ASSEMBLÉE NATIONALE

RECUEIL

des textes authentiques

DES

PROGRAMMES

ET

ENGAGEMENTS ÉLECTORAUX

des Députés proclamés élus

à la suite des élections générales

des 5 et 12 Mars 1967

DRESSÉ PAR LES SOINS

DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

TOME I

(Ain à Meuse)

PARIS

IMPRIMERIE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

—

1968

ASSEMBLÉE NATIONALE

RECUEIL

des textes authentiques

DES

PROGRAMMES

ET

ENGAGEMENTS ÉLECTORAUX

des Députés proclamés élus

à la suite des élections générales

des 5 et 12 Mars 1967

DRESSÉ PAR LES SOINS

DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

TOME I

(Ain à Meuse)

PARIS

IMPRIMERIE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

1968

AVANT-PROPOS

Il est de tradition, à chaque publication du « Barodet », d'en rappeler l'origine, d'insister sur sa continuité et de souligner les nouveautés en sa présentation.

Nous ne faillirons pas à la coutume.

Toutefois nous croyons intéressant de préciser l'évolution de ce recueil quant à son utilité et quant au processus de son élaboration.

En septembre 1881 M. Barodet fit une adroite réponse à un discours assez opportuniste prononcé par Gambetta en demandant la rédaction d'un cahier des professions de foi des nouveaux élus qui déterminerait « la nature et la portée des réformes réclamées par le pays ».

Cette proposition, qui évoquait les cahiers de doléances du passé, fut, après des fortunes diverses, adoptée finalement le 7 février 1882.

Dans la conception première, rappelons-le comme en 1962, le recueil était l'annexe d'un rapport établi, dans chaque législature, par une Commission de 22 membres, nommée pour opérer le dépouillement des professions de foi et programmes électoraux et dresser un tableau des vœux et volontés qui y étaient exprimés.

Peu à peu les rapports de la Commission apparurent moins intéressants, moins nécessaires que les annexes qui rassemblaient convictions et programmes.

La Chambre des Députés, le 8 juin 1939, renonça à nommer la Commission de 22 membres et adopta une résolution qui remettait désormais au Secrétariat général le soin d'établir ce recueil.

C'est aujourd'hui l'objet de l'article 161 du Règlement. C'est donc en vertu de ce texte que sont publiés ci-après les programmes de tous les candidats qui ont été proclamés élus à la suite des élections générales des 5 et 12 mars 1967 (19 mars pour la Polynésie française, 23 avril pour le territoire français des Afars et des Issas).

Ajoutons que pour la première fois, en vertu d'une décision prise par le Président de l'Assemblée Nationale en novembre 1966, après l'indication de

chaque circonscription électorale de la métropole et des D. O. M., est mentionnée la composition de la circonscription telle qu'elle est déterminée dans le tableau annexé à l'article L 125 du Code électoral.

***

On trouvera, à la fin du tome II du présent recueil, la liste alphabétique des Députés proclamés élus avec l'indication du département qu'ils représentent.

ABRÉVIATIONS

C.	Groupe communiste.
F.G.D.S.	Groupe de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.
P.D.M.	Groupe Progrès et démocratie moderne.
R.I.	Groupe des Républicains indépendants.
U.D. Ve R.	Groupe d'Union démocratique pour la Ve République.

NOTA

Les initiales indiquent le groupe politique auquel l'élu s'est inscrit au début de la législature.

DÉCLARATIONS POLITIQUES

remises à la Présidence de l'Assemblée Nationale, le 3 avril 1967, en application de l'article 19 du Règlement de l'Assemblée Nationale.

GROUPE D'UNION DÉMOCRATIQUE POUR LA V[e] RÉPUBLIQUE

Les députés soussignés déclarent constituer à ce jour un groupe qui prend le nom de groupe d'Union Démocratique pour la V[e] République.

Ce groupe, conscient des responsabilités qui s'imposent à la majorité, dans le respect de la volonté souveraine du peuple français, s'assigne pour tâche de poursuivre par son action l'œuvre de rénovation nationale entreprise dans les domaines politique, économique, social et international, et notamment de :

— veiller au bon fonctionnement des institutions républicaines que la France s'est donnée,

— faire vivre la V[e] République dans l'esprit de liberté et de progrès qui anime le général de Gaulle, élu de la Nation,

— promouvoir une vraie démocratie sociale tant par les réformes de structures que par la mise en œuvre d'une politique destinée à assurer la sécurité de l'emploi, une meilleure répartition des revenus et le logement des Français,

— poursuivre, à partir du Plan de modernisation et d'équipement ainsi que de l'aménagement du territoire, l'essor industriel, agricole, artisanal et commercial qui conditionne l'équilibre régional profitable aux collectivités locales,

— assurer, par l'expansion économique, une politique de la famille, de la promotion des travailleurs et de l'amélioration du sort des personnes âgées,

— donner à la jeunesse, grâce à un enseignement démocratique, et à la Nation, grâce à une action d'éducation permanente, les moyens scientifiques,

techniques et sportifs de se former pour les tâches qui l'attendent et faire ainsi de la France un pays fort qui ait le goût d'agir et d'entreprendre,

— veiller à ce que progresse dans le respect des libertés une coopération confiante et féconde entre la France et les pays en voie de développement, notamment ceux qui ont obtenu d'elle leur indépendance,

— défendre, en toutes circonstances et sur tous les plans, l'indépendance nationale,

— développer la puissance de la France, tenir ses engagements dans le cadre de ses alliances, y obtenir de ses partenaires l'observation d'une solidarité rigoureuse et participer à l'édification d'une Europe unie dans le respect des responsabilités propres à chaque Etat,

— développer les relations entre l'Est et l'Ouest en vue d'assurer une paix durable.

Signée de : MM. Ansquer, Mme Baclet, MM. Bailly, Pierre Bas, Baumel, François Bénard, Béraud, Berger, Bignon, Billotte, Bisson, Blary, Boinvilliers, Bord, Bordage, Borocco, Boulin, Georges Bourgeois, Bourges, Bourgoin, Bousquet, Bousseau, Bozzi, Brial, Bricout, Briot, Buot, Pierre Buron, Antoine Caill, René Caille, Catalifaud, Chaban-Delmas Chalandon, Charié, Charret, Chauvet, Chirac, Clostermann, Cointat, Pierre Cornet, Maurice Cornette, Coumaros, Damette, Danel, Danilo, Dassault, Debré, Degraeve, Delatre, Louis-Alexis Delmas, Delong, Pierre Dumas, Dusseaulx, Duterne, Duvillard, Albert Ehm, Faggianelli, Falala, Fanton, Edgar Faure, Jean Favre, Flornoy, Fossé, Christian Fouchet, Foyer, Frey, Georges, Gerbaud, Godefroy, Gorse, de Grailly, Granet, Grussenmeyer, Guéna, Guichard, Guillermin, Habib-Deloncle, Hauret, Mme de Hauteclocque, MM. Hébert, Herzog, Hinsberger, Hoffer, Inchauspé, Marc Jacquet, Jacson, Jamot, Jarrot, Jenn, Joxe, Julia, Kaspereit, Krieg, Labbé, La Combe, Laudrin, Le Bault de la Morinière, Le Douarec, Lemaire, Lepage, Lepeu, Lepidi, Le Tac, Le Theule, Limouzy, de Lipkowski, Luciani, Gabriel Macé, Macquet, Mainguy, de la Malène, Marette, Marie, Massoubre, Mauger, Meunier, Michelet, Miossec, Missoffe, Nessler, Neuwirth, Nungesser, Offroy, Jean-Paul Palewski Peretti, Perrot, Camille Petit, Peyrefitte, Peyret, Pisani, Mme Ploux, MM. Poirier, Pompidou, Poncelet, Pons, Robert Poujade, de Poulpiquet, Pierre Pouyade, de Préaumont, René Quentier, Rabourdin, Radius, Réthoré, Henry Rey, Ribadeau Dumas, René Ribière, Jacques Richard, Lucien Richard, Ritter, Rivain, Paul Rivière, Rivierez, de Rocca Serra, Roux, Ruais, Sabatier, Salardaine, Louis Sallé, Scholer, Schvartz, Sprauer, Taittinger, Alain Terrenoire, Louis Terrenoire, Tomasini, Triboulet, Tricon, Trorial, Valenet, Valentino, Valleix, Jacques Vendroux, Jacques-Philippe Vendroux, Vertadier, Robert-André Vivien, Wagner, Weinman, Westphal, Ziller, Zimmermann.

GROUPE DE LA FÉDÉRATION DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE

D'accord sur l'ensemble des principes qui expriment leur commun idéal, les membres du Groupe de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste à l'Assemblée Nationale se proposent de poursuivre dans l'exercice de leur mandat l'exécution d'un programme conforme à la Charte suivante :

I. — *Libertés individuelles et institutions.*

Les organisations fédérées sont décidées à mener une lutte sans merci contre le pouvoir personnel.

Elles s'engagent :

— A instaurer une démocratie politique conciliant effectivement la continuité de l'action gouvernementale et la nécessité du contrôle de l'Exécutif par le Parlement ainsi que la séparation et l'équilibre des pouvoirs, et à proposer à cette fin les modifications constitutionnelles nécessaires ;

— à garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire ;

— à réformer l'organisme chargé de veiller au respect de la constitutionnalité des lois en vue de le soustraire à toute pression et de lui assurer l'autorité morale dont il devrait jouir ;

— à garantir la pleine indépendance du Conseil d'Etat ;

— à supprimer les juridictions d'exception et assurer le retour aux cours d'assises et aux tribunaux ordinaires des crimes et délits relevant de ces juridictions ;

— à exiger la neutralité de l'Etat à l'égard de toutes les confessions par le retour au respect des principes de la laïcité ;

— à établir un statut de l'Information destiné à en assurer la liberté et l'objectivité ;

— à prendre toutes les mesures nécessaires pour défendre, rétablir ou étendre les libertés publiques garanties par le préambule de la Constitution ;

— à assurer à la femme l'égalité des droits et de la capacité civile.

II. — *Politique économique et sociale.*

Les organisations fédérées proposeront une politique économique et sociale visant à élever le plus rapidement possible le niveau de vie du plus grand nombre, à établir une répartition plus équitable du revenu national,

à répondre en priorité aux besoins essentiels de la culture et des loisirs, de la santé et de l'habitat.

Elles accorderont la priorité des priorités à l'éducation nationale, la recherche scientifique et la formation professionnelle ainsi qu'à la généralisation de l'éducation permanente.

Elles sont résolues à promouvoir une importante réforme de l'enseignement permettant d'élever le niveau général de culture et d'assurer à la Nation, dans tous les domaines, les cadres que nécessite son développement. Cette réforme mettra un terme à l'incertitude des familles. Elle permettra une meilleure orientation des adolescents en fonction de leurs goûts et de leurs aptitudes. Elle assurera la prolongation de la scolarité. Visant à réaliser pour tous l'égalité des chances sans considération de situation sociale, ses dispositions permettront aux jeunes un égal accès à tous les niveaux d'études.

L'intérêt général et l'intérêt de la formation de l'enfance et de la jeunesse exigent qu'intervienne une solution équitable à la question scolaire. Les Démocrates Socialistes sont décidés à rechercher la juste solution du problème scolaire dans l'esprit de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, à partir de l'attribution des fonds publics aux écoles publiques et de l'intégration progressive dans l'éducation nationale des maîtres et des écoles de l'enseignement privé recevant actuellement des fonds publics.

Il ne devrait pas y avoir de problèmes autour de l'éducation de l'enfance. La réanimation constante de la querelle provoquée à ce sujet par des mesures successives vise trop souvent à transformer ce problème en critère de la détermination politique des citoyens et à entraver le développement et la cohésion des forces de progrès.

Les organisations fédérées considèrent également la politique du logement comme prioritaire. Elles mettront en œuvre les réformes indispensables à l'aménagement des villes et à l'essor de la construction sociale. Ces réformes devront permettre aux communes d'acquérir, dans des conditions normales de prix et de délais, les terrains nécessaires à la construction d'habitations, à l'implantation industrielle, au développement des centres sociaux, culturels et sportifs. Par la municipalisation, ces collectivités s'assureront la propriété définitive de ces terrains, les soustrayant ainsi à la spéculation foncière. Elles assureront le développement du secteur social du logement par le renforcement et la création de services publics de caractère national et local ainsi que par la création d'une caisse nationale de crédit pour les collectivités locales.

Pour atteindre ces grands objectifs, une croissance économique élevée, le maintien du pouvoir d'achat de la monnaie et une stricte orientation de la production sont nécessaires.

Le Plan constitue l'instrument d'une telle politique. Ses moyens d'exécution aujourd'hui amenuisés et dispersés doivent être concentrés et renforcés.

La reprise et la poursuite de l'expansion, la réalisation du plein emploi et le relèvement des niveaux de vie réclament le développement massif de l'investissement. Ils exigent une politique de sélectivité du crédit. Les équipements ne peuvent continuer d'être abandonnés au libre jeu de mécanismes incontrôlés et à l'influence de puissants intérêts privés.

Les Démocrates Socialistes proposeront la réforme des organismes de financement et notamment la création d'une Banque nationale d'investissements. Ils assureront la protection de l'épargne contre ceux qui l'exploitent.

D'importantes réformes de structures sont également nécessaires au développement rationnel de la production. La création d'entreprises publiques ou leur substitution aux grandes entreprises privées sera pratiquée en cas de nécessité dans les secteurs d'activité économique essentiels, notamment dans le secteur des banques d'affaires.

La libre association et le développement de la coopération seront encouragés dans les secteurs d'exploitation familiale aux dimensions trop réduites pour permettre la nécessaire modernisation.

Une planification rigoureuse n'est tolérable et efficace que si elle est démocratiquement décidée et contrôlée.

Les syndicats, les mouvements de consommateurs, la coopération, la mutualité, les collectivités locales et régionales doivent être plus démocratiquement associés à l'élaboration du Plan.

Les Assemblées législatives déterminent les options fondamentales du Plan, décident en dernier ressort de ses dipositions et assurent l'exercice du contrôle de son exécution.

La production rationnellement développée, le fruit doit en être justement réparti. Le plan économique doit être complété d'un plan social lié à l'accroissement de la richesse nationale, contribuant à assurer une équitable répartition entre les producteurs et prenant en compte les catégories déshéritées et non productrices de biens.

Le plan d'aménagement du territoire doit viser à réaliser une implantation harmonieuse des activités et assurer l'équilibre des niveaux de vie entre les différentes régions en permettant une déconcentration effective et le développement de l'équipement collectif des régions défavorisées.

Une réforme des services d'hygiène et de santé en vue de leur développement, doit intervenir. Les secteurs culturel, sportif et de loisirs doivent échapper à tout monopole. Les usagers doivent être associés à leur organisation. Les équipements collectifs doivent être développés.

Pour les organisations fédérées le progrès de la justice sociale suppose en outre :

— Une réforme de la fiscalité assurant plus de justice, allégeant les taxes à la consommation et organisant la lutte contre la fraude ;

— une réforme profonde des circuits de distribution en liaison avec les groupements de détaillants, le mouvement coopératif, les organisations de consommateurs et avec le concours du syndicalisme ouvrier et paysan ;

— la réforme des mécanismes du crédit à la consommation en vue de mettre fin aux abus ;

— le respect et l'élargissement des droits syndicaux et l'extension des pouvoirs des comités d'entreprise.

Les organisations fédérées se prononcent pour :

— la libération de la femme, notamment par le contrôle des naissances, la maternité librement consentie, l'éducation ;

— la reconnaissance des droits économiques de la femme, notamment par la garantie effective du salaire égal, l'ouverture sans discrimination de toutes les carrières auxquelles elle peut normalement aspirer et la garantie de l'égalité des chances devant la promotion sociale.

III. — *Politique étrangère.*

En matière de politique étrangère, les organisations fédérées œuvreront pour :

— le développement de la coexistence pacifique,

— le désarmement général et contrôlé,

— la sécurité collective par le respect de nos alliances défensives et la suppression des forces de frappe nationales,

— la prévention et la solution des conflits par le recours à l'arbitrage international et le renforcement de l'autorité et des pouvoirs des Nations unies,

— l'aide au tiers-monde par la substitution à la concurrence entre les nations riches et aux aides de prestige, d'un pacte international de solidarité contre le sous-développement mondial. Un tel pacte devrait assurer à la fois une juste répartition des charges entre les nations évoluées et l'utilisation du produit de l'aide au réel bénéfice des populations,

— l'organisation du commerce mondial.

Les organisations fédérées poursuivront et coordonneront leurs efforts en vue de réaliser l'intégration politique et économique de l'Europe.

Elles estiment que de nouveaux efforts doivent être accomplis pour favoriser la reprise du dialogue avec la Grande-Bretagne.

Elles se prononcent pour la constitution d'un pouvoir supra-national, l'extension du pouvoir législatif et de contrôle du Parlement européen et son élection au suffrage universel.

Elles soutiennent la revendication syndicale d'une participation accrue des représentants des travailleurs dans les instances économiques.

Pour préparer la réalisation souhaitée de l'Europe Démocrate Socialiste, véritable cadre qui convienne à la réalisation de cette Charte, et afin d'assurer le meilleur développement de l'expansion au bénéfice des populations, elles préconisent un effort de programmation européenne, garantissant la priorité effective des besoins fondamentaux ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de développement social et d'harmonisation des législations en vigueur dans ce domaine.

L'Alliance atlantique qui a fait la preuve de son efficacité et de son caractère exclusivement défensif, doit tenir compte du renforcement croissant de l'Europe et tendre vers une association de partenaires égaux.

La politique de l'Europe, comme celle de l'Alliance, doit être orientée vers le développement de la coexistence pacifique entre l'Est et l'Ouest et, en particulier, vers la coopération avec les pays de l'Est européen.

*
* *

A l'ère de l'atome, de la cybernétique et des voyages interplanétaires, ce qui paraissait fiction aux hommes du XIX[e] siècle est devenu réalité.

Le développement de la science et de la technique bouleverseront dans le siècle à venir la condition humaine. Rationnellement exploité, leur progrès doit contribuer au développement du pouvoir humain et des richesses de l'Humanité. La juste répartition de ces richesses doit assurer le relèvement des niveaux de vie et consolider la paix.

Mais, abandonnés à la merci de groupes de pression, quelle que soit leur origine politique, économique ou technographique, les découvertes de la science et les moyens modernes de la technique peuvent constituer une menace nouvelle d'exploitation et d'oppression. Ils peuvent engendrer des formes déshumanisantes de production et d'existence et représenter une menace pour le devenir humain.

Détenus par des blocs rivaux et antagonistes, ils imposent une perpétuelle et dangereuse recherche d'équilibre et de puissance et la vision dantesque d'une guerre planétaire moderne dont le risque provoque l'angoisse chez tous les peuples.

De la capacité de l'Humanité à se donner l'Idéal que proposent les Démocrates Socialistes, dépend la bienfaisance ou la malfaisance du progrès scientifique.

Les Démocrates Socialistes appellent tous les peuples à prendre conscience de leur solidarité et à assumer leurs responsabilités dans la lutte pour la Démocratie universelle.

Par la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, la Révolution française avait placé la France à la pointe des nations avancées. Deux siècles après, le prestige réel et légitime de notre pays dans le monde repose essentiellement sur cette proclamation et sur tous ceux de nos actes poli-

tiques qu'elle a depuis inspirés. Fidèle à lui-même, le peuple français doit en assumer les devoirs et les obligations.

Il doit refuser les conceptions fausses et surannées de la grandeur qui lui sont actuellement proposées et placer ses ambitions dans une vaste perspective de développement démocratique et de progrès humain.

C'est la voie que lui propose la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste. Elle lui en offre les moyens et l'appelle à soutenir son action.

Signée de : MM. Allainmat, Léon Ayme, Raoul Bayou, Benoist, Berthouin, Billères, Georges Bonnet, Bordeneuve, Boulay, Boulloche, Bouthière, Brettes, Brugnon, Carpentier, Cassagne, Cazelles, Chandernagor, Charles, Chauvel, Chazelle, Chochoy, Clericy, Arthur Cornette, Darchicourt, Dardé, Darras, Daviaud, Dayan, Defferre, Dejean, Delelis, Louis-Jean Delmas, Delorme, Delpech, Delvainquière, Denvers, Deschamps, Desouches, Emile Didier, Dreyfus-Schmidt, Ducos, Duffaut, Roland Dumas, Dumortier, Paul Duraffour, Guy Ebrard, Escande, Estier, Robert Fabre, Gilbert Faure, Maurice Faure, Fillioud, Forest, Fouet, Félix Gaillard, Gaudin, Gernez, Guerlin, Guidet, Guille, Hersant, Labarrère, Lacoste, Pierre Lagorce, Lagrange, Lamarque-Cando, Tony Larue, Marceau Laurent, Lavielle, Lebon, Leccia, Max Lejeune, Le Sénéchal, Longequeue, Loo, Loustau, Maroselli, Jean Masse, Massot, Maugein Mermaz, Métayer, Milhau, Mitterrand, Guy Mollet, Montalat, Morlevat, Naveau, Nègre, Notebart, Périllier, Perronet, Philibert, Pic Pieds, Pimont, Planeix, Ponseillé, Charles Privat, Raust, Regaudie, André Rey, Rosselli, Rousselet, Sauzedde, Schloesing, Sénès, Spénale, Tezier. Mme Jacqueline Thome-Patenotre, MM. Francis Vals, Antonin Ver, Vignaux, Vinson, Vivier, Yvon.

GROUPE COMMUNISTE

Le Parti Communiste Français déploie son activité pour que la masse des travailleurs et tous les adversaires du régime capitaliste en France soient gagnés à la lutte réelle pour le socialisme — objectif fondamental du Parti — et pour que se réalisent ainsi les conditions de son avènement, de son édification et de sa sauvegarde.

Le Parti Communiste proclame qu'aujourd'hui l'objectif essentiel est d'en finir avec le pouvoir des monopoles et de le remplacer par une démocratie véritable.

Dans cette lutte, le Parti travaille à unir dans l'action la classe ouvrière et toutes les couches non monopolistes lésées par la politique actuelle. Il s'emploie à la constitution d'un vaste rassemblement majoritaire de toutes les forces de progrès.

La condition la plus propice à ce rassemblement est l'accord entre tous les partis de gauche et les organisations démocratiques sur la base d'un programme commun.

Le Parti Communiste Français défendra à l'Assemblée Nationale le programme adopté par son congrès.

Ce programme correspond au caractère de l'étape actuelle du développement de notre pays. Il exclut tout replâtrage du régime gaulliste et tout retour au passé d'instabilité et d'impuissance qui a ouvert le chemin à ce régime. C'est un programme démocratique et social avancé, dirigé contre la toute-puissance des monopoles dans l'intérêt du peuple et de la nation.

Dans l'ordre politique, ce programme fonde la stabilité du Gouvernement, responsable devant une véritable Assemblée Nationale, sur l'entente des partis démocratiques et le soutien actif des masses populaires.

Dans l'ordre économique, ce programme fonde l'expansion sur la nationalisation des grands monopoles, sur la gestion démocratique des entreprises nationales, sur le désarmement, sur une réforme démocratique de la fiscalité et sur la mise en valeur de toutes les ressources du pays selon un plan démocratique de développement.

Dans l'ordre social, ce programme met l'accent sur l'augmentation des salaires et la réduction du temps de travail, sur la juste rémunération du travail paysan, sur la réforme démocratique de l'enseignement dans le respect de la laïcité de l'école, sur les problèmes du logement et de la santé publique.

Dans l'ordre international, ce programme préconise une politique cohérente de paix, de solidarité avec les peuples opprimés ou récemment libérés, de coopération internationale, de sécurité collective et de désarmement.

Le Parti Communiste Français mettra tout en œuvre pour défendre à l'Assemblée Nationale cette politique de progrès social, d'expansion économique, d'indépendance nationale, de liberté et de paix. Il le fera avec le souci constant de renforcer l'action commune ; de faire progresser l'unité des forces ouvrières et démocratiques afin de préparer l'instauration d'une démocratie nouvelle et, au-delà, l'avènement d'une France socialiste.

Signée de : MM. Andrieux, Arraut, Baillot, Robert Ballanger Balmigère, Raymond Barbet, Virgile Barel, Bertrand, Bilbeau, Billoux Boucheny, Bustin, Canacos, Carlier, Cermolacce, Chambaz, Combrisson, Coste, Couillet, Depietri, Doize, Ducoloné Dupuy, Duroméa, Eloy, Fajon, Léon Feix, Fiévez, Garcin, Gosnat, Gouhier, Fernand Grenier, Marcel Guyot, Hostier, Houël, Jans, Juquin, Lamps, Paul Laurent, Lejoir, Lemoine, Leroy, Robert Levol, Waldeck L'Huillier, Lolive, Maisonnat, Manceau, Mancey, Marin, Merle, Millet, Morillon, Musmeaux, Nilès, Odru, Mmes Prin, Colette Privat, MM. Quettier, Ramette Rieubon, Rigout, Waldeck Rochet Roger, Roucaute Ruffe, Tourné, Mmes Vaillant-Couturier, Vergnaud, MM. Villa, Villon, Robert Vizet.

GROUPE DES RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS

Le groupe des Républicains Indépendants se fixe comme objectif prioritaire la préparation de l'avenir politique économique et social de la France.

Il situe son action dans le cadre des institutions de la Ve République. Il choisit de l'exercer au sein de la majorité.

Il place en tête de ses préoccupations un certain nombre d'objectifs :

Il soutient la politique de paix, de développement et d'équipement dans le monde poursuivie par le Chef de l'Etat, et est décidé à participer à la construction de l'Europe suivant un calendrier et des modalités bien déterminées.

Il juge indispensable de faire franchir à la collectivité nationale une nouvelle étape de transformation sociale. Il a également conscience, au moment de l'ouverture des frontières entre les six pays, de la nécessité d'assurer le succès de l'économie française dans la compétition internationale. Le progrès économique et la justice sociale sont désormais étroitement solidaires : les mutations profondes du monde contemporain imposent une politique économique orientée vers l'efficacité et la productivité. Mais l'économie doit être mise au service de l'homme. Une expansion économique rapide et soutenue peut seule permettre de garantir l'emploi, d'accroître régulièrement le pouvoir d'achat, et de fournir les ressources nécessaires à la correction des inégalités sociales.

Un dialogue constant et l'existence de rapports organisés avec le Gouvernement sont les conditions nécessaires à la pleine réalisation de ces objectifs.

Traditionnellement respectueux de la liberté individuelle de vote, il se déclare convaincu de la nécessité d'aboutir sur les grands problèmes, et après des délibérations objectives, à l'unité de vue.

Signée de : MM. d'Aillières, Anthonioz, André Beauguitte, Bettencourt, Bichat, Raymond Boisdé, Christian Bonnet, Boscary-Monsservin, de Broglie, Caillaud, Cattin-Bazin, Chamant, Couderc, Delachenal, Bertrand Denis, Destremau, Dijoud, Dominati, Duval, René Feït, Giscard d'Estaing, Griotteray, du Halgouët Marcellin, Maujoüan du Gasset, Mondon, Morison, d'Ornano, Paquet, Pianta, Picquot, Poniatowski, Renouard, Sanford, Schnebelen, de la Verpillière, Vitter, Voilquin, Weber.

GROUPE « PROGRÈS ET DÉMOCRATIE MODERNE »

Les Députés soussignés déclarent se réunir en un groupe parlementaire qui prend le nom : « Progrès et Démocratie ».

Ce groupe a pour objectif, dans le respect de la Constitution, d'établir un réel équilibre des pouvoirs, d'assurer au Parlement le plein exercice des droits de légiférer et de contrôler que lui attribue la Constitution, de garantir les libertés fondamentales et notamment l'objectivité de l'information, de favoriser l'épanouissement des libertés régionales et locales.

Ce groupe est, en toute autonomie, ouvert aux républicains qui refusent la division du pays en deux blocs, dont l'affrontement permanent serait contraire à l'intérêt national.

Persuadés que l'évolution de la démographie et le développement des techniques donnent de nouvelles dimensions aux vrais problèmes d'une société moderne : formation des jeunes, logement des familles, garantie de l'emploi, rémunération du travail, revenu agricole, organisation des marchés, finances des collectivités, solidarité entre les citoyens et d'abord à l'égard des plus âgés et des plus défavorisés, réconciliation entre les Français par une amnistie totale..., les Députés du groupe « Progrès et Démocratie » entendent par leur objectivité et l'organisation de leur travail intérieur mener une action de style nouveau.

Cette action tend, notamment par une révision du Ve Plan, à assurer au progrès national un rythme plus actif, à stimuler les investissements productifs, à garantir l'emploi et à enrayer le chômage, à réduire les disparités de plus en plus accentuées entre les citoyens et entre les régions de notre pays par une meilleure répartition du revenu national. L'unité et la santé de la Nation exigent une politique dynamique d'aménagement du territoire, par une industrialisation décentralisée, une animation rurale et une modernisation des réseaux de communications.

Sur le plan international les membres du groupe « Progrès et Démocratie » veulent une accélération de l'organisation et de l'unité européenne. Ils veulent aussi que la France, fidèle aux alliances qu'elle a contractées, intervienne activement pour parvenir à un désarmement général et contrôlé, notamment nucléaire, et à une organisation d'aide internationale aux pays en voie de développement, notamment de lutte contre la faim.

Les députés membres du groupe ont foi dans la démocratie, qui serait plus noble si la liberté partout et en tout domaine, était mieux respectée,

plus juste si l'expansion économique était délibérément orientée vers le progrès social, plus humaine si elle devenait toujours plus consciemment solidaire.

Les députés soussignés, libres de leur vote, rechercheront, dans un esprit d'équipe, les moyens les plus efficaces pour atteindre ces objectifs.

Signée de : MM. Abelin, Achille-Fould, Barberot, Jacques Barrot, Jean Bénard, Bosson, Boudet, Bourdellès, Brugerolle, Cazenave, Chazalon, Claudius-Petit, Duhamel, Michel Durafour, Fontanet, Fouchier, Fourmond, Fréville, Halbout, Ihuel, Michel Jacquet, Lafay, Lombard, Médecin, Méhaignerie, Montagne, de Montesquiou, Jean Moulin, Ollivro, Orvoën, Palmero, Pidjot, René Pleven, Poudevigne, Restout, Rossi, Sudreau, Valentin.

PROGRAMMES ET ENGAGEMENTS ÉLECTORAUX

AIN

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bâgé-le-Chatel, Bourg-en-Bresse, Ceyzériat, Coligny, Montrevel, Pont-d'Ain, Pont-de-Vaux, Pont-de-Veyle, Saint-Trivier-de-Courtes, Treffort.

M. Paul BARBEROT
(Candidat du Centre démocrate)
élu le 12 mars 1967
(P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs.

Après plus de quatre années d'exercice d'un mandat que vous m'avez confié, je vous dois des comptes. Je ne me déroberai pas : je vous les rendrai dans la presse et au cours de mes réunions, comme je l'ai déjà fait en visitant plusieurs fois toutes les communes de la circonscription.

En vous déclarant que je suis à nouveau candidat et que je sollicite vos suffrages, je tiens à vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée en 1962 en m'élisant votre représentant.

Je n'ai rien à retrancher à ce que je vous ai dit alors, à savoir : un homme seul ne peut rien, il faut travailler en équipe.

L'équipe.

Depuis les élections présidentielles, la candidature de Jean Lecanuet a montré que la multiplicité des petits partis et leur dispersion ne constituaient pas un solide terrain d'entente. Sur le plan national, notre équipe a fait tout son possible pour élargir à droite et à gauche son audience. A quoi bon le cacher : cela ne plaît pas à tout le monde ; cela ne plaît pas au Parti Communiste qui désire ne trouver en face de lui qu'un seul concurrent : le libéralisme conservateur ; cela ne plaît pas aux libéraux de toutes tendances qui désirent être les seuls à dicter leur volonté en faisant de l'anti-communisme.

Voici donc ma position au sein de l'équipe homogène, convaincue et disponible.

Que vais-je faire au Parlement ?

Contact permanent.

En 1962, je vous ai dit ceci : « Je veux être en contact avec les grandes forces que sont les organisations syndicales, les mouvements de jeunesse, les organismes ruraux, les associations familiales ».

Ce contact humain dont je ne peux, ne pourrai me passer sera maintenu à la base par mes visites fréquentes et par mes permanences à Bourg. Il sera maintenu à Paris par la consolidation de l'amitié agissante avec les anciens et par l'arrivée des nouveaux.

Nous lutterons comme par le passé :

Contre l'isolement de la France :

Il faut maintenir la paix, en premier lieu en Europe en évitant les risques de conflit sur ce continent souvent ruiné et épuisé par les guerres périodiques. Toutes les initiatives propres à rassembler ceux qui pensent comme nous, initiatives qui ont nom : Marché commun, C.E.C.A., Parlement européen, jumelage des villes, politique commune, nous trouveront prêts.

Contre l'insécurité de l'emploi.

Le V[e] Plan prévoit que l'Etat n'intervient sur le marché du travail que si le pourcentage des chômeurs atteint 2,5 de la population active.

Autant dire que le V[e] Plan se désintéresse du problème.

Si des usines fusionnent entre elles ou se reconvertissent, il faut maîtriser ces reconversions en veillant à ce que le niveau de l'emploi ne soit pas compromis.

D'autre part, si nous reconnaissons la valeur et la portée de la loi « d'orientation professionnelle et de formation », nous demanderons si les crédits d'équipement sont suffisants.

Contre l'abandon des personnes âgées.

Il faut éviter que celles-ci soient obligées d'attendre les aumônes des communes pour vivre, en revalorisant les taux des allocations. Leurs enfants travaillent, ils ne refuseront jamais d'aider leur parents. L'aide sociale n'est pas une faveur mais un droit.

Contre l'insuffisance des logements.

C'est excellent de voir l'initiative heureuse des investissements privés en faveur des logements, mais dans un but de rentabilité, ces logements construits deviennent de plus en plus des logements à grand standing et, par conséquent, très chers. Il faut développer la construction de logements à loyer modéré. C'est rentable pour les offices publics dans le présent et pour l'avenir.

Pour une politique de la jeunesse.

Il est indispensable de diriger l'activité des jeunes gens de 14 à 17 ans qui ne reçoivent aucune formation autre que celle de l'enseignement du 1[er] degré.

Nous sommes pour la prolongation de la scolarisation jusqu'à 16 ans. Pour la rendre réalisable, il faudrait qu'une information plus poussée dans le sens de l'orientation professionnelle évite aux jeunes de 14 ans d'être jetés sur le marché du travail sans bagage.

Pour la valorisation de la profession agricole.

Par l'inventaire des besoins, car il n'est pas concevable qu'à notre ère de statistiques et de sondages inutiles, on en soit encore à tâtonner en matières de besoins.

Ceci connu, il faudra aider le monde paysan, dûment informé, à obtenir un revenu équitable, dans des conditions de travail dignes de notre ère de progrès.

Il est indispensable que les travailleurs terriens se trouvent à parité avec les autres professions.

Pour le développement de l'artisanat et du commerce.

Les artisans et commerçants assurent la satisfaction des besoins particuliers. Il convient de favoriser leurs entreprises tant sur le plan des plafonds, de la durée, que du coût des crédits pour investissements, faire en sorte que la fiscalité ne nuise pas au développement de l'économie ou des métiers, assurer un régime vieillesse à l'échelon national.

Voici quelques-uns des points sur lesquels nous ne transigerons pas, dans la mesure où le Parlement sera amené à se prononcer, et dans la mesure où les citoyens de ce pays voudront établir la Démocratie, la Justice et la Paix.

Paul BARBEROT

Entrepreneur — Vice-Président du Syndicat des entrepreneurs
Président de la Caisse des congés payés du bâtiment
Vice-président du groupe Centre démocratique à l'Assemblée Nationale
Maire de Bourg-en-Bresse
Président de l'Association des maires de l'Ain
Député sortant

Remplaçant éventuel :

Jean-Marie BEAUDET

Agriculteur
Conseiller municipal de Laiz
Président des Organismes départementaux de l'habitat rural

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

J'ai été très heureux de la confiance que 17.892 électeurs de la circonscription m'ont témoignée, en m'apportant leurs voix le 5 mars.

Je les en remercie bien vivement.

En tête de tous les candidats, avec plus de 36 % des suffrages exprimés, je me dois de me maintenir pour le deuxième tour.

Les visites que j'ai faites et les réunions que j'ai tenues m'ont apporté la preuve que les électeurs de la première circonscription ont un sens civique certain et sont les vrais défenseurs d'une démocratie réelle.

Je pense que c'est la première conclusion qui se dégage du scrutin.

Au cours de ma campagne, j'ai tenu à placer les électeurs *en face des véritables problèmes* qui se posent et se poseront encore demain, dans tous les domaines : institutions du pays, problèmes sociaux, problèmes économiques, construction de l'Europe, etc.

Je n'ai pas exposé un programme démagogique et irréalisable, ni fait des promesses, qu'élu je n'aurais pas été en mesure de tenir.

J'ai toujours traité et continuerai à traiter mes électeurs en citoyens conscients de leurs responsabilités.

Au-delà de la fièvre électorale, et au-delà des hommes qui les affrontent aujourd'hui, ces problèmes continueront à se poser.

Ils ne pourront être résolus que dans *une démocratie humaine, juste, tolérante,* où les jeunes pourront s'épanouir librement et les personnes âgées vivre décemment.

La confiance qui m'a été témoignée dans l'ensemble de la circonscription, et confirmée au chef-lieu du département, dès le premier tour, me prouve que l'entente et le travail en équipe permettent l'efficacité, tant sur le plan parlementaire que local.

Il me paraît inutile d'insister sur ce point.

Chers Concitoyens,

Vous pouvez être assurés qu'avec l'aide de mon remplaçant éventuel, J.-M. Beaudet, je m'occuperai de vos problèmes avec le même dévouement dont j'ai fait preuve pendant quatre ans dans la circonscription comme dans les autres responsabilités que j'assume dans divers organismes.

A tous ceux qui, par lassitude ou par empêchement, se sont classés dans les abstentionnistes, je me permets d'adresser un pressant appel pour qu'ils accomplissent leur devoir électoral dimanche prochain.

En tout cas, c'est avec une grande confiance et persuadé d'effectuer mon devoir que j'attends le verdict définitivement favorable des électeurs de la première circonscription de l'AIN, pour

Ensemble, Servir la République et la France !

PAUL BARBEROT

Entrepreneur — Vice-président du Syndicat des entrepreneurs
Président de la Caisse des congés payés du bâtiment
Vice-président du groupe Centre démocratique à l'Assemblée Nationale
Maire de Bourg-en-Bresse
Président de l'Association des maires de l'Ain
Député sortant

Remplaçant éventuel :

JEAN-MARIE BEAUDET

Agriculteur
Conseiller municipal de Laiz
Président des Organismes départementaux de l'habitat rural

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Belley, Bellegarde-sur-Valserine, Brénod, Champagne-en-Valromay, Collonges, Ferney-Voltaire, Gex, Hauteville-Lompnes, Izernore, Lhuis, Nantua, Oyonnax, Poncin, Saint-Rambert-en-Bugey, Seyssel, Virieu-le-Grand.

M. Marcel ANTHONIOZ

(Candidat Républicain indépendant - V[e] République)
élu le 5 mars 1967
(R.I.)

Electrices, Electeurs.

Depuis de longues années déjà, vous avez pu apprécier combien je suis, en toutes circonstances, soucieux d'assumer avec conscience et dévouement le mandat que vous m'aviez confié, avec le seul désir de demeurer, dans le respect des idées de chacun, au service de tous.

C'est animé de ces mêmes sentiments et de cette même volonté que je me permets de solliciter à nouveau vos suffrages lors du scrutin du 5 mars prochain, en compagnie de mon fidèle ami M. Michel Carrier, Conseiller général du canton de Brénod, exploitant agricole, homme de cœur et de grandes qualités, unanimement apprécié, au jugement solide et sûr.

Honoré de votre confiance, je puis vous assurer que je poursuivrai mes efforts :

Sur le plan général, en faveur :

— du maintien de la stabilité gouvernementale et du bon fonctionnement des institutions ;
— de l'expansion économique et de la stabilité de la monnaie ;
— de la remise en ordre des finances et de la fiscalité des collectivités locales ;
— de la relance des investissements en vue de faciliter la modernisation et les équipements privés et collectifs ;
— du maintien du pouvoir d'achat ;
— de la mise en condition de l'agriculture et de l'industrie françaises, afin de leur permettre d'être compétitives au sein du Marché commun ;
— de l'éducation nationale et de l'équipement scolaire ;
— de l'avenir de notre jeunesse et de l'éducation laissée au libre choix des parents;
— du respect de toutes les libertés ;
— d'une politique sociale compréhensive et humaine, particulièrement à l'égard des personnes âgées ;
— d'une amnistie souhaitée par tous les Français.

Sur le plan extérieur, en vue de :

— réaliser l'Europe économique et politique ;
— assurer la révision et la continuité du Pacte atlantique ;
— créer les conditions de la *paix dans le monde.*

Sur le plan départemental, afin de permettre la réalisation des projets qui conditionnent l'avenir de notre région, tels notamment :

— l'adaptation de nos grand axes routiers aux besoins d'une circulation en constant développement ;
— la réalisation du pont reliant les deux Seyssel ;
— la transformation du passage à niveau d'Arlod ;
— le maintien du trafic ferroviaire voyageurs sur les lignes de Bellegarde-Divonne et Bellegarde-Nantua ;
— l'aménagement touristique et sportif du plateau de Brénod-Hotonnes, du Jura Gessien, du massif du Grand-Colombier, de Nantua et de sa région ;
— les mesures propres à faciliter l'équipement et l'expansion des grandes villes industrielles et des centres importants : Oyonnax, Bellegarde, Belley, Nantua, Saint-Rambert-en-Bugey, Tenay, Gex ;
— la détermination des dispositions qui conditionnent l'avenir de la station de Hauteville ;
— l'action à entreprendre afin de préserver les conditions de travail et les chances de nos agriculteurs et viticulteurs, tout spécialement de nos régions montagneuses ;
— l'achèvement et la nationalisation du lycée de Bellegarde ;
— les initiatives devant être prises en vue de poursuivre le développement du pays de Gex, compte tenu des problèmes que pose l'expansion de Genève.

Cette action sera menée en contact permanent avec les maires, les élus municipaux, avec les responsables des organisations et associations qui, dans tous les domaines, participent à la vie commune du pays, tant sur le plan rural, industriel, touristique, commercial, sportif, qu'au titre des problèmes qui se posent sur le plan humain, familial et social.

Les anciens combattants, prisonniers des deux guerres, les anciens d'Algérie, les rapatriés, savent combien je suis toujours présent à leurs côtés, attentif à leurs problèmes.

Parallèlement à cette action sur le plan général, je tiens à redire aux Electrices et Electeurs du Bugey, du Valromey, de la Michaille et du Pays de Gex, mon attachement particulier à notre région, à ses problèmes que, depuis si longtemps déjà, il m'est donné de suivre au Conseil général ou à l'Assemblée Nationale ; tous me sont familiers et je les suis avec l'attention que vous connaissez, toujours heureux si je puis les résoudre conformément à nos intérêts communs.

Si vous estimez que l'action que j'ai poursuivie jusqu'à ce jour répond à vos sentiments et justifie votre confiance, je recevrai avec reconnaissance vos suffrages et, en vous remerciant sincèrement par avance, je vous assure, Electrices et Electeurs de la circonscription de Gex-Belley-Nantua, de ma volonté d'œuvrer pour la défense de la République, afin d'assurer à la France un avenir meilleur, dans la prospérité et la paix, heureux que me soit accordée la chance de continuer l'œuvre de rénovation nationale entreprise par la Ve République, sous l'autorité du général de Gaulle, dans l'harmonie constructive des rapports existant entre le Gouvernement et le Parlement.

MARCEL ANTHONIOZ
Hôtelier
Député sortant
Conseiller général du canton de Gex
Vice-président du Conseil général
Maire de Divonne-les-Bains
Président de l'Office départemental du tourisme
Membre du Conseil supérieur du tourisme

Remplaçant éventuel :

MICHEL CARRIER
Exploitant agricole
Conseiller général du canton de Brénod

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Ambérieu-en-Bugey, Chalamont, Châtillon-sur-Chalaronne, Lagnieu, Meximieux, Montluel, Saint-Trivier-sur-Moignans, Thoissey, Trévoux, Villars-les-Dombes.

M. Guy de la VERPILLIÈRE
(Candidat Républicain indépendant - Ve République)
élu le 12 mars 1967
(R.I.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs.

Le 5 mars vous allez choisir l'opposition ou la majorité.
La majorité est celle de la Ve République qui en 8 ans :

vous a donné des institutions stables assurant :

— l'unité dans la direction ;
— la continuité dans l'action ;
— la participation directe des citoyens à l'élection du Président de la République.

a effectué le redressement économique et financier.

— mis un terme à 50 années d'inflation ;
— assuré à la France une monnaie forte ;

— équilibré notre commerce extérieur ;
— créé les moyens de l'expansion, de l'équipement et du progrès social ;
— rendu possible la mise en place, dans de bonnes conditions, du Marché commun et en particulier du Marché commun agricole.

et qui enfin vous a apporté la paix

poursuivant une politique de détente et d'indépendance entre l'Est et l'Ouest.

Bien sûr, tout n'est pas parfait. Il y a des retards à combler, des injustices à réparer, des erreurs à redresser.

Mais voulez-vous tout remettre en cause ?

Si vous pensez que le bilan est positif, nous vous proposons :

— un fonctionnement plus libéral des institutions ;
— une mise en œuvre d'une politique économique et sociale moderne par une plus juste répartition des ressources ;
— la construction progressive de l'Europe.

Si vous avez voté pour le général de Gaulle à la Présidence de la République, accordez vos suffrages à ceux qui approuvent sa politique de progrès, d'indépendance et de paix.

Sur le plan départemental, nous sommes particulièrement bien placés à Trévoux et à Lagnieu pour connaître les besoins :

— l'un des bords de Saône et des centres urbains des Dombes, Villars et Châtillon;
— l'autre des bords du Rhône et les problèmes des agglomérations telles que Miribel, Saint-Maurice-de-Beynost, Montluel qui jalonnent l'axe Lyon-Genève

au cœur du triangle Meximieux, Ambérieu, Lagnieu appelé à un développement exceptionnel, tout en tenant compte de l'aménagement touristique de la rivière d'Ain.

Spécialement préoccupés de la question *du logement* dans notre région dont nous connaissons les besoins, nous pensons qu'il est possible de promouvoir un vaste programme de construction de maisons individuelles en accession à la propriété pour les couches les plus modestes de la population.

Nous avons, sur le plan local, fait la preuve de notre efficacité.

Nous souhaitons mettre notre expérience au service de tous.

Nous estimons pouvoir vous demander de faire confiance à notre dynamisme et à notre désir sincère de travailler honnêtement au développement de notre région et à l'amélioration des conditions de vie de chacun.

GUY DE LA VERPILLIÈRE
Agriculteur et meunier - 44 ans
Maire de Proulieu et Lagnieu depuis 1953
Conseiller général - Secrétaire de la Commission départementale depuis 1958
Membre de la Commission départementale d'équipement
Représentant le département à l'Organisation d'étude et d'aménagement de l'aire métropolitaine Lyon—Saint-Etienne

Remplaçant éventuel :

MICHEL VITTORI
Comptable agréé à Trévoux - 50 ans
Expert permanent auprès de la Commission départementale d'équipement
Membre du Conseil économique et social
Ancien résistant - Grand invalide de guerre 1939-1945

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Au premier tour vous avez choisi de voter en fonction de considérations locales et selon vos tendances politiques... vous avez indiqué quels étaient les hommes et les idées que vous souhaitiez voir l'emporter...

... et vous avez ainsi établi un classement de tous les candidats.

Au deuxième tour un seul peut être élu.

Ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages... Placé en tête dans la plupart des grandes villes de la circonscription... y compris à Trévoux, je pense pouvoir prétendre être le plus capable d'empêcher le triomphe de la coalition animée par les communistes.

Et j'invite à rejoindre les 15.907 électrices et électeurs qui m'ont déjà accordé leur confiance, ce dont je les remercie sincèrement, tous ceux qui préfèrent à des lendemains incertains...

La stabilité politique... Le progrès... Et la paix.

GUY DE LA VERPILLIÈRE

Agriculteur et meunier - 44 ans
Maire de Proulieu et Lagnieu depuis 1953
Conseiller général - Secrétaire de la Commission départementale depuis 1958
Membre de la Commission départementale d'équipement
Représentant le département à l'Organisation d'étude et d'aménagement de l'aire métropolitaine Lyon—Saint-Etienne

Remplaçant éventuel :

MICHEL VITTORI

Comptable agréé à Trévoux - 50 ans
Expert permanent auprès de la Commission départementale d'équipement
Membre du Conseil économique et social
Ancien résistant - Grand invalide de guerre 1939-1945

AISNE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Braine, Craonne, Laon, Marle, Neufchâtel-sur-Aisne, Rozoy-sur-Serre, Sissonne, Vailly-sur-Aisne.

M. Guy SABATIER

(Candidat Vᵉ République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Vous vous souvenez de la situation de la France à la fin de la IVᵉ République :

Les caisses de l'Etat étaient vides, 22 Gouvernements, en 12 ans, avaient mené le pays au bord de la ruine et de la guerre civile.

Vous constatez le magnifique redressement réalisé par la Vᵉ République :

La France a retrouvé la stabilité à l'intérieur et dans le monde toute son autorité,
La Vᵉ République a remboursé les dettes de la IVᵉ;
La France est dans le monde le meilleur artisan de la paix.

Vous vovez vous-même chaque jour à quel point notre Pays est sur la voie du progrès :

En 1958, 27 % des ménages français avaient une automobile. En 1966, 49 %.
En 1958, 18 % des ménages français avaient un réfrigérateur. En 1966, 61 %.
En 1958, 66 % des Français bénéficiaient de l'assurance maladie. En 1967, 98 %.
Les allocations aux vieux travailleurs salariés ont doublé.
Le pouvoir d'achat des travailleurs a augmenté de plus d'un tiers.
Le nombre des logements achevés est passé de 262.000 en 1957 à 400.000 en 1966.
En 1957, 338.000 enseignants et agents de l'Education nationale. En 1967, 594.000.
En 1957, 360.000 boursiers. En 1967, 1.260.000.
Après des négociations difficiles, le Marché commun agricole a été établi sur d'excellentes bases.
La production industrielle a augmenté de 60 %.
... Dans tous les domaines, une amélioration sérieuse se fait sentir.

Vous avez voté il y a 14 mois aux élections présidentielles pour le général de Gaulle, vous voterez maintenant pour celui qui le soutient et qui, ainsi, permettra et aidera la continuation du progrès grâce à la Vᵉ République.

Il reste encore beaucoup à faire. Aussi, la Vᵉ République vous propose :

Dans le domaine économique :

— Une politique faisant appel à l'initiative privée autant qu'aux pouvoirs publics ;
— une orientation sociale de la politique économique notamment en faveur des personnes aux ressources modestes ;
— amélioration des circuits de distribution pour faciliter l'activité commerciale et notamment celle des petites entreprises ;
— l'expansion régionale et la décentralisation ;
— une simplification et un allégement de la fiscalité en particulier pour les revenus les plus modestes.

Dans le domaine social :

Elévation du niveau de vie de chacun notamment à l'augmentation de la productivité et à l'intéressement des travailleurs à la marche de l'économie.

— L'humanisation du travail et la généralisation de la formation professionnelle et sociale ;
— une politique de la jeunesse et de son adaptation au marché de l'emploi ;
— développement de la promotion sociale ;
— la protection et la sécurité des travailleurs ;
— la garantie de conditions de vie décente aux personnes âgées ;
— suppression totale des zones de salaire ;
— développement accéléré de la construction ;

Sur le plan local :

— Effort énergique et efficace en faveur de l'expansion et de la modernisation, pour tous les cantons de la circonscription.

Dans le domaine agricole :

— Application du Marché commun ;
— défense énergique des intérêts français au sein de l'Europe agricole ;
— effort toujours accru en faveur de la vulgarisation, de l'enseignement, de la promotion des jeunes, des investissements sociaux et techniques et de l'augmentation du revenu des agriculteurs.

Dans le domaine de l'enseignement :

— Maintien et défense des principes de liberté ;
— effort toujours accru en faveur de la construction de locaux scolaires ;
— en faveur du ramassage ;
— en faveur de l'amélioration de la situation du personnel enseignant.

Dans le domaine international :

— Continuation de la politique de paix ;
— sauvegarde de l'indépendance française ;
— construction de l'Europe par étapes progressives ;
— maintien et rénovation de l'alliance atlantique ;
— réorganisation de l'O.N.U. pour qu'elle retrouve son autorité ;
— rayonnement de la France par la diffusion de sa culture et de ses techniques dans le cadre de la coopération.

Vous voterez et ferez votez Guy Sabatier, le seul, parmi les candidats, qui soutienne le général de Gaulle et qui lui ait toujours été fidèle.

Parce que la Ve République vous a apporté :

— La paix.
— La stabilité.
— Le progrès.

Parce que les autres candidiats se réclament tous de partis politiques qui sont dans l'opposition, et qui sous la IVe République ont dirigé le pays et l'ont mené à la ruine.

Parce que la Ve République a besoin de façon impérative d'une majorité cohérente et que, seuls, les députés soutenant le général de Gaulle peuvent la constituer.

Vous voterez Guy SABATIER

Officier de réserve
Croix de guerre 1939-1945 avec palme
Avocat
Maire de Laon - Député sortant

Remplaçant éventuel :

Charles LERICHE

Cultivateur
Conseiller municipal d'Amifontaine

2e CIRCULAIRE

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Je remercie tous ceux et celles d'entre vous qui, au nombre de 17.429, m'avez manifesté votre confiance et m'avez ainsi accordé près de 40 % des voix.

Je tiens à vous dire à nouveau ma volonté d'action tant sur le plan national que local.

Vous tous habitants de la circonscription qui êtes de bon sens et n'avez pas l'esprit partisan, vous écarterez, Dimanche, les deux autres candidatures qui, toutes les deux, se réclament de formations ayant dirigé la France sous la IVe République et l'ayant menée à la ruine.

Vous voterez majorité Ve République avec de Gaulle !

Votez pour :

Le seul candidat dont les objectifs sont clairement définis et qui se résument par ces mots :

Paix.
Stabilité.
Progrès.

Le seul candidat qui par son action au sein de la future majorité gouvernementale pourra donner à la région l'expansion et la prospérité qu'elle mérite.

Le seul candidat qui soutienne le général de Gaulle.

Le seul candidat Ve République.

Vous voterez et ferez voter :

Guy SABATIER

Officier de réserve
Croix de guerre 1939-1945 avec palme
Avocat
Maire de Laon - Député sortant

Remplaçant éventuel :

Charles LERICHE

Cultivateur
Conseiller municipal d'Amifontaine

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bohain-en-Vermandois, le Catelet, Moy-de-l'Aisne, Ribemont, Saint-Quentin, Vermand.

M. Edmond BRICOUT
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs du Saint-Quentinois,

Le programme que nous approuvons est celui de la Ve République qui nous a apporté :

La paix que la France a retrouvée après 25 ans de conflits ininterrompus ;
la stabilité des institutions où les pouvoirs sont séparés, équilibrés et responsables, avec le Chef de l'Etat élu au suffrage universel ;
l'indépendance qui a fait de la France une puissance maîtresse de son destin, respectée et enviée par les pays du monde entier ;
l'efficacité de l'action gouvernementale dans les différents domaines économiques et sociaux, sans que pour autant il ait été porté atteinte à aucune de nos libertés ;
la stabilité de la monnaie indispensable à l'expansion économique et au progrès social ;
une action en matière *d'éducation nationale* dans le domaine des équipements comme de la démocratisation de l'enseignement ; la part de l'Education nationale dans le budget de l'Etat 9,6 % en 1958, 16,9 % en 1967 ;
une action en matière *de jeunesse :* formation professionnelle, maisons de jeunes et maisons de culture, installations de sports et loisirs ;
des réformes intéressant *la famille :* effort constant en matière de logement ; en 1966 : 1.000 logements par jour contre 330 seulement entre 1947 et 1958 ;

— *la femme :* réforme des régimes matrimoniaux, promotion professionnelle ;
— *les personnes âgées :* augmentation de 300 % de l'allocation vieillesse ;

Mesures particulières pour *les agriculteurs* prenant leur retraite, extension aux exploitations agricoles, commerçants, artisans, professions libérales de la Sécurité sociale, développement de l'aide sociale, réalisation des équipements hospitaliers qui doivent permettre à tous les Français et toutes les Françaises si la stabilité demeure, d'être garantis contre la maladie et d'espérer une vieillesse décente.

Nous soutenons cette politique parce que nous voulons une France moderne, fraternelle, prospère.

Pour cela nous accentuerons nos efforts :

En pousuivant *la rénovation de notre agriculture* pour la mettre en mesure de tirer parti des vastes possibilités que lui donne le Marché commun ;

En modernisant *notre industrie* améliorant sa productivité pour la rendre compétitive à l'intérieur de la Communauté européenne comme vis-à-vis des autres pays industriels en veillant à la transformation de la condition ouvrière, nécessité qui a été sans relâche démontrée par le général de Gaulle donnant à tous un niveau de vie satisfaisant et en s'attaquant aux inégalités de la fortune comme aux inégalités entre régions.

Pour la circonscription de Saint-Quentin,

Nous voulons poursuivre l'effort entrepris :

— Intensifier la *prospection industrielle* afin d'amener de nouvelles usines et créer de nouveaux emplois. La moitié de la zone industrielle de Saint-Quentin est occupée par des entreprises dont certaines s'étendront et accroîtront leur effectif.

— Augmenter le rythme de la construction en portant notre effort sur les *logements* de types sociaux tant à Saint-Quentin que dans toutes les communes de la circonscription.

— Créer la deuxième année d'enseignement du *Collège scientifique universitaire.*

— Continuer nos démarches pour hâter la création du *Collège littéraire universitaire.*

— Nous préoccuper de la situation de nos *jeunes agriculteurs* pour leur donner la possibilité de conserver ou d'acquérir leur exploitation et d'avoir un niveau de vie égal aux autres professions, continuer l'action entreprise par le groupe d'Etudes agricoles de la majorité dont votre député est le président.

Emplois, logements, enseignement, telles doivent être les priorités au cours de la prochaine législature pour faire face à une population de 300.000 *habitants dans un rayon de* 30 *kilomètres.*

— Nous voulons continuer notre action pour que la région de Saint-Quentin soit une des régions aménagées en vue du desserrement de la région parisienne et reçoive pour cela les équipements nécessaires. La condition indispensable à notre développement est d'aider la majorité actuelle à poursuivre sa politique de rénovation économique et sociale.

— Les Saint-Quentinois ont approuvé par une large majorité la politique de la Ve République en élisant son président au suffrage universel, ils voudront renouveler à la majorité leur confiance en votant pour ses représentants.

EDMOND BRICOUT
Député sortant
Questeur de l'Assemblée Nationale
Conseiller général
Maire de Gouy

Remplaçant éventuel :

JACQUES BRACONNIER
Maire de Saint-Quentin

« Ces élections législatives auront pour notre pays une importance considérable parce qu'il s'agit de savoir si la France va poursuivre normalement sa marche en avant ou bien risquer de retomber dans le marasme d'antan. C'est là en réalité l'enjeu... »

Charles DE GAULLE.

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Nous vous remercions de votre confiance renouvelée. Nous ferons en sorte de travailler avec vous en collaboration permanente à l'expansion de notre circonscription.

Aux électeurs du Centre démocrate nous dirons, dans l'esprit du général de Gaulle, que nous faisons appel à eux pour une œuvre constructive et qu'il est dans l'intérêt de tous qu'ils participent « de l'intérieur » apportant leurs idées, voire leurs réserves au travail quotidien de la majorité de la Ve République.

Aux électeurs de la Fédération nous nous permettons de faire remarquer qu'ils ont été abusés par une propagande dont leur candidat a le secret alors qu'il ne pouvait rien apporter à Saint-Quentin. « On vous a exploité, on vous a menti... » Beaucoup d'entre eux socialistes et libéraux ne voudront pas joindre leurs voix à celles des partisans des doctrines inconditionnelles et totalitaires.

Electrices, Electeurs,

Votez pour nous et faites voter autour de vous pour apporter à Edmond Bricout et Jacques Braconnier tout l'appui qui leur est nécessaire pour favoriser :

— la prospérité de la circonscription de Saint-Quentin dans la stabilité de la Ve République.

EDMOND BRICOUT
Député sortant
Questeur de l'Assemblée Nationale
Conseiller général
Maire de Gouy

Remplaçant éventuel :

JACQUES BRACONNIER
Maire de Saint-Quentin

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Aubenton, la Capelle, Guise, Hirson, le Nouvion-en-Thiérache, Sains-Richaumont, Vervins, Wassigny.

M. Maurice BRUGNON
(Candidat F.G.D.S. - P.S.U.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Aux Electeurs et Electrices de l'Arrondissement de Vervins,

Tant d'amis, d'opinions différentes, ont sollicité ma candidature, confirmant la décision et l'appui, unanimes, de la F.G.D.S. (Féd. Mitterrand) et du P.S.U., que je ne pouvais me dérober sans paraître faillir à mon devoir, dans les circonstances actuelles.

Socialiste depuis toujours, mes opinions sont bien connues de tous, par les nombreux articles que j'ai publiés dans les journaux locaux et régionaux et j'ai pu apporter la preuve, dans mes diverses fonctions, de ma volonté d'*union* sans aucun sectarisme et d'*action* dans un esprit d'équipe.

Préoccupé de tous les problèmes sans exception, attentif au soulagement de toutes les misères, soucieux de vaincre les difficultés des diverses catégories sociales, j'ai pu montrer qu'une situation comme celle de Saint-Michel, si déplorable fût-elle, n'était pas désespérée.

Cette foi que j'ai apportée dans la gestion de la ville de Saint-Michel, comme dans mon mandat de Conseiller général du canton d'Hirson, je la mets à la disposition de notre arrondissement avec l'expérience que j'ai acquise, aussi bien que l'audience qui m'est accordée dans tous les milieux et dont je suis touché.

La situation économique et sociale de la Thiérache exige une énergie oubliée depuis trop longtemps.

Je connais à fond notre région, sa beauté, son pittoresque, son activité, mais je sais aussi quel marasme la menace dans son industrie, dans sa paysannerie, et par suite, dans sa démographie : le chômage est là, des usines ferment ou végètent, les salaires sont bas, les revenus agricoles sont insuffisants, les impôts s'accroissent, les villages sont désertés. Un pays qui se dépeuple perd sa substance et dépérit, laissant désemparés et souffrants ceux qui restent, les personnes âgées en particulier. Ce qui avait été prometteur de bien-être pour tous devient sujet d'inquiétude pour les jeunes et leurs parents, qui voient l'avenir dangereusement menacé faute de perspectives d'emploi.

Ainsi est l'arrondissement de Vervins en ce début de 1967. Et pourtant on peut provoquer le sursaut indispensable à la survie de la Thiérache.

Ce sera l'œuvre d'hommes conscients des réalités, travaillant tous ensemble et sans se préoccuper de suivre inconditionnellement les puissants du moment, mais forts de la justesse de leur cause et fidèles à leur mission.

Avec le *Docteur Jacques Lemaire,* qui a accepté d'être mon remplaçant éventuel et dont l'activité heureuse est bien connue à la tête de la ville du Nouvion-en-Thiérache, j'ai l'ambition d'y parvenir, en accord avec les syndicats, les comités et groupes professionnels, familiaux, sociaux, culturels, touristiques, les chefs d'entreprises, les coopératives, avec les maires et conseillers municipaux, les élus cantonaux, les personnalités qui, sur le plan national, régional ou départemental, sont attentifs au développement de notre économie.

Avec tous, sans discrimination, hommes de bonne volonté, de bon sens et dévoués au bien public, nous agirons avec la fermeté et l'obstination que tous nous reconnaissent, pour le salut de notre région.

Elle en vaut la peine !

Maurice BRUGNON

Maire de Saint-Michel
Conseiller général de l'Aisne

Mon engagement auprès de Maurice Brugnon, marque ma sympathie pour son action d'élu, une identité dans l'idéal qui nous anime et notre commune volonté d'assurer à l'arrondissement de Vervins, une représentation active et dynamique, absolument indispensable dans les circonstances que connaît actuellement la région.

Docteur Jacques LEMAIRE

Maire du Nouvion-en-Thiérache

Le Parti Socialiste Unifié (P.S.U.) et la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste (Parti Radical et Radical-Socialiste, Parti Socialiste S.F.I.O., Convention des Institutions Républicaines), présidée par François Mitterrand, en présentant la candidature de Maurice Brugnon et de son remplaçant éventuel, le Docteur Jacques Lemaire,

manifestent leur volonté d'union. Ils manifestent en même temps leur confiance dans l'action menée par les deux candidats.

Pour le P.S.U. (Aisne)
Jacques Lelong
Secrétaire Fédéral

Pour la F.G.D.S. (Aisne)
Charles Baur
Président

2e *CIRCULAIRE*

Le résultat du scrutin de dimanche est net : le pourcentage des voix de M. Risbourg est en déclin.

Par contre, les candidats qui s'opposaient à lui voient le leur augmenter massivement (58 %).

Ce résultat est éloquent : il montre que dans toutes les catégories sociales on ne veut plus du député U.N.R. qui a soutenu inconditionnellement une politique de crise dans la Thiérache.

C'est pourquoi, dimanche prochain, en masse tous voteront pour Brugnon (suppléant Docteur Jacques Lemaire) candidat de l'unité, de l'efficacité.

Pour la Thiérache !

Pour la République !

Dans l'union ! Dans l'action :

Votez BRUGNON.

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Anizy-le-Château, Chauny, Coucy-Château-Auffrique, Crécy-sur-Serre, la Fère, Saint-Simon.

M. Albert CATALIFAUD

(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re *CIRCULAIRE*

Electrices, Electeurs,

Les élections législatives du 5 mars revêtent une importance capitale.
L'Avenir de la Ve République et de la France dépend de votre vote.
La majorité actuelle, revenant renforcée à l'Assemblée Nationale :

— garantira la poursuite de l'effort entrepris depuis 1958,
— assurera la prospérité et l'avenir de la France,
— renforcera sa position dans le monde.

Si, par malheur, l'opposition gagnait ces élections, nous serions alors assurés que les atroces combinaisons politiques d'antan surgiraient à nouveau et entraîneraient notre pays à la ruine et à la faillite. Souvenez-vous de Mai 1958.

J'appuie la politique de la Ve République !

Parce que depuis 8 ans, le redressement français est indéniable.
Parce que le progrès, l'indépendance et la paix ne peuvent être assurés que par :

— un pouvoir stable,
— un Gouvernement qui gouverne,
— un Parlement qui légifère et contrôle grâce à sa majorité.

Résultats obtenus

Le redressement français étonne le monde entier.
La dette nationale française accumulée par les 20 gouvernements de la IVe République et qui dépassait en 1958 le montant du budget national a été remboursée en presque totalité. Mais ce remboursement a nécessité un gros effort financier qui, jusqu'alors, a réduit d'autant la réalisation d'équipements.
La France joue un rôle prépondérant dans le monde entier. La politique internationale passe par Paris, pour une grande part.
Il est vrai qu'au cours de la dernière législature — 1962-1967 — la France, pour la première fois dans son histoire depuis un demi-siècle, a enfin connu la paix. De plus, un seul et unique Premier Ministre, Monsieur Georges Pompidou, a présidé aux destinées du Gouvernement.
Le Marché commun est réalisé grâce à la fermeté de la France qui a imposé des conditions telles que son fonctionnement normal est assuré et que sa création ne peut être remise en cause.

N'est-ce pas déjà un résultat éclatant ?

D'autre part, les personnes de bonne foi reconnaissent les résultats probants obtenus dans tous les domaines.

Votez stabilité, votez majorité.

L'Avenir.

Certes, il reste beaucoup à faire et l'évolution est telle que, dans les meilleures conditions, il restera toujours quelque chose à faire.
Mais la Ve République gouverne et prévoit. Elle prévoit pour 1985 et même pour l'an 2000, car dans 20 ans la France comptera 60 millions d'habitants. Les jeunes arrivent, ils sont l'espoir de la France. Mais, si dans 20-25 ans ils veulent bénéficier d'un cadre de vie adapté à l'homme, il faut s'y préparer dès maintenant.
La IVe République n'a pas su prévoir ; la Ve prépare.
La France de 1985 sera celle que les hommes de 1967 auront construite.
La capacité de production aura plus que doublé et nous aurons construit autant d'usines qu'il en existe actuellement.
Le niveau de vie se sera élevé en une génération autant qu'en un siècle. Il sera multiplié par 2,5.
L'avenir est dans les mains des hommes d'aujourd'hui et tout particulièrement dans celles des jeunes. Chaque jour, demain devient réalité !
Ceci est un magnifique programme, exaltant, que nous voulons réussir.

Sur le plan local :

Chacun sait qu'à l'encontre de mes concurrents des partis de l'opposition qui promettent monts et merveilles, je ne fais jamais que la promesse de mettre ma bonne volonté et mon aide au service de chacun, au service des collectivités locales et des diverses sociétés.

Chacun sait que j'essaie de rendre service sans tenir compte de l'opinion de celui qui sollicite, du moment que la cause est juste.

J'applique en cela le principe de la Vᵉ République qui est ouverte à toutes les bonnes volontés, qui veut unir et regrouper tous ceux qui veulent œuvrer pour le progrès et la prospérité de la France.

Périodiquement, je fais des permanences dans toutes les communes.

Je me consacre au développement de la région.

Après l'installation de Couvracier et de Cotariel à Chauny, une usine à Urcel-Chavignon, l'usine de la Compagnie Valoisienne à Blérancourt, une champignonnière à Camelin-et-Le Fresne employant plus de 50 personnes, l'extension Petit-Jean à Pouilly-sur-Serre, deux industriels ont pris des options sur des terrains afin de s'installer à Tergnier-Condren.

A Chauny, il a été créé une école de mécaniciennes en confection.

Une école de formation professionnelle accélérée sera ouverte en septembre prochain.

De gros espoirs existent dans le domaine expansion car l'étude pour le développement de la haute vallée de l'Oise dans le cadre de la décentralisation de la région parisienne est en cours à la direction de l'Aménagement du Territoire. Le secteur de Chauny-Ternier-La Fère et les cantons voisins sont en plein dans la zone à développer. Certains secteurs ruraux pourront ainsi bénéficier de l'implantation de petites unités.

Les aménagements et les équipements collectifs suivront ce développement.

Electrices, Electeurs,

Choisissez entre *le Passé,* c'est-à-dire les candidats de l'opposition unis provisoirement pour les élections, habitués aux basses combinaisons politiques entraînant la ruine du pays, ou *l'Avenir,* c'est-à-dire le candidat de la Vᵉ République avec de Gaulle pour la prospérité, le progrès, l'indépendance et la paix.

Votre choix est fait,

Massivement vous voterez et ferez voter surtout sans abstention dès le premier tour, pour

A. CATALIFAUD

Député sortant
Maire de La Fère
Ingénieur T. P.
Croix de guerre 1939-1945 - Ancien combattant 1939-1945
C.V.R. - Médaille de la Résistance
Médaille d'honneur de l'Education physique et des sports

Remplaçant éventuel :

F. LE BLANC

Commerçant
Adjoint au maire de Chauny
Délégué consulaire Chambre de commerce
C.V.R. - Ancien combattant 1939-1945
Médaille des engagés volontaires

2ᵉ CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Je remercie très sincèrement les 21.326 électrices et électeurs qui, dimanche dernier, m'ont témoigné leur confiance.

Les résultats locaux et nationaux prouvent que les Français veulent que l'effort de ces dernières années soit poursuivi et que l'œuvre de la Vᵉ République ne soit pas détruite.

Ils veulent maintenir définitivement la stabilité politique et économique indispensable au progrès social.

Ils veulent avec, et pour les jeunes, établir un avenir irréversible.

Ils savent que, seule, la majorité sortante peut assurer cet avenir.

Le choix est simple :

— Barrer la route au communisme, le régime communiste ne pouvant entraîner que la ruine de la France et de notre région,

— ou voter Vᵉ République, voter efficacité, voter pour l'avenir et l'expansion de nos 6 cantons et de la France.

Vous voterez donc tous, dimanche prochain, et ferez voter, sans abstention pour CATALIFAUD.

Votez stabilité, votez efficacité, votez

A. CATALIFAUD

Député sortant
Maire de La Fère
Ingénieur T. P.
Croix de guerre 1939-1945 - Ancien combattant 1939-1945
C.V.R. - Médaille de la Résistance
Médaille d'honneur de l'Education physique et des sports

Remplaçant éventuel :

F. LE BLANC

Commerçant
Adjoint au maire de Chauny
Délégué consulaire Chambre de commerce
C.V.R. - Ancien combattant 1939-1945
Médaille des engagés volontaires

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Charly, Château-Thierry, Condé-en-Brie, Fère-en-Tardenois, Neuilly-Saint-Front, Oulchy-le-Château, Soissons, Vic-sur-Aisne, Villers-Cotterêts.

M. André ROSSI
élu le 12 mars 1967
(P.D.M.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Vous me connaissez depuis des années. Je vis vos problèmes et vos difficultés. Je ne me présente donc pas. Je me représente.

Membre de l'Administration préfectorale qui m'a préparé aux questions administratives et politiques, j'ai voulu mettre cette expérience au service de ma circonscription.

Cette formation m'a permis le triple rôle d'animateur de notre expansion, de conseil des municipalités et de défenseur de chacun.

D'ailleurs, élu pour la première fois en 1958 et réélu en 1962 (avec 63 % des voix) je suis à l'opposé de la mentalité de la IVe. J'appartiens au contraire à cette génération qui s'intéresse plus à réaliser, moderniser, construire, qu'aux vieilles querelles partisanes.

La preuve ? Une quinzaine de nouvelles usines grâce à mon action. Le tiers des crédits-logement de l'Aisne alors que nous sommes cinq députés. Sans compter une bonne part de subventions pour les routes, les écoles, l'eau, etc... qui ont rétabli la situation de notre région jusqu'alors oubliée.

Je ne vous apporte donc pas des promesses. Mes réalisations sont sur le terrain.

C'est aussi pour marquer cette importance des administrateurs dans le monde d'aujourd'hui que jai demandé à mon ami Jean Guerland, l'actif maire de Soissons, d'être mon suppléant.

Quant au plan national, j'y ai défendu avec ardeur cette relance économique et européenne que proposent les parlementaires qui, comme moi, se situent réellement au centre. Autrement dit une France moderne dans la stabilité politique et la marche en avant de l'économie.

Voilà l'action que, pendant huit ans, j'ai menée pour vous mais aussi avec vous, car j'avais le sentiment que votre confiance m'accompagnait, me soutenait.

Aussi bien, en remplissant mon mandat, qu'en représentant la France au Parlement Européen — où nous ne sommes que 24 députés français — j'ai toujours agi en pensant que je représentais non seulement mon pays, mais vous-mêmes.

Entre nous il n'y a donc pas qu'un lien électoral. Il y a bien autre chose.

C'est pourquoi je vous demande de voter et faire voter

André ROSSI Jean GUERLAND

Mon programme

Pour vous, avec vous, je veux :

Le respect de nos institutions, gage de stabilité.

Pas de retour au passé. Une application scrupuleuse de la Constitution. La suppression des « votes bloqués » qui empêchent les amendements. En un mot, le dialogue entre le Pouvoir et le Parlement.

L'avenir de nos communes.

Pas de regroupement. Pas de fonctionnarisation. Une réforme des impôts locaux. Une révision des taux de subvention. La possibilité d'emprunts. En un mot des communes équipées.

L'expansion de notre région.

Une quinzaine d'industries implantées par mon action. Un deuxième bond nécessaire. Donc la reprise de la décentralisation parisienne arrêtée par le gouvernement. En un mot l'aménagement du territoire.

La défense des droits de chacun.

Pour les Anciens Combattants (respect du droit à réparation, rapport constant, application du plan quadriennal). Pour les personnes âgées (retraite décente à 60 ans... projet Rossi de retraite unique). Pour les mutilés du travail (pension de réversion pour les veuves). Pour les professions libérales (retour à la libre discussion des conventions, suppression du décret du 12 mai 1960). Pour les rapatriés (application de la loi du 26 décembre 1961). Pour la Paix sociale : amnistie complète.

Une nouvelle politique économique et sociale.

Limiter un budget qui a doublé en huit ans. Limiter les dépenses de prestige hors du territoire national. Donc limiter une fiscalité qui frappe même les revenus modestes et arrête les investissements. En un mot, arrêter la récession et le chômage.

Et dans un équilibre des régions et des professions, défendre, pour les agriculteurs (le paiement intégral des prix européens, la possibilité d'autofinancement, un nouveau barème de bourses) pour les commerçants (respect de la propriété commerciale, refonte de la T.V.A.) ; pour les artisans (révision du régime fiscal) ; pour les salariés (projet Rossi de suppression des zones de salaires, indexation du S.M.I.G., plein emploi sur place). Pour les cadres (garantie d'emploi, Caisse de retraite). Pour les femmes (salaire unique en cas de travail à temps partiel). Pour les familles (crédits de logements sociaux excluant le 1er apport, indexation des allocations familiales, revalorisation des bourses). En un mot, une répartition plus équitable des fruits de l'économie.

Une politique d'indépendance qui exige l'unité de l'Europe.

Pas de véritable indépendance lorsque notre industrie passe sous contrôle étranger. Seule l'Europe unie peut faire face aux géants de ce monde, et arbitrer la paix entre les deux blocs.

Ce programme, nous le réaliserons ensemble.

Vous me connaissez.

Artisan d'une Europe unie.

Promoteur d'une politique hardie d'expansion.

Fidèle à ma parole, fidèle à mon pays, fidèle à ma région, fidèle à mes électeurs.

Le 5 mars, vous voterez tous...

André ROSSI

Député sortant

Sous-Préfet hors classe — Membre du Parlement européen

Conseiller général — Maire de Chézy-sur-Marne

Licencié en droit — Diplômé d'Etudes supérieures de droit administratif

Remplaçant éventuel :

Jean GUERLAND

Maire de Soissons

2e CIRCULAIRE

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Voici les chiffres : Rossi : 23.796 ; Lemret : 14.363 ; Tranié : 13.095 ; Hérody : 4.627.

Je veux tout d'abord exprimer mes sincères remerciements à toutes celles et à tous ceux qui, dès le premier scrutin, m'ont renouvelé leur confiance.

En me plaçant très nettement en tête pour le deuxième tour, notre circonscription a voulu marquer sa préférence pour un député qui connaisse bien vos problèmes et leur consacre toutes ses forces. Elle a voté la continuité.

— Dimanche dernier, il était naturel que vous choisissiez entre les trois candidats nationaux celui qui vous paraissait capable de battre le communisme.

De même il était normal que vous cherchiez à exprimer vos orientations personnelles.

—Mais, dimanche prochain, les choses seront plus simples. Il s'agit seulement de faire échec au candidat du parti communiste. Déjà, la ville de Château-Thierry l'a manifesté, en me plaçant devant son maire qui représente ce parti.

Au second tour, vous viendrez vous associer à ce mouvement.

Votre vote ouvrira la voie à la vraie démocratie : celle du réalisme et de l'expansion ; en un mot, du renouveau dans la continuité.

Le 12 mars, vous apporterez tous vos suffrages à :

André ROSSI

Député sortant
Sous-Préfet hors classe — Membre du Parlement européen
Conseiller général — Maire de Chézy-sur-Marne
Licencié en droit — Diplômé d'Etudes supérieures de droit administratif

Remplaçant éventuel :

Jean GUERLAND

Maire de Soissons

ALLIER

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Chevagnes, Dompierre-sur-Besbre, le Donjon, Jaligny, Lurcy-Lévy, Moulins-Est, Moulins-Ouest, Neuilly-le-Réal.

M. Marcel GUYOT

(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Vous êtes appelés le 5 mars prochain à élire votre député, pour une nouvelle législature. L'occasion vous est offerte de manifester votre opposition au pouvoir gaulliste, tout entier au service des intérêts exclusifs des grands monopoles capitalistes.

Le 25 novembre 1962, les républicains de la circonscription de Moulins ont condamné ce pouvoir et ses méfaits en votant massivement pour le candidat du Parti Communiste Français. Depuis cette grande victoire, l'union des républicains, la volonté des électrices et électeurs d'en finir avec la politique gaulliste, se sont affirmées plus complètement aux élections présidentielles de décembre 1965, sur le candidat unique des forces de gauche, en lui donnant la majorité absolue des suffrages dans la circonscription.

Nous présentons à vos suffrages :

MARCEL GUYOT
Député sortant

Candidat du Parti Communiste Français et son remplaçant éventuel :

JEAN BILLAUD
Maire de Mercy

Né le 28 août 1903 à Moulins, Marcel Guyot milite depuis plusieurs dizaines d'années dans le mouvement ouvrier, tant dans l'organisation syndicale que dans les rang du Parti Communiste Français.

Militant clandestin et combattant volontaire de la Résistance française, à la Libération il continue son activité dans les rangs de son parti. En 1946, il est élu au Conseil de la République et en 1947, conseiller municipal de Moulins.

Elu député de l'Assemblée Nationale le 25 novembre 1962, il s'est efforcé, au cours des quatre années écoulées, de faire aboutir le programme sur lequel il a été élu. Soit par ses interventions à la tribune, soit par ses nombreuses questions écrites aux ministres ou ses interventions auprès des pouvoirs publics et administrations, il a

défendu les revendications et les intérêts des travailleurs des villes et des campagnes de la circonscription et du département.

Pour connaître les besoins des populations il est resté en contact avec elles et chaque année toutes les communes ont reçu sa visite.

Avec le groupe parlementaire communiste il a mené la lutte contre le pouvoir personnel au service des monopoles capitalistes, industriels et bancaires.

En quatre ans, les députés communistes ont déposé plus de 80 propositions de lois, posé 4.700 questions écrites, 300 questions orales et fait des centaines d'interventions à la tribune.

Jean Billaud, né le 14 novembre 1926 à Chapeau dans une vieille famille de paysans travailleurs, il connaît très tôt les difficultés que rencontrent les petits paysans dans notre société. C'est pourquoi, très jeune, il donne son adhésion à notre Parti et devient rapidement un dirigeant.

Son activité, sa compétence font que les habitants de la commune de Mercy, qui reconnaissent en lui un défenseur dévoué l'élisent au Conseil municipal. Il est actuellement maire de Mercy et continue de défendre avec dévouement et désintéressement les habitants de sa commune.

Secrétaire de la section du Parti Communiste de Neuilly-le-Réal, il est aussi un artisan de l'union de tous ceux qui veulent en finir avec la politique du pouvoir gaulliste.

Naturellement, Marcel Guyot et Jean Billaud contribuèrent au succès de l'opposition républicaine aux élections présidentielles de décembre 1965, et ils sont actuellement dans la circonscription les candidats de l'opposition résolue au gaullisme. Ils se déclarent nettement en faveur de l'accord conclu le 20 décembre 1966 entre les partis de gauche. Ils militent activement pour l'unité des socialistes et des communistes, pour l'union de tous ceux qui veulent en finir avec le pouvoir personnel et aller vers une démocratie véritable.

Il n'est pas de meilleur moyen de manifester votre volonté de voir cette unité se renforcer que de voter dès le premier tour Marcel Guyot, candidat du Parti Communiste Français, et son remplaçant éventuel Jean Billaud.

Ouvriers, fonctionnaires,

La production a augmenté de 7 % en 1966 par rapport à 1965, mais le pouvoir d'achat des salariés a diminué sensiblement :

— hausse continuelle du coût de la vie, augmentation des charges de toutes sortes (impôts directs et indirects, hausse sensible des loyers, etc.) et refus d'augmenter les salaires et les traitements, pensions et retraites pour assurer la réussite du plan dit de stabilisation.

Petits commerçants et artisans,

Pas d'aide effective de l'Etat dont les subventions sont réservées aux grands monopoles ; des charges plus lourdes et des difficultés accrues dès la fin de 1967 avec la mise en place de la T.V.A. ; la multiplication des magasins à succursales multiples et les supermarchés en pleine extension (110 nouveaux supermarchés en 1966) accélèrent la disparition des petits commerçants.

Petits et moyens paysans,

Le sabotage du statut du fermage et du métayage ; l'augmentation des charges sociales et des prix des fermages ; le blocage des prix à la production, en raison des exigences du Marché commun ; le refus d'une aide substantielle pour l'amélioration des exploitations des petits et moyens paysans accentuent la disparition et l'écrasement de l'exploitation familiale.

Une politique au service du grand capital depuis 1958

De Gaulle déclarait le 27 juin 1958 : « Notre redressement économique sera obtenu si les producteurs, les fonctionnaires, les salariés concourent tous au sauvetage, au détriment des augmentations qu'ils pouvaient escompter ».

Depuis, sans changement, la politique gaulliste se continue.

Votez pour ouvrir la voie à une démocratie véritable assurant aux représentants élus un véritable pouvoir législatif et permettant la constitution d'un gouvernement fort et stable pleinement responsable devant le Parlement.

Le Parti Communiste Français est prêt à prendre sa part de responsabilité dans le gouvernement d'une France démocratique.

Il propose la réalisation du programme suivant :

— Pratiquer une politique extérieure cohérente de paix et de désarmement, basée sur la suppression de la force de frappe, le dépassement des blocs militaires, l'indépendance nationale et la coopération entre toutes les nations sans discrimination ; la lutte contre l'agression américaine au Vietnam.

— Faire une véritable politique d'expansion économique et de progrès social, s'appuyant sur la nationalisation des grandes entreprises sidérurgiques, chimiques, électroniques, automobiles, des industries d'armement, des banques d'affaires et des compagnies d'assurances et sur une planification nationale et régionale démocratiquement élaborée. Assurer immédiatement le plein emploi par l'application des 40 heures et l'abaissement de l'âge de la retraite.

— Augmenter le niveau de vie, principal stimulant du marché intérieur en revalorisant les salaires, traitements, pensions et retraites, les revenus paysans en prenant des mesures d'aide au commerce indépendant et à l'artisanat ; en réalisant une profonde réforme fiscale fixant à 500.000 AF la part du revenu non imposable et frappant progressivement les grosses fortunes ; en diminuant les taxes de consommation ; en bloquant les loyers jusqu'à la parité salaires-loyers de 1958.

— Attribuer aux œuvres de vie, aux équipements collectifs, santé, logements, sports, culture, voirie, adduction d'eau, les crédits actuellement gaspillés dans les dépenses d'armement.

— Accorder la priorité à l'éducation nationale en lui réservant le quart du budget. Procéder à la nationalisation laïque et à une réforme démocratique de l'enseignement.

— Donner ainsi toutes ses chances à la jeunesse. Le service militaire à 12 mois et le transport gratuit pour les soldats.

— Assurer la promotion sociale de la femme. Protéger la maternité. Abroger les textes réprimant la contraception.

— Anciens combattants : défendre les revendications des anciens combattants et victimes de guerre présentées par l'U.F.A.C.

Pour battre à nouveau le candidat du pouvoir M. Maridet,

Pour mettre en échec les manœuvres des autres candidats réactionnaires plus ou moins camouflés comme MM. Méplain et Cluzel qui, sous couvert d'apolitisme, sont prêts à faire la même politique antisociale au profit du grand capital. C'est ainsi que M. Cluzel, en dépit de son apolitisme de façade, présente sa candidature, comme il l'indique « pour surmonter le désarroi d'une partie de l'opinion » causé par le départ de M. Pligot. En fait, il avoue qu'il vient au secours des forces réactionnaires et gaullistes, afin d'enrayer le mouvement d'opinion qui se dessine en faveur de la gauche.

Dès le premier tour vous voterez
Pour l'union des forces de gauche et démocratiques.
Vous voterez pour Marcel GUYOT et son remplaçant Jean BILLAUD.
Candidat du parti Communiste français, élu de tous les républicains, le mieux placé pour battre le candidat du pouvoir et autres réactionnaires.

La Fédération de l'Allier du Parti Communiste Français

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

13.424 d'entre vous ont voté dimanche dernier pour notre candidat Marcel Guyot.

Vous avez ainsi apporté votre approbation et votre appui à la politique persévérante et loyale d'union des forces républicaines qui a défendue au nom du Parti Communiste Français. Vous avez également approuvé son activité parlementaire en faveur de toutes les couches laborieuses de la population.

En plaçant Marcel Guyot en tête des candidats se réclamant de la gauche, vous l'avez désigné pour être le candidat de tous les républicains, au second tour, conformément à l'accord signé le 20 décembre 1966 entre le Parti Communiste Français, la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste et le Parti Socialiste Unifié.

Nous vous remercions chaleureusement et vous appelons à tout faire pour qu'aucune voix républicaine ne manque à Marcel Guyot le 12 mars ; de même, nous appelons nos électeurs de Montluçon et de Vichy où nos candidats sont arrivés en 2e position, à voter en bloc pour les candidats de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste.

Le 12 mars 1967

Confirmez la victoire des démocrates au premier tour.

Votez pour le candidat d'Union Démocratique et Républicaine :

MARCEL GUYOT

Présenté par le Parti Communiste Français

et son suppléant éventuel :

JEAN BILLAUD

Appel de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste.

Le comité départemental de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste se félicite des résultats obtenus par ses candidats, et tout particulièrement dans les circonscriptions de Montluçon et de Vichy. Elle invite les électeurs à amplifier au second tour le succès de Jean Nègre et de Gabriel Péronnet.

En ce qui concerne les circonscriptions de Moulins et de Gannat, le comité, conformément aux accords nationaux conclus avec les formations de la gauche, retire ses deux candidats et appelle les électeurs à voter au second tour en faveur des candidats les mieux placés pour l'emporter, Marcel Guyot et Pierre Villon.

Appel du Parti Socialiste Unifié.

En conformité avec les accords passés à l'échelon national entre le P.S.U., la Fédération de la Gauche et le Parti Communiste Français, le Parti Socialiste Unifié appelle pour la circonscription de Moulins les électeurs ayant fait confiance au 1er tour à Pierre Lavau, candidat de la F.G.D.S., avec le soutien du P.S.U., à reporter au 2e tour leur vote sur le candidat de gauche le mieux placé par le suffrage universel, M. Marcel Guyot.

Electrices, Electeurs,

Que vous soyez ouvriers ou paysans, enseignants, postiers ou cheminots, retraités ou pensionnés, artisans ou commerçants, voire entrepreneurs ou petits industriels, tous vous subissez les conséquences néfastes de la politique du pouvoir personnel !

La baisse du pouvoir d'achat, une fiscalité lourde aux petits et moyens contribuables, vous frappent sans faire de différence entre ceux qui ont voté à droite ou ceux qui ont voté à gauche, entre croyants et non croyants.

Cette politique est favorable seulement aux puissances d'argent monopolistes.

Pour instaurer une vraie Démocratie, pour assurer l'expansion économique, le bien-être des travailleurs, l'avenir de la jeunesse et le renouveau du Bourbonnais, il faut soutenir les partis de la gauche qui représentent les forces du travail et toutes les victimes des monopoles.

Ainsi quel que soit votre vote du premier tour, votre intérêt véritable vous commande d'assurer, dimanche prochain, le succès de ces forces républicaines unies que Marcel Guyot a l'honneur de représenter dans cette circonscription.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Commentry, Huriel, Marcillat, Montluçon-Est, Montluçon-Ouest.

M. Jean NÈGRE

(Candidat du Parti S.F.I.O. investi par la F.G.D.S.)

élu le 12 mars 1967

(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Citoyennes, Citoyens,

En novembre 1962, vous m'avez désigné, à une énorme majorité, pour vous représenter au Parlement.

Sensible à la confiance que vous m'aviez témoignée, j'ai tout mis en œuvre pour la mériter.

Je me suis trouvé intimement associé aux problèmes qui, chaque jour, vous préoccupent, vous inquiètent, sur le plan général comme sur le plan personnel.

Il a été donné à un très grand nombre d'entre vous de solliciter mon concours, de me confier ses difficultés, ses soucis et ses peines...

Je vous ai aidés au maximum.

Négligeant les miens, négligeant mes amis, j'ai consacré tout mon temps, toutes mes forces à la défense des intérêts de ma ville et des communes de la circonscription.

Partout, je me suis employé à « servir » de mon mieux.

Je sollicite aujourd'hui le renouvellement de mon mandat.

Vous avez été largement informés tout à la fois de l'action que j'avais menée au cours des quatre ans qui viennent de s'écouler et de celle que je poursuivrai si vous êtes d'accord pour m'accorder à nouveau votre confiance.

C'est pourquoi je rappelle seulement les grandes lignes de notre programme :

Politique générale.

— Défense des libertés publiques et des droits individuels.

— Préservation des institutions républicaines.

— Retour à l'équilibre des pouvoirs (le Gouvernement doit déterminer et conduire la politique de la Nation ; le Parlement doit légiférer et contrôler le Gouvernement ; le Président de la République doit être un arbitre, et non un homme de parti).

— Indépendance et objectivité de l'information.
— Défense des collectivités locales.
— Réalisation d'économies dans le budget de l'Etat (crédits militaires et force de frappe — dépenses de prestige).

Politique économique.

— Aménagement rationnel du territoire (clef de l'expansion).
— Accroissement des investissements.
— Priorité absolue accordée à certains équipements (construction - transports - routes et chemins ruraux - téléphone - adductions d'eau - électrification des écarts).
— Politique de plein emploi.
— Organisation des circuits commerciaux.
— Recherche des conditions d'une exportation compétitive.
— Tarifs de transports préférentiels pour les régions géographiquement ou économiquement défavorisées.
— Assouplissement du crédit, notamment pour les commerçants.

Politique agricole.

— Restructuration des exploitations.
— Développement de la coopération et de l'équipement collectif.
— Modernisation de la production.
— Orientation vers des productions de qualité.
— Réorganisation des marchés et des circuits de distribution.
— Application d'une politique de prix garantis (indexation).
— Mise à parité des agriculteurs avec les autres catégories.
— Modernisation de l'habitat (prêts).
— Possibilité réelle d'accession des jeunes à la gestion des exploitations.

Politique fiscale.

— Simplification de la fiscalité.
— Relèvement de l'abattement à la base pour l'impôt sur le revenu.
— Exonération de l'impôt sur le revenu pour les petits exploitants agricoles.
— Réforme de la patente.
— Simplification de la T.V.A.
— Détaxation des produits de consommation courante (impôt indirect).
— Réforme des droits de succession au profit des héritages modestes.
— Lutte contre la fraude fiscale.

Politique sociale.

— Priorité au logement social.
— Logement des jeunes travailleurs (foyers).
— Augmentation du pouvoir d'achat.
— Suppression des abattements de zones de salaires.
— Augmentation et uniformisation des Allocations familiales.
— Défense de la Sécurité Sociale.
— Couverture sociale pour tous les Français, avec véritable conventionnement à 80 %.
— Extension et modernisation du secteur public hospitalier.
— Augmentation massive des financements destinés à la recherche, et en particulier à la lutte contre le cancer.
— Large action en faveur des vieux travailleurs et des personnes âgées (Abaissement à 60 ans de l'âge de la retraite - Egalité des traitements pour les anciens travailleurs citadins et ruraux - Remplacement des diverses allocations actuellement versées par une allocation nationale, de taux unique et de niveau décent - Indexation des rentes viagères - Création de maisons de retraite).

— Crédits pour la réadaptation des handicapés.
— Indemnisation des rapatriés pour spoliation de biens.
— Rétablissement immédiat de tous les droits des Anciens Combattants.
— Amélioration de la situation des Victimes de guerre.

Politique scolaire.

— Priorité à l'éducation nationale (précieux « investissement à terme »).
— Relèvement massif des crédits pour construction de classes, d'universités, d'instituts, de laboratoires.
— Rattrapage de l'enseignement technique à assurer à tous les niveaux.
— Développement de l'enseignement agricole.
— Démocratisation de l'enseignement.

Politique en faveur des jeunes.

— Création des conditions d'une bonne orientation professionnelle.
— Allocations aux étudiants.
— Logement des étudiants.
— Adaptation de la jeunesse au marché de l'emploi.
— Développement des équipements sportifs et de loisirs.
— Abaissement de la majorité à 18 ans.
— Réduction du service militaire à 8 mois.

Politique extérieure.

— Défense de la paix.
— Large ouverture de la France vers les autres Nations.
— Présence active dans les organisations internationales.
— Création d'une « Europe Unie », regroupant tous les Etats en une communauté de droit.
— Institution d'un Office Européen de la jeunesse.

Electrices, Electeurs,

— Si, dans son mouvement général, ce programme reçoit votre accord,
— Si vous estimez qu'au cours de la dernière législature, j'ai convenablement rempli mon mandat,
Si vous me jugez digne de continuer à assurer la défense de vos intérêts, de ceux de la circonscription, du département et du pays.

Alors, le 5 mars, vous m'apporterez le témoignage massif de votre confiance renouvelée.

Jean NÈGRE

Maire de Montluçon
Secrétaire du Conseil général de l'Allier
Secrétaire de la C.O.D.E.R. Auvergne
Vice-président de la Fédération hospitalière de France
Député sortant

Remplaçant éventuel :

Émile CHABRIDON

Maire d'Huriel
Président du Syndicat d'adduction d'eau de la rive gauche du Cher
Président du Syndicat vicinal

2e CIRCULAIRE

Citoyennes, Citoyens,

Nous remercions les 20.331 Electrices et Electeurs de la deuxième Circonscription qui, le 5 mars, nous ont placés en tête des candidats sollicitant vos suffrages.

Nous voyons, dans ce vote massif des Montluçonnais et des habitants des communes rurales, la preuve indiscutable que le programme précis que nous vous avions exposé répondait à vos préoccupations, à vos soucis et à vos vœux.

Mon suppléant et moi-même y trouvons aussi un témoignage renouvelé de confiance, dont nous apprécions exactement la valeur.

Et si c'est un peu en considération de l'effort tenace, obstiné, que j'ai personnellement déployé en permanence depuis que vous m'avez donné mission, il y a 5 ans, de vous représenter au Parlement, j'en éprouve grande fierté...

Electrices, Electeurs,

Au premier tour, chacune et chacun de vous — et c'est normal — vous êtes déterminé selon vos préférences. Au deuxième tour, *vous devez voter utile,* en pensant à votre intérêt, à celui de votre ville, à celui de la circonscription, à celui du pays et de la République.

Il vous appartient donc, le 12 mars, de faire un choix définitif.

J'ai la certitude que vous l'exprimerez clairement, nettement, pour me permettre de continuer à vous aider, à vous servir !

Jean NÈGRE
Maire de Montluçon
Secrétaire du Conseil général de l'Allier
Secrétaire de la C.O.D.E.R. Auvergne
Vice-président de la Fédération hospitalière de France
Député sortant

Remplaçant éventuel :

Émile CHABRIDON
Maire d'Huriel
Président du Syndicat d'adduction d'eau de la rive gauche du Cher
Président du Syndicat vicinal

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bourbon-l'Archambault, Cérilly, Chantelle, Ebreuil, Gannat, Hérisson, le Montet, Montmarault, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Souvigny.

M. Roger GINSBURGER dit Pierre VILLON
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Dès 1958 le Parti Communiste Français avait prévu que le pouvoir personnel signifiait le renforcement de la mainmise des monopoles industriels et bancaires sur l'Etat.

Aujourd'hui chacun peut constater que le régime gaulliste a gouverné à leur profit, au détriment des masses laborieuses.

Le bilan du pouvoir gaulliste.

Le progrès de la production (+ 60 %) et de la productivité (+ 50 %) a doublé ou triplé les profits des grandes sociétés capitalistes. Mais le pouvoir d'achat des salaires est resté stationnaire s'il n'a pas diminué. A Echassière, au Kaolin et chez Valéry à Tronçais, il y a encore des salaires de 350 F par mois. Quatre millions de salariés gagnent moins de 600 F. Bien des vieux doivent vivre avec une retraite de 5 F par jour.

La politique gouvernementale dirigée délibérément contre l'exploitation familiale, condamne le paysan travailleur à la disparition. Aussi le nombre des électeurs inscrits dans notre circonscription rurale a diminué de 4.004 en 9 ans.

Une fiscalité de plus en plus lourde écrase les ouvriers, paysans, artisans et commerçants, mais favorise les sociétés capitalistes.

Rien n'est fait pour exploiter les richesses du sous-sol de notre région ni pour installer des industries dans nos cantons. La suppression envisagée de la ligne de chemin de fer entre Commentry et Moulins aggraverait l'asphyxie économique du Bourbonnais, qui n'intéresse manifestement pas le capital monopoliste. Celui-ci supprime des entreprises à Montluçon, Commentry et Vichy, créant du chômage, conformément au 5e plan qui prévoit 600.000 chômeurs en 1970, dont 20.000 pour notre région.

Le Programme du Parti Communiste Français permettrait d'assurer :

La prospérité du Bourbonnais.

Le remplacement du pouvoir personnel par une démocratie véritable et la nationalisation des monopoles de fait et des grandes banques d'affaires permet d'établir un plan de développement, assurant l'expansion de l'économie nationale et le progrès harmonieux des différentes régions.

Cela rendrait possible la réouverture de la mine de wolfram de Montmins, l'exploitation du gisement de l'Aumance avec la construction d'une centrale thermique, et l'implantation progressive d'entreprises, filiales des industries nationalisées, dans nos petites villes.

Au lieu de subventionner la concentration de trusts, un Etat démocratique accroitrait les crédits pour des logements sociaux, pour l'équipement sanitaire, culturel, scolaire et sportif, pour l'équipement de nos campagnes (adductions d'eau, électrification, assainissement, routes et chemins) et pour le désenclavement de notre région par des autoroutes.

Le progrès social.

En arrachant l'Etat à l'emprise des monopoles et en assurant l'expansion de la production, il devient possible :

— d'augmenter les salaires, traitements et retraites et de réduire la durée du travail ;

— d'alléger la fiscalité pour les petits et moyens contribuables ;

— d'attribuer le quart du budget à l'Education nationale, de procéder à une réforme, afin d'assurer un métier à tous les jeunes et de permettre aux meilleurs, par des bourses, d'accéder à l'enseignement supérieur, sans distinction d'origine sociale ;

— de satisfaire les revendications des anciens combattants.

Le salut de la paysannerie laborieuse.

— en assurant une juste rémunération au travail paysan ;

— en aidant l'exploitation familiale, notamment par le soutien de la coopération et en lui assurant la priorité pour l'achat ou la location de terres disponibles ;

— en assurant aux ouvriers agricoles les mêmes droits et avantages sociaux qu'aux salariés de l'industrie.

La paix.

— par l'action pour arrêter l'agression américaine au Vietnam ;
— par le refus de l'arme atomique aux revanchards d'Allemagne de l'Ouest et par la reconnaissance de la République Démocratique Allemande ;
— par l'organisation de la sécurité collective européenne ;
— par l'abandon de la force de frappe et la reconversion de l'énergie atomique à des fins pacifiques ;
— par la coopération économique, culturelle et politique avec tous les pays et par le désarmement général.

La démocratie dans la stabilité.

— grâce à l'entente des partis démocratiques sur un programme commun qui aurait le soutien des masses laborieuses ;
— par la responsabilité du gouvernement devant une Assemblée rétablie dans ses droits de légiférer et de contrôler ;
— par le respect des droits de l'homme et du citoyen, de la laïcité de l'école et de l'Etat ;
— par la sauvegarde et l'extension des libertés communales, de la liberté syndicale et par un statut démocratique de la radio et de la télévision.

Pour en finir avec le régime gaulliste,

Pour empêcher son remplacement ou son replâtrage par un prétendu « centrisme » tout aussi antisocial et réactionnaire,

l'union des forces de gauche est indispensable.

Aussi le Parti Communiste Français y a travaillé avec patience et persévérance. L'accord conclu entre lui et la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste le 20 décembre dernier est une étape importante dans cette voie. Les candidats communistes l'appliqueront loyalement.

Pour consolider cette union, pour appuyer notre volonté d'aboutir à un programme commun à la Gauche et pour soutenir notre programme, pour assurer l'élection d'un sûr défenseur des travailleurs, de l'adversaire le plus résolu du pouvoir gaulliste et de la réaction,

Dès le 5 mars,

Votez pour le candidat Communiste

Pour l'union des forces de gauche et démocratiques

ROGER GINSBURGER dit : PIERRE VILLON

Ancien député de la circonscription
Membre du Comité central du Parti communiste français
Chevalier de la Légion d'Honneur - Croix de guerre
Médaille de la Résistance avec rosette

Né le 27 août 1901 à Soultz (Haut-Rhin), fils d'une vieille famille alsacienne.

Jeune architecte, il adhéra au Parti Communiste en 1932. Il abandonna sa carrière pour devenir en 1935 collaborateur du Comité Central, avec un salaire d'ouvrier, afin de servir entièrement la cause du peuple.

Arrêté le 7 octobre 1940, condamné pour son action de résistance, il s'évade en janvier 1942. Il reprend la lutte, devient secrétaire général du Front National. Membre fondateur du Conseil National de la Résistance, il fait partie de son bureau permanent

et dirige son Comité d'Action Militaire (COMAC), organe de commandement des F.F.I. Il y lutte contre l'attentisme préconisé par les représentants du général de Gaulle et contre leur tentative de saboter l'insurrection nationale par la conclusion d'une trêve à Paris.

Membre de l'Assemblée Consultative, député de l'Allier depuis 1945, il a, comme membre de la Commission de la Défense Nationale (dont il fut aussi le président), combattu pour la réduction des crédits militaires, la défense des revendications des soldats et pour que l'armée soit républicaine.

Entre 1958 et 1962, élu de notre circonscription, il fut un des dix députés communistes qui ont courageusement tenu tête aux hommes du pouvoir personnel et de la réaction, intervenant dans tous les débats. Pierre Villon, en particulier, a défendu l'intérêt national dans les débats de politique extérieure. Il a lutté pour la paix en Algérie. Il a défendu la cause des exploitations familiales contre la politique gaulliste de liquidation de 800.000 exploitants. Il est intervenu pour sauvegarder l'économie de notre département : contre les licenciements de Dunlop, contre la fermeture des mines de Montmins et de Buxières, pour les adductions d'eau, pour l'équipement hospitalier, routier et touristique de nos campagnes, etc.

Il est intervenu en faveur des agents et conducteurs de travaux publics de l'Etat, en faveur des anciens combattants, etc.

On peut faire confiance à ce militant désintéressé, éprouvé jusque devant les risques de torture et de mort, à ce grand patriote, ce partisan passionné de l'union entre communistes et socialistes.

Le suppléant de Pierre Villon, appelé le cas échéant à le remplacer, est :

ÉMILE PARNIÈRE

Maire d'Ygrande

Né le 19 octobre 1908 à Buxières-les-Mines. Petit cultivateur exploitant à Ygrande, il est bien connu comme un défenseur dévoué et actif des fermiers et métayers et des petits propriétaires.

Pendant l'occupation il a joué un rôle important dans l'organisation de la résistance à l'envahisseur.

Elu conseiller municipal par 80 % des votants, ses qualités personnelles l'ont fait devenir maire de sa commune. Il parvient à remplir ses lourdes obligations de son métier en même temps que celles de maire et de militant paysan bénévole grâce à un courage indomptable et un inlassable dévouement.

La Fédération du Parti Communiste Français.

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

16.677 d'entre vous ont voté, le 5 mars, pour notre candidat Pierre Villon.

Ils ont ainsi apporté leur approbation et leur appui à la politique persévérante et loyale d'union des forces républicaines qu'il a défendue au nom du Parti Communiste Français.

En plaçant Pierre Villon en tête de tous les candidats se réclamant de la gauche, ils l'ont désigné pour être le candidat de tous les républicains au deuxième tour, conformément à l'accord signé le 20 décembre entre le Parti Communiste Français et la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste.

Nous les remercions chaleureusement et les appelons à tout faire pour qu'aucune voix républicaine ne lui manque le 12 mars. De même que nous appelons nos électeurs

de Montluçon et de Vichy, où nos candidats sont arrivés en deuxième position, à voter en bloc pour les candidats de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste, le Comité départemental de l'Allier de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste, par sa déclaration du 6 mars, appelle ses électeurs à voter pour Pierre Villon.

Le 12 mars, pas d'abstention ! Discipline républicaine.

Votez pour Pierre VILLON

Candidat d'Union républicaine présenté par le Parti Communiste Français.

Suppléant :

Émile PARNIÈRE

Le Comité départemental de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste, dans un communiqué paru dans la presse du mardi 7 mars, déclare :

« En ce qui concerne les circonscriptions de Moulins et Gannat, le Comité, conformément aux accords nationaux conclus entre les formations de la gauche, retire ses deux candidats et appelle tous ses électeurs à voter au second tour en faveur des candidats les mieux placés pour l'emporter : Marcel Guyot et Pierre Villon. »

Electrices, Electeurs,

Que vous soyez ouvriers ou paysans, enseignants, postiers ou cheminots, retraités ou pensionnés, artisans ou commerçants, voire entrepreneurs ou petits industriels, tous vous subissez les conséquences néfastes de la politique du pouvoir personnel !

La baisse du pouvoir d'achat, une fiscalité lourde aux petits et moyens contribuables vous frappent sans faire de différence entre ceux qui ont voté à droite et ceux qui ont voté à gauche, entre croyants et non croyants.

Cette politique est favorable seulement aux puissances d'argent monopolistes. Elle lèse particulièrement notre circonscription en liquidant l'exploitation familiale et en refusant à notre région la prospérité que lui apporterait l'exploitation des gisements de l'Aumance et d'Echassières.

Pour instaurer une vraie démocratie, pour assurer l'expansion économique, le bien-être des travailleurs, l'avenir de la jeunesse et le renouveau du Bourbonnais, il faut soutenir les partis de la gauche, qui représentent les forces du travail et de toutes les victimes des monopoles.

Ainsi, quel que soit votre vote du premier tour, votre intérêt véritable vous commande d'assurer, dimanche prochain, le succès de ces forces républicaines unies, que j'ai l'honneur de représenter dans cette circonscription.

Je m'efforcerai de mériter votre confiance, comme je l'ai fait dans le passé.

Pierre VILLON

Ancien député
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de la Résistance
Croix de guerre - Médaille des évadés

La Fédération de l'Allier du Parti Communiste Français.

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Cusset, Escurolles, Lapalisse, le Mayet-de-Montagne, Varennes-sur-Allier, Vichy.

M. Gabriel PÉRONNET

(Candidat radical-socialiste présenté par la F.G.D.S.)

élu le 12 mars 1967

(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

GABRIEL PÉRONNET

Député sortant - Conseiller général
Radical-socialiste
Fédération de la gauche démocrate et socialiste

Né à Le Vernet (canton de Vichy) le 31 octobre 1919.

De souche bourbonnaise depuis toujours, sa famille est connue dans tout le département, spécialement dans l'arrondissement de Vichy.

Docteur-vétérinaire, ancien élève du collège de Cusset où il passa toute sa jeunesse, il entra ensuite à l'Ecole nationale vétérinaire de Lyon d'où il sortit, après de brillantes études, le premier de sa promotion.

Il soutint en 1943 sa thèse de doctorat avec la mention « très bien ».

Installé à Cusset, il y créa sa clientèle et y exerça sa profession jusqu'en 1962, date à laquelle il fut brillamment élu député de la criconscription de Vichy, et dut cesser d'exercer pour se consacrer entièrement à son mandat.

Elu conseiller général dès 1952. Président de l'Office public départemental d'H.L.M. Membre de nombreuses commissions et délégations du Conseil Général, dont la commission des Finances.

Député, il devint aussitôt membre de la commission des Affaires étrangères et, à ce titre, participa à d'importantes missions. Il a joui, au sein de cette grande commission, de l'estime et de la sympathie de tous ses collègues qui l'ont élu Président ou Vice-préisdent de plusieurs groupes parlementaires d'amitié avec les pays étrangers et de la Communauté.

Vice-président du groupe parlementaire du Thermalisme, travailleur acharné, il a participé à plusieurs groupes de travail dont l'intergroupe agricole et rural, l'Amicale parlementaire P.M.E., le groupe d'études du Tourisme, etc. Il a siégé à plusieurs comités directeurs d'organismes européens.

Commandant de réserve, il fut affecté en France, en Allemagne et en Algérie.

Il est titulaire de plusieurs décorations françaises et étrangères.

Electrices, Electeurs, chers compatriotes,

En novembre 1962, vous m'avez chargé de vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Je suis demeuré, depuis, en contact permanent avec vous. Vous avez été constamment les témoins et les juges de mes activités locales et départementales, nationales et internationales.

Dans toutes les charges qui m'ont été confiées, je suis resté fidèle à l'idéal que vous m'avez donné mission de défendre, en m'attachant à faire prévaloir, en toutes circonstances, les intérêts de notre région.

Respectueux des convictions de chacun, je me suis efforcé de rendre service à tous, ayant toujours eu pour règle absolue de juger l'homme à sa valeur propre et non en fonction de ce qu'il représente.

Amis — comme adversaires — vous connaissez le travail que j'ai fourni en quatre ans de mandat seulement.

J'ai fait de mon mieux pour me rendre utile. J'ai conscience d'avoir bien rempli ce premier mandat, conformément à vos vœux et à vos aspirations.

L'expérience et les connaissances que je peux mettre à votre service et à celui du Pays — après cette première législature et 15 années de mandat au Conseil Général — sont :

— celles d'un homme plein de foi dans l'avenir démocratique de la France, bien décidé à combattre le pouvoir personnel et à construire l'Europe des peuples ;

— celles d'un enfant du pays, résidant parmi vous, vivant au milieu de vous, connaissant mieux que quiconque vos difficultés, vos espoirs, ainsi que les problèmes et les besoins de chacune de nos villes, de chacune de nos communes, de chacun de nos hameaux, profondément attaché à cette terre bourbonnaise qui l'a vu naître et où reposent tous ses ancêtres, comme il est attaché à la grandeur et au rayonnement de Vichy ;

— celles d'un républicain passionnément épris de liberté, de justice et de progrès social.

Fort de la confiance que vous m'avez témoignée en 1962 à une majorité considérable, et qui, depuis, n'a cessé d'augmenter, je sollicite à nouveau vos suffrages avec pour suppléant mon ami Marcel Corre, ancien adjoint au maire de Vichy, homme réputé pour sa droiture, sa probité et son dévouement au bien public.

Tels nous étions, tous les deux en 1962, tels nous sommes aujourd'hui : même équipe, même esprit, même idéal.

Ensemble, nous avons lutté et lutterons pour la République.

Vous n'accorderez pas votre confiance à des inconnus dont vous ne savez ni d'où ils viennent ni ce qu'ils pensent et dont la campagne tapageuse, menée à coups de millions de francs, ne parvient pas à masquer leur ignorance des problèmes de notre région.

Par votre libre choix, vous désignerez dimanche prochain celui que vous considérez comme le plus capable de vous représenter et de représenter notre belle circonscription de Vichy.

Vous êtes les juges de mon action passée, garante de mon action future.

Au reste, vous me connaissez tous.

J'ai confiance dans votre verdict.

Vive Vichy et le Bourbonnais !

Vive la République !

Les grandes lignes de notre programme.

Sur le plan national.

Une société de citoyens libres :

— en combattant le pouvoir personnel : abrogation de l'article 16 ;

— en affirmant l'indépendance du mandat législatif sous le seul contrôle de la souveraineté du peuple : suppression de la procédure antidémocratique du « vote bloqué » ;

— en assurant l'indépendance de la Justice ;

— en sauvegardant les libertés : d'information (ORTF), syndicales, communales, etc.

La stabilité : non pas la stabilité autoritaire, mais la stabilité démocratique par le contrat de législature.

La priorité des priorités à l'éducation nationale et la formation de la jeunesse, dans le respect du principe de la laïcité de l'Etat avec une véritable démocratisation de l'enseignement.

La priorité aux équipements sociaux : logements, hôpitaux, écoles et Facultés, enfance inadaptée, etc., en mettant un terme aux dépenses improductives et de prestige.

La justice sociale :

Pour les travailleurs : relèvement des salaires, suppression des zones de salaire, indexation du SMIG sur le coût de la vie.

Pour les agriculteurs : la juste rémunération de leur travail par le retour à l'indexation des prix agricoles, la parité des revenus, la parité au regard des lois sociales, le développement des équipements : eau, habitat, etc.

Pour les personnes âgées : abaissement de l'âge de la retraite, augmentation des allocations vieillesse.

Pour les retraités : respect du rapport constant, intégration de l'indemnité de résidence dans le calcul des droits à pension de retraite.

Pour les femmes : respect du principe à travail égal, salaire égal ; remboursement à 100 % des congés de maternité ; aide aux veuves chefs de familles.

Pour les Artisans et Commerçants :

— maintien de la propriété commerciale et artisanale ;
— protection de la libre entreprise ;
— création d'un Conseil national de l'artisanat.

Pour les Rapatriés :

— l'indemnisation des biens laissés vacants ;
— l'amnistie pleine et entière ;
— l'assimilation des retraités français d'Afrique du Nord aux retraités métropolitains.

Pour les Anciens Combattants :

— le respect des droits acquis par la loi, la carte du combattant aux anciens d'A.F.N., le respect du rapport constant pour les victimes de guerre.

Une fiscalité juste :

— par le relèvement de l'abattement à la base pour l'impôt sur le revenu ;
— par la réforme des contributions locales : patentes, mobilières, foncières ;
— par la suppression de l'extension de la T.V.A. au détail ;
— en exerçant sur les dépenses publiques et sur le budget une surveillance effective.

La construction de l'Europe :

De l'Europe des peuples et non de l'Europe des patries, d'une Europe libre et unie.

La paix dans un monde organisé :

— par la coexistence pacifique et la sécurité collective ;
— par la présence et la participation active de la France aux Conférences internationales, notamment à la Conférence de Genève ;
— par la reconnaissance des accords nucléaires de Moscou ;
— par un règlement négocié, sous contrôle international, de la guerre au Vietnam ;
— par une action concertée en vue d'une aide internationale en direction du Tiers-Monde.

Sur le plan local.

Une politique thermale à Vichy :

— participation des élus et des responsables des syndicats aux discussions entre l'Etat et la Compagnie Fermière lors du renouvellement du bail ;
— une gestion sévère des finances locales ;

— une aide efficace à l'hôtellerie, déjà accablée de charges et impôts ;
— la création d'une Ecole Hôtelière ;
— le renouveau de la vocation thermale et médicale de Vichy par la création d'activités médicales et paramédicales nouvelles : Institut international de recherches et de diagnostic, rééducation fonctionnelle, maisons de soins pour enfants, etc.

Une politique touristique :

Pour Vichy et ses environs, comme la Montagne Bourbonnaise : colonies de vacances, villages de vacances, gîtes ruraux, résidences secondaires, terrains de camping.

Une politique économique et sociale :

Dans la région de Vichy-Cusset-Bellerive et les communes de l'arrondissement, tout mettre en œuvre pour maintenir nos industries existantes, stopper les licenciements et les fermetures d'usines, favoriser au maximum de nouvelles implantations, comme cela a pu se faire à Cusset, Bellerive, Varennes, Lapalisse, Billy et Le Mayet.

Une politique agricole :

— par le développement de l'enseignement agricole, les foyers de progrès agricoles (exemple : Le Mayet-de-Montagne), la création de centres post-scolaires agricoles ;
— par l'équipement de notre territoire : eau, chemin, téléphone, etc.

Le remplaçant éventuel de Gabriel Péronnet :

MARCEL CORRE

Ancien adjoint au maire de Vichy

Issu d'une vieille famille bourbonnaise, Marcel Corre est né à Molles le 2 juillet 1909. Il fut élève à l'Ecole Carnot à Vichy, puis du Collège Jules-Ferry. Sorti de l'Ecole Normale de Moulins, il fut nommé instituteur à Jaligny, Sanssat, Abrest, et enfin à l'Ecole Paul-Bert de Vichy, où il exerce.

Sorti avec le grade de sous-lieutenant de l'Ecole de Saint-Maixent, incorporé en 1939 au 298e R.I., il fit toute la guerre de 1939-1940 dans cette unité.

Fait prisonnier en Alsace, il connut la captivité à l'Oflag XVII A, en Autriche, durant cinq années.

Au camp, il se signala par plusieurs activités clandestines. Publication d'un journal « La Yoyette », prise de nombreux clichés dont une sélection a paru sous le titre « Défense de photographier » et a valu à son auteur le prix de l'Académie du Vernet, réalisation d'un film, « Sous le manteau », primé au Festival international de Cannes.

A la libération, il fut choisi par ses camarades comme Président de l'Association Générale des Mutilés de Guerre et Anciens Combattants. Il occupe encore ce poste et a été élu Secrétaire Général du Groupe de l'Allier de cette puissante association bourbonnaise. L'an passé, il a été élu à la tête de l'U.F.A.C. locale.

Marcel Corre a été conseiller municipal de Vichy pendant douze ans et adjoint au maire durant quatre ans.

Délégué aux œuvres sociales de la ville, il fut à l'origine de la création du Centre Aéré de la Montagne Verte qui reçoit chaque année plusieurs centaines d'enfants de Vichy, Cusset et Bellerive, de la colonie de vacances du Lavandou à Brétignolles-sur-Mer (Vendée), du restaurant populaire et du Centre Social, malheureusement encore inachevé.

Son activité continue à se manifester dans de nombreuses associations locales, soit comme président, soit comme dirigeant.

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs, mes chers amis,

A 1.000 voix près sur les 67.000 électeurs inscrits dans notre circonscription, vous m'élisiez dès le premier tour, malgré la présence de cinq candidats.

Je remercie du fond du cœur tous ceux et toutes celles qui m'ont massivement apporté, une nouvelle fois, leur confiance.

La campagne que nous avons menée, Marcel Corre et moi, dans la dignité et dans le respect de la légalité, nous a permis de développer des idées qui nous sont chères et auxquelles nous sommes l'un et l'autre profondément attachés.

Nous n'avons cessé et ne cesserons de nous élever contre le pouvoir personnel et de défendre toutes les libertés, hors desquelles il ne peut y avoir d'institutions républicaines vraies.

Nous n'avons cessé et ne cesserons de dire partout avec courage la vérité.

La lutte continue.

Dimanche, vous accomplirez votre devoir en plus grand nombre encore et ferez de notre magnifique victoire au 1er tour un véritable triomphe.

Vous affirmerez à nouveau, de manière encore plus éclatante, que vous voulez garder pour vous représenter : un enfant du pays, que vous connaissez tous, qui n'a cessé de vous défendre et de vous aider depuis qu'il est votre élu.

Je vous ai exposé dans ma première circulaire les buts que je poursuivrai.

Je continuerai à me rendre utile à tous sans parti-pris, ni préjugé.

Je fais appel à tous les Républicains, à tous les hommes et femmes de bonne volonté épris de justice et de progrès social, à tous ceux qui croient en la démocratie comme le seul régime garantissant la personne humaine, sa dignité, ses droits et ses libertés.

Vive la République !
Pour Vichy, Pour le Bourbonnais :
Pas d'abstentions !
Votez en masse pour

GABRIEL PÉRONNET
Député sortant - Conseiller général
Radical-socialiste
Fédération de la gauche démocrate et socialiste

et son suppléant :

MARCEL CORRE
Ancien adjoint au maire de Vichy

Le remplaçant éventuel de Gabriel Péronnet, Marcel Corre, ancien adjoint au maire de Vichy s'adresse aux habitants de Vichy et de sa circonscription :

Chers Amis,

Grâce à vous, nous avons remporté une magnifique victoire dimanche dernier.

Vous avez manifesté, à une majorité imposante, votre désir de voir Gabriel Péronnet continuer à nous représenter au Parlement, rendant ainsi un hommage mérité à son activité et à son dévouement.

Vous avez manifesté en même temps votre attachement à la République et à nos libertés.

La bataille continue : elle se terminera dimanche prochain par un immense succès.

Républicains ! Par l'énorme majorité que vous apporterez à Gabriel Péronnet, vous augmenterez encore son autorité et son efficacité, en même temps que vous prouverez qu'à Vichy et qu'en ce coin de notre Bourbonnais, les traditions républicaines sont respectées.

ALPES (BASSES-)

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Allos, Barcelonnette, Barrême, Digne, la Javie, le Lauzet, les Mées, Mézel, la Motte, Saint-Paul, Seyne, Sisteron, Turriers, Volonne.

M. Marcel MASSOT
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs, Chers Compatriotes,

Vous êtes appelés à élire le 5 mars prochain un Député pour la 1re Circonscription des Basses-Alpes (Barcelonnette, Digne, Sisteron).

La Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste qui constitue l'indispensable regroupement des partis républicains, m'a désigné comme candidat à ces élections.

Mon remplaçant éventuel est le Docteur Daniel Jouve, fils du Docteur Paul Jouve, ancien sénateur aujourd'hui décédé dont l'excellente réputation sur le plan politique comme sur le plan professionnel dépassait largement le cadre du Département. Son fils Daniel, installé depuis deux ans à Digne, s'est déjà imposé par sa valeur personnelle. Il s'avère le digne représentant de la génération montante qui saura prendre la relève.

Quant à moi, vous me connaissez tous.

Je suis né dans les Basses-Alpes auxquelles me rattachent toutes les fibres de mon être. Depuis 42 ans sans interruption, je suis Conseiller Général du canton de La-Motte-du-Caire. Pendant de nombreuses années, j'ai été votre représentant au Parlement. J'ai, en toutes circonstances, défendu avec acharnement les intérêts du département, des communes et de la population.

Mon programme est celui qui, devant le péril actuel, s'impose à tous les Républicains et Démocrates :

Défense des libertés publiques et individuelles.

— Suppression ou révision des articles de la Constitution de 1958 utilisés pour établir le pouvoir personnel.

— Etablissement d'un contrat de législature entre le Gouvernement, la majorité et l'Assemblée Nationale, afin que soient assurées la stabilité et la continuité des institutions.

— Equilibre des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

— Abolition des jurictions d'exception et du vote bloqué.

— Liberté de l'information et indépendance de la Radio-Télévision.

— Epanouissement des libertés des communes auxquelles doit être laissée une autonomie financière gravement compromise par le pouvoir actuel.

Politique économique et sociale.

Etude d'un plan vraiment démocratique ayant pour but de développer le bien-être de tous, de reconnaître aux Français de tout âge et de tout sexe, qu'ils soient salariés, agriculteurs, travailleurs indépendants, le respect de leurs droits.

— Droit à la culture en donnant priorité à toutes les questions qui ont trait à l'Education nationale.
— Droit à la santé par l'extension et la modernisation du secteur public hospitalier, l'amélioration de la situation des personnels hospitaliers, l'aide accrue à la recherche médicale et scientifique.
— Droit au logement par la construction accélérée de logements sociaux.
— Droit au travail par la suppression des zones de salaires, l'indexation du S.M.I.G. sur le coût de la vie et sur la croissance de la production, la garantie du plein emploi et l'instauration d'une politique préventive de reconversion.
— Droit à la solidarité nationale pour les victimes de la guerre, les rapatriés, les personnes âgées et infirmes, les handicapés (enfants et adultes).

Politique agricole.

Application d'une politique cohérente tendant à intégrer l'agriculture dans l'écomie générale pour assurer aux agriculteurs la parité des revenus. Dans ce but :

— Recherche de débouchés extérieurs pour les produits agricoles, par l'élargissement du Marché commun et le développement de l'aide au Tiers-Monde.
— Modernisation de la production, réforme de la distribution, développement de l'enseignement agricole et association de l'agriculture aux industries alimentaires.
— Développement de la coopération et de l'équipement.

Politique étrangère.

Construction de la paix par les voies de l'arbitrage international, du désarmement, de l'organisation de la sécurité collective ; dans ce but :

— Renonciation à la force de frappe atomique.
— Reconversion à des fins pacifiques de l'industrie atomique d'armement.
— Campagne en faveur d'un désarmement général, simultané et contrôlé.
— Maintien de la France dans l'Alliance Atlantique en même temps que seront encouragées toutes les possibilités de coexistence pacifique entre l'Est et l'Ouest.
— Construction de l'Europe des Peuples avec un gouvernement supra-national.
— En faveur du Tiers-Monde, organisation d'une aide efficace *organisée internationalement.*

Sur le plan local.

— Achèvement de l'aménagement hydro-électrique de la Durance et du Verdon.
— Développement de l'irrigation, base de la prospérité de nos vallées.
— Mise sur pied d'une véritable économie montagnarde encourageant d'une part l'élevage, l'extension de la forêt, son exploitation rationnelle, la création de parcs naturels ; d'autre part le développement du tourisme et des sports d'hiver.
— Poursuite de la politique efficace du Conseil Général dans le sens de :
— L'amélioration du réseau routier départemental et vicinal, du réseau téléphonique, des conditions de réception de la radio et de la télévision.
— L'aide accrue aux communes pour la réalisation de leurs programmes d'adduction d'eau, d'électrification, de constructions d'écoles, de stades, de piscines.
— L'aide accrue aux particuliers pour l'amélioration de l'habitat et la construction de logements.
— L'encouragement à la création de villages retraites, villages d'enfants, colonies de vacances, institutions sanitaires.

— Le renouvellement des efforts pour obtenir l'abandon du projet d'installation de base de lancement de missiles dans le Sud-Est du Département.

L'œuvre à accomplir est immense, mais nous parviendrons à la réaliser dans une France libre où toutes les forces républicaines et démocratiques débarassées de la lourde emprise du pouvoir personnel seront tendues vers un idéal de paix et de progrès.

Vivent les Basses-Alpes !
Vive la République !
Vive la France !

Marcel MASSOT

Remplaçant éventuel :

Docteur Daniel JOUVE

2ᵉ *CIRCULAIRE*

Electrices, Electeurs, Chers Compatriotes,

Merci de tout cœur aux électrices et électeurs bas-alpins dont la confiance nous a placés dimanche nettement en tête du scrutin dans la 1re circonscription.

Ainsi désignés par le suffrage populaire *à une majorité largement accrue,* nous serons au deuxième tour du 12 mars *les candidats de tous les Républicains.*

Nous nous engageons à nous opposer toujours au pouvoir personnel et à contribuer à rétablir dans ce pays un régime vraiment démocratique.

Nous nous engageons à promouvoir la réalisation du programme de paix, de liberté et d'expansion que nous avons proposé dès le premier tour *et que vous avez approuvé.*

En votant pour

Marcel MASSOT

Et le

Docteur Daniel JOUVE

Vous voterez dans l'intérêt :

Des Basses-Alpes,
De la Démocratie,
Et de la République.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Annot, Banon, Castellane, Colmars, Entrevaux, Forcalquier, Manosque, Moustiers-Sainte-Marie, Noyers-sur-Jabron, Peyruis, Reillane, Riez, Saint-André-les-Alpes, Saint-Etienne-les-Orgues, Senez, Valensole.

M. Claude DELORME

(Candidat de la F.G.D.S.)

élu le 12 mars 1967

(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs, Chers Compatriotes,

Vous êtes appelés à élire, le 5 mars prochain, un Député pour la 2e Circonscription des Basses-Alpes (Castellane, Forcalquier, Manosque).

La Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste, qui constitue l'indispensable regroupement des partis républicains, m'a désigné comme candidat à ces élections.

Mon remplaçant éventuel est M. Lucien Veyan, agriculteur-éleveur, maire de Quinson, Président ou animateur de plusieurs groupements et syndicats agricoles. Sa compétence et son dévouement l'ont fait déléguer à la C.O.D.E.R. où il défend les intérêts de l'agriculture bas-alpine.

Quant à moi, vous me connaissez tous. De parents bas-alpins, ayant partagé depuis mon enfance vos luttes et vos espoirs, j'ai, depuis 18 ans que je suis Conseiller Général du canton de Forcalquier, travaillé et œuvré pour le développement et la prospérité de notre département.

J'ai défendu les projets d'aménagement de la Durance et du Verdon et j'ai la satisfaction aujourd'hui, placé à la présidence du Conseil général par la confiance de mes collègues depuis huit ans, de constater l'évolution et l'expansion de notre pays.

Maire de Forcalquier, je connais les besoins et je partage les soucis de mes collègues, des grandes et petites communes, et je continuerai à m'efforcer de faciliter leur existence.

Mon programme est celui qui, devant le péril actuel, s'impose à tous les Républicains et Démocrates :

Défense des libertés publiques et individuelles.

— Suppression ou révision des articles de la Constitution de 1958 utilisés pour établir le pouvoir personnel.

— Etablissement d'un contrat de législature entre le Gouvernement, la majorité et l'Assemblée Nationale, afin que soient assurées la stabilité et la continuité des institutions.

— Equilibre des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

— Abolition des juririctions d'exception et du vote bloqué.

— Liberté de l'information et indépendance de la Radio-Télévision.

— Epanouissement des libertés des communes auxquelles doit être laissée une autonomie financière gravement compromise par le pouvoir actuel.

Politique économique et sociale.

Etude d'un plan vraiment démocratique ayant pour but de développer le bien-être de tous, de reconnaître aux Français de tout âge et de tout sexe, qu'ils soient salariés, agriculteurs, travailleurs indépendants, le respect de leurs droits.

— Droit à la culture en donnant priorité à toutes les questions qui ont trait à l'Education nationale.

— Droit à la santé par l'extension et la modernisation du secteur public hospitalier, l'amélioration de la situation des personnels hospitaliers, l'aide accrue à la recherche médicale et scientifique.

— Droit au logement par la construction accélérée de logements sociaux.

— Droit au travail par la suppression des zones de salaires, l'indexation du S.M.I.G. sur le coût de la vie et sur la croissance de la production, la garantie du plein emploi et l'instauration d'une politique préventive de reconversion.

— Droit à la solidarité nationale pour les victimes de la guerre, les rapatriés, les personnes âgées et infirmes, les handicapés (enfants et adultes).

Politique agricole.

Application d'une politique cohérente tendant à intégrer l'agriculture dans l'écomie générale pour assurer aux agriculteurs la parité des revenus. Dans ce but :

— Recherche de débouchés extérieurs pour les produits agricoles, par l'élargissement du Marché commun et le développement de l'aide au Tiers-Monde.

— Modernisation de la production, réforme de la distribution, développement de l'enseignement agricole et association de l'agriculture aux industries alimentaires.

— Développement de la coopération et de l'équipement.

Politique étrangère.

Construction de la paix par les voies de l'arbitrage international, du désarmement, de l'organisation de la sécurité collective ; dans ce but :

— Renonciation à la force de frappe atomique.

— Reconversion à des fins pacifiques de l'industrie atomique d'armement.

— Campagne en faveur d'un désarmement général, simultané et contrôlé.

— Maintien de la France dans l'Alliance Atlantique en même temps que seront encouragées toutes les possibilités de coexistence pacifique entre l'Est et l'Ouest.

— Construction de l'Europe des Peuples avec un gouvernement supra-national.

— En faveur du Tiers-Monde, organisation d'une aide efficace *organisée internationalement.*

Sur le plan local.

— Achèvement de l'aménagement hydro-électrique de la Durance et du Verdon.

— Développement de l'irrigation, base de la prospérité de nos vallées.

— Mise sur pied d'une véritable économie montagnarde encourageant d'une part l'élevage, l'extension de la forêt, son exploitation rationnelle, la création de parcs naturels ; d'autre part le développement du tourisme et des sports d'hiver.

— Poursuite de la politique efficace du Conseil Général dans le sens de :

— L'amélioration du réseau routier départemental et vicinal, du réseau téléphonique, des conditions de réception de la radio et de la télévision.

— L'aide accrue aux communes pour la réalisation de leurs programmes d'adduction d'eau, d'électrification, de constructions d'écoles, de stades, de piscines.

— L'aide accrue aux particuliers pour l'amélioration de l'habitat et la construction de logements.

— L'encouragement à la création de villages retraites, villages d'enfants, colonies de vacances, institutions sanitaires.

— Le renouvellement des efforts pour obtenir l'abandon du projet d'installation de base de lancement de missiles dans le Sud-Est du Département.

L'œuvre à accomplir est immense, mais nous parviendrons à la réaliser dans une France libre où toutes les forces républicaines et démocratiques débarassées de la lourde emprise du pouvoir personnel seront tendues vers un idéal de paix et de progrès.

Vivent les Basses-Alpes !
Vive la République !
Vive la France !

CLAUDE DELORME

Remplaçant éventuel :

LUCIEN VEYAN

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs, Chers Compatriotes,

Merci de tout cœur aux électrices et électeurs bas-alpins dont la confiance nous a placés dimanche nettement en tête du scrutin dans la 2e circonscription.

Ainsi désignés par le suffrage populaire *à une majorité largement accrue*, nous serons au deuxième tour du 12 mars *les candidats de tous les Républicains.*

Nous nous engageons à nous opposer toujours au pouvoir personnel et à contribuer à rétablir dans ce pays un régime vraiment démocratique.

Nous nous engageons à promouvoir la réalisation du programme de paix, de liberté et d'expansion que nous avons proposé dès le premier tour *et que vous avez approuvé.*

En votant pour :

CLAUDE DELORME

Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire
Croix de guerre avec palme - Médaille de la Résistance
Médaille d'or de l'Education physique
Avocat au Barreau
Député sortant
Président du Conseil général des Basses-Alpes

Et

LUCIEN VEYAN

Agriculteur
Maire de Quinson

Vous voterez dans l'intérêt :

Des Basses-Alpes,
De la Démocratie,
Et de la République.

ALPES (HAUTES-)

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Aspres-sur-Buëch, Barcillonnette, la Bâtie-Neuve, Chorges, Gap, Laragne-Montéglin, Orpierre, Ribiers, Rosans, Saint-Etienne-en-Dévoluy, Serres, Tallard, Veynes.

M. Émile DIDIER
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Dans le scrutin du 5 mars prochain, dont l'importance pour la survie de la République et un avenir orienté vers la démocratie économique n'est plus à démontrer, ma candidature a, dès l'abord, une signification nouvelle : ce n'est pas un homme, un notable à l'ancienne mode qui se présente à vos suffrages, mais le candidat investi, dans les assises régulières, par les Partis et Mouvements constituant la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste. Devenu le symbole d'une union des Républicains, c'est à ce titre que le P.S.U. a décidé à son tour de m'apporter son appui.

Je ne crois pas qu'il soit utile de me présenter à vous, puisque je suis au service des collectivités locales et des affaires publiques depuis de longues années ; j'ai été élu en effet Conseiller général du canton de Barcillonnette le 30 septembre 1945 et maire de Gap le 19 octobre 1947.

Il m'est agréable d'avoir à mes côtés, pour cette consultation électorale, un homme qui sert le bien public depuis longtemps aussi ; mon ami Roger Disdier n'est-il pas maire de la commune de Chabestan depuis la Libération. Président du syndicat d'électrification de la vallée du Buëch. Président des syndicats intercommunaux d'arrosage par aspersion et adduction d'eau.

Nous pensons donc connaître suffisamment les nombreux et importants problèmes que posent l'expansion de nos villes et la vie de nos petites communes, car nous avons pu, face aux soucis de chacun et dans la mesure de nos possibilités respectives, améliorer vos conditions de vie et de travail.

Mais nous estimons utile d'attirer votre attention sur l'importance de la consultation électorale du 5 mars prochain qui, venant après le scrutin de ballottage du 19 décembre 1965 des élections présidentielles, doit confirmer le mouvement qui s'est amorcé en vue de confier notre destinée à une nouvelle majorité et d'assurer la stabilité dans une démocratie authentique.

La Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste donnant l'exemple de l'union et de la simplification de la vie politique propose au peuple de France, et à la population haut-alpine, un programme réalisable dans les cinq années de la prochaine législature.

C'est en effet par la participation de tous à l'œuvre que nous assumerons nos responsabilités d'hommes libres, égaux et solidaires et que nous instaurerons la République des citoyens.

Une Société de citoyens libres.

A la volonté d'un seul, nous opposons la volonté de tous qui doit s'exprimer dans une société de liberté, en particulier :

— Un contrat entre la majorité de l'Assemblée et le Gouvernement pour la durée de la législature, avec retour devant les électeurs en cas de crise ministérielle ;

— La liberté de l'information et l'indépendance de la Radio-Télévision à l'égard de tous les pouvoirs ;

— Le rétablissement de l'autorité des élus face aux Commissions désignées et irresponsables ainsi que celui des franchises des communes dont on augmente les charges et diminue les ressources pour assurer leur dépendance à l'égard du pouvoir.

Une économie de progrès.

Une nation moderne doit avoir la volonté de développer le bien-être de tous, de répartir équitablement les résultats de la production, de reconnaître aux salariés, aux agriculteurs et aux intellectuels les droits qui sont les leurs et de respecter la priorité pour les besoins essentiels : l'enseignement, le logement, la santé.

Le reclassement équitable du département des Hautes-Alpes qui dans l'état actuel des choses est injustement condamné au sous-développement, à la dépopulation, condamné aux maigres crédits d'équipement régional du V[e] Plan, écarté de l'industrialisation.

Une économie dynamique exige et permet des finances saines. Celles-ci sont inséparables de la justice fiscale. Nous proposons en particulier des mesures propres à sauvegarder le petit commerce, l'exploitation familiale agricole, l'artisanat et les salariés.

Une agriculture moderne.

L'agriculture est un élément fondamental de la vie d'un pays. Sa transformation sous l'effet des besoins et des techniques est d'une réalité pressante. Une politique cohérente doit intégrer l'agriculture dans l'économie générale pour assurer aux agriculteurs la parité des revenus.

Les fondements de la justice sociale.

L'augmentation de la production et les progrès de la technique devraient toujours entraîner un relèvement continu du niveau de vie.

Une véritable démocratie ne peut se contenter d'affirmer des droits politiques.

Le droit au travail exige le relèvement des salaires, traitements et retraites, la création d'emplois pour nos jeunes.

Le droit au logement exige la construction d'un plus grand nombre de logements sociaux (H.L.M.).

Le droit à la santé qui exige l'extension et la modernisation du secteur hospitalier (enfants inadaptés, convalescents et personnes âgées).

Le droit à la solidarité nationale exige :

— pour les handicapés et les pensionnés, l'accroissement des crédits de la réadaptation, des pensions et de soins.

— pour les victimes de la guerre et les anciens combattants, le respect du rapport constant ;

— pour les rapatriés d'Afrique du Nord, l'indemnisation de tout ce qu'ils ont perdu, et la réparation du préjudice moral.

— pour les personnes âgées, l'abaissement de l'âge de la retraite et le relèvement des crédits du Fonds National de Solidarité ;

— pour les familles, l'augmentation et l'unification des allocations familiales.

La promotion de la femme.

La dignité de la femme sera reconnue pour assurer sa promotion personnelle. Ce qui suppose :

— L'abrogation des textes qui interdisent le contrôle des naissances et qui s'opposent à la maternité heureuse et volontaire.

— A travail égal, salaire égal.

— Le développement des équipements sociaux, notamment les crèches, les centres de protections maternelle et infantile, les écoles maternelles et les colonies de vacances.

La priorité des priorités à l'Education nationale.

Pour donner à la jeunesse l'égalité des chances dans la vie et lui apporter le droit à un avenir heureux, il est indispensable de moderniser et de démocratiser l'enseignement, de développer la recherche scientifique et de promouvoir une politique de la jeunesse et des loisirs.

La paix dans un monde organisé.

L'arme atomique peut détruire l'Humanité. Les plus grands savants et les plus hautes autorités spirituelles ont lancé à cet égard des avertissements solennels. Le devoir de tous est d'agir pour le règlement pacifique des conflits par la création d'un système d'arbitrage international transposant au niveau des nations les règles régissant les relations entre les citoyens d'un même pays.

Electrices, Electeurs des Hautes-Alpes !

La Fédération vous propose ainsi un véritable contrat dont l'application dépend d'abord de vous, de votre volonté de participer directement aux affaires de notre pays, de votre désir d'assurer l'union des forces de gauche et de progrès sur des bases réalistes.

Maire du chef-lieu, où je préside à une large union républicaine, je n'ai pas voulu m'incliner devant la condamnation de technocrates irresponsables. Vous connaissez notre gestion uniquement orientée vers des investissements utiles et vers *une industrialisation qui est devenue une réalité.*

La présence à mes côtés de Roger Disdier, maire rural, dont tout le monde connaît le dévouement inlassable aux causes de notre paysannerie et l'activité efficace dans ses différents organismes est significative aussi. Il faut que cesse l'exode de nos jeunes ruraux et l'endettement qui s'aggrave et écrase les exploitations haut-alpines. Maire rural qui venez de faire voter le budget primitif de votre commune, producteur, éleveur, commerçant qui avez fait vos comptes vous ne nous contredirez pas. Il s'agit donc de renverser une politique qui s'avère déjà désastreuse. Assez d'options financières ruineuses, de gaspillage dans les secteurs improductifs ou de prestige : *De l'argent pour l'emploi, l'école et la maison.*

En vous prononçant massivement pour le programme de la Fédération, vous vous prononcerez pour la démocratie au service de l'homme, l'expansion au service de la justice et l'Europe au service de la paix.

En vous prononçant massivement pour Emile Didier et Roger Disdier qui n'émargent qu'au fonds de l'honnêteté dans l'exercice de leur mandat, vous voterez pour des hommes que vous connaissez bien et qui connaissent bien tous vos problèmes. Ils

n'ont pas l'intention d'étourdir l'électeur, mais veulent l'informer. Ils font confiance à sa lucidité, à son bon sens haut-alpin, à son amour de la République et de nos Alpes.

Dès le 1er tour, Votez

ÉMILE DIDIER
Maire de Gap - Conseiller général

Remplaçant éventuel :

ROGER DISDIER
Agriculteur - Maire de Chabestan

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Je remercie sincèrement les 5.709 électrices et électeurs de la 1re circonscription qui par leur vote, dimanche dernier, m'ont témoigné leur confiance, me permettant ainsi d'aborder fermement le 2e tour de scrutin contre le candidat de la Ve République.

Déjà mandataire après le premier tour de 11.600 voix, je n'ai d'autre ambition que de voir réunies autour de mon nom, dimanche prochain, l'ensemble des voix républicaines et démocrates.

Vous connaissez mon programme : c'est celui que j'ai déjà défini dans ma précédente circulaire et au cours des réunions publiques que j'ai tenues dans toutes les communes de la circonscription.

Je rappelerais simplement mon attachement :

— à une politique des réalités et de moyens ;
— à l'amélioration des conditions de vie des salariés, des fonctionnaires, des intellectuels et des étudiants ;
— à la défense des intérêts des commerçants, des artisans et des entreprises ;
— à l'amélioration du sort des vieilles et vieux travailleurs ;
— à une politique de sauvegarde et de structure de l'agriculture ;
— au respect du rapport constant pour les anciens combattants et victimes de la guerre ;
— à l'indemnisation totale des rapatriés d'Afrique du Nord et à l'amnistie ;
— au rétablissement de la démocratie ;
— à la construction de l'Europe et à l'affermissement de la paix.

Plus précisément :

En ce qui concerne la commune de Gap, 20 années d'administration municipale ont permis de faire de cette ville une des cités les plus agréables et les plus vivantes de tout le Sud-Est. Les gapençaises et les gapençais m'en ont porté témoignage en me renouvelant une confiance accrue à chaque consultation électorale. Contrairement à ce que prétendent certains, le mandat de député ne nuira jamais à mes activités de maire ; bien au contraire, il facilitera ma tâche et mon action auprès des pouvoirs publics.

Mais j'estime que Gap doit se préoccuper de sa région, car sa prospérité et son avenir sont intimement liés à ceux du département. C'est pourquoi il faut que cessent les querelles de clocher et que s'instaure une politique commune qui tienne compte des besoins et des possibilités de chaque canton. Il faut surtout que l'Etat nous donne les moyens de freiner le fléau que constitue l'exode des populations rurales, en particulier en « sortant » le département de la zone III qui interdit l'im-

plantation de toute industrie nouvelle dans les Hautes-Alpes. Dans cet ordre d'idées, il est bon d'indiquer que le projet d'installation d'un centre nucléaire entre Gap et Tallard n'est qu'un « bluff » électoral dont il ne sera même plus question la semaine prochaine.

Il faut maintenant regarder l'avenir avec sagesse et espoir. Il faut qu'ensemble nous puissions travailler, en toute loyauté et en toute honnêteté, avec le concours de tous, à la prospérité de toutes les communes, sans exception, de la circonscription de Gap.

Aussi vous voterez en masse, dimanche 12 mars pour

ÉMILE DIDIER et ROGER DISDIER

Candidats de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste

---

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Aiguilles, l'Argentière-la-Bessée, Briançon, Embrun, la Grave, Guillestre, le Monêtier-les-Bains, Orcières, Saint-Bonnet, Saint-Firmin, Savines.

M. Paul DIJOUD

(Candidat Ve République)

élu le 12 mars 1967

(R.I.)

1re CIRCULAIRE

Chers compatriotes,

Nous sommes candidats aux élections législatives parce que nous sommes des vôtres, parce que ce département est notre pays et parce que nous n'acceptons pas de le voir rester en dehors du progrès général de la Nation.

Nous ne ferons pas de promesses pendant la campagne électorale car vous avez été trop souvent déçus. Nous prenons seulement l'engagement de faire tout ce que nous pourrons pour vous aider à construire un avenir un peu meilleur.

Nous sommes convaincus que nous pourrons développer nos équipements touristiques d'été et d'hiver et créer ainsi des emplois pour ceux qui souhaiteraient quitter l'agriculture sans quitter leur vallée. Il faudra, pour cela, attirer des capitaux privés et obtenir une aide accrue de l'Etat.

Nous pensons que l'amélioration de la situation des agriculteurs nécessite une transformation de nos exploitations pour les adapter au progrès et aux exigences des marchés. L'élevage a, chez nous, un avenir et nous le préparerons.

Pour ceux qui ne pourront pas suivre l'évolution et qui se demandent comment survivre, le Gouvernement a prévu récemment la désignation de « zones déshéritées » pour lesquelles des aides techniques et sociales particulières sont prévues. Ce sera notre première tâche après les élections.

Améliorer la condition des salariés en créant de nouveaux emplois, défendre les droits et intérêts des vieillards, des retraités et des malades qui ne peuvent plus attendre de leur travail un sort meilleur... Voilà nos soucis, voilà dans quelle direction travailler.

Mais la priorité des priorités doit être donnée à la formation profesionnelle, à l'enseignement. Les jeunes sont notre principal capital dans un département où trop souvent ils ne trouvent plus de travail.

Un député jeune et efficace, au service de toute la circonscription, qui ne promette rien mais qui travaille en équipe avec tous ceux qui croient que ce pays a un avenir : Voilà ce que nous voulons donner aux Haut-Alpins.

Si nous manquons cette chance de faire du neuf, si nous ne voulons pas nous tourner vers l'avenir, il sera bientôt trop tard.

Une fois encore, nous vous le disons, notre pays a besoin de nous. Soyez avec nous pour préparer son avenir.

Votez

PAUL DIJOUD

Républicain indépendant
Expansion économique à l'étranger
Ministère des Finances

Remplaçant éventuel :

HENRI BUISSON

Maire de Monêtier-les-Bains
Conseiller général

2e CIRCULAIRE

Chers compatriotes,

Après le premier tour des élections législatives, il est clair que les Français ont tourné le dos aux partis et aux hommes du passé. La Ve République est bien établie et notre majorité poursuivra patiemment mais fermement l'œuvre de redressement entreprise depuis 1958.

Dans notre circonscription, nous avons prouvé que nous étions la seule force politique capable de préparer l'avenir.

Demain, nous nous efforcerons d'unir tous ceux qui sont prêts à sacrifier leurs ambitions personnelles et à renoncer aux vieilles querelles pour travailler au progrès de chacune de nos vallées.

L'équipe nouvelle que nous formerons dans les Hautes-Alpes ne fera pas de promesses. On ne bâtit pas l'avenir avec des promesses. Ce qui compte c'est de travailler et de réaliser, chaque fois que c'est possible.

Après les élections, nous proposerons à tous ceux qui auront été nos adversaires de prendre part à ce que nous allons entreprendre. Les batailles politiques ne doivent pas nous faire perdre de vue les problèmes locaux et le député élu sera le député de tous.

Dans l'immédiat, pour ce deuxième tour des élections législatives, nous avons besoin de tous ceux qui gardent confiance en leur pays et qui ne veulent plus du passé. L'équipe qui travaille pour le renouveau des Hautes-Alpes a besoin de votre vote dimanche prochain.

Nous devons prouver aux Pouvoirs Publics et à tous ceux qui observent ce qui se passe, en ce moment, chez nous qu'une grande majorité des Haut-Alpins ne veut pas revenir aux méthodes et aux hommes de la IVe République.

Rappelez-vous les guerres perdues, les expéditions lointaines mal préparées. Rappelez-vous Suez, l'Indochine, la guerre d'Algérie qui ne finissait pas.

Rappelez-vous les crises ministérielles, les gouvernements impuissants et les hommes politiques trop occupés par les querelles partisanes pour se soucier des progrès de leur pays.

Nous ne voulons plus de cela. Nous voulons avoir dans les Hautes-Alpes une équipe d'animateurs courageux et compétents sans laquelle rien ne se réalisera.

A ce deuxième tour, encore une fois, votre pays a besoin de vous.

Votez pour la stabilité, la majorité et l'efficacité !

Votez

Paul DIJOUD
Républicain indépendant

Remplaçant éventuel :

Henri BUISSON
Maire de Monêtier-les-Bains
Conseiller général

ALPES-MARITIMES

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Nice-I, Nice-II, Nice-III.

M. Virgile BAREL
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Notre circonscription est essentiellement urbaine. Ce sont les quartiers ouvriers du Port, de Riquier, Saint-Roch, Bon-Voyage, avec leurs ateliers et usines, les établissements commerciaux nécessaires, le port ; C'est le Vieux-Nice populaire avec ses familles laborieuses et ses multiples boutiques ; c'est aussi une partie de Nice sur la rive droite du Paillon avec ses travailleurs, employés, fonctionnaires, artisans et petits commerçants, ses hôtels et grands magasins.

Cette composition sociale très variée place les électrices et électeurs devant les problèmes économiques et politiques que nous avons exposés durant toute la campagne électorale. Avec nos moyens, nous avons répondu ainsi à l'utilisation plus qu'abusive de l'O.R.T.F. par les gaullistes.

Le scrutin du 5 mars nous convie à un choix.

Nous pensons que la politique actuelle doit cesser. Elle est tout en faveur des riches, les impôts et taxes provoquent une hausse constante du prix de la vie, les loyers augmentent. On ne peut en dire autant des salaires, traitements et pensions ! Des centaines de demandes d'emploi (6.000 dans les Alpes-Maritimes) ne sont pas satisfaites ; les licenciements d'ouvriers et de cadres, les réductions d'horaires, se poursuivent. Les métallurgistes des Etablissements Vernier, les dockers, les commerçants et artisans, les contribuables, ne me démentiront pas.

Chacun d'entre vous constate quotidiennement cette évidence : l'écart n'a cessé de croître entre d'une part l'augmentation du revenu national, de la productivité et de la production, et d'autre part le pouvoir d'achat. A qui donc ont alors profité les richesses produites en plus grand nombre, le développement des sciences et des techniques ? Aux grands capitalistes bénéficiant de plus en plus de privileges fiscaux scandaleux.

Les dépenses militaires, la force de frappe qui fait de la France une cible, engloutissent le quart du budget que la majorité actuelle approuve automatiquement. Ce vote fait un devoir aux électeurs et électrices de se prononcer contre les gaullistes (M. Pasquini) et centristes (M.Bosio), responsables de cette politique de réaction sociale.

Ne pensez-vous pas comme nous, que pour que la France soit moderne, prospère, démocratique, il est temps que le peuple prenne en mains ses propres destinées ?

Dans cet esprit, notre programme novateur, réaliste, prévoit :

1° La nationalisation progressive des principaux monopoles industriels et des plus grandes banques d'affaires ;

2° Le remplacement du Ve Plan par un plan démocratique d'expansion économique et de progrès social ;

3° Une réforme fiscale profonde allégeant les impôts et taxes payés par les gens à revenus modestes et exigeant davantage des grandes sociétés.

Ce sont là autant de moyens qui permettraient une politique véritablement sociale :

— réforme démocratique de l'enseignement,

— satisfaction des revendications concernant l'augmentation des salaires, traitements et pensions, la réduction de la durée de la semaine de travail, l'abaissement de l'âge de la retraite, la garantie de l'emploi, la construction de logements sociaux, l'équipement sportif et hospitalier...

Nous militons ardemment pour l'amélioration de la condition féminine, pour un avenir heureux à nos jeunes, pour une existence décente assurée aux vieilles gens.

Nous sommes des partisans ardents de la paix et dans l'immédiat de la paix au Vietnam ; nous voulons le désarmement pour que les ressources qu'il permettra de récupérer aillent aux œuvres de vie.

Il faut mettre fin au pouvoir personnel, c'est pourquoi en démocrates conséquents, nous voulons et nous agissons avec succès pour l'union des forces de gauche et démocratiques. *Nous avons la conviction absolue qu'il n'y a pas de gauche véritable, ni de politique de progrès social et de paix sans les communistes.*

C'est vrai à Nice comme ailleurs.

Dans la 1re circonscription de notre ville, où j'ai l'honneur d'être candidat de mon Parti, il est possible de s'inscrire dans le grand courant national qui préfigure l'avenir. On conviendra sans hésitation que notre candidature est la seule capable de triompher du représentant local de l'U.N.R.

En sollicitant vos suffrages, dès le premier tour, croyez Madame, Mademoiselle, Monsieur, en notre dévouement aux populations de nos quartiers ; en notre détermination de contribuer à bâtir une France démocratique, prospère, indépendante, pacifique.

Virgile BAREL
Croix de guerre - Chevalier de la Légion d'Honneur
Député honoraire
Conseiller général du 3e canton de Nice

Remplaçant éventuel :

Charles CARESSA
Ouvrier du bâtiment - 36 ans
Secrétaire fédéral du P.C.F.

Votez Communiste dès le premier tour,
Pour renforcer l'union des forces de gauche dont les communistes sont les meilleurs artisans.

2e CIRCULAIRE

Aux Electrices et Electeurs de la première circonscription de Nice,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Vous voici appelés à vous prononcer pour le choix définitif de votre député. Dès le premier tour de scrutin vous m'avez accordé 18.074 suffrages. Merci de m'avoir

placé en tête des six candidats, me désignant ainsi comme le démocrate susceptible d'être élu au deuxième tour en lieu et place du député U.N.R. sortant. Me Pierre Pasquini (dont on connaît par ailleurs les ambitions municipales), qui n'a obtenu que le tiers des votants.

Nous avons marqué avec franchise et argumentation notre opposition au pouvoir personnel, et exposé nos objectifs. Vous nous avez accordé 38 % de vos suffrages, montrant ainsi votre accord avec les perspectives à ouvrir par la réalisation d'un programme de progrès social, de liberté et de paix. Nous n'avons pas cessé d'affirmer que ce programme doit être celui de tous les démocrates, qu'il ne serait pas appliqué par les seuls communistes, mais qu'il le serait par tous les vrais républicains unis.

Voici le moment propice à cette union. Elle va se concrétiser dans votre vote de dimanche prochain. Il confirmera la confiance accordée dimanche dernier après notre campagne électorale menée avec sérieux, dans le calme, la dignité, et l'explication sérieuse, sans réticence, de la politique française d'une majorité et d'un gouvernement des partis de gauche unis.

Ce n'est pas de la vanité de dire que le scrutin de dimanche dernier, s'il a été une approbation, dont nous sentons toute la valeur, de nos principes et projets, a été aussi l'affirmation de la confiance en nous, Charles Caressa et moi-même, candidats. On nous assure que cette confiance est générale. Dimanche prochain elle ne peut que grandir encore.

Nous sollicitons pour le deuxième tour les suffrages de tous les démocrates, de toutes les électrices et électeurs qui ne veulent pas qu'à la tête de l'Etat un seul homme puisse dicter les décisions concernant notre peuple, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Votre vote, s'il est conforme à notre appel, donnera un représentant démocrate authentique à la fois à notre circonscription et à notre département, qui, dimanche dernier, a accordé 114.760 suffrages aux candidats du Parti Communiste Français, de la Fédération de la Gauche et du P.S.U.

Au premier tour, on choisit selon ses préférences politiques. Au second, on se rassemble.

Le choix est simple :

— démocratie ou pouvoir autoritaire,
— progrès social ou stagnation et recul du niveau de vie.

Le 12 mars, regroupez-vous sans défaillance afin que le vote de dimanche dernier soit confirmé sans appel.

Virgile BAREL.

Pour les intérêts de Nice et de sa population,

Pour une France démocratique, prospère, pacifique et indépendante,

Votez et faites voter

VIRGILE BAREL

Remplaçant éventuel :

CHARLES CARESSA

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Nice-IV, Nice-V.

M. Jacques MÉDECIN
élu le 12 mars 1967
(P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Le 5 mars, vous prendrez une décision qui engagera l'avenir de la France.

Votre vote conditionnera votre existence, celle de votre foyer.

Si vous m'honorez de votre confiance, vous pouvez être assurés que je m'efforcerai de m'en montrer digne. Voici un résumé des principales options de mon programme.

Les institutions :

Respect pour l'essentiel de la Constitution adoptée par voie de Référendum le 28 septembre 1958.

Garantie de la stabilité gouvernementale et de l'autorité de l'Etat, sous le contrôle du Parlement.

Equilibre des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

Réformes tendant à constitutionnaliser les prérogatives du Président de la République, sous le contrôle d'une Cour Suprême.

Inscription de la Loi Electorale dans le texte constitutionnel. — Vote obligatoire.

Défense des Libertés : liberté politique, liberté syndicale, liberté de l'enseignement, liberté de la presse, liberté de conscience, liberté de croyance, libertés locales.

Décentralisation administrative réelle. — Création de la Région Côte d'Azur.

Economie :

Adaptation de l'ensemble des structures économiques à l'évolution rendue nécessaire par le progrès technique et scientifique.

Rénovation de l'agriculture et de l'industrie.

Expansion économique assurant l'augmentation du standard de vie des Français et le plein emploi.

Politique d'investissements nationaux pour parfaire l'équipement collectif.

Rétablissement de la confiance génératrice d'investissements privés et soutien de l'entreprise individuelle pour l'aider à moderniser son outillage et la rendre compétitive dans le cadre du Marché commun ; lui faciliter l'octroi de crédits bancaires et abaisser les taux d'intérêt.

Défense d'une économie libérale, moderne, contre toute intervention abusive de l'Etat, telle que les marchés nationaux.

Protection réelle de la monnaie contre les risques d'inflation.

Réforme fiscale :

Les dépenses de l'Etat doivent être alignées sur les recettes et rigoureusement contrôlées afin que cessent de coûteux gaspillages.

Politique d'économies par une réduction au strict nécessaire des charges de l'Etat, afin d'assurer l'assainissement des finances publiques.

Nécessité d'une gestion équilibrée des entreprises nationalisées.

Coup d'arrêt à l'augmentation inconsidérée des impôts, qui découragent l'initiative individuelle et freinent l'activité économique.

Relance de l'économie par un abaissement du taux d'imposition consécutif à une réduction des dépenses de prestige.

Délivrer les contribuables de l'arbitraire en simplifiant et rénovant la fiscalité.

Etude sérieuse d'un remplacement des impôts déclaratifs par des taxes spécifiques sur les produits énergétiques, solution moderne, juste, dynamique et simple.

Réforme des droits de succession, afin que l'Etat cesse d'être le principal héritier des particuliers.

Liberté du commerce et respect des petites et moyennes entreprises.

Egalité fiscale entre les secteurs de distribution.

Social :

Progrès technique mis au service de l'homme.

Perfectionnement social fondé sur l'essor économique.

Juste part aux travailleurs des fruits de l'expansion économique.

Intéressement à l'accroissement de la production par l'établissement du salaire proportionnel.

Rejet de l'amendement Vallon, qui ne recueille l'adhésion, ni du patronat, ni des salariés.

Encouragement aux conventions collectives.

Rapports sociaux dans un climat de justice et d'entente.

Défense de la stabilité de l'emploi, assurance contre le chômage.

Protection contre les accidents du travail, revalorisation des retraites-accident, amélioration de la situaion des vieux travailleurs.

Aide au rentiers, retraités et économiquement faibles les plus éprouvés par la dépréciation de la monnaie.

Augmentation substantielle des prestations familiales, avec indexation sur les salaires.

Autonomie des fonds des Allocations Familiales, permettant la distribution intégrale aux ayants droit des ressources affectées à ces fonds, selon le principe de l'échelle mobile basée sur le coût du panier de la ménagère.

Anciens Combattants et victimes de guerre :

Droit à réparation et non à assistance.

Satisfaction des vœux des grands invalides et des déportés.

Redressement de la pension des veuves, ascendants et orphelins de guerre.

Application honnête du rapport constant.

Solution rapide du contentieux anciens combattants, notamment par la reconnaissance au titre pour les anciens combattants d'Algérie.

Célébration fériée chômée du 8 mai 1945.

Construction :

Nécessité d'édifier 600.000 logements sociaux par an.

Permettre l'investissement des bénéfices commerciaux et des capitaux privés dans la construction.

Augmentation de la surface et du confort des logements sociaux.

Encouragement de l'accession à la propriété.

Standardisation et rationalisation de la construction par les techniques nouvelles palliant le manque de main-d'œuvre.

Construction de logements, spécialement dans le Secteur Alpes-Maritimes, réservés aux familles nombreuses et aux jeunes foyers (400.000 mariages par an en France).

Jeunesse :

Réforme de l'Enseignement : simplification et allégement des programmes permettant les activités culturelles et physiques à l'école.

Consruction d'écoles, lycées, collèges et facultés en nombre suffisant pour ne pas avoir à multiplier les obstacles chargés d'éliminer le surnombre.

Adaptation de l'enseignement aux techniques modernes pour le rendre nécessaire au plus grand nombre et profitable à tous.

Faire face aux besoins nés de l'augmentation de la population scolaire.

Elévation progressive de l'âge de l'obligation scolaire.

Développement de l'orientation et de la formation professionnelles par l'enseignement technique.

Poursuite de l'équipement universitaire de l'Académie de Nice.

Rapatriés :

Vote immédiat d'une amnistie pure et simple des faits ayant entraîné des condamnations politiques.

Réhabilitation automatique de tous les citoyens condamnés par les tribunaux d'exception.

Indemnisation totale des rapatriés pour les biens perdus du fait de la guerre d'Algérie.

Facilités accordées aux rapatriés les plus déshérités pour accéder aux logements sociaux.

Défense de la paix :

Construction d'une Europe unie.
Solidarité Atlantique.
Utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques.
Désarmement international strictement contrôlé.

JACQUES MÉDECIN

Conseiller général des Alpes-Maritimes
Maire de Nice

Remplaçant éventuel :

CHARLES EHRMANN

Orphelin de guerre
Agrégé de l'Université
Adjoint au maire

2e CIRCULAIRE

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Je remercie du fond du cœur ceux d'entre vous qui, dimanche dernier, m'ont assuré une très large majorité en me plaçant en tête du ballottage, avec 44 % des suffrages exprimés.

En dépit des 13.000 abstentionnistes, il s'en fallut de 3.200 voix que je sois élu au premier tour.

Les électrices et électeurs qui ont confirmé de façon éclatante la confiance qu'ils m'avaient témoignée lors des élections municipales partielles de janvier 1966, ont ainsi apporté leur adhésion au programme démocrate, social, européen et libéral que je proposais à leur choix.

La fidélité dont ont fait preuve les 23.264 électrices et électeurs qui m'ont permis de distancer très largement mes adversaires, malgré la campagne sournoise, injurieuse, diffamatoire et illégale dirigée contre moi, démontre de manière indiscutable la conviction de la population niçoise que ma seule ambition est de me dévouer, de toutes mes forces et avec ferveur, à l'avenir de notre Pays, qui se confond avec celui de notre Cité, au bien de toutes mes Concitoyennes et de tous mes Concitoyens sans distinction aucune.

En groupant massivement vos voix sur mon nom et celui de mon suppléant Charles Ehrmann dimanche prochain, vous montrerez à tous ceux qui pensaient pouvoir me barrer la route du Parlement que le travail, le dynamisme et l'honnêteté sont des vertus qui priment sur la négligence, l'absentéisme et la méconnaissance des problèmes.

Je suis certain de ne pas décevoir votre attente, tout comme je suis persuadé que vous saurez faire votre devoir de citoyens dimanche prochain 12 mars.

J'ai besoin de votre aide et de votre soutien sans faille.

Investi de la plus large confiance, je travaillerai de tout mon cœur, avec vous, pour le progrès et l'expansion de la France, pour la République et pour notre Ville.

JACQUES MÉDECIN
Conseiller général des Alpes-Maritimes
Maire de Nice

Remplaçant éventuel :

CHARLES EHRMANN
Orphelin de guerre
Agrégé de l'Université
Adjoint au maire

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Nice-VI, Guillaumes, Levens, Puget-Théniers, Roquestéron, Saint-Etienne-de-Tinée, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Villars-sur-Var.

M. Paul CLERICY
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Un candidat... jeune mais expérimenté.

Né à Nice en 1926 d'une famille originaire du terroir. Licencié en Droit, Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques.

18 ans d'expérience municipale : Conseiller municipal dès 1948, Maire de Castagniers depuis 1953. Vice-Président du Syndicat Intercommunal pour l'équipement des cantons de Levens, Contes et L'Escarène, aux côtés du Sénateur Joseph Raybaud, Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes.

6 ans d'efficacité départementale : Conseiller Général des Alpes-Maritimes depuis 1961. Rapporteur Général des Travaux Publics. Secrétaire de la Commission départementale. Membre de la Commission départementale d'Equipement, etc.

6 ans d'action régionale et nationale : Délégué du Conseil Général auprès des instances régionales et représentant les Alpes-Maritimes sur le plan national.

Spécialiste du Tourisme : Directeur du Syndicat d'Initiative de la Ville de Nice depuis 1954. Secrétaire Général des Logis des Alpes-Maritimes, Vice-Président de l'Association de Tourisme Social « Loisirs-Soleil », etc.

Une équipe nouvelle... de pensée et d'action.

Jean Touscoz, Candidat suppléant.

Né à Alger en 1935, Service militaire en Algérie (1958-1960). Lieutenant de Réserve, Croix de la Valeur Militaire, 2 citations. Docteur en Droit et diplômé de l'Institut Politique d'Alger. Premier Secrétaire de la Conférence du Stage du Barreau d'Alger en 1957. Agrégé des Facultés de Droit et des Sciences Economiques (Droit Public). Maître de Conférences agrégé de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de l'Université de Nice.

Un groupe d'études des problèmes nationaux et régionaux s'est formé et se développera autour de Paul Cléricy et Jean Touscoz, comprenant universitaires, enseignants, syndicalistes, cadres, techniciens, représentants patronaux, étudiants, ainsi que divers élus municipaux et départementaux.

Une équipe d'action et d'intervention tout au long du mandat législatif préparera les dossiers, suivra les affaires et proposera des solutions concrètes en vue de réalisations sur le plan national et régional.

Une méthode de travail.

Le Rôle du Député, sa mission est triple.

Chargé de voter la loi, son devoir est de veiller à l'équilibre des pouvoirs, à la défense des libertés, à la justice sociale, à une équitable répartition des crédits dans le cadre du budget national, etc.

Représentant une circonscription : étudie les problèmes régionaux et locaux en les situant dans un cadre national et défend les intérêts de ses concitoyens.

Porte-parole des populations, le Député est le défenseur de tous et de chacun auprès des Administrations nationales et départementales afin que ses électeurs obtiennent justice et rapide satisfaction.

La Méthode Pratique de Travail :

A l'Assemblée Nationale, Paul Cléricy adhérera au groupe parlementaire de la F.G.D.S. pour rester fidèle au programme et aux objectifs essentiels de la Fédération et respecter ainsi les engagements pris devant les Electeurs.

Dans la Circonscription, il établira un plan, dressera le bilan exact des besoins et se renseignera sur les possibilités techniques et financières.

Il tiendra au courant les Electeurs des projets étudiés, en organisant de fréquentes réunions en cours de mandat.

Contacts permanents avec les populations pour mieux connaître leurs intérêts ou leurs besoins en visitant très régulièrement tous les quartiers et toutes les communes de la circonscription.

Un programme national.

Le programme de la F.G.D.S., formation de gauche à vocation majoritaire, n'est pas un simple catalogue de promesses mais un véritable choix politique de gouvernement, reposant essentiellement sur trois idées fondamentales : Liberté, Justice et Paix.

Liberté.

C'est le refus du pouvoir personnel et la révision des articles de la Constitution qui menacent les libertés publiques (article 16 notamment).

La Constitution doit organiser un contrat de législature : le Président et la majorité de l'Assemblée sont élus ensemble, leurs mandats ont la même durée ; en cas de conflit sur un programme entre le Président et l'Assemblée, le corps électoral est appelé à se prononcer (nouvelles élections).

La liberté de l'information et, notamment, de l'O.R.T.F., l'abolition des restrictions au droit de grève et l'extension des pouvoirs financiers des communes sont le complément indispensable d'une promotion politique dont dépendent les conditions de la vie économique et sociale du pays.

Justice.

Un plan démocratiquement élaboré et effectivement appliqué doit assujettir les grands choix économiques à l'intérêt général. Les investissements publics doivent être mis au service du développement. Le plein emploi doit être assuré.

La priorité des priorités doit être accordée à l'Education nationale (crèches, écoles maternelles, enseignement professionnel, enseignement supérieur) ; le logement, l'urbanisme, la santé publique ne doivent plus être sacrifiés.

Une fiscalité plus juste et plus claire doit permettre de dégager les ressources nécessaires. L'indemnisation des rapatriés, devoir de justice et source de progrès économique, doit être assurée. La société doit reconnaître à la femme des droits égaux à ceux de l'homme ; le « planning familial » doit être reconnu.

Paix.

La France doit renoncer à son armement atomique : son indépendance et son prestige ne dépendent pas de ces armes illusoires. Elle doit contribuer efficacement à la détente entre les Nations, à l'organisation de la société internationale et au désarmement général, complet et contrôlé (signature des accords de Moscou sur l'interdiction partielle des essais nucléaires, etc.).

L'Europe doit être construite, indépendante de toute hégémonie étrangère et élargie à la Grande-Bretagne, aux pays scandinaves et à certains pays européens de l'Est.

L'aide multilatérale au Tiers-Monde est un devoir de justice ; l'opposition des nations nanties et des nations prolétaires doit être évitée par une organisation équitable du commerce international.

Une politique régionale.

Les Equipements. L'effort doit porter sur :

Réseau routier et circulation urbaine : Autoroutes, voies de contournement et voie rapide à Nice, liaisons vers les Alpes du Nord, élargissement des routes départementales, etc.

Equipement collectif des villes et communes : Eau, assainissement, électricité, voirie, postes et télécommunications, etc.

Installation sportives, centres sociaux éducatifs, maisons de jeunes, jardins, espaces verts, etc.

Constructions scolaires : écoles maternelles, crèches et garderies, collèges d'enseignement technique, universités, etc.

Protection sanitaire et sociale : Hôpitaux, hospices, maisons de retraite, enfants inadaptés, foyers de jeunes travailleurs, etc.

La fiscalité locale doit être réformée pour accroître les moyens des communes.

La Vie Economique et Sociale : Pour assurer le plein emploi et améliorer les conditions de vie, notre action sera la suivante :

Industrie : Implantation d'industries « propres », laboratoires de recherches électroniques, chimie, etc. et construction d'une véritable liaison industrie-université.

Agriculture : Modernisation et développement du marché des fleurs coupées dans le cadre du Marché commun, protection des zones maraîchères et de l'activité rurale dans l'arrière-pays.

Tourisme : Création de zones touristiques de prestige, développement du tourisme social, des stations de sports d'hiver. Etalement des vacances.

Logement et Urbanisme : Accélérer le rythme des constructions à caractère social, en augmenter la qualité et les éléments de confort, urbaniser les nouveaux ensembles dans un contexte humain et social.

Notre région possède les éléments du progrès : climat, situation géographique privilégiée, population jeune et dynamique, cadres, tradition d'accueil, vocation internationale, qui permettront de promouvoir :

Nice, Métropole Régionale et Capitale Européenne !

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Il est maintenant possible, dans la troisième circonscription des Alpes-Maritimes, de battre le député sortant.

Notre département a refusé son appui, au premier tour, aux quatres représentants du pouvoir gaulliste, témoignant ainsi de son insatisfaction devant la régression économique et sociale, résultat de la politique suivie depuis huit ans.

Dans la 3e circonscription Paul Cléricy devient le candidat de tous les Républicains et Démocrates.

Il a rallié par son intégrité politique autant que par sa fidélité aux idées tous ceux qui désirent dans votre circonscription une représentation sincère et efficace.

Formant avec Jean Touscoz une équipe jeune et qualifiée, il apporte à la 3e Circonscription son expérience de six années d'affaires départementales et de dix-huit années de problèmes communaux.

Il est le candidat que vous élirez au deuxième tour.

Un candidat... jeune mais expérimenté.

Né à Nice en 1926 d'une famille originaire du terroir. Licencié en Droit, Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques.

18 ans d'expérience municipale : Conseiller municipal dès 1948, Maire de Castagniers depuis 1953. Vice-président du Syndicat Intercommunal pour l'équipement des cantons de Levens, Contes et L'Escarène, aux côtés du Sénateur Joseph Raybaud, Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes.

6 ans d'efficacité départementale : Conseiller Général des Alpes-Maritimes depuis 1961. Rapporteur Général des Travaux Publics. Secrétaire de la Commission départementale. Membre de la Commission Départementale d'Equipement, etc.

6 ans d'action régionale et nationale : Délégué du Conseil Général auprès des instances régionales et représentant les Alpes-Maritimes sur le plan national.

Spécialiste du Tourisme : Directeur du syndicat d'initiative de la Ville de Nice depuis 1954, Secrétaire Général des Logis des Alpes-Maritimes, Vice-Président de l'Association de Tourisme Social « Loisirs-Soleil ».

Une équipe nouvelle... de pensée et d'action.

Jean Touscoz - Candidat suppléant.

Né à Alger en 1935, Service militaire en Algérie (1958-1961). Lieutenant de réserve, Croix de la Valeur Militaire, 2 citations. Docteur en Droit et diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques d'Alger. Premier Secrétaire de la Conférence du Stage du Barreau d'Alger en 1957. Agrégé des Facultés de Droit et des Sciences Economiques (Droit Public). Maître de Conférences agrégé à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de l'Université de Nice.

Un groupe d'études des problèmes nationaux et régionaux s'est formé et se développera autour de Paul Cléricy et Jean Touscoz, comprenant universitaires, enseignants, syndicalistes, cadres, techniciens, représentants patronaux, étudiants, ainsi que divers élus municipaux et départementaux.

Une équipe d'action et d'intervention tout au long du mandat législatif préparera les dossiers, suivra les affaires et proposera des solutions concrètes en vue de réalisations sur le plan national et régional.

Un programme national.

Liberté.

— Refus du pouvoir personnel ; réforme de la Constitution, révision de l'article 16.
— Stabilité des institutions par le contrat de législature.
— Liberté de l'information (O.R.T.F.).
— Libertés des collectivités locales : décentralisation, autonomie financière.
— Participation des citoyens à la gestion des affaires publiques.

Justice.

— Un plan respecté et élaboré de façon démocratique, assujettissant les grands choix économiques à l'intérêt général.
— Des investissements publics au service du développement.
— Priorité des priorités à l'Education nationale.
— Reconnaissance du droit au logement et création d'un service public de logements avec priorité aux logements sociaux.
— Droit à la santé et aux soins pour tous.
— Fiscalité plus juste allégeant les impôts des petits contribuables.
— Indemnisation des rapatriés.
— Planning familial et égalité des droits pour la femme.

Paix.

— Renonciation à l'armement atomique.
— Initiatives en faveur de l'organisation d'une sécurité collective internationale.
— Europe renforcée et élargie : Grande-Bretagne, pays scandinaves et pays de l'Est.
— Aide multilatérale au tiers-monde, organisation équitable du commerce international.

Une politique régionale.

Les Equipements.

L'effort doit porter sur :

— Réseau routier et circulation urbaine : Autoroutes, voie de contournement et voie rapide, liaisons vers les Alpes du Nord, etc.
— Equipement des villes et des communes : Eau, assainissement, électricité, voirie, P. et T., etc.
— Installations sportives, centres sociaux éducatifs, maisons de jeunes, jardins, etc

— Constructions scolaires : Ecoles maternelles, crèches, collèges d'enseignement technique, universités, etc.
— Protection sanitaire et sociale : Hôpitaux, hospices, maisons de retraite, enfance inadaptée, foyers de jeunes travailleurs, etc.

La Vie Economique et Sociale.

Assurer le plein emploi et améliorer les conditions de vie.

Industrie : Implantation d'industries « propres », constitution d'une véritable liaison industrie-université.

Agriculture : Développement du marché des fleurs coupées, protection des zones maraîchères et de l'activité rurale dans l'arrière-pays.

Tourisme : Création de zones touristiques de prestige. Tourisme social. Stations de sports d'hiver. Etalement des vacances.

Logement et Urbanisme : Constructions à caractère social, urbanisation des nouveaux ensembles dans un contexte humain.

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Beausoleil, Breil-sur-Roya, Contes, l'Escarène, Lantosque, Menton, Roquebillière, Saint-Martin-Vésubie, Sospel, Tende, Villefranche.

M. Francis PALMERO
élu le 12 mars 1967
(P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Francis Palmero,

Fils du Pays, vivant avec vous, au milieu de vous. Le plus jeune des candidats et le seul élu de la circonscription. Pupille de la Nation. Secrétaire général de Mairie. Maire de Menton. Conseiller général. Rapporteur du Budget départemental. Président du Conseil général (le plus jeune de France 1961-64) Elu triomphalement Député en 1958, à l'avènement de la Ve République. Réélu en 1962. Secrétaire de la Commission des Lois constitutionnelles, dont l'œuvre législative a été d'une exceptionnelle portée. Membre du Conseil supérieur du Tourisme. Président des Groupes d'Amitié France-Italie et France-Monaco. Dirigeant des Bureaux d'Aide sociale du Groupement de défense des personnes âgées (D.I.P.A.), de l'Union Internationale des Maires. Délégué Cantonal de l'Enseignement primaire. Représentant des Usagers auprès de l'E.D.F. Président de la Commission des Elus frontaliers. Défenseur des économiquement faibles, des anciens combattants, des retraités et rentiers viagers. Ami des rapatriés. Défenseur des contribuables.

Des Alpes à la mer :

11 cantons - 40 communes - 11 conseillers généraux - 40 maires et 84 adjoints - 450 conseillers municipaux - 62.675 électrices et électeurs - 125.000 habitants - 1 député - Une seule volonté de Progrès !

Elu par vous, il n'est que pour vous !

Une action parlementaire dynamique.

A la tribune de l'Assemblée :

1963 — pour l'Expansion économique de la Côte d'Azur : électrification de la voie ferrée, reconstruction de Nice-Coni, liaisons routières avec l'Italie, l'autoroute du littoral,
— pour la défense des finances locales contre les transferts de charge de l'Etat sur les communes en matière de voirie, écoles et aide sociale.
— pour défendre les Français travaillant ou rédisant à Monaco, inquiets de la crise (deux interventions en Janvier et Juillet),
— pour aider et promouvoir la création de plages sur la Côte d'Azur.

1964 — sur le tourisme et les stations classées,
— pour la défense de l'hôtellerie,
— pour l'étalement des vacances, l'allégement des charges fiscales, la diminution du prix de l'essence.

1965 — pour la défense des petits commerçants et contribuables menacés par la généralisation de la T.V.A. et des collectivités locales victimes de la suppression de la taxe locale.

1966 — pour les traitements et salaires des agents des Services publics communaux.

Propositions de Loi :

1963 — pour les Internés, Déportés et Résistants,
— pour limiter les accidents de la route

1964 — pour l'indemnisation des rapatriés,
— pour l'amnistie pleine et entière.

1965 — pour l'allégement de l'impôt sur le revenu.

1966 — pour les rapatriés d'Algérie.

723 interpellations.

De 1958 à 1962, avec 333 interpellations adressées au Gouvernement sur tous les sujets et publiées au « Journal Officiel », il avait été le Député le plus actif. Ce record a été battu dans la dernière législature avec 390 questions, soit au total 723.

Dans la stabilité, l'objectivité et l'indépendance.

Dans tous les secteurs : littoral, vallées ou montagne ; villes, villages ou hameaux, des résultats exceptionnels ont été obtenus.

Notre circonscription arrive en tête de l'équipement rural : 4 milliards 700 millions investis en cinq ans !

— 1833 logements sociaux, 5 milliards.
— autoroute A-53 (frontière-La Turbie), 15 milliards.
— Routes nationales et Ports maritimes (entretien et gros travaux), 1 milliard 600 millions.
— Chantiers E.D.F. dans la Vésubie, 6 milliards.

— Ecoles primaires et maternelles, 500 millions.
— Electrification S.N.C.F. (Nice-Vintimille), 200 millions.

Soit plus de 33 milliards d'anciens francs d'investissements.

Ne perdez pas votre voix, Votez au premier tour :

FRANCIS PALMERO

Remplaçant éventuel :

JEAN FOSSATI
Conseiller général des Alpes-Maritimes

Ne perdez pas votre temps !

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

En m'honorant de votre très large confiance, vous avez marqué votre volonté de primauté du terroir, d'efficacité du service public, de progrès social et de respect des institutions républicaines.

Je vous en exprime ma profonde reconnaissance et vous assure de mon dévouement. Il suffira Dimanche prochain avec la même sérénité, de confirmer ce vote aussi massivement et aussi nettement pour perpétuer les meilleurs espoirs d'avenir pour notre belle circonscription des Alpes à la mer.

FRANCIS PALMERO

Suppléant éventuel :

JEAN FOSSATI

Attention !

Contrairement à tous les principes et à toutes les traditions de moralité politique, le candidat U.N.R., arrivé seulement en troisième position, battu de quelque 7.500 voix se maintient au deuxième tour !

Favorisant le seul candidat communiste, il trompe ses électeurs qui sont des nationaux et des modérés.

Nous dénonçons cette manœuvre déloyale et appelons le corps électoral à faire justice !

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Antibes, Cannes.

M. Bernard CORNUT-GENTILLE
élu le 12 mars 1967
(Non inscrit)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Le 5 mars prochain, je vous demande, avec mon suppléant, de me renouveler le mandat de Député.

Nous n'appartenons à personne, sauf à vous.

Nous n'avons d'autre but que de vous servir, ici par notre présence et notre action locale, à Paris par des votes libres et nets.

Nos convictions sont faites de ce que nous voyons, entendons, constatons, en vous côtoyant tous les jours, dans la vie réelle que vous affrontez.

Comme vous, nous sommes pour la paix, nous voulons l'Europe fédérée, l'amitié avec tout le monde, sans agressivité, sans volte-face, sans nationalisme.

Comme vous, nous sommes pour les regroupements politiques et nous voulons contribuer à dénouer la confusion.

Comme vous, nous sommes anxieux d'une politique économique et sociale meilleure :

Ce sont toutes nos activités économiques, liées au Tourisme qui demandent son étalement, sa réorganisation nationale, des allégements fiscaux, un équipement des voies d'accès et des stationements, une clientèle au pouvoir d'achat établi ;

Ce sont beaucoup de nos entreprises qui sont proches de la fermeture des chantiers avec toutes ses conséquences néfastes ;

Ce sont tous nos Syndicats de travailleurs qui dénoncent le danger qui pèse sur l'emploi ;

C'est vous, petits commerçants et artisans, qui ressentez le plus les mesures qui restreignent votre chiffre d'affaires, diminuent votre revenu, menacent votre existence ;

C'est vous, horticulteurs, qui vous débattez avec l'urbanisme et les terrains, le fisc et les serres, l'administration et les marchés-gares ;

C'est vous, enseignants, parents, jeunes gens, qui réclamez des maîtres, des professeurs, des moniteurs, des classes, des espaces de sports, des foyers de jeunes et de culture ;

C'est vous, malades qui n'avez pas assez de lits, pas assez de personnel hospitalier pour vous soigner ;

C'est vous, personnes âgées, seules ou couples, dont la retraite est une misère ;

C'est vous, anciens combattants qui êtes maltraités et discutés dans vos droits ;

C'est vous, rapatriés, qui attendez en vain l'indemnisation promise ;

C'est vous, tous et toutes, qui vous plaignez de la vie chère et dont les augmentations de salaires ou de pension sont déjà dépassées par la hausse du coût de la vie ; contribuer à dénouer la confusion.

C'est vous qui, par milliers, assiégez les mairies pour avoir un logement parce que vous n'en trouvez pas ou que vous ne pouvez pas le payer ;

C'est vous tous qui réclamez que vos affaires locales soient prises en main avec énergie et efficacité pour sortir de l'enlisement et de la routine.

Voilà ce que vous pensez, ce que vous écrivez, ce que vous dites, vous Français de tous les jours.

A vos questions, à vos malaises, je réponds :

Il faut vivre dans l'irréel pour les ignorer, les nier ou les minimiser.

Il faut que la situation change et il faut nous y employer.

Sur le plan local, je paierai de ma personne et j'interviendrai quand et où il le faudra.

Sur le plan national, votre tranquillité, votre mieux-être, le rayonnement du Pays, dépendent d'une politique en cinq points : la Paix - la Constitution respectée - l'Expansion - l'Equipement - la Culture.

Toute autre ambition doit être écartée car elle ne peut que vous coûter cher, ne rien vous rapporter et compromettre la réalisation de vos aspirations.

C'est pour ces idées et ce programme que, mon Suppléant et moi-même, sollicitons vos suffrages.

Le Député sortant :

BERNARD CORNUT-GENTILLE

Remplaçant éventuel :

ANTONY SPAGNOU

2e *CIRCULAIRE*

Electrices, Electeurs,

Il s'en est fallu de peu que vous nous donniez d'emblée la majorité absolue et que cette élection soit terminée dès le premier tour.

Avec 11.000 voix d'avance nous avons déjà l'assurance du succès final au deuxième tour.

Confirmez donc, Dimanche prochain, votre vote en notre faveur.

Apportez nous votre appui.

BERNARD CORNUT-GENTILLE

Remplaçant éventuel :

ANTONY SPAGNOU

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Le Bar-sur-le-Loup, Cagnes-sur-Mer, le Cannet, Coursegoules, Grasse, Saint-Auban, Saint-Vallier-de-Thiey, Vence.

M. Pierre ZILLER

(Comité d'action pour la Ve République)

élu le 12 mars 1967

(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Le 19 décembre 1965, le peuple français exerçant pour la première fois le droit qu'il s'est donné de désigner le Président de la République a renouvelé le mandat du Général de Gaulle.

Il l'a fait en pleine connaissance de cause, après une campagne électorale d'une ampleur sans précédent et malgré la coalition de tous les opposants de quelque parti qu'ils fussent.

Il a, par là même, clairement signifié et ce qu'il veut et ce qu'il ne veut pas.

Le redressement effectué en huit années (1958-1966) durant le premier septennat du Général de Gaulle et la première année du second, donne les moyens de cet avenir.

Les institutions. — A des pouvoirs publics sans consistance suffisante, incarnés dans des gouvernements dépourvus des conditions nécessaires de cohésion et de durée ont été substituées des institutions stables et équilibrées, assurant l'unité dans la direction, la continuité dans l'action et la participation directe des citoyens à l'exercice du pouvoir grâce à l'adoption des décisions essentielles par le référendum et à l'élection du Chef de l'Etat au suffrage universel.

Le redressement économique et financier réalisé dès le mois de décembre 1958, confirmé et complété par la stabilisation en 1963, a mis un terme aux méfaits de cinquante années d'inflation presque ininterrompue, assuré à la France une monnaie forte, équilibré notre commerce extérieur, créé les moyens de l'expansion de l'équipement et du progrès social, rendu possible la mise en place du Marché commun, en particulier celle du Marché commun agricole.

Assurée dans ses institutions, libre de son action extérieure, en plein essor économique et dotée d'une monnaie forte, la France a commencé sa marche vers un avenir qui s'appelle : *le Progrès, l'Indépendance et la Paix.*

Pour les Français, l'avenir doit être le progrès. Le progrès c'est-à-dire la prospérité et la justice.

Prospérité. — Cela veut dire une expansion continue permettant :

— L'accession à une puissance économique qui permette l'élévation du niveau de vie de tous ;

— La possibilité pour les jeunes générations de trouver des emplois stables, bien rémunérés, correspondant aux capacités et aux goûts de chacun ;

— la réalisation des grands équipements collectifs : logements, routes et autoroutes, équipements urbains et ruraux, téléphones, aérodromes, équipements sportifs, culturels, de loisirs et de vacances.

Bref, tout ce qui fait un grand Pays moderne.

Cette œuvre difficile et qu'il est nécessaire de mener à son terme en quelques années suppose de la part de la nation un grand effort d'épargne et de travail, de la part de l'Etat une politique planifiée, cohérente, adaptée aux problèmes multiples qui sont posés, de la part des producteurs l'esprit d'initiative et le goût d'entreprendre. Un tel effort collectif exigé de tous les Français ne sera consenti que dans la justice.

Justice. — Cela veut dire d'abord : que chacun ait sa chance entière dès le départ.

La réforme de l'Education nationale, la décentralisation de l'enseignement secondaire et du premier cycle de l'enseignement supérieur, le développement de l'enseignement technique à tous les échelons et de la formation professionnelle constituent une œuvre essentielle de la Vᵉ République et qui doit être poursuivie sans relâche.

La justice, c'est ensuite la transformation du régime économique et social, assurant à tous un niveau de vie satisfaisant, s'attaquant aux inégalités de la fortune comme aux inégalités entre les régions, associant les travailleurs à la gestion économique et aux profits en capital, revalorisant le niveau de vie des agriculteurs, ouvrant à tous les chances de la promotion sociale.

La justice, c'est aussi la protection des faibles et la sécurité pour les personnes âgées.

La justice, c'est enfin, dans l'ordre humain, l'accession de tous non seulement au bien-être mais à la culture et à la liberté sociale et économique.

L'Indépendance, qu'est-ce ? Assurément pas l'isolement ni le nationalisme étroit. Un pays peut faire partie d'une alliance telle l'Alliance Atlantique et rester indépendant.

Un pays peut faire partie d'un ensemble économique, tel le Marché commun, ou politique, tel que l'Europe Unie que nous voulons, et rester indépendant.

L'indépendance n'exige pas une puissance illimitée. Des pays plus faibles que la France ont été de tout temps, ou sont indépendants. Mais elle exige un pouvoir ferme, une défense nationale autonome, une monnaie forte.

Un pouvoir ferme. — Notre pays, qui a connu l'instabilité génératrice d'incohérence et d'impuissance s'est donné des institutions à la fois efficaces et démocratiques.

Une monnaie forte, parce que sans elle, un pays dépend inévitablement de l'aide étrangère et par-là, risque de s'aliéner lui-même.

La Paix, que l'indépendance permet de sauvegarder, est la condition nécessaire de toute rénovation et de toute prospérité. Bien le plus précieux pour les peuples, la paix est aussi le plus menacé. La France, qui vient de vivre vingt-cinq années d'une guerre incessante (guerre mondiale, Indochine, Algérie) qui la voit s'allumer ici ou là et flamber dangereusement au Vietnam, entend préserver sa paix enfin conquise.

En résumé nous voulons :

Une France indépendante, pacifique, prospère et fraternelle au sein d'une Europe Unie et dans un monde réconcilié.

Pour atteindre ces objectifs, il faut :

— Un Chef d'Etat choisi par le peuple investi des responsabilités suprêmes ;
— Un Gouvernement stable et homogène ;
— Un Parlement comprenant une majorité cohérente et prête à faire taire les égoïsmes des partis ;
— Des citoyens directement associés à la gestion de leurs affaires politique, économique et sociales.

C'est ce que le peuple de France a choisi avec la Vᵉ République et qu'il a confirmé en renouvelant sa confiance au Général de Gaulle.

C'est pourquoi nous appelons tous les Français à s'unir à nous, autour du Général de Gaulle, Président de la République, pour le progrès, l'indépendance et la Paix.

Vive de Gaulle !
Vive la République !
Vive la France !

Votre candidat sera :

PIERRE ZILLER

Député sortant - Elu depuis 1958
Ancien maire de Grasse
Conseiller général des Alpes-Maritimes
Déporté de la Résistance
Chevalier de la Légion d'Honneur - Croix de guerre 1939-1945
Médaille de la Résistance

Son suppléant sera :

LOUIS NOILOU

Pilote aviateur retraité
Officier de la Légion d'Honneur
Médaille militaire - Croix de guerre 1939-1945
Médaille de la Résistance
qui, habitant Saint-Laurent-du-Var, s'occupera à nouveau, plus spécialement de la partie Est de la circonscription.

2ᵉ CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Le premier tour de scrutin a donné une nette indication, et, dans la 6ᵉ Circonscription, 43 % des électeurs, en votant pour moi, ont confirmé leur vote des élections présidentielles.

Merci aux 25.264 électrices et électeurs qui, le 5 mars, m'ont fait confiance ; je saurai m'en montrer digne comme je l'ai fait depuis plus de huit ans déjà.

C'est presque la victoire, mais le scrutin de dimanche prochain doit confirmer de façon éclatante votre volonté de barrer la route au Front Populaire et au Communisme international.

Avec de Gaulle :

Pour la Stabilité, pour la Paix et l'Indépendance !
Pour votre Sécurité et celle de vos enfants !
Pour 5 ans de Garantie !
Pour la Vᵉ République !
Votez Ziller !

Votre candidat sera :

PIERRE ZILLER

Député sortant - Elu depuis 1958
Ancien maire de Grasse
Conseiller général des Alpes-Maritimes
Déporté de la Résistance
Chevalier de la Légion d'Honneur - Croix de guerre 1939-1945
Médaille de la Résistance

Son suppléant sera :

LOUIS NOILOU

Pilote aviateur retraité
Officier de la Légion d'Honneur
Médaille militaire - Croix de guerre 1939-1945
Médaille de la Résistance

qui, habitant Saint-Laurent-du-Var, s'occupera à nouveau, plus spécialement de la partie Est de la circonscription.

ARDÈCHE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bourg-Saint-Andéol, le Cheylard, Chomérac, Privas, Rochemaure, Saint-Martin-de-Valamas, Saint-Pierreville, Vernoux, Viviers, Villeneuve-de-Berg, la Voulte-sur-Rhône.

M. Pierre CORNET
(Candidat Vᵉ République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Je suis un enfant du pays...

... De mon grand-père, maire de Vogüé, de mon père, ancien interne lauréat des hôpitaux de Lyon, médecin dévoué à des générations de familles ardéchoises, j'ai eu en héritage le respect de ces valeurs traditionnelles qui s'appellent la persévérance et le goût du travail honnêtement fait, la fidélité aux traditions de chrétienté et de patrie, le souci des problèmes humains et sociaux, le goût de la *Liberté* et de la *Tolérance.*

Je connais vos préoccupations...

Ce ne sont pas quelques parchemins, quelques peaux d'âne qui peuvent m'éloigner de vous, me retrancher de la communauté ardéchoise : ce ne sont pas les responsabilités que l'on assume naturellement quand on prend de l'âge qui me rendront inaccessible.

Tous nos concitoyennes et concitoyens se rendent compte de la complexité des problèmes les plus courants intéressant l'éducation des enfants, le logement des familles, le travail et la rémunération des salariés agricoles ou industriels, la fiscalité des artisans ou des commerçants, la modernisation de nos villes, villages et écarts (maisons de jeunes, piscines, stades, maisons de la culture, élargissement des rues, voirie, adductions d'eau, etc.), la santé publique (création et extension des hôpitaux, aide aux enfants inadaptés). Les personnes âgées (revalorisation des retraites et pensions, amélioration des conditions de logement, aides médicales, et souvent recherche de travaux adaptés aux possibilités), la situation des femmes dont les problèmes même discrètement évoqués sont souvent aigus (aides aux mères de familles nombreuses, généralisation du travail féminin à temps partiel, remise en ordre des taux de salaires féminins, extension des centres de repos familiaux, etc...).

Je suis un élu de tradition et de progrès...

Parce que j'ai constamment refusé l'esprit de système et les théories selon lesquels on prétend classer un homme comme on étiquette un produit, j'ai été parfois situé à droite... ou à gauche. Comme en simple bon sens, la main droite et la main gauche me paraissent également utiles, je me sens aussi acharné à défendre l'héritage des valeurs traditionnelles religieuses, patriotiques et familiales qu'à vouloir toutes les mesures de progrès technique et humain dont nos enfants, notre terre d'Ardèche et nous-mêmes pouvons légitimement bénéficier.

Mes administrés le savent bien et je laisse à chacun le soin de s'informer de l'action que je mène du canton à la commune, préférant les réalisations aux stériles discours partisans.

Au nom de la tradition et du progrès, à propos de la *liberté scolaire* qui a longtemps soulevé des passions, je m'adresse aux parents eux-mêmes : ils savent par expérience que l'éducation de leurs propres enfants est une très lourde tâche. Ce me semble là une raison suffisante et essentielle pour que tous, Etat et privés, participent à ce travail immense qu'est l'éducation des jeunes français.

Au nom du progrès j'ai entrepris de mieux ouvrir le département aux courants extérieurs, tout en le dotant d'équipements collectifs nouveaux ou améliorés. C'est là une de mes grandes tâches auprès de la CODER Rhône-Alpes où mon rôle d'expert me permet de faciliter l'insertion de l'Ardèche dans l'économie de cette importante région appelée à une grande destinée sur le plan de l'Europe du Marché commun.

Dans le même souci, j'entends faire mieux connaître dans notre France et à l'étranger les remarquables richesses du tourisme et du thermalisme ardéchois. Le tourisme familial, les cures, la diffusion des eaux minérales, offrent un ensemble de possibilités très insuffisamment exploitées malgré de méritoires efforts auxquels je rends volontiers hommage. Une action d'envergure européenne doit être mise au point — les conditions de réussite sont remplies... — sous réserve de notre propre volonté d'action. Pour ma part, cette volonté ne demande qu'à se manifester, sachant que le département peut faire valoir la fortune que la nature lui donne au siècle des loisirs et de la sécurité sociale généralisés au niveau de près de 200 millions d'Européens.

A cette œuvre ambitieuse, mais fort réaliste, je joindrai l'*organisation de séjours d'enfants des grandes villes* dans nos hautes et moyennes campagnes, et ce, *à longueur* d'année, selon le modèle des classes de neige qui ne peuvnet malheureusement satisfaire qu'un pourcentage réduit d'enfants de citadins pour des raisons d'ordre financier ou par insuffisance de zones qui s'y prêtent ? Cette suggestion a déjà reçu en haut lieu un accueil extrêmement encourageant. Les réalisations faites progressivement aboutiraient à garantir de nouvelles activités permanentes au profit de dizaines de milliers de visiteurs à haut niveau de consommation et de dynamisme : les jeunes.

Mais jusqu'ici, en développant certaines formes nouvelles du *tourisme* on n'a pas assez songé à l'intérêt même du département : le tourisme doit être au service de ceux qui sont sur place. Trop de Colonies de Vacances viennent avec armes et bagages, cadres et ravitaillement, alors que la *création d'emplois* (par exemple moniteurs, gardiennes d'enfants), et le *développement du commerce local* sont primordiaux.

L'un de mes objectifs sera de réserver à la circonscription des activités sociales : installations pour personnes âgées venant de l'extérieur, qui n'ont aucune raison d'encombrer le pavé des grandes cités : multiplication des *Centres médico-pédagogiques*, ou de *Centres médico-professionnels* pour *l'Enfance inadaptée*, l'un des soucis lancinants de notre temps.

A moins de préférer la routine, le sommeil ou l'exode, voilà, n'est-ce pas, quelques projets qui méritent plus que l'attention d'un instant ?

Je suis un homme libre qui prend ses responsabilités.

Homme libre, je le suis par tempérament, par formation universitaire, par mes réactions dans la vie.

Officier, j'avais librement suivi l'école de Saint-Maixent, puis j'ai librement pris les risques qui m'ont valu la Croix de Guerre 1939-1940. Aussi librement, je me suis

engagé dans le réseau de Résistance Jade-Amicol en 1941. Ce que j'y ai fait a été sanctionné par la Croix de guerre 1940-1944, par la Croix du Combattant volontaire de la Résistance et la Légion d'Honneur.

Homme libre je l'ai été aussi bien en 1958 pour approuver le référendum qu'en 1961 pour exprimer mes craintes sur l'avenir. Chaque fois, j'ai pris mes responsabilités en fonction de ce qui me paraissait correspondre aux exigences les plus sacrées de l'intérêt national.

Homme libre je le suis aujourd'hui dans le même souci des impératifs permanents de la France.

Agé de 55 ans, je suis de ceux qui ont connu deux guerres mondiales, cinq changements de régime politique, trois Républiques, la cascade des dévaluations du franc, les creux profonds de grandes crises économiques et sociales, l'affaissement progressif des activités de l'Ardèche accéléré par l'exode rural.

Tous ces événements ont trempé bien des caractères et j'espère être de ceux qui n'ont jamais désespéré. Je suis aussi de ceux qui n'oublient pas que le Général de Gaulle a arraché la France à deux déchéances : la déchéance extérieure de l'occupation de 1940-1945, et la déchéance intérieure née de l'impuissance de 1958.

Dans les quelques lignes dont je dispose, il ne m'est pas possible de décrire en détail les remèdes que je préconise pour atténuer les difficultés passagères inhérentes à toute économie en progrès.

Si l'agriculture ardéchoise est riche par plaques, une agriculture valable pourrait se maintenir dans bien des régions menacées pour peu qu'elle soit aidée. Toutes les possibilités du terroir n'ont pas été utilisées.

Des études sont actuellement conduites sur la potentiabilité de certaines régions par divers organismes, notamment la Chambre d'Agriculture.

Pour la viticulture. — Je m'attacherai à obtenir que la reconversion de l'encépagement soit conduite avec souplesse pour permettre aux viticulteurs de la mener sans compromettre la marche économique de leur exploitation. Octroi de droits de replantation anticipée, respect du prix de campagne, limitation des importations, autant de points importants que je défendrai âprement, doivent permettre une vie viticole saine.

Enfin, selon moi, il n'y a aucune raison de refuser aux vrais exploitants, le maintien des droits du bouilleur de cru.

Pour les fruits et légumes, après une période de sous-production, la surproduction actuelle a rendu difficile la commercialisation ; je favoriserai tout ce qui peut améliorer l'organisation du marché ; c'est à la maîtrise du marché qu'il faut parvenir. Un effort parallèle doit être poursuivi par les exploitants tant pour améliorer qualitativement la production que pour structurer leur action de commercialisation. Je veillerai à ce que les Pouvoirs publics participent de la façon la plus large à cette nécessaire mutation.

Sur le plan européen, je me prononce pour un traitement non discréminatoire des partenaires européens, notamment l'Italie, favorisée dans la répartition du fonds agricole européen.

En matière d'élevage, je défendrai, en faveur des petites exploitations, une adaptation des avantages donnés par la législation sur les constructions et modernisations d'étables. Je m'emploierai à faire relever la franchise d'imposition sur le cheptel ovin.

L'éventail des mesures que je présente tend à maintenir un minimum de vie sociale. Au-dessous d'un certain seuil, la destruction de la nature qui s'ensuit est catastrophique. La terre ne tient que si elle est servie par des hommes qui ont le sentiment de remplir un rôle. Les dispositions que je préconise doivent être attractives et efficaces.

Je suis décidé à conduire une énergique politique de promotion économique comme je l'ai poursuivie au niveau moins élevé de la commune et du canton que j'ai l'honneur de représenter. La circonscription de Privas doit bénéficier des moyens d'équipements normaux, habituels, et de moyens supplémentaires pour mieux jouer certaines cartes maîtresses.

Il n'y a aucune raison pour que la circonscription de Privas soit traitée en paria, comme elle l'a été jusqu'ici. Je réclamerai avec vigueur le classement en zone spéciale d'action rurale des cantons où le développement industriel ne peut se maintenir ou s'affirmer sans aide particulière et importante. Dans les centres ruraux, l'aide à l'aménagement de petites zones industrielles doit permettre de conserver des centres démographiques d'activités, essentielles au blocage de l'exode rural.

J'ai déjà indiqué quelques-unes des opérations chocs minimum que je défendrai :

1) L'amélioration de la route nationale 86, épine dorsale de la circonscription.
2) L'échangeur sur l'autoroute Valence-Logis Neuf, porte sur la R.N. 86.
3) L'aménagement de la N. 103, axe de la Vallée de l'Eyrieux.
4) L'équiment hydraulique de la Vallée de la Payre.
5) L'installation d'un centre de Formation accélérée pour adultes.
6) L'aménagement des bassins versants de l'Eyrieux.
7) L'aménagement de Maisons familiales de vacances autour du Mézenc.
8) L'aménagement du lac de St-Martial.
9) Le démarrage de projet de Maisons familiales de vacances de Chanéac.
10) L'aménagement de St-Remèze : plage sur l'Ardèche et grotte Madeleine.
11) La mise en route du complexe touristique d'Imbours.
12) L'implantation prioritaire d'activités industrielles ou scolaire, ou administrative dans les villes de la Vallée du Rhône (Le Teil par exemple).

Préparer correctement l'avenir : c'est prendre des options particulières compte tenu des possibilités locales. Chaque secteur géographique (Mézenc, Barrès, Coiron, Pays de Berg) a sa vocation. Pour assurer un équilibre physique, le maintien d'une présence humaine est indispensable. Dans l'hypothèse où elle n'est plus viable, je m'orienterai vers une prise en charge par l'Etat de certaines zones où les missions de conservation et d'entretien seront assurées comme un Service Public.

Préparer le présent : c'est soutenir les activités en difficulté dans les zones sensibles, en particulier par des aides à l'exportation ; par des tarifs différenciés de transport et par des attributions autoritaires de certaines commandes du secteur nationalisé ou semi-nationalisé aux entreprises locales. Ainsi disparaîtront deux plaies : les bas salaires et l'insuffisance de l'emploi qui se conjuguent actuellement dans certaines de nos vallées sous la forme de restrictions d'horaires et se traduisent par des paies insuffisantes. Je veillerai avec un soin très poussé à ce que ces améliorations sociales deviennent effectives grâce à des mesures appropriées.

Alors que, comme chacun sait, la crise du logement subsiste dans certaines villes et notamment dans celles de la Vallée du Rhône, on constate que des logements restent vides. Les loyers de ces logements sont trop élevés compte tenu des ressources individuelles insuffisantes. Il est donc nécessaire de bâtir des logements dont le loyer sera accessible aux mal logés. Je porterai mes efforts sur une augmentation sensible des crédits affectés à la construction de *logements sociaux.*

D'autre part, je défendrai un rajustement de l'Allocation-Logement, permettant de mieux loger les familles, tout en mettant fin à l'inoccupation de logements déjà construits.

Je réclamerai l'affectation rapide des crédits nécessaires à la construction des établissements scolaires indispensables à l'équipement rapide de la circonscription.

A l'égard des rapatriés d'Afrique du Nord ma position est fort nette : et je m'adresse à eux avec d'autant plus de confiance que mes activités africaines m'ont souvent fait les apprécier. C'est un indemnisation raisonnable dans la foulée de la loi de principe de 1961 que je voterai, non sans me rendre parfaitement compte que mon geste n'a qu'une portée matérielle, alors que le déchirement moral demeure.

Je soutiendrai toutes les mesures susceptibles de hâter l'indispensable intégration des français d'Afrique du Nord dans la communauté nationale.

L'investiture du Comité d'Action pour la Vᵉ République que j'ai été le premier à recevoir sur 486 candidats (c'est-à-dire sans discussion), ne signifie pas engagement préalable, abdication de la personnalité incompatible avec la liberté d'expression ou d'action à laquelle je tiens par dessus tout. Ma profession de foi n'a été dictée par quiconque : ceux qui me connaissent n'en doutent pas. *Quand vous irez mettre votre bulletin dans l'urne,* vous le ferez en rejetant tout retour vers un passé de crises ministérielles et d'intrigues de couloir.

Imagine-t-on ce que donnerait demain un gouvernement composé de M.R.P., de Radicaux, de Socialistes, même de Communistes et de Tixiéristes. Dans quel domaine l'entente électorale des partis se retouverait-elle au Parlement ? Qui donc peut encore souhaiter la reprise de ce lamentable spectacle du « théâtre d'ombres » ? De tout cela les Républicains en prennent de plus en plus conscience.

Affirmez au contraire l'avenir de notre société en marche vers son destin de Paix (non engagement), de stabilité et de progrès (Marché commun, Indépendance aussi bien militaire qu'économique, qui permet les bons rapports avec tous).

Quand vous voterez, vous tiendrez à redonner à la circonscription de Privas, première circonscription de l'Ardèche, sa véritable physionomie politique qui excluera la représentation actuelle et qui évitera les divisions. *Ne laissez pas fausser le scrutin en dispersant vos suffrages.*

Votez dès le premier tour, avec discipline, pour le seul candidat investi par le Comité d'Action pour la Vᵉ République, dont les titres, les qualités vous paraissent un gage *d'efficacité.*

PIERRE CORNET

Marié, père de 3 enfants
Chevalier de la Légion d'Honneur - Croix de guerre 39-40 et 40-45
Conseiller général - Maire de Villeneuve-de-Berg
Expert désigné auprès de la IVᵉ Commission de la CODER, Equipement région Rhône-Alpes
Docteur en Droit, Licencié es-Lettres — Diplômé de l'Ecole des sciences politiques
Lauréat de la Faculté de Droit de Lyon
Directeur général du contrôle des oléagineux et corps gras
Ancien membre de la Commission des comptes et des budgets économiques de la Nation
Conseiller honoraire de l'Union française, ancien Questeur
Membre de l'Académie des sciences d'outre-mer

Remplaçant éventuel :

JEAN DEBARD

Maire de Saint-Martin-de-Valamas
Engagé volontaire en 1939
Père de famille — Négociant très connu

Il marque ainsi sa volonté de rendre aux communes et aux cantons du Nord de la circonscription, Saint-Martin-de-Valamas, le Cheylard, Saint-Pierreville, Vernoux, leur légitime importance, en étant seul représentant de cette large région au scrutin du 5 mars.

2ᵉ CIRCULAIRE

Chères Electrices, Chers Electeurs,

En m'accordant 12.693 suffrages, vous m'avez nettement placé, malgré la multiplicité des candidatures, en tête des candidats non-marxistes. Je vous en exprime ma sincère reconnaissance.

Votre geste revêt une profonde signification. En vous mettant à l'unisson du mouvement qui s'est dessiné dans l'ensemble du pays, vous avez approuvé dans ses grandes lignes :

— une politique de paix dont le prix est inestimable et qu'apprécient particulièrement toutes les femmes de notre pays ;

— une politique de stabilité gouvernementale libérée des intrigues de couloirs et de crises ministérielles ;

— une politique de stabilité monétaire, gage de justice sociale : l'inflation profite aux spéculateurs ;

— une politique de progrès conforme aux grandes aspirations d'un peuple moderne, dont la jeunesse est l'avenir par son dynamisme et sa foi.

D'ores et déjà, il est certain que la majorité d'hier sera, avec des nuances, celle de demain ; la circonscription de Privas veut se mettre « dans le vent ». L'opposition systématique est un luxe qui convient mal aux réalistes que nous sommes.

Mon objectif est d'insérer plus complètement la circonscription dans le plan d'aménagement du territoire : il est urgent d'exécuter l'équipement minimum dans lequel tout développement est impossible ou freiné. Il faut une totale vitalisation de l'Ardèche.

Trop de travaux d'intérêt départemental ou interdépartemental (retenons par exemple le vieux pont du Rhône reliant l'Ardèche à la Drôme au niveau de Bourg-Saint-Andéol) sont restés lettre morte. A qui ferait-on croire que toutes les possibilités ont été sérieusement utilisées pour installer de nouvelles activités dans la vallée du Rhône, riche en personnel de qualité, favorisée par de grands courants de circulation, aujourd'hui régionaux, demain européens. Le chef-lieu du département, Privas, doit être mis en valeur rapidement et prendre enfin son rang.

Conscient des avantages, mais aussi des risques énormes d'un Marché commun susceptible d'amener d'abusives surconcentrations au seul bénéfice des mieux placés, je requerrai la sollicitude des pouvoirs publics en faveur des régions présentement sous-développées. Ne doit-on pas freiner la tendance aux énormes agrégats industriels concentrationnaires au sein desquels la vie ne peut s'organiser sainement, l'individu et la civilisation s'épanouir.

Il ne fait pas de doute que la 1re circonscription qui va du Meyzenc au confluent de l'Ardèche et du Rhône exige de ne plus être traitée en parent pauvre sur le plan économique. Tout doit être mis en œuvre pour arrêter la dépopulation de ses villages et de ses bourgs, aider ses habitants à rester au pays, hâter son développement et lui faire donner une meilleure place dans la répartition des crédits alloués à la région Rhône-Alpes dont on a dit récemment que celle-ci était « une des seules régions économiques françaises qui présente les caractéristiques d'une région européenne ».

Il y a certes beaucoup à faire, les éleveurs et les paysans de la Boutière, qui ne sont pas les plus favorisés, hélas ! ont besoin qu'on comprenne leur sort et qu'on les aide à améliorer leurs conditions de vie. Cela peut être réalisé. Les vignerons de la Basse-Ardèche et de la vallée du Rhône, région sèche, autrefois séricicole, maintenant à vocation viticole, demandent que leurs revenus augmentent, non sur des statistiques, mais réellement. C'est possible, puisque la production du vin en France rapporte plus de 200 milliards d'anciens francs chaque année et qu'elle s'équilibre exactement avec la demande de consommateurs français.

Les difficultés particulières de l'agriculture ardéchoise qui subit le choc des transformations économiques modernes, depuis celles résultant des structures foncières jusqu'aux soucis de producteurs de fruits, peuvent être atténuées sinon résolues entièrement, si on ne cesse pas de faire connaître avec ténacité, tant à Paris qu'auprès de la région Rhône-Alpes, la réalité de la situation et défendre avec intelligence les revendications essentielles des producteurs ardéchois.

L'agriculture ardéchoise veut vivre dignement. Cela, je le sais, comme je sais que l'infrastructure industrielle et urbaine de l'Ardèche doit être développée et le temps perdu rattrapé, si on veut que notre petite patrie prospère. En ce domaine, la stagnation amène la dégradation. Il est cependant possible de repartir efficacement vers l'expansion, si la circonscription est défendue sans relâche, exactement là où il faut intervenir et si on ne cesse pas de faire connaître au moment opportun ses besoins et ses possibilités.

J'ai déjà souligné l'insuffisance de certains salaires. Les prochains efforts gouvernementaux devraient porter sur un nouveau relèvement de l'allocation-vieillesse

pour la porter au taux minimum de 10 F par jour (1.000 anciens francs) et sur une revalorisation équitable de la retraite des anciens combattants.

La généralisation de la taxe à la valeur ajoutée (T.V.A.) à la vente au détail est rendue nécessaire par la mise en application du Marché commun. Je veillerai à ce que la mise en vigueur de la réforme ne se traduise pas par des surcharges fiscales.

L'essentiel — soyons francs, car notre époque est dure — est de savoir « jouer des coudes » avec les représentants des autres régions, d'intervenir à temps et à contretemps dans les administrations et auprès de la source de crédits. Cela doit se faire d'ailleurs avec la collaboration des électrices et des électeurs de la circonscription qui doivent, eux, intervenir auprès de leur député.

Il s'agit d'une morale un peu terre-à-terre. Mais elle est la condition de survie de l'Ardèche. Le député de la circonscription doit être l'intermédiaire influent des gens sans relation. Pour ma part, je souhaite être le porte-parole et le défenseur de mes compatriotes.

Pour réaliser cette tâche, je fais appel aux électrices et aux électeurs de la circonscription, même à ceux qui n'ont guère d'inclination pour ma personne ou pour mes positions.

Fils d'ardéchois, j'ai montré en maintes occasions que j'étais un homme de caractère indépendant, comme ce fut le cas pour M. Edgar Faure, ancien président du Conseil, et pour M. Giscard d'Estaing décidés à s'unir pour réaliser la cohésion entre des hommes venus d'horizons très divers. Je pense aussi que votre futur élu doit faire partie de la majorité.

Je reste un homme indépendant, je représente la confiance en certaines valeurs comme l'a déclaré un ami : « Il n'est pas question d'exiger la docilité de ceux qui se battent sur le front de l'avenir et de l'expansion. Au contraire, leur indocilité est souhaitable. Elle sera l'énergie de la majorité ».

Fort des voix que vous m'avez accordées, je suis décidé à représenter utilement la 1re circonscription et son chef-lieu auprès d'un gouvernement qui sera l'image du précédent.

Pesez bien votre vote : bien des yeux sont fixés sur notre circonscription charnière où le Président de la République a obtenu, en décembre 1965, 25.485 voix contre 22.991 au candidat de la Fédération.

Ne vous déjugez pas.

Toute l'histoire politique de l'Ardèche prouve que l'union et le rassemblement des « braves gens » a eu raison des extrémistes.

Le parti communiste, sans modifier en quoi que ce soit son objectif permanent de la prise du pouvoir selon les mythes marxistes, multiplie ses habiletés tactiques pour retrouver la faveur de l'opinion en taisant son athéisme pour piper les voix des électeurs chrétiens et en camouflant son caratère subversif aux yeux des honnêtes gens.

La Fédération socialiste a pris un engagement sans espoir : l'accord de la carpe et du lapin : celle-ci veut ramener la France dans la subordination américaine (programme atlantique de la Fédération) tandis que le parti communiste prétend faire de la France, sous couleur de la coexistence pacifique un satellite de l'U.R.S.S.

Mais nous ne sommes pas seuls dans cette lutte contre le marxisme. Le Centre Démocrate a déclaré sur les ondes : « Devant le péril communiste, il n'est pas question de maintenir notre candidat s'il n'est pas le mieux placé des candidats nationaux ». Il n'a jamais été, quant à moi, dans mes intentions de me placer dans un isolement tel qu'il soit impossible à nos voisins de venir nous rejoindre. Notre majorité est ouverte à tous et chacun peut y trouver sa place.

Le 12 mars, vous prouverez votre maturité politique en mettant dans l'urne un bulletin de vote pour une France indépendante, pacifique, prospère et fraternelle au sein d'une Europe unie et dans un monde réconcilié.

Votez pour un candidat qui a prouvé son efficacité !

Votez pour un candidat gardien des valeurs auxquelles vous êtes attaché, la tradition n'excluant pas la nécessaire évolution !

Votez utile !

PIERRE CORNET

Marié, père de 3 enfants
Chevalier de la Légion d'Honneur - Croix de guerre 39-40 et 40-45
Conseiller général - Maire de Villeneuve-de-Berg
Expert désigné auprès de la IV[e] Commission de la CODER, Equipement région Rhône-Alpes
Docteur en Droit, Licencié es-Lettres — Diplômé de l'Ecole des sciences politiques
Lauréat de la Faculté de Droit de Lyon
Directeur général du contrôle des oléagineux et corps gras
Ancien membre de la Commission des comptes et des budgets économiques de la Nation
Conseiller honoraire de l'Union française, ancien Questeur
Membre de l'Académie des sciences d'outre-mer

Remplaçant éventuel :

JEAN DÉBARD

Maire de Saint-Martin-de-Valamas
Engagé volontaire en 1939
Père de famille — Négociant très connu
Il marque ainsi sa volonté de rendre aux communes et aux cantons du Nord de la circonscription, Saint-Martin-de-Valamas, le Cheylard, Saint-Pierreville, Vernoux, leur légitime importance, en étant seul représentant de cette large région au scrutin du 5 mars.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Annonay, Lamastre, Saint-Agrève, Saint-Félicien, Saint-Péray, Satillieu, Serrières, Tournon.

M. Louis ROCHE-DEFRANCE

(Candidat Républicain indépendant d'action sociale)
élu le 12 mars 1967
(Non inscrit)

1[re] CIRCULAIRE

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Le dimanche 5 mars prochain, vous serez appelés à désigner votre Député et son remplaçant éventuel. Pour la première fois en 1958, vous aviez assuré le succès de ma candidature et en 1962, à une imposante majorité, vous m'avez confirmé votre estime et votre confiance.

Pendant cette période, soit au Parlement, soit dans le département et plus particulièrement dans notre circonscription, mon action et mes votes ont été publics et chacun peut maintenant les juger et par conséquent me juger en parfaite connaissance de cause.

Pleinement confiant dans vos sentiments à mon égard, je m'adresse à vous pour solliciter à nouveau et pour la troisième fois vos suffrages. Je le fais en homme libre et indépendant qui n'a jamais été le prisonnier d'aucun plan politique et, s'il en était besoin, mes votes et mon attitude à l'Assemblée Nationale pourraient en témoigner.

En refusant l'investiture de la V[e] République j'ai voulu me libérer plus complètement encore d'une inconditionnalité peu conforme à la personnalité, à la dignité et aussi à l'utilité d'un député conscient de ses responsabilités et de la grandeur de son mandat. Cette prise de position ne saurait signifier que je me cantonnerai désormais

dans une opposition systématique que je considère comme négative, stérile et également condamnable.

Entre l'inconditionnalité et l'opposition j'ai choisi le juste milieu, que j'ai toujours observé, de la sagesse, de la raison et de l'efficacité, tout en restant le partisan déterminé de toutes les libertés dans le cadre et le respect absolu de la Constitution approuvée par l'immense majorité des français.

Conscient de la nécessité de rassembler dans une grande formation centriste tous les républicains indépendants, modérés et démocrates, je poursuivrai mon action et mes efforts pour réaliser, sur le plan national et départemental une même entente comparable à celle si heureusement réussie dans notre circonscription. Celle-ci a pu aboutir grâce au large esprit de compréhension du Centre Démocrate et a été grandement facilitée par l'effacement volontaire de mon fidèle ami Maître Serve en faveur de Monsieur Jean de Missolz, Conseiller général et Maire de St-Alban-d'Ay qui m'a fait l'honneur d'accepter d'être mon suppléant pour assurer une liaison constante et efficace avec l'ensemble de la circonscription et plus particulièrement avec la ville d'Annonay et le Haut-Vivarais.

A votre adresse, mes Chers Compatriotes, je veux ajouter quelques mots personnels. Pendant cette dernière législature dont chacun réalise qu'elle était ingrate et difficile, j'ai senti combien était grande et sincère la confiance que vous m'avez toujours témoignée et dont je pense avoir été digne en toutes circonstances. Personne ne s'est adressé à moi, quelles que soient sa condition ou ses opinions sans que, dans toute la mesure de mes moyens et dans la limite de l'équité et de la justice je me sois employé à résoudre ses difficultés et ses problèmes.

Il y a entre nous bien autre chose qu'un simple pacte électoral mais un lien plus solide encore, celui d'une amitié confiante et fidèle et c'est là pour moi la certitude que, le 5 mars prochain, vous me désignerez une fois de plus pour vous représenter à l'Assemblée Nationale et que vous souscrirez à la candidature de mon remplaçant éventuel en la personne de mon ami Jean de Missolz.

Vive la République !

Vive l'Ardèche !

Vive notre belle Circonscription !

LOUIS ROCHE-DEFRANCE

Candidat républicain indépendant d'action sociale
Député sortant
Président de la Commission des finances du Conseil général
Maire de Tournon — Conseiller général
Chevalier de la Légion d'Honneur — Officier du Mérite social

Remplaçant éventuel :

JEAN DE MISSOLZ

Centre démocrate
Ingénieur
Conseiller général — Maire de Saint-Alban-d'Ay
Chevalier de la Légion d'Honneur — Croix de guerre 14-18 et 39-40

2e CIRCULAIRE

Chères et Chers Compatriotes,

Je remercie d'abord les 19.176 d'entre vous qui, dès le premier tour, m'ont renouvelé leur confiance me permettant de distancer très nettement tous mes adversaires. Une telle marge laisse déjà espérer ce que peut être le résultat du deuxième tour.

Mais si au premier tour on vote sentiment, au deuxième tour il faut voter raison, c'est-à-dire regrouper les voix sur le candidat le plus proche de vous par les idées et par le témoignage qu'il a donné — comme c'est mon cas — de sa constante volonté d'union sur la plus large base possible.

Comme tout laisse prévoir un regroupement correspondant des forces de gauche et d'extrême-gauche qui ont totalisé près de 16.200 voix, il faut que toutes les autres forces réalisent de leur côté l'union qui leur assurerait une majorité hors de toute atteinte.

Je n'ai jamais été un opposant systématique, je cherche le bien et le bon là où ils sont afin de faire toujours triompher la justice et la raison sur tous les plans et pour toutes les classes sociales.

Vous savez quelle a été mon activité parlementaire, le souci que j'ai eu de la subordonner au service de notre arrondissement et de la Nation dans une totale indépendance d'esprit et la recherche constante de l'équité et de la justice.

C'est pour continuer cette même action, dans le même esprit, et me permettre de l'exercer avec une autorité accrue que je vous demande de vous rassembler sur mon nom et sur celui de mon ami Jean de Missolz pour le scrutin de ballottage.

Donc, pas d'abstention dimanche prochain 12 mars.

C'est avec confiance que j'attends votre verdict qui sera celui de la concorde et de l'union *contre l'alliance socialiste-communiste.*

Louis ROCHE-DEFRANCE

Candidat républicain indépendant d'action sociale
Député sortant
Président de la Commission des finances du Conseil général
Maire de Tournon — Conseiller général
Chevalier de la Légion d'Honneur — Officier du Mérite social

Remplaçant éventuel :

Jean de MISSOLZ

Centre démocrate
Ingénieur
Conseiller général — Maire de Saint-Alban-d'Ay
Chevalier de la Légion d'Honneur — Croix de guerre 14-18 et 39-40

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Antraigues, Aubenas, Burzet, Coucouron, Joyeuse, Largentière, Montpezat-sous-Bauzon, Saint-Etienne-de-Lugdarès, Thueyts, Valgorge, Vallon-Pont-d'Arc, les Vans.

M. Jean MOULIN
(Candidat d'Union des démocrates)
élu le 12 mars 1967
(P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

La campagne électorale se termine. Je ne sais si elle aura apporté à ceux qui étaient encore indécis quant à leur choix, les éclaircissements nécessaires.

Il s'agit là, en tout cas, d'un passage difficile car ce n'est pas une période « vraie ». Les jugements de valeur qu'on peut émettre à partir de ces semaines marquées plus

par l'agitation que par la réflexion, risquent de n'avoir pour fondement que des apparences ou des promesses.

Or, un homme se définit à partir de ce qu'il est et de ce qu'il fait, non de ce qu'il promet.

En ce qui me concerne les choses sont claires. Depuis novembre 1962, je suis votre élu. Pendant toute la durée de ce premier mandat parlementaire, soit à l'Assemblée Nationale, soit dans le Département et plus particulièrement dans notre circonscription, mon action a été publique. Si le passé engage l'avenir, chacun peut à mon sujet se déterminer, dans un sens ou dans l'autre, en parfaite connaissance de cause.

Dès mon élection, j'ai demandé de siéger à la commission des Affaires sociales. Le contact quotidien avec les difficultés du monde rural, la constatation d'innombrables carences dans le domaine social, m'ont immédiatement orienté dans cette direction. Je me suis efforcé d'y tenir dignement ma place. Après quelques mois d'apprentissage, mes interventions y ont été nombreuses, comme en témoignent les bulletins officiels des commissions, publiés chaque semaine. Dans ce creuset, où se forge essentiellement le travail parlementaire, j'ai évoqué plus de 100 problèmes divers se rapportant à *l'éducation nationale,* à l'enfance inadaptée, à la réforme du service militaire, à la formation professionnelle, à la promotion sociale, à la santé publique, *aux salariés* du secteur privé ou des grandes administrations, aux anciens combattants, aux agriculteurs, aux rapatriés, ou à des questions plus particulières telles que l'assurance maladie et chirurgie des commerçants et artisans, l'allocation orphelin, le tourisme social, etc. Au sein de cette commission, j'ai présenté des amendements dont une quinzaine ont été adoptés à l'unanimité et soutenus ensuite comme tels, par les rapporteurs, en séance publique.

Trente fois, je suis monté à la tribune de l'Assemblée Nationale pour traiter des problèmes généraux ou intéressant spécialement l'Ardèche et notre circonscription.

Je n'ai cessé en particulier de souligner l'impérieuse nécessité d'accorder aux régions rurales pauvres et dans tous les domaines, une aide suffisante. Trois fois, il m'a été donné d'être inscrit dans le débat comme orateur désigné pour représenter mon groupe parlementaire. La première, pour les problèmes de la jeunesse dans le Vᵉ Plan, puis, en 1965 et 1966 dans le débat consacré au budget de l'information. En chacune de ces occasions, je me suis attaché à demeurer constructif.

A l'adresse de différents Ministres, j'ai déposé plus de cent questions écrites qui figurent au Journal officiel, et six questions orales. Quatre de ces dernières m'ont permis de développer à la tribune de l'Assemblée des sujets importants tels que les besoins des *personnes âgées,* le ramassage scolaire, la menace de la fermeture de certaines lignes de chemins de fer (Le Teil-Vogüe-Lalevade et Le Teil-Vogüe-Robiac), la *suppression des abattements de zones de salaire* et *l'aide* indispensable, qu'en conséquence, il convient d'apporter *aux industries établies dans notre région.*

De plus, je suis cosignataire de 25 propositions de loi à répercussion économique et sociale.

Outre le travail purement officiel, je me suis fait un devoir d'être inscrit à des groupes créés autour de vastes problèmes : groupe d'étude sur la période active de la vie (aménagement de la journée et de la semaine du travail, avancement de l'âge de la retraite), groupe d'études sur l'Enfance inadaptée, groupe d'études sur le Vᵉ Plan, groupe d'études sur l'assurance maladie et chirurgie des commerçants artisans et professions libérales. Pour accroître mon information dans un domaine qui m'était jusque-là peu familier, j'ai collaboré avec quelques collègues dans des groupes de travail concernant les petites et moyennes entreprises et l'artisanat.

Enfin, *au niveau de la circonscription,* j'ai aidé, dans toute la mesure de mes attributions, les maires qui m'ont sollicité. Le nombre de ceux qui entourent ma candidature en apporte le témoignage.

Depuis mon élection, me plaçant sans distinction au service de tous, j'ai assuré 640 permanences ou comptes rendus de mandat. J'ai instruit et appuyé plus de 6.000 dossiers au bénéfice de près de 3.000 familles. Ceux d'entre vous qui me rendent visite le samedi, ne seront pas étonnés par ces chiffres. Chaque fois qu'une délégation m'a demandé audience, je me suis appliqué à la recevoir cordialement et utilement.

Bref, ayant cessé depuis novembre 1962 d'exercer ma profession afin de me trouver totalement disponible pour mon mandat nouveau, j'ai apporté dans son accomplissement la même conscience et le même dynamisme qui m'avaient animé dans ma précédente fonction.

En tous lieux par mon comportement à l'Assemblée, dans mes interventions, dans mes votes, j'ai essayé d'être le reflet de notre population ardéchoise, sérieuse, modérée, pétrie de sagesse et de bon sens. C'est pourquoi homme libre j'ai refusé d'être un inconditionnel du oui aussi bien que du non. Je me suis placé parmi les défenseurs de toutes les libertés dans le cadre et le respect absolu de la constitution de la Ve République votée par la grande majorité des Français.

Afin que le progrès économique et technique soit profitable à chacun, je désire m'associer à ceux qui, reconnaissant la primauté fondamentale de la personne humaine, sont soucieux de garantir dans un régime vraiment démocratique pour aujourd'hui et pour demain la stabilité et la paix.

Je remercie Roger Champetier d'avoir accepté une nouvelle fois d'être mon suppléant. Dans les hautes fonctions professionnelles ou familiales qu'il occupe sa probité et sa compétence sont reconnues de tous. Il s'est toujours attaché à organiser le travail en équipe, seul éducatif et profitable. En ce domaine, il m'a servi d'exemple.

Je suis aussi très profondément reconnaissant aux personnalités de notre département qui soutiennent ma candidature. Qu'il s'agisse de Messieurs Thibon, Molle et Ribeyre, de conseillers généraux et de très nombreux maires.

Je désire aussi témoigner mon immense gratitude aux équipes qui retrouvant le jeune enthousiasme de 1962 m'apportent leur aide et m'entourent de leur amitié.

Mon dernier mot sera pour vous, chères Electrices et chers Electeurs. Pendant la législature qui vient de s'achever, dont chacun mesure le caractère ingrat et difficile, je me suis efforcé de me montrer digne de votre confiance. Aucun d'entre vous ne s'est adressé à moi, quelles que soient sa condition et ses opinions, sans que je me sois appliqué, dans toute la mesure des moyens mis à ma disposition et dans l'équité, à l'aider à résoudre ses problèmes ou à surmonter ses difficultés.

Au travers de ces contacts individuels, ou des rencontres collectives à l'occasion de réunions ou de congrès est née une amitié confiante qui est pour moi le meilleur encouragement. Elle permet d'espérer que, le 5 mars, vous choisirez un homme *plutôt que des* slogans.

Si vous me donnez à nouveau d'être votre élu, je poursuivrai loyalement ma tâche au service de tous, fort de l'expérience acquise et de votre confiance renouvelée.

JEAN MOULIN

Député sortant

Candidat d'Union des Démocrates de progrès investi par le Centre des Démocrates

Remplaçant éventuel :

ROGER CHAMPETIER

2e CIRCULAIRE

Chères Electrices, Chers Electeurs, mes Chers Amis,

Le dimanche 5 mars, votre choix s'est manifesté clairement.

Par vos suffrages vous m'avez très nettement placé en tête avec 2.160 voix d'avance sur le candidat venu en seconde position.

Ainsi, vous avez désigné, sans contestation possible, l'homme que vous voulez pour vous représenter à l'Assemblée Nationale.

J'adresse à chacun et à chacune d'entre vous l'expression de ma plus profonde gratitude.

Ce succès revient pour une large part à l'appui des personnalités et des maires qui soutiennent ma candidature. Je le dois également aux nombreux amis qui m'ont apporté leur aide efficace.

Je crois aussi que, en votant pour moi, vous avez voulu, à votre manière, approuver dans mon action parlementaire le dynamisme dans la mesure, la droiture et la sincérité. C'est pour moi le plus précieux encouragement.

Fort de l'expérience acquise et de votre confiance réaffirmée, je m'engage, une fois réélu, à poursuivre ma tâche dans le même sens.

Comme je l'ai fait tout au long de ma première législature je siégerai à la commission des Affaires sociales où sont débattus les problèmes qui vous touchent de plus près.

Sur le plan régional, je renouvellerai en l'amplifiant ma collaboration avec tous les organismes qui concourrent au développement économique de notre département.

Dans toute la mesure de mes attributions je resterai à la disposition des maires de notre circonscription.

Enfin, avec le même dévouement que pendant ces cinq dernières années, qui nous ont donné de mieux nous connaître, je demeurerai au service de chacun et de chacune d'entre vous.

La période électorale s'achève. Elle m'a permis au cours de très nombreuses réunions, de défendre sans équivoque les idées qui vous sont chères et auxquelles je suis profondément attaché. Je tire un riche enseignement des échanges dont chaque rencontre a été l'occasion. Il m'est agréable de remercier tous ceux d'entre vous qui ont bien voulu y prendre part.

Chères Electrices, chers Electeurs, mes chers Amis, le dimanche 12 mars vous renforcerez le courant né du premier tour.

JEAN MOULIN

Député sortant

Candidat d'Union des Démocrates de progrès investi par le Centre des Démocrates

Remplaçant éventuel :

ROGER CHAMPETIER

ARDENNES

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Asfeld, Château-Porcien, Chaumont-Porcien, Flize, Juniville, Mézières, Novion-Porcien, Omont, Rethel, Rumigny, Signy-l'Abbaye.

M. Lucien MEUNIER

(Candidat Vᵉ République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Nous sollicitons à nouveau vos suffrages.

Nous le faisons avec le sentiment d'avoir bien rempli le mandat que vous nous aviez confié en novembre 1962.

Sur le plan national comme sur le plan départemental et celui de la circonscription, notre action a été positive quelles que soient les activités envisagées.

Certes, nos opposants, dans leurs professions de foi, vous diront :

Pour faire ceci : « Il n'y a qu'à »
Pour faire cela : « Il n'y a qu'à ».

Avec ces mots, tout se résout de la manière la plus facile...

Pourquoi ne l'ont-ils pas fait ?

lorsque leurs Partis s'entendaient si bien, dans leurs innombrables Ministères d'avant 1958. C'est à ce moment-là qu'ils n'avaient qu'à résoudre les problèmes dont aujourd'hui seulement ils découvrent l'existence.

« Si vous l'aviez fait, Messieurs, le peuple français n'aurait pas eu à recourir à la Vᵉ République. »

L'œuvre de celle-ci et de son Gouvernement se traduit dans les faits :

Ne serait-ce que par un bilan d'engagement de crédits de subvention dont l'électeur ne connaît pas toujours l'importance, mais dont il peut avoir une idée en se reportant au numéro spécial Législatives de « Sincérité Ardennes Champagne » pour la première circonscription. Nous y avons transcrit, en partie seulement, le détail des principaux investissements de l'Etat dans cette seule circonscription des Ardennes, au cours des années 1962-1965 (IVᵉ Plan), son total s'élève à plus de vingt-cinq milliards d'anciens francs.

L'œuvre sociale que nous avons entreprise est considérable :

Chaque année, le taux des retraites s'améliore, de nouvelles catégories sociales sont protégées contre les risques de maladies et accidents. Devrons-nous également faire ressortir la sécurité dans laquelle nous vivons avec la paix retrouvée, cette paix dont, sous le régime des partis, nous ne connaissions même plus la douceur. Des écoles, des autoroutes, des stades se créent, la recherche scientifique et médicale sont à l'honneur, la durée du service militaire diminuée.

Vous le voyez, Electrices et Electeurs, notre passé répond de l'avenir.

Tout ce qui pourra être amélioré le sera, en effet, débarrassé des soucis extérieurs, c'est vers le sort des Français eux-mêmes que se tourneront les Pouvoirs publics, vers l'amélioration du niveau de vie des plus humbles, vers l'aménagement, non seulement des grandes métropoles régionales, mais aussi vers les moyens d'existence et de développement (eau, habitat, etc.) de nos campagnes, au moment où notre agriculture va s'ouvrir sur un marché de 200 millions de consommateurs, nous continuerons à intéresser à nos problèmes les pouvoirs publics. En effet, la situation de notre département au sein de l'Europe économique, la nécessité d'y aménager tous les axes de communication nécessaires à son développement tant industriel qu'agricole ne saurait leur échapper. Il nous faudra aussi veiller à développer les possibilités d'enseignement, notamment technique, nécessaires à la formation professionnelle des jeunes Ardennais et à leur intégration dans la vie économique de la nation.

Electrices, Electeurs, nous vous faisons confiance !

Vous savez que si vous rendez le pouvoir à l'opposition, elle vous rendra la IV[e] avec ses incohérences et ses intolérances.
Ardennaises, Ardennais, ce n'est pas ce que vous désirez
et nous savons, que le 5 mars prochain, dès le premier tour de scrutin,
vous voterez pour le Gouvernement et sa majorité.

Vous voterez pour :

LUCIEN MEUNIER

Député-maire de Juniville
Médaille de la Résistance - Chevalier des Palmes académiques
Médaille des Combattants volontaires de la Résistance
Croix du Combattant

Remplaçant éventuel :

RAYMOND COCU

Ancien Conseiller municipal de Le Theux
Secrétaire général de la Fédération U.N.R.-U.D.T.
Chef de service S.N.C.F.

2[e] CIRCULAIRE

Electrices et Electeurs,

Nous remercions très chaleureusement les 15.652 d'entre vous qui, dès le premier tour de scrutin, nous ont manifesté une confiance totale. Ils ont compris d'emblée que le citoyen français qui se prononcerait pour un candidat de l'opposition, après avoir donné sa voix au Chef de l'Etat lors de l'élection présidentielle, voterait tout simplement contre lui-même et compromettrait l'avenir de la France.

Nous pensons que le 12 mars ceux qui ont cru bien faire en votant pour d'illogiques oppositions, faisant abstraction de quelques griefs relatifs à leur profession, auxquels ils savent que nous nous attachons à porter remède, reporteront leurs voix sur les noms du Député-Maire de Juniville :

LUCIEN MEUNIER

Remplaçant éventuel :

RAYMOND COCU

Surtout : pas d'abstentions.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Charleville, Fumay, Givet, Monthermé, Renwez, Rocroi, Signy-le-Petit.

M. André LEBON
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

André Lebon, Maire de Charleville-Mézières, Conseiller général des Ardennes, Président de l'Association des maires, sollicite pour la première fois un mandat à une élection législative.

En vous invitant à voter pour André Lebon, la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste et, en son sein, le Parti Socialiste, vous présentent un homme dynamique, un administrateur compétent, un républicain.

Né à Nouzonville, connaissant bien la circonscription avec laquelle il a de nombreux contacts, ayant des liens familiaux à Aiglemont, Braux, Monthermé, Revin, André Lebon est Maire de la nouvelle ville chef-lieu du département. Ses administrés, à travers la diversité de leurs opinions, lui rendent hommage pour son ardeur au travail, sa présence partout où les Ardennes doivent être défendues, son esprit réalisateur. La liste est longue des écoles, des installations sportives et culturelles, des logements, des aménagements urbains, des réalisations économiques dont André Lebon a doté la ville depuis qu'il en est le maire.

Conseiller général, il est en contact permanent avec les élus de son canton. Ses interventions à l'Assemblée départementale traduisent son souci constant de l'avenir ardennais si profondément lié à celui de la vallée de la Meuse et du plateau. Délégué à la Commission de développement économique régional, il s'associe activement à toutes les actions pour que nos Ardennes ne soient pas oubliées.

Rodé à la vie administrative, André Lebon est membre de nombreuses commissions et associations où se discutent les grands problèmes de l'avenir ardennais. Chacun sait qu'il veut le désenclavement des Ardennes, estimant que la vie de la circonscription de Charleville-Rocroi-Givet ne trouvera son essor que par le développement de ses rapports avec les pays voisins.

Le programme qu'il vous offre sur le plan national est celui de la F.G.D.S. : une école, un emploi, un toit.

Une école.

André Lebon a prouvé qu'il était très attentif à ce que les locaux soient en place pour l'application de la réforme de l'enseignement. Comme maire, il a ouvert plus

de 60 classes primaires et maternelles ; deux C.E.S. seront construits pour la rentrée. L'enseignement du second degré qui accueille plusieurs centaines de jeunes de la circonscription lui doit le magnifique lycée Bazin et les aménagements heureusement apportés aux autres lycées. A cela, s'ajoutent les gymnases, une piscine que fréquentent, mélangés, les jeunes de la vallée comme ceux de la ville. Foyers de jeunes travailleurs, Maisons de jeunes, tout cela fait partie d'un bilan dû au dynamisme d'André Lebon.

Un emploi.

C'est un souci majeur d'André Lebon. Il ne laisse s'échapper aucune occasion de défendre les Ardennes contre un pessimisme exagéré. Il sait toute l'importance de la formation professionnelle ; il sait que l'industrie se maintiendra là où elle trouvera la main-d'œuvre qualifiée et les cadres. Le développement de l'enseignement technique rencontre auprès d'André Lebon un concours agissant. Et déjà il entrevoit la possibilité de faire continuer ici-même, dans l'enseignement supérieur, les études des jeunes techniciens qui ne seront plus obligés de quitter les Ardennes pour aller à l'université de Reims. La promotion sociale est ouverte aux jeunes gens et jeunes filles de la vallée comme aux Carolo-Macériens.

Un toit.

Depuis des années, André Lebon dénonce l'insuffisance des dotations en logements. Sa formule est : « avec le livret de mariage, un logement ». Il s'est efforcé de l'appliquer dans la ville dont il est le maire. Il a, chaque fois, soutenu les légitimes exigences des maires de la vallée pour que leurs communes puissent avoir les logements décents capables d'accueillir l'augmentation de la population.

Quant aux anciens, ils savent combien la sollicitude du maire de Charleville-Mézières est grande à leur égard. Cela, c'est de l'action humaine qu'André Lebon ne sépare pas de ses nombreuses activités.

L'équipement hospitalier est un problème d'une brûlante actualité. Le Centre hospitalier dont André Lebon préside la Commission administrative entreprend de grands travaux pour répondre aux besoins de la population de l'arrondissement. Des locaux neufs, un équipement moderne, voilà ce que vous apporte un élu dynamique qui sait animer l'esprit d'équipe de ses collaborateurs.

Alors, l'avenir sera ce que vous le ferez.

L'action passée et présente d'André Lebon répond pour l'avenir.

Si vous voulez que « ça remue », que l'action soit vivante et réalisatrice, confiez un mandat de Député à André Lebon qui a fait ses preuves comme administrateur et qui, élu Républicain, entend servir la Démocratie véritable. André Lebon rejette avec force les méthodes paralysantes et stériles dont le Député inconditionnel sortant a montré combien elles ne servaient qu'à faire mourir les Ardennes.

Assez de robots et d'élus éloignés de leurs électeurs.

En avant pour les jours meilleurs.

Votez André LEBON

Maire de Charleville-Mézières - Conseiller général
Président de l'Association des maires des Ardennes

Remplaçant éventuel :

Albert GALLIOT

Ancien Conseiller général
Adjoint au maire de Vireux-Molhain

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Vous m'avez placé en tête des candidats républicains; en me confiant la mission d'être, dimanche, celui qui sera l'avocat acharné des intérêts ardennais, vous m'avez fait l'honneur d'être également celui qui aura le souci constant de votre avenir économique et social.

Dimanche, vous rapportant à l'action que je mène inlassablement comme élu municipal et cantonal, vous me donnerez tous les suffrages des Républicains, pour plus de justice, plus de progrès et pour qu'ensemble nous demeurions aussi, avec vigilance, les ardents défenseurs de nos Ardennes.

Je vous remercie à l'avance de votre confiance.

André LEBON

Maire de Charleville-Mézières - Conseiller général
Président de l'Association des maires des Ardennes

Remplaçant éventuel :

Albert GALLIOT

Ancien Conseiller général
Adjoint au maire de Vireux-Molhain

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Attigny, Buzancy, Carignan, le Chesne, Grandpré, Machault, Monthois, Mouzon, Raucourt-et-Flaba, Sedan-Nord, Sedan-Sud, Tourteron, Vouziers.

M. Guy DESSON
(Candidat P.S.U.)
élu le 12 mars 1967
(Apparenté F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Ardennais du Sedanais et du Vouzinois,

Mes chers Concitoyens,

Je n'ai pas à me présenter à vous, vous me connaissez tous.

Même si vous ne partagez pas mes idées politiques, vous savez que toujours, au Parlement comme au Conseil général, j'ai travaillé et lutté pour nos Ardennes.

Vous savez que toujours, j'ai maintenu avec mes concitoyens un contact étroit, et que, chaque fois que j'ai eu l'occasion de leur rendre service, je l'ai fait sans jamais leur demander quelles étaient leurs opinions ou leur parti.

Vous savez tous, d'autre part, que je me suis spécialisé dans les questions économiques, et que, Président du Comité d'expansion économique des Ardennes, j'ai volontairement démissionné de ce poste en 1958 parce que je ne voulais pas servir d'alibi ou de caution à la politique que je savais devoir être menée à l'égard du département. Mes avertissements concernant les dangers qui menaçaient l'économie ardennaise

restaient sans écho, et isolé au milieu de l'euphorie officielle et de l'optimisme gouvernemental, c'est en vain que je tirais la sonnette d'alarme.

Aujourd'hui, hélas, mes prévisions se réalisent.

Les Ardennes sont en danger !

La légende gaulliste sert de couverture à la politique de Monsieur Pompidou, c'est-à-dire à la mainmise sur la France du grand capital financier.

C'est ouvertement que le Gouvernement prône la concentration industrielle à outrance, laissant les départements de petite et moyenne industrie comme les Ardennes, se vider de leur substance au profit de Paris et de quelques gros centres.

Les Ardennes sont devenues un pays d'émigration, un réservoir de main-d'œuvre. Il ne se passe guère de mois sans qu'intervienne une fermeture d'usine. Nos jeunes doivent chercher du travail hors du département. Le chômage menace, les salaires sont plus bas qu'ailleurs, et cette situation se répercute sur l'agriculture et sur le commerce.

Si vous me faites confiance, je m'engage à consacrer l'essentiel de mon travail parlementaire à ces problèmes de la vie ardennaise, à la lutte pour que s'arrête la décadence économique du département, pour qu'enfin, l'aménagement du Territoire devienne autre chose qu'une comédie dérisoire, pour qu'enfin nos Ardennes ne soient plus sacrifiées.

Le cadre étroit de cette circulaire ne me permet pas de développer le programme de mon parti, mais il a pour base :

— Une réforme démocratique des institutions ;
— Le principe du Gouvernement de Législature ;
— Une politique d'expansion, de plein emploi et d'aménagement du territoire ;
— Des mesures sociales audacieuses en matière de salaires, de durée de travail, de retraites ;
— Une réforme fiscale, des logements, des hôpitaux ;
— La priorité des priorités attribuée à l'Education nationale ;
— La suppression d'une Force de frappe ruineuse et inefficace ;
— La diminution du service militaire ;
— Pas de retour à l'O.T.A.N., mais un effort de construction d'une Europe élargie, démocratique, indépendante des Etats-Unis et en marche vers le progrès.

Vive nos Ardennes
dans une France démocratique et socialiste !

GUY DESSON

Conseiller général — Maire de Grandpré
Candidat du P.S.U.

Remplaçant éventuel :

JEAN-FRANÇOIS DROMBY

Professeur d'histoire au lycée Turenne de Sedan

2e CIRCULAIRE

Ardennais du Sedanais et du Vouzinois,

Mes chers Concitoyens,

Votre volonté s'est clairement exprimée.

Cinq candidats sollicitaient vos suffrages le 5 mars.

Sur 14 cantons, 10 m'ont placé en tête, dont un à la majorité absolue.

Sur 228 villes et villages, 89 m'ont accordé la majorité.

Plus de cinq mille nouveaux électeurs ont ainsi rejoint ceux qui m'avaient déjà fait confiance en 1962.

Cette confiance me fera un devoir de redoubler de travail et de volonté pour défendre tous ceux qui vivent sur le sol des Ardennes.

Paysans excédés par des découpages aussi injustes et stupides que les mesures qui condamnent à terme l'exploitation familiale.

Ouvriers, menacés par les nuages qui s'accumulent sur leur avenir.

Cadres, mis sur la touche par les concentrations inhumaines imposées par les banques d'affaires.

Commerçants et producteurs, atteints par la baisse du pouvoir d'achat de leur clientèle.

Maires et Conseillers municipaux, frappés par l'impossibilité d'exercer le mandat que leur ont confié leurs concitoyens.

Personnes âgées frustrées du produit de la vignette.

Parents, atteints par l'incohérence des réformes scolaires comme par la difficulte qu'éprouvent leurs enfants pour trouver une place dans l'existence.

A tous je dis : Je connais vos problèmes, il faut les résoudre en adoptant des solutions humaines et généreuses, qui ne seront possibles pour nous que si l'équipement de base de nos Ardennes n'est pas systématiquement abandonné.

Cette tâche primordiale, j'entends m'y atteler avec tous ceux, d'où qu'ils viennent, qui voudront s'y associer.

Dimanche, faites votre devoir d'Ardennais libres et bientôt, ensemble, nous referons des Ardennes prospères, heureuses et libres.

Guy DESSON

Conseiller général — Maire de Grandpre
Candidat du P.S.U.

Remplaçant éventuel :

Jean-François DROMBY

Professeur d'histoire au lycée Turenne de Sedan

ARIÈGE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Ax-les-Thermes, la Bastide-de-Sérou, les Cabannes, Foix, Lavelanet, Mirepoix, Quérigut, Tarascon-sur-Ariège, Varilhes, Vicdessos.

M. Gilbert FAURE

(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Citoyennes, Citoyens,

Si la Démocratie se trouve peu à peu vidée de sa substance, le *sentiment républicain* est tellement vivace au cœur des Français qu'il est impossible à un Gouvernement aussi autoritaire soit-il d'effacer le *Suffrage universel.*

Certes, par divers artifices ou manipulations, par un *usage abusif des procédés d'information* (télé, radio, etc.) on essaie d'en dévier le sens et d'en fausser les résultats.

Peine perdue ! Le peuple réagit, le charme est rompu et, le 5 décembre 1965, la mise en ballottage du Président de Gaulle résonna comme un *coup de semonce : les gaullistes inconditionnels ne sont qu'une minorité.*

L'Ariège, à la deuxième place du tableau d'honneur, *a le devoir tout tracé.*

Avec la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste, elle votera Républicain.

La Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste, qui regroupe le parti socialiste S.F.I.O., le parti radical-socialiste, la Convention des institutions républicaines et de nombreux clubs et donne l'exemple de l'union et de la simplification de la vie politique, propose au peuple de France *un programme réalisable* dans les cinq années de la prochaine législature.

Une société de citoyens libres.

Tout dépend *aujourd'hui* de la *volonté d'un seul. Nous lui opposons la volonté de tous* qui doit s'exprimer dans une *société de liberté.* Pour *mettre fin au régime du pouvoir personnel* et pour assurer la *stabilité* dans une *démocratie authentique*, nous proposons :

— la *suppression* ou la *revision des articles de la Constitution* utilisés pour établir le *pouvoir personnel,*

— un *contrat entre la majorité de l'Assemblée et le Gouvernement* pour la durée de la *législature,*

— une *cour suprême constitutionnelle* protégeant les libertés et la loi républicaine,

— la *liberté de l'information* et l'indépendance de la Radio Télévision,
— l'abolition des restrictions aux *droits des travailleurs,*
— l'épanouissement des *libertés des communes.*

Une économie de progrès.

Nous proposons :

— Un *plan démocratique* discuté de la base locale au plan national,
— des *dépenses d'équipement* indispensables financées par l'Etat : transports, construction, téléphone, etc.,
— Une *vraie réforme fiscale* pour des contributions justes acquises sans vaines tracasseries.

Une agriculture moderne.

L'agriculture est l'élément fondamental de la vie d'un pays. Sa transformation sous l'effet des besoins et des techniques est d'une réalité pressante. Une politique cohérente doit *intégrer l'agriculture dans l'économie générale* pour assurer aux agriculteurs la *parité des revenus, l'avenir des jeunes* et une vie plus heureuse dans un *habitat décent.* N'omettons pas l'encouragement et la protection de *l'artisanat.*

La justice sociale.

Reconnaissons des *droits économiques et sociaux* égaux pour tous.

— *droit au travail* équitablement rémunéré,
— *droit à la santé* par l'aménagement des hôpitaux et l'aide accrue à la recherche médicale,
— *droit au logement,*
— droit à la *solidarité nationale pour les malheureux, les handicapés et les personnes âgées,*
— *respect des lois en faveur des Anciens combattants et des rapatriés* (Amnistie — Indemnisation),
— *promotion de la femme* au foyer, au travail et dans son rôle social.
Priorité des priorités à l'Education nationale.

Pour *donner à la jeunesse l'égalité des chances* dans la vie et lui apporter le droit à un *avenir heureux,* il est indispensable de moderniser et de démocratiser l'enseignement, de développer *la recherche scientifique* et de promouvoir une *politique de la jeunesse, de léducation physique. des sports et des loisirs.*

La paix dans un monde organisé.

La paix est le bien le plus précieux, la guerre le pire des maux. *L'arme atomique peut déruire l'humanité.* Les plus grands savants et les plus hautes autorités spirituelles ont lancé à cet égard des *avertissements solennels.* Le devoir de tous est d'agir pour le *règlement pacifique des conflits* par la création d'un système *d'arbitrage international* transposant au niveau des nations les règles régissant les relations entre les citoyens d'un même pays.

Il faut signer les *accords de Moscou,* participer à la *conférence de Genève* et rentrer dans le concert des nations.

***

Nos adversaires U.N.R. ont voulu abaisser l'enjeu de la lutte sur le plan local et départemental voire sur le plan personnel.

Nous pourrions les suivre sur ce terrain. Mais nous considérons que les députés sont élus pour faire les lois, pour représenter leurs électeurs et défendre leurs intérêts, selon notre conscience, selon nos convictions et conformément au mandat que vous nous aviez confié.

Au mois de septembre nous reviendrons devant vous pour les élections cantonales et nous dresserons ensemble le bilan de notre action pour l'Ariège depuis plus de vingt ans, et en attendant nous continuerons à suppléer la carence de l'Etat dans les divers domaines afin de permettre à nos communes de vivre.

Electrices, Electeurs,

La Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste prend l'engagement solennel de réaliser au pouvoir le programme qu'elle vous présente.

Elle vous propose ainsi un véritable contrat dont l'application dépend d'abord de vous, de votre volonté de participer directement aux affaires de notre pays, de votre désir d'assurer l'union des forces de gauche et de progrès sur des bases réalistes.

Vive l'Ariège !

Vive la République !

Vive la France !

Gilbert FAURE

Professeur
Ancien combattant prisonnier de guerre
Maire de Mirepoix — Conseiller général
Secrétaire de l'Assemblée Nationale
Député sortant

Remplaçant éventuel :

Olivier CAROL

Directeur d'école honoraire
Maire de Foix — Conseiller général

2e CIRCULAIRE

En n'accordant même pas une voix sur trois aux candidats du Pouvoir personnel, vous avez condamné sans appel des méthodes d'intoxication et d'intimidation qui n'avaient pour but que de détourner le peuple de ses vraies aspirations.

22.815 voix des partis de gauche ont donné une réplique décisive aux 11.449 voix de M. Baby qui se sait déjà irrémédiablement battu.

Tous unis par les accords prévus sur le plan national, Fédération démocrate et socialiste, Parti communiste, P.S.U., Républicains authentiques soucieux de progrès, votre victoire est acquise.

A vous de la rendre encore plus éclatante par l'addition de toutes vos voix sur le candidat unique désigné par le suffrage universel.

Nous développerons ainsi le courant d'union des forces de gauche qui, sur la base d'un programme réaliste, mettra en œuvre les réformes démocratiques que vous attendez.

Pour la paix !

Pour la République !

Et pour l'Ariège !

Tous aux urnes !

Votez Gilbert Faure — Olivier Carol.

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste : J. Nayrou, G. Fois, G. Galy-Gasparrou.

Le Parti communiste français : Capella, secrétaire fédéral, Poumadere, Daraud.

GILBERT FAURE

Remplaçant éventuel :

OLIVIER CAROL

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Castillon-en-Couserans, le Fossat, le Mas-d'Azil, Massat, Oust, Pamiers, Sainte-Croix-de-Volvestre, Saint-Girons, Saint-Lizier, Saverdun.

M. René DEJEAN
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Citoyennes, citoyens,

Si la Démocratie se trouve peu à peu vidée de sa substance, le *sentiment républicain* est tellement vivace au cœur des Français qu'il est impossible à un Gouvernement aussi autoritaire soit-il d'effacer *le Suffrage universel.*

Certes, par divers artifices ou manipulations, par un *usage abusif des procédés d'information* (télé, radio, etc.) on essaie d'en dévier le sens et d'en fausser les résultats.

Peine perdue ! Le peuple réagit, le charme est rompu et, le 5 décembre 1965, la mise en ballottage du Président de Gaulle résonna comme un *coup de semonce : les gaullistes inconditionnels ne sont qu'une minorité.*

L'Ariège, à la deuxième place du tableau d'honneur, *a le devoir tout tracé.*

Avec la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste, elle votera républicain.

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste, qui regroupe le parti socialiste S.F.I.O., le parti radical socialiste, la Convention des institutions républicaines et de nombreux clubs et donne l'exemple de l'union et de la simplication de la vie politique, propose au peuple de France un programme réalisable dans les cinq années de la prochaine législature.

Une société de citoyens libres.

Tout dépend aujourd'hui de la *volonté d'un seul. Nous lui opposons la volonté de tous* qui doit s'exprimer dans une *société de liberté.* Pour *mettre fin au régime de*

pouvoir personnel et pour assurer la *stabilité* dans une *démocratie authentique*, nous proposons :

— la *suppression* ou la *revision des articles de la Constitution* utilisés pour établir le *pouvoir personnel,*
— un *contrat entre la majorité de l'Assemblée et le Gouvernement* pour la durée de la *législature,*
— une *Cour suprême constitutionnelle* protégeant les libertés et la loi républicaines,
— la liberté de l'information et l'indépendance de la radio télévision,
— l'abolition des restrictions aux droits des travailleurs,
— l'épanouissement des libertés des communes.

Une économie de progrès.

Nous proposons :

— un plan démocratique discuté de la base locale au plan national,
— des dépenses d'équipement indispensables financées par l'Etat : transports, construction, téléphone, etc.
— une vraie réforme fiscale pour des contributions justes acquises sans vaines tracasseries.

Une agriculture moderne.

L'agriculture est un élément fondamental de la vie d'un pays. Sa transformation sous l'effet des besoins et des techniques est d'une réalité pressante. Une politique cohérente doit intégrer l'agriculture dans l'économie générale pour assurer aux agriculteurs la parité des revenus, l'avenir des jeunes et une vie plus heureuse dans un habitat décent. N'omettons pas l'encouragement et la protection de l'artisanat.

La justice sociale.

Reconnaissance des droits économiques et sociaux égaux pour tous :

— droit au travail équitablement rémunéré,
— droit à la santé par l'aménagement des hôpitaux et l'aide accrue à la recherche médicale,
— droit au logement,
— droit à la solidarité nationale pour les malheureux, les handicapés et les personnes âgées,
— respect des lois en faveur des Anciens combattants et des rapatriés (Amnistie - indemnisation),
— promotion de la femme au foyer, au travail et dans son rôle social.
— priorité des priorités à l'Education nationale.

Pour donner à la jeunesse l'égalité des chances dans la vie et lui apporter le droit à un avenir heureux, il est indispensable de moderniser et de démocratiser l'enseignement, de développer la recherche scientifique et de promouvoir une politique de la jeunesse, de l'éducation physique, des sports et des loisirs.

La paix dans un monde organisé.

La paix est le bien le plus précieux, la guerre le pire des maux. L'arme atomique peut détruire l'humanité. Les plus grands savants et les plus hautes autorités spirituelles ont lancé à cet égard des avertissements solennels. Le devoir de tous est d'agir

pour le règlement pacifique des conflits par la création d'un système d'arbitrage international transposant au niveau des nations les règles régissant les relations entre les citoyens d'un même pays.

Il faut signer les accords de Moscou, participer à la Conférence de Genève et rentrer dans le concert des Nations.

Nos adversaires U.N.R. ont voulu abaisser l'enjeu de la lutte sur le plan local et départemental voire sur le plan personnel.

Nous pourrions les suivre sur ce terrain. Mais nous considérons que les députés sont élus pour faire les lois, pour représenter leurs électeurs et défendre leurs intérêts. Nous avons accompli notre travail selon notre conscience, selon nos convictions et conformément au mandat que vous nous avez confié.

Au mois de septembre nous reviendrons devant vous pour les élections cantonales et nous dresserons ensemble le bilan de notre action pour l'Ariège depuis plus de vingt ans et en attendant, nous continuerons à suppléer la carence de l'Etat dans les divers domaines afin de permettre à nos communes de vivre.

Electrices, Electeurs,

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste prend l'engagement solennel de réaliser au pouvoir le programme qu'elle vous présente.

Elle vous propose ainsi un véritable contrat dont l'application dépend d'abord de vous, de votre volonté de participer directement aux affaires de notre pays, de votre désir d'assurer l'union des forces de gauche et de progrès sur des bases réalistes.

Vive l'Ariège !

Vive la République !

Vive la France !

René DEJEAN

Médaille de la Résistance
Avoué
Maire de Saint-Girons — Conseiller général
Président de la Commission des finances du Conseil général
Député sortant

Remplaçant éventuel :

Dr André SAINT-PAUL

Médaille de la Résistance
Maire du Mas-d'Azil — Conseiller général
Président du Conseil général

2e CIRCULAIRE

En n'accordant même pas une voix sur trois aux candidats du pouvoir personnel, vous avez condamné sans appel des méthodes d'intoxication et d'intimidation qui n'avaient pour but que de détourner le peuple de ses vraies aspirations.

23.745 voix des partis de gauche ont donné une réplique décisive aux 11.025 voix de M. Galy-Dejean qui se sait déjà irrémédiablement battu.

Tous unis par les accords prévus sur le plan national, Fédération démocrate et socialiste, Parti communiste, P.S.U., Républicains authentiques soucieux de progrès, votre victoire est acquise.

A vous de la rendre encore plus éclatante par l'addition de toutes vos voix sur le candidat unique désigné par le suffrage universel.

Nous développerons ainsi le courant d'union des forces de gauche qui, sur la base d'un programme réaliste, mettra en œuvre les réformes démocratiques que vous attendez.

Pour la paix !

Pour la République !

et pour l'Ariège !

Tous aux urnes !

Votez René Dejean — Docteur André Saint-Paul

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste : J. Nayrou, G. Fois, G. Galy-Gasparrou.

Le Parti communiste français : Capella, Daraud, Galy-Pradal.

RENÉ DEJEAN

Remplaçant éventuel :

Dr ANDRÉ SAINT-PAUL

AUBE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Arcis-sur-Aube, Bar-sur-Aube, Brienne-le-Château, Chavanges, Essoyes, Piney, Ramerupt, Soulaines-Dhuys, Troyes-I, Vendeuvre-sur-Barse.

M. Louis BRIOT
(Candidat V[e] République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. V[e] R.)

1[re] CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Le 18 novembre 1962 vous nous avez renouvelé votre confiance.

Depuis 5 ans :

La stabilité et la continuité dans l'action ont rendu à notre pays le respect et l'amitié des Nations.

Assurée dans ses institutions, libre dans son action intérieure et extérieure, la France marche vers un avenir d'indépendance et de paix.

Présente partout, fraternelle toujours, humaine par tradition, culturelle par vocation, elle avance pas à pas vers une Europe unie.

La Communauté économique européenne est dans les faits, jour après jour elle se réalise.

Les marchés du monde s'ouvrent à notre commerce, condition même de notre expansion, de notre prospérité, de nos moyens de vie pour tous.

Aujourd'hui :

Construire l'avenir de la France.

— Par l'importance croissante de la recherche scientifique source même de notre vie économique et sociale.

— Par la qualité de notre enseignement, par la formation de nos savants, de nos techniciens, de nos cadres, de nos ouvriers.

— Par l'immense implantation de nos équipements nationaux et régionaux.

— Par la création des logements, des écoles, par l'édification des hôpitaux.

— Par le développement, la modernisation de notre industrie, afin d'accroître sa productivité et sa capacité de concurrence.

— Par une agriculture consciente de sa place, par l'élimination des causes de disparité avec les autres catégories sociales ; s'affirmant dans le Marché commun,

dans les Marchés mondiaux, grâce à ses techniciens et la qualité de ses produits, avec des moyens de financement appropriés et une sécurité de durée dans l'exploitation.

— Par l'aide de nos jeunes en créant des emplois nouveaux, par l'implantation de nouvelles entreprises afin d'accueillir nos cadres et nos ouvriers rejetés par le progrès hors des activités dépassées.

— Par un régime économique et social de justice donnant aux travailleurs toutes les chances de promotion sociale.

— Par la promotion sociale des femmes, déjà politique et civile, qui doit encore s'améliorer.

— Par l'accroissement de l'aide aux personnes âgées et aux inadaptés en faveur desquels doit se manifester notre solidarité en leur donnant la sécurité.

— Multiplier nos efforts pour que notre Europe prenne conscience d'elle-même, de sa valeur intellectuelle, de son volume de production afin de gagner la bataille de la paix.

Notre circonscription a un rôle économique certain à remplir, du fait de sa situation géographique entre la région parisienne et les pays d'Europe.

C'est pourquoi au cours de la législature écoulée tous mes efforts, mes interventions, toute mon attention furent consacrés à son aménagement.

Sachons la mettre en valeur.

Faites confiance à Briot qui vous a toujours défendu.

Vous voterez Ve République.

Louis BRIOT

Exploitant agricole — Député sortant
Officier de la Légion d'Honneur
Croix de guerre — Mérite agricole

Remplaçant éventuel :

Roger MAUCLAIRE

Commerçant — Croix de guerre

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Dimanche 5 mars 14.501 suffrages nous ont placés en tête de tous les candidats.

Nous vous remercions.

Dimanche 12 mars, confirmez votre vote.

Apportez-nous, toutes et tous, votre appui pour la défense de vos intérêts et de la paix.

Faites confiance à Briot.

Vous voterez Ve République.

Vous voterez :

Louis BRIOT

Remplaçant éventuel :

Roger MAUCLAIRE

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Aix-en-Othe, Bar-sur-Seine, Bouilly, Chaource, Ervy-le-Châtel, Estissac, Lusigny-sur-Barse, Mussy-sur-Seine, les Riceys, Troyes-III.

M. Bernard PIEDS
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

BERNARD PIEDS

Né le 3 août 1919, à Villy-le-Maréchal (Aube), issu d'une famille modeste, fils d'un petit artisan menuisier, il a connu une jeunesse difficile et parvint cependant à faire des études sérieuses.

Mobilisé à sa sortie de l'Ecole normale d'instituteurs de Troyes, elève-officier de réserve, il fut fait prisonnier en 1940, sur un lit d'hôpital. Il ne devait rentrer qu'en août 1945, après une captivité digne, et particulièrement courageuse.

Instituteur détaché aux Ateliers-Ecoles, professeur aux cours professionnels de la ville de Troyes, puis professeur d'enseignement général dans l'enseignement technique, il devait être nommé, à 27 ans, dans les fonctions de directeur de Centre d'apprentissage. Sous son impulsion, le Collège d'enseignement technique de Bar-sur-Seine s'est construit et a pris une place nationale dans le machinisme agricole. En 1965, à la demande de ses amis, il accepta de quitter l'enseignement et la sécurité de la fonction publique, pour prendre la lourde charge de directeur du journal *Libération-Champagne*.

Elu conseiller municipal, puis maire de Bar-sur-Seine, en 1959, il administre, depuis cette date, avec dynamisme, autorité et clairvoyance, cette agréable petite ville, qui est en pleine transformation.

Son action, son dévouement s'étendent à toute la région. Il est président de la Commission administrative de l'hôpital rural de Bar, président du Comité de tourisme du Barséquanais, président de la Société d'agriculture et de viticulture du Barséquanais, président du Syndicat intercommunal de ramassage scolaire, vice-président de la Délégation cantonale, etc.

Démocrate et socialiste de toujours, partisan des simplifications politiques et d'une large union, il a été désigné, à l'unanimité, président de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.

Bernard Pieds, en raison des éminents services qu'il a rendus, s'est vu décerner de nombreuses décorations. Il est, entre autres, Chevalier dans l'Ordre national du mérite, Officier dans l'Ordre des palmes académiques, Chevalier du Mérite agricole, Officier dans l'Ordre du Mérite artisanal.

Bernard Pieds est un fils du peuple, qui s'est élevé, seul, par son travail. C'est un homme d'action, intelligent, tolérant, sympathique, droit, qui a l'estime des populations et jouit de la considération générale.

Bernard Pieds saurait demain, représenter dignement, et défendre énergiquement, la circonscription de Troyes - Bar-sur-Seine.

Remplaçant éventuel :

ROGER DOSSOT

La personnalité de Roger Dossot, est également connue et estimée sur le plan départemental.

Agriculteur à Virey-sous-Bar, il est maire de sa commune depuis trente-deux ans.

Conseiller général, il accomplit son troisième mandat.

Spécialiste des problèmes agricoles, il est président du Comice agricole de l'Aube, président de la Maison de l'élevage, président de la Coopérative d'insémination artificielle. Il est Officier du Mérite agricole.

Laïque, il préside la délégation cantonale.

Résistant, il fut lieutenant du maquis.

Roger Dossot est un homme de grandes qualités, cachées par beaucoup de modestie, et qui se dévoue, sans réserves, à la cause publique.

Bernard Pieds et Roger Dossot, dont les compétences se complètent, forment une équipe solide et unie.

Electrices, Electeurs,

En 1958, je me suis présenté dans votre circonscription. Alors peu connu, j'avais cependant recueilli un nombre important de voix, et je remercie ceux qui m'avaient honoré de leur confiance.

En 1967, libéré des servitudes et responsabilités particulières qui s'attachent à la fonction de chef d'un établissement public, j'ai accepté de me présenter à nouveau à vos suffrages.

Pendant ces neufs années, j'espère avoir, dans les différentes tâches que j'ai assumées, justifié la confiance de ceux qui ont eu l'occasion de voter pour moi. Je pense aussi avoir acquis un complément de connaissances et d'expériences. Et je crois que ma formation me permettrait de faire face, honorablement, aux tâches de parlementaire, que j'accomplirais avec le plus grand sérieux.

Electrices, Electeurs,

Je ne pratique point l'arrivisme et je ne suis point de ceux qui changent d'opinions pour rester « dans le vent ».

Je n'ai pas de retouche, ni de rature, à faire dans ma profession de foi de 1958. Et il m'est facile de l'actualiser, avec les bases sérieuses fournies par le programme de la Fédération.

Je suis pour :

1) le droit à la santé, à la vieillesse heureuse, au logement, à l'information, à l'emploi, et la promotion de la femme ;

2) l'abaissement et l'uniformisation de l'âge de la retraite à 60 ans ;

3) une réforme fiscale profonde, qui allège les charges des salariés, de l'artisanat, et du petit commerce ;

4) la priorité des priorités à l'Education nationale ;

5) une économie de progrès, dynamique, et des finances équilibrées, sans artifice, et sans le sacrifice des travailleurs ;

6) une agriculture moderne, intégrée dans une politique économique d'ensemble, assurant aux agriculteurs la parité des revenus ;

7) la paix dans un monde organisé ;

8) la défense des libertés et des finances communales, et du rôle des élus locaux.

Je suis contre :

— un pouvoir personnel omnipotent, auquel il est temps d'opposer des institutions démocratiques et stables ;

— un nationalisme périmé, qui isole la France et interdit les constructions d'avenir, mais construit une force de frappe, dangereuse, coûteuse et inefficace ;

— un gouvernement qui, nanti de tous les pouvoirs, agissant en toute sécurité, dans une France en paix, n'a pas su, en neuf années, assurer un développement normal du pays, préparer l'économie française aux affrontements de demain ;

— des comportements antidémocratiques et de nouvelles mœurs électorales, qui démontrent le peu de cas que l'on fait de la dignité du peuple.

Sur le plan départemental.

Je m'engage à œuvrer :

Pour le développement et l'équipement d'un département qui n'a pas réussi à tenir la place qu'il méritait dans la région Champagne-Ardennes.

Pour la défense des voies de communication qui conditionnent l'expansion ; le maintien et la modernisation des lignes de chemin de fer ; l'aménagement des grands axes routiers ; l'entretien et l'adaptation des routes aux exigences du trafic actuel.

Pour la défense des communes rurales, des petits centres et de leur population, qui sont trop souvent ignorés.

Pour une politique qui se préoccuperait du sort des gens modestes, de toutes catégories, qui ont besoin de voir améliorer leur situation.

Je m'engage, si j'étais élu, à tenir régulièrement une permanence, dans chacun des chefs-lieux de canton de ma circonscription.

Electrices, Electeurs,

Aubois d'origine, je suis fortement attaché à ce département, et j'espère que vous avez eu le temps de me voir à l'œuvre et de me juger.

Mes convictions sont fermes, mais je me suis toujours efforcé de ne point être sectaire.

Aidé par mon suppléant et ami, Roger Dossot, je mettrai les compétences que je puis avoir, mon honnêteté, et mes forces, au service de la circonscription Troyes - Bar-sur-Seine, au service d'un idéal de liberté, d'égalité et de fraternité, de progrès et de justice sociale.

Au service de la République et d'une vraie démocratie.

BERNARD PIEDS

Ancien directeur de Collège d'enseignement technique
Directeur de journal
Maire de Bar-sur-Seine
Chevalier dans l'Ordre national du mérite
Officier dans l'Ordre des Palmes académiques

2e *CIRCULAIRE*

Electrices, Electeurs,

J'exprime ma sincère reconnaissance aux 11.149 électrices et électeurs qui ont voté pour moi, dès le premier tour. Je les remercie pour leur confiance. Je ne démériterai pas.

Placé ainsi nettement en tête de l'opposition, je reste seul en face du représentant provisoire de la Ve République, et je suis sûr de pouvoir compter sur des appuis loyaux.

Je reste aussi, sans compromission, et, quoi que mes adversaires pourront dire, ce que je suis, ce que j'ai toujours été, et toujours entièrement libre de mes actes et de mes idées.

La victoire est à notre portée.

Que se rassemblent autour de nous les hommes de progrès, les forces démocratiques et les républicains qui refusent d'accepter inconditionnellement un pouvoir personnel.

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste vous appelle à voter pour son président, auquel elle exprime son respect et son affectueuse confiance.

En effet, la lutte est claire.

Il s'agit de mettre un terme aux équivoques et aux privilèges.

Il s'agit, dans ce département, de mettre fin à un règne dont le bilan est très contesté.

Il s'agit, au Parlement, d'envoyer des élus capables de dire non.

Il s'agit d'œuvrer pour une France qui manifestera sa vraie grandeur, avec des hôpitaux, avec des écoles, avec des campagnes prospères et des villes saines, avec des vieux et des jeunes heureux de leur sort, avec des travailleurs justement protégés et rémunérés.

Il s'agit de dire non à la bombe atomique.

— Pour ces tâches et pour celles de demain,
— Pour la réalisation du programme généreux de la Fédération,
— Pour la plus large union des forces de progrès,
— Au service de l'Aube et de ses communes,
— Au service de la paix et de la démocratie.

Notre lutte est claire.

Avec vous, nous gagnerons.

Nous présentons un homme droit, honnête, tolérant, actif efficace ; voter Bernard Pieds c'est voter pour l'avenir.

Remplaçant éventuel :

ROGER DOSSOT

Agriculteur
Maire de Virey-sous-Bar — Conseiller général

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Marcilly-le-Hayer, Méry-sur-Seine, Nogent-sur-Seine, Romilly-sur-Seine, Troyes-II, Villenauxe-la-Grande.

M. Paul GRANET
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Neuf ans après l'instauration de la Ve République, le scrutin des 5 et 12 mars 1967 est fondamental.

Vous allez choisir entre :

— les hommes des Républiques passées, des crises institutionnelles, du désordre permanent,

— les hommes de la dictature du prolétariat,
— et les hommes de la Ve République qui ont choisi la stabilité et la démocratie.

Vous allez choisir entre :

— les hommes du conservatisme social et de la régression économique,
— les hommes de la révolution de classe qui livrent l'économie à une bureaucratie de parti,
— et les hommes de la V République qui veulent le progrès, l'expansion, la justice sociale.

Vous allez choisir entre :

— les hommes de l'alliance atlantique,
— les hommes tournés uniquement vers l'Est,
— et les hommes de la Ve République qui veulent une France indépendante qui saura contribuer à la détente internationale tout en restant fraternelle avec les amis que l'histoire lui a donnés.

Vous allez choisir entre :

— des équipes usées, bien connues, trop connues,
— des équipes de sectaires, violentes et agressives,
— et une équipe Ve République, jeune, dynamique, efficace.

L'équipe Ve République s'engage à rechercher la réalisation :

— pour la France, d'une politique de stabilité, de progrès et d'indépendance,
— pour l'Aube, d'une grande politique d'aménagement du territoire (développement de l'agglomération troyenne et prise de conscience de la solidarité de toutes les communes qui la composent, liaison Sud Seine-Moselle, zones industrielles, équipement des communes rurales, remembrement, amélioration de la productivité agricole, etc.).

Parce qu'elle pense que rien n'est jamais parfait et qu'il convient que chacun apporte sa contribution à améliorer l'œuvre commune, elle se propose d'œuvrer particulièrement :

— pour le respect par tous, toujours et partout de la Constitution, de la loi et des règles du Droit,
— pour le plein emploi par une politique hardie de développement industriel,
— pour une politique plus vaste en matière de logement social comportant notamment une augmentation des H.L.M. et des prêts du Crédit foncier (en volume et en quantité),
— pour une diffusion des idées européennes, condition préalable à une construction accélérée de l'Europe,
— pour une politique de justice sociale qui donne à nos « anciens » la possibilité et le goût de « vivre »,
— pour une politique de justice fiscale au profit des commerçants et des artisans.

L'équipe de la Ve République de la 3e circonscription de l'Aube veut :

— une loi pour tous,
— un emploi pour chaque travailleur,
— un logement pour chaque salarié,
— une Europe fraternelle pour la jeunesse.

Avec le général de Gaulle,

Avec toutes les forces de progrès,

Au sein de la majorité, mais avec sa volonté propre,

L'équipe Vᵉ République est prête à travailler pour vous, parmi vous et avec vous.

PAUL GRANET

Né le 20 mars 1931 à Roquemaure (Gard), marié, deux enfants, diplômé de l'Ecole nationale de législation économique et douanière — Licencié en droit de l'Université Paris — Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration.

1955-1957 : Expert auprès du Gouvernement royal du Laos.

1958-1959 : Elève de l'Ecole nationale d'Administration (promotion Alexis de Tocqueville).

1960 : Administrateur civil, chargé de mission au Cabinet du délégué général en Algérie.

Novembre 1961 : Sous-Préfet, chargé de mission auprès du Préfet du Loir-et-Cher.

Mars 1962 : Chef de Cabinet du directeur général de la Sûreté nationale.

Janvier 1963-Octobre 1964 : Chargé de mission au Cabinet du Ministre de l'Intérieur (*Journal officiel* du 28 mai 1964). Rapporteur au Cabinet du Premier Ministre de la Commission chargée de l'étude de la réforme du Conseil économique et social. Membre de la Commission chargée de l'étude de la réforme de la région parisienne.

Depuis 1964 : Diverses missions comme conseiller politique des Ministres de l'Agriculture, de l'Equipement et de la Coopération. Participe également à la direction générale de plusieurs sociétés privées du bâtiment et des travaux publics.

Remplaçant éventuel :

PIERRE LABONDE

Né le 28 février 1910 à Lyon. Père mort pour la France lors de la guerre 1914-1918.

Conseiller municipal de Rheges. Adjoint au maire pendant plus de quinze années. Elu Conseiller général du canton de Méry-sur-Seine au premier tour en 1961 — réélu en 1964. Nommé membre du Conseil économique et social en 1959, au titre de la Fédération nationale du Syndicat d'exploitation agricole ; siège au Conseil économique et social à la section de l'agriculture et à la section des économies régionales chargée des problèmes d'aménagement du territoire et de la construction.

Sur le plan départemental : représente le Conseil général à l'Office départemental H.L.M. ; Président du Comité départemental de l'habitat rural, vice-président du Syndicat départemental des distributions d'eau de l'Aube.

Expert près du Tribunal de Grande instance de Troyes et de la Cour d'appel de Paris.

Chevalier de la Légion d'honneur ; Chevalier des Palmes académiques ; Officier du Mérite agricole.

2ᵉ CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Dimanche dernier 15.644 électeurs en portant leurs suffrages dans cette 3ᵉ circonscription sur les candidats de la Vᵉ République ont approuvé la campagne sérieuse, solide, sans démagogie ni promesses abusives que nous avons menée ces derniers

mois. Ils ont approuvé aussi les orientations générales de la politique de la Vᵉ République.

Cependant, quelque 9.500 électeurs en votant pour la Fédération et 7.600 pour le Centre démocrate ont montré qu'ils souhaitaient un infléchissement de cette politique.

Dimanche prochain, les candidats Vᵉ République doivent être les élus des 30.000 électeurs nationaux de cette circonscription. Ils doivent donc tenir compte à la fois de leur succès personnel et des souhaits divers exprimés durant la campagne électorale. Alors le 12 mars sera une grande victoire, la victoire de tous.

Ce sera d'abord la victoire de la liberté.

Camuset, le candidat communiste, est l'homme du totalitarisme, de la révolution de classe, de la haine. Son parti est celui de la prolétarisation de l'agriculture, et de la bureaucratisation de l'industrie.

Au nom de la liberté individuelle, de la justice sociale, de notre culture et de notre civilisation, l'Aube dimanche refusera Camuset.

Ce sera ensuite la victoire de la Vᵉ République.

La Vᵉ République sort affermie de cette campagne électorale. Demain, en accélérant son évolution vers un régime présidentiel, en développant sa politique de construction de l'Europe, en élargissant grâce aux fruits de l'expansion économique sa politique de promotion sociale, elle doit recueillir un assentiment de plus en plus large.

Ce sera enfin la victoire des Aubois.

La grande politique de développement économique de cette circonscription est à poursuivre. Elle exige la mobilisation de tous les leaders politiques, économiques et administratifs du département. Le 12 mars la victoire de la Vᵉ République sera leur victoire à tous parce que les candidats de la Vᵉ République seront des élus efficaces, qui travailleront avec tous, pour l'expansion du département.

Nous avons évité ces dernières semaines entre familles politiques auboises des crises trop graves. C'est de bon augure. Le 12 mars pourra ainsi être la victoire de l'unité !

Pour la liberté,

Pour la justice sociale,

Pour la Vᵉ République,

Pour l'avenir de notre circonscription.

Les candidats Vᵉ République.

Paul GRANET

Pierre LABONDE

AUDE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Aizonne, Capendu, Carcassonne-Est, Carcassonne-Ouest, Conques-sur-Orbiel, Lagrasse, Mas-Cabardès, Montréal, Mouthoumet, Peyriac-Minervois.

M. Georges GUILLE
(Candidat F.G.D.S. - S.F.I.O.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Citoyennes, Citoyens,

S'il est des candidats qui aient besoin de vous être longuement présentés ce n'est certes pas le cas de notre ami Georges Guille, Conseiller général du canton de Capendu, Président du Conseil général de l'Aude, ancien Président de la Commission de la viticulture à l'Assemblée Nationale, Sénateur, ancien Ministre, membre du Bureau national et du Comité directeur du parti socialiste-S.F.I.O. ainsi que du Comité exécutif de la F.G.D.S.

Son action incessante au service du bien public et son combat sans défaillance pour une authentique démocratie, tant à l'Assemblée départementale qu'au Parlement et au Gouvernement, constituent des titres incomparables à votre confiance.

Son jeune, sympathique et brillant suppléant, le docteur Gilbert Calvet, médecin de l'Aide sociale, Conseiller municipal de Carcassonne, le complète parfaitement.

Nous vous demandons instamment de voter, de façon massive, dès le premier tour, pour les candidats de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, pour nos amis Georges Guille et docteur Gilbert Calvet, suppléant éventuel.

Le Comité électoral :

Président : Antoine Courrière, Sénateur, Conseiller général ; Vice-présidents : Jules Fil, Député-maire, Conseiller général ; Pierre Dreyer, Président de la Convention des institutions républicaines ; Membres : Alquier, Conseiller général de Lagrasse ; Baro, Conseiller général de Mouthoumet, Maire de Termes ; Liabot, Conseiller général de Peyriac-Minervois, Maire de La Redorte ; Tisseire, Maire de Capendu ; docteur Sol, Maire de Trèbes ; Horus, Maire de Villesèquelande ; Azam, Maire d'Aizonne ; Cantier, Maire de Preixan ; Carrie, Maire d'Alairac ; Brunet, Maire de Villemoustaussou ; Pennavayre, Maire de Villegly.

Electrices, Electeurs,

Une bataille électorale est engagée, déterminante pour l'avenir de notre pays.

D'un côté le Pouvoir, avec ses méthodes du Second Empire, ses pressions et ses candidatures officielles, plus l'abus scandaleux de la radio et de la télévision, et l'argent par milliards d'origine suspecte.

De l'autre côté l'opposition et, notamment, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, qui réunit, sur un programme commun, sous la présidence de François Mitterand, le Parti socialiste, le Parti radical socialiste, la Convention des institutions républicaines et les clubs de gauche.

La F.G.D.S. présente une candidature unique dans chaque arrondissement de France ; ici, c'est la nôtre.

I. — *Les institutions.*

Depuis huit ans, le régime, tournant le dos à la République. évolue vers le pouvoir personnel.

Le Gouvernement domestiqué, le Parlement étouffé, la Constitution violée, la loi ignorée, les tribunaux d'exception remplaçant les tribunaux réguliers, la grâce substituée à l'amnistie, l'information asservie, le pouvoir souverain d'un seul au lieu de la libre discussion...

Ce n'est pas encore la dictature, mais ce n'est déjà plus la République.

Cela ne peut plus durer !

Il faut choisir entre la démocratie et la monarchie avec son cortège de technocrates.

II. — *Le bilan économique et social.*

« Les caisses sont pleines » clamait-on la veille des élections de 1962. Dès le lendemain, pour les mineurs, les anciens combattants, l'indemnisation des rapatriés, l'enseignement, les hôpitaux, les bourses et les retraites, les caisses furent vides.

Depuis huit ans le chômage augmente en France et diminue dans les pays voisins.

330.000 chômeurs réels au 1-1-67, 600.000 officiellement prévus en 1970.

Notre pays est au dernier rang pour la production industrielle, l'expansion économique, le relèvement des salaires, le pouvoir d'achat, les logements, les autoroutes...

Mais il est au premier rang pour la hausse des prix à la consommation et la fiscalité.

45 % de la production nationale vont aux impôts directs ou indirects : c'est le record du monde.

Le nombre des contribuables assujettis à l'impôt sur le revenu des personnes physiques est passé de 4.300.000 à près de 9.000.000.

La crise agricole est générale et profonde.

Le monde agricole était, en janvier 1967, endetté de 4.000 milliards de francs, soit 80 % de la valeur de la production agricole nationale.

La situation viticole est angoissante.

Le cours des vins n'a pas évolué depuis huit ans en dépit de l'augmentation générale des prix.

Le produit est écrasé sous le poids d'une fiscalité aberrante.

Le marché, désorganisé, est paralysé par l'importation massive de vins étrangers.

Le commerce et l'artisanat subissent directement, sur leur chiffre d'affaires, les répercussions de cette crise qui affecte leur clientèle paysanne et ouvrière.

Et le franc a perdu, en huit ans, 30 % de son pouvoir d'achat.

Il faut donc choisir entre deux politiques :

— ou les équipements collectifs, les investissements productifs (industriels et agricoles), la modernisation de notre économie,

— ou les gaspillages inutiles et onéreux, les fastes d'un autre âge, les folles prodigalités et les dépenses non rentables.

Il faut choisir entre :

— le niveau de vie des Français, l'école de la République, le logement, les hôpitaux, la recherche scientifique, la formation des jeunes et le sort des personnes âgées.

— ou la vaine gloriole d'une force de frappe et de bombes atomiques aussi ruineuses qu'inutiles.
On connaît notre propre choix.

III. — *Politique étrangère.*

La paix exige l'organisation collective internationale et non la confrontation de Nations souveraines.
La diplomatie n'est pas affaire de spectacle ou de cinéma.
Le nationalisme, l'isolement, les attitudes particulières et les éphémères traités bilatéraux sont d'un autre siècle.
Ce n'est pas par l'agressivité, le mépris envers l'O.N.U., l'absence prolongée à la Conférence de Genève, le refus de signer le traité de Moscou sur la limitation des expériences nucléaires, que la France peut contribuer à la solution des problèmes, au Viet-Nam comme ailleurs.
C'est par la coopération, dans la coexistence pacifique, au sein des organismes internationaux, en vue d'un désarmement général ; car il n'est aujourd'hui de sécurité que collective.
Cela suppose une politique étrangère continue et cohérente, non des politiques successives et contradictoires selon l'humeur du jour.

Citoyennes, Citoyens,

La démocratie ou le pouvoir personnel.

Les investissements rentables ou les gaspillages ruineux.

La coopération internationale ou le nationalisme anachronique.

Ces choix se ramènent à un seul : la République.

GEORGES GUILLE

Candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.

Remplaçant éventuel :

Docteur GILBERT CALVET

2e CIRCULAIRE

Citoyennes, Citoyens,

Nous avons été, dimanche dernier, désignés par le suffrage universel — en vertu des accords conclus par la Gauche — comme les seuls candidats du combat républicain pour le scrutin du 12 mars.
On ne pouvait rêver d'une situation plus nette.
Seuls restent face à face, les candidats du pouvoir personnel et ceux d'une opposition authentique.
Nous en appelons donc, dans cette ultime phase de la bataille, au concours de toutes celles et de tous ceux qui, fidèles à l'idéal démocratique, entendent sauvegarder l'avenir de la République.

Au service de la paix et du progrès social, dans la justice et dans la liberté, nous devons toutes et tous, combattre ensemble et ensemble triompher.

GEORGES GUILLE

Remplaçant éventuel :

Docteur GILBERT CALVET

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Coursan, Durban-Corbières, Ginestas, Lézignan-Corbières, Narbonne, Sigean, Tuchan.

M. Francis VALS
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Citoyennes, Citoyens,

Le 5 mars prochain, vous êtes appelés à élire une nouvelle Assemblée Nationale.

C'est de vous, qu'il dépend :

— qu'elle ne soit plus formée d'une majorité d'inconditionnels ;
— que le pays, sans retomber dans l'instabilité gouvernementale, redevienne une démocratie.

En 1965, le Président de la République a été mis en ballottage.
En 1967, les Républicains de ce pays doivent balayer les tenants du pouvoir personnel.
Dans ce but, le Parti socialiste, le Parti radical-socialiste, les Clubs, la Convention ont créé la Fédération de la gauche démocrate et socialiste dont nous sommes les candidats.
Solennellement, nous en avons accepté le programme, nous engageant, au-delà de la bataille électorale, à rester unis dans l'intérêt de notre pays.
Les sept options de François Mitterrand lors des élections présidentielles constituent la base de cet engagement.

Programme général

I. — Gouvernement de législature : sur la base d'un contrat entre la majorité parlementaire et le Gouvernement. En cas de crise, dissolution automatique de l'Assemblée.
Equilibre des pouvoirs : le Gouvernement gouverne. Le Parlement contrôle et fait la loi que le Gouvernement applique.

II. — Une société de citoyens libres :

Indépendance de la justice ; droit à l'information objective ; respect des libertés syndicales et des franchises communales.

III. — La paix dans un monde organisé :

Règlement pacifique des conflits par arbitrage international ; désarmement progressif, simultané et contrôlé ; sécurité collective et coexistence pacifique ; construction de l'Europe des peuples ; ouverture vers le tiers monde.

IV. — L'armée dans la Nation :

Renonciation à la force de frappe et reconversion des moyens affectés à l'armement atomique ; nationalisation des industries d'armement ; service militaire obligatoire et de durée réduite.

V. — Une économie dynamique :

Aménagement du territoire par décentralisation industrielle ; investissements contrôlés et sélectifs ; offices dans le domaine agricole ; modification de la fiscalité au profit des plus défavorisés ; nationalisation des banques d'affaires ; création d'une banque d'investissements.

VI. — Justice sociale :

Droit au travail ; droit à la santé ; droit au logement ; promotion de la femme ; diminution de l'âge de la retraite.

VII. — Priorité des priorités à l'Education nationale :

Crédit d'Etat à l'école de l'Etat ; démocratisation de l'enseignement et modernisation de celui-ci ; organisation de l'éducation permanente ; recrutement et formation de maîtres en nombre suffisant ; rétablissement de l'indépendance de l'université.
Nous tenons aussi à réaffirmer notre position en faveur :

— d'une amnistie totale et inconditionnelle pour les infractions découlant des événements d'Algérie ;
— d'une indemnisation réelle et équitable des rapatriés spoliés.

Sur le plan départemental :

Défense des intérêts de la viticulture par :

— Répression énergique de la fraude ;
— Diminution de la fiscalité abusive ;
— Arrêt des importations d'Afrique du Nord ;
— Organisation du marché par création d'une Société d'intervention ,
— Fixation d'un prix de campagne permettant aux viticulteurs de vivre décemment.

Amélioration de la situation économique de notre arrondissement :

— Implantation de nouvelles industries ;
— Encouragement au tourisme ;
— Extension de l'activité de Port-la-Nouvelle, etc.

Citoyennes, Citoyens,

Pour le progrès social dans la liberté,
Pour la paix dans la justice et l'indépendance,

Pour une République laïque démocratique et sociale,

Votez pour la gauche unie ! Votez pour

Francis VALS

Député sortant
Maire de Narbonne
Vive-président du Conseil général
Conseiller général de Sigean

Remplaçant éventuel :

Docteur Georges ARCIS
Adjoint au maire de Narbonne

2e CIRCULAIRE

Citoyennes, Citoyens,

Par 25.492 suffrages, vous nous avez placés très nettement en tête le 5 mars, à 100 voix à peine de la majorité absolue. Nous vous en remercions.
Le scrutin de ballottage du 12 mars doit amplifier le résultat de ce premier tour car le devoir de tous les adversaires du pouvoir personnel est désormais tracé.

Démocrates !

Vous marquerez votre fidélité à la vieille règle de la discipline républicaine.

— Pour une politique de progrès social ;

— Pour la défense des libertés démocratiques ;

— Pour marquer votre hostilité au pouvoir personnel ;

— Pour la paix dans le désarmement ;

— Pour la défense de la viticulture et des intérêts économiques de notre circonscription.

Votez pour

Francis VALS

Remplaçant éventuel :

Docteur Georges ARCIS

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Alaigne, Axat, Belcaire, Belpech, Castelnaudary-Nord, Castelnaudary-Sud, Chalabre, Couiza, Fanjeaux, Limoux, Quillan, Saint-Hilaire, Saissac, Salles-sur-l'Hers.

M. Lucien MILHAU
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Citoyennes, Citoyens,

Il nous paraît inutile de présenter longuement Lucien Milhau que les éecteurs de la circonscription de Castelnaudary-Limoux ont déjà élu en 1962.

Né à Laurabuc, il a passé son enfance au cœur du Lauragais dont il connaît parfaitement les problèmes.

Secrétaire général du Conseil général de 1945 à 1962, il a été pendant 17 ans le conseil et le défenseur de tous les maires et plus particulièrement des maires des communes rurales. Cette fonction lui avait permis de mesurer et de comprendre les difficultés de la vie des agriculteurs et des viticulteurs de sa circonscription.

Dès son entrée au Parlement, il fit partie de la Commission de la production et des échanges où sont traités les problèmes agricoles et industriels. Ses interventions, tant au sein de la Commission que du haut de la tribune de l'Assemblée Nationale, lui permirent de défendre, souvent avec succès, les intérêts de ceux qui l'avaient désigné pour les représenter.

Ses qualités intellectuelles, sa rectitude morale, ses convictions républicaines, qui ne furent jamais défaillantes, le rendent digne de continuer à représenter l'arrondissement de Limoux-Castelnaudary.

Sa personnalité si attachante sera heureusement complétée par la présence à ses côtés du docteur Pierre Roueylou, qui fut en 1945 le plus jeune Conseiller général de France, par son élection dans le canton de Saint-Hilaire. Pierre Roueylou, chirurgien de talent, dirige avec compétence la clinique qui porte son nom à Quillan.

Socialiste par conviction, républicain de tradition, il est, comme Lucien Milhau, digne de la confiance des démocrates de l'arrondissement.

Votez Lucien Milhau et pour son suppléant éventuel Pierre Roueylou.

Le Comité électoral :

Président : Jacques Bernies, maire de Lauraguel, Conseiller général d'Alaigne ; Membres : Antoine Courrière, Sénateur, Conseiller général, maire de Cuxac-Cabard ; Emile Gorse, Maire d'Axat, Conseiller général d'Axat ; Mme Faure, Maire de Roquefeuil ; Soulet, Maire de Plaigne ; Tirand, Conseiller général, Président de la Commission départementale ; Tuffery, Maire de Castelnaudary, Conseiller général ; Tisseyre, Conseiller général de Chalabre ; Capdeville, Conseiller général de Couiza ; Leotard, Conseiller général de Fanjeaux ; Raynaud, Maire d'Alet ; Bastie, Maire de Nébias ; Costeseque, Maire de Verzeille, Conseiller général de Saint-Hilaire ; Bonnafous, Maire de Fontiers-Cabardès, Conseiller général de Saissac ; Gleizes, Maire de Salles-sur-l'Hers, Conseiller général.

Electrices, Electeurs,

Désigné à l'unanimité par le Congrès de la circonscription Limoux-Castelnaudary, j'ai accepté de demander le renouvellement de mon mandat et de représenter le Parti socialiste au sein de la Fédération de la gauche aux élections législatives du 5 et du 12 mars 1967.

Devant le bilan de la faillite du Gaullisme, face aux menaces qui pèsent sur nos libertés, les socialistes ont compris la nécessité d'unir leurs forces avec celles des républicains groupés dans le Parti radical et dans les Clubs. Ils ont formé ensemble la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, présidée par François Mitterrand.

J'accepte de défendre et de promouvoir le programme établi par la Fédération, dont je rappelle ci-dessous les options essentielles :

Une Société de citoyens libres :

A la volonté d'un seul, nous opposons la volonté de tous.

Pour mettre fin au pouvoir personnel, nous proposons :

— la suppression ou la révision des articles de la Constitution utilisés pour établir le pouvoir personnel,

— un contrat entre la majorité de l'Assemblée et le Gouvernement pour la durée de la législature, avec retour devant les électeurs en cas de crise ministérielle,

— la liberté de l'information et l'indépendance de la radio-télévision,

— l'abolition des restrictions du droit de grève et la reconnaissance des syndicats dans l'entreprise,

— l'épanouissement des libertés communales, en leur confiant les moyens de gérer leurs propres affaires.

Une économie de progrès.

Afin de développer le bien-être de tous et de répartir équitablement les résultats de la production, nous proposons les mesures économiques et financières suivantes : un plan démocratique, discuté de la base au sommet et décidé par le Parlement au début de la législature ; la nationalisation des industries de l'armement.

Sur le plan financier : le relèvement de l'abattement à la base de l'impôt sur le revenu, payé essentiellement par les salariés ; la suppression des exonérations pour les gros revenus et la lutte contre la fraude fiscale ; la détaxation des produits de consommation courante ; la taxation des plus-values capitalistes ; la réforme des droits de succession au profit des héritages modestes, la lutte contre la spéculation sur les terrains à bâtir ; la création d'une banque nationale d'investissement.

Une agriculture moderne :

Une politique cohérente doit intégrer l'agriculture dans l'économie générale pour assurer aux agriculteurs la parité des revenus.

Nous proposons : la recherche de nouveaux débouchés pour les produits agricoles par l'unité politique de l'Europe, par l'élargissement du Marché commun et le développement de l'aide au tiers monde ; la hausse des revenus agricoles, par la modernisation de la production et la réforme de la distribution ; l'exonération de l'impôt sur le revenu pour les petits exploitants et la diminution de la TVA pour les produits nécessaires aux agriculteurs ; le développement de la coopération et de l'équipement collectif (eau, habitat, électricité, etc.) ; la création d'un Office national de la viande pour le développement de l'élevage.

En ce qui concerne la viticulture : la recherche de l'équilibre entre la production et la consommation du vin par l'arrêt des importations d'Algérie ; la fixation d'un prix social du vin ; la diminution des taxes qui pèsent sur ce produit.

La justice sociale.

Le droit au travail exige le relèvement des salaires, traitements et retraites, la réduction de la durée hebdomadaire du travail, la suppression des zones de salaires, le plein emploi afin d'éviter le chômage.

Le droit à la santé exige l'extension et la modernisation des secteurs hospitaliers.

Le droit au logement : construction de 600.000 logements par an.

Le droit à la solidarité nationale :

— Respect du rapport constant pour les victimes de la guerre et les anciens combattants ;

— Indemnisation sur la base de la loi de 1946 (dommages de guerre) des rapatriés d'Algérie ;

— Abaissement de l'âge de la retraite et relèvement du Fonds national de solidarité.

— Augmentation et unification des allocations familiales.

La promotion de la femme :

Respect du principe : à travail égal, salaire égal.

Abrogation des textes qui interdisent le contrôle des naissances.

Egalité juridique entre les époux.

L'Education nationale.

Pour donner à la jeunesse l'égalité des chances dans la vie, il est indispensable de moderniser et de démocratiser l'enseignement.

Il convient donc de prolonger la scolarisation jusqu'à 18 ans.

— de revaloriser la fonction enseignante ;

— de concentrer tous les enseignements dans un grand Ministère de l'Education Nationale ;

— de développer les constructions scolaires ;

— d'augmenter les bourses ;

— de respecter la laïcité de l'école.

Pour la jeunesse :

— Abaissement de la durée du service militaire à 12 mois ;

— Développement des installations sportives et culturelles (Maisons des jeunes, Maisons de la culture).

La paix :

Pour assurer la paix, nous proposons :

— la renonciation à la force de frappe atomique ; la recherche des moyens d'assurer un désarmement général, simultané et contrôlé ; la participation de la France à la Conférence de Genève et la signature des accords de Moscou sur la cessation des essais nucléaires ; la réunion d'une conférence mondiale sur la coexistence pacifique et la sécurité collective ; la construction d'une Europe des peuples et l'élection au suffrage universel d'un Parlement européen ; une aide internationale au tiers monde.

Citoyennes, Citoyens,

L'heure est grave. Les républicains ont le droit d'être anxieux, car la démocratie est menacée par un pouvoir personnel qui tend de plus en plus vers la dictature.

En votant en masse le 5 mars pour le candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, vous affirmerez votre volonté de promouvoir une véritable République sociale.

Vive la République !

LUCIEN MILHAU
Député sortant
Ancien Secrétaire général du Conseil général de l'Aude

Remplaçant éventuel :

PIERRE ROUEYLOU
Chirurgien — Ancien Conseiller général

2ᵉ CIRCULAIRE

Citoyennes, Citoyens,

Par 18.213 suffrages vous m'avez placé très nettement en tête de tous les candidats. Vous m'avez ainsi donné la preuve de votre confiance et je vous en remercie.

Plus de 4.000 voix me séparent de mon concurrent le plus favorisé.

La victoire du candidat de la Fédération de la gauche déjà pratiquement acquise doit être couronnée dimanche d'un éclatant succès.

Je vous appelle, toutes et tous, à faire votre devoir et je m'adresse avec insistance, aux abstentionnistes, pour qu'ils accomplissent leur devoir républicain.

La situation est donc claire.

Je reste dans la circonscription de Castelnaudary-Limoux le seul candidat républicain.

— Parce que vous êtes attachés à nos institutions, à nos libertés, à la République ;

— Pour barrer la route au pouvoir personnel menaçant ;

— Parce que voulez une France libre, humaine, généreuse,

Faites bloc sur le candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.

Votez pour

LUCIEN MILHAU
Député sortant
Ancien Secrétaire général du Conseil général de l'Aude

Remplaçant éventuel :

PIERRE ROUEYLOU
Chirurgien — Ancien Conseiller général

AVEYRON

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bozouls, Entraygues-sur-Truyère, Espalion, Estaing, Laguiole, Laissac, Marcillac-Vallon, Mur-de-Barrez, Naucelle, Rodez, Saint-Amans-des-Côts, Saint-Chély-d'Aubrac, Sainte-Geneviève-sur-Argence, Saint-Geniez-d'Olt, Sauveterre.

M. Roland BOSCARY-MONSSERVIN

(Candidat Républicain indépendant)
élu le 5 mars 1967
(R.I.)

Chères Electrices, chers Electeurs,

Quand on représente un département comme celui de l'Aveyron, avec toutes les difficultés économiques et sociales qui tiennent à sa configuration même, je prétends que le souci premier doit être d'abord d'assurer sa survie et celle des familles qui l'habitent — j'entends par là donner à ces familles des conditions d'existence en harmonie avec la civilisation actuelle.

En Aveyron, l'économique prime le politique.

Et nous n'avons que faire de querelles de fausses idéologies qui dans le temps nous apparaîtront singulièrement vaines et puériles.

Tels qui aujourd'hui sont en apparence opposés les uns aux autres devront fatalement demain reprendre ensemble leur tâche commune d'hier, car le travail en Rouergue ne donne dans la division aucune efficacité.

Cependant, toute élection législative s'inscrit dans un contexte politique et celle du 5 mars 1967 plus que toute autre, puisqu'il s'agit en définitive de déterminer si l'on continue ou si l'on efface tout, avec l'immense aventure que la seconde hypothèse représente.

Dans le cadre de la majorité de la V[e] République, je me présente comme Républicain indépendant. Cette option constitue beaucoup plus une orientation qu'une étiquette, étant au surplus assortie du plus large libéralisme de pensées.

Je suis pour un Gouvernement stable, étayé sur une majorité solidement charpentée comme il en est dans toutes les grandes démocraties. Les forces d'opposition sont constituées par les éléments les plus disparates ; il est évident qu'elles ne peuvent aboutir à cette continuité et à cette stabilité auxquelles le pays tient essentiellement.

Je suis pour la paix et il faut bien reconnaître que la France, tout en jouant dans le monde un rôle important, est bien l'une des nations qui puisse avoir le maximum de sérénité à cet égard. Sa place naturelle est dans l'Alliance atlantique ; très sage-

ment, elle y reste attachée ; ce qui n'exclut pas la révision de conceptions tactiques (organisation de l'O.T.A.N.) qui, en 1967, ne se présentent plus du tout dans les mêmes conditions qu'en 1946.

Par les contacts extrêmement ouverts dont elle a su prendre l'initiative, la France a amorcé une politique de détente entre Est et Ouest. L'initiative devait être bonne et venir à son heure puisqu'en définitive, elle a été très largement suivie et a créé une ambiance nouvelle.

Depuis 1958, je siège aux Instances européennes. La démonstration est donc faite de l'intérêt que j'apporte à l'Europe. En un délai plus court que celui qui était prévu au traité de Rome — quelquefois en tapant du poing sur la table, car il s'agissait pour notre agriculture de quelque chose d'essentiel — la Vᵉ République a mis en place la politique agricole commune.

J'y ai apporté ma modeste contribution. Je suis persuadé que l'Europe politique est le complément nécessaire de l'Europe économique. Mais, quand j'enregistre la persévérance et la patience qu'il nous a fallu pour harmoniser, au bout de huit ans, nos seules institutions agricoles, j'estime qu'un problème aux proportions gigantesques comme l'Europe politique, avec tout ce que cela comporte d'harmonisations et d'arbitrages, ne se règle pas par des phrases sonores ou affirmations d'intention.

Je suis pour la stabilité de la monnaie parce que ce sont les classes à revenus fixes et plus particulièrement les laborieuses et les modestes, qui sont les premières victimes de l'inflation ; ajouterai-je qu'à compter du jour où nous avons fait le Marché commun, l'inflation est impensable ; n'oublions pas qu'en agriculture, secteur qui, ce n'est un secret pour personne, m'est particulièrement cher, nous aurons, à partir du 1ᵉʳ juillet 1967, un prix unique dans les Six pays. Quelle catastrophe pour nos exploitants si la France décrochait quant aux autres prix sur nos cinq partenaires.

Je ne saurais cependant nier que la stabilité impose certaines gênes, voire certains sacrifices sur lesquels il importe de se pencher.

La politique économique doit être accompagnée d'une politique de justice sociale. Cela implique l'obligation — et c'est très important pour une région comme la nôtre — de tout mettre en œuvre pour donner à chacun un emploi correspondant à ses aptitudes avec, en contrepartie, une rémunération équitable. Par ailleurs, d'importants transferts ont été amorcés au profit de certaines catégories défavorisées ; le mouvement doit être accentué ; l'évolution de la technique et de l'économie doit permettre de le faire sans heurt.

Candidat investi de la Vᵉ République, je n'ai signé aucun engagement. Ma liberté de décision et de vote reste entière, mais les meilleurs disciplines ne sont-elles pas celles qui sont librement consenties.

Rien n'est jamais parfait. Il y a toujours des secteurs qui appellent des interventions et des corrections, mais c'est à la politique d'ensemble d'un Gouvernement que l'on doit juger celui-ci ; c'est à l'ensemble de la politique d'un Gouvernement qu'est liée sa majorité.

Dans la même tournure d'esprit, je considère qu'en période électorale, un candidat n'a pas le droit, sous la pression d'un vote hostile ou favorable, de faire quelque promesse que ce soit au regard d'une catégorie particulière. Il n'en sera que plus à l'aise pour se pencher, au cours de son mandat, sur les situations dignes d'intérêt et son efficacité n'en sera que plus grande. Croyez bien que Aveyronnais 100 % je me rends parfaitement compte de ce qui, pour vous, va ou ne va pas.

Les problèmes intéressant une catégorie professionnelle ou sociale déterminée auxquels il faudra donner une solution sont nombreux.

Contrairement à l'usage, je n'en ferai pas l'énumération. Quel critère guidera alors mon action à venir ?

Voilà 17 ans que je vous représente.

Ces années m'ont sûrement quelque peu marqué.

J'y ai gagné en contrepartie de mieux sentir vos besoins et vos aspirations et, par là même, d'apprendre à mieux vous connaître et à mieux vous servir.

R. BOSCARY-MONSSERVIN

Député sortant — Ancien Ministre
Maire de Rodez
Candidat Républicain indépendant (Ve)

Remplaçant éventuel :

R. CAYREL

Membre de la Chambre d'agriculture
Maire-Conseiller général de Saint-Chély d'Aubrac

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Aubin, Capdenac-Gare, Conques, Decazeville, Montbazens, Najac, Rieupeyroux, Rignac, la Salvetat-Payralès, Villefranche-de-Rouergue, Villeneuve.

M. Robert FABRE
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

En 1962, vous m'avez, à une très large majorité, accordé votre confiance et désigné pour vous représenter au Parlement.

J'ai conscience d'avoir, tant par l'intérêt que j'ai porté aux problèmes locaux et régionaux, que par mon action au plan national, bien rempli ma mission.

Me considérant comme l'élu de tous, chacun a pu trouver auprès de moi l'appui qu'il sollicitait pour la solution de ses difficultés.

Mon action :

Sur le plan régional :

En liaison constante avec les élus locaux, les responsables économiques, les syndicats, j'ai lutté sans relâche : pour l'expansion de notre région, l'accroissement de notre niveau de vie.

En priorité, et sans pour autant négliger les autres centres industriels, pour la sauvegarde du bassin minier et industriel, si durement touché, et menacé d'abandon par le pouvoir central. Pour la mise en œuvre d'un plan de réanimation comprenant, outre le « sauvetage » des fragiles industries de reconversion et le respect des engagements pris envers les mineurs licenciés et reconvertis :

Le désenclavement (axe Brive-Méditerranée et ses « bretelles » ultérieures).

Les établissements scolaires (C.E.T. d'Aubin, lycée de Decazeville).

La zone industrielle des Prades.

La rélance du thermalisme à Cransac.

L'aciérie à l'oxygène consolidant U.C.M.D. et Vallourec, etc. Ainsi a été évitée une catastrophe économique et sociale, et conservée à cette région industrielle sa chance d'expansion pour l'avenir.

Comme pour la région de Decazeville, j'ai œuvré en faveur de l'expansion des secteur de Villefranche et Capdenac, dont le développement s'affirme.

J'ai constamment défendu notre agriculture, et nos exploitations familiales inquiètes de l'insuffisance des prix, du retard de l'équipement rural, et de la concurrence internationale, à la veille d'un Marché commun mal préparé.

J'ai défendu, sur place et au Parlement, le petit commerce et l'artisanat menacés par les grandes concentrations d'entreprises et une lourde fiscalité ; les travailleurs aux salaires insuffisants, les handicapés, les retraités, les personnes âgées si injustement oubliés...

J'ai favorisé la propagande et l'équipement touristique d'une région aux richesses mal connues.

Sur le plan national :

Particulièrement attaché aux problèmes de la décentralisation et des économies régionales, j'ai proposé un aménagement du territoire efficace et démocratique.

J'ai apporté mon concours le plus actif au rapprochement des formations politiques de la gauche, et à la création de la Fédération, première étape vers une union plus large des forces républicaines et démocratiques.

Voici le bilan de neuf ans de pouvoir gaulliste sans partage qui condamne le gouvernement et la majorité inconditionnelle qui l'a soutenu :

Récession économique et crise financière :

Budget en déficit, impôts écrasants, effondrement de la Bourse, marasme industriel et chômage accru.

Insuffisance scandaleuse des équipements : écoles, hôpitaux, logements, routes, adductions d'eau, téléphones, etc. Charges insupportables pour les communes.

Stagnation du revenu agricole, accélération de l'exode rural.

Régression et injustice sociale :

Pas de débouchés pour les jeunes, salaires trop bas, insuffisance des pensions et retraites, injustice fiscale.

Fausse indépendance, fausse grandeur :

Envahissement des capitaux étrangers, aide insuffisante à la recherche, armement atomique ruineux et inefficace.

Voici notre programme :

Sur le plan régional :

Décentralisation effective, l'Etat donnant l'exemple par implantation d'industries dépendant directement de lui.

Aides accrues aux industries existantes.

Développement de l'enseignement public, en particulier technique et agricole.

Aides spécifiques à notre région pour la modernisation de l'agriculture, et l'accélération de l'équipement rural. Mesures en faveur des exploitations familiales pour maintenir le maximum de population active.

Défense du commerce et de l'artisanat (réforme fiscale, élargissement du crédit).

Développement du tourisme (multiplication des villages et colonies de vacances, centres de loisirs, sportifs, plan d'eau, etc.). Amélioration et balisage du réseau routier.

Sur le plan national :

Une société de citoyens libres :

Contrat de majorité et de législature : Stabilité.
Objectivité de l'information.

Une économie de progrès :

Un plan démocratique, la priorité aux investissements productifs, la justice fiscale.

Une agriculture moderne :

Nouveaux débouchés par l'unité politique de l'Europe, accroissement des revenus (parité) par modernisation de la production, réforme de la distribution, développement de l'équipement.

La justice sociale :

Droit au travail (plein emploi, salaires décents), relèvement des traitements et retraites (abaissement de la retraite à 60 ans).
Droit à la santé, droit au logement, aide aux handicapés et personnes âgées.
« Rapport constant » pour les anciens combattants, indemnisation des rapatriés, aménagement des allocations familiales.

Priorité à l'Education nationale :

Egalité des chances pour les jeunes (allocations d'études), développement des constructions scolaires, respect de la la laïcité et du devoir de l'Etat envers l'école, service militaire ramené à douze ou dix mois.

Recherche de la paix :

Par la renonciation à la force de frappe, inutile et coûteuse, et la présence aux conférences internationales.

Le 5 mars, vous choisirez entre le gaullisme, c'est-à-dire le pouvoir personnel, la récession économique, l'injustice sociale et le faux prestige,
et la démocratie, c'est-à-dire le programme de libertés, de progrès économique et social, et de paix que nous vous proposons.

C'est celui que je m'appliquerai à faire triompher,

Si vous me renouvelez votre confiance,

Pour assurer le renouveau et la prospérité de notre Rouergue et l'avenir heureux de notre Patrie.

Vive la République !

Robert FABRE
Député sortant
Conseiller général — Maire de Villefranche

Remplaçant éventuel :

Lucien ORSANE
Conseiller d'orientation scolaire et professionnelle à Decazeville

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Votre choix est fait.

En m'accordant dès le premier tour une très large majorité (plus de 22.000 suffrages) vous avez, sans contestation possible, exprimé votre désir de renouveler mon mandat à l'Assemblée Nationale.

Je suis profondément touché de ce témoignage de confiance, dont je vous remercie.

Vous avez ainsi reconnu l'efficacité du travail que j'ai accompli en faveur de notre région, et mon dévouement au service de tous.

Vous avez aussi approuvé les grandes options politiques que je défends.

Vous avez compris que je pouvais, mieux que d'autres, faire entendre à la tribune du Parlement, dans les ministères, et les grandes adminitsrations — quel que soit le Gouvernement de demain — la voix de notre Rouergue.

Vous avez compris que mon expérience, les relations déjà établies, mes contacts locaux et nationaux, la fructueuse collaboration de mon compétent et sympathique suppléant Lucien Orsane, me permettraient d'œuvrer avec succès pour le renouveau économique de notre région.

De 1962 à 1967, j'ai lutté avec acharnement et persévérance contre la récession industrielle — en particulier dans le bassin — le marasme de notre agriculture, l'exode de notre population.

Ces efforts ont abouti aux résultats positifs que vous connaissez.

Mais la tâche qui reste à accomplir pour assurer notre redressement est encore immense.

Pour l'avenir de notre région.

Avec le concours si précieux des élus locaux, des syndicats, des responsables économiques, nous entraînerons les Pouvoirs publics à nous apporter leur appui, dans le cadre d'un véritable aménagement du Territoire faisant bénéficier notre région de la solidarité de la nation.

Ma présence dans la circonscription, se traduira aussi par la défense des plus modestes et des plus méritants : travailleurs aux bas salaires, petits exploitants agricoles, petits commerçants et artisans, personnes âgées, retraités, anciens combattants, rapatriés, handicapés, etc.

Les jeunes, de plus en plus nombreux, si inquiets devant les perspectives d'avenir, pourront être assurés de mon total soutien.

Sur le plan national.

Je continuerai à lutter pour l'application du programme de la gauche, qui se résume ainsi :

— une société de citoyens libres,
— une économie de progrès,
— une agriculture moderne,
— la justice sociale,
— la priorité à l'éducation nationale,
— la renonciation à la force de frappe et la recherche de la paix.

Je souhaite ardemment que dans le pays tout entier, à l'image de la circonscription de Villefranche, où le désistement de Jean Martin s'est effectué en vertu des accords conclus avec la Fédération, le regroupement des forces de gauche et des républicains fassent triompher, au second tour, la démocratie.

Electrices, Electeurs,

Le dimanche 12 mars vous confirmerez de façon éclatante votre choix du 5 mars.
Pour mieux défendre chacun d'entre vous.
Pour mieux représenter chacune de vos communes.
Pour renforcer encore mon audience auprès des Pouvoirs publics.
Faites que je sois véritablement l'élu de tous en m'apportant massivement vos suffrages.

Vive le Rouergue !

Vive la République !

ROBERT FABRE
Député sortant
Conseiller général — Maire de Villefranche

Remplaçant éventuel :

LUCIEN ORSANE
Conseiller d'orientation scolaire et professionnelle à Decazeville

---

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Belmont-sur-Rance, Camarès, Campagnac, Cassagnes-Bégonhès, Cornus, Millau, Nant, Peyreleau, Pont-de-Salars, Réquista, Saint-Affrique, Saint-Bauzély, Saint-Rome-de-Tarn, Saint-Sernin-sur-Rance, Salles-Curan, Séverac-le-Château, Vézins-de-Lévézou.

M. Louis DELMAS
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Je n'ai jamais eu d'autre ambition en me présentant à vos suffrages que de rendre service à notre circonscription du Sud-Aveyron et d'être un intermédiaire écouté des Pouvoirs publics pour faire aboutir vos justes revendications.

Je suis gaulliste, le plus indépendant des gaullistes, et je le suis depuis 1940. Depuis vingt-sept ans, je n'ai pas eu de raison valable de changer d'opinion.

Certains candidats sollicitent vos suffrages pour préparer l'après-gaullisme. Je considère que nous devons vivre dans le présent et que le problème de l'après-gaullisme n'est pas un problème d'actualité. Quand il se posera, nous verrons ensemble la meilleure façon de le résoudre dans l'intérêt de l'avenir de notre circonscription et de la France.

Je ne dirai pas un mot de mes concurrents et à plus forte raison du député sortant et de ses réalisations. Les centaines d'échos que j'ai entendus depuis des mois, et que j'entends tous les jours, me montrent que beaucoup d'entre vous ont compris

où se trouvaient les intérêts de la circonscription et ce que nous ont rapporté les députés de l'opposition depuis 1958. Je suis sûr que les électeurs ne se laisseront plus abuser par quelques discours, quelques lettres ou quelques promesses fallacieuses.

Pour ce qui me concerne le fait que M. Pompidou, Premier Ministre, vient à Millau le 27 février 1967 pour une conférence en ma faveur est, me semble-t-il, une garantie suffisante de la future efficacité de mon action.

Je fais appel tout d'abord aux 23.000 électrices et électeurs qui avaient voté pour moi en 1962 et aux 23.000 qui dès le premier tour votèrent pour le général de Gaulle à la présidence de la République en décembre 1965.

Je fais aussi appel aux 7.000 électrices et électeurs qui au premier tour des élections présidentielles ont voté pour M. Lecanuet et ont voté de Gaulle au deuxième tour, et je leur demande instamment de rester en 1967 logiques avec leur choix raisonné de 1965.

Je fais aussi appel aux électrices et électeurs qui ont jusqu'ici fait partie de l'opposition, mais qui pensent que l'opposition n'est plus constructive, ni réaliste et que notre premier problème dans notre circonscription est de vivre et de nous équiper, qu'il convient de fournir du travail chez nous à nos enfants et qu'il convient de leur fournir du travail rémunérateur.

Je suis fonctionnaire, mais je suis aussi petit-fils, fils et frère de paysans, d'artisans ou de commerçants. Toute ma vie je me suis senti solidaire des travailleurs de France et de notre région. Je promets de rester fidèle à leur cause, car je considère que ce sont eux les plus généreux et les plus dévoués à l'intérêt général de notre pays.

Je ne saurais en aucun cas être au service de conservateurs attardés qui rêvent de stagnation et de malthusianisme.

Honnêteté en politique, telle est ma promesse vis-à-vis de vous tous. Je me refuse d'être demain un parlementaire sans action, comme, hélas, vous en avez connu.

Avec vous, j'étudierai pour essayer de les résoudre les problèmes qui nous concernent. Tout ne changera pas du jour au lendemain, comme certains naïfs veulent vous le faire croire. Mais avec le concours des représentants politiques, économiques et syndicalistes, en un mot ce qui est la force vive de notre Sud-Aveyron, j'étudierai vos problèmes et m'efforcerai d'y porter la solution la plus juste et la plus humaine, cela dans l'intérêt de tous. Je ne serai pas le député d'un clan, mais le député de tout le Sud-Aveyron.

Nous ne sommes pas un département de mendiants ni d'assistés, vous ai-je déjà dit. Telle est ma conviction aujourd'hui plus qu'hier encore. Je pense à toutes ces richesses géographiques dont nous sommes les possesseurs et que nous envient tant d'autres départements.

Désenclaver notre circonscription, en la dotant d'un réseau routier et aérien, digne de notre temps. Etendre le service du téléphone et de l'eau dans les bourgades les plus isolées. Aider et sauver les industries de main-d'œuvre locale ou régionale. Favoriser l'implantation de nouvelles usines. Venir en aide aux personnes âgées par une retraite normale. Tout faire pour retenir les jeunes chez nous. Aider les petits commerces, les petits agriculteurs, amenuiser les injustices sociales, etc. Tel sera mon premier objectif.

Je vous promets de me consacrer avec foi, avec dévouement et avec efficacité à la solution des problèmes agricoles, ouvriers, économiques et sociaux qui sont les nôtres et je vous promets aussi que je m'occuperai de toute la circonscription et non pas seulement d'une région comme certains adversaires essaient de vous en convaincre.

Je le ferai en liaison et en conservant les contacts les plus étroits avec vos conseillers généraux, vos maires, vos syndicats professionnels, ouvriers ou patronaux et tous vos représentants.

La victoire est possible dès le premier tour si vous, les 23.000 électeurs qui aviez voté pour moi en 1962, me maintenez votre confiance et si vous voulez bien convaincre les quelques indécis qui hésitent encore ou qui ne voudraient se rallier qu'au

deuxième tour, malgré les risques que comportent les combinaisons et les marchandages et que nous connaissons trop bien.

Jusqu'au 5 mars c'est à vous de travailler ; après le 5 mars ce sera à moi de le faire et pour cinq ans.

J'ai confiance dans votre jugement et dans votre dévouement.

Tous ensemble nous sauverons le Sud-Aveyron.

LOUIS-ALEXIS DELMAS
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier du Mérite agricole
Officier des Palmes académiques

Remplaçant éventuel :

JEAN GABRIAC
Docteur en médecine

2e CIRCULAIRE

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Chers Compatriotes,

Nous voudrions tout d'abord vous remercier des 25.372 voix que vous nous avez données le 5 mars 1967 et du pourcentage élevé, 48 %, que vous avez attribué aux candidats de la Ve République.

Nous voudrions aussi remercier tout particulièrement les nombreux cantons et communes qui nous ont donné la majorité absolue au premier tour sans en exclure Millau et Saint-Affrique.

Les résultats nationaux du premier tour montrent que la majorité sortante Ve République sera reconduite par le suffrage universel et nous pensons qu'il ne fait plus de doute pour aucun d'entre vous que cette fois notre circonscription aura un député dans la majorité de demain.

Nous voulons être demain le député de tous. C'est à vous tous qu'au deuxième tour nous faisons appel.

Nous permettrez-vous de vous rappeler que votre député sera d'autant plus efficace et utile que vous lui aurez donné une majorité plus importante ?

Unissez-vous, faites confiance à l'avenir de notre Sud-Aveyron. Nous vous promettons quant à nous de consacrer toute notre activité à cette circonscription. Nous ne désirons qu'une chose, vous servir, vous aider et nous attacher à résoudre tous les problèmes sociaux et économiques qui sont les nôtres. Merci à toutes et à tous de l'aide que vous nous apporterez.

LOUIS DELMAS
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier du Mérite agricole
Officier des Palmes académiques

Remplaçant éventuel :

JEAN GABRIAC
Docteur en médecine

BOUCHES-DU-RHONE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

1er arrondissement municipal et partie Nord-Ouest du 6e arrondissement municipal délimitée par le côté pair de la rue Saint-Michel, le côté pair de la rue Fontange, le côté pair de la rue de Lodi jusqu'à la rue Pierre-Laurent, le côté impair de la rue Pierre-Laurent, le côté impair de la rue Perrin-Solliers jusqu'à la rue de Village, la rue Perrin-Solliers côté pair exclu (de la rue de Village au boulevard Baille), le boulevard Baille côtés pair et impair exclus jusq'uà la place Castellane, le début du côté impair de la place Castellane jusqu'à la rue de Rome, la rue de Rome côtés pair et impair inclus jusqu'à la rue Sainte-Victoire, la rue Sainte-Victoire côtés pair et impair inclus, la rue Paradis côtés pair et impair exclus jusqu'à la rue Dragon, la rue Dragon côtés pair et impair exclus jusqu'à la rue Breteuil, la rue Breteuil côtés pair et impair exclus jusqu'à la rue Saint-Jacques, la rue Saint-Jacques côtés pair et impair exclus jusqu'au boulevard Notre-Dame, le boulevard Notre-Dame côtés pair et impair inclus, le côté pair de la rue Montée-Notre-Dame jusqu'à la Basilique de Notre-Dame de la Garde.

M. Bastien LECCIA
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Chère Electrice, Cher électeur,

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste m'a désigné comme son candidat dans la première circonscription du département des Bouches-du-Rhône.

J'ai donc le grand honneur de solliciter vos suffrages au nom de cette formation politique qui, regroupant le parti socialiste S.F.I.O., le parti radical, l'U.D.S.R., la Convention des institutions républicaines et des nombreux autres clubs, poursuit inlassablement le combat engagé à l'origine par Gaston Defferre, et repris à l'automne 1965 par François Mitterrand, candidat unique de la gauche, puis de tous les républicains, à l'élection présidentielle.

La Fédération de la gauche, qui a vocation à devenir l'axe d'une majorité nouvelle s'appuyant sur un puissant courant populaire, veut construire une démocratie véritable. Plus que jamais le combat qu'elle mène, intéresse l'ensemble des Françaises et des Français. Il concerne chacune et chacun d'entre vous :

— vous qui avez la même majorité inconditionnelle depuis plus de huit ans,
— vous dont le destin est fixé arbitrairement, comme si cela ne vous concernait pas, alors que rien ne vous concerne davantage,
— êtes-vous satisfait de ce régime ?

Non, car vous savez que depuis huit ans, on nous trompe et on nous ment.

Le Gouvernement actuel fait l'éloge de sa propre stabilité. Cette stabilité est trompeuse. Ce sont les gens en place qui sont stables, mais leur politique n'a cessé de changer dans tous les domaines.

Le Gouvernement actuel fait l'éloge de son effort économique. Mais l'expansion et les progrès de la France sont en réalité inférieurs à ceux des pays voisins.

— Avez-vous assez d'écoles, assez de logements, assez d'hôpitaux ?

— Estimez-vous, ménagère, que le coût de la vie se soit stabilisé, comme on le prétend officiellement tous les jours ?

Ce même Gouvernement insiste tout particulièrement sur son œuvre de paix à l'extérieur, et beaucoup de Français trompés par des paroles creuses et ostentatoires ne voient pas, qu'en réalité notre pays est absent de tous les lieux où l'on discute utilement du désarmement et de la construction de la paix.

Non, vous ne pouvez être satisfaits.

Vous désirez que cela change.

Mais, pour nous, changer, ce n'est pas détruire, ce n'est pas, non plus, promettre seulement de changer, c'est construire.

C'est pourquoi, la Fédération de la gauche présente un véritable programme de gouvernement qui, excluant toute démagogie, vous propose les objectifs suivants :

1) *Constituer une société de citoyens libres,* qui ne sera plus hypothéquée par le pouvoir personnel, mais dans laquelle au contraire :

— les libertés seront réellement respectées (notamment la liberté de l'information, chaque jour bafouée par le pouvoir gaulliste, les libertés syndicales et celles des collectivités locales),

— la stabilité des institutions sera assurée par le seul moyen vraiment démocratique : un contrat entre la majorité de l'Assemblée et le Gouvernement pour la durée de la législature, avec retour devant les électeurs en cas de crise ministérielle.

2) *Rendre la France économiquement prospère et dynamique :*

Une nation moderne doit avoir la volonté de développer le bien-être de tous. Malheureusement et quoi qu'on en dise, la France de 1966 n'est pas une nation moderne. Les besoins prioritaires ne sont pas assurés. Nous proposons un plan démocratique d'expansion réelle qui comportera en priorité absolue :

— la satisfaction des besoins pour tout ce qui concerne l'enseignement, le logement, la santé ;

— l'augmentation et la rationalisation de la production dans les secteurs clés d'une économie moderne : les transports, la construction, le téléphone... ;

— la création d'une banque nationale d'investissement ;

— l'instauration de la justice fiscale par une meilleure répartition de l'impôt.

3) *Faire régner la justice sociale* garantie déjà, par notre programme économique.

Mais la justice sociale suppose aussi :

— La lutte constante contre le chômage, dont la menace est actuellement entretenue par le Gouvernement.

— La lutte contre les salaires de misère, encore trop nombreux.

— La protection des vieillards en détresse, des malades sans soins, des handicapés et de l'enfance abandonnée.

— Pour les rapatriés « l'indemnisation privilégiée, intégrale et prioritaire, de l'habitation et de son mobilier » (proposition de loi de F. Mitterrand).

Sur un autre plan, la justice sociale — et politique — nous impose de reconnaître la pleine émancipation juridique de la femme (contrôle des naissances, égalité des époux, libre accès des femmes aux emplois et fonctions).

4) *Construire l'Europe et organiser la paix :*

Vouloir la paix c'est briser un nationalisme qui isole notre pays ; c'est ouvrir largement notre politique à la coopération des organisations internationales et surtout créer une Fédération des Etats-Unis d'Europe.

Nous proposons notamment :

— La reconversion à des fins pacifiques de l'industrie atomique d'armement.

— Une action cohérente de la France en faveur du désarmement général simultané et contrôlé.

— Une action énergique de la France pour la construction d'une Europe des peuples, garantie par l'élection au suffrage universel d'un Parlement européen.

En outre, à côté de ce programme national de gouvernement, qu'il s'engage à défendre, le candidat de la Fédération dans votre circonscription va s'attacher, une fois élu, à résoudre les problèmes qui vous préoccupent en tant que Marseillais.

L'avenir de Marseille est inquiétant à plus d'un titre. Le développement de notre région doit être étudié dès à présent dans le cadre d'une grande région compétitive aux dimensions de l'Europe.

Nous nous élevons énergiquement contre une centralisation abusive et anachronique qui fait de Paris le centre de toutes les décisions. C'est pourquoi, nous réclamons une authentique décentralisation démocratique et la mise en place d'un véritable Conseil économique régional.

Sans perdre de temps, il faut rechercher les moyens de :

— Relancer dans la concurrence mondiale notre port qui, grâce à la liaison Rhône—Rhin qu'il faut réaliser dans les moindres délais, et au développement de la zone de Fos, pourra devenir le grand port de l'Europe du Sud.

— Implanter des industries nouvelles.

— Défendre et développer le commerce gravement menacé à l'heure actuelle par la récession économique.

— Donner à chacun l'emploi qu'il est en droit d'attendre.

Il faut d'autre part trouver rapidement une solution aux problèmes que pose la circulation, au cœur même de notre circonscription, en réalisant le projet de métro, actuellement à l'étude au sein du Conseil municipal, dont je fais partie.

Ce sont là quelques-uns des problèmes qu'il nous faudra résoudre.

Qu'il s'agisse des problèmes nationaux ou des problèmes plus particuliers que je viens d'évoquer avec vous, leur solution suppose d'abord la disparition du régime actuel et la venue au pouvoir d'une majorité démocratique, dont, je le répète, seule la Fédération de la gauche devra constituer l'axe.

L'opposition au régime gaulliste est d'ailleurs chez nous déjà majoritaire. Noubliez pas que, le 5 décembre 1965, de Gaulle lui-même n'a obtenu que 42 % des suffrages de la première circonscription. François Mitterrand, candidat des républicains a su y regrouper 17.000 voix.

En présence de trop nombreuses candidatures, parfois fantaisistes, je vous demande avec les présidents François Mitterrand et Gaston Defferre de voter utile en m'apportant vos suffrages dès le premier tour.

Ensemble, nous ferons la France plus belle et plus forte, plus libre de son destin politique et économique. Ensemble, nous aiderons les Français à réaliser leur légitime aspiration à vivre plus heureux. Ensemble, nous assurerons l'avenir de notre pays dont la grandeur nationale ne dépend pas de la force de destruction de nos bombes,

mais de la force d'expansion de nos idées, de notre culture, de notre science et de notre technique.

Enfin, avec mon suppléant Michel Pezet, jeune et brillant avocat de 24 ans, j'en appelle aussi à la jeunesse.

Des tâches exaltantes nous attendent.

Ensemble, prenons le départ pour une France moderne !

BASTIEN LECCIA

Adjoint au maire
Directeur administratif
Président de la Convention des Institutions républicaines
Premier secrétaire de la F.G.D.S. des Bouches-du-Rhône
Croix de Guerre 1939-1945
Médaille de la Reconnaissance Française

Remplaçant éventuel :

MICHEL PEZET

Avocat
Membre du Bureau national des jeunesses socialistes S.F.I.O.
Présidnt des jeunes de la F.G.D.S.

2e CIRCULAIRE

A toutes les électrices,

A tous les électeurs,

A tous les jeunes,

A tous les républicains de la première circonscription.

Bastien Leccia.
Candidat unique de l'opposition lance un appel pour le scrutin du 12 mars 1967.

Dimanche dernier, le corps électoral, à 80 %, a refusé sa confiance à M. Marquand Gairard.

En effet, sur 49.930 électeurs inscrits, 9.868 seulement l'ont soutenu.

Ainsi la preuve est faite que l'immense majorité des citoyens de la première circonscription repousse ce candidat inconditionnel et incompétent.

Dimanche 12 mars, le candidat de l'U.N.R. sera donc battu.

Tous les démocrates, tous les républicains de cette circonscription, désormais unis dans une opposition efficace, éliront :

BASTIEN LECCIA

Candidat unique de l'opposition

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

8e arrondissement municipal, 9e arrondissement municipal et la partie Sud-Est du 6e arrondissement municipal délimitée par le côté impair de la rue Saint-Michel, le côté impair de la rue Fontange, le côté impair de la rue de Lodi jusqu'à la rue Pierre-Laurent, le côté pair de la rue Pierre-Laurent, le côté pair de la rue Perrin-Solliers (de la rue de Village au boulevard Baille), le boulevard Baille côtés pair et impair inclus, la fin du côté impair et le côté pair de la place de Castellane du boulevard Baille jusqu'à la rue de Rome, la rue de Rome côtés pair et impair jusqu'à la rue Sainte-Victoire, la rue Sainte-Victoire côtés pair et impair exclus, la rue Paradis côtés pair et impair inclus jusqu'à la rue Dragon, la rue Dragon côtés pair et impair inclus jusqu'à la rue Breteuil, la rue Breteuil côtés pair et impair inclus jusqu'à la rue Saint-Jacques, la rue Saint-Jacques côtés pair et impair inclus jusqu'au boulevard Notre-Dame, le boulevard Notre-Dame côtés pair et impair exclus, le côté impair de la rue Montée-Notre-Dame jusqu'à la Basilique de Notre-Dame de la Garde.

M. Charles-Émile LOO

(Candidat de la F.G.D.S.)

élu le 12 mars 1967

(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Vous voici à l'heure d'un choix. D'un choix capital qui engage à la fois votre avenir et celui de notre pays. En votre âme et conscience vous allez avoir à décider si à l'issue du scrutin du 5 mars le destin de la France restera lié à la fragilité et à la volonté d'un seul homme ou si, au contraire, ce destin prendra le visage d'une véritable démocratie politique et économique moderne.

Ce choix, Emile Loo, candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste dans la deuxième circonscription, et Yvette Fuillet, candidat suppléant, l'on fait résolument.

Emile Loo a 44 ans. Né à Marseille, dans votre circonscription, il y a toujours vécu. C'est dire que non seulement il connaît vos préoccupations mais qu'il les partage profondément. Secrétaire de la dixième Section socialiste, membre du Comité directeur du parti socialiste S.F.I.O., il milita dès 18 ans dans les rangs de la Résistance, participant au combat du maquis de Thoard.

Adjoint au maire de Marseille, délégué à l'éclairage public et à la signalisation, administrateur de l'Office départemental des H.L.M., administrateur des hôpitaux, il est, chaque jour, au contact des problèmes humains et sociaux.

Directeur d'entreprise, il peut mesurer, en toute connaissance de cause, la constante dégradation de la situation économique.

Yvette Fuillet a 44 ans. Assureur, conseillère municipal suppléante, elle consacre le meilleur de son temps à la promotion sociale, en général, et à la promotion de la femme, en particulier, étant l'une des responsables d'un important groupement féminin et professionnel de notre ville.

Le choix entre deux avenirs.

A la vérité, ce n'est même pas entre deux politiques que vous avez à opter, c'est entre deux avenirs.

L'avenir de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste s'ouvre :

— sur les perspectives du plein emploi, objectif fondamental de toute politique économique efficace,

— sur la construction de logements en nombre suffisant (600.000 par an dont 350.000 logements sociaux),

— sur la priorité des priorités à l'Education nationale (en modernisant et en démocratisant l'enseignement, développant la recherche scientifique),

— sur la recherche de la paix par le désarmement en participant à la conférence de Genève — où la chaise de la France reste vide — et en signant les accords de Moscou sur l'arrêt des expériences nucléaires.

L'avenir du gaullisme débouche, en priorité, sur la fabrication d'une bombe nucléaire qui constitue un gouffre pour nos finances. Six cents milliards d'anciens francs sont prévus au budget 1967, en augmentation de 20 % sur 1966. Cette bombe n'est pas seulement ruineuse : elle est inutile. Il s'agit d'une arme de dissuasion à laquelle personne ne peut croire tant elle est dépassée par les armes redoutables possédées par les U.S.A. et l'U.R.S.S.

L'avenir de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste s'inscrit dans l'instauration de droits nouveaux.

— droit à une vieillesse heureuse par la promotion d'une véritable politique du « troisième âge »,

— droit à la solidarité nationale s'appliquant à des situations particulières qui concernent :

les handicapés (réadaptation, insertion professionnelle),

les victimes de guerre et les anciens combattants (aide aux veuves de guerre et ascendants, abaissement de l'âge de la retraite des anciens combattants, attribution de la carte du combattant aux anciens d'Algérie),

les rapatriés (indemnisation sur la base de la loi de 1946 relative aux dommages de guerre),

— droit à l'égalité des chances des jeunes par la culture,

— droit aux loisirs indispensables à la santé et à l'équilibre de l'individu comme de la famille (développement des institutions culturelles — maisons de la culture, maisons de jeunes — aménagement de la journée continue, intensification de l'Etat en matière sportive...),

— droit à l'information en mettant la radio et la télévision au service du public et de la Nation.

L'avenir du gaullisme secrète 350.000 chômeurs (le Vᵉ Plan en prévoit 500.000) tandis que la jeunesse arrivant à l'âge d'exercer un métier se heurte aux pires difficultés pour trouver un emploi. De plus, le niveau de vie des travailleurs est sans cesse réduit et la France est le seul pays européen à n'avoir pu réaliser une diminution du temps de travail durant ces huit dernières années.

Les objectifs et les moyens.

La cohorte de ministres et de députés inconditionnels qui se présente devant les électeurs après huit ans de pouvoir et de majorité est incapable de soumettre un programme aux Français. Ce vide caractérise le régime. Le programme de M. Pompidou c'est, en tout et pour tout, le sempiternel « Votez pour moi ou c'est la fin du monde » d'un général qui, depuis 1958, promet à tous le bonheur pour demain, sans jamais en accorder la moindre parcelle dans le temps présent.

A ce programme-fantôme, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste oppose ses solutions sous la forme d'un programme de progrès réalisable dans les cinq années de la prochaine législature. Il n'a rien d'un catalogue de revendications. Il porte sur des objectifs précis à atteindre et sur les moyens pour y parvenir.

Plus qu'un programme, c'est en fait un contrat dont l'application dépend de chacun d'entre vous.

La vocation européenne de Marseille.

Emile Loo est l'avocat lucide et constructif de cette option.

Avec la même foi d'ailleurs, il défend la vocation européenne de Marseille, métropole régionale.

Collaborateur de M. Gaston Defferre à la municipalité, il n'ignore rien des problèmes qui se posent à la deuxième ville de France. Il est amené, par exemple, à constater l'urgente nécessité de réaliser la voie d'eau Mer du Nord—Méditerranée. Or, au rythme où sont débloqués les crédits l'axe Marseille—Rotterdam ne sera pas réalisé avant vingt ans. Marseille ne peut attendre une échéance aussi lointaine.

Le 5 mars justement, il est possible de faire que les choses ne soient plus ce qu'elles sont. Il ne tient qu'à vous, républicains, démocrates, hommes et femmes de progrès, d'en décider.

Par-delà la fausse alternative « le gaullisme ou le communisme » dans laquelle le pouvoir voudrait vous enfermer, apparaît clairement le moyen de forger un nouveau destin à notre pays. Un pays dupé depuis huit ans par les alibis de la « stabilité, de la grandeur et de l'indépendance ». Un pays dont on essaie de forcer la conscience par le biais d'une télévision domestiquée.

Aussi votre choix a-t-il besoin d'être efficace dès le premier tour. Rappelez-vous que les candidats qui n'auront pas obtenu 10 % du nombre des électeurs inscrits seront éliminés et ne pourront plus prendre part au deuxième tour. Même s'il en coûte à vos sentiments, à vos sympathies personnelles, ne gaspillez pas votre suffrages. « Votez efficace. »

Dans la deuxième circonscription, fixez votre choix, dès le premier tour sur

EMILE LOO

Directeur d'entreprise
Adjoint au Maire de Marseille
Délégué à l'éclairage et à la signalisation

Remplaçant éventuel :

YVETTE FUILLET

Assureur — Conseillère municipale suppléante

2e CIRCULAIRE

Merci tout d'abord à ceux qui, dès le premier tour, ont honoré de leur confiance Emile Loo.

Vous tous, avez rendu souverainement votre verdict, dans la deuxième circonscription, le 5 mars, en opposant au gaullisme un « Non » catégorique et sans appel.

Cette vérité irréfutable éclate dans ces chiffres. Vous représentez : 40.014 suffarges (68,70 %) quand le candidat du pouvoir ne réunit que 18.227 suffrages (31,30 %).

En un mot, ici comme dans toute la France, vous êtes deux fois plus forts que le gaullisme. Votre opposition doit, en toute certitude, triompher au deuxième tour.

La majorité c'est bien vous !

Par-delà les nuances politiques propres aux convictions personnelles de chacun, l'union que vous manifesterez, le 12 mars, sur la candidature d'Emile Loo, sera celle d'hommes et de femmes décidés avant tout à voir clair dans leur avenir, un avenir ouvert à la coexistence pacifique du monde.

Comment ne pas constater que le gaullisme débouche aujourd'hui sur la récession économique, la crise sociale, le chômage, le manque de logements, la réduction du niveau de vie, la centralisation outrancière, l'oubli des rapatriés. La construction de l'Europe des peuples est mise, elle aussi, en sommeil. Les difficultés dont souffrent Marseille et notre région sont là pour en témoigner.

Quelles illusions peuvent encore entretenir ceux qui ont voté gaulliste au premier tour ? Que peuvent-ils espérer d'un candidat sans programme ? Marseille vient d'avoir, pendant cinq ans, dans la première circonscription, un député U.N.R. Il a été incapable d'apporter à la ville le moindre avantage, la moindre réalisation. Seulement cinq ans de silence et de vide !

Dans ses fonctions professionnelles et politiques, Emile Loo fait, chaque jour, la preuve de sa compétence, de son efficacité, de son sérieux.

N'oubliez pas que la stabilité gouvernementale n'est pas l'apanage du gaullisme, elle découle de la Constitution et ne peut être affectée par un changement de majorité.

Choisir un candidat, c'est à la fois choisir une politique et se fixer des objectifs.

Voici pourquoi, le 12 mars, tous les opposants du premier tour, Républicains, Démocrates, Socialistes, se retrouveront sans exception sur le chemin des urnes. Ils mettront en échec le représentant direct du pouvoir à Marseille et sa suppléante, venue de Paris. Ils infligeront un cinglant démenti aux mensonges d'une télévision et d'une radio devenues les propriétés exclusives du gaullisme.

Ils assureront, enfin, l'élection de leur unique candidat :

EMILE LOO.

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

2e arrondissement municipal de Marseille. 7e arrondissement municipal de Marseille.

M. Gaston DEFFERRE
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Gaston Defferre est député des Bouches-du-Rhône. Depuis 1953, il est maire de Marseille. Après avoir remis de l'ordre dans les finances et l'administration de la ville, il a lancé le plus grand programme de modernisation et d'aménagement jamais réalisé dans notre ville. Tout au long de ces quatorze années, il n'a cessé de poursuivre avec acharnement son œuvre de rénovation de la cité tout en gardant le souci de ménager les deniers des contribuables.

Sa notoriété, son rôle sur le plan national, son rôle au Parlement servent Marseille. L'expérience en a rapporté la preuve.

Noël Luciani, qui a toujours vécu dans la circonscription, est capitaine au long cours. Il a fait toute sa carrière dans l'une des plus importantes compagnies de navigation de Marseille. Il est Chevalier de la Légion d'honneur, Officier du Mérite maritime. Il est très connu et très estimé dans les milieux maritimes.

La sécurité gaulliste est finie.

Après neuf ans de gouvernement U.N.R., la France connaît pour la première fois depuis la Libération :

— Une crise économique grave.

Le commerce et l'industrie sont en difficulté. Les investissements productifs sont insuffisants. L'avenir est plus compromis encore que le présent.

— Une crise sociale inquiétante.

Le nombre réel de chômeurs atteint le chiffre de 330.000. Il est en augmentation depuis 1964, de plus de 100.000. Même ceux qui ne sont pas atteints par le chômage sont menacés. Le danger n'est pas moins grand pour les cadres que pour les ouvriers et les employés.

— La situation financière de l'Etat est mauvaise.

Le budget national avoue un déficit de trois milliards cinq cents millions, auquel il faut ajouter les sommes « débudgétisées », c'est-à-dire retirées du budget par des artifices comptables, sommes qui portent le déficit réel à plus de huit milliards de francs nouveaux.

Le commerce extérieur est déficitaire depuis plusieurs mois. Nos réserves en devises commencent à diminuer sérieusement.

Tout cela est masqué en partie par la personnalité du général de Gaulle mais la triste réalité est là. La situation est mauvaise et s'aggravera de plus en plus si une majorité U.N.R. est envoyée à nouveau à l'Assemblée Nationale.

Stabilité, majorité.

Le mouvement gaulliste est en train de se fractionner. Il y a maintenant les « oui, mais... », les « oui, et... » et les gaullistes dissidents. De Gaulle est le seul ciment qui les unit, mais on ne peut pas fonder la stabilité sur le maintien à la tête de l'Etat d'un homme âgé de 76 ans. L'U.N.R. éclatera.

C'est ce qui s'est passé à Marseille avec le R.P.F. qui, en 1947, avait obtenu 100.000 voix et 25 élus à la mairie. En 1953, il n'avait plus que 4 élus.

Le gaullisme ne peut pas être remplacé par le « pompidouisme ».

A l'inverse de la majorité qui tend à se fractionner, à se diviser, l'opposition, elle, tend de plus en plus à s'unir. La Fédération illustre, de façon positive, cette volonté d'union de l'opposition.

Avec le système de l'élection au scrutin d'arrondissement à deux tours, les candidats sont élus au premier tour à la majorité absolue et, au deuxième tour, à la majorité relative. C'est le candidat qui arrive en tête qui est élu. Il suffit d'un déplacement de 5 à 10 % des voix pour que le résultat du scrutin soit complètement changé. Actuellement, l'U.N.R. a 233 députés à l'Assemblée Nationale avec 32 % des suffrages obtenus en 1962.

Si, parmi les électeurs indécis qui représentent 30 % du corps électoral et qui se portent tantôt d'un côté tantôt de l'autre, 5 à 10 % de ces électeurs, lassés par les échecs de la gestion gouvernementale et désireux de faire bénéficier la France d'une politique économique et sociale moderne et efficace, votent pour la Fédération, ce sont ses représentants qui formeront le groupe majoritaire de l'Assemblée Nationale.

Le programme de la Fédération.

Le programme de la Fédération propose des objectifs et les moyens de les atteindre.

— Expansion sans inflation.

Avant le plan de stabilisation, c'était l'inflation. Depuis l'application du plan de stabilisation, c'est la stagnation.

L'expansion sans inflation peut être réalisée par une économie dynamique et des finances équilibrées.

Cela permettra d'assurer la sécurité de l'emploi et de consacrer :

— le droit au logement : 600.000 logements par an, dont 350.000 logements sociaux;
— le droit à la vieillesse par une véritable politique du troisième âge ;
— le droit à la solidarité nationale pour nos compatriotes rapatriés d'Afrique du Nord, notamment en ce qui concerne l'indemnisation et l'amnistie totale, le respect des droits des anciens combattants ;
— l'égalité des chances pour les jeunes ;
— le droit aux loisirs ;
— la promotion de la femme : abrogation de la loi de 1920 ;
— le droit à la santé ;
— le droit à l'information ;

Et de rendre effectif :

— le droit à l'instruction.

Sur le plan régional :

Nous voulons que Paris cesse d'être un véritable monstre qui dévore la France au détriment des provinces. Les grandes métropoles régionales doivent jouer le rôle qui leur revient. Seule une nouvelle organisation administrative et économique des régions le permettra.

En ce qui concerne Marseille, qui a une réelle vocation européenne, elle doit devenir « l'Europort du sud », mais pour cela il faut qu'il existe une véritable politique d'aménagement du territoire.

Dans le domaine international :

La Fédération propose de construire la paix par :

— l'arbitrage international,
— l'action tenace pour le désarmement,
— la construction de l'Europe,
— la coexistence pacifique.

La Fédération a pris clairement position contre la force de frappe, ruineuse et inefficace.

Conclusion.

L'heure du choix est arrivée.

Vous devez choisir entre la politique qui nous a conduits à la crise économique, sociale et financière et la politique d'avenir, de progrès et de paix que propose d'appliquer la Fédération.

Votez efficace.

Aussi votre choix a-t-il besoin d'être efficace dès le premier tour. Rappelez-vous que les candidats qui n'auront pas obtenu 10 % du nombre des électeurs inscrits, c'est-à-dire en fait 15 % des votants, seront éliminés et ne pourront pas prendre part

au deuxième tour. Même s'il en coûte à vos sentiments, à vos sympathies personnelles, ne gaspillez pas votre suffrage. « Votez efficace ».

Dans la troisième circonscription, fixez votre choix, dès le premier tour, sur

GASTON DEFFERRE.
Directeur de journal
Maire de Marseille
Député des Bouches-du-Rhône

Remplaçant éventuel :

NOËL LUCIANI.
Capitaine au Long Cours

2e CIRCULAIRE

Remerciements aux électrices et aux électeurs,

Au premier tour, les électrices et les électeurs de la troisième circonscription nous ont accordé 13.469 suffrages.

Nous les en remercions du fond du cœur.

Ils nous ont placés, Noël Luciani et moi-même, loin en tête de tous les candidats de la circonscription, malgré la multiplicité des candidatures et la dispersion des voix qu'elle a provoquée.

Nous comptons sur les électrices et les électeurs de la troisième circonscription pour assurer notre victoire au deuxième tour.

Le maire de Marseille doit être député.

Le maire de Marseille doit être député pour défendre les intérêts de la ville qu'il administre, quelle que soit la majorité.

Il est nécessaire qu'il puisse jouer un rôle important, qu'il ait une audience nationale. Cela lui permet d'intervenir à la tribune de l'Assemblée Nationale et de défendre notre ville et notre région avec efficacité.

Les résultats obtenus dans le passé en sont la démonstration.

La crise économique.

Quelle que soit la majorité de demain, des solutions devront être trouvées aux problèmes qui intéressent notre région et notre pays. Il faut qu'un terme soit mis à la récession dont nous souffrons.

Des dispositions devront être prises pour que de nouvelles activités et de nouveaux centres d'intérêts viennent s'installer à Marseille et autour de Marseille pour ranimer l'économie défaillante de l'aire métropolitaine marseillaise.

La crise sociale.

Le chômage s'étend chaque jour davantage.

C'est d'abord en ranimant l'économie que la montée du chômage pourra être arrêtée.

Des mesures devront en outre être prises, en attendant que l'expansion reprenne, pour venir en aide à tous ceux qui ont perdu leur emploi, qui n'en ont pas encore trouvé et à tous ceux qui sont menacés de le perdre.

La crise des logements sociaux.

Un grand nombre d'appartements à loyer ou au prix d'acquisition élevés sont vides alors qu'il y a une pénurie dramatique de logements sociaux.

Il faut que nous puissions faire entendre notre voix et proposer des solutions pour permettre de sortir du dilemme qui nous a amenés à la fois à la crise du bâtiment et à la crise du logement.

Une politique du « troisième âge ».

Une politique du troisième âge doit comporter des mesures qui permettent à nos anciens de finir leur vie dans des conditions non seulement décentes mais heureuses.

Une politique de la jeunesse.

La jeunesse a des problèmes qui lui sont propres et auxquels des solutions doivent être apportées. Nous les avons proposées dans notre programme.

Mais la jeunesse est également intéressée par toutes les grandes questions qui concernent les adultes : l'activité économique, l'emploi, le montant des salaires, la construction des logements, etc.

La solidarité nationale.

Son principe est inscrit dans notre programme. Nos compatriotes rapatriés d'Afrique du Nord, en particulier, y ont droit. L'indemnisation et l'amnistie totale font partie des mesures à prendre dans le cadre du droit à la solidarité nationale.

Une politique de paix.

La Fédération propose de construire la paix par l'arbitrage international, l'action tenace pour le désarmement, la construction de l'Europe, la coexistence pacifique.

Elle a pris position contre la force de frappe, ruineuse et inefficace.

Conclusion.

Quelle que soit la majorité de demain, il est indispensable qu'il y ait au Parlement des hommes qui, forts de l'expérience de l'administration d'une grande cité, puissent proposer à l'Assemblée Nationale et à l'opinion des solutions constructives et réalistes aux problèmes qui se posent à nous.

L'expansion sans inflation, le progrès économique, la justice sociale, la paix, tels doivent être nos buts.

Nous comptons sur vous pour nous aider à les atteindre.

Nous vous demandons de voter le 12 mars pour

GASTON DEFFERRE.

et

NOËL LUCIANI.

Vive la troisième circonscription !

Vive la République !

Vive la France !

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

14e arrondissement municipal de Marseille. 15e arrondissement municipal de Marseille. 16e arrondissement municipal de Marseille.

M. François BILLOUX
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 5 mars 1967
(C.)

Madame, Monsieur,

Le 5 mars vous élirez le député de votre circonscription.

Votre vote sera, sans doute guidé par le comportement passé des candidats et de leurs partis et par les propositions concrètes qu'ils formulent pour la gestion des affaires du pays.

Dans notre département, huit années de politique gaulliste se traduisent par des fermetures d'entreprises, des licenciements et la stagnation du trafic des ports de Marseille et de Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Que vous soyez ouvrier, employé, fonctionnaire, enseignant, ingénieur, cadre ou technicien, que vous soyez petit ou moyen paysan, artisan, petit commerçant, que vous exerciez une profession libérale, que vous soyez petit industriel, vous subissez les conséquences du marasme économique, les hausses permanentes des prix et des impôts, les retards en matière de construction de logements sociaux, de crèches, d'écoles, d'hôpitaux, de centres sportifs et culturels. Les œuvres de vie sont sacrifiées au profit de la ruineuse et dangereuse force de frappe atomique.

Seuls, les banques, la grande industrie et les super marchés peuvent se féliciter d'accroître régulièrement leurs profits.

C'est cela la stabilité gaulliste !

Une autre politique est possible !

La France — notre département est à son image — est un pays riche, dont la population augmente et qui possède toutes les conditions de l'expansion économique. Elle possède une structure industrielle développée et les bases naturelles d'une agriculture prospère.

La France dispose d'une classe ouvrière qualifiée et expérimentée, d'intellectuels et de savants dignes de nos grandes traditions, de techniciens, ingénieurs et cadres dont l'intelligence et les capacités d'innovation compensent les limites des ressources du pays par rapport aux grandes puissances industrielles.

Pour mettre en valeur ces possibilités exceptionnelles au profit de tous et non d'une poignée — comme c'est le cas à l'heure actuelle — les communistes proposent.

Le programme des communistes.

Un Gouvernement démocratique responsable devant une véritable Assemblée Nationale — garantie et extension des libertés politiques, syndicales, communales et départementales — séparation de l'église et de l'Etat et de l'école — statut démocratique de la radio télévision — nationalisation des grands monopoles industriels et des grandes banques — élaboration et mise en œuvre d'un plan de développement économique — réforme démocratique de la fiscalité — Augmentation générale des salaires, pensions et retraites — consacrer le quart du budget de l'Etat à l'éducation

nationale — relèvement de la condition féminine — construction de 600.000 logements par an, dont 300.000 type H.L.M. — politique agricole assurant une juste rémunération du travail paysan — politique de paix, de désarmement, de coopération internationale — condamnation vigoureuse de l'agression américaine au Vietnam.

Pour faire triompher cette nouvelle politique, les communistes proposent l'union de toutes les forces démocratiques autour d'un programme commun et ils œuvrent de toutes leurs forces à la réalisation de ce moyen. Les progrès vers ce but, sont illustrés par la signature de l'Accord entre le Parti communiste français, la Fédération de la gauche démocrate socialiste et le Parti socialiste unifié.

— Pour une France démocratique, indépendante, pacifique et prospère,

— Pour l'union de toutes les forces démocratiques, condition de la réalisation de cet objectif,

— Votez et faites voter, dès le premier tour de scrutin, pour les candidats du Parti communiste français.

Dans votre circonscription.

Il est difficile de présenter en quelques phrases un homme comme François Billoux.

François Billoux, député du Front populaire, a subi la répression de Vichy pendant les heures noires de l'occupation.

Libéré en 1944 de la prison de Maison Carrée à Alger, il fut, tour à tour, Ministre de la Santé publique, de la Reconstruction et de la Défense nationale. Il attacha son nom à de grandes réalisations.

Après l'éviction des communistes du Gouvernement, il continue à lutter et ses interventions à l'Assemblée Nationale porteront des coups très durs à la politique du pouvoir.

Malgré ses lourdes tâches nationales, François Billoux accomplit avec ardeur et compétence ses obligations de conseiller municipal et de député.

Dans la quatrième circonscription, les résultats ne font aucun doute : François Billoux sera réélu député, mais il doit l'être avec le maximum de voix. C'est pourquoi nous vous appelons à voter massivement François Billoux le 5 mars prochain.

Le 5 mars, votez, faites voter.

François BILLOUX

Député de la 4e circonscription — Ancien Ministre
Conseiller municipal de Marseille
Membre du Bureau politique du Parti communiste français

Remplaçant éventuel :

Pascal POSADO

Conseiller municipal de Marseille

Candidats présentés par le Parti communiste français

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

5e arrondissement municipal de Marseille. 10e arrondissement municipal de Marseille.

M. Pierre DOIZE

(Candidat du Parti communiste français)

élu le 12 mars 1967

(C.)

1re CIRCULAIRE

Madame, Monsieur,

Le 5 mars vous élirez le député de votre circonscription.

Votre vote sera, sans doute guidé par le comportement passé des candidats et de leurs partis et par les propositions concrètes qu'ils formulent pour la gestion des affaires du pays.

Dans notre département, huit années de politique gaulliste se traduisent par des fermetures d'entreprises, des licenciements et la stagnation du trafic des ports de Marseille et de Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Que vous soyez ouvrier, employé, fonctionnaire, enseignant, ingénieur, cadre ou technicien, que vous soyez petit ou moyen paysan, artisan, petit commerçant, que vous exerciez une profession libérale, que vous soyez petit industriel, vous subissez les conséquences du marasme économique, les hausses permanentes des prix et des impôts, les retards en matière de construction de logements sociaux, de crèches, d'écoles, d'hôpitaux, de centres sportifs et culturels. Les œuvres de vie sont sacrifiées au profit de la ruineuse et dangereuse force de frappe atomique.

Seuls, les banques, la grande industrie et les super marchés peuvent se féliciter d'accroître régulièrement leurs profits.

C'est cela la stabilité gaulliste !

Une autre politique est possible !

La France — notre département est à son image — est un pays riche, dont la population augmente et qui possède toutes les conditions de l'expansion économique. Elle possède une structure industrielle développée et les bases naturelles d'une agriculture prospère.

La France dispose d'une classe ouvrière qualifiée et expérimentée, d'intellectuels et de savants dignes de nos grandes traditions, de techniciens, ingénieurs et cadres dont l'intelligence et les capacités d'innovation compensent les limites des ressources du pays par rapport aux grandes puissances industrielles.

Pour mettre en valeur ces possibilités exceptionnelles au profit de tous et non d'une poignée — comme c'est le cas à l'heure actuelle — les communistes proposent.

Le programme des communistes.

Un Gouvernement démocratique responsable devant une véritable Assemblée Nationale — garantie et extension des libertés politiques, syndicales, communales et départementales — séparation de l'église et de l'Etat et de l'école — statut démocratique de la radio télévision — nationalisation des grands monopoles industriels et des grandes banques — élaboration et mise en œuvre d'un plan de développement économique — réforme démocratique de la fiscalité — Augmentation générale des salaires, pensions et retraites — consacrer le quart du budget de l'Etat à l'éducation

nationale — relèvement de la condition féminine — construction de 600.000 logements par an, dont 300.000 type H.L.M. — politique agricole assurant une juste rémunération du travail paysan — politique de paix, de désarmement, de coopération internationale — condamnation vigoureuse de l'agression américaine au Vietnam.

Pour faire triompher cette nouvelle politique, les communistes proposent l'union de toutes les forces démocratiques autour d'un programme commun et ils œuvrent de toutes leurs forces à la réalisation de ce moyen. Les progrès vers ce but, sont illustrés par la signature de l'Accord entre le Parti communiste français, la Fédération de la gauche démocrate socialiste et le Parti socialiste unifié.

— Pour une France démocratique, indépendante, pacifique et prospère,

— Pour l'union de toutes les forces démocratiques, condition de la réalisation de cet objectif,

— Votez et faites voter, dès le premier tour de scrutin, pour les candidats du Parti communiste français.

Dans votre circonscription.

Pierre Doize est né à Marseille en 1907. Il est membre du Parti communiste depuis 1926. Il fut, avant-guerre, un militant syndical du bâtiment. Militant et dirigeant clandestin, il fut arrêté en 1942, emprisonné à la centrale d'Eysses et déporté ensuite dans un camp de la mort à Dachau. Libéré en 1945, il reprit aussitôt son activité au service de la classe ouvrière et du peuple. Depuis il a occupé diverses responsabilités politiques et accompli plusieurs mandats d'élu.

Elu député de la circonscription en 1962, il fut réélu conseiller municipal en 1965.

Membre de la Commission des affaires culturelles et sociales de l'Assemblée Nationale, il a été pendant quatre ans le porte-parole du groupe communiste notamment sur les problèmes du travail et de la Sécurité sociale. Il est intervenu 54 fois à l'Assemblée Nationale et a posé 45 questions écrites au Gouvernement.

Pierre Doize est un ardent défenseur des travailleurs et des intérêts de la cinquième circonscription électorale de Marseille. Le 5 mars vous réélirez Pierre Doize député de votre circonscription.

Le 5 mars, votez, faites voter.

Pierre DOIZE

Député de la 5e circonscription — Maçon — Déporté à Dachau
Médaille de la Résistance — Conseiller municipal
Membre du Comité central du Parti communiste français

Remplaçant éventuel :

Yvonne ESTACHY

Conseillère municipale

Candidats présentés par le Parti communiste français

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Au premier tour de scrutin le Parti communiste français a recueilli, dans les Bouches-du-Rhône, 176.196 suffrages, gagnant 43.141 voix par rapport aux élections

législatives précédentes et consolidant ainsi sa position de premier parti de notre département.

Au premier tour de scrutin, le total des suffrages obtenus par les formations politiques de gauche, dans notre département, dépasse de 204.243 voix celui des candidats du Comité d'action de la Ve République.

La gauche, avec 61 % des suffrages, est largement majoritaire, dans les Bouches-du-Rhône.

Le Parti communiste français, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (comprenant le Parti socialiste S.F.I.O., le Parti radical, la Convention des institutions républicaines de François Mitterrand) et le P.S.U. se sont mis d'accord pour présenter :

Un candidat unique de toute la gauche dans toutes les circonscriptions.

Pour battre les candidats du pouvoir gaulliste, le Parti communiste français, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et le P.S.U. vous invitent à reporter vos suffrages le 12 mars sur le nom de :

PIERRE DOIZE

Remplaçant éventuel :

YVONNE ESTACHY

Arrivé en tête au premier tour et devenu ainsi le candidat unique de toute la gauche, désigné pour exprimer la volonté de la gauche unie face au pouvoir personnel.

Une éclatante victoire, le 12 mars, de la gauche unie contribuera à préparer les changements démocratiques auxquels aspire la majorité des Françaises et des Français.

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

11e arrondissement municipal de Marseille. Cantons d'Aubagne et de la Ciotat. Commune d'Allauch.

M. Edmond GARCIN
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Madame, Monsieur,

Le 5 mars vous élirez le député de votre circonscription.

Votre vote sera, sans doute guidé par le comportement passé des candidats et de leurs Partis et par les propositions concrètes qu'ils formulent pour la gestion des affaires du pays.

Dans notre département, huit années de politique gaulliste se traduisent par des fermetures d'entreprises, des licenciements et la stagnation du trafic des ports de Marseille et de Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Que vous soyez ouvrier, employé, fonctionnaire, enseignant, ingénieur, cadre ou technicien, que vous soyez petit ou moyen paysan, artisan, petit commerçant, que

vous exerciez une profession libérale, que vous soyez petit industriel, vous subissez les conséquences du marasme économique, les hausses permanentes des prix et des impôts, les retards en matière de construction de logements sociaux, de crèches, d'écoles, d'hôpitaux, de centres sportifs et culturels. Les œuvres de vie sont sacrifiées au profit de la ruineuse et dangereuse force de frappe atomique.

Seuls, les banques, la grande industrie et les super marchés peuvent se féliciter d'accroître régulièrement leurs profits.

C'est cela la stabilité gaulliste !

Une autre politique est possible !

La France — notre département est à son image — est un pays riche, dont la population augmente et qui possède toutes les conditions de l'expansion économique. Elle possède une structure industrielle développée et les bases naturelles d'une agriculture prospère.

La France dispose d'une classe ouvrière qualifiée et expérimentée, d'intellectuels et de savants dignes de nos grandes traditions, de techniciens, ingénieurs et cadres dont l'intelligence et les capacités d'innovation compensent les limites des ressources du pays par rapport aux grandes puissances industrielles.

Pour mettre en valeur ces possibilités exceptionnelles au profit de tous et non d'une poignée — comme c'est le cas à l'heure actuelle — les communistes proposent.

Le programme des communistes.

Un Gouvernement démocratique responsable devant une véritable Assemblée Nationale — garantie et extension des libertés politiques, syndicales, communales et départementales — séparation de l'église et de l'Etat et de l'école — statut démocratique de la radio télévision — nationalisation des grands monopoles industriels et des grandes banques — élaboration et mise en œuvre d'un plan de développement économique — réforme démocratique de la fiscalité — augmentation générale des salaires, pensions et retraites — consacrer le quart du budget de l'Etat à l'éducation nationale — relèvement de la condition féminine — construction de 600.000 logements par an, dont 300.000 type H.L.M. — politique agricole assurant une juste rémunération du travail paysan — politique de paix, de désarmement, de coopération internationale — condamnation vigoureuse de l'agression américaine au Vietnam.

Pour faire triompher cette nouvelle politique, les communistes proposent l'union de toutes les forces démocratiques autour d'un programme commun et ils œuvrent de toutes leurs forces à la réalisation de ce moyen. Les progrès vers ce but, sont illustrés par la signature de l'accord entre le Parti communiste français, la Fédération de la gauche démocrate socialiste et le Parti socialiste unifié.

— Pour une France démocratique, indépendante, pacifique et prospère,

— Pour l'union de toutes les forces démocratiques, condition de la réalisation de cet objectif,

— Votez et faites voter, dès le premier tour de scrutin, pour les candidats du Parti communiste français.

Dans votre circonscription.

Edmond Garcin est né à Aubagne en 1917. Depuis plus de trente-cinq ans il est resté fidèle à son idéal de communiste. Son patriotisme durant les années sombres de l'occupation nazie, son attitude courageuse pendant les combats de la libération d'Aubagne, lui ont valu la Croix de guerre de la Résistance. Puis, c'est son travail d'élu qui commence. Conseiller général, conseiller municipal, député, maire d'Aubagne depuis 1965, chacun a pu apprécier son ardeur, son dévouement, sa compétence. Ses adversaires même reconnaissent ses capacités d'administrateur, de réalisateur.

En tant que député il est membre de la Commission des lois constitutionnelles. Il est intervenu des dizaines de fois à l'Assemblée Nationale. Il a posé plus de 100

questions écrites au Gouvernement sur les problèmes propres à la sixième circonscription. Pour cette circonscription Edmond Garcin et son Parti luttent pour favoriser l'industrie touristique, l'adduction d'eau, l'amélioration des transports, des voies d'accès, des ports, etc. Ils s'engagent à assurer la défense de nos sites, de notre littoral, de nos forêts et du personnel forestier, à s'opposer aux empiètements des privilégiés sur le littoral où doivent se détendre les travailleurs et leurs familles.

Le 5 mars, vous réélirez Edmond Garcin, député de la sixième circonscription.

Le 5 mars, votez, faites voter.

EDMOND GARCIN

Député de la 6e circonscription — Maire d'Aubagne — Conseiller général
Instituteur public — Directeur d'école

Remplaçant éventuel :

ROGER GIANA

Député suppléant — Ancien Conseiller municipal de Marseille
Technicien de la métallurgie

Candidats présentés par le Parti communiste français

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Au premier tour de scrutin le Parti communiste français a recueilli, dans les Bouches-du-Rhône, 176.196 suffrages, gagnant 43.141 voix par rapport aux élections législatives précédentes et consolidant ainsi sa position de premier parti de notre département.

Au premier tour de scrutin, le total des suffrages obtenus par les formations politiques de gauche, dans notre département, dépasse de 204.243 voix celui des candidats du Comité d'action de la Ve République.

La gauche, avec 61 % des suffrages, est largement majoritaire, dans les Bouches-du-Rhône.

Le Parti communiste français, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (comprenant le Parti socialiste S.F.I.O., le Parti radical, la Convention des institutions républicaines de François Mitterrand) et le P.S.U. se sont mis d'accord pour présenter :

Un candidat unique de toute la gauche dans toutes les circonscriptions.

Pour battre les candidats du pouvoir gaulliste, le Parti communiste français, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et le P.S.U. vous invitent à reporter vos suffrages le 12 mars sur le nom de :

EDMOND GARCIN

Remplaçant éventuel :

ROGER GIANA

Arrivé en tête au premier tour et devenu ainsi le candidat unique de toute la gauche, désigné pour exprimer la volonté de la gauche unie face au pouvoir personnel.

Une éclatante victoire, le 12 mars, de la gauche unie contribuera à préparer les changements démocratiques auxquels aspire la majorité des Françaises et des Français.

SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

3e arrondissement municipal et la partie Nord du 4e arrondissement municipal délimitée par l'avenue de Saint-Barnabé côtés pair et impair exclus, le boulevard de la Blancarde côtés pair et impair exclus jusqu'au boulevard Rougier, le côté impair du boulevard de la Blancarde jusqu'au boulevard de la Libération, le côté impair du boulevard de la Libération jusqu'à la rue Espérandieu.

M. Paul CERMOLACCE

(Candidat du Parti communiste français)

élu le 12 mars 1967

(C.)

1re CIRCULAIRE

Madame, Monsieur,

Le 5 mars vous élirez le député de votre circonscription.

Votre vote sera sans doute guidé par le comportement passé des candidats et de leurs Partis et par les propositions concrètes qu'ils formulent pour la gestion des affaires du pays.

Dans notre département, huit années de politique gaulliste se traduisent par des fermetures d'entreprises, des licenciements et la stagnation du trafic des ports de Marseille et de Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Que vous soyez ouvrier, employé, fonctionnaire, enseignant, ingénieur, cadre ou technicien, que vous soyez petit ou moyen paysan, artisan, petit commerçant, que vous exerciez une profession libérale, que vous soyez petit industriel, vous subissez les conséquences du marasme économique, les hausses permanentes des prix et des impôts, les retards en matière de construction de logements sociaux, de crèches, d'écoles, d'hôpitaux, de centres sportifs et culturels. Les œuvres de vie sont sacrifiées au profit de la ruineuse et dangereuse force de frappe atomique.

Seuls, les banques, la grande industrie et les super marchés peuvent se féliciter d'accroître régulièrement leurs profits.

C'est cela la stabilité gaulliste !

Une autre politique est possible !

La France — notre département est à son image — est un pays riche, dont la population augmente et qui possède toutes les conditions de l'expansion économique. Elle possède une structure industrielle développée et les bases naturelles d'une agriculture prospère.

La France dispose d'une classe ouvrière qualifiée et expérimentée, d'intellectuels et de savants dignes de nos grandes traditions, de techniciens, ingénieurs et cadres dont l'intelligence et les capacités d'innovation compensent les limites des ressources du pays par rapport aux grandes puissances industrielles.

Pour mettre en valeur ces possibilités exceptionnelles au profit de tous et non d'une poignée — comme c'est le cas à l'heure actuelle — les communistes proposent.

Le programme des communistes.

Un Gouvernement démocratique responsable devant une véritable Assemblée Nationale — garantie et extension des libertés politiques, syndicales, communales et départementales — séparation de l'église et de l'Etat et de l'école — statut démocratique de la radio télévision — nationalisation des grands monopoles industriels et des grandes banques — élaboration et mise en œuvre d'un plan de développement économique — réforme démocratique de la fiscalité — augmentation générale des

salaires, pensions et retraites — consacrer le quart du budget de l'Etat à l'éducation nationale — relèvement de la condition féminine — construction de 600.000 logements par an, dont 300.000 type H.L.M. — politique agricole assurant une juste rémunération du travail paysan — politique de paix, de désarmement, de coopération internationale — condamnation vigoureuse de l'agression américaine au Vietnam.

Pour faire triompher cette nouvelle politique, les communistes proposent l'union de toutes les forces démocratiques autour d'un programme commun et ils œuvrent de toute leurs forces à la réalisation de ce moyen. Les progrès vers ce but sont illustrés par la signature de l'Accord entre le Parti communiste français, la Fédération de la gauche démocrate socialiste et le Parti socialiste unifié.

— Pour une France démocratique, indépendante, pacifique et prospère,

— Pour l'union de toutes les forces démocratiques, condition de la réalisation de cet objectif,

— Votez et faites voter, dès le premier tour de scrutin, pour les candidats du Parti communiste français.

Dans votre circonscription.

Paul Cermolacce est depuis 1935 membre du Parti communiste français. Depuis il n'a cessé d'être fidèle à son idéal. Arrêté en 1940 par la police vichyste il a connu divers camps de déportation jusqu'en 1943 où il est libéré des bagnes d'Algérie. En 1944, il rentre en France et reprend la lutte clandestine contre l'occupant.

Elu député en 1945 et toujours réélu depuis, Paul Cermolacce a été membre de la Commission de la marine marchande. Il est intervenu des dizaines de fois à l'Assemblée Nationale notamment pour la défense des travailleurs du port. C'est un ardent lutteur pour une véritable marine nationale française.

Personnellement attaché à la classe ouvrière dont il est issu, à son pays, à son Parti, il est le candidat de l'ensemble des démocrates de la septième circonscription, de tous les travailleurs.

Ses origines corses ont fait aussi de lui un des seuls défenseurs de la population de ce département, un des plus beaux de France, mais aussi le plus déshérité.

Pour la septième circonscription de Marseille, les résultats du 5 mars ne font aucun doute, Paul Cermolacce sera réélu député.

Le 5 mars, votez, faites voter.

PAUL CERMOLACCE

Député de la 7e circonscription — Marin
Conseiller municipal de Marseille

Remplaçant éventuel :

ROGER DONADIO

Métallurgiste — Lieutenant F.F.I.
Membre du Bureau fédéral du Parti communiste français
Conseiller général du 5e canton
Président du Groupe communiste au Conseil général

Candidats présentés par le Parti communiste français

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Au premier tour de scrutin le Parti communiste français a recueilli, dans les Bouches-du-Rhône, 176.196 suffrages, gagnant 43.141 voix par rapport aux élections législatives précédentes et consolidant ainsi sa position de premier parti de notre département.

Au premier tour de scrutin, le total des suffrages obtenus par les formations politiques de gauche, dans notre département, dépasse de 204.243 voix celui des candidats du Comité d'action de la Ve République.

La gauche, avec 61 % des suffrages, est largement majoritaire, dans les Bouches-du-Rhône.

Le Parti communiste français, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (comprenant le Parti socialiste S.F.I.O., le Parti radical, la Convention des institutions républicaines de François Mitterrand) et le P.S.U. se sont mis d'accord pour présenter :

Un candidat unique de toute la gauche dans toutes les circonscriptions.

Pour battre les candidats du pouvoir gaulliste, le Parti communiste français, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et le P.S.U. vous invitent à reporter vos suffrages le 12 mars sur le nom de :

PAUL CERMOLACCE

Remplaçant éventuel :

ROGER DONADIO

Arrivé en tête au premier tour et devenu ainsi le candidat unique de toute la gauche, désigné pour exprimer la volonté de la gauche unie face au pouvoir personnel.

Une éclatante victoire, le 12 mars, de la gauche unie contribuera à préparer les changements démocratiques auxquels aspire la majorité des Françaises et des Français.

HUITIÈME CIRCONSCRIPTION

Les 12e et 13e arrondissements municipaux et la partie Sud du 4e arrondissement municipal délimitée par l'avenue de Saint-Barnabé côtés pair et impair inclus, le boulevard de la Blancarde côtés pair et impair inclus jusqu'au boulevard Rougier, le côté pair du boulevard de la Blancarde jusqu'au boulevard de la Libération, le côté pair du boulevard de la Libération jusqu'à la rue d'Oran. Canton de : Roquevaire. Commune de : Plan-de-Cuques.

M. Jean MASSE

(Candidat de la F.G.D.S.)

élu le 12 mars 1967

(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

C'est l'heure du choix. Un choix essentiel, à double portée : il engage, en effet, votre avenir et, également, l'avenir de notre pays.

Vous allez avoir à décider, face à vous-même, devant l'urne, au cours des scrutins des 5 et 12 mars prochain, du destin de la France. Ce destin restera-t-il lié à la précarité et aux seules vues d'un homme autoritaire (dont l'autorité au sein de la majorité, semble d'ailleurs se ternir) ? Ou, au contraire, se teintera-t-il, à nouveau, des couleurs de l'espérance : celles d'une véritable démocratie politique et économique moderne ?

Pour Jean Masse, candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, et pour Paul Pasquini, candidat suppléant, ce choix est fait. Depuis longtemps eux qui, durant toute leur vie de militants et d'élus n'ont jamais cessé de se battre pour la défense de la démocratie.

Jean Masse, 56 ans, marié, père de quatre enfants, vit depuis l'enfance à Château-Gombert, village implanté au cœur de la huitième circonscription. C'est dire que non seulement il connaît vos préoccupations, mais qu'il les partage aussi, profondément.

Candidat pour la première fois en 1945 au Conseil général, sans cesse réélu par des majorités accrues, il gravit tous les échelons de l'Assemblée départementale grâce à la confiance qu'il sut gagner parmi ses collègues. N'a-t-il pas, en effet, assuré, pendant plusieurs années, la présidence de cette Assemblée !

Sur le plan de la municipalité, Jean Masse fut élu pour la première fois en 1947 et fut toujours réélu en tête de sa liste, patronné par M. Gaston Defferre, dont il est un auxiliaire précieux et dont le député-maire a dit : « Depuis 1962, date de son élection à la députation dans les Bouches-du-Rhône, Jean Masse est venu m'entretenir, chaque semaine, des problèmes de la population de sa circonscription. Et c'est bien là la preuve de son caractère, de son goût pour l'efficacité et de son dévouement. »

Nous retrouvons Jean Masse, cet homme d'action et de cœur dans sa fonction d'adjoint à la voirie. C'est grâce à lui que des crédits importants ont été débloqués pour la remise à neuf de nombreuses artères de la ville, effort qu'il était nécessaire d'entreprendre, pour faire face à une circulation toujours plus intense.

Sur le plan parlementaire, Jean Masse fut élu pour la première fois en 1956, puis réélu en 1962. Il s'attacha, plus particulièrement, aux problèmes de l'Education nationale, du logement et à la défense des rapatriés en ce qui concerne notamment l'amnistie. Ceux-ci se souviendront également de son éloquente intervention, lors des débats budgétaires, à propos de l'indemnisation des biens.

Nul ne peut contester que Jean Masse est d'un abord facile. Il estime qu'un élu doit conserver un contact permanent avec toutes les populations ; c'est, du reste, ce qu'il fait inlassablement, tant à Marseille, qu'à Plan-de-Cuques et dans toutes les communes du canton de Roquevaire, canton où il a pu notamment obtenir, en collaboration avec les maires, l'installation d'un émetteur de télévision.

Paul Pasquini, suppléant sortant, est fort connu. Son long passé dans l'administration municipale, l'a rompu aux questions communales. Il est respecté pour sa franchise, sa probité et sa fidélité à l'idéal qu'il défend depuis 40 ans. Il a apporté à Jean Masse une collaboration sans faiblesse, puisée dans l'affection qui les unit.

Leur programme est celui de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, dont voici les points essentiels :

Une économie de progrès.

— Un plan démocratique, discuté sur la base locale au niveau national,

— la sélection des dépenses d'équipement financées par l'Etat,

— la nationalisation des industries de l'armement et de l'espace,

— le relèvement de l'abattement de base pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques payé essentiellement sur les salaires,

— la lutte contre la fraude fiscale,

— la détaxe des produits de consommation courante,

— la réforme des droits de succession au profit des héritages modestes.

Une agriculture moderne.

Une politique cohérente doit intégrer l'agriculture dans l'économie générale pour assurer aux agriculteurs la parité des revenus.

Nous proposons :

— La recherche de nouveaux débouchés pour les produits agricoles par une politique de l'Europe, par l'élargissement du Marché commun,

— la hausse des revenus agricoles par la modernisation de la production,

— la réforme de la distribution et l'association de l'agriculture aux industries alimentaires,

— l'exonération de l'impôt sur le revenu pour les petits exploitants.

La priorité des priorités à l'Education nationale.

Pour donner à la jeunesse l'égalité des chances dans la vie et lui apporter le droit d'un avenir heureux, il est indispensable de moderniser et de démocratiser l'enseignement, de développer la recherche scientifique.

Nous proposons :

— la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans ;

— la revalorisation de la fonction enseignante ;

— le rétablissement de l'indépendance de l'université ;

— le développement des constructions scolaires, notamment pour les écoles maternelles et l'enseignement technique ;

— l'augmentation des bourses ;

— la gratuité de l'enseignement avant et pendant la scolarité obligatoire ;

— le respect de la laïcité de l'école est du devoir essentiel de l'Etat à l'égard de ses écoles.

Les bases de la justice sociale.

— Le droit au travail exige le relèvement des salaires, traitements et retraites,

— la réduction progressive de la durée hebdomadaire du travail,

— la suppression des zones de salaires,

— le droit au logement exige la construction de 600.000 logements par an, dont 350.000 logements sociaux,

— le droit à la solidarité nationale exige, pour les handicapés, des activités et des crédits pour leur réadaptation,

— pour les victimes de la guerre et les anciens combattants, le respect du rapport constant,

— pour les rapatriés d'Afrique du Nord, une indemnisation fixée sur la base de la loi de 1946 relative aux dommages de guerre,

— pour les personnes âgées, l'abaissement de l'âge de la retraite,

— pour les familles, l'augmentation et l'unification des allocations familiales,

— pour la promotion de la femme.

La paix dans un monde organisé.

La paix est le bien le plus précieux ; la guerre le pire des maux.
L'arme atomique peut détruire l'humanité.

Nous proposons :

— la renonciation à la force de frappe atomique ;

— la reconversion à des fins pacifiques de l'industrie atomique d'armement ;

— une action cohérente de la France en faveur du désarmement général simultané et contrôlé par la participation de notre pays à la Conférence de Genève ;

— la signature des accords de Moscou sur la cessation des essais nucléaires et la proposition d'un plan de désarmement progressif ;

— une action énergique pour la construction d'une Europe des peuples garantie par l'élection, au suffrage universel, d'un Parlement européen ;

— une action concrète de la France en direction du Tiers Monde.

JEAN MASSE
Député — Conseiller général des Bouches-du-Rhône
Adjoint au maire
Chevalier de la Légion d'honneur

Remplaçant éventuel :

PAUL PASQUINI
Conseiller municipal

2e CIRCULAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Dans la huitième circonscription, le 5 mars, vous avez souverainement rendu votre verdict. Un verdict sans appel qui constitue un « non » catégorique à la politique actuelle du pouvoir.

Désormais, cette vérité irréfutable éclate dans ces chiffres. Vous représentez : 43.843 suffrages (75,74 %), quand le candidat du pouvoir ne réunit que 14.044 suffrages (24,26 %).

En un mot, vous êtes, ici, trois fois plus forts que le gaullisme. Votre opposition doit, en toute certitude, triompher au deuxième tour.

Par-delà les nuances politiques, propres aux convictions personnelles de chacun, l'union que vous manifesterez, le 12 mars, sur la candidature de Jean Masse, sera celle d'hommes et de femmes décidés avant tout à voir clair dans leur avenir. Un avenir ouvert à la coexistence pacifique du monde.

Vous n'avez pas manqué de constater que le gaullisme débouche, aujourd'hui, sur la récession économique, la crise sociale, le chômage, le manque de logements, la réduction du niveau de vie.

En revanche, vous avez dit « oui » à notre programme, concret, constructif :

— Priorité des priorités à l'Education nationale.

— Construction de logements H.L.M.

— Résorption du chômage.

— Une Europe unie.

— Promotion de la femme.

— Amélioration des conditions de vie des personnes du troisième âge en particulier.

— Indemnisation et amnistie en faveur des rapatriés, etc.

En un mot, le programme de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.

Voici pourquoi, vous, les opposants du premier tour, républicains, démocrates,

socialistes, vous vous retrouverez, sans exception, sur le chemin des urnes. Pour infliger une cinglante défaite au représentant du pouvoir personnel.

Pour faire échec aux princes qui nous gouvernent.

Vous assurerez la réélection d'un véritable démocrate,

JEAN MASSE

Remplaçant éventuel ;

PAUL PASQUINI

NEUVIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Aix-Nord, Aix-Sud, Eyguières, Lambesc, Orgon, Peyrolles-en-Provence, Trets.

M. Louis PHILIBERT
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Citoyennes, citoyens,

Lorsque j'ai sollicité vos suffrages en novembre 1962, je vous avais promis de travailler sans sectarisme pour la meilleure défense de vos intérêts.

Pendant les quatre années qui viennent de s'écouler, je suis resté en contact régulier avec l'ensemble de la population de la ville d'Aix et des communes de notre circonscription, à travers les quelque 500 permanences que j'y ai tenues.

Je dois ici rendre hommage à l'aide et au soutien que m'a apportés mon suppléant Me Ciccolini qui a été élu depuis conseiller général et maire de la ville d'Aix.

A Paris, j'ai participé assidûment aux travaux de l'Assemblée Nationale, des commissions, je suis intervenu plusieurs fois en faveur des personnes âgées, des salariés, des retraités, des rapatriés, pour la défense de la forêt provençale et de l'équipement routier.

Aucun des problèmes qui intéressent notre circonscription ne m'est étranger.

En même temps j'ai poursuivi mes activités au sein du Conseil général, qui est de plus en plus appelé à aider les communes à la place de l'Etat défaillant.

Nous nous connaissons mieux maintenant et vous savez que vous pouvez compter sur mon dévouement.

Les problèmes de politique générale se posent aujourd'hui à tous avec une importance aiguë.

Vous n'ignorez pas qu'un regroupement de diverses forces a permis la création de la Fédération démocrate et socialiste.

Le 18 novembre 1962 j'étais le candidat du seul Parti Socialiste.

Aujourd'hui je suis devenu le candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste qui groupe le Parti socialiste S.F.I.O., le Parti radical et radical-socialiste, l'U.D.S.R., la Convention républicaine et de nombreux clubs.

Notre programme a été défini par les Assises de la Fédération.

Il s'agit pour nous de substituer à un régime orienté vers la défense des monopoles et des puissances d'argent, générateur de chômage et de faillites, une politique résolument tournée vers le progrès économique, la justice sociale et les libertés démocratiques.

Tout ne doit pas continuer à dépendre de la volonté d'un seul. Nous proposons pour assurer la stabilité gouvernementale dans le respect des principes démocratiques les solutions suivantes :

1. — Un contrat entre la majorité de l'Assemblée et le Gouvernement pour la durée de la législature.

2. — Une cour suprême constitutionnelle protégeant les libertés et la loi républicaine contre tous les arbitraires.

3. — La liberté de l'information et l'indépendance de la radio-télévision.

4. — L'épanouissement des libertés des communes en leur rendant les moyens de gérer leurs propres affaires.

Jeunesse et éducation nationale.

Notre programme ne perd jamais de vue l'importance des problèmes que la montée des jeunes posent dès maintenant à notre pays, aussi bien en ce qui concerne l'éducation que le logement, l'emploi et les loisirs.

La priorité des priorités doit revenir à l'éducation nationale.

Il est indispensable de moderniser et de démocratiser l'enseignement en donnant à tous les enfants l'égalité des chances au départ. Il faut promouvoir aussi une politique de la jeunesse et des loisirs.

Nous voulons:

Davantage d'écoles et davantage de maîtres qualifiés.

Un effort intensifié en faveur de l'enseignement technique.

Une augmentation des bourses et une solution démocratique au problème « étudiant ».

L'augmentation des crédits pour la recherche scientifique.

Nous voulons :

Le développement de l'éducation physique et des installations sportives et le développement des maisons de jeunesse et de la culture.

Nous voulons :

Le rétabisselment de l'indépendance de l'université.

Economie et justice sociale.

Pour assurer la satisfaction des besoins prioritaires et le développement du bien-être de tous, le Plan sera d'abord discuté démocratiquement à l'échelon local et régional, puis voté par le Parlement pour la durée de la législature.

Un effort réel devra être consenti d'urgence pour certains équipements : logements sociaux, établissements hospitaliers, routes et autoroutes, téléphone.

L'augmentation de la production et les progrès de la technique entraîneront un relèvement du niveau de vie pour tous grâce à une série de réformes sociales indispensables, et par une réforme démocratique de la fiscalité dans le sens de la justice et de l'efficacité.

— Relèvement équitable des salaires, traitements, retraites et allocations vieillesse ;

— Indexation du S.M.I.G. sur le coût réel de la vie ;

— Plein emploi ;

— Droit au logement ;

— Effort de solidarité pour les handicapés ;
— Respect du rapport constant pour les pensions des victimes de la guerre et les anciens combattants ;
— Unification des allocations familiales ;
— Abaissement de l'âge de la retraite.

Pour les rapatriés :

De nombreux problèmes restent à régler :

— Reclassement, regroupement des familles, prêts et subventions, indemnisation des biens perdus, amnistie, revalorisation des pensions et retraites, etc.

Leur solution devra être accélérée au maximum.

Agriculteurs :

La place de l'agriculture dans notre circonscription est importante.
J'ai été aux côtés des agriculteurs dans les instants les plus difficiles, je continuerai à lutter avec eux pour l'accroissement du revenu agricole afin de parvenir à sa parité avec le secteur industriel.
L'organisation du Marché commun, le développement de l'aide au Tiers-monde ouvriront des débouchés importants pour les produits de notre terroir. Par la modernisation constante des équipements, par un enseignement agricole accru, par la protection fiscale des petits exploitants, nous donnerons aux habitants des communes rurales leur juste part de prospérité.

La promotion de la femme.

Elle est conditionnée par :

L'abrogation des textes qui interdisent le contrôle des naissances, le respect du principe de l'égalité des droits : « A travail égal, salaire égal » et le développement des équipements sociaux qui allègent les charges des mères de famille.

La paix :

La paix est le bien le plus précieux, la guerre le pire des maux.
Les différends peuvent et doivent être réglés pacifiquement, par la négociation et le recours à l'arbitrage.

Nous proposons :

La renonciation à la force de frappe atomique, la reconversion à des fins pacifiques de l'industrie atomique d'armement.

— Le règlement négocié de la guerre au Vietnam.
— Une action cohérente de la France en faveur du désarmement général simultané et contrôlé, le retour de notre pays à une politique de présence active partout où se joue le sort de la paix « Conférence de Genève », accords de Moscou sur la cessation des essais nucléaires, accord contre la dissémination des armes nucléaires et pour la neutralisation de l'espace.
— Une action énergique de la France pour la construction d'une Europe des peuples, garantie par l'élection au suffrage universel d'un Parlement européen.

En vous affirmant massivement pour le programme de la Fédération de la gauche et pour son candidat Louis Philibert, vous vous dresserez contre un régime de pouvoir personnel, de stagnation et de nationalisme dépassé.

Vous vous prononcerez pour la démocratie au service de l'homme, pour l'expansion au service de la justice et pour l'Europe au service de la paix.

Pour : une école, un emploi, un toit, vous voterez Louis Philibert, Félix Ciccolini.

Louis PHILIBERT
Maire de Puy-Sainte-Réparade — Vice-président du Conseil général
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de guerre — Médaille de la Résistance — Député sortant

Remplaçant éventuel :

Félix CICCOLINI
Avocat à la Cour
Conseiller général des Bouches-du-Rhône — Maire d'Aix-en-Provence

---

2e CIRCULAIRE

Citoyennes, Citoyens,

Merci d'abord aux 24.665 électrices et électeurs qui, dès le premier tour de scrutin, se sont affirmés sur mon nom pour un programme de défense républicaine, de justice et de progrès social, de paix internationale par les voies démocratiques.

Le programme, vous le connaissez. Nous l'avons longuement détaillé au cours de la campagne du premier tour, dans nos réunions, dans la presse, et à la Télévision par la voix de François Mitterrand.

Ce programme, vous l'avez approuvé massivement dimanche dernier en m'accordant près de 40 % des suffrages exprimés dans la circonscription.

Est-il nécessaire de dire aux électeurs et électrices du secteur rural que je continuerai à apporter à la défense des intérêts des populations le dévouement auquel elles ont déjà rendu hommage le 5 mars. Quant à la ville d'Aix, je suis extrêmement sensible au progrès que j'ai réalisé en quatre ans dans sa confiance et dans sa sympathie.

L'équipe étroitement soudée que je forme avec mon suppléant Félix Ciccolini, maire d'Aix, est un sûr garant d'une efficacité accrue et un facteur puissant en faveur de la défense et de l'expansion du chef-lieu de notre circonscription.

Mais l'enjeu politique de ce deuxième tour déborde ces contingences locales. Je me trouve par la volonté du corps électoral placé en tête de tous les candidats.

Par-delà les tendances politiques diverses et les accords conclus par la Fédération, ma candidature offre un terrain d'entente solide entre tous les républicains de progrès, qui peuvent sans crainte s'affirmer sur mon nom. Tout mon comportement plaide en faveur de ma loyauté républicaine, de mon absence de sectarisme et de la fermeté de mes convictions sociales.

J'invite donc tous les démocrates :

— opposés à la consolidation du pouvoir personnel,
— résolus à promouvoir une démocratie de progrès social et économique,
— soucieux de donner toutes ses chances à une Europe élargie et démocratique,
à s'affirmer sur mon nom, dimanche prochain 12 mars pour une grande victoire républicaine !

Louis PHILIBERT
Maire de Puy-Sainte-Réparade — Vice-président du Conseil général
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de guerre — Médaille de la Résistance — Député sortant

Remplaçant éventuel :

Félix CICCOLINI
Avocat à la Cour
Conseiller général des Bouches-du-Rhône — Maire d'Aix-en-Provence

---

DIXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Berre-l'Etang, Gardanne, Martigues, Salon-de-Provence.

M. René RIEUBON

(Candidat du Parti communiste français)

élu le 12 mars 1967

(C.)

1re CIRCULAIRE

Madame, Monsieur,

Le 5 mars vous élirez le député de votre circonscription.

Votre vote sera, sans doute guidé par le comportement passé des candidats et de leurs Partis et par les propositions concrètes qu'ils formulent pour la gestion des affaires du pays.

Dans notre département, huit années de politique gaulliste se traduisent par des fermetures d'entreprises, des licenciements et la stagnation du trafic des ports de Marseille et de Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Que vous soyez ouvrier, employé, fonctionnaire, enseignant, ingénieur, cadre ou technicien, que vous soyez petit ou moyen paysan, artisan, petit commerçant, que vous exerciez une profession libérale, que vous soyez petit industriel, vous subissez les conséquences du marasme économique, les hausses permanentes des prix et des impôts, les retards en matière de construction de logements sociaux, de crèches, d'écoles, d'hôpitaux, de centres sportifs et culturels. Les œuvres de vie sont sacrifiées au profit de la ruineuse et dangereuse force de frappe atomique.

Seuls, les banques, la grande industrie et les super marchés peuvent se féliciter d'accroître régulièrement leurs profits.

C'est cela la stabilité gaulliste !

Une autre politique est possible !

La France — notre département est à son image — est un pays riche, dont la population augmente et qui possède toutes les conditions de l'expansion économique. Elle possède une structure industrielle développée et les bases naturelles d'une agriculture prospère.

La France dispose d'une classe ouvrière qualifiée et expérimentée, d'intellectuels et de savants dignes de nos grandes traditions, de techniciens, ingénieurs et cadres dont l'intelligence et les capacités d'innovation compensent les limites des ressources du pays par rapport aux grandes puissances industrielles.

Pour mettre en valeur ces possibilités exceptionnelles au profit de tous et non d'une poignée — comme c'est le cas à l'heure actuelle — les communistes proposent.

Le programme des communistes.

Un Gouvernement démocratique responsable devant une véritable Assemblée Nationale — garantie et extension des libertés politiques, syndicales, communales et départementales — séparation de l'église et de l'Etat et de l'école — statut démocratique de la radio télévision — nationalisation des grands monopoles industriels et des grandes banques — élaboration et mise en œuvre d'un plan de développement économique — réforme démocratique de la fiscalité — Augmentation générale des salaires, pensions et retraites — consacrer le quart du budget de l'Etat à l'éducation nationale — relèvement de la condition féminine — construction de 600.000 loge-

ments par an, dont 300.000 type H.L.M. — politique agricole assurant une juste rémunération du travail paysan — politique de paix, de désarmement, de coopération internationale — condamnation vigoureuse de l'agression américaine au Vietnam.

Pour faire triompher cette nouvelle politique, les communistes proposent l'union de toutes les forces démocratiques autour d'un programme commun et ils œuvrent de toutes leurs forces à la réalisation de ce moyen. Les progrès vers ce but, sont illustrés par la signature de l'accord entre le Parti communiste français, la Fédération de la gauche démocrate socialiste et le Parti socialiste unifié.

— Pour une France démocratique, indépendante, pacifique et prospère,

— Pour l'union de toutes les forces démocratiques, condition de la réalisation de cet objectif,

— Votez et faites voter, dès le premier tour de scrutin, pour les candidats du Parti communiste français.

Dans votre circonscription.

En votant pour René Rieubon vous voterez pour un militant ouvrier, fidèle à ses origines, dont la participation dans la lutte clandestine lui a valu la Croix de guerre pour fait de résistance.

En votant pour René Rieubon vous voterez pour un administrateur qui a fait ses preuves de réalisateur à Port-de-Bouc, dont il est le maire depuis août 1944.

En intervenant plus d'une trentaine de fois à la tribune de l'Assemblée Nationale sur les problèmes économiques, politiques, sociaux, culturels, sportifs, etc. intéressant la circonscription et la région, René Rieubon a démontré sa volonté. son souci d'être un parlementaire actif au service de nos populations laborieuses.

Demain, à nouveau député, René Rieubon continuera avec acharnement à défendre les aspirations, les revendications des habitants des cantons de Martigues, Berre, Gardanne et Salon.

Pour une politique de progrès social, d'indépendance et de paix.
Votez René Rieubon!

Pour un député efficace, réalisateur, dynamique et honnête qui a fait ses preuves.
Votez René Rieubon!

Le 5 mars, votez, faites voter.

René RIEUBON

Métallurgiste — Député-Maire de Port-de-Bouc
Croix de guerre au titre de la Résistance

Remplaçant éventuel :

Paul LOMBARD

Employé — Fils de fusillé — Premier adjoint au maire de Martigues

Candidats présentés par le Parti communiste français

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Au premier tour de scrutin le Parti communiste français a recueilli, dans les Bouches-du-Rhône, 176.196 suffrages, gagnant 43.141 voix par rapport aux élections

législatives précédentes et consolidant ainsi sa position de premier parti de notre département.

Au premier tour de scrutin, le total des suffrages obtenus par les formations politiques de gauche, dans notre département, dépasse de 204.243 voix celui des candidats du Comité d'action de la V[e] République.

La gauche, avec 61 % des suffrages, est largement majoritaire, dans les Bouches-du-Rhône.

Le Parti communiste français, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (comprenant le Parti socialiste S.F.I.O., le Parti radical, la Convention des institutions républicaines de François Mitterrand) et le P.S.U. se sont mis d'accord pour présenter :

Un candidat unique de toute la gauche dans toutes les circonscriptions.

Pour battre les candidats du pouvoir gaulliste, le Parti communiste français, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et le P.S.U. vous invitent à reporter vos suffrages le 12 mars sur le nom de :

RENÉ RIEUBON

Remplaçant éventuel :

PAUL LOMBARD

Arrivé en tête au premier tour et devenu ainsi le candidat unique de toute la gauche, désigné pour exprimer la volonté de la gauche unie face au pouvoir personnel.

Une éclatante victoire, le 12 mars, de la gauche unie contribuera à préparer les changements démocratiques auxquels aspire la majorité des Françaises et des Français.

ONZIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Arles-Est, Arles-Ouest, Châteaurenard, Istres, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Saint-Rémy-de-Provence, les Saintes-Marie-de-la-Mer, Tarascon-sur-Rhône.

M. Charles PRIVAT
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1[re] CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le 5 mars prochain vous devrez mettre dans l'urne un bulletin désignant votre député. Ce simple geste aura une très grande importance. Oh, je sais bien que pour chaque élection les candidats qui sollicitent vos suffrages vous disent que votre vote est important. Mais ils vous le disent parce que c'est toujours vrai, tant il est évident que pour conserver ses droits il faut d'abord les exercer. Mais cette fois la décision qui sortira des urnes sera bien plus importante qu'elle ne l'a jamais été depuis huit ans car il s'agit en fait, ou d'établir une démocratie efficace dans ce pays et de rendre la France au peuple, ou de perpétuer ce pouvoir personnel, cette monocratie que permet une majorité inconditionnelle toujours prête à obéir aux ordres qu'elle reçoit.

En accord avec mes amis de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et de très nombreux élus de la circonscription, conseillers généraux, maires et conseillers municipaux, j'ai l'honneur de vous demander de me renouveler votre confiance.

Depuis 19 ans je dirige la mairie d'Arles à la tête d'une municipalité d'Union républicaine, depuis 18 ans je suis conseiller général, depuis 8 ans je suis votre député : c'est dire que je connais bien les problèmes de notre région provençale (aménagement du golfe de Fos et industrialisation de notre région, liaison Mer du Nord—Méditerranée, assainissement de la région comprise entre la Durance et la Mer, etc.) pour participer activement et à tous les échelons à leur discussion, à leur élaboration ou à leur contestation. Depuis 4 ans je suis également délégué de la France au Conseil de l'Europe où j'ai été désigné comme Vice-président de la Commission de l'agriculture. C'est dire aussi que vous avez pu constater que j'étais le député de tous, comme je suis à Arles depuis près de vingt ans le maire de tous. Vous savez que par mes visites fréquentes dans chacune de vos communes, je garde un contact étroit avec vous-mêmes pour vos problèmes particuliers, avec vos municipalités ou vos organisations syndicales ou professionnelles pour vos problèmes collectifs. Chaque fois que je l'ai pu je suis venu en aide à tous ceux qui ont demandé mon appui sans me soucier de leurs opinions politiques ou religieuses.

A l'Assemblée Nationale, membre du Groupe socialiste, j'ai combattu la politique gouvernementale qui nous est imposée depuis 8 ans et demandé que l'action de notre pays soit orientée vers un véritable progrès social et économique.

Depuis 8 ans, avec mes amis, je n'ai cessé de réclamer une réforme fiscale qui supprimerait l'inégalité actuelle des Français devant l'impôt ; je n'ai pas cessé non plus de demander que l'Education nationale devienne la priorité des priorités, que la politique agricole soit enfin faite pour les agriculteurs et que soient abandonnées les dangereuses et inutiles dépenses de la « force de frappe ». Je ne puis admettre non plus qu'on ait réduit les droits des anciens combattants et qu'on ait refusé aux rapatriés le droit à l'indemnisation qui leur aurait permis de se réinsérer dans le circuit économique et que le pouvoir n'ait pas voulu leur accorder cette amnistie totale par laquelle passe la réconciliation de tous les Français.

Sur le plan extérieur nous partageons, mes amis et moi, le sentiment que l'attitude du pouvoir actuel vis-à-vis de l'Europe et du Marché commun est une attitude rétrograde, empreinte d'un nationalisme dépassé et peut-être dangereux. Construire l'Europe est pour nous un impératif catégorique.

Nous souhaitons aussi, comme tous les hommes de bonne volonté, la paix dans le monde et particulièrement au Vietnam par des négociations, un arbitrage international et le désarmement général et contrôlé.

Mon suppléant est mon ami, Alexis Crouzet, ancien adjoint au maire de Châteaurenard. C'est un républicain solide, un démocrate convaincu. Agriculteur, président de la coopérative agricole de Châteaurenard, président de la Caisse de crédit agricole, vice-président de la Fédération nationale des producteurs de pommes de terre, il est connu et estimé dans toute notre région. L'équipe que nous constituons donne la preuve que la volonté d'union qui anime tous les démocrates n'est pas une alliance temporaire mais l'affirmation d'une nécessité inéluctable pour tous ceux qui veulent redonner la République au peuple et la démocratie à la France.

Electrices, électeurs, nous vous demandons, en conséquence, de bien vouloir nous accorder vos suffrages.

Vous nous connaissez, nous vivons au milieu de vous, vous savez quelle est notre action.

Avec vous, avec tous vos élus, et parce que nous avons les mêmes soucis et les mêmes espoirs, nous revendiquons de vous l'honneur de continuer de mettre à votre service ce que nous pouvons avoir de qualités et de volonté pour le pays d'Arles, pour la Provence, pour la République, pour la France.

Charles PRIVAT.

Notre programme d'action.

C'est évidemment celui de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, publié le 14 juillet 1966.

Seul, un contrat simple et loyal entre le peuple et ses élus donnera vie et force aux institutions républicaines.

Ce contrat, très résumé, le voici :

I. — Il nous faut des institutions démocratiques et stables : pour cela nous devons éliminer les abus du pouvoir personnel tout en assurant la stabilité et la continuité du pouvoir par l'établissement d'un contrat de législature entre le Gouvernement et l'Assemblée Nationale. Il nous faudra aussi renforcer les garanties des libertés individuelles et publiques.

II. — *Nous devrons rétablir une société de citoyens libres par :*

— l'indépendance de la justice,
— le droit à l'information (radio et télévision),
— le libre exercice des libertés syndicales.

III. — *Sur le plan économique et financier,* il nous faudra exiger une *planification démocratique* par la consultation des intéressés, préalablement à toute décision parlementaire ou gouvernementale. Nous penserons en permanence que tous les problèmes économiques, qu'il s'agisse d'aménagement du territoire, de politique agricole, de décentralisation, de reconversion sont, en dernière analyse, des problèmes humains ; toute réforme dans ce domaine, si elle doit avoir pour but d'accroître notre potentiel économique, ne peut être pousuivie ou réalisée que si les intérêts des hommes, ouvriers, agriculteurs, fonctionnaires, artisans, commerçants sont sauvegardés. En particulier nous nous devons de défendre l'exploitation familiale agricole contre les exigences technocratiques qui souhaitent leur disparition.

Nous exigerons une réforme fiscale qui supprime l'injustice actuelle des Français devant l'impôt, puisque le pouvoir gaulliste a allégé les charges des capitalistes ou des sociétés tout en aggravant celles des petits contribuables qui ont fait les frais de toutes les « manipulations fiscales » votées par une majorité aux ordres !

IV. — Il ne saurait y avoir de démocratie sans justice sociale ; la Fédération de la gauche démocrate et socialiste ne peut concevoir une politique économique sans finalité sociale. Son objetif est de répartir plus équitablement les richesses nationales et de donner à chaque Français l'égalité des chances et des moyens.

Pour cela nous garantirons le droit au travail et supprimerons le chômage voulu par le régime gaulliste qui s'en sert pour stabiliser les prix et « mater » les travailleurs. Nous ferons en sorte que le pouvoir d'achat des familles soit augmenté ainsi que l'aide indispensable à apporter aux personnes âgées et aux victimes de la guerre.

Nous établirons aussi le droit au logement (construction accrue de logements sociaux) qui viendra s'ajouter à ceux que la gauche a établis chaque fois qu'elle a été au pouvoir : droit à l'enseignement en 1924, droit au loisir en 1936, droit à la santé en 1946, droit à la vieillesse en 1956.

Enfin la justice sociale ne saurait se concevoir aujourd'hui sans promotion de la femme.

Cette promotion de la femme devra être envisagée aussi bien sous l'angle de la promotion personnelle par la reconnaissance de sa dignité en tant que telle (abrogation de la loi de 1920) que sous celui de la promotion professionnelle (à travail égal, salaire égal).

V. — *Sur le plan militaire nous devrons renoncer à la force de frappe nationale,* expression du nationalisme gaulliste et qui est condamnable aussi bien sur le plan moral et financier que sur le plan politique.

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste au pouvoir reconvertira, pour la paix, en les affectant aux équipements civils tels que logements, écoles, hôpitaux, téléphone, les moyens affectés à l'armement atomique.

VI. — En même temps elle recherchera la construction inlassable de la paix par l'arbitrage internationale, le désarmement (non-dissémination des armes nucléaires) et la sécurité collective, elle accélérera le développement de l'Europe des peuples (participation de l'Angleterre au Marché commun) et l'ouverture vers les pays de l'Est (coexistence pacifique) et ceux du tiers monde, sans pour autant sacrifier la base de notre sécurité qui est la fidélité à nos alliances traditionnelles.

VII. — Et comme nous nous y sommes engagés, nous donnerons à l'Education nationale, dans le respect de la laïcité, la priorité des priorités que lui a refusée le pouvoir gaulliste. Il nous faudra construire immédiatement les écoles maternelles et primaires, les lycées et les facultés qui nous manquent. Nous devrons moderniser et démocratiser l'enseignement en donnant à chaque enfant des chances égales, en offrant à tous des moyens identiques.

La recherche scientifique et technique qui constitue l'instrument le plus puissant de la libération de l'homme devra retrouver sa place par l'augmentation substantielle des crédits dont elle a besoin.

En résumé nous combattons une politique faite pour le plus grand profit des banques d'affaires et des grandes sociétés capitalistes.

Nous réclamons une politique de progrès social au service du peuple.

Pour la paix, le progrès et la justice sociale par la démocratie et la construction de l'Europe, votez pour Charles Privat et Alexis Crouzet.

Agriculteur, ancien adjoint au maire de Châteaurenard, Alexis Crouzet est né le 27 février 1910 à Saint-Rémy-de-Provence.

Son père était de Rognonas, sa mère de Fontvielle et il s'est marié à une châteaurenardaise dont il a eu deux fils aujourd'hui établis comme agriculteurs, l'un aux Paluds de Noves, l'autre à Châteaurenard. L'action d'Alexis Crouzet en faveur des agriculteurs de toute la Provence est telle qu'il est aujourd'hui président de la Coopérative agricole de Châteaurenard, président de la Caisse locale et cantonale du Crédit agricole de Châteaurenard et aussi vice-président de la Fédération nationale des producteurs de pommes de terre de primeur ; il représente enfin dans de nombreuses Commissions, au Ministère de l'Agriculture, les cultivateurs.

A ce titre d'ailleurs la Croix de chevalier du Mérite agricole et celle de chevalier du Mérite social lui ont été attribuées pour son inlassable dévouement et sa compétence.

Alexis Crouzet a été élu dès 1945 Conseiller municipal de Châteaurenard et il était désigné comme adjoint en 1947, poste de responsabilité qu'il a gardé jusqu'en 1965. C'est une personnalité agricole particulièrement connue et estimée de tous. Son dévouement, sa probité, sa compétence sont reconnus par l'ensemble de ses concitoyens.

L'équipe que constituent Charles Privat et Alexis Crouzet représente parfaitement la physionomie de notre circonscription qui est, et citadine et rurale. Leur association ne peut être que bénéfique pour l'ensemble des hommes de ce pays d'Arles, et la volonté d'union et de travail qui les anime sera comprise par tous les démocrates qui veulent redonner la République aux citoyens et la démocratie au pays.

Charles PRIVAT
Député sortant — Maire d'Arles — Conseiller général
Délégué de la France au Conseil de l'Europe
Chevalier de la Légion d'honneur

Remplaçant éventuel :

Alexis CROUZET
Agriculteur — Ancien adjoint au maire de Châteaurenard
Président de la Coopérative agricole
Président de la Caisse locale de Crédit agricole de Châteaurenard

Vice-président de la Fédération nationale des producteurs de pommes de terre de primeur
Chevalier du Mérite agricole et du Mérite social

2e CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

Nous adressons, tout d'abord, un grand merci, l'expression de notre sincère gratitude, à toutes celles et tous ceux qui nous ont apporté leur confiance à ce premier tour de scrutin.

Merci à tous nos camarades de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste qui n'ont pas épargné leur peine, aux républicains démocrates qui ont compris que notre lutte contre le pouvoir personnel était la leur, pour la liberté, pour la justice sociale et pour la paix.

Vous nous avez placés en tête des quatre candidatures, sans la moindre équivoque.

Nous vous demandons, instamment, de renouveler, dimanche prochain, votre geste du 5 mars 1967.

Ne négligez pas votre devoir, rien n'est sûr, tant que tout n'est pas terminé.

Au deuxième tour, toutes les forces démocratiques, tous les travailleurs unis, tous les hommes de progrès, doivent se rassembler sur notre nom.

C'est un devoir simple, net, impératif.

Vive la circonscription d'Arles — Châteaurenard — Istres !

Vive la République démocratique !

Vive la France !

CHARLES PRIVAT

Remplaçant éventuel :

ALEXIS CROUZET

Appel du Comité.

Electrices, électeurs,

Répondant aux nombreux appels que nous vous avons adressés, vous avez placé Charles Privat et Alexis Crouzet son suppléant, nettement en tête, au premier tour de scrutin.

Cependant, il faudra encore voter dimanche prochain.

Nous adressons un pressant appel à ceux de nos amis qui ont été négligents et se sont abstenus. Il faut qu'ils viennent voter dimanche prochain. C'est leur devoir de démocrates.

Toutes et tous, vous l'accomplirez, ce devoir, avec discipline.

Dimanche prochain, tous les républicains, tous les démocrates, sans exclusive, par leur union, montreront leur volonté d'assurer la victoire de la démocratie républicaine.

Tous unis autour de Charles Privat et Alexis Crouzet, candidats de la démocratie.

Le Comité de la F.G.D.S.

CALVADOS

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bourguébus, Caen-Est, Caen-Ouest, Douvres.

M. Henri BUOT
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Le choix que vous avez à exercer le 5 mars est clair et sera décisif. Il dépend de votre vote que siège au parlement une majorité d'hommes décidés à poursuivre dans la voie de la stabilité et de l'efficacité.

Seule en effet une majorité cohérente permettra d'atteindre les objectifs conformes à la *volonté populaire : Paix et Coopération* avec tous les peuples — *Indépendance nationale — Expansion économique — Progrès social.* Dans tous ces domaines, l'œuvre accomplie en *huit années de redressement* fournit le gage et donne les moyens de l'avenir.

Redressement politique d'abord : à des Gouvernements sans cohésion et sans durée ont été substituées des institutions stables, assurant la continuité dans l'action et confiant directement au suffrage universel les grandes décisions, en particulier *le choix du Président de la République.*

Redressement économique ensuite : Depuis 1958 il a été mis un terme aux méfaits de cinquante années d'inflation. La France dispose d'une monnaie forte, la balance commerciale est équilibrée, nos réserves de devises étrangères nous assurent aujourd'hui l'indépendance financière. En sept ans, le revenu national s'est accru de 40 %, les échanges de 70 %, les investissements de 69 %, réunissant ainsi les conditions d'une expansion continue. Nous avons désormais un budget équilibré et voté à temps qui assure les étapes de notre progrès.

Quelques chiffres permettent de mesurer le chemin parcouru et l'effort à poursuivre.

Ainsi les crédits consacrés à l'Education Nationale ont plus que triplé depuis 1957 (18,5 milliards contre 4) et représentent maintenant près de 17 % du budget de la Nation. Ils ont permis d'accueillir 10 millions d'enfants et de porter le nombre de bourses de 360.000 en 1957 à 1.250.000. On a construit au cours des quatre dernières années 20.000 classes primaires, 22.100 classes secondaires, 160.000 places d'étudiants et 30.000 chambres dans les cités universitaires. L'effort prévu pour 1967 est de : 4.500

classes primaires, 145.000 classes de C.E.S. et de C.E.G. à quoi s'ajoutent les constructions pour l'enseignement supérieur.

Le problème de l'enfance inadaptée est maintenant abordé de front puisque le Vᵉ Plan prévoit 130.000 places supplémentaires et la création entre autres de 77 écoles nationales de perfectionnement (dont une pour l'agglomération caennaise).

Pour les 20 millions de jeunes qui représentent 40 % de la population française, le budget de 1967 consacre dans le domaine éducatif et sportif 1.314 millions, soit 8 fois plus qu'en 1958. Le Vᵉ Plan prévoit 2.850 stades, 710 piscines, 480 gymnases, 750 maisons ou foyers de jeunes, 300 auberges et centres de vacances et 1.050 centres aérés.

Le budget des Affaires Sociales avec 4.762 millions en 1967 représente près de 20 fois plus de crédits d'équipement sanitaire qu'en 1957. La protection sociale s'étendra désormais à de nouvelles catégories professionnelles (commerçants, artisans, professions libérales). Un effort bien légitime a permis d'accroître l'aide aux personnes âgées en matière de retraites, d'allocations vieillesse, d'allocations loyer et d'aide médicale.

Le budget de la France rurale a plus que quintuplé depuis 1957, permettant de poursuivre le remembrement, de développer l'enseignement, la formation professionnelle (800 millions en 4 ans), la vulgarisation, la promotion sociale, de créer le fonds de calamités agricoles et d'étendre aux exploitants le bénéfice de la sécurité sociale.

En 8 ans, les crédits du F.O.R.M.A. (fonds de soutien des marchés) ont été multipliés par 3,5. Enfin, à partir du 1ᵉʳ juillet 1968, l'agriculture française va trouver son épanouissement dans le cadre de la politique européenne commune.

En matière de défense nationale, la politique suivie a permis de réduire les effectifs et la durée du service militaire. Les crédits qui absorbaient 25 % du budget de 1957 ne représentent plus en 1967, dans le cadre de la loi-programme, que 20,6 % contre 42,5 % aux Etats-Unis, et 25 % dans l'Allemagne fédérale pourtant dépourvue de force de dissuasion — cette force qui traduit chez nous la continuité de la politique militaire française depuis 1952.

Quant à la recherche scientifique dont dépend le développement technique et économique, l'effort de l'Etat a été considérable puisque les crédits ont plus que triplé et atteignent 2,3 % du budget. Parallèlement, le nombre des chercheurs s'est accru dans nos universités et au C.N.R.S.

En matière de logement, il faut répondre aux besoins d'une population chaque année plus nombreuse et aux conséquences de l'urbanisation et de l'industrialisation. En 7 ans, il a été construit 2.378.000 logements (dont 720.000 H.L.M.), soit 2 fois plus que dans les 14 années précédentes. Le Plan prévoit, pour 1967, 285.000 logements aidés (dont 160.000 H.L.M.) et ces objectifs doivent être revus et dépassés.

En ce qui concerne l'équipement, on a construit de 1963 à 1967 plus de 600 kilomètres d'autoroutes. Parallèlement les crédits affectés aux travaux publics et aux transports ont suivi une progression constante. En 10 ans les investissements consacrés aux P.T.T. ont quadruplé. Pour le téléphone la France rattrape progressivement son retard (2.800.000 installations en 8 ans, multiplication des liaisons automatiques et du Télex).

Pour que le pays tout entier puisse bénéficier de l'expansion économique, il fallait une politique d'aménagement du territoire. Depuis 1963, grâce à des moyens d'incitation coordonnés, la régionalisation entre progressivement dans les faits et permet de mieux répartir l'effort et les richesses nationales.

C'est ainsi que, pour notre Basse-Normandie, l'action des organismes régionaux a permis d'accroître sensiblement la part faite à notre région dans le Vᵉ Plan. Là encore les décisions et les chiffres parlent :

— Acquisition des terrains pour l'autoroute Caen-Rouen.

— Routes Nationales : autorisations de programme portées à 62,5 millions.

— Voirie urbaine : subvention complémentaire de 2,31 millions (montant total 19,32).

— Ports de commerce et de pêche : subvention complémentaire de 1 million (montant total 7,3).

— Logements aidés : 7.512 au lieu de 5.075 en 1966, et décision d'accorder la priorité à la Basse-Normandie pour les attributions complémentaires au cours du Ve Plan.

— Equipements urbains : dotation globale portée de 33,3 millions à 36,6.

— Adduction d'eau et assainissement : subvention complémentaire de 24 millions (montant total 76,5).

— Aménagement de villages : Dotation portée de 5,8 à 6,8 millions.

— Voirie rurale : de 2 à 3 millions.

— Remembrement : de 59,8 à 64,8 millions.

— Equipement hospitalier : de 42,07 à 60,3 millions.

— Recherche scientifique : création projetée d'un Centre de microbiologie alimentaire.

— Aménagement de 264 hectares de zones industrielles.

Au total, la part des crédits régionalisés attribués à la Basse-Normandie est passée de 3,7 % à 4,7 %, et dans le même temps le rôle attribué à Caen dans le développement du Bassin Parisien est venu confirmer l'importance accrue de notre Capitale Bas-Normande.

Voilà ce qui est en train de se faire grâce à l'effort de chacun. Il faut continuer dans cette voie — à moins d'en revenir à l'inflation qui mine l'épargne, condamne les plus faibles à la misère et ruinerait nos chances dans la compétition européenne.

Les mêmes millions ne pouvant servir deux fois, des choix sont nécessaires. Une politique cohérente doit permettre — sans compromettre la nécessaire stabilité — d'accroître notre expansion, d'assurer le plein emploi et d'élever le niveau de vie.

Voilà ma conviction.

A vous de dire si nous devons ensemble continuer notre marche en avant.

Dr Henri-François BUOT

Député sortant — Conseiller général de Caen-Est
Ancien maire-adjoint de la ville de Caen
Chevalier de la Légion d'honneur — Croix de guerre 1939-1945
Chevalier de la Santé publique
Chevalier dans l'Ordre des palmes académiques
Ancien déporté résistant

Remplaçant éventuel :

André VERMEULEN

Directeur commercial
Maire d'Hérouville-Saint-Clair

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Dimanche dernier, 32.419 d'entre vous — soit 47,27 % des suffrages de notre circonscription — se sont prononcés pour une majorité cohérente, décidée à soutenir les grandes options, nationales et internationales, approuvées en décembre 1965.

En permettant ainsi de poursuivre dans la voie tracée depuis 1958, vous vous êtes montrés logiques avec vous-mêmes et, conscients de l'enjeu, vous avez agi dans l'intérêt national. Soyez-en sincèrement remerciés.

En face de nous, cherchent à se coaliser des oppositions disparates.

— qui, en politique extérieure comme en politique intérieure, ont été incapables de définir un programme commun,
— et qui, dès lors, seraient impuissantes à conduire une politique de paix, d'expansion et de progrès.

A chacune et à chacun de vous, il appartient, dimanche prochain, de faire prévaloir sa volonté :

— empêcher qu'on en revienne aux méthodes parlementaires d'antan,
— et assurer le destin du pays et l'avenir des Français.

Toute abstention favoriserait un retour à ce que vous ne voulez plus revoir.

Votre choix, dimanche, sera décisif !

Dr HENRI-FRANÇOIS BUOT
Député sortant — Conseiller général de Caen-Est
Ancien maire-adjoint de la ville de Caen
Chevalier de la Légion d'honneur — Croix de guerre 1939-1945
Chevalier de la Santé publique
Chevalier dans l'Ordre des palmes académiques
Ancien déporté résistant

Remplaçant éventuel :

ANDRÉ VERMEULEN
Directeur commercial
Maire d'Hérouville-Saint-Clair

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bretteville-sur-Laize, Falaise-Nord, Falaise-Sud, Lisieux (2e section), Livarot, Mézidon, Morteaux-Coulibœuf, Orbec, Saint-Pierre-sur-Dives.

M. Robert BISSON
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Mesdames, Messieurs,

Le 18 novembre 1962, tout comme le 23 novembre 1958, vous m'avez fait l'honneur de m'élire votre Député au premier tour de scrutin.

Pour la troisième fois, je sollicite donc un mandat national, en ayant toujours à mes côtés le même suppléant, mon ami M. Maurice Simon, vice-président du Conseil général du Calvados, président de la commission départementale, maire-adjoint de Bretteville-sur-Laize, secrétaire de la Caisse de crédit agricole de ce chef-lieu de canton.

Cette double candidature n'est-elle pas l'expression même de la continuité, de la stabilité dont se réclame la formation politique à laquelle nous avons la fierté d'appartenir.

La candidature d'un « sortant » est à la fois un compte rendu de mandat et un engagement pour l'avenir.

Membre de la Commission de Surveillance de la Caisse des Dépôts et Consignations et Président de la Caisse d'Aide à l'Equipement des Collectivités Locales, je me suis efforcé d'obtenir les crédits nécessaires aux villes et communes de la région pour financer leurs équipements. A l'Assemblée Nationale, j'ai bien souvent appelé l'attention du Gouvernement sur les questions d'intérêt général ou particulier à notre Circonscription. J'ai posé de nombreuses questions écrites dans le cadre du contrôle parlementaire prévu par la Constitution. Cependant, dans les scrutins essentiels et en tant que membre de la majorité, j'ai soutenu le Gouvernement, mais il ne s'agit nullement d'une inconditionnalité dont nous fait grief l'opposition ; les votes de mon Groupe comme les miens ont toujours eu lieu après de très larges discussions, où nous avions tous la liberté totale d'intervenir. Il s'agit donc d'une discipline librement consentie, que nous avons jugée bénéfique pour l'avenir de la France.

Cette majorité, d'ailleurs, a construit une œuvre positive considérable que nul ne peut contester. Cependant, et ainsi que le Général de Gaulle lui-même l'a rappelé lors de son allocution à la veille de l'ouverture de la campagne électorale, il reste — et restera toujours — énormément à faire.

Ce sera la tâche de la future Assemblée Nationale et dont voici quelques chapitres :

Europe — Rapports avec les Etats.

Poursuivr la nécessaire construction de l'Europe à partir des Etats, afin que cette Europe organisée atteigne les dimensions de l'Europe géographique, ce qui implique la coopération avec tous.

Cette coopération est un facteur évident de la Paix dans le Monde. Elle se conjugue avec le désir de la France d'exercer en ce domaine une action médiatrice, sans pour autant renier notre amitié traditionnelle avec les Etats-Unis.

Agriculture

Le Marché commun agricole, qui fut l'une des préoccupations majeures du Gouvernement, entrera totalement en vigueur, le 1er juillet 1968, c'est-à-dire qu'à cette date l'Agriculture française disposera de 180 millions de clients éventuels, les denrées étant achetées aux producteurs aux prix européens, supérieurs aux prix français actuels.

La campagne 1967-1968 sera donc une période de transition, qui permettra précisément aux prix français de se rapprocher des prix européens, le Gouvernement devant ainsi soutenir efficacement le marché.

En outre, des crédits suffisants devront être dégagés pour permettre aux agriculteurs de bénéficier de subventions pour améliorer les strutures et financer les investissements nécessaires.

D'une manière générale, l'Agriculture devra tendre à la parité promise par la Loi d'Orientation, ce qui implique une contribution importante de l'Etat à l'équilibre du budget des Prestations agricoles, les impôts agricoles ne devant croître, désormais, que dans la mesure exacte où s'élèvera le revenu agricole net.

Expansion économique — Problème de l'emploi.

L'accroissement des revenus professionnels de toute nature : ceux des industriels, des commerçants, des artisans, tout autant que ceux des salariés comme des fonctionnaires, ne peut provenir que de l'expansion économique, seule capable d'assurer le mieux-être à tous, sans pour autant remettre en cause la stabilité monétaire, donc le

pouvoir réel d'achat. C'est pourquoi, dans cette circonscription, tout devra être mis en œuvre pour favoriser la décentralisation industrielle, qui augmentera le nombre de postes de travail et permettra de fixer dans la région notre jeunesse ; en particulier, je lutterai sans relâche pour que les industriels acceptant de s'installer dans cette circonscription bénéficient d'aides de l'Etat identiques à celles accordées aux industriels s'implantant dans d'autres secteurs du département.

Questions sociales.

Les impératifs sont permanents :

— Sollicitude constante envers nos anciens ;

— Suppression totale des zones de salaires, d'ailleurs en exécution des promesses formelles faites par le Gouvernement ;

— Respect des droits des anciens combattants ;

— Refonte de l'impôt sur le revenu des personnes physiques assurant une plus juste répartition de la charge fiscale, étant entendu que la taxe complémentaire, qui frappe encore les agriculteurs et les commerçants, doit disparaître. La part du revenu professionnel correspondant au travail de l'exploitant doit être assimilé à un salaire et imposée comme tel ;

— Suppression du déficit de la Sécurité sociale, tout en respectant le système actuel de sa gestion par des administrateurs élus.

Logement.

La construction de logements doit rester l'une des priorités nationales ; la dotation jusqu'ici attribuée à la région de Basse-Normandie est insuffisante ; nous devrons en obtenir un relèvement très sensible.

L'allocation-logement, complément indispensable des Allocations familiales, devra toujours permettre aux familles de revenu modeste de pouvoir se loger décemment.

Education Nationale, Jeunesse et Sports.

Un effort considérable a été réalisé dans cette circonscription depuis quelques années. Il reste à le parachever, en obtenant la création, notamment à Falaise, d'Etablissements techniques capables d'assurer la formation professionnelle des jeunes des villes et des campagnes.

En outre, des collèges d'enseignement secondaire et des collèges d'enseignement général, judicieusement répartis, devront être implantés dans les principales localités, afin de favoriser une décentralisation, donc une véritable démocratisation de l'Enseignement.

Les créations de postes d'enseignants devront être suffisantes, afin d'éviter des classes surchargées.

Les installations sportives, les Maisons de jeunes devront être développées.

***

Il est bien évident qu'un tel programme, qui nécessite la continuation d'une action et d'une politique, ne peut se concevoir que dans le maintien d'une majorité stable, face à une opposition d'ailleurs divisée.

***

Quant à mon action personnelle, je crois pouvoir dire qu'elle fut toujours orientée vers l'efficacité et le contact permanent avec mes administrés, comme aussi avec les organisations professionnelles et syndicales.

C'est ce « contact » qui m'a permis de rester particulièrement informé des problèmes propres à notre circonscription.

Si, par la volonté des électrices et des électeurs, mon mandat est renouvelé, je me consacrerai totalement à ma tâche, comme par le passé, afin d'être digne de cette confiance.

Docteur Robert BISSON

Maire de Lisieux
Président de la Commission des finances du Conseil général
Président de la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales
Chevalier de la Légion d'Honneur — Chevalier des Palmes académiques
Chevalier du Mérite agricole — Croix des Services militaires volontaires
Député sortant

Remplaçant éventuel :

Maurice SIMON

Vice-président du Conseil général
Président de la Commission départementale
Maire-adjoint de Bretteville-sur-Laize
Secrétaire de la Caisse de Crédit agricole de Bretteville-sur-Laize
Chevalier de la Légion d'Honneur — Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Officier des Palmes académiques — Chevalier du Mérite agricole

---

2e CIRCULAIRE

Mesdames, Messieurs,

Dimanche dernier 5 mars, lors du premier tour de scrutin, vous m'avez placé très largement en tête, m'accordant, avec 19.185 voix, 48,44 % des suffrages, alors que quatre autres candidats m'étaient opposés.

Il s'en est fallu seulement de 616 voix — soit 3 en moyenne pour chacune des 191 communes de la circonscription — pour que le résultat soit acquis dès le premier tour.

J'ai conservé mes voix des élections de 1962, où j'avais recueilli 19.333 suffrages.

Je suis extrêmement sensible à cette fidélité, dont je remercie vivement les électrices et les électeurs.

Il y a cependant « ballottage » et les visites que j'ai effectuées dans toutes les communes — où je fus toujours, sur le plan personnel, fort bien accueilli — me permettent d'en déterminer les causes.

Au-delà de ma personne, c'est un avertissement donné au Gouvernement pour appeler son attention sur les problèmes particuliers à notre région.

Il est évident que les agriculteurs ne peuvent admettre que leurs charges, leurs impôts, les produits industriels nécessaires à leurs exploitations augmentent, alors que leurs prix restent stables depuis des années. Le revenu cadastral, qui conditionne le montant des cotisations sociales, et beaucoup trop élevé.

Les salariés ont, dans notre région, un niveau de vie bien trop bas qui leur pose d'angoissants problèmes pour l'équilibre de leur budget familial.

Les commerçants et les artisans subissent nécessairement les conséquences de ces difficultés d'ordre économique, accrues par l'insuffisance des ressources des retraités et des personnes âgées.

La région de Basse-Normandie qui a, dans le passé, bénéficié d'une réputation de richesse, n'a pas encore, jusqu'ici, connu une relance économique suffisante, malgré les efforts que les responsables locaux, élus et administrateurs, ont déployés.

C'est tout cela qui a été exprimé dimanche et dont votre député sera le porte-parole au cours de la prochaine législature.

Mais il est nécessaire que celui-ci, pour avoir le plus possible d'audience auprès des Pouvoirs publics, soit en définitive le représentant de la très grande majorité des électrices et des électeurs de sa circonscription.

C'est pourquoi je vous demande de grouper, dimanche prochain 12 mars, vos votes sur mon nom.

Je ne doute pas du succès final, qui s'inscrira d'ailleurs dans le cadre de la stabilité voulue par l'ensemble des Françaises et des Français, ainsi qu'en témoignent, sur le plan national, les résultats du premier tour.

Vive la circonscription de Lisieux-Falaise !

Vive la France !

Docteur ROBERT BISSON

Maire de Lisieux
Président de la Commission des finances du Conseil général
Président de la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales
Chevalier de la Légion d'Honneur — Chevalier des Palmes académiques
Chevalier du Mérite agricole — Croix des Services militaires volontaires
Député sortant

Remplaçant éventuel :

MAURICE SIMON

Vice-président du Conseil général
Président de la Commission départementale
Maire-adjoint de Bretteville-sur-Laize
Secrétaire de la Caisse de Crédit agricole de Bretteville-sur-Laize
Chevalier de la Légion d'Honneur — Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Officier des Palmes académiques — Chevalier du Mérite agricole

---

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Blangy-le-Château, Cambremer, Dozulé, Honfleur, Lisieux (1re section), Pont-l'Evêque, Troarn, Trouville-sur-Mer.

M. Michel d'ORNANO
(Candidat Républicain indépendant)
élu le 12 mars 1967
(R.I.)

1re CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

Maire de Deauville depuis 1962, consacrant une large part de mon temps à la défense des intérêts régionaux :

— au Comité d'Expansion économique,
— à la tête d'une Société d'H.L.M.,
— à la présidence d'un Syndicat intercommunal.

Je me présente aux élections législatives dans votre circonscription. Je m'y suis longuement préparé pendant plus de quatre ans, aussi bien dans le domaine politique que dans le domaine économique et social.

Mes choix politiques.

N'ayant jamais appartenu à aucune formation politique, homme neuf en cette matière par conséquent, il m'apparaît que tous les Français désirent profondément :

Sauvegarder :

— la stabilité des institutions,

— la paix retrouvée depuis 1962 et que nous n'avions pas connue pendant vingt-trois ans,

— le redressement monétaire alors que l'inflation écrasait les salariés et les petits épargnants,

— le prestige et l'indépendance de la Nation.

Cela, c'est ce que la V[e] République nous a apporté et que je veux défendre et préserver.

Or, en face de la majorité actuelle, existe-t-il une minorité constituant un véritable élément de choix et capable demain d'assurer le Gouvernement ? Il est évident que non.

Combien de temps, en effet, durerait un Gouvernement soutenu par le Centre démocrate de M. Lecanuet, la Fédération des gauches de M. Mitterrand et le Parti communiste de M. Waldeck Rochet alors que tout les sépare, à commencer par l'Europe et l'alliance atlantique ?

Est-ce à dire que tout va bien ? Certainement pas. Il est d'ailleurs aussi peu sensé de prétendre que tout va bien que de dire que tout va mal.

Je suis certes conscient de la nécessité d'un contrat de majorité.

Mais... je souhaite des orientations nouvelles :

en politique intérieure où le Parlement doit remplir plus pleinement :

sa fonction de contrôle, notamment sur les options internationales,

sa fonction législative - en matière de collectivités locales et de région en particulier

en politique économique et sociale :

plus de libéralisme dans la production ainsi que dans le retour aux libertés économiques dans une stabilité retrouvée

plus de justice dans la répartition, c'est-à-dire en corriger les inégalités

un effort accru - pour l'amélioration de la situation des personnes âgées pour doter notre pays d'hôpitaux modernes.

Enfin, deux problèmes doivent être traités en absolue priorité :

Le logement et l'emploi pour tous les Français, pour l'avenir des jeunes.

en politique étrangère :

La construction de l'Europe avec comme première étape une Confédération capable :

de décider sa politique étrangère - d'assurer sa défense - de gérer sa monnaie.

La recherche de la Paix dans le monde avec le souci d'intervenir comme nous le devons mais sans pour autant desserrer nos liens d'amitié avec nos alliés traditionnels ni les blesser.

Conscient des résultats obtenus comme des nouvelles orientations nécessaires, j'ai accepté l'investiture qui m'était proposée par la Ve République :

n'appartenant à aucune formation politique,

sans engagement d'aucune sorte

je me présente en homme libre - libre, si je suis élu, de mes choix et de mes votes selon mes convictions.

Mes objectifs.

D'abord me consacrer totalement à mon mandat et à ma région.

Par une présence constante, par des permanences dans les principaux centres, je resterai en contact avec les électeurs comme avec les collectivités locales.

Industrialisation :

— Créer des emplois nouveaux suffisamment diversifiés pour assurer l'avenir des jeunes et la formation professionnelle ;

— Supprimer les abattements de zones de salaire.

Agriculture :

— Procéder aux équipements indispensables d'adduction d'eau et d'habitat rural.

— Assurer le rattrapage des revenus agricoles décidé par la loi d'orientation de 1960.

— Réformer la fiscalité et en particulier la base du revenu cadastral.

— Assurer la formation professionnelle.

— Organiser l'agriculture pour qu'elle profite largement du Marché commun.

Equipements :

— Obtenir la part de notre région pour construire des logements sociaux et répartir harmonieusement les crédits entre les centres urbains et ruraux.

— Avancer l'achèvement de l'autoroute Paris—Caen, essentiel pour le développement de la région, et rénover le réseau routier.

— Construire des établissements d'enseignement, des équipements sportifs.

— Rattraper le retard des télécommunications.

— Maintenir la progression traditionnelle du commerce et de l'artisanat dont les services sont une sécurité pour le consommateur.

— Profiter de la situation touristique exceptionnelle de notre région :

- en équipant la côte et l'arrière-pays,
- en la dotant de ports et d'installations nautiques,
- en pratiquant une politique hôtelière.

— Améliorer la situation des personnes âgées par une augmentation de leurs ressources, par la création d'établissements de retraite accueillants.

Vous allez choisir votre député. C'est à lui qu'appartiendra la tâche de réaliser ces objectifs, comme aussi de vous défendre et de vous représenter.

Pour ma part, si je suis élu, je me consacrerai totalement à mon mandat, à ma région, pour vous apporter une pleine efficacité par ma présence, par mon travail.

MICHEL d'ORNANO

42 ans. Maire de Deauville
Républicain indépendant, investi par la Ve République

Remplaçant éventuel :

JACQUES RICHOMME

36 ans. Maire de Troarn
Président de l'Amicale des maires du canton de Troarn

2e CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

Au premier tour, vous m'avez placé en tête de tous les candidats avec plus de 21.000 suffrages et vous m'avez ainsi désigné pour représenter dimanche prochain les partisans de la stabilité et du progrès — contre le communisme.

Je vous remercie chaleureusement de votre confiance et j'aurai à cœur de ne pas la décevoir.

Il s'agira pour moi d'assurer des orientations nouvelles dans la stabilité.

Il s'agira pour moi de contribuer au développement économique et social de notre région, d'obtenir sa juste place dans la Nation.

Il s'agira pour moi de rester près de vous, en contact étroit avec les collectivités locales pour vous défendre et vous représenter.

Je m'adresse aujourd'hui à vous tous et en particuiler à ceux qui au premier tour, pour des raisons que je respecte, ne m'ont pas donné leurs suffrages : le 12 mars, il faut faut barrer la route au communisme dont vous ne voulez pas car il apporte, derrière des programmes trompeurs, le marxisme et le régime totalitaire.

Unissons-nous pour que votre élu de dimanche soit le député de tous ceux qui veulent la paix, la stabilité et le progrès.

Plus encore qu'au premier tour, votre devoir est de voter dimanche prochain.

Pas d'abstentions.

MICHEL d'ORNANO

Républicain indépendant, investi par la Ve République

Remplaçant éventuel :

JACQUES RICHOMME

Maire de Troarn

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Balleroy, Bayeux, Caumont-l'Eventé, Creully, Isigny-sur-Mer, Ryes, Tilly-sur-Seulles, Trévières.

M. Raymond TRIBOULET
(Candidat Ve République)
élu le 5 mars 1967
(U.D. Ve R.)

Chères électrices, chers électeurs,

Le 18 novembre 1962 vous m'élisiez, par une importante majorité, député du Bessin, avec pour suppléant un jeune agriculteur, Alain Lecornu, conseiller municipal de Nonant.

J'étais aussitôt nommé Ministre délégué chargé de la Coopération. Début 1966, au remaniement ministériel qui a suivi l'élection présidentielle, le Ministère de la Coopération était supprimé (pour faire place à un Secrétariat aux affaires étrangères) et je quittais le Gouvernement.

Si j'ai continué à faire aboutir les dossiers importants en faveur de notre région, pendant quatre ans, Alain Lecornu a donc représenté, avec beaucoup de conscience et de sûreté, notre circonscription à l'Assemblée Nationale ; il a joué un rôle excellent dans la discussion et le vote des textes intéressant les fermiers et les éleveurs.

Accordez-lui la même confiance que celle dont vous m'honorez depuis longtemps. Il mérite bien d'être réélu à mes côtés, par vous, les 5 et 12 mars prochains, pour continuer avec moi son bon travail.

Raymond TRIBOULET.

***

Nous sommes deux amis, que vous avez pu joindre depuis 1962 au même bureau qui vous est ouvert tous les jours à Bayeux depuis 20 ans, qui avons additionné nos efforts et nos démarches et qui venons aujourd'hui nous présenter de nouveau, tous les deux ensemble, à vos suffrages.

Nous ne nous présentons pas isolément, mais avec l'investiture du Comité d'action pour la Ve République, dont il existe un candidat dans chaque circonscription de France.

Car nous voulons être efficaces.

Nous faisons partie d'une majorité, organisée, cohérente, capable de soutenir l'action du Gouvernement.

Vous ne voulez plus de députés « conditionnels » comme sous la IVe République, qui posaient si bien chacun leurs petites conditions au Gouvernement que celui-ci s'effondrait tous les six mois.

Jusqu'au vote, un député a droit à tous les mais. En revanche pour les votes importants, la majorité du groupe parlementaire doit obtenir la discipline : c'est le seul moyen de faire du travail sérieux.

Oui, nous maintiendrons une majorité fidèle à la politique du général de Gaulle, qui l'a exposée à tous les Français il y a un an lorsqu'il fut réélu Président de la République, et qu'elle fut approuvée dans cette circonscription de Bayeux par plus de 70 % des votants.

Elire demain une Assemblée qui ferait une politique différente, ce serait tirer la République à hue et à dia.

En votant pour nous, vous confirmerez votre vote de décembre 1965.

NOTRE POLITIQUE C'EST L'EFFICACITE

En France et en 1967, l'efficacité cela veut dire :

— les institutions de la Vᵉ République,
— une bonne monnaie : le franc,
— la paix,
— le progrès.

Les institutions de la Vᵉ République.

Les institutions sont la base de tout : c'est elles qui doivent permettre d'agir. Depuis huit ans, elles sont efficaces.

Un Président de la République, élu au suffrage universel, chef de la majorité nationale, qui définit la politique.

Un Premier Ministre (2 seulement en 8 ans, contre 22 en 12 ans de IVᵉ République) chef de la majorité parlementaire, et un Gouvernement qui administrent le pays.

Un Parlement qui vote le budget et les lois et qui, par là, contrôle les actes du Gouvernement.

Voilà une séparation et non une confusion des pouvoirs qui permet un travail suivi dans l'ordre.

Le franc.

Il a été sauvé par la Vᵉ République et reste une des monnaies les plus appréciées. Le budget est équilibré et voté huit ans de suite en temps voulu, ce qui ne s'était jamais vu auparavant.

Ainsi les pensionnés, notamment les anciens combattants et les vieux ne sont plus ruinés par l'inflation.

Ainsi la France est libre dans ses entreprises, au lieu d'être contrainte de mendier des subsides en Amérique... ou en Allemagne comme naguère.

La paix.

Si la France n'a plus de dettes financières, elle n'oublie pas ses dettes morales.

Jamais le Général de Gaulle n'a renié l'amitié franco-américaine ni contesté les valeurs spirituelles qui sont à la base de l'Alliance atlantique.

Mais il est dangereux pour la paix de maintenir le monde et surtout l'Europe, divisés en deux zones d'influence pour les plus grandes puissances : Etats-Unis et Russie. Il était surtout mauvais de maintenir des organisations militaires inspirées de cette division.

La France, dont aucun fils ne se bat plus nulle part grâce à de Gaulle, donne l'exemple d'une politique d'indépendance et d'amitié avec tous les peuples de bonne volonté.

Cette politique pacifique, chaque jour plus largement entendue, veut que les peuples malheureux, retardés dans leur développement ne servent plus d'enjeu aux querelles des grandes nations mais soient aidés par la coopération humanitaire et réaliste des Etats industrialisés.

Avec nos plus proches voisins (Allemagne, Belgique, Hollande, Italie, Luxembourg) nous parvenons à surmonter nos rivalités économiques pour construire la Communauté économique européenne.

Nous en arrivons même à prévoir l'unification de nos fiscalités autour de la T.V.A. française. Bonne occasion pour la prochaine législature de revoir les impositions forfaitaires agricoles, artisanales et commerciales qui deviennent intolérables.

Comment les agriculteurs français pourraient-ils ignorer qu'ils doivent l'Europe verte, si difficile à faire accepter aux cinq partenaires, à l'énergie du Général de Gaulle ? Ainsi nos produits agricoles trouvent des débouchés plus larges à meilleurs prix. Reprocher à de Gaulle de n'être pas assez européen c'est du vent : il ne suffit pas de discourir sur l'Europe pour la faire et de Gaulle l'a faite.

Le progrès.

Un des instruments du progrès et sa mesure dans la France moderne, c'est le plan.

Ce tableau de marche prévisionnel des affaires de tous les Français jusqu'en 1970, que nous dit-il pour la Basse-Normandie et le Bessin, puisque le V[e] Plan très heureusement présente des tranches régionales ?

La Basse-Normandie.

Le grand colloque économique et social, présidé par M. Triboulet à Caen en juin 1966 entre les principaux responsables d'organisations économiques ou syndicales et tous les députés bas-normands, a conclu qu'en apportant à notre terre si féconde les investissements publics nécessaires on peut accroître massivement les revenus de l'élevage ; du même coup il faut fixer la population rurale excédentaire dans les villes mieux équipées et offrant des emplois.

Pour la rénovation rurale nous avons obtenu que l'on passe de 15 à plus de 18 milliards d'anciens francs, soit 50 % d'augmentation pour l'adduction d'eau (de 5 à 7 milliards et demi), 50 % de plus pour la voirie rurale et 17 % de plus pour l'aménagement de villages. Quant au remembrement (7 milliards), le Ministre des Finances nous a accordé le relèvement des tarifs mais il reste 770.000 hectares à remembrer : l'effort est à développer.

Pour l'équipement des villes, la croissance rapide de la Basse-Normandie exige un effort exceptionnel pour le logement : si en 1966 le nombre de logements terminés fut de 8.600, soit 17 % de plus qu'en 1965, il ne faut pas ralentir ce mouvement, bien au contraire.

Le Premier Ministre vient de reconnaître à la Télévision que son principal souci était le logement : nous demanderons que les choix du V[e] Plan soient modifiés en conséquence.

En tout cas il faut maintenir le plus grand nombre possible d'habitants en zone rurale et pour cela supprimer enfin totalement les abattements de zones que la V[e] République a déjà réduit sensiblement (de 6 avec maximum 8 % à 3 avec maximum 5 %).

Le Bessin.

Son développement est l'objet de tous nos efforts, Raymond Triboulet au Gouvernement et au Conseil général, Alain Lecornu à l'Assemblée Nationale :

1° Mer et tourisme.

— Travaux de défense contre la mer : Géfosse-Maisy, Grandcamp, Asnelles-Saint-Côme, et bientôt Vermeuvaine.

— Ports : d'Isigny (balisage), Grandcamp (dévasage), Port-en-Bessin (portes, slip, feux). Avec au V[e] Plan 600 millions pour un trosième bassin à Port.

— Tourisme que favorise le Comité de débarquement : cérémonies commémoratives du 6 juin et d'Hastings (spectacle de la Tapisserie), route panoramique d'Asnelles-Arromanches, clubs de voile, extension ou création de terrains de campement. Au V[e] Plan : 167 millions pour nos monuments historiques et construction d'un village de vacances à Colleville-sur-Mer.

2° Agriculture.

— Adductions d'eau : En quatre ans, un milliard 400 millions d'anciens francs de travaux pour la circonscription et l'effort sera encore développé jusqu'en 1970, grâce à l'augmentation de crédit que nous avons obtenue pour la région.

— Routes et chemins : Les dotations du fonds routier restent insuffisantes, avoisinant 26 millions par an, mais les subventions à 27 % aux syndicats intercommunaux s'y ajoutent, par exemple les 13 millions (sur trois ans) du syndicat de Caumont-l'Eventé.

— Equipement rural : Marché couvert de Littry — Parkings — Etudes et travaux dans la vallée d'Aure — Lutte contre l'incendie à Balleroy et Trévières.

3° Logement, santé et industries.

— En H.L.M. et logements sociaux depuis 1963 : 268 logements à Bayeux, 176 à Caumont, Creully, Isigny au Molay, à Port, Thévières et Tilly. Aide à l'assainissement et au lotissement dans toutes villes citées (153 lots municipaux à Bayeux par exemple) ainsi qu'à Courseulles et Sainte-Marguerite-d'Elle.

Pour 1967 à Bayeux 50 H.L.M., 72 P.S.R., et les 100 premiers logements du programme privé de 300 logements grâce à une Société d'économie mixte dont nous avons facilité la constitution.

— Parallèlement, le Vᵉ Plan prévoit un énorme effort pour notre équipement sanitaire : enfants et adultes infirmes, vieillards, etc. 2 milliards sont inscrits, et des possibilités supplémentaires de près d'un milliard sont prévues. Bayeux sera un grand centre hospitalier.

— Pour que tout ce qui est à l'ouest de Caen puisse être atteint par la décentralisation industrielle, il faut que Bayeux devienne un pôle d'attraction : nous l'avons fait classer dans la zone des plus fortes aides de l'Etat.

En quatre ans, le Crédit lyonnais a créé près de 700 emplois et d'autres firmes 125 ; ainsi Bayeux était en 1965 la première ville de Basse-Normandie pour la proportion d'emplois créés (10,7 %).

4° Enseignement et jeunesse.

— Nous avons tout fait pour aider Bayeux à devenir un grand centre scolaire. Après les deux internats, le lycée Alain Chartier, voici que s'achèvent les deux premières tranches de travaux (850 millions du lycée technique de 1.200 élèves. 5 classes maternelles et 14 classes primaires ont été construites).

Au Vᵉ Plan, outre la classe primaire construite à Lison, à Isigny un collège d'enseignement secondaire de 600 élèves et à Port une école maternelle de 3 classes, à Vaux-sur-Aure enfin un collège agricole masculin.

Pour les loisirs de cette jeunesse, espoir et force de la France moderne. un effort sans précédent est accompli. Depuis quatre ans : 6 salles de réunions ou de fêtes, 3 terrains et 3 salles de sports, 2 stades à Isigny et Tilly. Et pour développer cet équipement, le Vᵉ Plan prévoit 350 millions de subventions.

Encore une fois, tout cela n'a été ou ne sera possible que dans une maison en ordre grâce au général de Gaulle, le Président de la République, que vous venez de réélire.

A notre tour, nous vous demandons de nous réélire, parce que, fidèles au général de Gaulle, nous nous sommes soumis librement à la discipline de vote qu'exige un régime parlementaire sérieux et qu'ainsi baucoup de travail a pu être déjà fait,

notamment dans le Bessin. Pour tout ce qui reste à faire, que nous connaissons bien, que nous avons préparé et favoriserons de toutes nos forces.

Votez Ve République.

RAYMOND TRIBOULET

Ancien Ministre
Président de la Confédération européenne des anciens combattants

Remplaçant éventuel :

ALAIN LECORNU

Agriculteur et Conseiller municipal à Nonant

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Aunay-sur-Odon, le Bény-Bocage, Condé-sur-Noireau, Evrecy, Saint-Sever-Calvados, Thury-Harcourt, Vassy, Villers-Bocage, Vire.

M. Marcel RESTOUT
(Candidat d'Action sociale et régionale)
élu le 12 mars 1967
(P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

Les 5 et 12 mars prochain, vous aurez à choisir votre député. Pour que votre choix soit possible, il faut nécessairement que se présentent à vous plusieurs candidats, afin qu'après avoir pris connaissance du programme, de la personnalité de l'homme, de ses idées, de la manière dont il conçoit son rôle de député, vous puissiez en toute conscience choisir librement sans aucune pression démagogique, celui qui devra réaliser ce que vous attendez de lui, c'est-à-dire celui qui assumera ses charges en pleine responsabilité, non pas en accordant un assentiment inconditionnel, mais en interlocuteur reconnu valable et dont les conceptions devront être prises en considération par le Gouvernement. Le député devant être le véritable détenteur du pouvoir législatif, en matière de politique sociale, culturelle, économique, devant débattre les questions de politique étrangère, on doit lui permettre d'intégrer sa circonscription dans le circuit national, afin qu'elle se développe harmonieusement, tout en respectant ses traditions et non pas en la traitant comme un parent pauvre.

Les problèmes qui se posent au député sont multiples, complexes, j'en ai parfaitement conscience, mes huit années de présence au sein de l'Assemblée départementale et aux divers postes que j'occupe, m'ont permis d'en mesurer l'importance.

Qui suis-je ? Et bien tout simplement un homme comme les autres, d'origine Bocaine, je suis né le 8 juin 1927 à Mesnil-Clinchamps, commune de mon canton. Arrivé à l'âge de 5 ans à Beaumesnil, je m'y trouve toujours, puisque j'en suis le maire depuis trois ans, après en avoir été l'adjoint à mon arrivée au Conseil municipal

en 1959. En 1953, après le décès de mes parents, je prenais leur succession à la tête de l'exploitation de 12 hectares qu'ils occupaient en tant que fermiers.

En 1958, de nombreux amis, parmi lesquels de nombreux ruraux, venaient me demander de poser ma candidature aux élections du Conseil général, je m'y refusais, n'ayant aucune prétention, mais je finissais par céder, sans trop d'espoir d'ailleurs, finalement, j'étais élu au scrutin de ballottage et là, je rends hommage aux habitants de mon canton qui m'avaient en quelque sorte signé un chèque en blanc, car il était difficile de prévoir si je pourrais faire face à cette nouvelle charge.

Je me suis donc mis au travail, ayant à cœur de justifier la confiance qui m'avait été accordée et en 1964, au renouvellement de mon mandat de conseiller général, j'étais élu aux diverses fonctions énumérées dans ma présentation, n'ayant qu'une seule devise : SERVIR.

J'ai dû, par la suite, porter mon exploitation à 23 hectares, dont 18 en location et 5 acquis avec le concours de l'emprunt, ceci pour me permettre d'avoir quelqu'un pour me seconder dans ma ferme et par là même de me consacrer davantage aux fonctions qui m'ont été confiées.

Pourquoi suis-je candidat ? Et bien là aussi, j'ai cédé à la pression de nombreux amis et si je n'ai aucune ambition personnelle, j'ai estimé que lorsque l'on s'est engagé par ses fonctions à participer, même sur un plan local, à la vie de sa profession, de sa région, de son pays, il est parfois de son devoir de répondre présent.

Jusqu'à ce jour, je n'ai jamais fait de politique, n'ayant jamais appartenu ni à la IIIe, ni à la IVe République, je suis par conséquent un homme nouveau sur l'écran politique, qui propose son dynamisme et sa jeunesse au service du pays et de sa région. Mais je sais très bien que si je suis élu, il me faudra siéger avec l'une des formations politiques présentes dans l'hémicycle, j'ai donc décidé d'accepter le soutien du Centre démocrate qui fait appel au regroupement d'hommes venant d'horizons sensiblement différents, qui, tout en conservant certaines nuances ou aspirations sur le plan politique, professionnel, régional ou national, ont décidé de s'unir pour une action commune, en vue d'atteindre les objectifs qu'il définit, car il faut avant tout être constructif et apporter son concours à ceux qui veulent, non pas démolir, mais modifier certains aspects de la politique économique et sociale du Gouvernement actuel, chose qu'il n'est pas possible de faire de l'intérieur de la majorité présente.

Je ne suis inconditionnel d'aucune manière ; j'estime qu'il faut avoir l'honnêteté de reconnaître les choses valables et positives qui ont été faites par le Gouvernement actuel, grâce à sa stabilité, qu'il n'est d'ailleurs pas question de mettre en cause, pas plus que l'élection présidentielle, ou la constitution, à condition de la respecter et de l'appliquer, mais l'élection des députés doit permettre de donner une orientation nouvelle au pays, dans le domaine social et économique, car c'est surtout en ce qui concerne ces domaines que je ne suis pas d'accord avec le régime présent, et ma candidature permettra à ceux qui pensent comme moi de se compter sur mon nom, elle permettra également à de nombreux maires et conseillers généraux de manifester leur mécontentement envers le Gouvernement actuel qui prône « pas d'impôts nouveaux », alors qu'il laisse au département et aux communes des charges qu'il devrait normalement supporter.

La France qui maintenant vit en paix et chacun doit s'en féliciter, doit pouvoir désormais conditionner son économie nationale de manière à promouvoir une politique d'expansion économique, qui permettra à toutes les classes sociales du pays et en particulier aux plus défavorisées de voir augmenter progressivement leur niveau de vie.

Or aujourd'hui, pour beaucoup d'entre nous, on assiste au résultat contraire : les Français payent de plus en plus d'impôts et de charges de toutes natures. Malgré une apparence trompeuse d'augmentation des chiffres d'affaires, la marge bénéficiaire se réduit et l'endettement augmente. C'est le cas pour de nombreux agriculteurs, commerçants, artisans de notre région du Bocage ; c'est la cause principale d'un exode important qui, par voie de conséquence, réduit son activité économique et jette sur

le marché du travail un nombre croissant de solliciteurs d'emplois, alors que se pose justement cet angoissant problème de l'emploi et du réemploi.

Cette situation est sans doute le résultat de l'évolution naturelle et des transformations inévitables, mais il faut lucidement y faire face, par une décentralisation industrielle accrue, qui permettra d'humaniser les mutations en gardant les travailleurs dans la région qui est la leur, en leur assurant la sécurité de l'emploi — problème essentiel qui se pose aux candidats constructeurs de leur logement — et, en mettant tout en œuvre pour parvenir à la suppression totale des zones de salaires.

Gérer un pays, c'est d'abord gérer un budget, créer des recettes et par la suite, faire un choix dans les dépenses. Or en ce qui concerne les recettes, j'estime que le volume d'impôts demandé au pays a atteint son plafond, et le choix dans les investissements et les priorités à donner au plan doivent être des dépenses productives, c'est-à-dire qui permettront au pays de suivre l'évolution mondiale en matière d'économie, mais pour cela, les Françaises et les Français qui certes, sont fiers du prestige retrouvé à l'étranger par leur pays, doivent savoir qu'il n'est pas possible de tout faire à la fois, et qu'en poursuivant cette ruineuse politique de la force de frappe, c'est déjà, et ce le sera encore plus dans les années qui viennent, un frein à l'expansion économique du pays, alors que nous avons tant à faire en matière de logements, aménagements du réseau routier, constructions scolaires, développement de la formation professionnelle, construction et aménagement d'hôpitaux, maisons de retraite pour personnes âgées, téléphone, adduction d'eau dans les campagnes, amélioration de l'habitat, remembrement, équipement sportif pour les jeunes ; tant à faire pour permettre aux ouvriers d'obtenir une parité de salaires avec ceux de certaines régions voisines ; pour intégrer la région sur le plan national, afin que l'Etat ne la considère plus en parent pauvre, en réservant dans les investissements la priorité des crédits aux grands centres.

Une région comme la nôtre, avec ses richesses et ses beautés naturelles, ses produits de qualité, la ville de Vire qui porte haut son renom, peut et doit attirer le tourisme ; c'est le rôle de l'élu d'y veiller, mais pour ce faire, il doit remplir son mandat en y faisant participer les forces vives, c'est-à-dire en réunissant autour de lui — et c'est ce que je vous propose si je suis élu — une assemblée constituée en bureau d'étude, où seront représentés, par délégués désignés par elles, toutes les organisations professionnelles, syndicales ou non, les représentants des élus, toutes les associations ou sociétés normalement constituées et diverses formations politiques, quelle que soit leur appartenance. Cela permettrait à l'élu d'avoir un éventail complet des problèmes et de l'orientation à donner à ceux-ci et par la même occasion, l'amener à décider de la position à prendre sur le plan national, à l'égard de telle ou telle question. Au cas où j'obtiendrais un succès, je suis décidé à tout mettre en œuvre pour donner le plus possible de chances à cette région.

Il y a de nombreux autres problèmes que je ne puis traiter ici, ils sont trop nombreux, que ce soit en matière d'information, éducation nationale, recherche scientifique, jeunesse, équipement collectif, agriculture, problèmes qui me sont connus particulièrement, mais qui, je le reconnais, sont parmi les plus difficiles à résoudre dans le cadre du Marché commun : problème des retraites et retraités ; là aussi, il y a beaucoup à faire, avancement de l'âge de la retraite pour certains, augmentation du plafond de la retraite pour les plus défavorisés ; problèmes qui ont trait à l'artisanat, petites et moyennes entreprises, au travail des femmes, à l'emploi des cadres ; problème des anciens combattants, qui doit tendre à harmoniser les retraites et intégrer les anciens d'Algérie et les T.O.E.

D'innombrables problèmes vons se poser avec acuité à la prochaine législature et qu'il sera possible et nécessaire de traiter à la base avec cette assemblée que je suis décidé à constituer.

Bien sûr, j'aurais pu m'adresser par un volumineux courrier à chacune et à chacun d'entre vous, avec un langage différent pour chaque catégorie sociale ou professionnelle, mais je n'ai pu m'offrir un tel luxe, qui d'ailleurs ne m'apparaît pas nécessaire, je suis passé dans toutes les communes et villes de la circonscription et

maintenant que vous connaissez mes intentions et mes désirs qui sont de vous servir, à vous de juger. Votre vote engage la République pour cinq ans.

MARCEL RESTOUT
Candidat d'Action sociale et régionale
Conseiller général — Maire de Beaumesnil
Membre de la Chambre départementale d'agriculture
Secrétaire de la Commission de l'Aide sociale du Conseil général
Vice-président pour le Calvados de l'Association pour l'aide aux personnes âgées
Membre du Bureau de l'Amicale des maires du Calvados, du Comité départemental
du Syndicat d'électrification, de l'Office du tourisme, des H.L.M., du C.O.D.A.L. des logis
Président de la Commission consultative de l'Institut médico-pédagogique de Saint-Sever
Membre de nombreuses autres Commissions concernant l'Habitat rural, l'Administration hospitalière
Président de Syndicats cantonaux, d'Electrification et de ramassage scolaire, Comité des fêtes,
Anciens combattants et démobilisés, etc. — Chevalier du Mérite agricole
39 ans — Célibataire — Exploitant agricole

Remplaçant éventuel :

Docteur RAYMOND MONARD
Licencié ès lettres
Médecin de l'hôpital d'Aunay-sur-Odon

2e CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

Très touché par les nombreux suffrages que vous m'avez accordés dimanche dernier, je tiens tout d'abord à vous en remercier vivement et vous assurer que, quel que soit le résultat de dimanche prochain, je ne cesserai de me dévouer et de lutter pour la défense de vos intérêts à tous, que vous soyez agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales, ouvriers, que ce soient les problèmes des plus âgés ou des plus jeunes, aucune de vos difficultés ne m'échappe, y compris l'abattement des zones de salaires et le relèvement du S.M.I.G. soyez-en assurés ; d'ailleurs, les 12.750 voix que j'ai obtenues démontrent que j'ai une confiance affirmée dans ma région et, malgré un secteur important de la circonscription où je n'étais pratiquement pas connu voici deux mois, j'ai pu mettre le candidat sortant en ballottage. Vous n'avez donc plus de raison d'hésiter à porter vos suffrages sur mon nom, ma jeunesse et mon dynamisme sont le gage de cette confiance que vous m'accorderez, j'en suis sûr, dimanche prochain.

Mon plus grand désir est de défendre les intérêts de cette région et de tous ses habitants, dans le cadre de l'économie nationale et parmi tous les moyens à mettre en œuvre, l'autoroute de Basse-Normandie Bretagne, ainsi que je l'ai exprimé déjà, trouvera en moi un défenseur convaincu.

Abstentionnistes, le moment est venu de vous décider car, c'est de vous, en partie, que dépend l'issue du scrutin, votre devoir est de voter. Les classes laborieuses doivent se défendre.

En votant pour moi, je puis vous assurer que je ne vous décevrai pas, c'est un devoir d'assurer l'avenir de notre région qui jusqu'ici, a été traitée en parent pauvre ; c'est l'avenir de vos familles, de vos enfants.

MARCEL RESTOUT
Conseiller général — Maire de Beaumesnil

Remplaçant éventuel :

Docteur RAYMOND MONARD
Licencié ès lettres
Médecin de l'hôpital d'Aunay-sur-Odon
Croix de guerre 1939-1945

CANTAL

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Aurillac-Nord, Aurillac-Sud, Laroquebrou, Maurs, Montsalvy, Pleaux, Saint-Cernin, Saint-Mamet-la-Salvetat, Salers, Vic-sur-Cère.

M. Augustin CHAUVET

(Candidat d'Action démocratique, paysanne et sociale — V[e] République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. V[e] R.)

1[re] CIRCULAIRE

Chers Concitoyens,

Républicain conséquent, respectueux du suffrage universel qui s'est prononcé à une majorité de 62,42 % dans notre département en faveur du général de Gaulle, et pour une politique d'indépendance nationale, de stabilité gouvernementale et de progrès social, à l'élection présidentielle du 19 décembre 1965. j'ai accepté l'investiture de la V[e] République, conscient au surplus de l'intérêt que présentera pour le Cantal la présence parmi ses élus d'un de ses enfants les plus éminents, le Premier Ministre, M. Georges Pompidou.

***

Vous me connaissez. Voilà déjà onze ans que j'ai l'honneur de vous représenter à l'Assemblée Nationale. Plus encore que sur des déclarations, *vous pouvez me juger sur des actes.*

Au cours de mes mandats successifs, je me suis fait le défenseur des justes causes en multipliant démarches et interventions chaque fois qu'un citoyen, une famille, une profession, une commune ou toute autre collectivité se trouvaient en difficulté et faisaient appel à mon concours.

A tous, sans distinction de partis ou d'opinions, j'ai tenu à apporter une aide et un appui efficaces.

Nul appel n'est resté sans réponse.

***

Agriculteurs. — En étroit accord avec vos organisations professionnelles, je suis intervenu auprès des autorités compétentes et du F.O.R.M.A. pour favoriser les exportations destinées à dégager le marché des produits laitiers et ceux de l'élevage. Cette action devra être énergiquement poursuivie pour enrayer la mévente actuelle des jeunes animaux maigres et revaloriser leurs cours.

L'agriculture restant, pour longtemps encore, la principale richesse du Cantal, sa prospérité, qui conditionne celle du commerce des villes et des bourgs, se place au premier rang de mes préoccupations.

Artisans. — J'ai lutté pour vous faire exonérer de la taxe complémentaire, améliorer en votre faveur le nouveau régime de la T.V.A. et éviter que le nouveau régime fiscal de la construction vous fasse perdre les exonérations dont vous bénéficiiez. J'ai également proposé et voté la loi accordant le bénéfice de la Sécurité Sociale à tous les travailleurs indépendants.

Commerçants et industriels. — Qu'il s'agisse de la suppression de la taxe complémentaire, de la majoration des abattements à la base, de la réforme du régime fiscal de la T.V.A., j'ai toujours œuvré, en liaison avec mes collègues de l'Amicale parlementaire des Petites et Moyennes entreprises pour sauvegarder vos légitimes intérêts.

A ceux d'entre vous qui ont cherché à développer leur entreprise ou à créer une industrie nouvelle, j'ai apporté mon entier concours. Je le leur continuerai, tout en m'efforçant de faire accroître l'importance des avantages qui leur sont consentis par les Pouvoirs publics et qui se révèlent insuffisants.

Ouvriers, employés. — Vous êtes les premiers intéressés au développement économique de notre région, qui doit vous assurer, en même temps que la stabilité de l'emploi, une plus juste rémunération. J'ai conscience d'y avoir contribué, au cours des dix dernières années, par un investissement dans la construction, s'élevant à près de cinq milliards (A.F.), procurant ainsi du travail aux entreprises et des salaires aux ouvriers du bâtiment.

Anciens combattants. — Je n'ai cessé de soutenir vos justes revendications, et notamment l'application du rapport constant et l'extension de la carte du combattant aux Internés en Suisse et aux anciens d'Algérie, me refusant à considérer la guerre algérienne, qui a fait 25.000 morts et quelque 75.000 blessés et mutilés, comme une opération de maintien de l'ordre.

Pour *les personnes âgées et infirmes* qui, étant les plus faibles, doivent être les mieux protégées, j'ai contribué, par mes interventions, à une augmentation des allocations et pensions de vieillesse du régime général et du régime agricole, à un relèvement du plafond des ressources et une extension de l'assurance maladie et chirurgie à certaines catégories qui en étaient exclues. Certes, il reste, dans ce domaine, beaucoup à faire, ainsi que dans celui des handicapés physiques et de l'enfance inadaptée. Je m'y emploierai de mon mieux. J'ai déjà été heureux d'apprendre que, sur mon intervention, M. le Premier Ministre a accordé les crédits nécessaires à la construction dès 1967, d'une Ecole de Perfectionnement, à Aurillac, destinée à accueillir 286 enfants, dont 228 internes et 58 externes.

Pour *les jeunes*, dont je connais les difficultés et les aspirations, et dont la formation intellectuelle et profesionnelle doit être un des principaux objectifs du Gouvernement, il convient de mettre tout en œuvre afin de leur faciliter le départ dans la vie.

Depuis 1958, un effort sans précédent a été accompli dans le domaine des constructions scolaires aussi bien sur le plan national que dans notre département. La prochaine législature considérera comme une de ses tâches les plus urgentes et les plus indispensables la continuation de cette politique de l'école. Comme je l'ai fait l'an passé, je m'y consacrerai sans réserve. En ce moment même, je m'emploie à la création, à Aurillac, d'une école spécialisée de scieurs, affuteurs et mécaniciens de scierie, demandée par le Syndicat des Exploitants forestiers du Cantal.

D'autre part, et surtout en considération des besoins en logements des jeunes ménages et de leurs enfants, j'ai créé, il y a douze ans, le Foyer Cantalien, qui loge déjà 1.000 familles, dont près des deux tiers sur le territoire de la circonscription d'Aurillac.

Les besoins et les ressources des collectivités locales. — Ainsi que le révèle le Ve Plan, les collectivités locales (départements et communes) sont appelées à prendre une part de plus en plus importante dans l'équipement de la Nation. Qu'il s'agisse

des adductions d'eau, d'assainissement, de la voirie, des constructions scolaires, de l'électrification, la part laissée à la charge des départements et des communes ne cesse de s'accroître. Or, pour faire face à ces dépenses en augmentation constante, départements et communes n'ont d'autres ressources, en dehors de la taxe locale, limitée pour beaucoup de communes au minimum garanti, que le produit de centimes dont la valeur reste immuable. Elles se trouvent ainsi amenées, pour se procurer les nouvelles recettes qui leur sont indispensables, à augmenter continuellement le nombre des centimes et à imposer ainsi aux contribuables des charges de plus en plus lourdes.

La solution de ce problème majeur ne peut se trouver que dans une augmentation de la participation de l'Etat aux dépenses des départements et des communes, par voie notamment de transfert de charges, ou, ce qui serait encore mieux, par une augmentation de leurs recettes fiscales, comme c'est le cas dans de nombreux pays, et notamment dans la plupart de ceux du Marché commun. C'est aussi à quoi devra s'employer la prochaine législature, car ce problème requiert une solution urgente.

Tourisme. — Après l'agriculture, le tourisme tend à devenir la seconde richesse du département. Dans une louable émulation, les collectivités et les particuliers ont rivalisé d'efforts méritoires pour la création et l'amélioration des équipements collectifs (stades, piscines, terains de camping, villages de vacances, etc.) et particuliers (hôtels, auberges, gîtes ruraux, etc.). Pour continuer ces réalisations, une aide financière et des avantages fiscaux plus importants devront être consentis si l'on veut que le Cantal occupe, dans le domaine du tourisme, la place que devraient lui valoir l'incomparable beauté de ses sites, et de ses monuments, son air pur et le calme de ses montganes et de ses vertes vallées.

Relations ferroviaires et routières. — Il va sans dire que l'expansion industrielle et touristique exige impérieusement le maintien des actuelles relations ferroviaires et l'amélioration des communications routières.

Pour l'accomplissement de ce programme, je vous propose une fois encore le concours de mon activité et de mon amical dévouement.

Vive le Cantal !

Vive la France !

Vive la République !

Augustin CHAUVET

Officier de la Légion d'Honneur
Maire de Mauriac — Conseiller général de Salers
Vice-président de l'Association des maires du Cantal
Président-fondateur du « Foyer Cantalien »
Membre du Conseil d'administration de la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'H.L.M.
Président du Herd-book Salers, du Syndicat de contrôle laitier du Cantal
et de la Fédération des syndicats de contrôle laitier du Massif Central
Député sortant

Remplaçant éventuel :

Georges PINEAU

2e CIRCULAIRE

Chers Concitoyens,

Je remercie de tout cœur les 20.098 éclecteurs et électrices qui m'ont renouvelé leur amicale confiance, dès le premier tour de scrutin.

J'ai quelque joie à constater que j'ai maintenu, et même dépassé de 399 voix, le nombre des suffrages que j'avais recueillis en novembre 1962.

Dans la plupart des communes, j'arrive nettement en tête des candidats et notamment à Aurillac où avec 4.909 suffrages je distance de 1.355 voix mon concurrent le plus favorisé. Les électeurs du chef-lieu ont tenu ainsi à reconnaître les efforts constants que j'ai accomplis et que je continuerai, en faveur de leur ville, notamment dans le domaine du logement.

Ayant ainsi réuni sur mon nom 46,67 % des suffrages exprimés, il reste, dimanche prochain, à consacrer en victoire définitive ce premier et incontestable succès qui atteste, ici comme dans la très grande majorité des autres circonscriptions la sagesse et le bon sens des Français.

Le 12 mars, vous aurez à reprendre le chemin des urnes.

Le choix qui s'offre à votre jugement est clair :

Ou bien, la Cinquième République, c'est-à-dire, la paix, la stabilité gouvernementale, et par conséquent, l'efficacité, la réalisation d'un véritable progrès social, une monnaie saine assurant la sécurité des travailleurs et des petites gens, la France respectée.

Ou bien, l'Union des Gauches, d'ailleurs momentanée et sans programme, en la personne d'un candidat socialiste, prisonnier des communistes, c'est-à-dire : le désordre, les gouvernements à la petite semaine, l'inévitable inflation dommageable aux petits rentiers et aux salariés, la course sans fin des prix et des salaires, l'arrêt de tout progrès, la France abaissée.

D'un côté, l'espérance,

De l'autre, d'amères déceptions.

Vous en déciderez librement.

L'exemple donné par nos compatriotes de la 2e circonscription (St-Flour-Mauriac) qui ont assuré au Premier Ministre, M. Georges Pompidou, une élection triomphale, en dépit de la rivalité acharnée de cinq autres candidats, avec près de 25.000 voix et 62,26 % des suffrages exprimés, sera suivi par les électeurs d'Aurillac.

Chers Concitoyens,

Vous voudrez confirmer votre vote du 5 mars, vous convaincrez les hésitants qui voudraient revenir aux mortelles erreurs du passé, vous encouragerez les abstentionnistes volontaires à ne pas déserter le devoir civique, et vous aurez, avec l'homme exceptionnel qu'est M. Georges Pompidou, et moi-même, qui ai déjà donné, je pense, par mes réalisations, assez de preuves de mon esprit social, deux représentants à l'Assemblée Nationale qui soutiendront les grandes options de la Ve République et uniront leurs efforts pour :

— la rénovation du Cantal,
— la prospérité de son agriculture et de son commerce,
— le développement du tourisme et de l'industrie, notamment dans la région d'Aurillac, par l'extension des entreprises existantes et la création d'entreprises nouvelles,
— l'avenir de la jeunesse,

— la sécurité et l'équitable rémunération de l'emploi pour les travailleurs,
— la protection des personnes âgées et de tous les déshérités.

Une élection, fût-elle assurée, n'est acquise qu'à la proclamation du scrutin.

Ne manquez donc pas le rendez-vous du 12 mars autour des urnes, d'où sortira le soir même la complète victoire pour le renouveau cantalien.

Vive la France !

Vive le Cantal !

Vive la République !

AUGUSTIN CHAUVET
Député sortant

Remplaçant éventuel :

GEORGES PINEAU

Appel de M. Georges Pompidou

Le Comité d'Action de la Ve République que je préside a donné son investiture à M. Augustin Chauvet.

L'union réalisée sur le plan national doit se manifester dans notre département par la réélection de votre député sortant.

Je suis persuadé que les électeurs et les électrices de la première circonscription, en renouvelant leur confiance à celui qui les représente depuis 11 ans voudront assurer ainsi, avec l'avenir de la France celui du Cantal tout entier.

GEORGES POMPIDOU
Premier Ministre
Président du Comité d'action de la Ve République
Député du Cantal

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Allanche, Champs-sur-Tarentaine, Chaudes-Aigues, Condat, Massiac, Mauriac, Murat, Pierrefort, Riom-ès-Montagnes, Ruines, Saignes, Saint-Flour-Nord, Saint-Flour-Sud.

M. Georges POMPIDOU
(Candidat Ve République)
élu le 5 mars 1967
(U.D. Ve R.)

Electrices, électeurs,

Le 3 décembre dernier, je vous ai personnellement annoncé mon intention de solliciter vos suffrages.

Nommé Premier Ministre par le général de Gaulle en avril 1962 sans avoir exercé de mandat parlementaire, j'aurais pu rester à l'écart des élections législatives.

Si je me présente, c'est pour affirmer publiquement mon attachement à l'Auvergne et, particulièrement au département qui m'a vu naître et qui est celui de toute ma famille. C'est parce que je veux mettre mon action et mon énergie au service de mes compatriotes cantaliens. Aussi puis-je vous assurer tout d'abord que si comme membre du Gouvernement, je dois céder à mon suppléant, en vertu de la Constitution, l'exercice du mandat parlementaire, je continuerai à me considérer comme chargé de défendre les intérêts légitimes du Cantal. D'ores et déjà d'ailleurs, j'ai pris mes dispositions pour disposer à Saint-Flour d'une « permanence » où chacun de vous pourra pendant les cinq années de la législature s'adresser à tout moment directement.

J'ai évoqué mon suppléant. M. Sagette a été votre élu en 1958, en 1962. Il a au Parlement constamment soutenu mon Gouvernement. Il a, auprès de moi en particulier, constamment fait valoir les besoins du Cantal. Les campagnes dirigées contre lui ont pour unique but d'amener certains électeurs, décidés à voter pour moi, à rayer son nom. Or, un bulletin, s'il porte une mention quelconque, si un nom est rayé, devient nul.

On cherche donc, en réalité, à travers M. Sagette, à m'atteindre et à annuler les votes que vous auriez voulu m'accorder. Vous ne vous laisserez pas tromper, j'en suis convaincu.

Il faut maintenant que je vous dise ce que j'entends faire pour le Cantal.

Notre département, essentiellement agricole, souffre d'un équipement insuffisant de communications difficiles, d'un manque d'industries. Ma première tâche sera de développer les grandes voies de communication telles que la nationale 9 qui nous ouvre la voie vers Paris au nord, vers la Méditerranée au sud. En même temps devront être maintenues les relations ferroviaires irremplaçables en pays de montagne et développer les aérodromes nécessaires au progrès de l'industrie.

Car ma seconde tâche sera d'amener, dans le cadre de l'aménagement du territoire des industries légères à se créer ou à se décentraliser dans nos villes principales. Quelques exemples, à Saint-Flour (ou à Aurillac d'ailleurs) prouvent que c'est possible. La poursuite de l'effort pour multiplier les écoles secondaires techniques, agricoles, donnera aux jeunes la formation professionnelle indispensable. Ainsi sera assuré le plein emploi qui leur évitera d'avoir à s'expatrier.

L'agriculture, particulièrement l'élevage et la production de viande et de fromage, sera au premier plan de nos préoccupations.

Le Marché commun lui ouvre de grandes possibilités à condition qu'elle s'organise. C'est le rôle de l'Etat de l'y aider. C'est aussi l'aide de l'Etat qui permettra l'amélioration des conditions de vie et de travail, l'extension de la retraite pour les agriculteurs âgés, le regroupement des exploitations pour les rendre rentables en leur conservant le caractère familial.

Ainsi le niveau de vie des campagnes pourra-t-il s'élever rapidement.

Enfin, le tourisme doit lui aussi être développé. D'ores et déjà, un effort a été accompli. L'utilisation de nos lacs naturels ou artificiels, de nos montagnes et de nos vallées, les possibilités de la pêche, la qualité de nos stations thermales et climatiques doivent faire du Cantal, avec le concours de l'Etat, un des départements les plus touristiques de France.

Quant à la politique que j'entends défendre sur le plan national.

Ce que j'ai essayé de faire comme Premier Ministre du général de Gaulle depuis cinq ans est suffisamment clair. Je continuerai à soutenir une politique qui nous a donné :

— l'indépendance, vis-à-vis de tous les pays étrangers,
— la paix, par la fin des combats d'Algérie et le refus d'être entraînés dans des conflits qui ne nous concernent pas,

— la stabilité ministérielle indispensable pour une action efficace,
— une monnaie solide qui garantit l'expansion économique et le progrès social.

Progrès cela veut dire :

— davantage de logements,
— d'équipements hospitaliers et de maisons de retraite,
— une politique familiale active,
— aide aux personnes âgées,
— lutte contre les inégalités sociales.

Tout cela la Vᵉ République l'a largement entrepris. La continuité ministérielle m'a permis d'y apporter ma contribution.

Soyez certains que si je suis élu, je persévèrerai dans cette voie du progrès pour tous.

Soyez certains surtout que je me dévouerai de toutes mes forces au Cantal. Vous me connaissez, vous savez que je suis des vôtres. Premier fils du Cantal à avoir été appelé à la direction du Gouvernement de la France, je serai fier de contribuer à faire de ce beau département un des plus prospères et des plus modernes de notre pays.

Vive le Cantal !

Vive la République !

Vive la France !

GEORGES POMPIDOU

Remplaçant éventuel :

JEAN SAGETTE

CHARENTE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Angoulême-I, Angoulême-II, Aubeterre-sur-Dronne, Blanzac, Chalais, Montbron, Montmoreau, Villebois-Lavalette.

M. Raymond RÉTHORÉ

(Candidat Ve République — U.N.R.-U.D.T.)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Mes chers compatriotes,

A deux reprises je vous ai déjà demandé votre confiance et vous me l'avez accordée. Je la sollicite une troisième fois. Je ne vous ai jamais fait de promesses trompeuses et je ne vous en ferai jamais car elles n'apportent que déceptions. Je vous ai dit et vous redis encore que comme je le fais depuis trente-cinq ans que je suis maire de Magnac-Lavalette, je rendrai service à chacun, sans me soucier de ses opinions politiques. J'ai tenu ma promesse. Ma maison a été ouverte à chacun d'entre vous. Je n'ai jamais laissé une lettre sans réponse, ni sans démarches.

Pendant la législature qui vient de se terminer j'ai écrit 120.000 lettres. Si je n'avais écouté que mon intérêt électoral, je me serais montré plus souvent dans des manifestations mais c'eût été au détriment du sérieux de mon mandat et de mes démarches.

Voilà pour ce qui est de mon métier de député. Je l'ai fait avec confiance. Pour ce qui est de mon programme je vous ai dit qu'il tenait en un engagement : la fidélité à de Gaulle.

J'y suis resté fidèle par attachement et par raison. Je le connais depuis tant d'années, je suis lié avec lui par une amitié si longue et qui n'a jamais eu d'ombre, que je serais bien misérable si je changeais aujourd'hui.

Ma raison me le défend en même temps que mon cœur. A la différence de tant d'hommes qui le dénigrent sans lui avoir jamais parlé, je le connais. Il ne tourne ni au vent changeant qui vient d'Amérique ou de Russie. Il ne cherche son inspiration que dans la France, elle seule compte pour lui. Il ne veut pas qu'elle soit entraînée dans une guerre par la volonté russe ou la volonté américaine. Sa pensée suprême est la paix dans l'indépendance. C'est la première fois dans notre histoire que depuis des années pas un seul de nos soldats n'est engagé dans une guerre en un coin quelconque du globe. C'est la première fois que les mères n'ont pas à craindre pour la vie de leurs enfants. Contrairement à ce que prétendent ses adversaires il est partisan de l'Europe, mais non de n'importe quelle Europe qui ne servirait qu'aux ambitions allemandes de reprendre les territoires perdus à l'Est et à nous entraîner dans une guerre de revanche. Il n'oublie pas comme d'autres le font que

l'Allemagne nous a envahis trois fois en moins de cent ans. Il veut des garanties. N'a-t-il pas raison ?

Je n'ai pas le sot orgueil de prétendre posséder seul la vérité mais je connais ce que nous avons avec de Gaulle, et j'ignore ce que nous aurions en le chassant. Nous avons la stabilité et non plus ces gouvernements fantoches qui se succédaient tous les trois mois. A nouveau nous possédons de l'or qui garantie notre monnaie et nous ne sommes plus au temps de la IVe République où nous allions mendier aux Américains de quoi payer nos fonctionnaires et nos achats à l'étranger. Le retraité ne vit plus dans la crainte d'une ruine menaçante et les vieux dans l'insécurité de l'avenir. Voilà pour le présent.

Que nous offre l'opposition ? Elle n'est d'accord que sur un point : abattre de Gaulle. Elle est séparée sur tout le reste.

Chacun sait que par ses amitiés, ses alliances, M. Mitterrand comme son modèle anglais M. Wilson, chef du Gouvernement travailliste, fera la politique étrangère de l'Amérique.

Pour faire cette politique-là il n'aura pas l'appui communiste et ce sera à nouveau la crise gouvernementale.

M. Lecanuet ne souscrira pas au programme scolaire des socialistes, et ce sera une autre cause de crise.

Les radicaux-socialistes, comme l'a rappelé M. Maurice Faure un de leurs chefs les plus écoutés, n'accepteront jamais le programme communiste et refuseront leurs voix à un Gouvernement hypothéqué par eux et ce sera une cause supplémentaire d'instabilité.

A la jeunesse ardente de notre pays quels hommes et quels horizons offre-t-on ?

MM. Guy Mollet, Mitterrand, Lecanuet, ont été tour à tour pendant des dizaines d'années ministres de la IVe République, dont le malheureux naufrage nous a mis au bord de la guerre civile.

Pourquoi leur redonneriez-vous le pouvoir puisque lorsqu'ils l'ont eu, ils n'en ont rien su faire ? Voilà les hommes nouveaux que l'on présente à vos suffrages. De Gaulle a davantage de titres à la confiance des Français.

Certes, avec lui, tout n'est pas parfait. Aidons-le à faire mieux que ce qui a été réalisé. A la jeunesse nous donnerons du travail, une vie plus heureuse que celle que nous avons connue et dans une France à l'abri de la guerre avec un régime stable au lieu de ces gouvernements qui passaient comme des ombres.

Je me suis attaché avec passion à la réalisation du grand Angoulême avec ses 100.000 habitants et une campagne environnante riche de la prospérité d'une grande ville. J'ai déjà obtenu de premiers résultats. Aidez-moi à mener à terme cette œuvre pour le bien-être de tous et à faire qu'Angoulême devienne une métropole du Sud-Ouest dont le rayonnement donnera travail et bien-être à la ville comme à la campagne.

A vous de dire si vous voulez que nous continuions sur la route où nous a menés de Gaulle, dans l'indépendance à l'égard de l'étranger, dans la paix sociale et religieuse ou si au contraire vous voulez retourner aux jeux stériles des politiciens qui nous valaient la pitié méprisante du monde. Je le dis sans hésiter, sans chercher à duper des voix en cachant mon drapeau. Oui à de Gaulle ! Oui à la République ! Oui à la France !

RAYMOND RÉTHORÉ

Député sortant, Maire de Magnac-Lavalette

Je tiens à dire ici : Merci à mon ami M. Marc Vergnaud, qui m'a apporté un si précieux concours. Président des blessés multiples, il ne pouvait suffire à ses doubles fonctions et m'a demandé de le remplacer.

J'ai choisi M. Robert Frouard, adjoint au maire d'Angoulême ; officier de réserve, chevalier de la Légion d'honneur, agent général d'assurances ; il est titulaire de la Croix de guerre 1939-1945, de la Croix de guerre T.O.E., de la Croix de la Valeur militaire et de six citations. Il est pour moi un ami de vieille date, et sera pour vous tous un homme d'action, dévoué et efficace.

2e CIRCULAIRE

Mes chers compatriotes,

Merci de m'avoir apporté un nombre de voix que je n'avais jamais eu. Je vous dis ici toute ma gratitude. Ces 9.000 suffrages de plus qu'au dernier scrutin m'imposent le devoir de faire davantage pour vous. Mais nous n'avons pas encore gagné.

Le communisme joue sa plus rude partie. Dimanche il compte sur des abstentions provoquées par une trop grande confiance dans le succès. Quant à lui il battra le rappel de toutes ses troupes.

S'il l'emportait, où irions-nous ? Il ne nous apporterait que misère. Lors de ma conférence d'Angoulême j'ai dit à son porte-parole qui n'a pu répondre, que dans le pays du communisme, tout le commerce est nationalisé, que le plus petit commerçant a été dépossédé, que le paysan n'a le droit de n'avoir qu'un hectare de terre, une vache et un porc. Il faut un rare mépris de l'électeur pour oser se présenter en défenseur du petit commerce et du petit paysan lorsque l'un et l'autre ont été ruinés là où le communisme est appliqué.

Peut-il y avoir chez nous des hommes assez simples ou d'une ambition assez misérable pour ouvrir le chemin au communisme en collaborant avec lui ? Quelles conditions inavouées ou inavouables ont-ils acceptées pour pactiser avec lui, car jamais il ne fait de cadeaux gratuits.

Pour reconduire ses chances le communisme cache son visage et joue par personne interposée. Je plains M. Poitevin d'avoir accepté ce rôle-là. Je le laisse à sa conscience et c'est à ses amis que je m'adresse.

Les socialistes peuvent-ils se laisser duper au point de ne pas voir où ce pacte contre la démocratie les conduit ?

Où sont les malheureux socialistes de l'Europe centrale qui ont cru qu'on pouvait faire chemin avec eux ? Dans des camps de concentration ou en fuite à l'étranger.

Je mets au défi de me citer un seul pays communiste où le parti socialiste n'a pas été mis hors la loi.

Quel aveuglement peut égarer des hommes qui ne voient pas où on les mène, et que sous la Ve République chacun est libre de ses idées et de ses actions.

Mes compatriotes qui au premier tour vous êtes séparés de nous, ne restez pas à l'écart. Rejoignez avec nous le grand courant qui emporte la France vers son nouveau destin. Ce n'est pas vers les rivages où voudraient vous entraîner ceux qui ne rêvent que de faire revivre avec le passé dont vous ne voulez plus, les vieilles querelles sociales et religieuses. Elles n'ont jamais adouci une misère.

Le grand fleuve que je vous invite à rejoindre va vers l'avenir en laissant à chacun son indépendance, son caractère, sa liberté.

Aidez-nous à construire cette jeune France de nos espérances où nous voulons pour chacune et chacun davantage de justice et de bonheur.

Aidez-moi à réaliser le grand Angoulême de plus de 100.000 habitants, condition de richesse pour notre arrondissement tout entier. J'y apporterai toutes mes amitiés et y mettrai toute mon âme.

Dimanche, ensemble, sans une abstention, remportons la vitoire de la France et de la liberté.

Lundi je ne me souviendrai plus que nous avons été séparés : ma maison sera ouverte comme elle l'a toujours été à ceux qui auront besoin de moi.

Vive la France !

Vive la République !

Vive de Gaulle !

RAYMOND RÉTHORÉ

Remplaçant éventuel :

ROBERT FROUARD

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Baignes-Sainte-Radegonde, Barbezieux, Brossac, Châteauneuf-sur-Charente, Cognac, Hiersac, Jarnac, Rouillac, Segonzac.

M. Félix GAILLARD

(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Citoyennes et citoyens, mes chers amis,

Présenté par la Fédération de la gauche et soutenu par le Centre démocrate, je suis heureux de réaliser sur mon nom dans la circonscription de Cognac la large union préconisée par M. Gaston Defferre et qui fera demain, la majorité de gouvernement stable et de progrès dont notre pays a besoin.

Les programmes d'action proposés par ces deux grandes formations montrent d'ailleurs, une quasi identité de vues.

Depuis plus de vingt ans que vous m'avez élu et réélu, je n'ai jamais varié de cette position politique. Je l'affirme à nouveau cette fois-ci.

Repoussant l'inconditionnalité sous toutes ses formes, c'est envers vous, avant tout, que je suis responsable de la fidélité à un programme politique dont je souhaite vous exposer les grandes lignes dans cette profession de foi.

***

Le cognac — l'agriculture.

Ayant défendu avec attention et dévouement depuis toujours les intérêts de la principale activité de la région : le cognac, ayant obtenu à maintes reprises en sa faveur des mesures heureuses qui la font jalouser par les autres régions viticoles, je n'ai pas à justifier une action passée que critiquent des nouveaux venus ignorant tout

des problèmes très complexes et changeants du marché du cognac et qui croient pouvoir trancher de tout, d'une manière aussi arbitraire que péremptoire.

Certaines mesures propres à la viticulture devront être prises :

— limitation des droits de transfert,

— attribution aux jeunes et nouveaux exploitants qui n'ont pas de vignobles d'un droit de plantation d'un hectare,

— révision du mode d'établissement de la cote interprofessionnelle pour tenir un plus grand compte des prix de revient,

— prendre d'urgence les mesures nécessaires, en vue d'aboutir à la revalorisation des comptes d'âge.

La viticulture recherche les moyens de s'organiser plus fortement pour la défense de ses intérêts. Ces efforts rencontrent ma sympathie et mon appui. Les rencontres organisées actuellement entre viticulteurs et négociants, où l'avenir du marché et l'organisation de la région font l'objet de discussions libres et confiantes sont une initiative très opportune dont on a le droit d'attendre un progrès dans l'organisation de l'interprofession.

Tous mes efforts seront acquis pour en faire triompher les conclusions auprès des pouvoirs publics.

Mais, dès maintenant, le principal problème dont dépend l'équilibre du marché du cognac réside dans l'abaissement, pour tous, du coût du crédit pour le stockage afin que viticulteurs et négociants puissent porter le nécessaire accroissement du stock devant l'expansion continue des ventes et en prévision d'une mauvaise récolte que nous n'avons pas connue depuis huit ans.

J'ai réclamé du Gouvernement qu'il apporte dans ce but l'aide du F.O.R.M.A. pour que celui-ci prenne à sa charge la plus grande partie du taux d'intérêt des warrants et des emprunts bancaires. Je poursuivrai mes efforts dans ce sens. L'avenir du cognac sera défendu pourvu que, tous ensemble, nous agissions dans un climat de confiance et d'union.

Je m'opposerai à une politique agricole qui aboutit à la disparition d'un grand nombre d'exploitations familiales. Je m'efforcerai au contraire de les sauver en demandant le rétablissement des indexations que j'ai la fierté d'avoir promulguées et qui sont la seule garantie de parité, donc de justice et de survie pour les petits exploitants.

L'expansion économique de la Charente.

A la demande des organisations économiques du département et de tous mes collègues parlementaires, sans distinction d'opinion, j'ai été porté à la présidence du Comité départemental d'expansion appelé « Comité Charente 80 ». Je suis très honoré de cette marque de confiance. Je m'efforcerai de la justifier.

L'importance pour l'avenir de la Charente des travaux entrepris ne peut échapper à personne. Il s'agit d'établir un plan de développement agricole et industriel d'ici 1980 de telle sorte que tous les charentais trouvent sur place des emplois et que leur niveau de vie augmente.

Pour l'arrondissement de Cognac, cela signifie qu'il faudra loger plus d'un millier de personnes en plus par an et créer, chaque année, environ 250 emplois nouveaux. Les programmes de logement ont enfin démarré après bien des difficultés, en particulier à Cognac-Crouin.

Des études systématiques sont entreprises pour l'installation d'usines nouvelles, en particulier celles qui offriront du travail à la main-d'œuvre féminine.

Si je vous demande de me renouveler votre confiance, c'est en particulier pour me permettre de mener à bien un effort essentiel pour votre avenir et votre prospérité.

Ce sera une rude tâche de lutter contre la déplorable politique poursuivie depuis plusieurs années qui laisse s'accumuler dans la région parisienne les activités nouvelles et délaisse la moitié des départements français.

Politique économique et sociale.

Une politique dite de « *stabilisation* » qui se prolonge depuis plusieurs années a ralenti le progrès économique et empêché les entreprises de s'équiper aussi vite que dans les autres pays modernes.

Les techniques de planification utilisées avec bonheur après la guerre ont été progressivement abandonnées. Il en résulte un moins bon emploi des ressources nationales et un recul par rapport aux autres nations, une menace croissante de chômage.

La politique du logement est un échec flagrant.

L'aménagement du territoire et la décentralisation des industries en sont restés au stade des discours.

L'avenir de notre pays dépend d'une politique volontaire tendant à développer l'épargne, à rétablir des marchés financiers actifs afin d'accroître les équipements et de faire ainsi progresser plus vite la production nationale et le niveau de vie des Français.

C'est à partir d'une progression plus rapide du revenu national que pourront être satisfaites les légitimes revendications de tous ceux, trop nombreux, qui souffrent encore de la misère, en particulier les personnes âgées dont les retraites sont trop souvent indignes d'un pays comme le nôtre.

Commerce — artisanat.

En ce qui concerne les problèmes de l'artisanat et du commerce, je résumerai d'un mot ma position en disant que j'approuve le programme présenté par la Confédération des P.M.E. en particulier sur la nécessité de reporter l'application de la T.V.A. au commerce de détail si des dispositions équitables ne sont pas prises d'ici la fin de cette année en matière de socks.

Il faut souligner que la prospérité du commerce et de l'artisanat de la région dépendent en particulier de l'expansion générale de son économie qui est la raison d'être du Comité Charente 80.

Je compte que la prochaine législature permettra de répondre enfin aux demandes justifiées des anciens combattants et victimes de la guerre.

Education nationale.

L'effort national dans ce domaine doit recevoir la priorité des priorités.

Des programmes trop chargés, une organisation des études et des examens en perpétuel changement déconcertent les enseignants, les parents et les élèves.

Mais surtout les efforts nécessaires pour passer à l'enseignement obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans n'ont pas été entrepris. C'est dans l'enseignement technique que notre retard est le plus grave. Il va falloir remédier d'urgence au manque de maîtres et de locaux.

Aucun effort, aucun sacrifice n'est trop grand pour donner à toute la jeunesse l'égalité des chances dans la vie et lui permette d'accéder aux emplois dont le pays a besoin pour sa prospérité et son bonheur.

Politique étrangère.

Aucun pays européen séparé des autres n'a de chance à la longue de maintenir une véritable indépendance face aux Etats-Unis et à la Russie. L'Europe unie, seule, peut y parvenir.

La seule politique moderne est donc celle qui, délaissant les nationalismes périmés, conduit à l'unité politique, aux Etats-Unis de l'Europe. J'en suis un partisan ferme et résolu.

C'est notamment par cette grande construction historique, tâche principale de nos générations que nous reprendrons notre vraie place dans le progrès scientifique et technique et que nous gagnerons la bataille de prospérité.

C'est aussi par l'Europe unie que nous assurerons notre sécurité militaire dans l'indépendance, et que le Continent européen jouera avec les Etats-Unis une partie égale au sein du Pacte Atlantique où la France doit reprendre sa place entiere.

*
**

Une fois de plus, le dimanche 5 mars, vous renverrez chez eux des candidats dont vous ne savez pas d'où ils viennent.

Vous voterez pour des candidats que vous connaissez, qui ont fait leurs preuves tant dans la défense des intérêts locaux que dans les charges qu'ils ont assumées sur le plan national.

Vous voterez pour des candidats vraiment sérieux et efficaces par ce qu'ils connaissent les problèmes de Cognac et ceux du pays.

Depuis plus de vingt ans nous avons conscience d'avoir mérité votre confiance. Nous vous demandons de nous l'accorder à nouveau.

Félix GAILLARD

Conseiller général de la Charente
Président de l'Office d'H.L.M. de la Charente
Vice-président de la Caisse de crédit agricole
Ancien Président du Conseil des Ministres

Remplaçant éventuel :

Jean LAFON

Directeur de la Station viticole de Cognac
Ingénieur agricole — Licencié ès-sciences
Conseiller municipal de Cognac
Chevalier de la Légion d'Honneur — Croix de guerre 1939-1945

2e CIRCULAIRE

Mes chers amis,

Au moment où je dois remettre ce texte à l'imprimerie, j'ignore les positions que prendront mes adversaires en vue du second tour. Elles ne changeraient d'ailleurs en rien la mienne, n'ayant recherché, ni accepté aucun désistement, ni aucun retrait. Cette fois encore, la grande confiance que vous voulez bien me témoigner m'a placé très près de la victoire dès le premier tour. Je vous demande de la manifester à nouveau dimanche prochain.

Sur le plan politique.

J'ai toujours été un élu républicain et j'entends le demeurer. Si des campagnes ont tendu à faire croire à certains que j'avais changé, qu'ils se rassurent. Je préférerais quitter toute activité politique que de trahir la ligne que je me suis fixée depuis le début. J'espère que pas une voix républicaine ne manquera à l'appel dimanche prochain.

Sur le plan régional.

La campagne qui s'achève aura marqué un record de dénigrement, de contre-vérités et même d'élucubrations. L'excuse de celui qui en est l'auteur est qu'il ignore ce dont il parle.

Déjà, en 1962, nous avons vu un étranger venir nous donner la leçon, vous promettre son appui éternel, puis disparaître le lendemain de l'élection. Il en sera de même cette fois-ci. Mais, vous et moi, nous resterons ensemble pour veiller à la défense des intérêts de notre région, à sa prospérité, à son développement économique.

Les majorités changent mais la Charente, comme la France, demeure et ceux qui ont toujours servi la Charente avec amour, seront encore ici demain pour continuer.

Tant d'années passées parmi vous au service de notre circonscription,

— les réalisations très nombreuses inscrites sur notre sol et pour lesquelles j'ai toujours obtenu les appuis nécessaires et, même lorsqu'il le fallait, des concours exceptionnels,

— les projets auxquels je travaille chaque jour et sans tapage et que je vous ai exposés au cours de mes réunions publiques et dans ma profession de foi,

tout cela m'autorise à vous demander dimanche prochain un vote massif en ma faveur dont, par avance, je vous remercie.

FÉLIX GAILLARD

Député sortant
Conseiller général de la Charente
Président de l'Office d'H.L.M. de la Charente
Vice-président de la Caisse de crédit agricole
Ancien Président du Conseil des Ministres

Remplaçant éventuel :

JEAN LAFON

Directeur de la Station viticole de Cognac
Ingénieur agricole — Licencié ès-sciences
Conseiller municipal de Cognac
Chevalier de la Légion d'Honneur — Croix de guerre 1939-1945

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Aigre, Chabanais, Champagne-Mouton, Confolens-Nord, Confolens-Sud, Mansle, Montembœuf, la Rochefoucauld, Ruffec, Saint-Amand-de-Boixe, Saint-Claud, Villefagnan.

M. Jean VALENTIN
élu le 12 mars 1967
(P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

N'appartenant à aucun parti politique, j'entends être un candidat d'union.

— Pourquoi suis-je à nouveau candidat ?

Parce que, deux fois déjà, les électeurs de notre circonscription m'ont honoré de leur confiance et que leur fidélité me crée des devoirs.

— Pourquoi n'ai-je pas d'étiquette politique ?

Parce que — c'est un fait que tout le monde peut contaster — il existe, entre l'extrémisme négatif du parti communiste et l'approbation systématique du pouvoir, un grand nombre de citoyens, répartis sur un large éventail politique, qui ont le droit d'être représentés en toute indépendance.

— Il est donc indispensable que tous les citoyens de bonne volonté se rapprochent et, s'offorçant de collaborer avec toutes les organisations professionnelles, économiques et syndicales, contribuent à l'essor de notre région.

C'est pourquoi j'entends être un candidat d'union.

Le député est essentiellement un législateur, mais c'est un mandataire qui doit être au service de ses mandants pour humaniser les rapports entre les administrés et les pouvoirs publics. Ma porte est et restera ouverte à tous sans que je veuille distinguer entre les opinions politiques, confessionnelles ou philosophiques.

Je veux pouvoir dire, soit oui, soit non.

En face du Gouvernement actuel, je veux pouvoir dire chaque fois que je le jugerai utile, soit oui, soit non.

Nous avons souffert des défauts de la IVe République, dont le principal était l'instabilité ministérielle. Il ne s'agit pas de revenir au gouvernement d'assemblée qui confond le législatif et l'exécutif.

Mais nous devons nous souvenir de ce que la IVe République a fait de bien : la réparation des dommages de guerre, la reprise de l'économie, l'extension des lois sociales, le maintien de nos alliances traditionnelles.

La France n'est la propriété ni d'un parti, ni d'un régime. Acceptons-la telle qu'elle est, sans renier aucune époque de son histoire. C'est pourquoi la Ve République, qu'on le veuille ou non n'est pas un domaine réservé. Elle appartient à tous. Elle nous a apporté la stabilité et des institutions politiques nouvelles. Elle a donné un peu plus d'importance aux organisations professionnelles.

L'organisation des pouvoirs.

Il ne s'agit pas de revenir sur l'élection présidentielle. J'estime que la Constitution doit être maintenue, mais il importe que le parlement sorte de son effacement actuel.

Le mandat impératif doit être exclu. Un représentant du peuple ne peut pas à l'avance se résigner à tout approuver systématiquement. Personne ne veut remettre en cause la stabilité gouvernementale, cependant la majorité ne doit pas être un service public aux ordres du Gouvernement.

La fonction du parlement n'est pas de gouverner, mais de contrôler le Gouvernement. Comment le ferait-il utilement si ses travaux sont précipités et régis par des procédures d'exception, tel le vote bloqué qui supprime le droit d'amendement ?

Dans tous les régimes de liberté, il existe deux assemblées législatives dont l'une a pour rôle principal de rectifier les entraînements de l'autre. Nous avons une Assemblée Nationale et un Sénat. Ne supprimons pas le Sénat.

Tous les Français doivent pouvoir bénéficier dans la paix, de l'élévation générale du niveau de vie.

Qu'il s'agisse des institutions de la politique intérieure, de la politique étrangère ou de la politique économique et sociale, mon programme est dominé par une idée : tout mettre en œuvre pour que chaque Français puisse bénéficier, dans une paix consolidée, de l'élévation générale du niveau de vie que permettra de plus en plus le développement de notre société industrielle.

La paix intérieure sera assurée :

— Par le fonctionnement régulier des institutions démocratiques.

— Par une large amnistie et la réparation de toutes les injustices commises de toutes parts au cours du dernier quart de siècle.

Construire l'Europe.

La France qui n'est plus engagée dans aucun conflit, s'efforce de s'entendre avec tous les peuples, sans renier pour autant ses amitiés traditionnelles, en particulier avec les Etats-Unis d'Amérique.

La constitution d'une Europe unie, qui aura une puissance politique et économique comparable aux deux super-Etats, l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, est le facteur essentiel de la paix. Depuis que la Communauté européenne existe, elle a contribué a l'élévation du niveau de vie par le jeu des échanges et la stimulation provoquée dans les différents secteurs de l'économie.

Le tourisme, les relations professionnelles, syndicales et culturelles, en brassant les hommes ont suscité des vocations et ont permis à chaque pays de se développer plus rapidement.

Soyons équipés sur les plans industriel et agricole pour devenir compétitifs dans le Marché commun, et supporter l'entrée nécessaire de l'Angleterre dans l'Europe des Six.

Fiscalité, charges sociales, crédit, monnaie, politique militaire et politique étrangère, l'enchaînement des questions nous amènera fatalement à poser le problème politique de l'Europe.

A l'Est, détente dans la prudence.

Le communisme est une philosophie assortie d'un système rigoureux, qui ne pourrait s'implanter chez nous qu'en détruisant la civilisation occidentale enrichie par les grands apports du christianisme et de l'humanisme. La meilleure façon de se préserver du communisme, c'est d'en faire disparaître les causes. Ce qui n'exclut aucunement des efforts de détente avec l'Est, où des évolutions libérales peuvent s'amorcer et qui sera peut-être un jour le rempart si longtemps constitué par la Russie contre les invasions jaunes. Mais il ne faut sacrifier ni nos amitiés, ni l'Europe.

Comment vivifier notre agriculture familiale et le commerce.

Comment ne pas être surpris que le parti communiste se pose en défenseur des exploitations familiales, aussi bien que du commerce et de l'artisanat ? J'ai eu la possibilité de constater personnellement que ces structures sociales ont totalement disparu en Union Soviétique.

Un soutien considérable pourrait être apporté au commerce et à l'artisanat, par la définition d'un « salaire fiscal » pour les responsables de l'entreprise individuelle, l'institution d'une « indemnité viagère de départ » pour les commerçants désireux de faciliter leur succession à des jeunes et par le report de l'application de la T.V.A. jusqu'à son harmonisation sur le plan européen. Dès le début de la prochaine législature, en contact avec les organisations professionnelles, je prendrai des initiatives en ce sens.

Gardons le caractère familial de nos exploitations agricoles en les adaptant à l'évolution des techniques et des marchés, avec toute la souplesse désirable, par le canal des sociétés foncières qui mettent en commun les moyens d'exploitation et des S.A.F.E.R.

Nous avons une nouvelle loi sur l'élevage. Elle est particulièrement importante pour un département comme le nôtre. La France compte 48 millions d'habitants et possède un troupeau de 20 millions de bovins, alors que le troupeau charentais est de

200.000 têtes pour une population de 215.000 âmes. Nous devons nous servir des nouveaux textes pour l'amélioration génétique et la modernisation des étables.

Le problème de l'alimentation en eau potable est capital pour notre région : avec 55 % seulement de la population alimentée en eau potable, notre département est le soixante-neuvième des 89 départements français. L'adduction d'eau potable modifiera la question de l'équipement des villages. Nous devons obtenir qu'une partie des crédits soit affectée à l'alimentation des étables en eau potable afin d'éviter les épizooties, telles que la brucellose. Nous ne pourrons garantir une qualité de lait vraiment irréprochable qu'avec l'alimentation en eau potable sous pression dans toutes les étables.

L'éducation nationale, priorité des priorités !

Si importants que soient les problèmes de l'équipement industriel, commercial et agricole, il en est un autre qui les domine tous parce que notre avenir en dépend : il s'agit des investissements intellectuels.

Dans un pays qui garde un retard considérable sur ses voisins les plus riches, des priorités sont à définir. Nous ne pouvons sacrifier nos enfants à une dispersion parfois inconsidérée de nos ressources financières. L'Education nationale doit vraiment être dans notre budget la priorité des priorités.

A l'âge de la mathématique des ensembles, de la physique nucléaire, des antibiotiques, de la chirurgie du cœur et des voyages intersidéraux, nous devons former pour les prochaines décennies des citoyens qui profiteront des techniques au lieu de les subir.

Il faut que nous parvenions à une démocratisation intégrale de l'enseignement par une sélection à la fin de la classe de troisième et que nous assurions à tous les enfants, quel que soit leur origine sociale, une véritable égalité des chances.

Nous voulons que les parents puissent se dire avec certitude : « Nos enfants seront plus heureux que nous. »

Le peu de place dont je dispose ne m'a permis d'évoquer que certains aspects de nos problèmes régionaux et de la politique générale. Je reste cependant très attentif à toutes les autres questions qui nous sont posées, à tous et à toutes, par la vie moderne et qui exigent des solutions empreintes de réalisme et dénuées de tout sectarisme.

C'est pourquoi j'espère qu'une fois encore nous nous retrouverons, le 5 mars, pour assurer, tous ensemble, une majorité républicaine aux propositions raisonnables que je viens de vous exprimer.

Jean VALENTIN

Député sortant
Candidat Républicain d'Union
Maire de Chabanais
Vice-président du Syndicat départemental des collectivités électrifiées
Président de Syndicat intercommunal de voirie
Membre de la Commission de la production et des échanges de l'Assemblée Nationale
46 ans

Remplaçant éventuel :

Pierre REVEILLAUD

Docteur en médecine
Conseiller général d'Aigre — 53 ans

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Je voudrais tout d'abord remercier toutes celles et tous ceux d'entre vous qui viennent de me témoigner leur confiance en me plaçant en tête du ballottage avec 16.975 voix.

Au delà des divergences secondaires, négligeant les polémiques stériles, les uns et les autres ont manifesté leur accord avec les propositions d'union que j'ai formulées, la semaine passée, pour assurer à notre région une représentation efficace.

L'accord, réalisé entre nous en 1958 puis en 1962, est donc renouvelé et, faut-il le souligner, grandement élargi...

Vous m'avez placé en tête pour me permettre de gagner. Mais je dois combattre un candidat extrêmiste qui a réalisé une progression très dangereuse.

M. Soury multiplie les appels aux républicains qu'il cherche à abuser.

Agriculteurs, vous savez bien que ce candidat n'est pas sincère lorsqu'il prétend défendre vos petites et moyennes exploitations... alors qu'elles ont été supprimées dans tous les pays où le communisme s'est emparé du pouvoir.

Commerçants et artisans, vous n'ignorez pas que le même sort serait réservé à vos entreprises.

Tous les travailleurs peuvent également constater que le niveau de vie s'est plus élevé dans les pays de libre entreprise qu'à l'intérieur des pays soumis à des régimes totalitaires.

La démagogie triomphante serait désastreuse pour notre région.

Il faut, au contraire, garantir à notre circonscription une représentation efficace pour assurer l'avenir de nos jeunes, faciliter une politique familiale, établir la sécurité des personnes âgées et, d'une façon générale, permettre la prospérité.

Electrices, électeurs,

L'enjeu est sérieux ! Je demande à chacune et à chacun d'entre vous d'en mesurer l'importance. C'est à vous qu'il appartiendra, dimanche prochain, d'apporter votre réponse personnelle.

Les conceptions de M. Soury sur la démocratie et celles des véritables républicains ne sauraient être identiques.

Ne gaspillons pas les chances de la Charente !

Dans le respect mutuel de nos opinions, unissons-nous toutes et tous pour mieux servir notre région, nos libertés, la démocratie...

Choisissons ensemble la paix et la république.

JEAN VALENTIN

Député sortant
Candidat Républicain d'Union
Maire de Chabanais
Vice-président du Syndicat départemental des collectivités électrifiées
Président de Syndicat intercommunal de voirie
Membre de la Commission de la production et des échanges de l'Assemblée Nationale
46 ans

Remplaçant éventuel :

PIERRE REVEILLAUD

Docteur en médecine
Conseiller général d'Aigre — 53 ans

« S'abstenir, c'est permettre à l'adversaire de progresser. »

CHARENTE-MARITIME

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Ars-en-Ré, la Jarrie, Marans, la Rochelle-Est, la Rochelle-Ouest, Saint-Martin-de-Ré.

M. André SALARDAINE
(Candidat Vᵉ République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Le 5 mars, vous élirez votre Député,

Le 5 mars, vous réélirez André Salardaine.

Par votre vote, vous contribuerez à la poursuite de l'œuvre de rénovation nationale, de développement économique, d'essor scientifique et de progrès social, entreprise par le Général de Gaulle, Président de la République, son gouvernement et la majorité cohérente qui, pour la première fois, permettent à la France de vivre en paix et d'établir les bases d'un Etat moderne capable d'assumer le destin de la patrie au sein de l'Europe, dans un monde dur et difficile.

Grâce à votre appui, la majorité, librement et lucidement fidèle au Général de Gaulle, continuera cette grande entreprise sans faiblesse, sans démagogie, pour le Bien Commun.

1° *Sur le plan national :*

Votre député s'engage à participer à la consolidation de la paix et de la coopération internationale.

I. — A l'extérieur :

La construction européenne sera poursuivie avec réalisme, en défendant vigoureusement les intérêts de la France, c'est-à-dire les intérêts de nos agriculteurs, de nos industriels, de nos commerçants et artisans.

II. — A l'intérieur :

La paix, grâce à la satisfaction des besoins économiques de toutes les couches sociales, est aussi un souci majeur des députés et candidats de la Vᵉ République.

Le développement économique, compte tenu des résultats acquis, se traduira par un effort d'équipement sans précédent (notre pays, comme La Rochelle, n'est-il pas

actuellement un immense chantier ?) dans les domaines de l'urbanisation, du logement, des routes et autoroutes, des liaisons aériennes, des postes et télécommunications, de l'équipement sportif et culturel.

Mais cela suppose que notre monnaie reste stable, forte et garantie par nos réserves. La consolidation de la monnaie et le développement économique conditionnent le progrès social.

Les fruits de l'expansion doivent être équitablement répartis ; c'est une des tâches essentielles de la Vᵉ République au cours de la prochaine législature. Les efforts déjà faits pour améliorer régulièrement la situation matérielle des travailleurs, des familles, des jeunes, des retraités et rentiers, des personnes âgées, de même que la condition de la femme, seront continués et intensifiés, en freinant toujours la hausse des prix.

L'inflation est l'ennemi n° 1 des vieux, des familles, des petits revenus.

L'inflation reste le danger le plus grave dont nous menacerait le retour aux erreurs anciennes.

La Défense Nationale représentait 32,6 % du budget en 1957. Elle ne représente plus que 20,6 % en 1967 au temps de la force de dissuasion qui, on le sait, ne coûte pas plus cher qu'une armée conventionnelle mais profite davantage à la science et à l'industrie.

La recherche scientifique bénéficie de 62 fois plus de crédit qu'en 1957.

Les avantages sociaux et les investissements d'équipement ont considérablement augmenté.

En 1958, la France avait construit moins de 125 kilomètres d'autoroutes en 13 ans, alors que depuis 6 ans elle en a construit près de 1.000 kilomètres.

Les professeurs de l'enseignement agricole sont plus nombreux en 1967 que ne l'étaient les élèves avant 1958 !

Enfin, vous savez que la France, réduite à la mendicité internationale, avant le retour du Général de Gaulle au pouvoir a maintenant remboursé la plus grande partie de ses dettes et constitué des réserves qu'il ne faut pas dilapider au vent des crises revenues.

2° *Sur le plan régional et local :*

Seul un régime solide animé par une véritable majorité parlementaire et dirigé par un gouvernement uni sous l'autorité d'un Chef d'Etat responsable, élu au suffrage universel, est en mesure, au siècle de la rapidité et de l'efficacité de poursuivre une authentique politique de développement régional et local.

Votre Député soutiendra ce régimes pour une véritable politique d'expansion économique, de logement, d'éducation, de plein emploi.

I. — Expansion économique.

Faire de La Rochelle et de l'Aunis une vraie métropole régionale ; équilibrer le développement rural et urbain, maritime et agricole, touristique et industriel, commercial et artisanal.

Telle est notre volonté. Notre action passée garantit la réalisation de nos ambitions :

— Installations portuaires : votre député continuera à appuyer les opérations de développement du port de commerce (extension du môle d'escale), du port de pêche (construction d'une darse) et de plaisance (Minimes).

— Plein emploi : ce qui a été fait n'est qu'un commencement : Service des Pensions des Armées, Ecole Nationale des Brigades des Douanes, implantation de l'Usine Simca que l'on nous envie. Installation en 1967 d'une nouvelle usine à Jeumont-La Pallice et de plusieurs autres sur les zones industrielles (sept dossiers à l'étude) : plus de 1.000 emplois nouveaux, sans parler de l'extension de Simca. Un effort particulier sera fait pour industrialiser les centres voisins.

Le développement du tourisme est un élément capital de l'économie régionale. En ce sens, la construction du port des Minimes et des ports-relais du littoral et des îles est absolument nécessaire pour créer de nombreux emplois industriels, hôteliers, commerciaux, artisanaux, etc. dans un secteur typiquement maritime.

Grâce à ces efforts inlassablement poursuivis, les jeunes pourront trouver du travail dans leur région natale.

II. — Urbanisme.

L'aménagement du réseau routier sera poursuivi ; la très importante déviation Nord du Moulin des Justices à La Pallice, l'entrée Nord, la déviation et la pénétrante Est (Aytré-Saint-Eloi).

Les routes à quatre voies seront prolongées vers Rochefort et Poitiers.

Un effort particulier sera accompli en matière de construction de logements : après Mireuil (4.800 logements), la réalisation d'une nouvelle Z.U.P. de 10.000 logements est entreprise à l'Est de La Rochelle. Une autre aux Minimes.

Les programmes de construction de logements dans les diverses communes seront rigoureusement défendus et le logement individuel encouragé.

III. — Enseignement scolaire et universitaire.

Sur ces points, des résultats très importants ont déjà été obtenus ; les constructions scolaires n'ont jamais été aussi nombreuses tant dans le primaire que le secondaire.

Un établissement d'enseignement supérieur, (Institut Universitaire de Technologie), va être construit en 1967-1968 à La Rochelle qui permettra aux jeunes de la région de préparer sur place des diplômes d'ingénieur.

Stades, plaines de jeux, Maison de la Culture, foyers et maisons de jeunes. Nous continuerons à combler le retard pris avant nous.

IV. — Problèmes maritimes et agricoles.

Votre député, originaire du pays, connaît bien les problèmes des marins et des cultivateurs.

Il a défendu énergiquement leurs intérêts légitimes : Bénéfice de la retraite à 55 ans ; Pensions des veuves et des orphelins.

— Situation des pêcheurs sardiniers ;

— Tolérance des petits chalutiers à l'embouchure des rivières et le long des côtes ;

— Adoption de la loi sur les carrières courtes des marins du large ;

— Exonération de la T.V.A. pour le poisson ;

— Interventions pour la construction de l'Abri du Marin et de l'Ecole d'apprentissage maritime ;

De même, votre député s'est attaché à défendre en toutes circonstances les intérêts des agriculteurs :

Il a défendu et voté les nombreuses lois d'expansion agricole, les lois complémentaires à la loi d'orientation, sécurité sociale agricole, rente viagère agricole, subventions pour l'amélioration des cheptels vifs et morts, loi de vulgarisation agricole, économie contractuelle, etc.

Il s'agit à présent de poursuivre la modernisation en préservant les intérêts des exploitations familiales.

Il faut que l'amélioration des structures permette aux agriculteurs français d'augmenter leurs revenus, de tendre vers la parité et de tirer un juste profit de l'organisation du Marché commun agricole. Des négociations serrées menées par un gouvernement fort seront indispensables.

Electrices, Electeurs,

Vous avez voulu élire le Président de la République au suffrage universel ; vous avez dégagé une majorité pour porter le Général de Gaulle à la magistrature suprême.

Vous confirmerez votre vote en élisant le candidat de la Vᵉ République, et en rejetant les oppositions démagogiques, qui promettent tout, tout de suite et pour rien, mais ne sont unies aujourd'hui que pour détruire et se diviseraient à nouveau aussitôt qu'élues pour retomber dans le désordre d'antan.

Vous ferez confiance à nouveau à André Salardaine.

Electrices, Electeurs, mes amis,

Vous me connaissez bien ; journellement je suis au service de ma ville, de ma région, de l'Etat. Plus que jamais je resterai à votre service.

Votez pour la poursuite du développement économique et social.
Votez pour la France indépendante, forte et prospère.
Votez pour la majorité Vᵉ République librement fidèle au Général de Gaulle.

Vive La Rochelle !
Vive l'Aunis !
Vive la France !

André SALARDAINE

Chevalier de la Légion d'Honneur — Médaille militaire — Croix de guerre 1939-45 et T.O.E.
Député sortant — Maire de La Rochelle — Conseiller général
Président du syndicat d'adduction d'eau de La Rochelle-Nord
Président du Syndicat intercommunal à vocation multiple

Remplaçant éventuel :

Michel NOEL

2ᵉ CIRCULAIRE

Malgré le mensonge et la négation systématique des réalisations,
Malgré le truquage des statistiques économiques,
Malgré l'apport de nombreuses voix de l'extrême-droite à la « Fédération » Mitterrand-Mollet.

Le bon sens traditionnel des Français Républicains triomphe !...

24.184 électrices et électeurs m'ont apporté leur suffrage, montrant par leur geste qu'ils ont apprécié la valeur d'une politique cohérente au plan national et mon action concrète, tenace et méthodique au service de ma circonscription.
Je les remercie de tout cœur de la confiance qu'ils m'accordent et je les assure de ma fidélité et de la continuité de mon effort *au service de tous.*

Et maintenant, le 12 mars 1967

— Avec ces 24.184 électeurs,
— Avec la majorité de la Nation qui va conduire la France pendant une nouvelle période de progrès économique et social,

Vous tous qui voulez une France indépendante et prospère dans un monde en Paix.
Vous tous qui connaissez le travail accompli à La Rochelle et dans l'arrondissement depuis 5 ans.
Vous tous qui espérez un développement rapide de notre belle région.
Vous rejetterez l'aventure et les illusions d'une association d'opposition stérile qui se diviserait dès le 13 mars et ramènerait le désordre, l'incapacité gouvernementale et la faillite économique.

Vous voterez en masse pour la continuité et le progrès.
Vous voterez pour celui qui, *quotidiennement*, travaille pour vous.

Vous voterez

André SALARDAINE

Remplaçant éventuel :

Michel NOEL

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Aigrefeuille-d'Aunis, Courçon, Rochefort-Nord, Rochefort-Sud, Surgères, Tonnay-Charente.

M. Albert BIGNON
(Candidat Vᵉ République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Depuis 1958, j'ai représenté sans interruption la circonscription de Rochefort-Courçon à l'Assemblée Nationale. J'y ai représenté notre Département de 1951 à 1956.

Durant ces années, j'ai été fidèle à l'engagement que j'avais pris auprès de vous : celui de soutenir sans défaillance le Général de Gaulle et sa politique.

Depuis 1958, je suis toujours resté en contact avec vous. Chaque semaine, tous les samedis, je vous ai reçus à ma permanence, 9, rue Audry à Rochefort. Nul ne peut dire que j'ai demandé à quiconque quelle était son appartenance politique quand il m'a demandé de l'aider. J'ai donc été le « député de tous ». Si vous m'élisez à nouveau, je le resterai.

Citoyennes et Citoyens,

A plusieurs reprises, lors des référendums et des élections présidentielles, vous avez manifesté votre approbation à la politique du Général de Gaulle et, ce faisant, vous avez agi en bon Français, je sais que vous continuerez à le faire. Car le Général de Gaulle a encore besoin de votre aide pour continuer la tâche immense qu'il a entreprise. Il a encore besoin, à l'Assemblée Nationale, d'une majorité unie et forte qui ne passera pas son temps, comme naguère, à faire de la basse politique et à renverser tous les deux mois les ministères, mais qui travaillera *consciencieusement, dans la stabilité, à améliorer le sort du pays.*

Ceux qui s'opposent à la Vᵉ République ont conclu un pacte d'alliance électoral pour éliminer les gaullistes. Mais ils ont été dans l'incapacité de *s'entendre sur un programme commun.* Ils ne pouvaient d'ailleurs le faire, car ils ne sont d'accord sur rien. *Alors, comment pourraient-ils gouverner ensemble ?*

Si donc, par impossible, les adversaires du Général de Gaulle remportaient un succès électoral, la France se retrouverait immédiatement dans la même situation

qu'avant 1958 : avec des gouvernements sans assises, qui tomberaient tous les deux ou trois mois, ce qui mènerait à nouveau notre pays aux abîmes. *Et cela vous ne le voulez pas.*

Citoyennes et Citoyens,

L'œuvre de la Vᵉ République n'a fait que commencer et pourtant elle est déjà considérable.

Aux mères et aux épouses, je me permets de rappeler que leurs fils et leurs maris ne risqueront plus de se faire tuer dans des guerres sans espoir, *parce que la Vᵉ République a rétabli la Paix.* Vos enfants ne font d'ailleurs plus que 16 mois de service militaire, alors que sous la IVᵉ République ils ont fait 27 mois et davantage.

Aux familles, je rappelle que leurs enfants, grâce aux collèges d'enseignement général, ouverts à tous, dans la plus stricte égalité, ont la possibilité de poursuivre leurs études et d'accéder, s'ils en ont les capacités, aux diplômes les plus élevés et aux plus hautes fonctions.

Aux jeunes qui, pour la première fois vont être appelés à prendre leurs responsabilités, je rappelle que la Vᵉ République s'est penchée sur leurs problèmes et, particulièrement, sur ceux touchant à leur formation professionnelle et à leur emploi.

Aux travailleurs de l'industrie, je rappelle que leur sort est lié à celui de l'expansion, qui ne saurait exister sans une véritable association entre le capital et le travail, *et à la stabilité.*

Aux agriculteurs, je rappelle ce que la Vᵉ République a déjà fait pour eux : 19 lois, 50 décrets, 252 arrêtés pris en 6 ans, ont charpenté l'action entreprise pour éliminer les inégalités, orienter la production et lui fournir des débouchés, en particulier grâce au Marché commun agricole, dont le Général de Gaulle a été le plus ferme et le plus ardent défenseur. La sécurité de la famille paysanne, grâce aux prestations sociales, grâce au fonds d'aide à l'aménagement des exploitations (F.A.S.A.S.A.), grâce à la garantie contre les calamités, a été multipliée par trois depuis 1958. La récente loi sur l'élevage contribuera à tranformer les structures de notre arrondissement. Et pour que le monde agricole soit instruit à l'égal de celui des villes, les lycées et les collèges agricoles ont été multipliés. Si bien qu'on a pu dire qu'il y avait aujourd'hui plus de professeurs dans l'enseignement agricole qu'il n'y avait d'élèves sous la IVᵉ République.

Aux anciens combattants, je rappelle qu'en ma qualité de Président de l'amicale des Parlementaires anciens combattants, fonction que j'occupe depuis près de dix ans, grâce à l'amitié des députés anciens combattants de toute tendance politique, j'ai pris part à tous les débats intéressant les A.C. Dernièrement, j'ai déposé une proposition de loi (N° 2195) tendant à créer une commission spéciale chargée de réviser les modalités d'application du « rapport constant ». Elle a reçu l'approbation des plus hautes instances du monde combattant. Ainsi pourra être résolue une des questions les plus irritantes.

Retraités Civils et Militaires, vous connaissez mon action en votre faveur. Comme rapporteur de la nouvelle loi sur les pensions civiles et militaires, j'ai réussi à faire passer dans le texte plusieurs améliorations. Rappelez-vous la suppression de l'abattement du 1/6.

Electrices et Electeurs, je vous rappelle que la Vᵉ République a stoppé l'inflation, que le franc est devenu une monnaie saine et solide, ce qui permet à vos économies de conserver leur valeur. Que notre pays a retrouvé le calme et la tranquilité dans la stabilité et l'indépendance nationale. Nous travaillerons maintenant tous ensemble pour le progrès social, qui sera l'objectif principal de la future législature.

La Politique Régionale. Examinons ce qui a été fait sur le plan régional depuis 1962. L'Aunis a participé à l'effort économique de la Nation. Effort agricole : Surgères

a conservé sa place de capitale du lait. Sur ma circonscription 36.000 vaches laitières livrent leur lait à la consommation et à la transformation ; 200.000 quintaux de blé sont récoltés annuellement, ainsi que 80.000 quintaux d'orge. 25.000 hectares de marais sont consacrés à l'élevage. Alors que la moyenne en France est de 2 %, 11 % du cheptel charentais est soumis volontairement au contrôle laitier. L'assainissement des marais dans le cadre de l'aménagement du territoire et sous les directives du Ministère de l'agriculture, se poursuit activement. De véritables « polders » sont en voie de constitution dans les marais de l'Aubonnière (40 ha) et dans le marais de Rochefort (400 ha). La production maraîchère des régions de Courçon, Lussant, Cabariot fournira le marché de gros de Rochefort, dont la municipalité étudie l'installation sur le plan régional. En résumé, l'agriculture continue son essor dans ma circonscription et le poursuivra, grâce à l'aide des pouvoirs publics et grâce à notre population rurale qui s'est toujours fait remarquer par l'intelligence de son effort.

Ville de Rochefort. Grâce aux subventions fournies par le Gouvernement, la ville de Rochefort a réalisé, est en train de réaliser ou va commencer à réaliser la construction ou l'aménagement : d'un abattoir municipal (décision ministérielle du 13 février 1963), d'un équipement sportif et socio-éducatif comprenant, notamment une piscine (les travaux vont commencer incessamment), d'un nouvel hôpital (arrêté ministériel du 25 mars 1966), d'un lycée de jeunes filles, du groupe scolaire C.I.L.O.F., du groupe scolaire Anatole-France, du C.E.S. Zola (extension et aménagement), du Collège d'enseignement technique, du centre de formation professionnelle accélérée, de la réfection de l'Hôtel-de-Ville, de la gare routière (grâce à la participation du département), de 521 logements entre 1962 et 1965 auxquels s'ajoutent le financement de 150 H.L.M., de l'aménagement des espaces verts (Cours d'Ablois), des travaux d'assainissement, d'un Central de télécommunications (inscrit au Vᵉ Plan), d'une maison d'arrêt pour les mineurs et jeunes adultes délinquants (les travaux qui s'élèvent à un million de francs, seront réalisés en 1967) en attendant la construction de la grande maison d'arrêt départementale (remplaçant celle de Saintes) qui nous a été promise par le Garde des Sceaux.

La Ville de Surgères aura aussi sa piscine puisqu'une subvention de 256.000 F lui a été allouée. Elle aura aussi son C.E.S. et son C.E.T. dont la première tranche de travaux est faite, la seconde devant être terminée pour la rentrée 1967. Enfin, Rochefort aura sa zone industrielle qui permettra l'implantation de nouvelles usines. Dans le cadre du Vᵉ Plan, 10 hectares ont été retenus. Ils figurent en N° 1 sur la liste de priorité régionale. Lors de sa visite à Rochefort, Michel Debré nous en a promis une réalisation rapide.

Le C.E.S. de Tonnay-Charente (reconstruction du groupe primaire) est inscrit au Vᵉ Plan pour un montant de 1.051.764 F.

Rochefort conservera aussi ses installations. Tant que je serai là il ne sera pas touché à Sud-Aviation. Pas plus qu'aux installations militaires, renforcées depuis 1962 par l'arrivée de l'Ecole des fourriers (que j'ai réussi à obtenir du Ministre des Armées). Savez-vous que les militaires et marins basés à Rochefort mettent annuellement 6 milliards d'anciens francs de leur solde dans le commerce local ? Rochefort doit aussi devenir la plaque tournante du tourisme dans la région d'abord parce qu'elle est station thermale et qu'elle est située à proximité des plages de Fouras, de l'Ile d'Aix et de Royan, ensuite parce qu'elle va être reliée à La Rochelle par une magnifique route à quatre voies qui est en cours de construction (montant des travaux : 15 millions de nouveaux francs). Elle sera aussi rattachée à Aigrefeuille par une route moderne construite sur l'ancienne voie ferrée d'Aigrefeuille à Rochefort. Cette œuvre du Conseil Général sera terminée en 1968. Enfin, désormais, le passage sur la Charente, incomplètement assuré par le nouveau pont de Saint-Clément est normalisé par le nouveau pont de Martrou inauguré le 4 février par mon ami Michel Debré, Ministre des Finances. C'est l'aboutissement d'une lutte de 15 ans que j'ai menée avec le concours de mes amis du Conseil Général et des maires de ma circonscription.

Electrices et Electeurs de ma circonscription,

Mes chers Amis,

C'est à vous maintenant de juger,
Quant à moi, c'est en toute confiance que je me présente à vos suffrages car j'ai le sentiment d'avoir loyalement rempli le mandat que vous m'aviez confié.

Vive la région de l'Aunis !

Vive la France !

ALBERT BIGNON

Député sortant — Conseiller général
Vice-président de la Commission de la défense nationale et des forces armées
Président de l'Amicale des parlementaires anciens combattants

Remplaçant éventuel :

GEORGES MARTINAUD

Médecin général — Maire de Saint-Laurent-de-la-Prée

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Au premier tour des élections législatives de 1962 j'avais obtenu 11.427 voix. Le 5 mars j'en ai obtenu 14.470, soit 3.043 voix de plus.

La Ve République comme partout en France a progressé dans notre circonscription.

J'en suis fier et heureux avec vous.

Je remercie tout particulièrement mes amis fidèles de Rochefort, ma bonne et chère ville, qui m'a vu à l'œuvre depuis 34 ans et qui m'a suivi dans les différentes étapes de ma carrière politique.

Elle a répliqué de cinglante façon à l'incroyable campagne de dénigrement dont j'ai été l'objet.

Fait sans précédent, j'ai à Rochefort la majorité absolue des suffrages exprimés.

Je remercie également du fond du cœur mes amis de Fouras, Saint-Laurent-de-la-Prée, le Vergeroux, Yves, Nuaillé-d'Aunis, Ile-d'Aix, Puyravault, La Laigne, Lussant et Saint-Hippolyte qui m'ont également donné au premier tour la majorité absolue.

Merci aussi à mes amis de Tonnay-Charente, Surgères, Aigrefeuille, Courçon et à ceux des 31 autres communes qui m'ont placé en tête de tous les candidats.

Je sais que tous, vous maintiendrez, au second tour, votre vote de dimanche dernier.

Je suis, en outre, convaincu que d'autres électrices et électeurs, égarés au premier tour par la démagogie et le mensonge de certains de mes adversaires, viendront massivement rejoindre nos rangs.

Il faut, en effet, que le vote du 12 mars soit un succès triomphal pour le Général de Gaulle et la Ve République.

Car vous le savez tous maintenant, malgré les injustes critiques et les sarcasmes d'adversaires, que le dépit a rendus furieux, la Vᵉ République c'est :

— La Stabilité maintenue,
— L'Indépendance Nationale et la Paix,
— Le Progrès Social en marche.

Vive la République !
Vive la France !

ALBERT BIGNON

Député sortant — Conseiller général
Vice-président de la Commission de la défense nationale et des forces armées
Président de l'Amicale des parlementaires anciens combattants

Remplaçant éventuel :

GEORGES MARTINAUD

Médecin général — Maire de Saint-Laurent-de-la-Prée

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Aulnay, Burie, Loulay, Matha, Saint-Hilaire, Saint-Jean-d'Angély, Saint-Porchaire, Saint-Savinien, Tonnay-Boutonne.

M. André BRUGEROLLE
élu le 12 mars 1967
(P.D.M.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

Pour la troisième fois je viens solliciter votre confiance.

En 1958, en 1962 je vous disais ceci : « Ce que je vous promets, c'est qu'étant un homme libre, ne recevant d'ordres d'aucun parti, je travaillerai de tout mon cœur et de toute ma conscience pour la circonscription de Saint-Jean-d'Angély ».

Aujourd'hui ma position n'a pas varié.

En 1958, vous aviez à choisir entre 8 candidats. J'étais le seul indépendant, et vous m'avez élu.

En 1962, vous aviez à choisir entre 4 candidats. J'étais encore le seul indépendant, et vous m'avez réélu.

En 1967, vous avez de nouveau à choisir entre 4 candidats. Je suis toujours le seul indépendant, et je suis persuadé que vous me renouvelerez votre confiance, car j'ai le sentiment d'avoir tenu ce que je vous promettais.

Qu'il s'agisse des intérêts généraux de notre circonscription ou de la défense de tous ceux qui m'ont demandé une aide ou un conseil — quelle que soit leur nuance politique — j'ai fait chaque jour ce que j'ai pu depuis huit ans et demi.

A l'Assemblée Nationale, j'ai toujours voté pour ce qui me paraissait juste et bon, et contre ce que je croyais mauvais et contraire aux intérêts de la France et aux vôtres.

J'ai agi en homme libre, élu et représentant d'hommes libres.

Je puis ajouter aussi — cela a son importance — que je n'ai jamais touché un sou de quelque parti que ce soit. Lorsque cela m'a été proposé j'ai refusé.

A noter que je suis le seul candidat habitant dans la circonscription.

Voici donc, sans ambiguïté, bien clairement, quelle est ma position.

A vous de dire maintenant — encore une fois — si vous approuvez cette ligne de conduite.

De nombreuses personnes de Saint-Jean-d'Angely m'ayant manifesté le désir que mon suppléant soit un Angérien, afin que notre chef-lieu d'arrondissement soit davantage représenté, mon ami Jacques Colas, conseiller général maire, a bien voulu faire équipe avec moi.

Je l'en remercie, car il est certain qu'ainsi nous ferons ensemble un travail plus efficace.

Mais je tiens à déclarer combien je suis reconnaissant à un autre ami, Jacques Clouzeau, d'avoir été mon suppléant pendant deux législatures.

Dans le format exigu de la circulaire que doit utiliser un candidat, il m'est difficile d'entrer dans le détail de mon action et de mes votes depuis les élections législatives de 1962, mais :

— *les agriculteurs* savent que j'ai toujours voté les projets de loi qui leur étaient favorables afin qu'ils arrivent à obtenir cette parité de revenus, ce niveau de vie comparable à celui des autres catégories de la population.

Je ne prétends pas que rien n'a été fait en ce sens depuis cinq ans. — Mais si leur revenu a augmenté, leurs charges et leurs impôts ont augmenté encore davantage. — Ce qui compte c'est ce qui reste à la fin de l'année entre les recettes et les charges. — Une chose est certaine : jamais les agriculteurs n'ont été aussi endettés. — Le « rattrapage » des prix agricoles doit devenir une réalité.

Les agriculteurs doivent être plus soutenus, car ils sont indispensables pour nourrir le monde.

— *les bouilleurs de cru* savent que j'ai fidèlement soutenu l'action de leur Syndicat national. Je suis l'un des 116 députés qui ont réclamé l'abrogation des ordonnances de 1960 les concernant.

— *les anciens combattants* savent que je suis l'un de leurs défenseurs, qui ne se borne pas à leur dire de bonnes paroles dans les congrès. Ce ne sont pas les discours qui comptent, ce sont les votes.

— *les commerçants et les artisans* supportent des charges fiscales sans cesse accrues. La patente qui était déjà un impôt lourd menace de devenir écrasante. En France les charges fiscales et sociales absorbent 44,6 % du revenu national brut.

De 1958 à 1966, les recettes fiscales ont doublé (de 52 à 113 milliards de francs). J'ai voté contre le projet de loi généralisant la T.V.A. — Il est considéré par ceux-là même qui l'ont voté comme devant être tellement impopulaire, qu'ils ont exigé qu'il ne soit appliqué que le 1er janvier 1968 — neuf mois après les élections.

— *pour les ouvriers et employés* : les augmentations du S.M.I.G. ont été absorbées par des hausses de toutes sortes (électricité, transports, P.T.T., etc). Les zones de salaires ont été réduites à 4, — mais il reste beaucoup à faire. Notamment l'abaissement à 60 ans de l'âge de la retraite pour les métiers pénibles, et pour les mères ayant élevé 3 enfants.

— *pour les fonctionnaires* : je veillerai à ce que les engagements pris par le Gouvernement soient respectés.

— *les maires* savent que j'ai toujours rapidement et efficacement répondu à leurs appels. Etant maire moi-même (seul des 4 candidats) je connais bien leurs problèmes.

— *pour l'enseignement et les jeunes* : c'est très fréquemment que je suis intervenu pour obtenir des crédits, des maîtres, des bourses. Pour Saint-Jean-d'Angély, le gros

morceau est la construction du nouveau lycée. J'ai bon espoir maintenant que ce projet passera bientôt à la période des réalisations.

— *pour les vieillards* : un effort a été fait par la construction de plusieurs maisons de retraite. Mais il reste beaucoup à faire pour les vieillards isolés, souvent malades, qui vivent avec moins de 5,50 F par jour. Les milliards de la vignette-auto vont ailleurs...

— *pour l'enfance inadaptée* : deux maisons ont été ouvertes dans notre circonscription, à Neuvicq-le-Château et à Saint-Savinien.

— *en politique étrangère* : je suis, comme je l'étais, partisan des Etats-Unis d'Europe, de la bonne entente avec tous les peuples. Il faut poursuivre franchement la construction totale du Marché commun.

— *pour les rapatriés d'Afrique du Nord* : mes efforts tendront à faire régler définitivement le problème de l'indemnisation et celui d'une amnistie complète et définitive.

— *pour les petits épargnants* : la situation de la bourse est devenue catastrophique. Certains ont perdu la moitié de leur capital. La tâche de demain sera de faire renaître la confiance.

— *S.N.C.F.* : la ligne Saintes—Niort est menacée. J'interviendrai, comme je l'ai déjà fait, pour son maintien.

— *pour le camp de Fontenet* : mon but est de poursuivre les démarches déjà entreprises pour y implanter une ou plusieurs industries.

La prochaine Assemblée Nationale aura de graves problèmes à régler (laissés actuellement de côté à cause des élections !) déficit énorme de la Sécurité sociale, du métro, de la S.N.C.F., etc. La tâche ne sera pas facile, il ne faut pas se le dissimuler.

Enfin, je dois déclarer que je suis convaincu de la nécessité de la « stabilité ». Elle est indispensable aussi bien pour la bonne marche d'une entreprise que pour celle d'une commune ou d'une nation.

Chères électrices, chers électeurs,

Depuis 8 ans et demi, j'ai conscience d'avoir rempli de mon mieux le mandat que vous m'aviez confié. Je continuerai à être le conseiller, l'ami et le défenseur de chacun d'entre vous.

Je vous resterai toujours reconnaissant de la confiance que par deux fois vous m'avez témoignée. Je suis persuadé que le 5 mars vous me la renouvellerez.

Votez pour un homme qui habite parmi vous et que vous connaissez bien.

Vous pouvez demain, comme hier, compter sur moi.

Vive la circonscription de Saint-Jean-d'Angély !
Vive la République !
Vive la France !

André BRUGEROLLE
Député sortant

2e CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

Dimanche dernier sur 34.308 suffrages exprimés 434 voix seulement m'ont manqué pour être réélu au premier tour.

Je tiens donc tout d'abord à exprimer ma très vive et sincère reconnaissance aux 16.721 électeurs fidèles qui m'ont ainsi soutenu et placé en tête, avec une large avance de plus de 9.000 voix sur le candidat me suivant.

Ce témoignage d'estime et de confiance me touche profondément.

Je suis certain que dimanche prochain vous confirmerez votre vote en m'apportant massivement vos suffrages.

Car vous savez que je resterai, comme je l'ai prouvé chaque jour depuis 8 ans et demi, le député de tous, au service de chacun d'entre vous.

Vive la circonscription de Saint-Jean-d'Angély !
Vive la République !
Vive la France !

André BRUGEROLLE
Député sortant

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Archiac, Jonzac, Mirambeau, Montendre, Montguyon, Montlieu, Pons, Saint-Genis-de-Saintonge, Saintes-Nord, Saintes-Sud.

M. Daniel DAVIAUD
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

En novembre 1962, la majorité d'entre vous m'accordait sa confiance et me chargeait de représenter la circonscription de Saintes-Jonzac à l'Assemblée Nationale.

Voici venir une nouvelle consultation électorale, et j'ai décidé, fort de la sympathie que vous n'avez cessé de me manifester au cours de cette législature, de vous demander le renouvellement du mandat que vous m'aviez confié.

Deux raisons essentielles m'ont amené à prendre cette décision : elles me paraissent justifiées l'une et l'autre.

Au service de la circonscription.

Je crois avoir accompli ma tâche avec le maximum de bonne volonté et d'efficacité, malgré l'étendue exagérée de ma circonscription qui comprend 158 communes étalées sur 110 kilomètres.

J'ai étudié consciencieusement les problèmes concernant les diverses catégories sociales de notre Saintonge, et je pense avoir démontré qu'aucun d'entre eux ne m'était étranger, tout en m'efforçant d'aider de mon mieux à la recherche de solutions réalistes.

Mon action au Conseil général et au Parlement.

On s'étonnera peut-être que j'évoque ici mon action au Conseil général ; la raison en est, que le Gouvernement s'efforce, et réussit souvent, à enlever la plupart de ses

droits à l'Assemblée Nationale, tentant de la transformer en « Chambre d'enregistrement » et bafouant ainsi la volonté de l'électeur.

C'est ce qui explique que la majeure partie des résultats obtenus durant cette législature, l'aient été grâce à l'action de l'Assemblée départementale à laquelle j'appartiens depuis 22 ans.

Je ne vous donnerai pas par le détail la liste de toutes mes interventions ; ce serait trop fastidieux, et je suis trop connu de vous pour avoir recours à ce genre d'exercice. C'est pourquoi je me contenterai de la rapide énumération ci-dessous.

Chemins. — Sur ma proposition au Conseil général, le département a décidé de prendre en charge, chaque année, la moitié des 500 millions A.F. d'emprunts contractés par les communes.

Office départemental d'H.L.M. — Cet organisme dont je suis le fondateur, et que je préside depuis sa fondation, a accompli une œuvre importante. C'est ainsi que plus de mille logements ont été construits. Que de nouveaux programmes ont été lancés au début de l'année portant sur 278 logements, dont 48 pour Jonzac, et que les programmes en préparation pour 1967-1968 prévoient la construction de 520 appartements, dont 160 pour Saintes-Jonzac. Par ailleurs, il vient d'être procédé à la mise à l'étude d'un certain nombre de logements-foyers.

La prime départementale à la construction. — C'est sur ma proposition qu'a été instaurée une prime départementale à la construction, ainsi qu'une aide pour les lotissements effectués par les collectivités. Près d'un milliard d'anciens francs a été versé à ce jour.

L'équipement sportif. — Mes collègues de l'Assemblée départementale ont bien voulu me donner satisfaction pour la prévision d'un programme départemental relatif à la construction de 10 piscines dans des communes rurales.

Le ramassage scolaire. — Précurseur du ramassage scolaire en Charente-Maritime depuis quinze ans, j'ai obtenu que le département se substitue aux familles pour la prise en charges des frais de transports. Par suite, à compter du 1er avril prochain, le ramassage sera gratuit.

Aide et défense de l'école. — Mon action s'est toujours exercée en faveur de l'école publique, et c'est ainsi que j'ai pu faire voter par le Conseil général une subvention de 3.000 A.F. par élève, qui sera attribuée à tous les C.E.G., afin d'alléger les charges des communes.

J'ai obtenu également que, devant la carence de l'Etat, des crédits soient affectés à la réparation des groupes scolaires.

Défense contre l'incendie - téléphone automatique intégral. — Sur mes instances, il a été mis en place, dans le sud du département, un important matériel de lutte contre les incendies de forêts, et le téléphone automatique intégral a été mis en place à Saintes et à Pons, et le sera par la suite dans les secteurs de Jonzac et Montguyon.

12.800 dossiers. — Depuis mon élection, j'ai été amené à constituer 12.800 dossiers pour toutes les personnes ayant demandé mon intervention, ce qui représente l'envoi de plus de 50.000 lettres, cependant que j'ai multiplié les démarches dans les ministères et posé 80 questions écrites aux ministres, questions relatives tant à des problèmes d'intérêt national que régional. En outre, j'ai toujours participé aux importants travaux de l'Amicale parlementaire agricole et rurale, aux côtés du Président Jacques Verneuil.

Durant cette législature, en accord étroit avec les sénateurs de la Charente-Maritime, je n'ai cessé de mettre mon activité au service de tous, et notamment des municipalités, et j'ai conscience d'avoir rempli pleinement mon mandat.

Le devoir républicain.

Le second motif qui m'a incité à me représenter, c'est tout simplement le devoir républicain.

Quand sonne l'heure du combat, quand les élections législatives revêtent l'importance exceptionnelle de celles du 5 mars, quand la liberté, notre avenir et celui de nos enfants sont en jeu, on a la stricte obligation de défendre ses idées et de lutter pour elles jusqu'au bout.

Vous le savez, j'apartiens à cette minorité de parlementaires qui ont refusé de plier genou devant le pouvoir personnel, fidèles au contrat qui les liait à leurs électeurs et refusant d'accepter des procédés de gouvernement aussi inadmissibles que néfastes.

Par ailleurs, j'ai émis des votes hostiles au gouvernement :

— Parce que, quoi qu'en dise la propagande officielle qui s'efforce d'aveugler les Françaises et les Français, la situation économique se dégrade de plus en plus, entraînant l'augmentation du chômage.

— Parce que la politique économique et sociale de M. Debré aujourd'hui, comme celle de M. Giscard d'Estaing hier, se solde par un lamentable échec dont la collectivité fait les frais.

— Parce que la fameuse stabilisation s'est transformée en récession, une récession dont pâtissent tous les travailleurs des villes et des campagnes, ainsi que les petites et moyennes entreprises.

— Parce que la construction (M. Pompidou, si généralement satisfait de lui-même, a été obligé de le reconnaître) est très loin de satisfaire aux besoins, et qu'on a sacrifié l'utile au luxe.

— parce que, quoi que puisse proclamer M. Fouchet, l'Education nationale n'a pas la place qui lui revient. Malgré toutes les déclarations officielles, le pourcentage des crédits attribués va en diminuant et l'ensemble se désorganise de plus en plus.

En un mot, le marasme s'installe en France, alors que les autres pays du Marché commun multiplient leurs efforts et accroissent leur potentiel scientifique et économique.

Si la majorité de demain demeurait celle d'hier, nous serions obligatoirement perdants.

Un programme réaliste.

Alors, que proposerez-vous, me dira-t-on ? C'est très simple. J'entends que la France redevienne une société de gens libres, et que tout ne soit pas décidé par un seul homme, étant bien entendu que, ni de près, ni de loin, il ne saurait être question de revenir aux errements de la IVe République.

Délibérément hostile à l'instabilité ministérielle, je suis partisan d'un contrat de majorité passé entre l'Assemblée et le gouvernement pour la durée de la législature, avec retour devant les électeurs en cas de crise ministérielle ; de même j'estime indispensable que la liberté d'information, sous toutes ses formes, soit la réalité de demain.

— Il faut créer une économie de progrès, par l'établissement d'un plan démocratique, discuté de la base locale au niveau national, décidé par le Parlement pour la durée de la législature.

— Il est bon de préciser que la décentralisation industrielle n'a jamais fait l'objet d'études réalistes de la part du gouvernement, pas plus que l'on a tenu compte des possibilités offertes par la main-d'œuvre intelligente et qualifiée de notre région.

L'artisanat, le commerce, les petites et moyennes entreprises, qui subissent une concurrence de plus en plus vive de la part d'énormes sociétés, doivent également être

l'objet de mesures destinées à sauvegarder leurs intérêts légitimes, car leur rôle est absolument indispensable dans une société moderne.

— Pour l'Agriculture, il est indispensable de suivre une politique cohérente, permettant de l'intégrer à l'économie générale et d'assurer aux agriculteurs la parité des revenus.

On parviendra à ce but par :

1°) La recherche de débouchés ;
2°) La croissance des revenus agricoles par la modernisation de la production, la réforme de la distribution, le développement de l'enseignement et l'association de l'agriculture aux industries alimentaires ;
3°) L'exonération de l'impôt sur les revenus pour les petits exploitants et la diminution de la T.V.A. pour les produits nécessaires aux exploitants ;
4°) La création d'un office national de la viande.

La justice sociale.

La justice sociale doit se manifester sous les formes suivantes :

— Le relèvement des traitements et salaires.
— L'indexation du S.M.I.G. sur le coût de la vie et la croissance de la production.
— La construction annuelle de 600.000 logements dont 300.000 logements sociaux.
— Abaissement de la retraite à 60 ans, relèvement des crédits du Fonds national de solidarité.
— Le respect du rapport constant pour les anciens combattants et la reconnaissance des droits des anciens d'Algérie.
— L'indemnisation des rapatriés sur la base de la loi de 1946 (Dommages de guerre).

Promotion de la femme.

— Abrogation des textes interdisant le contrôle des naissances.
— A travail égal, salaire égal.
— Développement des équipements sociaux.

Education nationale.

La priorité des priorités doit être accordée à l'Education nationale.

Il est indispensable :

— Que la scolarité obligatoire soit prolongée jusqu'à 18 ans.
— Que la fonction enseignante soit revalorisée.
— Que soit rétablie l'indépendance de l'Université.
— Que se développent les constructions scolaires.
— Que la laïcité soit respectée.
— Et aussi que la gratuité de l'enseignement marche de pair avec la refonte et l'allégement des programmes.
— Nécessité absolue d'augmenter les crédits pour la recherche scientifique.

Pour les jeunes.

— La durée du service militaire doit être abaissée à 12 mois.
— Le développement de l'éducation physique et des installations sportives, ainsi que les institutions culturelles doivent s'inscrire dans les faits.

Pour la Paix.

Renonciation à la force de frappe ruineuse pour le pays.

— Sécurité collective et coexistence pacifique par la réforme de l'Alliance atlantique.

— Action cohérente et efficace en faveur du désarmement.

— Règlement négocié, sous contrôle international, de la guerre du Vietnam.

— Action énergique de la France pour la construction d'une Europe des peuples, garantie par l'élection au suffrage universel d'un parlement européen, élargi à la Grande-Bretagne et aux états scandinaves, lié aux peuples de l'Est européen par des institutions communes.

Mes Chers Amis,

Je vous remercie de l'attention que vous avez bien voulu me prêter.

Nous avons l'habitude, en Saintonge, de dire le fond de notre pensée, et c'est pourquoi je me suis efforcé d'être aussi précis que possible.

Je sais que vous n'attendez pas de moi des promesses illusoires, comme celles qui vous sont faites journellement par un candidat qui vient de « découvrir » notre circonscription.

Comme je l'ai fait hier, je continuerai demain, si vous voulez bien me renouveler votre confiance, à travailler au mieux des intérêts de notre circonscription.

Je vous propose un véritable contrat dont l'application dépend d'abord de vous, de votre volonté de participer directement aux affaires de notre pays, de votre désir d'assurer l'union des forces de progrès sur des bases réalistes.

En vous prononçant massivement pour le candidat de la Fédération de la Gauche, vous défendrez les intérêts et préparerez l'avenir de la Saintonge, et vous vous dresserez contre un régime de pouvoir personnel, de stagnation et de nationalisme.

En m'accordant vos suffrages, vous vous prononcerez pour la démocratie au service de l'homme, l'expansion au service de la justice et l'Europe au service de la paix.

Vive la Saintonge !

Vive la France !

Vive la République !

Le candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste :

DANIEL DAVIAUD

Chevalier de la Légion d'Honneur
Notaire — Propriétaire viticulteur
Conseiller général et Maire de Saint-Aigulin
Président de l'Office départemental des H.L.M.
Membre du Conseil d'administration de la Coopérative de Cognac et des vins charentais
Député sortant

Remplaçant éventuel :

PIERRE MENEZO

Directeur de lycée technique
Adjoint au maire de Saintes
Officier des Palmes académiques — Croix de guerre 1939-1945

2e CIRCULAIRE

Mes Chers Compatriotes, mes Chers Amis,

Dimanche dernier, en m'accordant 18.349 suffrages, contre 12.074 en 1962, vous m'avez placé en tête de tous les candidats, à une très large majorité, affirmant ainsi votre volonté de vous voir représentés par un Saintongeais.

Je vous dis à toutes et à tous un affectueux merci.

Vous avez voulu, par conséquent, que je puisse poursuivre, sur le plan départemental et national, l'œuvre importante déjà accomplie.

Votre confiance fait de moi l'unique porte-drapeau **des républicains dans cette** circonscription.

En rejetant les promesses fallacieuses d'une propagande abusive et démagogique — l'argent, par ailleurs, a été dépensé sans compter — vous avez témoigné de votre maturité politique dans l'honnêteté et la dignité.

C'est pourquoi, dimanche prochain, tous unis, vous confirmerez la victoire de la démocratie dans notre circonscription,

pour assurer :

— La défense de toutes nos libertés.

— La construction d'une Europe unie et démocratique.

— La parité économique et sociale du monde rural, par la garantie de prix rémunérateurs et indexés.

— La justice fiscale pour tous, et particulièrement la révision de la loi sur la T.V.A.

— La défense énergique des collectivités locales menacées d'étouffement par le pouvoir.

— La protection de l'artisanat, du commerce, des petites et moyennes entreprises.

— L'expansion économique et sociale de notre région, par la création d'industries nouvelles.

— La solidarité nationale au profit des plus défavorisés, et en particulier en faveur des personnes âgées.

— L'avenir de notre jeunesse.

— La priorité des priorités à l'Education nationale, par la création de Centres techniques et professionnels, et par la prise en charge par l'Etat de la totalité des dépenses d'enseignement.

— La suppression totale des abattements de zones.

— La parité des salaires et la promotion de la femme.

Dimanche dernier, par le nombre de suffrages que vous m'avez accordés, vous avez affirmé votre volonté de me renouveler votre confiance.

Dimanche prochain, 12 mars, vous voterez en masse et vous ferez voter pour le candidat unique des républicains :

Daniel DAVIAUD

Conseiller général et Maire de Saint-Aigulin
Député sortant
Candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste

Remplaçant éventuel :

Pierre MENEZO

Adjoint au maire de Saintes

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Le Château-d'Oléron, Cozes, Gémozac, Marennes, Royan, Saint-Agnant, Saint-Pierre-d'Oléron, Saujon, la Tremblade.

M. Jean-Noël de LIPKOWSKI
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le 5 décembre 1965, le peuple français a renouvelé, pour sept ans, le mandat du général de Gaulle. Il a clairement signifié ce qu'il voulait et ce qu'il ne voulait pas.

Il ne veut pas d'un retour à l'instabilité, à l'impuissance et au discrédit : 1947 à 1958 : 22 Présidents du Conseil — 1958 à 1966 : 2 Premiers Ministres.

Que peuvent apporter les oppositions « actuelles ». Totalement divisées entre elles, elles sont incapables de s'entendre pour gouverner. Elles ne sont momentanément unies que pour détruire et non pour construire. Si elles l'emportaient, la France retomberait dans l'ornière d'où de Gaulle l'a tirée. Si ces oppositions « d'aujourd'hui » devenaient la majorité de demain, il y aurait une majorité par problème. L'opposition est faite de plusieurs partis capables de renverser un gouvernement, mais incapables d'en constituer un autre. C'est pourquoi le peuple de France

Veut des institutions stables et équilibrées, l'unité dans la direction et la continuité dans l'action.

Veut poursuivre son essor économique, garder sa monnaie forte, seul moyen véritable d'expansion et de progrès social.

Veut assurer, pour ses jeunes, l'avenir qui est aujourd'hui le leur dans la paix retrouvée pour la première fois depuis 1939.

Veut par son comportement, garder dans le monde l'amitié et l'estime acquises depuis huit ans.

L'œuvre accomplie par la France est immense.

Critiquée par les oppositions, elle n'est contestée par personne au-delà de nos frontières. Elle est due au Chef d'Etat que la nation française s'est donné, aux institutions nouvelles, à un Gouvernement durable, appuyé sur une majorité constante et efficace.

Dans tous les domaines, un effort sans précédent a été accompli pour rattraper un retard de 50 années. Aujourd'hui, la France est un pays moderne, en mesure, avec sa monnaie forte et ses dettes extérieures remboursées, d'affronter la dure concurrence internationale.

L'expansion dans la stabilité entreprise il y a huit ans se poursuit sous toutes ses formes.

— Budget de l'Education nationale augmenté de 460 % depuis 1957.

Pour la première fois dans notre histoire, plus d'enseignants que de militaires ; pas d'université créée depuis 1811, sept construites depuis 1962.

— 274.000 logements par an en 1957. — 430.000 en 1966. — Effort accru en 1967.

— Crédits multipliés par cinq pour l'agriculture en vue de la rentabilité des exploitations et de leur compétitivité dans le Marché commun.

— Sécurité sociale agricole, enseignement et vuglarisation agricoles mis en œuvre.

— Marché commun agricole réalisé grâce à la ténacité du Gouvernement français. Cela veut dire : augmentation des prix, prise en charge par l'Europe des dépenses agricoles en matière d'exportation, de soutien des marchés et de modernisation des structures.

— Un budget social en constante augmentation : prestations familiales, allocation logements, S.M.I.G., aide accrue en faveur des personnes âgées et veuves, zones de salaires réduites de 10 à 6.

— Pour la première fois un véritable aménagement du territoire.

— Un budget d'équipement augmenté de 30 % par an : 130 kilomètres d'autoroutes en 1957, 1.000 en 1967.

— Un budget « Jeunesse et Sports » mutiplié par 8.

— Crédits quintuplés en faveur de nos chercheurs.

— Une défense nationale moins coûteuse et plus efficace : 32 % du budget en 1957, 20 en 1967. Aucun gouvernement n'a jamais réalisé autant d'économies sur les crédits de défense.

— Une force atomique qui ne représente que 5 % du budget de la Défense nationale alors qu'elle donne à nos chercheurs les moyens de progresser vers les industries de pointe, clés de l'avenir.

Construction de l'Europe : le pari a été tenu. Le Marché commun sera complètement réalisé le 1er juillet 1968, avec huit mois d'avance. La France entre dans l'Europe, avec ses intérêts protégés, grâce aux accords sur l'agriculture, obtenus grâce à la fermeté du Gouvernement français. Cette Europe économique est la base indispensable de l'Europe politique qui reste notre objectif. L'Europe unie, facteur d'équilibre entre les deux Grands, doit devenir une puissance mondiale au service de la paix. Ceux qui font des discours sur l'Europe n'ont jamais réalisé autant pour la cause européenne.

La Ve République a rendu à la France son indépendance. Aujourd'hui, puissante et prospère, maîtresse de sa destinée, responsable de sa défense, décidée à ne pas se laisser entraîner dans un conflit qui ne serait pas le sien, la France peut se consacrer à une véritable politique de détente et d'amitié avec tous les peuples, y compris les pays de l'Est.

L'œuvre de de Gaulle doit être poursuivie.

...Votez stabilité... Votez majorité.

Un travail acharné, des promesses tenues.

Electrices, électeurs,

Il y a cinq ans, lorsque vous me connaissiez à peine, vous m'avez fait une confiance massive. Cette confiance spontanée me créait envers vous des devoirs impérieux. Je les ai remplis en même temps que j'assumais les tâches nationales qui m'étaient confiées par le Gouvernement.

— J'ai participé comme député européen à la construction du Marché commun, tant à Strasbourg qu'à Bruxelles.

— J'ai rempli ma mission de rapporteur général des questions africaines et de Secrétaire général du Mouvement pan-européen.

— J'ai représenté la majorité dans de nombreuses conférences internationales.

Quant à la circonscription, je suis fier de ce qui a été réalisé de 1962 à 1967.

Ostréiculture : Tous les problèmes sociaux qui m'ont été soumis par la profession ont été résolus à la suite de mes interventions : Retraite maintenue à 55 ans. — L'abrogation de l'ordonnance de 1958 est une grande victoire : la retraite est désormais cumulable avec l'activité. — Pour les veuves d'inscrits maritimes : elles sont désormais prises en charge par la Marine. Elles bénéficieront d'une pension de reversion. — Prise en compte des pensionnés par la seule Caisse de la marine. — Prise en compte, dans le calcul de la pension, des services de guerre pour le double de leur durée. — Problème de la retraite-vieillesse agricole résolu. — En accord étroit avec les professionnels et l'administration, la profession est réorganisée en vue d'une meilleure rentabilité des exploitations. — Cours post-scolaires conchylicoles sanctionnés par un examen.

Avec les dirigeants responsables de la profession, je me consacrerai à rechercher une meilleure commercialisation pour assurer le respect des prix, élément essentiel de la rentabilité.

Pour les marins-pêcheurs : j'ai obtenu le maintien des mailles de filet à leur diamètre actuel.

Viticulture : J'ai obtenu que le Gouvernement dégage immédiatement des crédits pour l'aide au stockage, afin d'assainir le marché et d'assurer le respect de la cote.

Dans son discours, à Royan, le 20 janvier 1967, M. Pompidou a, en effet, affirmé : « D'ores et déjà, je suis, pour ma part, tout à fait disposé à entendre votre appel lorsque vous me demandez d'apporter une aide au stockage. Je puis même vous dire que dès maintenant, immédiatement, elle va être étudiée dans ses modalités et dans son montant. »

La cote des vins n'est pas fixée par le Gouvernement, mais exclusivement par l'interprofession. Pour faire respecter cette cote, la profession doit parfaire son organisation. Elle doit aussi, de toute urgence, rechercher les meilleures conditions de répartition de l'importante aide gouvernementale que j'ai obtenue. Ce qui implique un minimum de discipline et un maximum de solidarité dans le cadre de l'interprofession. L'aide obtenue a, en effet, pour objet essentiel, de venir immédiatement au secours des exploitants les plus défavorisés.

Développement économique : Pour appuyer les efforts d'équipement entrepris par les communes littorales et rurales, et assurer l'aménagement de l'ensemble de la région, il fallait appeler le Gouvernement à l'aide. Cela a été fait : l'aide de l'Etat a été obtenue. Le Premier Ministre a annoncé, lors de sa venue à Royan, le 20 janvier, l'attribution de crédits d'Etat pour la mise en valeur de notre région.

En clair, cela signifie que : seuls en France, avec le Languedoc—Roussillon et la Côte d'Aquitaine, notre arrondissement, y compris l'île d'Oléron, va bénéficier d'importants crédits d'Etat pour son développement dans de nombreux domaines. Selon les directives données dès le 13 février 1967, par M. Olivier Guichard, « l'effort d'équipement touristique ne sera pas limité à la zone côtière, mais s'étendra très avant à l'intérieur du pays, une attention toute particulière étant portée à l'expansion du tourisme en milieu rural, grâce à des actions concertées de modernisation de l'habitat, d'équipement et de publicité ».

Une extension considérable de nos moyens d'accueil va en résulter : hôtellerie urbaine et de plein air, équipements sportifs, installations portuaires, aménagements des sites touristiques et notamment forestiers, protection contre la mer, etc.

Cette aide massive du Gouvernement va s'ajouter aux crédits retenus au Ve Plan pour : l'aménagement des ports de Mortagne et de Marennes, la construction d'un bloc technique à l'aérodrome de Royan, la construction d'une piscine pour Marennes-Bourcefranc, la construction d'une piscine scolaire à Royan.

Pour l'île d'Oleron : crédits exceptionnels pour l'aménagement routier, subvention de 150 millions d'AF pour la distribution de l'eau, permettant 500 millions d'AF de travaux, 25 millions d'AF dégagés pour la construction de la jetée de la Cotinière.

Pour la région de Royan : 1° Une grande réussite : le Centre audio-visuel pour l'enseignement des langues étrangères. Entièrement financé par l'Etat, il fonctionne à plein toute l'année. Apport incontestable pour l'économie royannaise, il constitue un élément culturel et publicitaire de tout premier ordre (30 nationaliés présentes au stage de janvier 1967). Son extension s'impose d'ores et déjà. Le Gouvernement est saisi à cet effet.

2° Par ailleurs, l'effort municipal de Royan a permis : l'aménagement d'une zone de 18 hectares, pour recevoir des industries adaptées à notre région. Une zone d'habitation de 20 hectares, d'ores et déjà à la disposition des acquéreurs de toutes catégories.

3° Le problème des mal-logés de Royan sera résolu dès 1968 : une centaine de logements individuels en accession à la propriété ont été attribués. 72 H.L.M. sont occupés depuis 1966 (80 nouveaux mis en chantier avant juillet 1967). 40 logements économiques (P.S.R.) en fin de travaux (80 nouveaux en cours de construction). 50 à 80 logements spéciaux pour personnes âgées seront construits en 1967 et 1968. Le terrain est acquis, le programme accepté, le financement par l'Etat assuré.

4° Un centre médico-social moderne sera ouvert avant l'été.

5° La construction du groupe scolaire Perpigna est en cours. Le financement par l'Etat, des 14 classes, est assuré.

6° La construction de l'externat du lycée à proximité de l'internat actuel a éte à nouveau confirmée par le Gouvernement. Le maintien du lycée de Royan est donc assuré et ce dans des locaux neufs.

7° Maison des jeunes : dès le printemps 1967, les jeunes pourront disposer de leur maison, provisoirement installée dans le dispensaire actuel.

8° Action en faveur des communes : parmi les multiples interventions réussies : classement de Saint-Palais en commune urbaine. Facilités de financement obtenues pour Les Mathes. Crédits dégagés pour les installations de Port-des-Barques. Appui apporté notamment à Chenac, Saujon, Meschers, etc.

Conscient du devoir accompli, fermement décidé à mener un nouveau mandat jusqu'au bout, si vous en décidez ainsi, je me présente, avec confiance, à vos suffrages.

JEAN-NOËL de LIPKOWSKI

Jean-Noël de Lipkowski : Conseiller d'ambassade, membre du Parlement européen, député de la Charente-Maritime, maire de Royan, officier de parachutistes des Forces françaises libres. Promu au feu. Officier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre avec palmes, Médaille des Evadés.

Son père : mort pour la France en déportation, Officier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre 1914-1918 et 1939-1945 (7 citations).

Son frère : mort pour la France devant Strasbourg, à l'âge de 18 ans (Croix de Guerre).

Remplaçant éventuel :

RAYMOND GRANDSART

Raymond Grandsart : comptable, conseiller général, maire de Saint-Pierre d'Oleron, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, président de l'Amicale de la Résistance de l'île d'Oleron.

2e *CIRCULAIRE*

Electrices, électeurs,

A toutes et à tous, j'exprime ma plus vive reconnaissance. Dès le premier tour, vous m'avez accordé 23.988 suffrages, soit 7.345 de plus qu'en 1962, me portant ainsi, avec près de 50 % des suffrages, aux limites de la majorité absolue.

Cette confiance massive, accrue et renouvelée, me touche profondément. Ce magnifique succès est la meilleure récompense du travail obstiné que j'ai mené au service de cette circonscription.

Malgré les critiques systématiques d'adversaires acharnés à nier les résultats obtenus sur le plan local, malgré les coups bas portés au dernier moment contre moi, les faits sont là.

Vous avez conscience de l'action entreprise au bénéfice de notre région tant en faveur de l'ostréiculture, de la viticulture, que du développement économique.

Le 12 mars, le choix sera très simple :

Ou l'aventure marxiste appuyée par le P.S.U. qui, sur le plan national, n'obtient que 2,26 % des voix,

Ou la politique de progrès, dans la stabilité, de la Ve République.

La Ve République continue, plus forte que jamais, comme le démontrent les résultats du premier tour.

De l'aveu même de nos adversaires, la majorité gouvernementale sera maintenue dans la prochaine législature.

Vous n'admettrez pas que notre circonscription soit rejetée dans une opposition stérile et dangereuse.

Vous n'admettrez pas qu'elle demeure en dehors de l'effort national qui reste à accomplir.

Quelles que soient vos tendances, il y a place pour tous dans l'œuvre de redressement national en cours.

Tout vous conduit à voter le 12 mars pour la Ve République.

JEAN-NOËL de LIPKOWSKI

Remplaçant éventuel :

RAYMOND GRANDSART

CHER

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Les Aix-d'Angillon, Bourges, Charost, Henrichemont, Levet, Lignières, Saint-Martin-d'Auxigny.

M. Raymond BOISDÉ

(Candidat Républicain indépendant)
élu le 5 mars 1967
(R.I.)

Chers Electeurs et Electrices,

Vous n'avez nul besoin de discours pour connaître la personne, la vie, le travail, les idées, les actes efficaces de l'élu berruyer et berrichon que je suis.

Quant aux autres candidats, sérieux ou fantaisistes, je me garderai bien, comme toujours, d'en parler, même si certains, faute d'arguments, se livrent à des propos pour le moins excessifs.

C'est à vous qu'il appartient de demander à chacun d'eux qu'il vous démontre qu'il serait capable de faire mieux que moi pour servir l'intérêt général...

Programme :

Oui, le Député doit savoir travailler pour le bien-être de toute la population et l'aide aux déshérités, s'occuper spécialement de la jeunesse comme des personnes d'âge (auxquelles des ressources décentes doivent être assurées à un âge raisonnable), des victimes des guerres et autres cataclysmes, des veuves et des handicapés... Et les droits des anciens combattants ainsi que des serviteurs de l'Etat doivent être honorés sans rechigner.

Par mon origine, mes fonctions et mon enseignement, je n'aurai garde d'oublier le sort d'une agriculture en pleine mutation, qui aspire légitimement à la parité des conditions de vie et à la prospérité des petites exploitations familiales.

Enfin, quel bon citoyen ne désire travailler à la sécurité, à la paix, au progrès social ?

Efficacité :

Mais voilà ! pour faire tout cela au mieux, et efficacement, il faut évaluer les capacités de travail et de réussite de votre futur élu : son caractère, son expérience, ses compétences, son dévouement, son application, son autorité, son influence.

A ceux qui nieraient qu'il faut réunir ces qualités pour servir toutes les catégories de la population — travailleurs ou retraités, consommateurs ou ménagères, jeunes ou vieux — demandez-leur qu'ils regardent simplement Bourges « ville de qualité ».

S'ils ôtent les œillères du parti pris et du fanatisme politique, ils verront ce qui a déjà été fait, ce qui est en cours, ce qui est entrepris pour assurer le plein emploi, la promotion et la prospérité de tous, depuis les élèves des écoles de divers degrés jusqu'aux techniciens, depuis les sportifs jusqu'aux amateurs d'activités culturelles, depuis les agriculteurs jusqu'aux commerçants, artisans, industriels et professions libérales, depuis les apprentis jusqu'aux professionnels de tous métiers. Quant aux salariés, ils savent que j'ai interpellé à l'Assemblée nationale contre le maintien des écarts de zone, et pour l'extension des régimes de Sécurité sociale à l'agriculture et aux travailleurs indépendants.

Formation professionnelle et promotion sociale constituent depuis toujours le ressort de mes activités.

Tous verront, aussi, que loin de sacrifier les campagnes, les communes rurales, les cantons aux intérêts du chef-lieu, les équipements collectifs de celui-ci ont toujours été conçus pour « servir » ses alentours. Depuis l'enseignement agricole jusqu'aux problèmes de logement, j'ai donné de nombreux exemples de cette solidarité effective.

Les œuvres parlent pour leurs auteurs. C'est là un langage que tout le monde comprend.

Croyez-moi votre bien cordialement dévoué,

RAYMOND BOISDÉ

Professeur au C.N.A.M. — Maire de Bourges
Candidat Républicain indépendant

Remplaçant éventuel :

ALFRED DEPÈGE

Pharmacien — Président d'œuvres sociales

Politique ?

A quoi bon de longs développements sur la politique intérieure ? Oui, j'étais, je suis et je demeure indépendant, c'est-à-dire libre de toute obédience partisane et de toute obéissance passive...

Mais, j'étais, je suis et je demeure attaché aux principes, républicains et patriotiques, d'union, de rassemblement et de coopération libérale entre tous ceux qui partagent le même idéal.

Lequel ?

Synthèse de ce que présentent aujourd'hui de meilleur les programmes de la gauche à la droite, c'est :

— garantir, l'exercice des libertés pour les citoyens, et en particulier celles de l'information et de la formation civique ;

— maintenir la sécurité de l'emploi dans l'équilibre économique par le mouvement et pour le progrès social ;

— développer le jeu démocratique des institutions de la Vᵉ République et en particulier du Parlement ;

— faire servir enfin au bien-être du peuple les avantages de la stabilité et de la durée qui constituent l'enjeu des présentes élections ;

— défendre la place du département du Cher dans la régionalisation et l'aménagement du territoire ;

— démocratiser les commissions compétentes, comme la « CODER » où je siège sur désignation du Conseil général pour représenter tous les maires du Cher.

***

Quant à la politique extérieure, je suis de ceux qui veulent la concorde entre des peuples que la différence des régimes ne peut plus séparer en raison de l'évolution des uns et des autres.

Mais, je suis pour la fidélité cordiale aux alliances, aux amitiés, et aux souvenirs ; pour l'indépendance des Etats mais dans une libre union entre ceux qui pratiquent le même genre de vie ou de civilisation et en particulier en Europe, en attendant de réaliser une plus vaste et plus réelle Société (Universelle) des Nations...

Ayant visité la plupart des grands pays du monde, je puis affirmer que c'est dans le nôtre que les catégories les plus modestes de la population et des travailleurs peuvent avoir l'existence la mieux assurée, à condition d'éviter les expériences aventureuses, comme certaines politiques nous y conduiraient.

Rien ne pourra être fait pour garantir la sécurité d'emploi ou améliorer la situation des travailleurs de tous métiers, si vous n'écartez pas les risques d'instabilité et bouleversement aveugle que certains candidats envisagent d'un cœur léger.

Rien non plus ne se fera dans la confusion, le manque de sérieux, l'absence de programme de certains autres.

Pour des réponses à bien d'autres questions, reportez-vous aux nombreuses informations et interventions issues des travaux parlementaires ou départementaux ou communaux du député-maire de Bourges.

La question revient donc bien à ceci : il s'agit pour vous de choisir l'élu le plus apte à remplir son rôle de bon serviteur du peuple et de la petite patrie au sein de notre grande patrie passionnément servie.

Vive le Cher !

Vive la France !

Vive la République !

Tout se joue entre le communiste et ses alliés ou auxiliaires d'une part et Raymond Boisdé, candidat républicain-indépendant d'autre part.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Argent-sur-Sauldre, Aubigny-sur-Nère, la Chapelle-d'Angillon, Graçay, Léré, Lury-sur-Arnon, Mehun-sur-Yèvre, Sancerre, Vailly-sur-Sauldre, Vierzon.

M. Jean BOINVILLIERS
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Chères Electrices, Chers Electeurs,

En novembre 1962, vous m'avez fait l'honneur de me réélire à l'Assemblée Nationale pour y représenter et y défendre les intérêts de notre circonscription.

Il y a donc plus de huit ans que je suis votre député et je me suis toujours efforcé d'accomplir avec conscience la mission que vous m'avez confiée.

Huit ans au service de la circonscription.

J'ai voulu aussi rester constamment au contact avec vous. C'est pourquoi nombreux sont ceux qui ont fait appel à moi, soit à l'occasion des permanences que je tiens, soit en venant me voir à Brinon, soit en m'écrivant. J'en faisais le compte récemment, chacun ayant une fiche résumant son cas, il sont plus de 3.500, ceux qui ont eu quelque chose à demander à leur député. Oh ! que l'on ne se méprenne pas, il ne s'agit pas de faveurs ou de passe-droits : dans la quasi-totalité des cas, il s'agit simplement de leur droit, en face de certaines administrations qui quelquefois les « oublient » ou prennent leur temps pour étudier les cas qui leur sont soumis. Les élus locaux savent qu'ils peuvent aussi compter sur moi. Nombreux sont les maires avec lesquels j'ai collaboré, quelquefois efficacement, à l'étude et à l'aboutissement des dossiers intéressant les projets en cours pour leurs communes.

Huit ans au service de la Nation.

J'ai tenu à aider ainsi dans toute la mesure de mes moyens tout en poursuivant ma tâche sur le plan national : discussion du budget, rapports devant les commissions, contrôle parlementaire, interventions à la tribune. Ces interventions sont d'ailleurs souvent le meilleur moyen de faire entendre notre voix à Paris dans les cas graves. (C'est ainsi par exemple, que le projet de construction de l'hôpital-hospice de Sancerre a pu sortir, quand le Ministre a appris l'affolant état des baraques de l'hospice.)

A vous de juger.

Le 5 mars, je vous demande de me renouveler votre confiance. Vos suffrages me diront si j'ai bien rempli le mandat que je tenais de vous et si je dois poursuivre mon action.

Votre député travaille pour vous.

Né en 1921, Jean Boinvilliers rejoint le général De Gaulle à Londres dès juin 1940 et s'engage à 19 ans dans les Forces Françaises Libres. Il participe à la campagne du Tchad avec le général Leclerc et termine la guerre dans la 2e D.B.

Il est capitaine de réserve, décoré de la Croix de Guerre et de la Croix du Combattant volontaire de la Résistance.

Il est marié et père de 4 enfants.

Elu député du Cher en 1958, il est maire de Brinon-sur-Sauldre depuis 1959. Il fait partie de la Commission des affaires culturelles familiales et sociales de l'Assemblée Nationale et fut directeur du journal « La Nation » de 1962 à 1966.

Réélu député en 1962, il est président du Comité départemental d'expansion économique du Cher depuis 1965.

Pour les élections législatives de 1967, c'est M. Pierre Jacquet, professeur au Lycée de Vierzon, qui est son suppléant.

Suppléant : M. Pierre Jacquet.

M. Pierre Jacquet, né le 3 août 1922 à Vierzon, fit ses études primaires à l'école des Ponts, à Vierzon, ses études secondaires au lycée Alain-Fournier, à Bourges (le lycée de Vierzon n'existait pas encore), puis ses études supérieures au lycée Louis-le-Grand à Paris, et à la Sorbonne.

Licencié d'anglais, diplômé d'études supérieures, il enseigna deux ans au lycée Alain-Fournier avant d'être nommé, en octobre 1946, professeur d'anglais au cours secondaire de Vierzon, devenu maintenant lycée nationalisé.

C'est donc la vingt-et-unième année que M. Jacquet exerce à Vierzon ses fonctions de professeur d'une manière qui lui vaut l'estime des Vierzonnais de tous les âges et de tous les milieux.

M. Jacquet est marié, sa femme est directrice d'école maternelle à Vierzon.

Avec de Gaulle.

En 1965, la France a réélu le général de Gaulle Président de la République. Cette élection signifie la volonté du pays de voir se poursuivre l'œuvre de la Ve République.

Il faut maintenant être logique.

Sur le plan national :

Seule une majorité Ve République peut aider de Gaulle à poursuivre son œuvre :

— parce qu'elle sera loyale et unie sur des grandes options ;

— parce qu'elle engagera le dialogue dans un esprit de confiance avec le Gouvernement pour défendre au mieux vos intérêts.

Cette majorité soutiendra une politique qui apporte au pays :

La paix que la France connaît, grâce à de Gaulle, pour la première fois depuis 1939, qui doit être consolidée dans le maintien de nos alliances, par la détente avec les pays de l'Est, la fin de l'absurde conflit vietnamien, la recherche du désarmement avec les puissances atomiques et une organisation à l'échelle mondiale de la coopération avec les pays sous-développés.

L'indépendance, qui permettra à la France d'être maîtresse de ses destinées, responsable de sa défense, libre dans la conduite de son économie, et lui donnera les moyens de participer pleinement avec ses voisins à la construction de l'Europe économique et politique.

Le progrès, fondé sur une politique d'expansion dans la stabilité, impliquant une monnaie forte et un budget en équilibre, et permettant, dans le cadre du Plan, d'augmenter notre production, de rendre compétitifs notre industrie, notre agriculture et notre commerce, de réaliser les grands équipements collectifs dont notre pays a besoin, d'assurer le plein emploi et le développement du pouvoir d'achat, d'assurer l'accès aux études pour le plus grand nombre y compris les enfants inadaptés, de donner à la jeunesse par la formation professionnelle, par une politique d'équipements sportifs, de développement des loisirs, d'échanges internationaux, tous les moyens de se préparer à l'avenir, d'améliorer le niveau de vie des travailleurs, des femmes et des vieux.

Sur le plan local :

Je me propose en liaison avec les élus locaux et grâce aux excellents rapports que j'entretiens avec les hommes responsables du Gouvernement et des administrations centrales et préfectorales, de faire en sorte que la circonscription puisse bénéficier pleinement des réalisations de la politique de progrès de la Ve République.

Ainsi, nous continuerons ensemble à développer la construction, les installations d'usines qui assurent de meilleurs emplois, les installations scolaires et sportives, les maisons de retraite. Les toutes dernières décisions sur le plan de la région qui viennent d'être acquises pour la construction des piscines de Graçay et de Mehun, pour la réalisation de la maison de retraite de Mehun, sont un bon présage pour les démarches en cours concernant la nouvelle cité de Saint-Doulchard ou les projets divers de la ville de Sancerre.

D'un point de vue électoral, vous ne voulez pas être représenté par un député communiste. Il y a cependant un risque grave pour que cela arrive si chacun de vous ne fait pas l'effort de venir voter dès le premier tour pour son député.

Tout le monde le sait si bien que le candidat communiste lui-même affirme sur ses affiches qu'il est le seul parmi les candidats qui puisse faire échec à ma réélection. Dites-le autour de vous.

Comment a été battu le communiste en 1962.

N'oubliez pas que le 25 novembre 1962 ce sont vos votes bloqués sur mon nom qui ont fait échec au candidat communiste de l'époque. Ce dernier a changé mais

le péril demeure : il ne faut pas qu'un député communiste représente la circonscription Vierzon-Sancerre-Sologne à l'Assemblée Nationale.

Il n'y a pas d'alternative :

En face de la majorité cohérente de la Ve République, des oppositions sont incapables de s'entendre pour gouverner, elles sont unies pour détruire ce qui existe mais elles ne peuvent pas construire. Si elles l'emportaient la France retomberait dans l'ornière dont de Gaulle l'a tirée.

Vous ne le voulez pas.

JEAN BOINVILLIERS

Député sortant — Maire de Brinon-sur-Sauldre
Croix de guerre 1939-1945

Remplaçant éventuel :

PIERRE JACQUET

Professeur au lycée de Vierzon

2e CIRCULAIRE

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Je remercie les 20.695 électrices et électeurs qui m'ont renouvelé leur confiance à ce premier tour des élections législatives en me plaçant en tête de tous les candidats.
Mais, c'est de tous que dépend maintenant le scrutin du 12 mars.
On dit avec juste raison : au premier tour on choisit, au deuxième tour on élimine.
Maintenant la situation est claire : quelle que soit votre tendance personnelle,
Il faut éliminer le communiste.

Vive la République !

Vive la France !

JEAN BOINVILLIERS

Député sortant — Maire de Brinon-sur-Sauldre
Croix de guerre 1939-1945

Remplaçant éventuel :

PIERRE JACQUET

Professeur au lycée de Vierzon

Ne pas voter, c'est voter communiste.

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Baugy, Charenton-du-Cher, Châtauneuf-sur-Cher, Châteaumeillant, Le Châtelet, Dun-sur-Auron, la Guerche-sur-l'Aubois, Nérondes, Saint-Amand-Montrond, Sancergues, Sancoins, Saulzais-le-Potier.

M. Laurent BILBEAU

(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

La présence de députés communistes du Cher à l'Assemblée Nationale est la meilleure garantie que les travailleurs berrichons seront bien défendus.

Electrices, Electeurs,

Votre vote du 5 mars doit exprimer votre volonté d'en finir avec la néfaste politique actuelle qui aboutit à ce que :

— le pouvoir d'achat des travailleurs des villes et des champs stagne et même diminue ;
— des milliers de salariés de notre région gagnent moins de 600 francs par mois ;
— la menace du chômage s'étend ;
— la construction de logements sociaux diminue et le prix des loyers ne cesse de s'élever ;
— la Sécurité sociale est gravement menacée ;
— les faveurs de l'Etat sont réservées aux plus gros agriculteurs et refusées à ceux qui en auraient le plus besoin ;
— l'équipement scolaire continue à retarder ;
— la fiscalité frappe toujours plus lourdement les familles ouvrières et paysannes ;
— la plupart des vieux travailleurs n'ont pas les moyens de finir dignement leur vie ;
— les dépenses militaires engloutissent le quart du budget avec, notamment, la force de frappe atomique, ruineuse et dangereuse.

Pour dire non à cette politique, votez communiste, le 5 mars.

***

A cette politique des monopoles capitalistes, nous opposons une politique démocratique, définie par le programme novateur des communistes, ouverte sur l'avenir.

Car le nouveau ce n'est pas le gaullisme, qui pratique, même s'il agit quelquefois avec des formes différentes, une politique réactionnaire vieille comme le monde capitaliste. Le nouveau, ce n'est pas l'exploitation, l'injustice dont sont victimes les travailleurs manuels et intellectuels.

Le nouveau, c'est le programme démocratique proposé par notre Parti qui vise à donner au peuple de France les moyens de se prononcer et d'intervenir dans la direction des affaires du pays en supprimant le pouvoir personnel, à retirer aux

monopoles les richesses qu'ils ont accaparées pour les mettre à la disposition de la nation tout entière.

Un tel programme permettrait la mise en œuvre d'une série de mesures économiques et sociales jusqu'alors jamais appliquées dans notre pays.

Des solutions avec le programme réaliste et novateur des communistes.

Nous voulons un gouvernement d'union démocratique fort et stable, mais responsable devant une véritable Assemblée Nationale ayant le pouvoir de faire les lois et de contrôler le gouvernement.

Nous proposons trois grandes réformes économiques et financières fondamentales :

1. La nationalisation progressive des monopoles industriels les plus puissants et des grandes banques d'affaires ;
2. Le remplacement du Vᵉ Plan par un plan démocratique qui garantissent le plein emploi et le développement des secteurs prioritaires de l'économie et de la vie sociale, grâce à une politique cohérente d'investissements ;
3. Une réforme fiscale profonde qui allège le poids des impôts et des taxes qui pèsent sur la masse des travailleurs et exige, en contrepartie, davantage des grandes sociétés et des privilégiés de la fortune.

Ces mesures sont inséparables de l'application d'une politique active de paix, d'indépendance nationale et de coopération internationale.

Notre programme premettrait d'apporter des solutions aux problèmes posés dans notre circonscription.

Particulièrement déshéritée, Saint-Amand est, présentement, la capitale d'une région qui se meurt.

L'exode rural y prend des proportions inquiétantes : de 15 à 20 % de la population ont quitté le Boischaut depuis moins de 10 ans.

Il est indispensable d'y assurer :

— l'implantation d'industries nouvelles pour absorber la main-d'œuvre résultant de l'accroissement démographique et de l'exode rural, comme pour assurer la revalorisation de salaires anormalement bas ;
— la création de centres de formation professionnelle pour adultes afin d'assurer la qualification des travailleurs contraints de changer de métier ;
— la construction de logements sociaux à loyers accessibles répondant à l'aspiration des mal-logés et des jeunes ménages ;
— l'aide à l'exploitation agricole familiale en favorisant la coopération, la modernisation de l'agriculture et de la vie rurale ;
— la construction du lycée de Saint-Amand.

Ce programme est réalisable parce qu'il dégage les ressources nécessaires :

— par la nationalisation des secteurs-clés de l'économie.
— par une utilisation plus efficace des fonds déjà disponibles (suppression de la force de frappe, réduction des dépenses militaires).
— par un choix dans les investissements.
— par le transfert à l'école publique des sommes attribuées à l'enseignement privé.
— par l'application d'un impôt progressif sur les privilégiés, les grosses fortunes et surtout sur les bénéfices réels des sociétés.

Votez communiste dès le premier tour pour renforcer l'union des forces de gauche dont les communistes sont les meilleurs artisans.

Dans la circonscription, le candidat communiste, Laurent Bilbeau, est le seul capable de mettre en échec les candidats du pouvoir et de la réaction.

Placez-le largement en tête le 5 mars.

LAURENT BILBEAU

Instituteur
Né en 1911 à Chalivoy-Milon. Fils d'une famille de métayers comptant sept enfants
Enseignant dans la région de Saint-Amand pendant plus de 25 ans
Membre du Parti communiste français depuis 1936
Ancien prisonnier de guerre
Conseiller municipal de Bruère

Remplaçant éventuel :

RENÉ BEUCHON

Cultivateur
Ancien prisonnier de guerre
Membre du Bureau de la Fédération communiste du Cher

2° *CIRCULAIRE*

Grâce au réflexe républicain et à la dynamique de l'unité, la gauche qui obtient 45 % des voix au premier tour, est en mesure d'enlever au deuxième tour, le siège de la circonscription de Saint-Amand.

Avec un gain de 5.727 voix dans le Cher et de plus d'un million sur le plan national, le parti communiste français consolide ses positions et s'affirme comme la principale force de gauche. Il remercie vivement les 14.299 électrices et électeurs qui lui ont fait confiance le 5 mars.

Dans la circonscription, Laurent Bilbeau devient le candidat unique de la gauche, c'est-à-dire le candidat du progrès social, de la démocratie et de la paix.

Vous, qui à l'élection présidentielle de 1965, avez donné la majorité absolue au candidat unique de la gauche, soutenu par les communistes (par 24.293 voix contre 22.191) vous confirmerez dimanche prochain votre vote en accordant la majorité absolue au candidat unique de la gauche aux élections législatives.

Les travailleurs et les démocrates du Cher se doivent d'être représentés à l'Assemblée Nationale.

Votez

LAURENT BILBEAU

Candidat unique de la gauche, présenté par le parti communiste français.

Appel de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste :

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste invite les électrices et les électeurs qui ont fait confiance à Roger Fajardie au premier tour, conformément aux accords de la gauche, à faire échec au candidat du pouvoir personnel, en votant au second tour, pour Laurent Bilbeau.

Appel du parti socialiste unifié :

La Fédération du Cher du P.S.U., fidèle à son objectif permanent qui est l'union de la gauche, invite tous ses électeurs et électrices des circonscriptions de Vierzon et de Saint-Amand, animés par le même souci, à soutenir par leur vote, au second tour, les candidats du parti communiste français, Fernand Micouraud et Laurent Bilbeau, qui sont devenus les candidats uniques de la gauche dans ces circonscriptions.

CORRÈZE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Argentat, Lubersac, Mercœur, la Roche-Canillac, Seilhac, Tulle-Nord, Tulle-Sud, Uzerche, Vigeois.

M. Jean MONTALAT

(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Corréziens, Corréziennes,

Nous sommes de ceux qui, au 18 juin 1940, alors de tout semblait définitivement perdu, ont répondu à un appel historique... Il fallait être un peu fou pour le faire. Nous l'étions..., et beaucoup de nos camarades, de Martial Brigouleix à l'abbé Lair, ont payé de leur vie cet attachement à la République et à la Patrie... La croix de Lorraine était, alors, le symbole de la résistance, du patriotisme et d'un gaullisme de légende...

Aujourd'hui, tout est changé. Certes, un certain nombre de nos amis d'antan sont restés fidèles à ces souvenirs ; ils en avaient le droit... Mais quand on assiste à ce déchaînement de passions partisanes, à cette dilapidation éhontée des fonds publics, à cette partialité de la télé, de la radio et des préfectures mises en condition au seul profit de l'U.N.R., à ces violations de la Constitution, à cet effacement du Parlement... ; quand on voit les murs de nos villes outrageusement tapissés de portraits d'un candidat gaulliste de fraîche date, on ne peut s'empêcher de penser que l'U.N.R. n'est plus que la résultante d'un gaullisme de brocante, d'un gaullisme alimentaire.

La Fédération démocrate et socialiste.

Pour faire face à ces dangers, les partis démocratiques se sont groupés en une Fédération, et Socialistes, Radicaux, Conventionnels, Démocrates se sont unis non pas pour aboutir à un cartel électoral, mais à la constitution d'un Parti Démocrate et Socialiste, ou mieux encore, d'un grand parti travailliste, selon le vœu exprimé par notre ami Gaston Defferre.

La Fédération propose au peuple de France un programme, réalisable dans les cinq années d'une législature, basé sur les principes suivants :

1° Une société de citoyens libres ;

2° Une économie de progrès ;

3° Une agriculture moderne :

L'agriculture est l'élément fondamental de l'économie d'un pays. Sa transformation, sous l'effet des besoins et des techniques, est une réalité pressante.

La Fédération propose notamment : la recherche de nouveaux débouchés pour les produits agricoles par l'unité politique de l'Europe ; l'élargissement du Marché Commun ; la modernisation de la production ; le développement de l'enseignement ; l'association de l'agriculture aux industries alimentaires ; l'exonération de l'impôt sur le revenu pour les petits exploitants et la diminution de la T.V.A. pour les produits nécessaires aux agriculteurs ; le développement de la coopération et surtout de l'équipement collectif (eau, habitat, électricité) ; lutte contre le démembrement et la hausse du coût du sol ; la garantie des prix...

4° Les fondements de la justice sociale :

Une véritable démocratie suppose la reconnaissance de droits économiques et sociaux :

a) Le droit au travail exige notamment le plein emploi, la suppression des zones de salaires, l'indexation du S.M.I.G. sur le coût de la vie et sur la croissance de la production ;

b) Le droit à la santé exige une modernisation du secteur hospitalier, une aide accrue à la recherche médicale ;

c) Le droit au logement exige la construction de 600.000 logements par an, dont 350.000 logements sociaux ;

d) Le droit à la solidarité nationale exige des mesures en faveur des handicapés physiques, des victimes de la guerre et des anciens combattants, des rapatriés, des personnes âgées, des familles nombreuses...

5° La promotion de la femme :

La Fédération attache une très grande importance à cette promotion qui suppose en particulier :

— Le respect du principe « à travail égal, salaire égal » ;
— Le remboursement à 100 % des congés de maternité ;
— Le développement des équipements sociaux, notamment des crèches et centres de protection maternelle et infantile ;
— L'égalité juridique entre les époux ;
— Le libre accès des femmes aux emplois et fonctions ;
— Le droit à une maternité heureuse et volontaire.

6° La priorité des priorités à l'Education nationale :

Pour donner à la jeunesse l'égalité des chances dans la vie et lui apporter le droit à un avenir heureux, il est indispensable de démocratiser l'enseignement, de développer la recherche scientifique, de promouvoir une politique de la jeunesse et des loisirs... N'est-il pas scandaleux qu'en 1967, il faille deux cents paysans ou quatre cents ouvriers pour avoir un fils ou une fille dans l'enseignement supérieur !!!

La Fédération propose : la gratuité de l'enseignement pendant la scolarité obligatoire ; l'augmentation des bourses et de l'allocation d'études dans l'enseignement supérieur ; le développement des constructions scolaires, notamment pour l'enseignement technique ; l'augmentation des crédits pour la recherche scientifique ; l'amélioration de la carrière des chercheurs et des enseignants ; l'établissement de la stricte indépendance de l'école et de l'université.

7° La paix :

La paix est le bien le plus précieux des hommes, à l'heure où l'arme atomique peut détruire l'humanité. Le devoir de notre pays est de tout mettre en œuvre afin d'aboutir à un accord général contre la dissémination des armes nucléaires.

La force de frappe nationale ne peut assurer notre sécurité. Elle risque, au contraire, de susciter des représailles entraînant, en quelques minutes, la mort de cin-

quante millions de Français. Notre défense nationale doit être conçue dans le cadre de l'Alliance atlantique, mais adaptée à la situation actuelle et n'excluant pas, au contraire, la coexistence pacifique et la construction de l'Europe...

Le problème régional.

Notre problème est simple : le Limousin se dépeuple et notre mission est à la fois de faciliter la tâche de ceux qui restent fidèles à la terre et de retenir sur notre territoire ceux des jeunes qui, volontairement ou par obligation, sont obligés de la quitter. On nous rendra cette justice que nous n'avons jamais cessé de nous battre, au sein des assemblées élues ou des assemblées régionales dont nous assumons la présidence, pour faire aboutir un plan régional prévoyant, avant toute chose, la création d'une Université dans la capitale régionale, afin de permettre l'installation de grandes industries de pointe ou des industries de base comme Saviem-Renault. A partir de cette concentration industrielle, nous pourrons créer des activités nouvelles dans des centres comme Argentat, Uzerche, Seilhac, Lubersac, Pompadour...

Ce n'est pas un rêve, c'est ainsi que l'Allemagne a procédé, avec succès, au lendemain de la guerre... Et après tout, parce qu'il a eu peur de la violence bretonne, n'est-ce pas ce que tente de faire notre gouvernement dans la province armoricaine ?

Pour revitaliser le Limousin, il n'y a pas d'autre moyen que d'implanter dans ces divers centres des industries nouvelles... Et c'est si vrai que ces assemblées régionales, où se trouvent réunis élus de toutes tendances, syndicalistes, agriculteurs, industriels, cadres, sont unanimes à défendre ce point de vue... et cette unanimité est une force qui a compté dans la création de l'Université du Limousin et de centres de formation professionnelle accélérée, comme celui de Laguenne, par exemple...

Une telle solution est certes beaucoup plus longue et difficile à obtenir que celle qui consiste à faire peser une menace sur les uns, à faire miroiter de belles promesses aux autres, à distribuer des H.L.M. ou quelques travaux comme des prospectus, selon la couleur politique de la commune visitée.

Le 5 mars prochain, les Corréziens n'auront pas seulement à faire un choix politique. Ils devront, par leur vote, manifester leur intention de défendre leur province en exigeant la création sur le sol natal, à l'image de la Bretagne, des activités industrielles susceptibles de stopper le départ des jeunes vers les grandes villes et vers Paris.

Votez Républicain. Votez Démocrate et Socialiste.

P.-S. — Pour répondre à Brugeaud et à l'U.N.R. :

Nous ne prenons qu'un seul engagement :

I. — Pas de député U.N.R. à Tulle, une telle présence a coûté trop cher à Châtellerault et à Mulhouse !!!

II. — Il est faux de dire qu'en 15 ans, j'ai toujours voté contre le budget de la Défense nationale : au contraire, je l'ai presque toujours approuvé. Depuis quelques années, je m'oppose à la politique militaire de de Gaulle ; c'est tout.

III. — Il est faux de dire que j'ai toujours voté avec les communistes... Ces derniers votent comme ils l'entendent.

Par contre, pour sauver sa politique, M. Pompidou a sollicité et obtenu, avec un certain sourire..., les voix communistes, notamment pour :

— Empêcher la constitution de l'Europe ;
— Mettre les Américains à la porte ;
— Refuser l'amnistie.

... Et durant les dernières années de la IVe République, les U.N.R. de l'époque n'ont-ils pas systématiquement renversé les gouvernements en mêlant leurs voix à celles des communistes qui étaient alors dans l'opposition ?...

Votez JEAN MONTALAT

Député-Maire de Tulle
Vice-président de l'Assemblée Nationale

Remplaçant éventuel :

JEAN VINATIER

Maire de Seilhac — Conseiller général de la Corrèze
Président de la Coopérative d'insémination artificielle de Naves

---

2e CIRCULAIRE

Citoyennes, Citoyens,

Nous sommes d'autant plus heureux de notre victoire que nous avons dû faire face à une campagne très dure menée par des candidats U.N.R. disposant de moyens financiers inhabituels ! Des dizaines de milliers de tracts ont été distribués qui prenaient violemment à partie MM. Teilhet, Vinatier et nous-même... L'un d'eux, d'origine mystérieuse, imprimé dans des conditions non élucidées, nous a contraint à porter plainte contre inconnu... Mais la meilleure réponse a été faite par les électeurs eux-mêmes : nous avons obtenu la majorité absolue dans le canton de Mercœur, à Seilhac, et la ville de Tulle nous a donné une large majorité.

Nous remercions toutes les électrices et tous les électeurs qui nous ont fait confiance dès le premier tour et leur demandons d'être présents au scrutin de dimanche prochain.

A cette heure, nous sommes les seuls candidats de l'opposition démocratique... et il est d'ailleurs souhaitable qu'au second tour, même sur le plan national, les désistements empêchent l'U.N.R. d'obtenir la majorité absolue. « La République est un dialogue » et il est nécessaire que l'opposition contrôle l'action gouvernementale, plus qu'elle n'a pu le faire de 1962 à 1967... Il serait bon que nous puissions effectivement faire entendre notre voix pour :

— Lutter notamment contre la crise économique, la crise agricole, la crise sociale qui sévissent actuellement... et pour essayer, sur le plan régional, de revitaliser l'économie de la Province Limousine.

L'avenir appartient aux forces démocratiques, aux idées pour lesquelles elles se battent et qui correspondent à l'aspiration de notre peuple... Celui-ci se reconnaîtra un jour dans la formation que nous avons constituée.

Unis, nous avons la volonté, et même la passion, qui font que nous regardons l'avenir avec espoir.

Vive la République !

JEAN MONTALAT

Député-Maire de Tulle
Vice-président de l'Assemblée Nationale

Remplaçant éventuel :

JEAN VINATIER

Maire de Seilhac — Conseiller général de la Corrèze
Président de la Commission de l'agriculture au Conseil général
Président de la Coopérative d'insémination artificielle de Naves

---

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Ayen, Beaulieu-sur-Dordogne, Beynat, Brive-la-Gaillarde-Nord, Brive-la-Gaillarde-Sud, Donzenac, Juillac, Larche, Meyssac.

M. Roland DUMAS

(Candidat de la F.G.D.S.)

élu le 12 mars 1967

(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

La relève républicaine est assurée en Corrèze comme ailleurs.

La Fédération de la Gauche démocrate et socialiste (qui regroupe le parti Radical, le parti Socialiste et les générations nouvellement venues à la vie politique dans les clubs) est la première force politique en France.

L'opposition de gauche unie a triomphé dans la circonscription de Brive lors des élections présidentielles (Mitterrand a obtenu 2.000 voix de plus que de Gaulle).

L'opposition de gauche l'emportera de la même façon aux élections législatives prochaines.

Dès lors, que propose la Fédération de la Gauche pour se substituer aux gaullistes qui gèrent la France depuis près de dix ans ? Elle propose une nouvelle politique grâce à :

— *Une majorité nouvelle :* La F.G.D.S. sera l'axe de la majorité nouvelle qui se dégagera des élections. Un groupe uni sera constitué à l'Assemblée Nationale. La discipline de vote sera instaurée.

— *Un gouvernement :* Déjà un contre-gouvernement est en place prêt à assumer les responsabilités du pouvoir. Il sera élargi pour être conforme à l'image de la majorité qui sortira des urnes. Son candidat à Brive, Maître Roland Dumas, en est membre ; il s'occupe de l'agriculture.

— *Un programme :* Ce programme a été mis au point par les plus grands experts et publié le 14 juillet 1966. Il assurera la justice sociale dans l'expansion contrôlée. Le gaullisme a connu sa plus retentissante faillite dans ces deux domaines.

La crise économique, le chômage qui s'accroît atteignent toutes les catégories sociales. Les ouvriers, les agriculteurs, les commerçants, les artisans mesurent le pas qui sépare les promesses d'hier des réalisations d'aujourd'hui. Les catégories les plus défavorisées de citoyennes et de citoyens (vieux, anciens combattants, malades, enfants inadaptés) voient leurs difficultés sans solution. Tant d'autres sont dans la même situation ! Les grands secteurs de l'économie accusent un tel retard (l'éducation nationale, le logement social, les infrastructures routières, téléphoniques, etc.) par rapport aux dépenses de prestige qu'il est vain d'en poursuivre l'énumération.

Au plan des institutions, les libertés fondamentales (l'information, les syndicats, les communes) sont menacées, certaines de ces libertés déjà amputées.

La politique étrangère d'indépendance et de bon voisinage dont est si fier le régime n'est qu'un leurre.

La Chine, par exemple, fraîchement reconnue par le gouvernement français, bafoue nos diplomates. Le gouvernement préfère l'insulte à l'aveu d'un échec.

Dans tous les domaines, la France du Gaullisme tourne le dos à ses traditions.

La circonscription de Brive est représentée depuis près de dix ans par des députés U.N.R.

En 1962, le candidat U.N.R. (M. Charbonnel) promettait « l'aide massive de l'Etat pour la rénovation urbaine, la construction des établissements scolaires, le développement de la zone industrielle et l'aide de l'Etat pour améliorer les conditions de travail de l'agriculture... ».

Les promesses ont été suivies d'études, les études de discours, et les discours de nouvelles promesses.

Roland Dumas, candidat de la F.G.D.S., s'engage à faire aboutir dans le cadre de la politique nationale, pour le bien-être de Brive et les cantons ruraux, des mesures simples et immédiates.

Pour les revenus.

— La revalorisation des salaires et surtout la suppression des zones qui amènera l'égalité entre les travailleurs et donnera un « coup de fouet » nécessaire à l'économie régionale et au commerce local.

— Le rétablissement de l'indexation des prix agricoles supprimée en 1958 par le gouvernement de la V[e] République. Il rendra le travail de la terre plus rentable et plus confortable pour arrêter l'exode des populations rurales.

Pour les structures agricoles.

— L'amélioration de la législation sur les crédits à l'agriculture (pour faciliter l'octroi du crédit à la petite entreprise), du système fiscal agricole (notamment pour les droits de mutation des exploitations, la modification de la loi sur la T.V.A., etc.).

— La création d'un office de la viande qui permettra la régulation du marché et des prix de vente ; ce projet intéresse le Limousin et Brive en particulier.

— L'augmentation des autorisations de programme dans le budget du Ministre de l'Agriculture (ces autorisations accusent une diminution de 2,2 % en 1967 par rapport à 1966) de façon à accroître l'effort d'investissement en faveur de l'agriculture qui ne se trouve pas encore en état de soutenir la compétition qui s'ouvrira en 1967.

— Le rétablissement des conditions normales prévues à l'origine pour le versement de « l'indemnité viagère de départ » des exploitations agricoles pour faciliter le rajeunissement de la main-d'œuvre et le regroupement démocratique des terres.

— Une politique de solidarité nationale en face des calamités agricoles.

Pour le développement de Brive.

— La décentralisation industrielle et la recherche du plein emploi par une véritable politique d'aménagement du territoire dont le Limousin se trouve encore écarté pour 1967.

— La priorité à l'équipement scolaire : C.E.G. et C.E.S. ; classes de formation professionnelle ; écoles pour l'enfance inadaptée ; locaux pour la prolongation de la scolarité.

— L'exécution d'un programme de logements sociaux dans la Z.U.P. et d'équipement sportif (C.R.E.P.S.).

— La réalisation rapide des projets intercommunaux d'adduction d'eau et, pour Brive, le nouvel abattoir, l'extension de l'aérodrome, du centre hospitalier, la rénovation du centre-ville, etc.

— La mise en valeur touristique de notre région et notamment dans les cantons d'Ayen, Beaulieu, Beynat et autres lieux.

— L'installation immédiate de la deuxième chaîne de télévision.

Le gaullisme représente désormais le passé.

La République nouvelle voulue par la F.G.D.S. et autour d'elle tous les républicains, représente l'avenir.

Vous voterez pour l'avenir.

Vous voterez pour

Maître ROLAND DUMAS

Avocat à la Cour
Ancien député
Membre du Contre-Gouvernement
Chevalier de la Légion d'Honneur — Croix de guerre

Remplaçant éventuel :

Docteur PIERRE BLAYAC

Docteur en médecine
Médecin chef du service Pneumologie au Centre hospitalier de Brive
Chevalier de la Légion d'Honneur — Croix de guerre avec palmes
Médaille de la Résistance — Médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports

---

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Vous avez accordé aux candidats de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste 15.215 suffrages. Ce geste a une portée nationale. Malgré les pressions et la propagande officielle, la preuve est apportée que les républicains ont pris conscience de l'enjeu de cette bataille électorale.

Mais le candidat du pouvoir personnel, investi par l'U.N.R., conserve la première place. Il a cependant fait le total de ses voix au premier tour. Il doit donc être battu, si tous les républicains, nous disons bien tous, sont présents dimanche prochain.

L'accord national signé entre tous les partis de gauche a été scrupuleusement appliqué en Corrèze. Il doit assurer à Brive le maintien des positions acquises dès le premier tour pour redonner à la circonscription de Brive un élu républicain.

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Le grand courant populaire qui parcourt l'ensemble de la France se poursuivra en Corrèze jusqu'à la victoire.

Vous voterez, tous, pour les candidats de la F.G.D.S.

Maître ROLAND DUMAS

Avocat à la Cour
Diplômé d'Etudes supérieures de Droit (Faculté de Paris) — Licencié en Droit
Diplômé de l'Ecole des sciences politiques
Ancien élève des Universités de Londres, Segovie et Innsbruck
Chevalier de la Légion d'Honneur — Croix de guerre 1939-1945

Remplaçant éventuel :

Docteur PIERRE BLAYAC

Docteur en médecine
Médecin chef du service Pneumologie au Centre hospitalier de Brive
Chevalier de la Légion d'Honneur — Croix de guerre avec palmes
Médaille de la Résistance — Médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports

---

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bort-les-Orgues, Bugeat, Corrèze, Egletons, Eygurande, Lapleau, Meymac, Neuvic, Saint-Privat, Sornac, Treignac, Ussel.

M. Jacques CHIRAC

(Candidat Ve République)

élu le 12 mars 1967

(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Chacune et chacun d'entre vous a conscience de l'importance du scrutin qui aura lieu le 5 mars prochain en vue du renouvellement de l'Assemblée Nationale qui, pour la première fois, a atteint le terme de son mandat.

Cette stabilité législative, accompagnée de la stabilité gouvernementale, est le résultat des nouvelles institutions mises en place par la Ve République. Elle seule permet à la France de promouvoir une politique de paix, d'indépendance et de progrès.

C'est cette stabilité que nous voulons défendre et sauvegarder contre les entreprises d'oppositions divisées qui cherchent désespérément une fois encore un apparentement temporaire et contre nature dans le seul but de détruire ce qui existe et de retourner aux jeux politiques du passé.

Or cette stabilité est la condition préalable à tout redressement économique et social en Haute-Corrèze qui, relativement isolée, a peu participé à l'expansion générale qu'a connue l'ensemble des régions de France.

C'est pour soutenir et défendre une telle politique de redressement et d'expansion de notre région que nous sollicitons aujourd'hui vos suffrages.

La Haute-Corrèze, en effet, souffre d'une émigration tragique qui doit impérativement être freinée, puis stoppée si on veut lui rendre la place qu'elle a connue autrefois.

Pour cela, toute action en faveur de notre région doit :

— créer des emplois stables et rémunérateurs qui seuls permettront d'empêcher le départ des jeunes ;

— améliorer considérablement les équipements collectifs et individuels qui conditionnent la vie de chacun.

Dans cet esprit un certain nombre d'actions prioritaires doivent être entreprises ou poursuivies et nous estimons qu'il est nécessaire :

— d'accroître les investissements permettant de rénover notre réseau routier, ce qui est indispensable si l'on veut intégrer la Haute-Corrèze dans le grand courant des échanges commerciaux et culturels nationaux ;

— de maintenir et d'améliorer nos relations ferroviaires ;

— d'améliorer rapidement le réseau de télécommunications nécessaire à l'expansion industrielle agricole et touristique de notre région ;

— d'adapter la politique agricole du Gouvernement, notamment en matière d'élevage, aux conditions spécifiques de la Haute-Corrèze, par une application plus juste de la loi sur l'élevage et l'institution d'une garantie d'écoulement et de prix stables et rémunérateurs pour les productions animales ;

— de créer les emplois industriels nécessaires pour équilibrer une économie qui ne peut plus être exclusivement agricole ;

— de poursuivre la politique de construction de logements sociaux individuels et collectifs que nous avons entreprise, notamment en faveur des familles nombreuses, des personnes âgées et des jeunes travailleurs ;

— de maintenir les structures artisanales et commerciales indispensables à l'équilibre social de notre pays ;

— de permettre l'expansion du tourisme pour lequel notre région est particulièrement douée, en lui donnant les équipements qu'elle mérite (routes touristiques, aménagements de sites, plans d'eau, terrains de camping, gîtes ruraux, aides à l'hôtellerie) ;

— de réaliser les investissements éducatifs (écoles, lycées, centre de formation professionnelle...) nécessaires à la formation de nos enfants ;

— de compléter les investissements sociaux (hôpitaux, maisons de retraites, crèches, garderies d'enfants) sans lesquels, il ne peut y avoir de sécurité.

— de développer les investissements sportifs (stades, gymnases, piscines...) nécessaires au maintien et à l'épanouissement de notre jeunesse.

— d'accroître l'aide apportée aux communes pour la réalisation des investissements publics nécessaires à la vie de chacun d'entre nous (voirie, adduction d'eau, postes publics de téléphone, habitat rural).

Nous voulons donc :

Pour la Haute-Corrèze : Revitaliser notre économie notamment en créant les grandes voies de communications qui faciliteront les échanges avec le reste du pays et favoriseront le commerce, provoquer l'implantation d'industries nouvelles, améliorer les conditions de vie des agriculteurs, donner aux jeunes les moyens de vivre convenablement et assurer les vieux jours de ceux qui veulent se retirer.

Pour la France : Un Etat fort, stable et efficace, à la tête d'un pays libre, une France moderne, prospère et fraternelle, indépendante et pacifique au sein de l'Europe.

Cela, nous pensons que seule peut nous y conduire la V[e] République, qui groupe des hommes de toutes origines professionnelles et de toutes tendances politiques, décidés à œuvrer efficacement dans le cadre des nouvelles institutions que l'immense majorité des Français a approuvées par référendum.

Voici donc le programme de deux hommes jeunes, tous deux enfants du pays et issus de vieilles familles corréziennes et tous deux bien décidés à conjuguer leur action et à œuvrer efficacement pour le mieux-être du pays.

Déjà par deux fois le Général de Gaulle, à l'heure du danger, a sauvé les libertés et sauvegardé les institutions républicaines. Il a doté la France d'une Constitution et d'un régime qui nous paraît seul pouvoir éviter le retour aux erreurs et aux crises du passé et assurer pour l'avenir le maintien des libertés républicaines auxquelles nous sommes, comme vous, passionnément attachés.

Nous ne doutons pas de l'accueil que vous réserverez à notre candidature. Les Corréziens aiment trop leur pays et ont trop de bon sens pour risquer l'aventure.

Votre vote nous donnera la possibilité d'agir :

Pour une politique d'expansion économique et de progrès social en Haute-Corrèze.

Vive la 3e circonscription de la Corrèze !

Vive la République !

Vive la France !

JACQUES CHIRAC

Conseiller référendaire à la Cour des comptes
Chargé de Mission au Cabinet du Premier Ministre (en congé électoral)
Membre de la C.O.D.E.R. du Limousin
Conseiller municipal de Sainte-Féréole

Remplaçant éventuel :

HENRI BELCOUR

Docteur en médecine — Maire d'Ussel

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs, chers Amis,

Votre très importante participation au scrutin de dimanche dernier est le témoignage de votre intérêt pour les problèmes de la Haute-Corrèze et pour son avenir.

Vous avez également montré que vous entendiez participer au grand courant d'unité qui s'est manifesté en France en faveur de la Ve République et dont l'arrondissement voisin a fourni un brillant exemple en élisant M. Georges Pompidou, Premier Ministre.

En effet, dans notre circonscription vous nous avez donné 15.289 voix, soit 42,80 % des suffrages exprimés, nous plaçant très largement en tête par rapport au candidat du P.C.F. (29,59 % des suffrages) et de la F.G.D.S. (24,24 % des suffrages).

Nous vous en remercions très sincèrement.

Il vous reste maintenant à confirmer définitivement votre décision.

Cette confirmation est particulièrement importante pour notre région dans la mesure où vous souhaitez comme nous :

— sur le plan politique : le maintien de la stabilité gouvernementale essentielle à la dignité d'un grand pays et qui seule peut permettre la poursuite :

— à l'intérieur : d'une politique de progrès social ;
— à l'extérieur : d'une politique d'indépendance et de paix dans le cadre du développement harmonieux de nos relations avec l'Est comme avec l'Ouest.

— sur le plan économique : le maintien de la stabilité monétaire, sans laquelle toute expansion est illusoire.

— pour la Haute-Corrèze : la défense efficace de ses problèmes propres, trop longtemps négligés, notamment dans les domaines fondamentaux :

— de l'amélioration des communications et du maintien des lignes de chemin de fer ;
— de l'élévation des revenus agricoles en recherchant activement une solution favorable aux graves problèmes de ce secteur ;
— de l'harmonisation des salaires ouvriers de notre région et de la création des emplois propres à enrayer l'exode des jeunes ;
— du développement du tourisme ;

— du soutien des structures commerciales et artisanales ;
— de l'amélioration des prestations sociales et notamment du logement social en faveur des familles à revenus modestes et des personnes âgées.

Il faut entreprendre activement et efficacement un travail de renouveau et de modernisation de notre pays.

Le scrutin de dimanche dernier a montré que vous estimiez, comme nous, que le redressement nécessaire de notre région devait se faire dans le cadre du grand courant d'expansion nationale ce qui suppose que soit rompu un isolement qui nous est si néfaste.

Nous vous demandons, par votre vote, de participer à cet effort en nous aidant à développer la prospérité de la Haute-Corrèze dans le respect traditionnel des libertés individuelles comme des libertés communales.

Nous sommes sûrs que vous entendrez notre appel.

Vive la 3e circonscription de la Corrèze !

Vive la République !

Vive la France !

JACQUES CHIRAC

Conseiller référendaire à la Cour des comptes
Chargé de Mission au Cabinet du Premier Ministre (en congé électoral)
Membre de la C.O.D.E.R. du Limousin
Conseiller municipal de Sainte-Féréole

Remplaçant éventuel :

HENRI BELCOUR

Docteur en médecine — Maire d'Ussel

CORSE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Ajaccio, Bastelica, Belgodère, Bocognano, Calenzana, Calvi, Evisa, l'Ile-Rousse, Muro, Olmi-Cappella, Piana, Salice, Santa-Maria-Siché, Sari-d'Orcino, Sarrola-Carcopino, Soccia, Vico, Zicavo.

M. Jean BOZZI

(Candidat Ve République)
élu le 5 mars 1967
(U.D. Ve R.)

Electrices, Electeurs,

Ce que le scrutin du 5 mars prochain met en cause, c'est :

Pour la Nation tout entière d'abord :

— le maintien de la stabilité ou le retour aux crises ministérielles incessantes ;
— la sauvegarde de notre indépendance nationale et celle de la paix, si chèrement acquise après un demi-siècle de guerres presque ininterrompues, ou le retour à l'époque de notre politique étrangère, notre défense nationale et nos finances mêmes dépendaient partiellement de l'étranger ;
— la poursuite du progrès économique et social dans la stabilité financière à laquelle nous devons l'amélioration régulière et constante de notre niveau de vie, ou le retour à l'inflation.

Pour notre chère Corse, à bien des égards déshéritée et si longtemps délaissée, le problème est de savoir :

— si la recherche en commun du bien public, par tous les hommes — ils sont nombreux et il en est de toutes opinions — qui ambitionnent d'y concourir, pourra enfin succéder aux luttes de clans, aux querelles partisanes, aux oppositions stériles et néfastes de personnes qui n'intéressent plus les politiciens professionnels ;
— si, à ces derniers, va enfin pouvoir succéder un nouveau type d'élus ayant pour règle de conduite : l'objectivité, le respect de la dignité de ses compatriotes traités désormais en libres citoyens et non plus en « clients », ainsi que pour l'objectif l'efficacité liée désormais à la connaissance précise de dossiers techniques de plus en plus complexes ;
— si les combinaisons politiques sans lendemain doivent faire place à des options claires, prises dans des perspectives d'avenir et dans le dessein essentiel de rendre possible à moyen terme l'entrée de la Corse dans l'économie moderne.

Car tel est, en définitive, le seul vrai problème posé aux hommes de notre génération.

Aidez-moi pour qu'à mon tour je puisse, quand je serai votre élu, vous aider à le résoudre.

En dépit des sommes importantes — plus de 60 milliards d'anciens francs depuis 1958 — investies en Corse par l'Etat, la situation de notre île exige, en raison notamment de son déclin démographique et des insuffisances de son équipement général, que soit fourni à son profit par la collectivité nationale, un effort global ample et soutenu.

Actuellement, la Corse qui ne compte plus que 170.000 habitants environ, soit à peine 20 au kilomètre carré, et dont la population dispose d'un revenu moyen annuel inférieur d'un tiers au revenu moyen national, est étroitement tributaire de l'économie continentale : ainsi, alors que son revenu global annuel était estimé en 1965 à 91 milliards d'anciens francs, elle importait pour 94 milliards de biens de consommation et d'équipements divers.

Quels sont les remèdes à une telle situation ?

Il ne peut s'agir ici pour nous que d'esquisser les grandes lignes d'un programme de redressement.

Le tourisme apparaît incontestablement comme le secteur qui recèle les plus larges possibilités de développement. Il constitue la meilleure chance de la Corse au moment même où naît l'industrie des loisirs.

Notre rôle consistera essentiellement à obtenir les crédits nécessaires à la mise en place d'infrastructures de base (routes modernes, réseaux d'eau, d'électricité, de télécommunications et sanitaires, ports de plaisance), qui conditionnent l'accroissement des capacités d'accueil. Celles-ci ne doivent pas être limitées seulement au littoral, mais s'étendre à l'intérieur.

Nous nous efforcerons d'encourager la construction d'hôtels moyens et de villages de vacances, ainsi que d'obtenir pour leurs promoteurs des facilités particulières de financement.

Mais le tourisme loin d'être exclusif des *activités agricoles* doit constituer, pour ces dernières, le principal débouché, au risque de devenir un facteur d'appauvrissement pour ceux qui n'en vivent pas directement.

C'est pourquoi, nous nous attacherons à favoriser le développement des cultures vivrières et celui de l'élevage familial. C'est dans la même optique que nous nous emploierons à mettre à la disposition des pêcheurs des moyens financiers et techniques leur permettant de développer leur activité.

Dans deux secteurs, celui de l'olive de table et des vins de qualité, nos efforts tendront à favoriser un accroissement de la production en vue de l'exportation.

En ce qui concerne les *liaisons avec le continent et l'étranger*, il n'est pas contestable qu'elles se sont sensiblement améliorées depuis l'entrée en service des car-ferries. Encore convient-il de trouver, avant que disparaisse, en 1970, avec l'entrée en vigueur du Marché commun, le monopole du pavillon, une parade efficace aux conséquences de grèves éventuelles. Nous nous y emploierons sans démagogie.

En Corse, tout commence par l'*enseignement*. Nous veillerons donc à ce que, dans le cadre de l'application souple de la réforme de l'enseignement, de plus larges facilités soient données à nos enfants par une implantation judicieuse des collèges d'enseignement secondaire et d'enseignement général, dotés d'internats rendus abordables par des bourses largement accordées, par le développement et l'amélioration des circuits de ramassage, — l'Etat étant invité à augmenter la subvention versée à cet effet, — la construction ou l'ouverture dans un établissement déjà existant d'une école hôtelière, l'organisation de cours post-scolaires agricoles ; enfin, la multiplication des écoles maternelles dont le nombre est actuellement insuffisant.

L'équipement culturel, pratiquement inexistant, devra être entrepris sans délai. L'équipement sportif, encore insuffisant, devra être sensiblement amélioré.

L'équipement sanitaire devra être complété à Ajaccio par le remplacement du vieil « Hospice Eugénie » par un établissement moderne, la création de maisons de retraite en des points à déterminer, et celle tout aussi nécessaire d'un hôpital rural en Balagne.

La réalisation de tous ces équipements économiques, sociaux et culturels, serait grandement facilitée par la mise en place de structures administratives tenant compte des particularités locales et par l'octroi d'un *statut fiscal* particulier. Nous nous efforcerons d'obtenir la mise en place rapide de nouvelles structures sans nous laisser obnubiler par les problèmes de terminologie.

Les Députés élus en mars prochain auront précisément à délibérer sur le projet de statut fiscal que le Gouvernement s'est engagé à présenter en 1967. Nous demanderons que ce statut maintienne les droits acquis et qu'il constitue, par ailleurs, un facteur d'incitation au développement économique.

D'ores et déjà, la Mission Interministérielle pour la Corse, récemment créée, doit normalement conduire le Gouvernement et les administrations centrales à avoir une meilleure connaissance de nos problèmes, et l'Etat à accroître encore l'aide qu'il apporte à la Corse dans le domaine des investissements par l'octroi d'importants crédits de « rattrapage ». Notons à ce propos, que le Fonds d'investissement pour l'aménagement du territoire a donné à la Corse, depuis sa création, 4 % de ses ressources totales.

Nous veillerons à ce qu'un tel effort, qui n'est au demeurant que l'expression d'une solidarité nationale légitime, soit encore accru, permettant ainsi d'escompter à moyen terme la promotion de la Corse dans la collectivité nationale à un niveau acceptable.

Nous nous engageons, enfin, si nous sommes élus, à surveiller étroitement l'exécution de ce programme en liaison avec les membres des organismes économiques et sociaux concernés, et à visiter, pour ce faire, une fois l'an au moins, toutes les communes de notre circonscription.

JEAN BOZZI

Préfet

Chevalier de la Légion d'Honneur — Croix de la Valeur militaire

Remplaçant éventuel :

JEAN ORABONA

Député sortant de la circonscription
Conseiller général de la Corse — Maire de Calvi
Chevalier de la Légion d'Honneur — Croix de guerre

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bastia-I, Bastia-II, Borgo, Brando, Campile, Campitello, Cervione, Lama, Luri, Murato, Nonza, Oletta, Pero-Casevecchie, la Porta, Rogliano, Saint-Florent, San-Martino-di-Lota, San-Nicolao, Santo-Pietro-di-Tenda, Vescovato.

M. Jacques FAGGIANELLI

(Candidat Ve République)

élu le 12 mars 1967

(U.D. Ve R.)

Chères Electrices, chers Electeurs de la circonscription de Bastia,

Notre profession de foi sera simple et nette.

Nous nous présentons à vos libres suffrages dans un double but : dans l'intérêt supérieur de la Nation, nous estimons qu'il faut non pas démolir mais consolider les

institutions créées par le général de Gaulle et approuvées par l'ensemble du Parlement, consolider et non démolir la majorité gouvernementale qui a créé la stabilité politique dont la France avait le plus grand besoin et aura encore le plus grand besoin dans un monde troublé et dangereux.

Nous estimons que nous aurons dans la majorité et dans le cadre de la Vᵉ République, la meilleure chance de faire admettre l'originalité de notre position insulaire dans l'économie française et obtenir des Gouvernements en place et du Parlement, les dispositions particulières susceptibles de redonner confiance à nos populations et de promouvoir notre équipement de façon décisive.

Sur ce dernier point, pour nous essentiel, nous sommes persuadés que seul un régime stable peut nous donner la garantie que notre action en faveur de la Corse, c'est-à-dire en faveur de solutions qui exigent une attention soutenue et des investissements non immédiatement rentables, sera suivie d'effet.

En dépit des promesses aujourd'hui trop faciles que peuvent dispenser d'autres formations, rien ne permet d'espérer qu'une autre majorité politique de caractère durable puisse se constituer en dehors de la Vᵉ République et de ses alliés.

Nous sommes en tout cas résolus à œuvrer avec acharnement pour qu'enfin le problème corse soit vu dans sa totalité et abordé franchement par les Pouvoirs publics.

Nous sommes aussi résolus à tirer éventuellement les conclusions d'une incompréhension ou d'un refus que les Gouvernements en place pourraient nous opposer au cours de notre mandat.

L'œuvre accomplie à Bastia depuis dix ans, les efforts de mise en valeur dans tous les domaines entrepris dans la plaine au sud de Bastia, témoignent de notre volonté d'affirmer la vocation naturelle de notre région où doit se situer le pôle d'expansion économique et sociale de la Corse.

JACQUES FAGGIANELLI

Maire de Bastia — Ancien Ministre

Remplaçant éventuel :

CHARLES GALLETTI

Maire de Lucciana — Conseiller général de Borgo

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bonifacio, Calacuccia, Castifao, Corte, Ghisoni, Levie, Moïta, Morosaglia, Olmeto, Omessa, Petreto-Bicchisano, Piedicorte-di-Gaggio, Piedicroce, Pietra-di-Verde, Porto-Vecchio, Prunelli-di-Fiumorbo, San-Lorenzo, Santa-Lucia-di-Tallano, Sartène, Sermano, Serra-di-Scopamène, Valle-d'Alesani, Venaco, Vezzani.

M. Jean-Paul de ROCCA SERRA

(Candidat Vᵉ République)

élu le 5 mars 1967

(U.D. Vᵉ R.)

Electrices, Electeurs,

Nous venons solliciter de vos suffrages l'honneur de représenter de nouveau la circonscription de Corte-Sartène.

L'enjeu du prochain scrutin est l'élection d'une majorité cohérente dans le cadre des grandes options auxquelles le peuple français a librement apporté son adhésion en renouvelant son mandat au général de Gaulle, au suffrage universel, le 19 décembre 1965.

Les institutions de la Vᵉ République ont assuré à la Nation la stabilité, la continuité, l'efficacité de l'exécutif sous le contrôle du Parlement.

Sur le plan extérieur la France bénéficie de la paix, de l'indépendance dans le respect de ses alliances. La construction réaliste de l'Europe se poursuit.

Le progrès économique et social dans la stabilité financière se traduit par une élévation du niveau de vie. Par une juste répartition des fruits de l'expansion il doit permettre une amélioration constante du sort des catégories défavorisées : pensionnés, retraités, économiquement faibles, et doit ouvrir des perspectives nouvelles à la condition prolétarienne.

J'apporterai mon soutien au gouvernement qui sera désigné pour poursuivre cette politique. Et par surcroît, n'est-ce pas au sein de la majorité gouvernementale que sont défendus avec le plus d'efficacité les intérêts de notre département ?

Le relèvement économique de notre île, en dépit de signes favorables, demeure pour tous les Corses et notamment pour les élus une obsédante préoccupation.

L'objectif essentiel est la création d'emplois qui permettent à nos compatriotes de gagner leur vie dans leur pays natal et de mettre un terme à l'hémorragie démographique, dans la mesure où notre jeunesse aura accès pleinement et à tous les échelons aux études, à l'enseignement technique et ensuite à la formation professionnelle.

Le développement du tourisme et de l'agriculture est subordonné à la réalisation d'une véritable infrastructure et d'équipements collectifs dont le financement serait plus facilement assuré par l'érection de la Corse en région de programme, mesure à laquelle nous sommes fermement attachés et dont nous voulons voir l'augure dans la création de la mission interministérielle permanente.

Il exige aussi que l'handicap de l'insularité soit réduit par une amélioration continue des liaisons et l'application d'un véritable statut fiscal, qui doit être voté en 1967 par le Parlement dans les conditions qui sont inscrites dans un article de loi de finances, adopté sur mon initiative.

Il nous paraît essentiel, aussi, que soit réexaminée la politique des deux sociétés d'aménagement afin que soient données toutes leurs chances aux régions forestières et touristiques de l'intérieur et que l'économie agricole de la Corse se développe dans un équilibre judicieux de la viticulture, de l'élevage et des cultures irriguées, équilibre qui dépend, pour une large part, des mesures tant attendues et prochaines qui concernent la vigne et la conserverie.

Il nous faut souligner combien les régions de mise en valeur ont pu être animées par les rapatriés dont l'intégration se poursuit dans un climat qui serait encore amélioré par de nouvelles mesures d'apaisement et d'indemnisation.

Voici brièvement définies ce que seront, sur le plan national et sur le plan départemental, les lignes directives de notre action.

Profondément attachés à notre île natale, connaissant vos soucis, vos aspirations, ayant la volonté de nous consacrer au service de la Nation et de la Corse, nous nous efforcerons de répondre à votre confiance.

Vive Corte !
Vive Sartène !
Vive la Corse !
Vive la République !
Vive la France !

JEAN-PAUL DE ROCCA SERRA
Docteur en médecine
Maire — Conseiller général de Porto-Vecchio
Député sortant
Chevalier de la Légion d'Honneur — Croix de guerre avec palme

Remplaçant éventuel :

FRANÇOIS-MARIE GERONIMI
Docteur en médecine
Maire de Calacuccia

COTE-D'OR

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Auxonne, Dijon-Sud, Dijon-Ouest, Genlis, Gevrey-Chambertin.

M. Robert POUJADE
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Que choisirez-vous le 5 mars 1967 ?

Un homme efficace pour la circonscription. Une majorité pour la France.

Trop de candidats sont présents dans cette circonscription, et, parmi eux, trop sont isolés, incertains ou mal à l'aise. Ma position est nette et loyale. Seul candidat de la Ve République je veux que le général de Gaulle puisse continuer son œuvre, grâce à une majorité cohérente, solide, durable au Parlement.

Dans tous les domaines, la stabilité politique a porté ses fruits : 22 gouvernements en douze ans sous la IVe République, 2 en neuf ans sous la Ve. C'est, par exemple, la Ve République qui a bâti la presque totalité de nos autoroutes, de nos facultés modernes, de nos cités universitaires, installé près de la moitié des téléphones existant en France, construit près de 3 millions de logements, rétabli la monnaie. Tels sont les effets de la stabilité politique et de la continuité dans l'action.

Je veux aussi rétablir le dialogue entre la circonscription et le gouvernement. J'aurais pu garder mes fonctions à l'Assemblée constitutionnelle dont je suis déjà membre. Mais candidat en 1962, pour la première fois, j'ai obtenu la confiance de plus de 45 % d'entre vous, ce qui me dicte mon devoir.

Je serai exigeant pour notre circonscription, si vous me chargez de vous représenter. Je réclamerai pour elle les logements, les routes, les équipements scolaires, universitaires et sportifs, les emplois dont elle a besoin. J'ai l'assurance d'être appuyé dans cet effort. Sinon, je ne serais pas candidat.

Beaucoup parmi vous me connaissent. Je suis établi à Dijon depuis longtemps. Vos enfants ont peut-être été mes élèves. J'ai 38 ans. Je suis à l'âge où le logement, les études des enfants, le niveau de vie sont des soucis quotidiens, où nos parents nous font penser au sort des plus âgés. Les problèmes de la majorité d'entre vous sont les miens.

Je suis fidèle à mes opinions, mais je déteste l'esprit de parti. Républicain et démocrate, je crois à la nécessité de l'équilibre des pouvoirs : exécutif stable et efficace, contrôlé par un Parlement à l'esprit constructif. Hostile au pouvoir personnel, je sais gré au général de Gaulle d'en avoir protégé la France en 1958. Libéral, je n'obéis à aucun mot d'ordre, mais à ma conscience de citoyen.

Mon programme ?

Depuis des années je l'ai déjà développé dans la presse dijonnaise. J'ai commencé à le réaliser en intervenant pour des dizaines de communes, des centaines de collectivités diverses, des milliers d'entre vous. Voici les lignes de force de ce programme :

— *Elévation du niveau de vie en Côte-d'Or,* par le développement de l'industrie, la création d'emplois pour tous, l'arrêt de l'exode des jeunes et des cadres, l'essor du tourisme et du commerce, la poursuite de la politique des prix agricoles d'Edgar Faure.

— *Développement du logement,* notamment de logements sociaux. Essor de la maison individuelle. Urbanisation soigneusement préparée de Dijon, en direction de la Saône, avec le concours de l'aménagement du territoire.

— *Equipement routier,* visant à faire de Dijon un nœud prospère de communications, et à décongestionner la ville, sans détruire les équipements existants.

— *Essor universitaire et scolaire :* Faculté mixte de Pharmacie et de Médecine, développement de la recherche, de l'Enseignement technique supérieur et secondaire. Construction de maternelles et de crèches. Création d'un Maison de la culture à Dijon.

— *Aménagement du territoire :* Pour Dijon, capitale régionale, effort en faveur des équipements collectifs, réalisés à temps dans les ZUP et les communes dortoirs. Lutte contre la spéculation foncière. Assainissement, adductions intensifiés dans les communes rurales, amélioration de l'habitat rural.

— *Politique des revenus :* Meilleure répartition des fruits de l'expansion. Amélioration prioritaire des plus bas salaires. Reclassement des travailleurs en difficulté, notamment des cadres. Simplification de la fiscalité. Poursuite de l'effort en faveur des personnes âgées et des familles nombreuses.

Dans le domaine politique comme ailleurs les résultats sont liés à l'autorité, à l'influence, aux relations des hommes responsables. J'espère pouvoir apporter à notre circonscription des résultats positifs.

J'ai choisi comme suppléant M. René Blas. On sait quels services il a rendus au commerce, à l'industrie, au tourisme, à la formation professionnelle en Côte-d'Or. Ce choix prouve mon désir de passer vite aux réalisations avec des hommes qui réalisent. Il prouve aussi mon souci de voir la majorité Vᵉ République largement ouverte aux hommes de bonne volonté, sans esprit de parti.

« Le 5 mars 1967, a dit le Général de Gaulle, le destin de la France sera en jeu ». Stabilité, sécurité, paix et progrès seront en effet l'enjeu des prochaines élections. Puissions-nous continuer à maintenir la paix, à édifier une France moderne et à construire l'Europe des réalités, avec de Gaulle.

Mais l'avenir de la Côte-d'Or sera aussi en jeu. Non, ce département n'est pas un département déclinant, tourné vers le passé, condamné aux hommes d'autrefois et à l'isolement politique.

La Côte d'Or est jeune, pleine d'espérances. Elle garde encore toutes ses chances. Elle choisira l'efficacité et l'avenir.

Votez stabilité.
Votez majorité.
Votez

Robert POUJADE

38 ans. Famille de viticulteurs, de notaires, de pharmaciens. Fils d'un professeur agrégé.
Marié à une universitaire
Un enfant — Etudes : Ecole normale supérieure, Agrégé de l'Université
Nommé à Dijon, au début de sa carrière, professeur de Lettres supérieures
Collabore avec le général de Gaulle dès 1949
Candidat aux élections de 1962 à Dijon, y devance le chanoine Kir au premier tour
Membre du Conseil économique et social — Rapporteur des problèmes de transports urbains
Membre de la Commission de développement économique régional de Bourgogne
de la Commission départementale d'équipement
Chevalier de l'Ordre national du mérite et des Palmes académiques

Remplaçant éventuel :

René BLAS

Né le 24 novembre 1906 à Fourmies (Nord) — Commerçant
Est devenu, en janvier 1962, Président de la Région économique et de la Chambre de commerce
Président du Comité du tourisme — Vice-président national des P.M.E.

2ᵉ CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Arrivé en tête le 5 mars avec 5.000 voix d'avance sur mon plus proche adversaire, ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages dans les cinq cantons, à Dijon, dans toutes les grandes localités et plus de 40 communes rurales, je fais confiance aux électeurs pour assurer dimanche l'avenir de Dijon, de la Côte-d'Or, de la France.

Vous avez désormais un choix décisif à faire entre une coalition d'oppositions systématiques et stériles, et une action constructive et efficace, entre une politique sectaire et une candidature de progrès social et de développement régional.

Les électeurs ont compris, cette semaine, qu'une page venait d'être tournée dans l'histoire et la vie de la Bourgogne. Une étape nouvelle commence, nous l'accomplirons ensemble en regardant l'avenir, plutôt que le passé, et en choisissant l'avenir.

Je puis assurer à tous ceux qui ne m'ont pas apporté leur suffrage dès le premier tour qu'ils peuvent faire confiance à mon libéralisme, à mon désir d'être, demain, au service de tous, sans exclusive et sans esprit de parti.

Les alliances sans lendemain, les coalitions de la déception ne sont pas positives. Notre devoir est de construire : élévation du niveau de vie, à la ville et à la campagne, formation des jeunes, logement des familles, aide aux personnes âgées et handicapées, aménagement du territoire, tout cela compte plus que la « cuisine électorale ».

Pour faire de Dijon la capitale régionale, industrialisée, active et moderne, que nous souhaitons, pour aider le développement des autres centres, pour défendre nos communes et notre agriculture côte-d'orienne, nous devons choisir une présence active au Parlement, notre place dans la majorité de demain.

En me confirmant dimanche votre confiance, grâce à l'union des bonnes volontés venues de tous les horizons, vous ferez échec aux inconditionnels du « non », aux ennemis du libéralisme, à la politique du pire et, en poursuivant l'œuvre de la Vᵉ République, nous donnerons ensemble :

« Ses chances à la Côte-d'Or, une majorité pour la France ».

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Dijon-Nord, Dijon-Est, Fontaine-Française, Grancey-le-Château, Is-sur-Tille, Mirebeau, Pontailler-sur-Saône, Selongey.

M. Henry BERGER

(Candidat Vᵉ République)

élu le 12 mars 1967

(U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

En me présentant à nouveau, je soumets à vos suffrages la façon dont j'ai accompli le mandat parlementaire que vous m'aviez confié, le 25 novembre 1962, à une large majorité.

Au service de la circonscription,

je me suis efforcé, comme lorsque j'étais médecin de campagne, de venir en aide à ceux qui étaient en difficulté, sans m'occuper de leurs opinions politiques. Comme mon cabinet médical, ma permanence dijonnaise a été ouverte à tous. Seul le champ de mon action a été modifié. Au cours de ces quatre années, pour répondre à tous ceux qui m'ont écrit, pour intervenir auprès des administrations et des ministères, j'ai écrit plus de 30.000 lettres manuscrites.

Les collectivités locales qui ont eu recours à mon aide savent que j'ai toujours fait diligence à leur appel et que je les ai aidées à trouver une solution à des problèmes délicats par une intervention commune soit auprès des administrations locales, soit à Paris.

Au service de la Nation,

à l'Assemblée Nationale, je suis resté fidèle aux positions que j'avais prises en novembre 1962 et que vous aviez approuvées. J'ai collaboré, au sein de la majorité, à cette politique de stabilité, de paix et de sécurité qui est l'intérêt de la nation.

Grâce à cette majorité qui a soutenu l'action du gouvernement et du Président de la République, le bilan de ces quatre années est positif.

— La politique d'indépendance et de paix attire le respect du monde entier et donne aux mères françaises la certitude que leurs fils ne risquent plus d'aller mourir dans des guerres lointaines.

— Un immense effort a été fait pour l'Education nationale et pour la démocratisation de l'enseignement. Pour la première fois dans notre histoire, le nombre des enseignants a dépassé celui des militaires. Il suffit de regarder autour de soi, à Dijon, à Quetigny, à Pontailler, ces nouveaux établissements supérieurs, secondaires et techniques pour juger du ridicule des affirmations de certains opposants.

— La construction (413.000 logements en 1966) a atteint un niveau qui n'avait même pas été envisagé par le régime précédent.

— L'agriculture a bénéficié, pour l'aider à réaliser sa profonde mutation, d'un appui particulier de l'Etat. Pour seconder l'effort des agriculteurs, le budget qui lui est consacré est passé de 3.678 millions en 1958 à 10.000 millions en 1966, et à 11.432 millions en 1967.

— L'économie française, orientée par les IVe et V^e plans se modernise et progresse régulièrement. La France occupe, en 1966, la première place parmi les grands pays de l'Europe pour la production par habitant. Au cours de cette même année, la hausse des prix a été moins élevée chez nous que chez nos partenaires du Marché commun. Après le voyage du général de Gaulle à Moscou, nos relations commerciales avec les pays de l'Est se développent.

— Le chômage, qu'évoque M. Mitterrand pour effrayer les travailleurs, est en réalité très faible — sans comparaison possible avec ce qu'il est en Angleterre depuis que les socialistes y sont au pouvoir. Les demandes d'emploi proviennent essentiellement de travailleurs que l'évolution technique entraîne à changer d'activité. La loi sur la formation professionnelle proposée par le Gouvernement et votée, au cours de la dernière session, à l'unanimité, doit permettre une réadaptation et une promotion que rend nécessaire l'évolution des techniques de notre temps.

— Le niveau de vie des Français a profité de l'accroissement de la richesse générale de la nation, au cours de ces quatre années, plus qu'en aucune période de même durée. Cela s'est essentiellement traduit par la diffusion des éléments de confort nouveaux (télévision, appareils électro-ménagers, automobiles...), et par l'accroissement des dépôts dans les caisses d'épargne. Les prestations sociales ont particulièrement augmenté, 98 % des Français bénéficient de l'assurance maladie.

Cette œuvre doit être poursuivie et développée.

— Par une expansion économique rationnelle et planifiée.
— Par l'accroissement du niveau de vie (accroissement de 25 % prévu par le Ve Plan).
— Par l'accession de tous les jeunes Français à un droit égal à l'instruction.
— Par l'aménagement du territoire — dont d'autres parlent volontiers aujourd'hui mais dont le gouvernement de la Ve République a pris l'initiative.
— Par la poursuite d'une politique européenne.
— Par la protection des faibles, des handicapés et des personnes âgées, dont la situation doit être progressivement améliorée.
— Par la stabilité monétaire, sans laquelle tous les progrès sociaux sont sans cesse remis en question.

Les oppositions en sont incapables.

Parce qu'elles ne sont unies que dans leur hostilité au général de Gaulle et aux institutions de la Ve République.
Parce que, opposées entre elles sur les grands problèmes concrets, elles ne peuvent pas former une majorité de gouvernement stable.
Aussi, refusant le retour au désordre et à l'aventure, à l'instabilité, à l'inflation :
Vous voterez pour la défense de nos intérêts régionaux.

Pour la sécurité,
Pour la prospérité,
Pour la paix,

Votez

Dr Henry BERGER

Le docteur Henry Berger est né, en 1920, à Rivières-les-Fosses. Il a passé son enfance à Dijon. Elève à l'école Montchapet, puis au lycée Carnot, il commença ses études de médecine à l'Ecole de Dijon, puis les poursuivit à Paris. Participa activement à la Résistance comme médecin du maquis de Flavigny, puis dans le Vercors et en Sologne. Il s'installe à Fontaine-Française. La pratique médicale le met ainsi en contact avec tous les problèmes de ceux qu'il visitait chaque jour, en même temps qu'il gagnait leur confiance. Il devint adjoint au maire, conseiller général, puis, en 1959, maire de Fontaine-Française. Aux élections législatives de novembre 1962, dans la 2e circonscription de Dijon, il arrivait largement en tête au premier tour, et il était élu au 2e tour. Au cours de la législature, le Docteur Berger a siégé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales. Président du groupe d'études Santé publique de l'Assemblée, membre du Conseil supérieur de la Sécurité sociale. Il est de plus délégué au Conseil de l'Europe pour les problèmes de la main-d'œuvre étrangère et de l'alimentation. Il a été le rapporteur des lois sur les Sociétés civiles professionnelles et sur la Recherche scientifique, votées en 1966 par l'Assemblée, et a participé à l'étude de 58 projets de lois en Commissions.

Remplaçant éventuel :

Maurice LOMBARD

Né en 1922, à Tarsul, il a fait ses études secondaires et supérieures à Dijon. Il prit part à la Résistance dans notre département. Professeur d'histoire au lycée Carnot, il fait en même temps des recherches sur cette période de notre histoire régionale.
Ordre du Mérite — Croix de guerre — Médaille de la Résistance — Palmes académiques

---

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

En 1962, au premier tour de scrutin, vous m'aviez témoigné votre confiance par 14.927 voix et 40 % des suffrages exprimés.

Aujourd'hui, député sortant, me présentant à nouveau devant vous, vous venez au premier tour de scrutin, de me confirmer cette confiance par 20.460 voix et 43 % des suffrages exprimés, me plaçant largement en tête. Je vous remercie.

Dimanche prochain, face à l'opposition, je serai seul à défendre la Vᵉ République, dans la paix retrouvée,

— pour la prospérité,
— pour le progrès,
— pour l'efficacité.

Dans la deuxième circonscription, au service

— des habitants des campagnes et des villes,
— des jeunes et des personnes âgées,
— des travailleurs,
— de tous ceux qui ont des problèmes à résoudre, personnels ou communaux,

je serai celui à qui vous pourrez faire appel à chaque instant, comme par le passé.

Vous confirmerez, avec la majorité des Français, par votre vote, votre désir de voir se poursuivre, loin de toute polémique et de tout sectarisme, l'œuvre de la Vᵉ République, soutenue par une majorité stable et cohérente.

Votez Docteur HENRY BERGER

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Arnay-le-Duc, Beaune-Nord, Beaune-Sud, Bligny-sur-Ouche, Liernais, Nolay, Nuits-Saint-Georges, Pouilly-en-Auxois, Saint-Jean-de-Losne, Seurre.

M. Pierre CHARLES
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

La Fédération de la Gauche démocrate et socialiste qui comprend l'ensemble des républicains, fidèles à l'idéal socialiste et à l'idéal démocratique, a bien voulu m'accorder son investiture pour les élections législatives du 5 mars 1967, dans l'arrondissement de Beaune.

Le programme élaboré par la Fédération de la Gauche démocrate et socialiste fixe devant l'opinion publique les termes du contrat qu'elle propose aux citoyens. Il offre aussi une base pour l'établissement d'un pacte de gouvernement conclu pour toute la durée de la législature par une majorité qui s'engagera à l'appliquer.

Nous proposons, aux électrices et aux électeurs, le programme de gouvernement suivant :

1° Des institutions démocratiques et stables.

Partisans de l'application de la Constitution de 1958, nous voulons assurer la stabilité et la continuité du pouvoir, par l'établissement d'un contrat de législature

entre le Gouvernement et la majorité de l'Assemblée Nationale, la dissolution étant obligatoire en cas de crise ministérielle, et les abus du pouvoir personnel incontrôlés devant être éliminés par la suppression de l'article 16 de la Constitution.

2° Une société de citoyens libres.

L'indépendance de la justice est nécessaire, ainsi que celle du droit à l'information par la démocratisation de la radio-télévision.

3° La paix dans une Europe unie.

Le règlement pacifique des conflits par l'arbitrage international s'impose, l'objectif est donc d'aboutir au désarmement général simultané et contrôlé, mais comme la France, dans l'hypothèse d'un conflit nucléaire nécessairement généralisé, est hors d'état d'assurer seule sa défense, il est donc normal, dans les circonstances présentes qu'elle maintienne sa participation à l'Alliance atlantique.

Nous proposons dans le cadre actuel de l'Europe des Six :

— L'élection au suffrage universel de l'Assemblée Européenne.
— La mise en place rapide de l'exécutif commun aux différentes communautés.
— L'élaboration accélérée des politiques communes dans plusieurs secteurs, dont le Marché commun agricole, la santé, les communications, la recherche scientifique, le développement régional.

Seule une Europe politique forte et unie contribuera heureusement au développement de la coexistence pacifique et assurera notre sécurité.

4° L'armée dans la Nation.

Il n'y a pas de défense autonome possible pour un pays comme la France surtout dans le cadre d'un conflit nucléaire, le danger de la politique actuelle est que la France peut se trouver un jour sans force conventionnelle alors qu'elle n'est pas en mesure de se donner une véritable force de frappe comparable à celle des grandes puissances.

Les usines atomiques seront reconverties pour la recherche à des fins pacifiques. Il est nécessaire que soit poursuivie et complétée la nationalisation des industries d'armement.

5° Une économie dynamique exige et permet des finances équilibrées.

L'instrument d'une politique économique moderne c'est le Plan élaboré par voie de dialogues et de consultations, notamment avec des commissions et assemblées régionales vraiment représentatives.

Voici les éléments essentiels de ce Plan :

A) *L'aménagement du territoire.*

Par une décentralisation qui soit à l'échelle d'une volonté de développement régional. Le déséquilibre entre la région parisienne et la province ne peut conduire qu'au sous-développement d'une grande partie de la France.

B) *L'investissement.*

Les conditions de base de l'expansion industrielle ne peuvent reprendre que par une véritable politique d'investissement productif et par la confiance retrouvée des épargnants.

C) *La politique agricole.*

Nécessité d'une politique à long terme substituée aux revirements ou aux flatteries du pouvoir gaulliste dans une politique économique d'ensemble. La politique de la parité c'est l'établissement de l'ensemble des conditions qui inscriront dans la réalité le rapprochement progressif du revenu de l'agriculture et des autres catégories du pays. Le problème des prix et des débouchés doit être lié, seule une politique européenne, efficace, comprenant notamment l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, peut assurer des débouchés importants nécessaires à notre agriculture. Des prix européens peuvent être établis. Un effort spécialement important doit être fait en faveur de l'élevage.

La hausse des revenus agricoles doit résulter d'une série d'actions convergentes, par l'orientation des productions, l'enseignement agricole systématiquement développé, enfin la participation effective des agriculteurs, non seulement à la fabrication des produits et à leur transformation, mais aussi à leur distribution.

La Fédération agira d'une manière constante et effective en faveur de la parité, des mesures générales prises de manière cohérente par la gauche doivent converger vers l'agriculture élément essentiel du Marché commun.

La Fédération de la Gauche se doit de corriger et d'humaniser le processus d'exode rural.

C'est ainsi que les crédits pour le F.A.S.A. peuvent être amplifiés.

La Fédération réunira une conférence nationale de l'agriculture.

D) *Les moyens de la politique économique, sociale et financière.*

La politique financière de la F.G.D.S. s'oppose d'une manière totale à toute démagogie, car il faut à la fois concilier l'efficacité et l'équité. Il est nécessaire de mieux répartir l'assiette de l'impôt, notamment en proposant une détente du barème, avec un élargissement des premières tranches en matière de contributions directes, par contre seront supprimées les exonérations anormales de certaines importantes sociétés, il sera mis fin aux évasions scandaleuses des capitaux.

La F.G.D.S. estime que le plein emploi est un objectif fondamental de sa politique économique.

La F.G.D.S. estime que la promotion de la femme, c'est d'abord la reconnaissance de sa dignité en apportant les modifications nécessaires à la loi de 1920, pour permettre le contrôle des naissances. La règle d'or de la Fédération est : « A travail égal, salaire égal » pour les femmes de notre pays.

La Fédération estime que le droit au logement doit être proclamé, la situation risque de devenir rapidement dramatique, car la France construit actuellement de moins en moins de logements sociaux et familiaux, les objectifs du Ve Plan n'étant même pas respectés par le Gouvernement actuel.

La solidarité nationale doit s'exercer en faveur des situations sociales les plus difficiles, notamment en faveur :

— Des victimes de guerre et des anciens combattants un rapport constant devant leur être assuré, la carte du combattant attribuée aux anciens d'Algérie.

— Des rapatriés d'Afrique du Nord qui doivent recevoir une juste indemnisation à la suite des spoliations dont ils ont été victimes.

De même la F.G.D.S. veut affirmer sa solidarité :

— A l'égard des personnes âgées, par l'abaissement de l'âge de la retraite, le droit à une vieillesse décente.

— A l'égard des familles, les allocations familiales doivent être réparties d'une manière plus juste en favorisant la promotion familiale.

6° Pour une politique de la science et de la culture.

— Priorité des priorités à l'éducation nationale.

— Accroissement sensible de la capacité d'accueil de l'enseignement technique.

— Des enseignants plus nombreux, mieux rémunérés sont nécessaires pour assurer la prolongation jusqu'à 18 ans de la scolarité obligatoire.

— La démocratisation de l'enseignement doit être effective et pour se faire notamment, des bourses convenables mises à la disposition des ruraux.

La véritable force de frappe de la France c'est sa jeunesse.

Conclusion.

Si je suis élu j'organiserai à Beaune et dans chaque chef-lieu de canton une permanence régulière pour me tenir en contact étroit avec les maires et tous ceux qui s'intéressent au développement économique et social de l'arrondissement de Beaune.

Pour l'efficacité sans aucun sectarisme et dans le respect de la démocratie pour la création de l'Europe unie,

Votez Pierre CHARLES

Avocat à la Cour
Conseiller général — Adjoint au maire de Liernais
Engagé volontaire F.F.L. 1943-1945
Secrétaire départemental de F.G.D.S.
Vice-président de la Fédération radicale de la Côte-d'Or

Remplaçant éventuel :

Auguste VARIOT

Exploitant agricole
Conseiller général de Saint-Jean-de-Losne
Maire de Saint-Usage — Parti Socialiste

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Nous remercions bien vivement les électrices et les électeurs qui nous ont accordé leur confiance dès le premier tour de scrutin du 5 mars 1967, mais nous savons que de nombreux autres amis vont nous rejoindre le 12 mars 1967 pour assurer la réalisation effective du programme suivant :

1° Des institutions stables et démocratiques dans le respect de la Constitution et de la liberté individuelle.

2° Une société de citoyens libres par l'indépendance de la justice, la suppression des tribunaux d'exception, une amnistie pleine et entière, et la démocratisation de la radio-télévision.

3° La paix dans une Europe unie par l'élection de l'Assemblée Européenne au suffrage universel.

4° La lutte pour la parité en matière agricole et une décentralisation effective et durable assurant le développement économique de l'arrondissement de Beaune.

5° Le respect de nos amitiés traditionnelles internationales, seul susceptible d'assurer le maintien de l'influence française et nos exportations.

6° Une politique sociale assurant le droit au logement, le respect des anciens combattants, des retraités, des rapatriés d'Afrique du Nord et des déshérités.

7° L'égalité totale effective des hommes et des femmes de France devant la loi.

8° Une politique financière stable apportant une plus juste répartition des revenus.

9° La priorité des priorités à l'éducation nationale et en particulier à l'enseignement technique.

L'union des « nationaux » va à l'encontre de l'idéal européen.
Pour l'efficacité sans sectarisme et dans le respect de la démocratie pour la création de l'Europe démocratique :

Unissez-vous.

Votez PIERRE CHARLES

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Aignay-le-Duc, Baigneux-les-Juifs, Châtillon-sur-Seine, Laignes, Montbard, Montigny-sur-Aube, Précy-sous-Thil, Recey-sur-Ource, Saint-Seine-l'Abbaye, Saulieu, Semur-en-Auxois, Sombernon, Venarey, Vitteaux.

M. Robert MORLEVAT
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Permettez-moi de saluer respectueusement la mémoire du regretté président Roclore, homme politique expérimenté, qui m'honorait de sa confiance et de son amitié.

Depuis 1962 il a déclaré, constamment, combien il regrettait, comme moi-même, l'interprétation faite par le pouvoir, de la Constitution de 1958 : ce texte, qui permet la stabilité nécessaire, nous apporte aussi, dans son application actuelle, de sérieuses craintes, ressenties par tous les démocrates.

En effet, contrairement à l'article 5 : « Le Président de la République assure par son arbitrage le fonctionnement régulier des pouvoirs publics », et à l'article 20 : « Le Gouvernement, responsable devant le Parlement, détermine et conduit la politique de la Nation », nous constatons que le Président de la République « impose sa politique », notamment lors de ses conférences de presse au cours desquelles les ministres apprennent les décisions en même temps que les auditeurs et « décide seul » des actions à entreprendre et à mener comme cela s'est produit lors de la fracassante « sortie » de l'O.T.A.N. Par ailleurs, le Gouvernement Pompidou, constitué en janvier 1966, a pris de nombreuses décisions irréversibles, sans avoir sollicité un vote du Parlement, celui-ci n'ayant été « informé » *a posteriori* qu'à la session d'avril de l'Assemblée Nationale.

Aussi, nous demandons notamment :

Pour des citoyens libres :

— La révision des articles de la Constitution utilisés pour établir le pouvoir personnel ;

— La liberté de l'information et l'indépendance de la radio et de la T.V. à l'égard de tous les pouvoirs, afin d'éviter que le Chef de l'Etat, constitutionnellement « arbitre », ne s'adresse aux Français en « partisan » ;

— L'épanouissement des libertés des communes en leur accordant les moyens de gérer sans entraves leurs propres affaires.

Pour une économie moderne :

— Un aménagement du territoire (téléphone, eau, électricité, industrialisation) qui assurerait l'expansion de nos régions déprimées ;

— La parité des revenus agricoles par l'unité politique de l'Europe, l'élargissement du Marché commun, l'aide internationale au Tiers-Monde, la modernisation de la production, de la transformation, de la distribution et la participation de la profession aux industries alimentaires.

— Des prêts à taux réduit et à long terme.

Pour la justice sociale :

— Relèvement des salaires, suppression des abattements de zone et lutte contre le chômage ;

— Le plein emploi par une politique préventive de reconversion des hommes et des entreprises, et la réadaptation des handicapés ;

— Rapport constant pour les A.C. et les V.G. ;

— Abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans avec une garantie minimale de ressources ;

— Augmentation et unification des allocations et prestations familiales.

Pour la promotion de la femme :

— Information sur le « planning familial ».

— A travail égal, salaire égal.

— Egalité juridique des époux aux emplois et aux fonctions.

Pour l'éducation nationale :

— Scolarité jusqu'à 16 ans et revalorisation de la fonction enseignante ;

— Accroissement des bourses d'études ;

— Augmentation massive des crédits pour la recherche fondamentale et industrielle, seule base certaine de l'indépendance nationale.

Pour la paix :

— Règlement pacifique des conflits par arbitrage international ;

— Participation à la conférence de Genève sur le désarmement et signature du traité de Moscou sur la cessation des essais nucléaires ;

— Construction d'une Europe des peuples garantie par l'élection au suffrage universel d'un Parlement européen.

La réalisation de ces options fondamentales serait financée :

— par des économies sérieuses sur les dépenses improductives ;

— par la répression de la fraude fiscale ;

— par une internationalisation de l'aide au Tiers-Monde ;

— par l'organisation européenne des moyens de défense.

Aussi, dans le cadre d'une planification étudiée à l'échelon local, dans une perspective favorable à l'économie nationale (VI[e] Plan 1971-1975) nous assurerons l'équipement de notre circonscription dans tous les domaines :

— adduction d'eau (tarif national), électrification urbaine et rurale ;

— voirie et remembrement des exploitations agricoles ;

— enseignement (ramassage, bourses), sports, loisirs, culture et tourisme ;

— logement (locatif ou accession) ;

— équipement social (crèches, handicapés) et hospitalier (rééducation, soins) ;
— maisons de retraite et de repos ;
— industrialisation (création d'emplois).

Au cours de la législature qui s'achève, j'ai tenu intégralement, et vous l'avez constaté, les engagements pris en 1962, notamment en ce qui concerne :

— l'abandon définitif de ma profession pour me consacrer exclusivement à l'exercice du mandat que vous m'avez confié ;
— le contact permanent avec mes collègues maires ;
— l'équipement scolaire, hospitalier et social ;
— la construction de logements ;
— mon désir de rendre service à tous ;
— ma présence à toutes les manifestations auxquelles j'ai été convié.

Je connais vos besoins.
Je suis avant tout un réalisateur, un financier et un administrateur.
Je vous aiderai efficacement partout où je vous représenterai.
L'action passée est garante des réalisations futures

Vive la circonscription !
Vive la République !
Vive la France !

ROBERT MORLEVAT
Député Radical sortant
Rassemblement démocratique

Remplaçant éventuel :

FERNAND PETITFOUR
S.F.I.O.

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Nous remercions très vivement les électrices et électeurs qui nous ont apporté 12.509 suffrages le 5 mars écoulé, nous plaçant ainsi en tête de tous les candidats républicains.

Nous maintenons donc notre candidature pour le second tour des élections législatives avec le programme fédéral que nous avons exposé au cours de la campagne électorale et sur lequel, massivement, vous vous êtes déjà prononcés, savoir :

Pour des citoyens libres :

— par la révision des seuls articles de la Constitution qui permettent d'établir le pouvoir personnel,
— par la stabilité nécessaire dans la liberté,
— par l'indépendance et l'impartialité de l'information,
— par l'épanouissement des libertés dans l'autonomie communale.

Pour une économie de progrès :

— par un aménagement raisonné du territoire (voirie, eau, électricité, etc.) permettant une véritable décentralisation industrielle et la création d'emplois,

— par la parité des revenus agricoles permettant de faire face aux annuités d'emprunt,

— par des prêts à taux réduit et à long terme.

Pour la justice sociale :

— par le relèvement des salaires, la suppression des abattements de zone et l'unification des prestations familiales,

— par la retraite à 60 ans basée sur le SMIG,

— par le respect du rapport constant pour les A.C., V.G.,

— par la création de crèches, de maisons de retraite, etc.,

— par la réduction de l'impôt sur les petits revenus.

Pour la promotion de la femme :

— par un salaire égal pour un travail égal,

— par l'information du planning familial,

— par l'égalité juridique des époux.

Pour l'éducation nationale :

— par la construction de locaux adaptés,

— par la revalorisation de la fonction enseignante,

— par un accroissement massif des bourses d'études, par des crédits importants pour la recherche scientifique,

— par une orientation prioritaire vers la formation professionnelle.

Pour la paix :

— par l'arbitrage international,

— par la participation à la Conférence de Genève,

— par la signature des accords de Moscou,

— par la construction d'une Europe unifiée et démocratique.

Ce programme d'action nationale et locale assurera une efficacité continue pour l'expansion nécessaire de notre région tant en faveur des communes que nous visiterons périodiquement qu'au profit de tous nos concitoyens que nous accueillerons lors des permanences qui seront tenues à date fixe.

L'œuvre entreprise et amorcée au cours des quatre années écoulées sera amplifiée et complétée, avec votre concours, par l'inscription au VIe Plan (1971-1975) des équipements qu'ensemble nous jugerons indispensables pour revitaliser notre région déprimée.

Nous connaissons vos soucis et vos besoins.
Vous nous connaissez depuis longtemps.
Notre action passée est garante des réalisations futures.

Vive la circonscription !
Vive la République !
Vive la France !

Robert MORLEVAT
Député Radical sortant

Remplaçant éventuel :

Fernand PETITFOUR
Conseiller général — Socialiste

Fédération de la Gauche démocrate et socialiste.

COTES-DU-NORD

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Etables-sur-Mer, Lamballe, Pléneuf, Ploeuc, Quintin, Saint-Brieuc-Nord, Saint-Brieuc-Sud.

M. Yves LE FOLL
(Candidat du Parti socialiste unifié)
élu le 12 mars 1967
(Apparenté F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Il y a deux ans une partie importante d'entre vous m'a accordé sa confiance pour remplacer notre ami Antoine Mazier, aux postes de conseiller général puis de maire de Saint-Brieuc.

Ces deux fonctions, je crois pouvoir dire que je me suis efforcé de les remplir en toute conscience, ne ménageant ni mon temps ni mon travail, participant aux diverses activités de la cité et de la région, soucieux uniquement de servir au mieux les intérêts de notre population.

J'ai été amené ainsi à m'intéresser activement aux problèmes qui préoccupent particulièrement les familles des travailleurs : emploi, formation professionnelle, logement, aide aux personnes âgées, évolution de notre agriculture, de la pêche, du tourisme. On s'aperçoit très vite que malgré toute la bonne volonté des conseils municipaux (d'ailleurs de plus en plus écrasés par les charges nouvelles que l'Etat leur impose), la solution à nos difficultés ne peut venir que de l'échelon national, par un changement radical de notre politique générale.

C'est pourquoi, à la demande de mes camarades du Parti Socialiste Unifié, j'ai déposé ma candidature pour la circonscription de Saint-Brieuc. Je pense aussi que la fonction de député, qui me dégagerait de mes obligations professionnelles à Curie, me permettrait des interventions directes auprès des ministères et pourrait accroître l'efficacité de mon travail, dans l'intérêt de notre circonscription.

Je remercie vivement mon ami Pierre Lanoë, maire de Lamballe, que beaucoup d'entre vous connaissent et apprécient et qui, en m'apportant son concours, nous permet d'associer dans cette campagne les deux villes principales de notre circonscription.

Le sens de notre action.

Je ne tenterai pas, dans cette courte circulaire, de vous présenter longuement un programme détaillé (que nous exposons dans notre journal et dans nos réunions). Je rappellerai seulement notre opposition au pouvoir personnel et la nécessité d'une démocratisation, tant sur le plan politique que sur le plan économique, tant à l'échelon national qu'à l'échelon régional. Par ailleurs les efforts déployés à Saint-Brieuc,

aussi bien pour le logement (démarrage de 846 logements ces jours-ci) que pour les écoles (achèvement du lycée Rabelais, début du C.E.S. du Grand Clos en mars, du nouveau lycée technique Chaptal en octobre), montrent assez l'intérêt que je porte à ces questions.

De même, je n'ignore pas l'importance de l'agriculture dans un département comme le nôtre, et la nécessité de lui assurer les investissements souhaitables, puis une organisation des marchés qui la mette à l'abri de crises comme celle qui touche actuellement l'aviculture. C'est en favorisant la coopération sous toutes ses formes que l'on assurera aux agriculteurs les garanties indispensables. Pour l'habital rural une priorité doit être accordée aux adductions d'eau.

Mais, à mon avis, un problème domine tous les autres dans notre région.

Du travail pour les jeunes.

Le nombre des jeunes de 20 à 24 ans va passer, dans le département, de 28.000 en 1962 à 48.000 en 1972. En même temps le nombre de cultivateurs va continuer à baisser. Un nombre croissant de jeunes gens, et surtout de jeunes filles, va se trouver en chômage avant d'avoir travaillé : c'est un véritable danger sur le plan social, et l'effort en ce domaine devrait être absolument prioritaire, pour créer en particulier à Saint-Brieuc et à Lamballe les emplois indispensables.

C'est d'ailleurs également (avec la suppression des zones) le seul moyen de relever effectivement le niveau des salaires dans notre région, en créant un mouvement d'expansion qui serait bénéfique à toutes les catégories sociales.

Comment ?

Il faut une intervention impérative de l'Etat auprès des industriels et des entreprises nationalisées, une aide effective pour l'aménagement des infrastructures, une péréquation des transports. L'argent, on le trouvera quand on voudra en le prélevant sur la force de frappe et sur les bénéfices des sociétés, en répartissant plus équitablement les impôts.

Pour une politique nouvelle.

La politique que nous souhaitons exige une majorité de gauche. Comme l'a souligné Pierre Mendès-France que le P.S.U. est fier de compter dans ses rangs, le revenu national s'est accru depuis 8 ans d'environ 50 %. Ni les salariés, ni les cultivateurs n'ont vu leurs ressources s'accroître dans les mêmes proportions. C'est que l'Etat en a d'abord soustrait une fraction importante pour sa force de frappe et que les privilégiés de la fortune en ont ensuite prélevé la part du lion.

C'est cela que nous voulons changer, pour donner aux travailleurs leur juste part du revenu national, leur juste part aussi dans la gestion des affaires publiques.

Union de la gauche.

Le P.S.U. pense que cela est possible — facile même si toutes les forces du travail savent réaliser leur union, sans distinctions philosophiques ou religieuses, dans la tolérance et la confiance.

Grâce au P.S.U. cela a été possible à Saint-Brieuc. Avec votre appui nous continuerons dans la même voie.

Yves LE FOLL

Censeur au lycée technique Curie
Maire de Saint-Brieuc — Conseiller général
Président de la Commission administrative du Centre hospitalier
Président du Syndicat intercommunal Saint-Brieuc—Ploufragan—Trégueux

Remplaçant éventuel :

Pierre LANOE

Maire de Lamballe

2e *CIRCULAIRE*

Electrices, Electeurs,

Je remercie celles et ceux d'entre vous qui m'ont accordé leur confiance dimanche dernier. En me plaçant, avec 18.165 voix, en tête des adversaires de M. Richet, ils me donnent ainsi la mission de rassembler sur mon nom, au second tour, tous ceux qui souhaitent un régime plus démocratique et une politique plus conforme aux aspirations des travailleurs, particulièrement de notre région.

Dimanche la partie sera très serrée. Le candidat du pouvoir a obtenu, sous la pression du général de Gaulle, un nombre de voix que ne semblait pas justifier son inaction pendant cinq ans. Pourtant notre victoire est possible puisqu'il n'a recueilli que 41 % des suffrages, contre 59 % à l'opposition. Cette victoire dépend évidemment de vous et je voudrais vous demander à ce sujet quelques instants de réflexion.

Si vous m'avez déjà fait confiance,

ou si vous avez donné votre voix à M. Quemper, je sais que je peux compter sur vous, et je remercie M. Quemper de son désistement. Mais je demande à chacun d'entre vous de convaincre l'un de ses amis qui se serait abstenu ou qui aurait été influencé au 1er tour par les pressions officielles.

Si vous avez voté pour M. Guédo,

vous êtes opposé au pouvoir personnel. Vous ne pouvez donc pas voter pour M. Richet, et M. Guédo ne vous le demande d'ailleurs pas. Je sais que certains catholiques se laissent encore abuser par les accusations que nos adversaires font circuler. Sachez que de nombreux militants du P.S.U. sont catholiques. Nous pensons que les choix religieux sont affaire personnelle, que la liberté totale doit être laissée à chacun d'aller à la messe s'il le désire, de rester chez lui s'il le préfère.

Entre hommes de bonne volonté l'entente est possible et nous l'avons prouvé à Saint-Brieuc où des militants catholiques bien connus siègent dans un conseil municipal de gauche.

Si vous avez voté pour M. Richet,

— ou bien, vous appartenez à la grande bourgeoisie et vous avez le souci de défendre vos intérêts : je comprends votre vote ;

— ou bien vous travaillez à la ville, à la campagne ou à la mer, et vous devez peiner pour gagner votre vie. Alors je ne vous comprends pas. Depuis des années, en effet, les élus locaux, comme les responsables de vos organisations syndicales ou professionnelles dénoncent les insuffisances de la politique gouvernementale à l'égard de notre région. Aujourd'hui votre vote les désavoue et semble donner raison à ceux qui affirment que tout va bien. Par exemple est-il logique qu'un petit cultivateur qui se plaint à juste titre d'être abandonné par le gouvernement donne sa voix à M. Richet ? Il encourage ainsi le pouvoir à continuer dans la même voie qui condamne notre population à un niveau de vie très inférieur à celui des autres régions françaises.

D'autre part, vous ne pouvez ignorer que M. Richet est le soutien de l'extrême-droite qui, à la tête du pays et à l'abri d'un grand nom, consolide depuis huit ans les structures économiques et sociales favorisant le règne et l'enrichissement des classes possédantes, des banques, de la grande entreprise, de la bourse, pendant que salariés, cultivateurs, artisans et commerçants, marins, retraités et personnes âgées voient, pour certains leurs activités menacées, pour tous leur niveau de vie stationnaire.

Je sais que de nombreux électeurs et surtout électrices se sont laissés impressionner par les déclarations du général de Gaulle. Ils ont eu peur d'un renversement brutal de régime. Ils doivent se rendre compte aujourd'hui que le danger est ailleurs : dans le pouvoir personnel et dans le parti unique. Il s'agit de savoir si oui ou non cette circonscription comptera dimanche, au lieu d'un inconditionnel, un élu décidé à la défendre.

En tout cas il serait illogique de protester dans quelques mois contre le marasme de notre agriculture ou de notre industrie après avoir approuvé par votre vote les dispositions du Ve Plan dont tout le monde constate qu'il sacrifie une fois de plus la Bretagne.

Si vous voulez que ça change, n'attendez pas cinq ans de plus.

Nous, Bretons, avons déjà perdu trop de temps !

Yves LE FOLL

Censeur au lycée technique Curie
Ancien prisonnier de guerre
Maire de Saint-Brieuc — Conseiller général
Président de la Commission administrative du Centre hospitalier
Président du Syndicat intercommunal Saint-Brieuc—Ploufragan—Trégueux
Candidat d'Union de la Gauche

Remplaçant éventuel :

Pierre LANOE

Maire de Lamballe

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Broons, Caulnes, Dinan-Est, Dinan-Ouest, Evran, Jugon, Matignon, Plancoët, Plélan-le-Petit, Ploubalay.

M. René PLEVEN
(Candidat Républicain d'union)
élu le 5 mars 1967
(P.D.M.)

Electrices, Electeurs,

Les élections présidentielles étaient une chose, les élections législatives en sont une autre. Les législatives ont pour objet d'élire un Parlement, les présidentielles le Chef de l'Etat. Il faut rappeler ces vérités simples tant certains s'ingénient à semer la confusion.

Assimiler les élections législatives à un vote pour ou contre le général de Gaulle est une erreur politique qui sert ceux qui voudraient par le biais du scrutin du 5 mars remettre en cause le mandat de sept années conféré par le peuple au Président de la République.

Je ne suis pas de ceux-là.

Français libre de juin 40, quand le général de Gaulle avec l'aide de quelques milliers d'hommes maintenait la France dans le camp de la liberté, cinq années ineffaçables de luttes et d'efforts m'attachent à la personne de celui qui est le Chef de l'Etat.

J'ai voté comme la plupart d'entre vous la Constitution de 1958, dite de la Ve République. Aucun parti ne peut se l'approprier. Elle est le bien de tous les Français.

Cette Constitution repose sur la séparation et l'équilibre des pouvoirs. Son bon fonctionnement exige donc un dialogue entre le Gouvernement et les élus de la nation. Ce dialogue a été plus qu'insuffisant au cours de la législature qui s'achève. C'est pourquoi dans l'intérêt même de la stabilité, je souhaite une majorité moins caporalisée,

pourquoi dans l'intérêt même de la stabilité, je souhaite une majorité moins caporalisée, plus large, plus capable de traduire les aspirations du pays.

Je m'interdis aussi bien de dénigrer ce qui a été accompli de positif pendant la législature que de faire des promesses qui ne pourraient être tenues. Ma conviction est que dans de nombreux domaines il est possible de mieux faire et je précise ci-dessous ce que seront mes objectifs si vous me réélisez.

Budget et fiscalité.

Le budget de la France est critiquable par son volume. Les dépenses publiques atteignent presque le tiers du revenu national. Ce niveau est dangereux. Il nécessite des prélèvements fiscaux qui découragent le travail, les initiatives, imposent à une économie qui doit rester compétitive dans le Marché commun des charges telles que le pouvoir d'achat des salariés, des ménages modestes, des personnes seules et des vieillards de faibles ressources est insuffisant. L'excès de fiscalité entraîne aussi l'abstention de l'épargne devant les placements à long terme, c'est-à-dire les investissements dont dépend l'avenir du pays. Le rythme d'accroissement des dépenses publiques doit être freiné.

La répartition des crédits budgétaires est également à réviser. Sans examen parlementaire sérieux des dépenses disproportionnées à nos moyens ont été engagées. Le blocage des prix trop longtemps prolongé a compromis le financement des entreprises privées et interdit aux entreprises publiques une gestion équilibrée. D'énormes déficits se sont ainsi creusés. En les résorbant, il serait possible d'aménager le barème de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, trop lourd pour les petits contribuables, et de dégager des ressources supplémentaires pour l'action économique et sociale.

Action économique.

Du travail - Des emplois.

La loi du IVe Plan prévoyant une loi-programme de rattrapage pour la Bretagne n'a pas été respectée. Le nombre des emplois créés en Bretagne au cours des quatre dernières années est inférieur de moitié à ce qu'il aurait dû être pour freiner l'exode de la jeunesse bretonne. La volonté politique de restreindre efficacement le développement démesuré de la région parisienne fait défaut.

Une politique d'aménagement du territoire beaucoup plus vigoureuse est nécessaire pour accroître les débouchés offerts aux travailleurs et spécialement aux jeunes arrivant en fin d'âge scolaire.

Les aides à l'industrialisation sont insuffisantes. Elles doivent aller à toutes les entreprises anciennes ou nouvelles, quelle que soit leur nature, si elles sont créatrices d'emploi. La formation professionnelle doit dans beaucoup de cas être rapprochée des entreprises pour mieux s'adapter aux besoins.

Des équipements de base.

Comme on ne peut tout faire à la fois, il faut fixer des priorités. Les miennes sont les logements sociaux et l'habitat rural, les routes nationales dont le délabrement, faute de crédits est un scandale et un danger public, le téléphone dont les conditions d'installation pour les ruraux qui en ont autant besoin que les citadins, sont devenues prohibitives.

Agriculture.

Les crises montrent que la Bretagne doit préserver jalousement sa vocation de productrice de viande (bovine et porcine) et de produits laitiers. Il faut que la loi sur l'élevage réserve ses encouragements aux exploitations familiales moyennes et petites. L'agriculture bretonne doit obtenir une part importante des aides du Fonds

européen d'orientation et de garantie (F.E.O.G.A.). La relève des cultivateurs âgés par de plus jeunes, serait facilitée si l'indemnité de départ (F.A.S.A.) était payée avant l'âge de la retraite et améliorée. Le Crédit agricole ne doit pas échapper à la profession : celle-ci doit garder la décision en matière de prêts.

Collèges d'enseignement et centres de promotion sociale agricole doivent progresser plus vite, les bourses aux enfants d'agriculteurs être plus libéralement accordées.

La politique agricole doit utiliser les mécanismes européens pour relever les prix à la production donc les revenus agricoles et mettre à égalité les cultivateurs français avec ceux du Marché commun.

Marine et pêche.

Une grave crise morale frappe les marins. Accroissement des tonnages, accélération des rotations, navires presse-bouton, disparition des paquebots, bouleversent leur métier, exigent un statut nouveau à établir en consultation avec les représentants des marins de tous grades et des armateurs. Les pêcheurs souffrent d'une mévente qui doit faire jouer en leur faveur la solidarité nationale, déterminer une commercialisation plus rationnelle. Pour les pensions, je demande que le rapport Dorner soit loyalement appliqué.

Commerce, Artisanat, Hôtellerie.

Dans ces branches, les entreprises sont surtout des entreprises personnelles. Leur régime fiscal devrait tenir compte des mutations rapides auxquelles elles sont aujourd'hui exposées. Des crédits moins coûteux devraient leur être ouverts. Les textes nécessaires à l'application des lois d'assurance sociale qui les concernent doivent être rapidement promulgués.

Tourisme.

Devenu un des secteurs exposés à la concurrence la plus intense, le tourisme breton a les mêmes droits que le Languedoc ou les pays de neige à des crédits publics pour son équipement (ports, routes, etc.).

Action sociale.

Travail.

La suppression totale des abattements de zone avait été promise. L'engagement doit être tenu.

Le Gouvernement s'est préoccupé avec raison des difficultés d'emploi des cadres âgés, mais le même problème existe pour la plupart des travailleurs industriels dépassant la cinquantaine. Des mesures spécifiques sont nécessaires pour la résoudre. L'abaissement de l'âge de la retraite en commençant par les métiers les plus durs et par les femmes doit être amorcé.

La sécurité du travail doit être renforcée, l'indemnisation des accidentés en cas d'invalidité grave ou de décès doit être accrue.

Les droits syndicaux doivent être protégés.

Jeunesse et vieillesse.

Le début et la fin de la vie doivent être spécialement aidés par les sociétés modernes.

L'égalité de chances entre les jeunes, grâce à un équipement scolaire adéquat, aux facilités d'enseignement, d'apprentissage, aux bourses, aux bureaux d'orientation, au ramassage scolaire, à la formation professionnelle est le premier objectif d'une politique de la jeunesse. L'équipement sportif et culturel doit l'orienter vers de sains loisirs. Foyers de jeunes travailleurs et travailleuses, auberges de la jeunesse, maisons de jeunes doivent aider les premières années de vie d'adulte.

L'aide à la vieillesse doit assurer aux personnes âgées un minimum vital qui aujourd'hui n'est pas atteint. Des logements, des foyers, des maisons de retraite adaptés à leurs ressources et à leurs besoins doivent être multipliés.

Solidarité sociale et nationale.

La réforme et l'équilibre financier de la Sécurité sociale ne doivent pas être réalisés au détriment des travailleurs et de leurs familles.

L'adaptation des prestations familiales au niveau des prix doit être garantie.

L'aide aux infirmes et handicapés soignés à domicile doit être améliorée dans l'intérêt même des deniers publics.

Le droit des rapatriés à une indemnisation doit être reconnu.

Les engagements de péréquation et de « rapport constant » (dont le vote est dû à mon initiative) doivent être respectés au profit des personnels civil et militaire de l'Etat, en activité et en retraite, des anciens combattants, anciens prisonniers et victimes de toutes les guerres y compris l'Algérie.

Enseignement.

Sa place dans l'Etat doit correspondre à l'éminence de son rôle. La liberté effective de l'enseignement par les aides actuelles doit être maintenue. Davantage de stabilité dans les programmes et les structures de l'enseignement est le vœu commun des jeunes, des maîtres et des familles.

La recherche scientifique nationale doit se doubler d'une coopération avec les autres pays.

Communes et départements.

Le statut financier des communes et départements, conçu pour des fonctions de gestion est entièrement inadapté aux tâches d'investissement devenues les leurs. Banqueroute ou paralysie attendent les collectivités locales, si leur système fiscal anachronique qui rend écrasants la personnelle mobilière, les patentes, l'impôt foncier n'est pas rénové.

L'apparition des régions dans la pyramide administrative pose des problèmes nouveaux. Les Commissions de développement régional (C.O.D.E.R.) dans leur statut actuel n'y apportent pas de solution satisfaisante. Je m'attacherai à définir entre Etat et collectivités les bases d'une décentralisation démocratique sans danger pour l'unité nationale.

Politique étrangère.

Toute la France veut la paix.

Trois moyens inséparables et complémentaires y concourent : la défense nationale, les alliances défensives comme l'Alliance Atlantique, une politique étrangère de détente partout où elle trouve réciprocité.

J'approuve les ouvertures vers l'Est du général de Gaulle. Leur rançon ne doit pas être l'abandon d'amitiés séculaires. En le disant au Parlement j'ai répondu au vœu des millions de Français qui n'oublient pas.

L'indépendance de la France dans un univers où deux Etats-Continents ont une puissance plusieurs fois supérieure à celle de chaque Etat européen pris séparément exige une Europe unie. Le Marché commun ne peut être qu'une étape vers cette Europe dont l'Angleterre devra tôt ou tard faire partie.

Pour sortir de l'impasse de la supranationalité, je proposerai dans certains domaines le vote de lois européennes s'appliquant dans les six pays du Marché commun.

Electrices, Electeurs de l'arrondissement de Dinan,

Depuis que vous m'avez accordé votre confiance vous n'avez jamais eu, je crois, à rougir de votre député.

Personne n'a déployé plus d'efforts, pour faire prendre conscience à la Bretagne et au reste de la France des problèmes bretons, pour amener les hommes de bonne volonté à œuvrer ensemble. Pour assurer l'avenir des jeunes, attirer des activités nouvelles, construire des logements, augmenter les débouchés de nos productions, telles le granit, améliorer l'équipement scolaire, hospitalier, touristique et l'infrastructure économique de base de notre arrondissement, je me dépense sans compter.

Nous sommes au moment où la politique agricole européenne entre en application, où la Grande-Bretagne frappe à la porte de l'Europe, où les entreprises de toutes sortes doivent s'adapter à des techniques qui bouleversent les conditions anciennes.

Nous allons au devant de problèmes difficiles. Il m'a semblé que je disposais d'une expérience et de connaissances qui pouvaient aider à les résoudre et être utiles à tous.

J'ai donc cru devoir solliciter à nouveau vos suffrages.

Je vous demande, le 5 mars, de me les accorder massivement. Vous savez que vous pouvez compter sur mon travail et mon dévouement.

Vive la République !
Vive la France !

RENÉ PLEVEN

Président du Conseil général — Député sortant
Compagnon de la Libération
Commandeur du Mérite maritime
Candidat Républicain d'Union

Remplaçant éventuel :

ERNEST ROUXEL

Cultivateur — Conseiller général — Maire de Ploubalay
Officier de la Légion d'Honneur — Commandeur du Mérite agricole
Républicain d'Union

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : la Chèze, Collinée, Corlay, Gouarec, Loudéac, Merdrignac, Moncontour, Mur-de-Bretagne, Plouguenast, Rostrenen, Saint-Nicolas-du-Pélem, Uzel.

Mlle Marie-Madeleine DIENESCH
(Comité d'action pour la Ve République)
élue le 12 mars 1967
(Apparentée U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Je me présente à vous avec confiance. Vous me connaissez depuis 21 ans.

Député des Côtes-du-Nord, puis député de cet arrondissement de Loudéac, j'ai consacré toutes mes forces et mon travail :

— pour la défense de la Bretagne intérieure,
— pour la survie de nos petites communes,
— pour le mieux-être de chacune de vos familles.

Je me suis toujours tenue à la disposition de vous tous.

Durant mon mandat parlementaire (1962-1966), en accord avec les municipalités dont j'ai pu apprécier le dynamisme et les organisations professionnelles représentatives, voici mon action pour l'aménagement et la modernisation de notre arrondissement (dont aucune commune ne dépasse encore 10.000 habitants) menacé de devenir le « désert breton ».

Pour la jeunesse

Participation active à tous les débats la concernant.

Parce que le budget de l'Education nationale a doublé. J'ai obtenu : implantations scolaires en milieu rural : lycée polyvalent à Loudéac (1 milliard et demi de crédits), C.E.S. et collèges techniques à Loudéac, à Rostrenen (1 milliard de crédits). Collèges d'enseignement général. Aide à la formation professionnelle des apprentis et aux maîtres d'apprentissage. Implantations d'équipements socio-éducatifs. Intervention pour l'obtention de bourses (passées de 13 à 20.000). Aide à l'enseignement privé.

Pour notre agriculture et sa modernisation. L'aménagement des structures, les prix, la SBAFER, l'indemnité viagère de départ, l'aide aux jeunes ruraux. Lycée et collèges agricoles.

J'ai obtenu : l'augmentation des crédits de remembrement, d'adduction d'eau (notamment pour la région du Mené). Participation aux débats des 19 lois agricoles votées, dont celle sur l'élevage, intervention sur l'aviculture, les abattoirs et activités annexes, la formation et la promotion des femmes.

Pour l'industrialisation. — J'ai obtenu : l'augmentation de l'aide de l'Etat, permettant ainsi l'implantation et l'extension d'entreprises (usines Olida, à Loudéac, abattoirs de Collinée et de Trémorel).

Résultats : emplois nouveaux dans ces localités, dont près de 600 à Loudéac.

Pour l'artisanat et le commerce. — Interventions nombreuses pour l'application du statut, augmentation des crédits aux Chambres de métiers, aide aux conseillers techniques des métiers, aménagement de la loi sur l'assurance maladie-maternité des indépendants (élargissement de la liste des bénéficiaires, octroi du petit risque pour les personnes âgées, exonération de cotisation pour certaines catégories).

Equipement des routes et tourisme. — J'ai obtenu : pour la route 164 *bis*, 1 milliard et demi de crédits ; pour la nationale 790, 160 millions supplémentaires ; défense du réseau breton.

Logement. — J'ai obtenu des crédits supplémentaires pour l'habitat rural et le doublement du contingent départemental des primes à la construction.

Pour les salariés. — Interventions et dépôt de propositions pour : la garantie de l'emploi, les prestations sociales et leur augmentation, les comités d'entreprises, la sauvegarde des droits des travailleurs, la réduction des zones de salaires (déjà passées de 10 à 6, taux d'abaissement réduit à 5 %).

Pour la famille, la femme, les victimes de guerre. — Interventions et réalisations pour l'amélioration des conditions de vie des femmes, défense des veuves de guerre, des anciens combattants, des jeunes d'Algérie, des veuves d'exploitants, des femmes seules, des professions féminines, la reconnaissance des droits de la femme mariée et des mères de famille, augmentation des allocations familiales (majorations depuis 1959 passées de 65 à 132 %).

Pour les personnes âgées. — Aide ménagère Augmentation des retraites et pensions ou allocations, tierce personne, allocation loyer. Réalisations inscrites au Ve Plan : plusieurs maisons de retraite et logements-foyers sur l'arrondissement.

Pour l'enfance inadaptée et les handicapés physiques. — Accord total sur la politique gouvernementale (premiers efforts depuis la Libération) : maisons spécialisées, aide aux inadaptés adultes.

Voici le résultat de mes efforts tenaces qui ont été menés en complet accord avec mon suppléant, André Glon, qui n'a cessé de m'apporter le soutien de sa compétence et de son dévouement unanimement reconnus sur le plan départemental.

Comme tous les candidats, il me serait facile de faire des promesses. J'ai l'avantage de connaître les possibilités de l'action parlementaire. Mon travail passé est la garantie de l'avenir. Si vous m'accordez, à nouveau, votre confiance, je poursuivrai les objectifs pour lesquels d'énergiques redressements sont à faire :

— crédits, aide aux jeunes pour l'éducation et la formation (révision des critères d'attribution de bourses), leurs loisirs,

— défense de l'agriculture bretonne dans le Marché commun (action sur les prix, adaptation des structures, la commercialisation, coopération interprofession), habitat rural, parité des revenus,

— amélioration des lois sociales et aménagements fiscaux pour l'artisanat et le petit commerce, réforme de la patente, respect de la libre entreprise,

— amélioration de la vie des travailleurs (garantie de l'emploi, application effective des lois sociales, etc.),

— poursuite de la politique sociale et familiale, défense accrue des droits des plus défavorisés (vieillards, malades, victimes des guerres),

— aide aux communes en expansion et rurales (répartition plus équitable des charges),

— industrialisation poursuivie par la décentralisation et l'aide aux activités locales.

Mais à côté des objectifs économiques et sociaux, il y a des options politiques.

Pour répondre aux exigences de l'évolution moderne, deux attitudes sont possibles :

— celle des oppositions divisées qui ne peut dépasser le stade des promesses démagogiques et des critiques stériles,

— celle d'une majorité unie sur un programme, pour des actions efficaces, et résolue à la stabilité (notre pays refuse le retour aux crises désastreuses).

Dans la législature qui s'achève, j'ai opté pour cette attitude de bon sens, car un député isolé ou un petit parti ne peuvent rien, pas plus que les opposants systématiques.

Fidèle à l'idéal du M.R.P. que je n'ai jamais cessé de défendre depuis 1945, avec Maurice Schumann et un certain nombre d'élus du Centre démocratique, nous avons choisi l'union avec d'autres formations politiques (indépendants avec Giscard d'Estaing, radicaux avec Edgar Faure, U.N.R., U.D.T. (gaullistes de gauche) à côté desquels nous avons notre rôle à jouer : c'est aujourd'hui l'union pour la Ve République.

L'œuvre positive de la Ve République doit être poursuivie par :

— *La stabilité qu'elle assure* (2 gouvernements en 7 ans, contre 22 en 12 ans).

— *Le redressement monétaire et économique,* base de toute politique sociale et de progrès qu'il faut résolument accentuer (mais que le retour à l'inflation rendrait illusoire).

— *Une réelle construction européenne,* bâtie par des actes, non par des mots, et qui tient compte des réalités, et particulièrement de la défense de notre agriculture.

— *La paix.* — L'action du général de Gaulle pour éviter un conflit dramatique, dénoncé par Paul VI, entre les deux blocs antagonistes est unanimement reconnue. Après tant d'épreuves connues par les familles françaises, nous ne pouvons qu'approuver une politique qui permet, pour la première fois à notre pays, de compter plus d'enseignants que de militaires.

Si vous nous accordez votre confiance, nous continuerons cette action, pour le développement de notre région et l'épanouissement des familles, dans la justice et le respect de toutes les libertés démocratiques.

Marie-Madeleine DIENESCH

Agrégée de l'Université
Ancienne Vice-présidente de l'Assemblée Nationale
Vice-présidente de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales
Vice-présidente de l'Union européenne féminine
Député sortant du Centre démocratique (M.R.P.)

Remplaçant éventuel :

André GLON

Conseiller général du canton de Loudéac — Maire d'Hémonstoir
Membre de la Chambre de commerce et d'industrie des Côtes-du-Nord
Ancien P. G. — Croix de guerre au titre de la Résistance
Officier d'Education civique

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Je vous remercie du fond du cœur de m'avoir si massivement manifesté votre confiance. Par 23.215 voix vous m'avez placée largement en tête de tous les candidats, devançant de plus de 10.000 voix le candidat communiste, Auguste Le Coent, qui reste seul contre moi.

Mais le parti communiste ne désarme pas ! Il bat le rappel de tous les suffrages dispersés et compte sur les abstentions.

Attention ! Contre ce rassemblement, sans programme commun et uniquement électoral, il faut faire le barrage d'une façon décisive, le 12 mars.

Laissant de côté nos petites divisions, il faut que dimanche s'unissent sur mon nom :

— tous ceux qui refusent l'idéologie communiste, marxiste et étatique et qui veulent sauvegarder les libertés démocratiques comme l'initiative privée et la petite exploitation familiale,

— tous ceux qui sont résolus à aller de l'avant et entrer hardiment dans la voie du progrès, pour une Bretagne jeune et modernisée.

Pour la stabilité

Pour la justice sociale, particulièrement pour les plus faibles (les familles, les veuves, les personnes âgées, les handicapés).

Grâce à un vote d'union, la Ve République sera élargie, ouverte à tous... Elle pourra regrouper tous les républicains de bonne volonté qui sont d'accord

pour le progrès et une expansion décisive de la Bretagne dans tous les secteurs économiques (agriculture, artisanat, petit commerce, industrie, salariés),

pour l'Europe et la paix (l'action du général de Gaulle est unanimement reconnue).

Votre parlementaire pourra continuer un travail persévérant et efficace pour l'arrondissement, au service de tous.

Mais le succès ne sera décisif que si chacun de vous fait son devoir jusqu'au bout.

Ne risquez pas, par négligence, d'avoir un député communiste.

Surtout, pas d'abstention !

Votez dans l'union !

MARIE-MADELEINE DIENESCH

Agrégée de l'Université
Ancienne Vice-présidente de l'Assemblée Nationale
Vice-présidente de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales
Vice-présidente de l'Union européenne féminine
Député sortant du Centre démocratique (M.R.P.)

Remplaçant éventuel :

ANDRÉ GLON

Conseiller général du canton de Loudéac — Maire d'Hémonstoir
Membre de la Chambre de commerce et d'industrie des Côtes-du-Nord
Ancien P. G. — Croix de guerre au titre de la Résistance
Officier d'Education civique

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bégard, Belle-Isle-en-Terre, Bourbriac, Callac, Châtelaudren, Guingamp, Lanvollon, Maël-Carhaix, Plouagat, Plouha, Pontrieux.

M. Édouard OLLIVRO
(Candidat de Progrès social et régional, Union centriste)
élu le 12 mars 1967
(P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le moment est donc venu où il faut choisir. C'est un acte important : le sort de la région, de votre métier, l'avenir de vos enfants aussi peuvent en dépendre. Oui, c'est une décision capitale que vous allez prendre en ce dimanche 5 mars...

Mes idées, vous les connaissez. Je n'ai aucun sectarisme ; j'essaie d'être ouvert au dialogue avec tous et, au cours des campagnes électorales que j'ai précédemment menées, je n'ai jamais critiqué personne. Chacun a ses qualités et ses défauts. Et il est tellement plus facile de démolir que de construire !

Comme l'immense majorité des Français, je considère que le général de Gaulle est l'un des grands personnages de la scène mondiale. Comme eux, je considère que la France doit poursuivre une politique extérieure de paix et d'union. Comme eux, je considère aussi que les institutions actuelles ont le mérite de donner au pays la stabilité.

Vous connaissez mon action sur le plan régional. J'ai le droit de dire — parce que c'est vrai — que depuis huit ans, j'ai donné toutes mes forces à cette région pour essayer de lui apporter un peu de mieux être. Je continuerai dans ce chemin, et voici les points principaux de mon programme.

Monde ouvrier. — Emploi.

Chaque année, dans notre circonscription, 1.500 jeunes — vos garçons, vos filles — demandent du travail. Si nous les gardons, notre région sera sauvée. Il y a aussi les difficultés nées de la fermeture d'entreprises existantes. Il faut reconnaître loyalement que des efforts ont été réalisés en Bretagne (barrage de la Rance ; Brennilis ; C.N.E.T. à Lannion). Mais aujourd'hui la politique de décentralisation est pratiquement stoppée.

Un exemple : On avait dit que la Bretagne devait être le pays de l'électronique. Or, en 1965, pour un emploi créé dans l'électronique en Bretagne, il y a en eu 50 à Paris. Selon les technocrates, le grand Paris aura 12 millions d'habitants en 1985. On prévoit de rassembler 25 millions d'habitants entre Melun et Le Havre (soit un Français sur deux). A cette politique, nous disons : non ! Les usines doivent aller vers les hommes et non les hommes vers les usines. Il faut du travail pour nos ouvriers, par une reprise de la décentralisation ; il faut aussi que l'aide accordée aux usines venant de l'extérieur le soit également aux entreprises existantes. Celles-ci offrent en effet 2 emplois sur 3 créés en Bretagne. On l'oublie trop souvent. Il faut aussi que l'Etat se penche sur le sort de ceux qui perdent leur emploi.

Equipement de base.

Logemens sociaux, habitat rural, routes. La Bretagne dépense 4,5 % de l'essence utilisée sur le territoire national. Pour nos routes, nous avons à peine plus de 2 % des crédits : c'est injuste !

Agriculture.

J'ai choisi un suppléant cultivateur parce que l'agriculture est pour nous un problème-clé. Les crises de l'agriculture montrent à la Bretagne qu'elle doit préserver jalousement sa production de viande (bovine et porcine) et de lait. Il faut que la loi sur l'élevage réserve ses encouragements aux exploitations familiales. La relève des cultivateurs âgés par de plus jeunes serait facilitée si l'indemnité de départ (F.A.S.A.S.A.) était payée avant l'âge de la retraite et améliorée. (Beaucoup se sont souvent retirés (pour cause de santé ou pour laisser la place aux enfants) et n'ont pour vivre, avant la retraite, que leurs petites économies.) Le Crédit agricole ne doit pas échapper à la profession qui doit garder la décision en matière de prêts.

La politique agricole doit aussi utiliser les mécanismes européens pour relever les prix à la production, donc le revenu agricole. Le revenu d'un ménage parisien moyen est de 1.650.000 francs ; celui d'un ménage rural, de 600.000 francs (chiffres de 1964). C'est injuste !

Marine.

Dans la partie nord de la circonscription, les marins sont très nombreux. Or, le métier est bouleversé par les techniques nouvelles. Il faut un Ministère de la Marine marchande et un statut nouveau. Et aussi des mesures qui permettent un salaire décent (seules les heures supplémentaires permettent aux marins de commerce de subvenir aux besoins de leur famille).

Commerce, artisanat, hôtellerie.

Ne doivent pas non plus rester des parents pauvres dans l'économie de la nation. Dans ces domaines la lutte pour survivre est souvent dure et angoissante. Des investissements sont réalisés, car il faut s'adapter à la vie moderne. Le régime fiscal doit en tenir compte ; des crédits moins coûteux doivent être ouverts ; et, pour les professions intéressées, les textes nécessaires à l'application des lois sociales doivent être rapidement votés.

Action sociale.

La suppression des abattements de zone avait été promise et l'engagement doit être tenu. L'abaissement de l'âge de la retraite, en commençant par les professions les plus usantes et par les femmes, doit être amorcé. L'aide aux infirmes et handicapés soignés à domicile doit être améliorée, dans l'intérêt même des deniers publics.

Les engagements de péréquation et de rapport constant doivent être respectés au profit des personnels civils et militaires, des pensionnés de la marine marchande, des anciens combattants de toutes les guerres, y compris celle d'Algérie. Les problèmes des hôpitaux et du personnel hospitalier doivent être également prioritaires dans le domaine des crédits.

Quant aux vieux, il est de notre devoir de leur garantir une vie digne. Quel est celui qui pourrait vivre avec 14.000 anciens francs, en retirant l'argent pour le loyer, l'électricité, le chauffage ?

Education nationale.

L'effort de construction scolaire a été important. Mais davantage de stabilité dans les programmes et les structures de l'enseignement est le vœu commun aux jeunes, aux maîtres et aux familles.

Les crédits pour les bourses et le ramassage scolaire sont insuffisants. La liberté de l'enseignement et les aides contrôlées qui rendent cette liberté effective doivent être maintenues. L'équipement sportif et culturel doit progresser de pair avec l'armature scolaire. Les jeunes de nos communes ont besoin, en effet, de loisirs et de stades.

Ma conclusion : elle est simple. Partisan comme vous toutes et tous de la stabilité, je ne serai pas à la Chambre pour démolir les gouvernements mais pour essayer de les amender. En outre, comme je l'ai fait depuis huit ans, toute mon énergie, je la donnerai pour défendre notre région, c'est-à-dire vos intérêts et ceux de vos enfants.

EDOUARD OLLIVRO

Maire de Guingamp
Candidat de Progrès social et régional (Union centriste)

Remplaçant éventuel :

JEAN GOUBIL

Cultivateur — Maire de Paule

2e CIRCULAIRE

Chers amis,

La campagne électorale s'est déroulée dans le calme, la dignité et le respect des personnes. Elle n'a comporté ni injures, ni calomnies et a été d'un niveau qui fait honneur à notre circonscription.

⁂

Je n'ai rien à ajouter ni à retrancher à ce que j'ai dit pendant la campagne électorale.

— Ma volonté d'assurer le développement de la région et une vraie politique sociale.

— Ma détermination d'agir en équipe afin de créer des emplois pour les jeunes et d'améliorer le niveau de vie de tous.

Mais aussi :

— Mon respect pour la personnalité du chef de l'Etat, le général de Gaulle.
— Mon soutien à la Constitution qui nous assure stabilité et ordre.
— Mon adhésion à une politique étrangère de dialogue et de paix.

***

En additionnant les chiffres de dimanche dernier, certains pourraient penser : « Le résultat est assuré. Inutile de se déplacer. » Or, il est capital que la circonscription manifeste son choix de façon indiscutable. Car un député a d'autant plus d'influence que son élection a été massive.

Deux conceptions de l'homme vous sont offertes dimanche. Deux systèmes politiques qui concernent chacune et chacun d'entre nous. Leur opposition est connue de tous, et face au choix personne ne peut rester neutre. Partisan de toutes les libertés, je suis convaincu de réunir autour de mon programme les électrices et les électeurs qui partagent mon idéal de progrès et de paix.

EDOUARD OLLIVRO

Maire de Guingamp
Candidat de Progrès social et régional (Union centriste)

Remplaçant éventuel :

JEAN GOUBIL

Cultivateur — Maire de Paule

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Lannion, Lézardrieux, Paimpol, Perros-Guirec, Plestin-les-Grèves, Plouaret, la Roche-Derrien, Tréguier.

M. Pierre BOURDELLÈS
(Candidat Républicain d'union)
élu le 12 mars 1967
(P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Les élections législatives sont une chose, les élections présidentielles en étaient une autre. Les législatives ont pour objet d'élire un Parlement, les présidentielles le Chef de l'Etat. Il faut rappeler ces vérités simples quand certains s'ingénient à semer la confusion.

Assimiler les élections législatives à un vote pour ou contre le Général de Gaulle est une erreur politique qui sert ceux qui voudraient, par le biais des scrutins du 5 mars, remettre en cause le mandat de sept années conféré par le peuple au Président de la République.

Je ne suis pas de ceux-là. J'ai un grand respect pour la personne du Général de Gaulle, pour le Chef de l'Etat, et lui suis reconnaissant d'avoir, pendant les dures années de l'occupation, su maintenir la France dans le camp de la liberté.

J'ai voté comme la plupart d'entre vous la Constitution de 1958, dite de la Vᵉ République. Aucun parti ne peut se l'approprier. Elle est le bien de tous les Français.

Cette Constitution repose sur la séparation de l'équilibre des pouvoirs. Son bon fonctionnement exige donc un dialogue entre le Gouvernement et les élus de la nation. Ce dialogue a été presque inexistant au cours de la législature qui s'achève. C'est pourquoi dans l'intérêt même de la stabilité, je souhaite une majorité moins caporalisée, plus large, plus capable de traduire les aspirations du pays.

Je m'interdis aussi bien de dénigrer ce qui a été accompli de positif pendant la législature que de faire des promesses qui ne pourraient être tenues. Je précise ci-dessous les points sur lesquels un redressement permettrait de mieux faire et ce que seraient mes orientations si vous me réélisez.

Budget et fiscalité.

Le budget de la France est critiquable par son volume. Les dépenses publiques atteignent presque le tiers du revenu national. Ce niveau est dangereux. Il nécessite des prélèvements fiscaux qui découragent le travail, les initiatives, imposent à une économie qui doit rester compétitive dans le Marché commun des charges telles que le pouvoir d'achat des salariés, des ménages modestes, des personnes seules et des vieillards de faibles ressources est insuffisant. La France pratique une politique de prestige qui coûte trop cher ; une force de frappe nationale est une erreur, elle est ruineuse ; à mon avis, elle serait seulement valable sur le plan européen. Le rythme d'accroissement des dépenses publiques doit être freiné.

La répartition des crédits budgétaires est également à réviser. Sans examen parlementaire sérieux des dépenses disproportionnées à nos moyens ont été engagées. Le blocage des prix trop longtemps prolongé a gêné le financement des entreprises privées et interdit aux entreprises publiques une gestion équilibrée. D'énormes déficits se sont ainsi creusés. En les résorbant, il serait possible d'aménager le barème de l'impôt sur le revenu trop lourd pour les petits contribuables, et des ressources importantes seraient dégagées pour l'action économique et sociale.

Action économique.

Du travail - Des emplois.

La loi du IVᵉ Plan prévoyant une loi-programme de rattrapage pour la Bretagne n'a pas été respectée. Le nombre des emplois créés en Bretagne au cours des quatre dernières années est inférieur de moitié à ce qu'il aurait dû être pour freiner l'exode de la jeunesse bretonne. La région parisienne centralise abusivement puissance et richesse.

Une politique d'aménagement de territoire beaucoup plus rigoureuse est nécessaire pour relancer l'industrialisation. Les aides doivent aller aux entreprises anciennes aussi bien qu'aux nouvelles, aux services comme à l'industrie. La formation professionnelle des jeunes doit dans beaucoup de cas être rapprochée des entreprises pour mieux l'adapter aux besoins.

Des équipements de base.

Logements sociaux, habitat rural, logements individuels, adaptation des routes nationales au trafic automobile actuel et futur, adductions d'eau, téléphone aussi indispensable aux ruraux qu'aux citadins, devraient être les investissements prioritaires.

Agriculture.

Les crises de l'aviculture montrent à la Bretagne qu'elle doit préserver jalousement sa vocation de productrice de viande (bovine et porcine) et de lait. Il faut que

la loi sur l'élevage réserve ses encouragements aux exploitations familiales moyennes et petites.

L'agriculture bretonne doit obtenir une part importante des aides du Fonds européen d'orientation et de garantie (F.E.O.G.A.). La relève des cultivateurs âgés par des plus jeunes serait facilitée si l'indemnité viagère de départ était payée avant l'âge de la retraite et améliorée. Le crédit agricole ne doit pas échapper à la profession : il doit garder son esprit mutualiste.

Collèges d'enseignement et centres de promotion sociale agricole doivent progresser plus vite, les bourses aux enfants d'agriculteurs être plus libéralement accordées.

La politique agricole doit utiliser les mécanismes européens pour relever les prix à la production et les revenus des paysans français actuellement les plus bas de l'Europe du Marché commun.

Marine et pêche.

Une grave crise morale frappe les marins. Accroissement des tonnages, accélération des rotations, apparition des navires presse-boutons, disparition des paquebots bouleversent leur métier, exigeant un statut nouveau. Il faut l'établir en consultation avec les représentants des marins de tous grades et des armateurs. Je reste partisan d'un ministère de la Marine marchande.

Les pêcheurs souffrent d'une mévente qui doit faire jouer en leur faveur la solidarité nationale, déterminer une commercialisation plus rationnelle et valoriser les prix à la production.

Le tourisme.

La première industrie de notre région doit être protégée ; les mesures fiscales et autres, prises à l'encontre des loueurs en meublés doivent être rapportées.

Commerce - Artisanat - Hôtellerie.

Toujours en butte à des difficultés accrues, devant faire face à des mutations répétées, leur régime fiscal doit en tenir compte. Des crédits moins coûteux doivent leur être ouverts ; les textes nécessaires à l'application des lois sociales qui les concernent doivent être rapidement promulgués.

Action sociale.

La suppression des abattements de zone avait été promise. L'engagement doit être tenu.

Le Gouvernement s'est justement penché sur les difficultés d'emplois des cadres âgés, mais ces difficultés existent pour tous les travailleurs industriels dès qu'ils atteignent la cinquantaine. Pour résoudre ce problème général, des mesures spécifiques sont nécessaires.

L'abaissement de l'âge de la retraite, en commençant par les professions les plus usantes, et par les femmes, doit être amorcé.

Les aides à la vieillesse doivent garantir aux personnes âgées un minimum vital. La construction de maisons de retraite et de foyers-logements doit être accélérée.

L'indemnisation des accidentés du travail, en cas d'invalidité grave ou décès, doit être accrue.

L'aide aux infirmes et handicapés soignés à domicile doit être améliorée dans l'intérêt même des deniers publics.

Les engagements de péréquation et de « rapport constant » (que j'ai toujours soutenu à l'Assemblée Nationale) doivent être respectés au profit des personnels civils et militaires, des pensionnés de la Marine marchande, des anciens combattants de toutes les guerres y compris l'Algérie.

L'adaptation des prestations familiales au niveau des prix doit être garantie.

Le droit des rapatriés à une indemnisation doit être reconnu.

Education nationale.

L'effort de construction scolaire a été important. Davantage de stabilité dans les programmes et les structures de l'enseignement est le vœu commun aux jeunes, aux maîtres et aux familles.

Les crédits pour les bourses et les ramassages scolaires sont insuffisants.

La liberté de l'enseignement et les aides contrôlées qui rendent cette liberté effective doivent être maintenues. Le rapprochement avec enseignements public et privé doit être poursuivi.

L'effort national de recherche doit s'accompagner d'une coopération avec les autres pays.

L'équipement sportif et culturel doit progresser de pair avec l'armature scolaire pour assurer l'épanouissement d'une jeunesse heureuse utilisant sainement ses loisirs : l'aide apportée à nos collectivités dans ce domaine est loin d'être suffisante.

Collectivités locales.

Le statut financier des communes et des départements, conçu pour des fonctions de gestion, n'est pas adapté aux tâches d'investissement qui leur sont actuellement imposées. Les collectivités locales sont condamnées à la banqueroute ou la paralysie, si leurs rapports avec l'Etat ne sont pas révisés, si leur système fiscal anachronique qui rend écrasants la personnelle mobilière, les patentes, l'impôt foncier n'est pas rénové.

L'apparition des régions dans la pyramide administrative pose des problèmes nouveaux. Les Commissions de développement régional (C.O.D.ER.) dans leur statut actuel n'y apportent pas de solutions satisfaisantes. Il faut définir entre Etat et collectivités les bases d'une décentralisation démocratique qui ne menace pas l'unité nationale.

Politique étrangère.

Toute la France veut la paix.

Trois moyens inséparables et complémentaires y concourent : la défense nationale, les alliances défensives comme l'Alliance Atlantique, une politique étrangère de détente partout où elle peut trouver réciprocité.

J'approuve les ouvertures vers l'Est du général de Gaulle. Leur rançon ne doit pas être l'abandon d'amitiés séculaires.

L'indépendance de la France dans un univers où deux Etats-continents ont une puissance plusieurs fois supérieure à celle de chaque Etat européen pris séparément exige une Europe unie. Le Marché commun ne peut être qu'une étape vers cette Europe dont l'Angleterre devra tôt ou tard faire partie.

Pour sortir de l'impasse de la supranationalité, je proposerai dans certains domaines le vote de lois européennes s'appliquant dans les six pays du Marché commun.

Electrices, Electeurs de la circonscription de Lannion-Paimpol,

Depuis que vous m'avez accordé votre confiance, vous n'avez jamais eu, je crois, à rougir de votre député.

La défense de la Bretagne a toujours été mon objectif principal : personne ne s'est dépensé davantage pour assurer l'avenir des jeunes, attirer des activités nouvelles, construire des logements, augmenter les débouchés de nos productions (tel le granit), améliorer l'équipement scolaire, hospitalier, touristique.

Nous sommes au moment où la politique agricole européenne entre en application, où la Grande-Bretagne frappe à la porte de l'Europe, où les entreprises de toutes sortes doivent s'adapter à des techniques qui bouleversent les structures anciennes.

Les prochaines années seront hérissées de problèmes difficiles. Il m'a semblé que je disposais d'une expérience et de connaissances qui pouvaient aider à les résoudre et être utiles à tous. J'ai donc cru devoir solliciter à nouveau vos suffrages. Je vous demande, le 5 mars, de me les accorder : vous savez que vous pouvez compter sur mon travail et mon dévouement.

Républicains modérés, ne dispersez pas vos voix !
Dès le premier tour, votez utile !
Vive la République !
Vive la France !

PIERRE BOURDELLÈS

Canditat Républicain d'union
Député sortant
Conseiller général de Perros-Guirec — Maire de Louannec
Croix de guerre 1939-1945

Remplaçant éventuel :

YVES BOURDONNEC

Agriculteur
Conseiller général du canton de La Roche-Derrien — Maire de Prat

---

2e *CIRCULAIRE*

Electrices, Electeurs,

— En 1958, au premier tour de scrutin, vous m'accordiez 10.240 voix.
— En 1962, au premier tour de scrutin, vous m'accordiez 16.532 voix.
— En 1967, au premier tour de scrutin, vous m'accordez 20.925 voix.

Tout cela s'est fait sans bruit : les Bretons n'apprécient guère les grands discours ni les démonstrations tapageuses. Ils aiment le travail et l'efficacité.

Une fois de plus, vous m'avez apporté le témoignage de votre amitié et de votre confiance en me plaçant en tête du scrutin avec plus de 6.000 voix d'avance sur mon concurrent communiste. De tout cœur je vous en remercie.

Je vous avais promis en 1962 d'être un mandataire fidèle et travailleur : j'ai conscience d'avoir rempli cette promesse, m'étant tenu constamment à la disposition de tous les citoyens, de toutes les collectivités.

Demain, je consacrerai à nouveau toutes mes forces, tout mon temps, au service de tous.

Ne dites pas, en additionnant les chiffres du scrutin de dimanche : « l'élection de Pierre Bourdellès est assurée, inutile de se déplacer ! » car les extrémistes iront aux urnes, sans défection !

Pour la victoire dans l'arrondissement de Lannion-Paimpol des principes de liberté,
Pour le mieux-être des travailleurs,
Pour l'expansion régionale que j'ai défendue et défendrai encore avec passion,
Dans l'union, pour la République, la Bretagne et la France,
Pas d'abstention !

Un seul bulletin :

PIERRE BOURDELLÈS

Remplaçant éventuel :

YVES BOURDONNEC

CREUSE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Ahun, Auzances, Bellegarde-en-Marche, Boussac, Chambon-sur-Voueize, Châtelus-Malvaleix, Chénérailles, la Courtine, Crocq, Evaux-les-Bains, Guéret, Jarnages.

M. Olivier HARTY de PIERREBOURG

(Candidat radical)
élu le 12 mars 1967
(Non inscrit)

1re CIRCULAIRE

Creusoises, Creusois,

A quatre reprises déjà vous m'avez accordé votre confiance et je m'honore de ne pas être pour vous un inconnu ni un revenant cherchant une place dans vos souvenirs. Voilà seize ans que je suis votre député, fidèle à ma circonscription comme elle m'est elle-même fidèle. C'est cette mutuelle fidélité qui est pour moi le plus grand encouragement à solliciter à nouveau vos suffrages.

Mon ami André Canthe qui a accepté d'être mon remplaçant éventuel n'est pas, lui non plus, un inconnu pour vous. Sous-directeur de la Caisse de crédit agricole mutuel de la Creuse, il a eu à se pencher, plus que quiconque, sur les plus délicats problèmes des agriculteurs. Il a été l'un des premiers à appliquer en Creuse les lois permettant l'accession à la propriété. Guéret l'a élu au Conseil municipal où il est adjoint au maire.

Nous voilà donc entre gens de connaissance. Il n'y a pas d'équivoque entre nous. Depuis toujours j'appartiens à la famille radicale et je reste fermement attaché à sa tradition démocratique, libérale et de progrès. D'accord avec les radicaux et les libéraux creusois, j'ai refusé d'adhérer à la Fédération de la gauche démocrate et socialiste. Nous n'avons pas voulu d'une combinaison avec le parti communiste.

Je rappelle au passage que si j'ai voté la dernière motion de censure, les communistes, eux, ne l'ont pas votée.

Jusqu'ici mon appartenance m'a amené à voter le plus souvent avec mon groupe. Mais je n'ai jamais aliéné ma liberté de jugement et de vote : pour la Creuse, j'y tiens plus que jamais. J'entends n'être comptable de mon action et de mes votes que devant vous, mes électrices et mes électeurs. Je n'ai voulu d'aucune investiture qui m'enchaînerait.

Je n'oublie rien du respect qui est dû à la haute personnalité du Président de la République, mais je me refuse à une obéissance inconditionnelle. Je n'ai pas davantage l'intention de me tenir systématiquement dans une opposition stérile.

Voilà bien définie mon attitude aussi bien en face des partisans du « oui sans discussion » que vis-à-vis de ceux qui voudraient instaurer une dictature de parti mettant fin à tout problème paysan par le kolkhoze qui est la négation de toute initiative et de toute liberté.

Mais n'est-il pas grand temps de perdre de vue la politique pour ne considérer que les intérêts du département ? Une situation, que nous ne connaissons tous que trop bien, nous donne la certitude qu'il faut plus s'attacher aux questions économiques qu'aux problèmes politiques pour défendre les intérêts de la Creuse.

Ces intérêts je les ai toujours défendus au cours de mes quatre mandats successifs et avec moi mon ami Romaine et les quelques amis que je compte au Conseil général.

Les maires de nos communes creusoises et leur Conseil municipal connaissent mes efforts et les résultats souvent heureux de mon action et de mes interventions. Celles-ci ont eu lieu dans les ministères et administrations où les fonctions dont j'étais par vous investi, ainsi que celles de Chef de cabinet d'un ministre que j'ai à plusieurs reprises exercées et aussi d'autres titres parmi lesquels celui de « Compagnon de la Libération » me donnent accès.

Je souligne aussi que j'ai toujours voté les lois sociales et que j'ai personnellement veillé à leur application en faveur des ayants droit creusois.

J'ai toujours eu à Guéret une permanence quotidienne à la disposition des Creusois désireux de me parler, mais il me fallait aussi m'absenter pour les nombreuses interventions qui ne peuvent aboutir qu'à Paris.

Fonctions, titres, relations, influence... Voilà ce que j'ai toujours mis au service de la Creuse et de tous les Creusois. Il en sera de même demain quand, une nouvelle fois, je serai, grâce à vous, l'élu de tous.

En politique étrangère.

Je reste parmi ceux qui n'approuvent pas les dépenses improductives qui privent les départements en difficulté des ressources qui leur sont nécessaires.

Je tiens au respect de nos alliances dans le cadre du monde libre.

— Je suis pour la construction d'une Europe unie.

— Je suis pour la paix, pour le désarmement contrôlé et l'entente entre les peuples.

En politique intérieure.

De même, je veux la paix entre les citoyens : apaisement des esprits, amnistie des erreurs politiques : refus d'entrer dans toutes les vieilles querelles politiques dépassées.

— Réforme urgente des finances locales restituant à l'Etat les charges qui lui incombent.

— Défense énergique de l'existence du département de la Creuse.

— Défense indispensable, au sein de la Région, des intérêts creusois : nous ne nous satisferons pas des miettes accordées par Limoges.

— Exigence du bénéfice du Fonds spécial d'action rurale.

Mon programme.

Je ne suis pas un candidat épisodique.

Je ne me permettrai donc pas de faire des promesses alléchantes et trompeuses. Ce serait faire injure au bon sens des Creusois. Je n'ai pas de baguette magique, personne n'en a. Les projets en cours aboutiront : c'est normal.

Pour le reste il faudra encore et toujours batailler.

Agriculteurs. — Terrien d'origine, j'ai toujours donné des preuves de mon attachement à la propriété individuelle et à l'exploitation familiale.

J'ai été le premier à déposer une proposition de loi en faveur du dégrèvement des droits de succession.

J'ai toujours été et serai toujours au côté de toutes les organisations agricoles creusoises qui, connaissant bien tous les problèmes des agriculteurs, défendent leurs mandants avec compétence et vigueur.

— Revalorisation et stabilité des prix des produits agricoles.

— Mise en application de l'article 31 de loi d'orientation agricole d'août 1960. Cet article 31 devrait rétablir, dans une certaine mesure, l'indexation des prix agricoles décidée par mon ami Félix Gaillard et que les radicaux ont toujours défendue, ce qui garantirait la rentabilité de l'exploitation familiale.

— Assouplissement de l'attribution de l'indemnité viagère de départ.

— Attribution aux enfants des exploitants de la totalité de la prime résultant de la Promotion sociale.

— Retour à l'ancien système de subvention à 90 % par l'Etat de la totalité des travaux de remembrement.

— Abandon du procédé autoritaire actuellement employé au profit de l'échange à l'amiable et loyal de parcelles avec primes au regroupement.

— Liberté financière des transactions.

— Assouplissement du mode d'attribution aux jeunes agriculteurs des subventions en vue de l'amélioration de l'habitat rural (locaux d'exploitation et logement d'animaux).

Fonctionnaires et salariés. — Application intégrale des propositions des Commissions Grégoire, Toutée et Laroque, bien préférables à l'amendement Vallon, dangereux et imprécis.

— Que l'on applique donc loyalement et rapidement les procédures existantes.

— Que l'on tienne les promesses faites (zone de salaires, parité avec le secteur nationalisé).

— Elargissement des possibilités d'emploi par un abaissement de l'âge de la retraite. (Il est préférable de payer des retraités que de verser des indemnités à des chômeurs totaux ou partiels.)

— Que la sécurité de l'emploi soit garantie.

Artisanat, commerce, industrie. — Publication des décrets d'application tant attendus de la loi sur l'assurance maladie des professions libérales, des commerçants et des artisans.

— Suppression pour les artisans et petits commerçants de la T.V.A. frappant leur marge bénéficiaire dans les dispositions de la nouvelle loi de finances applicables en 1968.

— Simplification de la fiscalité, allégement des charges fiscales, fauteuses de vie chère.

— Suppression notamment des privilèges accordés à certains secteurs et certaines formes d'entreprise.

— Réforme de la patente.

— Sauvegarde de l'économie privée et suppression du dirigisme des prix et des marges.

Jeunesse. — Formation intellectuelle et professionnelle : Maintien et amélioration (locaux, conditions de travail des maîtres et des élèves) des structures qui ont fait leurs preuves.

— Création et aménagement d'établissements nouveaux, notamment techniques.

Mais les jeunes Creusois, ainsi formés, doivent pouvoir travailler et se distraire en Creuse.

Emplois. — Création d'emplois par l'implantation en Creuse d'usines et d'ateliers par le moyen de la décentralisation autoritaire.

Bien que nos efforts dans ce sens n'aient pas tous été couronnés de succès, nous ne sommes pas découragés pour cela et nous continuerons, mes amis et moi, à lutter pour que les jeunes aient du travail en Creuse et ne soient plus obligés de s'expatrier.

— Création de piscines.

— Développement de Maisons des Jeunes et de la Culture pour donner à la Jeunesse des distractions saines et une formation culturelle.

Retraités et vieux travailleurs. — Défense des justes revendications des fédérations de retraités et allégement de l'impôt qui frappe les retraites.

— Elévation des retraites et avantages vieillesse pour donner aux vieux travailleurs le moyen de mener la vie décente à laquelle ils ont droit.

— Augmentation du plafond des ressources (actuellement : 5.400 F pour un ménage et 3.500 F pour une personne seule).

Anciens combattants. — Je suis des leurs. Ils savent depuis longtemps qu'ils peuvent compter sur moi pour la défense de leurs intérêts et la reconnaissance de leurs droits, qu'ils soient de 14-18, de 39-45 ou d'Algérie.

Rapatriés. — Indemnisation totale des biens abandonnés ou vendus à vil prix.

— Retour à la métropole des cendres de leurs morts.

Tourisme. — Création d'un ministère du tourisme avec un budget adéquat.

— Allègement des charges sociales pour les industries de main-d'œuvre et en particulier l'hôtellerie.

— Soutien de tous les organismes qui œuvrent au développement du tourisme en Creuse.

Mise en valeur du patrimoine touristique du département, de ses sites, de ses châteaux historiques, etc.

Député sortant et votre élu depuis 1951, il est normal que je sois le candidat le plus attaqué.

On va jusqu'à dire que je n'ai reçu aucune investiture, comme si vos 18.874 voix qui m'ont élu le 25 novembre 1962, n'en constituaient pas une !

De tous les candidats, je suis le seul libre de toute tutelle de parti, le seul à n'avoir à prendre pour guide que l'intérêt de la Creuse et de ses habitants.

Votre jugement, vous le prononcerez le 5 mars. De votre bulletin dépendra le sort du département et cela dès le premier tour.

Car dites-vous bien que ce premier tour, même s'il ne fait pas la décision, sera tout de même essentiel.

Une fois de plus vous ferez justice des attaques et des calomnies, des promesses gratuites... et des alliances de circonstance.

Olivier de PIERREBOURG

Commandeur de la Légion d'Honneur — Compagnon de la Libération
Croix de guerre avec palme
Conseiller général — Député sortant — Radical

Remplaçant éventuel :

André CANTHE

Sous-directeur honoraire de la Caisse régionale de Crédit agricole mutuel de la Creuse
Conseiller municipal — Adjoint au maire de Guéret — Chevalier du Mérite agricole

---

2ᵉ CIRCULAIRE

Creusoises, Creusois,

Aujourd'hui, 6 mars 1967, nous pouvons tirer les enseignements du premier tour.

Je veux d'abord remercier les 9.341 électrices et électeurs qui m'ont, hier, témoigné leur fidélité et leur confiance, nombre pratiquement égal à celui du premier tour de novembre 1962.

Nous ne savons pas, aujourd'hui, ce que feront au deuxième tour les « Alliés de la gauche unie ».

— Quant à M. Claude Binet, s'il veut aujourd'hui « servir la Creuse », la voie est toute tracée pour lui : « Il doit se retirer de la compétition du second tour, à moins qu'il ne tienne à « servir le parti communiste » ce que personne ne peut croire.

Comme nous pouvions le craindre, en effet, le candidat communiste reste un adversaire qu'il faut prendre au sérieux, et combattre avec toute l'énergie nécessaire :

— pour tous les vrais démocrates,
— pour la Creuse,
— pour le rassemblement des gens raisonnables que nous avons toujours constitué ensemble, M. Tourtaud représente un véritable danger.

Nous allons donc retrouver une situation que nous connaissons, vous et moi :

— Ou bien la Creuse, et son chef-lieu Guéret, seront représentés par M. Tourtaud, serviteur fidèle et inconditionnel de l'Internationale communiste, de Staline à Mao-Tsé-Toung.
— Ou bien, au contraire, et comme vous l'avez toujours voulu, la Creuse et sa première circonscription (Guéret) seront servies et défendues par celui que vous avez déjà choisi.

Celui qui saura dire oui toutes les fois que les intérêts de la France ou de la Creuse l'exigeront,
Celui qui, pour vous, sans faiblesse ni contrainte, aura la liberté d'action indispensable pour que soit maintenue et promue la vie de la Creuse et des Creusois.
Demain comme hier je serai l'élu de tous, sans distinction d'aucune sorte, dans le respect des convictions de mes électrices et électeurs.
Tous les nationaux, tous les vrais républicains, c'est-à-dire la majorité des Creusois, se retrouveront.

Avec confiance, je vous dis que nous vaincrons ensemble.

Olivier de PIERREBOURG

Commandeur de la Légion d'Honneur — Compagnon de la Libération
Croix de guerre avec palme
Conseiller général — Député sortant — Radical

Remplaçant éventuel :

André CANTHE

Sous-directeur honoraire de la Caisse régionale de Crédit agricole mutuel de la Creuse
Conseiller municipal — Adjoint au maire de Guéret — Chevalier du Mérite agricole

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Aubusson, Bénévent-l'Abbaye, Bonnat, Bourganeuf, Dun-le-Palestel, Felletin, Gentioux, le Grand-Bourg, Pontarion, Royère, Saint-Sulpice-les-Champs, Saint-Vaury, la Souterraine.

M. André CHANDERNAGOR

(Candidat d'union socialiste)

élu le 12 mars 1967

(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Député de la Creuse depuis 1958, je me suis constamment efforcé de vous représenter avec honneur et efficacité.

Président délégué du groupe socialiste à l'Assemblée Nationale, j'ai suivi avec assiduité les travaux du Parlement et pris part aux plus importants débats. De l'audience ainsi acquise, notre département a bénéficié en maintes circonstances et pourra bénéficier plus encore si, comme il y a tout lieu d'espérer, une nouvelle majorité républicaine remplace, au soir du 12 mars, l'actuelle majorité gaulliste.

Mes obligations nationales ne m'ont pas fait négliger pour autant les contacts locaux. J'ai visité chaque année régulièrement la quasi-totalité des communes de ma circonscription (il y en a 131) pour y faire, en compagnie du maire et des conseillers municipaux disponibles, le point des projets en cours afin de les appuyer auprès des services compétents. J'ai également tenu, aussi souvent que je l'ai pu, des permanences dans les villes les plus importantes, m'efforçant de vous aider dans vos difficultés et de soulager les misères. J'ai aussi reçu à l'Assemblée nationale un nombre incalculable de lettres venant de toutes les communes du département. Toutes ont retenu mon attention. Toutes ont fait l'objet de démarches de ma part et, le plus souvent, il a été possible de donner satisfaction aux intéressés.

Dans les aspects multiples et divers de l'exercice de mon mandat, j'ai conscience d'avoir fait le maximum pour le soutien de l'idéal républicain et socialiste qui m'anime, ainsi que pour la défense de la Creuse et des Creusois.

Mais la solution de nos problèmes locaux les plus graves — exode, insuffisance du pouvoir d'achat des agriculteurs et des salariés, de l'artisanat et du petit commerce, pauvreté de nos communes — ne relève malheureusement pas de l'action individuelle de tel ou tel, aussi dévoué soit-il, mais de la politique générale du gouvernement.

Or, depuis neuf ans, la même majorité gouverne. Et si, depuis 1958, le revenu national a augmenté en France, moins d'ailleurs que chez certains de nos voisins (+ 42 % chez nous contre + 48 % en Italie et + 47 % en Allemagne) nous venons en tête pour la hausse des prix (+ 32 % contre + 18 % en Allemagne et + 21 % en Grande-Bretagne) et l'injustice dans la répartition de notre revenu national s'est très sensiblement accrue. En voici des exemples :

Fiscalité.

Le volume des impôts d'Etat a plus que doublé, mais les revenus du capital et les bénéfices des sociétés ont été largement détaxés tandis que les gains des catégories sociales modestes (salariés, retraités, commerçants et artisans, etc.) ont été très lourdement frappés. Ainsi l'impôt général sur le revenu, qui frappe surtout les petites bourses, a triplé.

Revenu agricole.

Loin de se rapprocher de la parité si souvent promise, il s'en est éloigné (il n'a augmenté que de 26 % depuis 1958, alors que dans le même temps, le revenu national augmentait de 42 %).

Salaires.

Malgré la promesse si souvent renouvelée, mais toujours remise, de « grande année sociale », il n'a pas été remédié de manière sérieuse au scandale des abattements de zone. D'autre part, la France est le seul pays européen à n'avoir pas su, pendant ces dix dernières années, diminuer le temps de travail ou abaisser l'âge de la retraite.

Emploi.

Le nombre des chômeurs s'accroît. Il dépasse actuellement 300.000. Et le Ve Plan en prévoit 500.000 en 1970.

Décentralisation industrielle.

C'est un échec ; la croissance démentielle de Paris continue et dans toutes les provinces, même dans celles qui votent « bien » (Bretagne, Lorraine) c'est un concert de lamentations.

Logements.

Dans les agglomérations urbaines, des appartements neufs, luxueux et chers, ne trouvent pas preneur, tandis que, par suite de l'insuffisance de H.L.M. le nombre des mal logés s'accroît.

Enseignement.

La laïcité est bafouée ; les crédits affectés à l'Education nationale sont encore insuffisants, compte tenu de l'ampleur des besoins ; enfin, les réformes projetées, loin de réaliser, entre nos enfants, une véritable égalité des chances, risquent d'aggraver les discriminations en fonction de l'origine sociale.

Les vieux.

La misère de beaucoup de personnes âgées, qui perçoivent des retraites insuffisantes, est la honte du régime.

La promotion de la femme.

A la campagne, l'insuffisance du confort et l'aide que les femmes doivent apporter aux travaux de la ferme mettent celles-ci dans une situation peu enviable. Dans les autres professions, les salaires féminins sont inférieurs aux salaires masculins, contrairement au principe d'égalité proclamé en 1946. Et les jeunes filles qui quittent nos établissements scolaires ne trouvent pas d'emploi sur place.

Le progrès économique lui-même est compromis : l'équilibre de nos échanges extérieurs se détériore ; la bourse, ce baromètre du capitalisme, est en baisse constante, tandis que l'or, valeur refuge, monte.

Le déficit budgétaire qui, contrairement aux affirmations d'une propagande mensongère, n'a jamais été réellement supprimé, s'accroît d'année en année, tandis que nos communes, sur lesquelles va peser 60 % en volume des équipements du Ve Plan, voient le taux des subventions diminuer et la charge des annuités d'emprunt s'accroître, quand elles arrivent à trouver prêteur.

La stabilité.

La propagande des candidats U.N.R. est fondée sur la stabilité. Or, les faits sont aveuglants qui prouvent que nous nous trouvons en pleine instabilité dans la plupart des domaines.

Demandez aux ménagères creusoises si elles croient à la stabilité des prix ?

Demandez aux contribuables s'ils croient à la stabilité des impôts ?

Demandez aux travailleurs creusois s'ils croient à la stabilité de l'emploi ?

Et la différence de niveau de vie ne fait que s'accentuer entre de nombreuses régions comme la nôtre et la région parisienne.

Toute politique suppose un choix : on ne peut tout à la fois :

— Réaliser le Vᵉ Plan et poursuivre à leur rythme actuel des dépenses improductives (force de frappe notamment).

— Revitaliser la province et « accompagner » la croissance de Paris.

— Prétendre faire du social en même temps qu'on favorise les monopoles capitalistes et qu'on a toutes les indulgences pour les trafiquants et les spéculateurs.

Ces choix fondamentaux, que l'actuelle majorité n'a pas su faire ou a faits à rebours, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste vous les propose.

En regroupant le parti socialiste S.F.I.O., le parti radical socialiste, la Convention des institutions républicaines et les clubs, elle a donné l'exemple de l'union et de la simplification politique. Forte des accords passés nationalement avec le parti communiste et le P.S.U. elle sera demain l'axe d'une majorité nouvelle, résolue à traduire en acte les aspirations des classes laborieuses de notre pays.

Le succès de cette majorité dépend de vous, de votre volonté de secouer le joug que, peu à peu, une coterie de privilégiés des affaires et de la fortune appesantit sur notre peuple, de votre désir d'assurer l'union des forces de gauche et de progrès sur des bases réalistes.

Une propagande insensée, qui a monopolisé à son profit exclusif la radio et la télévision nationales — dont tous les usagers, sans distinction d'opinion, supportent les frais — qui, à coup de milliards (d'où viennent-ils ?) prétend, par les méthodes de la publicité commerciale, « placer » ses candidats comme on vend une marchandise, s'efforce d'asservir l'opinon pour garder à l'équipe en place les avantages du pouvoir. Et quelques ralliés de fraîche date, pour satisfaire leurs intérêts personnels, font chorus !

En appuyant unanimement le programme de la Fédération et ses candidats, vous sauvegarderez votre libre arbitre de citoyen et vous remettrez la République au service de tous, l'expansion au service de la justice, la France au service de la paix.

Si vous me renouvelez votre confiance, je serai, demain comme hier, au service de tous.

Vive la Creuse !

Vive la République !

André CHANDERNAGOR

Maitre des requêtes au Conseil d'Etat — Député sortant
Conseiller général de Bourganeuf — Maire de Mortroux
Candidat d'Union socialiste
présenté par la Fédération de la gauche démocrate et socialiste

Remplaçant éventuel :

Fernand GORY

Chirurgien-dentiste — Maire — Conseiller général

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Je remercie très chaleureusement les 16.197 d'entre vous qui, en m'accordant leurs suffrages dès le premier tour du scrutin m'ont permis d'arriver largement en tête, avec un gain de trois mille voix par rapport aux chiffres du premier tour de l'élection de 1962.

Je remercie tout particulièrement tous les amis, connus et inconnus, qui ont pris une part active à cette campagne. Grâce à eux, grâce à vous, les calomnies et les manœuvres qui ont constitué l'essentiel de l'effort électoral du candidat de la Ve République, ont été déjouées.

Après le désistement en ma faveur de Raymond Labrousse, candidat du parti communiste français, me voici investi de la confiance de toute la gauche et son candidat unique dans notre circonscription.

Pour tous les hommes de gauche, pour tous les républicains de progrès, si nombreux dans notre département, l'enjeu est parfaitement clair. Il s'agit de consacrer dimanche, la défaite du candidat réactionnaire et la victoire complète de la gauche unie. Je sais que vous n'y faillirez pas.

Le succès obtenu, les passions apaisées, je serai, comme je l'ai toujours été, au service de tous.

Vive la Creuse !

Vive la République !

André CHANDERNAGOR

Maître des requêtes au Conseil d'Etat — Député sortant
Conseiller général de Bourganeuf — Maire de Mortroux
Candidat unique de la gauche

Remplaçant éventuel :

Fernand GORY

Chirurgien-dentiste — Maire — Conseiller général

Appel commun de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste,

du parti communiste français et du parti socialiste unifié.

Aux termes des accords conclus avant le premier tour du scrutin par les partis et organisations de gauche (Fédération de la gauche démocrate et socialiste, parti communiste français, parti socialiste unifié), dans chaque circonscription, le candidat de gauche le mieux placé par le suffrage universel devient, au second tour, candidat unique de la gauche.

— Prenant acte de ces accords et des résultats du premier tour dans chacune des deux circonscriptions de la Creuse.

— Constatant, en outre, que André Chandernagor dans la circonscription d'Aubusson et Auguste Tourtaud dans celle de Guéret sont arrivés en tête de tous les candidats.

Les Fédérations départementales de la F.G.D.S., du P.C.F. et du P.S.U., désignent à vos suffrages comme candidats uniques de la gauche :

— André Chandernagor dans la circonscription d'Aubusson.

— Auguste Tourtaud dans la circonscription de Guéret.

En conséquence, Raymond Labrousse et Pierre Ferrand se désistent respectivement pour André Chandernagor et Auguste Tourtaud, et invitent tous leurs électeurs à voter pour eux.

Dans l'ensemble de la France, les candidats de la gauche ont obtenu, au premier tour, 43,51 % des suffrages contre 37,65 % aux candidats de la Vᵉ République. Le puissant élan provoqué au second tour par l'unité d'action de toute la gauche rassemblée, doit lui donner la victoire.

Déjà, dans notre région du Limousin, traditionnellement républicaine, les chefs de file de l'U.N.R. doivent déchanter, et le scrutin du 12 mars verra s'évanouir leurs espoirs, comme celui du 5 mars a déjà amorcé dans notre département l'échec des candidats Vᵉ République et de leurs alliés réactionnaires.

Le 12 mars, tous les républicains creusois, fraternellement unis dans le même combat, consacreront la défaite des candidats de la réaction.

C'est toute la gauche qui, d'un même élan, se jette dans la bataille.

Tous unis, socialistes, communistes, P.S.U., républicains de toutes tendances, vous assurerez, dimanche, le succès :

— d'une majorité de gauche,
— d'une politique de progrès,
— de la République au service de tous.

Electrices, électeurs de la circonscription d'Aubusson, faites voter en masse pour

André CHANDERNAGOR
Candidat unique de la gauche

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste

Le parti communiste français

Le parti socialiste unifié

Raymond Labrousse remercie les électrices et les électeurs qui, au premier tour, lui ont apporté leurs suffrages. Il les invite à les reporter au second tour sur André Chandernagor, candidat unique de la gauche.

DORDOGNE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Montpon-sur-l'Isle, Mussidan, Neuvic, Périgueux, Saint-Astier, Saint-Pierre-de-Chignac.

M. Yves GUÉNA

(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le 5 mars vous aurez à juger à la fois le bilan du Gouvernement pour les quatre années écoulées, et l'action de votre député qui se présente de nouveau à vos suffrages. Votre vote dépendra de cette double appréciation.

Jugeons tout d'abord de l'action du Gouvernement.

Nous vous avons apporté :

La stabilité des institutions. — Au cours des quatre années écoulées, la France a connu durant une législature entière un seul gouvernement, sans crise ministérielle, ni dissolution.

— Les oppositions aussi vous promettrons cette stabilité. Nous seuls l'avons assurée ; nous seuls sommes en mesure de la maintenir car nous seuls formons une majorité cohérente décidée à soutenir l'action du général de Gaulle. Les coalitions disparates, de triste mémoire, que vous proposent nos adversaires nous ramèneraient, quoi qu'ils en disent, aux crises ministérielles, à l'instabilité et à la remise en cause de la Ve République.

La paix. — Depuis cinq ans, après un quart de siècle de guerres la France vit en paix. Elle ne menace personne, personne ne la menace.

— Les oppositions aussi vous promettront la paix. Mais la paix ne résulte pas du hasard. Elle exige l'indépendance nationale aussi bien à l'égard des pays de l'Est avec lesquels nous entretenons des relations confiantes, que des Etats-Unis dont nous demeurons les alliés.

— Aucune des oppositions n'approuve la véritable indépendance et aucune n'accepte clairement la force atomique française, véritable garantie de notre paix. Remettre en cause notre force atomique serait un crime contre la Nation.

— L'application effective du traité de Rome, et son extension à l'agriculture sont à porter au crédit de la Ve République, qui entend poursuivre avec réalisme la construction européenne.

La stabilité monétaire. — Depuis le plan de stabilisation la hausse des prix est jugulée. La Vᵉ République a sauvé le franc.

— Les opposition n'oseront pas dans leurs programmes proposer ouvertement le retour à l'inflation, aux dévaluations périodiques, à la mendicité à l'étranger, à la ruine des épargnants et des vieux. Mais lorsqu'elles se partageaient le pouvoir tel fut notre triste sort. Pourquoi auraient-elles changé ? Leurs fallacieuses promesses, non chiffrées, prouvent qu'elles n'ont rien appris et rien oublié.

Le progrès social. — C'est nous, et nous seuls qui pouvons le garantir grâce à nos finances saines :

— l'Education nationale, au rythme de 1 milliard par jour de constructions nouvelles, a rattrapé son retard ;
— les ouvriers ont connu des hausses de salaires modestes mais réelles, et non comme autrefois de fausses augmentations dévorées aussitôt par la flambée des prix ;
— les familles ont bénéficié d'allocations revalorisées ;
— les personnes âgées ont vu leurs allocations triplées depuis 1958 ;
— les retraités de l'Etat ont obtenu la suppression de l'abattement du 1/6 ;
— les cheminots anciens combattants bénéficient enfin de la campagne double ;
— les commerçants et artisans sont désormais couverts par la Sécurité sociale ;
— les jeunes voient le pays s'équiper en universités, en maisons de la culture, en autoroutes, en terrains de sports ; leur formation professionnelle est assurée ;
— les agriculteurs, désormais citoyens à part entière sur le plan social, et pour lesquels beaucoup certes reste à faire, ont bénéficié de meilleurs prix pour leurs principales productions.

Voilà ce que nous avons fait. C'est dans cette même voie que nous entendons poursuivre, gouvernement et majorité solidement unis : la stabilité des institutions, la paix dans la dignité, le progrès économique, le progrès social, c'est-à-dire une répartition toujours plus équitable des richesses du pays entre tous les Français.

Mais vous jugez aussi votre député sur son action personnelle.

J'ai soutenu la politique du général de Gaulle comme je m'y étais engagé. Je fus ainsi fidèle envers ma profession de foi, fidèle envers moi-même et fidèle envers vous.
Mais j'ai aussi rempli mon mandat dans l'intérêt de mes électeurs.

Au Palais Bourbon.

— 22 interventions à la tribune, 62 questions écrites et orales. Je me suis intéressé non seulement aux questions d'intérêt national (affaires étrangères, réforme administrative, fiscalité des collectivités locales) mais aux problèmes de votre vie quotidienne (situation de l'agriculture, sort des ouvriers agricoles en faveur desquels j'ai fait voter une loi, conditions d'attribution de l'allocation supplémentaire, pension des veuves, abaissement de l'âge de la retraite pour les professions pénibles, droits et avantages sociaux des rapatriés).

Dans ma circonscription.

— Ceux parmi vous qui l'ont souhaité ont pu me rencontrer quand ils l'ont voulu. Ma porte a toujours été ouverte à tous sans distinction d'opinion, soit à mon bureau de Périgueux, soit chez moi à Chantérac, soit dans les nombreuses permanences que j'ai tenues aux chefs-lieux de canton.
— Afin de connaître parfaitement les besoins de mes électeurs et des collectivités locales, j'ai institué la pratique des comptes rendus de mandat dans chacune des 64 communes de ma circonscription. Nul ne l'avait fait auparavant, au moins depuis

fort longtemps ; et je prends l'engagement de poursuivre si vous me renouvelez votre confiance.

Pour la Dordogne que j'ai défendue auprès des pouvoirs publics, les résultats n'ont pas démenti mes efforts.

— En agriculture, à la suite de mes entretiens d'octobre 1963 avec M. Pisani, la Dordogne a disposé de crédits substantiels pour les indemnités viagères de départ aux vieux agriculteurs ; à ce jour 3.124 ont été attribuées ; elles permettent à un ménage d'exploitants de bénéficier d'une retraite globale se montant à environ 50.000 anciens francs par mois.

— Les adductions d'eau se sont poursuivies à un rythme jamais atteint : dans ma circonscription 1.555 foyers nouveaux ont été desservis. Les crédits dégagés pour les prochaines années permettront d'en faire encore davantage.

— L'industrialisation de la Dordogne, dont beaucoup doutaient, est en bonne voie. Aux défaitistes j'oppose des chiffres irréfutables. Durant mon mandat 4.500 salariés supplémentaires environ ont été recensés dans l'industrie, le commerce et les transports. N'est-ce pas le signe d'une région qui se réveille ? Grâce aux aides de l'Etat (primes, détaxations fiscales...) 2.594 emplois industriels nouveaux ont été créés en trois ans dont 896 dans ma circonscription.

— Sur mon intervention, le gouvernement a décentralisé sur Périgueux le fichier central des rapatriés et implanté sur la zone industrielle un important centre de formation professionnelle pour adultes, entièrement financé par l'Etat.

— Pour le logement les résultats sont nets et les comparaisons frappantes. Sous le mandat de mon prédécesseur de 1959 à 1963, il s'était construit 4.449 logements ; sous mon mandat de 1963 à 1967 on atteint le chiffre de 7.601.

La circonscription représentée par un député de la majorité n'a pas été oubliée.

Electrices, électeurs, j'ai fait mes preuves.

Vous tous, agriculteurs, ouvriers, commerçants, artisans, industriels, fonctionnaires, retraités civils et militaires, rapatriés qui êtes aujourd'hui intégrés dans notre vie locale, femmes, jeunes,

Vous voulez que la France et la Dordogne continuent dans la voie du progrès,

Vous souhaitez écarter les agitateurs politiques qui espèrent le pire pour tirer parti du mécontentement,

Vous rejetez les esprits chagrins qui, faute d'être capables d'agir, se complaisent dans l'opposition stérile et imputent leurs piètres résultats aux pouvoirs publics.

Vous voterez pour la V[e] République, pour une majorié cohérente et stable sous la direction du général de Gaulle.

Vous voterez pour les candidats de la V[e] République.

Vous voterez pour votre député sortant et son suppléant le professeur Claude Guichard.

Yves GUENA
Maître des Requêtes au Conseil d'Etat
Ancien Ambassadeur
Ancien combattant des Forces Françaises Libres
Officier de la Légion d'honneur
Croix de Guerre — Médaille de la Résistance
Député sortant UNR-UDT

Remplaçant éventuel :

Claude GUICHARD
Docteur en médecine
Docteur ès sciences
Professeur agrégé de pharmacie
Républicain indépendant

2e CIRCULAIRE

Je vous remercie de m'avoir dès le premier tour manifesté clairement votre confiance.

Vous m'avez placé en tête du ballottage avec 21.715 voix, soit plus de 40 % des suffrages exprimés, et 4.300 voix de plus que le candidat communiste, nettement distancé. Sur la ville de Périgueux et dans tous les cantons je suis au premier rang.

Le second tour, dimanche prochain, doit confirmer ce très beau résultat. Ne relâchons pas notre vigilance car le danger communiste est réel.

Mais le choix est clair.

Désormais je suis le candidat de tous les démocrates et de tous les vrais républicains face au danger communiste.

La circonscription de Périgueux, dans son propre intérêt, doit écarter résolument ce danger.

Vous qui avez voté pour M. Darricau et que plus rien ne sépare de nous, nous comptons sur tout votre appui.

Vous qui avez voté pour M. Rousseau, rejetant ainsi le marxisme, soyez logique avec vous-même, votez pour la démocratie contre le communisme.

Je n'ignore pas enfin que de bons électeurs en portant leurs suffrages sur M. Voiry ont, par ce geste, voulu signifier que leurs aspirations ne rejoignent pas celle du parti communiste.

Et vous enfin qui m'avez soutenu dès le premier tour, je vous demande au second tour, à nouveau, de voter et de faire voter pour moi.

Dimanche prochain, pour l'avenir de la France, pour l'avenir de la Dordogne, votez pour la démocratie, la liberté, la République nouvelle.

Votez Yves Guéna.

Yves GUENA

Maître des Requêtes au Conseil d'Etat
Ancien Ambassadeur
Ancien combattant des Forces Françaises Libres
Officier de la Légion d'honneur
Croix de Guerre — Médaille de la Résistance
Député sortant UNR-UDT

Remplaçant éventuel :

Claude GUICHARD

Docteur en médecine
Docteur ès sciences
Professeur agrégé de pharmacie
Républicain indépendant

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Beaumont, Bergerac, Cadouin, Eymet, Issigeac, Laforce, Lalinde, Monpazier, Sigoulès. Vélines, Villamblard, Villefranche-de-Lonchat.

M. Louis PIMONT
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs, chers amis,

En novembre 1962, au premier tour des élections législatives, 11.105 électeurs et 26.759 au deuxième tour me désignaient comme leur représentant à l'Assemblée Nationale.

J'avais écrit à l'époque la phrase suivante : « Républicain, socialiste, je crois sans vanité que ces deux épithètes conviennent à la ligne de conduite de toute ma vie : connaissance de la chose publique, amour de la liberté, de la justice sociale, sens de l'humain, passion pour la loyauté, aversion pour le sectarisme et l'intolérance. »

Je peux répéter aujourd'hui cette phrase, car je n'ai pas changé ; je suis toujours républicain et socialiste. Mon suppléant et ami, le docteur Rey-Lescure, et moi-même, avons eu l'honneur d'être choisis comme candidats officiels de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste. Pour le reste du département, mes amis Georges Bonnet, Robert Lacoste et le docteur Rousseau ont également été investis comme candidats de cette Fédération, qui regroupe, vous le savez, le parti radical socialiste, le parti socialiste S.F.I.O., la Convention des institutions républicaines et de nombreux clubs. Elle donne l'exemple de l'union et de la simplification de la vie politique. Elle est appelée, je l'espère, à être ce grand parti de gauche que nous réclamons depuis longtemps.

Nous n'avons pas de journal, comme certains autres candidats, pour exposer nos idées et développer notre programme. Quoi qu'il en soit, nous invitons chacun et chacune de vous à participer à la lutte pour la démocratie, le progrès et la paix.

Voici les grandes lignes de ce programme :

Une société de citoyens libres.

— Mettre fin au régime de pouvoir personnel.
— Assurer la stabilité dans une démocratie authentique.
— Epanouissement des libertés des communes en leur confiant les moyens de gérer leurs propres affaires.

Une économie de progrès.

— Développer le bien-être de tous.
— Répartir équitablement les résultats de la production.
— Reconnaître aux salariés, aux agriculteurs et aux intellectuels les droits qui sont les leurs.
— Respecter la priorité pour les besoins essentiels : enseignement, logement, santé.
— Détaxation des produits de consommation courante.
— Relèvement de l'abattement à la base pour l'impôt sur le revenu.

Une agriculture moderne.

— Intégrer l'agriculture dans l'économie générale pour assurer aux agriculteurs la parité des revenus.

— Recherche de nouveaux débouchés pour les produits agricoles.

— Hausse des revenus agricoles par la modernisation de la production et la réforme de la distribution.

— Diminution de la T.V.A. pour les produits nécessaires aux agriculteurs.

— Lutte contre le démembrement.

— Création d'un office national de la viande pour le développement de l'élevage.

— Assurance contre les calamités agricoles.

Les fondements de la justice sociale.

— Relèvement des salaires, traitements et retraites, agriculteurs y compris.

— Exension et modernisation du secteur public hospitalier.

— Construction de 600.000 logements par an, dont 350.000 sociaux.

— Pour les handicapés, accroissement des crédits pour la réadaptation.

— Pour les victimes de la guerre et les anciens combattants, respect du rapport constant.

— Pour les rapatriés d'Algérie, l'indemnisation sur les bases de la loi de 1946 sur les dommages de guerre.

— Pour les personnes âgées, abaissement de l'âge de la retraite et relèvement des crédits du Fonds national de solidarité.

— Pour les familles, augmentation et unification des allocations familiales.

La promotion de la femme.

— Contrôle des naissances.

— Remboursement à 100 % des congés de maternité.

— Développement des équipements sociaux : crèches, écoles maternelles, colonies de vacances.

La priorité des priorités à l'Education nationale.

— Donner à la jeunesse l'égalité des chances dans la vie.

— Moderniser, démocratiser l'enseignement.

— Revaloriser la fonction enseignante.

— Développer les constructions scolaires, notamment pour l'enseignement technique.

— Augmenter les bourses et les allocations d'études.

— Augmenter les crédits pour la recherche fondamentale et industrielle au lieu de la recherche militaire.

— Développer les installations sportives, les Maisons de la culture et les Maisons de jeunes.

La paix dans un monde organisé.

— Renonciation à la force de frappe atomique.

— Action cohérente en faveur du désarmement général, simultané et contrôlé.

— Action en faveur de la sécurité collective et la coexistence pacifique.

— Action énergique pour la construction d'une Europe des peuples.

Electrices, électeurs, chers amis,

Comme tous les autres candidats de la Fédération, j'ai pris l'engagement solennel de réaliser le programme présenté.

Vous me connaissez. Pendant toute cette législature qui s'achève, j'ai fait de mon mieux pour respecter mes engagements et le contrat qui me liaient moralement à vous toutes et à vous tous. J'ai essayé de faire aboutir toutes les demandes qui m'ont été présentées, que ce soit par les collectivités, les communes ou les particuliers. J'ai souvent réussi. En tout cas, on me rendra cette justice que je n'ai épargné ni mon travail, ni mes démarches, ni mes interventions. Quoique d'aucuns me le reprochent, ma maison a été ouverte à tous. Elle continuera à l'être.

Vous approuverez le programme de la F.G.D.S. en votant dès le premier tour, qui est déterminant, pour la défense de vos droits, pour la rénovation de la République et pour l'avenir de l'arrondissement de Bergerac.

Je vous demande de confirmer et de renouveler votre vote de 1962. Vous pouvez compter encore et toujours sur mon entier dévouement.

Louis PIMONT

Député sortant
Conseiller général de Bergerac
Conseiller municipal de Bergerac
Officier de la Légion d'honneur
Croix de guerre. Rosette de la Résistance

Remplaçant éventuel :

Henry REY-LESCURE

Docteur en médecine
Vice-président du Conseil général de la Dordogne
Adjoint au maire de La Force
Chevalier de la Légion d'honneur, Officier des Palmes académiques

Candidats de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs, mes amis,

Comme en 1962, vous m'avez donné une très grande joie en me plaçant en tête de tous les candidats. J'étais sûr de votre verdict, que j'attendais avec confiance et sérénité. Je vous suis profondément reconnaissant, et, pour votre fidelité, et, pour votre amitié. Je vous dis à toutes et à tous, du fond du cœur, un très sincère merci!

Une très forte majorité s'est prononcée le 5 mars, contre le pouvoir personnel, dans notre cher arrondissement, contre le candidat officiel et inconditionnel, qu'on voudrait vous imposer. Vous avez démontré que vous étiez majeurs, inquiets et conscients du danger. Vous avez dit que vous n'étiez pas à vendre ! Et c'est un grand réconfort, une grande satisfaction que de savoir que la radio, la télévision, les tracts, la publicité, le bluff, n'ont ni abusé, ni intoxiqué 35.000 électeurs sur 50.000.

Mais la lutte n'est pas terminée !

Artisans, commerçants, agriculteurs, salariés de la fonction publique ou des entreprises privées, retraités, rapatriés, que vous soyez sans parti, démocrates, radicaux, socialistes, commmunistes, je vous lance un appel pressant. Vous savez de quel côté sont vos défenseurs ! Vous savez ce qu'on n'a pas fait depuis neuf ans et ce qu'on avait promis. Comme vient de le dire un speaker, on assiste à une clarification de la situation politique.

Oui ! la situation est claire.

Oui ! votre devoir est clair.

Vous devez participer à la victoire de la démocratie.

Vous devez voter pour les candidats de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.

Leur idéal est le vôtre : justice sociale, liberté, progrès, paix.

Vive l'arrondissement de Bergerac !

Vive la République !

Vive la France !

LOUIS PIMONT

Député sortant
Conseiller général de Bergerac
Conseiller municipal de Bergerac
Officier de la Légion d'honneur
Croix de guerre, Rosette de la Résistance

Remplaçant éventuel :

HENRY REY-LESCURE

Docteur en médecine
Vice-président du Conseil général de la Dordogne
Adjoint au maire de La Force
Chevalier de la Légion d'honneur, Officier des Palmes académiques

---

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Brantôme, Bussière-Badil, Champagnac-de-Belair, Excideuil, Jumilhac-le-Grand, Lanouaille, Mareuil, Montagrier, Nontron, Ribérac, Saint-Aulaye, Saint-Pardoux-la-Rivière, Thiviers, Verteillac.

M. Georges BONNET
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Mesdames, mes chers concitoyens,

Vous m'avez élu, en 1958 et en 1962, à une majorité massive, député de cette troisième circonscription de la Dordogne, à laquelle je demeure profondément attaché et où vous m'avez toujours accordé une confiance qui m'est très précieuse.

Je vous demande de la manifester à nouveau en venant tous aux urnes le 5 mars prochain déposer le bulletin où sont réunis mon nom et celui de mon suppléant. Toute rature rendrait le bulletin nul.

Vous savez tous que je n'ai pas cessé de défendre les intérêts légitimes de notre circonscription et du département de la Dordogne, tant à la tribune de l'Assemblée Nationale, qu'au sein du Conseil général.

Vous savez tous aussi que je me suis occupé de chacun de vous, chaque fois que vous me l'avez demandé.

Ayant occupé les plus hauts postes de l'Etat ; ayant eu comme collaborateurs à mon cabinet des hommes qui actuellement occupent les plus hautes fonctions (privées ou publiques) ; étant accueilli avec déférence dans les grandes capitales étrangères,

récemment encore ; ambassadeur de France et président de l'Union mondiale des intellectuels où j'ai reçu les ambassadeurs des plus grands pays du monde qui ont rendu hommage à mon action ; je mets à la disposition de mes amis et concitoyens, comme je l'ai fait dans le passé, toute l'autorité dont je dispose.

Mon action au parlement.

Membre de la Commission des finances à l'Assemblée Nationale, je suis intervenu dans tous les grands débats de politique financière, économique et agricole.

J'ai conscience, mes chers amis, d'avoir bien rempli les devoirs de mon mandat.

Le sens des élections du 5 mars.

C'est la grande bataille des républicains contre le pouvoir personnel.

Le danger devient chaque jour plus grand lorsqu'il s'agit des questions d'intérêt national, constitutionnelles, extérieures, financières ou économiques. Dans tous ces domaines, l'absence de contrôle parlementaire peut mener les peuples à la dictature et à la guerre, comme cela s'est produit en Allemagne et en Italie. On s'aperçoit toujours trop tard qu'on a perdu la liberté et la paix.

Devant ces menaces, les républicains ont décidé de s'unir, de se grouper, pour mieux se défendre.

Les radicaux, les socialistes, et tous les vrais démocrates de progrès ont compris que seule l'union de leur force pouvait s'opposer efficacement au pouvoir absolu. Cette union avait d'ailleurs été réalisée depuis trois ans au conseil général et aux élections cantonales.

A Nontron, je suis le candidat unique des radicaux, des socialistes, des démocrates, de tous les républicains sincères. Il en est de même dans toutes les circonscriptions de la Dordogne. Cette unité de candidature doit assurer dans notre département la victoire de tous nos candidats.

J'ai été élu en 1962 député de notre circonscription avec 6.700 voix d'avance sur mon concurrent communiste M. Passerieux, et 12.000 voix sur mon concurrent U.N.R. Mais j'avais alors un concurrent socialiste qui avait obtenu 5.702 voix. Si j'avais bénéficié de ces voix en 1962, j'aurais été élu dès le premier tour de scrutin. Ces voix devant me revenir en raison de notre unité de candidature, je pense que je devrais être élu sans ballottage. Je suis certain en tout cas d'arriver très largement en tête comme aux élections précédentes. La question de désistement ne se posera donc pas dans notre circonscription.

Je rappelle que, pour les autres circonscriptions, le cas échéant, les désistements sont réglés à Périgueux par la Commission présidée par MM. Brégégère et Sinsout, sénateurs, pour examiner notamment « les cas particuliers » et rechercher la candidature ayant la meilleure chance de l'emporter.

Ce que nous voulons : respect de la Constitution.

Le Président de la République, élu au suffrage universel pour sept ans, doit rester à son poste. Il est élu par le peuple, dans le cadre d'une Constitution modifiée par référendum, par la majorié des Français. Nul ne le conteste.

Mais il doit appliquer la Constitution. C'est son rôle, sa fonction. Il est l'arbitre suprême dont les attributions sont nettement définies.

Or, que voyons-nous ? Les plus grandes décisions, celles qui engagent l'avenir de la France, sont prises par le Président de la République, sans aucune consultation et bien souvent ses ministres les apprennent par la presse ou par la radio.

Le Parlement est sans contrôle et sans pouvoir, par l'astuce du vote bloqué. Tous les pouvoirs, y compris la justice, émanent de l'Elysée, sans que personne puisse s'opposer aux décisions qui y sont prises ou même les discuter.

C'est le contraire de la République. C'est le contraire de la Constitution votée en 1958.

Je l'avais approuvée alors avec les chefs de tous les partis socialistes, radicaux centristes, qui l'avaient préparée. Mais elle a été déformée et violée.

A la démocratie s'est substitué un pouvoir absolu.

Nous demandons simplement qu'on en revienne à l'application de la Constitution de 1958, telle qu'elle fut votée alors par l'immense majorité des Français.

Dans l'ordre économique et financier.

La situation financière est très grave, contrairement aux affirmations officielles. Chaque année le budget de l'Etat augmente de 1.000 milliards anciens environ. Il était en 1959 de 6.000 milliards. Il atteint 12.000 milliards cette année. Il a donc doublé en sept ans. Et encore n'est-il pas en équilibre, car il y a un déficit de plus de 300 milliards.

Il importe de diminuer les dépenses improductives qu'assume notre budget. Les milliards destinés inutilement à des armements nucléaires hors d'usage quand ils sont réalisés, les milliards gaspillés au profit d'Etats étrangers, pourraient nous permettre de trouver les sommes nécessaires pour faire face à des dépenses urgentes.

Ces économies nous permettraient notamment :

a) D'abaisser à 60 ans l'âge de la retraite, seul moyen de donner du travail aux jeunes qui attendent ;

b) D'augmenter la retraite aux personnes âgées, pour lesquelles on n'a pas tenu compte de la hausse du coût de la vie ces dernières années ;

c) De diminuer certaines charges qui grèvent notre production et nous empêchent d'être compétitifs ;

d) D'aider l'agriculture qui est en grand péril ;

e) De donner à nos hôpitaux le personnel et le matériel nécessaires, et de créer de nouveaux centres hospitaliers.

Défense de l'agriculture.

Nos campagnes se dépeuplent à un rythme catastrophique et la natalité de notre département ne cesse de baisser. Non seulement, on ne fait rien pour arrêter ce départ forcé des agriculteurs vers les villes, mais on l'encourage et on l'inscrit dans le Plan.

Des milliers d'agriculteurs exploitants familiaux sont ainsi condamnés à disparaître dans la misère.

Ce que nous demandons :

a) Rétablissement des prêts agricoles aux petits exploitants ;

b) L'indexation des prix agricoles en fonction des prix industriels, comme l'avait fait la loi Gaillard abrogée en 1959 par le gouvernement Debré ;

c) Installations de petites industries dans les communes, en exigeant l'aide de l'Etat jusqu'ici refusée ;

d) Crédits considérablement augmentés pour l'adduction d'eau, les routes, les remembrements, la modernisation de l'habitat et de l'outillage agricole ;

e) Que soit rétabli dans son intégralité le privilège des producteurs de fruits et bouilleurs de cru, supprimé par M. Debré, sans que le Parlement ait été consulté ;

f) Mesures prises pour faciliter le F.A.S.A.S.A. trop souvent refusées dans des cas intéressants.

g) Avantages accordés aux jeunes agriculteurs qui resteront à la terre (réduction du service militaire, prêts à long terme et à taux réduit) ;

h) Protection contre les bangs supersoniques et indemnités aux personnes lésées;

i) Un plan d'ensemble industriel et agricole devrait être prévu pour l'Aquitaine comme il l'a été pour la Bretagne.

C'est par l'équipement de nos campagnes et de nos fermes, le développement du tourisme, le soutien de nos petites entreprises et l'implantation d'industries nouvelles que pourra être arrêtée la dépopulation qui frappe tristement nos communes.

Défense des communes et des départements.

Une menace grave pèse sur les collectivités locales. C'est le Secrétaire d'Etat à l'Intérieur qui a déclaré, au nom du Gouvernement : « Les départements et les communes sont la marque d'un passé qui doit disparaître. »

Nous avons toujours défendu les départements et les communes et nous continuerons dans l'avenir. Ils représentent la cellule de base de la République.

Défense des commerçants, artisans, anciens combattants.

Pour les salariés : Sécurité et plein emploi, application loyale des dispositions relatives à la fixation des salaires et législation sociale complétée par l'assurance chômage.

Pour les commerçants, artisans, industriels, membres des professions libérales : Politique plus libérale de crédit, et vote du projet de réforme fiscale qui, par l'établissement d'une taxe unique, supprime les contrôles fiscaux.

Pour les vieux travailleurs : Application du programme de la Fédération des retraités, examen des dossiers et paiement plus rapide des retraites et allocations indexées sur le coût de la vie.

Pour les anciens combattants : Adoption du programme des Associations d'anciens combattants, notamment augmentation de la retraite, attribution de la carte de combattant à ceux qui ont combattu sur les théâtres extérieurs (Indochine et Algérie), ainsi qu'aux prisonniers de guerre ; application du rapport constant.

Pour la jeunesse : Construction scolaire accélérée et réforme de l'enseignement assurant aux jeunes l'égal accès aux études et à la Nation la pleine disposition de ses valeurs humaines : attribution de bourses suffisantes, développement des centres d'enseignement technique, des centres de formation accélérée, organisation de l'enseignement agricole efficace, surveillance médicale attentive, création d'installattions sportives.

Logements : Prêts suffisants à des taux raisonnables, attribution des primes à la contruction plus nombreuses surtout pour les logements sociaux, loyers moins élevés dans les H.L.M. pour les ouvriers.

Politique extérieure.

Nous voulons la coexistence pacifique entre les peuples. Nous demandons qu'une négociation mette fin à la guerre du Viet-Nam qui menace la paix du monde. Nous sommes contre la dissémination des armes nucléaires, conformément aux accords signés par l'U.R.S.S. et les Etats-Unis.

Il faut réaliser l'édification de l'Europe non par un simple dialogue avec l'Allemagne, mais en collaboration avec tous les pays européens de bonne volonté.

En ce qui concerne l'aide aux pays sous-développés, elle devrait se faire par l'envoi de nos surplus agricoles, ce qui permettrait de réduire les excédents de notre agriculture.

Dans notre circonscription votre devoir est clair.

Vous ne voterez pas pour Passerieux, candidat du parti communiste. Il s'est déjà présenté aux élections précédentes, chaque fois je l'ai devancé largement, avec 7.000 voix d'avance environ.

Chacun sait bien que je ne suis pas communiste et qu'à aucun moment je ne peux faire miennes les thèses de son parti.

Vous ne voterez pas pour Arnaud, candidat de l'U.N.R., qui a été parachuté en Dordogne, venant de Dakar, sans aucune attache dans le département. Il n'est pas de chez nous ; il ne peut donc comprendre ni nos problèmes, ni nos aspirations, ni nos difficultés.

Sans aucun mandat électoral, désigné par la grâce du pouvoir, il représente le type même du candidat inconditionnel. Complètement inconnu, il est obligé de se faire présenter dans des déjeuners organisés à grand fracas et à grands frais, par un ministre réputé dans notre département pour son hostilité aux exploitants familiaux, c'est-à-dire à tous nos agriculteurs.

Vous ne voterez pas pour Laforest qui, membre de la Commission exécutive de la Fédération depuis sa création en Dordogne, a décidé il y a quelques mois d'épouser les idées U.N.R. Cette volte-face ne peut que surprendre ceux qui se rappellent son élection au Sénat contre Beylot, U.N.R., aux côtés du sénateur Sinsout, et tous ceux qui l'ont écouté dans les diverses manisfestations où il n'a cessé de combattre le pouvoir personnel, la politique financière et économique du gouvernement. Lors des élections présidentielles il fit un appel pour Mitterrand contre le général de Gaulle. Tout le monde se souvient de l'avoir vu aux côtés de Georges Bonnet, le couvrant d'éloges, vantant sa clairvoyance, son autorité, son sens de l'Etat. Son attitude ne s'explique que par son ambition personnelle. Les électeurs jugeront.

Vous voterez donc pour Georges Bonnet dont vous connaissez la loyauté, le dévouement et l'autorité au Parlement, en Dordogne et en France.

Vous voterez pour Georges Bonnet et pour Alain Bonnet, candidat suppléant, maire de Brantôme, conseiller général de Champagnac-de-Bélair. Vous connaissez tous Alain Bonnet. Vous l'avez entendu. Vous avez suivi ses actions et, en particulier, ses brillantes et utiles interventions au Conseil général.

Avocat à la Cour de Paris, jeune, plein de dynamisme et de talent, il est pour vous le meilleur garant de la continuité des idées républicaines et de la défense des intérêts de ce Périgord que nous aimons tant.

Vous pouvez nous faire confiance.

Ensemble, mes chers amis, nous continuerons de défendre la République et nos libertés en essayant d'apporter toujours plus de bonheur dans notre région.

Vive notre circonscription !

Vive la République !

Vive la France !

GEORGES BONNET

Ambassadeur de France
Chevalier de la Légion d'honneur — Croix de guerre 1914-1918
Député sortant
Candidat unique des radicaux, des démocrates et des socialistes

Remplaçant éventuel :

ALAIN-PAUL BONNET

Conseiller général de Champagnac-de-Bélair
Maire de Brantôme
Avocat à la Cour

2e *CIRCULAIRE*

Electrices, électeurs, chers amis,

Dimanche 5 mars, vous nous avez largement placés premiers de tous les candidats avec un total de 19.613 voix, devançant de plus de 9.000 voix M. Arnaud, candidat de l'U.N.R. Vous nous avez accordé ainsi plus de voix qu'en 1962.

Le suffrage universel nous a donc désignés pour le second tour comme candidats de tous les démocrates décidés à lutter contre le pouvoir personnel.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée, et nous vous demandons de nous la renouveler dimanche prochain 12 mars pour assurer définitivement ce succès.

Vous connaissez notre programme et notre volonté de le faire aboutir :

— C'est la défense de nos campagnes par l'industrialisation ;
— C'est l'aide à l'exploitation familiale par l'indexation des prix agricoles sur les prix industriels ;
— C'est l'abaissement à 60 ans de la retraite des vieux, avec l'augmentation de l'allocation vieillesse selon le coût de la vie ;
— C'est aussi la défense des commerçants, des artisans, de tous les travailleurs, des anciens combattants, des retraités, des jeunes et des droits de la femme.

Fermement attachés à la liberté et à la République, nous demandons que le droit d'amendement soit rendu à l'Assemblée Nationale pour défendre efficacement vos légitimes revendications.
Tous les républicains doivent s'unir pour défendre ce programme.

Nous faisons appel à tous :

— A ceux qui nous ont déjà accordé leurs suffrages, et qui connaissent bien l'impartialité de nos vues et la fermeté de nos sentiments.
— A tous les radicaux, socialistes, indépendants et républicains qui ont voté pour M. Laforest au premier tour pour des raisons personnelles, et qui doivent aujourd'hui nous rejoindre dans ce combat pour la démocratie.
— A ceux qui se sont laissés abuser par l'immense propagande de l'U.N.R.
— A ceux qui comprennent les dangers que courent nos libertés et sont prêts à se joindre à nous pour assurer la défaite du pouvoir personnel.

C'est avec vous tous, avec tous les élus du Conseil général et les maires qui restent fermement unis autour de nous au second tour comme ils l'ont été au premier, que nous devons remporter cette victoire définitive le 12 mars prochain.
Vous ne voterez pas pour Arnaud, candidat U.N.R. qui est complètement inconnu en Dordogne et n'a, au surplus, aucune chance d'être élu.
Vous voterez pour Georges Bonnet et pour Alain Bonnet que vous connaissez bien, qui resteront près de vous en Dordogne, et qui continueront à vous apporter leur concours, leur aide et leur dévouement.

Vive notre circonscription !

Vive la République !

Vive la France !

Georges BONNET

Ambassadeur de France
Chevalier de la Légion d'honneur — Croix de guerre 1914-1918
Député sortant
Candidat unique des radicaux, des démocrates et des socialistes

Remplaçant éventuel :

Alain-Paul BONNET

Conseiller général de Champagnac-de-Bélair
Maire de Brantôme
Avocat à la Cour

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Belvès, le Burgne, Carlux, Domme, Hautefort, Montignac, Saint-Alvère, Saint-Cyprien, Salignac, Sarlat, Savignac-les-Eglises, Terrasson, Thenon, Vergt, Villefranche-du-Périgord.

M. Robert LACOSTE

(Candidat de la F.G.D.S.)

élu le 12 mars 1967

(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Mesdames et Messieurs,

Accompagné de mon ami Jean Rouby, conseiller général, maire de Terrasson, j'ai l'honneur de solliciter à nouveau vos suffrages aux prochaines élections législatives.

Je me présente comme candidat unique des radicaux, démocrates et socialistes groupés dans une puissante Fédération ; j'y suis encouragé par mes collègues du Conseil général, représentants les plus directs et les mieux informés de nos populations rurales.

Les plus hautes autorités politiques du pays nous ont appris que l'enjeu de ces élections était exceptionnel : il s'agit du régime lui-même. Ce qui sortira de votre décision, c'est, en fait, la cessation ou la prolongation des usages qui ont défiguré la Constitution de 1958, conduit à la suprématie absolue du pouvoir exécutif sur tous les autres et permis que soient prises unilatéralement, sans contestation possible, des décisions vitales pour la Nation et pour chaque Français.

Pour vous vanter ce régime, le parer de tous les mérites, endormir votre esprit critique à son égard et arracher votre assentiment, une immense propagande déferle comme la marée montante recouvre la grève. On ne recule devant aucune outrance ; ainsi, on veut nous faire croire que la France commence en 1958.

Auparavant rien n'existait que le chaos, l'impuissance et l'anarchie. Les hauts-parleurs de cette propagande veulent ignorer assez sottement que quelqu'un, avant eux, a relevé les ruines de la guerre, rattrapé le retard d'équipement imposé par les occupants, forgé une législation sociale exemplaire, jeté les bases de l'Europe et les fondements des institutions de la Communauté économique européenne. On vante Pierrelatte, mais si, avant 1958, on n'avait pas construit Donzère-Mondragon, Pierrelatte n'existerait pas. On inaugure des œuvres magistrales, comme la Rance, en laissant croire qu'elles sont le mérite exclusif du régime, alors qu'elles ont été conçues, lancées, financées en grande partie sous la IVe République.

***

Les pays étrangers nous envient, disent les hauts-parleurs officiels.

Qu'envient-ils ?

Le fait que nous soyons les premiers des pays européens pour la hausse des prix depuis 1958 ?

Notre fardeau fiscal qui est également le plus lourd ?

Notre pouvoir d'achat qui, par rapport à 1958, est à 125, alors qu'il varie ailleurs de 147 pour la Belgique, à 170 pour l'Italie (chiffre de l'O.N.U.) ?

Envie-t-on l'état de nos hôpitaux où il manque 70.000 lits, notre incapacité à résoudre le problème du logement, cependant résolu en Allemagne et en Angleterre, notre manque d'autoroutes, notre crise du téléphone ?

Saint-on que la construction des établissements scolaires prend un retard qui s'aggrave chaque jour, et que les progrès de la technique, de l'industrie et de la science sont bridés et restent en arrière de ceux réalisés ailleurs ?

Le parti du pouvoir avait fait luire bien des espoirs en parlant de transformation agricole, d'aménagement du territoire, d'industrialisation et de décentralisation de la région parisienne.

La transformation agricole a fait couler beaucoup plus d'encre qu'elle n'a suscité de réalisations.

L'aménagement du territoire a été mené par des technocrates qui professent que la Dordogne et les départements agricoles voisins ne peuvent rien faire d'autre que de servir de réservoirs de main-d'œuvre pour les grandes villes : Bordeaux, Toulouse, Paris.

On ne parle plus de décentraliser Paris, mais « d'organiser sa croissance » vers 10, 12 millions d'habitants et plus. Ce qui revient à inciter les industriels à ne pas se perdre dans des provinces condamnées.

On nous parle du tourisme. Mais les fonds de l'Etat sont réservés aux stations de sports d'hiver, aux ports de plaisance et à la Côte du Languedoc. Les vallées de la Dordogne et de la Vézère attendront encore longtemps. Nous devrons tout faire par nous-mêmes.

*
* *

Au total, la vie se retire progressivement de larges zones de notre région.

L'exploitation familiale, souvent pénalisée au lieu d'être organisée, s'effondre. Les parents voient partir leurs enfants avec angoisse : malgré l'élévation de leur degré d'instruction, ils trouvent de plus en plus difficilement les emplois trop rares et souvent mal payés. L'endettement de l'agriculture s'aggrave. Le revenu agricole stagne. Les efforts de la plupart de nos petites villes pour s'agrandir, ont été vains jusqu'ici. Nos communes, accablées de charges, ne peuvent répondre aux besoins essentiels de leur population.

Tel est le sort qui est fait à notre région. Aucune publicité, aucun film, aucun discours, n'arriveront à cacher cet état de choses. Assez de poudre aux yeux et de « demain, on rasera gratis ». Il est temps que le peuple ne se laisse plus tromper par tant d'artifices, de mirages et par un régime autoritaire.

Il est temps qu'il reprenne en main ses propres affaires et que les citoyens retrouvent le sens de leurs responsabilités.

La République, ne l'oublions pas, est l'affaire de tous, de l'ouvrier, du commerçant, du cultivateur, du technicien comme du savant ou du simple artisan de nos campagnes. Elle demande de vous une adhésion active pour être forte, vivante et généreuse.

En votant pour nous le 5 mars, vous ferez un pas décisif dans cette voie.

Vive la République !

Vive la France !

Robert LACOSTE

Député sortant — Ancien Ministre
Président du Conseil général — Maire d'Azerat

Remplaçant éventuel :

Jean ROUBY

Conseiller général — Maire de Terrasson

2e CIRCULAIRE

Mesdames et Messieurs,

Merci tout d'abord aux 19.652 d'entre vous qui m'ont, dès le premier tour, désigné comme leur candidat. Ils ont confirmé et élargi le résultat obtenu au premier tour des élections de 1962, qui avait suffi à assurer mon succès final.

Ce rassemblement sur mon nom place la Fédération de la gauche au premier rang des forces politiques de la circonscription. Je souligne avec grande satisfaction qu'il en est de même pour l'ensemble du département.

Dès lors, il est naturel que tous les adversaires du régime du pouvoir personnel, tous les partisans du gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple, se joignent à ceux qui, au premier tour, ont voté pour le candidat unique de la Fédération.

L'opposition à l'aggravation constante du caractère autoritaire du pouvoir, sans contrepoids ni contrôle, suffit à unir les efforts des républicains de nuances les plus diverses.

Je veux y ajouter l'impérieuse nécessité de réaliser le progrès social autrement que dans les mots. Nulle part, la misère des humbles n'est plus choquante que dans notre région. Il faut songer que beaucoup de salaires y sont très insuffisants : les différentiations de zones jouent encore trop ; la retraite minimale n'a été augmentée que de 200 F par an, soit 0,55 par jour ; le budget des Anciens combattants n'a été majoré que de 3 % ; les allocations familiales de 4,50 et seulement en deux fois ; les prix agricoles n'ont pas bougé depuis longtemps ; la petite exploitation familiale est pénalisée.

Enfin, il est un souci commun qui nous rassemble tous. C'est celui de tout faire pour que notre région ne succombe pas sous le poids de l'absurde politique du pouvoir, qui la sacrifie au bénéfice de l'agglomération parisienne, des grandes capitales régionales et des régions touristiques de luxe.

Ces raisons suffisent pour qu'une très large majorité se forme dimanche prochain sur mon nom, contre le parti du pouvoir.

Les électeurs du Sarladais, esprits réalistes, indépendants et libres, signifieront leur refus de se laisser entraîner par les entreprises publicitaires échontées de ce parti aux prétentions sans mesure.

Robert LACOSTE

Député sortant — Ancien Ministre
Président du Conseil général — Maire d'Azerat

Remplaçant éventuel :

Jean ROUBY

Conseiller général — Maire de Terrasson

DOUBS

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Audeux, Besançon-Nord, Besançon-Sud, Boussières, Marchaux, Ornans, Quingey, Roulans.

M. Jacques WEINMAN

(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

De « leur » temps, nous étions en guerre : le pays vit en paix. Nous n'avions plus de monnaie : le franc est devenu une valeur sûre. Nous vivions d'aumônes : nous remboursons nos dettes. L'inflation nous rongeait, spoliait les salariés, les vieux et les petits rentiers : elle a été conjurée. Les prix montaient à une allure vertigineuse. Les augmentations de salaire ne rattrapaient jamais l'escalade des prix : le niveau de vie progresse effectivement. Les agriculteurs n'étaient pas assurés sociaux : ils le sont devenus. Nous étions à la remorque de l'étranger : nous voici indépendants. Nous étions moqués et discrédités : la France est influente, respectée, écoutée. L'Europe n'était qu'une idée : la Ve République en a fait une réalité économique en attendant d'aider à son accomplissement politique. Nous croupissions dans l'instabilité, la confusion, l'impuissance : la continuité des institutions est maintenant assurée, l'efficacité obtenue, l'autorité de l'Etat rétablie. 22 gouvernements sous la IVe République, 2 sous la Ve.

Votez stabilité, votez majorité.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

J'aurais souhaité vous rencontrer personnellement.

Mais en quelques semaines, comment approcher les quelque 82.000 électeurs et électrices de la circonscription ?

Certes, je connais un certain nombre d'entre vous. Vous avez été nombreux, en effet, tout au long de ces années, à venir me consulter, m'entretenir de vos problèmes, m'aider également de vos encouragements.

Mais à quelques jours du choix que vous allez assumer, combien j'aurais apprécié de pouvoir dialoguer directement avec vous.

J'imagine que le contact se serait facilement établi entre nous.

Sans doute, serait-il arrivé qu'à l'égard de certains problèmes nos opinions marquent des nuances, peut-être même des divergences. Mais sur l'essentiel, certainement nous nous serions rejoints.

Comme nous nous rejoignons avec ces Françaises et ces Français qui en grand nombre reconnaissent les progrès accomplis depuis huit ans à la faveur d'une stabilité,

d'une continuité, d'une efficacité qui nous font mieux vivre et dont le pays a tiré la paix, l'indépendance, l'influence et un élan saisissant vers l'avenir.

Comme nous nous rejoignons avec ceux et celles qui avec nous condamnent le chantage des oppositions. Ces oppositions qui se disent unies et que tout divise ; qui se proclament aptes à gouverner et qui n'ont pas de programme ; qui se veulent constructives et qui dénigrent tout ; qui vous promettent la lune et qui n'ont de solution pour aucun problème, qui parlent d'efficacité alors qu'elles sont incohérentes, de liberté tandis qu'elles s'allient aux communistes totalitaires ; qui appellent accord une dérisoire combinaison électorale ; qui invoquent l'avenir, alors que leur avènement ramènerait la France à l'incapacité d'antan.

Comme nous nous rejoignons avec ces ouvriers qui ne sont dupes d'aucune des promesses de la soi-disant gauche, soi-disant unie, parce qu'ils se souviennent des 79 millions de journées de grèves recensées sous la IVe République et qu'ils s'avisent qu'un tel mécontentement s'adressait à la politique sociale menée à l'époque par Messieurs Mitterrand, Mollet et leurs amis, décidément mal placés pour prodiguer aujourd'hui des leçons.

Comme nous nous rejoignons avec ces paysans qui sont conscients de l'acharnement mis par la Ve République pour moderniser l'agriculture, organiser ses marchés, assurer la garantie sociale de tous les agriculteurs, leur procurer un revenu plus équitable.

Comme nous nous rejoignons enfin avec vous tous pour qui le « Comtois, rends-toi, nenni ma foi » n'est pas seulement un attribut de folklore mais bien davantage le gage d'une loyauté et d'une fidélité qui n'a connu depuis huit ans aucune défaillance et dont je ne crains pas qu'elles fassent défaut, au moment du choix, à de Gaulle, à la Ve République, à votre député.

Oui, ce jour-là, je suis sûr que vous serez vous-même !

Pour la réussite de la France,
Pour une République moderne,
Pour une Franche-Comté en marche,
Vous voterez Ve République,
Vous voterez

JACQUES WEINMAN

Député sortant
Officier de la Légion d'honneur — Croix de guerre 1939-1945
Secrétaire du Bureau de la Commission des finances de l'Assemblée Nationale
Rapporteur du budget des constructions scolaires
Président de l'Office départemental d'H.L.M. du Doubs
Président de la Commission administrative de l'hospice départemental du Doubs
Vice-Président de la Commission de développement économique régional

Remplaçant éventuel :

EUGÈNE POUET

Maire d'Arcier
Prisonnier de guerre évadé
Membre de la Chambre d'agriculture du Doubs

2e *CIRCULAIRE*

Ce qui reste à faire... nous le ferons ensemble !

Votre fidélité m'a profondément touché.

Me voici, grâce à vous, largement en tête de tous les candidats.

Je ne puis cacher l'émotion réelle et sincère que je ressens de ce nouveau témoignage qui est, après d'autres, la récompense et la justification du combat mené avec vous depuis 1958.

Les attaques, les critiques, les promesses si largement prodiguées par les oppositions tout au long de cette campagne n'ont pas entamé votre résolution faite d'une appréciation réaliste des choix proposés.

D'un côté : des opposants divisés, sans programme, sans cohésion vous pressant de remettre en cause l'acquit de neuf années de stabilité.

De l'autre : une majorité unie, ne se complaisant pas dans le vain contentement de son action, consciente des progrès accomplis mais aussi de ceux à réaliser.

Vous avez choisi.

Vous avez démontré qu'à la confusion et à l'impuissance, vous préfériez l'efficacité dans la cohérence et la clarté.

Vous avez rejeté l'aventure dans laquelle cherchaient à vous entraîner les adeptes faussement repentis d'un passé et d'un système dont les maléfices ont valu à la France des années d'effacement et de désordre.

Ce choix catégorique, assumé en toute connaissance de cause, n'est pas un blanc-seing.

S'il signifie votre confiance résolue dans la Ve République, il marque aussi l'exigence que vous avez d'un avenir totalement à l'unisson de nos communes espérances.

Il reste beaucoup à faire. De Gaulle vous l'a souligné simplement, sincèrement.

Nous le ferons ensemble, en unissant nos forces, notre dynamisme, nos capacités.

Pour améliorer le sort des personnes âgées.

Pour donner à la jeunesse encore plus d'écoles, d'universités, de stades, de piscines.

Pour fournir aux mal-logés le toit qu'ils espèrent.

Pour élever le niveau de vie de tous.

Pour éliminer les bas salaires.

Pour abaisser progressivement l'âge de la retraite.

En un mot, pour compléter l'œuvre rénovatrice entreprise par la Ve République dans les domaines essentiels de la vie nationale.

Ce mandat, cette volonté, cet idéal, nous en assumerons ensemble la continuité et la réalisation.

Mais, pour l'heure, ne relâchons pas la détermination manifestée dimanche si puissamment.

N'imaginez pas que la partie est par avance gagnée.

Nous avons remporté de haute lutte une manche difficile.

La moindre défaillance compromettrait la victoire.

Cette victoire qui ne sera pas celle du sectarisme, mais portera témoignage au contraire de l'instinct d'équité et de logique, si profondément enraciné dans nos traditions.

Si votre confiance, massivement exprimée dimanche, trouve sa confirmation au second tour, sachez que je ne prends d'autre engagement que celui d'être à la disposition de tous pour servir la cause de cette région, de Besançon et de la circonscription, dans l'appréciation convenue avec vous de leurs intérêts et de vos aspirations.

Faites dimanche, chers amis, d'un combat réussi une victoire décisive dont nous ne tirerons ensemble aucune vaine gloire, mais bien plutôt des espérances d'un avenir ouvert aux certitudes.

JACQUES WEINMAN

Remplaçant éventuel :

EUGÈNE POUET

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Audincourt, Baume-les-Dames, Clerval, Hérimoncourt, l'Isle-sur-le-Doubs, Montbéliard, Pont-de-Roide, Rougemont, Saint-Hippolyte.

M. André BOULLOCHE
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Citoyennes, Citoyens,

Voter, c'est juger ! Aujourd'hui, avant de choisir, vous avez à juger neuf années de gouvernement gaulliste. Si vous n'appartenez pas à l'une des catégories privilégiées, il serait très étonnant que vous trouviez le bilan particulièrement satisfaisant.

Dans le cadre limité de cette circulaire, je ne peux pas me livrer à une critique détaillée de la politique du régime. D'ailleurs, que vous apprendrait-elle, que vous ne sachiez déjà ? Je soulignerai simplement deux échecs graves dans le bilan de la majorité sortante : l'insuffisance de l'expansion économique et l'aggravation de l'inégalité sociale.

Quant au programme de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, je ne peux que rappeler ici ses objectifs principaux, et dire les moyens de les atteindre progressivement.

La paix.

La course aux armements nucléaires, la guerre au Vietnam, la situation des pays du Tiers-Monde menacent gravement la paix. Il faut que la France signe le traité de Moscou sur l'interdiction des essais atomiques et cesse d'être orgueilleusement absente des instances où se prépare un accord international pour arrêter la prolifération et la dissémination des armements nucléaires, première étape vers le désarmement atomique.

Une politique dynamique de paix doit dépasser les nationalismes et renforcer la coopération internationale. L'aide aux pays sous-développés est trop souvent un instrument de la politique de puissance des pays industrialisés ; il faut qu'elle soit organisée sur le plan international, dans le cadre des Nations Unies.

Progrès social.

La progression du niveau de vie moyen des Français masque des disparités croissantes entre les catégories sociales et profesionnelles. Le Gouvernement reconnaissait récemment qu'un Français sur cinq gagnait moins de 600 F par mois. Que dire du nombre considérable de personnes âgées, dont la situation est proche de la misère !

Il faudra instituer une politique nouvelle, qui réalise une répartition plus juste du revenu national, notamment au profit des catégories les plus défavorisées. L'instrument de cette politique doit être une réforme profonde de la fiscalité française, qui, actuellement, privilégie le capital au détriment des revenus des salariés et des agriculteurs, et qui frappe un nombre de plus en plus grand de petits salaires, parce qu'en particulier les tranches de l'impôt sur le revenu n'ont pas été révisées depuis longtemps.

Droit syndical.

Pour assurer efficacement la représentation et la défense des travailleurs, il est indispensable d'étendre les droits syndicaux et reconnaître légalement la section syndicale d'entreprise.

Développement économique.

La condition première du progrès social sans inflation reste l'expansion économique. Les moyens d'une politique d'expansion seront :

— suppression des dépenses improductives ;
— révision des objectifs et du taux de croissance du Ve Plan ;
— institution d'une planification plus impérative et plus démocratique ;
— nationalisation des entreprises monopolistiques dans les secteurs-clé de l'économie française ;
— contrôle des investissements.

Equipements collectifs.

L'enseignement, le logement, la santé, conditions fondamentales d'une vie meilleure et plus digne pour tous, doivent recevoir la priorité réelle dans le budget de l'Etat. Ils sont aussi un moyen privilégié d'améliorer la condition des mères de famille.

Développement et équilibre régional.

L'emploi est devenu une inquiétude réelle dans de nombreuses régions, et les jeunes sont, et risquent d'être, de plus en plus, les victimes de cette situation.

Le Gouvernement a suffisamment démontré son incapacité à résoudre ce grave problème.

Il faut interdire tout licenciement collectif, afin que les travailleurs ne fassent plus les frais de l'imprévoyance du patronat et du gouvernement.

Il faut aussi instituer une prévision sérieuse en ce qui concerne la modernisation et les transformations nécessaires de l'appareil de production français.

Pour ce qui est de notre région, je vous demande le moyen de poursuivre la tâche que j'ai entreprise. Cette tâche est passionnante, mais lourde. La représentation et la défense d'une région comme la nôtre, qui doivent être assurées à tous les niveaux, y compris le plus élevé, impliquent de bien connaître ses problèmes sur le plan humain, sur le plan administratif, sur le plan économique et sur le plan technique ; elles exigent dynamisme et compétence.

Si vos suffrages me chargent de cette tâche, sachez que je suis décidé à la remplir sans défaillance, au service des travailleurs et de toute la population, avec le même sérieux et le même dévouement que j'apporte à remplir ma charge de maire de Montbéliard et de président du district.

Cette élection se jouera au 1er tour. Pour battre l'U.N.R. et assurer le succès de la gauche, il n'y a qu'une voie : voter massivement au premier tour :

André BOULLOCHE
Compagnon de la Libération
Commandeur de la Légion d'honneur
Ingénieur général des Ponts et chaussées
Ancien ministre

Remplaçant éventuel :

Marcel DOMON
Agent de maîtrise
Délégué de la ville d'Audincourt au Conseil du district urbain

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

La situation est maintenant tout à fait claire. En portant 23.496 suffrages sur les candidats de la F.G.D.S. vous avez fait d'eux les candidats uniques de la gauche et de tous les républicains. En donnant à l'ensemble de la gauche une forte majorité dans la circonscription, vous avez signifié votre volonté de mettre fin à la représentation par un U.N.R. d'un pays où les travailleurs sont la majorité.

Je vous demande de confirmer et d'amplifier, le 12 mars, les résultats fondamentaux ainsi obtenus. Ils sont, en effet, d'une grande importance sur le plan national comme sur celui de la circonscription.

L'avenir sur le plan national.

Sur le plan national, même si la majorité actuelle devait être provisoirement prolongée, il importe d'envoyer à l'Assemblée des hommes capables d'utiliser efficacement les moyens de contrôle que la loi met à la disposition du Parlement.

La gauche doit pouvoir s'exprimer par le plus grand nombre possible de voix autorisées.

Il faut, enfin et surtout, mettre en place les hommes qui, lorsque viendra inévitablement l'heure du changement majeur, soient capables d'arrêter l'aventure et de travailler à établir une démocratie moderne et juste.

L'avenir de la circonscription.

Pour la circonscription, vos votes du premier tour ont confirmé le mécontentement de la population devant une gestion tout à fait insuffisante des affaires sérieuses de la région, mécontentement déjà marqué aux élections présidentielles et dont les autorités n'ont tenu aucun compte.

Dans la période de transformations industrielles, commerciales et agricoles, si rapides et si brutales que nous vivons, c'est pourtant l'avenir même de la circonscription qui est en jeu.

Sur les affaires capitales : sécurité de marche d'une économie dominée par la mono-industrie, ouverture de la circonscription sur l'Europe par la grande voie Mer du Nord—Méditerranée, la population dresse un bilan de carence.

Les problèmes sociaux.

Elle s'en inquiète à juste titre. Elle s'inquiète aussi des problèmes criants qu'on laisse dangereusement à l'abandon. Les jeunes ont du mal à trouver un travail correspondant à leur qualification ; les techniciens doivent aller chercher, hors de la circonscription, la formation technologique supérieure dont ils ont besoin pour assurer leur avenir ; les jeunes ménages ne peuvent trouver de logement à un prix raisonnable ; les femmes cherchent en vain un emploi ; les vieux trouvent des conditions de vie difficile ; les paysans et les petits commerçants constatent la dégradation de leurs revenus.

Pour que ça change.

Les résultats significatifs du premier tour montrent qu'une vaste majorité de notre population est décidée à sortir d'un système illusoire de promesses et de menues faveurs.

Après neuf ans de stable carence, un travail considérable est à entreprendre.

Au nom de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, avec l'appui de toutes les forces de la gauche, Marcel Domon et moi-même, prenons nos responsabilités. Nous agirons avec foi, courage et énergie pour le bien de toute la population.

Mais tout ce que nous pouvons entreprendre suppose le renouvellement massif de la confiance que vous avez manifestée à la gauche au premier tour.

Votez en masse, le 12 mars, pour les candidats de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste porteurs des espoirs de toute la gauche et de tous les républicains.

Votez

André BOULLOCHE

Compagnon de la Libération
Ingénieur général des Ponts et chaussées
Maire de Montbéliard — Président du district

Remplaçant éventuel :

Marcel DOMON

Agent de maîtrise
Délégué de la ville d'Audincourt au Conseil du district urbain

---

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Amancey, Levier, Maiche, Montbenoît, Morteau, Mouthe, Pierrefontaine-les-Varans, Pontarlier, le Russey, Vercel.

M. Edgar FAURE

(Candidat Ve République)
élu le 5 mars 1967
(U.D. Ve R.)

Electrices et électeurs de la 3e circonscription du Doubs.

J'ai l'honneur de présenter ma candidature à vos suffrages pour le scrutin du 5 mars 1967.

Vous connaissez déjà :

— mon action régionale dans le cadre des institutions économiques de la Franche-Comté dont j'assume la présidence ;
— mon action nationale et internationale en tant que Ministre de l'Agriculture.

Si je bénéficie de votre confiance, j'entends passer un contrat avec votre circonscription. J'ai visité toutes vos communes. Je suivrai personnellement vos intérêts. Je travaillerai en équipe. Je vous recevrai personnellement à la permanence que je tiendrai d'une façon régulière dans la circonscription.

Sur le plan local.

Mon principal souci est de maintenir à travers les grandes mutations du monde moderne, la vitalité des centres intermédiaires et des communes de nos campagnes.

A cet effet, un grand effort d'équipement est indispensable. J'ai déjà pu obtenir certaines réalisations dans le domaine du logement, de l'adduction d'eau, de l'électrification, du remembrement, des communications. Ce n'est là qu'un début.

J'ai déjà agi et je continuerai d'agir, pour le soutien de nos productions, tant

agricole (Comté, Emmenthal) qu'industrielle et de notre tourisme, et pour l'implantation de nouvelles entreprises.

La condition de nos populations laborieuses, de quelque catégorie qu'il s'agisse, pourra être socialement améliorée — ce qui doit être notre constant souci — si l'ensemble de nos activités économiques assure sa survie et poursuit son développement.

Sur le plan national.

La confiance que vous me témoignerez me donnera plus d'autorité pour travailler à l'expansion économique et à une meilleure répartition sociale des revenus (revenus agricoles — bas salaires — personnes âgées), conformément à la doctrine que j'ai exposée sous le titre du nouveau contrat social.

Sur le plan international.

Dans le cadre des orientations définies par le général de Gaulle, Président de la République, je m'efforcerai de persévérer dans ma tâche, fidèle aux grandes lignes auxquelles je demeure profondément attaché :

1° Construction nécessaire de la Communauté européenne, dont j'ai pu assurer, cette année même, des étapes décisives.

2° Recherche d'un désarmement effectif et contrôlé, condition de la paix, ce qui correspond pleinement à ce que j'ai eu l'honneur de présenter dès l'origine, à Genève, en 1955, comme plan français, tendant à assurer des réductions progressives des crédits militaires, en vue d'alimenter un fonds international d'assistance, de solidarité et de promotion.

3° Lutte contre la faim dans le monde :

A ce sujet, j'ai proposé récemment dans les instances internationales, le projet d'un accord agricole mondial, qui permettra à la fois d'améliorer le sort de nos productions et de soulager de grandes souffrances.

Electrices, électeurs,

Notre région du Haut-Doubs doit vivre. Je crois pouvoir l'y aider. Mon expérience, mon dévouement, mon temps, seront à votre disposition.

De mon côté, je vous demande votre confiance et votre amitié. Elles seront pour moi encouragement et réconfort dans des tâches lourdes, mais exaltantes, inspirées par un idéal qui nous est commun.

Vive la 3e circonscription du Doubs !

Vive la République !

Vive la France !

Edgar FAURE

Ministre de l'Agriculture

Remplaçant éventuel :

Louis MAILLOT

Conseiller général de Russey — Député sortant

DROME

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Chabeuil, la Chapelle-en-Vercors, Châtillon-en-Diois, Crest-Nord, Crest-Sud, Die, Luc-en-Diois, Saillans, Valence-Nord, Valence-Sud.

M. Roger RIBADEAU DUMAS
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le 5 décembre 1965, exerçant pour la première fois le droit que vous vous êtes donné de désigner le Président de la Républqiue, vous avez renouvelé le mandat du général de Gaulle.

Vous avez par là-même clairement montré que vous approuviez la politique de la Ve République. C'est qu'en effet, l'œuvre accomplie depuis huit ans va permettre de construire à la France un grand avenir.

A des pouvoirs publics sans consistance ont été substituées des institutions stables et équilibrées.

La décolonisation, menée à son terme, a rendu à la France la liberté de son action internationale, et lui a valu l'amitié et le respect d'un grand nombre de nations.

Le redressement économique et financier a mis un terme à cinquante années d'inflation, assuré à la France une monnaie forte, équilibré notre commerce extérieur, créé les moyens de l'expansion, de l'équipement et du progrès social, rendu possible la mise en place du Marché commun, en particulier celle du Marché commun agricole.

Assurée dans ses institutions, libre de son action extérieure, en plein essor économique et dotée d'une monnaie forte, la France marche vers un avenir qui s'appelle le progrès, l'indépendance et la paix.

1. — *Le progrès.*

Pour les Français ce mot veut dire prospérité et justice.

A - *La prospérité.* — Pour atteindre à la puissance économique qui permette l'élévation du niveau de vie de tous, pour créer de nouveaux emplois stables et bien rémunérés, pour réaliser de grands équipements collectifs (autoroutes, équipements urbains, sportifs, culturels et de loisirs), il nous faut :

— améliorer notre industrie, accroître sa productivité, la rendre compétitive ;
— rénover notre agriculture et la mettre en mesure de tirer parti des vastes possibilités que lui offre le Marché commun ;
— développer la recherche, fondamentale ou appliquée.

Cette œuvre difficile suppose un grand effort d'épargne et de travail. Celui-ci ne saurait être consenti par les Français que dans la justice.

B - *La justice.* — Tout doit être fait pour que chaque Français ait au départ une chance égale aux autres. Les conditions nécessaires à l'accès aux études du plus grand nombre doivent être assurées.

L'enseignement doit aussi permettre d'élever le niveau de qualification des travailleurs et de faciliter les reconversions qu'imposent les mutations techniques.

La justice suppose également une transformation du régime économique et social, assurant aux plus modestes un niveau de vie satisfaisant, s'attaquant aux inégalités de la fortune, revalorisant le niveau de vie des agriculteurs.

La justice, c'est encore la promotion des femmes ,la protection des faibles, des handicapés, et la sécurité pour les personnes âgées.

2. — *L'indépendance.*

Etre indépendant, cela veut dire que l'on n'est pas à la discrétion d'un pouvoir étranger, quel qu'il soit, que l'on garde sa liberté de décision et d'action, que l'on ne contracte d'autres engagements que ceux que l'on a soi-même voulus.

Etre indépendant, cela n'empêche pas de faire partie d'un ensemble économique tel que le Marché commun, ou politique tel que l'Europe unie. Nous nous occupons de la faire.

L'indépendance exige un pouvoir ferme, nous l'avons ; une défense nationale efficace, nous l'avons ; une monnaie forte, nous l'avons.

3. — *La paix.*

La France, qui vient de vivre vingt-cinq années d'une guerre incessante, entend préserver sa paix, condition nécessaire de toute rénovation et de toute prospérité.

La France n'admet d'autre issue aux différends entre Nations que par une négociation fondée sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

La France refuse par avance d'être engagée dans des conflits qu'elle déplore et qu'elle désapprouve.

Electrices, électeurs,

Sur le plan national, vous voulez une France indépendante, pacifique, prospère et fraternelle au sein d'une Europe unie.

— Vous voulez la démocratisation de l'enseignement.

— Vous voulez l'organisation des marchés agricoles.

Sur le plan local, vous voulez l'aménagement de la vallée de la Drôme.

— Vous voulez un grand Valence, capitale du Rhône moyen, desservie par de grands axes routiers, notamment à l'est de la ville.

— Vous voulez l'implantation dans la circonscription d'industries nouvelles, l'augmentation du nombre des emplois, l'expansion de vos entreprises industrielles et commerciales, de nouveaux logements sociaux.

— Vous voulez l'amélioration de votre niveau de vie, la revalorisation des salaires.

Pour l'obtenir, il vous faut :

— Un chef d'Etat choisi par le peuple,

— Un gouvernement stable et homogène,

— Une majorité parlementaire prête à soutenir sa politique et à faire taire les ambitions et les égoïsmes des partis dont nous avons un exemple dans la circonscription par la rivalité P.S.U. et F.D.G.S.

Seule la Ve République vous l'assure.

Votez pour le candidat de la Ve République

RIBADEAU DUMAS

Remplaçant éventuel :

RAYMOND BONNARDEL

2e CIRCULAIRE

Je remercie les 16.851 électrices et électeurs qui ont bien voulu dimanche dernier témoigner de la confiance qu'ils me font.

La bataille est maintenant très simplifiée. Deux conceptions philosophiques et deux doctrines économiques vont s'affronter le 12 mars dans la 1re circonscription de la Drôme. Le choix est clair.

D'un côté, la Ve République revendique l'héritage spirituel de 25 siècles de civilisation gréco-romaine et judéo-chrétienne, c'est-à-dire la croyance en la liberté de l'homme, le respect de l'individu et de la personnalité humaine. De l'autre, le parti communiste tire sa philosophie de conceptions qui proviennent du fin fond des steppes de l'Asie Centrale. La force est pour lui supérieure à la morale qu'elle façonnerait à son gré. Il croit au déterminisme le plus matérialiste, et veut soumettre les individus à l'autoritarisme totalitaire.

D'un côté, une doctrine économique qui repose sur la propriété privée, qui croit à l'irremplaçable efficacité des initiatives individuelles, à condition qu'elles soient contrôlées, coordonnées, parfois même suscitées par l'Etat, seul garant de l'intérêt général. De l'autre, la théorie marxiste qui exige l'appropriation collective des moyens de production, refuse aux ouvriers le droit de faire grève, dénie aux agriculteurs celui de posséder leurs terres, leurs troupeaux, leurs outils, aux commerçants leurs boutiques, aux industriels leurs usines. Tout appartiendrait à l'Etat, proviendrait de l'Etat, reviendrait à l'Etat qui répartirait le produit national entre les citoyens, selon le bon plaisir des membres prvilégiés d'un parti unique.

Drômoises, Drômois de la 1re circonscription,

Sur le plan national,

Vous voulez la paix, l'indépendance et la justice sociale dans le progrès économique et la liberté.

Vous voulez que tous nos enfants aient une chance égale au départ dans la vie.

Sur le plan local vous voulez l'aménagement territorial de notre circonscription, l'implantation d'industries nouvelles, l'amélioration de votre niveau de vie.

Seul un député appartenant à la majorité que la France est en train d'élire peut vous permettre de l'obtenir.

Votez

RIBADEAU DUMAS

Remplaçant éventuel :

RAYMOND BONNARDEL

S'abstenir, c'est voter communiste.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bourdeaux, Buis-les-Baronnies, Dieulefit, Grignan, Loriol-sur-Drôme, Marsanne, Montélimar, la Motte-Chalançon, Nyons, Pierrelatte, Rémuzat, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Séderon.

M. Maurice PIC

(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Citoyennes, citoyens, chers compatriotes,

Nous n'avons pas besoin de présenter longuement notre candidat.
Toute la population connaît et apprécie Maurice Pic.
Depuis des années, il jouit de votre confiance.
Depuis des années, il met à votre service : ses connaissances, son expérience, son dévouement, sa puissance de travail.

Il donne à Montélimar un essor inégalé, une expansion spectaculaire, un équipement chaque jour plus complet : écoles, lycées, sports, assainissement, jeunesse, œuvres sociales, hôpital, logements, zone industrielle.

Avec les maires, ses collègues et ses amis, il anime et facilite les travaux de nos communes (eau potable, égouts, constructions scolaires, piscines, voirie, électrification, habitat rural, etc.) que le Gouvernement rend de plus en plus difficiles.

Avec les conseillers généraux, qui l'ont élu à leur présidence, il assure à nos 13 cantons, les effets bienfaisants de la solidarité départementale, sans laquelle nos communes seraient souvent vouées à l'impuissance.

Défenseur de nos campagnes, en collaboration avec les responsables, il combat pour :

— le soutien des prix et l'extension des marchés,
— la défense de nos productions (fruits, vins, lavande, tilleul, olives, truffes, céréales, graines, etc.),
— la promotion rurale (vulgarisation, coopératives, S.I.C.A., etc.),
— l'amélioration des moyens de production (irrigation, défense contre les eaux),
— la sauvegarde de l'exploitation familiale.

Attentif aux activités économiques, artisanales, industrielles, commerciales, il leur apporte son concours permanent (Chambre de commerce, Chambre des métiers, Groupements professionnels) et aide au développement de leurs activités.

Homme de cœur, épris de justice, il se penche, avec une sollicitude jamais en défaut, sur le sort de tous et de chacun.

— salariés dont le pouvoir d'achat diminue,
— vieillards et économiquement faibles, insuffisamment aidés,
— œuvres sociales scolaires et enfance inadaptée,
— rapatriés injustement traités.
— anciens combattants brimés par le pouvoir,
— retraités et fonctionnaires toujours oubliés.

Homme de devoir et d'action, républicain et patriote (ancien combattant, Croix de guerre, deux citations, chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire), il unit dans le même attachement la grande et la petite patrie auxquelles il consacre, sans répit, son temps et sa peine.

Homme simple et accueillant, au service de tous, il est celui que chacun peut facilement approcher, parce qu'il vit en permanence, avec les siens, au milieu de vous.

Son suppléant : Pierre Julien est, lui aussi, unanimement connu et estimé.

Conseiller général, secrétaire de la Commission départementale, il participe à toutes les décisions qui engagent l'avenir de notre département : il siège, à ce titre, dans de nombreux organismes responsables : Commission de l'agriculture, Office départemental H.L.M., Société d'équipement de la Drôme, Comité de l'habitat rural, des gîtes ruraux, des transports, etc.

Maire de Nyons, il donne à sa ville et à toute sa région, un regain d'activité par des réalisations nombreuses et attendues. Drômois de vieille souche, parfaitement au courant des besoins de nos populations, des difficultés des citadins et des ruraux, il est plein d'ambition et d'espoir pour cette Drôme-Sud, qu'il connaît parfaitement et au développement de laquelle il a consacré les efforts de toute une vie.

Chevalier de la Légion d'honneur, au titre de l'agriculture (Fédération départementale des chasseurs), ancien combattant et patriote, serviable et actif, il est le digne suppléant, le compagnon et l'ami de Maurice Pic.

Citoyennes, citoyens,

Vous élirez, le 5 mars, votre représentant à l'Assemblée Nationale.
C'est un choix important, décisif pour votre avenir et celui de vos enfants.

La Fédération de la gauche, mouvement de progrès de justice et de liberté vous propose :

— Une société de citoyens libres : par un gouvernement stable de législature, une information (presse, radio, télévision) objective, le respect des libertés individuelles et collectives, le fonctionnement normal de nos institutions.

— Une économie de progrès : par un plan démocratiquement établi et réalisé, l'augmentation de la production, l'allégement de la fiscalité, les investissements productifs donnant du travail aux entreprises.

— Une agriculture moderne : par des réformes de structure, de nouveaux débouchés, la hausse des revenus agricoles, l'exonération de l'impôt sur le revenu pour les exploitations familiales, la diminution de la T.V.A. sur les produits nécessaires aux agriculteurs, l'équipement rural, la défense des productions.

— Une véritable justice sociale : droit au travail, droit à la santé, droit au logement, droit à la solidarité nationale pour les vieux, les anciens combattants, les rapatriés, les handicapés ; promotion de la femme, de l'enfant et de la famille ; suppression des zones de salaires ; relèvement du niveau de vie.

— Une priorité à l'Education nationale : qui préparera vos enfants à une vie assurée et heureuse, et un effort nouveau pour la jeunesse, notre espoir de demain.

— Une large expansion régionale qui par la décentralisation industrielle, le développement du tourisme, l'axe Mer du nord—Méditerranée, augmentera le pouvoir d'achat de la masse salariale, accroîtra l'activité commerciale et portera ses heureux efforts dans tous nos cantons et dans tous les domaines.

— Une politique de paix dans un monde organisé, soulagé du danger nucléaire, allant vers le désarmement général, simultané et contrôlé, dans la coexistence pacifique et la construction européenne.

A l'autocratie actuelle, au marasme économique, au nationalisme périmé vous préférerez, avec nous,

la démocratie au service de l'homme, l'expansion au service de la justice, l'Europe au service de la paix.

Comité de soutien de la candidature Maurice Pic.

En dehors de toute préoccupation partisane, et en considération des services rendus par M. Maurice Pic à la cause de notre région, les conseillers généraux, maires et élus locaux ci-dessous déclarent accepter de faire partie du Comité de soutien de sa candidature :

MM. les conseillers généraux de Bourdeaux, Buis-les-Baronnies, Dieulefit, Grignan, Loriol, Montélimar, La Motte Chalançon, Nyons, Rémuzat, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Séderon.

MM. les maires de Aleyrac, Arnayon, Arpavon, Aubres, Aulan, La Bâtie Rolland, La Baume de Transit, Beauvoisin, Bellegarde-en-Diois, Bésignan, Bezaudun-sur-Bine, Brette, Bouchet, Bourdeaux, Bouvières, Buis-les-Baronnies, Chalançon, Chamaret, Chantemerle-les-Grignan, La Charce, Charols, Châteauneuf-de-Bordette, Châteauneuf-du-Rhône, Chaudebonne, Chauvac, Colonzelle, Comps, Condillac, Condorcet, Crupies, Curnier, Dieulefit, Donzère, Espeluche, Establet, Eygalayes, Eyroles, Eyzahut, Ferrassières, La Garde Adhémar, Granges Gontardes, Gumiane, Izon la Bruisse, Laborel, La Laupie, Laux-Montaux, Lemps, Livron-sur-Drôme, Malataverne, Marsanne, Mérindol-les-Oliviers, Mévouillon, Mirmande, Montaulieu, Montboucher-sur-Jabron, Montbrun-les-Bruns, Montferrand, Montjoyer, Montréal-les-Sources, Mornans, La Motte Chalançon Nyons, Pélonne, la Penne-sur-l'Ouvèze, Piégeon, les Pilles, Plaisians, Poët-Célard, Poët-Sizillat, Pommerol, Pont-de-Barret, Pradelle, Réauville, Reilhaneite, Rochebaudin, Rochefort-en-Valdaine, Roche-Saint-Secret, La Rochette-du-Buis, Roussas, Rousset-les-Vignes, Roussieux, Rottier, Sahune, Sainte-Euphémie-sur-l'Ouvèze, Saint-Didier-en-Diois, Saint-Gervais-sur-Roubion, Sainte-Jalle, Saint-Maurice-sur-Eygues, Saint-May, Saint-Nazaire-le-Désert, Saint-Pantaléon-les-Vignes, Saint-Sauveur-Gouvernet, Salettes, Salles-sous-Bois, Sauzet, Savasse, Solérieux, Souspierre, Suze-la-Rousse, Tautignan, Teyssières, La Touche, Les Tourettes, Valaurie, Valouse, Venterol, Verclause, Vercoiran, Vers-surMéouge, Vesc, Ville-Bois-les-Pins, Villefranche-le-Château, Villeperdrix, Cliousclat, Montfroc, etc.

MM. les adjoints de Mirabel-aux-Baronnies, Montségur-sur-Lauzon, Rochegude, Saint-Marcel-lès-Sauzet, l'ancien maire de Vinsobres, les six adjoints de la ville de Montélimar, etc.

Citoyennes, citoyens, nos amis,

Tels sont nos candidats, hommes de travail et d'action.
Telles sont les tâches qui les attendent et auxquelles ils sont, mieux que personne, préparés.

Pour vous et les vôtres,
Pour votre commune,
Pour votre région,
Votez utile, votez efficace,

Votez

MAURICE PIC

Vive la République !
Vive la France ;

Attention : Ne rayez aucun des deux noms du bulletin de vote. Sinon il serait annulé.

2e CIRCULAIRE

Citoyennes, citoyens, mes amis,

Je remercie très vivement les 20.069 électrices et électeurs dont les suffrages nous ont placés mon ami Pierre Jullien et moi-même largement en tête de tous les candidats, au 1er tour de scrutin, avec, par rapport aux élections de 1962 :

— une avance accrue de 5.051 voix,
— un gain de près de 5.000 suffrages,
— un pourcentage plus élevé par rapport aux suffrages exprimés.

La confiance ainsi témoignée fait que nous sommes en tête de tous les candidats dans 147 communes sur 173 et dans 12 cantons sur 13.
Un tel résultat est le plus précieux des encouragements.

Notre candidature ainsi désignée par le corps électoral sera donc, au 2e tour, celle :

— de la grosse majorité de notre population,
— des républicains de progrès, de justice sociale et de paix,
— de l'union de toutes les bonnes volontés.

au service

— du développement et de l'équipement continus de nos communes et de Montélimar,
— de l'avenir économique, industriel, artisanal, commercial de notre région, par des activités nouvelles que nous commençons maintenant d'accueillir grâce à nos efforts inlassablement poursuivis depuis des années.
— du soutien de l'agriculture, et de la mutualité agricole fondée sur nos principes de coopération.
— de l'épanouissement de notre jeunesse et de notre école.
— de l'amélioration du sort des salariés, des personnes âgées, des anciens combattants, des rapatriés, des malades, des infirmes, des enfants inadaptés ou handicapés, des mal logés, etc.

Vous connaissez mon travail et mon dévouement hier répond de demain le 12 mars vous confirmerez votre vote.

Fier de votre confiance renouvelée.
Fort de l'autorité que vous me donnerez avec votre soutien et votre amitié, nous travaillerons ensemble pour Montélimar, nos villes et nos villages.

Pour notre région.
Pour la République.
Pour la France.

Votez :

MAURICE PIC

Député-maire de Montélimar
Président du Conseil général de la Drôme — Ancien ministre
Chevalier de la Légion d'honneur

Remplaçant éventuel :

PIERRE JULLIEN

Conseiller général — Maire de Nyons
Chevalier de la Légion d'honneur

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bourg-de-Péage, le Grand-Serre, Romans-sur-Isère, Saint-Donat-sur-l'Herbasse, Saint-Jean-en-Royans, Saint-Vallier, Tain-l'Hermitage.

M. Georges FILLIOUD
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Un homme nouveau.

Une politique moderne.

GEORGES FILLIOUD

Homme d'action, Georges Fillioud est l'un des représentant de la nouvelle génération politique, soucieux avant tout d'efficacité économique et de progrès social.

Il travaille depuis des années au renouveau de la gauche française et compte parmi les fondateurs du Mouvement national pour l'union des gauches.

Proche collaborateur de François Mitterrand, Georges Fillioud appartient au secrétariat politique de la Convention des institutions républicaines ; il est membre du Comité directeur de la fédération.

Georges Fillioud est âgé de 37 ans.

Journaliste, producteur radio, auteur d'ouvrages historiques, professeur au Centre de formation des journalistes, il a suivi depuis douze ans l'actualité politique comme professionnel de l'information. Jusqu'à l'an dernier, il occupait des fonctions de premier plan à la direction du journal parlé d'Europe n° 1.

Les pressions politiques de plus en plus fortes s'exerçant sur lui n'ont pu l'obliger à céder. Il a préféré perdre sa situation plutôt que de renoncer à son indépendance et à ses convictions.

Journaliste et homme politique, il ne veut se consacrer qu'au service de la vérité et de la liberté.

Remplaçant éventuel :

Docteur A. DELAYE

Conseiller général — Maire de Saint-Vallier
Chevalier de la Légion d'honneur

C'est de votre avenir que allez décider en votant. La France de demain et le sort de notre région sont en cause. Expansion, progrès, justice sociale, tels sont les choix que je vous propose et sur lesquels je m'engage. Prenez vos responsabilités.

G. FILLIOUD.

Faites le bilan.

Les gaullistes sont au pouvoir depuis neuf ans.

Sous leur régime autoritaire, ils ont fait tout ce qu'ils ont voulu. Ce qu'ils n'ont pas fait, c'est qu'ils n'ont pas voulu le faire.

La force de frappe, inutile et dangereuse, a saigné notre économie : 15.000 milliards d'anciens francs pour la loi programme militaire. L'armée coûte plus cher en 1967 que pendant la guerre d'Algérie. Aussi, « l'année sociale » promise avant les dernières élections attend toujours son jour de l'an.

La fausse stabilisation limite la croissance nationale et paralyse notre région.

Les salaires courent derrière les prix, les impôts augmentent et le chômage menace.

Le retard des revenus agricoles s'accroît et l'exode rural s'amplifie.

Choisissez l'avenir.

Nous ne faisons pas de promesses, nous vous proposons un contrat.

Les ressources de l'Etat ne sont pas extensibles ; elles sont limitées par la richesse de la Nation. On ne peut donc pas tout faire en même temps. Choisir une politique, c'est d'abord fixer les priorités dans les actions à entreprendre.

La Fédération vous propose un programme réalisable dans les cinq années de la prochaine législature.

Il sera appliqué si vous le voulez.

Sur la base de ce programme, le nord de la Drôme pourra vivre et se développer.

Le gaullisme a livré notre région aux technocrates et à l'administration aveugle et irresponsable. Un parlementaire de l'U.N.R. n'a que le droit de dire oui... lorsqu'on l'interroge.

La démocratie retrouvée permettra à vos élus de vous défendre. Il faut pour cela changer de majorité. Renvoyer les inconditionnels et leurs alliés de demain : les candidats du Centre démocrate.

Un régime démocratique et stable.

Vous n'avez pas à choisir entre le régime actuel et le chaos, entre l'anarchie d'autrefois et la monarchie d'aujourd'hui.

La majorité sortante est menacée d'éclatement : elle ne tient qu'à la présence d'un homme. La stabilité de demain est du côté de la gauche, qui a su faire son unité.

Notre force de frappe : l'Ecole.

La priorité des priorités doit être accordée à l'Education Nationale, pour donner à tous les enfants des chances égales au départ dans la vie, sans distinction d'origine sociale.

Le droit au travail.

Du travail pour tous. Garantie d'emploi. Augmentation des salaires. Abaissement de l'âge de la retraite.

Aider l'agriculture.

La justice et l'efficacité exigent que les paysans cessent d'être les parents pauvres de la famille française. Parité des revenus. Aide à l'exploitation familiale. Exonérations d'impôts. Telles sont les mesures qui permettront à l'agriculture française de prendre sa place dans le Marché commun.

Justice.

Pour les femmes. « A travail égal, salaire égal ».

— Abrogation de la loi contre le contrôle des naissances.
— Remboursement à 100 % des congés-maternité.
— Développement des équipements sociaux (crèches, aides familiales).

Pour les vieillards.

Augmentation des retraites qui doivent suivre les hausses des prix et des salaires. Par leur travail, les vieux ont permis les progrès d'aujourd'hui, ils ont le droit d'en bénéficier.

Pour les Anciens combattants.

Respect du rapport constant. Reconnaissanse des Anciens combattants d'Algérie.

Pour les rapatriés d'Afrique du Nord.

Indemnisation sur la base de la loi de 1946 (dommages de guerre)

Votre sort est entre vos mains.

« Georges Fillioud, est le seul candidat dans votre circonscription qui soit en mesure de battre l'U.N.R. Faire bloc sur son nom dès le premier tour de scrutin est la condition du succès. Ainsi aurez-vous un député de valeur, profondément attaché aux idéaux démocratiques. »

François MITTERRAND.

2e CIRCULAIRE

Les résultats du premier tour annoncent la victoire de la gauche unie.

Le total des voix obtenues le 5 mars par les deux candidats de la gauche dans notre circonscription permet de prévoir une défaite presque certaine du député sortant U.N.R. : 21.457 suffrages contre 18.838. Le désistement de Maurice Michel — pourtant arrivé légèrement en tête — en faveur de Georges Fillioud crée les conditions du succès des forces républicaines.

Ce geste prouve en outre la solidité des liens qui unissent désormais toutes les formations de la gauche française.

L'unité enfin réalisée par des accords nationaux, la présentation d'un seul candidat de gauche dans tous les scrutins de ballottage permettront de constituer à l'Assemblée Nationale une majorité stable qui pourra mettre en œuvre une politique d'expansion, de progrès et de justice sociale.

La Fédération sera l'axe de cette majorité nouvelle. Tel est le choix qui s'offre à chacun de vous.

Vous avez pu juger la politique antisociale menée par l'U.N.R., depuis près de neuf ans.

Saisissez la seule chance de renouveau : votez pour le candidat unique de tous les républicains.

Vous êtes responsable...

Chaque homme et chaque femme de ce pays doit se sentir concerné personnellement par les élections de dimanche prochain. La politique n'est pas l'affaire des autres. De votre choix dépendra l'avenir de nos villes, de nos campagnes, de notre région tout entière dont vous connaissez les graves difficultés actuelles.

Notre programme axé sur des objectifs sociaux, sur la décentralisation et le développement régional, constitue un contrat que nous avons signé. Il vous appartient d'en faire autant.

— Pour les salariés : Plein emploi. Augmentation des salaires. Abaissement de l'âge de la retraite.

— Pour les ouvriers : Egalité de salaire entre les hommes et les femmes.

— Pour les agriculteurs : Aide à l'exploitation familiale. Parité des revenus.

— Pour les artisans, les petits commerçants : Allégements fiscaux. Protection contre les tracasseries administratives. Mesures d'aide sociale.

— Pour les enfants : Priorité absolue à l'Education nationale. Démocratisation de l'enseignement.

— Pour les vieillards : Augmentation des retraites. Indexation sur les prix et les salaires.

— Pour les Anciens combattants : Respect du rapport constant.

— Pour les rapatriés : Indemnisation basée sur la loi de 1946.

Chers amis,

Merci à tous ceux d'entre vous qui m'ont fait confiance dès le 5 mars. Je suis plus sensible encore à ces 10.691 témoignages individuels d'estime parce qu'ils viennent d'électeurs me connaissant peu, et en droit de penser que je n'avais guère d'espoir de l'emporter.

La situation aujourd'hui est renversée.

Je suis devenu le candidat de toute la gauche, et de toutes les forces de progrès ; et nous avons des chances très réelles de gagner dimanche prochain.

Pour obtenir cette victoire, désormais à notre portée, aucune voix républicaine ne doit m'être refusée ; le risque est trop grand.

Si vous le voulez, je serai demain votre défenseur, au service de l'expansion régionale, et je me battrai pour les hommes et les femmes qui peuplent nos villes et nos campagnes. Tout dépend de vous. Sachez que vous pourrez compter sur moi.

G. Fillioud.

ESSONNE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Brunoy, Corbeil-Nord (moins communes de Bondoufle, Courcouronnes, Echarcon, Evry, Lisses, Ris-Orangis), Montgeron.
Communes de : Corbeil, Morsang-sur-Seine, Saint-Pierre-du-Perray, Saintry-sur-Seine.

M. Roger COMBRISSON

(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Depuis bientôt neuf ans, en s'appuyant sur une Constitution antidémocratique qui a permis l'exercice du pouvoir personnel, et sur une loi électorale injuste qui a permis l'élection, en 1958 et 1962 (avec 36 % seulement des suffrages), d'une majorité docile et dépersonnalisée, le Général de Gaulle a imposé au pays la politique voulue par la grande bourgeoisie française pour son intérêt exclusif de plus en plus opposé à celui de la Nation et de la population.

Le bilan de la politique gaulliste.

Jamais l'économie de notre pays n'a été tant dominée par les grandes banques d'affaires et les sociétés monopolistes qui pillent la richesse nationale et font obstacle à tout véritable progrès économique et social en orientant les investissements dans les secteurs à rentabilité capitaliste immédiate. Le Ve Plan se définit lui-même comme une « étude de marché » au service d'un groupe de milliardaires.

Simultanément la démocratie est étouffée, le peuple est tenu à distance, l'appareil d'Etat tout entier est à la disposition des forces dominantes, les citoyens se voient contester de plus en plus tout droit d'intervenir dans la vie publique.

Les Assemblées élues (Assemblée Nationale devenue chambre d'enregistrement, Conseils généraux et municipaux) sont petit à petit dessaisies de leurs pouvoirs. Les libertés fondamentales sont ainsi mises en échec.

Les travailleurs manuels et intellectuels n'ont jamais été tant frustrés du fruit de la richesse qu'ils produisent.

Depuis 1957, la production industrielle a augmenté de 60 % et chaque ouvrier produit aujourd'hui en 40 heures autant qu'il produisait en 60 heures de 1957.

Cependant la journée de travail en France reste la plus longue d'Europe et le Ve Plan maintient un niveau voulu de sous-emploi en prévoyant 600.000 chômeurs en 1970.

Quatre millions de salariés perçoivent moins de 600 F par mois.

Le pouvoir d'achat des salaires se détériore avec l'intervention de plus en plus pesante de facteurs tels que l'augmentation constante de tous les impôts et des loyers.

Le secteur du petit commerce est gravement menacé par la concentration et par l'extension de la T.V.A.

La crise du logement s'aggrave de jour en jour alors qu'on construit en plus grande proportion des logements financièrements inaccessibles à ceux qui en ont le plus besoin, notamment aux jeunes ménages.

L'Education nationale n'est pas adaptée aux nouveaux besoins de la Nation, aux techniques modernes. Elle tourne le dos à la nécessaire formation humaniste et complète des enfants d'aujourd'hui qui seront les hommes de 40 ans de l'an 2000.

Les dépenses militaires et la force de frappe engloutissent 25 % du budget total de l'Etat.

Par ses votes à l'Assemblée Nationale, le député sortant A. Cachat a approuvé toute cette politique rétrograde.

Le changement de politique est nécessaire et possible.

Pour cela, que proposons-nous ?

L'abolition du pouvoir personnel et son remplacement par une démocratie authentique, novatrice et efficace, capable de promouvoir la souveraineté du peuple pour pratiquer une politique d'expansion économique, de progrès social et de paix, conforme à l'intérêt national confondu à celui de la population.

Nous fondons la démocratie politique

— sur une Assemblée Nationale élue au scrutin proportionnel, légiférant et contrôlant le Gouvernement ;

— sur un Gouvernement responsable devant l'Assemblée, appliquant le programme voulu par la majorité du peuple et activement soutenu par elle, dans l'entente des partis démocratiques sur la base d'un programme commun, meilleure garantie de la stabilité ;

— enfin sur l'extension des libertés communales et départementales, le respect des libertés publiques, la libre activité des partis et des syndicats, un statut démocratique de l'O.R.T.F.

Nous fondons la démocratie économique

— sur la nationalisation des secteurs monopolisés de la production et des grandes banques d'affaires avec la participation effective des représentants des travailleurs (syndicats) à la gestion ;

— sur le remplacement du Ve Plan par un plan d'expansion économique discuté démocratiquement qui garantisse le plein emploi et le développement des secteurs prioritaires de l'économie et de la vie sociale ;

— sur une profonde réforme fiscale qui allège le poids des impôts payés par la masse des travailleurs, mais qui frappe bien davantage les grandes sociétés actuellement exonérées.

Ainsi, de premières et importantes mesures pourraient être prises, telles que :

— l'augmentation générale des salaires, retraites et pensions ;

— l'amélioration sensible des prestations sociales et familiales ;

— la diminution du temps de travail ;

— le relèvement à 5.000 F de l'abattement à la base pour le calcul de l'impôt ;

— l'attribution de 25 % du budget de l'Etat à l'Education nationale et la réforme démocratique de l'enseignement dans le respect de la laïcité ;

— la construction de 600.000 logements par an, dont 300.000 H.L.M. et la limitation du montant des loyers ;

— l'accroissement considérable des crédits nécessaires à la santé publique, à l'équipement culturel et sportif ;

— la reconversion de la force de frappe.

*
* *

Par ailleurs, convaincus que le véritable avenir de notre pays ne peut se concevoir sans les communistes et que les profonds changements, aujourd'hui nécessaires, requièrent leur participation active avec toute la part de responsabilité correspondant à leur influence réelle,

nous pensons que notre politique nationale doit s'élaborer dans un contexte international qui exige :

— la fin de l'agression américaine au Vietnam ;

— la coopération entre tous les peuples, la suppression de tous les blocs militaires, l'établissement de la coexistence pacifique et le désarmement.

*
* *

Ce programme général faciliterait largement la solution des problèmes particuliers à notre circonscription et au nouveau département de l'Essonne, tant pour ce qui concerne la vie démocratique du futur département, que ses difficultés financières naissantes et son équipement, conformément au programme de circonscription que nous avons publié par ailleurs.

Votre circonscription a besoin d'un député efficace.

Votez et faites voter

Roger COMBRISSON

Chef de district à la S.N.C.F.
Ancien déporté politique
Maire de Corbeil-Essonnes — Conseiller général

Remplaçant éventuel :

Gaston GRINBAUM

Maire de Vigneux-sur-Seine

2e *CIRCULAIRE*

Electrices, Electeurs,

Le premier tour des élections a été marqué par la volonté grandissante des républicains de faire triompher en France une politique de progrès social, de démocratie, de paix.

Dans notre première circonscription de l'Essonne, 60 % des votants ont condamné l'U.N.R.

Dans l'ensemble du pays, le total des suffrages obtenus par les formations de gauche dépasse de 1.300.000 celui des candidats du Comité d'Action de la Ve République.

Dans notre circonscription, la gauche totalise 50 % des voix. L'U.N.R. avec 40 % perd 7 %.

Pour le deuxième tour, les accords nationaux de désistement réciproque conclus antérieurement entre le parti communiste français, la fédération de la gauche démocrate et socialiste et le parti socialiste unifié, ont permis de réaliser une candidature unique de la gauche dans toutes les circonscriptions où elle est présente et d'assurer la défaite de nombreux U.N.R.

Les forces démocratiques sont en mesure d'obtenir un succès de grande portée dans le pays. Leur accord durable ne dépend pas de l'existence d'un homme. Il garantit à la France un gouvernement démocratique, stable et efficace, pratiquant une politique cohérente de progrès, de justice et de paix.

Dans notre circonscription, c'est Roger Combrisson qui a été désigné par le suffrage universel comme candidat d'union de tous les démocrates, de tous ceux qui veulent exprimer leur volonté de changement face au pouvoir personnel.

Nous faisons solennellement appel à toutes celles, à tous ceux qui ont voté au premier tour contre la politique gaulliste : vous contribuerez, dimanche, avec nous sans hésitation, à faire de la France une démocratie moderne.

Voter pour Roger Combrisson, c'est choisir le député de tous les républicains contre celui du pouvoir personnel.

Voter pour Roger Combrisson, c'est donner à la population de l'Essonne un député efficace.

Voter pour Roger Combrisson, c'est travailler à réunir toutes les forces saines de la nation.

Les républicains s'unissent pour vaincre.

Bloquées sur le candidat d'union, toutes les voix républicaines et démocratiques assureront la victoire le 12 mars. Nous vous appelons avec confiance à voter pour Roger Combrisson.

Dimanche 12 mars,

— pour le progrès social, les libertés, la paix ;
— pour l'union des forces républicaines ;
— pour l'avenir démocratique de la France.

Pas une voix ne manquera à

Roger COMBRISSON
Candidat d'union

Remplaçant éventuel :

Gaston GRINBAUM
Maire de Vigneux-sur-Seine

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Arpajon, Corbeil-Sud (moins communes de Corbeil, Morsang-sur-Seine, Saint-Pierre-du-Perray, Saintry-sur-Seine), Etampes, la Ferté-Alais, Méréville, Milly-la-Forêt.
Communes de : Bondoufle, Courcouronnes, Echarcon, Evry, Lisses, Ris-Orangis.

M. Michel BOSCHER

(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(Apparenté U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Depuis 1958 j'ai l'honneur de vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Depuis 1958 je me suis associé, et j'en suis fier, à la politique de paix, d'indépendance et de progrès qui a été celle du Gouvernement de la République, en accord avec le Chef de l'Etat, le Général de Gaulle.

La paix ?

Notre pays, pour la première fois depuis 1939 ne connaît plus les angoisses d'une guerre dans aucune partie du monde.

C'est cette paix qui est la première condition de toute rénovation et de toute prospérité pour la France et pour l'Europe tout entière.

L'indépendance ?

Sans renier ses amitiés traditionnelles, la France, fidèle à sa mission de grande nation pacifique, a noué et renoué des relations étroites, tant économiques que culturelles et politiques avec tous les pays du monde, quel que soit leur régime politique interne. Libre de ses décisions, elle n'est subordonnée à quiconque dans le domaine vital de la guerre ou de la paix. Librement elle a donné son accord à la constitution d'une Europe économique (devenue aujourd'hui une réalité) qui devra déboucher, je le pense profondément, sur une unité politique à l'échelle européenne.

Le progrès ?

Qu'il s'agisse de l'action menée en des domaines aussi divers que la réforme de l'enseignement, la recherche scientifique, la politique de la jeunesse, l'extension de la sécurité sociale (depuis 1966, la quasi totalité de la population est couverte contre les risques sociaux), l'aménagement du territoire, la promotion de l'agriculture, le bilan est important et singulièrement positif.

En voici quelques exemples :

Enseignement.

Depuis 1958 il a été construit en Seine-et-Oise 7.131 classes primaires et maternelles pour lesquelles l'Etat a dépensé 53 milliards d'A.F. et 1.546 classes secondaires.

Pendant les deux années 1956-1957, l'Etat avait consacré en tout 350 millions d'A.F. à l'enseignement secondaire dans le département ; pendant les années 1964-1965, il y a consacré 24 milliards (A.F.).

Jeunesse et Sports.

En Seine-et-Oise l'Etat a dépensé en équipements pour les jeunes : de 1955 à 1957 inclus : 460 millions d'anciens francs, de 1964 à 1966 inclus : 2 milliards 700 millions !

Logement.

En Seine-et-Oise le nombre de logements construits est passé de 30.000 à 49.000 entre 1960 et 1966 (les H.L.M. de 9.000 à 15.000). A titre de comparaison, pour 1957 ces chiffres étaient : 19.000 logements construits dont 4.400 H.L.M. !

Tout en consacrant ces sommes aux équipements, l'Etat augmentait de 60 % le montant des allocations familiales entre 1958 et 1966, assurait un minimum de 2.100 F par an à toutes les personnes âgées ne bénéficiant pas d'une retraite de la sécurité sociale et réduisait de moitié les écarts des zones de salaires...

***

Un télégramme de M. Pompidou.

M. Michel Boscher a reçu de M. Pompidou, le télégramme suivant qui précise la position du Comité d'Action de la Ve République groupant autour du Premier Ministre, M. Giscard d'Estaing, M. M. Schumann, etc. :

« Suite à votre lettre, vous confirme que vous êtes seul candidat autorisé à se réclamer de l'investiture du Comité d'Action pour la Ve République. Toute autre candidature se réclamant de la Ve République doit être considérée comme de diversion. »

Signé : G. POMPIDOU.

***

Tel est, très sommairement résumé, le bilan du progrès accompli.

Il ne s'agit pas de dire que tout est parfait ; quelle œuvre humaine sera jamais parfaite ?

Il reste, et particulièrement dans notre département, fort à faire : construire toujours davantage de logements, de classes, créer de nouveaux emplois, améliorer les transports...

Il reste aussi à continuer l'effort amorcé en faveur des moins favorisés des Français : les personnes âgées. Il reste à faire profiter les travailleurs d'une manière plus équitable des fruits de l'expansion : ce sera une des grandes tâches de demain.

***

Tout cela, il faut que vous le sachiez, ne peut se faire que dans la stabilité et grâce à la cohésion d'une majorité.

Or il n'y a pas de majorité autre que celle de la Ve République. Il n'y a pas de majorité de rechange. Nous n'y pouvons rien, mais c'est ainsi. Hormis un accord électoral provisoire, les buts, les programmes du parti communiste et de la fédération de la gauche divergent sur tout : les institutions du pays, le régime économique, la politique internationale.

Dans notre circonscription le Parti Communiste et la « Fédération » opposent chacun un candidat à votre député sortant.

Deux autres candidatures ont été déposées : celle d'un ancien conseiller général d'Alger, M. Mamy, candidat d'extrême droite (tout en se disant, à tout hasard, « démocrate ») présenté par M. Tixier-Vignancour, et celle du Dr Conte « indépendant ».
Chacun s'accorde à considérer ces deux candidatures comme peu sérieuses.
Le Centre Démocrate de M. Lecanuet est absent de la lutte et l'a fait savoir officiellement.

Dans ces conditions votre choix se trouve simplifié :

Si vous refusez la coalition (temporaire) communiste-Fédération ;

Si vous faites vôtres les buts de la Ve *République :* Paix, Indépendance, Progrès,

Vous ferez bloc, dès le premier tour, sur

MICHEL BOSCHER

Député sortant, Maire d'Evry
Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre

Candidat de la Ve République

Remplaçant éventuel :

GABRIEL BARRIERE

Docteur-vétérinaire
Maire d'Etampes

2e *CIRCULAIRE*

Electrices, Electeurs

En dépit de la multiplicité des candidatures, vous avez prouvé, le 5 mars, votre sagesse et votre sens politique.

En donnant 26.012 voix au candidat de la Ve République, vous l'avez placé loin en tête des six candidats en présence.

Michel Boscher sera élu dimanche prochain.

Face au candidat communiste M. Lefranc, qu'il a distancé de 5.000 voix au 1er tour, les voix qui se sont éparpillées sur les divers candidats non communistes se regrouperont pour assurer son succès.

Déjà le Docteur Conte, sans aucune ambiguïté, demande à ses électeurs de voter pour Michel Boscher. Il est clair que les électeurs de M. Mamy et de M. Boisse sauront eux aussi où est leur devoir : barrer la route au candidat communiste. Il est clair, par ailleurs, que tous les électeurs de M. Dortet ne voudront pas s'accommoder de l'option en faveur du parti communiste que le jeu des alliances électorales voudrait leur imposer.

Dimanche prochain, sans défaillance, tous ceux qui sont résolus à dire non au communisme, voteront pour Michel Boscher, seul candidat d'union nationale.

Ils voteront ainsi pour la paix, l'indépendance et le progrès du pays tout entier.

Ils défendront dans le même temps les intérêts de notre département, l'Essonne.

Pas d'abstention !

Votez MICHEL BOSCHER

Candidat de la V[e] République

Remplaçant éventuel :

Docteur BARRIERE

Maire d'Etampes

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Athis-Mons, Juvisy, Longjumeau, Massy, Savigny.

M. Pierre JUQUIN
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Le 5 mars vous élirez votre député.

Votre choix est simple !

— La politique antisociale et antidémocratique de la majorité U.N.R. sortante doit-elle continuer ?
— Ou bien faut-il appliquer en France une politique de progrès social à laquelle aspirent les travailleurs manuels et intellectuels ?

Le Parti Communiste Français vous propose de choisir le progrès social.

Nos critiques envers le régime sont celles que font tous les gens de bon sens qui vivent depuis neuf ans l'expérience de l'U.N.R. et de la réaction.

Depuis neuf ans, à chaque élection, les candidats U.N.R. promettent tout.

En 1958, De Gaulle annonçait une prospérité générale. En 1962, M. Max Petit promettait 25 % de hausse des salaires dans les quatre ans, des transports rapides aux tarifs du métro, des logements économiques pour tous, et ainsi de suite ! Si à la même époque, le colonel Barberot, candidat à Paris, avait été élu, il aurait de la même manière que son collègue Max Petit, méprisé ses promesses électorales et approuvé toute la politique du pouvoir.

Chacune, chacun de vous peut comparer leurs promesses et leur bilan.

Habitants de l'Essonne, vous souffrez chaque jour des difficultés qui résultent de la politique de l'U.N.R., dans vos conditions de travail et vie ;

— vous les travailleurs manuels et intellectuels,

— vous les femmes, accablées par les soucis familiaux et, pour beaucoup d'entre vous, contraintes à travailler loin de votre domicile ;

— vous les jeunes, surexploités dans les entreprises et privés de possibilités de promotion et de culture !

— vous les personnes âgées, que le gouvernement laisse tout juste ne pas mourir de faim avec quelque 5 francs par jour.

Tous les députés U.N.R. et réactionnaires sans exception soutiennent et continueront à soutenir cette politique.

Jamais les intérêts défendus par M. Pompidou, président-directeur général de la banque Rothschild, et les députés U.N.R. ne seront ceux de la masse des Français qui travaillent et qui pensent.

Pour changer de politique le Parti Communiste propose un programme novateur :

Notre programme est social :

— Augmentation des salaires, traitements, pensions, retraites, suppression des abattements de zone.

— Semaine de 40 heures - création d'emplois et de zones d'activité (indispensables pour l'Essonne).

— Retraite à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes.

— 600.000 logements neufs par an, dont 300.000 H.L.M. à des loyers accessibles.

— Réforme démocratique et laïque de l'enseignement ouvrant à nos enfants les portes de l'avenir. Politique nationale de la science.

— Crédits accrus pour le sport, la culture, la santé publique.

— Mesures pour les femmes travailleuses et les mères de famille, pour les personnes âgées.

— Amélioration des transports publics.

Notre programme est démocratique :

— Nous sommes pour un gouvernement stable, responsable devant une véritable Assemblée Nationale.

— Un gouvernement fondé sur l'entente des partis de gauche autour d'un programme commun et sur le soutien actif du peuple.

— Un gouvernement garantissant les libertés politiques et syndicales.

Notre programme est réalisable :

Il répond à l'intérêt de chacun de vous. — Il prévoit de grandes réformes économiques.

— Nationalisation des groupes industriels les plus puissants et des banques d'affaires.

— Remplacement du Ve Plan par un plan démocratique de progrès.

— Réforme des impôts : alléger le poids des contributions directes et indirectes supportés par les travailleurs ; frapper les grosses fortunes et les grandes sociétés.

Notre programme exige une lutte résolue en faveur de la paix, pour l'abandon de la ruineuse et dangereuse force de frappe atomique, pour les échanges avec tous les peuples.

Nous vous appelons à soutenir notre effort.

Vous avez intérêt à ce qu'il y ait de nombreux députés communistes. Les élus communistes défendent toutes les mesures qui peuvent permettre d'améliorer la vie

du plus grand nombre. La présence des communistes au Parlement ou au gouvernement a toujours servi efficacement le progrès social et les libertés.

Il n'y a pas de gauche véritable, pas de politique de progrès, d'indépendance nationale, et de paix, sans les communistes.

Il n'y a aucun espoir de changement avec un candidat tel que M. Longuet, soutenu par M. Lecanuet. M. Lecanuet s'est déclaré d'ores et déjà disposé à s'enrôler dans la majorité gaulliste. Il préconise une politique réactionnaire et contraire à l'indépendance nationale.

Il ne s'agit ni de replâtrer le système actuel, ni de revenir au passé mais de travailler à la relève démocratique du pouvoir personnel, à l'avènement d'une majorité de gauche résolue à faire une politique de progrès social et de paix et seule capable de la faire.

Le Parti Communiste lutte sans relâche pour l'union de toutes les forces démocratiques. Il se félicite de l'accord conclu entre les formations de gauche, il persévérera dans cette voie féconde, en œuvrant à la réalisation d'un programme de gouvernement commun à tous les partis de gauche. En cas de succès de la gauche il est prêt à prendre ses responsabilités.

Dans notre circonscription une majorité de gauche existe. Vous créerez les conditions de son succès en votant, le 5 mars, pour le seul candidat capable de battre l'U.N.R. et de le remplacer par un député de progrès, de la démocratie, de l'Union.

Tous aux urnes le 5 mars, votez sans rature.

(Le bulletin de vote ne doit comporter aucune rature sous peine d'être frappé de nullité.)

PIERRE JUQUIN

Agrégé de l'Université, professeur
Membre du Comité central du Parti communiste français

Remplaçant éventuel :

CHARLES GUYONNEAU.

Maire adjoint de Massy

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Le premier tour des élections a été marqué par la volonté grandissante des républicains de faire triompher en France une politique de progrès social, de démocratie, de paix.

Dans notre circonscription 64.982 électeurs (69,7 % des votants) ont condamné l'U.N.R.

Dans l'ensemble du pays, le total des suffrages obtenus par les formations de gauche dépasse de 1.300.000 celui des candidats du Comité d'Action de la Ve République.

Dans notre circonscription, la gauche totalise 41.295 voix, soit 44,3 %. L'U.N.R. n'obtient que 28.315 voix et perd 3,2 %.

Pour le deuxième tour, les accords nationaux de désistement réciproque conclus antérieurement entre le parti communiste français, la fédération de la gauche démocrate et socialiste et le parti socialiste unifié, ont permis de réaliser une candidature unique de la gauche dans toutes les circonscriptions où elle est présente et d'assurer la défaite de nombreux U.N.R.

Les forces démocratiques sont en mesure d'obtenir un succès de grande portée dans le pays. Leur accord durable ne dépend pas de l'existence d'un homme. Il garantit à la France un gouvernement démocratique, stable et efficace, pratiquant une politique cohérente de progrès, de justice et de paix.

Dans notre circonscription, c'est Pierre Juquin, arrivé en tête des candidats, qui a été désigné par le suffrage universel comme candidat d'union de tous les démocrates, de tous ceux qui veulent exprimer leur volonté de changement face au pouvoir personnel.

Nous faisons solennellement appel à toutes celles, à tous ceux qui ont voté au premier tour contre la politique gaulliste : vous contribuerez, dimanche, avec nous sans hésitation, à faire de la France une démocratie moderne.

Voter pour Pierre Juquin, c'est choisir le député de tous les républicains contre celui du pouvoir personnel.

Voter pour Pierre Juquin, c'est donner à la population de l'Essonne un député actif.

Voter pour Pierre Juquin, c'est travailler à réunir toutes les forces saines de la nation.

Les républicains s'unissent pour vaincre.

Bloquées sur le candidat d'union, toutes les voix républicaines et démocratiques assureront la victoire le 12 mars.

Nous vous appelons avec confiance à voter le 12 *mars :*

— Pour le progrès social, les libertés, la paix.
— Pour l'union des forces républicaines.
— Pour l'avenir démocratique de la France.

Pas une voix ne manquera à Pierre Juquin, candidat d'union.

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Limours, Palaiseau.

Communes de : Angervilliers, Authon-la-Plaine, Boissy-sous-Saint-Yon, Breuillet, Breux, Chatignonville, Corbreuse, Dourdan, la Forêt-le-Roi, le Val-Saint-Germain, les Granges-le-Roi, Mérobert, Plessis-Saint-Benoist, Richarville, Roinville-sous-Dourdan, Saint-Chéron, Saint-Cyr-sous-Dourdan, Saint-Escobille, Saint-Maurice-Montcouronne, Saint-Sulpice-de-Favières, Saint-Yon, Sermaise.

M. Robert VIZET
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Le 5 mars prochain, vous êtes appelés à choisir le député de la 4e circonscription de l'Essonne.

Il s'agit d'un scrutin très important pour votre avenir et celui de votre famille.

Le moment est venu pour vous de juger. Vous le ferez sur les actes et non sur les promesses jamais réalisées.

Lors de l'instauration du régime gaulliste, en 1958, le Parti communiste était le seul à le combattre. Avions-nous raison ? Chacun peut le reconnaître aujourd'hui.

Ce régime a instauré le pouvoir personnel. Il multiplie les profits des milliardaires et les dépenses ruineuses de la force de frappe. Il engendre la régression sociale, le développement du chômage, la crise du logement et les difficultés de l'Education nationale.

La politique des communistes est claire et sans équivoque.

L'Etat doit être arraché aux grandes féodalités économiques et financières qui accaparent les richesses de la France à leur profit.

Pour cela, notre objectif est de mettre fin au régime de pouvoir personnel et de contribuer à l'avènement d'une démocratie véritable.

Afin d'y parvenir, nous luttons pour l'union des travailleurs et de tous les démocrates, pour l'accord des partis de gauche sur un programme commun de gouvernement.

En cas de succès de la gauche, nous sommes prêts à assumer toute notre part de responsabilités.

Le programme du Parti communiste français propose notamment :

— La nationalisation des grands monopoles et la participation des syndicats à leur gestion.

— Un plan de développement économique garantissant le plein emploi.

— La démocratisation des impôts afin de faire payer les grandes sociétés capitalistes.

— L'augmentation des salaires et retraites et la réduction progressive de la durée du travail.

— Le quart du budget à l'Education nationale, le respect de la laïcité et une réforme démocratique de l'enseignement.

— La construction massive de logements sociaux.

— La pleine égalité des droits pour la femme et l'amélioration de sa condition.

— Le droit de tous les jeunes à l'instruction et à la culture, au métier et aux loisirs.

— Une politique extérieure basée sur la reconversion de la force de frappe et tendant à la paix au Viet-Nam, à la sécurité européenne et à la coexistence pacifique.

— Un gouvernement démocratique, stable, fondé, sur l'union de la gauche et sur le soutien actif du peuple.

L'avenir des populations de la 4e circonscription de l'Essonne.

L'avenir des populations de la 4e circonscription, et plus généralement de notre nouveau département de l'Essonne, se trouve lié à l'orientation politique générale de notre pays. En effet, dans notre région, les problèmes sont nombreux et nous proposons d'agir pour obtenir :

— La création d'emplois et de zones d'activité nouvelle.

— La suppression des zones de salaires.

— Le développement et l'amélioration de transports, des réseaux ferroviaires et routiers.

— La construction de logements H.L.M. qui pourra être accélérée par la création d'un office d'H.L.M. départemental dans l'Essonne.

— Un effort particulier pour développer les classes maternelles primaires, l'enseignement secondaire et technique, ainsi que l'équipement sportif et culturel.

— La construction de deux écoles normales dans notre nouveau département.

— Le développement de l'équipement sanitaire et social (hôpitaux, crèches, maisons de retraites, centres de sécurité sociale).

— L'étude de l'aménagement du plateau de Saclay avec les conseils généraux de l'Essonne, des Yvelines et des municipalités intéressées.

— Une aide aux exploitations familiales agricoles et à l'épanouissement du commerce local.

— Le soutien aux revendications des personnels de la faculté d'Orsay, du C.N.R.S., du C.E.P. et du C.E.A. de Saclay, en ce qui concerne les conditions de traitement, de travail, et d'avenir dans ces établissements.

— L'implantation de bourses du travail locales et départementale pour faciliter la défense des revendications des travailleurs.

La solution de ces problèmes exige un changement fondamental de politique.

Les démocrates ne seront pas dupes de la démagogie sociale du « parachuté » Léo Hamon défenseur patenté du grand capital. Il est facile pour celui-ci, de reprendre à l'actif du gouvernement et sa majorité, tout ce qui se fait dans le département (écoles, routes, hôpitaux) sans souffler mot des sources réelles de leur financement. La vérité c'est que l'état gaulliste laisse de plus en plus à la charge des communes et du département des dépenses qu'il devrait assumer.

Ainsi le candidat U.N.R. triche, en passant sous silence la carence du pouvoir et les luttes des populations pour faire aboutir leurs revendications.

Si demain Léo Hamon et les siens sont en majorité à l'Assemblée nationale, ils continueront d'approuver les yeux fermés toutes les décisions du pouvoir personnel ; la situation actuelle serait encore aggravée.

Quant à Ceccaldi, candidat de droite, qui se qualifie de « démocrate républicain », le soutien qu'il reçoit de Lecanuet et de Tixier-Vignancourt le désigne comme un candidat de la réaction.

Les critiques de certains aspects de la politique gaulliste n'empêchent pas son parrain Lecanuet d'envisager au lendemain des élections son alliance avec les gaullistes.

C'est pourquoi :

Les démocrates qui veulent voter efficacement contre le pouvoir personnel et pour l'union des forces démocratiques se prononceront dès le premier tour pour le candidat du Parti communiste français.

— Pour donner à la politique et au programme des communistes l'appui de millions de suffrages.

— Pour renforcer l'union de la gauche dont les communistes sont les meilleurs artisans.

— Et parce que l'expérience montre qu'il n'est pas possible d'appliquer en France une politique de gauche et de progrès social sans les communistes :

Vous bloquerez vos suffrages le 5 mars, sur le seul candidat qui peut battre l'U.N.R. et la réaction,

Votez efficace, votez et faites voter pour :

Robert VIZET
Conseiller général
Candidat du Parti communiste français

Remplaçant éventuel :

Bernard MALGRANGE
Professeur à la Faculté des sciences d'Orsay

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Le premier tour des élections a été marqué par la volonté grandissante des républicains de faire triompher en France une politique de progrès social, de démocratie, de paix.

Dans notre circonscription de l'Essonne, 67 % des votants ont condamné l'U.N.R.

Dans l'ensemble du pays, le total des suffrages obtenus par les formations de gauche dépasse de 1.300.000 celui des candidats du Comité d'Action de la Ve République.

Dans notre circonscription, la gauche totalise 21.881 voix et 45 % des suffrages contre 16.706 voix à l'U.N.R.

Pour le deuxième tour, les accords nationaux de désistement réciproque conclus antérieurement entre le Parti communiste français, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et le Parti socialiste unifié, ont permis de réaliser une candidature unique de la gauche dans toutes les circonscriptions où elle est présente et d'assurer la défaite de nombreux U.N.R.

Les forces démocratiques sont en mesure d'obtenir un succès de grande portée dans le pays. Leur accord durable ne dépend pas de l'existence d'un homme. Il garantit à la France un gouvernement démocratique, stable et efficace, pratiquant une politique cohérente de progrès, de justice et de paix.

Dans notre circonscription, c'est Robert Vizet qui a été désigné par le suffrage universel comme candidat d'union de tous les démocrates, de tous ceux qui veulent exprimer leur volonté de changement face au pouvoir personnel.

Nous faisons solennellement appel à toutes celles, à tous ceux qui ont voté au premier tour contre la politique gaulliste : vous contribuerez, dimanche, avec nous sans hésitation, à faire de la France une démocratie moderne.

•

Voter pour Robert Vizet, c'est choisir le député de tous les républicains contre celui du pouvoir personnel.

Voter pour Robert Vizet, c'est donner à la population de l'Essonne un député actif.

Voter pour Robert Vizet, c'est travailler à réunir toutes les forces saines de la nation.

Les républicains s'unissent pour vaincre.

Bloquées sur le candidat d'union, toutes les voix républicaines et démocratiques assureront la victoire le 12 mars. Nous vous appelons avec confiance à voter pour Rober Vizet, dimanche 12 mars,

— pour le progrès social, les libertés, la paix,

— pour l'union des forces républicaines,

— pour l'avenir démocratique de la France,

Pas une voix ne manquera à Robert Vizet, candidat d'union.

EURE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Breteuil, Conches-en-Ouche, Damville, Evreux-Nord, Evreux-Sud, Nonancourt, Rugles, Saint-André-de-l'Eure, Verneuil-sur-Avre.

M. Jean de BROGLIE
(Candidat Républicain indépendant)
élu le 12 mars 1967
(R.I.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Autour du général de Gaulle, Président de la République française.
Consolidons la paix.
Consolidons la France.

Depuis cinq ans la France est en paix.

La France mène une bataille pour la paix. Elle est en train de dissoudre les blocs, de renouer les contacts, de convaincre à la paix.
Elle est devenue une nation aux mains libres, fidèle à ses amis, mais qui peut dire la vérité.
Son prestige est immense dans le monde. Elle doit cela au général de Gaulle.
La France peut, et a déjà empêché le pire au Vietnam. Elle pourra demain aider à la paix. En tout cas elle ne sera pas entraînée malgré elle, dans un conflit en Asie.
Or, tout cela peut être remis en cause. Il faut d'abord aider de Gaulle dans sa politique de paix.

Depuis cinq ans la France connaît la stabilité.

Ceux qui voudrait revenir, et qui vous font tant de promesses, ont été au pouvoir, avant la Ve République. Ils y ont fait 22 gouvernements en douze ans, et distribué 776 portefeuilles ministériels.
Depuis lors, tout a bien changé. Quelles que soient les imperfections de détail, la France à un gouvernement qui dure et qui agit. Les budgets sont votés à l'heure. Ils sont équilibrés. La France a payé ses dettes et notre monnaie est l'une des plus fortes du monde. La majorité au Parlement est une majorité de législature, comme en Angleterre.

Depuis cinq ans la France se modernise.

La IVᵉ République avait commencé et réalisé un certain nombre de choses, mais tout était noyé par l'inflation.

La Vᵉ République n'a pas tout réussi, mais, en gros, elle a profondément rajeuni le pays, et rattrapé d'énormes retards.

La profonde mutation des structures agricoles, l'effort sans précédent pour l'Education nationale, la création d'un enseignement professionnel en France, la politique des sports, l'aménagement du territoire, sont parmi beaucoup d'autres les réformes essentielles vers ce rajeunissement du pays, vers l'expansion régulière et l'élévation évidente de son niveau de vie.

Parce que certaines choses ne vont pas, allons-nous tout remettre en question ?

Non ! La raison commande d'abord de ne pas retourner aux erreurs du passé. Conservons ce cadre de la Vᵉ République qui est celui de la France moderne, qui joint la liberté à l'efficacité.

Mais rendons les Français plus heureux.

Accroissons notre effort en matière de logement, d'écoles et d'équipement pour les jeunes.

Renforçons notre protection et notre aide aux personnes âgées, aux familles.

Assurons le plein emploi et l'expansion, d'une part en faisant confiance à la libre entreprise, en poursuivant l'aménagement du territoire, en organisant la demande et l'offre d'emploi, en garantissant mieux contre le chômage.

Soulageons l'agriculture de ses charges, qui rendent les changements si durs et mettons au premier plan la valorisation rapide de ses prix dans le cadre du Marché commun.

Réalisons le plan qui en cinq ans augmentera de 25 % le niveau de vie des Français.

Construisons méthodiquement l'Europe économique, technique et politique. Soyons fidèles à nos amis traditionnels, mais restons la France en qui les peuples espèrent : celle qui incarne le droit à la liberté, la volonté de la paix, et l'immense aspiration à la coopération des peuples.

Nons sommes en train de construire la paix. Nous sommes en train de moderniser la France. Toute cassure serait une catastrophe. Aidez-nous à continuer.

Je compte bien sur vous dimanche. Merci.

J. DE BROGLIE

Maire de Broglie
Conseiller général de Rugles
Député
Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères

Remplaçant éventuel :

L. VAN HAECKE

Maire de Villalet

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Je veux d'abord remercier les 25.436 électrices et électeurs qui, dès le premier tour, m'ont apporté 49 % des voix.

Merci pour votre soutien. Merci pour votre travail. Il n'a manqué que 400 voix pour atteindre les 50 % :

C'est un incident. Mais il faut jouer la règle du jeu, revenir aux urnes dimanche prochain, et tenir compte des indications du suffrage universel.

Voici donc le moment de la décision finale et du choix définitif.

D'abord, il faut venir voter. Le premier tour est celui où l'on choisit, et le pays a choisi.

Le second est celui où l'on élimine, et où l'on tient compte des intérêts de sa région. Il est aussi important que le premier tour.

Donc venez voter — Et faites voter.

Il faut maintenant que nous confirmions dans l'union ce que nous voulons d'essentiel et de sérieux.

Nous voulons la stabilité à l'intérieur et la paix dans le monde.

Il nous faut donc une majorité, et voter pour l'opposition, c'est voter pour l'incertitude et l'affaiblissement.

Nous voulons le développement du niveau de vie, la progression régulière des salaires, la rémunération normale de nos produits, et de notre travail.

Ce n'est pas vidant les caisses de l'Etat et en faisant de l'inflation (grande spécialité socialiste) que nous y parviendrons.

Nous voulons développer notre industrie, notre commerce, notre agriculture et nos équipements. Nous voulons construire plus, faire des écoles, aider nos vieux ; nous avons des retards à rattraper, beaucoup à faire, et des choses sérieuses à obtenir pour notre département.

Est-ce en faisant de l'opposition impuissante et verbale, ou des combinaisons électorales qui nous ramènent à la IVe République, que nous ferons avancer tout cela.

Dans le pays, la cause est maintenant entendue. Pensons à notre région. Votons utile, efficace, et sérieux.

Votez

Jean DE BROGLIE

Remplaçant éventuel :

Louis VAN HAECKE

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Beaumesnil, Bernay, Beuzeville, Broglie, Cormeilles, Montfort-sur-Risle, Pont-Audemer, Quillebeuf-sur-Seine, Routot, Saint-Georges-du-Vièvre, Thiberville.

M. Jean LAINÉ
élu le 12 mars 1967
(Apparenté R.I.)

1re CIRCULAIRE

Que voulons-nous ?

Que demandons-nous ?

Politique générale.

Nous voulons tout d'abord une France forte, pacifique et prospère capable d'assurer à toutes les Françaises et à tous les Français des conditions de vie normales et acceptables par tous et pour tous. Dans cette perspective, nous voulons un Gouvernement stable et efficace, conforme à la Constitution de 1958 dans sa lettre et dans son esprit, responsable de ses actes, tenu de justifier toutes ses décisions et ses options devant le pays et ses représentants en vertu des principes qui régissent une démocratie sincère et véritable.

A l'extérieur, nous voulons la construction d'une Europe harmonieuse dans sa diversité, communauté vraie indispensable à l'équilibre mondial tant économique que politique, capable d'assurer une paix durable.

Pour les agriculteurs.

Nous demandons que soient effectivement poursuivis les objectifs de la loi d'orientation agricole qui doit permettre le rattrapage du retard du revenu agricole par rapport au revenu national moyen. Nous demandons une plus juste parité entre les prix industriels et agricoles. Nous voulons une amélioration des conditions de vie en milieu rural par l'accélération des équipements publics et une aide accrue aux équipements privés. Nous demandons que les prix soient garantis, les marchés harmonisés et de nouveaux débouchés recherchés dans le cadre notamment du Marché commun. Nous demandons le développement d'un enseignement agricole digne de ce nom, à la portée de tous, nécessaire à l'adaptation du monde rural aux techniques modernes.

Fiscalité.

Nous demandons une réforme profonde d'une fiscalité qui cumule les inconvénients de la complexité, de l'oppression et de l'inégalité. Nous demandons que les modalités d'application de l'extension de la T.V.A. reposent davantage sur la réalité des choses et moins sur des théories purement intellectuelles.

Sur le plan régional.

Nous demandons que notre circonscription ne soit pas tenue à l'écart de l'expansion économique et que, dans l'aménagement de la Basse-Seine, la rive gauche ne soit pas sacrifiée. Nous demandons que l'implantation d'industries nouvelles y soit facilitée et encouragée pour éviter le chômage et donner du travail aux jeunes dont l'arrivée massive dans les prochaines années posera de graves problèmes et risquera de perturber considérablement le marché du travail.

Pour tous les salariés, nous voulons la sécurité de l'emploi, un accroissement véritable de leur pouvoir d'achat, véritable moteur de l'expansion industrielle et commerciale, nous demandons la suppression totale des zones de salaires dont le maintien ne se justifie plus. Nous voulons des logements acceptables à des prix acceptables. Nous voulons briser l'isolement des populations rurales. Nous voulons lutter contre la notion de rentabilité des équipements publics qui favorise trop ceux qui ont déjà au détriment de ceux qui manquent même de l'indispensable.

Pour les anciens.

Nous demandons des retraites décentes leur permettant de vivre dans la dignité et des conditions acceptables. Nous demandons également que ceux et celles qui sont obligés d'abandonner leur foyer puissent trouver refuge dans des maisons de retraite dont le nombre doit être augmenté.

Pour les jeunes.

Nous voulons que tout soit mis en œuvre pour que tous les jeunes, qu'ils soient ruraux ou citadins, qu'ils soient issus de familles modestes ou aisées, aient les mêmes possibilités en matière d'enseignement et de promotion sociale. Dans ce but, nous demandons l'implantation de collèges d'enseignement général, voire même de collèges d'enseignement secondaire dans chaque canton, nous demandons la généralisation des transports scolaires. Nous voulons également et surtout la réorganisation et l'augmentation des bourses d'études qui donneront aux moins fortunés les mêmes possibilités d'accéder à l'enseignement supérieur et leur donneront les mêmes chances. Nous demandons parallèlement le développement des équipements sportifs et socio-éducatifs par la création de stades, la construction de gymnases et de piscines.

Pour les collectivités locales.

Nous demandons que soit revue et corrigée la politique de « transfert des charges » que les pouvoirs publics suivent depuis quelques années. Nous voulons que les collectivités locales retrouvent les facilités qu'elles avaient traditionnellement pour assurer le financement de leurs propres équipements. Nous voulons que la commune reste considérée comme la cellule de base de la société et que, quelle que soit sa taille, quelle que soit son importance, quelle que soit sa situation géographique, quelle que soit sa population, elle reçoive de l'Etat l'appui technique, administratif et financier qu'elle est en droit d'en attendre pour l'amélioration constante des conditions de vie de chacun des habitants.

Chères électrices, chers électeurs,

Tel est l'essentiel de notre programme. Il tient compte de la nécessité de l'évolution des réalités d'aujourd'hui vers ce que devront être les réalités de demain. Son but est de défendre les intérêts légitimes de la circonscription de Bernay—Pont-Aude-

mer. Il n'est peut-être pas original, mais, en la matière, le bon sens, l'honnêteté et le réalisme doivent prendre le pas sur l'originalité et la fantaisie. Il s'agit d'atteindre des objectifs concrets. Si vous nous accordez votre confiance, tous nos efforts, soyez-en assurés, tendront vers la réalisation de ces objectifs.

JEAN LAINÉ

Député sortant — Maire de Valletot
Agriculteur
Républicain indépendant paysan

Remplaçant éventuel :

ANDRÉ PAYELLE

Conseiller général — Maire de Thiberville
Pharmacien — Indépendant

2e CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

Aux 16.248 électrices et électeurs qui, le 5 mars, nous ont accordé leur suffrage et manifesté leur confiance, nous disons toute notre gratitude et nous les assurons de notre entier dévouement.

Le bon sens, l'objectivité, l'impartialité l'ont, une fois de plus, emporté. Mais la partie ne sera définitivement gagnée que dimanche prochain et seulement si chacune et chacun d'entre vous confirme son vote du 5 mars.

La montée spectaculaire du nombre de voix recueillies par les candidats socialiste et communiste constitue un fait nouveau et surtout un danger qu'il convient de ne pas mésestimer.

Il ne fait aucun doute que, le 12 mars, au scrutin de ballottage, socialistes et communistes, obéissant scrupuleusement aux directives qu'ils auront reçues, voteront massivement pour leur candidat. Pour leur faire échec, il est indispensable que se groupent les voix de toutes celles et de tous ceux qui ne veulent pas le retour du régime des partis avec tout ce qu'il comporte d'instabilité politique, économique, sociale et financière, d'insécurité intérieure et extérieure et d'impuissance à faire face aux responsabilités essentielles.

Chères électrices, chers électeurs, l'union est plus que jamais indispensable. C'est pourquoi, massivement, en toute objectivité et en toute sérénité, le 12 mars, vous voterez :

JEAN LAINÉ

Député sortant — Maire de Valletot
Agriculteur
Républicain indépendant paysan

Remplaçant éventuel :

ANDRÉ PAYELLE

Conseiller général — Maire de Thiberville
Pharmacien — Indépendant

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Amfreville-la-Campagne, Beaumont-le-Roger, Bourgthéroulde, Brionne, Gaillon, Louviers, le Neubourg, Pont-de-l'Arche.

M. Rémy MONTAGNE
(Candidat pour l'Union des démocrates)
élu le 12 mars 1967
(P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Pour la stabilité des institutions de la République.

Dans le respect des lois de la République, nous voulons le maintien de la stabilité gouvernementale. Elle seule permettra la continuité de l'effort au service d'un contrat de législature démocratiquement établi. La Constitution condamne à la fois l'abdication du gouvernement dans ses responsabilités et le vote bloqué systématique.

Pour des emplois nombreux et bien rémunérés.

Après un effort économique certain, nous sommes retombés dans la stagnation. La rentabilité agricole n'a pas suivi la montée des charges et de la fiscalité. Les implantations industrielles nouvelles sont pratiquement arrêtées. Le petit commerce et l'artisanat, qui souhaitent se moderniser, sont paralysés par une fiscalité qui les affaiblit et les accable de questionnaires.

Un nouvel élan doit être donné qui permette à tous les travailleurs des diverses branches d'occuper des emplois bien rémunérés, favorisant la promotion professionnelle et sociale.

Pour un niveau de vie conforme à la justice sociale.

Pour ceux qui travaillent, la justice exige la disparition totale des zones de salaires, la parité effective des niveaux de vie entre ruraux et citadins, des chances égales offertes à tous les enfants, ainsi que des conditions de vie pour les familles, équivalentes à celles de l'ensemble de la population.

L'effort accompli en faveur des personnes âgées, tant sur le plan des moyens d'existence que sur celui du logement, est encore trop partiel et trop lent. Les conclusions de la Commission Laroque doivent être appliquées sans délai. Les promesses gouvernementales de respect du « rapport constant » doivent être tenues à l'égard des anciens combattants et des pensionnés. Les revendications légitimes des mutilés du travail doivent être rapidement satisfaites.

Un nouveau barème fiscal doit aménager de nouvelles tranches fiscales tenant compte de la perte de pouvoir d'achat de la monnaie.

Pour un effort décisif en faveur du logement.

Le logement doit être le cadre heureux de la vie familiale. La gestion gouvernementale en ce domaine a été incohérente, parcimonieuse, catastrophique. Il faut

mettre un terme au drame national de centaines de milliers d'êtres entassés dans des locaux exigus et à l'impossibilité pratique où sont de jeunes foyers de construire leur maison. Des crédits à long terme et à des taux particulièrement bas doivent être accordés d'urgence.

Des écoles et des équipements sportifs pour les jeunes.

Aux quatre collèges d'enseignement secondaire récemment terminés ou en voie de l'être, à l'école d'agriculture du Neubourg qui se modernise, et au collège d'enseignement technique féminin de Louviers bientôt réalisé, doivent s'ajouter dans les plus brefs délais les grandes possibilités d'accueil du lycée polyvalent de Louviers — dont le financement est déjà assuré — et les deux autres C.E.S. cantonaux qui compléteront l'ensemble. Une meilleure formation professionnelle et la poursuite des équipements sportifs et culturels permettront de donner à tous les jeunes la formation équilibrée qui leur est nécessaire.

Pour une télévision objective et impartiale.

La télévision est un service public fonctionnant à l'aide de l'argent de tous les citoyens. Il est scandaleux que les fonctionnaires qui le dirigent aient reçu l'ordre de se mettre au service d'un seul candidat par circonscription. Cette révoltante partialité illustre le danger de dictature qu'en termes mesurés mais précis nous avons plusieurs fois dénoncé.

Pour la paix par l'Europe unie.

Nous le redisons une nouvelle fois : une force atomique nationale est d'une efficacité discutable et constitue une charge croissante et écrasante (plusieurs milliers de milliards d'A.F.). Les peuples d'Europe doivent assurer en commun leur protection et la paix. L'Europe ce n'est pas seulement l'union épisodique de quelques diplomates ou hommes d'Etat : l'Europe doit être l'union fraternelle et permanente des peuples qui la composent.

Si vous souhaitez être représenté par un homme qui soit à la fois pour la stabilité gouvernementale et la défense de la République, le progrès social, l'édification de l'Europe unie en vue de la coopération internationale et le maintien de la paix,

Votez pour

RÉMY MONTAGNE

Candidat pour l'union des démocrates

Chevalier de la Légion d'honneur — Médaille Militaire
Croix de guerre avec palme — Mutilé de guerre 75 %
Député sortant — Conseiller général
Président de la Commission de l'éducation nationale
et de la formation professionnelle de Haute-Normandie (C.O.D.E.R.)

Remplaçant éventuel :

PIERRE HERVIEU

Conseiller général

2e CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

Pierre Hervieu se joint à moi pour adresser tout d'abord nos sincères remerciements aux 14.605 votants qui, dès le premier tour, ont bien voulu nous manifester leur confiance. En ce temps où la propagande officielle de la télévision conditionne tant de citoyens, c'est un beau geste d'indépendance personnelle qui a été ainsi accompli dans notre circonscription.

Avec un gain de 2.420 voix sur la précédente consultation du 18 novembre 1962 nous arrivons donc largement en tête du scrutin, précédant de près de 4.000 voix celui qui nous suit immédiatement.

Nous refusant à tout marchandage électoral et persévérant à affirmer, comme nous l'avons toujours fait, que seuls doivent compter, pour nous, les objectifs à atteindre, nous devons toutefois vous indiquer que notre élection au second tour n'est pas du tout assurée d'avance.

Si les électeurs de M. Binot (P.S.U.) et de M. Champion (parti communiste) additiennent leurs voix, le total de ces derniers atteindra 17.056 et nous aurons un député extrémiste à Louviers. Il aurait, en effet, 2.400 voix d'avance sur nous.

Ce n'est pas pour autant, vous le comprendrez, que je puisse infléchir mon programme d'un côté ou de l'autre. L'ayant très clairement exposé dans de multiples réunions ainsi que dans ma première circulaire électorale, je désire seulement vous redire ici que c'est avec sagesse et esprit constructif que je continuerai à demander son application au Parlement.

Je prie tous les démocrates sincères, à quelque bord qu'ils appartiennent, de se souvenir que tout engagement inconditionnel de soutien ou d'opposition souscrit par avance à l'égard d'un gouvernement — quel qu'il soit — est contraire à l'esprit même du régime républicain.

Je fais donc appel à tous ceux qui refusent à la fois l'éventualité d'un député de Louviers dépendant du parti communiste et comprennent en même temps que je ne puisse m'engager par avance à voter dans un sens qui me serait imposé. C'est de l'attachement de tous à la liberté de conscience des élus, reflet de la liberté de choix des citoyens, que dépend le bon fonctionnement de la démocratie.

Dans la dignité et l'esprit de conciliation, je demande donc aux électrices et électeurs qu'ont divisé des controverses plus apparentes que réelles de s'unir à ceux qui ont déjà voté pour moi au 1er tour, en vue de me permettre avec Pierre Hervieu de servir encore dans l'avenir, avec efficacité et honnêteté, la circonscription de Louviers, le département de l'Eure et la République.

Rémy MONTAGNE

Candidat pour l'union des démocrates

Député sortant
Conseiller municipal de Louviers
Conseiller général du canton de Pont-de-l'Arche
Croix de guerre avec palme — Médaille Militaire
Légion d'honneur au titre de la Résistance

Remplaçant éventuel :

Pierre HERVIEU

Conseiller municipal de Beaumontel
Conseiller général du canton de Beaumont-le-Roger
Chevalier de la Légion d'honneur — Officier du Mérite agricole

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : les Andelys, Ecos, Etrépagny, Fleury-sur-Andelle, Gisors, Lyons-la-Forêt, Pacy-sur-Eure, Vernon.

M. René TOMASINI

(Candidat Vᵉ République)
élu le 5 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

« Nous devons aller beaucoup plus haut et beaucoup plus loin. »
(Général de Gaulle, Président de la République, 9 février 1967.)

Electrices, électeurs, mes chers amis,

Votre député se représente à vos suffrages avec une double fierté : d'abord parce qu'au cours des rencontres et des entrevues constantes qui nous mettent en contact permanent il m'a été demandé avec insistance de le faire ; ensuite parce que j'ai hautement conscience d'avoir rempli, au maximum de mes forces et de mes moyens, le contrat qui, par deux fois déjà, nous a loyalement attachés.

Nous nous connaissons bien — et les présentations ne sont plus à faire, comme c'est le cas pour d'autres.

Depuis plus de vingt ans, bien avant que vous me fassiez l'honneur, à une très forte majorité, de vous représenter au Parlement, nous avons travaillé ensemble.

Il est inutile de rappeler tout ce qui a été accompli en commun, dans l'entente et l'amitié, sans barrières ni distinctions aucunes.

Nous connaissons le bilan pour l'avoir mené à bien par nos actions conjuguées.

Au surplus, ce n'est pas vers le passé que nous regardons, nous, sauf pour en tirer des enseignements, mais vers l'avenir, pour qu'il soit le meilleur possible, pour que la nombreuse et ardente jeunesse qui nous suit connaisse tout le bien-être et la joie de vivre que nous voulons pour elle, pour que ceux qui nous précèdent puissent terminer leur carrière dans le confort et la dignité qu'ils méritent.

La première législature de la Vᵉ République a été celle du rétablissement de la paix, de l'assainissement des finances et de la monnaie, de l'affermissement de la République, du renforcement du suffrage universel souverain. doté désormais, en dépit des opposants, du droit d'élire le Président de la République, lui-même.

La seconde législature a préparé l'avenir en construisant la véritable plate-forme de lancement que sont les plans de développement économique et social.

La troisième législature sera maintenant celle de la réalisation de cet avenir de paix, d'indépendance et de progrès dont les conditions sont enfin réunies.

Pourvu que les chances exceptionnelles qui s'ouvrent désormais ne soient pas gâchées par un retour aux erreurs passées, sous l'assaut cynique de ceux qui, n'ayant rien su réaliser que des faillites, quand ils étaient personnellement au pouvoir, sont maintenant alliés, l'espace d'un scrutin, et en dépit de leurs divergences profondes, dans une opposition uniquement destinée à démolir.

Ces chances enfin réunies au prix de tant de luttes et de souffrances, non ! nous ne les laisserons pas stupidement gâcher !

L'avenir s'ouvre sur trois objectifs essentiels :

1° *Le plein emploi.*

— développement de la formation professionnelle des jeunes,
— politique de garantie d'activité des cadres,
— action effective de placement des demandeurs d'emploi,
— abaissement progressif des âges de la retraite,
— plus grand financement de l'indemnité viagère agricole de départ,
— poursuite de l'effort en faveur des personnes âgées.

2° *L'expansion.*

— politique systématique de détente fiscale,
— libéralisation accélérée des prix,
— encouragement aux investissements,
— proportionnalité des charges sociales agricoles à l'évolution du revenu agricole,
— achèvement du Marché commun européen,
— répartition plus équitable des fruits de cette expansion.

3° *L'équipement.*

— réalisation des objectifs du plan,
— création d'un super-plan pour le logement,
— effort essentiel vers la recherche scientifique et la technologie.

Le temps des crises nationales et de la remise en ordre est désormais surmonté. Dans la stabilité une plus grande discussion est maintenant possible pour tenir compte des problèmes particuliers des diverses catégories de Français.

Ce dialogue des intérêts et des tendances peut, et doit, avoir lieu, mais à la condition de ne pas ébranler l'édifice et de ne pas revenir aux ornières du passé.

Il doit se faire à l'intérieur de la majorité, dans le cadre de la Vᵉ République, et autour du général de Gaulle, élu de la nation, garant actuel de sa cohésion, et dont la politique et le prestige mondial constituent notre seule assurance véritable, dans le présent et aussi dans l'avenir par la ligne qu'il aura tracée,

Pour la paix,
Pour l'indépendance,
Pour le progrès,

René TOMASINI

Député sortant — Maire des Andelys
Membre du Parlement européen
Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille de la Résistance
Croix de guerre 1939-1945 (2 citations)
Chevalier du Mérite agricole
Candidat Vᵉ République

Remplaçant éventuel :

Eugène-Serge AUTHIER

Entrepositaire à Vernon
Chevalier du Mérite social
Chevalier du Mérite agricole
Médaillé de l'Education physique et des sports
Président de la Section artisanat et commerce de la Commission de Développement économique régional de Haute-Normandie

EURE-ET-LOIR

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Auneau, Chartres-Nord, Chartres-Sud, Janville, Orgères-en-Beauce, Voves.

M. Edmond DESOUCHES

(Candidat de la F.G.D.S.)

élu le 12 mars 1967

(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Depuis onze ans, à chaque consultation électorale, votre confiance m'a été accordée toujours plus massivement et je vous en remercie bien sincèrement. Pour la quatrième fois, je viens donc solliciter le renouvellement de mon mandat. Je ne pense pas qu'il soit utile de me présenter. Cependant, Michel Castaing, maire de Lèves, ayant pris la place de Roger Gommier, je me dois de dire que c'est en pleine amitié avec mon ancien compagnon qu'ensemble nous lui avons demandé d'être mon remplaçant éventuel. Nous avons considéré en effet qu'il était normal que les jeunes participent à la vie publique.

A un régime de plus en plus personnalisé, nous opposons la République des citoyens qui doit être le reflet de la volonté de tous dans la liberté et le respect des institutions de la démocratie et de la République.

Alors que la France devrait être une nation moderne, un bilan de la gestion de la majorité fait apparaître que les objectifs prioritaires ne sont pas assurés. Après les insuffisances avouées du IVe Plan et celles déjà admises du Ve, il faut prendre les mesures économiques et financières permettant par un plan démocratique de prévoir et satisfaire les besoins réels.

Pour une société de citoyens libres.

— La liberté de l'information et l'indépendance de la radio-télévision à l'égard de tous les pouvoirs ;

— L'épanouissement des libertés des communes en leur confiant les moyens de gérer leurs propres affaires.

Pour la priorité des priorités à l'Education nationale.

Afin de donner l'égalité de chances dans la vie à tous les jeunes, il faut moderniser et démocratiser l'enseignement, développer la recherche scientifique et promouvoir une politique de la jeunesse et des loisirs.

— Revaloriser la fonction enseignante ;

— Développer les constructions scolaires et l'enseignement technique financés par l'Etat ;

— Augmenter les bourses d'études dans l'enseignement supérieur ;

— Assurer la gratuité de l'enseignement, respecter la laïcité de l'école ;

— Abaisser la durée du service militaire ;

— Développer l'éducation physique et les installations sportives.

Pour une économie de progrès.

— La sélection des dépenses d'équipement financées par l'Etat, afin d'augmenter la production dans les secteurs indispensables à notre pays : transports, construction, téléphone, routes, hôpitaux...

Pour une agriculture moderne.

— La recherche de nouveaux débouchés pour les produits agricoles par l'unité politique de l'Europe, l'élargissement du Marché commun et le développement de l'aide matérielle au Tiers monde ;

— La hausse des revenus agricoles par la modernisation de la production, la réforme de la distribution, le développement de l'enseignement, l'association de l'agriculture aux industries alimentaires et la parité des prix.

Pour les fondements de la justice sociale.

— Le droit au travail exige le relèvement des salaires, traitements et retraites, la suppression des zones de salaires, l'indexation du S.M.I.G. sur le coût de la vie, le plein emploi, une politique préventive de reconversion et non la récession et le chômage ;

— Le droit à la santé exige l'extension et la modernisation du secteur public hospitalier, une aide accrue à la recherche médicale ;

— Le droit au logement exige la construction de 600.000 logements par an, dont 350.000 logements sociaux, la prédominance de l'initiative publique en matière d'urbanisme ;

— Le droit à la solidarité nationale exige :

— pour les faibles revenus, la suppression des impôts ;

— pour les handicapés, l'accroissement des crédits pour la réadaptation ;

— pour les victimes de la guerre et les anciens combattants, le respect du rapport constant ;

— pour les rapatriés d'Algérie, l'indemnisation sur la base de la loi de 1946 (dommages de guerre) ;

— pour les personnes âgées, l'abaissement de l'âge de la retraite et le relèvement des crédits du Fonds national de solidarité ;

— pour les familles, l'augmentation et l'unification des allocations familiales.

Pour la promotion de la femme.

Au moment où, de plus en plus, la femme participe à la vie nationale, il serait injuste de ne pas lui faciliter la tâche et mettre tout en œuvre afin qu'elle soit à même, dans son domaine si varié et si complexe, de pouvoir être libérée de nombreuses contraintes.

— Le respect du principe « à travail égal, salaire égal » ;

— Le développement des équipements sociaux, notamment les crèches, les cen-

tres de protection maternelle et infantile, les écoles maternelles et les colonies de vacances ;

— l'égalité juridique entre les époux et le libre accès des femmes aux emplois et fonctions.

Pour la paix dans un monde organisé.

La paix étant le bien le plus précieux, la guerre le pire des maux ,il faut :

— Renoncer à la force de frappe atomique, reconvertir à des fins pacifiques l'industrie atomique d'armement et coopérer dans l'Europe et avec le monde entier en faveur des œuvres de paix et du désarmement général ;

— Une action concertée de la France en faveur de la sécurité collective au sein de l'O.T.A.N. et de la coexistence pacifique.

— Une action énergique de la France pour la construction d'une Europe intégrée, garantie par l'élection au suffrage universel d'un Parlement européen, y compris la Grande-Bretagne.

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Tout cela ne peut être le programme d'un homme et encore moins des technocrates. Ce sera l'œuvre d'hommes de bonne volonté apportant avec dévouement leurs connaissances, leur expérience et recherchant l'unité nationale dans la compréhension, le travail, l'amitié et la paix.

Vive la circonscription de Chartres !

Vive la République !

Vive la France !

E. DESOUCHES

Député sortant — Conseiller général
Maire de Lucé
Président de l'Office départemental d'H.L.M.
Président de la Société d'aménagement et d'équipement d'Eure-et-Loir (S.A.E.D.E.L.)
Membre du Conseil supérieur des H.L.M.
Vice-Président de l'Union nationale des Organismes d'H.L.M.

Remplaçant éventuel :

MICHEL CASTAING

Maire de Lèves

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Bien que n'ayant pas bénéficié d'une propagande intense et coûteuse, plus de 20.000 électeurs et électrices m'ont accordé leur confiance dès le premier tour et je les en remercie bien vivement, surtout ceux de Lucé qui ont démontré par leur vote, mieux que par tout autre moyen, l'estime qu'ils me portent. Je remercie également Michel Castaing de sa présence à mes côtés et de sa précieuse amitié.

Le premier tour est déjà du passé, il faut que tous ceux épris de respect des règles démocratiques et républicaines, d'amélioration continue des conditions de vie

des habitants de nos villes et de nos villages, de progrès social, se retrouvent au coude à coude afin de faire triompher ces idées pourtant si simples :

— Supprimer les transferts de charges qui paralysent les départements et les communes ;

— Donner à l'Education nationale les moyens de former notre jeunesse et à celle-ci l'égalité des chances dans la vie ;

— Rechercher, partout où cela peut se faire, les possibilités de développer l'expansion et répartir ainsi les résultats de la production ;

— Redonner à notre économie les éléments nécessaires, afin de faire disparaître les signes de récession et de chômage ;

— Construire les centaines de milliers de logements sociaux en rapport avec les revenus de familles aux ressources modestes ;

— Préparer les bases pour une agriculture moderne et une économie de progrès;

— Améliorer la fiscalité de telle façon que les familles et les faibles revenus ne soient pas imposés aussi durement ;

— Mettre en place une politique sociale plus humaine et plus équitable ;

— Respecter les engagements pris en vers les Anciens combattants ;

— Améliorer le sort des personnes âgées, des rapatriés et des handicapés ;

— Organiser la paix en renonçant à la force de frappe atomique, en construisant l'Europe et en participant de façon active aux réunions internationales, dans le respect des traités conclus avec nos alliés.

En recherchant tout ce qui peut rassembler pour barrer la route à un régime et à une technocratie, dont les réformes se font toujours contre l'intérêt même des populations, l'union des démocrates et des républicains doit faire triompher la vérité et l'efficacité.

Sans abstention, votez.

E. DESOUCHES

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Anet, Brézolles, Châteauneuf-en-Thymerais, Courville-sur-Eure, Dreux, la Ferté-Vidame, Maintenon, Nogent-le-Roi, Senonches.

M. Émile VIVIER

(Candidat de la F.G.D.S.)

élu le 12 mars 1967

(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Décembre 1965 a été pour la gauche un soleil d'Austerlitz. Grâce à l'action et au dynamisme de François Mitterrand les forces de gauche trop longtemps séparées et divisées se sont retrouvées, portées par un élan unitaire et irrésistible. Depuis du chemin a été parcouru. Le parti socialiste et le parti radical, renforcés par la Convention des institutions républicaines, ont formé la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, seule formation de l'opposition à vocation majoritaire.

Désigné par la Fédération départementale de la gauche démocrate et socialiste, investi par les instances nationales, je me présente à vos suffrages dans la circonscription de Dreux pour défendre le programme de la Fédération défini le14 juillet 1966.

Parce que nous constatons que la situation de la France se dégrade dans les domaines politique, économique et social, international, nous vous proposons :

Une révision constitutionnelle :

— pour éliminer les abus du pouvoir personnel (suppression de l'article 16) ;
— pour assurer la stabilité et la continuité :
 — le contrat de législature ;
 — la suppression du vote bloqué ;
— pour rétablir l'équilibre entre les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

La défense des libertés :

— liberté de la justice ;
— droit à l'information : nouveau statut pour la radio-télévision ;
— libertés locales : rendre aux élus la gestion des collectivités locales que le pouvoir met de plus en plus entre les mains de technocrates sans contrôle (CODER) :
— libertés syndicales.

Un plan économique élaboré démocratiquement au sein de commissions régionales et nationales, discuté par le Conseil économique et voté par le Parlement.

Ce plan suppose :

— l'aménagement du territoire ;
— l'expansion industrielle ;
— une politique agricole ;
— une politique financière juste et saine ;

— la justice sociale :
 — recherche du plein emploi ;
 — formation professionelle permanente ;
 — politique préventive de reconversion ;

— une politique du logement :

la France ne construit actuellement que pour les riches. La Fédération entend réaliser 600.000 logements par an, dont 480.000 logements bénéficiant de l'aide publique, parmi lesquels 350.000 logements sociaux.

« La priorité des priorités » à l'enseignement national :

— parce que la réforme n'assure pas l'égalité des chances ;
— parce que le Ve plan réduit à 25 milliards et demi les 43 milliards nécessaires (conséquence : fermeture massive de classes rurales).

Nous proposons :

— une réforme démocratique de l'enseignement assurant une véritable égalité des chances ;
— le rétablissement de la laïcité de l'Ecole et de l'Etat. Loin de tout sectarisme, nous exigeons pourtant que soit respecté le principe fondamental de la République : fonds publics à l'école publique, fonds privés à l'école privée.

En politique étrangère :

Refus d'une politique fondée sur un nationalisme dépassé. La gauche veut construire la paix par la négociation et l'arbitrage international dans un monde organisé. Suppression de la force de frappe et reconversion de l'industrie atomique française.

Construction d'une Europe des peuples ayant un pouvoir politique (Assemblée élue au suffrage universel).

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'heure de la vérité approche. Demain votre vote pèsera lourd dans l'avenir de la France. Vous craignez que l'échec de l'U.N.R. entraîne l'instabilité : Non, il n'en sera rien. La Fédération de la gauche démocrate et socialiste a un contre-gouvernement qui fonctionne ; elle a un programme qu'elle peut mettre en pratique dès demain ; elle a derrière elle les suffrages de 45 % des Français qui se sont prononcés pour François Mitterrand.

Un courant unitaire souffle dans les rangs de la gauche. Qu'en est-il à droite : les « ouis-mais », les « oui-non », les « oui et », « les pompidoliens, les debrétistes, les fauristes et *tutti quanti* »... Que deviendra le gaullisme sans de Gaulle ? La gauche elle, est et sera unie et permanente.

En me présentant à vos suffrages avec comme suppléant notre ami Maurice Legendre, Maire de Vernouillet, Président du Syndicat électrique du Pays Drouais, agriculteur-apiculteur, je vous demande de me faire confiance.

Interprète fidèle de votre volonté, je saurai en conscience et avec dévouement défendre notre belle circonscription sans oublier les intérêts supérieurs de la Nation.

EMILE VIVIER

Ancien député
Maire de Châteauneuf-en-Thymerais
Président du Conseil général d'Eure-et-Loir
Directeur de Mutuelle d'assurances contre la mortalité du bétail
Président de la Délégation Cantonale du Canton de Châteauneuf
Président de la Fédération départementale des anciens élèves des écoles publiques d'Eure-et-Loir
Membre du bureau de l'Association des maires d'Eure-et-Loir
Vice-président du Comité d'expansion économique
Cité à l'ordre de la Nation
Croix de guerre 1939-1945
Médaille de la Résistance
Croix du Combattant volontaire 1939-1945
Croix du combattant volontaire de la Résistance
Commandeur de la Légion d'honneur à titre militaire

Remplaçant éventuel :

MAURICE LEGENDRE

Cultivateur-apiculteur
Maire de Vernouillet
Président du Syndicat électrique du Pays-Drouais
Vice-président de la Société H.L.M. de l'arrondissement de Dreux

---

2e CIRCULAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Je remercie très sincèrement les 12.753 électrices et électeurs qui m'ont fait confiance dimanche dernier.

Placé par ce scrutin en tête des partis républicains, je me fais un devoir de solliciter à nouveau vos suffrages au scrutin de ballottage du 12 mars 1967.

25.506 électrices et électeurs de la circonscription de Dreux-Maintenon-Courville ont dit « non » au candidat de la Ve République qui n'a obtenu que 19.841 suffrages.

Vous donnerez toute sa valeur à votre vote en apportant votre voix au second tour au candidat unique de l'opposition.

Pour préserver le fonctionnement des institutions démocratiques il est nécessaire d'avoir au Parlement une opposition solide et constructive. De sa force dépendra la France de demain.

En faisant confiance, comme candidat unique de toutes les forces démocratiques, au président du conseil général d'Eure-et-Loir :

Vous garantirez l'avenir de vos enfants,

Vous donnerez à la jeunesse toutes ses chances dans notre pays,

Et à notre pays toutes les chances de sa jeunesse.

Vive la circonscription de Dreux-Maintenon-Courville !
Vive la République !
Vive la France !

EMILE VIVIER

Remplaçant éventuel :

MAURICE LEGENDRE

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Authon-du-Perche, Bonneval, Brou, Châteaudun, Cloyes-sur-le-Loir, Illiers, la Loupe, Nogent-le-Rotrou, Thiron.

M. Michel HOGUET
(Candidat républicain d'Action économique, sociale et paysanne)
élu le 12 mars 1967
(Apparenté U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Je me présente à vous pour la troisième fois.

Vous m'avez donné votre confiance en 1958 et en 1962.

J'ai poursuivi la tâche que vous m'aviez confiée.

Sur le plan de la circonscription :

— par des permanences fréquentes aux chefs-lieux de canton ;

— par une correspondance quotidienne avec des centaines d'entre vous ;

— par les contacts que j'ai pris avec vous tout au long de ces huit années dans les manifestations locales et avec vos municipalités ;

— par mes nombreuses interventions pour les deux grandes villes de la circonscription : Châteaudun et Nogent-le-Rotrou, comme pour toutes les communes qui sollicitaient mon concours.

Sur le plan national :

J'ai poursuivi l'œuvre législative que j'avais entreprise, comme secrétaire, depuis six ans, de la Commission des lois de l'Assemblée Nationale.

J'ai été l'auteur et le rapporteur de nombreux textes de lois :

— en matière agricole : Baux ruraux, successions agricoles, droit de préemption des fermiers, indemnités au preneur sortant, bouilleurs de cru...

— en matière commerciale et artisanale : loi Hoguet du 12 mai 1965 sur les baux commerciaux consolidant la propriété commerciale et artisanale, création d'un privilège au profit des garagistes et des pompistes pour les ventes d'essence et du délit de « filouterie de carburant », adoucissement de la législation sur les infractions à la législation économique...

— en matière d'équipement : loi sur les autoroutes, les pipe-lines et la navigation aérienne, sur l'aérotrain, sur les pollutions atmosphériques...

— en matière de logement : bail à construction et divers textes sur les baux d'habitation...

— en matière d'organisation professionnelle : loi sur les greffes, propositions de loi sur la réglementation des professions d'experts en automobile et d'agents immobiliers ;

— en matière sociale : majoration des rentes viagères instituées, pour la première fois, à compter du 1er janvier 1963, sur mon initiative, et maintenue chaque année depuis ;

— et en bien d'autres matières.

Je me suis constamment occupé aussi des problèmes de l'enseignement et notamment :

— prolongation de la scolarité pour assurer une véritable démocratisation de l'enseignement ;

— création et mise en place de l'enseignement agricole ;

— création et mise en place de l'enseignement pour l'enfance inadaptée ;

— création et mise en place des instituts et des centres de formation professionnelle et de promotion sociale ;

— équipement pour la jeunesse et les sports...

J'ai pu le faire grâce à la stabilité retrouvée :

— Stabilité des institutions ;

— Stabilité du Gouvernement ;

— Stabilité financière ;

et au progrès économique qui en est résulté.

Si vous m'accordez de nouveau votre confiance en mars prochain,
Je m'engage à poursuivre dans la même voie au cours des cinq années à venir.

*
* *

C'est en raison du travail important :

— Dans la paix, pour le progrès, par la majorité,

— Et par moi-même au sein de cette majorité que les candidats des diverses oppositions et notamment du parti communiste,

se déchaînent contre moi,

Je suis l'homme à abattre.

J'en suis fier car c'est le meilleur gage de l'efficacité de mon action.

Les uns et les autres ont utilisé pour cela des porte-parole de certains comités locaux aux attaches politiques bien connues.

Ceux-ci ont volontiers offert leurs services aux frères ennemis de la Fédération et du Parti communiste, alliés d'un jour, pour combattre ceux qui ont su réaliser ce que ces derniers, groupés en divers partis, avaient été incapables de faire avant 1958 dans l'instabilité, qu'ils rêvent de réinstaurer à leur seul profit.

Toutes leurs manœuvres,

y compris celle de l'annonce tapageuse, quelques jours avant l'ouverture de la campagne électorale, de la décision qui aurait été prise de fermer je ne sais combien de classes et d'écoles pour la rentrée, décision formellement démentie par Monsieur l'inspecteur d'académie dans un communiqué en date du 16 février 1967,

sont bonnes pour tenter d'y parvenir.

Vous n'en serez pas dupes.

Et en votant pour moi et pour mon remplaçant éventuel, M. d'Amecourt, maire de La Chapelle-du-Noyer, resté fidèle comme moi-même à l'œuvre de redressement de la Vᵉ République, et dont vous connaissez l'activité municipale, civique et sociale,

Vous manifesterez votre volonté de voir se poursuivre l'œuvre entreprise de paix et de progrès :

— pour les jeunes : enseignement, promotion sociale, formation professionnelle, sports et loisirs.

— pour les familles : logement et prestations sociales.

— pour la femme : amélioration des conditions de vie, au foyer et au travail.

— pour les travailleurs urbains et ruraux : garantie de l'emploi, relèvement du niveau de vie et des salaires, loisirs.

— pour les artisans et les commerçants : protection de la libre entreprise et application des réformes fiscales demandées par les organisations professionnelles.

— pour les agriculteurs : mise en application du Marché commun agricole et effort poursuivi en vue d'atteindre à la parité des prix et des revenus, organisation des marchés, commercialisation, réforme de la fiscalité et notamment suppression de la taxe complémentaire.

— pour les anciens combattants de tous les théâtres d'opération y compris ceux d'Algérie.

— pour les personnes âgées et les petits rentiers : réajustement des allocations diverses, des retraites, des pensions, des rentes viagères, abaissement progressif à 60 ans de l'âge de la retraite, notamment pour les professions manuelles.

Vive la troisième circonscription du département d'Eure-et-Loir,

Vive la République,

Vive la France.

MICHEL HOGUET

Avoué

Croix de Guerre 1939-1945 — Ancien combattant prisonnier de guerre

Député sortant

Investi par le Comité d'action de la Ve République

Remplaçant éventuel :

PAUL D'AMECOURT

Officier de la Légion d'honneur

Agriculteur — Maire de La Chapelle-du-Noyer

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Plus de 43 % d'entre vous m'ont dès le 1er tour de scrutin, renouvelé leur confiance m'apportant ainsi le témoignage de leur accord sur mon action au Parlement au cours de mes huit années de mandat.

Je vous en remercie.

Vos suffrages manifestent clairement votre volonté de voir se poursuivre

— dans la stabilité, grâce aux nouvelles institutions, le progrès économique et social,

— dans la paix, le rapprochement entre les peuples et la réalisation d'une Europe unie,

— dans l'indépendance retrouvée, le respect de nos amitiés traditionnelles.

Confirmez-la dimanche prochain.

Vous connaissez mon programme.

Il porte sur la continuation et l'accélération des efforts poursuivis :

En matière sociale.

— pour la sécurité de l'emploi, la formation professionnelle et la promotion sociale,

— pour assurer aux jeunes un enseignement et des loisirs à la mesure de notre époque,

— pour consolider la sécurité des familles et le respect des droits de la femme,

— pour accroître l'aide aux personnes âgées et leur permettre, par un abaissement de l'âge de la retraite, de mieux profiter des fruits du redressement économique,

— pour assurer le respect des droits de tous les anciens combattants quels que soient les théâtres d'opération sur lesquels ils ont servi la France.

En matière économique.

— pour l'équipement du pays,

— pour la modernisation de nos structures économiques,

— pour le maintien et le renforcement de la libre exploitation agricole, artisanale, commerciale et industrielle,

— pour l'insertion sans heurt de notre agriculture et de notre industrie dans le Marché commun.

Beaucoup d'entre vous n'ont pas pu venir voter le 5 mars pour des raisons diverses.

Au deuxième tour, le 12 mars,

Tous, sans abstention, votez :

MICHEL HOGUET

FINISTÈRE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Fouesnant, Pont-l'Abbé, Quimper.

M. Edmond MICHELET
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le Comité d'Action pour la Ve République m'a demandé d'être son candidat à l'élection législative du 5 mars prochain, dans la circonscription de Quimper. Ce n'est pas sans une longue hésitation que j'ai accepté l'honneur de cette investiture.

Je ne me dissimulais pas, en effet, les graves responsabilités qui doivent être, en conscience, celles du parlementaire chargé de représenter et de défendre les intérêts de la Cornouaille, fière à juste titre de sa jeunesse et de ses capacités mais, il faut bien le dire, inquiète aussi devant ses lendemains, tant en ce qui concerne l'agriculture et la pêche que l'industrie et le commerce.

Habitué depuis le 18 juin 1940 à suivre une certaine ligne de conduite, qui n'est pas celle de la facilité et qui m'a conduit de la résistance spirituelle à l'engagement civique, je ne pouvais guère me dérober à ce que j'allais considérer comme un devoir.

Je le pouvais d'autant moins que les plus chauds encouragements me vinrent d'amis nombreux que ma profession m'avait permis de conserver dans divers milieux du Sud-Finistère, et aussi des camarades bretons, du plus humble au plus connu, qui furent mes compagnons des combats clandestins de la France Libre, auprès du Général de Gaulle.

J'ajoute que l'assurance que je serai très activement secondé dans ma tâche par un jeune militant du monde rural unanimement estimé pour sa droiture et sa compétence et parfaitement informé, non seulement des problèmes agricoles mais aussi des problèmes maritimes, industriels et commerciaux, qui conditionnent l'avenir de la Cornouaille, me fut un encouragement précieux.

Voilà, électrices, électeurs, les raisons pour lesquelles je me présente à vos suffrages.

Nos objectifs.

L'avenir de la Cornouaille exige, dans l'immédiat et plus particulièrement :

— Le maintien et le développement de l'activité agricole et de celle de la pêche.
— L'implantation d'entreprises nouvelles susceptibles d'assurer l'emploi de la main-d'œuvre locale et d'arrêter l'hémorragie de son émigration.

— L'aide accrue aux industries déjà en place et notamment à celles de la conserve, au besoin par l'adaptation de nouvelles productions à la demande du marché.

— Un effort rapide et constructif en faveur du tourisme.

— La réalisation des structures d'accueil, condition indispensable du progrès économique et social de notre région.

Pour cela, il est indispensable de réaliser par priorité les équipements de base :

— L'intensification d'une politique du logement.

— L'accélération de l'équipement agricole et rural.

— L'équipement de nos ports (de pêche et de plaisance).

— La rocade Est de Quimper.

— Le pont sur l'Odet.

— Des aménagements touristiques, notamment à La Forêt-Fouesnant.

— L'extension de l'aérodrome de Pluguffan.

— Le développement et la modernisation du téléphone.

Parallèlement à la mise en place de l'équipement économique de la Cornouaille, rien ne devra être négligé pour préparer Quimper à devenir un centre culturel et universitaire digne de la capitale d'un département dont le taux de scolarisation est d'ores et déjà parmi les plus élevés.

Notre action, conforme à l'intérêt général, sera conduite avec le souci prioritaire d'assurer la défense des travailleurs : salariés, agriculteurs, pêcheurs, artisans, commerçants, retraités qui doivent en être les premiers bénéficiaires.

Sur le plan national, nous veillerons :

— Au maintien d'une démocratie efficace qui nous évite le retour à l'instabilité, l'impuissance et l'inertie du régime précédent.

— Au maintien de la liberté dans tous les domaines, notamment dans celui de l'enseignement.

— Au maintien de la stabilité financière, gage du progrès économique, seul moyen d'éviter les méfaits d'une nouvelle et désastreuse inflation.

— Au développement de la politique sociale, notamment par l'élargissement de la formation professionnelle et de la promotion des travailleurs.

— A l'adhésion sans réticence à la politique de paix du Général de Gaulle.

Dès maintenant :

— Avec le général de Gaulle,

— Secondé par une majorité à l'Assemblée nationale assurant la stabilité gouvernementale,

La France peut enfin jouir des bienfaits de la paix et participer activement à la construction de l'Europe, une Europe dont la défense et la diplomatie communes prépareront l'avènement vers l'unité.

Cette voie vers le progrès ne doit pas être compromise par le retour aux institutions et aux hommes qui, de Munich à Dien Bien Phu et à Suez, nous conduisaient hier vers le déclin.

— Pour une Europe vivante et indépendante

— Pour l'avenir de la France autour du général de Gaulle

— Pour l'avenir de la Cornouaille par le développement accentué des activités économiques et touristiques permettant le plein emploi et le progrès social

— Pour l'efficacité et la compétence

Votez

EDMOND MICHELET

Président d'honneur des agents commerciaux de France
Président du Comité français de Dachau
Ancien ministre
Commandeur de la Légion d'honneur — Croix de guerre 1939-1945 — Rosette de la Résistance

Seul candidat investi par la Ve République et le Général de Gaulle

Remplaçant éventuel :

Marc BÉCAM

Ingénieur de l'Ecole supérieure d'agriculture d'Angers

2e *CIRCULAIRE*

Electrices, électeurs,

Que mon premier mot soit d'abord merci. Un merci qui comporte un engagement moral : celui de mériter la confiance que viennent de me manifester quinze mille six cent quarante-huit Cornouaillais. De mériter aussi celle de toute les électrices et de tous les électeurs dont les objectifs sont, pour l'essentiel, ceux que je poursuis et que nous avons développés, Marc Bécam et moi, tout au long de cette campagne. Ces électrices et ces électeurs, j'en suis sûr, voteront aussi pour nous dimanche prochain.

Les résultats du premier tour dans la France tout entière montrent l'ardent désir de notre peuple d'assurer la paix, l'indépendance et la marche vers le progrès par des institutions stables et efficaces.

Mon désir est de servir la Cornouaille de toutes mes forces et de toute ma bonne volonté pour le plus grand bien de chacune et de chacun de vous. Candidat du Général de Gaulle et d'une Ve République ouverte à tous, adversaire déterminé du sectarisme des équipes de jadis comme de tout totalitarisme inhumain, je vous demande de confirmer la belle victoire du 5 mars, le 12 mars prochain.

Tous, électrices et électeurs, sans abstention, votez Ve République pour soutenir l'action du Général de Gaulle.

Vive la Cornouaille !

Vive la France !

EDMOND MICHELET

Président d'honneur des agents commerciaux de France
Président du Comité français de Dachau
Ancien ministre
Commandeur de la Légion d'honneur — Croix de guerre 1939-1945 — Rosette de la Résistance

Remplaçant éventuel :

MARC BECAM

Ingénieur de l'Ecole supérieure d'agriculture d'Angers

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Brest-I, Brest-II, Brest-III.

M. Georges LOMBARD
élu le 12 mars 1967
(P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Habitants de Brest, Guilers, Bohars et Gouesnou

Je n'ai sollicité aucune investiture. Sollicité je n'en ai accepté aucune. La seule investiture qui compte est celle du peuple qui élit son représentant et non celle que les états-majors parisiens dispensent.

Alors, mes couleurs ?

— Celles de la démocratie qui rejette la haine, l'inconditionnalité de droite et de gauche ; celles de la raison qui exige que les hommes de bonne volonté préparent objectivement l'avenir de la Nation.

En assurant, à l'extérieur : paix, indépendance, solidarité, ce qui suppose l'Europe unie ;

à l'intérieur : progrès social, économique, stabilité politique et démocratie.

L'Europe unie.

Les nations européennes, isolées, avec chacune quelques dizaines de millions d'habitants, des possibilités insuffisantes, qu'il s'agisse de l'économie, de la défense, de la diplomatie, n'ont le choix qu'entre les hégémonies qui divisent le monde. Réunies dans l'Europe, elles représentent 200 millions d'habitants, une puissance économique mondiale, une force à la dimension de notre univers.

L'Europe c'est une assurance.

L'Europe c'est l'indépendance.

La France.

L'avenir de la nation suppose :

Le progrès économique, c'est-à-dire une politique d'expansion basée sur le développement industriel de toutes nos provinces et le déplacement de l'industrie lourde européenne vers l'Atlantique.

— Sans relance, il n'y a que stagnation, impossibilité d'assurer le plein emploi.

Sans le développement harmonieux de nos provinces, c'est la France en proie aux pires difficultés.

— 25 millions d'habitants dans la région de Paris, c'est de l'humour noir !

— 70 % de notre puissance économique au nord-est du pays, du délire !

— Agir comme si l'industrie lourde européenne pouvait rester continentale, c'est de la folie, quand le prix européen de l'énergie (charbon, carburant, minerais) ne supporte plus la concurrence de la mer.

Le progrès social, c'est la politique au service des hommes, c'est la nation consacrant ses moyens à la dignité des siens en se dotant de l'équipement social d'un grand

pays, indispensable à ses enfants, à ses adultes, à ses vieillards, au développement de toutes ses régions afin d'assurer partout le plein emploi ; à la promotion de sa jeunesse au stade des études et de la vie professionnelle ; à l'augmentation du pouvoir d'achat par :

Une meilleure répartition des profits et des charges :

— Réforme fiscale
— Politique sociale hardie
— Répartition de l'enrichissement national (salaires)

Une production plus grande pour diminuer le prix des services rendus :

— Construction massive de logements et d'équipements familiaux à la portée de tous.

Une telle politique implique, sur le plan financier, une réduction massive des dépenses improductives et de prestige, un transfert de certaines charges nationales à l'échelon européen.

Des institutions stables et démocratiques.

Pour gouverner, il faut durer. Pour durer, il faut s'appuyer sur le peuple et ses représentants, c'est-à-dire :

— Assurer l'équilibre des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif ; permettre à l'exécutif de gouverner dans la stabilité, au Parlement de contrôler et de légiférer.

C'est le seul moyen pour un pays de survivre à ses grands hommes.

Bretagne, Brest et sa région.

Le dos au mur, nous livrons actuellement, pour notre province, Brest et sa région, une bataille qu'il nous faut gagner pour que la Bretagne ne devienne pas une terre de berceaux et de tombes.

— Savez-vous que l'Etat donne plus au métro et aux bus parisiens qu'à la Bretagne tout entière ?

— Pensez-vous que nous pouvons nous contenter d'une C.O.D.E.R. impuissante qui crie dans le désert le désespoir de la Bretagne ?

— Croyez-vous que fragmenter les responsabilités de vos élus améliorerait la situation ?

Pour moi, je ne le crois pas.

J'estime nécessaire que Brest et sa région se comportent comme les grandes villes de Bretagne et de France qui ont désigné pour les représenter à Paris celui qu'elles avaient choisi pour gérer leurs intérêts et assurer leur avenir, leur maire.

Au-delà de Brest, au-delà de la province, il y a la France. Elle n'a que faire des querelles politiques, des mésalliances de droite ou de gauche, des disciplines aveugles. Son problème est autre :

Rester fidèle à son génie

Servir l'Homme et la République.

GEORGES LOMBARD
Maire de Brest

Remplaçant éventuel :

FRANÇOIS TRÉBAOL

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Chacun d'entre vous, par son vote du 5 mars, a voulu manifester ses convictions. C'était votre droit, votre devoir !

Je remercie du fond du cœur, tous ceux qui m'ont fait confiance et m'ont placé avec 23.293 voix en tête de tous les candidats.

Dimanche, nous serons trois.

Gabriel Paul continuera à défendre ses idées ; mais sa candidature ne sera plus qu'une candidature de principe tant il est évident que les votes en sa faveur seront sans effet sur l'issue du combat.

Alors le problème ?

Il intéresse d'abord ceux qui ne retrouveront pas le bulletin qu'ils auraient voulu glisser dans leur enveloppe.

Ils auront à choisir celui qui leur semble le plus proche d'eux à une heure où on doit laisser de côté les divergences secondaires pour penser à l'essentiel.

Il intéresse également ceux qui hésitent encore malgré les résultats du premier tour.

De quoi s'agit-il ?

De savoir si vous voulez :

— Que le maire, qui est le mieux placé pour connaître vos problèmes — petits et grands — soit votre député.

— Que votre député se batte pour une politique économique et sociale nouvelle.

— Que votre parlementaire soit attaché à la stabilité et à la démocratie, de telle sorte que la politique de la nation soit votre politique.

Qui voulez-vous comme député : Un homme obéissant aux ordres ou un homme n'ayant pour guides que sa conscience et la volonté de ses électeurs ?

C'est cela qui doit déterminer la position de tous le 12 mars.

Si votre réponse est oui, alors faites-moi confiance.

Cet homme, ce député, je veux l'être.

A ceux qui au premier tour ont accordé leurs suffrages à l'amiral Drogou, un homme estimable, je veux dire : réfléchissez. Etes-vous sûrs qu'il ne devra pas tolérer contre ses convictions profondes une politique qui ne sera pas la sienne ?

Si ceux-là craignent d'être déçus comme Bretons, comme Français, comme Européens, je leur dis : il n'est pas trop tard pour me rejoindre.

Pour Brest, pour la Bretagne, pour la France,
Voilà mon combat.

Menons-le ensemble !
Votez utile !
Mon élection sera notre victoire.

Vive Brest !
Vivent Bohars, Gouesnou et Guilers !

GEORGES LOMBARD
Maire de Brest

Remplaçant éventuel :

FRANÇOIS TRÉBAOL

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Landerneau, Lannilis, Ouessant, Plabennec, Ploudalmézeau, Saint-Renan.

M. Gabriel de POULPIQUET

(Candidat Vᵉ République)

élu le 5 mars 1967

(U.D. Vᵉ R.)

Electrices, électeurs,

Habitants des cantons de Landerneau, Lannilis, Ouessant, Plabennec, Ploudalmézeau et Saint-Renan, je m'adresse à vous en toute confiance à l'occasion du renouvellement de l'Assemblée Nationale.

Vous allez prendre la responsabilité du choix de l'homme qui vous représentera et vous défendra dans les grandes options politiques qui décideront de l'avenir du pays. Ce choix commandera votre destin et celui de vos familles pour une période de cinq ans.

En votant pour les candidats présentés par le Comité d'action pour la Vᵉ République, vous serez logiques avec vous-mêmes, vous qui avez, en 1958, voté à 83 % pour la Constitution présentée par le Général de Gaulle à son arrivée au pouvoir.

33.887 d'entre vous ont d'ailleurs renouvelé cette confiance au Président de Gaulle lors des élections présidentielles de 1965 et 43.572 l'ont élu au deuxième tour dans notre circonscription soit également 83 % des suffrages exprimés.

Par là vous avez signifié clairement votre volonté de ne plus revenir à l'ancien système et aux partis politiques qui ont mené la France à l'impuissance, à l'instabilité, à la guerre et à la faillite jusqu'en 1958.

Vous avez marqué votre volonté de voir la France progresser vers le progrès économique et social dans la stabilité, la paix, l'indépendance et la sécurité pour tous.

J'ai conscience d'être le candidat le seul qualifié pour affirmer que si je reste votre représentant, le député de votre circonscription sera en communion d'idées avec ses électeurs sur les grands problèmes, car comme vous, j'ai été partisan de la réforme constitutionnelle de 1958, et j'ai soutenu la politique du Président de Gaulle à qui vous avez renouvelé votre confiance l'année dernière encore.

En 1962, au premier tour, 33.973 me renouvelèrent leur confiance soit presque 74 %. Ils m'encouragèrent à continuer mon action dans la même orientation.

Ils me donnaient ainsi une autorité et un poids considérable pour intervenir au Parlement et près des ministères pour défendre leurs intérêts, ceux de notre région et ceux de la circonscription.

Je mesurais aussi les responsabilités et les devoirs que j'avais envers une population venant de toutes les catégories sociales.

Me voici pour la troisième fois face au verdict populaire, avec pour suppléant éventuel mon ami M. Billant, maire de La Forest-Landerneau, un homme qui a l'estime de tous ceux qui l'on approché et dont je me porte garant comme de moi-même.

J'ai été votre porte-parole vigilant au Parlement :

Intervenant souvent efficacement, soit pour amender des textes de lois, afin de les orienter dans le sens le plus favorable aux intérêts régionaux,

soit pour obtenir plus de crédits pour les équipements collectifs et industriels ou pour l'aide au logement dans le Finistère et ma circonscription,

soit pour défendre les intérêts des catégories professionnelles les plus diverses concernant aussi bien les ouvriers que les agriculteurs, les marins que les commerçants ou les retraités, mes interventions ont été souvent fructueuses.

A cela, j'ajouterai les milliers de démarches faites pour faciliter le règlement des difficultés dont étaient victimes certains organismes ou particuliers.

Devant les attaques, les arguments erronés et les critiques systématiques trop souvent propagés par des adversaires et certains journaux, qui finissent par intoxiquer les gens de bonne foi et tromper les jeunes couches d'électeurs, je crois devoir citer aussi quelques chiffres représentant les travaux d'équipement collectifs effectués dans ma seule circonscription durant les quatre dernières années, ils sont les démentis formels à leurs affirmations.

Voici un tableau reflétant le montant des travaux financés par l'Etat effectués pour l'équipement de ma circonscription en quatre ans :

Constructions scolaires :

A) 1er degré	Montant des travaux	1.559.602 NF
	Subvention de l'Etat	1.557.098 NF
B) 2e degré	Montant des travaux	5.719.121 NF
	Subvention de l'Etat	5.356.010 NF

Equipement sportif et socio-éducatif :

Montant des travaux	1.440.009 NF
Subvention de l'Etat	726.754 NF

Equipement sanitaire et social :

Montant des travaux	481.642 NF
Subvention de l'Etat	213.897 NF

Equipement rural des communes et investissement industriel d'intérêt agricole :

Montant des travaux	22.588.620 NF
Subvention de l'Etat	9.967.520 NF

Equipement urbain (eau, assainissement, voirie) :

Montant des travaux	2.891.380 NF
Subvention de l'Etat	756.047 NF

Montant total des travaux	34.677.870 NF
Montant total des subventions (en nouveaux francs)	18.179.830 NF

La différence laissée à la charge des collectivités locales a été couverte par des prêts à long terme.

Sont exclus de ce tableau l'aide à la construction qui reçoit un financement particulier affecté directement aux intéressés ou à des sociétés d'H.L.M.

Je signale l'effort fait, la preuve :

En 1963	683	logements ont été construits
1964	716	—
1965	987	—
1966	1.135	—

J'affirme que si un effort comparable avait été fait pour notre région, toute proportion gardée, depuis 50 ans par le Gouvernement et les partis politiques, la situation eût été meilleure aujourd'hui.

Le problème de la liberté et de la paix scolaire a été résolu. L'effort de l'Etat a porté sur l'enseignement public comme sur l'enseignement privé. Nos promesses ont été tenues.

Mes concurrents font peut-être de belles promesses, ils n'ont même pas d'idées nouvelles, ils se contentent de surenchérir en promettant de faire plus et mieux, alors que, quand leurs amis et leurs partis étaient au pouvoir, ils faisaient beaucoup moins et plus mal. Je n'ignore pas cependant qu'il reste beaucoup à faire pour notre région, pour son économie, pour son expansion et pour toutes les catégories sociales ou professionnelles que vous représentez : ouvriers, commerçants, agriculteurs, marins, fonctionnaires, retraités.

Si vous me faites l'honneur de me désigner une troisième fois, l'engagement que je prends c'est de servir avec conscience les intérêts de mes électeurs, de ma région, et du pays.

Vous voterez Ve République.

Vive la 3e circonscription du Finistère !
Vive la Ve République !
Vive la France !

GABRIEL DE POULPIQUET
Agriculteur — Maire de Coat-Méal
Conseiller général de Plabennec — Député sortant

Remplaçant éventuel :

J.-L. BILLANT
Croix de guerre — Médaille militaire
Maire de la Forest-Landerneau

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Huelgoat, Lanmeur, Morlaix, Plouigneau, Saint-Pol-de-Léon, Taulé.

M. Roger PRAT
(Candidat du Parti socialiste unifié)
élu le 12 mars 1967
(Apparenté F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Les élections législatives du 5 mars 1967 sont d'une importance capitale pour l'avenir de notre peuple. Le Parti socialiste unifié a engagé dans tout le pays une bataille pour l'établissement d'une république socialiste.

La IVe République est morte des crises coloniales mais aussi de ses mauvaises structures.

Le système gaulliste ne repose que sur un pouvoir autoritaire, un parti d'inconditionnels et la propagande.

Le P.S.U. rejette à la fois la IVe République et le régime actuel. Il peut lui aussi faire appel à de grands noms : Mendès-France, Kastler (Prix Nobel 1966). Il préfère s'adresser à votre intelligence et à votre bon sens.

Aux solutions gaullistes il oppose un programme dont voici l'essentiel.

La stabilité avec la démocratie : un gouvernement de législature s'appuyant sur une assemblée disposant de pouvoirs réels.

La démocratie économique et la démocratie régionale : des assemblées économiques nationales et régionales représentant toutes les catégories sociales et professionnelles, une fiscalité soulageant les revenus modestes et fournissant aux communes des ressources accrues.

Une politique audacieuse du logement : par la municipalisation des terrains à bâtir, un loyer proportionnel aux ressources.

Une répartition équitable du revenu national : par le retour progressif aux 40 heures, la retraite à 60 ans, le rattrapage des bas salaires.

L'expansion et le plein emploi : par la nationalisation des monopoles, la création d'une banque nationale d'investissements, le développement de la formation technique.

Une agriculture moderne et prospère : par l'aménagement rural par des sociétés foncières à capitaux publics créant des exploitations viables louées à long terme, la commercialisation coopérative des produits agricoles, l'égalité des avantages sociaux pour les agriculteurs.

Une véritable démocratisation de l'enseignement : l'enseignement obligatoire jusqu'à 18 ans, réduction des effectifs des classes, allocations d'études, ouverture d'écoles et de facultés en nombre suffisant.

Une politique sociale et sanitaire moderne : l'égalité des femmes dans le domaine civique, familial et professionnel et notamment par la liberté de la conception, une politique de la jeunesse appuyée sur les organisations de jeunes, un service social de santé, l'accroissement considérable de l'effort hospitalier.

Une politique de coopération internationale : l'abandon de la ruineuse, inefficace et dangereuse force de frappe, la liquidation du pacte atlantique, le rejet de l'emprise du capitalisme américain sur l'économie française, la signature immédiate des accords de Moscou sur l'arrêt des expériences nucléaires, la solidarité avec les peuples en lutte pour leur émancipation, un effort de construction d'une Europe élargie, en marche vers le socialisme.

Un appel de Tanguy-Prigent.

Chers compatriotes, chers amis,

Les conséquences des épreuves subies, particulièrement d'ordre chirurgical, font qu'il ne m'est pas possible de faire face désormais à toutes les obligations d'un député consciencieux. Mais je resterai, jusqu'au bout, vous n'en doutez pas, un militant actif et résolu de la cause du véritable socialisme.

Jamais la nécessité de créer progressivement une société fraternelle humaine et juste n'a été aussi évidente dans un monde où les profits et la scandaleuse opulence d'un petite minorité côtoient la misère, l'ignorance et la famine, dans une France où la concentration inhumaine qui caractérise partout le régime capitaliste du profit est cyniquement accélérée par le pouvoir illégal que nous subissons depuis 1958.

C'est pourquoi je sais que vous sentirez avec quelle sincérité, quelle émotion presque angoissée, quelle confiance aussi je souhaite et espère ardemment que votre libre décision prise en toute conscience sera, le 5 mars 1967, de voter pour le candidat P.S.U. Roger Prat, conseiller général du canton de Morlaix, dont le suppléant est J. Muzellec, adjoint au maire de Santec.

TANGUY-PRIGENT.

Député actuel du P.S.U. — ancien Ministre — Conseiller général
Maire de Saint-Jean-du-Doigt

Pour une politique socialiste régionale.

Des promesses du pouvoir...

« Pour la Bretagne s'ouvrent les perspectives nouvelles auxquelles elle aspire légitimement », déclarait M. Pompidou.

Et c'est encore le Premier Ministre qui affirmait à Morlaix, le 26 janvier dernier : « Dans la répartition des crédits d'investissements, le gouvernement fait la part belle à la Bretagne. »

... Aux réalités.

Jamais la formule de Yann Sohier, le fondateur d' « Ar Falz » n'a été aussi vraie :

« Les travailleurs bretons sont deux fois prolétaires, une fois en tant que travailleur, l'autre en tant que Breton. »

Les salaires

En 1964, le salaire moyen annuel était :

Dans la région parisienne de	14.320 F
Dans l'ensemble de la France de	10.864 F
En Bretagne de	8.497 F

Logement

Dans le Finistère 24 % des logements sont surpeuplés. Il faut attendre 18 mois et plus le déblocage des primes et l'obtention des prêts alors que des milliers de logements, aux loyers excessifs, sont vacants.

Ainsi à Morlaix sur 213 familles qui sollicitent un logement, 108 disposent pour vivre de moins de 800 F par mois y compris les allocations familiales.

Emploi, exode rural

1 Breton sur 6 des classes d'âge de 20 à 30 ans devra s'expatrier.

A Morlaix, 3 jeunes ménages sur 4 quittent la ville dès leur mariage.

Le V[e] Plan prévoyait la création, déjà insuffisante, de 27.400 emplois dans les quatre départements de la région ; or, il en a été accordé à peine 13.000 !

Equipement des communes

Les charges laissées aux communes s'alourdissent. Les subventions d'Etat pour les constructions scolaires sont réduites de 85 à 50 ou 60 %. Les subventions pour l'adduction d'eau et l'assainissement dans les communes rurales sont considérablement diminuées.

Nos propositions :

Nous demandons pour :

L'industrialisation :

— le rétablissement à Brest d'un complexe portuaire lié à l'électro-métallurgie ;

— le développement de l'industrie chimique lié à la fabrication d'engrais, à l'importation des produits céréaliers et au traitement des produits d'outre-mer ;

— la création de centres techniques professionnels ou de laboratoires dans les branches de transformation des plastiques, des appareils médicaux ou de pharmacie ;

— la création d'usines de transformation des produits agricoles et maritimes ;

— le développement du tourisme social sur la côte et aussi à l'intérieur, (développement du sport de la voile, parc touristique des monts d'Arrée, etc...).

L'agriculture et la pêche :

La défense des petits et moyens exploitants, en leur réservant l'élevage bovin, porcin, avicole, ainsi que la pêche par l'organisation de la commercialisation des produits de la mer.

Un tel programme nécessite des investissements publics très importants que le système capitaliste, basé sur le profit ne peut, ni ne veut, réaliser.

Pour créer des industries nouvelles dans notre région, il faut nationaliser les trusts comme ceux de la pharmacie (Rhône-Poulenc) ou du tourisme (Club Méditerranée, Banque Rotschild).

Le choix est simple :

Déplacer les hommes et créer le désert breton, c'est le choix du capitalisme technocratique.
Déplacer les usines et redonner vie à notre région, c'est le choix du socialisme.

Vous ferez confiance au P.S.U., le parti de P. Mendès-France,

en votant

ROGER PRAT

Conseiller général du canton de Morlaix

Remplaçant éventuel :

JEAN MUZELLEC

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

En 1962, 10.296 voix s'étaient portées au premier tour sur le nom de notre camarade Tanguy-Prigent.
C'est 12.377 d'entre vous qui, dimanche dernier, ont manifesté leur accord avec notre programme.
Mais la bataille continue !

Elle se poursuit maintenant sous le drapeau de l'union de toute la gauche décidée à lutter
— contre le pouvoir personnel,
— contre le régime capitaliste de concentration industrielle et agricole qui conduit notre région à l'asphyxie.

Si vous avez manifesté au premier tour votre opposition au pouvoir autoritaire et au candidat officiel,
— Si un éducateur, un militant syndicaliste, responsable de mouvements de jeunesse, qui connaît vos soucis, vos inquiétudes, vos revendications, vous paraît digne de vous représenter,

Travailleurs des villes et des champs, ouvriers, paysans, pêcheurs, artisans, petits commerçants, retraités et pensionnés et vous les jeunes,
— Si vous voulez que votre vote soit efficace,

Votez

ROGER PRAT

Remplaçant éventuel :

JEAN MUZELLEC

Je remercie les électeurs qui par leur vote du 5 mars m'ont donné avec l'exemple d'une belle maturité civique, la joie d'un militant auquel vous avez montré que ses 35 années de lutte socialiste n'ont pas été inutiles. Je resterai résolument fidèle et actif,

aux côtés de ceux qui ont pris la place des militants de flèche, nos camarades Roger Prat et Jean Muzellec.

TANGUY-PRIGENT.

Appel d'Alphonse Penven, candidat du Parti communiste au premier tour.

J'invite les 9.045 électrices et électeurs qui m'ont manifesté leur confiance le 5 mars à reporter en bloc leurs suffrages sur le nom de Roger Prat, candidat unique de la gauche dans notre circonscription.

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Daoulas, Landivisiau, Lesneven, Ploudiry, Plouescat, Plouzévédé, Saint-Thégonnec, Sizun.

M. Antoine CAILL

(Candidat Ve République)

élu le 12 mars 1967

(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

« En votant Ve République, le pays sera fidèle à son choix de décembre 1965. »

G. POMPIDOU (31-1-1967).

En 1965, la France a réélu le Général de Gaulle Président de la République, témoignant la volonté de la Nation de voir se poursuivre l'œuvre de la Ve République.

Dans la circonscription vous avez apporté votre soutien au chef de l'Etat, à plus de 77 % des voix.

Le 5 mars prochain, vous lui donnerez les moyens de poursuivre son action, en renouvelant votre confiance à Antoine Caill, unique représentant de la majorité dans la circonscription.

Electrices, électeurs,

Seule une majorité stable et homogène peut aider le Général de Gaulle à poursuivre son action.

— Parce qu'elle sera loyale et unie sur les grandes options définies par le Président de la République lors de son élection.

— Parce qu'elle engagera le dialogue avec le Gouvernement, dans un esprit de confiance, pour défendre au mieux vos intérêts.

Sur le plan national.

Cette majorité soutiendra une politique de

Paix.

Pour la première fois depuis 1939 la France est en paix. Cette situation a permis de nouer des relations pacifiques avec tous les Etats.

La France propose au monde une politique de rapprochement et de dialogue, la coopération avec tous les peuples, condition de la sauvegarde de la paix.

Pour atteindre cet objectif la stabilité est nécessaire, la continuité indispensable.

Indépendance.

L'indépendance nationale signifie que la France n'est pas à la discrétion d'un pouvoir extérieur quel qu'il soit, gardant sa liberté de décision et d'action, ne contractant d'autres engagements que ceux qu'elle a elle-même voulus.

L'indépendance n'est pas une fin en soi, elle doit permettre à la France de participer pleinement avec ses voisins à la construction de l'Europe économique et politique.

Le progrès.

Il ne peut résulter que de l'expansion économique. 1967-1972 seront des années déterminantes. 1969-1970 verra l'intégration totale dans le Marché commun, la France devra se mesurer avec la concurrence étrangère. Un marché de 200 millions de consommateurs sera ouvert à notre agriculture et à notre industrie si nous savons asseoir durablement la capacité concurrentielle de notre économie.

Dans le cadre du V[e] Plan nous devrons poursuivre l'augmentation de notre production, rendre compétitifs notre industrie, notre agriculture, notre commerce réaliser les grands équipements collectifs dont notre pays a besoin, assurer le plein emploi et le développement du pouvoir d'achat, donner à la jeunesse une formation de plus en plus poussée, développer les loisirs, améliorer le niveau de vie des travailleurs, des femmes et des vieux.

Seule une majorité stable et homogène pourra mener à bien une telle politique dont la mise en œuvre exige une étroite collaboration entre le gouvernement désigné par le Président de la République et l'Assemblée élue par la Nation.

Sur le plan local.

— Cinq ans au service de la circonscription.

Tout en poursuivant ma tâche sur le plan national, et là vous savez qu'en « technicien » pendant plus de deux ans j'ai œuvré dans une commission spéciale chargée de l'importante réforme de la justice, je me suis efforcé de rester en contact avec vous. Chaque semaine régulièrement vous avez pu me retrouver à ma permanence à la mairie sans compter la multitude de rendez-vous accordés quels qu'en soient les jours et les heures. Chaque démarche sollicitée étant effectuée dans les plus brefs délais.

Grâce aux nombreuses interventions faite auprès des ministères intéressés nous avons pu obtenir différentes réalisations ou projets de réalisation :

Le centre socio-culturel de Lesneven la modernisation de la laiterie de Ploudaniel, le centre de prétestage de Landivisiau, construction d'écoles et réaménagements, et ceci pour ne citer que quelques exemples. Extension de maisons de retraite, essais de repeuplement de la rade, aménagement des ports et gros efforts en faveur des écoles de voiles.

— Pour l'avenir.

Un de mes principaux objectifs sera de concrétiser l'expansion régionale de notre circonscription et d'œuvrer pour répondre aux besoins de tous.

— Pratiquer une politique de l'emploi : amélioration des salaires et des conditions de travail.

— Poursuivre les efforts en faveur de l'agriculture et favoriser le maintien des exploitations familiales.

— Soutenir le commerce et l'artisanat, défendre les professions libérales.

— Aider au progrès social : revalorisation de la fonction militaire, des retraites, de l'aide aux familles, veuves, invalides et infirmes, amélioration du logement.

— Donner aux jeunes les moyens de s'épanouir dans des écoles appropriées et tout spécialement dans le secteur technique.

— Poursuivre l'effort en faveur de la promotion de la femme.

— Exploiter au maximum les ressources de la mer et donner un mieux-être à ses travailleurs.

Bref, je reste au service de tous.

Pour la France, avec le Général de Gaulle, votez pour la Ve République.

Votez

ANTOINE CAILL
Maire de Plouzevède

Remplaçant éventuel :

YVES MICHEL
Agriculteur
Conseiller municipal de Plouescat

2e CIRCULAIRE

« Vos intérêts sont liés, il n'y a pas de contradiction à vouloir vous défendre tous à la fois. L'amélioration de votre sort dépend de la rénovation et de la prospérité de la France. »

CHARLES DE GAULLE.

Electrices, électeurs,

Logiques avec vous-mêmes, confirmant votre confiance au Général de Gaulle, vous m'avez porté en tête du scrutin de ballottage.

Vous avez ainsi affirmé votre attachement à la Ve République, à sa politique et clairement montré que vous voulez voir demain au Parlement des hommes honnêtes et droits qui continueront à les soutenir pour amplifier encore l'œuvre immense déjà accomplie.

Au premier tour certains d'entre vous ont pu choisir l'un ou l'autre candidat. Je respecte toutes les opinions et je remercie particulièrement d'avance, les électeurs qui ayant voté pour le Général Tanguy se joindront le 12 mars à la majorité des Français et soutiendront ainsi l'action du Général de Gaulle.

Dimanche le choix est clair entre :

— Un candidat équivoque, qui au premier tour déclarait s'apparenter au Centre démocratique et qui au deuxième, devant la déconfiture de Lecanuet, se replie sur lui-même et se déclare « indépendant démocrate ». Son programme « passe-partout » n'est qu'un pâle reflet de ce que vous voyez s'accomplir chaque jour sous vos yeux.

Un tel candidat, s'il était élu, serait voué à l'impuissance et à la stérilité, isolé pendant toute la législature et n'aurait ni crédit ni autorité au Parlement.

— Un député efficace qui travaillera avec la majorité et avec l'équipe des députés Ve République du Finistère, et qui apportera son soutien au Général de Gaulle qui nous assure :

La paix, la stabilité, la sécurité, la justice sociale, le progrès dans tous les domaines comme vous le constatez.

Pour ces raisons, pour amplifier les résultats acquis, vous voterez

ANTOINE CAILL

Député sortant
Maire de Plouzevède

Remplaçant éventuel :

YVES MICHEL

Agriculteur
Conseiller municipal de Plouescat

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Carhaix, Châteaulin, Châteauneuf-du-Faou, Crozon, le Faou, Pleyben.

Mme Suzanne PLOUX
(Candidat Ve République)
élue le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Nous voici arrivés au terme de cette législature. Depuis près de cinq ans que je vous représente à l'Assemblée nationale, je me suis efforcée d'y accomplir avec conscience la mission que vous m'avez confiée. Comme à mon sens la tâche d'un député est aussi de représenter la circonscription, j'ai voulu garder un contact régulier avec vous, afin de rapporter à Paris les doléances, les souhaits et les indications que chacun d'entre vous m'a apportés lors de plus de 300 permanences que j'ai tenues dans les 55 communes de ma circonscription et lors des visites que j'ai reçues à la mairie de Pont-de-Buis, ou chez moi à Plomodiern.

Ce dialogue permanent avec vous, et avec les représentants des professions, des syndicats, des administrations, m'a indiqué les lacunes à combler, certaines réglementations à modifier, les lois enfin qu'il fallait dégager des aspirations des uns et des autres dans le cadre de l'intérêt général.

Le fondement de toute politique de progrès social repose sur la démocratisation de l'enseignement ; de là, découlera la modernisation nécessaire de la vie économique, et par voie de conséquence des possibilités accrues d'une vie décente pour les personnes âgées, les malades, les infirmes et d'épanouissement intellectuel et physique de la jeunesse, gardant à la famille son rôle prépondérant sur le plan moral et religieux.

C'est dans cette perspective qu'ont été votés les différents textes sur la formation professionnelle, la recherche scientifique, le fonds de l'emploi, la promotion sociale, et les décrets sur la réforme de l'enseignement.

Nous pouvons voir dans cette circonscription les C.E.G. de Châteauneuf-du-Faou, le C.E.T. de Pleyben, le C.E.S. de Crozon, le lycée de Carhaix, représentant un investissement de 2 milliards 720 millions d'anciens francs ; demain commenceront le collège féminin agricole de Châteaulin et le centre de préformation pour adultes de Pont-de-Buis.

Les crédits de bourse sont passés dans le Finistère de 360 millions A.F. en 1960 à 1 milliard 485 millions A.F. en 1966, différence due partiellement à l'extension des bourses nationales à l'enseignement privé.

J'ai porté mes efforts en 1963 et 1964 à la réforme des critères pour l'attribution des bourses aux enfants de cultivateurs, ce qui a permis l'élévation du nombre des

boursiers, sans cependant méconnaître que certaines inégalités subsistent qu'il faudra éliminer.

A Brest, devenue ville universitaire, le collège littéraire, la faculté des sciences, l'école de médecine ; demain, l'institut supérieur de technologie et le centre de recherches océanographiques apporteront aux jeunes, quelle que soit leur origine sociale, la possibilité d'arriver aux stades les plus élevés de la connaissance, sûr garant du développement économique.

Dans le secteur agricole, le potentiel élevé et diversifié des hommes et des sols permet les plus grands espoirs. Cette mutation en cours implique une aide de l'Etat afin de rattraper les retards constatés ; alors que les subventions de l'Etat pour le secteur rural sont passées de 1 milliard 683 millions d'A.F. en 1961 à 3 milliards 518 millions en 1965, des retards importants existent encore.

Cette aide élargie doit permettre, avec l'organisation des marchés, le rattrapage du revenu agricole comparé aux autres catégories professionnelles.

D'autre part, une inquiétude certaine règne dans les ports de pêche où l'épuisement des fonds, l'éloignement des nouveaux lieux de pêche, une distribution défectueuse et l'extension des eaux territoriales dans de nombreux pays rend la situation des pêcheurs difficile. La création du F.R.O.M., la suppression de la taxe sur le carburant et des négociations à ouvrir avec certains pays d'Afrique redonnent un certain espoir à ces populations côtières si courageuses et si durement éprouvées, et devraient permettre aux marins-pêcheurs, aux armateurs et aux mareyeurs une rétribution convenable de leur travail.

Mais le plus grand problème est sans aucun doute celui de l'industrialisation de la Bretagne, et des créations d'emplois. La stabilité de la monnaie a permis, une fois assurée, un nouveau départ de l'expansion ; il faut qu'elle arrive jusqu'à nous. Brest doit devenir le grand port pétrolier européen, et 600 millions d'A.F. de crédits d'études ont été attribués pour le projet.

Le tourisme a également une large part dans notre économie ; c'est une chance pour nous : il faut créer des capacités hôtelières et des équipements de loisirs productifs ; c'est dans ce but qu'a été financé le port de plaisance de Morgat et qu'il faudra faire aboutir les projets du syndicat de communes de la baie de Douarnenez, du parc d'Armorique et la mise en valeur du bassin de l'Aulne.

La Sécurité sociale étendue à de nouvelles professions : commerçants, artisans, professions libérales, montre la volonté d'aider là aussi à une vie plus sûre, et la réforme financière en cours à une répartition plus juste de l'effort fiscal.

C'est seulement dans la paix et l'indépendance que pourra s'établir le progrès social. La paix que le Général de Gaulle nous assure depuis 1962 et qui doit se maintenir dans la consolidation et le maintien de nos alliances, par la détente avec les pays de l'Est, la fin du conflit au Vietnam, la recherche du désarmement avec les puissances atomiques et une organisation à l'échelle mondiale avec les pays sous-développés.

L'indépendance qui permettra à la France, responsable de sa défense, donnant à son armée et à ceux qui l'ont servie, la place qu'elle doit avoir dans la Nation, libre dans la conduite de son économie, de participer avec ses voisins à la construction de l'Europe économique et politique.

Un grand pas en avant a été fait. Il reste encore une tâche immense à accomplir, et si vous me renouvelez votre confiance, je m'engage à y contribuer pour que la Bretagne et la France marchent vers le progrès social, dans la paix et la liberté.

SUZANNE PLOUX
Maire de Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h
Conseiller général du Finistère
Député sortant

Remplaçant éventuel :

JEAN CRENN
Conseiller municipal de Lopérec

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Tout d'abord je remercie sincèrement tous ceux qui m'ont apporté plus nombreux qu'en 1962 le réconfort de voir reconnue l'action que je mène depuis quatre ans pour ma circonscription et ses habitants.

Me représentant par conséquent à nouveau dimanche prochain devant vous, je prends les mêmes engagements qu'il y a quatre ans et que j'ai tenus :

— Garder un lieu étroit avec vous tous par des permanences régulières dans les communes de cette circonscription.
— Défendre toutes les libertés.
— Aider les plus déshérités par une action accrue vers le progrès social.
— Créer des emplois industriels dans le Finistère.
— Aider à résoudre les problèmes de la pêche et de l'agriculture.

Dans le cadre d'une majorité nationale qui vient de se réaffirmer, m'apportant par vos suffrages de dimanche prochain une force nouvelle, j'assurerai la défense des intérêts légitimes de la circonscription de Châteaulin, de la Bretagne et de la France.

SUZANNE PLOUX
Maire de Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h
Conseiller général du Finistère
Député sortant

Remplaçant éventuel :

Jean CRENN
Conseiller municipal de Lopérec

SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Briec, Douarnenez, Plogastel-Saint-Germain, Pont-Croix.

M. Gabriel MIOSSEC
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

En novembre 1962, vous m'avez fait l'honneur de m'élire à l'Assemblée Nationale pour vous représenter et défendre les intérêts des populations de la circonscription.
En toutes circonstances, je me suis efforcé de vous représenter dignement, et d'accomplir avec conscience la mission que vous m'avez confiée.
Au cours de son premier mandat de parlementaire, le député doit beaucoup apprendre et son efficacité croît en fonction de l'audience qu'il acquiert peu à peu

auprès des ministres, de leur entourage et des hauts fonctionnaires des diverses administrations.

C'est pour ne pas perdre le bénéfice de quatre ans et demi de travail que je me représente ; car la fonction parlementaire, si on la prend à cœur, est par bien des côtés plus ingrate qu'on ne l'imagine ordinairement.

Il vous appartient donc, chères électrices et chers électeurs, de décider si je dois continuer à être votre représentant au sein d'une majorité cohérente et solide, ou si vous préférez élire le représentant d'une de ces oppositions incapables de s'entendre pour gouverner, et dont le seul idéal commun est de chasser le Général de Gaulle du pouvoir.

Mais, j'ai confiance en votre bon sens, votre fidélité et je ne doute pas de votre choix le 5 mars prochain.

Vive la circonscription de Douarnenez !

Avec de Gaulle.

J'ai toujours considéré que vous m'avez élu pour aider le Général de Gaulle à atteindre ses objectifs essentiels :

Une stabilité gouvernementale dont la nécessité est aujourd'hui reconnue par tous les partis. Elle a mis fin à une vie « au jour le jour ».

Un redressement économique et financier conditionné par une stabilité monétaire. Le franc français est devenu une des devises les plus appréciées au monde.

Une recherche de la paix (tant sur le plan national que sur le plan international) et de la fraternité envers tous les peuples.

Une politique fondée sur l'indépendance à l'égard de toutes les puissances, tout en restant fidèle à nos alliances.

En décembre 1965, vous avez renouvelé votre confiance au chef de l'Etat par une majorité de 63 %, signifiant ainsi votre volonté de voir poursuivre l'œuvre de la Ve République.

Ce résultat prouve aussi votre continuité de vues qui fait honneur à notre circonscription.

Si, en quelques années, beaucoup a été fait, il n'en reste pas moins que des retards anciens sont à rattraper. Une œuvre n'est jamais terminée et elle doit être continuée en fonction de l'évolution démographique, sociale et économique :

Poursuite d'un effort sans précédent pour l'éducation nationale et la formation professionnelle ;

Une politique active de la jeunesse ;

Un effort accru en matière de logements et établissements hospitaliers ;

La suppression des disparités entre les régions, grâce à une action concertée de l'aménagement du territoire ;

Relèvement du niveau de vie des agriculteurs et des pêcheurs ;

Protection des personnes âgées, des retraités, des déshérités, des familles nombreuses.

Sur le plan local,

J'ai toujours été heureux d'accueillir et d'aider ceux qui m'ont fait appel pour résoudre leurs difficultés, que ce soient des élus locaux ou des particuliers en dehors de toute considération politique. Je continuerai dans l'avenir de même si vous me faites confiance.

Au point de vue de mes interventions, je me permet d'en citer quelques-unes :

Logement : financement des H.L.M. de Douarnenez, du lotissement Coatаner à Ploaré, village pour personnes âgées à Pont-Croix (42 logements).

Enseignement : construction de l'externat du lycée de Douarnenez, C.E.T. de Poulgoazec, C.E.S. d'Audierne, construction du C.E.G. de Briec, maintien de la section d'enseignement technique au lycée de Douarnenez.

Pêche : autorisation de pêche au Brésil, en Afrique du Sud et au Rio del Oro, détaxation du carburant à la pêche, limitation d'importation de conserves de thons et sardines, suppression de la T.V.A. à l'achat du poisson par les mareyeurs (6 %).

Agriculture : diminution de la patente en aviculture, absorption de 2.000 tonnes de poulets par l'armée pour réduire les stocks, limitation d'importation de la viande de porc, exportation des choux pointus en Angleterre, remembrement de Douarnenez.

Equipement généraux : centre de cure marine de Tréboul, réfection des routes Douarnenez-Quimper et Douarnenez-Pont-Croix, terrain de sport de Langolen, construction d'une nouvelle poste à Pont-Croix, création d'une ligne aérienne Quimper-Paris, zone industrielle à Douarnenez (extension financée par l'Etat) permettant les installations d'usines créatrices d'emplois nouveaux, maintien de la poste à Landrévarzec, défense des intérêts des officiers et sous-officiers mariniers et des moutureurs à façon, etc., etc.

Votez stabilité.

Votez majorité.

Votez Gabriel MIOSSEC

Député sortant
Né le 21 juillet 1901, à Audierne
Ingénieur I.E.G.
Chevalier du Mérite agricole
Membre de la Chambre de commerce de Quimper
Président du Syndicat de Bretagne des exploitations frigorifiques

Remplaçant éventuel :

Marcel LE GOUILL

Docteur vétérinaire, né le 24 septembre 1922 à Douarnenez

2e *CIRCULAIRE*

Avec de Gaulle.

Chères électrices, chers électeurs,

Dans ma précédente circulaire, je vous disais que je faisais confiance à votre bon sens et à votre fidélité. J'ai été très heureux que vous ne m'ayez pas désavoué.

Bien sûr, et je m'en réjouis, à travers ma personne vos voix sont allées au Général de Gaulle, que j'ai l'honneur de représenter près de vous.

C'est reconnaître la valeur et l'œuvre du Chef de l'Etat, qui préside aux destinées de notre pays.

Sans doute, tout est loin d'être parfait ; mais il y aura toujours beaucoup à faire dans un monde en pleine évolution technique, économique et sociale.

En toute équité, on doit reconnaître en voyant le nombre des voitures en circulation, les constructions réalisées et les postes de télévision dans le département, que c'est heureusement un signe de prospérité dont nous pouvons nous féliciter.

Les étrangers qui viennent dans notre belle Cornouaille, région particulièrement touristique, en sont frappés, ce dont nous pouvons être très fiers.

Par vos 16.721 suffrages, soit 40 % des votants, vous m'avez déjà placé en tête de tous les candidats, comme en 1962.

J'attends de vous, pour dimanche prochain, non seulement une confirmation, mais encore une consolidation concluant à mon succès définitif.

Vive la circonscription de Douarnenez !
Vive la France !

Votez stabilité, votez majorité.

Votez GABRIEL MIOSSEC
Député sortant

HUITIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Arzano, Bannalec, Concarneau, Pont-Aven, Quimperlé, Rosporden, Scaër.

M. Louis ORVOEN
(Candidat Centre démocrate)
élu le 12 mars 1967
(P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Mes chers concitoyens,

En novembre 1962, vous m'avez élu député de cette circonscription. J'ai essayé de remplir le mandat que vous m'avez confié avec honnêteté et loyauté. Je n'ai été ni un opposant systématique ni un inconditionnel. Je sollicite à nouveau vos suffrages pour les élections du 5 mars prochain.

Voici quelles seront les lignes directrices de la politique que je suivrai si vous m'accordez vos suffrages.

— La stabilité pour une politique nouvelle.

En 1965, le Général de Gaulle a été élu Président de la République pour une durée de 7 ans. Il doit le demeurer.

L'enjeu des élections du 5 mars consiste à désigner des députés qui puissent jouer leur rôle : légiférer, contrôler et traduire efficacement les besoins des populations qu'ils représentent. Ils doivent pour cela être des hommes libres.

Il consiste également à créer une majorité nouvelle pour faire une politique nouvelle :

— Expansion de l'économie,
— Progrès social,
— Développement régional,
— Europe unie.

Expansion économique.

— La situation économique se dégrade. Le plan de stabilisation a cassé le système de l'expansion. La pression fiscale augmente. L'emploi est menacé, les industriels sont inquiets. Les équipements publics nécessaires au développement économique ne sont plus suffisants.

Il faut une orientation nouvelle de la politique.

Je propose :

Une politique économique dynamique.

Les objectifs du Ve Plan contre lequel j'ai voté doivent être modifiés, il faut :

— Une expansion régionale vivante, offrant aux jeunes les emplois nécessaires ;
— Un meilleur financement des équipements collectifs, en particulier, de la voirie, de l'adduction d'eau, de l'assainissement ;
— L'encouragement à l'épargne pour assurer les investissements ;
— L'accroissement des efforts de recherche scientifique et technique ;
— La simplification du système fiscal et la modernisation du crédit ;
— L'abandon des dépenses de faux prestige et la réduction des charges improductives.

Pour assurer le progrès social et ses priorités :

— Logement, enseignement, santé publique ;
— Recherches de plein emploi ;
— Amélioration du niveau de vie par une juste politique des revenus qui vise notamment à augmenter les ressources :
  — Des familles par le rattrapage du retard pris par les allocations familiales sur les salaires :
  — Des personnes âgées dont les prestations sont insuffisantes ;
  — Des retraités aujourd'hui désavantagés par le mode de calcul de leur pension ;
  — Des salariés du secteur public et du secteur privé ;
— Application rapide de la loi sur la protection sociale des commerçants et artisans ;
— Respect des droits des anciens combattants et victimes de guerre, indemnisation des rapatriés.

Les crises survenues récemment dans l'agriculture et la pêche font apparaître l'urgence d'une politique qui assure un niveau de vie décent à tous les travailleurs de l'agriculture et de la pêche.

Développement régional.

En dépit des déclarations officielles jamais la situation de la Bretagne n'a été aussi critique. Lors de sa dernière réunion la C.O.D.E.R. (Commission de développement économique régional) a constaté que la réalisation du Ve Plan en Bretagne était compromise.

— Il visait à la création de 27.000 emplois, on parviendra difficilement à 13.000 ;
— On constate un arrêt quasi total des implantations d'usines nouvelles dans le Finistère ;
— Le nombre d'emplois créés avec l'aide de l'Etat a diminué des 2/3 ;
— Il n'est prévu en Bretagne aucune opération de dimension nationale ;
— Il fallait 25.000 logements... L'aide de l'Etat est assurée à 10.000 environ.
— Il en va de même pour les équipements hospitaliers, télécommunications, voies ferroviaires, routes, ports de commerce et de pêche.

De plus, il faut noter que même réduits, les équipements prévus seront difficilement réalisés car l'Etat demande aux communes une participation toujours plus élevée dans le même temps qu'il limite leurs possibilités d'emprunt.

Pour une politique nouvelle au service de la Bretagne, il faut une majorité nouvelle soucieuse de l'équilibre entre les régions de notre pays et décidée à promouvoir une véritable politique d'aménagement du territoire. Cette politique trouvera toute son efficacité dans le cadre des institutions européennes.

Une politique d'indépendance dans une dimension nouvelle d'Europe :

La paix et l'indépendance ne sont possibles que par la puissance. Seule l'Europe unie peut constituer une puissance à l'échelle mondiale. L'Europe doit être une communauté de peuples égaux acceptant les institutions communes. L'Europe enfin unie constituerait un ensemble d'une puissance égale à celle des Etats-Unis et serait dans l'organisation du monde libre un gage de sécurité et de paix.

Au cours des cinq dernière années, la circonscription a bénéficié de la part de l'Etat aussi bien que de celle du département de subventions importantes pour les équipements publics. Ces subventions sont certes insuffisantes mais elles peuvent supporter la comparaison avec n'importe quelle autre circonscription du département.

Ces travaux sont dus à l'initiative des municipalités, du Conseil général ou de la Chambre de commerce. J'en rappelle quelques-uns qui sont terminés ou en voie de réalisation :

Voirie : Déviation de Concarneau, Pont du Moros, rectification de tracé sur la R.N. 165 sur Bannalec. Gros travaux sur le C.D. 24 entre Riec-sur-Belon et le Pouldu, ainsi que sur le C.D. 70 entre Concarneau et Rosporden.

Ports : Extension du port de Concarneau, travaux à Trévignon et Brigneau.

Constructions scolaires :

— Lycée à Quimperlé, C.E.S. à Concarneau, C.E.G. à Scaer.

Equipement sanitaire et social : Hôpital de Concarneau, Centre de médecine préventive de Quimperlé. Le Ve Plan prévoit : le financement d'une maison de retraites à Scaer, Rosporden, Pont-Aven, la création d'un quartier psychiatrique de 400 lits à Quimperlé et un Centre de médecine préventive à Scaer.

Gendarmerie : Constructions de casernes à Scaer, Quimperlé, Pont-Aven. Crédits votés pour une caserne prévoyant 6 logements à Arzano.

Il reste beaucoup à faire notamment :

Télécommunications : Le nombre de ceux qui attendent le téléphone s'accroît. Un câble reliant Concarneau à Quimperlé, et un autre de Quimper à Scaer seront posés dès la fin de l'année. Le trafic sera amélioré.

Tourisme : Des crédits doivent être accordés, dès 1968, pour que la première tranche des travaux du port de plaisance de Concarneau puisse commencer l'an prochain, ainsi que ceux prévus à Rosbras et à Pont-Aven.

Voirie : Les chemins départementaux des cantons de l'intérieur doivent être améliorés.

Pour surmonter la crise de la pêche, celle de l'agriculture et celle de l'industrie, un effort collectif est nécessaire. Le récent conflit de la pêche a mis en évidence l'interdépendance des diverses professions. Un comité d'expansion limité à la circonscription doit être créé dans le cadre du C.E.C.O.R.

Ce comité doit grouper toutes les forces vives de la région ainsi que les représentants élus des diverses professions et des syndicats.

Nous pouvons compter sur l'aide de l'Etat et peut-être sur celle des organisations européennes, mais nous devons compter surtout sur nous-mêmes.

Demain, si vous m'élisez à nouveau, j'appliquerai tous mes efforts à développer l'économie de notre région.

Pour la démocratie et le progrès social

Pour la réalisation d'un plan breton

Pour la défense de toutes les libertés
Pour l'Europe et pour la paix.

LOUIS ORVOËN
Cultivateur
Maire de Moëlan-sur-Mer
Conseiller général du canton de Pont-Aven
Vice-président du Conseil général
Député sortant

Remplaçant éventuel :

EMMANUEL TROCMÉ
Adjoint au maire de Concarneau

2e CIRCULAIRE

Mes chers concitoyens,

Je vous remercie très sincèrement de m'avoir placé largement en tête de tous les candidats lors du premier tour des élections législatives.

Je vous demande aujourd'hui d'élargir votre vote : l'union de tous ceux qui sont hostiles à la dictature du parti communiste est nécessaire. Si vous me faites confiance je n'aurai pour règle que de servir l'intérêt général et la défense des intérêts de la Bretagne.

Pour le développement de notre Région.
Pour la défense de toutes les libertés.
Pour le progrès.
Pour barrer la route au parti communiste.

Votez pour le candidat arrivé en tête au premier tour.

LOUIS ORVOËN
Cultivateur
Maire de Moëlan-sur-Mer
Conseiller général du canton de Pont-Aven
Vice-président du Conseil général
Député sortant

Remplaçant éventuel :

EMMANUEL TROCMÉ
Adjoint au maire de Concarneau

GARD

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Nîmes-I, Nîmes-II, Nîmes-III, Saint-Mamert-du-Gard.

M. Georges DAYAN
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

L'appel

Il faut gagner les élections législatives ; il faut tout faire pour battre l'U.N.R. et ses alliés ; il faut hâter l'avènement d'une démocratie véritable.

Pour cela aidez-moi, aidez-nous aujourd'hui à mener à bien ce combat, comme vous l'avez fait les 5 et 19 décembre 1965, lors de l'élection présidentielle.

En élisant Georges Dayan dont je connais le talent et la compétence, vous assurerez la victoire qui sera celle de notre peuple et de la France.

François Mitterrand.

Electrices, électeurs,

Instruits par l'expérience et les leçons de l'Histoire, face au pouvoir personnel, seuls, les responsables de la Fédération de la Gauche démocrate et socialiste garantissent au pays la stabilité et le progrès.

Le droit à l'instruction, le droit à la santé, le droit à la vieillesse heureuse obtenus par la Gauche doivent être suivis en 1967 par le droit au logement.

Pour nous, la priorité des priorités va à l'éducation nationale.

Il n'y a pas de vraie justice tant que tous les enfants n'ont pas de chances égales pour préparer leur avenir.

Nos objectifs immédiats :

La sécurité de l'emploi, l'égalité du salaire masculin et du salaire féminin, la suppression des zones de salaires, le relèvement des salaires et des traitements, l'abaissement à 60 ans de l'âge de la retraite, l'augmentation de l'allocation vieillesse, l'application sincère du rapport constant pour les pensions d'invalidité, la création d'un Fonds national du logement, autant de problèmes que le gaullisme n'a pas su résoudre et qui constituent nos objectifs immédiats.

Agriculteurs et viticulteurs, plus que jamais, vous êtes oubliés. Vous aviez obtenu l'indexation des prix agricoles sur les prix industriels. Le premier geste du Général de Gaulle a été de la supprimer.

L'entrée de la France dans le Marché commun s'accompagne de graves inquiétudes sur les prix, les structures et les débouchés. A cet égard, les organismes agricoles et leurs dirigeants ont condamné la politique du gouvernement avec une sévérité et une brutalité que j'approuve.

Commerçants et artisans, nous rendrons plus juste la fiscalité abusive qui vous accable tandis que, jusqu'ici, toute protection sociale vous est refusée.

Rapatriés : La F.G.D.S. a inscrit dans son programme l'indemnisation et l'amnistie.

Contre la force de frappe.

Condamnée par les plus hautes autorités spirituelles et scientifiques, créatrice des pires dangers pour l'espèce humaine, elle est à la fois inefficace et ruineuse.

En refusant de siéger à la conférence du désarmement et de signer les accords de Moscou, on ne sert pas la paix car s'il est bon de tenir des propos pacifiques, il est mieux encore d'organiser la paix.

L'avenir.

La IVe et la Ve République appartiennent au passé. Il s'agit maintenant de regarder devant soi et de bâtir la République des citoyens qui offrira aux nouvelles générations les perspectives d'une société plus juste et plus heureuse.

Pour cela, il faut d'abord une majorité.

Or, c'est désormais le Gaullisme qui offre le spectacle de la division. Le rassemblement des socialistes et des démocrates auxquels je m'honore d'appartenir sera l'axe de cette majorité.

Elu député de la première circonscription de Nîmes, c'est parmi vous que je vivrai pour tenter, jour après jour, de vous apporter :

— L'implantation d'industries nouvelles génératrices d'emplois ;

— La destruction des taudis qui subsistent dans cette belle ville ;

— Le développement du tourisme et de son corollaire, l'équipement hôtelier avec la création d'une gare routière indispensable et de parkings non moins nécessaires ;

— La mise en place d'une véritable Université technique à caractère régional ;

— L'achèvement du centre sportif et culturel. Il n'est pas acceptable qu'à ses ruines antiques Nîmes ajoute une ruine moderne !

Avec mon ami Pierre Brugueirolle, tous ensemble, nous ferons de Nîmes une grande et belle cité.

Georges DAYAN
Maître des requêtes au Conseil d'Etat
Chevalier de la Légion d'honneur

Remplaçant éventuel :

Pierre BRUGUEIROLLE
Pharmacien
Conseiller général de Nîmes

2e CIRCULAIRE

Je remercie les 10.301 électrices et électeurs qui, en m'accordant leurs suffrages le 5 mars 1967 ont signifié leur opposition au pouvoir gaulliste et voté pour une démocratie de progrès, de justice sociale et de paix.

Leur confiance me dicte mon devoir.

Georges Dayan.

« A la République d'un seul nous opposerons la République des citoyens. »

François MITTERRAND.

L'appel

Tous les républicains de la 1re circonscription du Gard sont conscients de l'importance décisive du vote de ce dimanche 12 mars qui doit consacrer les accords du 20 décembre 1966.

La gauche unie rendra Nîmes et la circonscription à la République et à la démocratie.

Georges Dayan est le candidat de tous les républicains — sans exclusive — qui se dressent contre le pouvoir personnel.

La ville de Nîmes, les communes rurales, conscientes des difficultés qu'engendre la politique antisociale du pouvoir gaulliste marqueront par leur vote le coup d'arrêt qui sera le point de départ de l'expansion du progrès social et de la conquête des libertés.

Voter pour Georges Dayan, c'est remplir le devoir républicain conforme aux traditions de notre terre gardoise.

Voter pour Georges Dayan et Pierre Brugueirolle,

C'est placer Nîmes et le Gard au premier rang des départements républicains qui veulent faire barrage à l'aventure gaulliste.

Le candidat :
GEORGES DAYAN

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Aigues-Mortes, Aramon, Bagnols-sur-Cèze, Beaucaire, Marguerittes, Remoulins, Roquemaure, Saint-Chaptes, Saint-Gilles-du-Gard, Sommières, Uzès, Vauvert, Villeneuve-lès-Avignon.

M. Jean POUDEVIGNE
élu le 12 mars 1967
(P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

De 1958 à 1967, Poudevigne c'est le dévouement, l'efficacité, la compétence, la stabilité.

Il prépare votre avenir.

Souvenez-vous, électeurs et électrices de la 2e circonscription, de l'erreur de novembre 1962.

Le maintien du candidat U.N.R., au second tour, a permis le succès du candidat communiste. Il avait manqué 32 voix à votre député !

Si vous voulez éviter pareille fausse manœuvre, votez dès le premier tour pour Jean Poudevigne. La partie, vous le savez, se joue entre lui et Madame Roca. Alors, ne dispersez pas vos voix.

Pourquoi hésiteriez-vous ? Jean Poudevigne a été votre député :

50 fois, depuis mars 1963, il est monté à la tribune de l'Assemblée Nationale ;

260 fois, il a interpellé le gouvernement par la voie du *Journal officiel* ;

Il a tenu plus de 400 permanences ;

Il a envoyé plus de 40.000 lettres ;

Il est enfin le premier parlementaire du Gard, depuis la Libération, à avoir eu l'honneur de siéger à la Commission des finances. Il y a défendu vos intérêts.

Homme libre, il approuve les textes acceptables, mais il combat ceux qui sont contraires à vos intérêts. Il censure la politique agricole du gouvernement, refuse la nouvelle T.V.A., trop compliquée pour les commerçants, les artisans, et injuste pour les agriculteurs.

Il lutte pour la suppression des zones de salaires et l'augmentation de la retraite des personnes âgées.

Il s'efforce de créer de nouveaux emplois dans la région et y réussit. Il prépare ainsi l'avenir des jeunes.

Pour qu'il continue, vous voterez au premier tour pour :

JEAN POUDEVIGNE

Docteur en droit
Diplômé de l'Ecole des sciences politiques
Député depuis 1958
Conseiller général du canton d'Aramon
Maire de Domazan
Membre de la C.O.D.E.R. Languedoc — Roussillon
Membre de la Commission des finances à l'Assemblée Nationale

et son remplaçant éventuel :

JOSEPH CARTIER

Conseiller général de Beaucaire
Président des transporteurs routiers

Poudevigne vous a tous défendus.

Il est notamment intervenu pour :

Les agriculteurs :

— Fiscalité, habitat rural, sinistrés, jeunes ruraux, carburant détaxé, permissions agricoles, indemnité d'expropriation, fiscalité agricole, âge de la retraite, indemnité viagère de départ, marché commun, nouvelle loi sur la chasse.

Les viticulteurs :

— Organisation du marché, stockage, distillation, chaptalisation, droits de plantation, cépages, irrigation, propagande anti-vin, importations.

Les commerçants et artisans :

— Assurance maladie, plafond des forfaits, patente, T.V.A., retraites, affichage routier.

Les fonctionnaires :

— Classement indiciaire, logements, zones de salaires.

Les salariés :

— Zones de salaires, création d'emplois nouveaux, impôt sur le revenu, promotion sociale.

Les professions libérales :

— Assurance maladie, régime fiscal.

Les personnes âgées :

— Non-respect du rapport Laroque, augmentation retraite, économiquement faibles, indemnité viagère de départ, exonération taxe télévision.

Les rapatriés :

— Indemnisation, reclassement, moratoire, prêts de réinstallation, récupération des créances, régimes de retraites.

Les handicapés :

— Rente de réversion, accidentés du travail, emplois réservés, enfance inadaptée, rente-survie.

Les jeunes :

— Réforme de l'attribution des bourses d'enseignement, apprentissage, orientation, création d'emplois, travail des étudiants, loisirs, sursis.

Les rentiers viagers :

— Revalorisation des rentes privées ou d'Etat.

La famille :

— La réforme de l'enseignement, ramassage scolaire, allocations familiales, bourses d'enseignement, examens, date et heure de rentrée scolaire, déduction d'impôts pour les personnes à charge, plafond de l'allocation-logement, H.L.M., accession à la propriété.

Il s'est également préoccupé de :

— L'âge de la retraite.
— La protection contre les inondations.
— La protection des sites.
— La mauvaise réception des images de télévision.
— L'insuffisance du courant électrique.
— L'insuffisance du réseau routier.
— L'insuffisance du réseau téléphonique.
— La nouvelle loi sur la chasse.
— La récupération aide sociale sur les héritiers.
— L'amnistie.

Votez Jean POUDEVIGNE

et son remplaçant éventuel

Joseph CARTIER

2• *CIRCULAIRE*

Nouvel affrontement de Jean Poudevigne et de Madame Roca.

Les électeurs y sont habitués et ils savent qu'ils ont le choix entre la représentante d'une idéologie qui tourne le dos à la démocratie, à la propriété privée, à la libre entreprise et à la défense des véritables intérêts de la circonscription.

Jean Poudevigne ne fait pas de démagogie auprès des personnes âgées, des handicapés physiques, de tous ceux qui souffrent. Il se contente de les défendre.

Vous avez besoin d'un député compétent, dévoué, efficace et influent.

La deuxième circonscription trouvera son compte dans la stabilité en votant

JEAN POUDEVIGNE

Docteur en droit
Diplômé de l'Ecole des sciences politiques
Député depuis 1958
Conseiller général du canton d'Aramon
Maire de Domazan
Membre de la C.O.D.E.R. Languedoc — Roussillon
Membre de la Commission des finances à l'Assemblée Nationale

Remplaçant éventuel :

JOSEPH CARTIER

Conseiller général
Président des transporteurs routiers

Electrices, électeurs,

Avant de voter, répondez aux questions suivantes :

— Qui veut supprimer la propriété privée ?
— Qui veut nationaliser le commerce et supprimer l'artisanat ?
— Qui veut nationaliser la terre et collectiviser les exploitations agricoles ?
— Qui a prêté la main au départ des Français d'Algérie ?
— Quels sont ceux qui sont partisans de l'importation des vins de la République socialiste d'Algérie ?
— Qui est pour le parti unique ?
— Qui veut supprimer les libertés individuelles ?

C'est le Parti communiste !

Pour cette raison vous élirez

JEAN POUDEVIGNE

et JOSEPH CARTIER

Suppléant éventuel

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Alès-Est, Barjac, Bessèges, Genolhac, la Grand-Combe, Lussan, Pont-Saint-Esprit, Saint-Ambroix.

M. Roger ROUCAUTE
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Chers concitoyens,

Le 5 mars prochain vous êtes appelés à élire votre député à l'Assemblée Nationale.
La Fédération communiste du Gard présente à vos suffrages un élu qui, par son action courageuse, sa capacité de bien défendre les intérêts des populations, a acquis la confiance des républicains et démocrates gardois, Roger Roucaute.

Rares sont les parlementaires qui, en fin de législature, peuvent présenter un bilan aussi éloquent que Roger Roucaute, véritable élu du peuple, au service du peuple :

— 20 interventions à la tribune de l'Assemblée Nationale.

— 192 interpellations aux différents ministres par questions écrites ou orales publiées au *Journal officiel.*

— 80 propositions de loi déposées avec le groupe communiste sur le bureau de l'Assemblée Nationale.

— Des centaines de démarches dans les ministères, à la préfecture, et autres services publics ou administratifs.

— Des milliers de lettres dont chacune a fait l'objet d'une ou plusieurs réponses.

— Des permanences régulières dans toutes les communes de la circonscription qui ont été visitées plusieurs fois.

Comme suppléant ou remplaçant éventuel de Roger Roucaute, la Fédération communiste du Gard a choisi un candidat dont la compétence, la clairvoyance politique et la gentillesse sont aussi connues et appréciées que son dévouement sans limite à la cause des travailleurs et de toute la population laborieuse : Jean Delpuech.

Electrices, électeurs,

Le 5 mars prochain, en votant, dès le 1er tour, pour les candidats présentés par le parti communiste français, vous marquerez votre volonté d'un changement complet de politique avec comme objectif principal :

— mettre fin au régime de pouvoir personnel,

— établir une démocratie véritable.

En votant, dès le 1er tour, pour Roger Roucaute, vous confirmerez votre choix du 19 décembre 1965 ayant donné dans notre circonscription plus de 65 % des voix au candidat unique de la gauche à la présidence de la République.

En votant, dès le 1er tour, pour les candidats présentés par le parti communiste français, vous vous prononcerez :

Pour la démocratie :

Abrogation des dispositions constitutionnelles établissant le régime du pouvoir personnel. Election au suffrage universel et à la représentation proportionnelle d'une Assemblée Nationale dont la tâche essentielle sera de faire les lois et de contrôler le gouvernement. Démocratisation de l'appareil d'Etat et restauration de la laïcité de l'école et de l'Etat. Garantie de l'objectivité de l'information par un statut démocratique de la radio et de la télévision.

Pour le progrès social :

— Elaboration et mise en place d'un plan économique et social destiné à remplacer le Ve Plan. Développement maximum de la production charbonnière afin d'assurer l'avenir du bassin minier des Cévennes et revalorisation de la profession de mineur.

— Aide aux régions industriellement sous-développées ou défavorisées par l'implantation de nouvelles industries. Création de nouveaux emplois pour la jeunesse.

— Nationalisation des grands monopoles industriels et gestion démocratique des entreprises nationales.

— Défense de l'exploitation familiale agricole, développement des coopératives d'agriculteurs, une juste rémunération du travail paysan. Limitation des importations de vin aux besoins du marché avec priorité à la production nationale et institution d'un taux progressif de blocage à partir de 300 hl.

— Augmentation générale des salaires, traitements, retraites et pensions. Abaissement de l'âge de la retraite ; réduction de la durée de la semaine de travail ; suppression des abattements de zone.

— Construction de 600.000 logements par an dont 300.000 H.L.M. avec des loyers abordables pour les familles disposant de ressources modestes.

— Allègement de la fiscalité pour les petits et moyens contribuables.

— Réforme démocratique de l'enseignement et affectation de crédits suffisants à l'Education nationale.

Pour la paix :

Désengagement à l'égard des blocs militaires et réalisation d'un système de sécurité collective en Europe. Soutien de toutes les initiatives tendant à mettre fin à l'agression américaine au Vietnam. Abandon de la force de frappe nationale et reconversion de l'énergie atomique à des fins pacifiques. Coexistence pacifique orientée vers le désarmement général, contrôlé, simultané et le développement des relations politiques, économiques, culturelles avec tous les pays, sans discrimination.

En votant massivement dès le 1er tour pour

ROGER ROUCAUTE

Député sortant — Maire d'Alès
Combattant volontaire de la Résistance — Croix de guerre 1939-1945
Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire
Candidat du Parti communiste français
pour l'union des forces de gauche et démocratiques

Remplaçant éventuel :

JEAN DELPUECH

Ancien mineur
Maire des Salles-du-Gardon
Conseiller général du canton de La Grand'Combe

— Vous vous prononcerez pour un programme hardi et novateur, qui répond aux aspirations des populations gardoises, en excluant tout replâtrage du gaullisme et tout retour au passé,

— Vous manifesterez votre volonté d'aller de l'avant,

— Vous favoriserez les progrès ultérieurs de l'unité de la gauche et de l'union des forces ouvrières et démocratiques.

Vive la France démocratique, indépendante, pacifique et prospère !

Vive le Gard républicain !

2e CIRCULAIRE

Chers compatriotes,

Nous remercions les 24.400 électrices et électeurs gardois de la 3e circonscription, qui, au premier tour de scrutin, ont fait confiance au Parti communiste français, sur le nom de Roger Roucaute, député sortant, maire d'Alès.

Gagnant près de 6.000 voix sur le premier tour des élections législatives précédentes, il obtient 44,3 % des suffrages, soit un gain de 3,5 % et se trouve placé largement en tête de tous les candidats.

Dans notre circonscription, les candidats des forces démocratiques de gauche totalisent 33.707 voix (Parti communiste : 24.400 + Fédération de la gauche : 9.307) soit 61,2 % des suffrages exprimés.

Ainsi se trouve confirmé et accru le succès remporté, lors des élections présidentielles de 1965, par le candidat unique de la gauche François Mitterrand, qui avait obtenu au premier tour 28.848 voix, soit 49,5 % des suffrages exprimés.

Désigné massivement par le suffrage universel Roger Roucaute devient pour le second tour de scrutin, le candidat de discipline républicaine et de l'union des forces de gauche et démocratiques sur le nom duquel doit s'effectuer le rassemblement des républicains et des démocrates, pour barrer la route au candidat de l'U.N.R., du pouvoir personnel et de la réaction.

Républicains et démocrates !

Dimanche dernier, vous avez rendu un premier verdict, dimanche prochain, unis, vous le confirmerez.

En application des accords nationaux conclus entre les formations politiques de gauche, pour le 2e tour de scrutin, la Fédération de la Gauche démocrate et socialiste a décidé de retirer son candidat Maurice Larguier, afin d'assurer le succès du candidat de gauche le mieux placé par le suffrage universel.

Grâce à votre union, le succès du premier tour de scrutin doit infliger une sévère défaite au pouvoir personnel et se transformer en une victoire éclatante de la gauche.

Tous aux urnes ! Pas d'abstention !

Votez pour

Roger ROUCAUTE

Député sortant — Maire d'Alès
Chevalier de la Légion d'honneur

Remplaçant éventuel :

Jean DELPUECH

Maire des Salles-du-Gardon
Conseiller général du canton de La Grand'Combe

Vive l'union des forces ouvrières et démocratiques !

Vive l'union de la Gauche !

Vive le Gard républicain !

Abstentionnistes du premier tour !

Le 12 mars, contribuez à barrer la route au candidat du pouvoir personnel et de la réaction, en réélisant un député actif, dynamique, véritable élu du peuple au service du peuple, à l'activité et à la compétence duquel toute la population gardoise se plaît à rendre un juste hommage.

L'intérêt de la lutte engagée sur le plan national, pour le progrès social, la démocratie et la paix, l'exige.

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Alès-Ouest, Alzon, Anduze, Lasalle, Lédignan, Quissac, Saint-André-de-Valborgne, Saint-Hippolyte-du-Fort, Saint-Jean-du-Gard, Sauve, Sumène, Trèves, Valleraugue, Vézénobres, le Vigan.

M. Gilbert MILLET

(Candidat du Parti communiste français)

élu le 12 mars 1967

(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Neuf années de gaullisme vous ont apporté la confirmation de l'appréciation, portée dès 1958 par notre parti, sur le pouvoir personnel : pouvoir au service des monopoles et des grandes banques.

Les méfaits de sa politique frappent :

Les salariés :

Blocage des salaires et diminution du pouvoir d'achat, chômage, sécurité sociale menacée.

Les paysans :

Diminution régulière du niveau de vie, ruine et disparition accélérée de la petite exploitation familiale.

Les commerçants et artisans :

Difficultés liées à l'insuffisance du pouvoir d'achat, au marasme économique et à une fiscalité toujours plus lourde.

La jeunesse :

Politique scolaire rétrograde, manque de formation professionnelle, insuffisance de l'équipement culturel et sportif.

Notre région :

Ralentissement de l'industrie minière, sous-développement angoissant des Cévennes, difficultés d'écoulement des produits agricoles (vin et fruits en particulier), communes en proie à des problèmes financiers presque insurmontables.

C'est à cette politique représentée dans notre circonscription par M. Villeneuve, candidat Ve République, que vous direz non en portant vos suffrages dès le premier tour sur les candidats du Parti communiste français.

La nationalisation des grands monopoles, des institutions et une planification démocratiques permettraient...

Le maintien indispensable de nos populations cévenoles par le développement rationnel de la production charbonnière, l'exploitation de toutes les richesses du sous-sol et l'implantation d'industries nouvelles ;

L'élévation du niveau de vie des travailleurs avec augmentation des salaires, abaissement progressif de l'âge de la retraite, retour à la semaine de 40 heures, ces deux dernières mesures aidant à résoudre le problème de l'emploi, amélioration de la condition des femmes travailleuses ;

De protéger la petite exploitation familiale tout en lui permettant d'accéder au progrès technique : encouragement à la coopération, extension des prêts aux petits exploitants, abolition du décalage entre les prix industriels et agricoles, diminution des taxes en particulier sur les vins, revalorisation et abaissement de l'âge de la retraite, avantages sociaux à parité avec les autres professions ;

Une mise en valeur des Cévennes : retenues d'eau étagées pour la production d'énergie, l'irrigation et l'agrément de nos sites, développement de l'équipement hôtelier, implantation de maisons de cure, de repos, de retraite et de colonies de vacances ;

Des mesures indispensables en faveur de la jeunesse : réforme démocratique de l'enseignement dans le respect de la laïcité, un quart du budget à l'Education nationale, établissements de formation technique et professionnelle en nombre suffisant, organisation systématique de maisons de jeunes et de la culture et d'installations sportives ;

Le respect des libertés communales et l'augmentation de l'aide financière aux communes leur permettant d'accéder aux progrès de notre époque.

Les fonds pour réaliser une telle politique

— empêcher que les grandes féodalités financières dominent l'Etat et profitent seules de l'accroissement de la production ;

— une réforme démocratique de la fiscalité, frappant les grandes sociétés tout en réduisant les taxes indirectes et en portant l'abattement à la base sur le revenu à 500.000 A.F.

— une politique de paix entraînant l'arrêt des dépenses de la force de frappe.

L'élimination du pouvoir personnel

passe par l'union des forces de gauche ; c'est pourquoi il faut se féliciter des accords intervenus entre le Parti Communiste, la Fédération de la Gauche et le P.S.U. qui assureront la défaite d'un grand nombre de députés gaullistes.

Notre objectif reste cependant l'union des forces démocratiques autour d'un programme commun qui permettrait d'abattre définitivement le pouvoir des monopoles et d'instaurer une démocratie authentique.

Contre le pouvoir personnel et ses alliés réactionnaires « centristes »

Pour dire non aux alliances contre nature du passé

Vous voterez massivement dès le premier tour pour les candidats du Parti Communiste Français qui travaillent inlassablement à l'union des forces démocratiques

Pour le progrès social, la paix et une démocratie nouvelle,

Votez communiste, votez Gilbert Millet, votez Henri Valy.

Gilbert MILLET

Gilbert Millet, 36 ans, fils d'un ingénieur des Mines, installé au Vigan depuis plus de 10 ans, connaît bien en sa qualité de médecin, les soucis, les besoins et les aspirations de nos populations rurales et urbaines. Il s'est profondément attaché à nos Cévennes, où il s'est acquis par sa compétence et son dévouement l'estime générale

Etudiant à Paris, il est déjà engagé dans la lutte pour la paix (Indochine) au sein d'organisations progressistes, adhère à notre Parti et son activité militante n'a jamais cessé depuis. Elle s'est manifestée notamment dans notre région, par sa participation à la défense des intérêts des travailleurs lors des crises dans la bonneterie et dans la lutte pour la paix

Le 5 mars, en votant pour Gilbert Millet, vous élirez un député jeune, compétent, actif, dévoué et digne de votre confiance

Remplaçant éventuel :

Henri VALY

Henri Valy, révoqué de la mine pour son action militante, est aujourd'hui employé de la Sécurité sociale minière. Il est un dirigeant écouté de la fédération communiste du Gard. Adjoint au maire d'Alès depuis

mars 1965, chargé des travaux publics, il fait la preuve de ce que peut un élu au service de tous. Très près des besoins, des soucis de chacun des électeurs, apte à bien défendre les intérêts véritables de nos populations au service desquelles, avec une inlassable activité, il n'a cesser de se consacrer. Connu de tous, des Cévennes à la Gardonnenque, du vignoble aux puits de mines. Henri Valy, alésien de vieille souche est bien, dans cette élection, le candidat qu'il fallait adjoindre à Gilbert Millet, candidat de la région viganaise

---

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Dimanche dernier 14.241 électrices et électeurs de la 4e circonscription ont approuvé les propositions de notre parti pour le développement de l'union des forces de gauche afin d'en finir avec le pouvoir actuel, en se prononçant sur la candidature de Gilbert Millet.

En son nom personnel et au nom de la Fédération communiste du Gard, nous les en remercions.

En lui accordant votre confiance et en le plaçant largement en tête dès le premier tour, vous avez fait du Docteur Millet le candidat de discipline républicaine et d'union démocratique, le candidat d'opposition au pouvoir personnel.

Vous voulez que cette circonscription soit représentée par un homme jeune et dynamique défendant un programme conforme à vos intérêts.

La préoccupation des communistes est de tout faire pour battre l'U.N.R. et la réaction ; de tout faire pour que progresse l'union des républicains et des forces démocratiques afin d'en finir avec le pouvoir personnel et d'instaurer une démocratie nouvelle.

Les accords conclus entre les formations de gauche constituent un progrès important dans cette voie.

En application de ces accords et respectueux des décisions de la commission nationale, nous avons désisté notre candidat Robert Jonis dans la première circonscription en faveur de Georges Dayan, candidat de la F.G.D.S. et maintenu nos candidats dans les trois autres circonscriptions, après accord de cette commission nationale.

Dimanche prochain, vous permettrez que le courant unitaire qui s'est manifesté au premier tour se développe encore.

En votant pour le candidat de discipline républicaine et d'union démocratique, vous ferez de Gilbert Millet le député de votre circonscription.

Tous aux urnes dimanche prochain !

Pas d'abstention !
Votez républicain !

Votez GILBERT MILLET

Remplaçant éventuel :

HENRI VALY

GARONNE (HAUTE-)

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Fronton, Toulouse-Nord, Villemur-surTarn.

M. André REY
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Investi de votre confiance en novembre 1962 par un vote unanime de tous les démocrates et républicains, je me suis attaché à remplir le mandat de député avec la plus intransigeante honnêteté, sérieux et dévouement.

Tous mes votes dans tous les scrutins ont été dans la ligne stricte d'une politique de gauche, mon travail uniquement au service de l'intérêt d'une région et de ses habitants.

Aujourd'hui, je reviens devant vous solliciter vos suffrages avec l'expérience et l'autorité que peuvent me conférer quatre années de travail parlementaire.

Emile Amouroux est à mes côtés comme remplaçant éventuel : conseiller municipal de Toulouse depuis vingt ans, maire-adjoint depuis treize ans, conseiller général du canton-nord il est bien placé pour connaître les besoins et les satisfaire ; sa récente désignation comme secrétaire de la commission départementale augmente son autorité pour subventionner toutes les réalisations qui ne se font jamais sans l'aide financière du Conseil général.

Travail de la législature.

Nommé membre de la Commission de la production et des échanges le 12 décembre 1962, voici en plus de mon travail en commission mes principales interventions à la tribune de l'Assemblée Nationale :

En 1963, discussion du projet de loi de finances pour 1964 : Education nationale : 19 janvier 1963 ; débat relatif aux problèmes de l'Education nationale : 20 juin 1963 ; discussion de la deuxième partie du projet de loi de finances pour 1964 : Industrie (économie industrielle de Toulouse) : 30 octobre 1963 ; Education nationale : 6 novembre 1963 ; projet de loi relatif à l'emploi d'officiers dans les services de l'Education nationale : 5 décembre 1963 ; conclusions du rapport de la Commission mixte paritaire : Education nationale : 6 décembre 1963.

En 1964 : discussion du projet de loi relatif à la vaccination antipoliomyélitique obligatoire : 15 avril 1964 ; débat sur la politique étrangère du Gouvernement : 29 avril 1964 ; discussion de la deuxième partie du projet de loi de finances pour

1965 : Education nationale : 29 octobre 1964 ; Industrie (usines de Toulouse, l'O.N.I.A.); 30 octobre 1964.

En 1965 : discussion sur la déclaration du Gouvernement en matière d'Education nationale : 19 mai 1965 ; discussion de la deuxième partie du projet de loi de finances pour 1966 : Education nationale : 15 octobre 1965 ; Industrie (usines de Toulouse, l'O.N.I.A.) : 26 octobre 1965.

En 1966 : débat sur la deuxième partie du projet de loi de finances pour 1967 : Education nationale : 2 novembre 1966 ; Industrie (économie de Toulouse, l'O.N.I.A.) : 7 novembre 1966 ; équipement aéronautique (usines d'aviation de Toulouse) : 9 novembre 1966.

Interventions à la suite de questions orales avec débat relatives : au paiement des heures supplémentaires des professeurs : 29 novembre 1963, à la réforme de l'enseignement : 13 novembre 1964 ; à l'éducation civique des jeunes français : 6 octobre 1965 ; à la manufacture des tabacs : 12 mai 1966 ; à la réforme de l'enseignement : 8 juin 1966 ; à la médecine libre à la S.N.C.F. : 10 juin 1966 ; au Marché commun, à l'organisation économique de l'Europe, au problème viticole : 13 mai 1966 ; à la situation de l'agriculture, de l'arboriculture et de la viticulture : 22 juin 1966.

Enfin 23 questions écrites adressées au ministre sur des problèmes particuliers et d'intérêt moins général.

Plusieurs dépôts de propositions de loi dont celle tendant à instituer en faveur des étudiants une allocation d'études : 4 décembre 1964 et celle portant réforme de l'enseignement : 29 juin 1966.

Après huit années de pouvoir gaulliste nous ne pouvons que constater en toute objectivité les résultats d'une trompeuse grandeur.

La politique de stabilisation a cassé les investissements et l'expansion, a arrêté les emplois nouveaux, a diminué le pouvoir d'achat des Français avec le blocage des salaires et a accru le nombre de chômeurs : 235.000 en 1964, 292.000 en 1966, 330.000 en février 1967.

La France est en tête des pays du Marché commun pour la

Crise de l'emploi : en 1970, le Ve Plan prévoit 600.000 chômeurs auxquels il faudra ajouter 30.000 jeunes sans travail. Pour la classe ouvrière et les travailleurs : instabilité et réduction de la durée hebdomadaire du travail avec perte de salaire.

Un budget trompeur : les budgets des dernières années sont marqués par une technique qui consiste à voter les crédits importants de façon à faire croire, malgré la hausse des prix, à une progression de l'équipement scolaire, les hôpitaux, les routes, puis en cours et en fin d'année des décrets annulent une partie de ces crédits non dépensés.

C'est ainsi qu'est réalisé artificiellement l'équilibre budgétaire par des manipulations d'écritures et des techniques incompatibles avec une stricte orthodoxie financière (débudgétisation-emprunts).

Forte aggravation de l'injustice fiscale : depuis 1958, la fiscalité a été non seulement en constante progression mais plus rapide que la croissance économique. L'impôt sur le revenu des personnes physiques est passé de 6,33 milliards à 18,07 milliards ; il a triplé : progression de 185 %. Les taxes supportées par les consommateurs sont passées de 15,31 milliards à 41,53 milliards ; augmentation de 171,3 %. Le versement forfaitaire sur les salaires a progressé de 145,3 % (de 3,73 milliards à 9,15 milliards). Le nombre des assujettis à l'impôt est passé de 4.431.267 à 8.085.631 en 1965 et atteindra près de 9 millions en 1967.

La France vient en queue du Marché commun pour l'augmentation de la production industrielle et en tête pour la hausse des prix depuis 1958 : les salaires insuffisants par rapport à la hausse des prix ont diminué le pouvoir d'achat. Après une période d'équilibre assez précaire la balance commerciale, la balance tourisme, bre-

vets sont en déficit et le seront longtemps, l'équipement du pays étant trop modeste et la recherche scientifique trop faible.

Nos réserves d'or et de devises, sont un matelas d'or thésaurisé sans profit alors qu'il pourrait être investi dans des réalisations, source d'enrichissement pour notre économie.

Les dépenses de prestige : depuis 1958, la politique de la France a eu notamment pour but de gagner des pays situés dans divers secteurs du globe par l'octroi sans contrôle de crédits importants et de se lancer dans la course de l'armement atomique.

Le montant de ces dépenses est pour 1967 de 35,5 milliards dont 20 milliards pour la force de frappe et 7 milliards d'aide à divers pays.

Le problème est de savoir s'il faut accepter que par ce choix politique la France soit sous-équipée et sous-développée.

C'est l'avenir qui est ainsi compromis ; demain notre jeunesse sera victime d'une politique de prestige dont aucun pays au monde n'est dupe.

Ce que nous proposons.

L'avenir d'une nation ne peut reposer sur la volonté d'un seul homme ; la notion de démocratie doit y être substituée.

Pour cela il faut :

— une indispensable stabilité politique par un contrat entre la majorité de l'Assemblée et le Gouvernement pour la durée de la législature avec retour devant les électeurs en cas de crise ministérielle ;

— la volonté de reconnaître aux salariés, aux agriculteurs et aux intellectuels leurs besoins propres et respecter la priorité pour l'enseignement, le logement, la santé ;

— la justice fiscale par le relèvement de l'abattement à la base pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques payé surtout par les salariés ;

Une agriculture moderne : parité des revenus pour les agriculteurs ; exonération de l'impôt sur le revenu pour les moyens exploitants ; la recherche des débouchés par l'élargissement du Marché commun ; menacés par le marasme économique, le commerce et l'artisanat doivent retrouver la vie par l'allégement de leurs charges.

Les fondements de la justice sociale par :

— le droit au travail, le plein emploi et l'expansion avec l'équipement économique de la région ;

— le droit à la santé par une organisation hospitalière moderne ;

— le droit à une vieillesse heureuse avec des retraites revalorisées, le droit au logement, problème national, par les crédits nécessaires aux constructions H.L.M. ;

— le droit à la solidarité nationale pour les anciens combattants et victimes de la guerre ; le respect du rapport constant ; pour les rapatriés d'Algérie, l'indemnisation sur la base de la loi de 1966 (dommages de guerre) ; pour les personnes âgées, l'abaissement de l'âge de la retraite.

La promotion de la femme : par l'abrogation des textes qui interdisent le contrôle des naissances, le respect du principe « à travail égal salaire égal », le remboursement à 100 % des congés de maternité ; l'égalité périodique entre les époux et le libre accès des femmes aux emplois et fonctions.

Priorité des priorités à l'Education nationale pour l'égalité des chances dans la vie ; par la revalorisation de la fonction enseignante, la démocratisation, l'allocation d'études dans l'enseignement supérieur, le respect de la laïcité de l'école.

Pour la jeunesse : abaissement de la durée du service militaire à 18 puis à 12 mois.

La paix dans un monde organisé par le retour de la France dans les organismes internationaux d'arbitrage ; la renonciation à une force de frappe atomique et sa reconversion à des fins pacifiques dans une coopération européenne ; une action concertée pour la paix au Viet-nam ; la construction d'une Europe des peuples.

Electrices, électeurs,

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste qui regroupe le parti socialiste S.F.I.O., le parti radical socialiste, la Convention républicaine, les clubs et donne l'exemple de l'union et de la simplification de la vie politique, vous propose les grandes lignes d'un programme réalisable dans les cinq ans de la prochaine législature. Elle prend l'engagement solennel de réaliser ce programme, véritable contrat.

Désormais cela dépend de votre volonté de participer directement aux affaires de notre pays, de votre désir d'assurer l'union des forces de gauche et de progrès sur des bases réalistes.

En acceptant nos propositions vous vous dresserez contre un régime de pouvoir personnel, de stagnation et de nationalisme et vous vous prononcerez pour la démocratie au service de l'homme, pour l'expansion au service de la justice, pour l'Europe au service de la paix.

ANDRÉ REY

Professeur honoraire de l'Université
Conseiller général — Maire de Fronton
Prisonnier de guerre évadé — Combattant de l'Armée secrète
Médaille de la Résistance — Chevalier de la Légion d'honneur
Député sortant S.F.I.O.

Remplaçant éventuel :

EMILE AMOUROUX

Maire adjoint de Toulouse — Conseiller général de Toulouse-Nord
Secrétaire de la Commission départementale — Conseiller prud'homme
Membre honoraire de la Chambre de Commerce
Chevalier du Mérite agricole — Officier des Palmes académiques

---

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Nous remercions ceux d'entre vous qui nous ont apporté leurs suffrages au scrutin du 5 mars, nous plaçant en tête de tous les candidats avec un gain de 5.871 voix par rapport au premier tour de l'élection du 19 novembre 1962.

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste, qui répond aux vœux de l'opinion publique sur le problème du regroupement des partis de gauche et qui apporte dans la vie politique française un élément valable de simplification et d'efficacité, en attendant d'aller plus loin dans la voie de l'unité de tous les démocrates socialistes, a décidé de maintenir nos candidatures au scrutin de ballottage du 12 mars.

Selon le vieux principe de défense républicaine :

— au premier tour, vous avez choisi,
— au second tour, le 12 mars, vous éliminerez.

Electrices, électeurs,

Plus que jamais la discipline républicaine apparait comme un impératif à tous les démocrates pour assurer l'avenir et les essentielles libertés face au pouvoir personnel à tendance monarchique.

A cette menace, une seule réponse :
L'union des républicains.

Par cette union vous déciderez d'une démocratie au service de l'homme, son droit au travail, au logement, à l'instruction.

Pour la justice sociale, pour l'Europe au service de la paix.
Nous vous demandons de nous faire confiance.

André REY

Professeur honoraire de l'Université
Conseiller général — Maire de Fronton
Prisonnier de guerre évadé — Combattant de l'Armée secrète
Médaille de la Résistance — Chevalier de la Légion d'honneur
Député sortant S.F.I.O.

Remplaçant éventuel :

Emile AMOUROUX

Maire adjoint de Toulouse — Conseiller général de Toulouse-Nord
Secrétaire de la Commission départementale — Conseiller prud'homme
Membre honoraire de la Chambre de Commerce
Chevalier du Mérite agricole — Officier des Palmes académiques

---

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Montastruc-la-Conseillère, Toulouse-Centre, Verfeil.

M. André ROUSSELET
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Chère électrice, Cher électeur,

Candidat dans votre circonscription, je dois d'abord me présenter à vous et vous dire pourquoi je sollicite votre suffrage.

Je souhaiterais le faire en répondant aux questions que vous devez vous poser au sujet d'un homme qui, avec quatre autres, brusquement, surgit dans votre foyer pour vous demander, comme eux, de lui faire — et à lui seul — confiance au point de lui déléguer, pour quatre ans, le soin de vous représenter, de défendre vos intérêts et ceux des vôtres.

Après des études de droit et de sciences politiques, j'ai choisi à la Libération la carrière préfectorale. L'Ariège, le Gers, puis les Antilles, avaient été mes premiers

postes quand, en 1954, François Mitterrand, ministre du Gouvernement de Mendès-France, m'appela à ses côtés. Quelques années plus tard, la IVe République s'était effondrée sous le poids de ses fautes plus encore que sous les coups de ses adversaires ; celle qui lui avait succédé penchait déjà vers d'autres excès, qui se sont confirmés depuis. Cette menace acheva alors de me convaincre de quitter l'Administration.

C'est ainsi que j'ai pu mettre ma liberté retrouvée au service de mes convictions. Elles m'ont conduit à seconder François Mitterrand à Toulouse lors de la campagne présidentielle. Elles m'amènent aujourd'hui à vous adresser cette lettre.

Rien ne devrait être plus simple que l'élection d'un député : une majorité d'hommes et de femmes se reconnaissent dans le programme d'une formation politique et font confiance à l'homme qui le défend pour être leur représentant.

Ma formation politique d'origine est la Convention des institutions républicaines, qui regroupe des clubs où se sont retrouvés des hommes de gauche soucieux de rénover la vie politique française.

Lors de l'élection présidentielle, et pour répondre à une aspiration commune à beaucoup, la Convention, le parti socialiste S.F.I.O. et le parti radical ont décidé de se rejoindre dans une seule grande formation. C'est ainsi qu'est née la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.

Par la suite, un programme de gouvernement fut mis au point démocratiquement, après une libre confrontation entre les familles de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, afin de proposer aux Français une politique nouvelle à substituer au pouvoir gaulliste. C'est ce programme que je défends dans la bataille actuelle.

Nous voulons bâtir une société de citoyens libres et responsables de leur destin.

Nous entendons assurer la stabilité des institutions et mettre fin à un régime où un seul décide de l'avenir de tous. Nous proposons donc : un contrat entre la majorité de l'Assemblée Nationale et le Gouvernement, conclu pour la durée de la législature, sanctionné par le retour devant les électeurs en cas de crise ; un statut garantissant l'indépendance de la radio et de la télévision ; la reconnaissance des syndicats dans l'entreprise ; la protection et la promotion des libertés des communes, du département et de la région.

Nous voulons instaurer une économie socialiste par l'élaboration d'un plan démocratique et la sélection des dépenses d'investissement, la nationalisation des industries de l'armement et de l'espace. Nous pensons que c'est l'ensemble de la fiscalité qui doit être refondu, pour être à la fois plus juste et seconder l'expansion nécessaire. Un plan de réforme précis a été établi, qui taxe la spéculation sous tous les aspects, supprime les exonérations dont bénéficient les gros revenus et allège l'effort des salariés.

Nous voulons intégrer l'agriculture dans l'économie générale, pour assurer, à tous ceux qui en usent, la parité des revenus, par la recherche de nouveaux débouchés, la modernisation de la production et le développement des équipements ruraux.

Nous voulons établir les fondements de la justice sociale bafouée par le régime actuel en donnant véritablement à chacun le droit au travail, par le plein emploi, le droit à une retraite décente, le droit à la santé par l'extension du secteur public hospitalier et une aide accrue à la recherche médicale, le droit au logement par des constructions sociales plus nombreuses et la création d'un service national du logement, le droit à la solidarité nationale pour les handicapés et les personnes âgées, dont le dénuement est la honte de notre société, le rétablissement des droits des victimes de guerre et anciens combattants, la justice pour les rapatriés d'Algérie (sur la base de la loi sur les dommages de guerre de 1946).

Nous voulons que soit reconnue la dignité de la femme par le respect du principe « à travail égal, salaire égal » (à Toulouse, les salaires féminins sont aujourd'hui inférieurs d'un tiers aux salaires masculins), le remboursement à 100 % des congés de

maternité, la liberté d'une maternité heureuse et volontaire, le développement des crèches, des centres médico-sociaux et des écoles maternelles.

Nous voulons enfin offrir aux jeunes l'égalité des chances dans la vie, en donnant à l'Education nationale la priorité des priorités, et en lui accordant à cet effet les crédits nécessaires.

Nous voulons construire la paix et nous pensons que ce n'est pas la servir que de fabriquer des armes de destruction apocalyptique, tout en refusant de se soumettre à l'arbitrage international. Aussi nous renoncerons à la force de frappe. Nous reconvertirons à des fins pacifiques l'industrie de l'atome. Nous signerons les accords de Moscou. Nous ferons en sorte que la France prenne la tête de la croisade du désarmement et de la sécurité collective.

Nous croyons à l'Europe, non pas à celle de l'argent ou à celle des patries, mais à celle des peuples, garantie par l'élection au suffrage universel d'un parlement européen.

Nous croyons enfin que l'indispensable aide au Tiers monde doit être, avant tout, inspirée du souci de faire reculer la faim et l'ignorance que supportent encore plus de deux milliards d'êtres humains.

Candidat à Toulouse, je sais les menaces qui pèsent sur l'avenir de son économie.

L'industrie aéronautique doit être sauvée, alors que le gaullisme voue délibérément au chômage ses ouvriers en réduisant ses commandes pour fermer ensuite les usines.

De nouvelles activités devront être créées à Toulouse pour préserver l'O.N.I.A. de la lente asphyxie à laquelle le gaullisme la condamne. La gauche a pris à cet égard une position claire ; une raffinerie sera implantée à Toulouse au cours du plan qui suivra son accession au pouvoir. Les industries de transformation qui se grefferont alors permettront de fixer une main-d'œuvre qui aujourd'hui a trop souvent le choix entre l'exode, le chômage ou des salaires de misère.

Il faudra enfin donner aux autres activités de la région, industrielles, agricoles, commerciales, les moyens de survivre et de se développer en s'adaptant aux nécessités d'une économie de progrès.

Telles sont les grandes lignes du programme de gouvernement de la gauche. Assurée du soutien des travailleurs, soucieuse de la stabilité monétaire, elle saura mettre au service de tous, et particulièrement à celui des plus défavorisés, l'expansion de notre économie.

Avec la Fédération je vous propose ainsi un véritable contrat dont l'application dépend d'abord de vous, de votre volonté de participer directement aux affaires de notre pays, de votre désir d'assurer l'union des forces de gauche et de progrès sur des bases réalistes.

S'il recueille votre assentiment, je prends l'engagement solennel d'en défendre l'exécution, partout où cela sera nécessaire, en maintenant l'indispensable dialogue avec mes concitoyens.

André ROUSSELET

Remplaçant éventuel :

André ESTRADE

Délégué départemental de François Mitterrand pour l'élection présidentielle
Fondateur et animateur de la Convention des Institutions républicaines de la région Midi-Pyrénées

2° CIRCULAIRE

Chère électrice, cher électeur,

Ami ou adversaire, vous avez manifesté, dans la grande majorité, dimanche dernier, une double volonté.

Tout d'abord, vous avez choisi la clarté en préférant les candidats qui, sans équivoque, vous avaient dit le camp auquel ils appartenaient et au nom duquel ils se présentaient à vous.

Vous avez aussi souhaité voter utile en désignant, parmi ceux qui vous paraissaient résolus à défendre sans faiblesse l'idéal dont ils se réclamaient, les hommes ayant le plus de chance de l'emporter.

Je me félicite que ces préoccupations aient conduit 13.803 d'entre vous à me placer en tête de tous les candidats de la circonscription à l'issue du premier tour ; qu'ils en soient ici particulièrement remerciés.

Dimanche prochain, une dernière bataille doit être menée, dont la gauche tout entière doit sortir victorieuse.

En effet, les candidats communistes et P.S.U., conformément aux accords nationaux, se sont désistés en ma faveur, invitant ainsi leurs électeurs du premier tour à reporter sur mon nom leurs suffrages, ce dont je les remercie.

Mais en face de moi, les choses se sont clarifiées, car M. d'Aragon, en subissant la tactique qui lui a été imposée, et je devine son tourment, s'est effacé devant Pierre Baudis qui se révèle ainsi (au prix de quels engagements ?) le porte-drapeau de M. Pompidou.

Le combat du deuxième tour devient ainsi celui de la gauche contre la droite, mais aussi de la démocratie contre le bon plaisir d'un seul.

Fidèle depuis toujours aux idéaux de la gauche, je suis fier de mener la bataille au nom de toutes les formations qui les partagent; démocrate intransigeant, je sais trop le prix des libertés pour ne pas les défendre contre quiconque les menace, et qui les menace aujourd'hui sinon la féodalité gaulliste?

Face à ces périls, la gauche française a su, à l'appel de François Mitterrand, surmonter ses divisions et affirmer sa jeunesse et son dynamisme.

Son arrivée au pouvoir ne verra pas, du jour au lendemain, les miracles se succéder, mais ce sera le point de départ d'une nouvelle marche en avant du peuple français, à laquelle trois directions principales sont assignées :

— La démocratie retrouvée sera celle du peuple au service de l'homme;

— L'expansion, encouragée par un nouveau plan et le plein emploi, sera l'instrument d'une véritable justice sociale;

— L'Europe de tous apportera à la France la dimension de sa véritable grandeur, dont la force de frappe n'est aujourd'hui que la caricature.

Pour Toulouse et sa région, quelle sera la signification de mon élection? Ce sera l'application d'un plan de sauvetage des industries existantes, la création de nouvelles usines et donc, de nouveaux emplois, enfin des moyens efficaces mis au service de l'agriculture et du commerce pour leur rénovation.

Au premier tour, les électeurs de la région Midi-Pyrénées ont montré de façon éclatante la confiance qu'ils font aux candidats de la gauche.

Dans l'ensemble du pays, les résultats obtenus permettent d'espérer que nous pouvons rentrer en nombre au Parlement. Le député élu de la deuxième circonscription peut être celui qui donnera à l'opposition l'ultime siège grâce auquel elle atteindra son but.

Républicains, je suis certain que, fidèles à votre tradition, fidèles à votre vote de 1965 qui a donné à François Mitterrand plus de 56 % de vos suffrages, fidèles enfin à votre espérance dans l'avenir de la démocratie, pas une voix ne manquera di-

manche pour refuser au pouvoir gaulliste le sursis que Pierre Baudis quémande en son nom.

Je suis sûr que vous donnerez cette chance à la France.

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Caraman, Lanta, Revel, Toulouse-Sud.

M. Georges DELPECH

(Candidat de la F.G.D.S.)

élu le 12 mars 1967

(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Chère électrice, cher électeur,

La France tout entière a conscience de l'exceptionnelle gravité que vont revêtir les élections législatives du 5 mars.

En démocrate sincère, je voudrais dans ces courtes lignes examiner avec vous notre problème.

Dans notre circonscription, plus encore ici qu'ailleurs, on va voter d'abord pour ou contre le représentant du pouvoir personnel, mais aussi pour un homme, pour son programme.

L'homme : Vous me connaissez déjà, je suis né en 1922, à Toulouse, de deux modestes travailleurs. Etudes à l'Ecole supérieure. Entré à l'O.N.I.A. à 19 ans, comme manœuvre, dans cette même entreprise j'occupe actuellement un emploi de cadre administratif.

Au parti socialiste depuis 1938, j'ai milité dans les syndicats et au sein de nombreux organismes économiques et sociaux. J'ai pris la leçon de mes anciens et étudié les problèmes qui vous assaillent individuellement, comme ceux qui collectivement se posent à notre région et à ses collectivités.

Adjoint au maire de Toulouse, conseiller et secrétaire de cette Assemblée, j'ai pris ma part d'initiatives et contribué à des réalisations nombreuses et parfois importantes.

En ce domaine aussi, je suis fier de mon assiduité, de la permanence de l'effort que je fais pour aider mes concitoyens et plus encore de l'avoir toujours fait sans rechercher les appartenances, les étiquettes, en considérant seulement le besoin que vous aviez de mon concours.

Mon éventuel remplaçant est François Couranjou, un solide agriculteur de 54 ans, maire de Lanta.

Le programme : Candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et du parti socialiste S.F.I.O., je suis sans réserve solidaire de leur programme. Ces lignes sont trop courtes pour me permettre de le détailler. Cependant la question des institutions me paraît primordiale. Elle doit déterminer en grande partie votre vote.

Lors des élections présidentielles, à une belle majorité vous avez marqué votre volonté de voir rétablir les libertés, gravement menacées.

Liberté des collectivités, conseils municipaux et généraux, parlement. A quoi vous servirait un député muet, perpétuel approuvant, laissant sacrifier sa région,

incapable de la défendre. A quoi vous a servi le député sortant ? Qu'a-t-il fait qui nous aide à vivre mieux ?

Liberté des individus, indépendance de la justice, respect de la personne humaine, souci du droit à l'information, du droit de contestation y compris de grève.

Stabilité, certes, et nous vous la proposons, mais dans le respect de la Constitution par le contrat de majorité.

En un mot, démocratie ou pouvoir personnel : voilà l'enjeu.

Ce n'est cependant pas le seul. Les questions économiques et sociales ne seront pas étrangères à votre choix.

L'organisation de l'économie est un des soucis essentiels de notre région. Assurer l'avenir des industries existantes gravement menacées (O.N.I.A., aéronautique, etc.), créer des emplois pour les nombreux jeunes qui arrivent à l'âge du travail et sont exposés à l'exil parisien par l'insuffisant équipement du Sud-Ouest. Permettre au commerce, fonction essentielle, de s'exprimer librement. Définir une politique agricole qui ne satisfasse pas seulement la technocratie ministérielle, mais assure à la petite et moyenne exploitation sa rentabilité et la juste rémunération de l'exploitant (indexation des prix et organisation des marchés agricoles).

Lutter contre la spéculation et réaliser des programmes de construction sociale pour les nombreux mal-logés aux ressources modestes et les jeunes ménages. Mettre fin au scandale des logements à louer, qui demeurent vides du fait de leur loyer trop élevé.

Rétablir la justice sociale par une politique de salaires équitables, par un effort en faveur de la santé, par des retraites et pensions décentes, par la réduction du temps de travail, par l'équilibre financier de la Sécurité sociale, par l'indemnisation des rapatriés, par le respect des droits des anciens combattants (rapport constant), par une fiscalité plus équitable, par la promotion de la femme, par un équipement en faveur des personnes âgées tenant compte de leurs problèmes particuliers.

Par une réforme démocratique de l'Education nationale, mettre nos enfants en mesure de faire leur chemin dans la vie et de s'adapter au progrès technique.

Donner aux jeunes des moyens d'expression et de culture : des stades, des gymnases, des piscines, des maisons de jeunes.

La paix est, avec la liberté, le bien précieux que nous devons sauvegarder. La France doit être présente partout où s'exerce une action positive : traité de Moscou sur les expériences atomiques, conférence du désarmement. Elle doit unir ses efforts à ceux des nations qui travaillent au règlement pacifique de l'affaire vietnamienne.

Notre propre politique militaire doit être réaliste : l'action doit tendre à la sécurité collective et à la coexistence pacifique. Avec mes amis, avec la majorité des Françaises et des Français, je condamne l'armement atomique, parce qu'il est ruineux, parce qu'il ne protège pas, mais au contraire menace gravement la France, parce qu'il met en cause l'avenir de l'humanité.

Il est tout aussi nécessaire de réaliser la construction européenne, aussi large que possible et à la volonté du progrès humain.

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste est née de la volonté de regroupement et de simplification de trois familles politiques. C'est un acte constructif capital.

En présentant son programme elle a pris l'engagement solennel de le réaliser au pouvoir. Il n'est pas l'inventaire de tout ce que vous pourriez souhaiter. Il en représente la partie raisonnable et possible.

Rejetant toute proposition démagogique, il a été voulu sérieux, honnête. Il est le contrat que je vous propose, fidèle à la tradition de mon parti qui s'est toujours présenté à vous avec honnêteté et courage, qui a déjà tant donné au peuple de France, de notre région et de Toulouse et qui est prêt demain à lui donner encore davantage.

Vous êtes excédés par la débauche de publicité faite par tous les moyens en faveur du candidat officiel. Vous allez marquer avec vigueur votre désaccord.

Pour la démocratie, au service de l'homme, dans le respect de toutes les opinions,

religieuses ou philosophiques, pour la liberté, pour la paix, pour le mieux-être et le bonheur dans notre circonscription...

Vous me donnerez le mandat d'être votre député à l'Assemblée Nationale.

GEORGES DELPECH
Adjoint au maire de Toulouse
Conseiller général de Toulouse-Sud

Remplaçant éventuel :

FRANÇOIS COURANJOU
Maire de Lanta

2e CIRCULAIRE

Chère électrice, cher électeur,

D'abord merci aux 17.960 d'entre vous qui m'ont désigné comme porte-parole des espoirs de notre circonscription dans la renaissance de la France.

Je me réjouis, en outre, que 17.668 suffrages se portant sur les autres candidats de l'opposition aient témoigné, avec des arguments différents certes, de cette volonté commune de donner sans délai à la France un gouvernement démocratique et uniquement soucieux du bonheur des citoyens.

Merci aux groupements et partis républicains, particulièrement ceux de la gauche, qui par leur désistement aujourd'hui encore — comme hier déjà — rendront très claire cette confrontation de la démocratie de progrès contre le pouvoir personnel toujours sans limite ni contrôle.

Le magnifique soutien que dans cette 3e circonscription vous avez donné au candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste marque bien que vous voulez :

— barrer la route au candidat inconditionnel qui ne vous représente pas mais exécute les ordres,
— garantir les libertés républicaines par le dialogue permanent avec votre élu,
— assurer la paix dans le monde, la prospérité et le bonheur tranquille dans la région,
— favoriser la clarté politique et la simplification par les regroupements de partis.

Le 12 mars vous devez prolonger et renforcer le succès de dimanche dernier.

Une nouvelle fois, comme en 1964 aux élections cantonales, comme pour les présidentielles, vos suffrages iront sur le nom du socialiste, du démocrate, et ils seront rejoints par ceux qui n'ayant pu voter le 5 mars, voudront assurer la victoire de l'avenir.

Par vous, pour, et avec vous,
— J'assurerai loyalement votre représentation,

Dans la stabilité, la liberté et la dignité, par l'effort quotidien, nous préparerons pour la France et pour notre région les jours heureux de la prospérité.

GEORGES DELPECH
Adjoint au maire de Toulouse
Conseiller général de Toulouse-Sud

Remplaçant éventuel :

FRANÇOIS COURANJOU
Maire de Lanta

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Cadours, Grenade-sur-Garonne, Léguevin, Toulouse-Ouest.

M. Jean DARDÉ

(Candidat de la F.G.D.S.)

élu le 12 mars 1967

(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Chacun d'entre vous mesure l'importance de la prochaine consultation électorale. L'enjeu est de taille. Jamais l'électeur n'a senti comme aujourd'hui le rôle déterminant qu'il aura à jouer le 5 mars prochain. Il sait que, grâce à son bulletin de vote, il pourra marquer son opposition au pouvoir personnel en désignant à l'Assemblée Nationale des hommes décidés à tout mettre en œuvre pour bâtir une société de citoyens libres dans la stabilité d'une démocratie authentique.

Suppléant d'Eugène Montel, j'ai succédé à notre regretté président il y a tout juste un an, et ma participation aux débats de cette assemblée me permet d'affirmer que le sérieux du travail constructif de l'opposition à laquelle j'appartiens laisse bien augurer de l'avenir de notre pays.

C'est donc plein de confiance que je sollicite à nouveau vos suffrages, afin que votre collaboration nous permette de faire de cette opposition la majorité de demain.

Mon ami, Alex Raymond, est à mes côtés comme suppléant. Tous les électeurs de la 4e circonscription le connaissent déjà comme ayant été, durant de longues années, le plus proche collaborateur d'Eugène Montel.

Par une forte majorité, le canton de Toulouse-Ouest en a fait d'ailleurs, il n'y a pas encore un an, son dynamique conseiller général, éclairé sur toutes les questions économiques et sociales, qui sont capitales dans ce secteur en pleine expansion.

Mes amis et moi-même sommes décidés à promouvoir et à défendre

Une politique de progrès.

Assurant à notre pays, par la sélection des dépenses d'équipement financées par l'Etat, une augmentation de la production dans les secteurs : transports, construction, téléphone...

Permettant, par la juste répartition des impôts, la détaxation des produits de consommation courante et la limitation des dépenses de prestige, d'alléger le budget de tous les travailleurs.

Reconnaissant à tout citoyen les droits économiques et sociaux générateurs des égalités essentielles entre tous :

— Relèvement des salaires et amélioration sensible du secteur « retraites » pour les personnes âgées ;

— Indexation du S.M.I.G. sur le coût de la vie et la croissance de la production ;

— Plein emploi et politique préventive de reconversion ;

— Extension et modernisation du secteur public hospitalier, avec une aide accrue à la recherche et des crédits plus importants pour la réadaptation des accidentés, handicapés, etc. ;

— Construction accélérée de logements sociaux et prolongation de la durée des crédits ;

— Respect du rapport constant pour les victimes de la guerre et les anciens combattants, et reconnaissance de la qualité de combattants aux anciens d'Algérie ;

— Indemnisation sur la base des « dommages de guerre » pour les rapatriés et examen plus approfondi du douloureux problème de l'amnistie.

Se prononçant pour la promotion de la femme en tous les domaines.

Apportant à la jeunesse l'égalité des chances dans la vie par :

— La démocratisation de l'enseignement ;
— Le développement de la recherche scientifique ;
— La création d'écoles, lycées, collèges d'enseignement général et collèges techniques et d'universités, en conformité avec les besoins d'effectifs sans cesse en progression ;
— La mise en place d'équipements sportifs suffisants pour assurer le développement physique et les loisirs des jeunes, avides de saines distractions (stades, bases de plein air, foyers de jeunes, centres culturels, etc.).

Adaptant l'agriculture aux besoins et techniques modernes, en l'intégrant dans l'économie générale, pour assurer aux agriculteurs une aide accrue et la parité des revenus.

Voilà simplement ébauchées les grandes lignes d'une politique générale, qui :

— donnerait un nouvel essor à l'économie régionale et locale,
— faciliterait une décentralisation industrielle jusqu'ici illusoire,
— stabiliserait l'emploi dans les grandes industries toulousaines dont tous les travailleurs connaissent notre effort quotidien pour soutenir leurs justes revendications.

Cette expansion économique et cette stabilité dans l'emploi assureraient également la prospérité et les garanties sociales des agriculteurs, des petites et moyennes entreprises, des commerçants et artisans, dont les difficultés actuelles ne nous échappent pas.

Electrices, électeurs,

Le 5 mars 1967, en m'accordant votre confiance, vous participerez à cette œuvre vitale pour notre pays.

C'est par une action énergique, avec l'appui des forces vives de la Nation, que nous pourrons donner à la France la place qu'elle mérite dans la construction d'une Europe unie, facteur de cette paix mondiale dont mes amis et moi-même avons toujours été les plus ardents défenseurs.

JEAN DARDÉ
Maire de Cugnaux
Député sortant

Remplaçant éventuel :

ALEX RAYMOND
Maire de Colomiers
Conseiller général de Toulouse-Ouest

2e CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

Par près de 35.000 voix, vous avez, dimanche 5 mars 1967, pris une option et démontré votre résolution de promouvoir, coûte que coûte, une politique d'opposition au pouvoir personnel.

Votre importante participation prouve également que l'avenir de votre pays ne vous laisse pas indifférents et que vous souhaitez prendre une part active à son édification.

Fidèles à tout un passé, vous nous avez placés, mon ami Alex Raymond, conseiller général de Toulouse-Ouest et moi-même, votre député sortant, à la tête de cette compétition électorale. Soyez-en ici remerciés.

Partisans, sur le plan national, d'une politique de progrès, seule capable de donner à notre pays la place que nous aimerions lui voir occuper dans un monde moderne, nous mettrons tout en œuvre, comme nous l'avons toujours fait jusqu'ici, pour soutenir, sur le plan local, les intérêts de tous ceux qui ont une juste cause à défendre.

Les problèmes locaux et régionaux sont vos problèmes de tous les jours, et vous ne les réglerez pas en optant pour une politique de fausse grandeur. Vous ne vous laisserez pas abuser par des promesses démagogiques.

En ce qui nous concerne, nous croyons avoir déjà donné la preuve de notre indéfectible attachement aux laborieuses populations de cette 4e circonscription.

C'est ainsi que le 12 mars 1967 la sagesse commande à tous les républicains, à tous les démocrates, de confirmer définitivement le succès de dimanche dernier, en nous accordant leur confiance.

Electrices, électeurs

Votre devoir vous dicte de voter et de faire voter.

JEAN DARDÉ

Maire de Cugnaux
Député sortant

Remplaçant éventuel :

ALEX RAYMOND

Maire de Colomiers
Conseiller général de Toulouse-Ouest

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Auterive, Carbonne, Castanet-Tolosan, Cazères, Cintegabelle, le Fousseret, Montesquieu-Volvestre, Montgiscard, Muret, Nailloux, Rieumes, Rieux, Saint-Lys, Villefranche-de-Lauragais.

M. Jacques DOUZANS
élu le 12 mars 1967
(Non inscrit)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs de la circonscription Muret-Villefranche-de-Lauragais,

Dans les jours qui viennent, vous allez être appelés à choisir le député de la Ve circonscription, le parlementaire qui, pendant cinq ans, sera chargé de veiller sur les intérêts de nos cantons, de nos communes, de nos familles... Depuis plusieurs semaines, je parcours en tous sens les coteaux du Lauragais, du Volvestre et du Terrefort, les plaines de l'Ariège et de la Garonne et le spectacle qui m'est offert, me remplit à la fois de tristesse et de joie.

Oui, les volets de ces fermes abandonnées, qui battent au vent, ces vastes espaces sans demeures habitées, toutes ces campagnes désertées par les jeunes engendrent un malaise indéfinissable ! Par contre, quelle impression de puissant réconfort l'on puise dans les réunions publiques, au contact de ceux qui sont restés, qui croient contre toute espérance et qui mettent en vous, sans qu'ils le disent autrement que par leur regard résolu, leur suprême espoir de sauver ce Sud-Ouest mal aimé, abandonné depuis longtemps à un tragique destin.

Le 5 mars 1967, la désignation du député de la circonscription aura des conséquences incalculables pour vous-mêmes, vos parents, vos enfants... Ou vous renouvellerez le mandat du député sortant M. Couzinet, qui au terme de cinq ans d'activité parlementaire est incapable de se prévaloir d'une seule décision positive en faveur de la circonscription, ou vous ferez confiance au dynamisme que j'ai pu témoigner, tant à Muret, dans la construction de logements sociaux, d'établissements industriels, de lycées, d'hôpitaux..., que dans l'ensemble de la circonscription par les résultats que j'ai obtenus pour les victimes des calamités agricoles, les éleveurs de volailles, les transports scolaires, la construction de C.E.S., de collèges agricoles, de maisons de retraite, de prêts aux collectivités locales et aux coopératives, alors que je n'étais pas parlementaire !

Libre de tout engagement et de toute attache avec une organisation politique quelconque, mais homme de progrès, condamnant l'instabilité due au régime des partis comme l'excès d'autoritarisme, je reste un partisan sincère de la constitution en vigueur, pourvu que son application soit loyale et correcte.

Le contrat de législature m'apparaît comme la meilleure garantie d'une stabilité efficace.

En politique extérieure, partisan de la coexistence pacifique, j'approuve toutes les initiatives et toutes les institutions qui tendent à consolider la paix entre les peuples.

N'étant ni un député fantôme en province, ni un député-robot à Paris, n'étant un inconditionnel ni du oui, ni du non, je me déterminerai, demain, si j'obtiens votre confiance, uniquement en fonction de l'intérêt collectif de la circonscription et des intérêts qui vous sont propres, en vous défendant aussi contre l'arbitraire et tous les abus de pouvoir dont vous pourriez souffrir.

Dans cette profession de foi qui se doit d'être brève mais sans équivoque, il ne m'est pas possible de traiter en détail les problèmes intéressant les diverses catégories professionnelles, agriculteurs, ouvriers, artisans, commerçants. Créer la prospérité et assurer le plein emploi par de vastes réalisations comme je l'ai déjà fait à Muret et comme je me propose de le faire demain dans toute la circonscription en aidant activement les maires, m'apparaît le meilleur moyen de servir tout le monde.

Je m'en voudrais néanmoins en terminant ce message de ne pas avoir une pensée particulière pour nos compatriotes venus d'Afrique du Nord que j'assure de ma sollicitude et de mon appui le plus total pour promouvoir une amnistie totale et une complète indemnisation des préjudices subis.

Qu'il me soit permis enfin de vous demander de voter utile dès le premier tour du scrutin. Ne perdez pas vos suffrages sur des candidats qui n'ont aucune chance car, en m'élisant au premier tour, vous me donnez le prestige et l'autorité nécessaires pour représenter et défendre vos intérêts légitimes.

Vive la circonscription Muret-Villefranche-de-Lauragais !
Vive la République !

Jacques DOUZANS
Maire de Muret
Conseiller général de la Haute-Garonne
Ancien député

Remplaçant éventuel :

Roger ALIAS
Maire de Villefranche-de-Lauragais
Conseiller général de la Haute-Garonne

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs de la circonscription Muret-Villefranche-de-Lauragais,

Comment ne pas exprimer ma profonde gratitude à toutes celles et à tous ceux d'entre vous qui m'avaient si magnifiquement témoigné votre confiance en me permettant au soir du premier tour de ces élections législatives de me trouver largement en tête, quant au nombre de voix, de tous les candidats des six circonscriptions de la Haute-Garonne. Je ressens tout particulièrement l'honneur que vous m'avez fait et j'en éprouve une légitime fierté !

Sans vouloir me livrer à une analyse détaillée du premier tour de scrutin, je constaterai simplement que mon succès a pris le plus de relief dans les communes et chefs-lieux de cantons les moins éloignés de Muret, dans une zone dont les électeurs sont à même d'être mieux informés que dans la banlieue immédiate de Toulouse, par exemple, de l'action efficace que j'ai entreprise dès 1953 pour mettre en valeur cette région de Muret--Villefranche-de-Lauragais, si chère à mon cœur et si présente à mes pensées.

Ayant pu apprécier mon souci de servir, et la haute conception que je me fais de mes responsabilités d'homme public, ces populations ont été à même de voter l'homme, en toute connaissance de cause, persuadées qu'il valait mieux accorder sa confiance à un républicain sincère, non inféodé, dont on connaît les qualités fondamentales et l'attachement à notre région, plutôt qu'aux représentants plus ou moins anonymes, de partis politiques dont les chefs, parlementaires du Nord de la Loire, ne consacrent aux problèmes vitaux de notre Sud-Ouest qu'une attention toute relative !

Je forme le vœu que dimanche prochain 12 mars, les électrices et électeurs de la 5e circonscription se rallient en masse à ma candidature, sans se sentir obligés de renier en quoi que ce soit leur attitude passée, leur philosophie politique, leurs opinions confessionnelles. Ils témoigneront ainsi leur volonté d'obtenir du Gouvernement de demain, quelle que soit la majorité dont il sera issu, les décisions capitales que nous attendons pour la survie du Sud-Ouest, à savoir : crédits d'investissements industriels pour assurer le plein emploi à la classe ouvrière — prix agricoles différentiels jusqu'à un certain quantum, tenant compte des structures morcelées de notre région, pour assurer la sauvegarde des exploitations familiales agricoles, et stopper l'exode rural — protection effective de nos petits commerçants contre les privilèges fiscaux dont jouissent les grands magasins — statut protégeant les artisans contre la maladie et garantissant leurs vieux jours — retraite basée sur le rapport constant, réparant le préjudice matériel et moral causé aux anciens combattants — des maisons de repos et une retraite décente pour les personnes âgées.

En ce qui concerne l'enseignement, je rappellerai simplement que depuis 1953 j'ai construit dans la seule commune de Muret 83 classes de l'enseignement primaire et secondaire ; un C.E.S. double de 1.200 élèves, comportant des sections techniques et commerciales, est actuellement en construction. J'accorde ainsi, non par des promesses mais par des actes, la priorité des priorités à l'éducation nationale. C'est ma façon à moi d'être laïque.

Je désire enfin que mon ultime pensée avant ce scrutin capital pour l'avenir de la Haute-Garonne dans les dix ans qui viennent, aille à nos compatriotes rapatriés d'Afrique du Nord. Ayant débuté dans ma carrière administrative en 1938 comme administrateur de commune mixte à Ammi-Moussa, dans cette Algérie où j'ai connu les heures les plus exaltantes de mon adolescence, j'avais pu apprécier le labeur fécond réalisé dans la vallée du Chélif et sur les pentes de l'Ouarsenis que j'ai sillonnées avec les « chaouch », par ceux qu'on désignait, non sans un certain sens péjoratif, du terme de « colons », alors que les murs de nos villes se recouvraient d'affiches intitulées : « A bas la sale guerre d'Algérie », apposées par ceux-là mêmes qui, dimanche prochain, vont solliciter leurs suffrages !

Ces quelques années passées dans le bled avant la guerre de 1939-1940 me permettent de mieux comprendre le drame matériel et moral que les rapatriés ont vécu depuis 1958. Je les assure de mon entière sollicitude et leur demande de ne pas ajouter à leurs malheurs passés, en se laissant égarer par les mauvais conseilleurs qui qui préconisent la politique du pire !

J'en appelle à leur bon sens et à une saine conception de leurs intérêts bien compris. Demain, il faudra arracher au Gouvernement, quel qu'il soit, l'indemnisation de leurs biens et l'amnistie politique totale.

Pour ce faire, je sollicite leur confiance.

Qu'il me soit permis, en terminant, d'affirmer ma foi profonde dans les destinées de notre terre occitane dont les valeureuses populations ont toujours accueilli généreusement tous ceux que les vicissitudes de la vie ont conduit à chercher un refuge dans ce pays de « tempérament », farouchement attaché depuis des siècles au respect de la personne humaine, à la liberté et à la paix.

Vive la République.

JACQUES DOUZANS

Maire de Muret
Conseiller général de la Haute-Garonne
Ancien député

Remplaçant éventuel :

ROGER ALIAS

Maire de Villefranche-de-Lauragais
Conseiller général de la Haute-Garonne

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Aspet, Aurignac, Bagnères-de-Luchon, Barbazan, Boulogne-sur-Gesse, l'Isle-en-Dodon, Montréjeau, Saint-Béat, Saint-Gaudens, Saint-Martory, Saliès-du-Salat.

M. Hippolyte DUCOS
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Citoyennes, citoyens,

Il est de mon devoir, au début de cette profession de foi, de stigmatiser l'acte de stupéfiante et intolérable dissidence accompli par Jean Lassere. N'ayant pas été et ne pouvant, en aucune manière, être investi, il s'est travesti. En cette période de carnaval cet ancien S.F.I.O. s'est déguisé en socialiste indépendant. Son supporter, le sénateur Suran en a fait autant.

Le comble c'est que, contraints de quitter leur parti ils ont l'audace de prétendre que c'est en accord avec lui qu'ils en sont sortis. Ils agissent comme quelqu'un qui chassé à coups de bâtons d'une maison, prétendrait n'y avoir reçu que des caresses.

Tous les républicains du Comminges voteront contre le candidat de l'indiscipline. Ils voteront pour le candidat de la discipline et de l'Union.

Citoyennes, citoyens,

A un député sortant on est en droit de demander quelles ont été ses activités parlementaires. Je crois, sans fausse modestie, pouvoir déclarer que je suis du nombre des députés qui se sont efforcés d'accomplir pleinement leur tâche.

Tous les moyens d'action, je les ai employés. Multiples sont les propositions de lois, les questions écrites et orales insérées au *Journal officiel* ; multiples sont mes interventions à la tribune sur l'agriculture, les questions économiques et sociales, sur les anciens combattants, sur les rapatriés. C'est moi qui ai, par mes demandes d'interpellation, provoqué, sur la réforme de l'enseignement les trois grands débats qui ont fait honneur à l'Assemblée et auxquels j'ai pris une large part. Joindre l'idéalisme au pragmatisme, la culture à la technique, en un mot humaniser, tel a été mon but d'hier tel sera mon but de demain, tel devra être le but essentiel de la prochaine Assemblée.

Humaniser le travail, humaniser les institutions, humaniser le monde en vue de la paix définitive, voilà le programme qu'elle doit se tracer.

L'agriculture. — D'abord, humaniser le travail agricole. Bien moins que jadis, mais plus que tout autre pays, le nôtre est encore à vocation agricole. Sauver l'agriculture, c'est sauver la France.

Le paysan, en effet, n'incarne-t-il pas la France éternelle et toutes les valeurs auxquelles nous sommes attachés ? Certes deux lois d'orientation à lointaine échéance ont été votées, des réformes de structure et bien d'autres mesures ont été étudiées. Mais on fait la sourde oreille à ce que, avec d'autres collègues, j'ai dit et redit : A tout prix il faut sauver la propriété familiale, il faut lui donner l'aide qui lui est indispensable pour aboutir à plus de technicité, de productivité, de rentabilité.

Il faut faciliter l'accession à la propriété aux jeunes qui veulent travailler en leur fournissant les crédits nécessaires pour l'achat de terres, pour l'outillage et aussi pour leur installation en améliorant la loi sur l'habitat rural, en modifiant en leur faveur la loi sur l'élevage ; en élargissant l'attribution de l'indemnité viagère de départ des vieux exploitants. Il faut mettre un terme à l'instabilité, aux soubresauts intolérables des prix, en rétablissant l'indexation seule capable de réaliser la parité de l'agriculture avec les autres activités professionnelles.

Il faut, d'autre part, augmenter les crédits budgétaires de l'électrification rurale, de l'adduction d'eau, de la voirie départementale et communale.

Artisanat, commerce, industrie. — Nous demanderons, pour l'artisanat : l'adaptation de ses entreprises aux exigences de l'économie moderne par octroi de crédits faciles et à bon marché.

Pour le commerce et l'industrie le report d'application et la modification profonde de la loi du 6 janvier 1966 portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaires, qui aggrave, qui double souvent la charge fiscale et la refonte des ordonnances et des circulaires relatives aux prix.

Finances et économie. — Toutes ces activités demandent l'instauration d'une véritable démocratie économique par l'amélioration technique de la conception, de l'élaboration et du contrôle du plan.

Ecrasées d'impôts elles réclament toutes une réforme financière. La meilleure serait l'instauration de l'impôt unique sur les produits énergétiques. En l'attendant, commençons par libérer les contribuables modestes de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, qu'on vient de leur infliger, en abaissant considérablement la base et en se fondant sur des forfaits scandaleusement augmentés.

Sécurité sociale. — Avec de mauvaises finances, on ne peut avoir qu'une mauvaise sécurité sociale. Le déficit prévisible de celle-ci pour 1967 sera de l'ordre de : 1.220 millions de francs. Il faut réformer complètement le système.

Bien d'autres réformes s'imposent dans le domaine social. La plus importante, la plus urgente, c'est de fixer à 60 ans, au lieu de 65, l'âge de la retraite et de l'allocation vieillesse.

Ouvriers. — Aux ouvriers nous disons : nous voulons améliorer votre situation matérielle non en préconisant des projets fallacieux repoussés par les syndicats mais en donnant satisfaction, dans la sauvegarde de la liberté d'entreprise, à vos deux désirs fondamentaux, qui sont l'augmentation du niveau de vie et la sécurité de l'emploi.

Fonctionnaires, retraités, employés des services publics, beaucoup de promesses vous ont été faites. Il est temps qu'elles soient réalisées.

Anciens combattants, prisonniers, veuves et ascendants de guerre, S.T.O. qui pourrait mieux défendre vos intérêts que votre ancien ministre qui, blessé de multiples fois sur le champ de bataille, a plaidé pour le respect du rapport constant et a contribué largement à faire rétablir la retraite du combattant, et qui réclame la carte du combattant pour tous ceux qui, même durant la guerre l'Algérie, l'ont méritée.

Rapatriés. — Vous êtes les grands sacrifiés. Comme les autres Français sinistrés des deux guerres, vous auriez dû récupérer tous vos biens spoliés et volés. Cette indemnisation, pleine et entière, je suis de ceux qui n'ont cessé de la réclamer. Vos chefs m'en ont remercié et félicité. Nous continuerons la lutte et nous triompherons.

Institutions. — Dans le domaine des institutions et des libertés, nous voulons l'application de la Constitution, dans l'équilibre des pouvoirs, l'instauration d'un gouvernement de législature, le respect de la légalité républicaine et de l'indépendance de la justice, l'objectivité de l'information par des garanties d'indépendance de la télévision française.

Le moment est venu de réaliser l'Europe économique, politique et même militaire qui, tout en laissant à chaque nation sa personnalité et ses institutions, aura elle-même des institutions supra-nationales.

Une réforme démocratique de l'Education nationale s'impose. Il faut proportionner les crédits des bourses à l'augmentation du nombre des candidats ; augmenter considérablement les capacités d'accès de l'enseignement technique ; revaloriser la fonction enseignante ; mettre à la charge de l'Etat la totalité des frais de ramassage; mettre un terme à la fermeture des écoles. J'ai trois fois interpellé le Gouvernement. Je n'aurai de cesse que lorsque l'Education nationale sera vraiment la priorité des priorités.

Citoyennes, citoyens,

Le caractère national qui s'attache au mandat de député ne m'a jamais fait perdre de vue les besoins du Comminges, et la place que vous désirerez vivement lui voir attribuer dans un monde en expansion.

Hélas ! Il est loin de l'avoir ! Pourquoi ? Parce qu'on lui refuse les moyens financiers de l'obtenir. Alors que tant d'argent est engouffré dans des dépenses de réception, de voyages, de prestige, dans la force de frappe atomique et dans l'aide à des pays qui ne nous retournent pas leur reconnaissance, des régions entières de la France restent sous-équipées et sous-développées.

C'est intolérable. Et l'une des raisons pour lesquelles j'ai voté contre le Ve Plan, c'est qu'il n'y a rien de concret, de précis, de chiffré pour raviver des régions comme la nôtre.

Pour notre Comminges, c'est l'industrialisation ou la mort. Impossible à une de nos petites ou moyennes propriétés de prospérer ou souvent même de subsister, si le paysan qui l'exploite ou un membre de sa famille n'y apporte pas un salaire acquis dans une entreprise voisine.

D'autre part, j'ai dit et redit et je redirai aux autorités compétentes : « Ouvrez à cette région, comme vous le faites pour d'autres, vos caisses de crédit, vous l'enrichirez tout en enrichissant l'Etat : thermalisme, tourisme, stations de plein air, constructions de maisons pour vacanciers, prendront une importance considérable ».

Et des foules de plus en plus nombreuses viendront admirer des villas, des villages antiques et une capitale gallo-romaine dont la résurrection pourra être poussée à fond, et jouir du spectacle de prestigieux monuments moyenâgeux dont le joyau, la cathédrale de Saint-Bertrand de Comminges attirera autant de visiteurs que le Mont Saint-Michel.

Citoyennes, citoyens,

Vous voterez pour celui qui, étant sans cesse en contact avec vous, met à votre service l'autorité que lui confère une longue carrière parlementaire et ministérielle, et qui, en ce moment, avec son idéal et sa franchise de toujours, personnifie l'union étroite et profonde de tous les républicains.

Entre gens francs et loyaux, nous nous entendrons toujours.

En avant donc, tous aux urnes...

Pas d'abstentions !

Vive le Comminges !

Vive la République !

Vive la France !

HIPPOLYTE DUCOS

Député sortant
Radical-Socialiste
Candidat de la Fédération démocrate et socialiste et de Défense agricole
et de Défense des contribuables

Remplaçant éventuel :

ARMAND DE BERTRAND PIBRAC

2e CIRCULAIRE

Merci, du fond du cœur, aux 14.183 électrices et électeurs qui m'ont placé, le 5 mars, une fois de plus, en tête de tous les candidats.

A tous les autres je dis : « Au premier tour de scrutin, vous vous êtes laissé guider par vos conceptions et vos aspirations personnelles. Mais vous ferez masse au deuxième tour sur l'homme qui est arrivé en tête et qui, sur le plan régional comme sur le plan national et sur le plan humain vous paraît certainement le plus capable de vous représenter.

A ce sujet, c'est à vous que je cède la parole.

Que vous entend-on dire tout le long de l'année ?

Que personne n'est plus qualifié pour défendre la liberté des atteintes qu'elle subit, qu'Hippolyte Ducos, qui l'a défendue au prix de son sang sur les champs de bataille ;

— que personne n'est plus apte à soutenir la cause des agriculteurs, des artisans, des commerçants, des ouvriers, des fonctionnaires qu'Hippolyte Ducos qui est si souvent monté à la tribune pour les défendre ;

— que personne n'est plus capable de soutenir et de faire respecter les droits des combattants qu'Hippolyte Ducos qui fut hier leur ministre éminent et qui leur a fait rendre la retraite scandaleusement supprimée ;

— que personne n'a lutté avec plus d'énergie et plus de persévérance pour que les rapatriés soient traités avec la prédilection qu'ils méritent et qu'ils soient totalement indemnisés de leurs biens volés ou spoliés ;

— que personne n'a demandé ou demande avec autant d'énergie que lui la retraite de tous les travailleurs à 60 ans ;

— qu'il a toujours été de ceux qui ont déployé le plus d'énergie et de compétence dans toutes les questions relatives à l'éducation nationale, surtout pour celles qui concernent la démocratisation de l'enseignement.

Quel est, dites-vous dans vos conversations, quel est de tous les députés de France celui qui a le plus de contact avec ses électeurs, qui s'enquiert le plus souvent de leurs besoins, qui, ayant sur toutes les affaires administratives la plus parfaite et complète expérience due aux sept ministères auxquels il a appartenu, est le mieux qualifié pour les démarches de toute nature que la dureté des temps et les complications de la vie obligent tant et tant d'électeurs à solliciter ? C'est Ducos.

Sur ce dernier point je prends à témoin n'importe lequel d'entre vous : quand un citoyen est en difficulté, ne lui dit-on pas invariablement : « Va trouver Ducos ! ». Et ne le lui dit-on pas parce que la porte de Ducos est toujours ouverte, parce que tout en s'occupant des plus hautes questions d'ordre général et national, il a la passion de rendre service, il se fait littéralement l'esclave de tous les électeurs, sans distinction d'opinions.

Citoyennes, citoyens,

On parle d'union. Je conçois l'union de deux manières : la première c'est cette fusion que tout le monde perçoit, de mon âme avec l'âme de tous mes électeurs. La deuxième c'est celle dont on proclame avec raison la nécessité entre tous les démocrates de ce pays.

Tout eût été pour le mieux dès le premier tour de scrutin, dans l'arrondissement de Saint-Gaudens si un trublion politique n'avait point fait, uniquement par arrivisme, d'énormes efforts pour briser l'union enfin réalisée sur mon nom, de tous les républicains.

Chassé, pour indiscipline, du parti S.F.I.O. auquel il avait toujours appartenu, il a poussé l'audace, la hargne et la colère jusqu'à déserter son parti et passer dans un autre camp avec une autre étiquette.

Bien plus, il a honteusement trompé ses anciens électeurs en leur faisant croire, par d'odieux mensonges, qu'il était autorisé par son parti à se présenter.

Conscients aujourd'hui de cette turpitude, un grand nombre d'électeurs socialistes ne retomberont pas dans leur erreur.

Citoyennes, citoyens,

C'est à la réalisation de cette union politique si indispensable au rétablissement de la prospérité et de la grandeur de la France que je vous convie de tout mon cœur et de toute mon âme.

L'élan a été donné dès le premier tour, vous l'amplifierez, vous le généraliserez ! Vous servirez ainsi, avec vos propres intérêts régionaux et individuels, les intérêts essentiels de la France et de la République.

Tous aux urnes dimanche prochain 12 mars. Désigné comme porte-drapeau, vous me suivrez. Tous ensemble nous lutterons pour la démocratie, pour la liberté et pour la paix.

En avant vers la victoire !

Vive le Comminges !

Vive la France !

Vive la République !

HIPPOLYTE DUCOS

Agrégé de l'Université
Commandeur de la Légion d'honneur (5 citations, 5 blessures)
Ancien Ministre — Ancien premier vice-président de la Chambre
Conseiller général — Maire de Lilhac
Député sortant radical-socialiste
Candidat de la Fédération démocrate et socialiste et de Défense agricole
et de Défense des contribuables

Remplaçant éventuel :

ARMAND DE BERTRAND PIBRAC

Avocat — Ancien bâtonnier de l'Ordre
Maire de Saint-Gaudens

GERS

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Aignan, Auch-Nord, Auch-Sud, Jegun, Lombez, Marcia, Masseube, Miélan, Mirande, Montesquiou, Plaisance, Riscle, Samatan, Saramon, Vic-Fezensac.

M. Paul VIGNAUX

(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Citoyennes, citoyens,

Déjà, lors des élections législatives du 18 novembre 1962, le pouvoir avait fait la démonstration de la vanité de ses belles promesses grâce auxquelles le peuple lui avait accordé sa confiance. Malgré cela, une majorité devait se dégager encore en sa faveur. Aussi, la législature qui se termine a-t-elle été dominée par l'inconditionnalité de robots décidés à assurer par tous les moyens leur propre survie ainsi que celle d'un régime de plus en plus abhorré.

Les élections présidentielles avaient apporté en décembre 1965 le coup de semonce nécessaire. Chacun pouvait escompter que la leçon porterait et que le chef de l'Etat saurait en dégager les leçons, savoir : une efficace collaboration avec le Parlement, le respect de la règle constitutionnelle, le progrès social.

Hélas ! le semi-échec du Président n'a fait que renforcer sa volonté de pouvoir personnel. Pour ce faire, il a adopté le style de la « hargne et de la grogne » qu'il reprochait à ses adversaires, et l'acheminement vers la dictature se précise de jour en jour. Sa récente intervention à la télévision n'a-t-elle pas prouvé qu'il n'est plus désormais l'arbitre de tous les Français, mais le chef de clan qui donne le ton, un ton haineux.

Et pourtant le peuple a quelques raisons de manifester son mécontentement. Il réalise enfin qu'il a été berné et ce ne sont pas les menaces à peine voilées des suppôts du régime qui pourront infléchir sa volonté de contribuer à une urgente et nécessaire rénovation.

On nous avait promis l'équilibre financier. Depuis trois ans le budget national est en déficit, un déficit qui ne fait que croître. Depuis deux ans l'impasse budgétaire est comblée, pour sa partie visible, par des emprunts. Depuis un an cette même impasse cette fois dans sa partie non visible est supprimée par un artifice qui consiste à débudgétiser certaines dépenses et à en transférer d'autres aux collectivités locales. Ces manipulations acrobatiques sont la conséquence de l'engloutissement en folles et vaines dépenses de prestige de centaines de milliards au détriment des couches laborieuses du pays, des retraités, des anciens combattants, des vieux dont la plupart sont condamnés à vivre misérablement de l'aumône qui leur est consentie.

Je parcours ma circonscription depuis plus de quinze jours. Les villages m'offrent le permanent spectacle de leur détresse : écoles fermées, mairies délabrées, population

décimée par l'exode et qui se cramponne désespérément à la terre natale pour conserver le bien transmis depuis des générations de père en fils et qu'il faudra sans doute se résoudre à abandonner.

La colère gronde contre un gouvernement qui n'a d'autre souci que d'assurer leur progressive disparition.

Une politique économique et sociale sérieuse devrait répartir équitablement les profits et les charges et ne pas toujours faire porter le poids de la gêne et des vexations aux classes laborieuses. Mais qu'attendre d'un gouvernement dont la plupart des ministres sont, à des titres divers, les représentants ou alliés du grand capital ?

La mesure est comble et le peuple est lassé d'un pouvoir qui méconnaît ses légitimes besoins et dont la politique est constamment imprégnée de choquantes injustices. Je pense aux rapatriés d'Algérie qui ont tout perdu, moralement, matériellement, et à qui le gouvernement refuse obstinément la juste compensation des indemnisations et l'amnistie totale propres à faire enfin d'eux des citoyens à part entière.

Que de travail reste à accomplir devant tous les problèmes qui nous assaillent ! Il serait trop long d'exposer ici dans le détail le programme que propose la Fédération de la gauche démocrate et socialiste pour venir à bout de toutes les difficultés entretenues et aggravées par l'incompréhension de ceux à qui nous avions confié le destin de notre pays. Les vieux méprisés, les travailleurs de tous ordres découragés, les jeunes qui aspirent à avoir une école, un emploi, un toit ne veulent plus d'un pouvoir uniquement guidé par d'inconsistantes chimères.

Il faut s'en débarrasser à jamais. L'occasion vous en est offerte. Vous détenez une arme, votre bulletin de vote qu'il ne faudra pas utiliser inconsidérément. L'abstention serait une lâcheté. En toute conscience, sereinement, vous saurez vous déterminer pour ceux qui veulent revoir une république humaine, sociale, fraternelle où tous les Français seront égax devant leurs devoirs et leurs droits.

Courage ! L'esprit républicain est encore trop vivace dans notre département pour que je ne doute pas de notre victoire.

VIGNAUX Paul
Conseiller général
Maire de Lombez
Député sortant S.F.I.O.
Candidat de la Fédération démocrate et socialiste

Remplaçant éventuel :

DUTILH Edmond
Médecin
Conseiller général
Maire de Miélan

2e CIRCULAIRE

Citoyennes, citoyens,

Malgré la campagne tapageuse et outrancière de notre adversaire Patrice Brocas, mes voix de 1962 ont augmenté de 80 %. C'est la meilleure réponse que vous pouviez apporter à celui qui proclamait que j'ai été un député inactif.

Aussi j'exprime toute ma gratitude aux 14.302 électrices et électeurs qui m'ont accordé leur confiance et m'ont permis d'être le mieux placé des candidats de la gauche qui totalise plus de 22.000 suffrages.

Grâce à votre compréhensif et amical appui, et conformément aux accords conclus j'ai donc l'honneur de représenter les forces républicaines pour le second tour de scrutin.

La situation est claire.

D'un côté, le candidat unique de la gauche, antigouvernemental convaincu, de l'autre, le candidat de la droite, Monsieur Patrice Brocas, renié par le parti radical-socialiste qu'il a constamment trahi.

Le choix est simple.

Entre celui qui élude toute prise de position gênante pour mieux égarer les électeurs et celui qui se prononce toujours avec clarté, votre décision doit être facile.

Il faut à tout prix gagner cette bataille !

Contre l'équivoque, la duperie et la servilité,

Gascons républicains,

Votez pour la gauche unie !

Votez pour la République !

VIGNAUX Paul
Conseiller général
Maire de Lombez
Député sortant

Remplaçant éventuel :

DUTILH Edmond
Conseiller général
Maire de Miélan

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Cazaubon, Cologne, Condom, Eauze, Fleurance, Gimont, l'Isle-Jourdain, Lectoure, Mauvezin, Miradoux, Montréal-du-Gers, Nogaro, Saint-Clar, Valence-sur-Baïse.

M. Pierre de MONTESQUIOU
élu le 12 mars 1967
(P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Il n'est pas besoin pour me présenter à vous de longues phrases ni de grands mots. Depuis huit ans j'ai la mission de vous représenter à l'Assemblée Nationale et nous avons pris l'habitude de nous connaître. Votre député n'est pas un homme lointain, inaccessible, mais bien un Gersois parmi les Gersois. Cependant la confiance qui vous lui avez accordée lui impose des responsabilités spéciales que de toutes ses forces il s'est efforcé d'assumer. Au Parlement j'ai fait entendre la voix de la Gascogne, la vôtre.

Profondément attaché à la paix, tout ce qui la favorisait a eu mon approbation : les efforts pour le désarmement général, le rapprochement avec l'Est, la paix au Vietnam, les bonnes relations avec tous les Etats.

Nous savons, d'autre part, pour en avoir fait l'amère expérience sous la IVe République, que sans gouvernement fort et stable il ne saurait y avoir que désarroi, faillite économique et financière.

Aussi, je pense que les institutions de la V[e] République doivent être conservées, mais nous demandons tous que la Constitution soit strictement appliquée et respectée, et nos libertés jalousement sauvegardées.

— Nous voulons l'Europe ; une Europe unie sur le plan politique et économique. Nous estimons que cette union doit être accélérée et non freinée. C'est le garant de notre prospérité et de la paix.

— Je ne suis ni un « inconditionnel » ni un « opposant systématique ». Je suis un homme libre comme le sont tous les Gascons et je me détermine dans chaque cas selon ma conscience. L'intérêt de la nation et de mon département sont mon seul critère. Il ne saurait dans l'avenir en être autrement.

***

En m'élisant vous m'avez confié une mission que j'ai considérée comme sacrée : unir les Gersois, les aider, les défendre, développer notre département.

— Unir les Gersois car sans union il n'est que lutte stérile et inefficacité. Mon ami, E. Tandonnet, qui a accepté de se joindre à moi, est le témoignage de cette volonté d'unité.

— Aider les Gersois : tous qui sont venus vers moi et qui ont bien voulu m'exposer leurs difficultés ont trouvé l'accueil le plus amical. Je n'ai pas pu toujours les satisfaire, mais j'ai toujours fait l'impossible pour les aider.

— Défendre les Gersois : en effet ils ont besoin d'être défendus. Nous sommes un pays dépendant en grande partie de son agriculture. De la prospérité de celle-ci dépend le bien-être de nos familles, de nos commerçants, de nos artisans. Or, dans ce domaine, nous nous heurtons à l'incompréhension des pouvoirs publics. Notre revenu agricole est en baisse, la crise sévit en Armagnac. Que d'interventions à l'Assemblée Nationale, aux différents ministères pour faire entendre raison aux responsables du gouvernement ! Que d'efforts continus, mais souvent ignorés, pour vous défendre coûte que coûte !

— Développer le Gers : là aussi nous avons engagé la lutte. Avec la collaboration étroite des élus municipaux et cantonaux, et les responsables des organisations professionnelles, nous avons progressé et notre équipement s'est développé : des lycées, des collèges techniques, des C.E.S. ont été construits à Lectoure, Cazaubon, Nogaro, Gimont et Fleurance ; des stades ont été terminés à Condom, Gimont et Aubiet ; des piscines ont été installées à l'Isle-Jourdain, Gimont, Fleurance, Lectoure, Condom et Panjas. Les abattoirs de Gimont et Nogaro fonctionnent. Eauze a vu s'édifier les bâtiments de l'U.C.V.A. ; la capacité de stockage des coopératives viticoles et céréalières a été augmentée. Des H.L.M. ont été construits à l'Isle-Jourdain et les forages d'eau chaude de Nogaro ont été couronnés de succès. Marsan a développé son ensemble de plein air et le village de Retraite-cadres est en cours d'édification.

Des résultats positifs ont donc été obtenus mais il reste beaucoup à faire. L'Etat doit comprendre que les viticulteurs de l'Armagnac ne supporteront pas toujours leur détresse, et que l'exploitant agricole est un travailleur, qui mérite un juste salaire que nul n'a droit de retenir. Il faut qu'il se rende compte qu'il serait temps d'accorder la sécurité et la parité des prix aux agriculteurs, que nos jeunes ont droit à un emploi, qu'il doit simplifier et non aggraver le rôle ingrat des collecteurs d'impôts de nos commerçants, que les rapatriés ne doivent pas être poursuivis, mais équitablement indemnisés, que les anciens combattants, les retraités et les fonctionnaires ont droit à une vie décente.

Les pouvoirs publics doivent admettre que nous ne tolérerons pas d'être les pauvres d'une France riche et que nous avons le droit, nous autres Gersois, comme

tous les Français, de bénéficier des bienfaits du progrès et de la prospérité, et que nos familles ont droit à la sécurité.

Ce but nous ne l'atteindrons pas sans combattre et sans l'union de tous au-dessus des querelles de personnes et de clochers.

A droite, à gauche on vous fera mille promesses. En fait, on ne trouve que divisions et sectarisme.

Je me contente de vous dire avec E. Tandonnet :

« Gersoises, Gersois,

Je combattrai pour vous sans relâche ni répit. »
Pour cela, le 5 mars, renouvelez-moi votre confiance, massivement.

Pour le Gers !
Pour la République !

PIERRE DE MONTESQUIOU
Chevalier de la Légion d'honneur — Croix de guerre 1939-1945
Croix de la Valeur militaire — Combattant volontaire de la Résistance
Docteur en droit — Licencié ès Lettres
Diplômé des Sciences politiques
Propriétaire agriculteur
Membre du Conseil de l'Europe
Maire de Marsan — Conseiller général du Gers
Député sortant

Remplaçant éventuel :

EUGÈNE TANDONNET
Avoué au Tribunal de Grande Instance d'Auch
Conseiller municipal de Condom
Vice-Président du Conseil général du Gers

2e CIRCULAIRE

Électrices, électeurs,

Dimanche dernier, nous avons remporté un succès magnifique, puisque plus de vingt mille voix se sont jointes à la mienne.

Dimanche prochain, nous allons compléter notre victoire, et la rendre éclatante, définitive.

Gersoises, Gersois, mes amis, votre choix sera simple :

D'un côté :

— Un rassemblement éphémère de gens et de partis, qui ne surmontent leurs divisions, leurs rivalités et parfois leur haine que pendant la campagne électorale, pour reprendre ensuite leurs petits jeux.

— des hommes soumis et téléguidés par les appareils des partis et qui feront toujours passer l'intérêt de ces derniers avant les vôtres.

— des hommes dont les attitudes négatives et prédéterminées condamnent à l'inefficacité et à l'échec.

— des hommes, à l'esprit étroit et médiocre, qui ont dans le passé, divisé le département et dont les grands mots cachent un appétit bien connu.

De l'autre :

— Un homme libre, indépendant, dégagé de toute tutelle et de toute pression.
— Un homme qui a fait ses preuves et qui s'est battu, sans répit, pour son département.
Un homme qui a toujours fait passer le bien commun et l'intérêt des Gersois avant toute considération de parti ou de personne.
— Un homme dont la volonté d'aider, de défendre et de développer n'est mise en doute par quiconque et qui s'est farouchement battu pour sauver l'agriculture et la viticulture du Gers.
— Un homme qui appartient à tous les Gersois.

En bref,

D'un côté :

L'inefficacité, l'impuissance, le sectarisme et l'échec final qui se cachent derrière de grands mots et un verbiage abstrait :

C'est Abel Abeillé et la coalition socialo-communiste.

De l'autre :

La liberté, l'indépendance, la tolérance, la volonté d'aboutir par tous les moyens, de chasser la misère, de développer, d'aider :

C'est Pierre de Montesquiou, votre député.

Aucune hésitation n'est permise. Quelles que soient vos opinions, vos croyances, que vous soyez agriculteurs ou commerçants, viticulteurs ou artisans, ouvriers, retraités, ou rapatriés, je vous demande à tous de vous unir autour de moi, dans l'amitié et la confiance.

Vive la République !

Vive le Gers !

Pierre de MONTESQUIOU
Chevalier de la Légion d'honneur — Croix de guerre 1939-1945
Croix de la Valeur militaire — Combattant volontaire de la Résistance
Docteur en droit — Licencié ès Lettres
Diplômé des Sciences politiques
Propriétaire agriculteur
Membre du Conseil de l'Europe
Maire de Marsan — Conseiller général du Gers
Député sortant

Remplaçant éventuel :

Eugène TANDONNET
Avoué au Tribunal de Grande Instance d'Auch
Conseiller municipal de Condom
Vice-Président du Conseil général du Gers

GIRONDE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bordeaux-I (moins la commune de Bruges), Bordeaux-II.

M. Jean VALLEIX
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Vous attendez de votre candidat un programme et les moyens garantissant sa réalisation. Veuillez m'autoriser, dans ces conditions, à ne pas parler de mes adversaires, dans un souci de courtoisie et recherchant le dialogue d'abord avec vous-mêmes.

L'assemblée qui va être élue par vous toutes et vous tous, sera nécessairement pour beaucoup dans le destin de notre pays. Le général de Gaulle le rappelait le 9 février dernier.

Lors des élections présidentielles de 1965, vous avez renouvelé sans équivoque le mandat du Président de la République pour une politique de progrès, d'indépendance et de paix, par 55,80 % de vos suffrages et 34.779 voix pour l'ensemble de la circonscription.

Grâce à la Ve République, la France vit dans la stabilité avec deux gouvernements seulement depuis neuf ans.

La majorité cohérente et fidèle a été le moyen déterminant de la continuité, conciliant enfin l'efficacité et la démocratie.

Notre pays est en paix, pour la première fois depuis vingt-cinq ans. Dans l'indépendance et le respect de ses alliances, il construit l'Europe des Six, établit et encourage des liens pacifiques avec tous les peuples.

Le redressement économique et financier, spectaculaire, en mettant un terme aux dévaluations successives, a placé la France en tête de la stabilité des prix et lui permet d'affronter la dure concurrence du Marché commun.

Il reste beaucoup à faire, une action énergique et compétente doit être engagée pour :

— améliorer le sort des personnes âgées — donner aux jeunes les débouchés nécessaires, renforcer encore les moyens accrus de l'Education nationale et étendre l'égalité des chances — améliorer la situation des salariés modestes — humaniser la condition de tous et garantir l'emploi — faciliter l'ntégration dans la cité de nos compatriotes rapatriés encore dans la difficulté, hâter la solution la plus juste à leur indemnisation — développer une politique du logement en priorité pour les mal-logés et les jeunes ménages — encourager les loisirs et la culture, facteurs de promotion humaine.

Pour :

— l'essor économique de nos quartiers — l'humanisation et l'agrément des grands ensembles — l'équipement du quartier Nord dont le lac, la forêt, la plaine des sports et les aménagements de portée internationale doivent contribuer au bien-être des habitants de l'agglomération et plus spécialement de ceux de la première circonscription.

C'est pourquoi, sur propositions des représentants locaux et du président Chaban-Delmas, le Comité d'action pour la Ve République, présidé par M. Georges Pompidou, m'a désigné comme le seul représentant de la Ve République dans la première circonscription.

Ayant la chance de collaborer avec le président Chaban-Delmas depuis plus de 10 ans, également au Conseil économique et social, j'ai acquis l'expérience des questions politiques, économiques, sociales, administratives, culturelles qui se posent à la nation, mais aussi à Bordeaux-Caudéran, au Bouscat.

J'ai choisi bien avant 1958 de soutenir le général de Gaulle. Jeune père de famille, je suis résolu à travailler avec enthousiasme et de toutes mes forces pour un avenir de progrès et de bonheur.

Pour m'aider dans cette tâche, Jacques Matharan, conseiller municipal de Bordeaux m'apportera le soutien de sa collaboration et de son dévouement amical que beaucoup connaissent déjà.

Le 5 mars, dès le premier tour, vous aurez à cœur de choisir pour vous représenter un ardent défenseur de vos droits et de vos espérances.

Je fais appel à votre confiance, et conscient de l'honneur et de la charge qui s'y attachent, je vous assure de mon dévouement sans réserve pour servir la France au sein de la majorité et les intérêts de Bordeaux-Cauderan et du Bouscat.

Vive la République !

Vive la France !

JEAN VALLEIX

Inspecteur de Société
Chargé de mission au Cabinet du Président Chaban-Delmas
Membre de la Commission départementale d'Equipement
Expert au Conseil économique et social (1965-1966)
Responsable départemental du Mouvement gaulliste depuis 1955
Délégué régional de l'Union Paneuropéenne
Membre du Conseil d'administration de la Maison de l'Europe
Officier de réserve
Licencié en droit
Diplômé de droit public et de l'Institut d'études politiques de Bordeaux
(Premier admissible de cet institut à l'E.N.A.)

Remplaçant éventuel :

JACQUES MATHARAN

Chef de bureau
Conseiller municipal de Bordeaux
Croix de Guerre 1939-1945

Pas de stabilité sans majorité.

Votez dès le 5 mars Ve République.

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

En m'accordant 22.587 voix, dimanche dernier, plus qu'à aucun autre candidat lors de précédentes élections législatives, vous m'avez témoigné une confiance dont je ressens pleinement l'honneur ; j'en mesure toute la responsabilité, non sans émotion, croyez-le bien.

Vous avez ainsi exprimé la volonté délibérée que soit poursuivi et développé l'effort de modernisation, de progrès social et de paix auquel s'emploient le général de Gaulle et la Ve République, comme ici le président Chaban-Delmas.

En clarifiant ainsi le scrutin — dès le premier tour et malgré huit candidats en présence — vous avez également voulu confirmer la majorité que vous avez « inventée » en 1958, consolidée et élargie en 1962 et que vous savez nécessaire à la réussite de cet effort.

En me plaçant largement en tête, vous avez choisi, à l'image du pays, la stabilité, la continuité et l'efficacité.

Mais la décision définitive ne sera acquise que dimanche 12 *mars, elle est encore entre vos mains.*

En particpant aussi nombreux au scrutin de ballottage, vous exercerez jusqu'au bout votre devoir de citoyen.

Pour celles et ceux d'entre vous qui, obéissant à de légitimes préférences personnelles, avaient porté leur suffrage sur un candidat qui se sera retiré ou qui n'aura plus de chances, il y va de votre liberté d'expression et de la démocratie que vous votiez utilement cette fois.

Face aux combinaisons du deuxième tour, il est essentiel, localement mais aussi sur le plan national, que chacun contribue à l'affirmation de la majorité.

Electrices, électeurs,

Nous avons tous et pour tous à mener un combat généreux pour la prospérité économique, la justice sociale, la coopération européenne et mondiale.

Avec Jacques Matharan, mon suppléant, je fais appel sans discrimination à votre confiance ; sensible à celle que vous m'avez déjà témoignée si massivement, je vous renouvelle, avec ma gratitude, l'assurance de mon dévouement sans réserve pour servir la France et faire prévaloir pour vous-mêmes nos justes intérêts de Bordeaux-Caudéran et du Bouscat.

Vive la République ;

Vive la France !

JEAN VALLEIX

Pour la stabilité, le progrès et la paix

Votez et faites voter le 12 mars 1967 Jean Valleix.

Pour de Gaulle avec Chaban-Delmas.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bordeaux-III, Bordeaux-IV (moins la commune de Talence).

M. Jacques CHABAN-DELMAS
(Candidat Vᵉ République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Mes chers concitoyens,

Il y a vingt ans passés, intervenant dans la campagne du référendum constitutionnel, à Bordeaux, j'écrivais en substance : « Il faut donner à la France les institutions démocratiques permettant au pouvoir exécutif de gouverner et au pouvoir législatif de le contrôler. Il n'est que trop certain que la Constitution proposée pour la IVᵉ République n'engendrera que paralysie et impuissance. » En foi de quoi j'invitais le corps électoral à repousser la Constitution, qui devait malheureusement devenir celle de 1946.

La suite, vous la connaissez : pendant douze ans la France a végété dans l'instabilité ministérielle ; elle a oscillé d'une politique à une autre en tous domaines jusqu'au moment où, à bout de souffle, les tenants de ce malheureux régime ont dû faire appel au général de Gaulle pour sauver l'Etat et la Nation.

Depuis 1958, c'est-à-dire depuis bientôt dix ans, la stabilité a permis d'opérer en France et à l'extérieur, un redressement dont il y a peu d'exemples dans l'histoire. Pour la première fois, depuis bien longtemps, la France est en paix avec l'univers entier et se trouve en mesure de faire entendre sa voix en faveur de la paix mondiale.

Certes, il reste beaucoup à faire.

Certifié par une monnaie solide, le niveau de vie s'est accru sans cesse mais certaines catégories sont encore défavorisées, comme les personnes âgées, les petits salariés et les retraités ; le sort des familles doit être suivi de façon particulière.

La construction de logements sociaux a fait un grand bond depuis 1960, mais le nombre des mal-logés est encore important, notamment pour les jeunes qui veulent fonder un foyer, comme pour les personnes seules.

Les efforts pour l'Education nationale sont considérables (plus d'un milliard d'anciens francs par jour de constructions), mais il reste à appliquer intégralement les réformes pour que l'égalité des chances soit pleinement réalisée entre tous les enfants quelle que soit leur condition sociale.

L'expansion économique n'a pas cessé mais les bouleversements dus au progrès technique et à l'ouverture des frontières (Marché commun) créent des menaces sur l'emploi, même sur l'emploi des cadres ; le Fonds national et la nouvelle Bourse nationale de l'emploi doivent permettre les adaptations nécessaires.

Nos régions elles-mêmes sont soumises à des évolutions profondes qui sont prévues et chiffrées dans le Vᵉ Plan ; elles doivent pouvoir exprimer librement leurs besoins et leurs solutions ; la dotation des Commissions de développement économique régional (C.O.D.E.R.), des Comités d'expansion et des autorités régionales, en nouveaux moyens doit permettre de faciliter l'aménagement du territoire.

Pour Bordeaux et l'Aquitaine vous savez comment au prix d'un labeur incessant et passionnant, j'ai pu éviter à bien des usines de fermer et permettre à bien d'autres de venir s'intaller chez nous. Ainsi a pu être conjuré ce qui, en 1950, prenait l'allure d'un désastre économique et humain, véritable et définitif. Cet effort doit être pour-

suivi et même développé, en y associant toutes les forces vives de la ville et de la région.

Bordeaux doit rester la capitale de l'université, du commerce, de l'artisanat et des services, tout en devenant la capitale industrielle et culturelle de l'Aquitaine.

Chacun peut mesurer l'immense effort de modernisation qui transforme Bordeaux de fond en comble. Nous sommes sur la voie du salut, mais il faut poursuivre notre route sans défaillances.

Le véritable enjeu des élections du 5 mars prochain sera de savoir si, dans le cadre des institutions de la Vᵉ République, le général de Gaulle et le Gouvernement continueront à trouver à l'Assemblée Nationale une majorité cohérente et fidèle. Si oui, tout ce qui est engagé pourra se développer, sinon, nous serons tous exposés aux pires risques de la paralysie et de l'impuissance, ceux-là même que je prévoyais, hélas justement, en 1946.

Pour ma part, je reste à votre disposition, à celle de Bordeaux, de la République et de la France, pour poursuivre ma tâche de mon mieux et de toutes mes forces.

Bordelais et Bordelaises, qui m'avez toujours manifesté votre confiance, unissons-nous une fois encore.

Jacques CHABAN-DELMAS

Président de l'Assemblée Nationale — Maire de Bordeaux
Commandeur de la Légion d'honneur — Compagnon de la Libération

Remplaçant éventuel :

Jacques CHABRAT

Premier adjoint au maire de Bordeaux
Chevalier de la Légion d'honneur

2ᵉ *CIRCULAIRE*

Mes chers concitoyens,

Près de la moitié — exactement 49,59 % — des électrices et des électeurs de notre circonscription ont manifesté, au premier tour, leur volonté de me voir poursuivre ma tâche, tant sur le plan national qu'à Bordeaux et en Aquitaine.

Sur le plan national, il s'agit d'épauler la politique de paix du général de Gaulle tout en continuant à tendre vers plus de justice sociale, par l'amélioration du sort des catégories les plus défavorisées, tels les petits salariés, les faibles revenus fixes (pensions civiles et militaires), les familles nombreuses, les rapatriés, les handicapés et les mal-logés.

Pour les personnes âgées, de nombreuses mesures d'aides ont été prises au cours de ces dernières années. Il faut les compléter, mais il faut aussi veiller à ce que les droits des personnes âgées soient entièrement connus d'elles. A Bordeaux où, grâce à des institutions originales, comme les foyers sociaux, le sort des personnes âgées est souvent adouci, j'ai l'intention de lancer une vaste campagne d'information, non seulement dans notre circonscription, mais aussi dans la ville entière, afin qu'aucune personne âgée n'ignore plus toute la gamme d'aides à sa disposition, tant sous forme de retraites et indemnités, que sous forme de tarifs réduits, ou encore de services, comme l'assistance médicale ou l'aide à domicile. Dans le même esprit, plusieurs nouveaux immeubles de logement-foyers sont en construction.

L'expansion économique doit se poursuivre en évitant que ne reparaisse l'inflation, le déficit budgétaire, la chute de la monnaie et leur triste cortège de misère pour les catégories les moins favorisées.

A Bordeaux, il faut continuer la lutte pour l'industrialisation, que je mène depuis quinze ans, et qui a permis de sauver la région d'un marasme qui, en 1958, menaçait

d'entraîner un chômage proliférant et en chaîne. La catastrophe a été évitée par l'établissement de plus de 150 usines dans l'agglomération, par l'exécution de grands travaux que chacun peut voir de ses yeux, par la construction de l'Université nouvelle de Talence-Pessac et d'écoles techniques et professionnelles. Ainsi, nos commerçants et artisans ont-ils pu conserver et souvent développer leurs activités si nécessaires à la cité. A cet égard, il va falloir veiller à ce que le remplacement de la taxe locale par la T.V.A. ne pénalise personne.

Tout ce grand effort ne servirait à rien si la paix devait être rompue. Chaque député devra coopérer avec le Gouvernement pour que l'action du général de Gaulle puisse porter tous ses fruits, pour la paix du monde. La France doit demeurer la messagère de la paix et elle ne peut le faire que si elle est pleinement indépendante.

Les électeurs du Centre démocrate ont pu constater au premier tour qu'il n'y avait pas, de ce côté d'espoir d'aboutir. Il leur appartient de venir renforcer la majorité du 12 mars, en reportant leurs suffrages sur mon nom, comme il leur appartiendra, ensuite, au sein de la majorité de la V[e] République, de faire valoir les nuances de leur pensée. Je serai toujours prêt à dialoguer avec eux à ce sujet.

En votre nom, j'apporterai mon concours le plus complet à la majorité dont la nécessité a été bien comprise de la France entière, comme le prouvent les résultats du premier tour.

Bordelaises et Bordelais, vous savez de quel cœur et avec quel acharnement je travaille depuis vingt ans pour que notre ville se modernise, pour que votre existence s'améliore et pour que l'avenir de nos enfants soit assuré. Vous ne vous laisserez pas tromper par l'odieuse campagne de calomnie d'un adversaire à qui l'âge n'a inspiré ni sérénité, ni respect de la vérité.

Ensemble, nous poursuivrons notre route. certes, souvent semée d'embûches et hérissée de difficultés, mais dont le but est de permettre à chacun de mieux vivre dans une France toujours plus généreuse.

Pour le plein emploi.

La justice sociale.

L'Europe unie.

La paix.

JACQUES CHABAN-DELMAS

Président de l'Assemblée Nationale — Maire de Bordeaux
Commandeur de la Légion d'honneur — Compagnon de la Libération

Remplaçant éventuel :

JACQUES CHABRAT

Premier adjoint au maire de Bordeaux
Chevalier de la Légion d'honneur

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bordeaux-V, Bordeaux-VI (moins la commune de Bègles) ; commune de Talence.

M. Henri DESCHAMPS

(Candidat de la F.G.D.S.)

élu le 12 mars 1967

(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

La gravité, chaque jour accrue, de la situation économique amenant grèves, licenciements et lock-out, la politique invraisemblable de gaspillage menée par le gouvernement U.N.R. Pompidou-Debré, l'angoissant problème du chômage grandissant dans notre région ont fait que, répondant aux sollicitations de mes amis, j'ai considéré comme un impérieux devoir de solliciter vos libres suffrages.

Il s'agit de savoir si le peuple français va prendre en main la direction de son destin ou s'il va se laisser définitivement enchaîner dans un régime de pouvoir personnel.

Battre les sortants U.N.R.-Ve République est pour toutes et tous un devoir national.

La bataille que nous devons gagner ensemble est celle du droit à la vie pour tous, celle du maintien de nos libertés fondamentales dans le respect de la dignité humaine.

Le véritable et désastreux bilan de l'U.N.R.-Ve République.

Un gaspillage effarant des chances françaises...

Des milliers de milliards qui s'envolent ! Un budget militaire qui engloutit 40 % du budget national, près de 5.000 milliards d'anciens francs pour la guerre !

C'est une des raisons fondamentales de nos déséquilibres économiques.

Avec une bombe atomique inefficace, ruineuse, dépassée, qui nous coûte 2.000 milliards d'anciens francs par an et qui vaudrait à la France d'être complètement rasée dans la demi-heure qui suivrait son emploi !

Modification de l'aide aux pays sous-développés, coûteuse et inefficace.

Près de 1.000 milliards par an sont pratiquement gaspillés, faute d'investissements productifs et durables par les potentats locaux.

Il faut aider les pays sous-développés en créant une organisation internationale où chaque pays riche versera en fonction de ses possibilités. en améliorant l'agriculture, en créant des usines, en formant des techniciens et non pas en ruinant la France.

Des impôts injustes et écrasants.

65 % des impôts sur le revenu sont payés par les travailleurs, les petits commerçants sont écrasés d'impôts, alors que le gouvernement U.N.R. favorise l'industrie lourde, les magasins à succursales multiples, les super-marchés. De lourds impôts indirects accablent les consommateurs.

Une politique des logements pour les seuls privilégiés de la fortune.

Des millions de Français vivent dans des logements sans confort ni hygiène alors que des centaines de milliers de logements — trop chers — sont inoccupés !

Il faut bâtir des logements sociaux à la portée des moyens des travailleurs. C'est ce que nous faisons à Talence.

Les résultats de cette lamentable politique.

Des régions entières qui se meurent comme notre Sud-Ouest, des hôpitaux insuffisants et dépassés, des chercheurs scientifiques sans crédit, des laboratoires sans matériel, un équipement scolaire vétuste, une infrastructure sportive ridicule, des jeunes sans emploi, ni avenir et des chômeurs en nombre sans cesse grandissant... 700.000 à ce jour.

Ne parlons pas des autoroutes, ce serait trop facile et trop cruel !

Mieux qu'un programme : des options.

Ce qui nous guidera :

1° Stabilité gouvernementale : par un contrat de législature précis et limité.

2° Stopper les hémorragies du Trésor : diminution massive des dépenses militaires et des dons aux potentats africains.

3° Politique du plein emploi, amélioration des salaires, par un programme réaliste d'équipement, d'investissements dans les régions sous-développées comme la nôtre. Réforme des impôts, lutte impitoyable contre la fraude fiscale.

4° Pour les rapatriés : amnistie totale et juste indemnisation.

5° Liberté de la contraception, suivant la conscience de chacun.

6° Construction de 600.000 H.L.M. par an en priorité.

7° Priorité des priorités à l'Education nationale : chaque enfant doit pouvoir, s'il en est capable, accéder au savoir et à la culture, il faut pour cela des centres d'apprentissage, des écoles, des maîtres en nombre suffisant.

8° Retraite décente pour 3 millions d'anciens (80 % du S.M.I.G.) et pour tous les travailleurs.

9° Nationalisation des grandes banques d'affaires qui, en réalité, dirigent la politique financière et économique de ce pays au profit des grands monopoles.

10° Suppression de la T.V.A. pour le commerce de détail et sensible diminution des privilèges fiscaux des très grosses entreprises.

11° Réforme des collectivités locales.

12° Accord complet, pour rétablir anciens combattants et victimes de guerre dans l'ensemble de leurs droits, conformément aux décisions du Comité national de liaison des anciens combattants.

Construire l'Europe, bâtir la paix.

C'est la grande chance de notre génération, la certitude d'un avenir meilleur pour nos enfants qu'une Europe économiquement et politiquement unie. Là encore l'U.N.R. a tout compromis par sa conception de l'Europe des Etats qui date du règne de Louis XIV ou, au mieux, du temps de la Sainte Alliance.

Enfin, travailler au rétablissement de la paix au Vietnam et à un double accord :

1° Sur un désarmement général simultané et contrôlé.

2° Sur la non-dissémination des armes atomiques qui font courir au monde un péril mortel.

Telles sont, brièvement énumérées, les grandes options qui guideront mon action au parlement si je suis votre élu.

Par mon travail et mon dévouement, je serai au service de toutes et de tous, sans me préoccuper des opinions politiques, philosophiques ou religieuses de chacun. J'ai fait mienne la parole de Saint-Exupéry : « Dans ma civilisation, celui qui diffère de moi, loin de me léser, m'enrichit . » Dans les difficultés de la vie, dans les coups durs, dans les jours de malheur, j'essaierai d'être pour vous celui qui comprend, console, protège et défend. Je serai un homme de bonne volonté qui se battra pour

tout ce qui est juste et noble, un homme de bonne volonté pour qui le mot fraternité gardera toujours son exaltante grandeur.

HENRI DESCHAMPS

Professeur C.E.G.
Président-Directeur général de la Société d'économie mixte d'équipement
et de Construction Talence-Villenave-d'Ornon
Maire de Talence

Remplaçant éventuel :

JEAN DEPAYRE

Avocat à la Cour d'appel
Chevalier de la Légion d'honneur — Croix de guerre 1914-1918 — Chevalier du Mérite social

Appel du Comité électoral.

Electrices, électeurs,

A la place du député sortant U.N.R. qui, pendant cinq ans, a voté inconditionnellement tous les projets présentés par le gouvernement et dont l'inefficacité sur le plan local est bien connue — malgré tout ce qu'il revendique aujourd'hui —, nous vous demandons de choisir le candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, notre ami Henri Deschamps, maire de Talence.

Administrateur dynamique, travailleur et de bon sens, homme d'action, il a su, avec l'appui de son équipe municipale, entreprendre la grande tâche de rénovation de Talence, qu'il s'était, avec ses amis assignée.

Parlementaire, il sera pour toutes et pour tous, un défenseur lucide et efficace. Nous vous demandons donc de lui accorder votre confiance. Nous sommes sûrs que, par son travail et son dévouement, il saura s'en montrer digne.

Les présidents d'honneur : François Mitterrand, Guy Mollet, René Billières.

Le président : Georges Brémond, chef de brigade ouvrier retraité S.N.C.F., administrateur syndicats retaités et mutuelle S.N.C.F., médaille d'or d'Encouragement au Bien, président Fédération de la Gironde des patronages des écoles laïques.

Les vices-présidents : Docteur Gain, Yvan Guibert, président des Aveugles de guerre du Sud-Ouest, officier de la Légion d'honneur, Docteur Fauthous, Lieutenant-Colonel Lafaurie, Pierre Mora, conseiller général.

Membres : Odette Gaillardet, Georges Dubois, adjoints au maire de Talence; Pierre Bernard, Jules Bris, Docteur Yves Buffet, Francis Candelon, Arnaud Lagoardette, Jean Larrère, Henri Mazeau, Jean Piquemal, Marc Sarrazin, René Torrès, Robert Weill, conseillers municipaux ; Jacques Galinou, Pierre Cautenet, adjoints au maire de Talence ; Louis Latour, Bernard Saraben, Kléber Vergez, conseillers municipaux du groupe Promotion sociale ; Maurice Billon, Auguste Montane, Mme André Peyrelade, Norbert Narcacci, Jean Paillière, Jean Housset, Roger Borderie, Geneviève Fanguiaire, Félix Allard, Pierrette Saulière, Maurice Laroche, Jean Boher, Hector Feigna, René Caussèque.

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Merci du fond du cœur, merci aux 12.039 électrices et électeurs qui m'ont placé largement en tête de tous les candidats d'opposition. Votre amicale confiance est, pour l'homme de bonne volonté que je suis, la plus belle et la plus précieuse des récompenses.

Vous avez manifesté sur mon nom votre attachement à nos libertés fondamentales, votre désir de voir s'équiper rationnellement notre Sud-Ouest sous-développé, votre exigence d'établir la promotion d'une politique sociale plus juste et plus humaine où

les travailleurs auront une plus large part du revenu national, nos anciens une retraite enfin décente, notre jeunesse sa nécessaire et large place, la priorité des priorités à l'Education nationale.

Vous avez voulu aussi protester contre les gaspillages abusifs d'un budget de la guerre écrasant et les dépenses d'une bombe atomique ruineuse, inutile et dépassée, contre les dons somptueux aux potentats africains dont une infime partie seulement va à leurs peuples — gaspillages et dons aberrants qui sacrifient les chances françaises à de buts fallacieux.

Aussi, fermetures d'usines en nombre croissant, lock-outs, grèves à répétition, salaires insuffisants, impôts écrasants et injustes, balance commerciale au déficit chaque mois aggravé, petites et moyennes entreprises sacrifiées aux grands trusts, tel est le lamentable et véridique bilan du gouvernement Pompidou-Debré et de son inconditionnelle majorité au seul service des puissances d'argent.

Sans compter 700.000 chômeurs, quoi qu'en ergotent les thuriféraires trop habiles de l'U.N.R.-Ve République.

Vous avez voulu que se construise une Europe politiquement et économiquement unie.

Je voudrais maintenant féliciter également les citoyennes et les citoyens qui, tout en ne se prononçant pas pour nous, ont affirmé, obéissant à leurs convictions profondes, leur opposition au pouvoir personnel et à la politique de l'U.N.R.-Ve République.

Qu'ils soient remerciés de leur civisme et de leur courage au nom des intérêts supérieurs de la France qu'ils ont bien servis.

C'est grâce à eux et à nos amis que, rassemblés, nous obtenons une substantielle majorité et dépassons largement le chiffre de voix obtenu par le candidat inconditionnel U.N.R.

Et dans toute la France l'U.N.R. est aussi mise en échec!

Pour gagner le combat dimanche prochain, il va falloir choisir, et... bien choisir.

Certes, des divergences secondaires existent entre nous, c'est l'honneur de la démocratie, mais nous sommes d'accord sur l'essentiel, c'est-à-dire sur toutes les grandes options politiques, économiques, sociales et humaines qui sollicitent, à l'heure actuelle, la mobilisation de toutes les âmes généreuses.

Vaincre le candidat U.N.R.-Ve République est un devoir national.

Pas une voix ne doit s'égarer sur le député inconditionnel sortant dont l'inefficacité, sur le plan local est bien connue de tous et qui dispose, pour sa propagande, de moyens financiers énormes dont nous connaissons trop bien les sources.

Quant à moi, j'ai voulu, sans me préoccuper des opinions politiques, philosophiques ou religieuses de chacun, être dans l'exercice de mes fonctions de premier magistrat de la ville de Talence, « le maire de tous au service de tous ».

Demain, je serai, de la même façon, le député de tous au service de tous. Dans les mille difficultés de la vie moderne, dans les jours difficiles, j'essaierai d'être, fraternellement, celui qui comprend, console, protège et défend. Au parlement, je défendrai les intérêts de tous ceux qui travaillent ou qui souffrent, j'approuverai par mon vote tous les projets de lois justes et utiles pour notre pays.

Dimanche prochain, à mon tour, je compte sur vous.

Vous pouvez compter sur moi. Par mon travail et mon dévouement, je saurai être digne de votre confiance et de votre estime.

Henri DESCHAMPS

Maire de Talence

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bordeaux-VII, Carbon-Blanc, Créon.

M. René CASSAGNE

(Candidat de la F.G.D.S.)

élu le 12 mars 1967

(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Maire depuis 20 ans, conseiller général depuis 17 ans et député depuis un peu plus de 8 ans, il m'apparaît superflu de me présenter à vous.

Je fais, d'autre part, confiance aux anciennes électrices et aux anciens électeurs pour parler de moi aux nouveaux.

Je veux cependant vous dire comment j'ai compris ma mission de parlementaire, et comment j'ai essayé d'être fidèle aux promesses que je vous avais faites.

Ce que j'ai voulu être.

Me considérant comme un représentant du peuple, je ne suis pas arrivé à l'Assemblée Nationale comme un « inconditionnel » du oui ou du non, mais comme un homme voulant être juste et libre, c'est-à-dire capable d'approuver ou de condamner suivant les circonstances, et capable aussi de suggérer et de proposer ce que le Gouvernement ne voulait pas proposer lui-même.

Cette règle de conduite a été la mienne sans aucune défaillance.

C'est ainsi, par exemple, que si j'ai approuvé la création du Fonds national du travail (que dès 1960 j'avais suggéré), le nouveau statut des comités d'entreprises après une âpre discussion, j'ai condamné :

— la politique de régionalisation dans la mesure où elle n'accorde pas à notre région sa véritable part (ce qui se traduit par des crédits insuffisants pour le logement, l'Education nationale et l'équipement) ;

— la création des communautés urbaines dont le principe, bon en lui-même, est faussé par l'absence d'une désignation démocratique des élus et surtout par une absence de financement qui va conduire à une augmentation massive des impôts ;

— la véritable politique malthusienne pratiquée en Gironde qui se traduit par des fermetures d'entreprises, une crise sans précédent dans la viticulture et l'instabilité de l'emploi.

Ce que j'ai fait au Parlement.

Les seules annonces de mes interventions, de mes propositions, de mes questions, remplissent 8 colonnes sur le *Journal officiel.*

Je ne puis en publier un résumé aussi succinct soit-il !

Qu'il me soit cependant permis de rappeler que j'ai déposé 30 propositions de lois, et posé 120 questions.

Mon regret c'est de ne pas avoir réussi à vaincre la résistance gouvernementale en ce qui concerne l'avancement de l'âge de la retraite, l'augmentation des pensions, la retraite des artisans et des commerçants, les pensions des veuves de la Sécurité sociale, les congés pour les femmes qui travaillent, les allocations familiales durant

tout l'apprentissage, les bourses d'études pour les étudiants, la retraite anticipée pour les ouvriers ayant exercé des métiers pénibles, la suppression totale des abattements de zones de salaires, question pour laquelle j'ai mené une ultime mais, hélas ! inutile bataille trois jours encore avant la fin de la session parlementaire, pour faire rendre justice à nos frères rapatriés, obtenir la reconnaissance du droit syndical, et faire aboutir les justes revendications des anciens combattants.

Questions pour lesquelles j'ai déposé 30 projets de lois et posé 120 questions.

Mais que faire, hélas ! dans une assemblée où même ceux qui ont voté en commission des projets, se renient en séance publique à l'appel du Gouvernement ?

A ce travail parlementaire, que tous mes adversaires politiques reconnaissent et auquel ils rendent hommage, je peux joindre le travail personnel et intéressant les administrés de la circonscription. J'ai essayé de recevoir tous ceux qui sollicitaient un entretien, et, dans la mesure où cela était possible, j'ai travaillé pour leur faire rendre justice.

Mes années de Parlement se traduisent par un travail intensif, un certain nombre de résultats, et, si je n'ai pas obtenu tout ce que je réclamais, j'ai, au moins, conscience d'avoir, autant que faire se pouvait, lutté pour obtenir satisfaction.

Aussi, au moment de me représenter devant vous, je viens le cœur serein.

Sans sectarisme, collaborant avec tous ceux qui ont bien voulu le faire, élus, assemblées municipales, syndicats, assemblées diverses, recevant tous, sans distinction, j'ai le sentiment d'avoir rempli ma mission et d'avoir agi conformément aux promesses que j'avais faites.

Je pourrais, en effet, sans en changer une seule ligne, publier ma profession de foi de 1962.

Je n'ai rien à ajouter, rien à retrancher.

J'ai seulement l'intention, si vous me maintenez votre confiance, de continuer l'action entreprise avec le même acharnement et le même esprit de justice et de paix.

René CASSAGNE
Député sortant
Maire de Cenon — Conseiller général

Remplaçant éventuel :

Philippe MADRELLE
Professeur de C.E.G.
Conseiller municipal d'Ambarès

2e CIRCULAIRE

Mes chers amis,

De 11.800 voix, en 1958, passant à 13.706, en 1962, le nombre de mes voix est monté jusqu'à 18.320 dès le premier tour du 5 mars 1967.

Je veux dire à toutes et à tous, un merci du fond du cœur.

Quelle meilleure récompense puis-je souhaiter pour des années de travail et de dévouement passées au service de tous les travailleurs.

J'ai l'assurance que le second tour va encore amplifier ce magnifique résultat.

Désigné par le suffrage universel, je deviens maintenant celui qui rassemble tous les démocrates, tous les républicains, tous ceux qui veulent une République meilleure de progrès, de paix et de justice sociale.

Vous me connaissez suffisamment pour savoir que je ne faillirai pas à ma tâche.

Ma victoire sera la vôtre.

Merci. Je serai digne de la mission que vous allez me demander, en masse, de remplir.

René CASSAGNE
Député sortant
Maire de Cenon — Conseiller général

Heureux et fier de participer à cette grande lutte en faveur de la démocratie et du monde du travail, je joins mes remerciements à ceux de René Cassagne.

Remplaçant éventuel :
Philippe MADRELLE

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Blanquefort, Castelnau-de-Médoc, Lesparre-Médoc, Pauillac, Saint-Laurent-et-Benon, Saint-Vivien-de-Médoc ; commune de Bruges.

M. Aymar ACHILLE-FOULD
élu le 12 mars 1967
(P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Chère concitoyenne, cher concitoyen,

Il y a un peu plus de quatre ans, je ne vous avais fait aucune promesse, vous m'avez accordé votre confiance.

J'avais défini une ligne politique, je m'y suis tenu : mes votes en témoignent.

Je m'étais engagé à défricher avec vous les voies de la rénovation du Médoc : la tâche était immense, semée d'obstacles et d'embûches.

Rejetant la tentation de réalisations spectaculaires, mais localisées, nous avons obtenu des pouvoirs publics :

— La prise de conscience de l'existence du Médoc et de ses problèmes,

— Le financement d'études sérieuses, à l'échelle de notre presqu'île, sans lesquelles rien de raisonnable ne peut être entrepris,

— L'inscription, au plan national, des crédits en matière agricole, industrielle et touristiques, bases du renouveau médocain.

C'est l'œuvre d'une législature.

C'est grâce à vous, élus, responsables, hommes et femmes du Médoc, à mes côtés, que sont aujourd'hui à notre portée les résultats d'une obstination, d'un acharnement communs.

Dès cette année et l'année prochaine, nous le savons, va profondément se transformer sous nos yeux le visage de notre vieux Médoc.

Sur le plan local, poursuivre l'effort, gagner la partie ;

Au plan national, continuer, sans sectarisme, mais en homme libre, à lutter pour l'équilibre entre Gouvernement et Parlement qu'exige la démocratie.

Combattre pour une véritable solidarité nationale.

Voilà, dans la continuité, le sens de ma mission.

A ceux qui m'ont toujours soutenu, à ceux qui ont hésité, j'offre à nouveau mon désintéressement, ma persévérance, ma volonté.

C'est dans l'unité médocaine, l'union des Médocains qu'ensemble nous mènerons à bien l'entreprise déjà entamée :

Inscrire le Médoc dans un monde moderne.

Aymar ACHILLE-FOULD

Député sortant, du Rassemblement Démocratique
Membre de la Commission des affaires étrangères
Ancien élève de l'Ecole navale — Capitaine de Corvette (R)
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de Guerre T.O.E. — Croix de la Valeur militaire
Conseiller général
Maire de Saint-Laurent-Médoc

Remplaçant éventuel :

René GIROL

Propriétaire exploitant
Président d'honneur des maraîchers de la Gironde
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier du Mérite agricole
Maire d'Eysines

2e CIRCULAIRE

Chère concitoyenne, cher concitoyen,

Voici que, grâce à vous qui croyez à la continuité d'une action résolue et désintéressée et qui voulez que demeure au milieu de vous celui qui est prêt à poursuivre cette action puisqu'il l'a déjà entamée, la victoire sonne maintenant à notre porte.

L'immense geste de confiance que tant d'entre vous ont déjà accompli me permet d'atteindre, par rapport au premier tour de 1962, le plus fort pourcentage d'augmentation de voix de tous les parlementaires du département.

Cette confiance est la plus belle récompense de mes efforts.

A ceux qui ont pu hésiter ou qui, au premier tour, ont fait un vote purement politique — ce qui était leur droit —, j'offre d'être demain au Parlement, comme je l'ai été hier, un homme qui pourra librement défendre leurs intérêts comme ceux de notre région.

Cela exige tant le dialogue que le courage et la volonté de s'opposer chaque fois que votre avenir le commandera, à une envahissante raison d'Etat qui, trop souvent, à mis en échec la politique économique et sociale que vous attendiez, parce qu'elle vous avait été promise.

Aux élus et responsables, à ceux qui en équipe m'ont tant aidé, à tous les Médocains et Médocaines, aux abstentionnistes aussi, qui voudront ajouter leur bulletin à ceux de la victoire, je dis que leur vote massif de dimanche prochain assurera l'avenir de notre presqu'île et le triomphe de la démocratie.

Je ne prends, quant à moi, qu'un engagement :

Fidèle à mes idées, attaché à vos intérêts, déterminé à combattre pour les unes et pour les autres,

Continuer à servir.

AYMAR ACHILLE-FOULD

Député sortant, du Rassemblement Démocratique
Membre de la Commission des affaires étrangères
Ancien élève de l'Ecole navale — Capitaine de Corvette (R)
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de Guerre T.O.E. — Croix de la Valeur militaire
Conseiller général
Maire de Saint-Laurent-Médoc

Remplaçant éventuel :

RENÉ GIROL

Propriétaire exploitant
Président d'honneur des maraichers de la Gironde
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier du Mérite agricole
Maire d'Eysines

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Mérignac, Pessac ; commune de Bègles.

M. Robert BRETTES
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Maire de Mérignac depuis la Libération, j'avais décidé de consacrer mon activité à ma ville, à mon canton.

Mes amis, tous les démocrates et républicains de la 6e circonscription, m'ont convaincu de présenter ma candidature pour barrer la route au candidat de l'U.N.R.

Toujours prêt à servir quand l'intérêt supérieur de la patrie le commande, j'ai accepté.

Je suis donc devenu, avec mon jeune ami Michel Sainte-Marie, professeur de mathématiques, responsable national des clubs Léo-Lagrange, le candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.

Militant socialiste, membre du parti socialiste S.F.I.O., j'ai consacré ma vie à la fois à la ville de Mérignac et à son canton, j'ai consacré ma vie à l'action pour maintenir la République et ses institutions, j'ai travaillé sans relâche pour donner à chacune et à chacun plus de liberté, plus de bonheur, plus de justice.

Mon action passée est trop connue pour la rappeler ici, mais, fidèle aux engagements pris, votre élu défendra le programme de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, soutiendra toute politique qui tendra à :

Institutions.

Respect de la constitution.
Respect de la légalité républicaine.
Indépendance de l'information, quelle que soit sa forme.
Gouvernement de législature.

Politique économique.

Expansion économique axée sur :

Le logement social locatif, tout en favorisant l'accession à la propriété pour le plus grand nombre.
Constructions scolaires de toutes disciplines sans oublier l'enseignement technique.
Constructions de salles, de stades et de piscines pour la pratique de toutes les disciplines sportives.
Réforme de l'enseignement et possibilités étendues à tous les jeunes d'accéder à toutes les carrières.
Constructions d'hôpitaux modernes et agréables.
Urbanisation et assainissement des quartiers et des villes sans porter atteinte au droit de propriété.
Décentralisation des industries pour apporter une solution au problème du plein emploi.

Politique sociale.

Défense des intérêts des anciens combattants et des droits sacrés qu'ils ont conquis au péril de leur vie.
Défense des droits et amélioration du sort des mutilés, qu'il soit conséquence de la guerre ou contracté au travail.
Défense des travailleurs contre les patrons de combat qui les exploitent.
Politique agricole conforme au vœu et aux intérêts du monde rural. La sylviculture doit être encouragée et dotée de solutions valables permettant aux gemmeurs de vivre dans des conditions convenables.
L'expansion économique doit bénéficier en premier lieu au monde du travail. Elle doit faciliter le plein emploi, une augmentation de salaires et un accroissement continu du pouvoir d'achat de tous les salariés.
Augmentation de la retraite des vieux travailleurs et attribution d'une allocation logement pour leur permettre de finir leurs jours dans des immeubles sains et confortables.
Réforme de la loi de 1920, concernant les problèmes de vie du couple et de la famille.
Défense des assurances sociales.
Défense de la retraite des cadres menacée par le pouvoir.
Réforme de la fiscalité qui frappe les ménages les plus défavorisés.
Refonte des lois intéressant l'attribution et le montant des allocations familiales et logement.
Défense des intérêts communaux dans le cadre de la communauté urbaine pour empêcher l'accroissement des charges des contribuables.
Défense des employés communaux de tous grades qui doivent trouver dans la communauté le moyen de poursuivre la carrière à laquelle ils pouvaient prétendre dans le cadre de la commune.
Les douloureux problèmes de l'Algérie, nous font un devoir d'exiger l'amnistie et l'indemnisation totale pour tous les rapatriés.
Défense des intérêts des commerçants et des artisans.

Politique extérieure.

Présence de la France dans toutes les organisations politiques et économiques.

Construction rapide d'une Europe unie, ayant pour but la défense de la paix et le bonheur des peuples.

Mise en commun des connaissances et des ressources intéressant l'énergie nucléaire qui doit être un bienfait pour l'humanité plutôt qu'une œuvre de mort.

Il reste bien sûr beaucoup de problèmes auxquels j'apporterai toute mon attention; mais dans le cadre qui m'est imparti, il serait difficile et fastidieux de les énumérer, aussi je concluerai d'une phrase :

Je serai au service de la paix, du bonheur des hommes, dans une République démocratique, laïque et animée de justice sociale et de progrès.

Vive la République!

Vive la France!

Le candidat :

ROBERT BRETTES

Député de la Gironde
Vice-président du Conseil général
Maire de Mérignac
Chevalier de la Légion d'honneur — Médaille de la Résistance

Remplaçant éventuel :

MICHEL SAINTE-MARIE, 28 ans,

Professeur de mathématiques
Délégué au lycée technique de Talence
Responsable national des « Clubs Léo-Lagrange »

Appel du comité électoral.

Le comité électoral de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste demande à tous les électeurs et à toutes les électrices de la 6e circonscription de voter et faire voter dès le premier tour, pour :

ROBERT BRETTES

Député sortant
Vice-président du Conseil général — Maire de Mérignac

Un administrateur : intègre - compétent - dévoué,

En lui adjoignant comme remplaçant éventuel notre jeune ami :

MICHEL SAINTE-MARIE

Professeur de mathématiques
Délégué au lycée technique de Talence
Responsable national des « Clubs Léo-Lagrange »

nous avons voulu manifester notre attachement à tout ce qui touche à l'avenir de notre jeunesse et à son intégration dans la société future.

Représentant l'union de tous les démocrates, de tous les républicains, nous apportons la garantie que toutes les forces vives opposées à l'U.N.R. sont avec nous et soutiennent nos candidats, pour la défense des institutions, dans une République moderne, de progrès, mise au service de tous.

Pour le comité électoral :

Présidents d'honneur : Julien Cabanne, directeur d'école honoraire, administrateur de l'hôpital Château-Picon, Chevalier de la Santé publique, Commandeur de l'Ordre des Palmes académiques, Officier de la Légion d'honneur, Président d'honneur de la Fédération du parti radical-socialiste, premier adjoint au maire de Mérignac ; Victor Mazars, maire de Villenave-d'Ornon ; Jean Castagnet, maire de Martignas ; Gérard Delor, président de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste de Pessac ; Christian Lacrampe, adjoint au maire de Cestas ; Emile Chatelin, ancien adjoint au maire de Bègles, vice-président du Comité d'action sociale en faveur de la vieillesse ; Marcel Gautier, conseiller municipal de Gradignan.

Mérignac · le Conseil municipal de Mérignac unanime ; Henri Fargeau, président de Conseil de parents d'élèves, technicien de la navigation aérienne ; Michel ; Pierre Touron, directeur d'école honoraire, secrétaire de la Fédération générale des retraités civils et militaires.

Pessac : F. Pedemay, secrétaire de la section socialiste ; Boue ; Sornin ; Chinon ; Courret ; Duverger ; Sarroca ; Cazade ; Savary ; Maurice Baillet ; Salanouba ; Nora, ancien adjoint au maire ; Bierck, ancien adjoint au maire ; Chapelle, président de patronage laïque ; Carola ; Alain Aubert, attaché commercial ; Mme Thenadey ; Jean Regeon, exploitant agricole ; Mme Resseguier ; Paul Roudy.

Villenave-d'Ornon : Henri Horwath, adjoint au maire ; Elie Calvet, capitaine de réserve ; Paul Portes, directeur-adjoint de C.E.S. ; Charles Bonnamy, contrôleur honoraire des finances ; E. Bastar, ingénieur ; Sébastien Cuadrat, commerçant.

Gazinet-Cestas : Louis Antich, adjoint au maire ; Roger Dubois, adjoint au maire ; Clemens, conseiller municipal ; Alex Constantin, conseiller municipal ; Guy Venou, conseiller municipal ; André Nouaux, ancien adjoint au maire ; Jean Gaulin, chef du centre des sapeurs-pompiers de Cestas ; Dubrous, agent technique ; Robert Desjardin, adjoint technique ; Plantey, président du Comité des fêtes de Cestas ; Henri Rougier, Génie rural ; Henri Nard.

Gradignan : M. Pourquey, directeur d'école ; Mme Pourquey, institutrice ; Lestage, conseiller municipal ; Mme Lassautonie, régisseur des cantines scolaires ; Latrille, conseiller municipal ; Stancil, directeur de l'école Lange.

Bègles : Paul Euloge, président de l'Office départemental des H.L.M. ; Comets ; Mouliets ; René Lahitte ; Gaillaud ; Sauvet ; Lalymand ; Chaumeny, artisan ; Pardeillan, ajusteur ; Maxime Laville ; Fetis, rapatrié.

Martignas : Gérard Dupuy, premier adjoint au maire ; Casimir Czeski, conseiller municipal ; Francis Fagotte, conseiller municipal ; Raoul Hostens, conseiller municipal ; Paul Seguin, directeur d'école.

Saint-Jean-d'Illac : Robert Beaupied, Pierre Guilhem, Louis Lagune, Edgar Linxe, conseillers municipaux ; Robert Delmon, ancien conseiller municipal ; Roger Guilhem, propriétaire ; Jean Bilatte, entrepreneur artisan ; André Dupart, entrepreneur du bâtiment ; Jean Dupuch, blanchisseur et propriétaire ; Marcel Darroman, gemmeur et propriétaire ; Maurice Dupas, éleveur agriculteur ; Louis Egreteau, ouvrier du bâtiment ; François Cabannes, gemmeur.

2e *CIRCULAIRE*

Electrices, électeurs,

Permettez-moi de vous remercier très sincèrement du nouveau témoignage de confiance que vous venez de me donner en m'apportant massivement vos suffrages.

C'est la plus grande joie de ma vie, c'est le plus bel encouragement qu'il m'a été permis de recevoir au cours de ma carrière politique.

Déjà, en 1962, j'avais recueilli de nombreux suffrages; aujourd'hui votre confiance m'a fait gagner près de dix mille voix par rapport à ce scrutin du premier tour.

Placé en tête des candidats de progrès pour la défense de la démocratie et de la république notre victoire ne peut être définitivement assurée qu'en votant avec le même enthousiasme, dimanche prochain.

Il faut, pour l'avenir de notre circonscription, barrer définitivement la route au candidat de l'U.N.R.

Toutes et tous, dimanche prochain, devront voter et faire voter pour le seul candidat capable d'apporter, par son action, plus de bien-être, plus de sécurité pour l'avenir, par une politique humaine et fraternelle susceptible de promouvoir une politique économique et sociale profitable à toutes et à tous.

Fidèle à mon passé, fidèle à mon idéal, je reste mobilisé pour que notre Sud-Ouest trouve enfin sa voie dans l'expansion et le progrès social au service de tous.

Vive la France !

Vive la République !

Appel du comité électoral :

Le comité électoral de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste remercie les électrices et les électeurs de la 6e circonscription de la confiance massive qu'ils ont témoignée à Robert Brettes, candidat de progrès pour la défense des institutions républicaines, de la démocratie et de la justice sociale.

Pour assurer notre victoire, il faut à nouveau, dimanche prochain, voter et faire voter massivement pour le seul candidat capable de promouvoir une politique économique faite d'humanisme et de fraternité.

Pour notre Sud-Ouest, pour la 6e circonscription, il faut barrer définitivement la route au candidat de l'U.N.R., candidat de l'immobilisme et de la récession économique.

Pour notre bien-être, pour l'avenir de nos enfants, pour la paix entre les peuples, nous vous demandons de faire triompher la candidature de Robert Brettes qui a déjà donné tant de preuves de son goût de l'action, de son civisme, de sa probité.

Pour le comité électoral :

Président d'honneur : Julien Cabanne, directeur d'école honoraire, administrateur de l'hôpital Château-Picon, Chevalier de la Santé publique, Commandeur de l'Ordre des palmes académiques, Officier de la Légion d'honneur, président d'honneur de la Fédération du parti radical-socialiste, premier adjoint au maire de Mérignac ; Christian Lacrampe, premier adjoint au maire de Cestas ; Victor Mazars, maire de Villenave-d'Ornon ; Jean Castagnet, maire de Martignas ; Gérard Delor, président de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste de Pessac ; Emile Chatelin, ancien adjoint au maire de Bègles, vice-président du Comité d'action sociale en faveur de la vieillesse ; Marcel Gautier, conseiller municipal de Gradignan.

SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Arcachon, Audenge, Bazas, Belin, Captieux, Grignols, Labrède, Saint-Symphorien, la Teste, Villandraut.

M. Franck CAZENAVE
(Défense républicaine, économique et sociale)
élu le 12 mars 1967
(P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le 25 novembre 1962, m'honorant de votre confiance, vous m'avez désigné pour vous représenter à l'Assemblée Nationale et défendre les intérêts de notre circonscription.

Elu, dès cet instant, je me suis mis à la disposition de tous, sans distinction.

Au cours de cette législature, chaque jour, je me suis consacré avec tout mon cœur et toute ma foi à la tâche que vous m'aviez confiée.

Pendant les sessions parlementaires à Paris, durant les intersessions dans notre région, j'ai mis toutes mes possibilités à votre service.

J'ai voulu, à chaque occasion, être, près de vous, l'ami qui partage les soucis et j'ai vécu vos joies comme vos peines.

Toutes les fins de semaine, pour mieux vous connaître, je me suis mêlé à vos manifestations et je vous remercie de l'accueil que, toujours et partout, vous m'avez réservé.

Les permanences régulières tenues dans nos villes et nos villages m'ont à tout moment, instruit de vos difficultés.

Les milliers de lettres que vous m'avez adressées m'ont rapproché de vous, les milliers de démarches qu'elles ont nécessitées m'ont souvent permis de résoudre vos problèmes.

Franck CAZENAVE

Maire de Belin
Officier de la Légion d'honneur — Croix de guerre 1939-1945
Croix de guerre Algérie — Médaille de l'Aéronautique
Commandeur Mérite militaire — Chevalier du Mérite agricole
Colonel de réserve
Président de la Fédération européenne des parquets
Président des syndicats nationaux/régionaux parquets et caisses
Président de la Chambre nationale des cycles

Remplaçant éventuel :

Docteur Aristide ICHARD

Conseiller général — Maire de La Teste-de-Buch

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Avec 20.585 voix, dès le premier tour, me portant largement en tête de tous les candidats de notre circonscription, vous m'avez confirmé votre confiance pour être votre représentant à l'Assemblée Nationale.

Profondément touché, je vous en remercie.

Soucieux durant tout mon mandat, de vos justes préoccupations, tant au Parlement que dans la circonscription, ce vote massif me détermine à poursuivre cette ligne de conduite.

Fort de l'expérience que j'ai acquise à l'Assemblée Nationale, et des enseignements que j'ai recueillis auprès de vous au cours de nos nombreuses rencontres, je me sens encore plus fort pour poursuivre avec vous l'œuvre de rénovation économique et sociale de notre région.

Fier de la confiance que vous me témoignez, je fais appel à toutes les électrices et à tous les électeurs républicains pour faire triompher, à cette élection, l'idéal démocratique qui a toujours été le nôtre.

En m'accordant en masse votre vote, vous me donnerez, sur le plan national, la large audience qui m'est nécessaire dans l'intérêt de notre circonscription.

Vous choisirez l'homme qui vous a rendu compte, comme promis, de la mission que vous lui avez confiée et dont la conduite, durant son mandat, est garante de sa fidélité.

Vive la 7e circonscription!

Vive la République !

Vive la France !

Franck CAZENAVE

HUITIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Auros, Branne, Cadillac, Langon, Monségur, Pellegrue, Podensac, la Réole, Saint-Macaire, Sauveterre-de-Guyenne, Targon.

M. Pierre LAGORCE

(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Pour la première fois depuis longtemps, les forces de gauche, socialistes, radicales et de la Convention des institutions républicaines et des clubs, groupées en un organisme unique, « La Fédération de la gauche démocrate et socialiste » présentent dans la huitième circonscription un seul candidat défendant un programme commun.

Ce grand pas, effectué après de longs et patients efforts, vers l'unification de la gauche et la simplification de la vie politique française, caractérisera la consultation populaire des 5 et 12 mars prochains. Il vient à son heure : rarement, en effet, l'enjeu d'élections législatives aura été plus important pour l'avenir du régime républicain, de la démocratie et de la France.

Le programme commun de la gauche française.

Des institutions vraiment démocratiques.

Il faut mettre fin au régime du pouvoir personnel en supprimant ou en modifiant les dispositions de la Constitution qui sont antidémocratiques (article 16, vote bloqué, etc.).

Un contrat de législature liant le Gouvernement et l'Assemblée, avec dissolution de celle-ci en cas de crise ministérielle, assurera normalement une stabilité dont personne ne conteste la nécessité. Mais l'équilibre entre les pouvoirs sera rétabli en donnant au Parlement la plénitude de ses fonctions législatives.

Des collectivités locales ayant les moyens de jouer leur rôle.

Pour permettre aux communes, et notamment aux communes rurales de se doter des équipements collectifs indispensables, nous préconisons;

— l'augmentation des subventions d'Etat et des possibilités d'emprunt,
— le transfert à l'Etat des dépenses dont il s'est déchargé sur les communes pour équilibrer son budget,
— la réforme des finances locales.

Une agriculture moderne.

Pour faire cesser la disparité existant entre les revenus des agriculteurs et ceux des autres catégories de travailleurs, la gauche propose les mesures suivantes :

— la modernisation des structures et l'amélioration de la production, mais dans le cadre des exploitations familiales qui restent la base de l'agriculture française;

— la fixation des prix rémunérateurs et la recherche de nouveaux débouchés principalement par l'organisation du Marché commun agricole.

En ce qui concerne le vin, il faut :

— réduire la fiscalité excessive qui frappe la viticulture,
— réglementer strictement les importations de vins d'Afrique du Nord,
— soutenir le marché (F.O.R.M.A.) pour que nos vins soient vendus à des prix de campagne normaux,
— intensifier la propagande en faveur de nos vins de qualité.

En ce qui concerne le tabac, il faut :

Faire droit aux revendications des tabaculteurs concernant :

— la fixation du prix à la production et la modification du poids de référence qui devrait être établi par région.
— la diminution des importations massives des tabacs étrangers,
— définir une politique tabacole dans le cadre du Marché commun.

En ce qui concerne l'élevage, il faut :

— prendre d'urgence les mesures nécessaires pour rattraper notre retard technique important par rapport à nos partenaires du Marché commun.
— améliorer la productivité de notre élevage pour augmenter le revenu des exploitations agricoles et placer notre pays en position exportatrice.

Le respect des droits essentiels.

— le droit à la santé par un équipement hospitalier digne de la France,
— le droit au travail en assurant à tous la garantie du plein emploi,
— le droit au logement par la construction de 600.000 logements par an, dont 350.000 logements sociaux,
— le droit à la solidarité nationale pour les anciens combattants et les victimes de guerre, les handicapés, les personnes âgées, les familles, les rapatriés d'Algérie.

La promotion de la femme.

Par l'égalité juridique, le respect du principe « à travail égal salaire égal », le contrôle des naissances.

Une politique de la jeunesse.

La priorité des priorités sera accordée à l'Education nationale, de façon à réaliser une réforme de l'enseignement vraiment démocratique assurant à tous les jeunes, l'égalité des chances au départ dans la vie.
L'aménagement de stades et la construction de piscines seront intensifiés de façon à rattraper le retard de la France en ce domaine.

La paix dans un monde organisé.

— Par la renonciation à une force de frappe atomique coûteuse et impropre à assurer notre sécurité,
— par la construction d'une Europe des peuples où la France pourra faire entendre sa voix.

Appel du comité électoral.

Si vous acceptez ce programme réaliste et généreux de la gauche,
Votez pour Pierre Lagorce, candidat unique de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.

Parce qu'il est de la circonscription.

Parce qu'il est maire et connaît les problèmes des élus locaux.

Parce que petit-fils d'agriculteurs, fils d'artisan et sorti du rang, il comprend les difficultés des ouvriers, des paysans et des petits commerçants.

Parce que haut fonctionnaire à l'Assemblée Nationale depuis bientôt vingt ans, il veut mettre l'expérience qu'il y a acquise, au service de la 8e circonscription.

Son suppléant, Volny Favory, maire de Blasimon.

Docteur-vétérinaire, exploitant viticole, vice-président de la Cave coopérative de Blasimon, et maire d'une commune rurale, connaît à fond, à ce quadruple titre, toutes les questions agricoles, et particulièrement celles qui concernent la viticulture et l'élevage.

PIERRE LAGORCE

Maire de Langon
Administrateur — Chef de division à l'Assemblée Nationale
Ancien combattant — Prisonnier de guerre
Chevalier de la Légion d'honneur — Chevalier du Mérite social

Remplaçant éventuel :

VOLNY FAVORY

Maire de Blasimon

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Le 5 mars, 11.820 d'entre vous m'ont accordé une confiance dont je les remercie du fond du cœur.

Ce chiffre de voix m'a placé en tête des candidats qui luttaient contre le représentant du pouvoir personnel, à 409 voix seulement de celui-ci.

Il m'appartient donc de relever le drapeau de l'opposition — une opposition qui, dans notre 8e circonscription groupe 34.970 adversaires de la Ve République, soit près de 75 % du nombre des suffrages exprimés.

Aucun de ces suffrages ne doit me manquer pour le scrutin de ballottage de dimanche prochain 12 mars, afin que, m'appuyant sur un électorat puissant, je puisse faire entendre plus valablement ma voix en faveur de la 8e circonscription.

Electrices, Electeurs,

C'est votre intérêt de montrer votre volonté d'opposition au régime de la Ve République, en votant en masse pour le candidat de l'opposition le mieux placé pour faire triompher vos justes revendications.

— Pour la défense des libertés essentielles et notamment des libertés communales,

— Pour une agriculture moderne permettant aux travailleurs de la terre de vivre normalement de leur vin, de leur tabac, de leurs productions céréalières, maraîchères et fruitières,

— Pour que les petits commerçants et artisans ne soient plus sacrifiés par une planification technocratique et inhumaine, ni écrasés par une fiscalité excessive,

— Pour que les ouvriers, les employés puissent vivre de leur métier et être assurés du plein emploi,

Pour que la 8e circoncription retrouve enfin la prospérité économique qu'elle n'aurait jamais dû perdre.

Votez en masse pour :

PIERRE LAGORCE

Seul candidat des forces républicaines dans la 8e circonscription.

Remplaçant éventuel :

VOLNY FAVORY

NEUVIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Castillon-la-Bataille, Coutras, Libourne, Lussac, Pujols, Sainte-Foy-la-Grande.

M. Robert BOULIN
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs

Il y a un an vous étiez appelés à vous prononcer à l'occasion de l'élection partielle rendue nécessaire par le décès brutal de notre ami André Lathière.

A la majorité absolue, et dès le premier tour vous avez renouvelé votre confiance à Robert Boulin qui avait choisi Boyer-Andrivet comme suppléant.

Aujourd'hui la même équipe se présente à nouveau à vos suffrages.

Nous sommes certains qu'à un an d'intervalle les circonstances et nos efforts n'auront pu que renforcer la vague puissante qui nous a portés au succès.

Robert Boulin : depuis neuf ans élu de cette circonscription, depuis plus de six ans Secrétaire d'Etat, n'a cessé d'agir dans l'intérêt commun, sans esprit partisan et avec le seul souci de l'efficacité.

Il continuera à le faire avec encore plus d'ardeur et de passion face aux problèmes difficiles et souvent angoissants qui demeurent.

Boyer-Andrivet a démontré, depuis la dernière consultation électorale qu'il était un collaborateur et un soutien fidèle, capable de s'adapter très rapidement aux multiples tâche d'une fonction, difficile.

Certes l'élection du 5 mars a un sens national. Par notre adhésion à la Ve République nous avons souscrit un pacte de majorité qui assurera la continuité et l'efficacité dans la conduite d'une politique gouvernementale de stabilité, de progrès social et de paix.

En face, nos adversaires n'ont réussi à s'entendre que pour un compromis électoral, additionnant pour le temps d'un scrutin leurs critiques négatives.

Ils seraient demain incapables :

— de s'unir durablement,
— de mettre en œuvre un programme national commun,

— de constituer un gouvernement homogène et cohérent et même de s'accorder sur aucun problème national essentiel.

Mais de surcroît, et surtout, le scrutin d'arrondissement est un acte de foi à l'égard d'un homme — ou d'une équipe d'hommes — à qui l'on fait confiance par-delà les divisions politiques ou les querelles de partis pour défendre au mieux les intérêts de la circonscription.

Chacun connaît la largeur de vues et le libéralisme de Robert Boulin, avocat des causes qu'on lui soumet pourvu qu'elles soient justes et aillent dans le sens de l'intérêt général.

Aussi fait-il confiance à toutes et à tous pour que lui soit renouvelé le mandat confié en 1958, 1962 et 1966, aidé et soutenu par son ami compétent Jacques Boyer-Andrivet.

Vive notre arrondissement !

Vive la République !

Vive la France !

ROBERT BOULIN

Avocat — Maire de Libourne
Croix de guerre 1939-1945 — Médaille de la Résistance

Remplaçant éventuel :

JACQUES BOYER-ANDRIVET

Agriculteur - Viticulteur
Maire de Saint-Pey-de-Castets
Chevalier du Mérite agricole

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Près de la moitié du corps électoral, 21.078 électrices et électeurs sur 42.942 suffrages exprimés se sont portés sur mon nom.

Je leur en exprime ma vive gratitude.

Il ne m'a manqué, pour être élu au premier tour, que 394 voix.

Certes, ce résultat était probable du fait de la présence de cinq candidats.

Le second tour va m'opposer à M. Figeac, candidat de la Fédération de la gauche.

Le pacte national que j'avais dénoncé avec le parti communiste va jouer en sa faveur.

Le voici prisonnier irrémédiablement de l'extrême gauche.

Que les électeurs et électrices qui, au premier tour ont voulu soit exprimer des tendances personnelles, soit marquer une position de principe, soit manifester un sentiment de mauvaise humeur, se retrouvent sur mon nom.

Sur le plan national se confirment la stabilité, voire les gains de la Ve République qui assurera la paix, la continuité et le progrès de notre pays.

Qu'il en soit de même dans l'arrondissement.

Tous aux urnes le 12 mars.

N'oubliez pas que l'abstention profite à l'adversaire.

Vive la 9e circonscription de Libourne !

Vive la République !

Vive la France !

Votez en masse pour :

ROBERT BOULIN

Remplaçant éventuel :

JACQUES BOYER-ANDRIVET

DIXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Blaye-et-Sainte-Luce, Bourg, Fronsac, Guîtres, Saint-André-de-Cubzac, Saint-Ciers-sur-Gironde, Saint-Savin.

M. Jacques MAUGEIN
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Représentant du peuple, je ne me considérerai jamais comme un inconditionnel du oui ou du non mais comme un homme voulant être juste et libre.

— Capable d'approuver ou de condamner suivant les circonstances.
— Capable de proposer ou de défendre toujours avec persévérance.
— Capable de faire respecter le droit de vivre pour tous et le maintien de nos libertés fondamentales.

Le véritable et désastreux bilan de l'U.N.R.-Ve République.

Un gaspillage effarant des chances françaises.

— La force de frappe atomique, inutile arme de mort, ruine le budget national.
— La politique de l'U.N.R. n'accorde pas à notre région sa véritable part : crédits insuffisants pour le logement, les routes, l'éducation nationale, l'équipement de l'agriculture et des activités annexes.
— La dictature des fonctionnaires technocrates étouffe les collectivités locales qui, faute de subventions, seront obligées d'augmenter les impôts.
— Les coups durs portés par le gouvernement ont entraîné une crise sans précédent de la viticulture : système fiscal écrasant, importations étrangères abusives, campagne antivin acharnée...
— Les impôts injustes écrasent les travailleurs et les petits commerçants, les artisans pour favoriser l'industrie lourde et les magasins à succursales.

Mieux qu'un programme : des options.

Ce qui nous guidera :

— Stabilité gouvernementale : par un contrat de législature précis et limité.
— Stopper les hémorragies du Trésor : diminution massive des dépenses militaires et des dons aux potentats africains.

— Politique de plein emploi, amélioration des salaires, par un programme réaliste d'équipement, d'investissements dans les régions sous-développées comme la nôtre. Réforme des impôts. Suppression des abattements de zones. Reconnaissance du droit syndical.

— Priorité à l'Education nationale : chaque enfant doit pouvoir, s'il en est capable, accéder au savoir et à la culture ; il faut pour cela des centres d'apprentissage, des écoles et des maîtres en nombre suffisant.

— Réforme des collectivités locales.

— Suppression de la T.V.A. pour le commerce de détail et sensible diminution des privilèges fiscaux des très grosses entreprises.

— Développement de l'agriculture et indexation des prix agricoles.

— Construction de 600.000 H.L.M. par an en priorité.

— Promotion de la femme suivant la conscience de chacun et congés pour les mères de famille.

— Pour les rapatriés : amnistie totale et juste indemnisation.

— Retraite décente pour 3 millions d'anciens (80 % du S.M.I.G.) et pour tous les travailleurs.

— Accord complet pour rétablir anciens combattants et victimes de guerre dans l'ensemble de leurs droits, conformément aux décisions du Comité national de liaison des anciens combattants.

Construire l'Europe, bâtir la paix.

— Par la participation de la France à toutes les conférences mondiales où elle est absente actuellement.

— Par l'encouragement au désarmement général simultané et contrôlé.

J'ai l'intention, si vous m'accordez votre confiance, de mener cette lutte sociale avec acharnement et esprit de justice et de paix.

Vive la République !

Vive la France !

JACQUES MAUGEIN

32 ans, né à Soulac-sur-Mer
Licencié ès sciences, professeur à Blaye

Remplaçant éventuel :

JEAN RABOUTET

Pépiniériste-viticulteur
Maire de Saint-Paul-de-Blaye

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Représentant du peuple, candidat de la Fédération, placé par les suffrages en première position de l'opposition, je vous demande de participer avec moi à la victoires des républicains et des démocrates sur les partisans du pouvoir personnel.

Chacun a choisi au premier tour, et c'est normal. Maintenant c'est l'union qui s'impose.

Comme dans toutes les autres circonscriptions rurales, un candidat inconditionnel ne peut plus vous défendre.

Vous avez vu le bilan du pouvoir gaulliste qui se traduit ici par l'abandon de nos campagnes. Vous savez la politique que la Fédération vous propose :

— Pour le rétablissement de la démocratie .
— Pour le développement de l'enseignement et de la formation professionnelle.
— Pour le progrès de l'économie régionale.
— Pour la justice sociale.
— Pour la sécurité du pays.
— Pour la construction de l'Europe et l'affermissement de la paix.

C'est le renversement terme pour terme d'une politique de pouvoir personnel.

Salariés.

Vous êtes plus des deux tiers de ceux qui œuvrent et produisent, plus des deux tiers de l'électorat. Refusez vos voix à un pouvoir qui vous a berné et spolié.

Commerçants, artisans.

Refusez un système qui amenuise petit à petit votre condition.

Agriculteurs et jeunes agriculteurs.

Retournez-vous contre une politique d'expédients provisoires, bâclée en vue des élections, qui ne donne ni les moyens, ni les débouchés, ni les chances de promotion que vous souhaitez.

Retraités.

Exprimez que vous avez été sacrifiés et que vous avez droit à une retraite décente.

Anciens combattants.

Montrez que n'avez pas été respectés et que vous réclamez vos droits au nom de l'honneur.

Rapatriés.

Demandez la justice prévue par la loi et qu'on vous refuse.

Parents

Vous n'avez pas eu pour vos enfants votre part en matière d'Education nationale, demandez des centres d'apprentissage, des écoles, des maîtres en nombre suffisant.

Citoyennes et Citoyens,

A quelque catégorie que vous apparteniez, ce que vous espérez légitimement c'est une politique de réalités. C'est un programme de moyens et d'actions qu'il vous faut. J'ai l'intention, si vous m'accordez votre confiance de mener cette lutte sociale avec acharnement et esprit de justice et de paix.
François Mitterrand vous demande de faire confiance à la démocratie qui respecte l'homme et ses droits.
René Cassagne, député-maire de Cenon, S.F.I.O. et M. Delsol, président du parti radical girondin avec tous leurs amis vous demandent de participer à la victoire finale déjà bien préparée en Gironde.

Votez et faites voter pour Jacques Maugein et Jean Raboutet.

Vive la 10e circonscription !
Vive la République !
Vive la France !

HAUTS - DE - SEINE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Communes de : Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne.

M. Waldeck L'HUILLIER
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

Citoyennes, Citoyens,

Le régime issu du coup d'Etat du 13 mai 1958 a subi des échecs successifs. Il veut éviter sa défaite par une utilisation scandaleuse de la radio et de la télévision, en multipliant les promesses, en modifiant les circonscriptions comme la nôtre.

8 ans de pouvoir gaulliste c'est :

La régression sociale au profit des grosses fortunes, la menace du chômage (5.000 emplois supprimés en cinq ans à Gennevilliers), la construction de logements sociaux en recul alors que le prix des loyers augmente, l'impôt frappant plus lourdement les salariés, les artisans et les commerçants, les libertés et les finances communales compromises.

C'est aussi l'enseignement, la recherche scientifique, la santé publique sacrifiés à la force de frappe.

Ce n'est ni l'ordre ni la stabilité. C'est un régime autoritaire au service des banques et des monopoles.

Contre le retour au passé.

Le Parti communiste français refuse l'autoritarisme d'aujourd'hui comme tout retour au passé. Il veut contribuer à créer un régime nouveau, une démocratie réelle ! Il se réjouit, après ses multiples efforts, des accords conclus avec les partis de gauche qui aideront à réaliser l'alliance des démocrates sur un programme commun de gouvernement.

Vers l'avenir.

La marche vers le progrès n'est pas la tâche d'un seul homme, ni d'un seul parti. C'est celles de toutes les énergies nationales et démocratiques.

Dans cet esprit, le Parti communiste français vous propose notamment :

— Un gouvernement stable fondé sur l'élection à la représentation proportion nelle d'une véritable Assemblée nationale.

— Une fiscalité équitable.

— La nationalisation des monopoles, la participation des syndicats à la direction et à la gestion de ces entreprises.

— L'augmentation générale des salaires, traitement et retraites.

— La garantie de l'emploi.

— La construction massive de logements sociaux, avec des loyers abordables par la réduction du taux des emprunts.

— La réforme démocratique de l'enseignement.

— La pleine égalité des droits pour la femme et l'élévation de sa condition.

— Le droit des jeunes gens à l'instruction, à la culture, au métier et aux loisirs.

— L'action de la France pour l'arrêt de l'agression U.S.A. au Vietnam.

— La dissolution simultanée des blocs militaires.

— Une politique de coopération européenne et internationale de désarmement.

Ce qui se traduirait pour Gennevilliers-Villeneuve-La Garenne par :

— L'amélioration des transports et de la circulation : métro régional express, élargissement des ponts avec suppression des croisements, déviation routière avec deux ponts nouveaux.

— Equipements culturels, sportifs et distractifs dans les quartiers neufs ; patronage, foyers et maisons de jeunesse dans chaque quartier.

— Construction d'un hôpital Gennevilliers-Villeneuve : 500 lits avec centre anti-cancéreux.

— Lutte pour l'amenée d'eau pure et contre la pollution atmosphérique.

— Développement de la zone industrielle pour mettre le travail plus près du domicile

— Achèvement du port de Paris.

— Construction des lycées et lycées techniques prévus aux plans communaux.

Dans notre circonscription, les forces démocratiques sont largement majoritaires.

Le choix est clair :

Waldeck L'Huillier, dont vous connaissez la réputation, la fidélité, la grande activité comme élu et dont personne ne conteste les éminentes qualités de réalisateur, est le seul capable de battre l'U.N.R. Valenciennes, inconnu dans les deux villes, mais acceptant « inconditionnellement » la politique gaulliste et ses conséquences.

Dès le 1er tour :

Contribuez à la victoire de l'opposition républicaine dont le Parti communiste français est un élément essentiel et à l'avenir heureux de notre pays dans lequel les élus communistes prendront toutes leurs responsabilités.

Pour une France démocratique, indépendante, pacifique et prospère,

Votez utile — vous abstenir, c'est favoriser l'U.N.R.

Votez

WALDECK L'HUILLIER

Ingénieur — Député sortant
Maire de Gennevilliers — Conseiller général de la Seine
Médaille de la Résistance

Remplaçant éventuel :

JACQUES BRUNHES

Enseignant à Villeneuve-la-Garenne

Attention !

Ne votez pas avec cette circulaire.
Utilisez le bulletin de vote tel qu'il est, sans rien y ajouter.
Si vous faites une croix, si vous rayez ou soulignez un nom,
Si vous faites une tache ou une inscription,

Votre bulletin sera nul.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Commune de : Asnières.

M. Albin CHALANDON

(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Asniéroises, Asniérois,

Vous êtes attachés à la stabilité politique, qui nous a permis d'avoir 2 gouvernements en 9 ans contre 22 en 14 ans sous le régime précédent.

Cette stabilité repose sur l'institution d'un Président de la République élu de la nation, mais elle repose aussi sur l'existence au Parlement d'une majorité qui soutient le gouvernement. C'est donc le maintien d'une majorité qui est l'enjeu de ces élections :

Pas de stabilité sans majorité.

Cette majorité, vous la maintiendrez car il est logique que ceux et celles d'entre vous qui ont élu le Président de la République il y a 15 mois restent fidèles à eux-mêmes en désignant des députés qui soutiennent son gouvernement.

Cette majorité vous la maintiendrez car il n'y a pas de solution de rechange. Les oppositions, divisées, sont incapables de se mettre d'accord sur un programme ; elles n'ont en commun que la volonté de détruire les institutions actuelles afin de rendre le pouvoir aux partis.

Si vous voulez conserver la Ve République, garante de la paix, garante de notre indépendance, garante d'un progrès continu grâce à la stabilité politique restaurée après 50 ans d'impuissance, vous n'avez aujourd'hui d'autre choix que de voter pour le candidat Ve République.

Vive la circonscription d'Asnières !

Vive la France !

Albin CHALANDON

Si je deviens votre député, je ferai notamment porter mon action sur les points suivants :

Emploi.

Maintien d'un développement économique rapide pour garantir la sécurité de l'emploi de chacun.

Perfectionnement des garanties permettant aux salariés et aux cadres de s'adapter aux transformations accélérées de l'économie : aide financière, formation professionnelle, recyclage.

Investissement - Epargne.

Stimuler les investissements publics et privés et favoriser leur financement par des formules nouvelles d'épargne conciliant le souci de sécurité de l'épargnant et les besoins de l'expansion.

Logement.

Augmentation des crédits nécessaires pour la construction des logements sociaux pour les catégories les plus défavorisées.

Amélioration du système de crédit permettant la construction d'immeubles à loyers modérés et l'accès à la propriété pour les revenus moyens.

Amélioration de l'allocation-logement pour ceux qui ne peuvent supporter la revalorisation des loyers.

Extension de l'allocation-loyer en faveur des personnes âgées.

Rémunérations.

Hausse régulière des rémunérations en fonction de la production nationale.

Recherche de formules de rémunération qui permettent d'associer plus étroitement les salariés au développement des entreprises dans lesquelles ils travaillent.

Correction des inégalités.

Action en faveur des bas salaires.

Promotion de la femme : vers l'égalité de traitement ; meilleure organisation du travail en fonction des obligations familiales ; avancement de l'âge de la retraite.

Renforcement de la sécurité des personnes âgées.

Accession de tous les jeunes aux études et à la culture, ainsi qu'à une formation technique adaptée aux besoins de la société industrielle moderne.

L'Europe.

L'action opiniâtre de la France a permis, en 10 ans, de réaliser le Marché commun. Elle permettra, d'ici 1980 de faire la Confédération politique de l'Europe.

Paix et indépendance.

Une indépendance qui garantisse notre sécurité sans renier nos alliances.

Une paix par une coopération économique et politique avec tous les pays.

Beaucoup a été fait ; il reste encore beaucoup à faire.

La tâche à accomplir pour faire de la France un pays moderne et une nation fraternelle sans affrontement de classes, est immense.

L'important est qu'il y ait un gouvernement qui dure pour réaliser progressivement les aspirations légitimes de chacun.

Soyons sérieux, on ne peut pas tout faire à la fois comme vous le promettent les démagogues.

Conscients de cela, vous voterez

ALBIN CHALANDON

Directeur de banque
Membre du Conseil économique et social
Officier de la Légion d'honneur
Croix de guerre 1939-1945 — 46 ans

Remplaçant éventuel :

ROBERT LAVERGNE

Ingénieur à l'E.D.F. — 59 ans
Adjoint au maire d'Asnières — Conseiller général de la Seine
Chevalier de la Légion d'honneur

2e CIRCULAIRE

Dimanche dernier, avec 17.431 voix, plus de 45 % des suffrages, vous m'avez placé largement en tête de tous les candidats.

Je tiens à remercier les électrices et les électeurs qui m'ont témoigné leur confiance.

A la veille du second tour, je demande à tous les Asniérois de porter massivement leurs suffrages sur mon nom pour soutenir, face aux défenseurs d'un système périmé, les institutions modernes de la France, garantes de sa rénovation.

Ne vous abstenez pas !

Plus vous serez nombreux à m'apporter vos suffrages, plus fort je me sentirai pour représenter vos intérêts.

Le parti communiste et ses otages représentent toujours un danger dans notre ville. Assurez-vous contre ce risque en bloquant vos voix sur mon nom.

Votre appui me permettra, dimanche prochain 12 mars, d'être le candidat d'union des Asniérois attachés à l'efficacité, au progrès et à la liberté.

Vive Asnières !
Vive la France !
Vive la République !

ALBIN CHALANDON

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Communes de : Colombes, Bois-Colombes.

M. Émile TRICON

(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Citoyennes, Citoyens,

Maire de Bois-Colombes depuis 14 ans, mes concitoyens me renouvelèrent leur confiance lors des dernières élections législatives, alors que je me présentais avec

Michel Maurice-Bokanowski, afin de poursuivre l'œuvre de redressement de notre pays, œuvre entreprise depuis 1958.

Habitants de Colombes et de Bois-Colombes,

Au mois de décembre 1965, à l'occasion des élections présidentielles, vous avez manifesté votre désir de voir se poursuivre cette politique de redressement.

Aujourd'hui, quel est l'enjeu des élections législatives ?

La stabilité avec la Vᵉ République
ou l'instabilité avec des coalitions électorales dominées par le Parti communiste.
La prolifération de groupements nouveaux, génératrice de division, laisse prévoir un retour au système de la 4ᵉ République, avec ses groupes, et groupes « charnière », qui engendrèrent 22 gouvernements en douze ans.

Si vous désirez que la Vᵉ République continue, forte et stable, la seule arme que vous pouvez lui fournir est un bulletin de vote à mon nom.

Vive la circonscription de Colombes—Bois-Colombes !

Vive la France !

Ce qui a été fait depuis 1958 :

— Stabilité gouvernementale : 1. Michel Debré. — 2. Georges Pompidou.

— La crise permanente des finances publiques a pris fin : le déficit budgétaire qui était de 1.000 milliards d'anciens francs en 1957 a fait place à l'équilibre. Le redressement de notre situation économique a été tel que les réserves de la France dépassent 5 milliards de dollars et que sa dette vis-à-vis de l'étranger, héritage des gouvernements précédents, est quasi éteinte. En 1966, nous avons effectué un remboursement anticipé qui n'aurait dû avoir lieu qu'en 1980.

— Le Marché commun, inapplicable en 1957, a été mis en place (sidérurgie et marché agricole).

— Quelques chiffres : Budgets (en milliards)

	1958	1967
	—	—
Education nationale	3,960	18,543
Jeunesse, sports	0,156	1,314
Recherche scientifique	0,002	0,104
P.T.T.	3,159	10,939
Anciens combattants	2,87	5,23
Autoroutes (kilomètres)	100	1.000

Logement

	1957	1967
	—	—
H. L. M.	80.000	165.000
Nouveaux logements	273.700	425.000
(dont 345.000 financés par l'Etat.)		

	1957	1967
	—	—
Crédits militaires : Pourcentage des dépenses publiques :	32,6 %	20,6 %

Mais il faut poursuivre l'effort.

Dans le domaine économique et social :

— Accroissement du niveau de vie en réalisant une équitable répartition des fruits de l'expansion nationale, notamment en faveur des catégories sociales les moins favorisées.

— Poursuite de l'effort en faveur de l'Education nationale et de la recherche scientifique.

— Développement des équipements destinés à la Jeunesse et aux Sports.

— Abaissement de l'âge de la retraite des femmes à 60 ans au lieu de 65 ans.

Jeunes : Promotion sociale - Préparation de la jeunesse à ses responsabilités.

Logement : Priorité des priorités. La population de la France atteindra bientôt 50 millions d'habitants contre 43 millions en 1939. Il faut donc construire tous les logements nécessaires.

Fonction publique : Incorporation de l'indemnité de résidence dans le traitement servant au calcul de la retraite.

Emploi : Maintien du plein emploi. Facilités de reconversion pour le personnel (ouvriers et cadres) garantissant les avantages acquis.

Santé publique : Accentuation de l'effort en faveur des enfants inadaptés. Prolongation des rentes « survie » dans le cadre de la Sécurité sociale. Modernisation et construction d'hôpitaux.

Rapatriés : Poursuite de la régularisation de la situation des rapatriés (reclassement, indemnisation).

Pays sous-développés : Continuation de l'effort en faveur de la « Lutte contre la faim ».

Dans le domaine extérieur : Poursuivre l'œuvre d'organisation de l'Europe sur des bases réalistes qui sauvegardent les intérêts de notre pays et les concilient avec ceux de nos partenaires européens. Maintien de l'Alliance atlantique et coexistence pacifique avec les pays de l'Est.

Maintien de la paix acquise depuis 1962.

Pour une France jeune, moderne, dynamique, fraternelle.

Votez

Émile TRICON

Député-maire de Bois-Colombes
Conseiller général de la Seine
Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire — Croix de guerre
Croix du combattant volontaire de la Résistance
Médaille des évadés
Attaché d'agent de change

Remplaçant éventuel :

Louis CHAUVIGNON

Commerçant
Ancien Conseiller municipal de Colombes

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Le 5 mars 1967, vous m'avez placé en tête des candidats nationaux.
Je devance M. Frelaut à Colombes et sur l'ensemble de notre circonscription.
Le combat continue.
Face aux 24.000 voix du parti communiste et du P.S.U., la victoire ne peut être obtenue que par l'union de tous les nationaux.
Cette victoire sera le premier pas vers la reprise de la mairie de Colombes aux communistes. J'y aiderai de toutes mes forces.

Vive la circonscription de Colombes - Bois-Colombes !

Vive la France !

Le 12 mars, pour la stabilité, le progrès, la liberté, la paix vous confirmerez votre vote du 5 mars.

S'abstenir serait faire le jeu du communisme.

Vous voterez gagnant,

Vous voterez pour l'union,

Vous votere*

Émile TRICON

Remplaçant éventuel :

Louis CHAUVIGNON

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Communes de : Clichy Levallois-Perret.

M. Parfait JANS
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Citoyennes, Citoyens,

Vous désirez ardemment que notre pays s'oriente dans la voie de la démocratie, des réalisations sociales et de l'entente entre tous les peuples ; vous souhaitez donc un changement profond de la politique française.
C'est qu'en effet le bilan de neuf années de pouvoir gaulliste est éloquent et les scandaleuses et incessantes interventions du général, des ministres et des autres serviteurs zélés du pouvoir ne changent rien à la réalité.

Un bilan éloquent :

— Régression sociale au profit des milliardaires.

— Menace de chômage pour 600.000 ouvriers, techniciens, ingénieurs et cadres (Ve Plan).

— Sacrifice du logement social (15.000 mal-logés à Clichy-Levallois), de l'enseignement, de la recherche scientifique et de la santé publique au profit de la force de frappe,

— 4 millions de travailleurs gagnent moins de 600 F par mois,

— Le nombre d'assujettis à l'impôt direct est passé de 4.300.000 en 1957 à 9 millions en 1965,

— Atteintes aux libertés et à la gestion communale.

Ce n'est ni l'ordre, ni la stabilité, c'est un régime autoritaire au service des banques et des monopoles.

C'est pourquoi vous écarterez le nouveau candidat U.N.R. Larroquette qui se propose de soutenir inconditionnellement — comme Carter — une politique de régression sociale et antidémocratique.

Vous écarterez également le candidat dit « centriste » qui cache derrière cette étiquette une politique tout aussi réactionnaire. Il est prêt à entrer dans la majorité gaulliste après les élections.

Le Parti communiste lutte depuis toujours contre le pouvoir personnel et la réaction.

Il a contribué avec persévérance et efficacité au progrès de l'union de toutes les forces de gauche.

L'activité de ses élus a toujours été conforme aux intérêts des travailleurs et du pays.

La marche vers le progrès n'est pas la tâche d'un homme ou d'un seul parti, mais c'est l'affaire de toutes les énergies nationales et démocratiques.

Vers l'avenir :

Les communistes ont un programme réaliste et novateur de progrès social, comportant notamment la nationalisation des secteurs-clés, un plan cohérent d'expansion économique, une réforme démocratique de la fiscalité allégeant le poids des impôts et des taxes qui pèsent sur les masses des travailleurs et exige en contrepartie davantage des grandes sociétés et des privilégiés de la fortune.

Grâce à ces réformes économiques et financières et à une politique active de paix excluant la force de frappe, il serait possible d'augmenter progressivement les salaires. d'attribuer des crédits supplémentaires à l'enseignement, de construire des logements à loyers accessibles, d'accroître les crédits pour la santé, l'équipement culturel et sportif.

Un seul choix possible :

Vous voterez utile, vous voterez efficace en faisant confiance à Parfait Jans et à Rose Guérin, car ils sont les mieux placés de la gauche pour remporter la victoire dans notre circonscription.

Ils vous sont proches, accessibles, sans cesse à votre disposition.

De plus, il ont fait la preuve de leurs capacités : Rose Guérin à l'Assemblée Nationale, et Parfait Jans à la tête de la municipalité d'Union démocratique de Levallois qui, en moins de deux ans, présente déjà un riche bilan de réalisations :

— création de colonies de Noël et de Pâques (1.000 enfants au lieu de 300 bénéficient des colonies de vacances) ;

— achat d'une colonie maternelle, construction prochaine d'une crèche de 60 lits ;

— effort culturel ; création d'un Conservatoire de musique ;

— relance de la construction de logements H.L.M. ;

— création d'un nouveau foyer pour les personnes âgées, attribution annuelle de 12 sacs de charbon aux économiquement faibles et aide sociale accrue aux nécessiteux ;
— aménagement d'un véritable centre de santé, etc.

Le Parti communiste a contribué d'une façon décisive à l'accord signé avec la F.G.D.S. ainsi qu'à celui signé avec le P.S.U. En le soutenant, vous lui donnerez des forces nouvelles pour faire progresser l'union de la gauche vers un programme commun de gouvernement.

Dès le 5 mars vous manifesterez votre appui au parti qui, lors des élections présidentielles de décembre 1965, a été l'élément déterminant pour faire de François Mitterrand le candidat unique de la gauche et assurer son succès dans notre circonscription.

— Pour une France démocratique et prospère.
— Pour faire avancer l'union de la gauche.
— Pour envoyer à l'Assemblée Nationale un réalisateur intègre ayant fait ses preuves.

Pas d'abstentions !

Votez efficace. Votez utile !

Votez Parfait JANS

Chauffeur de taxi — Ancien métallurgiste
Maire de Levallois-Perret

Remplaçant éventuel :

Rose GUÉRIN

Ancien député
Employée — Membre du Comité fédéral des Hauts-de-Seine
Directrice de *La Voix nouvelle*

2e CIRCULAIRE

Parfait Jans et Rose Guérin, candidats du Parti communiste français, remercient les 21.134 électrices et électeurs qui leur ont manifesté leur confiance.

Ils apprécient également le choix des 9.775 citoyennes et citoyens qui, en votant F.G.D.S., se sont prononcés en faveur de la gauche et pour la démocratie, ainsi que celui de tous ceux qui ont manifesté leur opposition au pouvoir personnel.

Face à l'U.N.R. qui ne recueille que 19.772 suffrages Parfait Jans devient le seul représentant de tous les républicains.

Pour un député au service de la population,
Pour battre l'U.N.R. Larroquette,
Pas d'abstentions le 12 mars,
Votez Parfait Jans.

La gauche largement majoritaire.

Avec un progrès de plus de 6.000 voix et près de 9 % sur 1962, la gauche est largement majoritaire dans notre circonscription.

Sur le plan national, les voix de gauche réunies qui avaient atteint 32 % des suffrages exprimés au premier tour de l'élection présidentielle dépassent 43 % à ce premier tour des législatives. Cette progression des voix de gauche est un encouragement pour tous les républicains à renforcer leur union pour mettre fin au régime de pouvoir personnel.

Les accords conclus entre la F.G.D.S., le P.S.U. et le Parti communiste français deviennent réalité :

— Albert Gazier, candidat de la F.G.D.S., annonce son désistement au bénéfice de notre candidat ;

— Le P.S.U. nous apporte son soutien le plus total ;

De nombreusees personnalités : docteurs, enseignants, chrétiens, membres d'organisations locales et syndicaies : ouvriers, employés, techniciens, ingénieurs, ainsi que des commerçants et artisans,

Vous demandent de confirmer votre vote du 5 mars en assurant la victoire de

PARFAIT JANS

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Communes de : Courbevoie, la Garenne-Colombes.

M. Charles DEPREZ

(Candidat Vᵉ République)

élu le 12 mars 1967

(Apparenté R.I.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Plus de 24.000 d'entre vous, en votant pour le général de Gaulle aux élections présidentielles, avez marqué votre désir de voir continuer l'œuvre entreprise par la Vᵉ République depuis 1958.

Cette œuvre immense de redressement et de rénovation nationale n'a été possible que par l'existence (comme le peuple l'a décidé en 1962) d'un chef responsable s'appuyant sur le suffrage universel, d'un Gouvernement homogène et stable désigné par lui, et d'une majorité parlementaire unie soutenant sa politique.

Ses grandes options sont connues : il garantit les grands intérêts du pays qui sont d'abord :

La paix - L'indépendance - Le progrès économique et social dans la stabilité retrouvée.

C'est parce que je place toute action politique dans le cadre de ces options que je suis le candidat de la Vᵉ République.

Ces intérêts majeurs, les candidats de la Vᵉ République les défendront si vous leur donnez la majorité.

Ils sont les seuls à pouvoir le faire.

Dans des discours parfois habiles, qui visent à nous faire oublier leurs erreurs passées, les oppositions cherchent en vain à cacher leurs divergences. Rien ne les rassemble sauf le désir de prendre un pouvoir qu'elles se disputeraient dès le lendemain.

Pendant des années ils ont assassiné la France avec leurs querelles partisanes alors que le véritable problème économique était et est encore de créer une plus grande

richesse par une expansion sans inflation. Cette expansion c'est aussi le garant de l'avenir de la jeunesse, de la sauvegarde de la famille et l'assurance d'une vieillesse heureuse.

Nous voulons la paix. — La France est aujourd'hui en paix avec le reste du monde et veut préserver cette paix. Fidèle à l'Alliance atlantique, elle veut rester maîtresse de ses décisions militaires.

Nous voulons l'indépendance afin de ne pas être entraînés dans des aventures qui ne nous concernent pas. Les querelles de prestige de nos alliés ne sont pas les nôtres.

Nous voulons l'Europe, mais pas n'importe laquelle, comme nous n'avons pas accepté n'importe quel Marché commun.

Ma candidature est soutenue dans notre circonscription par le groupement U.N.I.R., l'Action gaulliste, l'U.N.R.-U.D.T., les Républicains indépendants giscardiens, et par de nombreuses personnalités locales des deux communes.

Je représente ainsi les principales tendances nationales de nos deux villes, voulant m'appliquer à construire et travailler pour le bien de toute la population.

Electrices, Electeurs,

Vous ne pouvez pas voter pour les diverses oppositions de gauche, car dans notre circonscription ce serait voter pour les communistes. Souvenez-vous des conséquences du Front populaire.

Vous ne pouvez pas voter pour le député sortant déconsidéré aux yeux de tous et même de son parti qui l'a radié.

Peu d'électeurs voteront pour un candidat d'extrême-droite camouflé en centriste, étranger à notre circonscription, dont l'élection renforcerait un parti de chantage facteur d'instabilité, et dont les alliances de demain sont inconnues.

Pour assurer la stabilité et la continuité vous enverrez au Parlement un représentant qui a fait ses preuves comme administrateur sur le plan local.

Sans abstentions, car le danger communiste existe, dès le premier tour vous voterez Charles-Gérard Deprez, candidat unique de la majorité Ve République.

Vive de Gaulle !

Vive la Ve République !

Vive la France !

CHARLES, GÉRARD DEPREZ

Maire de Courbevoie
Officier de la Légion d'honneur — Croix de guerre 1939-1945
Déporté Résistant

Remplaçant éventuel :

YVES ANTELME

Garennois
Ancien officier des Forces navales françaises libres
Agent d'encadrement de la Banque de France

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

En m'accordant au premier tour 14.938 de vos suffrages, vous m'avez très largement placé en tête de tous les candidats de la circonscription, et particulièrement des

candidats de la majorité ou prêts à participer sous condition à cette majorité : en effet, M. Grillou a obtenu 5.528 suffrages et M. Pezé 3.346.

Je vous remercie de votre confiance.

Mais la partie n'est pas encore gagnée, et, face aux oppositions inconditionnelles, ces suffrages doivent en totalité le dimanche 12 mars se reporter sur mon nom.

Il existe en effet dans notre circonscription un danger communiste grave : M. Guérin, candidat communiste, va prétendre à l'union de la gauche sur son nom.

Le Parti communiste dit français espère ainsi progresser au détriment des voix nationales.

Or, le Parti communiste n'a pas changé :

— Il veut une soumission inconditionnelle à l'U.R.S.S.
— Il veut la dictature du prolétariat et du parti unique.
— Il veut la collectivisation intégrale et non pas le socialisme.
— Il ne veut pas de l'Europe unie.
— Il ne veut pas du pacte atlantique.
— Il ne veut pas une véritable démocratie libre, et il mène au culte de la personnalité dont Staline et Mao sont des exemples frappants.

Pour connaître le vrai programme du parti communiste, regardez ce qu'il fait là où il est au pouvoir.

Les états-majors des divers partis de gauche ne sont d'accord sur rien et ne peuvent donc vous proposer une politique cohérente.

La vraie gauche française idéaliste et sociale, ne peut voter pour un candidat commandé de l'étranger.

Si par malheur cela arrivait, la France et les Français en subiraient les dramatiques conséquences.

Face au péril communiste, il faut que tous les nationaux s'unissent pour sauvegarder nos libertés et l'avenir de la France.

En se retirant de la compétition, M. Grillou donne l'exemple, et je suis persuadé que de nombreux électeurs socialistes et radicaux refuseront leurs suffrages à un candidat communiste qui ne peut satisfaire leurs aspirations.

Electrices, Electeurs,

Vous connaissez mon programme et les grandes options que je me suis engagé à défendre :

— Paix.
— Indépendance à l'égard de quiconque.
— Progrès économique et social, c'est-à-dire en premier lieu justice sociale et expansion sans inflation.

Comme je l'ai fait à Courbevoie en tant que maire, je veux participer au rassemblement des tendances nationales, afin de travailler sur les vrais problèmes qui conditionnent notre avenir et celui de notre jeunesse, en dehors des querelles partisanes.

Pour assurer la stabilité et la continuité pour un avenir meilleur,

Sans abstentions, car le danger communiste est grand, vous voterez en masse au 2e tour

Charles, Gérard DEPREZ

Candidat de la majorité Ve République et d'union nationale

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

Communes de : Neuilly-sur-Seine, Puteaux.

M. Achille PERETTI
(Candidat d'Union Nationale)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Elu en 1958, réélu en 1962, j'ai l'honneur de vous rendre compte de mon activité au Parlement et de solliciter le renouvellement de la confiance que par deux fois déjà, vous avez bien voulu m'accorder.

Ce que j'ai fait :

Sur le plan général, j'ai continué d'apporter mon concours total et loyal au général de Gaulle et à son gouvernement. Mais je n'ai jamais renoncé à ma liberté de jugement et d'opinion : j'ai pris, quand je l'estimais nécessaire, des positions nettes, quelquefois difficiles.

L'ensemble des votes de la majorité à laquelle j'ai constamment apporté ma voix, a permis notamment de :

— consolider la valeur de la monnaie ;
— réduire la dette extérieure (3.116 millions de dollars en 1958, 661 millions de dollars fin 1966).
— augmenter les réserves d'or et de devises (1.050 millions de dollars en 1958 ; 5.856 millions, fin 1966).
— accroître la part de l'éducation nationale dans le budget de l'Etat (9,60 % en 1958 ; 16,90 % en 1967),
— diminuer celle de la défense nationale (25 % en 1958, 21 % en 1967) tout en dotant le pays d'armes modernes dont la création a facilité l'essor d'industries essentielles pour le progrès pacifique.
— résoudre des problèmes importants tels ceux de l'allocation-vieillesse, des retraites artisanales, de l'assurance-maladie, de l'épargne-logement, de la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, des pensions, etc.

A titre personnel, j'ai réclamé une lutte plus vigoureuse contre le bruit et la pollution de l'air ; une protection plus efficace contre les actes de banditisme ; une aide plus grande de l'Etat aux collectivités locales pour leur permettre, en particulier, d'avoir les écoles qu'exige l'accroissement de la population.

Je suis intervenu pour la protection des biens vacants en Algérie et leur indemnisation ainsi que pour le reclassement en surnombre en métropole des fonctionnaires rapatriés. J'ai insisté à plusieurs reprises pour que soit amélioré le système hospitalier ainsi que le sort des médecins et du personnel. J'ai demandé que les retraités civils et fonctionnaires aient des droits plus étendus et des facilités plus grandes pour percevoir leurs pensions et retraites.

En matière de construction, j'ai combattu pour un allégement des formalités administratives et des obligations fiscales qui freinaient les initiatives privées. J'ai été à

l'origine de la loi permettant aux locataires des H.L.M. de devenir, s'ils le désirent, propriétaires de leur logement dans des conditions particulièrement favorables, etc.

Sur le plan local, je n'ai cessé de défendre Puteaux et Neuilly. Ainsi le tunnel urbain le plus long d'Europe évitera-t-il à Neuilly d'être coupé en deux par le flot bruyant de voitures qui empruntent l'avenue de Neuilly ; le nouveau pont Bineau va être terminé ; le boulevard périphérique suivra un tracé plus conforme aux intérêts de l'ensemble de la population, à l'ouest du Bois de Boulogne ; les premiers contrats d'association avec l'enseignement libre ont été signés, à Neuilly, en même temps que l'école publique pouvait y disposer de locaux supérieurs aux besoins présents et recevait un équipement moderne, une piscine est en construction boulevard Inkermann, un nouvel hôtel des postes vient de s'ouvrir boulevard Bineau.

Le lycée technique de Puteaux recevra des terrains auxquels renonce l'armée, ainsi qu'une aide substantielle de l'Education nationale ; les expropriés de la Défense ont toujours reçu mon appui.

Ja crois donc avoir fait le maximum, en conscience pour remplir le mandat que vous m'aviez fait l'honneur de me confier pour la seconde fois.

Mes intentions : elles sont inchangées.

Sur le plan national je continue à souhaiter :

— la poursuite de l'expansion économique dans la stabilité de la monnaie. Elle seule peut permettre l'élévation régulière du niveau de vie des salariés sans que chaque progrès soit aussitôt remis en cause par l'inflation ;

— l'achèvement de la mise en place d'une fiscalité plus simple, plus légère qui répartisse le plus équitablement possible l'effort demandé aux contribuables, et qui pourrait retenir le principe de l'indexation de l'impôt sur le revenu, sur le coût de la vie ;

— une politique faisant appel à l'initiative privée, en concertant celle-ci avec l'action des pouvoirs publics dans le maintien d'une indispensable unité de gestion et le souci d'améliorer le sort de ceux qui contribuent par leur travail à accroître la production et la richesse du pays ;

— le maintien d'un large secteur dévolu aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'une adaptation de l'artisanat et du commerce aux exigences d'un monde en évolution ;

— des efforts encore plus grands en faveur des personnes âgées ;

— une action toujours plus énergique pour attaquer le problème essentiel du logement et parfaire les solutions intervenues dans le règlement des problèmes posés par l'Education nationale et la recherche scientifique ;

— la sauvegarde de la paix scolaire et de la liberté de l'enseignement ;

— l'élargissement des réalisations en matière d'équipement hospitalier de routes et de moyens de transport ;

— une préparation méthodique de l'avenir des jeunes.

Sur le plan international je crois fermement que la fidélité à nos alliés traditionnels, « à nos amitiés séculaires » et à nos traités est la meilleure garantie des nouveaux engagements que nous pourrions prendre. D'autre part, la construction de l'Europe à laquelle participent activement les deux cités de notre circonscription, doit se poursuivre en tenant compte des réels et immenses progrès accomplis dans le domaine du Marché commun, en assurant chaque étape dans le climat de détente et d'entente qui se répand sur notre vieux continent.

Je désire ardemment la recherche des moyens propres à amener le monde à un désarmement général contrôlé, de nature à lui assurer la paix indispensable à son bonheur, sa prospérité et sa liberté.

Seul candidat de la majorité en face des représentants d'oppositions contradictoires, je suis heureux et fier d'avoir près de moi, comme suppléante, une femme dont tout le

monde connaît le grand cœur, l'inlassable dévouement, la complète indépendance d'esprit. Heureux et fier, je le suis aussi de trouver à mes côtés, maire depuis vingt ans, député depuis neuf ans, des hommes d'opinions et d'origines différentes qu'anime un même esprit de concorde. Conscients des fruits portés par celle-ci sur le plan local, ils savent que, tout comme eux, j'ai la conviction que c'est dans l'union que se trouvent les chances les plus sûres d'un destin chaque jour meilleur pour la France.

Achille PERETTI

Député sortant
Vice-président de l'Assemblée Nationale
Préfet en service détaché — Maire de Neuilly-sur-Seine depuis 1947
Commandeur de la Légion d'honneur — Compagnon de la Libération
Croix de guerre (4 palmes) — Officier de la Résistance, D.S.O.
Officier de la Couronne royale de Belgique — Croix de guerre belge
Médaille d'Or de la Légion américaine

Remplaçant éventuel :

Marguerite DUPONT-FAUVILLE

Adjointe au maire de Neuilly — Déléguée aux œuvres sociales
Membre du Comité directeur national des élus locaux de la Seine
Républicain indépendant

La candidature d'Achille Peretti et de Marguerite Dupont-Fauville est soutenue notamment par :

Indépendants : MM. Martial Massiani, ancien président et conseiller général de la Seine ; Emile Franceschini, Henri Suquet, André Leroy, maires adjoints ; Louis Bary, Marcel Beslay, André Bourgeois-Voisin, Charles Melchior de Molènes, Marcel Morand, conseillers municipaux.

U.N.R.-U.D.T. : MM. Jean Fleury, sénateur de la Seine, maire-adjoint ; Michel Sans, conseiller général de Neuilly, membre du District ; Mme Edwige Gorce-Franklin et M. Emile Marion, maires-adjoints ; MM. Jean de Bussac, Robert Conti, François Le Bitter, René Lecourt, Jean Mariani, François Monce, Pierre Mommaton, Daniel Pezé, conseillers municipaux.

Union des Républicains du Centre : MM. Georges Marin, conseiller municipal délégué aux sports ; Léon Bettinger, conseiller municipal.

Sans étiquette : MM. Raymond Adda, maire-adjoint ; Henry Petit Le Brun, conseiller municipal délégué ; André Dewavrin (alias colonel Passy) ; Georges Solpray ; Jean-Marc Vernes, conseillers municipaux.

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Malgré la présence d'un plus grand nombre de candidats, vous avez bien voulu m'apporter massivement votre concours.

A Puteaux, la Ve République a pris ainsi la première place, devançant le parti communiste et la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.

A Neuilly, elle a réuni près de 52 % des suffrages.

Les résultats obtenus dans notre circonscription ont été confirmés dans l'ensemble de la France.

Ils témoignent du ferme désir de nos concitoyens de refuser l'aventure et l'incertitude.

Ils démontrent leur intention d'écarter les « équivoques », les divisions nationales et leurs risques.

Ils prouvent leur volonté de voir se poursuivre l'œuvre entreprise.

***

Grâce à vous — si vous y consentez — la France sera assurée d'une nouvelle période de cette stabilité qui lui est indispensable : s'il est vrai que beaucoup a été fait, il reste encore beaucoup à faire.

Ce sera alors, plus que jamais, un devoir impérieux pour la V[e] République de justifier la confiance que vous lui aurez renouvelée.

C'est ensemble que nous poursuivrons notre tâche, avec le souci qui m'a toujours animé personnellement, de réconcilier tous les Français, dans un large esprit d'union et de concorde.

***

Dimanche, il vous appartiendra de confirmer votre décision en répondant de façon encore plus massive à notre appel.

Dimanche, le choix sera simple. Face au candidat communiste — dont vous savez très bien où il vous conduirait si son parti venait à prendre le pouvoir — vous direz que vous voulez l'indépendance, le progrès et la paix, mais dans la liberté.

Les Candidats.

La candidature d'Achille Peretti et de Marguerite Dupont-Fauville est soutenue notamment par :

Indépendants : MM. Martial Massiani, ancien président et conseiller général de la Seine ; Emile Franceschini, Henri Suquet, André Leroy, maires-adjoints ; Louis Bary, Marcel Beslay, André Bourgeois-Voisin, Charles Melchior de Molènes, Marcel Morand, conseillers municipaux.

U.N.R.-U.D.T. : MM. Jean Fleury, sénateur de la Seine, maire-adjoint ; Michel Sans, conseiller général de Neuilly, membre du District ; Mme Edwige Gorce-Franklin et M. Emile Marion, maires-adjoints ; MM. Jean de Bussac, Robert Conti, François Le Bitter, René Lecourt, Jean Mariani, François Monce, Pierre Mommaton, Daniel Pezé, conseillers municipaux.

Union des Républicains du Centre : MM. Georges Marin, conseiller municipal délégué aux sports ; Léon Bettinger, conseiller municipal.

M.R.P. : M. Raymond Adda, maire-adjoint, membre et ancien président de la section M.R.P. de Neuilly.

Sans étiquette : MM. Henry Petit Le Brun, conseiller municipal délégué ; André Dewavrin (alias colonel Passy) ; Georges Solpray ; Jean-Marc Vernes, conseillers municipaux.

Motion du groupe des Indépendants.

Le conseiller général et les conseillers municipaux de Neuilly-sur-Seine appartenant au groupe des Indépendants et qui ont soutenu au premier tour de scrutin, dans les conditions que l'on sait, la candidature de M. Achille Peretti, se félicitent du succès obtenu par ce dernier le 5 mars.

Fidèles à leurs idées libérales et nationales, ils demandent à leurs concitoyens soucieux de l'avenir du pays, quelles que soient les nuances de leurs opinions, alors que le 12 mars la compétition se précisant opposera pratiquement à M. Achille Peretti, le

représentant du parti communiste, d'assurer au maire de Neuilly une victoire aussi large que possible qui sera celle de la réconciliation et de l'union.

Signataires :

M. Martial Massiani, ancien président et conseiller général de la Seine ; Madame Marguerite Dupont-Fauville, MM. Emile Franceschini, Henri Suquet, André Leroy, maires-adjoints ; Louis-Charles Bary, Marcel Beslay, André Bourgeois-Voisin, Charles Melchior de Molènes, Marcel Morand, conseillers municipaux.

SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

Communes de : Nanterre, Suresnes.

M. Raymond BARBET

(Candidat du Parti communiste français)

élu le 12 mars 1967

(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Le 5 mars, vous êtes appelés à élire le député de Nanterre-Suresnes, formant la 7e circonscription des Hauts-de-Seine.

Votre choix doit se fixer sur le nom du candidat capable de défendre vos intérêts particuliers et ceux de la nation tout entière.

Ce candidat, Raymond Barbet, député sortant, conseiller général de la Seine, maire de Nanterre depuis 32 ans, dont les compétences et le dévouement sont reconnus, même par ses advrsaires politiques, vous offre toutes les garanties que vous êtes en droit d'exiger.

Une activité inlassable au service des Nanterriens et Suresnois, du peuple et de la Nation.

Depuis son élection, en novembre 1962, Raymond Barbet a fait preuve d'une activité inlassable à l'Assemblée Nationale où il est intervenu 35 fois à la tribune et par 676 interventions écrites.

Aucun débat important n'a vu Raymond Barbet absent à la discussion, qu'il s'agisse de la fiscalité, de la défense des revendications et des droits des travailleurs de Suresnes-Nanterre, de la défense de l'emploi en s'opposant aux réductions d'horaires et aux licenciements, de l'enseignement en assurant aussi de son appui les associations de parents d'élèves, de la construction de logements, de l'aménagement de la Défense et de la région parisienne où il a défendu les droits des petits propriétaires, commerçants, artisans, petits et moyens industriels, et ceux des locataires évincés de leur lieu d'habitation, de la circulation et des transports.

Une continuation qui s'impose.

C'est pour continuer à assurer la défense des intérêts des habitants de la circonscription, pour contribuer au renforcement de l'union des forces de gauche, pour en finir avec le pouvoir personnel et assurer au pays un avenir de progrès social et de

paix, que le Parti communiste français présente à vos suffrages le député sortant Raymond Barbet.

Lors de l'instauration du régime gaulliste en 1958, le Parti communiste était le seul à le combattre. Nous avions raison. Chacun peut en juger aujourd'hui.

Ce régime a substitué le pouvoir personnel à la démocratie. Il multiplie les profits des sociétés milliardaires, les dépenses ruineuses de la force de frappe.

Il engendre la régression sociale, la menace du chômage, la crise du logement et les difficultés de l'éducation nationale.

La politique des communistes est claire et sans équivoque. Notre objectif est de mettre fin au régime du pouvoir personnel et de contribuer à l'avènement d'une démocratie véritable. Afin d'y parvenir nous luttons pour l'union de tous les travailleurs et de tous les démocrates, pour l'accord des partis de gauche sur un programme commun de gouvernement. En cas de succès de la gauche, nous sommes prêts à assurer toute notre part de responsabilités.

En se prononçant massivement sur le nom de Raymond Barbet le 5 mars, les électrices et électeurs qui aspirent à un changement de politique voteront utile et efficace.

Pour un programme audacieux, novateur et réalisable.

En accordant vos suffrages à Raymond Barbet, vous vous prononcerez :

— pour la nationalisation progressive des grands monopoles industriels et la participation des syndicats à leur gestion ;

— pour un plan de développement économique garantissant le plein emploi ;

— pour une réforme démocratique de la fiscalité permettant l'allégement des impôts directs et indirects payés par les travailleurs, les classes moyennes, les commerçants, les artisans ;

— pour l'augmentation des salaires et traitements, la réduction progressive de la durée du travail sans diminution de salaires, le relèvement des allocations familiales ;

— pour l'attribution du quart du budget de l'Etat à l'enseignement et pour l'attribution d'allocations d'études aux étudiants qui en ont besoin ;

— pour la construction de logements à loyer accessible ;

— pour le droit à tous les jeunes à l'instruction, à la culture, au métier, à l'emploi et aux loisirs ;

— pour la pleine égalité des droits de la femme et l'amélioration de sa condition ;

— pour la retraite à 60 ans pour les hommes, à 55 ans pour les femmes, et pour une aide suffisante aux personnes âgées et l'augmentation des retraites et pensions ;

— pour le respect des droits des anciens combattants, déportés et internés et pour l'amélioration de leurs retraites et pensions ;

— pour une politique extérieure basée sur la reconversion de la force de frappe et tendant à la paix au Vietnam, à la sécurité européenne, à la coexistence pacifique ;

— pour un gouvernement démocratique et stable fondé sur l'union de la gauche et le soutien actif du peuple.

Réélisez triomphalement Raymond Barbet, député sortant.

Face à cet homme connu et estimé des populations de Nanterre et de Suresnes, Col, candidat de l'U.N.R., et Hébert, autre candidat réactionnaire, défendent une politique que les masses populaires condamnent avec force. Il faut leur assurer une cinglante défaite.

Electrices, électeurs,

Quelles que soient vos opinions philosophiques ou religieuses, vous qui êtes fermement attachés à la défense de vos intérêts et à la cause de la démocratie,

Bloquez vos suffrages le 5 mars sur le seul candidat qui peut battre l'U.N.R. et la réaction,

Votez RAYMOND BARBET

Député sortant — Cheminot
Maire de Nanterre — Conseiller général
Rosette de la Résistance

Remplaçant éventuel :

ETIENNE LAFOURCADE

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Je remercie les 21.864 élctrices et électeurs qui, dimanche dernier, m'ont accordé leur confiance ainsi qu'à mon remplaçant éventuel, Etienne Lafourcade.

Ils m'ont ainsi désigné pour être le porte-drapeau de tous les républicains au deuxième tour de scrutin.

Les résultats du premier tour montrent avec évidence le succès des forces de gauche, puisque l'addition des voix communistes, de la F.G.D.S. et du P.S.U. représentent ensemble 28.733 voix, se décomposant ainsi :

Raymond Barbet (communiste)	21.864 voix
Jean-François Bernède (F.G.D.S.)	4.866 voix
Bernard Frévaque (P.S.U.)	2.003 voix
Total des voix de la gauche	28.733 voix

alors que le candidat de la Ve République, l'homme de la réaction, Col, n'a obtenu que 15.777 voix.

Dimanche prochain 12 mars, lors du scrutin de ballottage, le rassemblement de toutes les voix de gauche, républicaines et démocrates, sur le nom de Raymond Barbet parachèvera avec éclat le succès du 5 mars.

Désistement de la F.G.D.S. pour Raymond Barbet.

Dans le cadre de l'accord conclu entre le Parti communiste français et la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, Jean-François Bernède et Luc Mermans publient l'appel dont nous relevons les passages suivants :

« Pour assurer le succès du candidat de gauche le mieux placé pour combattre l'U.N.R., nous vous demandons de reporter le suffrage du 12 mars sur le nom de Raymond Barbet, candidat de la gauche qui bénéficie du soutien de la F.G.D.S. »

Désistement du P.S.U. pour Raymond Barbet.

Conformément aux accords politiques nationaux conclus entre le Parti communiste français et le Parti socialiste unifié le 7 janvier 1967 et dans lesquels il est précisé que les deux partis appelleront au 2e tour de scrutin « les électeurs à assurer le succès du candidat de gauche le mieux placé par le suffrage universel », les sections de Nanterre et de Suresnes du P.S.U. et Bernard Frévaque appellent tous les électeurs de gauche à voter le 12 mars pour Raymond Barbet.

Sans abstention, le 12 mars, votez

RAYMOND BARBET

Député sortant, candidat d'union de la gauche, présenté par le Parti communiste

français et soutenu par la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et le Parti socialiste unifié.

qui a choisi pour remplaçant éventuel :

ETIENNE LAFOURCADE

Ouvrier métallurgiste
Délégué du Comité central d'entreprise de la SNECMA
Ancien résistant

HUITIÈME CIRCONSCRIPTION

Communes de : Garches, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud.

M. Jacques BAUMEL
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Vous aussi aidez de Gaulle, votez pour votre candidat Ve République Jacques Baumel, suppléant Docteur J.-M. Toutain, conseiller municipal de Rueil.

Notre programme sur le plan national :

La stabilité : facteur essentiel de toute prospérité et de tout progrès.

— Stabilité des institutions.
— Continuité de l'action gouvernementale.

L'élévation du niveau de vie des Français :

— Défense du franc et de l'épargne.
— Relèvement des bas salaires qui doivent bénéficier de l'expansion continue.

Priorité absolue aux logements sociaux, en particulier pour les salariés, pour les jeunes ménages et les cadres.

L'aide à la famille et aux personnes âgées : les allocations et les retraites doivent suivre la progression générale.

Effort accru en faveur de l'Education nationale et de la jeunesse, par de nouvelles écoles, des collèges techniques, des terrains de sports. Aide à l'enseignement libre, en particulier, par le renouvellement de la loi Debré en 1968.

Sécurité de l'emploi et lutte contre le chômage, formation professionnelle pour les jeunes.

Défense du commerce libre :

— Respect de la propriété commerciale.
— Adaptation de la T.V.A.
— Réforme fiscale allégeant la charge des petits commerçants et des salariés.

Aide à la femme dans la vie moderne :

— Réduction des inégalités dont elle souffre.
— Rémunération égale à travail égal.
— Travail à mi-temps.

— Augmentation des garderies, des crèches.

Paix dans le maintien de nos amitiés traditionnelles.

Telles sont mes idées essentielles. Elles se réclament non de la démagogie mais du bon sens et de la justice.

Notre plan d'action dans la circonscription :

Saint-Cloud :

— Amélioration de la circulation et doublement du pont de Saint-Cloud.
— Utilisation du lycée américain.
— Défense des espaces verts.
— Création de parkings.
— Défense des commerçants du centre.
— Un terrain de sports dans le parc de Saint-Cloud (projet accepté par le gouvernement).
— Amélioration du sort des familles du bas de Saint-Cloud. Création de garderies

Rueil :

— Des équipements sociaux : crèches, terrains de sports, piscine.
— Une maison de jeunes et de la culture, nécessaire à une ville de 60.000 habitants.
— Des logements modernes.
— Rénovation des vieux quartiers et urbanisation.
— Un jardin d'enfants, un hôpital moderne.

Garches :

— Des écoles nouvelles.
— Maintien du caractère résidentiel de la ville.
— Des équipements sociaux : terrains de sports.
— Amélioration des lignes de bus.

Contre le retour à la pagaïe, votez Ve République.

Placez largement en tête, dès le premier tour,

JACQUES BAUMEL

48 ans — Marié, deux enfants
Croix de la Libération
Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire
Sénateur de la Seine

Remplaçant éventuel :

Docteur J.-M. TOUTAIN

Conseiller municipal de Rueil

2e CIRCULAIRE

Chère Electrice, cher électeur,

Je remercie bien vivement les 18.799 d'entre vous qui, dès le premier tour, m'ont apporté leurs suffrages, me plaçant largement en tête de tous les candidats avec plus de 43 % des voix.

Les conditions du deuxième tour sont totalement différentes de celles du premier. A la suite du retrait du candidat du Centre démocrate, je me trouve maintenant seul face à face avec le candidat communiste soutenu par la Fédération de la gauche.

Je sais que l'immense majorité de ceux qui, pour des raisons diverses, n'ont pas voté pour moi le 5 mars, ne veulent pas qu'un communiste soit député de Saint-Cloud, de Garches et de Rueil.

Afin d'éviter cette dramatique éventualité je leur demande instamment de m'apporter leur voix sans hésitation.

Elu dimanche prochain, je serai le député de toutes et de tous, sans aucun sectarisme. Je tiens dès maintenant à vous assurer que je m'occuperai très activement des problèmes de Rueil, Saint-Cloud et Garches, comme je l'ai déjà fait depuis plusieurs mois, en apportant mon appui aux maires et aux élus locaux dans un souci d'efficacité et de défense des intérêts de la population.

Sur le plan national, je serai le député qui soutiendra à l'Assemblée nationale la politique de stabilité, de progrès social, de paix et d'indépendance de la Ve République.

Face au candidat communiste, je suis le candidat d'union de tous les nationaux. Devant le large regroupement des voix de l'extrême-gauche et de la gauche au profit du candidat communiste, devant les efforts déployés par le Parti communiste pour augmenter leurs voix, ne vous abstenez pas, n'hésitez pas.

Pas une voix nationale ne doit me manquer.

Dimanche prochain, je vous demande de me faire confiance et de voter pour moi.

Merci.

Jacques Baumel.

Pour Rueil, Saint-Cloud, et Garches : un défenseur et un animateur.

Pour la France, pour la Ve République : un homme efficace et dynamique.

Faites confiance au candidat d'union,

JACQUES BAUMEL

Remplaçant éventuel :

Docteur J.-M. TOUTAIN

Conseiller municipal de Rueil

NEUVIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Meudon, Sèvres. Commune de : Vaucresson.

M. Claude LABBÉ

(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Le 5 mars prochain, vous allez désigner le député de votre circonscription.

C'est une décision grave pour chacune et pour chacun, un acte qui engage votre responsabilité pour l'avenir.

Dès le premier tour, votre choix doit s'exercer clairement et utilement.

Il s'agit de maintenir une majorité qui doit poursuivre l'œuvre qu'elle a déjà accomplie depuis 1958. Seule, la continuité du pouvoir et la réelle stabilité qui en est la conséquence permettront une meilleure étude et la solution la plus efficace des nombreux problèmes qui se posent encore et qui préoccupent à juste titre les Françaises et les Français.

Il s'agit également de préférer un homme averti des affaires publiques et compétent dans l'examen des données économiques et sociales d'un secteur clé de la région parisienne. De la sorte, son mandat parlementaire aidera réellement à l'évolution de la circonscription et sera le plus utile à la représentation de vos intérêts et de vos souhaits pour les choix politiques que la France sera amenée à prendre dans les cinq années à venir aussi bien sur le plan national que sur le plan local.

Sur le plan national :

Seule une majorité Ve République rendra possible :

— une union loyale des diverses tendances sur les grandes options ;

— un dialogue engagé dans un esprit de confiance avec le Gouvernement pour défendre au mieux vos intérêts.

Cette majorité soutiendra une politique qui apporte au pays :

La paix que la France connaît, grâce à de Gaulle, pour la première fois depuis 1939, qui doit être consolidée dans le maintien de nos alliances, par la détente avec les pays de l'Est, la fin de l'absurde conflit vietnamien, la recherche du désarmement avec les puissances atomiques et une organisation à l'échelle mondiale de la coopération avec les pays sous-développés.

L'indépendance, qui permettra à la France d'être maîtresse de ses destinées, responsable de sa défense, libre dans la conduite de son économie, et lui donnera les moyens de participer pleinement avec ses voisins à la construction de l'Europe économique et politique. Cette indépendance ne pourra se réaliser que dans le cadre des grandes alliances traditionnelles qu'il importe de maintenir.

Le progrès, fondé sur une politique d'expansion dans la stabilité impliquant une monnaie forte et un budget en équilibre, et permettant, dans le cadre du Plan, d'augmenter notre production, de rendre compétitifs notre industrie, notre agriculture et notre commerce, de réaliser les grands équipements collectifs dont notre pays a besoin,

d'assurer le plein emploi et le développement du pouvoir d'achat, d'assurer l'accès aux études pour le plus grand nombre y compris les enfants inadaptés, de donner à la jeunesse par la formation professionnelle, par une politique d'équipements sportifs de développement des loisirs, d'échanges internationaux, tous les moyens de se préparer à l'avenir, d'améliorer le niveau de vie des travailleurs, la condition de la femme et le sort des personnes âgées.

Sur le plan local :

Je vous propose, en liaison avec les élus locaux et grâce aux rapports que je compte établir avec vous, de faire en sorte que la circonscription puisse bénéficier pleinement des réalisations de la Ve République, notamment pour ce qui regarde :

— les équipements sociaux (hôpitaux, crèches, dispensaires, maisons de retraites),
— la circulation,
— les équipements collectifs (centres commerciaux, maisons de jeunes et de la culture, postes et télécommunications),
— le développement des crédits pour les logements sociaux.

Il n'y a pas d'alternative ! En face de l'opposition incapable de s'entendre pour gouverner et gérer,

Votez Ve République ! Votez Claude Labbé !

Ce que vous devez savoir sur votre candidat.

Claude Labbé est né le 27 janvier 1920 à Argenteuil (Seine-et-Oise).

Son père, qui vient d'avoir 81 ans, a fait carrière dans l'administration des postes. Combattant de 1914-1918 pendant toute la durée de la guerre. C'est un ancien de Verdun.

Il est marié depuis 1943 (sa femme faisait partie de son réseau de résistance). Un fils, Alain, 16 ans, étudiant.

Etudes supérieures de lettres interrompues par la guerre en 1939.

En 1940, il est aspirant des chars de combat. Il rejoint ensuite les réseaux de la France Libre. Action, renseignement, évasion, il accomplit de dangereuses missions en France occupée. Capitaine des Corps francs, il prend part à la libération de Paris. A 24 ans, il est décoré de la Croix de guerre avec citations et de la Médaille de la Résistance.

Son frère, héros de la bataille de 1940. déporté, meurt pour la France à Mauthausen après trois évasions dramatiques.

Claude Labbé est vice-président de l'Association des déportés et internés de Seine-et-Oise.

Pendant deux ans, de 1946 à 1948, il est journaliste professionnel. Traducteur de nombreux ouvrages, spécialiste de langue anglaise, il crée le premier service d'adaptation des grands reportages internationaux. Il est chevalier de l'Ordre des palmes académiques.

En 1948, il entre par concours à Air France. Il est chargé d'organiser le réseau mondial des agences, d'étudier des techniques commerciales nouvelles. Il parcourt le monde entier, participe aux conférences internationales, s'occupe de la formation du personnel de bord. Il participe au lancement de la Caravelle sur les lignes d'Europe.

Parallèlement, il poursuit une carrière politique brillante. Conseiller municipal depuis 1947, il est élu en 1958 député de la première circonscription de Seine-et-Oise. Il devient vice-président de son groupe parlementaire. Rapporteur du budget de l'aéronautique pendant quatre ans, il réclame et obtient les premiers crédits pour le prototype du Concorde. Depuis 1962, il est secrétaire général adjoint de l'U.N.R.-U.D.T. Membre de la Commission des moyens du Comité d'action pour la Ve République, il

prépare la campagne des élections législatives. Il est membre du Conseil économique et social.

A la demande du député sortant René Leduc, maire de Meudon, Claude Labbé se présente à sa place dans la 9e circonscription des Hauts-de-Seine, et reçoit l'investiture de la Ve République.

Personnalité influente, unanimement estimé, Claude Labbé représentera efficacement la circonscription à l'Assemblée Nationale. Il s'engage à collaborer avec les maires et les élus locaux des six communes, à assurer une permanence régulière dans chaque ville et à rendre compte périodiquement de son mandat.

Son suppléant Robert Dobel est né le 11 novembre 1919 à Beauvais (Oise). Inspecteur principal de l'Enregistrement et des Domaines. Elu pour la première fois conseiller municipal de Meudon en 1947, adjoint au maire depuis 1948, toujours réélu, il est actuellement premier adjoint au maire de Meudon. Marié en 1941, un fils de 21 ans, étudiant en droit. Robert Dobel est chevalier de l'Ordre national du Mérite.

Votez Ve République !

Votez Claude LABBÉ

Remplaçant éventuel :

Robert DOBEL

2e CIRCULAIRE

Par votre vote du 5 mars, vous m'avez placé en tête dans chacune des six communes de notre circonscription.

Je vous remercie de cette confiance.

Comme l'ensemble des Françaises et des Français, vous avez choisi l'avenir, c'est-à-dire une majorité capable de gouverner et de représenter la France aux yeux du monde.

Vous devez, dimanche prochain, confirmer votre volonté.

Le candidat du Centre démocrate s'étant retiré, il n'est plus question de choisir mais d'éliminer. La campagne électorale du premier tour vous a permis de juger les formations en présence, les hommes et leurs méthodes.

Votre vote peut donc s'exercer clairement.

Pour l'avenir de notre 9e circonscription des Hauts-de-Seine.

Pour le progrès dans l'expansion économique qui seul permet :

— d'augmenter réellement le niveau de vie,
— de répondre aux aspirations sociales des Françaises et des Français,
— d'améliorer le sort et les conditions d'existence des personnes âgées,
— de promouvoir une politique de la jeunesse.

Pour l'achèvement d'une Europe tournée vers l'avenir,

Pour la paix dans le monde grâce à une politique efficace de coopération et à la défense des grandes options libérales et humanitaires,

Votez Claude LABBÉ

Remplaçant éventuel :

Robert DOBEL

Votez Ve République !

DIXIÈME CIRCONSCRIPTION

Commune de : Boulogne-Billancourt.

M. Georges GORSE
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electeurs, électrices de Boulogne-Billancourt,

Investi par le Comité d'action pour la Ve République, j'ai l'honneur de solliciter vos suffrages.

Beaucoup d'entre vous me connaissent désormais. Mon action passée, les responsabilités que j'ai déjà assumées au service de la France vous garantissent que je saurai être pour vous un représentant efficace.

C'est, en effet, ce qu'il faut d'abord à Boulogne-Billancourt, où se posent d'innombrables problèmes. J'ai placé au premier rang de mes préoccupations : la politique du logement, la construction immédiate d'un lycée, l'amélioration des transports publics, une vraie maison des jeunes et de la culture, un foyer pour les vieillards... Sans prétendre me substituer à toutes les bonnes volontés locales, je défendrai, avec l'appui d'une majorité et d'un gouvernement solides, les projets les plus importants qui intéressent votre cité.

Mais ce n'est pas d'une élection municipale qu'il s'agit. Ceci est une élection nationale, d'une très grande portée pour l'avenir de la France, et c'est en fonction des problèmes nationaux que vous devez d'abord, quels que soient vos soucis personnels, vous déterminer.

Voulez-vous que la Ve République continue ? A cette première question la réponse est facile : la Ve République ne se présente pas devant vous avec seulement des promesses électorales, mais avec des réalités. Seuls les irresponsables peuvent faire des promesses sans limites : nous ne vous promettons pas la lune, parce que nous sommes persuadés que demain, nous serons encore, grâce à vous, au pouvoir et que nous devrons honorer nos engagements et vous rendre des comptes.

La Ve République vous a déjà apporté :

— la stabilité des institutions démocratiques, qui vous met à l'abri des crises continuelles et permet à chacun de miser sur l'avenir ;

— une politique étrangère qui n'a qu'un seul but : la paix, un moyen : l'indépendance, c'est-à-dire la possibilité de garder nos amis à l'Ouest sans être automatiquement entraînés dans leurs conflits, de retrouver des amis à l'Est sans en devenir les satellites, bref de coopérer avec tous. En ce qui concerne l'Europe, c'est la Ve République, rendant ainsi dérisoire l'accusation de ne pas la vouloir, qui a mis en route le Marché commun industriel et agricole.

— La stabilité de la monnaie, sans laquelle ce Marché commun et l'ouverture de nos frontières nous mèneraient à la catastrophe.

— une élévation générale du niveau de la vie dont témoignent, pris entre mille, les chiffres suivants : en 1967 sur 100 ménages, 61 possèdent un réfrigérateur contre 18 en 1958 ; 1 sur 2 dispose d'une automobile contre 1 sur 4 en 1958 ; 22 millions de Français sont partis en vacances en 1966 contre 7 millions en 1958...

Certes, aucune œuvre humaine n'est parfaite. Nous n'avons pas besoin des inconditionnels du dénigrement pour mesurer l'ampleur de ce qui reste encore à faire, notamment sur le plan du logement et dans le domaine social. Certaines difficultés ne sont pas propres à la France. Une récession a, ces dernières années, atteint l'Europe et le monde : le gouvernement l'avait prévue et, exécuté à temps, le plan de stabilisation, pour rude parfois qu'il ait été, a mis la France à l'abri d'une crise plus grave. La sécurité de l'emploi y est mieux assurée qu'ailleurs : sachez qu'il y a 610.000 chômeurs en Angleterre, 673.000 en Allemagne, et environ 40.000 en France : 0,2 %, c'est le plus faible pourcentage enregistré dans les grands pays industriels.

Chacun de vous a ses problèmes et ses inquiétudes : aussi bien, l'immense effort de remise en ordre et de progrès qui a été accompli doit-il être poursuivi et intensifié, d'une part en faveur des catégories sociales les moins favorisées, d'autre part par cette expansion continue de notre économie que permettent la force de notre monnaie et la modernisation progressive de notre équipement. Mais rien de valable ne pourra être réalisé, vous le savez, si l'on en revient au régime des crises, aux combinaisons des politiciens, à la confusion des pouvoirs, à l'aliénation de la personnalité française.

Vous, mesdames, qui avez reçu du général de Gaulle en 1945 le droit de vote, pour qui a été aboli, en 1965, le code Napoléon qui vous tenait en tutelle juridique, votre libération doit être sur tous les plans menée à son terme.

La paix est pour vous-mêmes et pour vos enfants le bien le plus précieux.

Travailleurs, ouvriers, employés, vous savez que la sécurité de l'emploi ne peut être assurée que par une politique d'expansion. Vous savez aussi quels efforts le gouvernement a déployés pour ouvrir à la France des marchés nouveaux, notamment en signant avec les pays de l'Est des accords qui donneront du travail aux usines de Billancourt. Vous savez enfin que le général de Gaulle a démontré sans relâche la nécessité d'une transformation de la condition ouvrière et que cette tâche constitue un objectif fondamental de la Vᵉ République.

Personnes âgées, dont l'allocation a été depuis 1958 plus que doublée, vous souffrez cependant plus cruellement que d'autres de la dureté de la vie et parfois de la solitude ;

Jeunes, vous voulez non seulement un travail stable, mais aussi jouir de l'agrément des loisirs et des bienfaits de la culture.

Commerçants, vous voulez vous adapter aux nécessités du monde moderne sans renoncer à la liberté de l'entreprise.

Industriels, vous pouvez aujourd'hui légitimement attendre que les freins se desserrent et que les affaires reprennent, si le 5 mars la France fait, une fois de plus, la preuve de sa stabilité et de sa solidité.

Rapatriés d'Algérie, dont j'ai vu l'œuvre et dont je connais le courage, vous n'avez rien à attendre de ceux qui se contentent d'une opposition passionnelle et stérile.

Enseignants, vous savez que la Vᵉ République a multiplié par quatre le budget de l'Education nationale. J'ai été des vôtres et je vous aiderai.

Tous, la poursuite de l'œuvre de la Vᵉ République vous intéresse directement dans votre vie quotidienne comme dans vos grandes préoccupations nationales. Il faut donc aller de l'avant avec le général de Gaulle.

Et l'avenir ?... Selon le mot d'André Malraux, « la Vᵉ République, ce n'est pas la IVᵉ plus de Gaulle » ; l'avenir sera ce que nous le ferons, mais il n'aura pas le visage du passé. Nous avons déjà des institutions que seuls les attardés contestent, une majorité qui a pris l'habitude de travailler, un peuple qui a pris le goût de la clarté politique. L'avenir, ce sera vous, comme aujourd'hui la majorité c'est vous.

C'est dès le premier tour de scrutin, le 5 mars, qu'il faut vous prononcer. Ne dispersez pas vos voix ! Les chiffres parlent : à l'exception des communistes, aucun de mes adversaires n'a de chance sérieuse de l'emporter, ni ceux qui se disputent tristement entre eux l'héritage d'Alphonse Le Gallo, ni ceux qui, se prétendant « centristes et démocrates », rêvent de recréer les groupuscules-charnières de la IVᵉ République et de nous ramener au jeu de bascule. Ces oppositions nombreuses et variées sont incapables de s'entendre, sinon pour détruire. J'en appelle à votre sens civique et à votre intelligence politique.

Si vous m'élisez, j'abandonnerai — cela va sans dire — mes fonctions présentes pour me consacrer à ma nouvelle tâche. J'ai confiance en vous, comme vous pouvez avoir confiance en moi.

Il n'y a guère plus d'un an , 27.587 d'entre vous ont voté pour le général de Gaulle. Ne vous déjugez pas, mais, plus nombreux encore, unissez-vous autour de lui, pour la République et pour la France.

Avec de Gaulle, pour Boulogne-Billancourt !

Georges GORSE

Candidat investi par le Comité d'action pour la Vᵉ République

Né le 15 février 1915 à Cahors. Ambassadeur. Haut Représentant de la République française en Algérie. Agrégé des lettres. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure. Engagé volontaire dans les Forces françaises libres 1-7-1940. Membre du Cabinet du général de Gaulle en 1943. Député de la Vendée 1946-1951. Sous-secrétaire d'Etat aux affaires musulmanes (1946) et à la France d'outre-mer (1949). Ambassadeur de France en Tunisie (1957-1959). Représentant permanent de la France auprès des Communautés européennes (1959). Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères (mai 1961 - juin 1962). Ministre de la Coopération (mai 1962 - janvier 1963). Chevalier de la Légion d'honneur, médaillé de la Résistance.

Remplaçant éventuel :

Hubert BALANÇA

Né le 27 octobre 1910 à Boulogne-Billancourt, maire-adjoint de la ville pendant vingt ans. En mars 1965, élu conseiller général de Boulogne-Billancourt. Résistant arrêté en 1943 et déporté en Allemagne. Officier de la Légion d'honneur, médaillé de la Résistance française et polonaise, Croix de guerre.

2ᵉ *CIRCULAIRE*

Je remercie les 18.041 d'entre vous qui dès le premier tour de scrutin m'ont porté très largement en tête des candidats. Cette confiance massive m'honore et me touche profondément.

Les chiffres sont éloquents. Comme l'ensemble du pays, mais d'une manière plus éclatante encore, vous avez affirmé ici la volonté de la France de voir se réaliser, dans la stabilité des institutions, l'œuvre de progrès et de paix entreprise par la Vᵉ République et qui devra être sans relâche poursuivie.

Le 12 mars vous n'aurez plus à choisir qu'entre le candidat de la Vᵉ République et celui du Parti communiste.

Et maintenant, contre la volonté du suffrage universel, une candidature de diversion, de mauvaise humeur et de mauvaise foi, le candidat du Centre démocrate fait le jeu des communistes et se disqualifie devant ceux qui l'ont, en conscience, suivi jusqu'à présent : j'en appelle à leur clairvoyance.

Je n'agiterai pas ici l'épouvantail communiste. Entre les communistes et nous, les oppositions sont claires : nous n'envisageons pas les choses de la même manière. Je préfère donc en appeler au bon sens des travailleurs qui connaissent leur intérêt véritable, approuvent la politique de paix du général de Gaulle et peuvent constater que, depuis des années, le Parti communiste stérilise leurs votes et par conséquent leur action.

Je m'adresse aussi, tout particulièrement, aux socialistes dont je connais bien les préoccupations et dont je ne veux pas croire qu'ils se résignent au rôle de satellite ou de « volaille à plumer ».

A ceux qui m'ont déjà fait confiance, je demande de redoubler d'efforts, dans cette bataille qui n'est pas encore gagnée.

Aux autres, je demande instamment de rejoindre le camp de la clarté, de l'efficacité et du progrès, le camp de la Vᵉ République et de la France.

Avec de Gaulle, pour Boulogne-Billancourt !

GEORGES GORSE

Candidat investi par le Comité d'action pour la Vᵉ République

---

ONZIÈME CIRCONSCRIPTION

Communes de : Issy-les-Moulineaux, Malakoff, Vanves.

M. Guy DUCOLONÉ
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Madame, Monsieur,

Le 23 novembre 1962, vous m'avez fait l'honneur de m'élire suppléant de mon regretté ami Léon Salagnac. Depuis son décès, en décembre 1964, je le remplace pour vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Député, j'ai développé mon activité en application du programme du Parti communiste français, dont j'étais le candidat. Ayant le souci des intérêts généraux du pays, j'ai agi pour la défense des droits et pour la satisfaction des besoins collectifs et particuliers de la population. Je l'ai fait en collaborant étroitement avec vous, en vous rencontrant nombreux dans mes permanences et mes comptes rendus de mandat.

Avec les 40 autres députés du groupe communiste à l'Assemblée, nous avons, au cours de la législature, déposé 80 propositions de loi, posé 4.750 questions écrites, 300 questions orales, fait plusieurs centaines d'interventions.

Ces questions concernent vos intérêts, vos revendications essentielles. Personnellement, je suis intervenu sur plusieurs textes de loi dans de nombreux débats et posé des questions à divers ministres.

Ce fut notamment le cas :

— sur les questions de l'emploi et des revendications des travailleurs ; sur l'augmentation des retraites et pensions ; sur les droits des agents techniques électroniciens ;

— sur la situation des locaux de l'enseignement secondaire à Issy-les-Moulineaux ou ceux de l'Ecole normale d'instituteurs de la Seine ;

— sur le déblocage par l'Etat de subventions aux communes, notamment pour les constructions sportives à Malakoff et Issy ; sur l'aide à apporter au Club olympique de Billancourt (C.O.B.) où pratiquent de très nombreux sportifs de la Régie Renault ;

— sur la priorité à donner à la construction de logements H.L.M., question si sensible pour nos trois villes ;

— sur la reconnaissance de la qualité d'ancien combattant aux anciens soldats en Algérie.

J'ai accompagné auprès des ministères de nombreuses délégations de parents d'élèves, de sportifs, de travailleurs menacés de licenciement.

Mais on ne peut bien agir en faveur de questions précises que si l'on a une attitude concordante sur la politique générale du pays.

C'est la raison

de la bataille de mon parti et de ses élus pour l'élimination du pouvoir personnel, pour un gouvernement démocratique responsable devant le Parlement, où siègent les représentants de la nation. Un tel régime puiserait sa stabilité sur un programme commun aux partis et organisations démocratiques et sur le soutien actif des masses populaires. Il assurerait l'élargissement des libertés.

C'est la raison

de nos propositions pour l'établissement d'un plan démocratique de développement économique et social où les grands monopoles seraient nationalisés. Notre programme permet la satisfaction des revendications des travailleurs du secteur public et du secteur privé par l'augmentation des salaires et des pensions ; la réduction du temps de travail sans diminution de salaire, l'amélioration des prestations familiales, l'égalité de la femme dans tous les domaines. Il assure le plein emploi. Il accorde la priorité au logement social. Il prévoit une réforme démocratique de l'enseignement.

C'est la raison

de nos propositions incessantes pour une réforme démocratique de la fiscalité. C'est le sens de nos votes contre les budgets gaullistes, dont l'essentiel des recettes (impôts directs et taxes) pèse sur la masse des travailleurs et les couches moyennes, qui voient leur niveau de vie stagner et souvent diminuer. Tandis que les impôts sur les sociétés capitalistes, qui font des profits sans cesse plus grands, représentent une part décroissante depuis 1958 dans le budget.

Il est certain qu'une telle politique, réalisable, va totalement à l'inverse de celle instaurée par le pouvoir actuel, dont le Ve Plan fixe comme objectifs :

— la limitation de la consommation des ménages ;
— le développement des investissements pour les capitalistes ;
— l'augmentation du nombre des chômeurs.

C'est la raison

de notre action pour la paix au Vietnam ; pour une véritable politique de paix, d'indépendance nationale et de désarmement au lieu de celle qui ne cesse de développer les armements, notamment la force de frappe atomique, ce qui absorbe 25 % du budget de l'Etat.

Toutes nos propositions, l'ensemble de notre activité, sont orientés pour aboutir à une démocratie véritable agissant pour le progrès social, l'indépendance et la paix.

Le Parti communiste français m'a fait le grand honneur de me proposer à nouveau à vos suffrages, avec comme suppléant mon camarade et ami Léo Figuères, membre du Comité central du Parti communiste français. Comme maire de Malakoff et conseiller général de la Seine, il est connu des habitants de la circonscription pour ses compétences et par l'importance des réalisations de sa ville dans tous les domaines.

Nous avons la conviction que la confiance qui s'est déjà manifestée en 1962 sera encore accrue le 5 mars prochain.

Ainsi vous montrerez votre volonté de voir se réaliser les propositions contenues dans le programme du Parti communiste français.

Vous affirmerez votre accord avec l'activité inlassable du Parti communiste pour l'union des forces démocratiques sur un programme commun de gouvernement.

Les efforts de notre parti, ceux de tous les hommes et femmes attachés à l'union des forces de gauche, ont abouti à l'accord intervenu entre le Parti communiste français et la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, et entre eux et le Parti socialiste unifié. Cet accord apporte des perspectives nouvelles pour les élections et surtout pour le lendemain des élections.

En faisant confiance massivement au candidat communiste, dès le premier tour, en réélisant le député sortant — le seul à pouvoir barrer la route à l'U.N.R. et à la réaction — vous apporterez votre soutien actif aux propositions persévérantes du Parti communiste français pour l'unité, pour l'union, pour l'avenir démocratique de la France.

GUY DUCOLONÉ

Ajusteur
Député d'Issy-les-Moulineaux, Vanves, Malakoff
Conseiller général de la Seine
Déporté résistant à Buchenwald
Croix de guerre — Médaille de la Résistance

Remplaçant éventuel :

LÉO FIGUERES

Typographe
Maire de Malakoff — Conseiller général de la Seine
Ancien député — Médaille de la Résistance

Votez, faites voter dès le premier tour pour réélire Guy Ducoloné, candidat du Parti communiste français pour l'union des forces de gauche et démocratiques, et son suppléant Léo Figuères.

2e *CIRCULAIRE*

21.128 électrices et électeurs, soit 2.000 de plus qu'en 1962, ont voté au premier tour pour le candidat du Parti communiste français.

L'ensemble des partis de gauche ont, dans la circonscription, progressé de 4.130 voix et représentent 53,3 % des électeurs.

Le candidat du pouvoir personnel, M. Roche, perd plus de 4.000 voix et tombe à 24,6 % des suffrages.

Sur le plan national la preuve est faite qu'il existe en France une majorité de gauche en mesure de prendre en main la direction des affaires du pays.

Conformément aux accords conclus en décembre 1966 entre le Parti communiste français, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, et le P.S.U., Guy Ducoloné devient le candidat de tous les démocrates.

Dimanche prochain, un grand succès doit être remporté.

Tous ceux qui ont voté à gauche confirmeront leur vote. Ceux qui, en votant pour d'autres candidats, ont entendu se prononcer contre le pouvoir personnel et sa politique voteront pour battre le candidat de ce pouvoir.

Votez et faites voter pour une majorité démocratique forte et stable, appliquant une politique de progrès social, d'indépendance nationale et de paix.

Votez et faites voter pour le candidat d'union de tous les démocrates présenté par le Parti communiste français et soutenu par la F.G.D.S., le P.S.U. et de nombreuses personnalités républicaines.

Assurez la réélection de Guy Ducoloné et de son suppléant éventuel Léo Figuères.

Un appel de Jacques Leclère au nom de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.

Conformément aux accords pris à l'échelon national entre la F.G.D.S. et le P.C.F. pour le désistement au second tour en faveur du candidat de la gauche le mieux placé, Jacques Leclère appelle les 5.128 électeurs qui lui ont fait confiance à reporter leurs voix sur Guy Ducoloné, candidat unique des forces démocratiques.

Fédération de la gauche démocrate et socialiste.

Roger Dauphin, candidat du P.S.U., se désiste.

En application des accords entre le Parti communiste français et le P.S.U., Roger Dauphin publie une déclaration invitant ses électeurs à reporter leurs voix sur Guy Ducoloné, candidat unique de la gauche dans la circonscription.

Des centaines de personnalités d'opinions diverses, des militants syndicalistes et d'organisations populaires, des enseignants, des ingénieurs, des médecins vous appellent à bloquer vos voix sur le candidat de tous les démocrates :

GUY DUCOLONÉ

et son suppléant éventuel :

LÉO FIGUERES

DOUZIÈME CIRCONSCRIPTION

Communes de : Châtenay-Malabry, Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Plessis-Robinson, Sceaux.

M. René LEVOL
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

A la veille des élections du 5 mars, le Parti communiste soumet son action au jugement populaire.

Vous pouvez vérifier les votes des députés communistes : toutes leurs démarches concordent avec leurs engagements et ont été conformes aux intérêts des travailleurs et du pays.

Demain, comme hier, ils seront à vos côtés, pour la défense de vos revendications, pour la réalisation de vos espoirs.

***

Lors de l'instauration du régime gaulliste, en 1958, le Parti communiste était le seul à le combattre. Avion-nous raison ? Chacun peut en juger aujourd'hui.

Ce régime a substitué le pouvoir personnel à la démocratie. Il engendre la régression sociale : il fait peser de plus en plus lourdement la menace de chômage. Il est à l'origine des difficultés de l'Education nationale à qui il refuse les moyens pour répondre aux besoins actuels. Sa politique tend à accentuer la crise du logement. La santé publique reçoit moins de 3 % du budget, malgré l'énorme retard de notre équipement hospitalier.

Le régime sacrifie le niveau de vie des travailleurs manuels et intellectuels, des couches moyennes, la situation des jeunes, des anciens, aux profits des milliardaires, et les investissements sociaux et culturels à la ruineuse force de frappe.

Tel est, pour l'essentiel, le bilan du gaullisme et de son candidat Comte-Offenbach.

Le « Centre démocrate », dont Fonteneau — élu de l'U.N.R. à Clamart — est le candidat, partage l'entière responsabilité de ce bilan ; ses députés ont soutenu toutes les mesures du pouvoir. Il approuve les institutions de la V[e] République. Les hommes qui le dirigent, M.R.P. et indépendants, sont prêts à s'allier à l'U.N.R. au lendemain des élections.

*
* *

La politique des communistes est claire et sans équivoque. Notre objectif est de mettre fin au régime de pouvoir personnel et de contribuer à l'avènement d'une démocratie véritable.

Afin d'y parvenir, nous luttons pour l'union des travailleurs et de tous les démocrates, pour l'accord des partis de gauche sur un programme commun de gouvernement.

Après l'élection présidentielle, nous avons fait de gros efforts pour parvenir à une entente entre les partis de gauche, indispensable à la victoire des forces démocratiques.

L'accord conclu entre la Fédération de la gauche démocrate socialiste, le Parti socialiste et le Parti communiste français, est un succès pour tous les partisans de l'union. Il va permettre de porter un coup sérieux au pouvoir personnel, il définit une première base d'action commune qui constitue une ébauche de programme commun pour le rassemblement des forces démocratiques. Il ouvre des perspectives heureuses au peuple de France.

L'expérience montre qu'il n'y a pas en France de gauche véritable, ni de politique de progrès social sans les communistes. Pour que la relève du gaullisme soit une relève réellement démocratique, et non un retour au passé qui apporterait de nouvelles désillusions, il importe que le Parti communiste ait la place qui lui revient aux côtés des autres partis démocratiques.

C'est pourquoi, nous disons, qu'en cas de succès de la gauche, nous sommes prêts à assumer toute notre part de responsabilité aux côtés des autres organisations démocratiques.

*
* *

Pour assurer à la fois l'expansion de l'économie et le relèvement du pouvoir d'achat, du niveau de vie de toute la population, le Parti communiste français propose notamment :

1) La nationalisation des grands monopoles et la participation des syndicats à leur gestion.

2) Un plan de développement économique garantissant le plein emploi.

3) La démocratisation des impôts afin de faire payer les grandes sociétés capitalistes.

4) L'augmentation des salaires, traitements, retraites, pensions et la réduction progressive de la durée du travail.

5) Le quart du budget à l'Education nationale. une réforme démocratique de l'enseignement, le respect de la laïcité.

6) La construction massive de logements sociaux.

7) La pleine égalité des droits pour la femme et l'amélioration de sa condition.

8) Le droit pour tous les jeunes à l'instruction et à la culture, au métier et aux loisirs.

9) Une politique extérieure basée sur la reconversion de la force de frappe et tendant à la paix au Vietnam, à la sécurité européenne et à la coexistence pacifique.

10) Un gouvernement démocratique stable, fondé sur l'union de la gauche et sur le soutien actif du peuple.

Un tel programme est à la fois novateur et réaliste ; grâce aux réformes économiques et financières qu'il envisage, un gouvernement démocratique disposerait des moyens nécessaires pour mettre en œuvre, progressivement, une véritable politique de progrès économique et social. Son application permettrait de satisfaire les revendications les plus urgentes de la population de la 12e circonscription.

— Pour faire de notre pays une France démocratique, prospère, indépendante et pacifique, pour donner à la politique et au programme que nous préconisons et qui correspond aux intérêts des travailleurs et de la Nation, l'appui de millions de suffrages

— Pour renforcer l'union de la gauche, dont les communistes sont les meilleurs artisans.

— Pour que vos intérêts soient bien défendus, vous bloquerez vos suffrages dès le 5 mars sur Robert Levol, qui, à la tête de la municipalité qu'il dirige depuis vingt-deux ans, a fait la preuve de son dévouement aux intérêts du peuple, de sa compétence et de son efficacité.

Dans la prochaine Assemblée Nationale la population de nos communes peut et doit être représentée par un député de gauche.

Devançant de 9.000 suffrages au premier tour de 1962, le candidat de gauche le mieux placé, obtenant plus de 47 % des suffrages au deuxième tour, Robert Levol est le seul candidat qui puisse battre l'U.N.R. Comte-Offenbach et autres réactionnaires.

Travailleurs, manuels et intellectuels, républicains, qui aspirez à une politique de progrès social et de paix, et savez que l'avenir réside dans l'unité et l'union que préconise le Parti communiste, dans l'intérêt des forces de gauche.

Votez massivement dès le premier tour pour :

Robert LEVOL

Maire du Plessis-Robinson
Conseiller général de la Seine

Remplaçant éventuel :

Lucien BAILLEUX

Maire de Châtillon-sous-Bagneux
Conseiller général de la Seine

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Le 5 mars dernier, les voix de gauche réunies ont atteint 44 % des suffrages exprimés, alors qu'elles représentaient 32 % dans l'ensemble du pays au premier tour de l'élection présidentielle en 1965 ; et ce, malgré le pilonnage de la propagande officielle, la pression du chef de l'Etat qui est intervenu illégalement à la veille du premier tour à la télévision.

Le total des suffrages obtenus par les formations politiques de gauche dépasse de 1.300.000 celui des candidats gaullistes, qui marquent le pas et sont très loin d'obtenir la majorité des voix dans le pays.

Cette progression des voix de gauche est un encouragement pour tous les républicains à renforcer leur union afin de porter de nouveaux coups au régime à l'occasion du second tour.

***

Dans notre circonscription, la politique du pouvoir, incarnée par Comte-Offenbach, a été rejetée par près de 67 % des suffrages, la majorité des électeurs de notre circonscription.

En obtenant 23.766 suffrages, en gagnant plus de 7.000 voix et près de 3 % sur le premier tour des élections de 1962, Robert Levol est désigné par les électeurs pour être le candidat unique de la gauche, de tous les démocrates, de tous les républicains opposés au pouvoir personnel.

Ainsi, dimanche prochain, 12 mars, vous aurez à choisir entre l'U.N.R. Comte-Offenbach, candidat du pouvoir personnel, et Robert Levol, candidat de la démocratie.

***

Le 5 mars dernier, 47 % des électeurs ont déjà voté pour les formations de gauche présentant des candidats, alors que l'U.N.R. n'obtenait que 33 % des suffrages.

Les premiers pas accomplis dans la voie de l'unité des forces ouvrières et démocratiques, la signature des accords entre le Parti communiste, la Fédération démocrate et socialiste et le P.S.U. ont permis aux voix de la gauche de dépasser largement les suffrages gaullistes.

Au deuxième tour de scrutin, cette union doit se renforcer. Il est possible pour les démocrates de se donner un député résolu à assurer la défense de leurs intérêts, à lutter pour le progrès social, la démocratie et la paix.

Les électrices et électeurs qui, en votant pour un des autres candidats, ont voulu condamner le régime actuel et sa politique antisociale, ne voudront pas se déjuger. Ils confirmeront leur vote en se prononçant pour Robert Levol.

Démocrates de notre circonscription, que vous soyez communistes, socialistes, autres républicains, croyants ou incroyants, votre intérêt est d'élire un député, vivant parmi vous, compétent et efficace, entièrement dévoué à votre cause, et non un serviteur zélé du régime qui ne fait aucune distinction en aggravant le sort de toutes les catégories de travailleurs.

Le regroupement de toutes les forces attachées au progrès social et à la paix de toutes les voix républicaines opposées au pouvoir personnel permettra de battre le candidat du pouvoir, d'envoyer à l'Assemblée Nationale un député fidèle à ses engagements et qui contribuera à préparer les changements démocratiques auxquels aspire la majorité des Françaises et des Français.

Votez Robert LEVOL

Remplaçant éventuel :

Lucien BAILLEUX

Communiqué commun du Parti communiste français et de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.

« ... Les délégations ont constaté avec satisfaction que le total des suffrages obtenus par les formations politiques de gauche dépasse de 1.300.000 celui des candidats du Comité d'action de la Ve République.

« Les délégations ont mis au point les désistements prévus sur la base du principe du candidat le mieux placé par le suffrage universel et en fonction des cas particuliers qui se sont posés. Elles ont ainsi réalisé la candidature unique de la gauche dans toutes les circonscriptions où celle-ci se présente.

« Elles invitent les électrices et les électeurs à reporter le 12 mars prochain, dans chaque circonscription, leurs suffrages sur le candidat désigné pour exprimer la volonté de la gauche face au pouvoir personnel. »

Edouard Depreux, Jean-Pierre Courteille et les six sections du P.S.U. de la 12ᵉ circonscription déclarent que le devoir est très clair :

Il faut voter le 12 mars pour Robert Levol qui, au deuxième tour, est le seul candidat de la gauche, dans notre circonscription, opposé à Comte-Offenbach, candidat du pouvoir personnel.

TREIZIÈME CIRCONSCRIPTION

Communes de : Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Montrouge.

M. Paul MAINGUY

(Candidat Vᵉ République)

élu le 12 mars 1967

(U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Sur le plan de la circonscription.

Trois questions devront retenir particulièrement l'attention :

Le logement.

De 1958 à 1966, 18.414 logements sociaux ou primés à 6 F, ont été construits. Cet effort doit être poursuivi.

La circulation.

La Nationale 20 est saturée et devra être aménagée. Un échangeur sera nécessaire au carrefour de la Vache-noire.

Une voie ferrée électrifiée devra être construite sur la plate-forme de la ligne Paris-Chartres. Elle coûtera moins cher et sera plus facile à réaliser qu'une autoroute à trois voies dans chaque sens.

Après l'achèvement du parc de stationnement de la Porte d'Orléans, d'autres parcs devront être construits à proximité des stations de métro.

La jeunesse.

Un gros effort est fait actuellement en faveur des piscines grâce aux subventions de l'Etat. Il reste encore beaucoup à faire dans le domaine de l'équipement sportif, dans la construction de maisons de jeunes, de C.E.G. et de lycées.

Sur le plan général.

Le progrès.

Trois thèmes essentiels :

L'élévation du niveau de vie est liée à l'expansion économique. Celle-ci sera obtenue :

— grâce à un effort de concentration et de modernisation de notre industrie qui la rende compétitive sur le marché mondial ;
— grâce à l'importance croissante accordée à la recherche scientifique ;
— grâce à la réalisation des grands équipements collectifs devenus indispensables à notre époque.

***

Ce progrès ne va pas sans un effort de justice sociale :

— la réforme de l'enseignement, actuellement en cours, donnera une chance égale à tous les jeunes ;
— la promotion de la femme devra être poursuivie ;
— pour assurer à tous un niveau de vie amélioré, il faudra accentuer l'effort déjà engagé en vue d'une meilleure répartition des richesses ;
— enfin l'effort entrepris pour assurer aux faibles et aux personnes âgées une aide croissante devra être poursuivi.

L'indépendance.

Un pays, même de dimensions moyennes, peut préserver son indépendance à l'égard d'un pouvoir étranger, quel qu'il soit, à trois conditions :

1. Un pouvoir ferme et stable. L'élection du Président de la République au suffrage universel et l'existence d'une majorité homogène vous donnent sur ce point toutes garanties.

2. Une monnaie forte. Sans elle, l'expérience le prouve, il n'y a pas d'indépendance possible. L'argent que l'on est obligé d'emprunter s'accompagne tôt ou tard de conditions politiques.

3. Une défense nationale autonome.

La paix.

Depuis 1945 la France, ruinée par la guerre et paralysée par des institutions néfastes devait s'en remettre pour sa défense, à la puissance américaine, sous la forme de l'O.T.A.N.

Depuis qu'elle dispose d'un armement atomique, la France a retrouvé son indépendance. Elle en profitera pour pratiquer une politique de paix avec le monde entier, et pour accorder son concours à tous ceux qui s'efforcent de trouver une solution pacifique au douloureux conflit du Vietnam.

La paix, de toute façon, est la condition nécessaire de la prospérité de la France et de l'Europe tout entière unie.

En face de la majorité cohérente de la Ve République les oppositions sont incapables de s'entendre. Si vous voulez continuer à être gouvernés normalement, assurez le succès du candidat de la majorité, comme vous l'avez déjà fait en 1958 et en 1962.

Docteur Paul MAINGUY

Né à Bourg-la-Reine le 31 août 1908, fils du docteur Emile Mainguy, médecin à Bourg-la-Reine. Externe des hôpitaux de Paris, médecin radiologiste, assistant des hôpitaux de Paris Mobilisé en 1939 et fait prisonnier en juin 1940. Interné au Frontstallag 121

Libéré comme sanitaire et remobilisé en janvier 1945, il participe à la campagne d'Allemagne avec la 1re armée française
Maire de Bourg-la-Reine de 1947 à 1952, avec l'étiquette du R.P.F., élu député U.N.R.-U.D.T. de la circonscription en 1958 et réélu en 1962.
Marié, quatre enfants

Remplaçant éventuel :

JACQUES DESROCHE

Né à Poitiers le 14 octobre 1922. Pupille de la Nation
Entré dans la Résistance en 1941. Engagé volontaire en 1944
Entré dans la fonction publique en 1946
Chargé de mission auprès du Ministre de la coopération en 1944
Fait partie du Cabinet du Ministre de l'économie et des finances de janvier 1966 au 12 février 1967 (date d'ouverture de la campagne électorale)
Médaille de la Résistance — Chevalier de l'Ordre national du mérite
Marié, trois enfants

2e CIRCULAIRE

Résultats du premier tour :

Inscrits : 88.790 ; votants : 73.327.

Mainguy (Ve République)	23.078
Ravera (Communiste)	19.828
Ginoux (Centre démocrate)	11.954
Brunet (F.G.D.S.)	7.345
Suant (Socialiste ind.)	6.915
Ravenel (P.S.U.)	3.644

Au deuxième tour de scrutin il n'y a que deux solutions possibles dans notre circonscription : la Ve République ou le Parti communiste. Conscients de représenter une force de stabilité et de progrès, nous demandons à tous les électeurs, quel qu'ait été leur choix du premier tour, de nous apporter leurs suffrages.

Ils renforceront ainsi la majorité qui permet à la France d'être enfin gouvernée, tout en l'incitant à agir dans le sens du progrès social, du maintien de l'indépendance et de la paix. L'action du gouvernement en faveur de la solidarité et de la coopération européenne en sortira renforcée.

Soyez réaliste...

Votez Ve République.

Docteur PAUL MAINGUY

Remplaçant éventuel :

JACQUES DESROCHE

HÉRAULT

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Castries, Lunel, Mauguio, Montpellier-I, Montpellier-II.

M. Étienne PONSEILLÉ
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Nous présentons à nouveau à vos suffrages la candidature d'Etienne Ponseillé, député sortant. Il n'est pas pour vous un inconnu et vous comprendrez sans doute que seules les grandes étapes de sa vie professionnelle et politique soient mentionnées dans cette présentation.

Président de l'A.G.E.M.

Etudiant de notre faculté de médecine, où il acquit son titre de docteur, Etienne Ponseillé fut désigné par ses camarades comme président de l'A.G.E.M., fonctions qu'il occupa à la satisfaction générale, puisque c'est sous sa présidence que fut aménagé l'actuel hôtel de la rue de la Croix-d'Or et ouvert le premier restaurant universitaire. Médecin dévoué à une nombreuse clientèle, il créa à Montpellier. capitale régionale, deux des plus importantes cliniques de la région. Au titre de la santé, il fut élevé, en 1959, au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Conseiller général.

La vie publique fit très vite de notre candidat un conseiller municipal, adjoint au maire de Montpellier, fonctions qu'il occupa pendant 18 années.

Depuis 1955, il représente le 2e canton de Montpellier au Conseil général de l'Hérault dont il fut le vice-président. Il occupe actuellement la très importante présidence de la commission des travaux publics : sa compétence et son dynamisme sont à l'origine de nombreuses réalisations départementales.

Il siège aussi dans de nombreuses commissions ou conseils : administrateur de la Caisse d'Epargne, du Syndicat d'Initiative, de la Caisse des prêts à la construction, membre du Conseil départemental d'hygiène. En juin 1966 il fut porté à la présidence nationale des stations uvales françaises.

Député de l'Hérault.

Le 25 novembre 1962 vous l'avez désigné comme député de la 1re circonscription Montpellier-Lunel. Pendant quatre ans et demi de mandat législatif votre député a réalisé à l'Assemblée Nationale plus de 300 interventions dans tous les domaines (économique, social, culturel, politique, financier) se plaçant ainsi parmi ceux de ses

collègues qui avaient le plus efficacement travaillé. Membre du groupe viticole de l'Assemblée Nationale, membre de la commission de la production et des échanges, de l'Amicale parlementaire des P.M.E., de la commission parlementaire de l'Artisanat, de la commission spéciale pour la retraite à 60 ans, membre de l'Association de l'Europe unie, membre de la commission spéciale d'indemnisation des rapatriés, etc. Il n'a négligé aucune des charges que lui imposaient ses nombreuses fonctions.

Les questions régionales telles que l'aménagement du littoral, les voies aériennes, etc... ont fait l'objet de ses soins les plus attentifs ainsi d'ailleurs que les problèmes viticoles pour lesquels il a déposé deux propositions de loi. Il a travaillé dans l'intérêt de la jeunesse, des rapatriés, des vieillards sans ressources, des handicapés physiques ou des inadaptés. Spécialiste des questions sociales, il fit à la tribune de l'Assemblée, comme porte-parole de son groupe, des interventions très appréciées.

Voter pour l'Homme.

Tous ceux qui ont approché Etienne Ponseillé le connaissent comme un républicain sincère, un administrateur consciencieux, dynamique et serviable, dépourvu de sectarisme et d'esprit partisan. En un mot, toutes ces qualités qui, par delà les opinions politiques ou les convictions personnelles, font dire à tous ceux qui l'ont approché :

« Nous votons pour Etienne Ponseillé. »

Electrices, Electeurs,

Pendant quatre années et demie de mandat législatif, je me suis efforcé, comme vous l'a dit mon comité électoral, d'assurer dans tous les domaines la défense de vos intérêts. Le manifeste qu'ont signé la quasi-totalité des conseillers généraux et des maires en témoigne, ainsi d'ailleurs que les très nombreuses lettres de sympathie que je reçois.

Mais pour aussi agréables que me soient de tels encouragements, je ne saurais oublier que je vous dois pour l'avenir une définition de mes options politiques essentielles.

Elles ont un caractère essentiellement économique et social.

Dans le domaine régional :

— J'entends continuer à travailler pour la prospérité et le développement de Montpellier, capitale régionale, aider le rayonnement de son Université, l'expansion de sa jeune et dynamique industrie et aussi celle de son commerce traditionnel.

— Je continuerai à veiller à l'épanouissement de l'aménagement du littoral qui deviendra une source de richesse et de revenus pour notre département, sans oublier pour cela l'équipement de l'arrière pays qui doit être l'objet d'un effort important afin d'éviter le déséquilibre de toute la région.

— Je continuerai à défendre comme par le passé les productions régionales surtout : viticoles et arboricoles.

En particulier dans le domaine de la viticulture ainsi que je l'ai fait jusqu'à ce jour, je lutterai pour mettre un terme aux injustices intolérables dont les vignerons méridionaux sont victimes : il est inadmissible que l'équivalent d'une récolte soit bloqué chez les producteurs pendant que les vins étrangers sont librement commercialisés.

Sur le plan national :

Je suis pour une Démocratie moderne, généreuse, sociale et de progrès, c'est-à-dire :

— Qui ne dépende pas de la volonté d'un seul homme.

— Qui permette la liberté et l'indépendance des moyens d'information.

— Qui fasse que l'augmentation de la production et les progrès de la technique entraînent un relèvement continu du niveau de vie des classes les plus défavorisées.

— Qui utilise l'augmentation de la production et les progrès de la technique pour le relèvement du niveau de vie des classes les plus défavorisées.

Ce qui implique la reconnaissance :

— du droit au travail et à la santé.
— du droit au logement qui exige la construction de 600.000 logements par an dont 360.000 sociaux.
— du droit à la solidarité par l'accroissement des crédits de réadaptation pour les handicapés et l'augmentation des retraites pour les personnes âgées.
— du droit pour les victimes de la guerre et les anciens combattants au respect du rapport constant.
— du droit à l'indemnisation pour les rapatriés.
— du droit pour la jeunesse à la modernisation et l'extension de l'enseignement, le développement de la recherche scientifique et la promotion d'une politique de sports et de loisirs...

Pour obtenir ces résultats, il faut un gouvernement de législature avec un budget de législature afin d'éviter l'instabilité ministérielle et permettre aux affaires de l'Etat d'être correctement gérées.

Pour l'Europe et la paix :

Les vieilles nations économiquement opposées qui finissent par se combattre militairement sont périmées : il est temps de construire sérieusement l'Europe.

La paix exige : avec la reconversion à des fins pacifiques, de l'industrie atomique d'armement, une action de la France en faveur du désarmement et sa participation à la Conférence de Genève, une action en faveur de la Sécurité collective par la réforme de l'Alliance Atlantique et un règlement négocié sous contrôle international de la guerre du Vietnam.

Une aide internationale organisée du tiers monde pour assurer les besoins de deux milliards d'êtres humains supportant la faim.

C'est dans ces conditions que je veux me prononcer sans équivoque pour une démocratie au service de l'homme, une expansion au service de la justice et une Europe au service de la paix.

Electrices, Electeurs,

Depuis novembre 1962 je défends vos intérêts avec une conscience, un dévouement et une efficacité qui sont reconnus de tous. Le programme social et économique que je vous propose ne peut avoir que votre assentiment. Votez à nouveau pour l'homme qui ne vous a pas déçus et qui a mérité toute votre confiance. Je compte sur vous le 5 mars.

Vive la France ! Vive la République !

Votez pour :

ETIENNE PONSEILLÉ
Docteur en médecine
Député sortant
Conseiller général de Montpellier (2e)
Président de la Commission des travaux publics du Conseil général
Chevalier de la Légion d'honneur

Remplaçant éventuel :

PIERRE VAILHÉ
Avocat à la Cour
Propriétaire viticulteur

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Mille fois merci à vous tous qui m'avez permis, dimanche, d'obtenir à ce premier tour de scrutin, autant de voix que j'en avais eu en 1962 au deuxième tour.

La situation confuse du début est maintenant très nette. Sur sept candidats il en reste deux :

— Un candidat gouvernemental Ve République.

— Un candidat d'opposition.

Il faut vous prononcer pour l'un ou l'autre.

En ce qui me concerne, je suis le candidat d'opposition. Pourquoi ? Non par parti-pris, ni de façon systématique, mais de façon raisonnée et lucide après étude des dossiers.

J'ai constaté que, dans tous les domaines économiques, sociaux ou autres, notre pays était en retard sur ses voisins du Marché commun.

Quant à notre viticulture, elle a été délibérément sacrifiée par le Gouvernement. Il faut savoir que pendant plus de cinq ans, M. Giscard d'Estaing, Ministre des Finances, n'a rien fait pour nous aider, alors qu'il le pouvait. Au contraire !... Qu'après cela on ne vienne pas dire que voter pour un député de la Ve République arrangerait les choses !

La preuve ? Il y a quatre ans, Béziers avait un député U.N.R. très puissant : la situation viticole ne s'est pas améliorée pour cela...

Durant mon mandat j'ai toujours maintenu le dialogue avec le Gouvernement dans l'intérêt de nos populations. J'ai toujours discuté pied à pied avec tous les Ministres ; souvent j'ai obtenu des résultats.

La preuve de mon efficacité dans le domaine viticole a été apportée à la tribune de l'Assemblée par le Ministre de l'Agriculture lui-même qui a souligné l'intérêt suscité par mes propositions de loi.

Mon action a été tout aussi soutenue dans tous les domaines et en particulier pour réclamer l'indemnisation des rapatriés et l'amnistie que le Gouvernement s'est refusé à accorder.

Etant donné le regroupement important qui va s'effectuer sur mon nom, on ne manquera pas de vous dire que je serai prisonnier des uns ou des autres.

Je reste ce que je suis et comme vous m'avez connu.

J'appartiens à la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste dont je vous ai exposé le programme économique et social. J'y reste fidèle comme je reste fidèle à moi-même.

Electrices, électeurs, vous savez que je ne suis ni excessif, ni sectaire, mais un homme de bonne volonté et consciencieux.

Votre vote du 5 mars, montre que vous approuvez le travail accompli par votre député durant le mandat dont vous l'aviez investi.

Je vous appelle, j'appelle tous les Républicains, j'appelle toutes les personnes de bonne foi, quelle que soit leur appartenance, à se rallier à ma candidature, à me confirmer dans mon mandat.

Vous avez un vrai député, gardez-le !

Votez pour :

ETIENNE PONSEILLÉ

Docteur en médecine
Député sortant
Conseiller général de Montpellier (2e)
Président de la Commission des travaux publics du Conseil général
Chevalier de la Légion d'honneur

Remplaçant éventuel :

PIERRE VAILHÉ

Avocat à la Cour
Propriétaire viticulteur

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Aniane, le Caylar, Claret, Clermont-l'Hérault, Ganges, Gignac, Lodève, Lunas, les Matelles, Montpellier-III, Saint-Martin-de-Londres.

M. Gilbert SÉNÈS
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Appel aux Electrices et aux Electeurs,

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste qui groupe les Républicains de progrès qu'ils soient conventionnels, membres de clubs, radicaux ou socialistes, présente à vos suffrages Gilbert Sénès et René Ferlet.

Attachés à la démocratie et non au pouvoir personnel ils adhèrent au programme de la F.G.D.S. qui propose :

— Une société de citoyens libres ;
— Une économie progressive ;
— Une agriculture moderne ;
— La promotion de la femme ;
— La priorité des priorités à l'Education nationale ;
— Une République juste et sociale ;
— La paix dans un monde organisé.

Votre confiance leur permettra d'appliquer ce programme et de faire une politique utile et sociale.

Les crédits dégagés par l'abandon des dépenses inutiles (force de frappe) et de faux prestige permettront d'alléger l'insupportable charge fiscale et de réaliser la relance économique et sociale en apportant :

Aux jeunes ouvriers et employés : une formation professionnelle sérieuse, des débouchés par une politique d'investissements productifs et la création d'emplois nouveaux ;

Aux jeunes étudiants : les moyens matériels de faire des études approfondies, une information totale et continue pour faciliter leur entrée dans l'activité nationale ;

Aux femmes et aux mères : l'épanouissement au sein du foyer, de la collectivité et de la nation par :

— la maternité heureuse et volontaire ;
— le développement des équipements sociaux (crèches, jardins d'enfants, écoles maternelles, restaurants scolaires) ;
— la reconnaissance de l'égalité professionnelle et juridique ;

Aux salariés et aux fonctionnaires : relèvement des salaires anormalement bas, la suppression des abattements de zone, le plein emploi, la promotion sociale (universités populaires), le rétablissement des droits syndicaux, la défense de la Sécurité sociale, l'abaissement de l'âge de la retraite ;

Aux artisans et aux commerçants : la révision d'une fiscalité accablante (T.V.A.), l'inclusion dans le régime général de la Sécurité sociale ;

Aux personnes âgées : une retraite décente et les équipements sociaux et culturels nécessaires à la vie de loisir ;

Aux rapatriés : l'indemnisation des biens spoliés au même titre que les sinistrés de guerre, l'aide au regroupement des familles dispersées, amnistie ;

Aux anciens combattants, veuves et victimes de guerre : le respect du rapport constant et l'étude de leurs problèmes par un large dialogue ;

Aux agriculteurs :

— l'intégration de l'agriculture dans l'économie nationale et la définition d'une politique agricole, économique et sociale, cohérente ;
— la promotion d'une politique de qualité ouvrant aux produits régionaux (vin, raisins de table, fruits, viande, produits laitiers) les larges débouchés européens ;
— la refonte de la loi sur les calamités agricoles ;
— la mise en place d'institutions assumant les coûts de la transformation de l'agriculture traditionnelle ;

Aux viticulteurs :

— l'arrêt définitif des importations de vins étrangers et de leur distillation ;
— la répression de la fabrication de vins illégaux ,
— l'organisation du marché pour assurer une juste rémunération à chacun ;

A tous :

— une politique de la construction et de rénovation de l'habitat offrant à chacun le logement de son choix, et pour faire face aux immenses besoins en logements sociaux, l'octroi de crédits aux offices d'H.L.M. ;
— l'extension et la modernisation de l'équipement hospitalier et le développement de maisons de retraite ;
— la création d'équipements sportifs, sociaux et culturels favorisant l'épanouissement des jeunes ;
— le désenclavement de l'arrière-pays et du département par la création d'une infrastructure routière conforme aux vocations de la région ;
— la définition d'une politique touristique de l'arrière-pays, complémentaire des aménagements du littoral, seule susceptible de redonner vie et prospérité aux régions en difficulté ;
— la priorité des priorités à un enseignement généralisé et démocratique pour assurer à chacun l'égalité des chances devant l'avenir.

Pour la liberté, pour le progrès et pour l'expansion

votez Gilbert SÉNÈS

qui, conscient de vos problèmes, maintiendra un contact permanent avec les électeurs.

Nos candidats :

GILBERT SÉNÈS

Secrétaire général de l'Union fédérale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole du Midi
Directeur du « Paysan du Midi »
Vice-président fondateur de la Foire internationale de la vigne et du vin
Président de l'Office public d'H.L.M. du département de l'Hérault
Conseiller général — Maire de Gignac

Remplaçant éventuel :

RENÉ FERLET

Directeur de sociétés
Alpiniste — Explorateur vainqueur de l'Aconcagua
Maire de Saint-Georges-d'Orques

2e CIRCULAIRE

Après leur vote massif, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste remercie les 15.347 électrices et électeurs qui ont manifesté leur confiance à ses candidats.
Pour le second tour du 12 mars, Gilbert Sénès et René Ferlet deviennent les candidats uniques des républicains de progrès, unis contre le pouvoir personnel.

Attachée à la démocratie, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste propose :

— une société de citoyens libres ;
— une économie progressive ;
— une agriculture moderne ;
— la promotion de la femme ;
— la priorité des priorités à l'éducation nationale ;
— une République juste et sociale ;
— la paix dans un monde organisé.

Pour la République, la liberté, le progrès social et l'expansion

Votez Gilbert SÉNÈS
et René FERLET

qui, conscients de vos problèmes, maintiendront un contact permanent avec les électeurs.

Nos candidats :

GILBERT SÉNÈS

Secrétaire général de l'Union fédérale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole du Midi
Directeur du « Paysan du Midi »
Vice-président fondateur de la Foire internationale de la vigne et du vin
Président de l'Office public d'H.L.M. du département de l'Hérault
Conseiller général — Maire de Gignac

Remplaçant éventuel :

RENÉ FERLET

Directeur de sociétés
Alpiniste — Explorateur vainqueur de l'Aconcagua
Maire de Saint-Georges-d'Orques

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Florensac, Frontignan, Mèze, Montagnac, Pézenas, Roujan, Sète.

M. Pierre ARRAUT

(Candidat du Parti communiste français)

élu le 12 mars 1967

(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Les élections législatives de mars 1967, au-delà de la désignation des députés, auront un retentissement considérable.

Vous avez à choisir entre :

La politique du pouvoir gaulliste qui a :

— Instauré un régime de pouvoir personnel qui étouffe progressivement toutes les libertés, monopolise l'usage des grands moyens d'information ;

— Accéléré les concentrations capitalistes en consentant aux sociétés capitalistes de somptueux cadeaux sous forme d'incitations financières et d'avantages fiscaux, qui accroissent leurs profits et leur puissance.

Dans notre région, cela se traduit par une désindustrialisation accentuée : la fermeture des usines, l'abandon de ressources energétiques considérables, le gaspillage des richesses touristiques, livrées aux grande banques et aux capitaux étrangers, allemands en particulier.

Il y avait, en 1958, 490 dockers sur le port de Sète ; il n'y en a plus aujourd'hui que 388.

Le Ve Plan prévoit la disparition de la pêche artisanale et la réduction du nombre de pêcheurs.

Si la production a augmenté de 50 % et la productivité de 40 % depuis 1957, le pouvoir d'achat des travailleurs n'a pas bougé.

L'enseignement est démantelé, la réforme Fouché compromet l'avenir de nos enfants et de la Nation.

La politique militaire et la ruineuse force de frappe compromettent l'économie nationale, représentent un danger pour notre pays et l'empêchent de jouer un rôle.

C'est le programme des candidats gaullistes Collière et Lurie.

Mais la politique du Centre démocrate que représente Cazzani n'est pas différente.

Le Centre démocrate dans tous ses votes : sur les salaires, l'éducation nationale, le logement, le Ve Plan a toujours soutenu le pouvoir gaulliste et naturellement est prêt à continuer.

Et une véritable démocratie,

sur la base d'un programme clair et précis qui vous est soumis par le parti communiste français et qui permettrait :

— De mettre fin au régime du pouvoir personnel et d'instituer une véritable démocratie ;

— D'exploiter toutes les ressources du pays par la remise en exploitation des mines fermées ;
— La réalisation d'un véritable port en mer à Sète ;
— La mise en valeur au profit des collectivités et non des banques de nos richesses touristiques par un véritable aménagement du littoral et de l'arrière-pays ;
— La création d'industries liées à l'activité générale de notre région ;
— La nationalisation des grands secteurs d'activités : Mobil, Gironde de Languedoc, Auby, etc.
— L'extension des attributions des comités d'entreprises et la liberté syndicale, à l'intérieur des entreprises, la gestion démocratique du port de Sète ;
— L'aide aux petits commerçants et artisans, aux pêcheurs.

Pour les viticulteurs :

Le soutien matériel et financier de la coopération agricole, sous toutes ses formes ;

— Le droit spécial d'acquisition des terres en faveur des vignerons familiaux ;
— L'abaissement des prix des produits industriels et une politique de larges débouchés en particulier sur le marché intérieur;
— La réduction massive de la fiscalité pesant sur le vin ;
— L'arrêt des importations abusives ;
— Le blocage suivant un taux progressif et la commercialisation prioritaire de la récolte des viticulteurs familiaux ;
— La garantie du prix de campagne de 5,90 francs des vins stockés et, enfin, pour les ouvriers agricoles, la parité de leurs salaires et avantages sociaux avec les autres professions.

Sur le plan social :

L'augmentation générale des salaires, traitements et retraites.

— Pas de salaires inférieurs à 60.000 A.F. par mois, pas de revenus inférieurs à 25.000 A.F. par mois pour les personnes âgées.
— L'amélioration de la Sécurité sociale et des Allocations familiales ;
— La construction de 300.000 logements H.L.M. par an, aux loyers accessibles pour les travailleurs et les jeunes ménages ;
— L'amélioration de la condition féminine ;
— La réforme démocratique de l'enseignement, en s'inspirant du Plan Langevin Wallon ;
— L'institution du service militaire à court terme ;
— Le développement d'une véritable politique de loisirs et de formation culturelle, pour les jeunes ;
— Le respect du rapport constant pour les retraites des anciens combattants.

Sur le plan extérieur :

Le parti Communiste français propose :

— La suppression des pactes militaires ;
— La coopération avec tous les Etats ;
— L'abandon de la force de frappe, l'interdiction aux revanchards allemands d'accéder aux armements nucléaires ;
— Le développement d'initiatives tendant au désarmement général simultané et contrôlé, y compris le désarmement nucléaire ;
— La dénonciation de l'agression américaine au Vietnam, la reconnaissance de la R.D. du Vietnam et le rejet de toute politique colonialiste et néo-colonialiste.

Ce programme répond à vos aspirations.
Les candidats que nous vous présentons ont déjà fait la preuve de leurs qualités, pour réaliser dans l'intérêt de la population laborieuse.

Dès le premier tour :

Votez communiste. Vous voterez pour le progrès social, la démocratie et la paix.

Votez communiste. Vous voterez contre le pouvoir personnel représenté dans votre circonscription par Collière ; vous voterez contre son allié Cazzani et autres.

Votez communiste. Vous donnerez à nos propositions unitaires la force de milliers de suffrages.

Dès le premier tour, vous voterez en masse

PIERRE ARRAUT
Maire de Sète — Conseiller général

et son remplaçant éventuel :

LUCIEN GUIRAUDOU
Viticulteur à Adissan

2e CIRCULAIRE

Electeurs, Electrices,

Le premier tour de scrutin des élections législatives a placé notre candidat Pierre Arraut, maire et conseiller général, très nettement en tête dans notre circonscription.

Cette consultation constitue un important succès pour la politique d'union de notre parti et pour l'accord sur le programme commun aux partis de gauche.

Avec 17.208 voix, notre parti gagne 3.628 voix par rapport au premier tour des élections législatives de 1962, dont 1.788 voix à Sète et 1.840 voix dans l'ensemble des autres communes de la circonscription.

Le candidat de la Fédération progresse également et, avec 11.806 voix, gagne 483 voix sur le premier tour des élections législatives de 1962.

Les forces de gauche sortent donc renforcées de ce premier tour et leur union infligera une nouvelle fois un échec encore plus sévère au pouvoir personnel et à son représentant.

Le scrutin de dimanche a aussi montré que les forces réactionnaires ont bloqué leurs suffrages sur le candidat du pouvoir Collière. C'est la preuve, une fois de plus, que le pouvoir gaulliste est au service des forces rétrogrades.

Dans notre circonscription, les républicains ont, dimanche, montré leur influence considérable et l'ont encore élargie.

Tout naturellement, le 12 mars, ils battront Collière, candidat du pouvoir, qui pourrait être dangereux si les forces de gauche étaient divisées.

L'accord conclu entre la Fédération de la gauche et le Parti communiste jouera donc à plein, il fera dans les faits la démonstration qu'unis, les partis de gauche peuvent enfin apporter les changements que le pays désire.

Le dimanche 12 mars, Pierre Arraut sera le candidat de l'union des gauches et et de tous les républicains.

Sur son nom, se réalisera l'union des démocrates et s'affirmera avec plus de force que jamais, la volonté des républicains de notre région de s'opposer résolument au pouvoir personnel et de créer les conditions pour une véritable démocratie et pour la mise en œuvre d'un programme commun de gouvernement en vue de satisfaire les intérêts de tous ceux qui travaillent et par là de servir les véritables intérêts du pays.

A la suite du premier tour de scrutin pour les élections législatives les partis de gauche après avoir enregistré l'important succès obtenu le dimanche 5 mars, ont décidé l'application loyale de l'accord national conclu entre la Fédération de la gauche et le Parti communiste français.

La fédération de l'Hérault du Parti communiste français déclare notamment :

« La gauche tout entière renforce ses positions dans le département comme à travers la France entière, alors que les candidats officiels du gaullisme piétinent ou reculent, et que le Centre démocrate et Coste-Floret lui-même, perdent sérieusement.

« Il s'agit maintenant de préparer le second tour en vue de la plus grande victoire possible des forces démocratiques.

« La Fédération communiste ne ménagera aucun effort pour assurer le triomphe de ses candidats et de ceux de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, placés en tête des candidats de gauche au premier tour par le suffrage universel, qui sont devenus les candidats de discipline et d'union républicaine.

« Qu'aucune voix démocratique ne manque sur les noms de : Paul Balmigère à Béziers-Bédarieux ; Pierre Arraut, à Sète-Pézenas ; Etienne Ponseillé, à Montpellier-Lunel ; Raoul Bayou, à Béziers-Saint-Pons ; Gilbert Sénès, à Montpellier-Lodève.

« Pour qu'au soir du 12 mars l'Hérault compte cinq députés de gauche dans la nouvelle Assemblée Nationale. »

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste de l'Hérault a, de son côté, publié le mardi 7 mars un communiqué dans lequel elle indique notamment qu'elle a décidé

« De retirer au profit des candidats communistes mieux placés que les siens pour battre le gaullisme : Charles Alliès, à Sète-Pézenas ; Pierre Brousse, à Béziers-Bédarieux.

« Elle appelle tous les républicains à voter pour les candidats de la discipline républicaine. »

Les choses sont donc claires.

Pierre Arraut, maire de Sète, et son suppléant Lucien Guiraudou seront le dimanche 12 mars les seuls candidats de la gauche.

Tous les républicains, tous les démocrates répondront aux appels de la Fédération de la gauche et du P.C.F.

En votant Pierre Arraut.

Vous voterez pour écarter une fois de plus le candidat du pouvoir, Collière.
Vous renforcerez et compléterez votre vote du 5 mars.
Vous affirmerez votre condamnation du pouvoir personnel.
Vous voterez pour un renouveau démocratique.
Vous désignerez l'un des cinq députés de gauche que notre département déléguera à l'Assemblée Nationale.
Vous assurerez le succès des forces républicaines et démocrates.

Votez Pierre Arraut.

Candidat unique des forces de gauche.
Faites-en votre député !

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Agde, Bédarieux, Béziers-I, Murviel-lès-Béziers, Olargues, Saint-Gervais-sur-Mare, Servian.

M. Paul BALMIGÈRE

(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Un député efficace parce qu'il agit contre le pouvoir personnel.

Notre circonscription souffre durement de la politique du pouvoir personnel : fermeture de Fouga et de multiples entreprises, arrêt presque total de l'exploitation du bassin minier. Bluff de la soi-disant implantation d'industries nouvelles ne comblant pas le chômage. Crise viticole.

Tout cela a amené : le marasme économique, les bas salaires, la baisse de 25 %, en huit ans, du pouvoir d'achat des viticulteurs familiaux, l'exode des travailleurs des villes et des campagnes. Les commerçants pâtissent d'une telle situation.

Tant à la tribune de l'Assemblée, que dans les luttes engagées par les différentes couches de la population, Paul Balmigère présente un bilan éloquent pour la défense de ses concitoyens :

— participation effective à toutes les manifestations, délégations diverses des salariés, des licenciés de Fouga, I.N.E.U.R.C.O., mineurs, viticulteurs, enseignants et parents d'élèves, retraités, jeunes,

— 41 interventions à la tribune de l'Assemblée,

— 150 interpellations aux différents ministres, publiées au *Journal officiel*,

— 80 propositions de loi déposées avec le groupe communiste,

— 456 démarches dans les ministères, préfectures et autres services publics,

— 4.500 dossiers collectifs ou individuels ayant nécessité plus de 25.000 lettres.

Parce qu'il a toujours été un opposant résolu du pouvoir personnel, Paul Balmigère restera le défenseur le plus efficace de vos revendications.

Un député efficace...

Parce que son programme montre la voie du changement nécessaire, alors que le candidat de la Ve République préconise la poursuite et l'accentuation de la politique actuelle, et que le « centriste » n'aspire à la suite de M. Lecanuet qu'à s'intégrer au régime.

— Nous proposons la voie d'une démocratie réelle avec un gouvernement stable et fort de la confiance populaire s'appuyant sur une majorité démocratique et cohérente à l'Assemblée.

— Nous proposons que les partis et organisations de gauche élaborent ensemble le programme de ce gouvernement et y rallient toutes les forces démocratiques pour l'appliquer ensemble avec le soutien de la grande majorité du peuple.

Tant il est vrai qu'on ne peut à la fois servir les intérêts du peuple et ceux d'une minorité de gros possédants qui accaparent les richesses créées par le labeur des Français, le gouvernement démocratique devra s'attaquer à la domination du grand capital en nationalisant les branches essentielles de l'économie.

...Pour ce gouvernement nous proposons comme programme :

— réforme démocratique de l'enseignement, laïcité — 25 % du budget,
— augmentation des salaires, traitements et pensions, réduction de la durée du travail, abaissement de l'âge de la retraite, garantie de l'emploi, amélioration de la condition féminine,
— crédits nécessaires aux logements, à l'équipement social, culturel et sportif,
— réforme démocratique de la fiscalité,
— aide aux exploitants familiaux pour accéder à une agriculture moderne par le soutien à la coopération (caves, C.U.M.A., exploitations en commun), priorité de vente des produits des exploitants familiaux à un prix rémunérateur garanti avec exonération de résorption des excédents, pas d'importations de vins, fruits et légumes, non complémentaires, soutien effectif des sinistrés.

...Alors seulement un véritable plan... Permettra de développer l'économie nationale et celle de notre région :

— remise en marche et développement de Fouga,
— traitement sur place de la Bauxite de Bédarieux.
— l'exploitation de toutes les richesses du sous-sol (bassin minier, pétrole),
— création d'une industrie carbo-chimique et modernisation de la centrale thermique du Bousquet,
— développement de l'aménagement du littoral et de la région Olargues, Saint-Gervais, Bédarieux pour le tourisme populaire et non au profit des spéculateurs,
— réalisation de l'autoroute Montpellier-Narbonne, modernisation du canal du Midi et création d'un second pont à Béziers et du pont d'Agde.

Le régime nouveau garantira l'indépendance nationale, il œuvrera à la sécurité collective, à la disparition des blocs militaires, au désarmement et à la coexistence pacifique. Il agira pour que cesse l'agression américaine au Vietnam.

Un député efficace...

Parce qu'en œuvrant, avec le Parti communiste, à l'union durable des partis et organisations démocratiques sur un programme commun, il apporte le seul moyen d'en finir avec le pouvoir personnel et d'instaurer une démocratie véritable.

Déjà l'accord conclu entre le Parti communiste et la Fédération de la gauche démocrate et socialiste ouvre la voie à cette entente qui sera d'autant plus vite et profondément réalisée qu'elle deviendra une exigence de la majorité de notre peuple.

Elu en 1962 et 1963 grâce à l'entente de tous les républicains, Paul Balmigère reste le candidat de l'union la plus loyale, la plus durable de toutes les forces démocratiques.

En votant dès le premier tour en nombre accru pour Paul Balmigère

Vous vous prononcerez le plus efficacement et le plus nettement :

— Contre le pouvoir personnel ;
— Pour un programme de progrès social et de paix ;
— Pour l'union des forces de gauche et démocratiques.

Paul BALMIGÈRE
Député sortant

Remplaçant éventuel :

René PAGÈS
Maire de Bédarieux — Conseiller général — Ancien député

2e CIRCULAIRE

Je remercie les 17.238 électrices et électeurs de la circonscription Béziers-Agde-Bédarieux qui viennent de me manifester leur confiance.

En m'accordant 4.939 suffrages de plus qu'en 1962 et en me plaçant très nettement en tête ils m'ont désigné pour être au second tour le représentant de tous les républicains, de tous les démocrates.

Le fait que le candidat U.N.R. arrive en seconde position montre que le combat doit être poursuivi avec énergie et dans l'union au second tour.

Comme en 1962 et 1963 je sais pouvoir compter sur vous.

Le scrutin de dimanche prochain verra donc dans notre département trois représentants de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et deux du Parti communiste devenir les porte-drapeau de l'opposition républicaine :

Paul Balmigère à Béziers-Bédarieux ;
Raoul Bayou à Béziers-Saint-Pons ;
Pierre Arraut à Sète ;
Gilbert Sénès à Montpellier-Lodève ;
Etienne Ponseillé à Montpellier-Lunel.

En les élisant triomphalement, les Héraultais porteront un coup d'arrêt à la politique de bas salaires, de chômage, de crise viticole.

Ils enverront à l'Assemblée Nationale cinq députés de gauche.

Paul BALMIGÈRE
Député sortant

Remplaçant éventuel :

René PAGÈS
Maire de Bédarieux

Candidats communs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et du Parti communiste français.

Voici un extrait du communiqué publié par la Fédération de la gauche démocrate et socialiste au lendemain du premier tour :

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste constate qu'une forte majorité du corps électoral de l'Hérault s'est, une fois de plus, manifestée contre le pouvoir personnel.

Elle décide, conformément aux accords nationaux intervenus :

1° De maintenir comme candidats de discipline républicaine :

Etienne Ponseillé, député sortant de Montpellier-Lunel ;
Raoul Bayou, député sortant de Béziers-Saint-Pons ;
Gilbert Sénès, arrivé en tête à Montpellier-Lodève.

2° De retirer au profit des candidats communistes mieux placés que les siens pour battre le gaullisme :

Charles Alliès, à Sète-Pézenas ;
Pierre Brousse, à Béziers-Bédarieux.

Elle appelle toutes les républicaines et tous les républicains à voter pour les candidats de la discipline républicaine.

Communiqué de la Fédération du Parti communiste :

La gauche tout entière renforce ses positions dans le département comme à travers la France entière, alors que les candidats officiels du gaullisme piétinent ou reculent, et que le Centre démocrate et Coste-Floret lui-même perdent sérieusement.

Il s'agit maintenant de préparer le second tour en vue de la plus grande victoire possible des forces démocrates.

La Fédération communiste ne ménagera aucun effort pour assurer le triomphe de ses candidats et de ceux de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, placés en tête des candidats de gauche au premier tour par le suffrage universel qui sont devenus les candidats de discipline et d'union républicaine.

Qu'aucune voix démocratique ne manque sur les noms de :

Paul Balmigère à Béziers-Bédarieux ;
Raoul Bayou à Béziers-Saint-Pons ;
Pierre Arraut à Sète ;
Gilbert Sénès à Montpellier-Lodève ;
Etienne Ponseillé à Montpellier-Lunel.

Pour qu'au soir du 12 mars, l'Hérault compte cinq députés de gauche dans la nouvelle Assemblée.

Dans la circonscription de Béziers-Bédarieux :

Républicains ! Votez et faites voter :

PAUL BALMIGÈRE

Remplaçant éventuel :

RENÉ PAGÈS

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Béziers-II, Capestang, Olonzac, Saint-Chinian, Saint-Pons, la Salvetat-sur-Agout.

M. Raoul BAYOU
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Le congrès de la F.G.D.S., qui rassemble radicaux, socialistes et républicains de la convention présidée par François Mitterrand, a, par acclamations enthousiastes, renouvelé sa confiance à Raoul Bayou, député sortant, parce que son action passée est le garant de l'action future, parce que les maires de l'arrondissement, qui l'ont vu à l'œuvre, souhaitent l'avoir encore comme représentant.

L'action passée garantit l'avenir.

Au cours de deux mandats, inlassablement, tant au Parlement où il est intervenu

cent fois, que dans la circonscription où, revenu chaque semaine, il a assuré plus de deux mille permanences et des comptes rendus réguliers de mandat,

RAOUL BAYOU

tout en soutenant par ses votes les batailles de l'opposition à l'Assemblée Nationale.

— A défendu la viticulture ruinée par la campagne antivin, les importations, la superfiscalité et réclamé sans cesse la garantie d'un prix social du vin, la parité du monde rural (exploitants et salariés), avec les autres catégories sociales.
En menant cette lutte Raoul Bayou recherchait en même temps à assurer la prospérité de Béziers.

— A défendu la vie économique (industrie, commerce, artisanat) en participant activement à toutes les manifestations des travailleurs menacés par le chômage, en réclamant, dans le cadre d'une véritable décentralisation, la création d'activités nouvelles, en préconisant une sage politique de l'aménagement du littoral qui ne sacrifie pas les stations existantes (Valras) et en soutenant le développement touristique de l'arrière-pays et des hauts cantons (gîtes ruraux).

— A défendu les catégories toujours sacrifiées : les vieux travailleurs qui ont droit à une retraite décente, les jeunes qui ont droit à un emploi et à un logement, les sinistrés que les calamités agricoles ont privés du fruit de leur travail, les rapatriés qui attendent encore toutes les réparations promises.

— il a revendiqué en signant des propositions de lois, la promotion de la femme, l'abaissement de l'âge de la retraite, la réduction du temps de service militaire, une aide accrue aux étudiants et aux apprentis, la priorité des priorités pour l'Education nationale, l'amélioration des retraites des marins et des pêcheurs.
Le détail de cette action efficace peut être facilement retrouvé au *Journal officiel.*

Vers de nouveaux combats.

Le choix du 5 mars sera décisif.
A quelque catégorie que vous apparteniez, ce que vous espérez légitimement, c'est une politique des réalités, c'est un programme de moyens, en un mot c'est l'action de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste qui vous le donnera.
Vous voterez pour dégager dans le pays une majorité de gouvernement fondée non sur l'abandon à l'arbitraire d'un homme, mais sur un plan d'action soutenu par la volonté populaire,

— pour assurer dans le pays la concorde et la paix civile ;
— pour aller vers le progrès par une plus juste répartition du produit du travail de tous ;
— pour œuvrer efficacement à la construction de l'Europe et à l'établissement de la paix internationale.

Cette action générale devra être complétée par une lutte permanente en faveur de notre région qui doit retrouver la prospérité et la joie de vivre.

L'approbation quasi unanime des élus municipaux.

L'action de Raoul Bayou a été suivie régulièrement par les maires et les élus municipaux qui, comme les populations, ont apprécié sa compétence, son intégrité, sa tolérance, et surtout son dévouement au bien public.
Aussi, plus nombreux encore que par le passé, comme en témoigne la liste ci-dessous, convaincus que la circonscription doit garder un élu qui se dépense sans compter, tienne ses promesses, ne ménage ni son temps, ni sa peine, un député qui soit un ami du peuple, un défenseur acharné de cette région menacée, mais aussi un

républicain sincère, capable de se battre pour la démocratie, ils vous disent unanimement :

Dès le 1er tour le 5 mars, comme en 1962, où vous l'avez réélu avec plus de 52 % des suffrages

Votez pour...

RAOUL BAYOU

Député sortant
Professeur de C.E.G. — Propriétaire-viticulteur — Maire de Cessenon
Conseiller général du canton de Saint-Chinian
Secrétaire de l'Assemblée Nationale
Secrétaire général du groupe viticole de l'Assemblée Nationale

Remplaçant éventuel :

JULES FAIGT

Employé commercial (V.R.P.) — Adjoint au maire de Béziers
Délégué aux sports — Vice-président de l'Office public d'H.L.M.
Administrateur de la Société d'équipement du Biterrois et du littoral (S.E.B.L.I.)

Elisez... Raoul Bayou.

Comité électoral :

Claparède Emile, sénateur-maire de Béziers, conseiller général, ancien ministre. Brenac, conseiller général, maire, Nissan. Faure, conseiller général, maire, Olonzac. Azam, maire, Poilhes, Bacou, maire, Fraïsse-sur-Argout. Barbe, maire-adjoint, Colombiers. Barthes, maire, Beaufort. Baunaure, maire-adjoint, Olonzac. Bertrand, maire, Cazouls-lès-Béziers. Belot, ancien maire-adjoint, Saint-Pons. Belot M., maire, Courniou. Bessières, maire-adjoint, Sérignan. Bourgin, maire, La Livinière. Bouisset, maire, Cruzy. Boyer, maire-adjoint, Sérignan. Cabanel, maire, Sauvian. Cauquil, maire-adjoint, Valras-Plage. Cauquil M., maire, Minerve. Cazanave, maire, Siran. Colin, maire-adjoint, Sérignan. Colombiers, maire, Maureilhan. Cougnenc-Donadieu, maire, Pierrerue Decor, maire-adjoint, Babeau-Bouldoux. Dieude, maire-adjoint, Valras-Plage. Dumas, maire, Oupia. Fontes, maire, Boisset. Fraisse, maire, Montouliers. Garrigues, ancien maire, Puisserguier. Gars, maire, Creissan. Gautrand, maire, Aigne. Gibert, maire, Maraussan. Gibrat, maire, Cébazan. Gombert, maire, La Caunette. Iché, maire, Aigues-Vives. Mathieu, maire, Felines-Minervois. Marty, maire, Verreries-de-Moussans. Marty C., maire, Montady. Michel, maire-adjoint, Cessenon. Milhau, maire, Prades/Vernazobres. Molinier, maire-adjoint, Vendres. Palazy, maire, Vendres. Palouzier, maire-adjoint, Cessenon. Pech, maire, Colombiers. Perrin, maire, Rieussec. Picou, maire, Velieux. Poujal, maire-adjoint, Olonzac. Robert, maire, Pardailhan. Salvestre, maire-adjoint, Saint-Chinian. Salvetat, maire, Saint-Chinian. Tarbouriech, maire, Quarante. Tarbouriech R., maire, Riols. Venes, maire, Azillanet. Verdier, maire, Lespignan.

Vive l'arrondissement Béziers—Saint-Pons !

Vive la France !

Vive la République !

Vive la Paix !

2e CIRCULAIRE

Citoyennes, citoyens,

Au premier tour de 1958, j'avais obtenu 10.955 suffrages.

Au deuxième tour, vous avez fait de moi le député de Béziers—Saint-Pons avec 14.782 suffrages.

En 1962 vous m'avez réélu avec 15.834 suffrages.

Le 5 mars 1967 vous m'avez très nettement placé en tête des six candidats de la circonscription avec 18.357 suffrages, à quelques centaines de voix de la majorité absolue.

Je tiens, au nom de mon ami Jules Faigt et en mon nom personnel, à remercier, avec la gratitude émue que vous comprenez, toutes celles et tous ceux qui nous ont permis de devenir au deuxième tour les

Candidats uniques de la discipline républicaine.

Le scrutin de ballottage du 12 mars doit confirmer et amplifier le résultat du premier tour, car le devoir de tous les républicains est désormais tracé.

Républicains et démocrates ! *pas d'abstentions !*

— Pour une politique de progrès (l'aide aux déshérités sociaux, à l'enseignement, aux vieux, aux rapatriés, à tous ceux dont la souffrance est une insulte au simple esprit de justice),

— Pour la défense des libertés démocratiques et contre le pouvoir personnel,

— pour la paix dans le désarmement,

— pour la sauvegarde de la viticulture, injustement sacrifiée,

— pour la parité de l'agriculture, le développement économique du Biterrois et de l'ensemble de la circonscription, de la mer à la montagne,
je sollicite votre confiance afin de vous servir dans l'avenir comme je l'ai fait dans le passé.

Raoul BAYOU

Vive l'arrondissement Béziers--Saint-Pons !

Vive la France !

Vive la République !

Vive la paix !

ILLE-ET-VILAINE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bécherel, Hédé, Liffré, Rennes-Nord-Est, Rennes-Nord-Ouest, Saint-Aubin-d'Aubigné.

M. Henri FRÉVILLE
(Candidat Centre démocrate)
élu le 12 mars 1967
(P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

En 1970, les générations nouvelles auront accédé aux responsabilités dans tous les domaines. Elles constitueront alors la majorité du corps électoral.

La claire conscience de cette réalité a, sans cesse, inspiré mon comportement à l'Assemblée Nationale au cours de la dernière législature. Elle l'inspirera plus encore, demain, si vous me faites l'honneur de me réélire.

Le devoir, en effet, de ceux qui ont à assurer les destinées de la nation est de rendre possible la transmission aux plus jeunes d'un pays sain, intellectuellement, physiquement et moralement ; bien équipé, donc capable d'utiliser une main-d'œuvre abondante en produisant beaucoup, dans les meilleures conditions, pour le mieux-être de tous ; civiquement équilibré, c'est-à-dire disposant d'institutions indiscutées et fonctionnant normalement ; respecté et aimé dans le monde parce que sachant être discipliné tout en se pliant aux règles d'une vie internationale organisée, visant au maintien d'une paix véritable grâce, d'abord, à une répartition toujours plus équitable des richesses mondiales.

Ces considérations m'ont amené à ne pratiquer, à l'égard des gouvernements, ni soutien inconditionnel, ni opposition systématique. Je crois avoir rempli mon mandat en conscience parce que je l'ai accompli en toute indépendance.

*
* *

Membre, à l'Assemblée, de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, j'ai été de 1959 à 1964, le porte-parole de celle-ci, comme rapporteur pour avis du budget du Ministère de la Santé publique. J'ai volontairement abandonné cette mission quand il m'est apparu que le rythme des investissements sociaux et hospitaliers demeurerait insuffisant pour permettre un équipement normal de la nation en ces domaines.

J'ai eu à intervenir fréquemment sur les problèmes relatifs à l'enfance, à la jeunesse, à l'enseignement, à la formation professionnelle, à la promotion sociale, à l'organisation des grands services publics et à leurs personnels.

J'ai combattu âprement en faveur des collectivités locales, d'un statut démocratique et libéral de l'O.R.T.F., de la mise en œuvre d'une politique moderne de la recherche scientifique, condition du développement de nos industries de pointe.

Je n'ai cessé de réclamer l'élaboration d'une véritable politique d'aide à l'enfance — bien portante et handicapée — aux infirmes, aveugles et grands infirmes ainsi qu'aux personnes âgées dont le minimum de ressources garanti demeure — hélas — fixé au montant annuel de 2.100 F au 1er janvier 1967.

J'ai veillé strictement à l'exécution de la loi d'orientation agricole et je continue à estimer indispensable une politique globale de l'aménagement rural. Favorable à la loi sur l'élevage, si importante pour l'Ouest, je regrette le maintien d'imperfections graves dans la rédaction des articles relatifs à la politique sanitaire et la lenteur de la sortie des textes d'application.

Je me suis étroitement associé aux initiatives visant l'organisation des professions artisanales. Je pense qu'il y a lieu de procéder à la suppression — promise — de la taxe complémentaire et de relever le plafond des prêts consentis aux artisans de façon à permettre une adaptation et une rentabilité accrues.

*
* *

Un travail législatif important a été accompli, depuis 1963, qui eût été infiniment meilleur sans l'usage abusif qui fut fait du vote bloqué (O.R.T.F. ; enseignement ; communautés urbaines ; T.V.A., etc.) et de nombreuses catégories de Français ont fait les frais de la politique de réduction des investissements qui a compromis nos possibilités concurrentielles et réduit les créations d'emplois.

Pour promouvoir l'indispensable relance de l'expansion, il est nécessaire :

— *Sur le plan de l'aménagement du territoire :*

de tenir compte des besoins réels de la Bretagne définis valablement par les assemblées élues et les membres de la C.O.D.E.R. ; de contribuer à l'équipement cohérent de la région de façon telle que le Plan ne soit pas un frein au développement, mais un incitateur à l'expansion.

— *Sur le plan économique :*

de limiter l'hypertrophie renaissante des industries de la région parisienne ; de renoncer aux privilèges accordés aux transports de la capitale ; d'accélérer la décentralisation industrielle pratiquement stoppée ; de pratiquer une intelligente politique de l'emploi.

— *Sur le plan agricole :*

de procéder à la mise en œuvre d'une politique rationnelle d'organisation des marchés, de transformation des exploitations et de l'habitat, assurée par la promotion des jeunes, leur formation intellectuelle et professionnelle rendues possibles par l'octroi de bourses d'études à des taux normaux et dans des conditions équitables.

— *Sur le plan familial et social :*

d'aider la famille dans les domaines des prestations, du logement, de l'équipement socio-culturel ; de faire un effort accru et continu dans le sens de la construction de logements surtout sociaux ; de promouvoir, sans désemparer, l'équipement indispensable du pays en hôpitaux et organismes médico-sociaux ; d'aviser aux moyens de procéder à une redistribution plus équitable du revenu national.

— *Sur le plan scolaire et universitaire :*

d'organiser et de coordonner, d'une façon définitive, les divers enseignements par la fondation et l'équipement d'établissements nouveaux, mais aussi par la création des

nombreux postes budgétaires faisant actuellement défaut. La promotion sociale et la formation permanente devront être les signes distinctifs d'une politique universitaire nouvelle.

*
**

La réalisation d'une telle politique suppose :

— *A l'intérieur :*

le maintien de la stabilité et de la paix publique dans le fonctionnement normal des institutions qui ne peuvent être en incessante mutation. Le respect de la Constitution, dans son esprit comme dans sa lettre, devrait donc éviter le retour aux errements de la IV[e] République et les graves dangers d'un accaparement de fait de tous les pouvoirs par l'exécutif.

N'entendant être inconditionnellement soumis à quiconque, je serai sans doute plus capable de faire mieux entendre la voix et les aspirations de mes mandants.

— *A l'extérieur :*

la présence de la France au sein d'une Europe unie, cadre dans lequel pourra s'épanouir une politique économique commune par l'harmonisation des salaires, la coordination des débouchés, l'utilisation rationnelle de l'énergie, la logique des investissements. S'associant pour une défense commune aux autres nations européennes, notre pays n'aura pas à supporter, seul, économiquement, le poids de son armement. Il pourra, ainsi, en accord avec les grandes organisations internationales, jouer son rôle dans l'aménagement pacifique du monde.

Il pourra, alors, sans trahir ses amitiés, sans renoncer à sa sécurité, apporter sa contribution à l'établissement de la paix internationale.

Telles sont les grandes lignes du programme que je soumets à vos suffrages.

Je souhaite pouvoir, grâce à vous, en assurer la réalisation avec tous les élus de bonne volonté, loin des outrances, dans la stabilité de l'Etat, le respect des lois et la paix civile.

Soyons tous unis pour l'avenir !

Vive la France !

Vive la République !

Henri FRÉVILLE

Chevalier de la Légion d'honneur
Professeur à l'Université
Président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine
Maire de Rennes
Député sortant

Centre démocrate

Remplaçant éventuel :

Guy HOUIST

Chevalier de la Légion d'honneur
Conseiller municipal de Rennes
Président du Comité départemental d'H.L.M.

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

La confiance d'un nombre important d'entre vous m'a permis de totaliser, dimanche dernier, 24.831 suffrages et de me placer ainsi, dans toutes les communes, au premier rang des quatre candidats en présence, distançant le plus favorisé de mes concurrents de près de 10.000 voix.

Je maintiens donc ma candidature pour le second tour avec l'espoir de pouvoir, grâce à votre soutien, défendre au Parlement, au cours de la prochaine législature, les légitimes intérêts de la circonscription en même temps que ceux de la nation.

Habitant notre département depuis trente-quatre ans, j'en connais les caractères, les besoins et les possibilités. Je m'efforcerai d'associer, de plus en plus, pour le meilleur service de la population, dans la même œuvre féconde d'équipement et d'épanouissement économique et social, la ville de Rennes et les communes rurales.

Soucieux de l'unité du pays, de la paix publique et de la justice sociale, j'apporterai tous mes soins — au cours des difficiles années que nous allons vivre — à promouvoir une politique nationale qui assure, dans la stabilité de l'Etat, emploi, progrès et mieux-être.

Je n'oublierai pas, pour autant, les difficultés de tous ordres auxquelles se heurtent tant d'entre vous dans la période si délicate de transformations que nous vivons et lutterai pour qu'il y soit porté remède.

Mon souci sera, plus que jamais, de tout faire pour que soient évités à notre pays les déchirements intérieurs et que soit fortement établie, sur des bases solides, la paix internationale.

Soyons tous unis pour la construction de notre commun avenir !

Vive la France !

Vive la République !

Henri FRÉVILLE

Chevalier de la Légion d'honneur
Professeur à l'Université
Président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine
Maire de Rennes
Député sortant

Centre démocrate

Remplaçant éventuel :

Guy HOUIST

Chevalier de la Légion d'honneur
Conseiller municipal de Rennes
Président du Comité départemental d'H.L.M.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Châteaugiron, Montauban, Montfort, Mordelles, Rennes-Sud-Est, Rennes-Sud-Ouest, Saint-Méen-le-Grand.

M. François LE DOUAREC
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Le 19 décembre 1965 vous avez voté massivement pour Charles de Gaulle.

Tous mes adversaires d'aujourd'hui ont donné leurs voix — au deuxième tour des élections présidentielles — à François Mitterrand.

En 1962, vous avez bien voulu me faire confiance. A la fin d'une législature — qui, pour la première fois dans l'histoire de la République française, est allée à son terme — je vous demande de m'accorder à nouveau vos suffrages afin de poursuivre l'action entreprise tant sur le plan national que sur le plan local.

Sur le plan national :

Maintien d'un régime efficace — fondé sur la Constitution de 1958, complétée en 1962 par l'élection du Président de la République au suffrage universel — associant la nation aux orientations de sa vie politique, économique et sociale, rejetant le régime d'Assemblée qui conduit à l'instabilité politique — en provoquant des crises ministérielles — et à l'impuissance.

Maintien d'une paix chèrement acquise après cinquante années de conflits.

Maintien de la stabilité du franc. La valeur du franc sur les marchés extérieurs n'a pas bougé d'un centime depuis huit ans. La France qui était en banqueroute en 1958, a aujourd'hui l'une des monnaies les plus solides du monde. A la fin de la IVe République nous avions trois fois plus de dettes que de réserves, actuellement nous avons neuf fois plus de réserves que de dettes.

Mais ce serait un crime de détruire un redressement obtenu non sans peine. Or, il est plus facile de vider la caisse que de la remplir. Il faut, à tout prix, défendre la stabilité qui seule permet, lentement mais sûrement, une plus grande justice sociale.

Progrès social : Cela veut dire qu'il convient de donner à chacun toutes ses chances au départ et de permettre, à chaque étape de la vie, la promotion sociale. A cette fin, il est indispensable de poursuivre l'œuvre entreprise en matière d'éducation nationale, l'action en faveur de la jeunesse.

Toute politique sociale s'adresse notamment aux familles. Pour les familles, c'est en particulier le logement qui doit faire l'objet d'un effort accru. Certes, depuis 1958, le rythme de la construction a été pratiquement doublé, notamment en matière de constructions sociales. Mais des besoins immenses nés des retards naguère accumulés, de l'augmentation de la population, de l'urbanisation rapide et des exigences accrues ne sont pas encore satisfaits.

Une politique de progrès social s'adresse, d'autre part, aux salariés. Les abattements de zone sont enfin réduits et leur suppression est possible dans des délais rai-

sonnables. Le relèvement des salaires — spécialement des bas salaires — doit être poursuivi.

Une politique de progrès social s'adresse aussi aux personnes âgées, aux malades et aux handicapés. D'importantes réformes ont été récemment sur ce point réalisées. L'augmentation de l'allocation-vieillesse, les mesures prises en faveur des agriculteurs prenant leur retraite, l'extension aux exploitants agricoles et d'ici quelques semaines, aux commerçants, artisans et professions libérales, de la sécurité sociale, permettent à tous les Français d'être garantis contre la maladie et d'espérer une vieillesse décente. Ce sera en tout cas une tâche constante des élus que de veiller à la réalisation de ces exigences sociales fondamentales.

La situation des agriculteurs doit faire l'objet d'une attention permanente. Les réformes de structure indispensables faciliteront le maintien, à côté des grandes exploitations, d'exploitations rentables du type familial. Ceci suppose une augmentation sensible du revenu des agriculteurs. Pour y parvenir il est nécessaire d'être vigilant dans l'application du Marché commun agricole.

Il reste beaucoup à faire, mais la voie est tracée.

Sur le plan local :

La Bretagne est en train de se rénover. Je m'efforce d'y contribuer. Il faut toutefois accélérer cette rénovation :

— l'aménagement des transports et notamment des routes est indispensable. Il convient de poursuivre et même d'accentuer l'effort en cours.

— la décentralisation industrielle, qui est le support du développement du commerce et de l'artisanat, doit être poursuivie. L'installation, à Bruz, du centre électronique et, au Rheu, de Rhône-Poulenc, y contribuera efficacement. Mais aucun relâchement n'est possible : la bataille de l'emploi se gagne chaque jour.

— enfin, Rennes, métropole régionale en plein développement, devrait devenir une sous-capitale de la France.

En bref, rendre la Bretagne vivante et moderne, en faire une province de pointe de notre pays et de l'Europe, tels sont nos objectifs.

François LE DOUAREC

42 ans
Avocat à la Cour
Député d'Ile-et-Vilaine
Médaille militaire — Croix de Guerre

Remplaçant éventuel :

André GUILLOU

Docteur-Vétérinaire
Président du Syndicat départemental des Vétérinaires
Conseiller général d'Ile-et-Vilaine
Conseiller municipal de Saint-Méen-le-Grand

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs, mes Chers Amis,

Je remercie de tout cœur les 32.928 d'entre vous qui m'ont renouvelé massivement leur confiance.

Je vous demande de ne pas manquer, le 12 mars, d'accomplir votre devoir, afin que soit confirmé, d'une manière aussi éclatante que possible, le vote de dimanche dernier.

Par votre vote, il s'agit d'affirmer que vous voulez garder, pour vous représenter, un enfant du pays qui n'a cessé de vous défendre et de vous aider, depuis qu'il est votre député.

Vous avez voté, d'autre part :

— Pour la stabilité politique qui est la condition première du développement économique et du progrès social,

— Contre le désordre et l'aventure.

Je vous ai exposé dans ma première circulaire les buts que j'entends poursuivre si vous me maintenez votre confiance. Je le ferai sans parti pris et sans préjugé.

Votre ami.

François LE DOUAREC

42 ans
Avocat à la Cour
Député d'Ile-et-Vilaine
Médaille militaire — Croix de Guerre

Remplaçant éventuel :

André GUILLOU

Docteur-Vétérinaire
Président du Syndicat départemental des Vétérinaires
Conseiller général d'Ile-et-Vilaine
Conseiller municipal de Saint-Méen-le-Grand

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Argentré-du-Plessis, Châteaubourg, la Guerche-de-Bretagne, Janzé, Retiers, Vitré-Est, Vitré-Ouest.

M. Alexis MÉHAIGNERIE
(Candidat Centre démocrate)
élu le 12 mars 1967
(P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le 5 mars, vous désignerez celui qui sera, pendant cinq ans, votre représentant à l'Assemblée Nationale.

Parce que j'ai été l'interprète de vos soucis et de vos besoins, parce que j'ai toujours mis l'intérêt général au-dessus des intérêts partisans, je viens, en plein accord avec un grand nombre d'élus de la circonscription, vous demander de me renouveler votre confiance.

Pourquoi ?

L'expansion économique et le développement sont le problème n° 1 de notre région :

Il n'y a pas d'essor économique sans agriculture, sans commerce, sans industrie, sans artisanat prospères, car tous les secteurs sont solidaires.

Le développement économique passe par une infrastructure renforcée :

Ecoles, formation professionnelle, logements, eau, téléphone...

Cette action dépend des crédits alloués. Ce n'est pas avec les diminutions enregistrées que nous y arriverons. Ce n'est pas avec les faibles ressources de nos collectivités locales que nous ferons face aux besoins.

Je fais mienne l'action tenace de mon ami Henri Fréville, pour le financement des collectivités locales.

Il faut créer des emplois nouveaux :

Pour régler ce problème important, la décentralisation doit être voulue par les pouvoirs publics.

La régionalisation des crédits est une nécessité vitale pour le développement ! La grande masse des crédits est affectée à la région parisienne et aux très grands centres déjà fortement industrialisés, ainsi qu'à des dépenses somptuaires et improductives.

Agriculteurs ! Pour que l'exploitation familiale se modernise (équipements des exploitations, élevage) et soit rentable, il faut qu'elle soit aidée par des prêts plus adaptés du crédit agricole. L'indemnité viagère de départ revalorisée doit être donnée à tous, à 60 ans.

Ce problème des retraites est aussi vrai pour toutes les catégories professionnelles et sociales.

Il est sûr qu'avec le Marché commun la concurrence sera sévère. Ce n'est pas avec l'endettement actuel que peuvent être faits les investissements nécessaires. La question des prix agricoles reste, quoiqu'on dise, essentielle.

Commerçants et artisans ! Les commerçants et artisans savent bien que leurs activités dépendent largement des revenus de l'industrie et de l'agriculture. La fiscalité excessive doit être revue. La simplification administrative est nécessaire.

Ouvriers ! La sécurité de l'emploi, l'augmentation du pouvoir d'achat, l'augmentation du nombre de logements à caractère social passent par ce que je considère comme le premier problème de la région : l'expansion économique.

Les *personnes âgées* ne doivent pas être oubliées. Le produit de la vignette automobile devrait permettre d'augmenter leur retraite. Qu'on rende aussi justice aux *anciens combattants.*

L'avenir se prépare. Les *jeunes,* leur formation, l'égalité des chances, la réforme de l'attribution des bourses, sont des préoccupations majeures.

Lorsque nous avons lancé l'Europe avec Robert Schuman, nous avons voulu renforcer la paix et la prospérité.

Ces idéaux doivent progresser avec la participation des nouveaux Etats, avec l'évolution des institutions, avec la stabilité absolument nécessaire et notre pays doit poursuivre sa politique de rapprochement et de collaboration avec tous les pays, sans rompre les alliances, dans un esprit de compréhension et de paix véritable.

Telles sont les grandes lignes du programme que je soumets avec confiance à vos suffrages, avec la collaboration de mon suppléant M. Bourdais.

Je souhaite en assurer la réalisation avec tous les élus de bonne volonté, loin des outrances, dans la stabilité de l'Etat, le respect des lois, le maintien des libertés publiques et la paix.

Vive la France !

Vive la République !

ALEXIS MÉHAIGNERIE

Maire de Balazé
Conseiller général de Vitré-Est
Député sortant
Centre démocrate

Remplaçant éventuel :

JEAN BOURDAIS

Agent général d'assurances
Adjoint au maire d'Argentré-du-Plessis

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Je tiens à remercier très sincèrement les 17.497 électrices et électeurs qui m'ont apporté leurs suffrages.

Je me maintiens, car plus de 46 % d'entre vous ont librement voté pour moi, malgré une campagne dure et tendancieuse.

— Je suis pour la stabilité du gouvernement.
— Je suis pour la construction de l'Europe et la paix.
— Je suis pour toutes les libertés et pour la vérité.

Dit-on la vérité aux paysans quant à la stabilité dans leurs exploitations, et particulièrement les petites ?

Dit-on la vérité aux artisans, aux commerçants, quant à leurs difficultés de demain, à leurs charges : T.V.A... tracasseries diverses... ?

Dit-on la vérité aux ouvriers quant à la sécurité de leur emploi et à la décentralisation ?

Réfléchissez. Je n'ai aucune ambition. J'ai toujours servi et défendu les causes justes.

Je continuerai, si vous me faites confiance, dans l'intérêt de notre circonscription.

ALEXIS MÉHAIGNERIE

Maire de Balazé
Député sortant
Conseiller général de Vitré

Remplaçant éventuel :

JEAN BOURDAIS

Adjoint au maire d'Argentré-du-Plessis

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bain-de-Bretagne, Grand-Fougeray, Guichen, Maure-de-Bretagne, Pipriac, Plélan-le-Grand, Redon, le Sel.

M. Isidore RENOUARD

(Candidat Républicain indépendant d'Action sociale et rurale)
élu le 5 mars 1967
(R.I.)

Electrices, Electeurs,

Vous avez bien voulu en novembre 1958 et en novembre 1962, me donner mandat par vos suffrages pour vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Cette confiance que vous m'avez donnée, je me permets de la solliciter à nouveau.

Lors des deux précédentes consultations, je vous ai présenté mon programme dans une circulaire électorale.

Ma ligne de conduite en politique générale est ce qu'elle était alors : je reste un partisan convaincu de la stabilité gouvernementale qui est la condition de l'efficacité et du progrès. C'est pour tenir cet engagement que je n'ai pas voté de motions de censure. C'est ce qui m'a valu l'investiture de la Ve République qui me fut accordée aussi en 1962.

Inscrit au groupe des républicains indépendants, je souhaite un jeu plus libéral des Institutions et une revalorisation du rôle du Parlement dans le respect de la Constitution de 1958, votée par le peuple français à une écrasante majorité.

Politique extérieure. — Je souhaite l'achèvement dans les meilleurs délais du Marché commun, en particulier du Marché commun agricole ; il faut que les accords récemment conclus entre les membres de la Communauté européenne se traduisent dans les faits par des échanges avantageux pour l'agriculture française.

Je souhaite aussi que les pays d'Europe ajustent leurs charges fiscales et sociales pour que chacun des Etats se trouve placé à égalité dans la compétition ; il est nécessaire aussi de créer, pour faciliter les échanges une monnaie européenne.

Sur le plan international, je suis partisan de la politique française actuelle qui favorise le rapprochement avec les pays de l'Europe de l'Est y compris l'U.R.S.S., par le développement des échanges économiques et culturels, tout en maintenant l'association avec nos amis traditionnels d'Europe et d'Amérique, dans l'Alliance atlantique.

Je reste convaincu que la France doit continuer à participer avec les autres nations les plus évoluées, au développement des pays sous-développés et à la lutte contre la faim dans le monde. Ceci est conforme à notre mission traditionnelle de solidarité, d'amitié et de paix.

Pour la circonscription.

Le problème le plus important était celui de l'équipement : il fallait poursuivre la réalisation des travaux d'alimentation en eau potable, dans les communes rurales.

Faisons le point :

1. — En 1958, dans les 62 communes de la circonscription de Redon (mis à part Teillay et Ercé-en-Lamée, équipées par la société des mines de fer de la Brutz) 5 communes étaient dotées de l'adduction d'eau.

2. — A la fin de 1966, 40 communes étaient desservies dans les bourgs, le programme 1967, grâce à une subvention supplémentaire que j'ai obtenue du F.I.A.T. pour la zone spéciale d'action rurale, permettra de donner l'eau dans dix communes qui attendent cet équipement, pendant que se poursuivra l'alimentation des écarts dans un très grand nombre de communes.

3. — Et, dans les deux années qui viennent tous les bourgs de la circonscription devraient être équipés.

Les opérations de remembrement se poursuivent dans de nombreuses communes de la circonscription qui bénéficient d'une part importante des crédits pour les études et les travaux connexes.

Ces subventions représentent des milliards d'anciens francs attribués par le Ministère de l'Agriculture.

Les travaux d'assainissement et d'arasement de talus se poursuivent aussi grâce aux subventions de l'Etat dans les communes qui n'ont pas entrepris le remembrement général.

L'aménagement du bassin de la Vilaine qui intéresse la partie sud de la circonscription est entré depuis deux ans dans sa phase active. La construction du barrage d'Arzal est en cours : d'importants travaux de recalibrage de la Vilaine et de ses affluents (commencée depuis huit ans) sont inscrits au programme 1967. Le coût de ces grands aménagements représente plus d'un milliard six cents millions d'anciens francs pour cette année.

Nous espérons au cours de l'année 1969, être maître du débit de notre rivière, le plus grand fleuve breton, mais aussi le plus capricieux, et rendre aux milliers d'exploitants agricoles du bassin de la Vilaine, les dix mille hectares de terres assainies, rendues propres à l'exploitation.

En matière de logement, je reste partisan de la construction de pavillons individuels, en accession à la propriété, car je pense que les familles de chez nous aiment habiter une maison personnelle au milieu d'un jardin. Qu'il s'agisse de personnes âgées ou de personnes en activité.

Les primes récemment allouées par le Ministère du Logement pour le département vont permettre d'accélérer le rythme de construction de ce type de logement.

Je souhaite aussi qu'on favorise au maximum la création de lotissements dans les communes tant pour la construction de résidences principales que pour les maisons de week-end-vacances.

A Redon et dans l'ensemble de la circonscription.

Améliorer ou compléter les équipements collectifs nécessaires à la vie de la région dans les domaines scolaire, social, sportif, d'infrastructure (routes, ponts, voies d'eau), etc.

Après la construction des ponts du Canal et de la Digue à Redon, du pont de Beslé-Langon en cours, le renforcement du pont Messac-Guipry, inscrit au programme, sera réalisé pour améliorer la liaison Est-Ouest.

Les travaux d'amélioration de la route Nationale Rennes-Redon, pour laquelle les crédits du F.I.A.T. ont été promis, devront être entrepris rapidement. Le port de Redon sera construit comme prévu, son inscription étant maintenue au V[e] Plan, comme vient de me le confirmer M. Pisani, Ministre de l'Equipement ; l'écluse d'Arzal est en construction.

Tous ces aménagements sont nécessaires pour le développement de l'économie qui doit entraîner la création d'emplois nouveaux, non seulement par l'implantation d'industries décentralisées, mais par l'extension d'unités déjà en place, en particulier de nombreux ateliers d'artisans dynamiques qui peuvent atteindre le niveau industriel avec l'aide appropriée et efficace qu'on doit leur apporter.

Dans notre circonscription, les sites pittoresques sont nombreux et la population accueillante, mais il faut y développer les moyens d'accueil, en particulier l'hôtellerie, par une aide sous forme de prêts et de subventions.

Les commerçants dans leur ensemble, bénéficieront aussi de ces améliorations. mais il est nécessaire de les aider à moderniser leurs magasins et leurs équipements.

Je suis partisan également pour l'ensemble des contribuables, d'une réforme de la fiscalité qui permettrait en particulier d'alléger les charges des plus modestes. Cette réforme est à l'étude.

Problème social.

Il faut d'urgence entreprendre une réforme de la sécurité sociale, améliorer au besoin les textes des lois récemment votées d'assurance-maladie des exploitants agricoles, et d'assurance-maladie des artisans-commerçants, poursuivre l'effort entrepris pour la revalorisation des pensions et des retraites vieillesse.

Il faut aussi développer la construction de villages de personnes âgées en zone rurale : le Ministère de la Construction favorise ces constructions, qui permettront aux retraités de vivre dans des maisons individuelles confortables et agréables, tout en bénéficiant d'une assistance sociale et médicale.

Pour les agriculteurs, je suis partisan de la mise à la retraite à 60 ans, ce qui permettrait de laisser l'exploitation aux jeunes agriculteurs qui le désirent.

Pour l'ensemble des travailleurs, je souhaite vivement qu'on puisse avancer l'âge de la retraite de 65 à 60 ans, par palier, en tenant compte de l'écart entre l'offre et la demande d'emplois.

Je continuerai à réclamer la suppression progressive de l'abattement de zone.

Pour les jeunes, il faut continuer l'effort entrepris pour l'enseignement général, agricole et technique à tous les niveaux ; améliorer les conditions d'attribution des bourses qui ne sont pas accordées à toutes les familles qui devraient en bénéficier.

Compléter des équipements et augmenter les moyens en faveur des enfants et des adultes handicapés physiques et mentaux.

Favoriser les aménagements sportifs et socio-éducatifs en particulier en milieu rural.

La réalisation de ce programme dépendra des démarches et des interventions directes dans les services ministériels ou à la tribune, des parlementaires de demain.

Si je suis réélu, je continuerai à défendre par ces mêmes moyens, les intérêts de notre circonscription et de la Bretagne, avec la conviction et le courage d'un homme qui connaît bien et qui aime son pays.

J'ai confiance en l'avenir, j'ai foi aussi en l'avenir de la France, et j'espère que, grâce à la stabilité que nous connaissons, et à laquelle je reste attaché, l'expansion entreprise sera poursuivie et développée pour le plus grand bien de tous.

Vive la circonscription de Redon !

Vive la République !

Vive la France !

Isidore RENOUARD

Maire de Langon — Conseiller général de Redon — Député sortant
Candidat républicain indépendant (V° République)

Remplaçant éventuel :

Edouard SIMON

Maire de Lieuron

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Antrain, Fougères-Nord, Fougères-Sud, Louvigné-du-Désert, Saint-Aubin-du-Cormier, Saint-Brice-en-Coglès.

M. Michel COINTAT

(Candidat Vᵉ République)

élu le 12 mars 1967

(U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Le 5 mars prochain vous voterez pour choisir votre député.

Votre avenir dépendra de votre choix. L'homme que vous désignerez sera chargé à la fois de faire voter les lois pour l'ensemble du pays et de défendre, chaque jour, vos intérêts et ceux de votre région.

Ce vote déterminera en même temps, ce que sera le prochain gouvernement. Celui-ci doit être stable et appuyé sur une majorité solidement unie.

Par ce vote vous pourrez surtout marquer votre reconnaissance et votre appui au général de Gaulle.

La France a besoin de paix, de stabilité, d'indépendance et de progrès.

La Vᵉ République les a apportés.

Pour la première fois, depuis bien longtemps, la France est en paix et les familles françaises ne s'inquiètent plus pour leurs enfants.

La France a retrouvé, avec l'indépendance et l'équilibre économique, un prestige incontesté.

L'inflation stoppée, les finances bien gérées, une monnaie saine, ont permis le développement du progrès social et économique.

Il reste cependant beaucoup à faire et le gouvernement de la Vᵉ République a prouvé, par son unité, qu'il était capable de poursuivre et d'améliorer l'œuvre entreprise grâce à la stabilité retrouvée.

Les oppositions de toutes sortes vous offrent soit le retour à l'instabilité, soit le retour à la dépendance étrangère, soit la critique systématique et l'ingratitude à l'égard du général de Gaulle, auquel 73 % des électeurs et électrices de la région de Fougères ont fait confiance en décembre 1965.

Votre arrondissement a besoin, pour son développement, d'un député dynamique, efficace, influent et expérimenté.

C'est à son œuvre que l'on juge un homme.

Celle de Michel Cointat parle pour lui.

Directeur général à l'agriculture, il a pu, depuis cinq ans, proposer successivement la loi complémentaire d'orientation, la loi du 2 août 1962 qui permet d'aider efficacement l'enseignement privé agricole, les textes et les décisions sur l'organisation économique, sur l'amélioration de l'élevage et le marché de la viande.

Responsable des industries alimentaires, président d'une société d'aménagement régional, il est également spécialiste des implantations industrielles.

Chef de la délégation française à Bruxelles, il a contribué à la construction de l'Europe des Six.

Candidat dans la circonscription de Fougères, il a déjà obtenu 70 logements complémentaires. Il a fait accorder une subvention de 30 % pour le marché aux bestiaux. Il a contribué à faire approuver un nouveau marché pour les granitiers.

Tous ceux qui se sont adressés à lui (48, rue de Laval, Fougères - Tél. 10-26) savent que leur problème a été soigneusement étudié et, le plus souvent, réglé.

Résolu à prendre en main le destin, trop longtemps délaissé, du pays fougerais, il veut :

— développer l'activité industrielle dans la ville de Fougères et les gros bourgs. L'expansion démographique, basée sur la progression des activités économiques, est le seul moyen d'assurer la prospérité du commerce.

— résoudre les difficultés des granitiers par la découverte de nouveaux débouchés;

— contribuer à l'amélioration du sort des agriculteurs par l'accroissement des revenus, par la défense et le maintien de l'exploitation familiale, la modernisation de l'élevage, la diminution des charges ;

— défendre et développer l'artisanat rural qui demeure indispensable ;

— améliorer les ressources des vieilles personnes, ressources qui, malgré les efforts déjà réalisés par le gouvernement, sont encore insuffisantes.

Son but est d'implanter de nouvelles entreprises pour assurer la sécurité de l'emploi chez les salariés, et afin d'éviter que les jeunes ne s'expatrient dans l'anonymat des grandes villes.

Il pourra d'autant mieux le faire que, élu, la loi l'obligera à démissionner de ses fonctions officielles.

Il consacrera ainsi 100 % de son temps à l'exercice de son mandat, ce qui n'est pas le cas de ses principaux concurrents.

L'œuvre de redressement et de progrès social, commencée par le chef de l'Etat en 1958, doit être poursuivie et améliorée à tout prix. Le Comité d'action pour la V[e] République a désigné, comme candidat unique pour la circonscription de Fougères, Michel Cointat assisté du docteur A. Beauverger son remplaçant éventuel.

En votant pour Michel Cointat vous voterez, comme en 1965, pour le général de Gaulle, pour la stabilité, pour la paix et pour le progrès.

En votant pour Michel Cointat, seul candidat de la V[e] République, vous voterez pour l'efficacité et pour le dynamisme.

Michel COINTAT

45 ans

Chevalier de la Légion d'honneur

Commandeur du Mérite agricole

Officier des Palmes académiques

Remplaçant éventuel :

A. BEAUVERGER

Docteur en médecine

2[e] *CIRCULAIRE*

Electrices, électeurs,

Vous avez voté, Vous avez fait votre choix. Il y a eu peu d'abstentions. Vous avez suivi avec calme et sérieux cette campagne électorale. Vous avez, à nouveau, approuvé la politique du général de Gaulle en me portant en tête des candidats avec 13.795 voix.

Je vous remercie sincèrement et je vous suis profondément reconnaissant pour cette marque d'estime et de confiance.

Dimanche prochain, vous devez confirmer votre choix et j'espère en votre jugement.

Certains on pu confondre et croire que plusieurs candidats représentaient la Ve République. Le vote a prouvé que j'étais bien le seul candidat investi par la Ve République.

Il faut que tous ceux qui ont été trompés par cette tentative de confusion se ressaisissent et apportent leurs voix à la politique définie par le général de Gaulle, c'es-à-dire : la stabilité, l'indépendance, la paix, le progrès social et économique, au sein d'une majorité unie derrière le chef de l'Etat.

Dimanche 12 mars, le choix sera clair. Il se fera entre M. Le Lann et moi-même.

M. Le Lann a été très correct au cours de la campagne. Malheureusement, il ne vous a rien apporté au cours des quatre ans de mandat.

De plus, il s'est rangé avec le centre démocrate dans une opposition qui est en régression dans l'ensemble de la France.

Cette région, trop longtemps abandonnée à elle-même, réclame sous peine d'enlisement progressif, une volonté constante, une politique locale hardie d'expansion économique, d'implantations industrielles pour consolider l'emploi et le commerce, de ressources complémentaires créées au sein d'une organisation cohérente pour maintenir l'exploitation familiale agricole, d'incitations nouvelles pour l'artisanat.

Cette région réclame un homme sérieux, raisonnable, efficace, et je suis prêt à lui apporter mon expérience, mon enthousiasme, parce que depuis deux mois, j'essaye de prouver que je suis sérieux, raisonnable et efficace.

Je suis fier de mon passé pendant lequel je me suis efforcé de travailler du mieux possible avec l'appui de ma famille qui m'a toujours apporté de grandes joies.

La France entière a manifesté son désir de voir le général de Gaulle continuer son action avec l'aide d'une majorité Ve République.

En m'apportant vos suffrages, vous me permettrez, en vivant au milieu de vous, de travailler pour cette grande œuvre et de défendre vos intérêts et ceux de la région de Fougères.

En votant pour moi, et en même temps pour le docteur A. Beauverger, mon suppléant, dont j'apprécie chaque jour un peu plus l'amitié et l'aide constructive, vous voterez :

— pour la politique du général de Gaulle,
— pour le renouveau social et économique de l'arrondissement de Fougères.

Michel COINTAT
Chevalier de la Légion d'honneur
Directeur général au Ministère de l'Agriculture

Remplaçant éventuel :

A. BEAUVERGER

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Cancale, Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine, Combourg, Dinard, Dol-de-Bretagne, Pleine-Fougères, Saint-Malo, Saint-Servan-sur-Mer, Tinténiac.

M. Yvon BOURGES
(Candidat V[e] République)
élu le 5 mars 1967
(U.D. V[e] R.)

Electrices et électeurs de l'arrondissement de Saint-Malo,

Renouvelez votre confiance à des hommes que vous connaissez.

Nous sollicitons pour la seconde fois de votre confiance et de votre sympathie l'honneur et la charge de vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Vous nous connaissez, vous nous avez vu à l'œuvre et vous savez que nous sommes, en toutes circonstances, à la disposition de chacun sans esprit partisan et sans exclusive.

La stabilité politique assurée.

Vous savez aussi quels sont, au plan national, la politique que nous proposons, la majorité à laquelle nous appartenons, le gouvernement que nous soutenons.

Aux questions : « avec qui gouvernerez-vous ? » et « pour quelle politique ? » nous apportons une réponse claire qui garantit la stabilité, une action parlementaire et gouvernementale continue et efficace.

La France aux mains libres agit pour la paix.

Cette action est, en politique étrangère, basée sur l'indépendance nationale mise au service de la paix.

Parce que la France est une nation aux mains libres et désormais maîtresse de ses décisions, elle a retrouvé dans le monde son autorité. Par son crédit recouvré, elle entend contribuer à la détente internationale, afin qu'à l'affrontement de « blocs » succède le dialogue et que les différends entre nations se règlent par la voie pacifique.

Que notre pays connaisse depuis quatre ans la paix et que la « détente » s'instaure progressivement et d'abord en Europe n'est pas le moindre des mérites de la V[e] République et de l'action internationale du général de Gaulle.

Indépendance pacifique ouverte au désarmement véritable — c'est-à-dire la destruction des armes — que la France a proposé et auquel elle s'est engagée par avance à souscrire dès lors qu'aucun ne s'y dérobe.

Indépendance pacifique qui ne renie en rien nos alliances traditionnelles auxquelles nous entendons participer librement, y assumant nos responsabilités et notre part à la mesure des moyens qui sont les nôtres.

L'Europe, œuvre patiente et réaliste.

L'Europe est pour nous plus qu'une idéologie. Nous en ressentons la nécessité et nous voulons participer activement à son édification.

Les gouvernements du général de Gaulle se sont attachés à la réalisation du Marché commun : ils ont proposé l'accélération du désarmement douanier industriel ; ils ont

surtout eu le mérite de vouloir et de réaliser l'entrée de l'agriculture dans la Communauté économique européenne. Celle-ci doit être encore étendue dans ses compétences et élargie dans sa structure. A cet égard, nous souhaitons l'adhésion de la Grande-Bretagne pour laquelle le gouvernement de la Vᵉ République s'est déclaré prêt à accepter des dispositions particulières de transition dès lors que les règles et les équilibres patiemment réalisés ne sont pas remis en cause.

Au plan politique, il doit en être de même et nous pensons que la voie qui a été suivie pour l'économie et qui a fait ses preuves doit permettre de réaliser progressivement l'unité et de mettre en œuvre une politique européenne, facteur de progrès et élément de paix.

Une Assemblée Nationale efficace.

La République nouvelle est caractérisée par l'extension de la démocratie. Les Françaises et les Français ne sont plus uniquement appelés à élire les députés au suffrage universel, mais aussi le Président de la République et à se prononcer par le référendum en des circonstances exceptionnelles et pour des questions d'une particulière importance.

Cependant, le rôle du Parlement demeure essentiel, fondamental : approuver ou proposer les lois, voter le budget, contrôler l'action gouvernementale et éventuellement la censurer.

Le sens profond des élections législatives est de permettre la mise en œuvre d'une politique claire, connue du corps électoral, menée par un gouvernement cohérent, soutenu et inspiré par une majorité parlementaire unie. C'est la condition évidente, de bon sens, d'une œuvre efficace pendant la prochaine législature.

Vous voulez que vos députés travaillent animés par le souci du bien commun plutôt que d'être divisés dans des luttes partisanes et des combinaisons stériles. C'est ce que nous avons fait de 1962 à 1967, et c'est ce que feront de 1967 à 1972 les hommes de bonne volonté venus d'horizons divers mais unis autour du général de Gaulle et rassemblés afin de poursuivre la politique de renouveau de la Vᵉ République.

Le progrès économique et social.

Le mieux-être social des Français dépend de l'expansion de notre économie. Elle ne peut être réalisée que par l'augmentation de la production nationale liée elle-même au développement de ses débouchés.

A notre époque de marché ouvert, d'accroissement considérable des échanges internationaux, les clés d'une économie nationale expansive sont une monnaie solide et une production compétitive. C'est pourquoi doit être poursuivie la politique monétaire, l'effort de productivité et la lutte contre l'inflation.

L'effort de recherche scientifique et technique, le développement consécutif d'industries ou de produits nouveaux, l'expansion d'activités traditionnelles, tous ces facteurs de novation doivent être les moyens et les occasions de créer des industries et des emplois dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire.

L'expansion de l'arrondissement.

C'est dans le cadre de cette œuvre nationale de transformation et de développement que s'inscrit le devenir de notre région. Ce qui caractérise son économie c'est la diversité : activité maritime, tourisme, agriculture, industrie et commerce en sont les cinq axes fondamentaux. L'exploitation de nos atouts naturels demeure la voie du développement et du progrès.

L'industrialisation est évidemment notre objectif prioritaire. Elle ne peut être isolée de l'ensemble des problèmes qui se posent dans notre arrondissement non plus que du développement général du département de la Bretagne.

La transformation de l'agriculture et la valorisation de ses produits demeurent une préoccupation première. L'action entreprise depuis 1958 avec le concours des

organisations professionnelles doit être poursuivie et le sera. Le progrès agricole est d'ailleurs lié — et pas seulement au regard de l'emploi — à l'expansion industrielle. Celle-ci ne peut ignorer la vocation maritime de Saint-Malo, dont le port est l'outil économique précieux et dont l'expansion, en particulier vers l'Angleterre, retiendra nos soins.

Le développement de la mytiliculture, la prospérité de l'ostréiculture, le renouveau de la pêche sont des atouts économiques toujours aussi importants.

Le tourisme aussi est une industrie dont la prospérité est liée aux équipements publics et à notre hôtellerie. L'organisation du tourisme de fins de semaine est une des voies de son renouvellement.

Tout est dans tout et il serait illusoire de considérer isolément tel ou tel secteur. C'est ainsi que le développement de l'artisanat et du commerce dépend évidemment du progrès général.

La région malouine, fière héritière d'un riche passé, doit avoir au plan industriel son propre destin. Mais il est vrai qu'il doit se conjuguer avec l'industrialisation de la province et plus spécialement de Rennes.

Un relatif isolement géographique exige le développement et la modernisation des communications dont les premières étapes viennent d'être entreprises dans l'arrondissement. A une tradition industrielle trop étroite répondent le lycée technique de l'agglomération malouine, les centres de formation et les collèges d'enseignement technique qui sont prévus au cinquième plan. Des structures pour accueillir des industries dans des zones équipées doivent être réalisées dans les principaux centres de l'arrondissement.

Ce sont les bases nécessaires que, depuis 1960 spécialement, les municipalités et les animateurs de l'économie s'efforcent de constituer avec le concours de l'Etat qui progresse constamment depuis cinq ans dans notre arrondissement.

Au plan des moyens, les gouvernements de la V[e] République ont entrepris les premiers et avec courage, une politique d'aménagement du territoire qui n'a ignoré ni la Bretagne, ni notre région malouine.

Si les pouvoirs publics doivent créer — et ils n'y ont pas manqué depuis six ans — les moyens facilitant ou encourageant les implantations d'industries, il revient à l'initiative des chefs d'entreprise de décider de leurs installations ou de leurs extensions. A cet égard les résultats, encore que non négligeables, ne sont pas à la mesure des efforts entrepris. Mais l'action poursuivie avec persévérance devrait bientôt porter ses fruits.

Sur le plan économique, des actions tendant à l'organisation coordonnée des marchés, à la péréquation des coûts de production ou de distribution dans la mesure où les règlements du marché commun le permettent, doivent compléter une politique dont les effets sont incontestablement bienfaisants, même s'ils n'ont pu, partout également se faire sentir.

Le cadre régional devient une réalité.

Conformément aux engagements que nous avions pris en 1962, la région est devenue une réalité économique avec la création de la Commission de développement économique régional (CODER).

La prochaine législature en élargira la composition et les attributions dans le sens d'une vocation et d'une responsabilité complémentaires des assemblées départementales, le but étant que les voies de la proposition et les moyens d'action se conjuguent.

Cette « décentralisation » devra aussi conduire à un partage des ressources et des charges mieux adapté aux rôles respectifs de l'Etat et des collectivités locales tant pour le fonctionnement des services que pour les investissements.

Une action au service de l'homme.

Le but de toute action, politique ou économique, est de donner aux citoyens, dans le cadre de la Société, de la famille ou personnellement de meilleures conditions d'existence.

Une économie en expansion, une monnaie saine, la lutte contre l'inflation n'ont d'autre objet que de concourir à la garantie de l'emploi et à l'amélioration du niveau de vie.

La construction de logements, l'accession à la propriété, les aménagements des villes et des communes, le développement des équipements collectifs (crèches, stades, centres culturels, foyers de jeunes, maisons de retraite, dispensaires, hôpitaux, etc.) sont les voies nécessaires du mieux-être social. A travers les concours de l'Etat, des collectivités locales, des organimes sociaux habilités s'exprime la solidarité nationale.

L'éducation doit être assurée également à tous les enfants, et de manière à permettre à chacun d'occuper un emploi au mieux de ses aptitudes et du progrès économique. Elle doit être aussi permanente afin de permettre à ceux qui travaillent de s'adapter à l'évolution des techniques, condition de la sécurité de l'emploi et de la promotion du travail.

La culture doit de même être accessible à tous. Et notre jeunesse, en particulier, doit disposer des moyens de sa formation culturelle ou sportive. D'ailleurs, la création du Ministère des Affaires culturelles et du Ministère de la Jeunesse et des Sports est la marque de notre attention toute spéciale à ces problèmes.

Au plan social, la suppression progressive des abattements de zone, la Sécurité sociale pour tous les Français (ce que nous avons réalisé en 1962 et 1966 pour les agriculteurs, commerçants, artisans, professions libérales) la progression des retraites vieillesse, l'amélioration des prestations familiales, l'aide aux handicapés, la protection des faibles demeurent les objectifs à poursuivre dans le souci du mieux-être individuel et collectif.

Un monde nouveau, une société juste.

La Ve République n'a certes pas tout fait ; quoi qu'on ait réalisé il reste encore davantage à faire dans tous les domaines, mais nous avons le mérite d'avoir entrepris et parfois avec courage.

Les actions déjà engagées constituent à la fois un témoignage et une garantie. Nous demandons à nos concitoyens l'honneur et la charge de poursuivre l'œuvre que ceux qui prétendent nous remplacer n'avaient eu ni la volonté ni le désir de faire quand eux, ou leur amis, avaient la responsabilité de notre destin !

Notre époque nous convie à l'édification d'un monde nouveau. Notre pays doit y avoir sa place et nous devons offrir à nos enfants une société plus juste.

France, voilà tes fils pour te servir et pour te bien servir avec Charles de Gaulle.

Votez juste ! votez clair! votez efficace !

Votez pour

YVON BOURGES

Remplaçant éventuel :

JEAN HAMELIN

INDRE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Ardentes, Argenton-sur-Creuse, Châteauroux, Levroux.

M. François GERBAUD
(Candidat V[e] République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. V[e] R.)

1[re] CIRCULAIRE

Je suis berrichon.

Né à Châteauroux. J'ai 39 ans, 2 enfants, une petite-fille de 7 ans et un garçon de 4 ans.

Je suis journaliste à la télévision. La plus grande partie de ma vie, je l'ai passée chez vous. C'est à Châteauroux que je suis allé à l'école, puis au lycée, c'est là que que je me suis marié. C'est là que j'ai débuté dans mon métier. C'est parmi vous que vivent les miens. C'est parmi vous qu'ils travaillent ou qu'ils ont travaillé.

Je pense en particulier à mon père, l'ami de beaucoup d'entre vous qui est resté, pendant trente-trois ans à la manufacture de tabacs de Châteauroux, avant d'être conseiller municipal.

Vous le voyez, je ne suis ni un passant, ni un nouvel arrivé.

Soyez logiques avec vous-mêmes !

— Le 5 décembre 1965, le général de Gaulle a obtenu 17.552 voix dans la circonscription de Châteauroux, contre 16.214 voix à M. Mitterrand.

— Le 5 mars 1967, vous ne pouvez pas vous déjuger.

5 décembre 1965.

5 mars 1967.

V[e] République.

Votez François GERBAUD

Remplaçant éventuel :

Jean-Claude NICOL

33 ans — 3 enfants — Technicien agricole — Conseiller municipal d'Argenton-sur-Creuse

Votez stabilité, votez majorité !

Avec de Gaulle.

Chers compatriotes,

Le 5 mars, pensez-y, vous allez glisser un bulletin dans l'urne. Lorsque votre bulletin sera tombé et que la sonnette aura retenti, vous ne pourrez plus rien faire pour changer votre décision, quels que soient les regrets que vous puissiez avoir demain.

C'est donc maintenant qu'il faut choisir.

Alors, soyons francs, moi je le suis.

Si vous croyez que ceux qui, aujourd'hui, ne sont unis que pour condamner, critiquer et détruire peuvent, demain, s'entendre pour construire et gouverner.

Si vous avez le goût du risque et du pari.

Si vous pensez que votre député doive être l'élu d'une coalition ou d'une tactiques électorale avec le parti communiste, alors, ne votez pas pour moi.

Mais, si vous voulez une situation claire, sans compromis, sans combinaisons ; si vous préférez la certitude au pari, les faits aux promesses, alors vous voterez pour le candidat Vᵉ République que je suis.

A vous de juger, car la décision, c'est vous qui la ferez. Elle engage votre avenir.

Avez-vous réfléchi à ce que sera, demain, la tâche de votre député ?

Notre région change de cap, le tournant est difficile car il faut garder l'équilibre entre ce qui était, hier, notre unique richesse, l'agriculture, et ce qui sera, demain, une richesse complémentaire, l'expansion industrielle.

Ces bouleversements économiques et humains qui vont nous donner un nouveau visage, au-delà des difficultés du présent, ne sont pas des phénomènes isolés. D'autres régions, en même temps que nous, en partagent les angoisses et les promesses.

D'autres nous ont précédés dans une nouvelle forme de prospérité. Nous devons les rattraper, nous devons nous hisser au partage des responsabilités et des richesses nationales.

Nous sommes partie d'un tout qui a été défini et qui est maintenant en voie de réalisation.

Refuser ce tout c'est se condamner...

Ce « tout », je l'accepte et je le défends...

Je suis convaincu que votre intérêt est également de l'accepter. C'est de cette acceptation que dépend la solution de vos problèmes. C'est le choix d'une politique d'avenir... C'est aussi le choix d'un homme, votre député, demain....

Votez François GERBAUD

2ᵉ CIRCULAIRE

Par vos 13.000 voix, en me plaçant en tête le 5 mars, devant toutes les oppositions, vous avez fait confiance à un homme de chez vous ! Cette confiance m'autorise aujourd'hui à vous présenter ma famille.

Cette petite fille et ce petit garçon sont l'image de ma responsabilité familiale. C'est cette responsabilité qui, transposée sur le plan politique, m'engage vis-à-vis de vous, vis-à-vis de vos familles pour le mieux-être de notre région.

Vous êtes entrés dans la majorité.
Il faut y rester !

5 mars : Contre les oppositions divisées.
Vous m'avez choisi.

12 mars : Contre deux oppositions coalisées.
Vous me choisirez...

Votez François GERBAUD

Remplaçant éventuel :

Jean-Claude NICOL

33 ans — 3 enfants — Technicien agricole — Conseiller municipal d'Argenton-sur-Creuse

Votez stabilité. Votez majorité.

Avec de Gaulle.

Chers compatriotes,

Dimanche dernier, en toute clarté, vous vous êtes prononcés en faveur du candidat de la Ve République.

Pour la première fois, vous l'avez placé en tête ! C'est un verdict sans appel qui a condamné l'opposition divisée et démagogique. Vous avez rejeté les méthodes et les hommes du passé.

Il n'y a plus de mythe. C'est vous qui l'avez détruit, dans un réflexe de santé politique.

Les partis ont négocié, transigé, pris des engagements par dessus vos têtes, sans tenir compte de vous. Ils ont, en somme, disposé de votre voix, comme ils entendent encore en disposer dans un mépris inqualifiable de votre liberté.

Face à ces marchandages, nous vous offrons, dans la clarté, la possibilité de confirmer votre choix et de vous rallier à ce vaste désir de stabilité, de continuité et d'efficacité que les électeurs français, dans leur grande majorité, ont déjà choisi.

Votre vote de dimanche dernier, c'est dans cet élan national, la preuve que vous voulez être dans le bon combat.

Conscient de cet élan, je viens vous demander maintenant de confirmer et de compléter votre choix ; je le fais sincèrement, convaincu que votre député ne doit pas être l'élu d'un compromis ou d'un calcul électoral. S'il devait être prisonnier d'une alliance contradictoire et négative, quelle serait son autorité et son crédit, personnel et politique, pour plaider votre cause ?

En un mot, votre député doit être l'élu d'une large union, de l'adhésion volontaire du plus grand nombre d'entre vous. Il ne peut pas être élu contre quelqu'un, mais pour quelque chose. C'est une affaire de conscience : Tel j'étais hier, tel je suis aujourd'hui !

Dimanche dernier, vous m'avez fait confiance, vous m'avez désigné comme votre meilleur avocat.

Je vous en remercie.

Et croyez-moi, aujourd'hui, c'est moi qui ai confiance en vous !

François GERBAUD.

Votez François GERBAUD

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Aigurande, la Châtre, Eguzon, Issoudun-Nord, Issoudun-Sud, Neuvy-Saint-Sépulchre, Saint-Christophe-en-Bazelle, Sainte-Sévère-sur-Indre, Vatan.

M. Marcel LEMOINE

(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Votre vote du 5 mars interviendra quinze mois après l'élection présidentielle qui marqua le recul du pouvoir et la puissance du courant unitaire qui dans notre circonscription donna plus de 55 % au candidat unique de la gauche.

Depuis, l'opposition populaire s'est renforcée, le mécontentement s'est accru. Le pouvoir, uniquement préoccupé de défendre les intérêts du grand capital n'hésite pas à sacrifier l'économie nationale, il aggrave le sous-développement de notre région, il écrase les travailleurs des villes et des campagnes, commerçants et artisans sous le poids d'impôts toujours plus lourds, de la vie chère, des bas salaires. Il sacrifie notre jeunesse et de nombreux jeunes doivent s'expatrier faute de trouver chez nous, un emploi stable et rémunérateur.

Notre circonscription est particulièrement défavorisée, la situation économique y est difficile, l'insécurité de l'emploi, permanente et de plus en plus critique.

A la campagne la politique gouvernementale accule les exploitations familiales à la ruine et à la disparition, l'exode rural s'accentue, le désert menace de s'installer dans des régions entières...

Dire non à cette politique c'est voter communiste le 5 mars.

A cette politique des monopoles capitalistes, nous opposons une politique démocratique définie par un programme novateur et réaliste ouvert sur l'avenir.

Le nouveau, ce n'est pas le gaullisme pratiquant une politique réactionnaire vieille comme le monde capitaliste ni l'exploitation, l'injustice dont sont victimes les travailleurs, ouvriers et paysans, manuels et intellectuels.

Le nouveau, c'est le programme démocratique proposé par le Parti communiste qui tend à donner au peuple de France les moyens d'intervenir dans la direction des affaires du pays, de retirer aux monopoles les richesses qu'ils accaparent pour les mettre, en éliminant le régime de pouvoir personnel, à la disposition de la nation tout entière...

Un tel programme permettrait la mise en œuvre d'une série de mesures économiques et sociales jamais encore appliquées dans notre pays.

Un programme de gouvernement novateur et réaliste.

Nous voulons un gouvernement d'union démocratique fort et stable, mais responsable devant une véritable Assemblée Nationale ayant le pouvoir de faire les lois et de contrôler le gouvernement.

Nous proposons trois grandes réfomes économiques et financières fondamentales :

1. la nationalisation progressive des monopoles industriels les plus puissants et des grandes banques d'affaires,

2. le remplacement du Vᵉ Plan par un plan démocratique qui garantisse le plein emploi et le développement des secteurs prioritaires de l'économie et de la vie sociale, grâce à une politique cohérente d'investissements,

3. une réforme fiscale profonde qui allège le poids des impôts et des taxes qui pèsent sur la masse des travailleurs, et exige en contrepartie davantage des grandes sociétés et des privilégiés de la fortune.

Ces mesures sont inséparables de l'application d'une politique active de paix, d'indépendance nationale et de coopération internationale.

*
* *

Pour que vive notre région et pour l'avenir de nos enfants.

Ce programme permettrait d'apporter des solutions aux problèmes posés dans notre circonscription, notamment :

1. l'augmentation progressive des salaires, retraites et pensions. Lutte contre le chômage et développement industriel par le plein emploi et par la création d'industries nouvelles à Issoudun, La Châtre et dans nos chefs-lieux de canton tant pour la main-d'œuvre masculine que féminine,

2. l'aide à l'exploitation familiale agricole menacée, en fixant des prix rémunérateurs et en favorisant la coopération, la modernisation de l'agriculture et de la vie rurale, en aidant à équiper en adduction d'eau et assainissement nos bourgs et villages.

3. l'attribution de crédits suffisants à l'Education nationale permettant aux collectivités et notamment à nos cantons la construction de locaux scolaires nécessaires à une réforme démocratique de l'enseignement et à la formation professionnelle de notre jeunesse avec attribution à cet effet de bourses suffisantes,

4. la construction de logements sociaux à loyers accessibles répondant à l'aspiration des mal-logés et des jeunes ménages, aide plus conséquente à l'amélioration de l'habitat rural,

5. l'accroissement des crédits pour la santé publique et amélioration de l'équipement et du fonctionnement des hôpitaux et maisons de vieillards tant à Issoudun qu'à La Châtre, pour les équipements culturels et sportifs dont la pauvreté dans notre circonscription est caractéristique et dont nous avons le plus grand besoin,

6. effort important d'équipement touristique de nos contrées de la vallée de l'Indre, et de la Creuse, qui dans le sud de notre circonscription mais aussi dans le nord, peuvent devenir source de vie active et de profit pour l'ensemble de la population.

*
* *

Electrices, Electeurs,

Votre vote du 5 mars est capital pour la vie de notre département, pour votre avenir et celui de vos enfants.

Contre le pouvoir personnel et ses alliés du centre et de droite, donnez à notre candidat et à notre programme de progrès social, de démocratie et de paix, l'appui de votre confiance. Elisez un député résolu à défendre les intérêts de ceux qui travaillent.

Votez communiste dès le premier tour pour renforcer l'union des forces de gauche dont les communistes sont les meilleurs artisans.

Dans notre circonscription Marcel Lemoine est le seul candidat capable de mettre en échec les candidats du pouvoir et de la réaction.

Placez-le largement en tête le 5 mars.

Votez Marcel LEMOINE

Marcel Lemoine, comptable, ancien adjoint au maire de Châteauroux, maire de Deols, secrétaire de la Fédération de l'Indre du Parti communiste français, pionnier de la Résistance dans l'Indre, déporté au camp de concentration nazi de Buchenwald, Croix de guerre 1939-1945, administrateur et réalisateur au service du peuple.

Sa vie s'identifie à la lutte des ouvriers et des paysans, de toute la population laborieuse pour le progrès social, les libertés et la paix.

Candidat du Parti communiste français pour l'union des forces de gauche et démocratiques

Remplaçant éventuel :

Louis HALOUIN

Ancien conseiller municipal d'Issoudun

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Merci tout d'abord aux 13.994 d'entre vous qui, m'accordant leur confiance et me plaçant largement en tête de tous les candidats, ont exprimé leur volonté d'en finir avec le pouvoir personnel et de réaliser l'union des forces ouvrières et démocratiques pour instaurer une nouvelle politique plus conforme aux intérêts des travailleurs de nos villes et de nos campagnes.

Dans cette circonscription profondément attachée aux institutions républicaines et aux libertés démocratiques vous avez apporté aux candidats de la gauche 20.783 suffrages.

Par l'entente des forces démocratiques qui représentent l'avenir, l'union, chez nous, comme dans toute la France, triomphera par le rassemblement de tous les républicains qui veulent s'opposer au pouvoir personnel et instaurer une démocratie véritable capable d'assurer au peuple français des droits essentiels.

Dimanche prochain, votre vote sera capital :

Il s'agit de voter contre la politique du pouvoir qui accule petits et moyens paysans à la disparition et à la ruine.

Il s'agit de voter contre une politique qui sacrifie l'économie nationale, écrase les travailleurs des villes et de la campagne, les artisans et commerçants sous le poids d'impôts toujours plus lourds, aggrave le sous-développement de notre région, accroît le chômage et le sous-emploi ainsi que l'exode de notre jeunesse incapable de trouver chez nous un travail stable et rémunérateur.

Il s'agit de voter contre un député qui, malgré ses promesses de 1962 qu'il renouvelle aujourd'hui, n'a rien fait pour la circonscription.

Pour une démocratie réelle.
Pour défendre les intérêts de notre région, son expansion, le plein emploi.
Pour votre avenir et celui de vos enfants.

Votez Marcel LEMOINE

Maire de Déols

Candidat unique des forces de gauche présenté par le Parti communiste français

Remplaçant éventuel :

Louis HALOUIN

Un appel de la Fédération départementale de la gauche démocrate et socialiste.

En plein accord avec ses candidats, la Fédération de l'Indre de la gauche démocrate et socialiste, résolue à faire triompher la République dans notre département par l'union, comme dans la France entière, de toutes les forces démocratiques qui représentent l'avenir, appelle les électrices et les électeurs de l'Indre, dans chacune des trois circonscriptions, à voter massivement, le 12 mars prochain comme lors de l'élection présidentielle pour le candidat unique de la gauche.

Votez pour Marcel Lemoine : 2e circonscription - Issoudun-La Châtre.

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bélâbre, le Blanc, Buzançais, Châtillon-sur-Indre, Ecueillé, Mézières-en-Brenne, Saint-Benoît-du-Sault, Saint-Gaultier, Tournon-Saint-Martin, Valençay.

M. Jean BÉNARD

(Candidat indépendant paysan)

élu le 12 mars 1967

(P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Depuis deux législatures, vous m'avez mandaté pour vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Vous attendiez de moi, la défense de vos intérêts et de vos situations sociales.

Vous m'aviez choisi pour appuyer vos revendications et défendre avec énergie, tous les cas critiques qui pouvaient vous intéresser, et enfin, prévoir et œuvrer pour un avenir meilleur.

Je me dois aujourd'hui de faire le point.

Je tiens tout d'abord à mettre en évidence, les conditions de travail imposées par le régime actuel.

— Il y a la majorité et il y a l'opposition. —

La majorité, c'est l'obéissance aveugle de « l'inconditionnel » avec abandon de sa personnalité.

Le reste, pour ces messieurs du gouvernement, c'est l'opposition, y compris ceux qui veulent conserver leur indépendance, sans distinction.

Pour museler cette opposition, qui bien souvent se voudrait constructive, le gouvernement impose au Parlement systématiquement et sans vergogne, la politique des votes bloqués.

L'action du parlementaire conscient et sincère, se trouve alors, immanquablement réduite.

Je n'ai durant mes mandats, cessé de m'élever contre de tels principes, marquant par une opposition raisonnée, ma volonté de faire entendre vos revendications et défendre vos causes communes.

De plus, mes questions écrites, ont mis le gouvernement dans l'obligation de prendre position sur de nombreux points importants : agriculture, viticulture, prisonniers, anciens combattants, rapatriés, handicapés physiques, etc.

Je n'ai pas la prétention de tout pouvoir et de tout vous apporter. Je ne vous ferai pas de promesses à sensation.

Sur le plan national, notre devoir est de contraindre le gouvernement à s'abaisser à mieux connaître nos problèmes. Sur le plan départemental et régional, notre action pourrait être ainsi plus efficace, car elle saurait par son ampleur, imposer sa force et sa vitalité.

Une certaine politique consiste à démolir pour reconstruire : Je n'en suis pas.

Une autre, au contraire, claironne : « Hors de nous, pas de salut, et sans nous, plus d'avenir possible. »

Prétentions simplistes d'aveugles présomptueux.

La vie de la France et son organisation ne peuvent permettre de telles lacunes, et nos dirigeants le savent bien. Bon gré, mal gré, l'évolution et l'administration des régions, sont des impératifs auxquels ils ne peuvent se dérober. Je n'en veux que pour preuve, le département de l'Indre, qui nous intéresse tout particulièrement.

Notre circonscription, qui s'est manifestée par des votes peu favorables au gouvernement peut cependant supporter allégrement la comparaison avec les circonscriptions voisines, dotées de parlementaires U.N.R. (exemples : écoles, équipements sportifs, décentralisation, logements, etc.).

Qu'ont-ils fait de mieux, je vous le demande ?

Mon programme sera de vous défendre :

Anciens combattants - A.C.P.G. - Déportés du travail - Anciens d'A.F.N.

Le gouvernement a méconnu vos droits. Vous vous êtes battus, vous avez souffert. On vous oublie.

Agriculteurs.

Vos petites exploitations familiales auront, quoi qu'on dise, toujours une place prépondérante, à côté des grandes exploitations, grâce à leur bonne gestion, à leur excellent rendement. Nos gouvernants actuels s'égarent en travaillant à votre disparition. Une revalorisation de vos produits s'impose.

Ouvrières et ouvriers.

Malgré tout ce qui a été fait, les difficultés d'emplois apparaissent dans la France entière. Nous nous devons d'être vigilants, face à un Etat responsable de situations parfois catastrophiques.

Commerçants et artisans.

Comme les agriculteurs, vous êtes menacés. Vos petites entreprises resteront quand même, elles aussi, à la hauteur de leur tâche. Elles l'ont démontré par leur tenue, leur gestion et leurs prestations de services incomparables.

Travailleurs.

Vous méritez d'être traités avec égard. Vous devez obtenir la retraite à 60 ans. Les conditions actuelles le permettent. Et pour les plus défavorisés, nous devons leur préparer des jours heureux dans des maisons cantonales de retraite.

...sans oublier pour autant tous ceux qui, demain, animeront et auront la charge de notre nation. C'est pourquoi :

Pour nos enfants :

Tout doit être mis en œuvre pour qu'ils reçoivent la formation qui leur permettra d'occuper des situations d'avenir. Faut-il encore, que la réforme scolaire envisagée,

soit mieux adaptée à nos besoins ruraux. Il faut avant tout démocratiser l'enseignement : A capacité égales, chances égales.

Pour nos jeunes.

Le problème est d'une importance capitale. Ne l'oublions pas, c'est la France de demain. Pour eux, il nous faut prévoir sans réserve, sur tous les plans (Education, orientation, travail, logements, sports, loisirs, etc.).

Pour nos communes.

L'Etat ne doit pas se décharger sur elles des dépenses qu'il devrait être seul à assumer. Elles ont besoin d'une plus grande indépendance, d'une plus grande certitude de l'avenir, afin que les élus locaux puissent remplir parfaitement la mission que les électeurs leur ont confiée.

Pour la sauvegarde de la République et de toutes nos libertés.

Pas d'abstention !

Votez et faites voter.

JEAN BÉNARD
Député sortant
Maire de Buzançais — Conseiller général du canton de Buzançais
Vice-Président du Syndicat d'Electrification

Remplaçant éventuel :

OLIVIER VILLIN
Notaire — Maire de Lignac

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

J'ai eu le plaisir de constater que votre fidélité, n'avait en rien, été amoindrie du fait de la présence de nombreux candidats.

Sans défaillance, vous vous retrouvez en 1967, aussi nombreux qu'en 1962 et 1958. Je suis très sensible à cette confiance et à cette constance, et c'est bien sincèrement que je viens vous adresser mes remerciements.

Par 10.185 voix, vous m'avez placé en tête de cette lutte antimarxiste, qui est pour nous, le réel danger.

Que toutes les électrices et les électeurs, conscients de la situation, s'unissent une fois encore pour faire

Front commun contre le péril communiste.

Dimanche prochain, votez et faites voter

JEAN BÉNARD
Député sortant
Maire de Buzançais — Conseiller général du canton de Buzançais

Remplaçant éventuel :

OLIVIER VILLIN
Notaire — Maire de Lignac

Et surtout pas d'abstentions.

INDRE-ET-LOIRE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Communes de : Saint-Avertin, Saint-Pierre-des-Corps, Tours à l'exception des quartiers de Sainte-Radegonde et de Saint-Symphorien.

M. Jean ROYER

(Candidat sans parti politique)

élu le 5 mars 1967

(Non inscrit)

Electrices, Electeurs,

Les élections législatives des 5 et 12 mars constitueront une excellente occasion d'améliorer l'œuvre des pouvoirs publics. A cette fin, trois objectifs essentiels doivent être atteints :

Eviter une crise de régime, c'est-à-dire faire en sorte que la future assemblée ne s'oppose pas systématiquement à la personne et à la politique du Chef de l'Etat, élu par le peuple en décembre 1965.

Assurer un meilleur équilibre des pouvoirs publics grâce à l'efficacité accrue des travaux et de l'influence parlementaires.

Traduire progressivement dans les faits les nécessités admises par l'ensemble de l'opinion française :

— équipement, progrès matériel et moral de la Nation,
— volonté d'équilibre et de paix dans ses relations avec le monde.

Plus que jamais, le peuple doit choisir des hommes libres, agissants, résolus, aptes à bien servir leur région et l'intérêt supérieur de la France.

Je me présente à nouveau sans parti politique.

Conformément à ce que j'avais promis en 1958 puis en 1962, je n'ai adhéré à aucun parti ni à aucun groupe de l'Assemblée ; j'ai refusé toute investiture quelle qu'elle soit. Plus que jamais, je reste et veux rester un homme libre.

Libre d'examiner les problèmes posés par toutes les catégories sociales ou professionnelles, sans préjugés, sans idéologie, sans sectarisme.

Libre de juger les hommes, les actes du gouvernement et du Chef de l'Etat, de contrôler l'action des ministres, sans tenir compte des ordres des états-majors des partis ou des pressions des groupes d'intérêts.

C'est ainsi que de 1962 à 1967 :

— J'ai assisté ponctuellement à tous les débats importants de l'Assemblée et à l'ensemble des délibérations budgétaires ;

— J'ai posé plusieurs questions écrites, une question orale sans débat, deux questions orales avec débat et je suis intervenu une quinzaine de fois à la tribune.

— J'ai multiplié sans relâche les démarches favorables à Tours, à la Touraine et à la région centre auprès de tous les ministres.

Par mes votes, j'ai appuyé le gouvernement et le général de Gaulle pour les aider à :

— Garder la direction politique de la France (décembre 1965).

— Equilibrer les budgets et maintenir la monnaie.

— Créer le fonds national de l'emploi, développer la formation professionnelle et établir le V[e] Plan d'équipement.

— Réformer l'enseignement, et réaliser l'équipement sportif du pays.

— Ouvrir les voies du rapprochement avec l'Allemagne et les états de l'Europe centrale et orientale, facteur favorable à la détente et à la paix.

J'ai suggéré au gouvernement :

— Un desserrement plus énergique de Paris, l'organisation du bassin parisien, l'aménagement industriel et urbain de la vallée moyenne de la Loire.

— Un remaniement des impôts nationaux et locaux au bénéfice des communes.

— Un développement considérable de l'enseignement technique et supérieur et une meilleure formation des maîtres.

J'ai critiqué d'une manière constructive :

— L'insuffisance de la revalorisation des bas salaires, notamment dans les entreprises nationales comme la S.N.C.F.

— L'insuffisance inquiétante de la politique du logement social. Lors des débats du budget 1967, en ma qualité de rapporteur de la construction, j'ai efficacement contribué à faire financer par l'Etat 14.000 logements supplémentaires (4.000 primés et 10.000 H.L.M. en accession à la propriété).

— Les insuffisances du plan de financement des nouveaux hôpitaux et du recrutement des infirmières.

Je me suis opposé :

— A la taxe sur les plus-values des valeurs foncières qui, sans faire baisser le prix des terrains a été finalement payée par les locataires et les propriétaires.

— A la nouvelle organisation des communautés urbaines.

— Au remaniement de la carte des régions militaires.

— A la loi sur le service militaire qui ne maintient plus l'égalité devant cette nécessité nationale.

— A la position du gouvernement hostile à une amnistie générale.

— A toute politique de faveur vis-à-vis de la Chine et à une attitude exclusivement antiaméricaine pour préparer le règlement du conflit vietnamien.

Dans l'ensemble j'ai librement soutenu l'activité réformatrice de la V[e] République, mais sans jamais hésiter à dénoncer devant le gouvernement les lacunes de son action administrative et sociale et en l'incitant toujours, sans démagogie, à appliquer des solutions plus justes et plus humaines.

J'affirme aujourd'hui dans le même esprit que :

1° Le régime de la V[e] République doit être maintenu : il a rendu à la France un gouvernement stable, des finances saines, une diplomatie indépendante et active.

L'opposition systématique d'un parti communiste totalitaire et des partis de gauche, comme le parti socialiste unifié (P.S.U.), n'aboutirait objectivement a aucun programme commun et sérieux de gouvernement ; leur coalition artificielle et sans doute éphémère n'a en fait qu'un seul objet dans l'immédiat : écarter de la direction de la France le Chef de l'Etat et le personnel politique qu'il a désigné. Or, le pouvoir ne s'occupe pas, il s'exerce.

2° En revanche, le régime actuel doit assouplir son organisation administrative, humaniser ses méthodes, accentuer son effort économique et social qui constituent l'essentiel des faiblesses de son action.

Le nouveau parlement devra donc étendre et approfondir son contrôle, utiliser à fond toutes ses possibilités d'initiative et d'incitation, dominer ses vieilles divisions et travailler d'un seul et même cœur pour la France.

Je me présente donc à nouveau pour agir.

Je propose :

1. — *Dans le domaine de la politique intérieure.*

A. — A l'échelon local : La politique d'équipement en cités neuves, zones industrielles, établissements scolaires, installations sportives et culturelles, rocades, autoroute, réseau téléphonique, doit être appliquée et étendue sans relâche en fonction des besoins de la population. Doivent être atteints à tout prix, notamment :

— L'aménagement du Cher et la construction de 18.000 logements (dont 80 % sociaux), en 15 ans.

— L'implantation d'usines variées sur les zones de Tours—Saint-Symphorien, Saint-Pierre-des-Corps et Joué-lès-Tours.

— La déviation autoroutière de l'axe Paris—Bordeaux.

— La création d'une université à part entière et la fondation d'un hôpital universitaire moderne.

B. — A l'échelon national :

a) Une refonte des méthodes de travail de l'Assemblée, l'élaboration et le contrôle effectif et rigoureux des budgets par les représentants de la nation, la création d'une véritable cour suprême de justice et d'arbitrage.

b) Une décentralisation réelle au niveau de la région et du département des grands services administratifs ; la lutte énergique contre une conception trop technocratique de l'administration qu'il faut rendre plus souple et plus humaine.

c) Un développement continu de l'activité économique :

— Par la recherche scientifique, d'ailleurs en bonne voie de développement.

— Par des investissements publics et privés plus larges et bénéficiant au besoin d'avantages fiscaux.

— Par l'accroissement des débouchés agricoles et industriels dans le Marché commun, l'accroissement continu de nos exportations vers tous les pays d'Europe.

— Par la relance effective de la construction qui entraînera largement les autres activités productives.

— Par une vigoureuse impulsion en faveur de programmes plus ambitieux de réseaux téléphoniques et d'autoroutes.

d) Un affermissement du progrès social et moral :

— Par des moyens matériels et financiers plus efficaces de reclassement des ouvriers et des cadres lors des licenciements et des concentrations d'usines.

— Par un relèvement plus substantiel des bas salaires en fonction directe de l'activité économique et un intéressement des salariés et des cadres aux résultats de la productivité.

— Par une refonte de l'allocation logement.

— Par un effort massif et continu de construction de logements (500.000 par an, dont 300.000 logécos et H.L.M. accessibles à toutes les bourses et, notamment, en accession à la propriété populaire dont l'expérience à Tours s'avère encourageante).

— Par un effort persévérant de constructions scolaires, la formation mieux adaptée des maîtres, une volonté efficace d'assurer le plus tôt possible l'orientation et la formation professionnelle des jeunes afin de leur éviter l'oisiveté et le chômage, par l'aide à l'enfance inadaptée.

— Par une aide plus large aux vieillards (refonte des retraites, construction de logements, multiplication des foyers), aux veuves et aux orphelins et le respect des droits moraux et matériels des anciens combattants.

— Par le contrôle plus sévère des films, des revues, des lieux de réunion de la jeunesse, une incitation continue aux sports, l'enrichissement de l'expression des arts afin d'élever le niveau moral et spirituel de nos populations, seul garant solide du civisme et de l'unité nationale.

e) Une politique de rigueur financière :

— Par le maintien d'une monnaie solide et une incitation permanente à l'épargne.

— Par une simplification de la fiscalité et une plus juste répartition de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

— Par la lutte contre toutes les formes de gaspillage ou de spéculation, notamment la spéculation sur les terrains, grâce à la formation de réserves foncières communales, financées à moyen et long terme.

f) Une politique de réconciliation nationale.

Les rapatriés qui ont beaucoup perdu et moralement souffert ont droit à réparation et indemnisation progressives.

Après les nombreuses mesures de grâce qui ont suivi le dénouement du drame algérien, l'heure est à l'oubli, aux rapprochements sincères, donc à l'amnistie qui soude et perpétue l'unité nationale.

2. — *Dans le domaine de la politique extérieure.*

Je pense que la France doit pratiquer une politique d'équilibre entre les influences économiques, militaires, idéologiques des trois empires qui se partagent pratiquement la puissance mondiale : les Etats-Unis, la Russie soviétique et la Chine.

— Par l'indépendance dans l'élaboration de notre diplomatie et la mise en place de nos moyens de défense classiques et nucléaires.

— Par l'organisation progressive de l'Europe, c'est-à-dire :

La formation de plus en plus poussée de l'Europe de l'ouest (Marché commun des capitaux, uniformisation progressive des régimes fiscaux et sociaux, politique commune des transports, consultations périodiques et actions communes des ministres et des chefs d'Etat, échanges de jeunes et de travailleurs, apprentissage accéléré et efficace des langues étrangères).

L'ouverture de relations nouvelles avec les peuples d'au-delà du rideau de fer, relations dont les régimes communistes n'ont pas effacé les caractères de compréhension et de sympathie et qui devront aider à résoudre le problème de la réunification de l'Allemagne.

— Par l'amélioration de nos rapports avec les Etats-Unis d'Amérique, grâce à un effort de compréhension mutuelle :

L'Amérique admettant et soutenant les efforts de réorganisation de l'Europe moins menacée par la guerre froide.

La France, comme l'Europe de l'ouest, restant dans l'Alliance atlantique, afin d'équilibrer en tout état de cause, la pesée de la puissance soviétique sur l'Europe centrale et orientale.

— Par la fermeté face aux inadmissibles prétentions de la Chine que nous devions, certes, reconnaître en fonction de son travail et de sa puissance, mais dont les visées de domination et les menaces de guerre doivent être surveillées et contenues grâce à une vigilance commune des Etats-Unis, de la Russie et de l'Europe.

Notre pays se doit de participer à toutes les conférences internationales et y préparer tous les rapprochements possibles entre les trois empires, tout en aidant les peuples affamés ou sous-développés — qui doivent d'ailleurs s'aider aussi eux-mêmes — par nos surplus agricoles et la formation en France d'une élite de pionniers.

Toute la nation, dont les classes doivent être rapprochées, doit travailler dans l'ordre, la discipline et la justice avec la volonté de respecter les hommes, de les accueillir, d'aider notamment les plus modestes et les plus faibles.

Pour ma part, en dépit de rudes difficultés, vous savez que je consacre réellement et résolument tous mes efforts et toutes mes forces à l'accomplissement d'un tel idéal.

Tourangelles, Tourangeaux, je vous demande de me croire et de m'encourager en me jugeant selon mes actes. Je pense être toujours digne de votre confiance.

Vive la République !

Vive la France !

JEAN ROYER

Maire de Tours — Conseiller général de Tours-Ouest
Candidat sans parti politique

Remplaçant éventuel :

JEAN-PAUL CHASSAGNE

Chef de groupe à la S.N.C.F. — Premier adjoint au maire de Tours
Conseiller général de Tours-Sud

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Château-la-Vallière, Château-Renault, Langeais, Neuillé-Pont-Pierre, Neuvy-le-Roi, Tours-Nord à l'exclusion du quartier Paul-Bert de la commune de Tours, Vouvray.

M. Pierre LEPAGE
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Chers électrices et électeurs,

Né en Touraine, habitant ce canton de Tours-Nord depuis mon enfance, je ne suis pas pour vous un inconnu. Ayant parcouru de nombreuses fois tout ce secteur Nord, vous me connaissez et je vous connais bien pour vous avoir rendu visite dans vos propres localités pour m'informer de vos problèmes et vous aider à y apporter des solutions, et aussi, quelquefois, pour m'associer à vos joies et à vos peines.

Depuis vingt ans, je n'ai jamais cessé d'établir avec vous ces contacts humains, comme adjoint au maire de Tours, puis, comme conseiller général, mes collègues m'ayant toujours renouvelé leur confiance en m'élisant au Bureau de cette assemblée départementale, en qualité de secrétaire. Mes différentes activités sociales (mutualité, prud'hommes, Sécurité sociale) m'ont permis d'acquérir une certaine expérience que j'ai toujours mise au service de vous tous, dans l'exercice de mon mandat de député.

Cette action, je la continuerai avec le concours de mon secrétaire, M. Henry, que vous connaissez bien et celui de M. René Groussard, mon suppléant, jeune ingénieur agricole, dont les attaches familiales en Touraine sont également bien connues et qui, par sa connaissance des problèmes ruraux apportera une efficacité nouvelle à mon action.

Depuis vingt ans de vie publique, je me suis efforcé de mériter votre confiance. Je ne crois pas vous avoir déçus.

Fort de cette confiance, je continuerai, comme par le passé, à me mettre au service de vous tous. Je continuerai à vous donner le meilleur de moi-même afin de poursuivre avec le général de Gaulle cette grande tâche de rénovation nationale que les multiples oppositions, sans programme de gouvernement remettent en cause.

La victoire de l'opposition, ce serait ou l'arrivée au Parlement d'une équipe d'hommes en désaccord sur les problèmes essentiels et donc, incapables d'assurer la stabilité gouvernementale, ou l'arrivée d'une équipe d'hommes ayant une conception de la majorité parlementaire qui ressemble étrangement à celle que nous avons, malheureusement connue sous la IVe République.

Chers électrices et électeurs, je vous demande avec confiance de me renouveler mon mandat de député de la 2e circonscription.

Le candidat,

Pierre LEPAGE

Chevalier de la Légion d'honneur
Député sortant
Conseiller général de Tours-Nord

Le suppléant,

René GROUSSARD

Ingénieur agricole
Croix de guerre 1939-1945

Mon programme :

Stabilité, paix et indépendance.

Pour la première fois depuis longtemps, les Français vivent dans un pays sur lequel ne pèse aucune menace extérieure. Cette situation est le résultat de la politique de la Ve République.

Stabilité des institutions ; indépendance ; maintien de nos alliances ; paix avec tous ; sécurité.

Assurer la prospérité de l'agriculture dans une Europe unie.

La législature passée a continué l'œuvre de rénovation de notre agriculture entreprise en accord avec la profession depuis 1958. Cette politique sera dévleoppée et étendue par :

— la réalisation complète du Marché commun agricole, les accords de mai 1966 constituant la dernière étape importante avant la création du marché unique que nous sommes décidés à réaliser.

— la politique sociale définie dans les lois d'orientation agricole, doit être poursuivie et amplifiée pour :
apporter la sécurité aux personnes les plus âgées ;
donner aux jeunes agriculteurs une aide efficace.

— l'accroissement du volume des crédits accordés à l'enseignement, à la vulgarisation et à l'habitat rural.

— la mise en application de la loi sur l'élevage qui vient d'être votée (mise à la disposition des agriculteurs de moyens techniques, subventions et crédits) ;

Tout doit être mis en œuvre pour réaliser l'augmentation du revenu agricole prévue au Ve Plan.

Nos négociations doivent assurer à Bruxelles, avec persévérance, la défense du revenu agricole français qui s'effectue désormais devant les institutions internationales.

Une politique sociale — Une politique de la jeunesse.

L'action déjà accomplie par les deux législatures de la Vᵉ République dans les domaines culturel, familial, social, sera complétée par :

— une revalorisation des rentes aux personnes âgées ;
— une amplication de l'action déjà amorcée en faveur de l'enfance inadaptée ;
— l'harmonisation des prestations des différents régimes de sécurité sociale : agriculteurs, artisans, commerçants ;
— la création de maisons de retraite et de foyers pour les personnes âgées ;
— l'accroissement des crédits accordés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports aux sociétés culturelles et sportives, le développement des maisons de jeunes ;
— la poursuite de l'équipement scolaire dans les sept cantons de la circonscription, aussi bien dans le secteur agricole (lycées, maisons familiales), que pour l'enseignement général.

La prochaine législature doit être celle de la mise en application de l'importante loi sur la formation professionnelle que vient de voter le Parlement.

Le rôle de la femme.

Parce que la dernière législature a apporté à la femme la promotion qu'elle attendait et qu'elle méritait, celle-ci a acquis, en même temps qu'une plus grande liberté d'action, le sens de ses droits et de ses devoirs, qu'elle vive à la ville ou la campagne.

Libérée de la tutelle maritale dans de nombreux domaines, exerçant ses droits civiques, depuis 1945 capable de partager les responsabilités familiales, tant matérielles que morales, la femme entend s'associer plus intimement à la vie de son pays, c'est pourquoi son rôle doit être actif, ses responsabilités affirmées devant des problèmes importants qui la sollicitent tels que : l'éducation des enfants, le travail, le logement, la vie sociale.

Il faut développer l'accession aux équipements ménagers modernes qui soulagent la femme du dur travail, aussi bien à la ville qu'à la campagne.

Préparer l'avenir.

Le Gouvernement a pris, en juillet 1966, une décision qui fera date dans l'histoire de la 2ᵉ circonscription : il a décidé de faire de Tours une « ville d'appui » de la région parisienne qui englobe maintenant notre Touraine.

A ce titre la région de Tours va être un centre privilégié de décentralisation industrielle dans le cadre de l'aménagement du territoire de la grande région parisienne.

Ce nouveau cadre permettra :

— de créer de nouveaux emplois ;
— de développer et d'équiper les zones industrielles existantes et d'en créer de nouvelles ;
— de renforcer l'équipement des centres ruraux ;
— d'accorder aux collectivités locales des aides pour les équipements nouveaux et de dégager ces collectivités des charges qui incombent normalement à la nation tout entière et qu'elles supportent de plus en plus difficilement ;
— de poursuivre une politique du logement, construire et laisser à chacun les possibilités de choisir entre : petits collectifs, pavillons jumelés, maisons individuelles; favoriser l'accession à la propriété en limitant les charges d'équipement, en freinant

la spéculation foncière et en accordant aux moins favorisés des crédits à long terme et à faible taux d'intérêt.

Faites-moi confiance et votez Lepage...

Vive la République !

Vive la France !

2e CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

Je tiens à remercier bien vivement les 15.588 électrices et électeurs qui, dès le 1er tour de scrutin, m'ont largement manifesté leur confiance, me plaçant nettement en tête, dans la presque totalité des communes.

Le grand courant, qui vient de passer sur toute la France, a confirmé l'accord de tous avec la Ve République : paix, stabilité, progrès.

Il faut que le deuxième tour vienne confirmer cette victoire dans notre circonscription.

Aussi, convient-il de rester vigilants.

Attention ! la collusion de dernière heure entre fédération et communistes risque de grouper des voix qui n'étaient pas faites pour se réunir.

Aucune voix ne doit manquer au candidat Ve République, et s'abstenir, c'est donner à l'adversaire des chances que vous lui avez refusées au 1er tour.

L'enjeu est le suivant :

— ou bien vous me réaffirmez votre confiance,
— ou bien vous faites le jeu d'une opposition dans laquelle les communistes seraient les maîtres.

Vous êtes pour :

— la stabilité des institutions,
— le maintien de la paix,
— le prestige international de la France,
— une agriculture moderne dans la parité des revenus,
— une monnaie forte,
— une vie plus large pour tous les travailleurs,
— la défense et la protection de la famille,
— la suppression de l'abattement de zones,
— l'épanouissement des promesses du marché commun,
— la construction d'un avenir souriant pour les jeunes,
— la promotion sociale entière de la femme,
— un sort décent pour les personnes âgées,
— la sauvegarde du droit des anciens combattants,
— une amnistie totale.

Un programme cohérent d'aménagement et d'industrialisation pour la région de Tours, en harmonie avec son expansion et tout particulièrement pour la deuxième circonscription.

Alors, vous voterez pour le candidat Ve République.

Le candidat,

PIERRE LEPAGE

Chevalier de la Légion d'honneur
Député sortant
Conseiller général de Tours-Nord

Le suppléant,

RENÉ GROUSSARD

Ingénieur agricole
Croix de Guerre 1939-1945

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Amboise, Bléré, Grand-Pressigny, la Hayes-Descartes, Ligueil, Loches, Montrésor, Preuilly-sur-Claise, Tours-Est (communes rurales sauf Saint-Avertin et Saint-Pierre-des-Corps).

M. Fernand BERTHOUIN
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

En 1962, dans des circonstances difficiles, vous m'avez confié à une forte majorité la mission de vous représenter à l'Assemblée Nationale. J'ai rempli mon mandat avec un souci d'équité et de probité que nul ne peut me contester.

Après quatre années, je viens à nouveau solliciter vos suffrages.

C'est M. André Chollet, pharmacien et conseiller municipal d'Amboise, bien connu et estimé de tous, qui est cette fois à mes côtés.

Mon fidèle collaborateur et ami, le docteur Jean-Jacques Certin, pour des raisons indépendantes de notre commune volonté, est éloigné cette fois de l'arène électorale. Qu'il me permette de lui adresser l'expression de mes remerciements et de ma profonde gratitude. A cette occasion, il nous a remis le message suivant que nous vous soumettons :

« Persuadé aujourd'hui, plus encore qu'en 1962, que le parlementaire doit être le représentant désigné des électeurs face au pouvoir absolu et non le représentant désigné du pouvoir face aux électeurs, je maintiens ma cordiale confiance au député sortant, mon ami Fernand Berthouin. Je souhaite que, par delà les divergences de tendances ou de confessions, les électeurs de la 3e circonscription apportent leurs suffrages à un parlementaire garant des libertés démocratiques, libre de toute contrainte et de tout sectarisme, et assurent la réélection de Fernand Berthouin. »

Signé : Docteur Jean-Jacques Certin.

Fidèle à la tradition républicaine, nous invitons chaque Française et chaque Français à participer à la lutte pour la démocratie, le progrès et la paix. C'est en effet

par la participation de tous à l'œuvre commune que nous assurerons nos responsabilités d'hommes libres.

Tout dépend aujourd'hui de la volonté d'un seul.

Nous lui opposons la volonté de tous.

Pour mettre fin au régime de pouvoir personnel et pour assurer la stabilité dans une démocratie authentique, nous proposons :

— La suppression ou la révision des articles de la Constitution utilisés pour établir le pouvoir personnel.

— Un contrat entre la majorité de l'Assemblée et le Gouvernement pour la durée de la législature, avec retour devant les électeurs en cas de crise ministérielle.

— L'épanouissement des libertés des communes en leur confiant les moyens de gérer leurs propres affaires.

— L'aide accrue en faveur de nos communes rurales tant défavorisées (surtout en ce qui concerne les adductions d'eau et la voirie).

— La liberté de l'information et l'indépendance de la radio-télévision à l'égard de tous les pouvoirs.

— Le rétablissement d'une justice humaine et impartiale (amnisties).

Agriculture. — L'agriculture est un élément fondamental de la vie du pays.

— Sauver l'exploitation familiale est un devoir.

— Egalité et équilibre entre l'agriculture et l'industrie.

— Parité des prix et parité sociale. Tant que la distorsion existera entre les prix agricoles et les prix industriels, il n'y aura pas d'égalité.

— Lutte contre l'exagération des taxes vinicoles.

— Retour au régime de l'allocation en franchise des bouilleurs de cru.

Economie et finances. — Implantation d'industries dans les communes défavorisées économiquement et ce, dans le cadre de la décentralisation industrielle (création d'industries alimentaires).

— Lutte contre la hausse des prix.

— Développement des investissements et possibilité d'emprunt à long terme pour les collectivités.

— Défense d'une politique d'expansion dans le cadre du Marché commun.

— Lutte énergique contre les ententes et les trusts.

— Défense de l'artisanat et du petit commerce par des mesures d'allègement fiscal et surtout de simplification (révision de la réforme sur la T.V.A.).

Enseignement. — Priorité des priorités à l'Education nationale.

— Défense de l'école publique et de la laïcité.

— Octroi des crédits nécessaires pour la construction des écoles et le recrutement des maîtres.

— Développement de la Recherche scientifique.

— Réforme fondamentale de l'enseignement, assurant aux jeunes l'égal accès aux études et, à la nation, la pleine disposition de ses valeurs humaines.

— Développement de l'enseignement technique et de l'enseignement professionnel agricole.

Programme social. — Lutte contre les taudis par le développement de la construction sociale (octroi de prêts à taux réduits et à long terme. Simplification des règles en matière de construction).

— Suppression des abattements de zones de salaire.

— Politique de prévoyance sociale et familiale, notamment aide substantielle aux vieux travailleurs et aux économiquement faibles.

— Pour les personnes âgées : elles ne doivent plus être délaissées, mais par des conditions sociales améliorées, participer effectivement à la vie de la société.

— Abaissement de l'âge de la retraite.

— Relèvement du pouvoir d'achat et participation des travailleurs à la vie économique.

— Assurer la sécurité de l'emploi.

— Accroissement des crédits pour la réadaptation des handicapés physiques et de l'enfance inadaptée.

— Extension et modernisation du secteur public hospitalier.

— Pour la femme : Le respect du principe : « à travail égal, salaire égal ».

— Application du planning familial.

— Développement des équipements sociaux, notamment les crèches, les centres de protection maternelle et infantile, les écoles maternelles et les colonies de vacances.

Jeunesse. — Favoriser les mouvements de jeunes et les sports (constructions de piscines, gymnases, stades, foyers, etc.).

— Abaisser le service militaire ou civique à douze mois, puis à huit mois.

— Développer les institutions culturelles et, en particulier, les maisons de jeunes.

Politique étrangère. — Développement du Marché commun.

— Reprise des efforts pour construire l'Europe.

— Paix extérieure dans le cadre de pactes ou d'alliances, excluant toutes intentions agressives ou de reconquêtes et, surtout, suspension des explosions nucléaires.

— Suppression de la force de frappe et reconversion à des fins pacifique de l'industrie atomique.

— Appui sans réserve à toutes les initiatives internationales pour la paix au Vietnam.

Anciens combattants, victimes de guerre. — Nous ne perdrons pas de vue leur droit à réparation, toujours reconnu, mais trop souvent mal ou parcimonieusement appliqué.

— Rétablissement intégral et indexation de la retraite des anciens combattants.

— Respect du rapport constant.

Ce programme que nous vous exposons dans les grandes lignes est celui de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, présidée par François Mitterrand. Nous aurons à cœur de le défendre et de le mener à bien si vous nous en donnez les moyens. C'est pourquoi nous vous demandons instamment de faire l'union pour barrer la route au pouvoir personnel et dire non à l'aventure, en votant tous pour la défense des institutions démocratiques pour laquelle tant des nôtres ont souffert.

Votre vote comptera dans le destin de la République !

Fernand BERTHOUIN

Député sortant
Conseiller général — Maire du Grand-Pressigny
Président départemental de la gauche démocrate et socialiste
Ancien combattant prisonnier de guerre 1939-1945
Vice-Président du parti radical et radical-socialiste d'Indre-et-Loire

Remplaçant éventuel :

André CHOLET

Pharmacien
Conseiller municipal d'Amboise

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Nous remercions bien vivement les 17.552 personnes qui, lors du scrutin du 5 mars, nous ont permis d'arriver en tête dans la troisième circonscription.

Vous nous avez désignés ainsi, sans équivoque, pour être au second tour les candidats de tous les républicains.

Avec le Parti communiste, respectueux des accords passés à l'échelon national, le Parti socialiste unifié et tous les démocrates, nous parachèverons dimanche notre large victoire contre le pouvoir personnel.

Dans un esprit de tolérance et de respect d'opinions, nous demandons aux républicains de la troisième circonscription de barrer la route à l'U.N.R., pour qu'une République plus libre, plus juste, plus fraternelle, plus prospère et plus heureuse sorte des urnes le 12 mars.

Notre victoire sera la vôtre.

Pas d'abstention, votez et faites voter pour :

FERNAND BERTHOUIN
Député sortant
Conseiller général — Maire du Grand-Pressigny
Président départemental de la gauche démocrate et socialiste
Ancien combattant prisonnier de guerre 1939-1945
Vice-Président du parti radical et radical-socialiste d'Indre-et-Loire

Remplaçant éventuel :

ANDRÉ CHOLET
Pharmacien
Conseiller municipal d'Amboise

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Azay-le-Rideau, Bourgueil, Chinon, l'Ile-Bouchard, Montbazon, Richelieu, Sainte-Maure-de-Touraine, Tours-Ouest (communes rurales).

M. André VOISIN
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(Apparenté U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Elu en 1958, vous m'avez réélu en 1962.

Une nouvelle fois j'ai l'honneur de me présenter à vos suffrages.

Je le fais avec confiance, assuré des sentiments d'estime et d'amitié que, depuis de longues années, vous m'avez témoignés.

J'ai rempli mon mandat avec foi, avec fidélité, sans sectarisme, ne ménageant ni mon temps, ni ma peine.

Conscient de l'intérêt national, tout en défendant également les intérêts de notre département, j'ai toujours fait le maximum pour m'acquitter de la mission dont vous m'aviez investi et mon action, tant au Parlement que dans le département, en témoigne.

Enfin sur le plan personnel, jamais personne n'a fait en vain appel à moi.

Si vous me renouvelez votre confiance, je continuerai à être au service de tous.

Mon but :

— Assurer la prospérité de notre département et de notre pays, de ceux qui y travaillent, de ceux qui y vivent.

— Servir, en me plaçant au-dessus des luttes partisanes.

M. Etienne Cosson a bien voulu accepter d'être, à nouveau, mon suppléant. On lui reconnaît unanimement un jugement sain et une grande droiture d'esprit et quand on sait la part active que M. Cosson a prise, depuis de nombreuses années, dans la défense de la cause paysanne, sa confiance renouvelée est pour moi un précieux témoignage.

Depuis huit années un travail immense a été accompli.

La paix, premier de tous les biens, a été rétablie.
La dignité et la solvabilité de la France ont été restaurées.
Le budget est en équilibre, la monnaie est solide.
La construction du Marché commun a été accélérée et étendue à l'agriculture.
Les équipements collectifs ont fait plus de progrès que dans le demi-siècle précédent.

La protection des risques sociaux a été étendue aux exploitants agricoles, aux artisans et commerçants cela grâce à la stabilité retrouvée.

La tâche n'est pas encore achevée et peut-être la part la plus difficile nous attend-elle encore ?

Certes, la détente en Europe est chose acquise, mais l'Asie menace le monde par la guerre, la famine, la révolution.

Sur le plan économique :

Il faut : — Assurer l'expansion économique et le plein emploi, préparer l'accueil des jeunes dans la vie active.

— Favoriser la décentralisation au profit de régions comme la nôtre.

— Encourager les investissements et accroître dès maintenant la construction de logements sociaux et de logements destinés aux personnes âgées.

— En finir avec les abattements de zone de salaires.

— Aider l'agriculture dans sa difficile évolution en obtenant la parité des revenus, en arrivant à l'égalisation des salaires, des charges et des taxes dans le Marché commun, pour favoriser ses débouchés.

— Chercher à établir l'équilibre sectoriel et régional.

— Favoriser le développement et l'immense besoin d'équipements collectifs.

— Dégager les collectivités locales des charges qui incombent à l'Etat.

Sur le plan social :

— Tendre à une plus juste répartition du revenu national,

— Continuer l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées.

— Poursuivre l'effort des construction scolaires en créant davantage de maternelles, en implantant plus rapidement C.E.G. et C.E.S., en installant des centres d'enseignement technique, en particulier dans le sud du département.

— Développer la politique déjà lancée de maisons de jeunes, stades, gymnases, piscines.

— Assurer à la famille son plein épanouissement.
— Donner à la femme la promotion qu'elle est en droit d'obtenir dans la vie moderne.
— Poursuivre et activer le rééquipement hospitalier, la création de maisons de retraite.

Dans le domaine extérieur :

— Poursuivre la construction de l'Europe en organisant la collaboration des gouvernements et en assurant la convergence de leurs politiques tout en respectant les prérogatives nationales.
— S'orienter vers une Europe largement ouverte qui deviendrait dans le monde un élément fondamental d'équilibre et de progrès tout en maintenant nos alliances et activités.
— Assurer une France en paix, prospère et unie.

Vive la France !
Vive la République !

Faites-moi confiance et votez :

André VOISIN
Exploitant forestier
Maire de l'Ile-Bouchard — Conseiller général
Président de la Commission des finances du Conseil général
Président de l'Office départemental d'H.L.M.
Président du Syndicat départemental d'électrification
Secrétaire de la Commission des finances de l'Assemblée Nationale
Député sortant

Remplaçant éventuel :

Etienne COSSON
Maire de Chambray-les-Tours — Conseiller général

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

En 1962, nous étions trois candidats, vous m'aviez élu avec 21.303 voix.
Dimanche dernier vous m'avez placé très nettement en tête avec 49,03 % des suffrages et 24.349 électeurs et électrices m'ont dès le premier tour fait confiance, bien qu'il y ait eu cinq candidats je n'ai été qu'à 483 voix de la majorité absolue.
La confiance, la fidélité que vous m'avez ainsi témoignées sont le plus grand encouragement et la plus solide récompense que vous pouviez m'accorder.
Electrices, électeurs, soyez-en remerciés très sincèrement.
A nouveau, je sollicite vos suffrages pour le deuxième tour.
J'ai été et je resterai au service de tous, mon action a consisté à équiper notre région, à aider les hommes, à résoudre les difficultés.
Mes adversaires eux-mêmes le reconnaissent.

Pour l'avenir, que voulons-nous ?

Maintenir la stabilité et améliorer le sort de tous les Français,
Instaurer une Europe unie, facteur de progrès d'équilibre et garante de la paix.
Assurer l'expansion économique dans l'aménagement du territoire car seule la

décentralisation peut apporter à notre département, aux centres ruraux, le développement harmonieux qu'ils méritent.

Pour les jeunes, permettre à tous d'obtenir une formation générale et professionnelle, leur assurant un emploi.

Soutenir et aider l'évolution du monde rural par une politique sectorielle et régionale.

Continuer à améliorer le sort des personnes âgées.

Pour l'avenir de nos enfants et de notre pays, assurer la paix, condition absolue de toute prospérité.

Le choix que vous avez fait d'une façon spectaculaire, dès le premier tour de scrutin, indique votre désir de stabilité et votre volonté de voir une majorité poursuivre et améliorer les efforts entrepris dans le cadre de la Vᵉ République.

Le résultat du scrutin du 5 mars apporte des éléments politiques intéressants.

En effet, la conclusion sur le plan national c'est que la France va vers une simplification des groupes et des tendances politiques.

On s'oriente vers deux grandes formations :

D'un côté, la gauche avec un parti communiste majoritaire.

De l'autre, le centre et les modérés qui vont vers un regroupement des hommes et des idées autour de la Vᵉ République.

Pour affirmer votre idée, venez voter le dimanche 12 mars.

A nouveau, faites-moi confiance.

Vive la France !

Vive la République !

et votez

ANDRÉ VOISIN

ISÈRE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Allevard, Domène, Goncelin, Grenoble-Est, Saint-Laurent-du-Pont, le Touvet.

M. Aimé PAQUET
élu le 5 mars 1967
(R.I.)

Aimé PAQUET et Georges CUMIN se présentent à vos suffrages.

Ils disent :

Oui

— à la stabilité, condition de toute action politique au service de l'avenir.

— à la majorité en participant librement et activement à l'élaboration de sa politique.

— aux institutions de la Ve République et à leur fonctionnement libéral par l'ouverture du dialogue avec tous.

Oui

— à une monnaie forte, à une économie saine, seuls gages d'indépendance nationale, de prospérité, de progrès social.

— à une politique économique et sociale moderne donnant la priorité à l'emploi, au logement, à la formation des hommes, aux défavorisés,

« en matière économique prévoir le changement »,

« en matière sociale vouloir le changement ».

Oui

— à l'Europe en travaillant à la mise en marche progressive d'une Europe vivante par la collaboration systématique des gouvernements ayant pour objectif la convergence de leurs politiques et l'établissement d'une Confédération.

Oui

— à la paix, la France ayant recouvré son indépendance économique peut et doit faire non pas la politique des autres comme autrefois mais sa propre politique au service du rapprochement des peuples notamment de l'Est et de l'Ouest.

Elle doit œuvrer à l'établissement de la paix au Viêtnam.

Oui

— à l'équipement de notre région en poursuivant l'œuvre si largement commencée dans les domaines culturel, touristique, agricole, industriel.

Ils se donnent comme devise :

— « Faire toujours mieux et plus ».
— « Mettre l'efficacité et le progrès au service de tous. »
— « Servir la France, la République, notre région. »

Majorité — Stabilité — Efficacité — Paix — Progrès — Liberté.

Votez

AIMÉ PAQUET
Député sortant
Maire de Saint-Vincent-de-Mercuze — Conseiller général du Touvet

Remplaçant éventuel :

GEORGES CUMIN
Ingénieur en chef des Ponts et chaussées en service détaché
Croix de la Valeur militaire

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Grenoble-Sud, Grenoble-Nord (moins communes rurales).

M. Pierre MENDÈS-FRANCE
(Candidat République moderne et socialisme)
élu le 12 mars 1967
(Apparenté F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Depuis de nombreux mois, j'ai examiné, avec le plus grand nombre possible d'entre vous, les perspectives politiques et économiques qu'ouvrent les prochaines élections.

Avant que vous fassiez définitivement votre choix, je veux revenir ici sur ce qui me paraît aujourd'hui l'essentiel.

Les déclarations et les discours des hommes qui occupent le pouvoir cachent mal leurs incertitudes et leurs inquiétudes. En fait, l'avenir ne leur appartient plus, et c'est cependant cet avenir qu'il faut préparer.

Si la gauche obtient la majorité le mois prochain, les accords conclus par les formations démocratiques se complèteront, sous la pression de l'opinion, pour former un véritable programme de gouvernement pour la durée de la législature. Mais, alors même qu'elle n'obtiendrait pas la majorité, seule la gauche — renforcée par son regroupement — peut fournir la solution de rechange dont la nécessité s'imposera, vous le savez, bien, au cours de la prochaine législature.

Pour assurer l'indispensable relève, il faut donc voter pour la gauche.

Elire un député de gauche, c'est d'abord vouloir :

— remplacer le pouvoir personnel par un régime démocratique de participation des citoyens ;

— substituer à l'actuelle politique de stagnation et de sous-emploi, une action

vigoureuse et volontariste et des réformes de structure pour ranimer l'expansion et assurer aux catégories sociales défavorisées leur droit à une juste répartition ;

— accélérer et développer la construction de logements sociaux et populaires, scandaleusement sacrifiés au cours des dernières années ;

— mieux préparer l'avenir des jeunes en donnant la priortié à la démocratisation de l'enseignement, à la formation professionnelle, à la recherche qui doivent enfin passer avant les dépenses de prestige ;

— aider largement les collectivités locales en mettant fin à la politique gouvernementale qui fait peser sur les villes et les communes des charges de plus en plus lourdes ;

— faire prévaloir une œuvre patiente pour la paix, la coopération internationale et le désarmement réciproque, pour la construction d'une Europe démocratique, au lieu d'une politique nationaliste et stérile.

Pour vous, habitants de l'agglomération grenobloise, élire un député de gauche, c'est aussi lui donner mandat de lutter pour :

—la sécurité de l'emploi par l'implantation d'industries nouvelles, le contrôle des concentrations indifférentes au sort des travailleurs et de leurs familles, le renforcement des pouvoirs syndicaux ;

— la multiplication des équipements collectifs (crèches, écoles, établissements d'enseignement technique, hôpitaux et centres sociaux, installations sportives et culturelles, transport en commun) dont le développement est particulièrement nécessaire à l'amélioration des conditions d'existence des femmes ;

— une relance de la construction pour donner un toit à tous et fournir des emplois aux ouvriers des chantiers olympiques dès l'hiver prochain ;

— un VIe Plan élaboré avec les forces vives de la région et qui tiendra compte des besoins de l'économie et de la population grenobloises.

Si vous me confiez ces tâches, je m'y emploierai de toutes mes forces avec mon suppléant Guy Nevache et avec tous ceux qui voudront poursuivre, jour après jour, cette collaboration confiante déjà commencée entre nous, pour l'avenir de l'agglomération grenobloise dans une France rénovée.

PIERRE MENDES FRANCE

Remplaçant éventuel :

GUY NEVACHE

2e CIRCULAIRE

République moderne et socialisme

De tout cœur, je remercie les électrices et les électeurs qui viennent de donner la majorité à la gauche et de mettre en échec le candidat de l'U.N.R. dans cette circonscription de Grenoble.

Pour que le succès de la gauche soit celui de tous ceux qui aspirent à une politique de renouveau, de justice sociale, de progrès et de coopération internationale.

Pour me permettre — aux côtés de vos municipalités — de défendre avec autorité Grenoble, son agglomération et ses travailleurs,

j'ai besoin de votre appui.

Candidat unique de la gauche, au second tour de scrutin, je vous demande donc d'élargir le succès du 5 mars. Je vous demande de réunir sur mon nom les votes de tous ceux qui veulent donner une nouvelle chance à notre pays et à sa jeunesse.

Ainsi, votre député aura la force nécessaire pour lutter en votre nom — pour vous et avec vous.

Pour l'avenir de l'agglomération grenobloise dans une France rénovée

Votez en masse pour

PIERRE MENDES FRANCE

Remplaçant éventuel :

GUY NEVACHE

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bourg-d'Oisans, Clelles, Corps, Mens, Monestier-de-Clermont, la Mure, Sassenage, Valbonnais, Vif, Villard-de-Lans, Vizille.

M. Louis MAISONNAT

(Candidat du Parti communiste français)

élu le 12 mars 1967

(C.)

1re CIRCULAIRE

Electeurs, électrices,

En votant pour le candidat du parti communiste français, vous manifesterez votre opposition à la politique et au pouvoir actuels.

La politique anti-sociale et réactionnaire du pouvoir...

Malgré l'augmentation de la production, le pouvoir d'achat de nombreux travailleurs diminue.

L'ombre du chômage s'étend en France. Dans l'Isère, ce sont les licenciements, les fermetures d'usines : Neyrpic à Grenoble, les hauts-fourneaux de Chasse, etc. Toute la Matheysine s'interroge sur l'avenir du bassin minier dont le maintien en activité est la condition essentielle pour la vie économique de la région.

Malgré les efforts de certaines municipalités notamment Fontaine, Vizille, etc., et parce que les crédits d'Etat sont notoirement insuffisants, la crise du logement s'accroît. L'habitat ancien n'est pas rénové.

La Sécurité sociale est menacée. L'équipement scolaire retardé, et les fermetures d'écoles de village, l'envoi arbitraire obligatoire d'enfants vers les établissements d'enseignement court, défavorisent les populations rurales. L'enseignement professionnel est sacrifié.

L'Etat favorise les gros agriculteurs au détriment des exploitations familiales.

Enfin les communes voient de plus en plus s'accroître leurs charges, les mettant bientôt dans l'impossibilité de s'équiper convenablement. Leur existence même est menacée par le pouvoir.

...au profit des grands capitalistes.

Les profits des grands capitalistes n'ont cessé de croître. La fiscalité leur est légère alors que le gouvernement frappe durement les masses populaires.

Les dépenses militaires engloutissent un quart du budget. La force de frappe, ruineuse et dangereuse, pèse lourdement sur notre économie. Elle constitue un obstacle au désarmement, un encouragement aux prétentions des revanchards Ouest-Allemands.

Ce régime, qui se présente comme celui de l'ordre et de la stabilité, n'est en réalité qu'un régime autoritaire au service des monopoles capitalistes.

Le parti communiste lutte pour la démocratie.

Le parti communiste français refuse et combat :

— l'autoritarisme du pouvoir gaulliste,
— le retour au passé voulu par le centre de Lecanuet,
— la politique de réaction sociale des gaullistes et des centristes.

Il lutte pour la création d'un régime nouveau, dont la stabilité du gouvernement sera fondée sur :

— l'élection d'une véritable Assemblée Nationale,
— l'entente des partis démocratiques autour d'un programme commun,
— une large participation du peuple à la gestion des affaires publiques.

...Pour le progrès social...

La démocratie politique et la démocratie économique doivent nécessairement se combiner.

Le programme du Parti communiste prévoit :

— la nationalisation des branches essentielles de l'économie et leur gestion démocratique,
— l'élaboration d'un plan de développement économique,
— une réforme démocratique de la fiscalité,
— l'augmentation générale des salaires, retraites et pensions ; la réduction de la durée de la semaine de travail ; l'abaissement de l'âge de la retraite ; la garantie de l'emploi ; la défense des droits syndicaux,
— une réforme démocratique de l'enseignement, la laïcité de l'école et de l'Etat,
— la construction des logements nécessaires et de l'équipement sanitaire et social indispensable,
— l'élévation des conditions de vie des paysans travailleurs et une agriculture moderne par le soutien à la coopération agricole.

Voter communiste, c'est voter pour la paix...

La cause de la paix exige en tout premier lieu l'arrêt de l'agression américaine au Vietnam et le droit pour le peuple vietnamien de décider de son propre destin.

Le Parti communiste se prononce :

— contre la reconduction et l'aménagement du pacte atlantique,
— pour une politique de paix, de coopération européenne et internationale de désarmement.

...Pour l'unité...

Le Parti communiste français n'a cessé depuis 1958, de combattre le pouvoir personnel.

Il se réjouit de l'accord conclu avec la Fédération de la gauche démocrate et socialiste. Le P.C.F. œuvrera à réaliser l'alliance des démocrates, sur un programme commun de gouvernement.

Il n'y a pas de gauche véritable, de politique démocratique de progrès social et

de paix sans les communistes qui sont prêts à assumer toutes les responsabilités qu'un succès des forces de gauche entraînerait pour eux.

Dès le premier tour, en votant communiste, vous vous prononcerez pour le renforcement de l'union des forces de gauche dont les communistes sont les meilleurs artisans.

Louis Maisonnat, maire de Fontaine, militant actif depuis de nombreuses années dans notre région est l'élu dont notre circonscription a besoin pour que, dans une France démocratique, les solutions concrètes soient apportées aux problèmes importants : emploi, logement, équipement scolaire, sportif et culturel, défense des exploitations familiales, équipement touristique, etc.

Ses connaissances, son dévouement (en témoignent les réalisations faites dans sa commune) seront mis au service de toute la population travailleuse de la troisième circonscription.

Dès le premier tour, votez pour Louis Maisonnat, candidat du parti communiste français.

Pour une France démocratique, prospère, indépendante et pacifique.

Votez et faites voter :

Louis MAISONNAT

Père de famille, 47 ans, pendant l'occupation nazie participa à la Résistance dans le Vercors (7e compagnie Abel et 2e régiment F.T.P.F. Drôme-Nord)

A la Libération, il adhère au Parti communiste français qui, rapidement, du fait de son dévouement, sa clairvoyance politique, lui confie des responsabilités importantes comme la direction du « Travailleur Alpin » en 1946

Elu maire de Fontaine depuis 1959, il administre sa ville avec le souci d'être au service de la population laborieuse. Il est en outre membre du bureau de l'Union départementale des délégués cantonaux et vice-président de l'Union départementale des maisons de jeunes

Remplaçant éventuel :

Louis MAUBERRET

Syndicaliste — Retraité mineur — Conseiller municipal de La Mure

---

2e *CIRCULAIRE*

Electrices, électeurs,

Que les 15.169 électeurs et électrices qui, le 5 mars dernier, ont porté leurs suffrages sur mon nom soient remerciés.

Les voix recueillies par le P.C.F. se sont accrues de 5.000, confirmant ainsi sa position de premier parti de gauche française et force principale d'opposition au pouvoir gaulliste.

Dans la troisième circonscription, les forces de gauche ont obtenu près de 70 % gagnant 24 % par rapport au premier tour des élections présidentielles de 1965.

L'U.N.R. malgré d'énormes moyens de propagande, des interventions, des promesses sans consistance perd sur ce même scrutin 4.000 voix, soit 8 %.

Ainsi les premiers pas accomplis dans la voie de l'union, lse accords signés entre les formations de gauche ont porté leurs fruits.

En application des engagements pris, les fédérations du Parti communiste français, de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, du P.S.U. ont décidé de présenter et soutenir un candidat unique, dans chaque circonscription pour mettre en échec le pouvoir personnel.

Dans la troisième circonscription, j'ai été désigné comme le candidat de toutes les forces de gauche, de tous les républicains attachés au progrès social et à la paix.

Toutes les voix recueillies au premier tour par les candidats de la Fédération de

la gauche et du P.S.U. se reporteront, unanimement, sur mon nom et ainsi le candidat du pouvoir gaulliste pourra être battu.

C'est nécessaire pour :

— qu'à l'Assemblée Nationale soient défendus avec opiniâtreté les intérêts de toute la région, pour la défense de l'emploi, pour assurer la vie économique du plateau Matheysin, de la vallée de la Romanche, pour le logement social, pour que l'enseignement obtienne la priorité, pour l'aide aux petits exploitants agricoles, pour le développement du tourisme social.

C'est indispensable pour :

— la défense des libertés locales, pour que les communes aient les moyens de réaliser leurs projets. A cet égard, que mes collègues soient assurés de mon dévouement.

Pour la paix, pour une politique de progrès social

Des ouvriers, des cultivateurs, des enseignants, de toutes les localités, des élus maires, conseillers généraux, ont bien voulu m'apporter leur appui.

Pour une large union des républicains, pour la victoire des forces démocratiques dans cette circonscription aux fortes traditions républicaines,

Pas une voix ne doit s'égarer.

Tous, sans abstention, votez pour :

Louis MAISONNAT
Employé — Maire de Fontaine

Remplaçant éventuel :

Louis MAUBERRET
Conseiller municipal de La Mure

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Grenoble-Nord (communes rurales), Pont-en-Royans, Rives, Saint-Marcellin, Tullins, Vinay, Voiron.

M. Raymond TÉZIER
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Citoyennes, citoyens,

Vous avez à choisir votre député pour la quatrième circonscription de l'Isère.

Maire de Voiron depuis plus de vingt-cinq ans, conseiller général depuis vingt-trois ans, mon rôle d'administrateur est suffisamment connu pour qu'il soit inutile de me présenter à vous. Toute ma vie est là pour témoigner de mon attachement à la République et à la démocratie. Je suis, avec mon ami Paul Picard, maire de Saint-Marcellin, comme suppléant, candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.

Face au pouvoir personnel qui risque de nous entraîner à la dictature, nous invitons chaque Française et chaque Français à participer à la lutte pour la démocratie, le progrès et la paix, en acceptant le contrat que nous vous présentons.

Une économie de progrès.

Développer le bien-être de tous, répartir équitablement les résultats de la production, reconnaître aux salariés, aux agriculteurs et aux intellectuels les droits qui sont les leurs, respecter la priorité pour les besoins essentiels : enseignement, logement, santé.

Une agriculture moderne.

L'agriculture est un élément fondamental dans la vie d'un pays. Une politique cohérente doit intégrer l'agriculture dans l'économie générale pour assurer aux agriculteurs la parité des revenus.

La justice sociale.

Le droit au travail et le relèvement du niveau de vie.

Le droit à la santé exige l'extension et la modernisation du secteur public hospitalier, des salaires décents pour le personnel et une aide accrue à la recherche médicale.

Le droit au logement exige la construction de 600.000 logements par an, dont 350.000 logements sociaux.

Le droit à la solidarité nationale exige pour les victimes de la guerre, les anciens combattants, les déportés, le respect du rapport constant, pour les rapatriés d'Algérie, l'indemnisation sur la base de la loi de 1946 (dommages de guerre) ;

Pour les personnes âgées, l'abaissement de l'âge de la retraite et le relèvement des crédits du Fonds national de solidarité ;

Pour les familles, l'augmentation et l'unification des allocations familiales.

La promotion de la femme.

Abrogation des textes qui interdisent le contrôle des naissances et qui s'opposent à la maternité heureuse et volontaire ;

Respect du principe « A travail égal, salaire égal » ;

Développement des équipements sociaux : crèches, centres de protection maternelle et infantile, écoles maternelles, colonies de vacances.

Priorité des priorités à l'Education nationale.

Démocratiser l'enseignement, développer la recherche scientifique ;

Promouvoir une politique de la jeunesse et des loisirs par le développement des institutions culturelles (maisons de la culture, maisons des jeunes), de l'éducation physique et des installations sportives.

La paix dans un monde organisé.

Action énergique de la France pour la construction d'une Europe des peuples élargie à la Grande-Bretagne et aux pays scandinaves, liée aux peuples de l'Est européen par des institutions communes ;

Règlement négocié, sous contrôle international, de la guerre au Vietnam ;

Réunion d'une conférence mondiale sur la coexistence pacifique et la sécurité collective.

En vous prononçant massivement pour ce programme, vous vous dresserez contre un régime de pouvoir personnel, de stagnation et de nationalisme, vous vous pronon-

cerez pour la démocratie au service de l'homme, l'expansion au service de la justice et l'Europe au service de la paix.

RAYMOND TÉZIER

Maire de Voiron
Vice-président du Conseil général
Chevalier de la Légion d'honneur
Rosette de la Résistance

Remplaçant éventuel :

PAUL PICARD

Maire de Saint-Marcellin
Chevalier des Palmes académiques

2e *CIRCULAIRE*

Electrices, électeurs,

Vous m'avez, au premier tour, placé en tête des candidats de progrès social et je vous en exprime ma reconnaissance.

— Il faut, maintenant, confirmer cette tendance et transformer ce premier succès en une victoire des républicains et des socialistes.

— Ouvriers, cultivateurs, fonctionnaires, commerçants, artisans.

Faites confiance à un maire, à un conseiller général qui a donné des preuves éclatantes de son activité et dont les réalisations ont servi l'intérêt général.

Faites confiance à un maire qui a lutté pour accroître, dans sa commune, les possibilités de travail, de richesses collectives et combattu le chômage menaçant.

Faites confiance à un homme qui a œuvré toute sa vie pour les travailleurs et les plus humbles de ses concitoyens.

Votez et faites voter pour :

RAYMOND TÉZIER

Maire de Voiron
Vice-président du Conseil général
Chevalier de la Légion d'honneur
Rosette de la Résistance

Remplaçant éventuel :

PAUL PICARD

Maire de Saint-Marcellin

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Heyrieux, Meyzieux, Saint-Symphorien-d'Ozon, Vienne-Nord, Vienne-Sud (moins communes rurales).

M. Louis MERMAZ
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

La 5e circonscription est une circonscription dans laquelle on connaît le prix du travail et de l'effort. Il est donc normal que notre région retrouve une représentation parlementaire conforme à sa physionomie politique.

Il faut y gagner les élections législatives comme nous avons déjà gagné l'élection présidentielle, puisque François Mitterrand, candidat unique de la gauche et des républicains a recueilli chez nous le 19 décembre 1965, 53,40 % des suffrages.

Aujourd'hui c'est à nouveau l'union des forces de progrès qui assurera la victoire.

Au premier rang de notre programme nous plaçons la question économique et sociale.

Nous voulons d'abord assurer aux Français le droit au travail et un revenu suffisant. Cela signifie une politique de plein emploi (contrairement aux recommandations du Ve Plan), le relèvement des salaires, traitements et retraites, la réduction de la durée hebdomadaire du travail sans diminution de salaire (comme dans tous les pays modernes) et le retour aux 40 heures, la suppression des zones de salaires, l'indexation du S.M.I.G. sur le coût de la vie et sur la croissance de la production, l'abaissement de l'âge de la retraite, en premier lieu pour les ouvriers, l'indemnisation du chômage partiel et l'interdiction des licenciements sans reclassement préalable avec un salaire correct.

Certains secteurs de notre circonscription connaissent à l'heure actuelle une grave crise de l'emploi. La fermeture des hauts fourneaux de Chasse et celle de Leblanc à Saint-Priest, la fermeture prochaine des établissements Pascal-Valluit à Vienne, des licenciements autour de Vienne, certains projets de compression des effectifs des cadres dans la banlieue lyonnaise atteignent durement ou menacent la région.

Nous demandons à ce propos le respect des droits syndicaux, l'abrogation des dispositions anti-syndicales prises par le régime, l'accroissement des pouvoirs des comités d'entreprise et la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise, précisément parce que les travailleurs ne doivent plus se trouver placés devant le fait accompli.

L'acceptation par le gouvernement d'un volant de chômage pour peser sur les salaires (il y aura 300.000 chômeurs en France en février, le Ve Plan en prévoit 600.000 en 1970), est un véritable scandale.

Le quart des salariés français gagne, aujourd'hui encore, moins de 50.000 anciens francs par mois. Quatre millions d'entre eux, dont une majorité de femmes, n'atteignent pas 60.000 anciens francs. Malgré cela en huit ans le nombre des assujettis à l'impôt sur le revenu a doublé : il est passé de 4.300.000 à 9.000.000. Ce sont les petits salariés qui sont les premiers victimes de l'injustice fiscale.

La gauche appliquera une autre politique économique et sociale. Nous allégerons la fiscalité au bénéfice des catégories laborieuses et productrices. Mais nous taxerons les plus-values capitalistes des monopoles. Nous procéderons au contrôle et à la nationalisation des trusts et des banques d'affaires. Nous prendrons des mesures de

protection, rigoureuses quant à l'utilisation des investissements étrangers qui à l'heure actuelle obèrent notre indépendance économique et bientôt politique. Nous procéderons à une gestion démocratique du crédit. La banque nationale d'investissements que nous proposons devra être également au service des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat, du petit et moyen commerce et au service des provinces les moins favorisées jusqu'ici. Il faut prévoir notamment dans cette région la création rapide de nouveaux emplois.

Il faut également revoir la politique d'aménagement du territoire. A l'heure où des projets de refonte administrative sont en cours, nous veillerons à la sauvegarde des intérêts du Bas-Dauphiné rhodanien. Les communes concernées par le rattachement au Rhône ont droit à des garanties financières et humaines afin de ne pas disparaître dans un ensemble anonyme. L'arrondissement doit conserver sa personnalité, une sous-préfecture, ses services économiques et sociaux. Il convient par dessus tout d'associer aux transformations les collectivités locales, les syndicats, les habitants, afin que notre région ne devienne pas un arrière-pays, mais demeure une zone de rencontre. Le découpage de l'arrondissement par tranches successives dans les années à venir (comme le voudraient les députés U.N.R. du Rhône) serait la pire des solutions. Le rattachement doit être étudié globalement. C'est une question de justice. Encore faut-il s'entourer des avis des uns et des autres et procéder avec mesure.

Les agriculteurs attendent en 1967 un redressement de leur situation. Lorsque le général de Gaulle est entré à l'Elysée, la France comptait 4.300.000 agriculteurs actifs. En 1967, ils ne sont guère plus de 3.200.000. Les autres ont dû se reconvertir dans des conditions souvent dramatiques et l'exode rural n'est pas arrêté. La loi d'orientation de 1960 qui faisait obligation au gouvernement de réduire l'écart entre les revenus des agriculteurs et ceux des autres Français n'a pas été respectée. Il est grand temps d'assurer aux paysans la parité. Nous rechercherons de nouveaux débouchés pour les produits agricoles. Nous assainirons les marchés agricoles. Nous accorderons des crédits pour l'équipement des campagnes et des exploitations. Il faut que les femmes d'agriculteurs trouvent à la campagne des conditions de vie normale. Enfin une remise en ordre générale s'impose, car les prix agricoles sont écrasés à la production, alors que les prix des fournitures nécessaires aux exploitations rurales continuent de monter.

Les commerçants et les artisans ont besoin, comme les autres Français, d'une politique d'expansion. Nous demandons pour eux la simplification du système fiscal et davantage de justice. Nous proposons notamment l'abrogation de la loi portant extension de la TVA : son application entraînera l'augmentation du coût de la vie et pénalisera durement les artisans et les commerçants. Nous leur assurerons l'égalité en matière de protection sociale et la reconnaissance du salaire fiscal pour le chef d'entreprise et son conjoint travaillant avec lui.

Enfin il n'y aura pas de justice sociale en France sans l'application d'une série de mesures :

La Fédération est attachée à la promotion de la femme. C'est pourquoi nous voulons faire respecter le principe « A travail égal salaire égal ». Nous demandons l'abrogation des textes qui s'opposent à la maternité heureuse et volontaire, le remboursement à 100 % des congés de maternité et le développement des équipements sociaux pour les enfants, les jeunes et les familles.

Nous proposons à la jeunesse une politique fondée sur la participation. Nous demandons la réduction du service militaire à huit mois, l'égalité des chances dans l'instruction et l'apprentissage du métier, y compris pour les jeunes filles, l'équipement sportif et culturel du pays.

La priorité des priorités à l'Education nationale exige une réforme démocratique de l'enseignement, le développement des constructions scolaires, la revalorisation de la fonction enseignante, la réalisation d'une gratuité effective de l'enseignement à tous les degrés.

Le droit au logement passe par la construction de 600.000 logements par an, dont 350.000 logements sociaux, un enrayement de la spéculation foncière et un soutien financier efficace de l'Etat aux offices d'H.L.M. et aux initiatives prises par les municipalités en matière de construction.

Au nom de la solidarité nationale nous demandons : pour les victimes de la guerre et les anciens combattants le respect du « rapport constant » entre les pensions de guerre et les traitements des fonctionnaires ;

Pour l'enfance inadaptée et les handicapés physiques des mesures d'urgence ;

Pour les personnes âgées l'abaissement de l'âge de la retraite et le relèvement des crédits du Fonds de solidarité. (Il faut garantir aux personnes âgées un revenu minimum et décent) ;

Pour les rapatriés d'Algérie l'indemnisation sur la base de la loi de 1946.

Cette politique de progrès social forme un tout. François Mitterrand l'a résumée ainsi : « Pour chaque Français, une école, un toit, un emploi ». Afin de dégager les crédits nécessaires aux œuvres fécondes (et cela est possible), il importe de mettre fin aux dépenses improductives entraînées notamment par la fabrication de la force de frappe, ruineuse et dangereuse. Nous voulons fonder la grandeur de la France sur l'école et sur la promotion sociale, non sur la bombe.

La sécurité de la France résidera dans la construction de l'Europe des peuples et dans la recherche d'une entente internationale qui doit mettre fin à la politique des blocs. C'est pourquoi il convient d'associer notre pays à toute action en vue de la sécurité collective. Il faut agir également pour un règlement négocié de la guerre au Vietnam. Nous demandons l'arrêt immédiat des bombardements du Nord-Vietnam et la paix par le retour aux accords de Genève de 1954.

Sur le plan de la politique intérieure nous instaurerons une vraie démocratie. C'est l'union étroite des Républicains qui garantira la stabilité. Nous ne tolérerons jamais l'impuissance de la République ni de l'Etat. Nous refusons aussi bien la toute puissance d'un seul que ces cascades de crises ministérielles auxquelles le R.P.F. (aujourd'hui dénommé U.N.R.) a pris une part si large dans le passé.

Nous prenons l'engagement en cas de crise ministérielle de retourner devant les électrices et devant les électeurs. Dès la réunion de la nouvelle assemblée, les républicains qui se seront unis dans la bataille s'entendront sur un contrat de législature. Nous voulons un Etat moderne dans lequel le Gouvernement et le Parlement se respectent mutuellement et dans lequel l'obéissance à la loi soit la règle pour tous.

Electrices, électeurs, confirmez votre vote de décembre 1965. Dans une circonscription comme la nôtre le candidat de la Fédération est celui qui au second tour sera le mieux placé, quels que soient les mérites des autres candidats, pour battre le député sortant rallié à l'U.N.R.

Il faut que dès le premier tour vous me mettiez en mesure d'assurer le changement politique qui dans cette circonscription est souhaité par la majorité des électrices et des électeurs. Cette victoire sera celle de toute la gauche, celle de tous les républicains épris de progrès. Ce sera votre victoire

LOUIS MERMAZ

35 ans — Agrégé d'histoire — Professeur assistant de faculté
Secrétaire général de la Convention des institutions républicaines

Remplaçant éventuel :

JEAN MARCEL

Commerçant
Ancien adjoint au maire de Vienne — Ancien combattant
Vice-président des délégués cantonaux de l'Isère — Président d'associations sportives

Un appel de Pierre Mendès-France en faveur de Louis Mermaz.

Electrices, électeurs, les élections législatives des 5 et 12 mars doivent constituer une étape décisive en vue de l'institution de la République des citoyens que nous appelons de tous nos vœux.

Dans la 5e circonscription de l'Isère (Vienne-Nord) où les traditions démocratiques ont toujours été très fortes, j'appelle les électrices et les électeurs à apporter leur

soutien à Louis Mermaz, parce que dans le passé il a toujours été à la pointe du combat démocratique, parce que dans l'avenir il apportera aux citoyennes et aux citoyens de cette région toute sa capacité de travail, avec toute sa compétence et tout son dévouement.

Pierre Mendès-France.

Votez Louis Mermaz pour assurer la victoire de la gauche et des républicains dans la 5ᵉ circonscription.

2ᵉ CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Depuis dimanche soir la gauche est à nouveau victorieuse et majoritaire dans la 5ᵉ circonscription de l'Isère.

Les candidats de la gauche ont obtenu la majorité dès le premier tour avec 50,65 % des suffrages. Ils totalisent 24.946 voix et distancent le représentant de l'U.N.R. de plusieurs milliers de suffrages, exactement de 6.112.

Le 12 mars, tous ensemble nous confirmerons le triomphe de la république des citoyens sur le pouvoir personnel. C'est grâce à l'union de toute la gauche et de tous les républicains que nous atteindrons ce résultat.

Vous avez renouvelé votre soutien à François Mitterrand et à tous ceux qui luttent avec lui contre le pouvoir personnel et pour l'établissement d'une démocratie authentique. Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée ainsi qu'à mon suppléant Jean Marcel.

Aujourd'hui je me présente à vous comme le candidat unique de tous les républicains épris de progrès et de justice sociale.

Je vous demande de confirmer et d'amplifier notre victoire du premier tour. Vous vous prononcerez ainsi à nouveau pour la sauvegarde des libertés, pour la paix dans le monde, pour assurer à chaque Française et à chaque Français une école, un emploi, un toit et pour la défense des intérêts du Bas-Dauphiné rhodanien.

Je m'engage à vous servir avec dévouement. Je serai demain en contact constant avec vous, au service des habitants de la circonscription, au service de notre idéal démocratique.

Louis MERMAZ

Remplaçant éventuel :

Jean MARCEL

Le 12 mars, votez et faites voter Louis Mermaz pour accroître la victoire de la gauche et des républicains dans la 5ᵉ circonscription.

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Beaurepaire, la Côte-Saint-André, Roussillon, Roybon, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, Saint-Jean-de-Bournay, la Verpillière, Vienne-Sud (communes rurales).

M. Roger COSTE

(Candidat du Parti communiste français)

élu le 12 mars 1967

(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

En votant pour le candidat du Parti communiste français, vous manifesterez votre opposition à la politique et au pouvoir actuels.

La politique antisociale et réactionnaire du pouvoir...

Malgré l'augmentation de la production, le pouvoir d'achat de nombreux travailleurs diminue.

La récession s'étend en France. Dans l'Isère, ce sont les licenciements, chômage, fermetures d'usines, notamment chez Neyrpic, et Bouchayer-Viallet à Grenoble, Pascal-Valluit à Vienne, les hauts-fourneaux de Chasse, Arandon ; même à Roussillon, les travailleurs de Rhodiaceta subissent des réductions d'horaires avec perte de salaire.

La crise du logement s'accroît. La sécurité sociale est menacée.

L'Etat favorise les gros agriculteurs au détriment de l'exploitation familiale.

Dans la région de La Côte-Saint-André, une partie des cultivateurs est mécontente du remembrement effectué de façon autoritaire. Cette situation a motivé une intervention de notre candidat pour organiser leur défense.

La recherche scientifique est défavorisée. L'équipement scolaire est insuffisant. L'accès à l'enseignement supérieur reste un privilège. La moitié des jeunes commencent à travailler sans formation professionnelle. Dans notre circonscription, les C.E.G. sont menacés de suppression, notamment ceux de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, Roybon, Saint-Siméon-de-Bressieux, ce qui provoque l'inquiétude des parents d'élèves et des enseignants.

...Au profit des grands capitalistes...

Les profits des grands capitalistes n'ont cessé de croître. La fiscalité leur est légère alors que le gouvernement frappe durement les masses populaires.

Les dépenses militaires engloutissent un quart du budget. La force de frappe, ruineuse et dangereuse, pèse lourdement sur notre économie. Elle constitue un obstacle au désarmement, un encouragement aux prétentions des revanchards Ouest-Allemands.

Ce régime qui se présente comme celui de l'ordre et de la stabilité, n'est en réalité qu'un régime autoritaire au service des monopoles capitalistes.

Le Parti communiste lutte pour la démocratie...

Le Parti communiste français refuse et combat :

— l'autoritarisme du pouvoir gaulliste,
— le retour au passé voulu par le Centre de Lecanuet,
— la politique de réaction sociale des gaullistes et des centristes.

Dans la sixième circonscription, les candidats réactionnaires sont : Guillon pour le Centre démocrate et surtout Boyer candidat gaulliste, qui a l'investiture de la Vᵉ République et qui est de ce fait le candidat officiel du pouvoir.

Il lutte pour la création d'un régime nouveau, dont la stabilité du gouvernement sera fondée sur :

— l'élection d'une véritable Assemblée Nationale,
— l'entente des partis démocratiques autour d'un programme commun,
— une large participation du peuple à la gestion des affaires publiques.

...Pour le progrès social...

Les démocraties politique et économique doivent nécessairement se combiner.

Le programme du Parti communiste prévoit :

— la nationalisation des branches essentielles de l'économie et leur gestion démocratique,
— l'élaboration d'un plan de développement économique,
— une réforme démocratique de la fiscalité,
— l'augmentation générale des salaires, retraites et pensions ; la réduction de la durée de la semaine de travail ; l'abaissement de l'âge de la retraite ; la garantie de l'emploi ; la défense des droits syndicaux,
— une réforme démocratique de l'enseignement, la laïcité de l'école et de l'Etat,
— la construction des logements nécessaires et de l'équipement sanitaire et social indispensable,
— l'élévation des conditions de vie des paysans travailleurs et une agriculture moderne par le soutien à la coopération agricole.

En ce qui concerne notre circonscription, la nationalisation des trusts Rhône-Poulenc, Rhodiaceta et Francolor, entraînerait une expansion économique au bénéfice de milliers de travailleurs, des petits commerçants et artisans et de la population laborieuse.

Des implantations d'usines sont nécessaires dans les zones industrielles prévues, comme celle de Saint-Maurice-l'Exil et aussi dans des zones nouvelles où existe une main-d'œuvre à la recherche de travail comme La Côte-Saint-André, Roybon, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, Saint-Jean-de-Bournay, etc.

La ligne de chemin de fer Saint-Rambert-Rives est menacée de disparition complète. Nous proposons au contraire la réouverture du service voyageurs, en liaison avec l'implantation de l'aérodrome de Grenoble à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs et le maintien du service marchandise sur la totalité de la ligne.

La réforme démocratique de la fiscalité allégerait les charges des petits contribuables, des commerçants et des artisans, et permettrait aux conseillers municipaux de gérer convenablement les affaires communales.

Les petites et moyennes exploitations paysannes sont nombreuses dans notre circonscription rurale. Elles sont menacées de disparition. Notre parti, sans nier l'évolution nécessaire des structures agricoles, veut que celle-ci se fasse au profit des petits et moyens exploitants familiaux qui doivent être aidés par l'Etat.

Voter communiste. ...C'est voter pour la paix...

La cause de la paix exige en tout premier lieu l'arrêt de l'agression américaine au Vietnam et le droit pour le peuple vietnamien de décider de son propre destin.

Le Parti communiste se prononce :

— contre la reconduction et l'aménagement du pacte atlantique,
— pour une politique de paix, de coopération européenne et internationale de désarmement,

...Pour l'unité...

Le Parti communiste français n'a cessé depuis 1958, de combattre le pouvoir personnel.

Il se réjouit de l'accord conclu avec la Fédération de la gauche démocrate et socialiste. Le P.C.F. œuvrera à réaliser l'alliance des démocrates, sur un programme commun de gouvernement.

Il n'y a pas de gauche véritable, de politique démocratique, de progrès social et de paix sans les communistes, qui sont prêts à assumer toutes les responsabilités qu'un succès des forces de gauche entraînerait pour eux.

Dès le premier tour, en votant communiste, vous vous prononcerez pour le renforcement de l'union des forces de gauche dont les communistes sont les meilleurs artisans.

Dès le premier tour, votez pour Roger Coste, candidat du Parti communiste français, maire de Roussillon depuis 1959, qui a montré qu'il était à la fois un réalisateur et un administrateur intègre, travaillant exclusivement pour les intérêts et le bien être des populations laborieuses. En témoignent les spectaculaires réalisations municipales (gymnase, constructions scolaires, P.T.T., H.L.M., foyer municipal, lycée de Roussillon, construit en collaboration étroite entre toutes les municipalités du canton, etc.).

De ce fait, notre candidat jouit d'une très grande estime qui trouve de larges échos dans l'ensemble de la circonscription.

Pour une France démocratique, prospère, indépendante et pacifique.

Votez et faites voter :

ROGER COSTE

Directeur d'école
Maire de Roussillon
Administrateur de la Sécurité sociale
Ancien combattant — Ancien prisonnier de guerre
Médaille de la Reconnaissance française pour faits de résistance

Remplaçant éventuel :

PAUL DATRY

Instituteur — Maire de Monsteroux-Milieu

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Que les 13.441 électrices et électeurs (soit 5.141 de plus qu'en 1962) qui, le 5 mars dernier, ont porté leur suffrage sur mon nom, soient remerciés.

Les forces démocratiques continuent à progresser.

1965 : le candidat unique de la gauche, F. Mitterrand, soutenu par tous les partis de gauche, obtient 23.094 voix, battant de Gaulle de 3.040 voix.

1967 : au premier tour des législatives, le candidat gaulliste n'obtient que 15.531 voix sur 40.895 suffrages exprimés, soit 38 %, alors que les candidats de la gauche unie obtiennent 18.313 voix, soit plus de 44 % des voix.

Ces chiffres prouvent que dans la circonscription, comme sur le plan national, ce n'est pas le gaullisme qui est la force principale.

Ainsi les premiers pas accomplis dans la voie de l'union, les accords signés entre les formations de gauche ont porté leurs fruits.

En application des engagements pris, les fédérations du P.C.F., de la F.G.D.S., du P.S.U ont décidé de présenter et soutenir un candidat unique dans chaque circonscription pour mettre en échec le pouvoir personnel.

Dans la sixième circonscription, j'ai été désigné comme le candidat de toutes les forces de gauche de tous les républicains attachés au progrès social et à la paix.

Je suis persuadé que, comme au deuxième tour de l'élection présidentielle, les voix de tous les démocrates, de tous les républicains, se porteront unanimement sur mon nom et qu'ainsi, le candidat du pouvoir gaulliste pourra être battu.

C'est nécessaire pour :

— qu'à l'Assemblée Nationale, soient défendus avec opiniâtreté les intérêts de toute la région, pour la défense de l'emploi, pour assurer la vie économique de la région, pour le logement social, pour que l'enseignement obtienne priorité, pour l'aide aux petits exploitants agricoles.

C'est indispensable pour :

— la défense des libertés locales, pour que les communes aient les moyens de réaliser leurs projets. A cet égard que mes collègues soient assurés de mon entier dévouement,

— la paix, le progrès social.

Des ouvriers, des cultivateurs, des enseignants de toutes les localités, des élus : maires, conseillers généraux, ont bien voulu nous accorder leur appui.

Pour une large union des républicains ;

Pour la victoire des forces démocratiques dans cette circonscription aux fortes traditions républicaines, pas une voix ne doit s'égarer.

Voter, et faites voter pour :

Roger COSTE

Directeur d'école
Maire de Roussillon
Administrateur de la Sécurité sociale
Ancien combattant — Ancien prisonnier de guerre
Médaille de la Reconnaissance française pour faits de résistance

Remplaçant éventuel :

Paul DATRY

Instituteur — Maire de Monsteroux-Milieu

SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bourgoin, Crémieu, le Grand-Lemps, Morestel, Pont-de-Beauvoisin, Saint-Geoire-en-Valdaine, la Tour-du-Pin, Virieu.

M. Maurice CATTIN-BAZIN

(Candidat Républicain Indépendant)

élu le 12 mars 1967

(R.I.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

L'élection d'un député est un acte politique et un choix : choix entre des orientations, choix entre des hommes.

Chaque Française, chaque Français doit bien réfléchir avant de prendre sa décision le 5 mars prochain, car son vote engage l'avenir de notre pays.

Républicains- indépendants V° République

Nous disons :

Oui — à la stabilité condition de toute action politique au service de l'avenir ;
Oui — à la majorité en participant librement et activement à l'élaboration de sa politique ;
Oui — au fonctionnement libéral des institutions en cherchant ce qui rapproche les hommes et évitant ce qui les divise.

Nous sommes :

Pour — le progrès dans une économie moderne en expansion pour la justice sociale ;
Pour — l'indépendance, seule garantie de paix, grâce à un pouvoir stable et à une monnaie forte ;
Pour — la paix, condition essentielle au bonheur des hommes et à toute prospérité pour l'Europe unie.

Aider les hommes de ma circonscription est ce que je désire par dessous tout.
Je suis né, je travaille, je vis au milieu d'eux, je les comprends et je souhaite pouvoir leur rendre service.

Travailler à rendre notre région toujours plus prospère en collaboration avec les maires, les élus, les administrations, les représentants du monde du travail est mon ambition pour poursuivre l'œuvre si largement commencée dans les domaines culturel, touristique, agricole, industriel.

Servir notre pays, la France.

Votez sans abstention.

Votez :

MAURICE CATTIN-BAZIN
Député sortant
Maire de Saint-Albin-de-Vaulserre

Remplaçant éventuel :

RENÉ LAUZIER
Ingénieur des Arts et métiers — Maire de Ruy

2° CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

21.885 électeurs et électrices nous ont accordé leur voix le 5 mars.
La confianàce, la fidélité que vous nous avez témoignés en nous plaçant très largement en tête des candidats avec plus de 10.000 voix d'avance nous sont d'un grand prix.
Permettez-nous très simplement de vous en remercier.

*
**

— Le 12 mars prochain vous porterez la responsabilité de l'avenir.

Nous avons confiance dans le résultat.

Je continuerai dans la stabilité et l'efficacité à travailler pour :

— le progrès social ;
— l'expansion ;
— l'indépendance ;
— la paix et l'Europe unie.

Il vous appartiendra de choisir entre :

La sécurité, la stabilité, la majorité, l'efficacité et l'aventure que constitue la coalition de formations contradictoires.

Si vous me jugez digne de vous représenter à nouveau au Parlement, soyez assurés que je continuerai avec honnêteté et ténacité cette tâche exaltante qu'est le service des hommes et de la cité.

— Assurer la prospérité de notre pays et de notre région, me placer au-dessus des luttes partisanes, défendre toujours et partout ce que je crois être vrai, rapprocher et non diviser.

— Poursuivre l'équipement de la circonscription sur le plan industriel et agricole.

— Aider les municipalités.

— Défendre tous les travailleurs, les rapatriés, les retraités et la jeunesse.

— Etre au service de tous comme par le passé.

Telle a été et telle sera ma ligne de conduite.

Votez :

Maurice CATTIN-BAZIN
Député sortant

Remplaçant éventuel :

René LAUZIER

JURA

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Arinthod, Beaufort, Bletterans, les Bouchoux, Clairvaux-les-Lacs, Conliège, Lons-le-Saunier, Moirans-en-Montagne, Morez, Orgelet, Saint-Amour, Saint-Claude, Saint-Julien, Saint-Laurent-en-Grandvaux, Sellières, Voiteur.

M. René FEIT
(Candidat Vᵉ République)
élu le 12 mars 1967
(R.I.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Electrices, électeurs, chers amis,

Le 5 mars, au moment même où vous désignerez votre représentant à l'Assemblée Nationale, vous accomplirez un acte politique grave et capital. Vous déciderez de votre destin, de l'avenir de notre nation et de notre département.

Quel sera votre choix ?

Sur le plan national

— préférez-vous, avec l'opposition, la confusion et la division, revenir aux mœurs parlementaires d'antan, à l'instabilité gouvernementale permanente ?

— acceptez-vous de soutenir une majorité large et active s'engageant à maintenir la pérennité des institutions de la Vᵉ République ? Aurez-vous choisi de consolider définitivement les assises de la Constitution que vous avez votée et établie ?

La majorité, c'est vous.

Cette majorité, vous l'avez exprimée, en décembre 1965, lors de l'élection du Président de la République. Fidèles et logiques avec vous-mêmes, vous saurez la confirmer sur notre nom.

Sur le plan de notre Jura

De votre vote, dépend

— soit l'éloignement définitif du Ministre de l'Agriculture, le président Edgar Faure

— soit la certitude de son maintien à la tête de notre assemblée départementale.

En soutenant fermement et totalement notre candidature, et en assurant notre succès, vous aurez manifesté le désir que vous avez de conserver dans notre Jura l'homme d'Etat national et international que tant de départements nous envient.

En votant René Feït

vous voterez pour un homme centriste, social, libéral et européen

— qui a choisi la stabilité nécessaire à la préparation réfléchie et réaliste de l'avenir, indispensable à tout Etat moderne

— qui approuve l'orientation politique internationale de la France, c'est-à-dire le rétablissement de l'indépendance de notre pays et la recherche de la paix dans le monde

— et qui souhaite un enrichissement de la politique actuelle dans trois directions :

1) *Un fonctionnement libéral des institutions*

— dans un dialogue permanent entre le Gouvernement et les assemblées élues

— dans le retour aux collectivités locales de leurs complètes responsabilités de gestion et d'administration.

2) *Une politique économique, sociale et moderne*

— maintenant l'équilibre budgétaire en contrôlant la croissance des dépenses

— recherchant l'équilibre des échanges extérieurs

— traitant en priorité le problème de l'emploi et celui du logement, besoins sociaux évidents particulièrement sensibles aux jeunes du département

— développant, démocratisant et améliorant l'enseignement tout comme les équipements de formation professionnelle et de recyclage

— réconciliant tous les fils de France par l'amnistie et la juste indemnisation des Français rapatriés d'Algérie

— enfin établissant une harmonie nouvelle entre la libre entreprise et les salariés, dans un contrat social de législature.

3) *La construction d'une Europe vivante*

— par la collaboration des gouvernements et la convergence de leurs politiques, tout en respectant les prérogatives nationales

— par la création par étapes d'une Confédération européenne pleinement compétente à concevoir, financer et gérer sa politique étrangère, sa défense et sa monnaie.

Fidèle à la défense de la liberté et de la dignité humaine, fermement attachée à la promotion sociale, notre candidature permet à chacun

— d'exprimer à nouveau le vote qu'il avait émis lors des élections présidentielles de 1965

— de maintenir, face à l'aventure, la sécurité de l'avenir si chère au cœur des Français et par là-même œuvrer à l'expansion harmonieuse de notre nation

— d'assurer la sauvegarde de notre département en évitant l'éloignement définitif du président Edgar Faure.

Puisse chaque électrice, chaque électeur en avoir pris parfaitement conscience au moment où l'urne recevra son vote et ne jamais regretter, plus tard, un choix trop hâtif et routinier, et l'erreur irrémédiable d'avoir compromis tout à la fois les intérêts de notre Jura et la certitude de la paix, de la sécurité et de l'indépendance nationale.

Vive le Jura !
Vive la République !
Vive la France !

Docteur René FEÏT

Maire de Lons-le-Saunier — Chirurgien

Remplaçant éventuel :

Gilbert BOUVET

Conseiller général — Maire de Saint-Laurent-en-Grandvaux

2ᵉ CIRCULAIRE

Electrices, électeurs, chers amis,

Le 5 mars, 21.901 d'entre vous — soit 40,75 % des suffrages exprimés — nous ont fait confiance et ont répondu à notre message pour l'intérêt de notre Jura et pour l'intérêt de la nation.

A travers nous, ils ont fait confiance à la Vᵉ République, à son président, le général de Gaulle, et à son ministre, le président Edgar Faure.

Par vos suffrages vous nous avez placés très largement en tête.

Nous vous en remercions très cordialement.

Le Jura est ainsi ouvert au grand mouvement national qui assure, dans la stabilité et la sécurité, la grandeur et la prospérité de notre pays.

Par votre vote, vous avez manifesté votre désir de vous unir pour que soit maintenu à la tête du Jura le président Edgar Faure et pour que soient respectées les institutions de la Vᵉ République.

Le scrutin du 12 mars confirmera le résultat du premier tour.

Aujourd'hui, nous vous appelons tous à regrouper toutes les bonnes volontés.

En bloquant au deuxième tour vos voix sur le candidat Vᵉ République.

En votant René Feït

— Vous assurerez le respect des libertés, des diverses croyances et opinions, des droits de la famille et du travail, vous participerez au maintien de la paix dans le progrès et dans l'indépendance nationale,

— Vous poursuivrez la construction d'une Europe vivante,

— Vous poursuivrez l'œuvre accomplie pour une République juste, sociale et fraternelle.

Vive le Jura !

Vive la République !

Vive la France !

Docteur RENÉ FEÏT

Maire de Lons-le-Saunier — Chirurgien

Remplaçant éventuel :

GILBERT BOUVET

Conseiller général — Maire de Saint-Laurent-en-Grandvaux

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Arbois, Champagnole, Chaumergy, Chaussin, Chemin, Dampierre, Dole, Gendrey, Montbarrey, Montmirey-le-Château, Nozeroy, les Planches-en-Montagne, Poligny, Rochefort-sur-Nenon, Salins-les-Bains, Villers-Farlay.

M. Jacques DUHAMEL
(Candidat Rassemblement démocratique)
élu le 12 mars 1967
(P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Il y a quatre ans, je devenais votre député. Beaucoup d'entre vous, alors, ne me connaissaient pas. Je mesure d'autant mieux la confiance que certains m'avaient cependant, aussitôt accordée. Mais je comprends également l'hésitation d'autres, qui voulaient, d'abord, me juger. Depuis vous avez pu suivre les efforts que j'ai poursuivis, sur le plan départemental et national, pour accomplir le mandat qui m'avait été confié et tenir les engagements que j'avais pris. Le 5 mars prochain, il vous appartient de décider si je dois poursuivre cette tâche. Pour demain, je vous propose :

Pour le Jura.

1° — Accroître les équipements (écoles, logements, routes, chemins, hôpitaux, maisons de retraite, eau, égouts, électricité, téléphone, stades...) en recherchant les crédits pour satisfaire ces besoins. Ils ne viennent pas d'eux-mêmes.

2° — Développer les activités (industrielles, agricoles, commerciales, artisanales, touristiques, sociales, éducatives...) implanter des entreprises pour qu'aujourd'hui les travailleurs (hommes et femmes) et demain les jeunes s'emploient sur place. Des espoirs sont permis : dans le cadre du Marché commun le Jura est mieux situé.

3° — Améliorer les rémunérations (création de nouveaux emplois, suppression des zones de salaires, relèvement des allocations familiales, adaptation de la formation professionnelle, extension de l'allocation logement). Il n'est pas tolérable que dans notre région plus du quart des salariés gagne moins de 550 francs.

4° — Relever le revenu agricole — Les prix des fournitures pour l'agriculture et des produits de l'agriculture évoluent au détriment des producteurs. Il faut inverser cette évolution, trouver de nouveaux débouchés, réorganiser les marchés, réformer le crédit, garantir un droit d'exploitation. Tandis qu'en France il rattrapait un retard accumulé depuis trois ans, en 1966, le revenu agricole, dans le Jura, a baissé ; mais l'impôt sur les bénéfices agricoles a augmenté.

5° — Défendre nos écoles et nos lycées — Si on les laisse s'appliquer, les réformes Fouchet obligent à la fermeture de toute classe de moins de 16 élèves (et non de 10), ne laissent plus aux familles le droit de choisir le C.E.G. pour leurs enfants et prévoient la suppression de tous les lycées sauf deux (à Dôle et Lons). Votre vote doit marquer maintenant votre résolution d'annuler, sur ces points, ces réformes, et d'obtenir les crédits, pour créer des classes (il n'y en eut que six pour tout le Jura en 1966) et titulariser les maîtres.

Pour la France :

1° — Assurer une démocratie stable : L'élection présidentielle est passée. Il s'agit maintenant, dans chaque circonscription, d'élire un député. La Constitution doit être respectée par tous. Elle comporte des garanties de stabilité qui n'existaient pas avant. Car la « motion de censure » remplace la « question de confiance ». Avant tout changement de gouvernement, la formation d'une majorité nouvelle est maintenant nécessaire. Le respect de la volonté des électeurs exclut donc le retour aux erreurs du passé.

2° — Equilibrer les pouvoirs.

Pour assurer, dans divers cadres, l'équilibre des pouvoirs, il convient : de redonner au Parlement plus d'initiative législative, aux communes plus de libertés locales, de supprimer l'usage de l'article 16 et les tribunaux d'exception (l'amnistie devrait être totale), de garantir l'objectivité de l'information, d'organiser la participation au Plan, de reconnaître les sections syndicales d'entreprises et de généraliser les conventions collectives.

3° — Relancer l'expansion économique.

Stimuler les investissements productifs, développer la recherche, décentraliser les entreprises, stabiliser les prix, créer des emplois et pour cela, transférer des dépenses improductives (armement nucléaire), mobiliser l'épargne, réformer le système bancaire. Le V° Plan doit être révisé dans ses choix et dans ses financements.

4° — Garantir le plein emploi.

Il n'est pas admissible que le Plan accepte que le chômage puisse s'accroître, ainsi que l'exode rural. L'Etat doit assurer et garantir le droit au travail. Au moment où les nouvelles générations d'après-guerre arrivent à l'âge actif, une réduction progressive de l'âge de la retraite, hier impossible, devient aujourd'hui nécessaire. Elle facilitera l'accès des jeunes à la vie professionnelle. Mais l'Etat doit donner la priorité aux travailleurs français sur la main-d'œuvre étrangère.

5° — Etablir la justice sociale.

Chaque jeune doit avoir, à valeur égale, des chances égales (bourses plus nombreuses, mieux réparties). Ceux qui gagnent le moins doivent progresser le plus (suppression des zones de salaires, relèvement du S.M.I.G., garantie de parité agricole). Chaque famille doit pouvoir se loger (doublement des logements sociaux, réduction de l'apport pour l'accession à la propriété, transformation de l'habitat rural). La solidarité doit s'affirmer (personnes âgées, veuves, handicapés, enfants orphelins ou inadaptés), et se souvenir (anciens combattants). Le système fiscal peut être rendu plus équitable et plus simple (réforme de l'impôt sur le revenu, devenu injuste, et de la T.V.A., sur plusieurs points, pour les commerçants, les agriculteurs, les artisans et les coopératives).

6° — Construire l'Europe unie.

On ne peut faire le Marché commun à moitié. Il fonctionnera mal sans des législations communes (fiscale, sociale, commerciale...). Il exige donc une autorité commune. Il offre, alors, à notre pays une dimension nouvelle. La France ne peut tout faire toute seule, comme les Etats-Unis ou l'Union soviétique. C'est l'unité qui donne la puissance et la puissance qui donne l'indépendance. L'Europe unie doit être une Europe ouverte (notamment à l'Angleterre, premier acheteur mondial de produits agricoles, et à des pays neutres, comme l'Autriche, la Suède et d'autres, qui en acceptent les règles), ce qui en ferait un partenaire égal des Etats-Unis et de l'U.R.S.S.

7° — Rechercher la paix mondiale.

Une négociation s'impose au Viet-Nam, d'où la guerre peut, à chaque moment, s'étendre. La menace chinoise rend plus difficile l'interdiction des armes nucléaires

et l'organisation d'un désarmement contrôlé, qui doivent cependant être recherchées. Mais elle rend plus urgente un renforcement de l'entente Est-Ouest, qui implique un refus de l'armement atomique allemand et qui permettrait une aide internationale au tiers-monde (notamment par la fourniture d'équipements, la stabilisation des cours des matières premières et la distribution des surplus alimentaires).

Sur ce programme, autour de ma candidature, une large union des démocrates s'est réalisée, vous le savez, dans le Jura. J'espère que vous voudrez bien, le 5 mars, m'apporter, aussi, par votre vote, votre soutien et votre confiance. Je m'efforcerai, par mon travail, d'en être digne. Vous en remerciant, je vous prie de croire à mes sentiments dévoués.

JACQUES DUHAMEL

Député sortant (Rassemblement démocratique)
42 ans — Marié — 4 enfants
Officier de la Légion d'honneur — Croix de guerre

Remplaçant éventuel :

HENRI JOUFFROY

Vice-président du Conseil général du Jura
Chevalier de la Légion d'honneur — Officier du Mérite agricole

---

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Dimanche dernier, 23.662 électrices et électeurs m'ont apporté leurs voix, me plaçant nettement en tête de tous les candidats. L'union des démocrates qui s'est réalisée, autour de ma candidature, sur un programme réaliste de progrès et de justice, a ainsi trouvé son appui populaire. L'action qu'en équipe j'ai pu poursuivre, sans relâche, depuis plus de quatre ans, sur le plan départemental et national, a aussi reçu, à l'occasion de ce scrutin, une large approbation.

— Aux électrices et aux électeurs qui m'ont, le 5 mars, manifesté leur confiance, je tiens à adresser, ici, mes remerciements très sincères. Je leur demande instamment de bien vouloir confirmer dimanche prochain leur choix de dimanche dernier. Un second tour est en effet nécessaire. Je me permets d'insister auprès de toutes celles et de tous ceux qui, déjà, ont, le 5 mars, apporté leur soutien à ma candidature d'union des démocrates pour qu'ils renouvellent ce soutien le 12 mars. Car, ce jour-là, leur vote sera décisif.

— Aux électrices et aux électeurs qui n'ont pas participé au premier tour, je crois utile de souligner l'importance que revêt le second tour de scrutin. Je leur demande de bien vouloir prendre connaissance du programme que je leur ai déjà envoyé. Il précise les objectifs à atteindre et les moyens à employer pour y parvenir. Chacun pourra ainsi juger et se décider. Il est souhaitable que tous votent le 12 mars.

— Aux électrices et aux électeurs qui, dimanche dernier, n'auraient pas porté leurs suffrages sur ma candidature, j'adresse un appel pour que, dimanche prochain, ils se prononcent en fonction du programme que leur propose l'union des démocrates. Le moment est en effet venu de donner à cette union une assise large et un caractère exemplaire.

— Donner à chaque jeune des chances égales, en défendant nos écoles et nos lycées,

— Garantir à chaque travailleur un emploi stable et une rémunération juste,

— Assurer, pour une parité réelle, un relèvement des revenus agricoles,

— Accroître et décentraliser les activités économiques et commerciales,
— Apporter à chaque famille un logement, un niveau de vie convenable,
— Accorder aux personnes âgées, à partir de 60 ans, une retraite décente,
— Réaliser, pour le progrès de notre pays et de notre région, l'Europe unie.

...Le concours de tous est nécessaire pour préparer et organiser cet avenir.

Dimanche prochain 12 mars, vous choisirez le député qui sera chargé de vous représenter. Pendant quatre ans et quatre mois, je me suis efforcé, le mieux que j'ai pu, de remplir le mandat que vous m'aviez confié. Si vous décidez, dimanche prochain, de le renouveler, je m'engage à faire tout pour justifier, au cours des cinq prochaines années, la confiance que vous m'aurez alors témoignée.

Jacques DUHAMEL

Député sortant (Rassemblement démocratique)
42 ans — Marié — 4 enfants
Officier de la Légion d'honneur — Croix de guerre

Remplaçant éventuel :

Henri JOUFFROY

Vice-président du Conseil général du Jura
Chevalier de la Légion d'honneur — Officier du Mérite agricole

LANDES

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Gabarret, Labrit, Mimizan, Mont-de-Marsan, Morcenx, Parentis-en-Born, Pissos, Roquefort, Sabres, Sore.

M. Charles LAMARQUE-CANDO
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Citoyennes, citoyens,

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste présente à vos libres suffrages deux hommes qui ont fait leurs preuves.

Depuis de longues années ils ont démontré leur dévouement au bien public, aux travailleurs de toutes catégories, à la Nation, à la République.

Ch. LAMARQUE-CANDO

Député sortant
Maire de Mont-de-Marsan
Chevalier de la Légion d'honneur — Croix de Guerre — Médaille de la Résistance
Président du Syndicat départemental d'électrification
Vice-Président du Centre national des cités coopératives

Remplaçant éventuel :

Léon BROUSSE

Maire de Morcenx
Conseiller général
Chevalier de la Légion d'honneur

Maire de Morcenx depuis 31 ans, constamment réélu avec des majorités massives à cause de son dévouement et de ses réalisations exemplaires.

Conseiller général actif et efficace, en particulier dans la défense de la forêt landaise et de ses protecteurs : les sapeurs-pompiers forestiers.

Lamarque-Cando s'est toujours, depuis trente ans, porté au premier rang des défenseurs de la République : président du Comité de vigilance en 1934, ou président du Comité de défense républicaine dès 1960.

Au premier rang dans la résistance landaise pendant l'occupation et président du Comité départemental de la libération nationale.

Président du conseil général de 1945 à 1949 :

On lui doit la création de la Régie des transports, du Service départemental de défense contre l'incendie, la création de la ferme pilote de Sabres, la création du corps des sapeurs-pompiers forestiers.

Maire de Sabres pendant huit ans de 1945 à 1953 :

Il a doté cette commune de réalisations multiples : salle des fêtes, routes, électrification rurale, adduction d'eau, etc. en huit ans, il a rattrapé le retard de vingt ans.

Maire de Mont-de-Marsan depuis 1962 :

Il a en cinq années fait une œuvre considérable qui éclate aux yeux de tous, et modernisé profondément notre chef-lieu.

Créateur et toujours animateur de la Coopérative de construction des castors landais, il a édifié près de 2.000 maisons à Mont-de-Marsan, et plus de 1.000 autres dans le département.

Député des Landes :

Il est le seul parlementaire landais qui ait fait voter des lois importantes, tant sur le plan général que local :

— le statut des baux ruraux ;

— la loi sur la tuberculose bovine ;

— le Fonds forestier national qui a permis de défendre et de reconstituer la forêt landaise dont Lamarque-Cando a toujours été le meilleur des défenseurs.

Travailleur acharné, c'est un réalisateur dynamique et efficace.

Depuis 1962, revenu dans une Assemblée Nationale, privée de ses prérogatives normales où l'opposition est baillonnée par le pouvoir personnel, il a pu cependant dans quelques interventions appeler l'attention du gouvernement sur la situation de la forêt landaise et des gemmeurs.

Leur programme :

Remplacer l'actuel régime de pouvoir personnel par une démocratie réelle et efficace.

Rétablir l'équilibre des pouvoirs exécutif et législatif, l'indépendance du pouvoir judiciaire, prévus par la Constitution qui doit être respectée et amendée.

Comme les Anglais, les Italiens, les Belges, les Allemands, les Scandinaves, etc., les Français ont droit à un régime démocratique, dans lequel le Parlement doit retrouver ses prérogatives normales, et le Gouvernement son efficacité et sa stabilité.

Le bilan de neuf années de pouvoir gaulliste est désastreux.

Sous des apparences trompeuses de faux prestige, l'action des gouvernements gaullistes aboutit à des échecs complets.

L'enseignement à tous les degrés est désorganisé et manque de maîtres, de locaux, de crédits.

La construction de logements se solde par un fiasco évident.

La progression économique est ralentie dans tous les domaines : agriculture, industrie, commerce extérieur.

Le chômage croît dangereusement.

Une politique internationale spectaculaire, mais sans aucun résultat, isole la France.

Les dépenses improductives, les gaspillages, mettent le budget en déséquilibre, et accablent les contribuables des impôts les plus lourds.

Mais l'argent manque pour les écoles, les logements, les industries, l'électrification, les gemmeurs, les vieux travailleurs, etc.

La France est la lanterne rouge de l'Europe dans le domaine économique ou social.

Cette politique du pouvoir personnel sans contrôle mène la France et les Français vers les plus graves dangers : la faillite économique, le chômage et les explosions sociales.

Car toutes les catégories laborieuses sont lésées :

Résiniers dont la rémunération est très insuffisante.
Paysans privés de l'indexation des prix.
Ouvriers dont le pouvoir d'achat a baissé.
Employés, fonctionnaires aussi mal traités.
Artisans et commerçants collecteurs d'impôts.
Anciens combattants bafoués.
Rapatriés d'Algérie non indemnisés.
Vieux travailleurs réduits à la misère.
Jeunes à qui on n'a donné, ni écoles, ni emplois et dont l'avenir est gravement compromis.

Citoyennes, citoyens, il faut que cela change !

Il faut des écoles et l'égalité des chances devant l'instruction pour tous les enfants.

Il faut des logements, pour toutes les familles.

Il faut : du travail pour tous, jeunes ou adultes, ouvriers, employés, cadres ou ingénieurs ; des investissements privés ; des usines nouvelles ;

— des retraites décentes pour les vieux travailleurs et les anciens combattants ;
— des impôts moins lourds et plus justement répartis.
— l'unité européenne, économique et politique ;
— une politique internationale prudente, axée sur la sécurité collective et la défense de la paix, par la négociation au Viet-Nam, et le désarmement atomique.
— le renforcement de l'O.N.U.
— la protection contre le danger atomique par la signature du traité de Moscou et des accords ultérieurs limitant et contrôlant les armes nucléaires (ce que le pouvoir gaulliste a refusé, tandis que tous les autres pays — sauf la Chine — l'ont accepté).

Programme local.

Défense de la forêt et des résiniers.
Maintien et création d'exploitations familiales dans la région forestière par l'accession à la propriété, les subventions, l'électrification, le maintien des écoles de village.
Installation d'industries nouvelles.
Extension du tourisme.
Maintien des tolérances de chasse et de pêche.
(Voir le détail de notre programme général et local dans nos journaux.)

Electrices et électeurs,

Ecartez les candidats du pouvoir personnel, les U.N.R.-V[e] République, qui ne peuvent avoir d'autre programme que les volontés inconnues ou changeantes de leur chef.
Votez pour Lamarque-Cando, candidat titulaire et Léon Brouste, candidat suppléant, démocrates et patriotes éprouvés.

Vive la République démocratique et efficace !

Vive la France prospère, pacifique, aimée et respectée !

2e *CIRCULAIRE*

Citoyennes, citoyens,

Nous remercions vivement les 17.830 électrices et électeurs qui nous ont, au premier tour, accordé leurs suffrages.

Ainsi ils nous ont permis un bond en avant très important de 5.417 voix par rapport aux 12.413 suffrages de 1962.

Nous sommes particulièrement reconnaissants à l'égard des électrices et électeurs de Mont-de-Marsan nous plaçant en tête avec 4.307 voix et en progression de près de 2.000 suffrages par rapport à 1962.

Tout cela constitue un premier succès très important pour la démocratie et prépare le succès définitif.

Dans l'ensemble du pays, malgré les procédés irréguliers et choquants employés par la majorité sortante : pression, menace, chantage, interventions directes du Président de la République, les résultats obtenus par les Candidats du pouvoir personnel se traduisent par la stagnation : 38 % des voix comme en 1962, ce qui reste une proportion très minoritaire du corps électoral.

En revanche, les forces de gauche marquent une très nette progression avec, au total, près de 45 % des suffrages.

Les vrais Républicains doivent au deuxième tour se grouper unanimement :

— pour préserver les chances de la démocratie,
— pour exiger le respect de la Constitution,
— pour sauvegarder les prérogatives normales du Parlement.

Ainsi pourra être contrôlée l'action du Gouvernement, les budgets effectivement discutés, les impôts diminués et mieux répartis, toutes les catégories de travailleurs pourront être mieux servies : paysans, ouvriers, employés, fonctionnaires, artisans, commerçants, chefs d'entreprise et aussi les anciens combattants, les rapatriés pour leurs indemnités et l'amnistie, les vieux travailleurs avec retraites suffisantes.

Pour les jeunes que le chômage menace, au lieu des dépenses inutiles et des gaspillages, pourront être créés des emplois et des usines nouvelles comme pourront être bâtis des logements et des écoles.

Pour la région landaise.

Nous éviterons qu'elle continue à être sacrifiée avec sa population de gemmeurs et de sylviculteurs ainsi que ses industries.

Nous défendrons les intérêts de la ville de Mont-de-Marsan dont l'expansion doit continuer à être assurée, comme elle l'est depuis cinq ans.

N'oubliez pas que la région landaise et Mont-de-Marsan ont été fort mal servis par un député U.N.R. et son gouvernement.

Les intérêts de Mont-de-Marsan et de la région landaise ont été et seront mieux servis par le Député-maire sortant.

Citoyennes, citoyens,

Pour défendre la prospérité générale et la puissance de la Nation compromises par une politique de récession économique et de gaspillage,

Pour préserver la sécurité de la France et son prestige international, compromis par une politique d'un nationalisme anachronique, dangereux pour la paix internationale,

Pour sauvegarder la démocratie,

Républicains qui aimez la France et la République,

Faites bloc sur les candidats de la discipline républicaine.

Votez Ch. Lamarque-Cando, candidat titulaire et Léon Brouste, candidat suppléant, candidats de l'union de tous les démocrates.

Vive la 1re circonscription !

Vive la République démocratique !

Vive la France !

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Castets, Dax, Peyrehorade, Pouillon, Saint-Martin-de-Seignanx, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Soustons.

M. Henri LAVIELLE

(Candidat de la F.G.D.S.)

élu le 12 mars 1967

(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Dans mon modeste secrétariat de la mairie de Saint-Paul-lès-Dax, rien ne laissait prévoir que le sort tragique de notre ami, le docteur Camille Dussarthou, allait me projeter d'un seul coup dans la vie politique.

A ceux qui verraient dans ma candidature je ne sais quelle ambition, je rappelle cette heure où, seul, le destin a joué.

Pour mes débuts, j'ai eu une élection unanime et facile, qui m'a valu l'héritage de la mairie de Saint-Paul-lès-Dax, puis, quelques mois après, à la suite d'une victoire nette et franche des républicains du canton de Dax (9.428 voix) j'ai pris la succession du docteur Dussarthou au Conseil général des Landes.

Me voici, aujourd'hui, candidat aux élections législatives, toujours au siège vacant du docteur Dussarthou que mon suppléant, notre ami, Fernand Secheer, a occupé depuis son décès.

Mon ambition, c'est de rassembler les hommes et les femmes de bonne volonté pour servir ce merveilleux pays où, des coteaux de la Chalosse aux plages de l'Océan, en passant par la forêt landaise, l'on ne peut oublier la leçon de simple probité, de patriotisme et de service public de Robert Lassalle.

J'ai la chance, aujourd'hui, de représenter le plus grand rassemblement des républicains réalisé par la Fédération de la gauche.

L'union des travailleurs va devenir une réalité face au conservatisme traditionnel qui change de masque selon les époques, mais qui procède toujours du même égoïsme et de la même injustice sociale.

Face au pouvoir personnel et à l'U.N.R. qui bafoue les droits du Parlement et l'esprit de la constitution, il y aura demain une force jeune et unie.

Les sept cantons de Saint-Martin-de-Seignanx, Pouillon, Peyrehorade, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Soustons, Castets et Dax savent bien, par leurs vieilles traditions, que la République est en danger.

On l'a enchaînée à un chef prestigieux, mais qui décide seul du sort de la Nation. Il faut la libérer !

Mon programme est celui de la Fédération.

Ma volonté est dans l'union des travailleurs.

Ma force est dans votre rassemblement et dans le travail.

Electrices, électeurs,

Votez tous, quel que soit votre choix. Votre devoir est de voter. S'abstenir serait trahir.

Vive la circonscription de Dax !

Vive la République !

Vive la France !

J'invite chaque Française et chaque Français à participer à la lutte pour la démocratie, le progrès et la paix.

C'est, en effet, dans la participation de tous à l'œuvre commune que nous assumerons nos responsabilités d'hommes libres, égaux et solidaires.

Nous réclamons une Société de citoyens libres.

Tout dépend, aujourd'hui, de la volonté d'un seul. Nous lui opposons la volonté de tous, qui doit s'exprimer dans la liberté.

Nous voulons mettre fin au régime de pouvoir personnel et assurer la stabilité dans une démocratie authentique, une économie de progrès.

Une nation moderne doit avoir la volonté de développer au bénéfice de tous, de répartir équitablement les résultats de la production, de reconnaître aux salariés, aux agriculteurs, aux intellectuels, les droits qui sont les leurs et de respecter la priorité pour les besoins essentiels : l'enseignement, le logement et la santé.

Malheureusement, la France de 1967 n'est pas une nation moderne. Un bilan complet de la gestion gaulliste le fera apparaître.

Nous exigeons que soient assurés les besoins prioritaires.

Une agriculture moderne.

L'agriculture est un élément fondamental de la vie d'un pays. Sa transformation sous l'effet des besoins et de la technique est une réalité pressante.

Une politique cohérente doit intégrer l'agriculture dans l'économie générale pour assurer aux agriculteurs la parité des revenus, seul moyen de leur procurer une vie décente et assurer l'avenir de leurs enfants.

Les fondements de la justice sociale.

L'augmentation de la production et les progrès de la technique devraient toujours entraîner un relèvement continu du niveau de vie. Une véritable démocratie ne peut se contenter d'affirmer les droits politiques. Elle suppose la reconnaissance des droits économiques et sociaux assurant les égalités essentielles entre tous.

Nous voulons combattre l'injustice sociale qui règne dans ce pays depuis huit ans et qui creuse un fossé sans cesse plus large entre les détenteurs du capital et le monde des travailleurs.

La promotion de la femme.

La dignité de la femme sera reconnue pour assurer sa promotion personnelle. Nous réclamons l'abrogation des textes qui interdisent le contrôle des naissances et qui

s'opposent à la maternité heureuse et volontaire. Nous voulons que soit respecté le principe : à travail égal, salaire égal. Enfin, nous mettrons tout en œuvre pour développer des équipements sociaux, notamment les crèches, les centres de protection maternelle et infantile, les écoles maternelles et les colonies de vacances.

Priorité des priorités à l'Education nationale.

Pour donner à la jeunesse l'égalité des chances dans la vie et lui apporter le droit à un avenir heureux, il est indispensable de moderniser et de démocratiser l'enseignement, de développer la recherche scientifique et de promouvoir une politique de la jeunesse et des loisirs. Il y va de l'avenir même de la Nation, qui ne peut le bâtir qu'en s'appuyant sur la jeunesse.

La paix.

La paix est le bien le plus précieux, la guerre le pire des maux.

L'arme atomique peut détruire l'humanité. Les plus grands savants et les plus hautes autorités spirituelles ont lancé à cet égard des avertissements solennels.

Le devoir de tous est d'agir pour le règlement pacifique des conflits par la création d'un système d'arbitrage international, transposant au niveau des nations les règles régissant les relations entre les citoyens d'un même pays.

Il faut renoncer à la force de frappe atomique et la reconvertir à des fins pacifiques pour assurer la coopération atomique européenne internationale en faveur de la paix.

Nous devons nous battre sans relâche pour obtenir un désarmement général, simultané et contrôlé par la participation de notre pays à la conférence de Genève, la signature des accords de Moscou sur la cessation des essais nucléaires et la proposition d'un plan de désarmement progressif et d'un accord général contre la dissémination des armes nucléaires.

Enfin, la paix ne peut être assurée que par une action énergique de la France pour la construction d'une Europe des peuples, garantie par l'élection au suffrage universel d'un parlement européen, élargi à la Grande-Bretagne et aux Etats scandinaves, liés aux peuples de l'Est européen par des institutions communes.

Citoyennes et citoyens, je prends l'engagement solennel de participer de toutes mes forces à l'application et au respect du programme de la gauche démocrate et socialiste.

En vous prononçant massivement sur mon nom, vous vous dresserez contre un régime de pouvoir personnel de stagnation et de nationalisme et vous vous prononcerez pour la démocratie au service de l'homme, l'expansion au service de la justice et l'Europe au service de la paix.

Vous voterez

Henri LAVIELLE

Maire de Saint-Paul-lès-Dax
Croix C.V. Guerre 1939-1945 — Croix du C.V. de la Résistance
Médaille du Dévouement et du Courage
Chevalier du Mérite agricole

Remplaçant éventuel :

Fernand SECHEER

Député sortant
Exploitant agricole
Président de la Fédération des métayers et fermiers des Landes

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Je suis à la fois confus et fier d'avoir au premier tour obtenu un résultat plus déterminant que le docteur Dussarthou, puisque à Dax, 70 voix seulement me séparent du candidat Ve République, alors qu'en 1962 l'écart au premier tour était de 2.530 voix.

Ceci prouve que le regroupement de la gauche autour de la Fédération a obtenu l'assentiment des électeurs.

Après le désistement de M. Maye et le départ de M. Defos du Rau, le problème est simple, le choix est clair : d'un côté la vieille droite s'accrochant au régime, de l'autre, la gauche enfin unie et regroupée autour du candidat de l'union des Républicains.

Dimanche prochain, vous direz non à l'injustice sociale, non au pouvoir personnel.

Vous voterez pour l'avenir de progrès, de justice, de paix et d'union que vous propose le rassemblement de la gauche.

Le peuple doit reprendre son destin en mains, avec courage et ne point suivre en aveugle une route inconnue que d'autres tracent pour lui.

Vous êtes majeurs et libres.

C'est vous la France et non plus un seul homme.

C'est vous l'avenir par votre travail et votre lucidité.

Vous choisirez votre voie en hommes libres, vous n'avez pas besoin de guide providentiel, mais de représentants fidèles.

Vous n'aurez plus de maîtres à penser, c'est vous qui dicterez votre volonté souveraine.

Votre devoir sacré c'est de voter et faire voter pour que Vive la République de demain.

Vive la France !

Vive la République !

Henri LAVIELLE

Maire de Saint-Paul-lès-Dax
Croix C.V. Guerre 1939-1945 — Croix du C.V. de la Résistance
Médaille du Dévouement et du Courage
Chevalier du Mérite agricole

Remplaçant éventuel :

Fernand SECHEER

Député sortant
Exploitant agricole
Président de la Fédération des métayers et fermiers des Landes

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Aire-sur-l'Adour, Amou, Geaune, Grenade-sur-l'Adour, Hagetmau, Montfort-en-Chalosse, Mugron, Saint-Sever, Tartas-Est, Tartas-Ouest, Villeneuve-de-Marsan.

M. Jean-Marie COMMENAY

(Candidat Républicain Indépendant d'Union démocratique et sociale)
élu le 12 mars 1967
(Apparenté P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs, mes chers amis,

J'ai siégé au Parlement avec assiduité, ne ménageant ni mon temps ni ma peine, au service de l'intérêt national, tout en défendant les intérêts de l'ensemble du département. La presse régionale vous a d'ailleurs informé régulièrement de mon activité parlementaire.

Apparenté au groupe du Centre démocratique, j'ai pu demeurer seul responsable des décisions que j'ai prises en votre nom.

Autant que possible, je me suis efforcé d'apporter une contribution positive à l'œuvre législative et j'ai ainsi conscience d'avoir rempli mon mandat dans un esprit constructif.

Ma pensée politique :

Républicain, parce que ce régime est le seul capable dans un pays si diversifié par les idéologies d'assurer le maintien de la vie démocratique et l'unité de la Nation.

Libéral, épris de tolérance et de mesure, attaché aux valeurs de la civilisation rationaliste et chrétienne de l'Occident, je veux contribuer à l'épanouissement de l'homme et de ses libertés contre tous les totalitarismes de type fasciste ou marxiste et leurs violences.

Social, de toute mon âme, j'entends que la société reconnaisse les droits des plus pauvres et qu'elle réalise leur promotion. Il faut que le progrès économique assure aux plus défavorisés l'émancipation de la misère et du besoin.

Je me présente à nouveau pour agir.

— Attaché aux institutions de la Ve République, je considère qu'il ne saurait être question de contester au Président de la République les pouvoirs qui lui sont conférés par la Constitution.

— Je n'en suis que plus fondé à demander l'organisation sur des bases plus libérales des rapports de l'exécutif et du Parlement, un Gouvernement fort et stable étant compatible avec un Parlement qui légifère et contrôle sans esprit de harcèlement.

— Les institutions actuelles (mi-présidentielles mi-parlementaires) devraient évoluer vers un régime de type présidentiel équilibré.

Je vous propose les objectifs suivants :

1° A l'intérieur :

A. — Une démocratie vivante

— par l'établissement d'un large esprit de coopération entre l'Exécutif et le Parlement,

— par le renforcement de l'indépendance du pouvoir judiciaire et de l'impartialité de l'O.R.T.F.,

— par une conception plus démocratique de l'organisation régionale susceptible d'assurer une répartition plus équitable des équipements à l'intérieur des régions (Assemblée régionale élue, Caisse régionale d'investissements).

B. — La progression de l'activité économique :

— par la recherche scientifique,

— par l'investissement dans l'extension des débouchés industriels et agricoles dans le Marché commun,

— par le rattrapage de notre retard (Routes - Téléphone).

C. — L'affermissement du progrès social - La consécration des droits au logement, à la santé, à l'instruction et à l'emploi - Revision du Ve Plan :

— par la suppresion des abattements de zone de salaires,

— par un effort massif et continu de construction de logements (600.000 logements accessibles si possible en propriété au profit des familles de condition moyenne et modeste),

— par une intensification des constructions scolaires à tous les degrés, du recrutement des maîtres et extension des bourses,

— par une aide plus large aux personnes âgées, veuves, invalides du travail et de la vie, aux diminués physiques implaçables,

— par un rapprochement de tous les régimes de retraite (taux et âge),

— par une politique d'aide à la famille dans le domaine des prestations et du logement et par une réforme de l'impôt sur le revenu,

— par une accélération de l'équipement hospitalier,

— par des actions vigoureuses en faveur de la jeunesse (gymnases, stades, piscines).

D. — Une politique de réconciliation nationale :

— Les rapatriés ont droit à réparation. L'heure est aussi aux rapprochements et à l'amnistie afin de refaire l'unité nationale.

2° A l'extérieur :

— Construction méthodique de l'Europe par une délibération obligatoire des gouvernements sur les affaires essentielles (défense - diplomatie - affaires économiques - agriculture).

— Rassemblement européen sans caractère agressif conçu comme un facteur de détente et d'équilibre mondial en vue de garantir la paix.

3° Pour l'agriculture :

Notre agriculture a vocation d'approvisionner les pays du Marché commun et le cas échéant, les pays tiers.

Elle occupe une place prépondérante dans nos échanges.

Pour son avenir, il est souhaitable de concilier les exigences de l'efficacité économique et le maintien des exploitations de type familial auxquels nous sommes attachés.

— par l'amélioration de la protection sociale,

— par le respect de la parité des prix,

— par le développement des équipements collectifs (caves, silos, abattoirs, tunnels de congélation) autour desquels les exploitations individuelles peuvent s'organiser en vue d'assurer la discipline, l'organisation des marchés et l'amélioration de la qualité,

— par des efforts d'aménagement rural (habitat, adductions d'eau, d'électrification, voirie).

4° Actions locales :

— Nécessité d'implanter dans notre région des activités assurant le plein emploi de la main-d'œuvre.

— Maintien du trafic ferroviaire (ligne Mont-de-Marsan—Dax).

— Revalorisation prioritaire de la condition des gemmeurs, l'avenir même et la sécurité du massif forestier étant lié à leur présence.

— Encouragement à la production de l'Armagnac notamment par la création d'un chai de vieillissement et d'une cave de vinification.

— Suppression du blocage des vins des petits viticulteurs.

— Encouragement aux activités touristiques et hôtelières.

Problèmes catégoriels :

Agriculteurs :

— J'ai été à l'Assemblée Nationale votre défenseur vigilant.

— Dès le 18 décembre 1914, j'ai été le seul parlementaire à dénoncer la fixation en baisse du prix européen du maïs, à la suite des accords du 15 décembre 1964.

— J'ai constamment poursuivi mon action, amenant le gouvernement (cf. *J.O.* 26-10-66) à reconnaître son erreur.

Salariés, fonctionnaires de l'Etat, militaires :

— Au salaire octroyé (S.M.I.G.) doit se substituer un salaire négocié (conventions collectives).

— Les salaires et les traitements doivent suivre la progression de l'expansion. Les soldes des militaires doivent être mises à la parité des traitements civils.

Commerçants et artisans :

— N'ayant pas approuvé le projet de T.V.A. (examen trop précipité) je m'engage conformément au vœu de vos organisations à soutenir le report de l'application de ce texte.

Anciens combattants.

— Vous avez sur nous des droits que je respecte et que j'ai toujours soutenus.

Gemmeurs :

— Je vous ai toujours défendus sans trêve ni relâche.

Electrices, électeurs,

Candidat dans cette circonscription, où je suis né et où j'ai toujours vécu, je me présente avec mon très cher et fidèle ami Raymond Lafenêtre.

Hommes d'action, au service du peuple, issus tous deux de très humbles familles rurales, nous travaillerons avec acharnement à l'aménagement de la région. Des réalisations telles que la cave coopérative de Geaune, le complexe volailles de Saint-Sever, l'abattoir d'Hagetmau, l'appui donné aux syndicats d'adduction d'eau de Marseillon, du Tursan, des Eschourdes, l'implantation de cités H.L.M., etc., témoignent de nos efforts pour l'aménagement de la région. A cet égard, nous avons assuré et continuerons d'assurer la défense des industries menacées telle que Potez-Landes à Aire.

Hommes de responsabilité, maires et présidents de divers syndicats intercommunaux (voirie, adduction d'eau), nous travaillons sans esprit partisan, au développement des équipements collectifs qui conditionnent la survie de nos communes.

Hommes de mesure, hommes de dialogue, nous ne pouvons accepter l'alternative que l'on voudrait nous imposer avant ces élections, d'une part une équipe majoritaire systématiquement pour, d'autre part, une équipe minoritaire systématiquement contre.

Fondamentalement attachés à la continuité et à l'efficacité dans l'action politique, nous appelons de nos vœux la naissance d'une majorité ouverte, décidée à assurer la stabilité gouvernementale et le fonctionnement harmonieux de nos institutions.

C'est pourquoi, par delà les exclusives, nous souhaitons réaliser une large union de tous les démocrates landais de bonne volonté, soucieux d'ordre, d'efficacité et de progrès. Nous avons l'honneur de vous demander de nous renouveler votre confiance.

Au service du peuple, de la France et de la République !

JEAN-MARIE COMMENAY
Député des Landes — Maire de Saint-Sever

Remplaçant éventuel :

RAYMOND LAFENÊTRE
Maire de Geaune — Président de la Cave coopérative du Tursan
Cand'dats républicains indépendants d'Union démocratique et sociale

---

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs, chers amis,

19.843 d'entre vous m'ont accordé leur confiance dès le premier tour, me plaçant largement en tête du ballottage dans tous les cantons de notre circonscription.

Je les en remercie de tout cœur.

Ils ont ainsi marqué nettement :

— Leur refus de voir renaître les jeux politiques et les divisions stériles du passé.

— Leur attachement aux institutions dans l'indispensable équilibre des pouvoirs.

— Leur désir de voir se consolider la paix et de se réaliser le rassemblement de l'Europe.

— Leur volonté d'affermir le progrès social et particulièrement le développement régional.

— Leur préférence pour un député qui travaille, s'occupe de sa circonscription et défend ses intérêts légitimes (cf. prix du maïs, gemmeurs, Potez, etc.).

A tous ceux qui, dimanche, ont voté pour moi je demande le renouvellement de leur confiance.

Que tous les autres en me désignant, choisissent :

— Un réalisateur au service de l'expansion landaise ;

— Un républicain libéral et social, hostile à tous les extrêmismes, au sectarisme et à l'arbitraire ;

— Un parlementaire dévoué et actif.

Ne vous abstenez pas, votez massivement dimanche pour :

JEAN-MARIE COMMENAY
Député des Landes — Maire de Saint-Sever
Président du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau de Marseillon
Président du Syndicat intercommunal à vocations multiples des cantons de Saint-Sever et d'Hagetmau

Remplaçant éventuel :

RAYMOND LAFENÊTRE
Conseiller général et maire de Geaune
Président du Syndicat des entrepreneurs du bâtiment des Landes
Président de la Cave coopérative du Tursan et du Syndicat de défense des vins de Tursan
Candidats républicains indépendants d'Union démocratique et sociale

---

LOIR-ET-CHER

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Blois-Est, Blois-Ouest, Contres, Herbault, Mer, Montrichard.

M. Pierre SUDREAU
élu le 12 mars 1967
(P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Je me présente aux élections parce que comme la plupart d'entre vous, je suis préoccupé de l'avenir : l'évolution des institutions, la situation économique, le péril nucléaire, autant de sujets de profonde inquiétude pour nous et nos enfants.

Je suis un homme libre et j'entends le rester. Je soutiendrai selon ma conscience l'action la plus conforme à l'intérêt général contre les inconditionnels de toutes tendances.

Signataire de la Constitution de 1958, je suis pour les institutions nouvelles, à condition qu'elles soient loyalement appliquées.

Pour la vraie stabilité.

Il n'existe aucune stabilité lorsqu'un régime repose tout entier sur un homme seul. Trop de « fidèles d'aujourd'hui » ne se préparent-ils pas, le général de Gaulle disparu, à s'égailler dans toutes les directions ? Ceux qui préparent un avenir stable, sont ceux qui exigent une « règle du jeu national » acceptée loyalement par tous.

Il faut supprimer l'article 16.

Il faut équilibrer les pouvoirs par l'instauration d'un contrat de législature entre le Gouvernement et la majorité de l'Assemblée Nationale à l'occasion de l'investiture du Premier Ministre.

Il faut donner aux grands services publics (justice, enseignement, information, culture, etc.) une indépendance réelle vis-à-vis du pouvoir politique et des puissances d'argent.

Il faut opérer une véritable réconciliation nationale en accordant aux rapatriés la juste indemnisation à laquelle ils ont droit et en votant l'amnistie.

Il faut rendre la démocratie vivante en accroissant le rôle et les moyens des collectivités locales et en créant de véritables assemblées régionales élues par tous les citoyens.

Pour une véritable politique de progrès économique et social.

— Priorité aux équipements collectifs et à l'Education nationale.

— Relancer la construction et en réserver deux tiers pour des logements sociaux mieux adaptés aux besoins des familles.

— Une politique nouvelle concernant l'emploi, la fiscalité et les salaires.

Emploi et promotion.

Extension de la promotion professionnelle.
Education permanente des adultes.
Mise au point d'une politique de stabilité et de promotion de l'emploi.
Amélioration des conditions de l'emploi féminin.

Fiscalité.

La France a gagné le marathon de la surcharge fiscale. La fiscalité ne doit pas brider le rythme de l'expansion et doit assurer une meilleure égalité entre les citoyens.

Salaires.

Dans le cadre de la liberté de l'entreprise un statut du travailleur salarié doit garantir au niveau national des négociations libres pour la fixation des salaires dans le cadre de conventions collectives.

Pour les personnes âgées : amélioration des ressources, aide à domicile, construction de maisons de retraite et de logements-foyers.

Pour la vraie paix.

A l'ère nucléaire, la paix passe par le désarmement général, simultané et contrôlé.

La course aux armements est folle et ruineuse.

La France doit favoriser l'action de toutes les institutions internationales contribuant à la paix et au développement des relations entre tous les peuples.

La France doit bâtir l'Europe des réalités, c'est-à-dire l'Europe supranationale, celle qui dépasse les frontières, les égoïsmes et les particularismes des Etats.

La France doit inciter les autres nations à lutter contre le problème de la faim dans le monde.

La France doit favoriser une solution de paix au Vietnam autrement que par des discours.

Le gouvernement doit respecter les engagements pris à l'égard des anciens combattants en les rétablissant dans leurs droits.

Pour l'avenir de Blois et de sa région.

Pour Blois :

Repenser l'avenir de Blois et de son agglomération.

Revoir le plan d'urbanisme pour intégrer les quartiers nouveaux et notamment la Z.U.P.

Renforcer le programme des équipements urbains.

Appuyer la réalisation d'un hôpital neuf et accélérer sa construction.

Soutenir le projet d'une maison de la culture-théâtre et la construction d'un ensemble sportif digne de l'importance de la ville.

Pour les zones rurales :

L'équipement rural de la circonscription doit être considérablement amélioré. Il faut doter la campagne des équipements collectifs nécessaires, en dehors des services traditionnels (eau, électricité, voirie, assainissement) qui répondent aux besoins les plus élémentaires.

Il faut faire un effort dans tous les domaines :

Pour les personnes âgées : par la construction de maisons de retraite, d'un style entièrement nouveau comme à l'étranger et notamment dans les pays scandinaves : par le développement de l'aide à domicile, la construction de centres sociaux.

Pour les jeunes : par le développement des services d'enseignement, la création de maisons de jeunes, d'organismes sportifs, de loisirs.

Pour l'ensemble de la circonscription :

I. — Construire immédiatement un deuxième pont à Blois avec voies d'accès dont le financement doit être assuré par des crédits d'Etat puisqu'il s'agit d'une réalisation d'intérêt national.

Il importe que Blois et sa région soient sauvées de l'asphyxie.

Conserver au plan d'eau son caractère populaire, en écarter les excès et sauvegarder les intérêts des propriétaires riverains. Il faut regretter que la construction du barrage ne puisse pas constituer en même temps un pont supplémentaire.

Accélérer la mise en chantier du pont de Chaumont.

Construction de logements adaptés aux besoins des familles.

II. — Relancer l'expansion économique.

Par la création d'emplois nouveaux et stables, tant à Blois que dans les zones rurales.

Par le développement de la formation professionnelle.

III. — Revaloriser le revenu agricole et viticole.

Chercher à obtenir les crédits d'investissement nécessaires à la modernisation et à l'expansion de l'économie agricole (crédits pour l'assainissement, la construction de silos, l'équipement des communes rurales, etc.).

Promouvoir une politique agricole capable d'assurer un revenu décent à l'ensemble des exploitations agricoles dans tous les secteurs.

Sauver la viticulture (prix, blocage et importations à revoir entièrement).

IV. — Viser en permanence deux objectifs :

— le premier : aider les communes à s'équiper en obtenant que l'Etat reprenne à son compte les obligations qu'il assumait antérieurement pour améliorer le cadre de la vie quotidienne ;

— le deuxième : provoquer un large dialogue à tous les niveaux, avec tous les responsables, pour repenser l'expansion économique et touristique de la région.

Les problèmes sont nombreux et difficiles et nous ne sommes pas certains, bien sûr, de pouvoir tous les régler. Mais nous nous engageons à travailler avec tous les responsables, à faire équipe, à chercher des méthodes nouvelles pour que la circonscription de Blois soit défendue dans ses intérêts et respectée par le pouvoir central.

Il faut établir un dialogue permanent au niveau de la circonscription, sur le plan régional et sur le plan national. Nous nous y emploierons de toutes nos forces.

Pierre SUDREAU

Ancien Ministre
Commandeur de la Légion d'honneur à titre militaire
Croix de guerre 1939-1945
Déporté — Résistant

Remplaçant éventuel :

Robert MOREAU

Maire de Vineuil
Croix de guerre 1939-1945
Ancien prisonnier de guerre

2ᵉ CIRCULAIRE

Pour l'efficacité avec Pierre Sudreau.

— Un dossier pour chaque problème.
— Une équipe qui travaille.
— Un dialogue ouvert à tous.
— Un style nouveau !

Nous apprenons que M. Roger Gœmaere se retire de la compétition. Désormais la situation est claire, le choix est entre :

Pierre Sudreau et le candidat communiste.

Une formule nouvelle :

Jamais candidat n'a eu à ses côtés une équipe aussi largement ouverte. D'horizons politiques très divers, de toutes professions, de toute compétence économique, des hommes sont venus lui proposer leur concours. Ce n'est pas une coalition d'un jour, mais la naissance d'une formule d'avenir qui correspond aujourd'hui aux sentiments de tant de Français.

Pierre Sudreau vous propose des méthodes inédites :

— dresser la liste des grands problèmes de notre circonscription ;
— ouvrir le dialogue avec les organismes qualifiés, professionnels, économiques et sociaux et toutes les personnes compétentes, dont l'avis doit être entendu ;
— définir une ligne d'action commune et « se battre » ensemble pour réaliser.
Plusieurs milliers d'électeurs ont été enthousiasmés et ils l'ont montré.

Il faut qu'en votant tous pour Pierre Sudreau, dimanche prochain, vous lui donniez les moyens de poursuivre son combat, notre combat, pour une démocratie vivante, pour la République, pour notre avenir.

PIERRE SUDREAU
Ancien Ministre
Commandeur de la Légion d'honneur à titre militaire
Croix de guerre 1939-1945
Déporté — Résistant

Remplaçant éventuel :

ROBERT MOREAU
Maire de Vineuil
Croix de guerre 1939-1945
Ancien prisonnier de guerre

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bracieux, Lamotte-Beuvron, Mennetou-sur-Cher, Neung-sur-Beuvron, Romorantin, Saint-Aignan, Salbris, Selles-sur-Cher.

M. Kléber LOUSTAU

(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Elu député pour la première fois le 2 juin 1946, il y a maintenant plus de vingt ans, la plupart d'entre vous me connaissent et pour aucun je ne suis un inconnu.

Mon souci constant a été de servir les intérêts supérieurs du pays sans, pour autant, négliger celui de notre belle région.

Les problèmes intéressant la Sologne et la vallée du Cher ont toujours retenu mon attention et je n'ai laissé passer aucune occasion de demander aux pouvoirs publics de leur apporter des solutions efficaces.

Mes permanences hebdomadaires, le samedi à Romorantin-Lanthenay (13, rue de l'Ecu) et le lundi à Selles-sur-Cher (mairie), ainsi que celles que j'ai tenues tous les ans à la mairie de chacune des communes de la circonscription, m'ont permis de m'entretenir avec de nombreuses personnes et de me faire une idée précise des besoins de la population.

Par ailleurs, en intervenant fréquemment à la tribune de l'Assemblée Nationale, je crois avoir rempli au mieux mon mandat.

C'est donc avec confiance que je sollicite à nouveau vos suffrages.

Durant les quatre années qui viennent de s'écouler, nous nous sommes opposés, mes amis et moi, à la politique du gouvernement actuel, lequel a été systématiquement soutenu par la majorité parlementaire U.N.R.-U.D.T.

Le non respect de la Constitution ; la menace d'une crise économique, génératrice de chômage ; la contrainte qu'exerce l'Etat sur les départements et les communes ; une fiscalité de plus en plus lourde et injuste ; la substitution de la propagande gouvernementale à l'information dans les émissions de radio et de télévision ; l'atteinte portée aux libertés syndicales ; la crise agricole et viticole qui s'aggrave sans cesse ; le scandale du logement ; une politique étrangère basée sur un nationalisme périmé qui isole notre pays prouvent combien nous avons eu raison.

Il est en effet incontestable que depuis 1963 l'élan économique a été cassé par un plan de stabilisation qui, conçu pour six mois, s'éternise.

C'est cette politique qui aboutit à la stagnation économique, c'est-à-dire à l'abaissement du pouvoir d'achat des travailleurs, aux fermetures d'usines, aux licenciements, aux réductions d'horaires, à l'appauvrissement des agriculteurs et des viticulteurs, au marasme pour le commerce et l'artisanat, à la misère pour les personnes âgées, au manque d'emplois pour les jeunes que défend M. Thyraud qui, cette fois encore, se présente contre moi.

Après deux échecs retentissants, l'un aux élections législatives de 1962, l'autre aux dernières élections sénatoriales, M. Thyraud qui fut aux élections au conseil général du 21 octobre 1962 « Candidat indépendant et de progrès social » et en novembre de la même année « candidat U.N.R.» aux élections législatives puis « candidat pour un département prospère et des communes vivantes » aux élections sénatoriales du 26 septembre 1965, prend maintenant l'étiquette « Ve République ». M. Thyraud change

d'étiquette selon les circonstances, mais son appartenance politique est toujours la même. Il reste membre de l'U.N.R., parti politique soumis inconditionnellement au pouvoir personnel, dont il était encore tout récemment le secrétaire général pour le Loir-et-Cher.

Pour ma part, je me refuse à choisir entre les méthodes d'antan et le pouvoir personnel. Le régime démocratique fonctionne normalement dans d'autres pays. En France, il doit en être de même.

Mon programme :

I. — *Des institutions démocratiques et stables une société de citoyens libres.*

La manière dont la Constitution de 1958 a été appliquée depuis huit ans a fait l'unanimité des démocrates contre le fonctionnement actuel des institutions. Il faut donc procéder à une révision constitutionnelle, ayant pour objet d'écarter les risques d'arbitraire au sommet de l'Etat, d'assurer la stabilité des institutions, de garantir l'équilibre des pouvoirs et de sauvegarder les libertés publiques et individuelles.

Pour assurer la stabilité et la continuité du pouvoir, nous proposons :

1° L'établissement d'un contrat de législature entre le gouvernement et la majorité de l'Assemblée Nationale à l'occasion de l'investiture du Premier Ministre.

2° La dissolution obligatoire en cas de crise ministérielle.

Il s'avère urgent de rétablir le droit à l'information.

La radio et la télévision comptent aujourd'hui parmi les moyens d'information. de culture et d'éducation permanente les plus puissants. Elles doivent être mises au service du public et de la nation. Le scandale actuel qui fait que la radio et la télévision constituent un enjeu et un instrument de lutte pour le pouvoir doit cesser.

Les franchises locales et les libertés syndicales doivent être rétablies.

Enfin une amnistie totale devra mettre fin à toutes les séquelles des malheureux événements d'Algérie.

II. — *La paix dans un monde organisé.*

La construction de la paix, le bien le plus précieux des hommes, exige :

— le règlement pacifique des conflits par l'arbitrage international ;

— la participation de la France à la conférence de Genève sur le désarmement ;

— la signature des accords de Moscou sur la cessation des expériences nucléaires;

— la non prolifération et la non dissémination des armes nucléaires ;

— la sécurité collective et la coexistence pacifique avec lesquelles la force de frappe nationale, ruineuse, n'est pas compatible ;

— une véritable organisation de l'Europe sur les plans économique et politique, comportant la mise en place d'institutions communautaires efficaces.

Il va de soi que nous considérons que la France a le devoir d'assurer sa sécurité. A ce sujet, les établissements d'Etat travaillant pour la défense nationale ne doivent pas disparaître. C'est dans cet esprit que je suis intervenu à la tribune de l'Assemblée Nationale pour demander le maintien de l'atelier de chargement de Salbris et de l'entrepôt de réserve générale de munitions.

III. — *Une économie dynamique.*

La pire des injustices sociales est la hausse inconsidérée des prix. Or, la France est première pour la hausse des prix. L'indice du prix de détail à Paris se situait en 1958 à 176,2. Fin 1966, il était à 240. La monnaie a donc perdu en huit ans, plus d'un tiers de son pouvoir d'achat intérieur.

Par contre, la France est dernière pour la production industrielle parmi les pays européens.

De plus, avec la Vᵉ République que défend M. Thyraud, la charge fiscale est passée de 4.200 milliards en 1958 à 10.816 milliards en 1967. De sorte qu'aujourd'hui la pression fiscale représente plus de 25 % du revenu national. Ce taux est le plus élevé des nations occidentales.

Cette fiscalité n'est pas seulement pesante, elle est antidémocratique. La Vᵉ République a considérablement aggravé l'inégalité devant l'impôt.

Je ne citerai aucune statistique, mais tous les salariés, les agriculteurs, les viticulteurs, les artisans, les petits commerçants peuvent se rendre compte de façon concrète que l'impôt qu'on leur réclame augmente bien plus vite que leurs salaires ou leurs maigres revenus.

Cette situation doit se redresser par une fiscalité plus juste comportant l'établissement d'une structure d'impôt qui assure une assiette effective et des simplifications massives.

Il s'agit de mieux répartir l'impôt plutôt que d'en accroître le produit. En particulier, il est équitable et rationnel de limiter la hausse automatique qui résulte de l'application d'une progressivité constante sur des revenus en hausse apparente. Il faut appliquer une détente du barème .

En matière économique, nous pensons que le Plan dont on parle beaucoup doit être élaboré par voie de dialogue et de consultation et soumis à la décision du Parlement. La décentralisation industrielle, l'aménagement des campagnes, le développement régional, doivent devenir des réalités. Un effort d'investissement est indispensable. Sur le plan financier, les collectivités locales (communes et départements) devront bénéficier d'une simplification des anciennes contributions et de la totalité du prélèvement sur les salaires.

IV. — *Une véritable politique agricole et viticole.*

Depuis de longues années, je consacre une large part de mon activité parlementaire aux questions agricoles et viticoles.

Le pouvoir personnel a supprimé l'indexation des prix agricoles que j'avais contribué à instituer (j'ai été signataire, en 1957, comme membre du gouvernement, des décrets d'indexation).

Il faut créer d'urgence les conditions qui permettront le rapprochement progressif du revenu de l'agriculture et des autres catégories du pays.

L'agriculture solognote, particulièrement défavorisée, doit être aidée et encouragée.

En ce qui concerne la viticulture qui connaît un véritable marasme, il est notamment nécessaire :

— de supprimer les importations de vins étrangers ;
— de diminuer considérablement la fiscalité qui pèse sur le vin ;
— de réduire les impôts frappant les exploitations viticoles ;
— d'autoriser la replantation préalable ;
— de mettre fin aux mesures abusives de blocage.

V. — *Justice sociale : emploi et logement.*

A. — Travail et emploi : politique préventive de reconversion — Révision périodique des conventions collectives — Elargissement des attributions des comités d'entreprise — Suppression des zones de salaires — Liaison de l'évolution du S.M.I.G. et du produit national.

B. — Santé : Extension, modernisation et adaptation du secteur public hospitalier (équipement, personnel, recherches).

C. — Droit au logement : le nombre des logements sociaux construits est passé de 187.500 en 1959 à moins de 155.000 en 1965. Poursuivant les conquêtes sociales en matière d'éducation, de travail, de santé, nous considérons comme fondamental le droit au logement. Notre objectif est d'en construire 600.000 par an.

D. — Promotion de la femme : modification de la loi de 1920. Remboursement à 100 % des congés des maternité. Développement de l'emploi féminin. Centres de protection maternelle et infantile — Egalité juridique.

E. —Exercice de la solidarité nationale : aide aux handicapés — Abaissement de l'âge de la retraite — Rapport constant pour les retraites des victimes de guerre et les anciens combattants — Reconnaissance effective du titre d'ancien combattant aux anciens combattants d'Afrique du Nord — Indemnisation des rapatriés et spoliés d'Algérie — Relèvement des allocations servies aux personnes âgées et application des propositions de la commission Laroque.

VI. — *Education nationale.*

Nous estimons que la grandeur nationale ne dépend pas de la puissance de destruction de nos bombes, mais de notre culture, de la force d'expansion de nos idées, de notre science, de notre technique.

C'est pourquoi nous considérons qu'il faut donner à l'Education nationale la priorité des priorités. Ainsi nous pourrons donner à la jeunesse toutes ses chances.

Electrices, électeurs,

Telle est la politique que je vous propose pour restaurer la démocratie, défendre les libertés, rétablir la souveraineté du peuple, animer notre circonscription et donner à nos villes et à nos campagnes toutes leurs chances d'expansion économique et de progrès social.

Pas d'abstentions le 5 mars !

Vive la circonscription de Romorantin-Lanthenay !
Vive la République !
Vive la France !

KLÉBER LOUSTAU

Député sortant
Conseiller général — Maire de Selles-sur-Cher
Candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste

Remplaçant éventuel :

LOUIS BOICHOT

Vice-président du Conseil général

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Je remercie de tout cœur les 15.661 électrices et électeurs qui, dès le premier tour, ont bien voulu m'accorder leurs suffrages, me plaçant ainsi en tête de tous les candidats.

Pour le second tour, la situation est claire.

M. Thyraud demeure isolé.

Par contre, comme en 1962, doivent s'ajouter à mes voix celles des deux autres candidats. En effet, l'un se désiste en ma faveur ; l'autre se retire en constatant qu'un grand nombre de ses amis politiques ont voté pour moi dès le premier tour pour affirmer leur opposition au régime du pouvoir personnel qu'il a lui-même dénoncé.

Je suis donc le candidat des républicains et des démocrates de toutes nuances que j'invite à se regrouper sur mon nom pour assurer la victoire d'une véritable démocratie politique, économique et sociale.

Electrices, électeurs,

Pas d'abstentions !

Le résultat du premier tour doit absolument être confirmé par une victoire éclatante le 12 mars.

Votez et faites voter pour

KLÉBER LOUSTAU

Député sortant

Conseiller général — Maire de Selles-sur-Cher

Candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste

Remplaçant éventuel :

LOUIS BOICHOT

Vice-président du Conseil général

Vive la circonscription de Romorantin—Lanthenay !

Vive la France !

Vive la République !

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Droué, Marchenoir, Mondoubleau, Montoire-sur-le-Loir, Morée, Ouzouer-le-Marché, Saint-Amand-de-Vendôme, Savigny-sur-Braye, Selommes, Vendôme.

M. Gérard YVON
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Chers électeurs, chères électrices,

En 1962 vous m'avez fait l'honneur de me désigner pour représenter notre circonscription à l'Assemblée Nationale.

Fort de la confiance que vous m'avez alors témoignée, j'ai rempli mon mandat avec le maximum de confiance, de dévouement et le plus souvent d'efficacité. Certain d'avoir été, pour la grande majorité d'entre vous, l'interprète fidèle de votre volonté, de vos aspirations et de vos espoirs, je sollicite à nouveau vos suffrages.

Discipliné, mais libre, et non pas domestique du pouvoir, je crois nécessaire l'intitution d'une véritable démocratie par :

— un dialogue entre l'Assemblée Nationale et le Gouvernement alors que depuis 1958 l'Assemblée n'est qu'une chambre d'enregistrement ;

— un contrat entre la majorité et le Gouvernement pour la durée de la législature assurant ainsi la stabilité ministérielle ;

— la liberté de l'information et l'indépendance de la radio-télévision.

Sur le plan national.

Je continuerai à défendre :

— les personnes âgées qui ne perçoivent pas encore les pensions auxquelles elles ont droit de par le plan Laroque ;

— les familles dont les allocations ne suivent pas la hausse du coût de la vie ;

— la jeunesse à qui on offre un budget de misère et qui a besoin d'écoles, de stades, de foyers, de piscines ;

— les rapatriés qui ont droit à la solidarité nationale pour l'indemnisation de leurs biens spoliés.

Je continuerai à soutenir :

— les salariés, victimes de l'augmentation du coût de la vie, des abattements de zones et de l'insécurité de l'emploi qui sème l'inquiétude dans les foyers ;

— les cultivateurs pour qui les prix agricoles se dégradant sans cesse n'assurent plus un revenu normal de leur exploitation ;

— les viticulteurs, durement touchés par des mesures vexatoires telles que blocage de la récolte, bas prix du degré-hecto, prestations viniques et importations massives ;

— la fonction publique défavorisée et brimée par le Gouvernement ;

— les anciens combattants et les victimes de guerre dont les droits ne sont toujours pas complètement reconnus par le pouvoir qui se refuse encore à l'application du rapport constant.

Je continuerai à aider :

— les communes dont les franchises sont menacées et qui risquent de mourir asphyxiées tant les subventions pour travaux d'équipement sont réduites ;

— les groupements culturels, sportifs qui doivent recevoir des équipements sociaux ;

— les défenseurs de notre patrimoine touristique (Perche, Val de Loir).

J'exigerai la justice sociale :

— par l'accroissement du niveau de vie, la sécurité de l'emploi, l'allégement fiscal pour les salariés, les artisans, les commerçants ;

— par la défense de la Sécurité sociale menacée de réformes profondes aux dépens des salariés ;

— par la reconnaissance de la dignité de la femme afin d'assurer sa promotion personnelle (abrogation de la loi de 1920, salaire égal à celui de l'homme, etc) ;

— par le droit à la santé qui exige l'extension, la modernisation du secteur public hospitalier et la construction de maisons de retraite ;

— par le droit au logement en demandart la construction de 350.000 logements sociaux et la création d'un organisme financier public accordant des crédits de longue durée ;

— par la priorité à réserver à l'Education nationale afin de donner à chaque enfant l'égalité des chances dans la vie (accroissement massif des bourses et meilleure attribution surtout pour les ruraux).

Je continuerai à lutter pour la paix dans un monde organisé :

— par la renonciation à la force de frappe atomique, inutile, dangereuse et ruineuse ;

— par une action inlassable en faveur du désarmement général, simultané et contrôlé ;

— par une action concertée de la France en faveur de la sécurité collective et de la coexistence pacifique ;

— par une action énergique pour la construction d'une Europe des peuples élargie à la Grande-Bretagne et aux Etats scandinaves et liée aux peuples de l'Est européen.

Dans le Vendômois.

Je continuerai ma lutte opiniâtre pour l'abrogation du décret de 1964 qui, classant notre région en zone blanche, interdit son développement économique et précipite l'exode rural.

Je suivrai de près les travaux à effectuer pour domestiquer le Loir dans la traversée de la circonscription.

Je me battrai sans merci pour conserver l'autoroute A 10 en son tracé primitif.

Je participerai activement à la répartition des crédits d'équipement prévus au Vᵉ Plan et qui doivent permettre de poursuivre les programmes d'adduction d'eau, de renforcement des lignes électriques, de constructions scolaires, sportives, socio-éducatives donnant de la vie à nos communes rurales.

Je serai vigilant au problème du logement social qui se pose avec acuité dans la ville de Vendôme et dans nos grosses communes, en permettant à chacun d'avoir une meilleure répartition du contingent départemental.

Je continuerai de défendre vos intérêts avec tout le dynamisme, toute la volonté et toute la compétence que vous me connaissez.

Je continuerai de rester en contact avec vous tous et avec vos élus, comme je l'ai fait depuis 1962, au service de tous, dans le respect des opinions de chacun.

Electeurs, électrices du Vendômois, du Perche, de la Beauce, j'ai confiance en vous.

Vous me connaissez tous bien depuis plus de trente-cinq ans que je vis parmi vous, depuis quatorze ans que j'ai l'honneur et la charge d'administrer la ville de Vendôme.

Alors votre devoir est clair.

Parce que vous avez du jugement et du bon sens.

Parce que vous avez fait de moi, dès 1962, votre défenseur légitime.

Dès le premier tour vous voterez utile et efficace.

Vous voterez : GÉRARD YVON

Député sortant — Maire de Vendôme
Vice-président de l'Association départementale des maires de France
Vice-président de l'Office départemental d'H.L.M. de Loir-et-Cher
Membre du Bureau de l'Union internationale des maires
Candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste

Remplaçant éventuel :

RENÉ DUBOIS

Cultivateur — Maire de Cellé

2ᵉ CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

De tout cœur je remercie les 15.120 électrices et électeurs de la circonscription de Vendôme qui, dès le premier tour, m'ont placé en tête de tous les candidats avec près de 6.000 voix d'avance sur mon adversaire le mieux placé.

A tous j'exprime ma gratitude la plus profonde.
Au second tour la situation devient très claire.
M. Peron se retire purement et simplement.
M. Leleu se désiste en ma faveur.
M. Mahias se maintient en dépit de l'échec cuisant qu'il a subi le 5 mars.
Je reste le seul candidat autour duquel doivent se grouper les républicains et les démocrates de toutes tendances.

Dimanche prochain vous confirmerez votre volonté :

— de mettre fin aux abus du pouvoir personnel,
— d'assurer le progrès social par une plus juste répartition du travail de tous,
— de poursuivre l'expansion de notre région.

Votre devoir est donc très simple.

Le 12 mars, vous voterez en masse pour :

GÉRARD YVON

Vice-président de l'Association départementale des maires de France
Vice-président de l'Office départemental d'H.L.M. de Loir-et-Cher
Membre du Bureau de l'Union internationale des maires
Candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste
Député sortant — Maire de Vendôme

Remplaçant éventuel :

RENÉ DUBOIS

Cultivateur — Ancien combattant P. G.
Administrateur de la Caisse cantonale du crédit agricole et de la coopérative la Françiade
Maire de Cellé

Pas d'abstentions.

LOIRE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Saint-Etienne-Nord-Est, Saint-Etienne-Nord-Ouest.

M. Michel DURAFOUR

(Candidat pour une Démocratie Moderne, l'Expansion économique et le Progrès social)

élu le 12 mars 1967

(P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Et d'abord, pourquoi suis-je candidat ?

— Parce que l'Assemblée Nationale détenant le pouvoir politique, je défendrai avec plus d'autorité, en son sein, les intérêts de l'agglomération stéphanoise ;

— Parce que cette prochaine législature aura à connaître d'un nouveau statut des collectivités locales, notamment en ce qui concerne leurs ressources — et que le maire d'une grande ville ne saurait être absent de ce débat.

Quel est le problème n° 1 de notre région?

La création, dans les années à venir, de 15.000 emplois.

Les industries existantes disposent du dynamisme et des moyens nécessaires à une importante extension de leur activité.

La reconversion des Houillères, concertée et dirigée, permettra l'implantation d'entreprises nouvelles qui accroîtront au bénéfice de tous le potentiel industriel de la région.

Comment susciter cette expansion ?

— En rénovant les centres urbains de nos communes, petites ou grandes, en construisant à leur périphérie des quartiers neufs bien équipés et bien desservis, avec la gamme complète des habitations, H.L.M., accession à la propriété, pavillons individuels ;

— En créant un enseignement technique et supérieur du niveau le plus élevé ;

— En desenclavant le bassin stéphanois par la construction rapide d'autoroutes : Rive-de-Gier—Givors ; Saint-Etienne—Veauche ; Ratarieux—Saint-Chamond ; voies urbaines de dégagement.

Quels sont les problèmes de la France?

— Avoir un gouvernement stable et fort. (A cet égard, il faut condamner tout retour aux errements du passé). Mais, en contrepartie, donner un réel pouvoir de

contrôle et de législation au Parlement, à qui on n'opposera pas à tort et à travers l'antidémocratique procédure du vote bloqué ;

— Assurer un accroissement constant du pouvoir d'achat du salarié, la sécurité de l'emploi et une retraite décente à un âge raisonnable ;

— Consentir un effort exceptionnel en matière de construction de logements, d'écoles, d'hôpitaux, de stades, d'équipements socio-culturels. De tous les investissements, ceux-ci sont les plus urgents et les plus utiles ;

— Considérer les dépenses relatives à l'enseignement comme absolument prioritaires ;

— Promouvoir une politique agricole conforme aux intérêts des petits exploitants ;

— Apporter une aide à tous ceux confrontés aux difficultés de l'existence : personnes âgées ou seules, jeunes ménages en voie d'établissement, familles nombreuses, locataires disposant de maigres ressources, rapatriés d'Afrique du Nord spoliés et ruinés — et rétablir les anciens combattants dans tous leurs droits ;

— Et faire des économies ! La politique de prestige a des limites et la générosité de la France aussi — surtout quand on sait qu'il existe des populations deshéritées au cœur même de nos villes industrielles et de nos campagnes... sans aller les chercher aux antipodes. Une remise en ordre du budget de l'Etat s'impose : un exemple, les transports parisiens dont le déficit est payé... par le contribuable de province. Certaines dépenses se justifient, mériteraient même d'être augmentées (écoles, hôpitaux). D'autres, par contre, peuvent être considérablement réduites.

— Construire l'Europe unie, gage de paix. La nécessaire coopération entre l'Est et l'Ouest n'est nullement incompatible — au contraire ! — avec le respect de nos alliances traditionnelles ni avec l'Europe unie, pièce maîtresse de l'équilibre du monde contemporain.

Voilà un programme-contrat, simple, clair, précis.

Pour une démocratie moderne, humaniste et fraternelle.

Pour la défense de la région stéphanoise, dangereusement menacée.

Toutes et tous, vous voterez dès le premier tour :

Michel DURAFOUR

Maire de Saint-Etienne

Remplaçant éventuel :

Jean PATUREL

Négociant — Adjoint au maire

Candidat pour une démocratie moderne, l'expansion économique et le progrès social

---

2e *CIRCULAIRE*

Electrices, électeurs,

Je remercie sincèrement les 15.147 d'entre vous qui, en me témoignant leur confiance dès le premier tour, m'ont placé nettement en tête de tous les candidats avec près de 40 % de suffrages exprimés.

J'ai mené cette campagne électorale loyalement, sans inonder la ville de tracts ni barbouiller les murs de goudron.

J'ai conscience d'être désormais, le candidat de tous les démocrates soucieux d'ordre et de liberté.

Oui à un gouvernement stable... mais aussi à une Assemblée Nationale dotée d'un réel pouvoir de contrôle et de législation.

Oui à l'enseignement, qui doit bénéficier d'une priorité absolue aux logements sociaux, aux hôpitaux, aux équipements socio-culturels.

Oui à une retraite décente pour tous, à une aide accélérée aux jeunes ménages et aux familles nombreuses.

Oui au rassemblement des hommes de progrès en vue d'une politique économique et sociale d'expansion et de générosité, adaptée à la civilisation moderne.

Oui à MICHEL DURAFOUR

Maire de Saint-Etienne

Remplaçant éventuel :

JEAN PATUREL

Négociant — Adjoint au maire

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Saint-Etienne-Sud-Est, Saint-Etienne-Sud-Ouest.

M. Lucien NEUWIRTH

(Candidat Ve République)

élu le 12 mars 1967

(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Voter c'est choisir.

Electrices, électeurs,

Le 5 mars, c'est au premier tour que se jouera le sort de l'élection, vous aurez à choisir entre :

La certitude d'une stabilité de cinq ans ou l'inconnu de trois oppositions incapables de proposer autre chose que de démolir ce qui existe ; ils n'ont ni politique commune, ni plan de gouvernement, leur seule réponse est :

On verra après.

Sur quelle politique économique peuvent-ils s'entendre ?

L'opposition communiste est collectiviste.

L'opposition de la gauche Hernu est absolument dirigiste.

L'opposition Centre démocrate serait plutôt libérale.

Ils ne s'entendent pas non plus sur la politique étrangère, de défense nationale, etc., et comment le Centre démocrate pourrait-il s'opposer à la nationalisation de l'enseignement privé voulue par les deux autres ?

Votre vote est un choix entre :

La stabilité certaine d'une majorité cohérente.

Ou les crises inévitables entre oppositions divisées.

Quant aux deux candidatures de diversion toute voix sur elles est perdue pour la ville.

Quelle a été l'action de Lucien Neuwirth ?

Pendant ces quatre années il est intervenu cinquante-deux fois devant l'Assemblée Nationale pour y défendre les intérêts de Saint-Etienne et les causes qu'il soutient : personnes âgées, handicapés, logement, éducation nationale, houillères, équipements sociaux et sportifs, aménagement du territoire, Fonds national de l'emploi, promotion de la femme, etc., il a présenté de nombreux rapports dont un connu sur la planification des naissances il a proposé et fait voter plusieurs lois ; quant à ses interventions et lettres personnelles, elles se comptent par milliers.

Mais surtout il a tenu fidèlement et régulièrement ses permanences ouvertes à tous sans distinction. Il a été le député de tout Saint-Etienne et à Paris son nom est toujours associé à celui de notre ville.

Vous devez aussi juger sur bilan et les chiffres répondent :

Logements construits entre 1945-1957.

En France :		A Saint-Etienne :
		5.692
1.663.000	dont H.L.M.	2.465
entre 1958-1967		
		14.782
2.804.000 —	dont H.L.M.	4.930

Le pourcentage d'augmentation a été plus fort pour Saint-Etienne que nationalement.

L'enseignement. Part de l'Education nationale dans le budget de l'Etat :

1958	9,6 %
1967	16,9 %

Subventions de l'Etat pour les constructions scolaires à Saint-Etienne :

1946-1957	10.388.571
1958-1967	55.935.280

Pourcentage d'augmentation plus fort pour Saint-Etienne que nationalement.

Avant 1958 : pas d'enseignement supérieur à Saint-Etienne (à part l'Ecole des Mines).

Aujourd'hui : notre ville devient ville de facultés.

Maisons de la culture : en 1958 : 0, en 1967 : 7, dont une à Saint-Etienne.

Créer des emplois.

Favoriser les implantations : pour cela il fallait mettre en place des structures d'accueil, offrir aux entreprises susceptibles de venir des primes, des prêts, des facilités fiscales, pousser le gouvernement à inciter les implantations vers Saint-Etienne.

Tout cela a été fait. Comment ? Classement en zone II — Création d'un bureau d'industrialisation (qui aide aussi à la reconversion progressive des mineurs) 10 milliards de crédits ouverts pour les implantations — Contrat d'Etat et d'entreprises nationalisées pour nos usines, etc.

Le CETIM, grâce aux efforts de Lucien Neuwirth, installé à Saint-Etienne.

Notre ville possède désormais des chances égales : il faut continuer dans ce sens.

Notre ville désenclavée grâce à l'autoroute jusqu'à Givors terminée en 1970, grâce aussi à la transformation de l'aérodrome de Bouthéon, étude de divers projets pour Rochetaillée, etc.

Seul candidat de votre majorité.

Pour la paix, la stabilité, le progrès.

Votez Lucien NEUWIRTH

Député sortant — 42 ans
Chevalier de la Légion d'honneur — Médaille militaire

Remplaçant éventuel :

René ROINAT

Administrateur d'Offices H.L.M. — Fonctionnaire
Rosette de la Résistance — Chevalier de la Légion d'honneur — Mérite social

---

2e CIRCULAIRE

Stéphanoises, Stéphanois,

Plus de 40 % d'entre vous nous ont accordé leur confiance, mais si au premier tour les préférences et les orientations de chacune et de chacun d'entre vous se sont exprimées différemment,

Au deuxième tour, dimanche c'est un choix définitif que vous ferez

entre

Le représentant du Parti communiste M. Hernu, candidat à Paris en 1958 — à Lyon en 1962 (ignorant tous des problèmes de Saint-Etienne) qui veut ressusciter les vieilles luttes du passé entre la gauche — la droite — le centre à savoir : les divisions et leurs conséquences : l'instabilité des gouvernements, l'inflation, la chute de la monnaie, la lutte des classes, etc.

ou

Lucien Neuwirth qui pense que nous sommes collectivement solidaires de l'avenir de Saint-Etienne et de notre pays et que l'union de tous les Stéphanois est nécessaire.

— Pour l'intérêt général de notre ville.
— Pour assurer un avenir sans inquiétude à notre jeunesse.

Votre choix est clair...

Votez Lucien NEUWIRTH

En dehors de tout sectarisme, dans le respect des convictions de chacun, le chemin que nous nous sommes tracé est précis :

Obtenir les moyens indispensables pour la transformation de notre ville, aider ceux qui en ont besoin, soutenir quant cela est nécessaire le gouvernement de la Ve République :

— Pour conserver la paix,
— Maintenir la stabilité,
— Promouvoir une politique de progrès et plus de justice sociale.

Attention !

Stéphanoises, Stéphanois !

Ne laissez pas représenter Saint-Etienne par le candidat des communistes parisiens M. Hernu (étranger à notre ville il y a encore sept mois).

Votez massivement pour...
Vos libertés — La paix intérieure et extérieure — La stabilité — Le progrès.

Lucien NEUWIRTH
Député sortant
Chevalier de la Légion d'honneur — Médaille militaire

Remplaçant éventuel :

René ROINAT
Fonctionnaire des finances — Président d'Office H.L.M.
Chevalier de la Légion d'honneur — Rosette de la Résistance — Chevalier du Mérite social

---

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Pélussin, Rive-de-Gier, Saint-Chamond, Saint-Héand.

M. André CHAZALON
(Candidat Centre démocrate)
élu le 12 mars 1967
(P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le 25 novembre 1962 une majorité d'électrices et d'électeurs m'accordait sa confiance pour représenter la circonscription à l'Assemblée Nationale.

Mars 1967, terme de mon mandat que j'ai voulu accomplir au service de tous — de la région et de la nation.

Notre région.

Les courageuses initiatives des élus locaux, comme les actions engagées dans le secteur privé à titre personnel ou collectif, sont conditionnées par les décisions prises sur le plan national.

La complexité des relations avec les administrations centrales créant parfois des difficultés, je me suis efforcé à les résoudre chaque fois que mon concours fut sollicité.

La nation.

Les discussions budgétaires, l'examen du plan d'équipement et des différents textes législatifs m'ont donné l'occasion de faire connaître mes options économiques, sociales ou législatives dans le cadre de notre politique nationale.

D'autre part, les dépôts de propositions de lois, questions écrites ou orales, ainsi que ma participation à différents débats parlementaires, témoignent de mon intérêt porté à l'ensemble des problèmes posés au cours de la législature qui s'achève.

*
* *

Pour avoir perçu dans mes responsabilités d'élu l'urgence des réalisations à promouvoir au service des hommes et des collectivités, j'en connais leur diversité : logement et urbanisme — enseignement — problème des personnes âgées — situation des handicapés physiques — inquiétude de la jeunesse — équipements sociaux, éducatifs et sportifs — réseau routier, etc.

Pour l'avenir, malgré les progrès réalisés il reste beaucoup à faire. Nous devons préparer notre région à prendre sa juste place dans l'économie du bassin stéphanois — pôle d'équilibre de la métropole Lyon-Saint-Etienne.

*
* *

La prospérité régionale ne pourra s'établir qu'en fonction des choix arrêtés sur le plan national. Ainsi, la relance de certains secteurs accusant des fléchissements inquiétants s'opérera sous l'impulsion de nouvelles priorités budgétaires et d'une politique de crédit profondément réformée.

Du progrès économique dépendra le progrès social. La prochaine législature ne pourra se départir de certains points fondamentaux : politique des revenus — réforme de la sécurité sociale — aménagement de la fiscalité, etc.

Demain l'Europe... Ce ne sera pas seulement le Marché commun mais une communauté d'hommes affirmant leur volonté de paix, de progrès et d'indépendance.

Salariés des industries — Agriculteurs — Employeurs — Cadres — Fonctionnaires — Commerçants et artisans répartis dans les différents cantons de notre circonscription, nous sommes tous concernés et solidaires de notre avenir. Il faut en être persuadé et nous engager loyalement dans une tâche commune dont dépend le sort de chacun.

Avec mon suppléant, M. Vincent Goujon, nous sollicitons votre confiance et vous invitons à voter dès le premier tour.

André CHAZALON
Député-maire de la Grand'Croix
Conseiller général

Remplaçant éventuel :

Vincent GOUJON
Premier adjoint au maire de Saint-Chamond
Directeur d'agence du Crédit agricole

Electrices, électeurs,

M. Chazalon, député sortant, se présente à nouveau aux prochaines élections législatives.

Sollicité pour être son « suppléant », j'ai donné mon accord.

En tant que maire, conseiller général ou député, M. Chazalon a fait preuve de qualités d'administrateur et de dévouement envers la collectivité. Originaire de la vallée du Gier et bien connu de tous, c'est un homme honnête et consciencieux.

Il n'ignore pas les problèmes relatifs à notre région et s'est employé à leur trouver une solution favorable.

J'apporte témoignage, que lors des contacts pris avec la plupart des municipalités de la circonscription, les maires ont rendu hommage à l'activité déployée par

Chazalon et l'ont remercié des heureux résultats obtenus pour leurs communes à la suite de ses interventions auprès des diverses administrations.

M. Chazalon, j'en suis convaincu, mérite votre confiance et le 5 mars prochain vous l'affirmerez sur son nom.

VINCENT GOUJON
Premier adjoint au maire de Saint-Chamond

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Nous exprimons nos plus vifs remerciements aux 18.813 d'entre vous qui nous ont accordé leur suffrage au premier tour de scrutin.

Votre large confiance, nous plaçant en tête des candidats, oriente le choix définitif du 12 mars.

***

Notre intérêt porté aux options nationales comme à l'influence extérieure de notre pays, ne nous fait pas sous-estimer l'importance de l'effort à poursuivre pour assurer l'avenir de notre région.

De même, les conditions de vie des personnes âgées, des urbains et ruraux de toutes catégories sociales et professionnelles, l'avenir des jeunes générations, dépendent de notre volonté à promouvoir le progrès économique.

L'Europe ne sera pas seulement le Marché commun, mais une communauté d'hommes affirmant leur volonté de paix, de progrès et d'indépendance.

Tels sont les objectifs de notre programme exposé avant le premier tour de scrutin.

Electrices, électeurs,

Vous qui avez témoigné votre confiance.

Vous dont les convictions personnelles vous ont fait prendre une option différente mais proche de la nôtre.

Ne dites pas : le succès est certain.

Etudiez les reclassements possibles des voix au deuxième tour.

Votez et faites voter pour servir, ensemble, notre région et notre pays.

ANDRÉ CHAZALON
Député-maire de la Grand'Croix
Conseiller général

Remplaçant éventuel :

VINCENT GOUJON
Premier adjoint au maire de Saint-Chamond
Directeur d'agence du Crédit agricole

présentés par le Centre démocrate

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bourg-Argental, le Chambon-Feugerolles, Firminy, Saint-Genest-Malifaux.

M. Eugène CLAUDIUS-PETIT
élu le 12 mars 1967
(P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Chers Electeurs,

Je reprends un dialogue interrompu il y a quatre ans par une erreur d'appréciation qui ne saurait se renouveler. Il ne doit pas y avoir de second tour permettant au communiste d'être élu avec les voix de 27 % des électeurs inscrits.

Cet éloignement momentané du Parlement n'a en rien arrêté mon action en faveur de l'expansion de notre région, de son meilleur équipement, de son aménagement urbain et rural. Car l'emploi reste, pour les travailleurs en place et pour les jeunes qui achèvent leurs études ou leur formation professionnelle, la question majeure à laquelle il importe d'apporter une réponse.

Les syndicats ouvriers, les cadres, les organisations agricoles et les groupes de jeunes sont unanimes à considérer que la préparation de l'avenir est la tâche urgente qui doit rassembler toutes les bonnes volontés.

Aussi bien dans les différentes instances qui vont du comité d'expansion à la commission nationale d'aménagement du territoire où j'assume des responsabilités, grâce à la confiance qui m'est témoignée par tous, j'ai continué à servir les intérêts généraux de notre circonscription et du pays. Je pourrai le faire plus efficacement à l'intérieur du Parlement.

Etre député dans une telle conception de ses responsabilités ne s'improvise pas. Il serait trop facile, comme certains le font, de vous dire que je suis pour une jeunesse heureuse... pour un travail assuré... pour la famille protégée... pour une vieillesse sans souci... sans dire par quels moyens obtenir ce que tout le monde désire.

Je vois dans ces affirmations trop gratuites et si dérisoires la manifestation d'un profond dédain pour le citoyen qu'on traite comme un enfant.

Il est malhonnête de laisser accroire qu'il existe des remèdes magiques et instantanés, ne demandant aucun effort à personne, pour mettre fin aux maux dont nous souffrons.

Un exemple peut nous permettre de comprendre : laissée à l'abandon par ses élus depuis cinquante ans, Firminy voyait ses immeubles, ses équipements se détériorer et sa population stagner, les jeunes partant ailleurs fonder leur foyer. Depuis 1953, treize ans seulement, la ville est passée de 20.000 à 28.000 habitants dont le quart est déjà confortablement logé. Des usines, représentant 700 emplois, sont construites ou en construction sur la zone industrielle ; 4.000 enfants fréquentent ses lycées ; 1.000 bébés naissent chaque année dans sa maternité ; ses écoles sont réputées par leur beauté ; sa maison de la culture, ouverte il y a quelques mois seulement, est connue de toute la France.

Cela n'a été possible que par des études, un plan, une volonté et un effort enthousiaste de tous.

Cette méthode d'études, de planification et d'action peut-être appliquée à notre circonscription, à la région sthéphanoise et dans la France entière.

Je suis persuadé que les graves problèmes du charbon et de l'acier peuvent, par ces méthodes persévérantes et volontaires, être résolus aussi bien que les difficultés du monde rural.

Malgré une géographie au relief tourmenté, la qualification et le courage de nos ouvriers, la vigueur de notre jeunesse, la beauté de nos sites sont des atouts qui supportent la comparaison à condition de les mettre en valeur.

Il nous faudra donc persévérer dans l'action pour créer un climat propice à un nouvel élan de notre industrie, à un accueil des activités industrielles nouvelles ; il nous faudra imaginer et conduire à bien « ces grands programmes de petits travaux » qui caractérisent l'aménagement des campagnes, penser au développement du tourisme dans les villages de montagne ou autour du lac de Grangent, ce joyau unique, et rendre possible l'hébergement des citadins en fin de semaine et leur accueil pendant les vacances.

En bref, il nous faudra travailler pour que la région vive. Pour ma part, je n'aurai qu'à continuer l'œuvre entreprise et il sera plus aisé de la poursuivre avec vous. Aidez-moi dans cette tâche qui est la vôtre.

Votre dévoué,

CLAUDIUS PETIT
Maire de Firminy — Conseiller général
Ancien ministre
Officier de la Légion d'honneur
Compagnon de la Libération
Croix de guerre

Remplaçant éventuel :

LOUIS BERGER
Maire de Roche-la-Molière
Chevalier de la Légion d'honneur

Pourquoi je suis suppléant de Claudius Petit !...

Mis à la tête d'une municipalité avant tout soucieuse d'éviter les affrontements politiques, cette position peut paraître surprenante à nombre de mes administrés. Je ne l'ai d'ailleurs prise qu'après avoir mûrement réfléchi et avec l'assentiment de mon conseil municipal.

Les élections législatives sont, certes, pour tous les citoyens l'occasion d'indiquer leurs préférences politiques. Mais elles sont aussi, et ceci plus spécialement depuis le retour au scrutin d'arrondissement, le moyen par lequel une circonscription peut se faire connaître par le pouvoir central. Il est dès lors important pour tous les électeurs que l'élu chargé de les défendre soit une personnalité de tout premier plan, connaissant à fond les grandes questions mais également au courant par le détail, de tous les problèmes propres à sa circonscription. La mise en veilleuse progressive du Sénat, grand conseil des communes de France, ne fait d'ailleurs qu'accentuer le rôle du député.

Qui donc pourrait paraître plus qualifié pour cette tâche, que cet homme éminent qu'est M. Claudius Petit. Nul n'a oublié ni son illustre conduite sous l'occupation, ni l'impulsion décisive qu'il a su donner à la reconstruction et à l'urbanisme lorsqu'il était titulaire de ce ministère. Plus près de nous, comme maire de Firminy, il a pu montrer toute la mesure de son efficacité dans des opérations telles que la construction de Firminy-Vert, la rénovation du centre urbain ou la prodigieuse expansion scolaire de la ville.

Spécialiste incontesté de la décentralisation industrielle (et le gouvernement vient de reconnaître ses mérites en le nommant président de la commission d'agrément des implantations industrielles de la région lyonnaise) connaissant parfaitement sous tous ses aspects ce grave problème local qu'est le sous-développement économique, il est sans aucun doute, dans toute la circonscription, l'homme le mieux placé pour le résoudre.

Son souci d'efficacité se retrouve dans ses positions sur la politique générale. Loin de toute vaine idéologie, il entend juger les gouvernements à leurs résultats et non à leur doctrine.

En épaulant dans sa candidature un tel animateur, j'ai donc la ferme conviction d'agir pour le plus grand bien de la région tout entière. Dans notre circonscription qui, dans sa mutation économique tant agricole qu'industrielle, a besoin de réalisations neuves et hardies, il est, à notre sens, le seul candidat capable d'apporter une longue et riche expérience au service public.

Louis BERGER.
Maire de Roche-la-Molière.

2e CIRCULAIRE

Monsieur, Madame,

Dimanche vous m'avez désigné par votre confiance massive et accrue — 12.951 voix contre 7.346 en 1962 —pour rassembler les républicains et les démocrates pour qui liberté et dignité humaine ne sont pas des mots vides de signification.

Au premier tour chacun a voté selon ses sentiments. Au second tour chacun doit voter selon la raison.

La raison nous dit : le renouvellement du mandat de celui qui ne fut d'aucune aide pour notre région ne s'expliquerait pas Car. tout ce qui a été fait, a été fait sans lui ou malgré lui.

La raison nous dit : ce renouvellement serait désastreux. Il est évident que la réélection de Vial Massat ne favoriserait nullement la venue d'industries nouvelles dans notre secteur. Or, elles sont nécessaires pour lutter contre la récession et le chômage.

La raison nous dit encore : les républicains qui ont voté pour M. Durand ont recherché la stabilité et ils savent que je ne trahirai pas leur attente puisque je condamnais la Constitution de la IVe République dès sa naissance.

La raison nous dit enfin : les démocrates qui ont voté pour MM. Médard ou Moulin ne peuvent pas se ranger du côté de l'oppression intellectuelle et de l'aventure totalitaire. Ils doivent se retrouver avec tous les citoyens lucides pour continuer ensemble l'œuvre entreprise.

Dans un esprit de renouveau, épris de liberté et de justice sociale, mettons en valeur notre région et rendons-la accueillante aussi bien dans les villages des secteurs ruraux que dans les vallées industrielles : ce sera la meilleure façon de la défendre.

Ensemble préparons l'avenir !...

Mais, attentions, chaque voix comptera !...

Si vous voulez réussir dimanche, vous ne devez pas vous abstenir.

Ensemble nous devons continuer...

Votre dévoué

CLAUDIUS PETIT

Remplaçant éventuel :

LOUIS BERGER

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : la Pacaudière, Roanne, Saint-Germain-Laval, Saint-Haon-le-Châtel, Saint-Just-en-Chevalet.

M. Alain TERRENOIRE

(Candidat Vᵉ République)

élu le 12 mars 1967

(U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Investi par le Comité d'action pour la Vᵉ République, j'ai l'honneur de solliciter vos suffrages dans la cinquième circonscription de la Loire et j'ai demandé au docteur Jack Chevalier, chirurgien, de m'apporter son concours en qualité de remplaçant éventuel.

En 1965, la France a réélu le général de Gaulle président de la République. Cette élection signifie la volonté du pays de voir se poursuivre l'œuvre de la Vᵉ République.

Sur le plan national :

Seule une majorité Vᵉ République peut aider de Gaulle à poursuivre son œuvre :

— parce qu'elle sera loyale et unie sur les grandes options ;

— parce qu'elle engagera le dialogue dans un esprit de confiance avec le Gouvernement pour défendre au mieux vos intérêts.

Cette majorité soutiendra une politique qui apporte au pays :

La paix que la France connaît, grâce à de Gaulle, pour la première fois depuis 1939, qui doit être consolidée dans le maintien de nos alliances, par la détente avec les pays de l'Est, la fin de l'absurde conflit vietnamien, la recherche du désarmement avec les puissances atomiques et une organisation à l'échelle mondiale de la coopération avec les pays sous-développés.

Avec de Gaulle.

L'indépendance, qui permettra à la France d'être maîtresse de ses destinées, responsable de sa défense, libre dans la conduite de son économie, et lui donnera les moyens de participer pleinement avec ses voisins à la construction de l'Europe économique et politique.

Le progrès, fondé sur une politique d'expansion dans la stabilité, impliquant une monnaie forte et un budget en équilibre, et permettant, dans le cadre du Plan, d'augmenter notre production, de rendre compétitifs notre industrie, notre agriculture et notre commerce, de réaliser les grands équipements collectifs dont notre pays a besoin, d'assurer le plein emploi et le développement du pouvoir d'achat, d'assurer l'accès aux études pour le plus grand nombre y compris les enfants inadaptés, de donner à la jeunesse par la formation professionnelle, par une politique d'équipements sportifs, de développements des loisirs, d'échanges internationaux, tous les moyens de se préparer l'avenir, d'améliorer le niveau de vie des travailleurs, des femmes et des personnes âgées.

Sur le plan local :

Je me propose en liaison avec les élus locaux et grâce à mes rapports déjà bien établis et suivis avec les hommes responsables du gouvernement et des administrations centrales et préfectorales, de faire en sorte que la circonscription puisse bénéficier pleinement des réalisations de la politique de progrès de la Vᵉ République.

Pour assurer un essor rapide de la région roannaise, il faut :

— favoriser l'implantation d'industries nouvelles pouvant notamment permettre de faire face au manque d'emplois masculins,
— construire un plus grand nombre de logements sociaux,
— aider les agriculteurs à trouver de plus grands débouchés, dans le cadre du Marché commun agricole,
— défendre les intérêts des commerçants et artisans,
— aménager et améliorer les voies de communication,
— développer les équipements culturels, sociaux et sanitaires,
— renforcer les équipements scolaires,
— améliorer la condition de la femme au travail et apporter aux personnes âgées le bien-être qu'elles méritent.

Il n'y a pas d'alternative.

En face de la majorité de la Vᵉ République, les oppositions sont incapables de s'entendre pour gouverner, elles ne sont unies que pour détruire ce qui existe.

Il faut maintenant être logique,

en décembre 1965, 24.900 électeurs de la cinquième circonscription ont choisi le général de Gaulle comme président de la République, aujourd'hui confirmez votre choix !

Votez stabilité, votez majorité, votez

ALAIN TERRENOIRE

Maire de Roche-la-Molière

Alain Terrenoire, né à Lyon le 14 juin 1941, est l'arrière-petit-fils de Camille Gay, maire-adjoint de Roanne, de 1912 à 1919, le petit-fils de Francisque Gay, vice-président du Conseil après la Libération et le fils de Louis Terrenoire, député, ancien ministre.

Après des études secondaires au lycée Louis-le-Grand et des études supérieures à la faculté de droit et des sciences économiques de Paris, il obtient le diplôme d'études juridiques générales.

Membre fondateur puis président de l'Union des jeunes démocrates européens, il a été appelé depuis un an à exercer les fonctions de secrétaire général adjoint du groupe de l'U.D.E. au Parlement européen.

Remplaçant éventuel :

JACK CHEVALIER

Jack Chevalier est né le 18 octobre 1919 à Montbrison, d'une famille d'origine roannaise. Après des études secondaires à Grenoble et des études supérieures à la faculté de médecine de Lyon, il devient interne des hôpitaux en 1947 et chef de clinique chirurgicale en 1953. Installé à Roanne depuis 1954, il exerce à l'hôpital depuis 1960. Il est membre de la Société de chirurgie de Lyon depuis 1966.

2ᵉ CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Je remercie les électrices et les électeurs qui m'ont placé en tête de tous les candidats de la 5ᵉ circonscription de la Loire et qui, en m'accordant leurs suffrages, ont choisi de poursuivre la politique d'indépendance, de progrès et de paix de la Vᵉ République.

L'équivoque est donc levée, vous avez choisi le dynamisme et l'efficacité. Elu député je serai l'avocat de tous. Je resterai en liaison constante avec les élus locaux, qui m'ont apporté leur aide et leurs conseils, et en rapport permanent avec la population pour défendre les intérêts de la circonscription et pour assurer un essor rapide de la région roannaise.

Vous m'avez désigné pour être au second tour le candidat de l'Union. Face à la tentative de division des voix nationales par le candidat du Centre démocrate, M. Paul Pillet, face au danger communiste représenté par M. Diat, vous soutiendrez massivement, dimanche prochain, le candidat de la Vᵉ République.

Avec de Gaulle votez

ALAIN TERRENOIRE

Remplaçant éventuel :

JACK CHEVALIER

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Belmont-de-la-Loire, Charlieu, Feurs, Néronde, Perreux, Saint-Symphorien-de-Lay.

M. Paul RIVIÈRE
(Candidat Vᵉ République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

La première fois que je me suis présenté à vous, lors des élections législatives de novembre 1962, je vous écrivais que ma seule ambition était de voir confirmer par vos suffrages le vote que vous veniez d'émettre au référendum du 28 octobre 1962, en élisant le Président de la République au suffrage universel.

Vous aviez été logiques avec vous-mêmes et vous m'aviez suivi alors, en me désignant pour vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Pendant plus de quatre ans, je me suis efforcé de remplir le mandat que vous m'aviez confié, en suivant constamment la ligne de conduite qui est la raison d'être de la Vᵉ République, savoir :

— la défense de nos institutions actuelles,
— la fidélité au chef de l'Etat, le général de Gaulle.

Si une maladie contractée en Indochine m'a contraint de ralentir mon activité en 1963 et a entraîné, à l'époque, quelques insuffisances dont je suis conscient, maintenant je suis à nouveau pleinement en mesure d'assumer les responsabilités dont vous m'avez chargé.

Aujourd'hui la même alternative se présente à vous. Le 5 mars prochain :

— ou bien vous confirmerez la décision que vous avez prise en décembre 1965 en portant le général de Gaulle à la présidence de la République,

— ou bien vous élirez l'un des quatre candidats des oppositions qui se pré-

sentent contre moi et qui se sont unis momentanément dans un seul but : changer le régime actuel.

A ce propos, je ne puis m'empêcher de souligner les seuls points sur lesquels mes adversaires sont d'accord :

— l'élimination du Président de la République qu'ils trouvent « trop vieux »,
— l'abolition des institutions qui nous régissent actuellement et qui les gênent.

Forts des expériences néfastes du passé, vous saurez, j'en suis persuadé, barrer la route à ceux qui veulent empêcher la République de poursuivre son chemin vers l'avenir.

L'œuvre entreprise depuis 1958 et poursuivie sans relâche pendant toute cette dernière législature a eu pour objectif :

— défendre la paix partout où elle risque d'être compromise,
— maintenir l'indépendance de la France vis-à-vis de nos voisins de l'Est et de l'Ouest,
— promouvoir une politique intérieure de développement économique et de progrès social pour l'amélioration du niveau de vie de chaque Français,
— sauvegarder la stabilité et la continuité du pouvoir exécutif qui ont valu à notre pays :
  — à l'extérieur, de retrouver sa place dans le monde,
  — à l'intérieur, d'assainir notre monnaie maintenant devenue l'une des plus forte et des plus recherchées à l'étranger,
— assurer une politique de coopération entre toutes les nations du monde.

Vivant au milieu de vous, je sais que tout n'est pas parfait ; mais qui pourrait prétendre à la perfection dans ce bas-monde ?

Etant un homme comme les autres, parmi les autres, je connais les problèmes qui vous tiennent le plus à cœur :

— pour les ouvriers, c'est une répartition plus équitable du produit du revenu national,
— pour les commerçants et les artisans de nos villes et de nos villages, qui connaissent actuellement de sérieuses difficultés en raison des charges qui pèsent sur eux, c'est un allègement fiscal indispensable,
— pour les paysans, c'est la parité de revenus avec le citadin,
— pour les jeunes gens et jeunes filles, c'est l'assurance d'un avenir heureux, garanti par une formation valable en accord avec leurs goûts et leurs dons respectifs,
— pour les jeunes ménages, c'est un habitat confortable et assez spacieux pour loger leur famille,
— pour les personnes âgées, c'est une aide suffisante en rapport avec les sacrifices consentis.

Conscient de vos besoins légitimes, le député est le représentant de toutes les classes sociales de sa circoncription, mais il n'a pas le droit d'en favoriser l'une aux dépens de l'autre.

Pour prendre un exemple, je suis un ancien combattant, ni plus ni moins que beaucoup d'entre vous, et je suis à ce titre particulièrement attaché aux droits de mes camarades ; pourtant, j'ai dû prendre à certaines occasions une position très ferme contre telle ou telle organisation dont les désirs — fussent-ils légitimes — auraient grevé lourdement le budget de la nation.

Quant aux problèmes particuliers de notre circonscription : les adductions d'eau, l'assainissement, les routes et chemins, les ramassages scolaires, les bâtiments publics, etc., toutes initiatives seront prises pour qu'ils soient étudiés — s'ils ne le sont déjà — et résolus avec le concours de tous.

Si l'on veut enrayer l'exode rural, dans nos campagnes, il faut soutenir celles de nos industries qui sont viables, par une aide appropriée, et permettre aux autres de

se convertir de telle façon qu'elles puissent utiliser la main-d'œuvre disponible dans nos communes.

Si vous me renouvelez votre confiance, je poursuivrai mon action auprès des pouvoirs publics. Vous pourrez, comme par le passé, me rencontrer, soit dans ma maison de Montagny, soit à mes permanences dans chaque chef-lieu de canton.

Beaucoup d'entre vous me connaissent déjà. Pourtant, et cela surtout pour les nouveaux électeurs inscrits, je ne saurai mieux faire que de vous rappeler les termes dans lesquels je m'étais présenté à vous en novembre 1962 :

— Je suis né le 22 novembre 1912, à Montagny.

— Après mes études à l'institution Saint-Gildas de Charlieu, puis à la faculté des lettres de Lyon, j'ai voulu d'abord servir la France dans ce qu'elle a de meilleur, sa jeunesse, et j'ai enseigné moi-même pendant dix années à l'externat Saint-Joseph, puis au lycée Ampère de Lyon.

— Mobilisé en 1939, j'ai été blessé et cité en juin 1940 à la tête d'une brigade des Cadets de Saumur.

— Désirant continuer la guerre après l'armistice de 1940, je me suis engagé dans les Forces françaises libres et j'ai rejoint l'Angleterre d'où j'ai été parachuté en France deux fois, en juillet 1943 et en juin 1944 ; j'a participé ainsi à la Résistance et à la Libération, plus spécialement chargé des parachutages et atterrissages pour la zone sud.

— Resté dans l'armée après la victoire, j'ai servi successivement en Indochine, en Allemagne, en Algérie, au Japon, puis encore en Algérie jusqu'à l'indépendance.

— N'ayant pas encore l'âge de la retraite, je suis pour le moment en situation « hors-cadre », à la disposition de l'Assemblée Nationale au sein de laquelle je siège comme député de la 6e circonscription de la Loire depuis 1962.

J'ai choisi comme suppléant M. Jean-François Deleurence, président du Syndicat agricole de Poncins, un homme de moins de 40 ans, qui a toute la confiance des agriculteurs de son secteur, qui connaît bien les soucis des gens de sa profession, un père de famille de cinq enfants qui a accepté volontiers de solliciter en même temps que moi vos suffrages.

J'ai la conviction la plus intime que vous refuserez de vous précipiter dans l'inconnu et que, fidèles aux institutions de la Ve République et à celui qui en est le plus sûr garant, le général de Gaulle, vous ferez confiance à votre député sortant.

Vous voterez pour

PAUL RIVIÈRE

Député sortant — Maire de Montagny
Licencié ès lettres — Diplômé d'études supérieures
Commandeur de la Légion d'honneur — Compagnon de la Libération
Candidat de la Ve République

Remplaçant éventuel :

JEAN-FRANÇOIS DELEURENCE

Exploitant agricole
Président du Syndicat agricole de Poncins

2e CIRCULAIRE

Mes chers concitoyens,

Je veux tout d'abord adresser aux nombreux électeurs de la sixième circonscription qui m'ont donné leur voix, dimanche dernier, mes plus sincères et mes plus vifs remerciements.

Rappelez-vous ! La première fois que j'avais sollicité vos suffrages, le 18 novembre 1962, 7.696 d'entre vous m'avaient alors accordé leur confiance en me plaçant en tête au premier tour de scrutin.

Dimanche dernier, 5 mars 1967, c'est 13.047 électeurs de cette même circonscription qui m'ont cette année apporté leur soutien. 5.351 citoyens de plus sont donc venus s'adjoindre à ceux qui, les tout premiers, avaient cru à la continuité de la Vᵉ République. Ce n'est pas si mal pour le « candidat en perte de vitesse » dont parle notre hebdomadaire local !

Le 12 mars sera une journée marquante pour nos institutions : je fais appel au concours de tous pour que soit très largement assuré le triomphe des idées que j'ai toujours défendues. La décision vous appartient et vous saurez confirmer par votre vote le choix que vous avez voulu dimanche dernier.

Pendant plus de quatre ans, j'ai été le député de tous, et, demain, si vous me renouvelez votre confiance, je serai auprès des pouvoirs publics et, en toutes circonstances, le représentant non seulement de mes électeurs, mais de tous les citoyens de cette circonscription.

Le combat continue, c'est à vous de le gagner.

En effet, vraisemblablement, je resterai en compétition avec le candidat de la Fédération de la gauche, appuyé par une fraction très importante des voix du parti communiste.

A vous de décider si vous tenez à retrouver à l'Assemblée Nationale une majorité de front populaire, ou si, au contraire, vous voulez confirmer le choix que vous aviez fait en décembre 1965, en élisant une majorité de progrès, seule capable de poursuivre son chemin vers les objectifs de la Vᵉ République et du général de Gaulle.

Le succès de votre député sortant ne sera complet que dans la mesure où un nombre plus important de citoyens le soutiendront dans l'œuvre que nous accomplirons tous ensemble pour le plus grand bien du pays et pour le mieux-être de tous ses habitants.

De tout cœur et en pleine confiance, vous irez aux urnes dimanche prochain et vous voterez, sans abstention, pour :

PAUL RIVIÈRE

Député sortant — Maire de Montagny
Licencié ès lettres — Diplômé d'études supérieures
Commandeur de la Légion d'honneur — Compagnon de la Libération
Candidat de la Vᵉ République

Remplaçant éventuel :

JEAN-FRANÇOIS DELEURENCE

Exploitant agricole
Président du Syndicat agricole de Poncins

SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Boën, Chazelles-sur-Lyon, Montbrison, Noirétable, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Galmier, Saint-Georges-en-Couzan, Saint-Jean-Soleymieux, Saint-Rambert-sur-Loire.

M. Michel JACQUET

(Candidat Centre démocrate, Indépendant - Paysan)
élu le 12 mars 1967
(P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Depuis quinze ans, vous m'avez, à quatre reprises, fait confiance pour vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Cette confiance, je la sollicite à nouveau et c'est la conscience en paix que je m'adresse à vous. Je crois avoir rempli mon mandat, sans prétention, mais avec tout le dévouement dont je me sens capable, au service de mon pays et de vous tous.

Vous me connaissez ; je suis né à Saint-Etienne-le-Molard, d'une famille de cultivateurs installée depuis plusieurs siècles dans la région que j'ai toujours habitée.

Depuis vingt-quatre ans, je suis maire de ma commune et depuis dix-huit ans conseiller général du canton de Boen-sur-Lignon.

Politiquement je n'ai pas varié, je suis ce que j'étais il y a quinze ans : indépendant paysan. Si j'ai rejoint le centre démocrate, qui m'a accordé son investiture, c'est que depuis de nombreuses années j'étais convaincu qu'il fallait clarifier la carte politique française, que de vastes regroupements s'imposaient, qu'il fallait « faire du neuf ». N'était-ce pas le désir profond du pays ?

J'ignore le sectarisme et suis respectueux des idées de chacun.

Je suis opposé à ce passé révolu que j'ai quant à moi, toujours condamné. Mais je veux rester un homme libre. Je ne veux être l'inconditionnel, ni d'une majorité, ni d'une opposition. Mon action se situe dans le cadre de la Constitution de la Ve République que j'ai votée et que nul n'a le droit de monopoliser : c'est la loi de la nation tout entière.

Quelle a été mon activité parlementaire ?

Mes collègues m'ont élu deux fois secrétaire, et deux fois questeur, poste que j'occupe encore.

Je suis vice-président de mon groupe. Je fais partie des vingt-trois députés désignés pour être membres de l'Assemblée consultative du conseil de l'Europe. La Commission de l'agriculture m'a désigné comme rapporteur des problèmes de l'agriculture en montagne.

Au cours de la législature qui s'achève, j'ai posé soixante-cinq questions écrites par la voie du *Journal officiel* à douze ministres différents.

J'ai fait plusieurs interventions à la tribune de l'Assemblée (difficultés des collectivités locales, et notamment des communes rurales ; insuffisance des crédits pour adduction d'eau, assainissement ; situation délicate des industries de notre circonscription, S.E.C.I.M. de Montbrison, etc.).

Au cours de mes longues années de vie publique, je n'ai jamais fait de promesses; je n'en ferai pas davantage aujourd'hui.

Mon programme, vous le connaissez. Il se situe dans les grandes options politiques du Centre démocrate auquel j'ai adhéré. Ce jeune mouvement, en pleine ascension, propose un changement d'orientation de la politique actuelle. D'ailleurs, avec des

amis, j'ai fait paraître un petit journal que vous avez dû recevoir et qui traite l'ensemble des grands problèmes nationaux et régionaux.

Pour l'essentiel il s'agit :

1. D'appliquer notre Constitution dans son esprit et dans sa lettre ;

2. D'opérer une mutation d'une partie des dépenses superflues, au profit des investissements productifs, (autoroutes, téléphone, équipements collectifs) ;

3. Effectuer les choix de la politique en fonction des besoins réels de la population, spécialement en faveur des plus deshérités :

— Construire des hôpitaux et des maisons de retraite ;
— Construire des logements sociaux ;
Abaisser l'âge de la retraite ;
Assurer une retraite décente à toutes les personnes âgées.

Electrices, électeurs, ai-je démérité ? Vous répondrez par votre bulletin de vote.

Si vous me renouvellez votre confiance, je continuerai mon action avec le seul souci de l'intérêt national, des besoins de notre circonscription, de son développement économique et du bien-être de ses habitants.

Vous savez que j'ai choisi comme remplaçant éventuel le jeune et dynamique maire de Cuzieu, Henri Lambey, minotier, père de trois enfants.

Michel JACQUET
Député sortant — Questeur de l'Assemblée Nationale
Conseiller général — Maire de Saint-Etienne-le-Molard
Candidat Centre démocrate indépendant - paysan

Remplaçant éventuel :

Henri LAMBEY
Minotier — Maire de Cuzieu

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Merci à vous électrices, électeurs de la circonscription de Montbrison, qui par 17.527 voix m'avez renouvelé votre fidélité et votre confiance.

Il vous reste à accomplir un dernier effort, à faire un dernier geste pour que la victoire de votre député soit définitive. Je sais que cet effort vous le ferez dimanche prochain.

Je n'ai jamais accepté aucune compromission, aucune combinaison ; la vie pour moi est ainsi plus simple, mon devoir plus clair, la fierté de me représenter plus grande. Je reste un loyaliste, de ceux-là mêmes dont le pays a le plus besoin.

Demain comme hier, ma porte vous reste ouverte, mon dévouement vous reste acquis. Avec mon suppléant qui s'est montré si dynamique et si efficace au cours de cette campagne électorale, je compte sur vous le 12 mars pour que mon élection soit votre victoire.

Comme je l'ai toujours ardemment souhaité, la campagne électorale dans notre circonscription s'est déroulée avec beaucoup de correction, sans attaque personnelle.

Je pense qu'elle va se terminer de la même façon et je m'en félicite.

Michel JACQUET

Député sortant — Questeur de l'Assemblée Nationale
Conseiller général — Maire de Saint-Etienne-le-Molard
Candidat Centre démocrate indépendant - paysan

P.-S. — Attention.

J'apprends en dernière minute, que contre toute attente, l'élection de dimanche va se dérouler entre trois candidats.

Je souhaite que jusqu'au bout, cette ultime campagne électorale se déroule dans le même esprit de correction.

Ce maintien inattendu de candidature vous fait un devoir impératif de voter tous et de faire voter.

Tous ceux, très nombreux, qui se sont adressés à moi savent qu'ils ne l'ont jamais fait en vain.

Avec sérénité j'attends votre verdict qui ne peut être que celui de la sagesse et de l'efficacité.

Je connaissais assez peu Michel Jacquet lorsqu'il m'a demandé d'être son suppléant pour ces élections ; mais tout au long d'une campagne électorale rude et épuisante, j'ai pu apprécier la droiture, l'intégrité, le dévouement et l'esprit d'indépendance qui caractérisent notre député.

Parmi ces qualités — bien connues de la population régionale — deux m'ont particulièrement frappé : sa simplicité et sa sensibilité.

Après avoir été maire pendant vingt-cinq ans, député pendant quinze ans, ce qui suppose avoir reçu aussi bien les honneurs et les compliments que les attaques et les critiques de toutes sortes, Michel Jacquet garde intactes ces qualités qui sont l'apanage des hommes de cœur et qui témoignent de son intelligence ; il reste simple et sensible, c'est-à-dire jeune d'esprit et extrêmement humain.

Demain, vous voudrez qu'il soit de nouveau le député de notre arrondissement et il continuera d'œuvrer pour le bien commun. Or, face à la diversité et à la complexité des tâches à accomplir sur le plan régional aussi bien que national, il aimerait être soutenu dans son action par un groupement actif d'amis et de sympathisants. Il nous faudra donc créer ce groupement. Aussi je fais appel à tous ceux — quels qu'ils soient — qui pensent qu'une élection n'est pas un but mais un moyen et qui accepteraient de collaborer au sein de cette équipe : Manifestez-vous, écrivez-nous !

Henri LAMBEY

Minotier — Maire de Cuzieu

Remplaçant éventuel.

LOIRE (HAUTE-)

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bas-en-Basset, Fay-sur-Lignon, le Monastier-sur-Gazeille, Monistrol-sur-Loire, Montfaucon-du-Velay, le Puy-Sud-Est, Retournac, Saint-Didier-en-Velay, Saint-Julien-Chapteuil, Tence, Vorey, Yssingeaux.

M. Jacques BARROT
élu le 12 mars 1967
(P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Au service de tous.

Chères électrices, chers électeurs,

Pendant vingt ans, Noël Barrot s'est voué à notre département. L'action publique et civique qu'il a menée, les souvenirs qu'il a laissés ne m'appartiennent pas en propre mais, plutôt, à tous ses concitoyens, à ceux qui l'ont aidé et compris. Il n'en est pas moins vrai que l'action et l'exemple de mon père m'imposent de placer au premier plan de mes préoccupations l'avenir de notre pays.

Assurer l'avenir de la Haute-Loire...

La Haute-Loire, vous le savez bien, vit une période de changements et de difficultés où se joue son avenir et celui de chacun de nous : celui de nos agriculteurs qui luttent pour obtenir des exploitations rentables et une vie plus digne pour leur famille ; celui de nos commerçants et de nos artisans soumis à une lourde fiscalité qui les empêche de soutenir une concurrence de plus en plus sévère ; celui enfin de tous ceux, ouvriers, employés, apprentis, qui sont frappés par la crise de l'emploi et le marasme économique qui atteint, plus particulièrement, l'industrie textile de notre région.

Dans mes responsabilités locales, je vis déjà ces inquiétudes. Avec Roger Fourneyron qui connaît particulièrement bien les problèmes de l'agglomération du Puy, je voudrais devenir, grâce à votre appui, l'animateur et l'avocat de ce département.

Les dossiers à plaider sont, en effet, nombreux ; je pense aux plus urgents tels que l'implantation d'usines, l'amélioration des équipements routiers, sportifs et touristiques, l'accroissement des subventions pour nos adductions d'eau et nos chemins ruraux, et, surtout en faveur de nos jeunes, le développement d'un enseignement à la portée de tous, spécialement d'un enseignement technique.

Dans une France moderne et une Europe unie...

Cela exige certains infléchissements de la politique nationale sans que pour autant la stabilité soit remise en cause ; car la stabilité est un bien. Elle est indispensable,

mais elle ne doit pas signifier l'absence de dialogue. Ma tâche essentielle de parlementaire sera précisément de mieux faire entendre notre voix. Me pardonneriez-vous, en gens de bon sens, de suivre aveuglément une politique définie sans nous, de voter demain des lois trop oublieuses de nos problèmes et de nos préoccupations?

Il faut avoir le courage d'exiger une politique réelle d'aménagement du territoire quand le gouvernement accepte passivement la croissance démesurée de la région parisienne.

Il faut avoir le courage d'exiger la construction de l'Europe, parce que c'est notre seule chance d'acquérir les avantages d'un grand pays et de préserver notre indépendance. L'Europe sera le ferment de la coopération entre les peuples et de la paix dans un monde qui pourra enfin se consacrer à l'amélioration du sort des hommes.

Où chacun aura sa place.

En effet, on risque au nom de l'efficacité — trop souvent invoquée — d'oublier que c'est avant tout à l'homme, à ses besoins, aux valeurs qu'il incarne, que doit se consacrer toute action. C'est l'enseignement que je tire de mon profond attachement à un humanisme d'inspiration chrétienne ; et c'est pourquoi je me ferai tout particulièrement le défenseur des plus défavorisés.

Je pense aux personnes âgées qui ne peuvent pas avoir une vieillesse décente faute de maisons de retraite ; aux quelques 1.500 enfants inadaptés du département, qui n'ont pas trouvé de place dans des institutions spécialisées ; aux retraités dont la « pension » atteint à peine le minimum vital, aux petits rentiers dont les rentes sont devenues dérisoires par suite des dévaluations successives de la monnaie ; aux mutilés et invalides du travail ; aux agriculteurs dont le niveau de vie est loin d'atteindre cette parité depuis longtemps promise.

Il faut aussi répondre aux justes aspirations des anciens combattants, de ceux que l'affaire algérienne a durement atteints et de tous ceux, hommes et femmes, que la société néglige.

Roger Fourneyron, si attaché à la solution des problèmes de la jeunesse et de la famille, sera à mes côtés pour m'aider à rester attentif et disponible. Avec lui, j'ouvrirai ma porte à tous, sans distinction d'appartenance politique ou religieuse. Je répondrai fidèlement à votre courrier et je m'efforcerai d'aller dans les cantons à la rencontre de chacun.

Ainsi, c'est sous le signe du service de tous que je placerai ma tâche parlementaire.

J'ai besion pour cela d'un large appui.

Vous me l'accorderez en votant :

JACQUES BARROT

Licencié en droit
Conseiller municipal d'Yssingeaux
Conseiller général de la Haute-Loire

Remplaçant éventuel :

ROGER FOURNEYRON

Directeur du Centre des Deux-Rocs
Conseiller municipal du Puy

2e CIRCULAIRE

Au service de tous.

Electrices, électeurs,

Avec plus de 4.000 voix d'avance, vous m'avez placé largement en tête de tous les candidats au premier tour de scrutin. Je vous en remercie bien sincèrement. Vous m'avez manifesté ainsi une confiance dont j'apprécie toute la valeur et qui est pour moi une exigence de dévouement et d'efficacité et je suis persuadé que vous aurez à cœur de confirmer et d'élargir ce grand rassemblement réalisé autour de ma candidature.

C'est parce que vous n'ignorez pas que plus large sera mon succès, plus grande sera mon autorité à vous représenter et à vous défendre, que vous avez fait en sorte, dès le premier tour, que je distance, d'une facon exceptionnelle, mes concurrents. C'est pourquoi je suis persuadé que vous aurez à cœur de confirmer et d'élargir ce grand rassemblement réalisé autour de ma candidature.

Avec vous, sans sectarisme, je serai fidèle aux qualités de sagesse et de courage de Noël Barrot qui ne fut jamais intransigeant ni servile.

De toutes mes forces, je travaillerai avec Roger Fourneyron pour exiger dans le cadre de la stabilité nécessaire :

1. — le choix de certaines priorités, base de toute politique sociale généreuse : sécurité de l'emploi, logement, santé publique, éducation nationale ;

2. — la promotion du monde rural et la participation de ses représentants à la politique agricole ;

3. — une réelle politique de décentralisation et d'aménagement du territoire qui donne ses chances à notre département.

Au service de la Haute-Loire, je mettrai sans réserve mon temps, ma formation, les relations déjà acquises au plan national, autant de gages d'efficacité.

Je le ferai en équipe avec Roger Fourneyron ; vous nous y aiderez :

— en choisissant un député qui, chaque semaine, vous accueille, vous écoute, s'inquiète de vos besoins, essaie de vous aider ;

— en choisissant des hommes dont amis et adversaires reconnaissent la loyauté et la générosité.

Pour continuer l'œuvre loyale et constructive de Noël Barrot ;
Pour que la Haute-Loire trouve sa place dans la France moderne ;

Pour la priorité à l'humain et le service de tous : votez

JACQUES BARROT

Licencié en droit
Conseiller municipal d'Yssingeaux
Conseiller général de la Haute-Loire

Remplaçant éventuel :

ROGER FOURNEYRON

Directeur du Centre des Deux-Rocs
Conseiller municipal du Puy

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Allègre, Auzon, Blesle, Brioude, Cayres, la Chaise-Dieu, Craponne-sur-Arzon, Langeac, Lavoûte-Chilhac, Loudes, Paulhaguet, Pinols, Pradelles, le Puy-Nord-Ouest, Saint-Paulien, Saugues, Solignac-sur-Loire.

M. René CHAZELLE

(Candidat de la F.G.D.S.)

élu le 12 mars 1967

(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

C'est vous, électrices et électeurs qui, par votre bulletin de vote, allez dimanche 5 mars, décider de votre avenir, de l'avenir de vos enfants, de vos familles, de votre commune, de votre département et de la France. C'est une grave responsabilité et votre choix aura de lourdes conséquences.

Votre futur député ne doit pas craindre d'intervenir avec la seule passion qui soit, celle de la justice et de l'efficacité. Vous devez bénéficier de l'expansion économique et du bien-être général qui existent dans toute l'Europe et dont en France beaucoup d'entre vous sont frustrés.

Les salariés, les petits fonctionnaires ne peuvent résister à la hausse montante des prix. Les paysans, qu'une politique de « technocrates » voudrait chasser de leurs terres familiales, parce que trop modestes, sont inquiets. Le sont aussi les commerçants et les artisans.

Les retraités, les personnes âgées, les anciens combattants, les mutilés du travail, les infirmes civils ont le droit de vivre d'une façon plus décente.

Si l'Etat ne gaspillait pas tant d'argent dans des dépenses inutiles ou de pur prestige, souvent pour des pays qui n'en ont guère besoin, nous pourrions apporter à la jeunesse plus d'espérance en entrant dans la vie, pour trouver le métier que l'on aime et pour poursuivre des études dans des collèges, lycées et universités, sans que cela soit une charge écrasante pour les parents. Les familles, dont le rôle est de plus en plus important dans la société nouvelle, devraient être assurées d'un logement digne de leur mission.

Ce n'est pas avec des mots qui servent de paravent à l'inaction ni en acceptant tout par avance, que nous construirons notre avenir commun. Il faut de la lucidité et du courage. Il faut refuser à tout prix, l'inconditionnalité d'un député.

Nous voulons que la France puisse jouer le rôle historique qui est le sien, non pas repliée sur elle-même, mais animant l'Europe, lui insufflant ses aspirations de liberté et d'humanisme.

Pour la paix mondiale, notre tâche est de rapprocher l'Est de l'Ouest sans invectiver à tour de rôle l'Amérique et la Russie, mais en faisant prédominer un large esprit de concorde.

Votre député doit tout faire pour son département.

Aussi, il ne peut agir utilement et ceci est important, que s'il est un conseiller général, c'est-à-dire le défenseur du département à l'assemblée départementale.

Pour nos chemins qui ne sont plus aidés, nos projets d'adduction d'eau qui sont ralentis faute de subventions, nos téléphones en retard, nos maisons de vieux insuffisantes, nos maisons d'enfants inadaptés détournées au profit d'autres départements plus chanceux, pour nos écoles, nos collèges et lycées, nos établissements sportifs, distractifs et éducatifs, votre député doit d'abord penser à son département et doit être à la pointe du combat pour le défendre. Ce combat doit avoir lieu à la Chambre des députés et au conseil général.

Vivant parmi vous, connaissant vos besoins, tenant des permanences pour vous recevoir et vous rendre compte de son action, il doit devenr votre ami.

Nous sommes un département qui s'appauvrit chaque année, qui est ignoré de Paris parce que l'on ne parle pas de lui là-haut. Il faut remonter le courant, nous devons faire entendre notre voix et partir ensemble en une nouvelle croisade pour son avenir.

Mes chers compatriotes, j'appelle autour de moi les femmes, les hommes de bonne volonté qui dans la liberté, sans sectarisme, se retrouvant dans l'esprit du bien public, rassemblant leurs efforts pour eux, pour leurs enfants, veulent aller vers des lendemains meilleurs.

Je mets dans cette bataille mon expérience, ma foi dans le succès de notre lutte, mon dévouement sans limite, mon travail et beaucoup d'amour pour mon pays.

René CHAZELLE

Premier vice-président du Conseil général de la Haute-Loire
Membre du bureau de la Commission régionale économique
Vice-président du tribunal de Grande instance de la Seine
Docteur ès lettres
Officier de la Légion d'honneur
Croix de guerre (4 citations)
Médaillé de la Résistance
Chevalier du Mérite agricole
Officier de la Santé publique et de l'Instruction publique

Le mot du remplaçant.

Je ne suis pas un homme politique et ne désire pas le devenir, mais comme tout Français je me sens, chaque jour de ma vie, profondément concerné par les affaires publiques de mon pays.

Chaque citoyen peut avoir, à un moment de son existence, l'occasion d'exprimer publiquement son opinion. Il doit le faire alors avec détermination et sans crainte.

C'est pourquoi lorsque René Chazelle est venu solliciter ma collaboration pour le suppléer dans sa candidature à la députation, je n'ai pas hésité à lui dire oui, avec tout l'engagement que cela comporte.

Ce oui de confiance il le mérite, il faut pour la France des hommes de bonne volonté, venus de tous les horizons et décidés à travailler ensemble au bien commun.

René Chazelle est de ceux-là, de cette race d'hommes de service public, avec lesquels on se sent en confiance et en sécurité, et à qui on peut remettre sans inquiétude le soin de gérer les affaires publiques.

Il a, de la démocratie, un sens aigu et plein, ce souci de l'humain qui doit demeurer la loi fondamentale entre l'Etat et le citoyen, cet esprit de justice et d'équité qui donne à tous les chances égales de la vie.

Ces sentiments je les partage aussi et je les ai puisés dans un métier infiniment attachant et enrichissant : celui de servir l'agriculture où il est réconfortant de constater que la notion de l'homme reste prédominante.

René Chazelle, en me choisissant, a voulu marquer ainsi son intérêt et sa préoccupation de ce qui est plus que jamais un élément essentiel de ce département rural : la prospérité de l'agriculture gage de la prospérité générale parce qu'intimement liée à elle. Je suis sûr qu'il s'y emploiera avec efficacité comme il le fait déjà au conseil général, mais avec les possibilités accrues d'une position plus forte.

Je souhaite que votre vote le lui permette. En choisissant René Chazelle vous servirez l'intérêt général.

Camille SOLEHAC

Directeur adjoint de la Caisse de mutualité sociale agricole
Président de la Fédération de la pêche et pisciculture de la Haute-Loire

Remplaçant éventuel

Vive la Haute-Loire !
Vive la République !
Vive la France !

2ᵉ CIRCULAIRE

Votre choix est clair. Placé en tête dans la lutte contre l'asphyxie de la démocratie, contre le déclin camouflé de notre département, contre les inégalités de plus en plus choquantes, je sollicite vos suffrages pour mener ce combat. Deux candidats s'opposent à moi, l'un inconditionnel aux ordres du pouvoir, ne pouvant vous défendre car son vote à la Chambre lui est imposé, l'autre cherchant encore sa voie dans l'imprécision et l'équivoque.

Ces deux candidats que tout divise, se rejoignent cependant pour essayer de barrer la route à la véritable et seule opposition constructive que le scrutin du 5 mars a dégagée clairement.

Je suis contre une politique qui ruine l'agriculture qui a connu l'injustice dans la prophylaxie bovine et dans les aides aux exploitants, celle qui veut faire partir les petits propriétaires de leur terre sous prétexte de rentabilité. Nos jeunes agriculteurs dynamiques s'interrogent également en dépit de leurs efforts.

Je suis contre une politique économique qui ralentit l'expansion pour que le chômage puisse freiner encore les salaires anormalement bas (surtout dans notre région), des ouvriers, des employés et des fonctionnaires, qui maintient des zones d'abattement, qui refuse une retraite décente à un âge moins avancé, qui ne reconnaît pas le droit des femmes qui travaillent et des jeunes qui aspirent à une vie digne de leur époque, et qui rend impossible l'installation nécessaire d'industries dans nos cantons.

Je suis contre une politique qui limite la construction des logements accessibles à tous.

Je suis contre le sort difficile que l'on réserve aux commerçants et artisans.

Je suis contre les injustices à l'égard des anciens combattants des deux guerres, des prisonniers, des anciens combattants d'Algérie, des victimes du travail, des veuves tant oubliées, des handicapés, de tous ceux qui ont droit à la solidarité nationale.

Notre département doit être défendu. Il le sera si je suis votre député. Nos écoles, nos hôpitaux, nos exploitations familiales, nos logements, nos maisons de retraites, nos terrains de sports, doivent passer avant les dépenses de pur prestige et de bombes qui ne garantissent pas la paix.

Je dénonce comme complicité et manœuvres les attaques contre la seule opposition constructive. On a sorti les vieux épouvantails, ce qui prête à sourire. Je suis un démocrate, tout le monde le sait.

J'ai combattu pour mon pays dans les heures graves.

Respectueux de toutes les convictions, j'ai le droit d'appeler tous les démocrates, toutes les femmes, tous les hommes épris de liberté et de justice à venir avec moi défendre ceux qui travaillent, ceux qui souffrent, dans ce combat dont dépendent votre sécurité et votre bonheur.

René CHAZELLE

Premier vice-président du Conseil général de la Haute-Loire
Membre du bureau de la Commission régionale économique
Vice-président du tribunal de Grande instance de la Seine
Docteur ès lettres
Officier de la Légion d'honneur à titre militaire
Ancien combattant 1939-1945 — Croix de guerre (4 citations)
Médaillé de la Résistance
Chevalier du Mérite agricole
Officier de la Santé publique et de l'Instruction publique

Remplaçant éventuel :

Camille SOLEHAC

Directeur adjoint de la Caisse de mutualité sociale agricole
Président de la Fédération de la pêche et pisciculture de la Haute-Loire

Vive la Haute-Loire !
Vive la République !
Vive la France !

LOIRE-ATLANTIQUE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Nantes-I, Nantes-II, Nantes-III.

M. Henri REY

(Candidat Ve République)

élu le 12 mars 1967

(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

A la veille d'une élection qui revêt une importance capitale, je pense que le simple respect de l'électeur et de la vérité m'interdit de vous présenter une profession de foi qui, avant toute autre chose, serait un catalogue de promesses électorales.

Il me semble que le bon sens et le sens critique sont des qualités françaises. C'est à ces qualités, si vous le voulez bien, que j'aimerai faire appel.

Depuis 1958, la vie française a consisté surtout à s'adapter aux réalités, aux rythmes d'une compétition internationale, à vivre à l'heure européenne.

Il a donc fallu dans un premier temps :

— Assurer la paix — nous l'avons depuis cinq ans.

— Assurer une non dépendance économique, indispensable générateur d'émulation.

— Assurer la stabilité nécessaire à une action dynamique et continue.

— Assurer le progrès économique, scientifique et technologique.

Ces efforts ont abouti à d'indéniables succès.

Profitant de ce travail accompli, le plus souvent sans eux et contre eux, les partis d'opposition, oubliant le passé, incapables de s'unir sur un programme commun, sont, en ces jours d'élection, prodigues de promesses.

Nous, nous savons bien, et récemment le Président de la République le soulignait avec objectivité, que rien n'est parfait, que tout est perfectible. Ce sera le travail de cette troisième législature, dont les objectifs précis seront :

Pour notre métropole : l'expansion.

— Continuité de notre action en faveur d'implantations industrielles nouvelles ;

— Soutien aux industries existantes ;

— Création de nombreux emplois dans le secteur tertiaire par la décentralisation admnistrative.

Sur le plan national et régional :

— Elévation du niveau de vie et sauvegarde du pouvoir d'achat ;

— Nouvelle politique de logements modernes et sociaux. Développement des équipements sociaux : hôpitaux, garderies d'enfants, crèches, terrains de sports, etc. ;

— Soutien aux personnes âgées ;

— Défense du commerce par le respect de la propriété commerciale. Adaptation de la T.V.A. aux conditions modernes du commerce et de l'artisanat ;

— Défense de la famille par le respect de la liberté de conscience ;

Le travail continue...

La grande œuvre qu'il fallait bien prendre par le début n'est pas achevée ; au soir d'une vie qui a bien mérité de la France, l'ambition du général de Gaulle soutenu par notre majorité, est de la parfaire sur le plan intérieur, de façon que tous les Français bénéficient d'une manière tangible, bien réelle, généreuse, des fruits de l'expansion nationale.

Ensemble, le 5 mars, nous poursuivrons cette marche vers l'avenir.

Pour la France.
Pour Nantes.
Pour vous.

HENRY REY

Candidat investi par le Comité d'action de la Ve République
Directeur commercial
Croix de guerre, 3 citations
Officier du Mérite sportif
Président du Groupe U.N.R. - U.D.T.
Vice-président des amicales de réseaux de la France combattante
Administrateur du port autonome Nantes—Saint-Nazaire
Président-Directeur général des transports de l'Ouest européen
Président de l'Association professionnelle régionale des commissionnaires de transport
Député sortant

Remplaçant éventuel :

ALEXANDRE BOLO
Représentant

2e *CIRCULAIRE*

Au premier tour d'un scrutin qui décidera pour cinq ans de l'avenir du pays, 27.166 électeurs m'ont fait l'honneur de leur confiance.

Je les en remercie très sincèrement.

Ils ont choisi la Ve République, et la Ve République ne les décevra pas.

Le 12 mars, je suis persuadé qu'il voudront m'apporter un appui décisif.

Ils savent bien que, dans la Ve République, ils sont et seront toujours à l'aise auprès d'hommes comme Georges Pompidou et Maurice Schumann, Giscard d'Estaing et Edgar Faure, Michel Debré et Emmanuel d'Astier de la Vigerie.

Un ample éventail politique certes, mais d'abord un rassemblement d'hommes unis sur de grandes options, de façon à assurer la marche du pays vers un avenir toujours plus social, vers une Europe unie et indépendante au sein du monde en paix.

Un tel programme mérite de regrouper la majorité des voix françaises, soucieuses de réalisme et d'efficacité.

Au moment des grandes décisions, les nuances s'effacent ; l'heure n'est plus à ce qui divise, mais à ce qui rassemble.

La France et Nantes ont besoin de toutes les bonnes volontés. Unis, nous poursuivrons la réalisation d'un pays moderne et prospère où notre ville trouvera sa place de grande métropole de l'Ouest.

Le 12 mars, conscients des risques que peuvent faire courir à la France les tenants d'un passé révolu, incapables de gouverner, mais capables de faire perdre le bénéfice de huit ans d'effort, les électeurs voudront :

— dépasser les débats stériles,
— confirmer la V[e] République,
— s'unir pour achever de bâtir ensemble.

Une France et un Nantes où il fera bon vivre.

HENRY REY

Député sortant
Directeur commercial
Croix de guerre, 3 citations
Officier du Mérite sportif
Président du Groupe U.N.R. - U.D.T.
Vice-président des amicales de réseaux de la France combattante
Administrateur du port autonome Nantes—Saint-Nazaire
Président-Directeur général des transports de l'Ouest européen

Remplaçant éventuel :

ALEXANDRE BOLO
Représentant

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Nantes-V, Nantes-VI, Nantes-VII.

M. Christian CHAUVEL
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1[re] CIRCULAIRE

Citoyennes et citoyens,

La F.G.D.S. présente à vos suffrages les candidatures de :

C. Chauvel (Secrétaire fédéral du Parti socialiste S.F.I.O.). Comptable, 41 ans, conseiller général de Loire-Atlantique, adjoint au maire de Nantes, délégué cantonal, militant syndicaliste et laïque ;

et

H. Forget suppléant (Président du Parti radical et radical-socialiste en Loire-Atlantique), ancien adjoint au maire de Nantes.

Ces candidats ne sont pas des inconnus pour vous et les mandats électoraux qui leur ont déjà été confiés permettent d'apprécier le sérieux et l'efficacité de leur action en matière de gestion municipale et départementale.

Malgré les difficultés sans nombre que les pouvoirs publics dressent devant les administrateurs locaux en supprimant ou en diminuant crédits et subventions depuis l'avènement de la V[e] République, ce qui freine l'équipement et le développement des

villes, des réalisations importantes et rapides interviennent néanmoins à Nantes et dans la région, grâce à l'activité des élus municipaux et cantonaux.

Compte tenu de ces réalisations qui rendent service à la population, il convient d'accroître par vos suffrages l'audience de nos candidats sur le plan national, ce qui permettra d'accélérer l'octroi des crédits et de faire prendre en considération les programmes importants qui restent à réaliser.

Quoique depuis l'avènement de la Ve République le gouvernement ait toujours bénéficié, et s'en vante, d'une majorité inconditionnelle lui assurant la stabilité, en est-il résulté pour les Français :

— les réalisations sociales promises (logement, etc.) ?
— le problème de l'emploi a-t-il été solutionné ?
— le problème de l'école a-t-il été amélioré ?

Les députés sortants de la majorité ont-ils apporté appui efficace à leur région, ont-ils défendu les intérêts des citoyennes et citoyens qui les avaient élus ?

Non, ils n'ont rien apporté !...

Si donc vous voulez que l'évolution amorcée à Nantes, grâce à l'activité des élus municipaux, se précise et s'accentue, il faut voter pour des hommes qui ne promettent pas l'année sociale chaque 1er janvier, mais pour d'autres dont vous avez pu apprécier l'efficacité dans les réalisations locales et qui s'engagent sérieusement à étudier les problèmes qui vous préoccupent et s'efforceront de les solutionner.

Les principaux objectifs du programme de la F.G.D.S., recouvrent les désirs et les préoccupations des Français, savoir :

L'Education nationale. — Il faut donner à ce problème qui conditionne l'avenir du pays, la priorité absolue ; il faut dégager les crédits nécessaires à la formation et la rémunération convenable du personnel enseignant, ainsi que ceux indispensables à la construction et l'équipement des locaux scolaires et des annexes sportives et culturelles.

Régulation des naissances. — La dignité et la liberté de la femme commandent que ce problème soit abordé autrement que sous forme de conférence à retardement qui tend à tourner en dérision ce qui est un véritable drame. Il faut abroger les lois qui interdisent aux couples de s'éduquer dans ce domaine afin que les naissances soient désirées et ne constituent pas une charge souvent intolérable dans certains cas sociaux. Dans l'intérêt général, il convient de situer ce problème à l'échelon international, car récemment encore le spécialiste des problèmes d'agronomie et de nutrition, qu'est René Dumont, signalait que par suite d'une démographie galopante, la famine atteindrait les trois quarts des habitants du globe dès 1980 ; il précisait la nécessité de prendre des mesures de limitation des naissances sous le contrôle d'une autorité supranationale.

Situation des anciens. — Il faut leur donner des moyens d'existence décents et se préoccuper de toutes les incidences du troisième âge sur le plan des soins, du logement, des conditions de vie en général.

Logements. — Il faut aborder le problème du logement social et dégager les garanties et les financements qui permettront la construction des 350.000 H.L.M. par an, nécessaires à résorber la crise du logement afin que les jeunes puissent débuter dans la vie de façon décente et que toutes les personnes de condition modeste soient logées de manière convenable.

L'emploi. — Il faut créer les conditions optima pour garantir le plein emploi ainsi que le salaire annuel minima, ceci en accord avec les organisations syndicales par le truchement des conventions collectives du travail.

La paix. — Il faut poursuivre une politique internationale de désarmement simultané et contrôlé afin d'assurer la paix dans le monde. En premier lieu, il convient de ratifier les accords de Moscou avec l'U.R.S.S. et les Etats-Unis en ce qui concerne la non-dispersion des armements atomiques, puis il faudra reconvertir l'industrie de guerre en nationalisant les industries qui travaillent pour la France dans le domaine de la recherche nucléaire à des fins de guerre et dans l'aéronautique. Les crédits ainsi dégagés devront être affectés à l'équipement civil du pays.

Equipements. — Il faut mettre en place les équipements collectifs : hôpitaux, cliniques de soins, véritables maisons de retraite, terrains et salles de sports, maisons de jeunes et de la culture, routes, autoroutes, téléphone, etc., qui assurent aux citoyennes et citoyens les services qu'ils sont en droit d'attendre d'un Etat réellement moderne, qui ne doit pas être isolé, comme c'est actuellement le cas de la France, par suite des insuffisances d'équipement et de la politique économique et internationale conduite par le Chef de l'Etat.

Citoyennes et citoyens si vous voulez vivre dans un pays libre et véritablement démocratique, si vous voulez que soient réalisés les différents points de ce programme, il vous faut voter pour des hommes dynamiques qui s'engagent à le faire aboutir. Il vous faut donc voter pour :

C. CHAUVEL et H. FORGET

2ᵉ *CIRCULAIRE*

Citoyennes, citoyens, vos candidats,

C. Chauvel, conseiller général de Loire-Atlantique, adjoint au maire de Nantes, délégué cantonal

et

H. Forget, suppléant, président du Parti radical et radical-socialiste, ancien adjoint au maire de Nantes.

Vous remercient de la confiance que vous leur avez manifestée le 5 mars 1967 dernier.

Ils vous demandent de confirmer vos votes le 12 mars 1967, considérant :

Que dimanche prochain, ils seront les candidats de l'union de tous les démocrates de la circonscription.

Que la loi inique de l'U.N.R. qui élimine au deuxième tour les candidats n'ayant pas réuni 10 % des voix des électeurs inscrits, interdit aux citoyennes et citoyens d'exprimer librement leur opinion au deuxième tour.

Que tous les électeurs et électrices qui ont voté au premier tour : communiste, Centre démocrate, indépendant, F.G.D.S. constituent la vraie majorité, soit :

28.947 voix contre 17.941 voix seulement pour M. Dassié.

Electrices, électeurs,

Vous connaissez notre programme qui vous a été communiqué lors du premier tour des élections le 5 mars 1967.

Pour la paix dans le monde,
Pour une école, un emploi, un toit,
Pour l'exercice de vos droits dans la liberté,
Pour une démocratie républicaine.

Nous vous demandons de voter C. Chauvel et H. Forget.

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bouaye, Nantes-IV, Vertou.

M. Benoît MACQUET

(Candidat Vᵉ République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Le 5 mars, je solliciterai à nouveau vos suffrages.

Je le ferai conscient d'avoir rempli au mieux le mandat de parlementaire que vous m'avez confié en 1962.

Conscient d'avoir tenu mes engagements.

D'être le trait d'union entre les municipalités et les pouvoirs publics en étant à la disposition des maires pour les aider à faire aboutir leurs projets.

En 1962, je vous avais promis

D'être à la disposition des électeurs en tenant à date fixe des permanences ouvertes à tous, quelles que soient leurs opinions ou croyances ou position sociale.

De 1962 à 1967, vous avez connu...

Mon action en faveur des communes, de la circonscription, du département et de vous-même.

Issu d'une famille modeste, formé aux dures réalités de la vie, faisant abstraction de mes intérêts personnels et familiaux, je n'ai jamais hésité à m'engager à plusieurs occasions par civisme ou patriotisme.

C'est ce ton naturel que j'ai donné à mon mandat de parlementaire.

C'est ainsi que je serai demain — si vous me renouvelez le 5 mars votre confiance.

Ensemble nous avons :

— fait la paix,
— affirmé notre indépendance,
— pris la voie du progrès,
— obtenu la stabilité gouvernementale.

Voulez-vous que cela cesse, que l'on revienne aux errements du passé — car tel est le choix que vous avez à faire le 5 mars.

Ou bien :

Vous choisirez les candidats des anciens partis, dont certains sont peut-être des amis personnels, mais qui représentent ce que la France ne veut plus :

— Des rivalités stériles,
— Des échecs successifs, qui nous mènent à la faillite.

Ou bien :

Vous direz oui à notre programme Ve République :

Suppression des zones de salaire — Bourse de l'emploi — Participation des travailleurs aux fruits de l'expansion— Elévation du niveau de vie — Politique hardie du logement social.

Pour une promotion des jeunes et la démocratisation de l'enseignement — Pour une aide accrue aux personnes âgées — aux veuves — aux orphelins — aux handicapés physiques — des équipements sanitaires, sportifs, etc. — Pour la défense des différents modes d'exploitations familiales — Pour une plus grande justice fiscale.

Vous direz oui à la Ve République dont je suis le représentant — oui pour l'avenir du Sud-Loire dont je suis le premier à avoir compris la nécessité de développement.

Faut-il encore choisir — hésiter ?

En décembre 1965, la majorité des électeurs de la troisième circonscription ont choisi de Gaulle comme Président de la République, montrant ainsi leur maturité politique.

Pouvez-vous... remettre en question cette élection ?
Pouvez-vous... remettre en question l'œuvre entamée par la Ve République ?

Le 5 mars, vous donnerez à la France les hommes qui l'ont sortie du gouffre !
Vous voterez Ve République.

Vous voterez :

BENOIT MACQUET

Député sortant
Membre de la Commission culturelle, familiale et sociale à l'Assemblée Nationale
Prisonnier de guerre évadé — Déporté de la Résistance — Croix de guerre 1939-1945
Médailles de la Résistance, des évadés et des F.F.L.
Chevalier de l'Ordre de Léopold II
Trésorier départemental de la Fédération des déportés et internés de la Résistance
Membre du Bureau départemental des C.V.R.
Membre du bureau des A.C. de Rezé

Remplaçante éventuelle :

Mlle CHRISTIANE PASCAUD

Avocat au barreau
Docteur en droit (sciences politiques et économiques)
Diplômée d'études supérieures de droit privé
Diplômée de l'Inspection du travail

2e CIRCULAIRE

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Le scrutin du 5 mars plaçant largement en tête, avec une augmentation importante de ses suffrages et de son pourcentage sur 1962
Le candidat Ve République,
a confirmé votre volonté de voir se poursuivre l'œuvre de rénovation nationale.

Dimanche prochain, toutes les voix des démocrates, des libéraux doivent venir assurer le succès et parachever la victoire décisive de la Ve République.

Votez Benoît Macquet pour qu'il puisse, en collaboration avec le docteur Richard, brillamment réélu, apporter la prospérité... à nos populations du Sud-Loire votez utile, efficace en votant :

BENOIT MACQUET
Député sortant

Remplaçante éventuelle :

Mlle CHRISTIANE PASCAUD
Avocat au barreau
Docteur en droit (sciences politiques et économiques)
Diplômée d'études supérieures de droit privé
Diplômée de l'Inspection du travail

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Ancenis, Carquefou, la Chapelle-sur-Erdre, Clisson, Ligné, le Loroux-Bottereau, Nord-sur-Erdre, Riaillé, Vallet, Varades.

M. Joseph MAUJOUAN du GASSET
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(R.I.)

1re CIRCULAIRE

Mesdames, Messieurs,

Il y a plus de six mois, feu M. de Sesmaisons m'avait demandé si j'accepterais de continuer l'œuvre profonde, et toute de dévouement, accomplie par lui depuis plus de vingt années. Après beaucoup d'hésitations, j'ai accepté.

Aussi, permettez que je me présente. Car, personnellement, c'est la première fois que je sollicite vos suffrages.

Né à Gorges en 1925, c'est là que j'habite : je suis donc bien un « enfant du pays ».

Viticulteur, je connais les problèmes agricoles ; mais ma formation intellectuelle ainsi que mes autres fonctions m'ont ouvert sur beaucoup d'horizons.

Je me présente donc à vous les pieds sur la terre et des idées dans la tête.

Mon remplaçant éventuel est M. Pierre Barron, maire des Touches ; un agriculteur qui connaît bien son métier. Il sera pour moi un conseiller sûr et permanent, et non un simple agent électoral.

Nous vous proposons, non un programme — je n'ai jamais fait de promesses électorales et ne commencerai pas aujourd'hui — mais un style de vie parlementaire.

Dynamique :

— pour une agriculture qui se cherche (défense de l'exploitation familiale),
— un monde en transformation,
— des communes qui s'urbanisent,
— des malades qu'il faut guérir,
— des personnes âgées qui désirent qu'on ne les oublie pas,

— des familles et des jeunes qui veulent vivre et se loger,
—des entreprises artisanales, industrielles, commerciales, dont il faut épauler l'expansion.

Equilibré :

— en dehors de tous les excès,
— modéré, mais constructif,
— audacieux mais réfléchi.

Réaliste :

— dans le cadre de la Ve République, restaurée par le général de Gaulle, reconnaissant que si tout n'est pas l'idéal, du moins du travail a été fait,
— qu'une majorité stable et cohérente est indispensable à la vie du pays.

Et, tous ensemble, voulez-vous, avec vos organisations, vos syndicats, vos groupements, vos municipalités, tous ensemble..., nous pourrions construire aujourd'hui la France de demain.

J.-H. MAUJOUAN DU GASSET
Docteur ès sciences économiques
Maire de Gorges
Conseiller général de Loire-Atlantique

Remplaçant éventuel :

PIERRE BARRON
Chevalier de l'Ordre national du mérite
Officier du Mérite agricole
Maire des Touches

2e *CIRCULAIRE*

Mesdames, Messieurs,

A l'issue de ce premier tour de scrutin, où de si nombreuses voix se sont portées sur mon nom et celui de M. P. Barron, mon remplaçant éventuel, permettez-nous de vous remercier bien vivement.
Ce succès est un hommage à la mémoire de M. de Sesmaisons, et rejoint, sur le plan national, le succès général des candidats de la Ve République.
Durant trois semaines, nous avons parcouru cette circonscription, faisant connaissance, dans une ambiance bien sympathique, avec vous-mêmes, vos communes et beaucoup de vos responsables. Faisant connaissance avec vos problèmes et votre vie.

Il m'a plusieurs fois été demandé de préciser ma position politique ; la voici :

— Je suis, dans cette circonscription, le candidat investi par la Ve République, et suis le seul ;
— J'appartiens au groupe des républicains indépendants, comme l'était M. de Sesmaisons. L'homme marquant de ce groupe est Giscard d'Estaing.

Ajouterai-je enfin que, si je suis élu, je remplirai de mon mieux le mandat que vous m'aurez confié ; en accord avec M. Barron, mon remplaçant éventuel.

Cela, dans la recherche de l'intérêt général, et l'intérêt, aussi, de chacun d'entre vous.

J.-H. MAUJOUAN DU GASSET

Docteur ès sciences économiques
Maire de Gorges
Conseiller général de Loire-Atlantique

Remplaçant éventuel :

PIERRE BARRON

Chevalier de l'Ordre national du mérite
Officier du Mérite agricole
Maire des Touches

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Blain, Châteaubriant, Derval, Guéméné-Penfao, Moisdon-la-Rivière, Nozay, Rougé, Saint-Julien-de-Vouvantes, Saint-Mars-la-Jaille.

M. Xavier HUNAULT

(Candidat Républicain d'Union pour l'Action économique et le Progrès social)
élu le 5 mars 1967
(Non inscrit)

Electrices, électeurs,

A l'occasion des élections législatives, je sollicite le renouvellement de votre confiance avec mon ami Quentin Miglioretti comme suppléant.

Candidat sans étiquette en 1962, fidèle à mon engagement, je suis resté non-inscrit durant toute la législature et j'entends le demeurer.

*
* *

Au cours de mon mandat, des équipements indispensables au développement de toute la circonscription ont été mis en place grâce aux crédits obtenus, à la suite de mes nombreuses interventions.

Les crédits d'équipement en zone rurale, par exemple, pour l'adduction d'eau, l'électrification, le remembrement, la voirie et les aménagements de villages se sont élevés au total à la somme de : 52.981.000 francs pour les quatres années 1963, 1964, 1965, 1966.

Alors que, pour la période correspondante antérieure, c'est-à-dire pour les années 1959, 1960, 1961 et 1962, ils s'étaient élevés à la somme de 15.807.000 francs.

Pour l'équipement urbain, à titre indicatif, les investissements publics à Châteaubriant se sont élevés, au cours des dernières années, à plus de 3 milliards d'anciens francs, permettant ainsi de faire bénéficier la région de services :

— hospitaliers, satisfaisant largement les besoins puisque la capacité est passée depuis deux ans de 325 à 523 lits (services maternité, chirurgie, hospice) ;

— scolaires répondant à une véritable démocratisation de l'enseignement : lycée secondaire, collège technique, cours professionnels, enfance inadaptée et, demain, lycée agricole ;

— économiques : zone industrielle, foirail-abattoir, permettant notamment aux agriculteurs un meilleur contrôle de la vente de leurs animaux (à Blain comme à Châteaubriant d'ailleurs).

*
**

Sur le plan national, j'ai participé aux travaux parlementaires et à l'œuvre de rénovation entreprise par le gouvernement :

1° Par mes votes :

Deux motions de censure ont été déposées au cours de la législature :

— La première, sur la politique agricole du gouvernement :

Je ne l'ai pas votée et les accords de Bruxelles du 11 mai 1966 m'ont donné raison.

— La seconde, au cours de la session de printemps 1966, sur la politique étrangère du gouvernement :

Je ne l'ai pas votée non plus, faisant ainsi confiance dans ce domaine au général de Gaulle et au gouvernement dont la politique nous permet, dans la stabilité, de bénéficier de la paix dont nous avons été privés durant de trop nombreuses années.

J'ai voté tous les budgets, parfois avec réserve, notamment en ce qui concerne le budget de la construction, estimant la politique gouvernementale insuffisante dans ce domaine qui demeure le problème social à résoudre de toute urgence, avec celui de la fiscalité.

J'ai également voté le Vᵉ Plan (comme 352 autres députés d'ailleurs, à savoir : tous les U.N.R.-U.D.T., tous les indépendants, tous les Centres démocratiques, les deux tiers du Rassemblement démocratique et 8 non-inscrits).

Une des principales options de ce plan est l'industrialisation de l'Ouest, puisque le pourcentage des emplois industriels nouveaux à créer jusqu'en 1970 dans cette région, par rapport à ceux de l'ensemble du territoire, a été fixé entre 35 et 40 % ; à la suite d'une intervention des parlementaires de l'Ouest, à laquelle j'ai participé activement, M. le Premier Ministre, dans une lettre à M. le Président de l'Assemblée Nationale, a accepté de faire, dès qu'il sera possible, en principe à la fin de la deuxième année du Plan une comparaison significative entre les résultats obtenus et ceux qui correspondraient à une progression normale vers cet objectif.

D'autre part, mes efforts sur le plan régional, en vue d'un aménagement rationnel et humain du territoire, se sont joints à ceux des autres responsables régionaux, en particulier par la très importante réunion de Nozay le 15 novembre 1965, à l'occasion du congrès annuel des maires de l'arrondissement.

2° Par ma participation aux travaux parlementaires en commission :

Au cours de mon mandat, j'ai appartenu à la Commission de la production et des échanges (construction, agriculture, équipement, transports, commerce, etc.) qui, à plusieurs reprises, m'a fait l'honneur de me désigner comme rapporteur de projets et de propositions de lois ;

3° Par mes travaux au sein des amicales parlementaires :

Inter-groupe des jeunes députés, Amicale des députés-maires, Amicale parlementaire agricole, Amicale parlementaire des petites et moyennes entreprises, Amicale parlementaire du comité d'étude et de liaison des intérêts bretons, par des contacts avec des comités d'expansion.

4° Par mes interventions à l'Assemblée Nationale sur les questions de l'eau, du logement, des modifications à l'article 37 du Code rural, dans la discussion de la pro-

position de loi tendant à améliorer la législation relative aux rapports entre propriétaires et fermiers en fonction des exigences de l'évolution, sur le collectif budgétaire 1966, etc.

5° Par mes propositions de lois relatives notamment au régime de la fiscalité et du Code de la route.

*
* *

J'entends rester un candidat d'union, à la disposition de tous, sans discrimination d'aucune sorte, et non au service d'un parti.

Le renouvellement de la confiance que m'ont manifestée :

— les Castelbrianais lors des élection municipales,
— les maires de l'arrondissement qui, à l'unanimité, m'ont reconduit à la présidence de leur association,
— les électeurs de toute la circonscription, sans aucune distinction qui, quotidiennement, ont sollicité mon concours,

m'autorise à conserver ce titre de candidat d'union.

Cette union est en effet toujours nécessaire.
Une tâche immense nous attend ; l'union de toutes les bonnes volontés est indispensable pour la réaliser.
En liaison avec vos élus nationaux, départementaux et municipaux,
En coopération étroite avec les organisations privées, syndicats, ouvriers, agricoles et cadres, chambres de commerce, d'agriculture, artisanale, groupements professionnels, organismes économiques,
Je me mets à votre disposition pour que notre circonscription envisage l'avenir avec confiance et optimisme dans le respect de la justice, la paix et la liberté.

Vive la circonscription !

Vive la République !

Vive la France !

Xavier HUNAULT

Député sortant non inscrit
Conseiller général — Maire de Châteaubriand
Président de l'Association des maires de l'arrondissement

Remplaçant éventuel :

Quentin MIGLIORETTI

Ancien déporté de la Résistance
Chevalier de la Légion d'honneur
Médaillé militaire — Croix de guerre
Maire-adjoint de Châteaubriand

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Saint-Etienne-de-Montluc, Saint-Nazaire, Savenay.

M. Georges CARPENTIER

(Candidat de la F.G.D.S.)

élu le 12 mars 1967

(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Les élections législatives des 5 et 12 mars 1967 vont être l'occasion d'un choix décisif, annoncé déjà lors des élections présidentielles de 1965, puisque 45 % des suffrages se sont portés sur le nom de François Mitterrand.

Voter gaulliste, c'est voter :

— Pour le pouvoir personnel.
— Pour le monopole de l'information.
— Pour une fiscalité injuste.
— Pour la stagnation économique et sociale.
— Pour un enseignement de classe.
— Pour une politique du logement au petit pied.
— Pour un équipement sportif, culturel et social dérisoire en fonction des besoins.
— Pour l'aumône aux catégories déshéritées.
— Pour la priorité au budget militaire.
— Pour un nationalisme étroit et dépassé.
— Pour la France de grand-papa.

Voter pour les candidats de la F.G.D.S. c'est voter :

— Pour la démocratie, c'est-à-dire l'exercice et le respect des libertés.
— Pour une information libre.
— Pour une justice fiscale.
— Pour le progrès économique.
— Pour la véritable démocratisation de l'enseignement.
— Pour un équipement sportif, culturel et social au niveau des nécessités.
— Pour la suppression de la force de frappe et le désarmement.
— Pour le droit au travail, à la santé, au logement, à la solidarité nationale (personnes âgées, déshérités, femmes seules, etc.).
— Pour la promotion de la femme.
— Pour l'Europe des peuples.
— Pour la paix fondée sur la sécurité collective et la coexistence pacifique.

D'un côté la conservatisme, de l'autre le progrès.
D'un côté la survivance du passé, de l'autre l'ouverture sur l'avenir.
D'un côté le régime des privilégiés, de l'autre la République des citoyens.

Pour une école, un emploi, un toit.
Pour une France nouvelle, accueillante pour les jeunes, juste pour la population active, rassurante pour les personnes âgées, fidèle à la vieille tradition républicaine, démocrate et socialiste,

Renouvelez et amplifiez votre vote de 1965 en faveur de Mitterrand,
Votez et faites voter pour le candidat de la F.G.D.S. présenté par la S.F.I.O.

Votez

GEORGES CARPENTIER

Remplaçante éventuelle :

NADIA CHAUMONT

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Je remercie vivement les 15.117 d'entre vous qui, dès le premier tour, m'ont manifesté leur confiance et placé dans une position très favorable pour le scrutin de ballottage du 12 mars.

Malgré les apparences, M. Rochard n'augmente pas ses voix par rapport à 1962. Il retrouve, à peu de choses près, celles qu'il avait obtenues au second tour à ce moment-là, au détriment de M. Rombeaut. Il y a donc eu, simplement, déplacement d'un certain nombre de suffrages de M. Rombeaud sur M. Rochard.

Ce que prouvent les résultats, c'est que la gauche a la majorité dans cette circonscription et qu'elle le prouvera le 12 mars (notamment en fonction des accords de désistement intervenus sur le plan national entre la Fédération et le P.C.F.).

Car la lutte continue : « il reste beaucoup, beaucoup, beaucoup à faire » a récemment déclaré le général de Gaulle. Qu'ont-ils fait, depuis neuf ans bientôt de pouvoir absolu ?

C'est un aveu de carence de la part du chef de l'Etat.
Alors le 12 mars
Contre le pouvoir personnel et pour la démocratie
Contre la stagnation et pour le dynamisme économique
Contre le conservatisme et pour la justice sociale
Pour une école, un emploi, un toit et la paix
Pour une France nouvelle, accueillante pour les jeunes, juste pour la population active, rassurante pour les personnes âgées, fidèle à la vieille tradition républicaine, démocrate et socialiste,

Toute la gauche, toutes les femmes, tous les hommes de progrès qui ont donné dans la circonscription en 1965, la victoire à Mitterrand sur de Gaulle,
doivent voter sans exception et faire voter pour le candidat de la F.G.D.S. présenté par la S.F.I.O., votez

GEORGES CARPENTIER

SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : le Croisic, Guérande, Herbignac, Pontchâteau, Saint-Gildas-des-Bois, Saint-Nicolas-de-Redon.

M. Olivier GUICHARD
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Chers électeurs,

Candidat investi par le Comité d'action de la Ve République, je sollicite vos suffrages, avec M. Pierre Litoux comme suppléant. Si vous m'élisez je serai, ici et à Paris, l'homme qui assurera la promotion d'une région, à laquelle il appartient, et la défense de ses habitants.

Sans doute l'aménagement du territoire que je dirige depuis quatre ans n'a-t-il pas attendu aujourd'hui pour s'occuper de cette circonscription (financement du barrage d'Arzal, de l'adduction d'eau des cantons de la zone spéciale d'action rurale, de l'assainissement de La Baule — Le Pouliguen, industrialisation de Saint-Nazaire) mais je voudrais faire plus et mieux pour assurer notre avenir.

Je vous ai déjà dit comment je l'envisageais pour les deux problèmes les plus importants de notre circonscription.

Le plein emploi :

— par le développement de l'industrie à Saint-Nazaire et dans les centres relais.
— par l'accroissement des équipements touristiques (ports, routes, etc.).
— par la promotion et la défense des professions artisanales et commerciales (pêcheurs, paludiers, bâtiment, etc.).

L'amélioration des conditions de vie des agriculteurs :

— par la rénovation des structures.
— par l'utilisation des possibilités de crédits que nous donne la zone spéciale d'action rurale (habitat, téléphone).

Cet avenir, je pense être le mieux qualifié pour le garantir, mais il s'agit, le 5 mars, d'une élection politique et il faut savoir ce qui est en cause.

Les prochaines élections verront s'affronter deux camps, celui de la majorite et celui des oppositions.

Ces deux camps se sont donné pour objectif essentiel :

— l'un de maintenir les institutions,
— l'autre de les abolir.

Le premier a soutenu et entend développer la politique de la Ve République, telle qu'elle a été définie dans ses principes et conduite avec éclat par le général de Gaulle, chef de l'Etat.

Le second est une coalition, ou plutôt une juxtaposition de partis (dans notre circonscription : communistes, socialistes, M.R.P.), dont il est clair qu'ils ne sauraient ni définir une politique, ni constituer une majorité susceptible de soutenir un gouvernement durable et cohérent.

Ainsi vous aurez à choisir entre le candidat de la Vᵉ République et ses adversaires. Une fois encore, à travers le choix des personnes l'objet du débat sera la Vᵉ République elle-même, c'est-à-dire l'avenir de la Nation.

Votez

OLIVIER GUICHARD

Candidat de la Vᵉ République pour l'expansion économique entre Loire et Vilaine
Délégué à l'aménagement du territoire
Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire — Croix de guerre

Remplaçant éventuel :

PIERRE LITOUX

Maire de Saint-Lyphard
Député sortant
Officier de la Légion d'honneur

2ᵉ CIRCULAIRE

Chers électeurs,

Le pays, tout entier, vient de confirmer son attachement à la Vᵉ République et à ses institutions.

En m'accordant 19.579 voix, ce dont je vous remercie bien vivement, vous avez montré que vous aviez compris l'importance de l'enjeu.

La stabilité des institutions étant ainsi assurée, de gros efforts sont à entreprendre pour poursuivre l'expansion économique et le progrès social. Je vous ai dit ce que je désirais faire pour vaincre les difficutlés qui se posent encore dans notre circonscription afin d'assurer le plein emploi et de meilleures conditions d'existence pour chacun.

Je ne pourrai toutefois le faire que si la confiance que vous m'avez témoignée au premier tour se trouve confirmée et élargie par vos suffrages, dimanche prochain.

Je suis persuadé que vous ne sauriez vous prêter aux basses compromissions qui nous ont valu d'entendre un représentant d'extrême-droite demander de voter pour le centre démocrate, ainsi que pour les socialistes, dont les accords avec le parti communiste risqueraient en fin de compte d'envoyer à l'Assemblée Nationale un député qui ne représenterait qu'un amalgame politique incohérent.

Ce député se trouverait rapidement neutralisé par les contradictions profondes de ses électeurs et son action s'en trouverait d'autant plus compromise que la formation politique dont il se réclame vient de subir une lourde défaite sur le plan national.

Les électeurs de la 7ᵉ circonscription ont trop de bon sens et d'honnêteté pour donner dans un tel piège. Ils ont déjà compris et c'est ma conviction profonde, que leurs intérêts ne pourront être efficacement défendus que si leur député appartient à une majorité cohérente telle que l'a représentée et la représentera la Vᵉ République.

Votez

OLIVIER GUICHARD

Ancien directeur du Cabinet du général de Gaulle
Délégué à l'aménagement du territoire

Remplaçant éventuel :

PIERRE LITOUX

Député sortant

HUITIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Aigrefeuille-sur-Maine, Bourgneuf-en-Retz, Legé, Machecoul, Paimbœuf, le Pellerin, Pornic, Saint-Père-en-Retz, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.

M. Lucien RICHARD
(Candidat Vᵉ République)
élu le 5 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

Par votre vote le 5 mars prochain, vous indiquerez quel avenir vous souhaitez pour votre pays :

Ou bien :

Vous cautionnerez les anciens partis, divisés sur l'essentiel, sans programme commun, s'accordant à peine sur une tactique électorale, montrant ainsi votre désir de retourner à un passé périmé : instabilité, désordre, faillite, soumission à l'étranger ;

Ou bien au contraire :

Vous manifesterez votre volonté de poursuivre la politique instaurée par la Vᵉ République qui :

Nous a rendu la paix dans la détente, l'entente et la coopération ;
A rétabli le prestige de la France ;
A instauré la stabilité ;
A permis un immense progrès économique, social, technique et scolaire ;
A mis fin à l'inflation pourvoyeuse de misère et d'insécurité ;
Entend réaliser l'Europe, mais en sauvegardant les intérêts primordiaux de notre agriculture et de notre industrie ;
Veut, par et pour le peuple, préparer l'avenir de notre pays.
Pour la sécurité et la paix,
Pour notre indépendance économique et politique,
Pour la liberté de l'enseignement,
Pour le progrès : économique, social et scolaire,
Pour la défense de notre Sud-Loire,
Pour la défense de l'exploitation familiale,
Pour une Europe unie garantissant nos intérêts,
Votez Vᵉ République.

LUCIEN RICHARD
Docteur en médecine
Adjoint au maire de La Planche
Député sortant

Remplaçant éventuel :

BERNARD MONNIER
Combattant volontaire 1939-1945
Grand mutilé de guerre
Comptable honoraire

LOIRET

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : la Ferté-Saint-Aubin, Jargeau, Orléans-Est, Orléans-Nord-Est, Orléans-Sud, Sully-sur-Loire.

M. Henri DUVILLARD
(Candidat Vᵉ République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Appel en faveur de Henri Duvillard, candidat du Comité d'action pour la Vᵉ République

En 1962, avec 62,14 % des voix contre 37,86 % à son adversaire le plus proche, vous avez maintenu votre confiance à Henri Duvillard avec le même pourcentage de voix qu'aux élections de 1958.

Plus qu'une présentation de votre député que je fais pour la troisième fois, c'est un bilan de son activité que je voudrais résumer. Comme tous les parlementaires sérieux, Henri Duvillard partage son temps entre sa circonscription et notre ville d'Orléans qu'il défend et représente avec efficacité et le Parlement où il occupe d'importantes fonctions.

Vice-président du groupe U.N.R.-U.D.T. depuis 1958, il assure en son nom la direction des débats parlementaires et l'unité de vote de ses collègues sur tous les projets importants. A ce titre, il est également chargé des relations avec le Premier Ministre et les ministres relevant du secteur économique et social, dirige et coordonne l'action des groupes d'études spécialisés et enfin reçoit les délégations syndicales et professionnelles qui demandent à être entendues par le groupe.

Membre de la commission de la production et des échanges, il en est le rapporteur permanent pour le budget à la délégation à l'aménagement du territoire et celui du Commissariat général au Plan, après avoir été le rapporteur du IVᵉ Plan, pour le commerce, les transports et le tourisme.

Vice-président de l'Amicale des parlementaires anciens combattants dont il fut l'un des fondateurs, il est également secrétaire général de l'Amicale des médaillés militaires.

Membre du bureau du Comité parlementaire pour l'aménagement de la Loire, il est aussi et depuis 1959, vice-président du groupe d'études des problèmes tabacoles.

Son travail dans sa circonscription d'Orléans est de la même importance. Ses interventions à la préfecture, dans les ministères, auprès du Premier Ministre et parfois à la présidence de la République, interventions faites en collaboration avec les autorités responsables, ont été souvent déterminantes pour son expansion, la création et le développement de l'université, l'aide aux collectivités locales, l'implantation d'industries nouvelles et récemment encore, dans le choix de la ligne Paris-Orléans, pour la première liaison rapide par aérotrain.

Si l'on entre dans son bureau où travaillent deux secrétaires, on est frappé par le nombre de lettres qui lui sont adressées. Plus de 40 par jour dont une partie émane

d'électeurs qui trouvent toujours près de lui l'appui dont ils ont besoin et l'autre d'organisations syndicales ou professionnelles, d'œuvres d'entraide et de solidarité ou de mouvements d'action sociale et enfin de maires, dont 31 se sont adressés à lui pour résoudre des problèmes souvent difficiles et compliqués.

A cette activité de votre député s'ajoutent encore, chaque semaine, sa présence dans une dizaine de manifestations, congrès, cérémonies de tous ordres, l'étude des dossiers législatifs, ses interventions à faire et à suivre, souvent par des démarches dans les ministères ou à la préfecture.

Comme me le confiait récemment un maire de sa circonscription, « Henri Duvillard, on le connaît, on sait qu'on peut toujours compter sur lui ».

Avec son ami Jean Chassagne, maire de Donnery, son suppléant éventuel, Henri Duvillard sollicite à nouveau votre confiance.

Le 5 mars 1967, en lui apportant massivement vos suffrages, vous pouvez dès le premier tour assurer son succès et répondre ainsi à sa fidélité, à ses engagements électoraux par votre fidélité à sa personne et à son action.

Pour la Délégation départementale de l'U.N.R.-U.D.T. et le Comité des élus Vᵉ République

Lieutenant-colonel Maurice Gallard,
Commandeur de la Légion d'honneur
Maire adjoint d'Orléans

MAJORITE — STABILITE — EFFICACITE

Pour une France moderne la paix, la prospérité, le progrès social.

Face au candidat unique présenté dans chaque circonscription par le Comité d'action pour la Vᵉ République et avec le même programme de gouvernement, se dressent « les oppositions » unies pour détruire mais vouées à l'impuissance dès lors qu'elles auraient à définir une politique commune, à former un gouvernement et à le soutenir.

Or, soutenir un gouvernement quand on a été élu pour cela, c'est le premier devoir d'un député. Nous l'avons fait pendant cinq années, grâce au dialogue constructif entre le gouvernement et sa majorité. Nous nous engageons à le faire, avec la même constance et la même efficacité pendant toute la prochaine législature.

Pour maintenir la paix.

La paix que l'indépendance vis-àvis des deux grands, permet de sauvegarder est la condition primordiale de la prospérité et du progrès social.

La France, qui connaît enfin la paix après vingt-cinq années d'une guerre incessante et qui la voit s'allumer ici ou là et flamber dangereusement au Vietnam, entend, certes rester fidèle à ses amitiés traditionnelles, mais refuse par avance d'être engagée dans des conflits qu'elle déplore et qu'elle désapprouve.

Par la coopération avec tous les peuples, une défense nationale autonome, la construction de l'Europe unie et le Marché commun industriel et agricole aujourd'hui réalisé, nous maintiendrons notre pays hors de toute aventure.

Pour garantir la prospérité.

Par la stabilité de la monnaie, l'équilibre budgétaire, la lutte contre l'inflation, une meilleure répartition de l'impôt, la défense de la libre entreprise et l'encouragement à l'initiative privée.

La prospérité, cela veut dire aussi une expansion régulière, permettant :

— l'accession à une puissance économique moderne, l'élévation du niveau de vie, et le plein emploi ;

— la réalisation de grands équipements collectifs, la modernisation de nos entreprises et un effort accru en faveur de la recherche scientifique et technique.

La loi du Vᵉ Plan de développement économique et social a fixé le but, la route et les moyens de la marche à la prospérité.

Pour assurer le progrès social.

C'est pour donner à la jeunesse sa chance entière que la Vᵉ République a décidé, depuis 1959, la priorité à l'Education nationale dans le domaine de l'équipement comme dans celui de la démocratisation. Le budget de l'Education nationale représente aujourd'hui 17 % du budget de la nation, contre 9 % en 1958, 7 universités ont été créées dont celle d'Orléans, et le nombre des boursiers est passé de 360.000 en 1958 à 1.250.000 en 1967.

Le logement doit faire l'objet d'un effort accru pour répondre au besoin immense né de la carence de l'ancien régime et de l'augmentation de la population. En 1966, 416.000 logements ont été construits et seulement 292.000 en 1958. Dans le Loiret, on construisait 2.419 logements en 1958, on a construit 4.810 logements en 1966.

Une politique de progrès social s'adresse aussi aux personnes âgées, aux handicapés, aux retraités, aux rapatriés. Nous poursuivrons l'effort entrepris pour mettre chacun à l'abri du besoin, les garantir contre la maladie et leur assurer une vieillesse heureuse.

Enfin, depuis le début de l'année, grâce aux lois votées par le Parlement, 98 % des Français sont couverts par la sécurité sociale, 66 % seulement l'étaient en 1958.

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Jamais votre choix n'a été si simple.

Entre l'aventure et la confusion dans lesquelles le pays se trouverait plongé si par malheur « les oppositions » triomphaient, grâce à leurs alliances contre nature inspirées par le seul intérêt électoral.

Et la majorité d'union nationale qui se présente à vous avec le bilan de ses réalisations, la preuve de sa cohésion pendant cinq années et un programme de gouvernement qui ouvre et garantit l'avenir et qu'elle s'engage à réaliser.

Orléans-Est donnera une nouvelle victoire à la Vᵉ République.

En restant fidèles aux votes que vous avez exprimés en 1958 et en 1962 lors des élections législatives, et en 1965 lors des élections présidentielles.

Vous pouvez, dès le premier tour, en votant massivement pour Henri Duvillard, assurer à nouveau le succès de sa candidature.

Vive le département du Loiret !

Vive la République !

Vive la France !

HENRI DUVILLARD

Député du Loiret
Conseiller municipal d'Orléans
Membre de la Commission départementale d'équipement du Loiret
Ancien élève de l'Ecole supérieure d'industrie hôtelière
Vice-Président du Groupe parlementaire U.N.R.-U.D.T.
Médaille Militaire — Croix de Guerre 1939-1945 — Deux citations — Médaille de la Résistance
Croix du Combattant volontaire 1939-1945
Chevalier du Mérite social

Remplaçant éventuel :

JEAN CHASSAGNE

Maire de Donnery
Directeur honoraire d'école publique
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier des Palmes académiques
Médaille d'Argent de l'Education nationale
Croix de Guerre 1939-1945
Médaille de la France libérée
Croix du Combattant volontaire de la Résistance

2e CIRCULAIRE

De tout cœur, merci !

C'était bien mal vous connaître, chères électrices et chers électeurs d'Orléans, de Sologne et du Val-de-Loire que de supposer un instant que vous alliez vous déjuger, vous qui, depuis 1958, avez toujours maintenu et renforcé vos suffrages en ma faveur, vous qui, depuis 1958, m'avez toujours gardé votre confiante et fidèle amitié.

Par 22.588 suffrages et avec 13.547 voix de plus que mon adversaire le plus proche, vous avez clairement manifesté votre volonté d'assurer, le 12 mars 1967, le succès de ma candidature, c'est-à-dire celui de la Ve République.

Avec mon ami Jean Chassagne, nous vous remercions de tout cœur.

Cette majorité d'union nationale reste ouverte à toutes celles et à tous ceux qui ont, au premier tour, marqué leur préférence pour telle ou telle autre formation politique, et qui, nous le souhaitons, viendront se joindre à nous. dimanche prochain.

Voilà pourquoi, chères électrices et chers électeurs, sûr de votre confiance et de votre estime, j'attends, avec sérénité, les résultats du 12 mars 1967.

Vive le département du Loiret !

Vive la République !

Vive la France !

HENRI DUVILLARD

Député du Loiret
Conseiller municipal d'Orléans
Membre de la Commission départementale d'équipement du Loiret
Ancien élève de l'Ecole supérieure d'industrie hôtelière
Vice-Président du Groupe parlementaire U.N.R.-U.D.T.
Médaille Militaire — Croix de Guerre 1939-1945 — Deux citations — Médaille de la Résistance
Croix du Combattant volontaire 1939-1945
Chevalier du Mérite social

Remplaçant éventuel :

JEAN CHASSAGNE

Maire de Donnery
Directeur honoraire d'école publique
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier des Palmes académiques
Médaille d'Argent de l'Education nationale
Croix de Guerre 1939-1945
Médaille de la France libérée
Croix du Combattant volontaire de la Résistance

Majorité — Stabilité — Efficacité.

Pour une France moderne et fraternelle :

— Pour maintenir la paix ;
— Garantir la prospérité ;
— Assurer le progrès social.

Orléans-Est donnera une nouvelle victoire à la Ve République en votant massivement pour :

HENRI DUVILLARD

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Artenay, Beaugency, Cléry-Saint-André, Meung-sur-Loire, Orléans-Nord-Ouest, Orléans-Ouest, Patay.

M. Louis SALLÉ
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Appel en faveur de Louis Sallé.

En novembre 1962, j'avais le plaisir de vous présenter Louis Sallé qui, pour la première fois, sollicitait vos suffrages. A cette époque je vous disais combien, avec Henri Duvillard, son ami de longue date, nous souhaitions son succès parce que le Parlement avait « plus que jamais besoin d'hommes de sa qualité, dévoués au bien public, conscients des nécessités sociales de notre époque et n'ayant d'autres ambitions que celle de servir son pays ».

Votre verdict fut alors net et sans appel. Dès le premier tour, vous le placiez largement en tête de tous les candidats et au deuxième tour, vous affirmiez son succès en lui apportant massivement vos suffrages. Il était élu avec 20.345 voix contre 13.043 au candidat communiste et 9.051 au candidat du Centre démocratique, qui tous deux seront encore ses adversaires le 5 mars prochain.

Aujourd'hui, je n'ai plus à vous présenter Louis Sallé puisque la plupart d'entre vous le connaissez. Je dirai simplement qu'il a rempli son mandat parlementaire avec une conscience et un dévouement que personne ne conteste.

Au Parlement, membre de la Commission des finances, il a accompli un travail considérable. Les rapports qu'il a présentés, les missions qui lui ont été confiées, ses interventions à la tribune de l'Assemblée Nationale témoignent de son activité.

Dans sa circonscription, il n'y a guère de manifestations patriotiques, culturelles, sportives, de congrès ou d'assemblées générales auxquels il n'ait assisté. Il a toujours répondu spontanément et souvent efficacement à l'appel de tous ceux, sans distinction, qui avaient besoin de lui. Par son action tenace et constante, il a manifesté sa volonté d'aboutir à un résultat satisfaisant ou une solution acceptable, dans un esprit de justice et de compréhension réciproque.

Mais il a voulu faire plus encore. Son besoin de servir s'est à nouveau manifesté lors des dernières élections municipales et malgré ses nombreuses occupations, à la demande de ses amis, il s'est présenté et a été brillamment élu maire d'Olivet. Les nombreuses réalisations en cours ou terminées sont la preuve de sa compétence et de son inlassable activité.

Comme suppléant éventuel, Louis Sallé garde celui qu'il avait déjà choisi en 1962, François Cassegrain. Ce jeune et dynamique commerçant orléanais a manifesté beaucoup d'activité pendant cette législature et au mois de mars 1965, il était élu conseiller municipal d'Orléans.

Electrices, Electeurs, pour continuer l'œuvre de rénovation nationale entreprise par le général de Gaulle, pour confirmer votre volonté exprimée lors des élections présidentielles, il est indispensable d'envoyer siéger à l'Assemblée Nationale, des députés décidés à soutenir la politique qu'il avait, alors, définie devant vous et qui, seuls, peuvent former une majorité cohérente et stable.

Louis Sallé est de ceux-là. Comme par le passé, je suis persuadé qu'il restera fidèle à ses engagements électoraux et c'est pourquoi je vous demande de lui renouveler votre confiance.

Pour la délégation départementale et les élus U.N.R.-U.D.T.
Lieutenant-Colonel Maurice GALLARD.
Maire adjoint d'Orléans
Commandeur de la Légion d'honneur

Pour une France moderne.

La paix — La prospérité — Le progrès social.

Face au candidat unique présenté dans chaque circonscription par le Comité d'action pour la Ve République et avec le même programme de gouvernement, se dressent « les oppositions » unies pour détruire mais vouées à l'impuissance dès lors qu'elles auraient à définir une politique commune, à former un gouvernement et à le soutenir.

Or, soutenir un gouvernement quand on a été élu pour cela, c'est le premier devoir d'un député. Nous l'avons fait pendant cinq années, grâce au dialogue constructif entre le gouvernement et sa majorité. Nous nous engageons à le faire, avec la même constance et la même efficacité pendant toute la prochaine législature.

Pour maintenir la paix.

La France, qui connaît enfin la paix après vingt cinq années d'une guerre incessante et qui la voit s'allumer ici et là et flamber dangereusement au Vietnam, entend, certes rester fidèle à ses amitiés traditionnelles, mais refuse par avance d'être engagée dans des conflis qu'elle déplore et qu'elle désapprouve.

Par la coopération avec tous les peuples, une défense nationale autonome, la construction de l'Europe unie, le marché commun industriel et agricole aujourd'hui réalisé, nous maintiendrons notre pays hors de toute aventure.

Pour garantir la prospérité.

Par la stabilité de la monnaie, l'équilibre budgétaire, la lutte contre l'inflation, une meilleure répartition de l'impôt, la défense de la libre entreprise et l'encouragement à l'initiative privée.

La prospérité, cela veut dire aussi une expansion régulière, permettant :

— L'accession à une puissance économique moderne, l'élévation du niveau de vie, et le plein emploi ;

— La réalisation de grands équipements collectifs, la modernisation de nos entreprises et un effort accru en faveur de la recherche scientifique et technique .

La loi du Ve Plan de développement économique et social a fixé le but, la route et les moyens de la marche à la prospérité.

Pour assurer le progrès social.

C'est pour donner à la jeunesse sa chance entière que la Ve République a accordé depuis 1959 la priorité à l'Education nationale dans le domaine de l'équipement comme dans celui de la démocratisation. Le budget de l'Education nationale représente aujourd'hui 17 % du budget de la nation, contre 9 % en 1958, 7 universités ont été créées dont celle d'Orléans, et le nombre des boursiers est passé de 360.000 en 1958 à 1.250.000 en 1967.

Le logement doit faire l'objet d'un effort accru pour répondre au besoin immense né de la carence de l'ancien régime et de l'augmentation de la population. En 1966,

416.000 logements ont été construits et seulement 292.000 en 1958. Dans le Loiret, on construisait 2.419 logements en 1959, on a construit 4.556 logements en 1965.

Une politique de progrès social s'adresse aussi aux personnes âgées, aux handicapés, aux retraités, aux rapatriés. Nous poursuivrons l'effort entrepris pour mettre chacun a l'abri du besoin, le garantir contre la maladie et lui assurer une vieillesse heureuse.

Enfin, depuis le début de l'année, grâce aux lois votées par le Parlement, 98 % des Français sont couverts par la sécurité sociale, 66 % seulement l'étaient en 1958.

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Jamais votre choix n'a été aussi simple.

Entre l'aventure et la confusion dans lesquelles le pays se trouverait plongé si par malheur « les oppositions » triomphaient grâce à leurs alliances contre nature inspirées par le seul intérêt électoral.

Et la majorité d'union nationale qui se présente à vous avec le bilan de ses réalisations, la preuve de sa cohésion pendant cinq années, et un programme de gouvernement qui ouvre et garantit l'avenir et qu'elle s'engage à réaliser.

Orléans-Ouest.

Donnera une nouvelle victoire à la Ve République.

En restant fidèles aux votes que vous avez exprimés en 1962 lors des élections législatives et en 1965 lors des élections présidentielles.

Vous pouvez dès le premier tour, en votant massivement Louis Sallé assurer à nouveau le succès de sa candidature.

Vive le département du Loiret !

Vive la République !

Vive la France !

Louis SALLÉ

Député du Loiret
Maire d'Olivet
Membre de la Commission des Finances
Rapporteur du Budget du Tourisme
Secrétaire de la Commission de Contrôle de la circulation monétaire

Remplaçant éventuel :

François CASSEGRAIN

2e CIRCULAIRE

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Dimanche dernier, en m'accordant 20.792 voix, c'est-à-dire 7.048 de plus qu'au premier tour des élections législatives de novembre 1962, vous m'avez renouvelé votre confiance et vous avez clairement manifesté votre volonté de m'envoyer à nouveau siéger au Parlement pour vous y représenter.

Avec mon ami François Cassegrain nous vous en remercions de tout cœur.

En me plaçant largement en tête de tous les candidats, vous m'avez également désigné comme étant le seul capable de barrer la route au Front populaire. Je devance en effet de 9.843 voix le candidat du Parti communiste et de 10.891 voix le candidat de la F.G.D.S., qui arrivent respectivement en deuxième et troisième position, alors que M. Gabelle, avec 9.644 voix, prend la dernière place.

Face au danger qui nous menace.
Pour assurer la défaite du Front populaire.
Pour confirmer la victoire de la Vᵉ République.

Votez et faites voter :

Louis Sallé.
Pour la paix, la prospérité et le progrès.

Vive le département du Loiret !
Vive la République !
Vive la France !

Louis SALLÉ

Député du Loiret
Maire d'Olivet
Membre de la Commission des Finances
Rapporteur du Budget du Tourisme
Secrétaire de la Commission de Contrôle de la circulation monétaire

Remplaçant éventuel :

François CASSEGRAIN

Commerçant
Conseiller municipal d'Orléans

Majorité — Stabilité — Efficacité.

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Beaune-la-Rolande, Bellegarde, Châteauneuf-sur-Loire, Ferrières, Lorris, Malesherbes, Neuville-aux-Bois, Outarville, Ouzouer-sur-Loire, Pithiviers, Puiseaux.

M. Pierre CHARIÉ
(Candidat Vᵉ République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

En élisant votre député, vous faites deux choix.

D'une part, vous choisissez l'homme que vous estimez le plus capable de vous représenter et de vous défendre auprès des pouvoirs publics.

D'autre part, vous choisissez un homme qui est dans la majorité ou dans l'opposition et par là, vous décidez s'il faut maintenir ou changer la formation politique qui vous gouverne.

Sur le premier point : Le choix de l'homme.

Vous me connaissez tous suffisamment pour savoir combien j'ai pris à cœur depuis tant d'années la défense des intérêts du Loiret et de notre circonscription.

Ayant gravi un à un tous les échelons de la vie publique locale, conseiller municipal, maire, conseiller général, avant d'être député en 1958, j'ai appris à connaître chaque problème particulier, avant de donner un point de vue général.

Ce patient travail m'a valu des appuis solides dans de multiples administrations près desquelles je puis intervenir pour vous quand cela est necéssaire.

Ainsi, une solution heureuse a pu être donnée à de multiples problèmes, et mes électeurs le savent.

En accord avec les municipalités et le conseil général, j'ai contribué à l'obtention de nombreux crédits, à l'aboutissement prioritaire de nombreux programmes qui transforment petit à petit nos conditions de vie : zones industrielles, équipement sportif, enseignement, santé, voirie, téléphone, constructions de logements, etc.

Certes, nous n'avons pas encore réussi, pour l'instant dans tous nos projets, mais l'acquis est là nous avons travaillé main dans la main.

J'ai aujourd'hui 52 ans et nous avons encore beaucoup à faire ensemble.

Vous m'avez montré votre confiance en m'élisant largement dès le premier tour en 1962.

Je pense avoir mérité cette confiance et qu'elle me sera renouvelée dès le 5 mars 1967.

Le second point concerne le choix de la formation politique qui gouvernera.

La formation gaulliste gouverne depuis 1958. Seuls les électeurs de trente ans ont voté sous la IVe République qui, avec 22 gouvernements et 700 ministres tiraillés par des partis rivaux, était incapable de résoudre les grands problèmes de la France moderne.

Sous la Ve République, le soutien populaire exprimé par 7 scrutins au suffrage universel a permis de confier au gouvernement la tâche d'apporter au pays :

La paix, la détente internationale et une indépendance réelle mais constructive.

Une réforme de l'Etat permettant, dans la stabilité des institutions, une politique cohérente et constante de progrès économique et social marquée par :

— l'équilibre du budget et la suppression de l'inflation, cet impôt caché,
— l'aménagement de l'espace rural et l'amélioration des conditions de vie agricole,
— un cinquième plan régionalisé et ouvrant l'Europe à nos produits du sol,
— la réduction des zones de salaires et l'extension des avantages sociaux,
— la réforme de l'enseignement et le développement de la formation professionnelle,
— l'accession au logement par l'épargne et l'amélioration de l'habitat.
— une progression de la femme dans la voie de l'égalité sociale.

Cette œuvre considérable s'est traduite par un important travail parlementaire.

Elle est encore insuffisante face à certaines injustices et à certains besoins.

Il faut plus que jamais pour la poursuivre une majorité et un gouvernement alliant hardiesse, compétence et autorité.

Au sein de cette majorité qui s'est encore élargie pour ces élections, je demanderai :

A l'extérieur : l'accueil dans le Marché commun de tous les pays acceptant le traité de Rome, seul moyen d'arriver dans le temps à une unification politique européenne.

Un accueil privilégié pour l'Angleterre, à condition pour elle de lever l'obstacle qu'elle y met : son objection aux règlements européens communs sur les produits agricoles.

A l'intérieur : une politique des revenus et un dialogue accru avec les travailleurs :

— l'organisation des marchés en faveur des productions agricoles,
— la revalorisation de la fonction publique,

— une aide économique et sociale accrue au secteur de l'artisanat,

— la déconcentration administrative et l'initiative locale,

— une fiscalité plus juste notamment dans les tranches de l'impôt sur le revenu,

— une politique de plein emploi, de reclassement professionnel et de promotion de la jeunesse,

— et enfin un vigoureux effort dans le domaine de l'aide aux personnes âgées, aux économiquement faibles et aux handicapés.

L'opposition reste fondamentalement divisée. Additionnant pour le temps d'un scrutin des malveillances négatives, elle ne saurait s'unir positivement sur aucun des sujets essentiels.

Pour toutes ces raisons, le 5 mars 1967, vous ferez confiance, pour le choix d'une majorité à ceux qui ont travaillé aux côtés du général de Gaulle.

PIERRE CHARIÉ

Député sortant
Candidat pour la Vᵉ République
Conseiller général de Pithiviers
Maire d'Egry
Membre de la Commission de la Production et des échanges à l'Assemblée Nationale
Secrétaire du bureau du Conseil général du Loiret
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de Guerre 1939-1940 et 1940-1945
Distinguished Service Order, Medal of Freedom

Remplaçant éventuel :

GASTON GIRARD

Conseiller général d'Ouzouer-sur-Loire
Maire de Saint-Benoît-sur-Loire
Président de la Société du Marché d'intérêt national Orléans-Saran (S.O.M.I.N.O.S.)
Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Chevalier du Mérite agricole

2ᵉ *CIRCULAIRE*

Electrices, Electeurs,

Votre appui massif m'a permis d'atteindre 49,2 % des suffrages au premier tour de scrutin, avec 1.544 voix de plus qu'en 1962 sur mon nom, pour un nombre d'électeurs pratiquemment identique mais qui ont montré, par leur forte participation, l'importance qu'ils attachaient à ces élections législatives.

Ce résultat a été obtenu malgré la dispersion des voix et des pourcentages, provoquée par certaines candidatures nouvelles qui visaient à créer la diversion et la confusion, soit sur le plan local, soit sur le plan national.

Je suis d'autant plus touché du score que vous m'avez permis d'obtenir qu'en raison de mon repos inopportun, mais forcé, j'ai dû m'en remettre au soutien fidèle de mes amis — et notamment de mon suppléant M. Girard — sans pouvoir mener cette campagne avec la vigueur que je souhaitais. Le résultat de dimanche 5 mars est un témoignage qui — au-delà des innombrables marques de sympathie envers mon action — exprime votre confiance dans la politique de stabilité et de progrès de la Vᵉ République, sous l'impulsion du général de Gaulle. Je vous en suis vivement reconnaissant.

Comme par le passé, je m'efforcerai de justifier à nouveau votre confiance par mon travail dans la circonscription et au Parlement selon les grandes lignes que je vous ai exposées dans ma profession de foi, la semaine dernière.

De votre part, j'attends une confirmation de votre soutien au scrutin de dimanche prochain car, si le premier tour a clarifié les positions, le résultat n'est pas encore

définitif, en raison des accords électoraux de circonstance conclus entre certaines oppositions, et bien que la majorité d'union reste ouverte à tous.

Ne leur laissez pas la possibilité et l'occasion de vous déjuger en vous abstenant dimanche.

Fort d'un appui que vous ne me mesurerez pas, je poursuivrai ma tâche avec une ardeur renouvelée pendant la prochaine législature. Nous avons encore beaucoup à faire ensemble.

PIERRE CHARIÉ

Député sortant
Candidat pour la Ve République
Conseiller général de Pithiviers
Maire d'Egry
Membre de la Commission de la Production et des échanges à l'Assemblée Nationale
Secrétaire du bureau du Conseil général du Loiret
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de Guerre 1939-1940 et 1940-1945
Distinguished Service Order, Medal of Freedom

Remplaçant éventuel :

GASTON GIRARD

Agriculteur
Conseiller général d'Ouzouer-sur-Loire
Maire de Saint-Benoît-sur-Loire
Président de la Société du Marché d'intérêt national Orléans-Saran (S.O.M.I.N.O.S.)
Président du Syndicat intercommunal de la Bonnée
Président du Comice agricole de Gien
Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Chevalier du Mérite agricole

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Briare, Châteaurenard, Châtillon-Coligny, Châtillon-sur-Loire, Courtenay, Gien, Montargis.

M. Xavier DENIAU
(Candidat Républicain indépendant - Ve République)
élu le 12 mars 1967
(Apparenté U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Habitants, Habitantes de Montargis-Gien,

Vous m'avez fait confiance il y a cinq ans ; j'ai tenu mes engagements :

Pour le gouvernement de la France.

En soutenant une politique de redressement national.
En soutenant une politique d'expansion économique.
En soutenant une politique de paix internationale.
Assurée grâce à la stabilité des institutions, sans laquelle aucun travail sérieux n'est possible.

J'ai aussi exercé par mes interventions à la tribune de l'Assemblée, par la voie du « *Journal Officiel* » et par mes votes techniques, le contrôle démocratique des pouvoirs publics.

Pour le développement de notre région de Montargis-Gien.

Installé avec ma famille à Escrignelles, je participe activement à la vie et aux préoccupations de notre région.

Je suis constamment intervenu en faveur des villes et des communes de nos cantons — à chaque fois qu'elles m'ont demandé de le faire.

J'ai aussi travaillé efficacement avec les municipalités de presque toutes les 85 communes de la circonscription pour accélérer l'aboutissement des dossiers d'équipement (adduction d'eau — plus de soixante communes — voirie, écoles, logements, téléphone, remembrement, sports, électricité, etc.), recherché des crédits supplémentaires, ou des emprunts).

Pour les familles et les personnes.

J'ai vu personnellement à mes permanences, chez moi ou chez eux, plus de deux mille de nos concitoyens venus me demander conseil et appui dans leurs relations avec les administrations — sans compter tous ceux qui m'ont écrit. Je les aidés de mon mieux.

A l'échelon national comme à l'échelon local nous avons travaillé :

— à la réalisation des grandes options techniques du pays,
— à l'équipement de la France,
— au mieux-être des citoyens.

Les oppositions agitent des statistiques de tous ordres : regardez autour de vous.

Certes, tout n'est pas pour le mieux, mais depuis que les institutions de la V[e] République permettent un travail continu :

Le développement industrielle de Montargis et du Giennois — qu'il faut bien entendu, poursuivre — a transformé la région.

Nos villes se rénovent ; les logements se construisent ; les équipements progressent dans toutes les communes pour rattraper le retard que la pauvreté de notre sol et l'éloignement du chef-lieu avait laissé s'établir.

Il n'y a pas de chômage dans notre région.

Depuis quatre ans dans notre région : 800 kilomètres de canalisation d'eau... 1.000 tracteurs en plus... 1.500 nouveaux abonnés au téléphone... 4.000 logements construits... une taxe locale — baromètre d'activité — en hausse de 30 %.

La France se modernise et se transforme : avec elle l'Europe des réalités se bâtit.

Il ne faut pas s'arrêter en chemin dans notre action, pour revenir aux querelles de parti mais poursuivre le travail entrepris :

— *En matière agricole*

...le Marché commun a été obtenu grâce à une difficile et persévérante action diplomatique. Il faut affermir l'effort lancé depuis un an pour mettre les agriculteurs français en position de compétition avec ceux des autres pays d'Europe et pour rendre viables les exploitations familiales.

— *En matière sociale*

...l'expansion économique et la formation professionnelle doivent permettre le plein emploi et l'amélioration du niveau de vie des travailleurs ; un nouvel effort doit être fait pour les personnes âgées, les handicapés, les familles nombreuses.

Il faut accentuer la politique du logement.

— *En matière économique, industrielle, commerciale et artisanale.*

...l'encouragement de la libre entreprise, gage de nos libertés, permettra une expansion continue selon les normes conformes à nos traditions nationales.

— *Le progrès de l'enseignement*

...dont la part du budget a presque doublé depuis huit ans — pour la première fois la France compte plus d'enseignants que de soldats — doit être chaque année notre souci constant.

La France pour la première fois depuis vingt-cinq ans, est en paix avec le monde entier.

Elle peut enfin consacrer tous ses efforts à son développement. Qui peut le mieux l'assurer ?

Il s'agit en effet de décider si la poursuite de l'équipement et de la modernisation de notre pays peuvent être obtenus, comme nous le voulons et grâce à des institutions stables, dans le respect de nos traditions démocratiques et nationales ; ou comme en Europe de l'Est, au gré du parti communiste, si la recherche de la justice sociale doit être payée au prix de nos libertés ; ou encore, comme le demandent les autres partis, si notre prospérité est conditionnée par le retour à leur système et à leurs jeux.

Les oppositions ne nous offrent que des alliances électorales provisoires et des promesses qu'elles n'ont pas pu réaliser quand le jeu des partis nous gouvernait. Elles ont été incapables de s'entendre entre elles sur un programme de gouvernement.

Les institutions de la Ve République, l'élection au suffrage universel de son président, qui place à la tête de la nation un homme responsable choisi par le peuple français — aujourd'hui le général de Gaulle, élu par la majorité du pays, il y a un an — permettent seules de continuer à assurer le développement de la France.

Si vous voulez le progrès, l'indépendance, la paix vous choisirez la stabilité, l'efficacité.

Votez pour l'avenir de la France, votez pour la Ve République :

Xavier DENIAU

Député de Montargis-Gien
Maire d'Escrignelles
Maître des Requêtes au Conseil d'Etat
Ancien représentant de la France à l'O.N.U. et à l'O.T.A.N.
Ancien combattant — Officier de la Légion d'honneur
Croix de Guerre (4 citations)
43 ans — quatre enfants

Remplaçant éventuel :

Fernand COLLET

Docteur vétérinaire à Montargis
Ancien combattant
Chevalier du Mérite agricole

2e CIRCULAIRE

Habitants de Montargis-Gien,

Vingt-quatre mille électeurs nous ont renouvelé ou accordé leur confiance le 5 mars. Il ne nous a manqué que 96 voix sur plus de 48.000 pour être élu au premier tour.

Nous avons reçu la majorité absolue des suffrages dans les trois quarts des communes de notre région — grandes ou petites — situées d'un bout à l'autre du Montargois et du Giennois.

C'est là un signe de confiance envers la Ve République.

C'est là, pour moi, une récompense du travail fait et un encouragement à celui qu'il faudra faire dans l'avenir — et je vous en remercie.

Je suis sûr que vous voudrez confirmer le 12 mars votre vote du 5 mars et que nombre d'électeurs qui ne se distinguent de nos options politiques que par bien peu de choses, nous rejoindront dimanche prochain.

Mais il faut venir voter.

La partie n'est pas encore gagnée et tous les suffrages sont nécessaires pour éviter une surprise due à l'abstention.

Il ne faut pas que notre région risque d'être représentée au Parlement par un député communiste.

Pour l'accroissement du niveau de vie des Français,
Pour l'équipement des 85 villes et communes de notre région,
Pour le développement et l'avenir de la France,

Venez voter le 12 mars !

XAVIER DENIAU

Député de Montargis-Gien
Maire d'Escrigneiles
Maître des Requêtes au Conseil d'Etat
Ancien représentant de la France à l'O.N.U. et à l'O.T.A.N.
Ancien combattant — Officier de la Légion d'honneur
Croix de Guerre (4 citations)
43 ans — quatre enfants

Remplaçant éventuel :

FERNAND COLLET

Docteur vétérinaire à Montargis
Ancien combattant
Chevalier du Mérite agricole

LOT

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Cahors-Nord, Cahors-Sud, Castelnau-Montratier, Catus, Cazals, Gourdon, Labastide-Murat, Lalbenque, Lauzès, Limogne, Luzech, Montcuq, Payrac, Puy-l'Evêque, Saint-Germain-du-Bel-Air, Saint-Géry, Salviac.

M. Maurice FAURE
(Candidat Rassemblement démocratique - F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

L'élection de votre député est, avec celle du conseil municipal de la commune et celle du chef de l'Etat, l'acte le plus important de votre vie publique.

Je viens solliciter de vous le renouvellement de mon mandat pour la cinquième fois consécutive. N'ayant pas attendu la veille des élections pour aimer le Lot et m'occuper de son avenir, je ne crois pas avoir besoin de me présenter à vous. Vous me connaissez tous. Vous savez ce que j'ai fait hier et ce que je fais aujourd'hui, dans un esprit libéral et éloigné de tout sectarisme, pour le progrès et le développement de nos collectivités locales, dont le remarquable effort d'équipement poursuivi depuis quinze ans suscite l'admiration de nos visiteurs et supporte une comparaison flatteuse avec celui des départements voisins pourtant plus riches et plus peuplés.

Votre choix ne peut pas ne pas tenir compte de ce critère local, lorsque vous avez à vous prononcer entre des hommes, et en particulier à dire si votre député sortant mérite ou non que vous lui renouveliez votre confiance. Au demeurant, si, hors du Lot, mes collègues des huit départements de Midi-Pyrénées, et en particulier l'unanimité des représentants de l'agriculture, m'ont porté à la tête de notre assemblée régionale, c'est bien qu'ils m'estimaient capable d'en assurer la responsabilité.

Mais votre choix est commandé également par des considérations générales sur lesquelles nous devons nous expliquer clairement.

***

Vous devez d'abord juger les procédés mêmes employés dans cette campagne électorale, et condamner la candidature officielle, à base de pressions, promesses ou menaces, d'utilisation permanente à des fins de propagande de la télévision, des moyens scandaleux, de l'argent, et de l'appareil administratif de l'Etat, dont les excès donnent à réfléchir et évoquent de fâcheux souvenirs.

Vous devez considérer aussi que l'élection d'un Parlement, c'est l'élection d'une assemblée destinée à contrôler le Gouvernement, ce qu'interdit la notion même d'inconditionnalité. Votre représentant doit être un homme libre, à l'esprit indépendant, soucieux de concilier la nécessaire stabilité de l'exécutif — que garantissent au demeu-

rant nos institutions et en particulier la disposition, en soi fort heureuse, selon laquelle l'Assemblée Nationale est dissoute en cas de chute du Gouvernement — et la restauration de la dignité du Parlement, dans un équilibre sain des pouvoirs hors duquel il n'y a pas de véritable démocratie.

*
* *

Restent les questions économiques et sociales, dont dépend notre destin de tous les jours, et les questions internationales, dont dépend la paix dans le monde.

Il faudrait être de mauvaise foi pour nier les progrès accomplis depuis 1958. Il est d'ailleurs piquant de constater que l'expansion française s'est poursuivie depuis cette date au même rythme que pendant les années précédentes. Mais à la veille des redoutables échéances de libération des échanges, des points noirs apparaissent clairement et révèlent nos faiblesses : nos prix continuent à augmenter, le chômage réapparaît, notre balance commerciale est à nouveau déficitaire, l'impasse budgétaire a atteint 500 milliards, nos investissements productifs s'avèrent les plus faibles du Marché commun, et le secteur du logement est en pleine crise.

La France consacre 6,7 % de son produit national à des dépenses militaires ou extérieures, contre 5,4 % pour l'Allemagne et 4,5 % pour l'Italie

Non seulement nos « frais généraux » sont trop lourds, mais ils sont mal répartis, et les dotations pour les écoles, logements, routes, téléphone, adduction d'eau, équipements urbains... s'avèrent insuffisantes. Les collectivités locales croulent sous les transferts de charges et ne pourront faire face aux objectifs du Ve Plan sans une réforme de leurs finances, toujours promise et jamais réalisée.

*
* *

Ainsi se trouve paralysée la politique d'aménagement du territoire destinée à répartir plus harmonieusement l'activité sur l'ensemble du pays. Paris continue à croître dans des porportions inquiétantes et à absorber la moitié des crédits d'équipement urbain, cependant que l'Ouest et le Sud de la France non seulement ne peuvent offrir d'emplois en nombre suffisant aux jeunes qui arrivent à l'âge d'homme, mais voient leur population condamnée à un niveau de vie inférieur à la moyenne nationale, en particulier les agriculteurs et les salariés. Un vigoureux effort de revitalisation de nos provinces doit être entrepris, leur développement industriel étant le corollaire de la restructuration des exploitations rurales. Sur ce point l'échec enregistré à ce jour est indéniable et inquiétant.

Le Lot, aux faibles ressources naturelles, est directement intéressé par cette politique que nous avons pu amorcer grâce à d'heureuses initiatives locales, publiques ou privées, mais qui ne pourra être poursuivie activement sans une volonté et une aide massive de l'Etat, destinées à améliorer nos conditions de production agricole, à élever le prix des produits de la terre au niveau moyen européen (vin, tabac, maïs, viande bovine notamment), à développer nos entreprises artisanales, commerciales et industrielles, à donner au tourisme une impulsion croissante.

Ainsi sera créé le cadre qui donnera aux jeunes des chances d'avenir, et aux vieux la garantie d'une retraite décente et heureuse. Ainsi pourra être amplifié le redressement démographique qui s'est dessiné pour la première fois depuis un siècle lors du recensement de 1962.

*
* *

Tout ceci est dominé, bien sûr, par le maintien de la paix. La détente intervenue progressivement depuis la mort de Staline, et qui fut paradoxalement affermie par l'issue de la crise de Cuba d'octobre 1962, en apporte la meilleure chance. Tout le monde souhaite la poursuite d'une coopération loyale entre l'Est et l'Ouest, dans le respect du régime de chacun. Mais cette coopération n'implique pas, à nos yeux, la dislocation de l'Occident et la remise en cause de sa solidarité. L'Alliance atlantique

ne menace personne, et si devaient renaître un jour des périls, aujourd'hui certes peu prévisibles, elle serait la seule garantie de notre sécurité.

Elle doit être préservée et surtout rééquilibrée par la promotion de l'Europe à des responsabilités plus hautes, qui dépendent essentiellement des progrès de son unification. L'indépendance est le fruit de la puissance ; elle ne peut se trouver dans l'isolement. Aujourd'hui nos pays d'Europe occidentale n'ont plus, seuls, la dimension nécessaire pour y prétendre en tous domaines. Rassemblés dans une véritable fédération qui dépasse les vieux nationalismes et abolit les frontières, ils pourront à nouveau faire entendre leur grande voix et participer aux décisions dont dépend l'avenir du monde.

Il est urgent de reprendre le chemin ouvert par le Traité de Rome et dont nous nous sommes depuis dangereusement écartés.

C'est là en outre la condition d'une politique d'aide et de coopération efficace envers le tiers monde, rendue de plus en plus nécessaire par l'accentuation des déséquilibres sociaux à laquelle nous assistons entre les peuples industrialisés et les peuples sous-développés.

Ces idées, je n'ai jamais cessé de les soutenir depuis 1951. Elles sont le gage d'une fidélité doctrinale au service d'une politique de progrès et non le paravent d'un opportunisme électoral. Elles ont animé récemment la tentative de Gaston Defferre tendant à regrouper les démocrates de la gauche et du centre, dont l'échec provisoire est loin de signifier la fin aux yeux de ceux qui lui restent fidèles, comme Marc Baudru et moi-même.

Il vous reste en conscience à décider. Si vous avez le sentiment que je mérite encore votre affectueuse confiance, vous me le témoignerez le 5 mars prochain. Je suis sûr qu'une fois encore vous répondrez à cet appel, car je ne saurais jamais vous décevoir.

MAURICE FAURE

Maire de Cahors
Conseiller général du canton de Montcuq
Président de la C.O.D.E.R. Midi-Pyrénées
Ancien Ministre

Remplaçant éventuel :

MARC BAUDRU

Maire de Gourdon
Vice-Président du Conseil général
Ancien Sénateur

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Dans l'ensemble du pays, les résultats du premier tour de scrutin ont abouti à une simplification accrue de notre vie politique, en situant désormais le clivage essentiel entre l'U.N.R. et les forces de gauche.

C'est pourquoi, en toute conscience, j'ai apporté mon adhésion à la F.G.D.S. en acceptant son programme, son investiture et ses alliances.

Il s'agit maintenant de barrer la route aux tenants de l'inconditionnalité et du pouvoir personnel.

Je fais donc appel à tous les républicains qui m'avaient apporté leur suffrage au premier tour et aux représentants de la gauche unie dont les candidatures ont été retirées en ma faveur, par leur formation respective pour m'aider à y parvenir. Leur discipline doit nous donner dimanche la victoire dans une compétition dont l'enjeu n'échappe à personne.

Cette victoire sera la condamnation des procédés de pression administrative qui

ont déshonoré cette campagne par leurs outrances et qui justifieraient, à eux seuls, la coalition de tous ceux qui les désapprouvent.

Elle contribuera à préserver l'avenir, les chances de la liberté, du progrès social et de la démocratie.

MAURICE FAURE

Maire de Cahors
Conseiller général du Lot
Président de la C.O.D.E.R. Midi-Pyrénées
Député sortant
Ancien Ministre

Remplaçant éventuel :

MARC BAUDRU

Ancien Sénateur
Maire de Gourdon
Vice-Président du Conseil général du Lot

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bretenoux, Cajarc, Figeac-Est, Figeac-Ouest, Gramat, Lacapelle-Marival, Latronquière, Livernon, Martel, Saint-Céré, Souillac, Sousceyrac, Vayrac.

M. Bernard PONS
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le 5 mars prochain, il s'agira de dire « oui » ou « non » à la politique française de paix et d'expansion dans la stabilité, mais il s'agira aussi d'autre chose.

Il s'agira de l'essor de notre Quercy. Il s'agira du niveau de vie de chacun de ses habitants.

Il s'agira de ne pas laisser la politique de dénigrement de certains de nos élus entraver notre élan.

Une grande œuvre est en cours d'élaboration, à laquelle nous sommes tous appelés à prendre part.

Il s'agira de répondre à cet appel,
par oui ou par non.

Mais comment dire « non » quand le maître d'œuvre est connu de nous, adopté par nous, et qu'il se nomme Georges Pompidou, élu du Lot, Premier Ministre depuis plus de cinq ans ?

En tant que président du Comité de liaison de la majorité, M. Georges Pompidou a bien voulu m'inviter à me présenter dans la deuxième circonscription du Lot, les instances départementales de la Ve République ayant proposé mon investiture.

Je n'ai pas accepté avant d'avoir consulté mes amis de Figeac qui ont emporté ma décision en me rappelant d'abord qu'il ne s'agissait pas d'une élection municipale ou cantonale mais d'une élection législative et ensuite qu'une circonscription se défend à la préfecture et dans la capitale.

Je leur ai répondu que cela était vrai à la condition que les contacts restent très faciles et très fréquents avec tous les électeurs et j'ai pris l'engagement d'avoir à Figeac un bureau avec un secrétariat, et de tenir aussi des permanences régulières à Saint-Céré, Gramat et Souillac.

Ne pas laisser le Lot passer à côté de la chance qui va s'offrir à lui, tel a été le motif déterminant de ma décision.

Docteur BERNARD PONS
Ve République

Remplaçant éventuel :

GUY MURAT
Maire de Cajarc

Voici mon plan de travail :

L'amélioration des condition de vie à la campagne :

— poursuite de l'aménagement des chemins communaux ;
— poursuite de l'effort en cours pour l'adduction d'eau ;
— effort décisif pour l'électrification rurale dans le cadre du Ve Plan ;
— couverture du risque accident avec le risque maladie ;
— l'amélioration de l'indemnité viagère de départ grâce à : la régionalisation pour l'adapter aux situations de chaque département, l'aide au logement des bénéficiaires, l'avancement de l'âge d'octroi à 60 ans, l'augmentation de son taux ;
— sauver la terre par le débroussaillement et la création de surfaces plus rentables, encourager le reboisement de certaines zones du Ségala, plantations nouvelles (résineux) ;
— obtenir pour le Lot l'extension des zones déshéritées avec des avantages au taux maximum ;
— favoriser les meilleures productions agricoles.

L'amélioration des communications :

— aménagement de la N. 20 par quatre voies et trois voies en terrain difficile ;
— poursuite rapide de l'axe Brive—Méditerranée qui ne doit éviter aucune de nos grandes localités car c'est un axe touristique ;
— rendre quotidiennes les liaisons de Brive vers Gramat, Figeac, Capdenac, etc. ;
— maintien du trafic des voyageurs sur la ligne Capdenac-Libos ;
— création de deux lignes aériennes régulières dites de « week-end » sur les deux aérodromes de Figeac et de Cahors avec Paris ;
— aide accrue de l'Etat pour les télécommunications pour améliorer les liaisons de nos grands centres entre eux et avec Paris, pour augmenter le nombre de postes privés et de postes publics pour les hameaux.

Equiper les villes et les bourgs par :

— poursuite de la politique en faveur du logement : toute nouvelle implantation industrielle devra être accompagnée d'une dotation supplémentaire de logements que nous nous engageons formellement à obtenir ;
— équipement scolaire : poursuivre l'effort sur les C.E.G. et les C.E.S. ; défendre activement et résolument trois grands établissements menacés par l'application du barème sur le minimum des populations scolaires : lycée de jeunes filles de Figeac (la perte d'élève est fictive), lycée de Saint-Céré (il faut maintenir la vocation culturelle et artistique de la ville et le cadre des rencontres internationales de jeunes), lycée technique de Souillac (il faut maintenir la vocation technique de cette ville) ;
— développer l'enseignement agricole ;
— équipements pour la jeunesse : il faut donner aux jeunes des raison de rester dans notre Quercy où ils doivent trouver : des possibilités d'emplois diversifiés et

rémunérateurs, la possibilité de fonder une famille, la possibilité de se réunir pour des activités sportives ou de loisirs ;

— équipement pour les personnes âgées : mille lits dans le cadre du Ve Plan dans les maisons de retraite ;

— équipement hospitalier : poursuivre l'amélioration à Figeac et Saint-Céré, création de l'hôpital rural de Gramat.

Favoriser les industries existantes. Favoriser l'installation de nouvelles industries. Développer l'artisanat.

Aider le Lot à saisir la chance que représente pour lui le tourisme.

Aider l'industrie hôtelière, les gîtes ruraux, les villages de vacances, les campings, obtenir l'aide de l'Etat pour une politique de création de plans d'eau, de piscines, d'un palais des congrès à Souillac, d'un centre de spéléologie, de circuits hippiques, d'une piste de vitesse d'intérêt régional à Lacapelle-Marival.

Soutenir l'évolution entreprise par les grandes organisations professionnelles et agricoles pour faire accéder ouvriers et agriculteurs à un niveau de vie comparable aux autres professions.

La chance du Lot est d'avoir à la tête du gouvernement M. Georges Pompidou, un de ses élus.

Croyez bien que d'avoir défendu depuis des années la même cause et de ressentir pour le Lot le même amour crée des liens entre celui qui porte les plus hautes responsabilités de l'Etat et celui qui, très modestement, a assumé dans ce département la charge difficile de défendre, à une époque où il se trouvait isolé, des idées que par tous les moyens on empêchait de se répandre.

Le 5 mars, le Quercy votera pour son avenir, pour sa prospérité dans la stabilité... et aussi pour le maintien d'une paix sans laquelle tout le reste ne signifierait plus rien.

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Vous nous avez, le 5 mars, apporté massivement vos suffrages. Merci.

Une longue hypothèque qui pesait sur l'avenir du Lot vient d'être levée.

Vous avez manifesté votre volonté :

— de voir notre département sortir de l'impasse politique dans laquelle il était engagé,

— de voir nos cantons participer à l'expansion industrielle souhaitée par tous,

— de voir nos communes enfin dotées des équipements indispensables à l'amélioration des conditions de vie et de travail à la campagne (voirie, adductions d'eau, électricité, téléphone),

— de voir nos petites exploitations familiales recevoir l'aide nécessaire à leur survie et à leur développement,

— de voir notre jeunesse participer à ce grand mouvement.

La France vient de choisir encore une fois avec la Ve République la voie de la stabilité, du progrès et de la paix.

Faites que le Lot s'engage avec G. Pompidou, l'un de ses élus et chef de la majorité aujourd'hui confirmée dans ce grand élan national.

Votez Ve République.

Votez :

BERNARD PONS

Remplaçant éventuel :

GUY MURAT

Maire de Cajarc

LOT-ET-GARONNE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Agen-I, Agen-II, Astaffort, Francesca, Laplume, Lavardac, Mézin, Nérac, Port-Sainte-Marie, Prayssas, Puymirol.

M. Jacques BORDENEUVE
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Vous, Monsieur, vous vous interrogez...
Et vous aussi Madame...

Aujourd'hui les affaires ne vont pas, les logements et le travail manquent, les salaires sont insuffisants, l'enseignement de nos enfants est sacrifié, l'agriculture est en désarroi...

Vous vous demandez...

Comment donner à notre pays un régime stable et démocratique, une économie moderne ? Comment assurer la justice sociale pour tous ? Comment garantir la paix ?

Votre vie quotidienne, votre confort.
Votre avenir personnel.
Et celui de vos enfants, sont en jeu !
La réponse à votre interrogation.

C'est un homme d'expérience, ayant fait ses preuves, ayant compris vos difficultés qui vous la donne :

JACQUES BORDENEUVE
Président du Conseil général de Lot-et-Garonne
Sénateur
Ancien Ministre de l'Education nationale

Cette réponse la voici :

Je vous propose...

— de donner avec moi au pays la stabilité, c'est-à-dire un gouvernement qui durera cinq ans ;

— de lutter contre le régime du pouvoir personnel et la prolifération des armes atomiques ;

— d'établir entre vous et moi un contrat simple et loyal pour réaliser pendant la législature :

- une économie dynamique avec des finances équilibrées,
- une agriculture moderne et rémunératrice,

- une justice sociale pour tous : emplois, santé, logements,
- une Europe unie dans un monde en paix,
- et donner la « priorité des priorités » à l'Education Nationale, à la recherche scientifique et à la culture.

Par souci du devoir, pour vous servir

J'ai entrepris un combat résolu et efficace :

— Réanimer l'économie de notre région et de son chef-lieu Agen. Seul le président du conseil général, que je suis, a les moyens d'y parvenir : par une action énergique, par la garantie des indispensables opérations financières (emprunts, subventions, etc.) ;

— Rendre aux agriculteurs l'indexation des prix agricoles (qu'en 1957 j'avais contribué à établir étant au gouvernement) et leur donner la parité promise et non tenue ;

— Garantir aux personnes âgées une condition meilleure digne d'elles et aux retraités les mesures réparatrices qu'ils attendent ;

— Soulager les commerçants des trop lourdes charges qui les accablent ;

— Reconnaître aux rapatriés l'indemnisation, l'amnistie et le reclassement ;

— Assurer aux anciens combattants le respect qui leur est dû par la nation et le bénéfice du rapport constant ;

— Donner leur chance aux jeunes ;

— Enfin, pour que chaque ménagère puisse disposer d'un foyer convenable, pour que toutes les femmes, épouses et mères, qu'elles travaillent ou non au dehors, soient défendues et protégées (notamment par un planning familial judicieusement établi).

J'ai choisi de faire confiance à la jeunesse avec mon suppléant :

JACQUES-LOUIS RICHARD

36 ans — ancien élève du Lycée d'Agen
Licencié en droit et en sciences économiques
Attaché au Ministère de l'Economie et des Finances

Nous sommes, comme vous, des hommes de « chez nous ».

C'est pourquoi, à votre tour, le 5 mars, vous nous donnerez votre confiance.

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Dans cette consultation électorale, vous venez de m'accordez une première fois votre confiance.

Je vous exprime ma très vive gratitude.

— Par votre lucidité, par votre discipline, vous m'avez placé en tête des candidats de progrès, des démocrates sincères, des républicains convaincus.

— Vous avez parfaitement compris que, dans notre région si profondément attachée aux institutions républicaines, le combat devait être mené dans la clarté.

— Vous avez voulu lutter contre le régime de pouvoir personnel et la prolifération des armes atomiques.

— Etablir entre vous et moi un contrat simple et loyal pour réaliser pendant la législature :

- une économie dynamique avec des finances équilibrées,
- une agriculture moderne et rémunératrice,
- une justice sociale pour tous : emplois, santé, logements,
- une Europe unie dans un monde en paix,
- donner la « priorité des priorités » à l'Education nationale, à la recherche scientifique et à la culture...

Et maintenant forts de l'union qui se fait autour de moi, vous entendez :

— Assurer le plein emploi ainsi qu'une meilleure condition des travailleurs ;

— Sauver nos agriculteurs du marasme qui les menace, notamment par la garantie des prix agricole et le retour à l'indexation ;

— Soulager les commerçants et artisans des trop lourdes charges qui les accablent ;

— Faire accorder aux rapatriés l'indemnisation, l'amnistie et le reclassement ;

— Garantir une promotion moderne de la femme ;

— Réparer les injustices sociales qui frappent les anciens combattants, les personnes âgées, les retraités, etc. ;

— Donner leur chance aux jeunes en leur préparant un avenir mieux assuré.

Pour remplir cette mission, vous accorderez pleinement votre confiance au président du conseil général :

— parce qu'il est un homme d'expérience,

— parce qu'il est un homme qui a fait ses preuves,

— parce qu'enfin, il est un homme de chez nous.

Electrices, électeurs,

...Le combat que nous poursuivrons jusqu'à la victoire est pur : c'est celui du retour aux grands principes républicains.

Seules les forces démocratiques de gauche peuvent assurer, dimanche 12 mars prochain cette victoire.

Unissons-nous.

Pour la justice, pour le progrès, pour la paix !

JACQUES BORDENEUVE

Président du Conseil général
Sénateur
Ancien Ministre de l'Education nationale

Remplaçant éventuel :

JACQUES-LOUIS RICHARD

Licencié en droit et en sciences économiques
Attaché au Ministère de l'Economie et des Finances
Ancien élève du Lycée d'Agen

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bouglon, Casteljaloux, Damazan, Duras, Houeillès, Lauzun, Marmande, le Mas-d'Agenais, Meilhan-sur-Garonne, Seyches, Tonneins.

M. Hubert RUFFE

(Candidat du Parti communiste français)
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

En décembre 1965, au premier tour des élections présidentielles, 70 % du corps électoral de cette circonscription a dit non au pouvoir personnel ; au premier tour des législatives de 1962, le candidat U.N.R. obtenait 24 % des suffrages.

Les électrices et les électeurs m'ont fait l'honneur d'être le porte-parole à l'Assemblée Nationale de cette puissante opposition démocratique.

Je crois m'en être acquitté en tenant compte des conditions dans lesquelles vous avez fait de moi votre député. Comme je crois avoir rempli mon mandat avec le plus large esprit de compréhension où, concernant les personnes qui ont eu affaire à moi, la considération sociale l'a toujours emporté sur la considération politique.

Le 5 mars prochain, le régime de pouvoir personnel peut perdre la majorité inconditionnelle qui lui a permis de faire subir au pays pendant huit années une politique qui a été prodigue de largesses pour les riches et néfaste pour les couches sociales de condition modeste de nos villes et de nos campagnes.

Par votre vote du 5 mars peut commencer l'établissement d'une démocratie véritable et novatrice de progrès social et de paix.

Tel est l'enjeu des élections législatives actuelles.

Dès le premier tour, les raisons de voter comme vous l'avez fait en 1962 sont encore plus fortes et plus impérieuses.

Face à ce pouvoir personnel gaulliste qui condamne notre région au « désert économique », à l'écrasement des conditions de vie des travailleurs urbains, à la ruine et à l'expropriation des exploitants agricoles familiaux, à l'élimination des petits artisans et petits commerçants, aux coups portés contre l'enseignement (réforme Fouchet) et à notre jeunesse à laquelle le pouvoir ferme tout débouché, je me suis efforcé d'être votre ardent défenseur.

Au cours de la législature, j'ai participé à toutes vos actions.

Au Parlement j'ai pris vigoureusement votre défense dans de nombreuses interventions, notamment sur les grands problèmes des planteurs de tabac ; sur les calamités agricoles et les dégâts de la sécheresse, grêle, inondations et pluviosité ; sur les problèmes de l'équipement : eau potable, irrigation, remembrement, assainissement, hydraulique agricole ; sur les prix agricoles à la production ; sur l'économie contractuelle ; sur la dénonciation de la politique agricole gaulliste et notre programme d'aide à l'exploitation familiale ; sur la défense des fermiers et métayers ; sur la défense des gemmeurs.

Avec mes camarades du groupe communiste nous avons mené une bataille ininterrompue par le dépôt de 80 propositions de loi, de 300 questions orales et 4.700 questions écrites concernant toutes les couches de la population laborieuse et notamment sur :

— les problèmes ouvriers, les problèmes des artisans et commerçants, des femmes,

des jeunes, des anciens combattants, des ouvriers agricoles, et en faveur des vieux, etc.;
— les problèmes du logement, de l'enseignement, de la défense de la paix, etc.

Avec le Parti communiste, je me suis efforcé de travailler inlassablement à l'union démocratique sur un programme commun comprenant :

— La nationalisation des monopoles ;
— la réduction des dépenses militaires ;
— La réforme démocratique de la fiscalité ;
— La mise en valeur de toutes les ressources productives, suivant un plan cohérent et démocratique permettant :
— La satisfaction des grandes revendications populaires ;
— L'augmentation générale des salaires et pas de salaires à moins de 60.000 AF par mois ;
— La réduction du temps de travail (retour aux quarante heures) sans diminution de salaires ;
— La suppression des abattements de zones ;
— Minimum des retraites à 270 F par mois ;
— L'amélioration des régimes de sécurité sociale avec le maintien des droits acquis, le remboursement des frais à 80 % ;
— La revalorisation des prestations familiales ;
— La parité complète avec le régime général pour les ouvriers agricoles ;
— La défense des revendications particulières des femmes et des jeunes, notamment « A travail égal, salaire égal ».

Anciens combattants : satisfaire les revendications des anciens combattants, notamment celles du rapport constant entre les traitements des fonctionnaires et les pensions de guerre.

L'enseignement et la jeunesse :

— l'attribution d'un quart du budget de l'Etat à l'Education nationale et le retour à la laïcité ;
— la démocratisation de l'accès à l'enseignement, notamment par l'augmentation du nombre et du taux des bourses et l'attribution d'une allocation d'études aux jeunes qui en ont besoin ;
— la construction en nombre suffisant d'établissements scolaires bien équipés dans toutes les branches de l'enseignement ;
— la multiplication des installations sportives et de plein air ; le développement de l'éducation physique et sportive ;
— que tous les jeunes reçoivent une formation professionnelle ; l'attribution des crédits nécessaires au développement de l'enseignement technique, notamment celui destiné aux jeunes filles ; l'adoption d'un statut pour les jeunes apprentis directement formés par les entreprises.

Pour défendre les exploitations familiales menacées :

— la diminution des prix des produits industriels nécessaires à l'agriculture ;
— l'extension des débouchés agricoles par le relèvement du pouvoir d'achat des consommateurs et par le développement d'échanges commerciaux avec tous les pays sans discrimination ;
— le soutien actif de la coopération agricole sous toutes ses formes ;
— l'octroi d'une aide prioritaire aux exploitations familiales ;
— le rétablissement du statut du fermage et du métayage et son amélioration ;
— l'abrogation pure et simple des dispositions tendant à favoriser l'accaparement des terres des petits paysans par les gros agrariens et les sociétés capitalistes ;
— l'attribution en priorité aux exploitants familiaux des terres mises en vente ou en location ;

La lutte pour la paix :

— désengagement de la France et conclusion d'un traité de sécurité collective en Europe ;
— coopération avec tous les pays ;
— abandon de la force de frappe ;
— désarmement général simultané et contrôlé ;
— cessation de l'agression américaine au Vietnam, respect des accords de Genève.

Notre circonscription a besoin de réalisations (qui connaissent trop de lenteur ou restent en suspens sous le régime actuel), pour lesquelles je m'engage à lutter de toutes mes forces.

Voici quelques besoins parmi tant d'autres, d'une urgente nécessité :

— Création d'industries nouvelles et d'emplois avec l'équipement effectif des zones industrielles, mais aussi et surtout par des mesures audacieuses que seul permettra un régime démocratique.

— Electrification : Crédits pour le passage à 220 volts et conducteurs renforcés pour la force motrice.

— Logement : Remplacement des îlots insalubres à Marmande et Casteljaloux. Développer la construction de logements sociaux en faveur des travailleurs qui ne trouvent que des logements chers et rares.

— Problèmes scolaires : Gratuité effective de l'enseignement et amélioration du ramassage scolaire à la charge de l'Etat.
— Réalisation effective des projets pour les locaux et de l'enseignement du second degré : Tonneins, Le Mas, Duras et Miramont (extension), C.E.T. de Clairac (extension).
— Développement véritable de l'enseignement agricole.
— Réalisation effective des équipements sportifs et socio-éducatifs nécessaires pour l'enseignement et la jeunesse (gymnases, terrains de sport, piscines, maisons de jeunes).

— Adduction d'eau et irrigation : Crédits pour les nombreux projets des syndicats (par exemple : Gontaud, Duras, sud Marmande et Sainte-Bazeille pour l'irrigation).

— Assainissement : Crédits pour terminer ce qui est en cours pour réaliser la vallée de l'Ourbise à Villefranche et la région du Trec et de la Canaule près de Marmande.
— Faire inscrire et réaliser l'assainissement de la vallée de l'Avance. Obliger Isorel à évacuer ailleurs ses eaux usées, ce qui évitera l'empoisonnement de l'Avance et fera la joie des pêcheurs.

— Equipement sanitaire : Terminer l'hôpital de Marmande et réalisations effectives de ceux de Casteljaloux et Tonneins (que le pouvoir a relégué au VI[e] Plan) et de dispensaires dans ces deux villes.
— Création d'une maison de retraite bien équipée, qui fait défaut dans le Marmandais.

Routes : Obtenir le recalibrage et la réfection de la Nationale 133, dangereuse avec le roulage actuel.
— Obtenir sa mise hors d'eau entre Marmande et Pont-des-Sables et en attendant, l'organisation du transport par micheline entre ces deux points en cas d'inondation.
— Lutte pour accroître et repenser l'aide de l'Etat pour les départementales, les ponts, la voirie rurale.

Tourisme : Développement et implantation des gîtes ruraux. Favoriser le camping et aménagement de plans d'eau.

Votre choix du 5 mars confirmera celui de novembre 1962.

L'accord de la gauche du 20 décembre 1966 a une portée réelle qui va bien au-delà des objectifs électoraux. Il ouvre la voie d'une relève vraiment démocratique.

Au deuxième tour, les deux formations se désistent réciproquement pour le candidat arrivé en tête dans toutes les circonscriptions où la gauche peut l'emporter.

Par contre, dans les circonscriptions où la gauche n'apparaîtra pas comme majoritaire, la Fédération démocrate et socialiste envisage de faire désister son candidat pour un candidat du centre, nuance Lecanuet, dont Turroques est le candidat dans notre circonscription.

Nous pensons que c'est une fausse voie parce que cela conduit en fait à voter indirectement pour les gaullistes.

Le moyen de faire avancer les choses plus vite, plus sûrement et mieux, reste donc de voter communiste le 5 mars.

Nous communistes qui, dès le premier jour, avons combattu l'avènement du pouvoir personnel, nous pouvons vous dire aujourd'hui avec fierté que nous avons contribué pour une part déterminante à cet accord de la gauche qui ouvre des perspectives nouvelles pour le pays.

Electrices, électeurs,

C'est à vous de nous aider à parfaire ce qui a été obtenu ; c'est à vous qu'il convient de consolider ces nouveaux pas de l'union et lui donner des forces nouvelles en vue de l'élaboration d'un programme commun susceptible de devenir un contrat de gouvernement.

Vous proclamerez qu'il n'y a pas de victoire de la gauche possible sans les communistes.

Plus il y aura de suffrages Hubert Ruffe au premier tour et plus seront éliminés les risques de l'élection d'un réactionnaire, ainsi que les lenteurs et atermoiements dans l'union si nécessaire de la gauche.

Dans l'exercice de mon mandat, je me suis efforcé d'être le continuateur de notre regretté camarade Renaud JEAN, auquel j'ai succédé comme conseiller général du Mas-d'Agenais et ensuite comme député de la circonscription de Marmande, et auprès duquel j'avais fait mes premières armes dans les années de la fondation du parti. Formé à son école, je crois avoir fidèlement continué le bon combat et avoir servi cette circonscription qu'il avait représentée si dignement pendant de longues années.

Vive la République !

Vive la France que nous ferons forte, belle et heureuse !

Vive la circonscription de Marmande !

Votez Hubert RUFFE

Député sortant
Conseiller général du canton du Mas-d'Agenais
Rosette de la Résistance
Candidat du Parti communiste français

Remplaçant éventuel :

Marcel DROUILHET

Exploitant agricole à Beyssac — Marmande
Militant paysan

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Je remercie bien vivement les 15.115 électrices et électeurs qui m'ont placé largement en tête de tous les candidats, avec plus de 5.000 voix d'avance sur Turroques, candidat des forces réactionnaires.

Qu'il me soit permis de remercier tout particulièrement les électrices et les électeurs du canton du Mas-d'Agenais, que je représente au Conseil général depuis le décès de notre regretté Renaud JEAN, pour m'avoir accordé plus de la majorité des suffrages. Comme je remercie les cantons et localités qui m'ont donné un nombre impressionnant de suffrages.

Je vois dans ce mouvement de confiance et de sympathie un encouragement à persévérer dans la voie dont je ne me suis jamais départi : celle d'être un élu dévoué au service de tous, sans faire d'exceptions ni d'exclusives.

En totalisant 22.101 suffrages sur le nom des deux candidatures de la gauche, seules vraiment opposées à la politique du pouvoir personnel, la quasi majorité du corps électoral de cette circonscription a marqué nettement sa volonté et son aspiration vers une politique de progrès social, de démocratie et de paix.

Devenu au second tour de scrutin le candidat du désistement de la gauche pour l'union des forces démocratiques et républicaines, ainsi que l'atteste l'appel que nous publions ci-contre, il convient de parachever la victoire !

La gauche généreuse, orientée vers l'avenir et le progrès social, doit l'emporter sur une droite égoïste et réactionnaire.

Une véritable politique économique et sociale au service de l'homme doit prévaloir sur la politique de collusion et de collaboration avec le gaullisme du centre Lecanuet dont Turroques est le candidat.

Il est par ailleurs nécessaire d'avoir un député sachant débattre, avec autorité et compétence, à la tribune de l'Assemblée Nationale et dans les commissions des grands problèmes économiques et sociaux qui se trouvent posés ;

Un député ayant le souci d'être en contact permanent avec le peuple, au service du peuple !

Electrices, électeurs,

Sur le plan national, le premier tour a donné 45 % des voix aux formations de la gauche contre 37 % aux formations Ve République.

Par votre vote, vous pouvez ouvrir la voie à une majorité nouvelle fondée sur l'union de la gauche et une politique de progrès social.

Votez HUBERT RUFFE

Député sortant
Conseiller général du canton du Mas-d'Agenais
Rosette de la Résistance
Candidat du désistement de la gauche pour l'union des forces démocratiques et républicaines

Remplaçant éventuel :

MARCEL DROUILHET

Exploitant agricole à Beyssac — Marmande
Militant paysan

Appel

Les responsables de la Fédération de la gauche démocratique et socialiste et de la Fédération du Parti communiste français, réunis à Agen le lundi 6 mars 1967,

Après s'être félicités des résultats du premier tour des élections législatives en Lot-et-Garonne, ont décidé, à l'unanimité, d'appliquer le protocole d'accord conclu le 20 décembre 1966 entre la F.G.D.S. et le P.C.F.

En conséquence, ils appellent tous les républicains à voter au second tour :

— pour Jacques Bordeneuve dans la circonscription d'Agen-Nérac ;
— pour Hubert Ruffe dans la circonscription de Marmande-Casteljaloux ;
— pour Edouard Schlœsing dans la circonscription de Villeneuve-sur-Lot.

Les candidats de la gauche font confiance aux électrices et électeurs pour lutter avec eux.

— Contre le pouvoir personnel et la réaction,
— Pour un authentique régime démocratique.

Pour parachever la victoire, votez

HUBERT RUFFE
Député sortant
Conseiller général du canton du Mas-d'Agenais
Rosette de la Résistance

Remplaçant éventuel :

MARCEL DROUILHET
Exploitant agricole à Beyssac — Marmande
Militant paysan

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Beauville, Cancon, Castelmoron-sur-Lot, Castillonnès, Fumel, Laroque-Timbaut, Monclar, Monflanquin, Penne-d'Agenais, Sainte-Livrade-sur-Lot, Tournon-d'Agenais, Villeneuve-sur-Lot, Villeréal.

M. Édouard SCHLOESING
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le 25 novembre 1962, notre circonscription électorale a rejeté l'U.N.R. et m'a élu avec une majorité de 3.620 voix.

Le 5 décembre 1965, pour les élections présidentielles, vous avez massivement confirmé votre volonté à une majorité de 8.158 voix.

Vous n'avez pas changé d'avis. Comme moi, vous savez que la politique suivie par le gouvernement est mauvaise.

Habitant parmi vous, avec ma famille, je connais vos difficultés quotidiennes ; je n'ai pas besoin de vous adresser des questionnaires pour découvrir vos soucis.

Agriculteurs.

Vous réclamez la parité pour les revenus agricoles ? Le gouvernement accélère l'exode rural et la disparition des petites exploitations familiales ; il refuse de rétablir les indexations que j'avais préparées.

Voulez-vous être prêts à affronter la concurrence dans le Marché commun ? Le gouvernement vous refuse des prix rémunérateurs qui, seuls, vous auraient permis de vous équiper. Au lieu de faire des bénéfices, les jeunes se sont endettés au Crédit agricole.

Comme pour vous décourager un peu plus, la loi sur les calamités agricoles n'a pas été appliquée mais, par contre, le fisc ne vous oublie pas ; les charges sociales sont toujours en hausse.

Malgré ses promesses, le gouvernement vous traite en parents pauvres et il refuse trop souvent des bourses d'études à vos enfants et des retraites équitables.

Ouvriers.

Votre emploi est instable. Vous redoutez l'avenir car vous savez que le chômage qui avait disparu réapparaît en France (300.000 chômeurs). Les pouvoirs publics, au lieu de créer des emplois en Province, concentrent toute la richesse à Paris. Vous craignez de voir vos enfants, vos garçons et vos filles, obligés de quitter notre région parce qu'ils ne trouvent pas de situation chez nous.

Artisans, commerçants, professions libérales.

Vous savez que votre activité dépend de la prospérité des agriculteurs et des ouvriers. Or, dans le Sud-Ouest, ceux-ci ont les revenus les plus bas de France. Il n'est donc pas possible d'améliorer, comme tous le souhaitent, nos conditions de vie, de moderniser nos foyers et d'alléger la tâche de nos femmes.

Rapatriés.

Malgré les promesses les plus solennelles vous avez été chassés d'un sol qui était votre patrie ; vous avez été odieusement trompés. Aujourd'hui, on vous refuse l'amnistie.

L'U.N.R. s'est toujours opposé à l'indemnisation que j'ai réclamée avec toute l'opposition, indemnisation qui vous était pourtant garantie par les accords d'Evian.

Agents de la fonction publique et des services publics.

L'Etat que vous servez ne respecte pas ses promesses, et votre situation se dégrade. Votre retraite, par exemple, est calculée sur votre traitement de base, ce qui est injuste !

Anciens combattants.

Vous représentez notre plus sûr capital moral parce que vous êtes la gloire de notre patrie vous êtes bafoués par le Ministre U.N.R. Sanguinetti.

Personnes âgées.

Dans une France prospère, vous aussi avez été trompés. Vous aviez le droit de profiter de l'enrichissement général, mais les recommandations de la Commission Laroque n'ont pas été suivies d'effets. Les allocations n'ont pas été relevées comme prévu ; le plafond des ressources n'a pas été modifié ; des crédits n'ont pas été accordés pour loger décemment tous ceux qui devraient pouvoir bénéficier d'une retraite heureuse et sans souci...

Malgré les promesses de stabilité, le « Franc lourd », huit ans après sa naissance, a perdu plus du quart de sa valeur. Une fois encore, les petits épargnants ont été spoliés et les prix ont continué à monter.

Pour l'Europe et la paix.

Favorables à la lutte contre la faim dans le monde et la solidarité internationale dans le cadre de l'O.N.U., nous sommes hostiles au néo-colonialisme gaulliste. 245 milliards vont s'envoler en 1967 pour enrichir certains petits dictateurs d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique du Sud, alors que le Gouvernement oublie d'aider en priorité les régions de France sous-développées (écoles, routes, téléphone, adduction d'eau, logements, hôpitaux...).

Chaque jour, les « bangs » des avions supersoniques de notre force de frappe nationale nous rappellent le gaspillage de notre effort atomique.

Le refus de réaliser l'Europe politique avec nos partenaires du Marché commun et avec l'Angleterre, nous fait passer davantage sous la dépendance américaine.

Par ses hésitations, par ses variations, notre politique extérieure est en train de réveiller le nationalisme allemand qui réclame la réunification du Reich d'Hitler et la possession de la bombe atomique.

* * *

Je ne vous ferai aucune promesse que je ne puisse tenir. Vous connaissez mon programme, qui est le programme de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste. Je suis contre le pouvoir personnel. J'ai été fidèle à mes idées politiques, fidèle à mes amis, respectueux de ceux qui ne pensaient pas comme moi. Vous savez que j'ai fait mon devoir.

Personnellement, je n'ai pas voulu demander à ma femme de continuer à être mon suppléant. Je n'ai pas voulu qu'elle subisse plus longtemps les insultes, les calomnies et les attaques que vous connaissez. Serge Dubois, qui est un ami auquel je porte une estime très grande, a bien voulu prendre la relève.

La stabilité ce n'est pas de changer tous les quatre ans de député ; la stabilité, c'est de voter comme la majorité de cette circonscription avait déjà voté en 1962,

c'est-à-dire de voter pour :

EDOUARD SCHLOESING

Député sortant — Conseiller général
Officier de la Légion d'honneur — Croix de Guerre
Docteur en droit — Propriétaire exploitant

Remplaçant éventuel :

SERGE DUBOIS

Grand mutilé de guerre — Exploitant agricole
Professeur chargé de cours agricoles

2ᵉ *CIRCULAIRE*

Electrices, électeurs,

Merci à tous ceux qui ont voté pour nous, qui ont voté républicain. Merci à tous ceux qui ont aidé au triomphe de nos idées.

* * *

Je ne vous ai pas trompés en multipliant les promesses, mais je vous ai dit pourquoi la politique du Gouvernement était mauvaise.

Agriculteurs, ouvriers, artisans, fonctionnaires, commerçants, retraités, rapatriés, anciens combattants, vous savez que l'U.N.R. vous a trompés.

Vous savez que la politique de l'U.N.R. pénalise le Sud-Ouest.

Vous savez que nous pourrions vivre mieux si le Gouvernement mettait fin aux gaspillages de sa politique de prestige.

***

Vous avez été scandalisés par les excès de la propagande de l'U.N.R. et de son candidat qui, par des affiches innombrables, ont souillé les murs de nos maisons, nos édifices publics et même nos monuments aux morts !

Vous ne vous êtes pas laissés tromper par le bourrage de crâne de l'U.N.R., même lorsqu'il se cache sous le masque du « Centre d'études sociologiques ».

Vous savez que l'on ne peut acheter les voix des électeurs, ni par des promesses... ni par des « cocktails ».

Vous méprisez, comme moi, les insultes, les injures personnelles et ceux qui font des faux (photographie de *L'Etincelle* du 22 février 1967...).

***

Dimanche prochain, le devoir de tous les républicains, de tous ceux qui sont attachés à la démocratie est clair :

— Il faut voter pour la propreté.
— Il faut voter pour défendre l'avenir économique de notre région.
— Il faut voter contre le pouvoir personnel.

Il faut voter pour

EDOUARD SCHLOESING

Député sortant — Conseiller général
Officier de la Légion d'honneur — Croix de Guerre
Docteur en droit — Propriétaire exploitant
Fédération de la gauche démocrate et socialiste

Remplaçant éventuel :

SERGE DUBOIS

Grand mutilé de guerre — Exploitant agricole
Professeur chargé de cours agricoles

A vous de juger...

Certains jouent au tiercé, d'autres prévoient le temps qu'il fera demain, d'autres, enfin, calculent les chances d'une équipe qui va jouer un match, mais tous peuvent se tromper. Et vous ? Allez-vous vous tromper ? Ne pas voter pour le vainqueur ?

Avant de voter, vous devez savoir qui sera votre député.

***

Pour savoir qui sera vainqueur, rappelez-vous les résultats de dimanche dernier :

— Edouard Schloesing arrivait largement en tête,
— le candidat U.N.R., maire de Villeneuve, perdait la majorité dans sa ville.

Depuis, le rassemblement de tous les républicains et des démocrates a été réalisé autour d'Edouard Schloesing.

Seuls restent face à face Edouard Schloesing, candidat de tous les républicains et Raphaël-Leygues, l'U.N.R. que vous avez déjà battu en 1962.

Rappelez-vous les résultats officiels du 5 mars 1967.

Républicains et démocrates :

Schloesing	19.066
Venaud	8.006
Goudin	1.599
Total	28.671

U.N.R. :

Raphaël-Leygues	18.032
Total	18.032

Faites votre pronostic du deuxième tour.

Combien M. Schloesing aura-t-il de voix de plus que M. Raphaël ?

A Paris, à Agen, à Villeneuve, tout le monde sait que la partie est jouée, M. Raphaël-Leygues aussi sait que M. Schloesing a gagné.

LOZÈRE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Barre-des-Cévennes, le Bleymard, Châteauneuf-de-Randon, Florac, Grandieu, Langogne, Mende, le Pont-de-Montvert, Saint-Amans, Sainte-Enimie, Saint-Germain-de-Calberte, Villefort.

M. Pierre COUDERC

(Candidat Républicain Indépendant)

élu le 5 mars 1967

(R.I.)

Electrices, électeurs, mes chers compatriotes,

Vous m'avez en 1962 manifesté votre confiance parce que vous saviez que, Lozérien, né à Sainte-Enimie, médecin à Mende depuis 1946, j'ai toujours été très attaché aux populations de ce département dont je connais les difficultés de vie sur une terre aride et soumise aux intempéries.

Cette confiance que vous aviez mise en moi je l'ai reportée toute entière au service de la Lozère et de ses habitants.

Vous connaissez aussi mon remplaçant éventuel : M. Auguste Aubazac, mécanicien et marchand de machines agricoles à Langogne, dont l'activité professionnelle le rend très informé des besoins de nos régions rurales.

Sur le plan national :

Libre de toute entrave je m'étais présenté à vous comme candidat indépendant, souhaitant voir s'instaurer en France des institutions politiques stables, qui garantiraient la sauvegarde des libertés fondamentales et nous apporteraient la sécurité dans un pays désormais orienté vers l'avenir.

J'ai participé librement à la réalisation de ce programme de politique nationale parce qu'il m'est apparu comme devant garantir l'expansion économique et sociale ainsi que l'accession de la France à une place parmi les nations.

Appartenant à la majorité gouvernementale dont j'approuve les grandes options, j'ai été investi de la confiance du Gouvernement de la Ve République.

Notre programme a pour premier objet : l'avenir de la Lozère.

Maire de Saint-Etienne-du-Valdonnez depuis sept ans et conseiller général du canton de Mende depuis neuf ans, je conais toutes les difficultés que rencontrent les collectivités de ce département pour réaliser leurs projets d'expansion économique par l'aménagement de la voirie, des adductions d'eau et la réalisation de tous les travaux destinés à servir les habitants de nos communes.

C'est pourquoi tout au long de la législature qui s'achève et depuis 1962 j'ai porté tous mes efforts à attirer l'attention du Gouvernement sur le département de la Lozère.

A ce titre, j'ai fait de nombreuses interventions à la tribune de l'Assemblée Nationale et pris part aux débats relatifs :

— à l'aménagement du territoire, le 27 novembre 1963 (exposant la situation difficile des pays de montagne et en particulier du département de la Lozère et demandant au Gouvernement un accroissement de l'aide financière qui lui était accordée).

— Au budget de l'agriculture — F.O.R.M.A. — le 28 octobre 1965 (demandant la parité entre l'agriculture et les autres activités économiques ; des débouchés pour les produits agricoles français ; la garantie du revenu agricole et des risques causés par les intempéries et les épizooties).

— A l'agriculture — F.O.R.M.A. et B.A.P.S.A. — le 26 octobre 1966 (demandant au Gouvernement d'accroître son effort pour tous les travaux d'aménagement rural pour le département de la Lozère, la suppression des abattements de zone et l'application des mesures de péréquation profitables aux habitants du département ainsi que le bénéfice du décret sur les zones déshéritées).

J'ai participé à l'élaboration et au vote des lois comportant des mesures favorables aux agriculteurs :

— Assurance maladie des exploitants agricoles.
— Assurance accident des exploitants agricoles.
— Loi sur l'élevage.
— Décret sur les zones déshéritées.
— Economie contractuelle en agriculture.
— Fonds d'action sociale et d'aménagement des structures (F.A.S.A.S.A.).
— F.O.R.M.A. (Fonds d'orientation et organisation des marchés agricoles).
— Budget annexe des prestations sociales agricoles (B.A.P.S.A.).
— Allocations viagères de départ.
— Avantages sociaux (relèvement du taux des retraites pour les agriculteurs âgés, primes d'installations pour les jeunes agriculteurs, etc.).

Dans le domaine de l'enseignement :

J'ai fait aussi des interventions le 26 juillet 1963, le 29 octobre 1965 et le 18 octobre 1966 (demandant le maintien des écoles dans les villages lozériens et appelant l'attention du Gouvernement sur les bourses scolaires, le ramassage scolaire, le maintien des C.E.G., l'aide à l'enseignement privé, etc.).

Intervention pour obtenir des indemnités au profit des sinistrés : inondations de 1965.

— Obtention en 1964 de la part du Ministre des Finances, d'un crédit de 50.000.000 AF au titre des calamités agricoles.

— Attribution de crédits au profit de la construction, de l'habitat rural, etc.

Notre action s'est aussi exercée au profit des artisans, commerçants et professions libérales par le vote de la loi (dont je suis l'auteur) leur accordant l'assurance maladie qui entrera en vigueur dans le courant de l'année 1967.

Nos efforts porteront essentiellement à obtenir dans tous les domaines :

Agriculture — commerce — artisanat — transports — tourisme et hôtellerie — implantations industrielles, le maximum d'aide de l'Etat afin de maintenir les populations de ce département et accroître leurs revenus.

Sur le plan économique et social :

Vice-président de la Commission des affaires sociales, j'ai exercé une action que je poursuivrai pour obtenir :

— la suppression totale des abattements de zone ;

— le relèvement de certaines catégories de salariés afin de permettre aux travailleurs un accroissement de leur standing de vie ;

— une aide accrue en faveur des personnes âgées par l'attribution d'avantages sociaux plus importants pour leur permettre de vivre plus aisément ;

— des mesures en faveur des jeunes ;

— la promotion sociale de la femme ;

— des mesures favorables à la famille.

Vous savez qu'en toutes circonstances vous avez pu vous adresser à moi, je ferai toujours l'impossible pour vous aider à résoudre les difficultés que vous rencontrez ; vous m'avez déjà manifesté votre confiance.

Vous voudrez me la renouveler en votant massivement pour nous.

DOCTEUR PIERRE COUDERC

Député de la Lozère
Maire de Saint-Etienne-du-Valdonnez
Conseiller général du Canton de Mende

Remplaçant éventuel :

AUGUSTE AUBAZAC

Ancien adjoint au maire de Langogne
Membre de la Chambre de commerce

Candidats républicains indépendants — investiture Ve République.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Aumont-Aubrac, la Canourgue, Chanac, Fournels, le Malzieu-Ville, Marvejols, le Massegros, Meyrueis, Nasbinals, Saint-Alban-sur-Limagnole, Saint-Chély-d'Apcher, Saint-Germain-du-Teil.

M. Charles de CHAMBRUN

(Candidat Ve République)
élu le 5 mars 1967
(Apparenté U.D. Ve R.)

Lozériennes, Lozériens,

Nous n'avons cessé de réclamer davantage d'union, moins de politique, plus de travail, donc plus de réalisations !

Nos adversaires ne sont que politiques.

Ils refusent de comprendre que :

la politique pour la politique amène les déchirements locaux... donc la paralysie, donc la stérilité.

La Lozère a déjà trop souffert de cela !

Nous... nous réalisons.

Paysans :

— lorsque nous nous battons pour ouvrir des marchés pour vos produits, hors de nos frontières,

— lorsque nous obtenons que la Lozère soit intégrée à part entière dans le champ d'application de la nouvelle loi sur l'élevage.

Entrepreneurs, ouvriers, artisans :

— lorsque nous apportons à la Lozère des réalisations comme le centre de Montrodat, le C.E.S. de Saint-Chély, des H.L.M., des adductions d'eau, etc.

Nous assurons non seulement la garantie de votre travail pour ces constructions et l'activité qui en découle, mais aussi la sécurité de votre avenir.

Commerçants :

— qui peut soutenir que vous ne bénéficiez pas de ces réalisations, lorsque, par exemple, le centre de Montrodat déversera dans l'économie lozérienne près de 600 millions d'A.F. par an ?

Anciens combattants :

— Nous n'avons jamais perdu de vue vos préoccupations. Bien qu'en augmentation chaque année, le budget qui vous est alloué est encore nettement insuffisant. Nous en avons conscience et c'est pourquoi vos problèmes continueront de faire l'objet de notre particulière et bienveillante attention.

*
* *

L'arrondissement de Marvéjols, au premier tour des élections présidentielles, a voté pour la stabilité politique à une très large majorité.

L'œuvre de rénovation de la France, entreprise par le général de Gaulle, comme l'œuvre que nous avons entreprise pour la rénovation de la Lozère doit se poursuivre dans l'union, la stabilité et la paix.

Et pour cela, votre logique, votre bon sens, votre clairvoyance nous apporteront, le 5 mars, le soutien massif nécessaire.

Vive la Lozère !

CHARLES DE CHAMBRUN

Secrétaire d'Etat au Commerce extérieur
Maire de Montrodat
Investiture Ve République

Remplaçant éventuel :

VICTOR GOUTON

Député de la Lozère
Premier adjoint au maire de Saint-Chély-d'Apcher

MAINE-ET-LOIRE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Angers-Nord, Angers-Est, Châteauneuf-sur-Sarthe, Tiercé.

M. Edgard PISANI

(Candidat du Comité d'Action pour la Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

La stabilité nationale ne peut être sauvegardée que par une nouvelle victoire de la majorité Ve République.

Les oppositions n'ont même pas l'ambition de gouverner. Elles ne le peuvent, ni ensemble car elles sont contradictoires, ni isolément car chacune est trop faible pour y prétendre. Elles ne rêvent que d'abattre la majorité présente. Or l'objet de la politique n'est point de détruire, mais de construire.

La majorité a permis que soient conduites des tâches essentielles. Assistant le chef de l'Etat dans ses efforts, elle a contribué à la paix, à l'expansion, au progrès dans la stabilité.

Elle continuera de le faire, remplissant son rôle qui est de voter les lois, le budget, les traités, les impôts et de contrôler l'action du Gouvernement. Elle continuera de le faire dans son unité et sa diversité, dans sa profonde volonté d'exprimer les différentes aspirations des Français et d'assurer les grandes ambitions de la France.

Chacun de ceux qui seront élus au titre de la majorité trouvera sa place dans une équipe nationale aux travaux et succès de laquelle il contribuera.

Mais chaque député a une tâche locale et régionale : s'informer, informer, animer, tels sont ses devoirs.

S'informer d'abord, car chacun des citoyens a le droit d'être entendu, d'exprimer son sentiment, de parler de ses problèmes. Et le député doit l'écouter.

Informer, parce que chacun des citoyens a le goût de participer à la vie civique en dehors des périodes électorales. Le député doit provoquer les rencontres, les études, les confrontations qui permettent à tous de comprendre l'évolution du monde, celle du pays, les objectifs et les motifs de l'action gouvernementale, les difficultés et les espérances de la collectivité.

Animer, parce qu'une région comme l'Anjou, une ville comme Angers ont besoin d'être aidées dans leur volonté d'équipement, d'expansion, qu'il s'agisse de développement universitaire, scolaire, de formation professionnelle, qu'il s'agisse de logement et d'infrastructure, qu'il s'agisse d'industrie et d'emploi, d'activité commerciale et artisanale, qu'il s'agisse de réalisations sociales, qu'il s'agisse enfin d'agriculture ou d'équilibre ville-pays rural. Et le député peut et doit contribuer comme animateur sur place — et comme interprète à Paris — à l'avenir de la région.

Quelle que soit la place qui sera la mienne, je m'informerai, j'informerai, j'animerai, avec le concours de Paul Cherbonneau, car quelle que soit la place qui sera la mienne, je crois que la participation civique du citoyen dépend en grande partie de la volonté constante des élus, comme je crois que l'avenir de l'Anjou dépend largement de la volonté des hommes qui l'administrent et le représentent.

EDGARD PISANI

Conseiller général de Maine-et-Loire
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de Guerre avec Palme — Médaille de la Résistance

Remplaçant éventuel :

PAUL CHERBONNEAU

Maire de Sœurdres
Député sortant

2e CIRCULAIRE

Madame, Monsieur,

Un mois de campagne électorale m'a permis de m'adresser à des auditoires nombreux, de présenter l'œuvre et les objectifs de la Ve République, de répondre à la contradiction. Je veux maintenant m'adresser à vous personnellement, car c'est dans le secret de chaque conscience, dans l'intimité de votre foyer que se préparent les décisions de demain.

Le scrutin de dimanche dernier a permis à chacun d'exprimer ses préférences. Conforme aux votes de 1958 et 1962 dans la même circonscription, il se solde par un ballottage favorable au candidat de la Ve République, comme le furent ceux qui conduisirent à l'Assemblée Nationale successivement MM. Chatenay et Millot, dont la majorité me demande d'être le successeur et le continuateur.

Le scrutin de dimanche prochain doit confirmer la volonté du département du Maine-et-Loire de chercher son expression et son avenir dans la Ve République : il doit m'inscrire sur la liste où figurent Jean Foyer, René Lacombe, Robert Hauret, Philippe Rivain, René Le Bault de la Morinière, déjà élus au premier tour.

C'est dans cet esprit que je me présente à nouveau à vos suffrages. Je le fais avec d'autant plus de confiance qu'au premier tour vous m'avez placé nettement en tête des candidats, avec d'autant plus de détermination que notre pays a clairement confirmé son attachement aux institutions et à l'esprit de la Ve République.

Je suis depuis bientôt six ans le ministre du général de Gaulle et je mesure mieux que beaucoup d'autres les exigences d'un monde moderne qui interdit à notre pays toute faiblesse, toute incertitude.

Indépendance nationale, stabilité, paix, progrès ; telles sont les réalisations, tels sont aussi les objectifs de la Ve République. Il vous appartient de dire, vous aussi, à votre tour, que vous y adhérez.

Elu par vous, j'aurai à cœur de rester auprès du Chef de l'Etat, quelle que soit la tâche qu'il me confie, un collaborateur fidèle et loyal ; mais, quelle que soit la tâche qu'il me confie, je me consacrerai à vos problèmes, qu'ils soient personnels ou d'intérêt local et régional. J'aurai à cœur de me tenir à votre disposition pour vous entendre, pour vous aider : je sais les problèmes qui se posent aux hommes et aux femmes de notre circonscription, pour eux-mêmes, pour leurs enfants, pour leur travail, pour leur avenir ; je sais aussi les problèmes qui se posent aux collectivités, pour leur équipement, pour leur développement, pour le bonheur des hommes qui les composent.

Je m'offre à remplir la mission que vous me confierez avec tout l'enthousiasme, le dévouement, l'entêtement dont je suis capable. Considérant les intérêts de notre pays qui a besoin de stabilité et de progrès, considérant les besoins de notre région

qui veut être équipée, représentée, animée, soucieux aussi de ses intérêts propres alors que vous avez besoin d'un défenseur, je ne puis douter du vote que vous émettrez.

Et c'est en toute confiance que je vous prie de croire à l'expression de mon dévouement à l'Anjou et aux hommes qui le peuplent, au général de Gaulle et à la Vᵉ République.

EDGARD PISANI

Conseiller général de Maine-et-Loire
Ministre de l'Equipement
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de Guerre avec Palme — Médaille de la Résistance

Remplaçant éventuel :

PAUL CHERBONNEAU

Maire de Sœurdres
Député sortant

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Angers-Sud, Chalonne-sur-Loire, Chemillé, les Ponts-de-Cé, Saint-Florent-le-Vieil.

M. Jean FOYER

(Candidat du Comité d'Action pour la Vᵉ République)
élu le 5 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

Mesdames, Messieurs,

En novembre 1962, vous nous avez confié l'honneur de vous représenter. Ce mandat s'achève. Nous sollicitons de votre confiance son renouvellement.

Depuis huit ans, nous avons soutenu sans défaillance l'action du général de Gaulle pour la paix : elle a été rétablie, pour l'indépendance : elle était le préalable à la construction de l'Europe, pour le progrès, condition de notre mieux-être. Cette œuvre doit être poursuivie.

Des tâches immenses et urgentes nous attendent :

A l'extérieur : aider au rétablissement et au maintien de la paix par la négociation et par l'accord, unir une Europe indépendante, résoudre les problèmes de la faim et du développement.

A l'intérieur, il faut tout à la fois, partout en France, et surtout en Anjou :

— Développer la formation professionnelle, condition du développement économique et de l'amélioration de l'emploi, et la recherche scientifique, gage de tout progrès.

— Assurer l'avenir de notre région, celui de ses zones rurales comme celui de ses villes par l'aménagement du territoire, c'est-à-dire par une répartition juste et humaine des activités, des emplois, des logements, des équipements collectifs.

— Rendre au monde rural l'espérance, par l'amélioration des structures agricoles et la revalorisation du revenu dans le Marché commun.

— Promouvoir par l'expansion économique le progrès social et l'amélioration du sort des travailleurs.

— Entreprendre les grands équipements qui relieront la France de l'Ouest aux principaux axes européens, et qui, régularisant le bassin de la Loire, protègeront les riverains contre les inondations.

— Aider les entreprises françaises à soutenir dans quelques mois la concurrence complète qui sera celle du Marché commun, et réviser ses charges.

— Prévenir, limiter, guérir les conséquences dommageables pour les personnes et les familles des transformations qu'entraîne l'adaptation de notre pays et de ses diverses activités aux nécessités de l'économie moderne.

— Réformer la répartition des charges et des ressources entre l'Etat et les autres collectivités.

— Achever la rénovation des lois que j'ai entreprise et étendre cet effort à la législation fiscale.

— Etendre la protection sociale des personnes âgées et des inadaptés et poursuivre le renouvellement de l'équipement hospitalier.

Les conditions du succès : elles sont au nombre de trois :

— La stabilité monétaire, si sévères qu'apparaissent ses exigences. Au sein d'un Marché commun, l'inflation dans un seul pays est un suicide économique. Dans le monde moderne, le progrès sera le fruit de l'expansion.

— La participation de toutes les forces organisées de la nation à la définition de la politique économique, et leur dialogue permanent avec les pouvoirs publics.

— Un Etat, garant de l'intérêt général, capable de le faire prévaloir, et dont les pouvoirs soient assurés de la stabilité et de la continuité.

A côté d'un président, élu au suffrage universel, une majorité parlementaire est indispensable, une majorité animée du même idéal, de la même foi et visant les mêmes buts.

C'est à cette majorité, que nous participerons si vous nous maintenez votre confiance. Unie sur les options essentielles, et accueillante à la discussion, cette majorité souhaite réaliser la plus large union de tous les Français.

Personnellement, vous nous connaissez. Nous sommes Angevins l'un et l'autre, soucieux et informés de vos problèmes, dévoués à tous sans distinction. Sur le plan national, l'un a entrepris la mise à jour de vos lois et la modernisation de la justice, l'autre s'est fait le spécialiste des problèmes de la formation, de l'inadaptation et de la santé.

Jean FOYER

Professeur agrégé des Facultés de droit
Garde des Sceaux — Ministre de la Justice

Remplaçant éventuel :

Docteur Jean CHALOPIN

Maire de Chemillé
Député sortant

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Allonnes, Beaugé, Beaufort-en-Vallée, Durtal, Longué, Noyant, Saumur-Nord, Seiches-sur-le-Loir.

M. Philippe RIVAIN

(Candidat Ve République)

élu le 5 mars 1967

(U.D. Ve R.)

Mes chères concitoyennes. mes chers concitoyens,

Maire d'un chef-lieu de canton mi-rural, mi-urbain depuis quatorze ans, je connais vos difficultés et vous savez que je mets tout mon cœur à leur porter remède.

Deux fois déjà, en novembre 1962 comme en 1958, vous m'avez, dès le premier tour, accordé très largement confiance. Je crois m'en être montré digne.

Mes collègues de tous les groupes de l'Assemblée Nationale m'ont porté à la vice-présidence de la Commission des finances, où j'ai, cinq fois de suite, rapporté le budget de l'agriculture. Dans l'exercice de ces fonctions, je me suis appliqué à faire entendre à Paris la voix de notre monde rural. Beaucoup de mes interventions ont été suivies d'effets heureux, notamment pour le soutien du marché du lait, l'assurance contre les calamités agricoles, l'aide à l'élevage, la vulgarisation ainsi que pour les exonérations fiscales accordées aux contribuables les plus défavorisées, aux personnes âgées de plus de 75 ans et aux preneurs en place acquéreurs de biens ruraux. Tout notre effort tend à faire profiter les exploitations familiales du Marché commun européen conclu au prix d'une tenacité dont on commence seulement à apprécier le mérite.

Sur le plan législatif, j'avais promis, en novembre 1962, de m'attacher plus spécialement à quatre problèmes urgents. Ils sont aujourd'hui réglés ; j'ai donc tenu mes engagements.

Il s'agit de :

1° L'extension de l'assurance-maladie aux anciens exploitants de plus de 65 ans (loi de finances de 1963). Les bénéficiaires de cette loi capitale ont ainsi cessé d'être à peu près seuls en France à payer, à tarif plein, le médecin, le pharmacien et l'hôpital.

2° L'extension de l'assurance-maladie aux artisans, commerçants et travailleurs indépendants (loi de juin 1966).

3° La suppression de la taxe locale, réclamée depuis quinze ans.

4° La réduction des abattements de zones des salaires : les onze zones de 1958 sont ramenées à quatre au 1er février 1967.

En matière d'allocations familiales, l'abattement qui était de 25 % en zone rurale a été ramené à 4 % par rapport à la région parisienne.

Une étape substantielle est franchie. Il faudra poursuivre jusqu'à la suppression totale des abattements : il y va de l'avenir de nos provinces de l'Ouest.

Parallèlement à cet effort d'action sociale, il suffit d'ouvrir les yeux pour constater qu'en matière d'équipement les résultats sont appréciables. A titre d'exemple :

En 1966 on a bâti 460.000 logements dont 135.000 H.L.M. Les locaux scolaires, construits, s'ils l'avaient été en unités de 7 m de côté, couvriraient 350 km, soit la distance de Paris à Rouen ; les enseignants sont 610.000 au lieu de 375.000 en 1958.

Dans notre circonscription, l'effort a porté sur les classes maternelles, la création de 3 C.E.S. et 5 C.E.G. ; le nombre de bourses a été multiplié par trois et le ramassage scolaire a été enfin organisé sur une vaste échelle.

Soyons honnêtes, le bilan est positif mais nous devons encore l'améliorer.

Pour persévérer, comme nous le souhaitons, dans l'action sociale, trois conditions fondamentales devront être respectées :

A) Une monnaie solide sans laquelle les augmentations nominales de salaires et d'allocations resteraient illusoires. L'inflation ronge les faibles et condamnerait à la misère les personnes âgées dont il est juste de rappeler que les allocations-vieillesse ont doublé depuis 1958.

B) La continuité et la stabilité gouvernementales ont été rendues possibles par les réformes constitutionnelles de 1958 et 1962 que j'ai préconisées et que vous avez adoptées par voie de référendum. Ceux qui veulent les remettre en cause nous exposent au retour des crises ministérielles permanentes. Elles nous ont trop longtemps empêchés d'entreprendre à long terme ; elles nous ont trop souvent ridiculisés aux yeux du monde pour que nous puissions accepter d'en courir le risque.

C) La paix dont nous avions si grand besoin et que la politique extérieure du général de Gaulle a rétablie puis préservée dans un monde qui reste très troublé. Même les représentants des oppositions, lorsqu'ils voyagent à l'étranger sont obligés de convenir que cette politique, conforme à nos traditions libérales, nous fait écouter et respecter. Elle tient compte des réalités en même temps que des valeurs morales. Elle a ouvert la voie à la détente en Europe. Elle est, pour nous, la garantie de tout progrès économique et social.

Telles sont les raisons pour lesquelles, le 5 mars 1967, je serai à nouveau, dans la circonscription de Saumur-Baugé, le candidat de la Ve République.

J'ai confiance dans votre sagesse et votre amitié.

Vive la République !

Vive la France !

Philippe RIVAIN

Né le 9 avril 1912
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de Guerre 1939-1945 (avec palme) — Médaille des Evadés
Officier des Palmes académiques — Licencié ès-lettres et en droit
Officier du Mérite agricole
Maire de Longué
Vice-Président de la Commission des finances de l'Assemblée Nationale
Rapporteur du budget de l'agriculture
Député sortant Ve République

Remplaçant éventuel :

Paul BOUDON

Docteur-vétérinaire à Noyant
Officier de la Légion d'honneur
Croix de Guerre — Médaille de la Résistance
Croix du Combattant volontaire
Médaille des Evadés
Conseiller général de Maine-et-Loire

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Doué-la-Fontaine, Gennes, Montreuil-Bellay, Saumur-Sud, Thouarcé, Vihiers.

M. Robert HAURET

(Candidat du Comité d'Action pour la Vᵉ République)

élu le 5 mars 1967

(U.D. Vᵉ R.)

Electrices, électeurs, mes compatriotes,

Au cours de ces années de présence parmi vous, sans tenir compte des opinions politiques ou des tendances philosophiques, j'ai été au service de notre région ; je pense avoir été le député de tous.

La cordialité, la simplicité, l'amitié, ont été le signe de nos relations, j'en garde un souvenir précieux.

Je vous remercie, chacune et chacun, de l'accueil sympathique que vous m'avez toujours réservé.

Le 5 décembre 1965, le peuple français, exerçant pour la première fois le droit qu'il s'est donné de désigner le Président de la République, a renouvelé le mandat du général de Gaulle.

Il l'a fait en pleine connaissance de cause, après une campagne électorale d'une ampleur sans précédent et malgré la coalition de tous les opposants de quelque parti qu'ils fussent.

Il a, par là même, clairement signifié et ce qu'il veut et ce qu'il ne veut pas.

Je vous demande, aujourd'hui, en toute logique, de confirmer votre décision.

Dans l'arrondissement de Saumur, cette politique a été approuvée par plus de 70 % du corps électoral.

Je demande à ceux qui n'ont pas cru devoir s'y associer alors de participer avec nous, avec la majorité parlementaire élargie, à la construction de l'avenir de la France, en poursuivant l'œuvre accomplie depuis huit ans.

A des pouvoirs publics sans consistance, incarnés dans des gouvernements sans cohésion et sans durée, ont été substituées des institutions stables et équilibrées, assurant l'unité dans la direction, la continuité dans l'action.

Le redressement économique et financier réalisé dès le mois de décembre 1958, confirmé et complété par la stabilisation en 1963, a mis un terme aux méfaits de cinquante années d'inflation, assuré à la France une monnaie forte, équilibré notre commerce extérieur, créé les moyens de l'expansion, de l'équipement et du progrès social, rendu possible la mise en place du Marché commun, en particulier celle du Marché commun agricole.

Assurée dans ses institutions, libre de son action extérieure, en plein essor économique et dotée d'une monnaie forte, la France grâce à la stabilité, marche vers un avenir qui s'appelle :

Le progrès, l'indépendance et la paix.

Pour les Français l'avenir doit être le progrès, le progrès c'est la prospérité et la justice.

Prospérité.

Cela veut dire une expansion continue permettant :

— l'accession à une puissance économique qui permette l'élévation du niveau de vie de tous ;

— la possibilité pour les jeunes générations de trouver des emplois stables, bien rémunérés, correspondant aux capacités et aux goûts de chacun ;

— la réalisation des grands équipements collectifs, logements plus nombreux encore, routes et autoroutes, équipements urbains et ruraux, téléphone, équipements sportifs, culturels, de loisirs et de vacances.

Bref, tout ce qui fait un grand pays moderne et que la France a négligé naguère et pendant cinquante ans.

Pour atteindre ces résultats :

— Nous devons accentuer la politique d'industrialisation et de modernisation de notre industrie, améliorer sa productivité et la rendre compétitive.

— Nous devons poursuivre avec beaucoup de soin la rénovation et l'organisation de notre agriculture et la mettre en mesure de tirer parti des vastes possibilités que lui ouvre le Marché commun, pour l'élevage, les céréales, les vins...

Justice.

Pour les jeunes.

Cela veut dire d'abord que chacun ait sa chance dès le départ.

La réforme de l'Education nationale, la décentralisation de l'enseignement secondaire et du premier cycle de l'enseignement supérieur, le développement de l'enseignement technique à tous les échelons et de la formation professionnelle constituent une œuvre essentielle de la V[e] République et qui doit être poursuivie sans relâche.

Cette œuvre porte non seulement sur les programmes et les méthodes d'enseignement, mais aussi sur les conditions économiques assurant l'accès aux études du plus grand nombre.

Pour les travailleurs.

La justice, c'est ensuite pour les plus modestes un niveau de vie satisfaisant, la réduction des inégalités entre les régions, entre les cantons, la revalorisation du niveau de vie des agriculteurs, les chances de promotion sociale, la protection sociale pour les travailleurs indépendants.

Pour les femmes.

La justice, c'est encore la promotion des femmes, complétant l'égalité civile et politique que, dès la Libération, leur a déjà donnée le gouvernement du général de Gaulle.

Pour nos anciens.

La justice, c'est aussi la protection des faibles et la sécurité pour les personnes âgées. Le respect des droits des anciens combattants.

Pour tous.

La mise en place d'un régime fiscal plus équitable et mieux adapté.

La paix.

La paix, que l'indépendance permet de sauvegarder, est la condition nécessaire de toute rénovation et de toute prospérité.

Depuis bientôt cinq ans, nous avons retrouvé la paix, mais ce bien le plus précieux est aussi le plus menacé.

Vous le savez, la France a repris, grâce au général de Gaulle une très grande place parmi les nations, ce qui permet aujourd'hui d'envisager la réalisation prochaine de l'Europe.

Mes compatriotes,

Il reste encore beaucoup à faire, mais, honnêtement, je vous demande de réfléchir à ce qui a été réalisé dans tous les domaines.

De comparer notre situation actuelle à celle d'il y a quelques années.

De comparer notre situation avec celle des autres nations.

C'est là le fruit de notre effort commun, nous devons le poursuivre pour notre essor économique, notre progrès social et pour notre jeunesse.

Me présentant à nouveau à vos suffrages, je ne vous fais qu'une seule promesse : celle de continuer dans tous les domaines, l'effort entrepris depuis huit ans, pour le bien de tous.

Je résoudrai tous les problèmes qui me seront posés en pensant d'abord à l'intérêt général, et en sachant bien que je suis le représentant de notre belle région angevine et saumuroise.

Vous me connaissez, je consacre la totalité de mon temps au service de tous, je vis chaque jour vos problèmes, je continuerai à servir notre région vous faisant bénéficier de l'expérience déjà longue que j'ai acquise, avec le même dynamisme et un égal dévouement, faisant équipe avec mes cinq autres collègues du département.

Vive l'arrondissement de Saumur !
Vive la République !
Vive la France !

ROBERT HAURET

45 ans — Député sortant — Maire de Martigné-Briand
Membre de l'Assemblée du Conseil de l'Europe

Remplaçant éventuel :

EUGÈNE GAUTIER

né le 2 septembre 1906 — Chevalier de la Légion d'honneur — Croix de Guerre 1939-1945
Commissionnaire en vins à Distre

Candidats du Comité d'action pour la Ve République.
Votez stabilité ! Votez majorité !

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Beaupréau, Champtoceaux, Cholet-Est, Cholet-Ouest, Montfaucon, Montrevault.

M. René LE BAULT de la MORINIÈRE

(Candidat Ve République)
élu le 5 mars 1967
(U.D. Ve R.)

Chères électrices, chers électeurs,

Vous m'avez élu en 1958 et renouvelé mon mandat en 1962, chaque fois au premier tour avec plus de 28.000 voix. Je m'étais alors engagé à soutenir l'œuvre de redressement entreprise par le général de Gaulle.

Cette œuvre accomplie par la Ve République est considérable, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. La France est maintenant solide — elle a un prestige à l'étranger qui était imprévisible il y a quelques années — elle est en marche vers le progrès dans tous les domaines.

Nos opposants unis dans une coalition précaire qui disparaîtrait dès le lendemain des élections n'ont qu'un but : transformer la majorité en minorité, c'est-à-dire faire élire une assemblée ingouvernable.

Seule la majorité peut aider le général de Gaulle à poursuivre son œuvre :

— parce qu'elle est loyale et unie sur les grandes options ;

— parce qu'elle engage le dialogue dans un esprit de confiance avec le gouvernement pour défendre au mieux vos intérêts.

Cette majorité soutiendra une politique qui apporte au pays :

La paix que la France connaît, grâce au général de Gaulle, pour la première fois depuis 1939 : qui doit être consolidée dans le maintien de nos alliances, par la détente avec les pays de l'Est, la fin de l'absurde conflit vietnamien, la recherche du désarmement avec les puissances atomiques et une organisation à l'échelle mondiale de la coopération avec les pays sous-développés.

L'indépendance qui permettra à la France d'être maîtresse de ses destinées, responsable de sa défense, libre dans la conduite de son économie, et lui donnera les moyens de participer pleinement avec ses voisins à la construction de l'Europe économique et politique.

Le progrès, fondé sur une politique d'expansion dans la stabilité, impliquant une monnaie forte et un budget en équilibre, et permettant, dans le cadre du Plan, d'augmenter notre production, de rendre compétitifs notre industrie, notre agriculture et notre commerce, de réaliser les grands équipements collectifs dont notre pays a besoin, d'assurer le plein emploi et le développement du pouvoir d'achat, d'assurer l'accès aux études pour le plus grand nombre y compris les enfants inadaptés, de donner à la jeunesse, par la formation professionnelle, par une politique d'équipements sportifs, de développement des loisirs, d'échanges internationaux, tous les moyens de se préparer à l'avenir, d'améliorer le niveau de vie des travailleurs, des femmes et des personnes âgées.

Sur le plan local, j'ai établi des contacts réguliers en tenant notamment des permanences, tous les samedis, à Beaupréau et à Cholet, y recevant tous ceux qui ont voulu m'y rencontrer, sans distinction.

Ces contacts m'ont permis de revoir certaines positions et m'ont été très utiles dans les discussions de lois importantes, sur l'agriculture et l'enseignement, par exemple.

D'autre part, j'ai pu découvrir bien des détresses, quelques fois insoupçonnées.

Par ailleurs, beaucoup d'entre vous ont pu apprécier la droiture et le dévouement de M. Ronsin, partout où il a exercé ses multiples activités, plus spécialement au service des jeunes.

Nous formons ainsi une véritable équipe, complète, dynamique et écoutée.

Mais attention !... Seuls nous représentons la Ve République.

N'égarez pas vos suffrages sur d'autres candidatures.

Votez Ve République.

Votez R. Le Bault de la Morinière, Guy Ronsin.

Télégramme officiel.

« Vous confirmons que vous êtes seul candidat autorisé à se réclamer de l'investiture du comité d'action pour la V République.

Tout autre candidat se réclamant de la Ve République doit être considéré comme de diversion.

Georges Pompidou, président Comité d'action.

Jacques Baumel, secrétaire général de l'U.N.R.

Valéry Giscard d'Estaing, président Fédération nationale des républicains indépendants. »

R. LE BAULT DE LA MORINIÈRE

Maire de Landemont
Conseiller général
Député sortant

Seul candidat investi par la Ve République.

Remplaçant éventuel :

GUY RONSIN

Adjoint au maire de Cholet
Directeur technique, cours professionnels

En 1965, la France a réélu le général de Gaulle, Président de la République. Cette élection signifie la volonté du pays de voir se poursuivre l'œuvre de la Ve République. Il faut maintenant être logique.

Seule, une majorité Ve République peut aider le général de Gaulle à poursuivre une œuvre qui apportera au pays :

Paix — Indépendance — Progrès.

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Angers-Ouest, Candé, le Lion-d'Angers, le Louroux-Béconnais, Pouancé, Saint-Georges-sur-Loire, Segré.

M. René LA COMBE
(Candidat d'Union pour la Ve République)
élu le 5 mars 1967
(U.D. Ve R.)

Electrices, électeurs,

Depuis neuf ans, la France a comme Chef de l'Etat le général de Gaulle, Président de la République, qui est maintenant élu au suffrage universel.

Un gouvernement stable, avec successivement deux Premiers Ministres : MM. Michel Debré et Georges Pompidou, a mené une politique constructive soutenue par une majorité parlementaire à laquelle je n'ai cessé d'apporter mon adhésion sans défaillance.

Quelle est l'œuvre de la Ve République ?

La voici :

— La rénovation des institutions assurant l'unité dans la direction, la continuité dans l'action, et la participation directe des citoyens à l'exercice du pouvoir, grâce au suffrage universel étendu à l'élection du Président de la République.

— Une Constitution qui convient au peuple de France, le législatif et l'exécutif restant chacun à leur place.

— La paix avec nos anciens territoires d'outre-mer, en dépit des sacrifices douloureux et d'oppositions parfois violentes. La fin du conflit algérien a ramené la paix pour notre pays, qui était en guerre depuis vingt-trois ans.

— La France est en paix avec ses voisins et son indépendance permet d'espérer qu'elle restera en paix avec le reste du monde.

— Elle est sur le point d'avoir une armée qui, pour une fois, sera adaptée aux temps modernes.

— La France possède une monnaie forte et une puissance économique qui permet l'élévation du niveau de vie de tous et l'équipement de l'ensemble du pays, qui a été tellement négligé naguère.

Education nationale.

1957 : 4.000.000.000 consacrés à l'enseignement.

1967 : 18.000.000.000,5 consacrés à l'enseignement.

La paix scolaire a été assurée par la loi Debré.

La Sécurité sociale.

a été étendue aux agriculteurs ; elle vient d'être accordée aux artisans et aux commerçants.

Anciens combattants et victimes de guerre.

Le budget des anciens combattants et victimes de guerre s'élève, en 1967, à 5.023.000.000. Il est le plus important qui ait jamais été établi.

Logements.

430.000 logements ont été construits en 1966.

Politique de coopération.

La France poursuit une politique de coopération avec les pays francophones d'Afrique. Elle estime que c'est à la fois son devoir et son avantage.

Grâce à la stabilité politique et au prestige du général de Gaulle, la Ve République a rétabli l'influence de la France dans le monde.

La France refuse une troisième guerre mondiale. De toutes ses forces, elle essaie de promouvoir une détente pour que la guerre cesse au Vietnam.

« En politique intérieure, la tradition de la gauche, c'est la liberté des citoyens ; la tradition de la droite, c'est l'autorité de l'Etat. »

« La Ve République a établi de façon évidente l'autorité et la stabilité de l'Etat ; mais elle a néanmoins maintenu, et même accentué, la liberté du citoyen. »

Un député, élu par le peuple, doit le représenter tout entier, celui des villes, comme celui des campagnes. Il est la « relation » de ceux qui n'en ont pas.

Pas de vaines promesses pour l'avenir, l'union de la majorité est une garantie pour améliorer le sort de chaque Français.

Vive l'Anjou !

Vive la République !

Vive la France !

René LA COMBE

Compagnon de la Libération
Officier de la Légion d'honneur
Prisonnier évadé
Résistant interné évadé
Vice-Président de l'Assemblée Nationale
Député de Maine-et-Loire
Maire de Saint-Germain-des-Prés (M.-et-L.)

Remplaçant éventuel :

Yves BESNIER

Ingénieur
Maire d'Avrillé

MANCHE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Canisy, Carentan, Marigny, Percy, Saint-Clair-sur-l'Elle, Saint-Jean-de-Daye, Saint-Lô, Tessy-sur-Vire, Torigni-sur-Vire, Villedieu-les-Poêles.

M. Raymond GUILBERT
(Candidat libéral pour la Ve République)
élu le 12 mars 1967
(Non inscrit)

1re CIRCULAIRE

Cultivateurs, cultivatrices,

Notaire et maire rural, vivant avec vous, je connais vos problèmes, j'en rappellerai d'essentiels :

Amélioration de votre revenu :

Aspiration parfaitement compréhensible des jeunes vers une agriculture rénovée, un rendement supérieur par l'enseignement professionnel et la modernisation des méthodes, enfin ce qui est parfaitement raisonnable, désir d'acquérir, mais à juste prix et sans monopole absolu, les propriétés que vous exploitez et les autres.

Croyez-vous que tous ces problèmes puissent être résolus par toutes ces innovations d'inspiration marxiste qui tentent depuis quelques années, avec la complicité de quelques agitateurs, de supprimer au lieu de réformer les structures actuelles.

Agriculteurs, ma candidature est l'expression de votre refus face à cette politique.

Refus aux assauts de la technocratie que vous subissez et que vous tentez de freiner, mal défendus que vous êtes, sinon abandonnés par ceux qui devraient être vos défenseurs naturels, mais qui par souci électoral ou par peur se taisent. (Voir l'attitude de M. Lepourry, député sortant, lors de la grève du lait et du dépôt de la motion de censure.)

En votre nom, en homme libre, n'appartenant à aucun parti, je lutterai de toutes mes forces pour la défense de la propriété, de la petite et moyenne exploitation dont la disparition marquerait la fin de votre vie familiale, si digne d'être montrée en exemple, plus précisément ce serait le glas de la propriété tout court.

Voici mon programme :

Le problème agricole étant avant tout une question de revenus, il faut :

1) des prix corrects de tous les produits agricoles ;
2) une indexation honnête ;
3) des marchés soutenus et étudiés (en appliquant loyalement le Marché commun) ;

4) un pool international susceptible d'acheter les produits excédentaires pour les millions d'êtres qui meurent de faim ;

5) un contrôle des exportations ;

6) une réforme du système actuel des impôts qui ne tient aucun compte des aléas de la profession ;

7) embauche prioritaire dans les entreprises industrielles à but agricole des plus petits exploitants.

Libéral, j'estime que ce sont les organismes professionnels spécialisés qui doivent jouer le rôle le plus important dans l'organisation et la défense de la profession.

Professions libérales

Je lutterai pour la sauvegarde de votre indépendance.

Commerçants et artisans.

L'économie privée et l'entreprise libre, petite et moyenne, sont seules susceptibles d'assurer l'expansion économique et le progrès social.

Sur le plan économique,

J'encouragerai les dispositions légales accordant aux commerçants des facilités d'auto-financement, des crédits à long terme.

Je défendrai le maintien intégral du droit au renouvellement des baux commerciaux, industriels et artisanaux.

Sur le plan fiscal,

Je condamne l'application de la T.V.A. au commerce de détail.

Je réclame la suppression de la taxe complémentaire.

Enfin sur le plan social,

Il faut une refonte de la Sécurité sociale en vue de mettre fin au déficit actuel.

Fonctionnaires.

Je défendrai vos intérêts, vous avez droit à un traitement nettement hiérarchisé, tenant compte de votre compétence et aussi du coût réel de la vie.

Ouvriers et employés.

Votre sort, comme celui des paysans, est lié à la prospérité de notre arrondissement, c'est-à-dire à la prospérité de l'agriculture. Notre région doit s'industrialiser par une décentralisation qui devrait trouver son expression autrement que par des comptes rendus officiels trop optimistes. Il faut relancer la construction de logements sociaux, améliorer l'habitat rural.

Vous avez droit à un juste salaire sans abattement de zone et à une amélioration de vos conditions de vie, notamment par une aide accrue dans le domaine de l'accession à la propriété.

Il faut donner à la femme l'égalité de fait : à travail égal, salaire égal.

Comptez sur mon concours dans la défense de vos droits légitimes.

Retraités et économiquement faibles.

Vos retraites sont souvent incapables de vous garantir une vieillesse heureuse, l'Etat doit accroître son aide pour vous permettre de vivre décemment. L'âge de la retraite doit être avancé à 60 ans.

Anciens combattants et prisonniers de guerre.

Je veillerai à la défense de vos droits acquis au service du pays, mais qui vous sont contestés par les pouvoirs publics.

Electeurs, électrices,

En conclusion,

Les intérêts de la ville et de la campagne sont intimement liés dans notre région de Saint-Lo, les efforts des citadins et des ruraux doivent s'unir dans la lutte contre l'exode de nos populations.

Je ne vous parlerai pas des écoles, de l'enseignement professionnel, de l'adduction d'eau, mes activités passées en ces domaines doivent répondre de l'avenir, il faut accroître notamment la capacité d'accueil de l'enseignement technique et agricole,

et demain, si vous me faites l'honneur de me désigner pour vous représenter au Parlement, je militerai pour l'union politique et économique de l'Europe dans le cadre du Marché commun, dans le respect des institutions de la Vᵉ République et de son chef le général de Gaulle.

RAYMOND GUILBERT

47 ans — marié — 2 enfants
Notaire
Maire de Saint-Samson-de-Bonfossé
Président du Syndicat d'adduction d'eau de La Chapelle-sur-Vire (Tessy-Canisy)
Directeur de l'Ecole de notariat de la Manche
Ancien magistrat près le tribunal militaire de Hesse Palatinat
Chevalier du Mérite agricole
Chevalier des Palmes académiques
Candidat libéral pour la Vᵉ République

Remplaçant éventuel :

BERNARD HUE

33 ans — marié — père de famille
Adjoint au maire de Villedieu
Fils du docteur Hue, de Percy, mort pour la France

2ᵉ CIRCULAIRE

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Le 5 mars 1967, par 6.827 voix, vous avez approuvé mon programme, merci pour cette marque de confiance qui m'a profondément touché. Dimanche prochain, en m'apportant massivement vos suffrages, vous confirmerez votre choix.

Tous, sans distinction de milieu social, de métier, de profession, soyez assurés de ma vigilance, de mon dévouement à votre service, j'utiliserai au mieux de vos intérêts mon expérience professionnelle et administrative de notaire et de maire rural.

Je n'aurai qu'un seul souci, la défense de vos droits, de tous vos droits.

Dès demain j'installerai des permanences dans vos villes et vos cantons qui me permettront des contacts réguliers et indispensables avec vous, vos élus, tous vos élus, avec vos organisations professionnelles, toutes vos organisations professionnelles, avec vos syndicats, tous vos syndicats.

Ensemble sans esprit de parti en toute liberté,

Nous lutterons :

1) Pour l'expansion économique,

2) Pour la défense de l'agriculure, du petit et du moyen exploitant, du salarié, du commerçant, sans oublier les petits détaillants et artisans.

3) Pour le développement de toutes les villes de notre arrondissement.

Anciens combattants, anciens combattants prisonniers de guerre, invalides de guerre, victimes civiles, anciens d'Algérie, je serai le seul avocat capable de plaider valablement votre cause si juste.

A tous je fais confiance, dans le respect des institutions de la Vᵉ République et de son chef le général de Gaulle.

RAYMOND GUILBERT

47 ans — marié — 2 enfants
Notaire
Maire de Saint-Samson-de-Bonfossé
Président du Syndicat d'adduction d'eau de La Chapelle-sur-Vire (Tessy-Canisy)
Directeur de l'Ecole de notariat de la Manche
Ancien magistrat près le tribunal militaire de Hesse-Palatinat
Chevalier du Mérite agricole
Chevalier des Palmes académiques
Candidat libéral pour la Vᵉ République

Remplaçant éventuel :

BERNARD HUE

33 ans — marié — père de famille
Adjoint au maire de Villedieu
Fils du docteur Hue, de Percy, mort pour la France

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Avranches, Barenton, Brécey, Ducey, la Haye-Pesnel, Isigny-le-Buat, Juvigny-le-Tertre, Mortain, Pontorson, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Saint-James, Saint-Pois, Sartilly, Sourdeval, le Teilleul.

M. Émile BIZET

(Candidat Vᵉ République d'Action familiale et sociale)
élu le 12 mars 1967
(Apparenté U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs,

Chers électrices et électeurs,

En 1962, vous m'aviez massivement fait confiance, en m'envoyant vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Nous pensons nous être acquitté de cette lourde responsabilité avec conscience, nous efforçant toujours d'obtenir pour tous, et surtout pour les plus déshérités d'entre nous, les aménagements législatifs souhaités.

A chaque fois que nous avons approuvé le Gouvernement, c'est que nous estimions qu'à notre place, vous auriez fait de même, et entre deux solutions, choisi celle qui conciliait au mieux les intérêts de la nation et ceux des divers groupes sociaux que nous constituons.

A chaque fois que nous avons refusé au Gouvernement l'approbation qu'il demandait, c'est que nous avons estimé qu'un aménagement était possible, dont l'adoption n'eut pas compromis la politique générale de notre pays.

En 1962, investi par la Vᵉ République, je vous avais dit que j'entendais conserver ma liberté de jugement et d'action.

Aujourd'hui, à nouveau investi par la Vᵉ République, j'entends conserver cette même liberté de dire au Gouvernement mon accord sur la politique qu'il conduit avec le général de Gaulle qui vous l'a exposée lors des élections présidentielles et qui a été approuvée par le suffrage populaire, ou bien de lui dire mon désaccord, s'il s'écarte de la ligne politique générale qui est tracée.

Si j'ai accepté cette investiture, c'est parce que j'ai la certitude qu'il est difficile de conduire une autre politique, et qu'incontestablement la politique actuelle de notre pays nous garantit la paix et le progrès.

Pour obtenir vos suffrages je ne vous ferai pas de promesses démagogiques, mais ce que je vous promets, j'ai la conviction de pouvoir l'obtenir.

L'effort de redressement économique et social entrepris par notre pays est considérable. Pour le poursuivre, la stabilité de nos institutions actuelles doit être garantie, car elle assure l'unité dans la direction, la continuité dans l'action et la participation des citoyens.

En étroite union avec mes collègues députés du département, nous avons plaidé auprès des pouvoirs centraux les dossiers de notre région et de notre département. Si les résultats obtenus sont sensibles, il n'en reste pas moins que bien des problèmes demeurent, concernant plus particulièrement les difficultés du monde agricole et l'insuffisance du développement économique de la Manche.

C'est à la solution de ces difficultés que nous entendons continuer de nous attacher pendant la prochaine législature, dans un large esprit d'union avec les responsables des collectivités et des organismes professionnels.

Notre principal objectif reste pour notre département à forte démographie la création d'emplois nouveaux sur un rythme accru. Il s'agit d'un véritable combat pour l'expansion.

L'exécution du Vᵉ Plan de développement économique et social permettra à notre pays de se donner une économie compétitive ; c'est la condition fondamentale de notre progrès, au moment où s'instaure le Marché commun et où s'intensifient les échanges internationaux.

Nous ne saurions nous départir du double souci de faire tout ce qu'il est possible pour que, les uns et les autres, n'ayons pas trop à souffrir de l'évolution si rapide que connaît notre pays, et avec lui le monde tout entier, et pour préparer à la jeunesse montante, à nos enfants, un cadre de vie et de travail qui lui permettra de maintenir une place honorable, au sein d'un monde si souvent sans pitié.

Notre tâche à tous est lourde, elle est exigeante, elle est efforts continuels car, c'est à ce prix que nous construirons un pays prospère et pacifique, ce pays dont nos pères ont rêvé et pour lequel ils surent se battre et mourir.

Faire dans la paix ce qu'ils ne purent faire dans la guerre, telle est notre mission à tous. Notre génération n'a pas le droit d'échouer.

Que vive la France !

Que vive l'arrondissement d'Avranches-Mortain !

EMILE BIZET

Député sortant
Docteur-vétérinaire
Ingénieur agricole
Ancien combattant de la Résistance
Officier du Mérite agricole
Maire de Barenton
Conseiller général de la Manche

Remplaçant éventuel :

EMILE LEBOURGEOIS

Agriculteur--Fermier
Maire de La Lucerne-d'Outre-mer

Candidats V[e] République d'action familiale et sociale qui se proposent avec vous :

— d'assurer le maintien des institutions républicaines ;

— de contribuer au redressement de la France ;

— d'exiger une expansion régionale plus rapide, une décentralisation industrielle effective ;

— d'accélérer la suppression des zones d'abattement ;

— de poursuivre la rénovation de l'agriculture ;

— d'obtenir une révision du revenu cadastral ;

— de garantir le plein emploi et du travail pour tous ;

— de parvenir à une juste répartition des revenus ;

— de réclamer une simplication de la fiscalité ;

— de réformer la politique familiale ;

— d'améliorer le sort des artisans et commerçants, des personnes âgées et, à chaque fois qu'il est besoin, de vous aider à résoudre vos difficultés.

Que notre pays continue sa marche vers l'indépendance, le progrès, la paix.

2[e] *CIRCULAIRE*

Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs,

Chers électrices et électeurs,

Merci d'abord aux 22.613 électrices et électeurs qui, dès le premier tour de scrutin, ont tenu à nous renouveler leur confiance, ne cédant en rien aux abjectes attaques anonymes dont nous avons été l'objet.

Visitant chaque commune, nous avons tenu 185 réunions publiques et contradictoires au cours desquelles nous avons pu échanger nos impressions. Les soucis, les inquiétudes, les craintes des divers groupes sociaux que nous constituons, ont été exprimés et nous avons dit comment nous pensions apporter les solutions espérées par les uns et par les autres.

D'importants problèmes d'ordre national et régional se poseront à votre futur député. Soyez assurés que toutes nos décisions seront prises dans l'intérêt supérieur de notre pays et de notre région. Seuls l'intérêt national et l'attachement que nous portons à notre circonscription et à nos électeurs guideront nos actions et nos votes.

Le programme que nous avons présenté la semaine dernière demeure le même, et aussi notre volonté de construire un monde meilleur, où les jeunes auront toutes leurs chances, où les adultes trouveront leur plein épanouissement et où les moins jeunes achèveront, dans l'honneur et la dignité, leur vie laborieuse.

C'est à vous tous que nous nous adressons, particulièrement à ceux d'entre vous qui, pour des raisons qui leur étaient propres, ont donné leur suffrage à d'autres candidats.

A tous nous disons « Unissons-nous, non seulement pour que la route soit barrée au désordre, mais pour que votre élu de dimanche soit l'élu de l'union et qu'il le soit avec une majorité massive ». Car demain sera ce que nous le ferons, et ce demain que nous ferons se prépare dès aujourd'hui, les uns avec les autres et non pas les uns contre les autres.

Votre devoir de voter est encore plus grand à ce scrutin de ballottage qu'au premier tour.

Pas d'abstentions.

Vive l'arrondissement d'Avranches-Mortain !

Vive la France !

EMILE BIZET

Député sortant
Docteur-vétérinaire
Ingénieur agricole
Ancien combattant de la Résistance
Officier du Mérite agricole
Maire de Barenton
Conseiller général de la Manche

Remplaçant éventuel :

EMILE LEBOURGEOIS

Agriculteur--Fermier
Maire de La Lucerne-d'Outre-mer

Candidats Ve République d'action familiale et sociale.

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bréhal, Cerisy-la-Salle, Coutances, Gavray, Granville, Lessay, Montmartin-sur-Mer, Périers, Saint-Malo-de-la-Lande, Saint-Sauveur-Lendelin.

M. Henri BAUDOUIN
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(Apparenté U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Chers amis,

Pendant plus de quatre ans, j'ai eu l'honneur de représenter au Parlement la circonscription de Coutances-Granville.

En étroite liaison avec mes collègues députés du département, j'ai tenté en conscience de remplir au mieux le mandat qui m'avait été massivement confié en 1962.

Nous avons plaidé auprès des pouvoirs centraux les dossiers de notre région et de notre département. Si les résultats obtenus sont sensibles, il n'en reste pas moins que bien des problèmes demeurent, concernant plus particulièrement les difficultés du monde agricole et l'insuffisance du développement économique de la Manche.

C'est à la solution de ces difficultés que nous entendons continuer de nous attacher pendant la prochaine législature, dans un large esprit d'union avec les responsables des collectivités et des organismes professionnels.

Notre principal objectif reste pour notre département à forte démographie la création d'emplois nouveaux sur un rythme accru pour freiner l'exode des jeunes qui arrivent sur le marché du travail.

Il s'agit d'un véritable combat pour l'expansion.

L'exécution du Ve Plan de développement économique et social permettra à notre pays de se donner une économie compétitive : c'est la condition fondamentale de notre progrès au moment où s'instaure le Marché commun et où s'intensifient les échanges internationaux.

Il est indispensable de poursuivre dans le cadre des institutions de la Ve République un double objectif :

A l'intérieur, la stabilité.
A l'extérieur, la paix.

C'est la stabilité qui conditionne le redressement en cours et qui permettra les progrès de demain.

C'est la paix pour laquelle le général de Gaulle a tant fait qui nous donne aujourd'hui et apportera à nos enfants, dans une Europe unie et dans un monde réconcilié, la liberté et la prospérité.

Chacun sait que tout cela exige l'existence d'une majorité décidée à continuer la politique approuvée par le pays lors des élections présidentielles.

C'est pourquoi, face à une opposition divisée, vous voterez pour le candidat de la majorité Ve République.

Henri BAUDOUIN

Licencié en droit
Ancien élève de l'Institut d'études politiques
Agréé près le tribunal de commerce
Maire de Granville
Député sortant

Remplaçant éventuel :

René BEAUDRY

Agriculteur
Adjoint au maire de Regneville
Membre de la Fédération des agriculteurs

2e CIRCULAIRE

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Chers amis,

Nous remercions vivement les électrices et les électeurs qui nous ont accordé massivement leurs suffrages dès le premier tour des élections législatives.

Ce résultat a été obtenu malgré la multiplicité des candidats qui a pu créer une certaine confusion.

A la veille du nouveau scrutin, nous tenons à vous renouveler notre volonté de servir dans le plus large esprit d'union, tant sur le plan national que sur le plan local.

Sur le plan national

— en continuant de soutenir une politique d'indépendance, de paix, de progrès social.

Sur le plan départemental

— en nous attachant, dans le cadre d'une régionalisation des solutions, à remédier aux difficultés du monde rural et notamment des exploitations familiales et des petites entreprises,

— en continuant et en amplifiant l'action engagée pour résoudre les problèmes particuliers de la Manche dans les différents secteurs de notre économie, et notamment par la création d'emplois et le développement du tourisme,

— en assurant une amélioration du sort des plus défavorisés.

Cette tâche immense et difficile ne peut être accomplie que dans la stabilité grâce à la majorité que vous élirez en votant pour le seul candidat investi par le Comité d'action pour la Vᵉ République.

Vous confirmerez ainsi votre vote pour le général de Gaulle aux élections présidentielles et vous vous assurerez cinq années de sécurité.

HENRI BAUDOUIN

Licencié en droit
Ancien élève de l'Institut d'études politiques
Agréé près le tribunal de commerce
Maire de Granville
Député sortant
Candidat Vᵉ République

Remplaçant éventuel :

RENÉ BEAUDRY

Agriculteur
Adjoint au maire de Regneville
Membre de la Fédération des agriculteurs

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Barneville-Carteret, Bricquebec, la Haye-du-Puits, Montebourg, les Pieux, Quettehou, Sainte-Mère-Eglise, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Valognes.

M. Pierre GODEFROY

(Candidat Vᵉ République)

élu le 5 mars 1967

(U.D. Vᵉ R.)

Electrices, électeurs,

Depuis huit ans, j'ai été constamment à vos côtés. Sans relâche j'ai travaillé pour tous.

C'est donc avec confiance que pour la troisième fois je me présente à vos suffrages :

Pour le développement économique de notre région normande.

Rapporteur pour les marchés agricoles à la commission des finances, j'ai lutté en toutes circonstances pour les prix et notamment pour le paiement du lait à la qualité — solution à l'étude dans le cadre européen.

J'ai toujours considéré comme un devoir de défendre la cause de nos exploitations familiales.

Je suis un partisan convaincu de l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun. A 160 kilomètres du Cotentin, il y a un marché de 54 millions de consommateurs pour nos produits laitiers, les produits de notre élevage et nos cultures légumières.

Président du groupe d'études « pêches maritimes », je me consacrerai particulièrement aux problèmes de la pêche face à la concurrence européenne.

Dans le même temps, le développement de l'industrie et de l'artisanat, du

commerce et du tourisme doit fournir à nos jeunes du travail dans le pays même et donner aux travailleurs la sécurité et la stabilité de l'emploi.

Pour une France sociale dans une Europe prospère.

J'ai voté le Vᵉ Plan de développement économique et social afin que la France de 1970 ait une économie compétitive — seul moyen d'assurer une expansion sans laquelle il n'y a pas de progrès social réel et durable.

La prospérité résulte du travail quotidien de chaque Française et de chaque Français. Aussi doit-elle entraîner l'amélioration du niveau de vie de tous et en particulier des moins favorisés.

Dans cette perspective, je travaillerai à la promotion de la classe ouvrière et je me ferai le défenseur des artisans, des commerçants et des fonctionnaires.

La France ne doit-elle pas être avant tout le pays de la justice ?

Tous, jeunes ou vieux ont les mêmes droits, puisqu'ils ont comme citoyens, les mêmes devoirs.

Avec de Gaulle, pour la paix et la stabilité.

Dans le cadre des institutions de la Vᵉ République, je poursuivrai un double objectif : au-dedans, la stabilité ; au-dehors, la paix.

C'est la stabilité qui conditionne le redressement en cours et qui permettra les progrès de demain.

C'est la paix pour laquelle de Gaulle a tant fait, qui nous donnera, dans une Europe unie et dans un monde réconcilié, la liberté et la prospérité.

Mon suppléant et ami, René Piquot, dont chacun connaît le bon sens et le dévouement, a bien voulu se représenter avec moi à vos suffrages.

Notre devise sera comme par le passé :

Fidélité à la parole donnée et dévouement pour les autres.

PIERRE GODEFROY
Journaliste Agricole
Député sortant
Candidat de la Vᵉ République

Remplaçant éventuel :

RENÉ PIQUOT
Cultivateur
Maire de Taillepied
Président du Comice agricole de Saint-Sauveur-le-Vicomte

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Beaumont, Cherbourg, Octeville, Saint-Pierre-Eglise.

M. Jacques HÉBERT
(Candidat Vᵉ République)
élu le 5 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

Electrices, électeurs,

Il est d'usage pour un député sortant de rendre compte de son mandat, avant de présenter aux électeurs les objectifs qu'il se fixera.

Depuis cinq ans, vous m'avez vu à l'œuvre : je me suis attaché à poursuivre les buts que je m'étais assigné et que vous aviez approuvés en me portant au Parlement.

Les gens de bonne foi reconnaissent que j'ai été efficace.

Au plan national.

Avec les représentants de la majorité, j'ai participé à la stabilité politique en apportant mon soutien au gouvernement. Grâce à la rénovation des institutions, la France a connu depuis 1958 une continuité et une stabilité gouvernementale inconnue jusqu'alors :

Un seul gouvernement en cinq ans.

Le redressement économique et financier amorcé dès 1958 a assuré à la France une monnaie forte, créé les moyens de l'expansion, de l'équipement et du progrès social.

Vous connaissez les résultats de ce redressement :

— Pour l'ouvrier : élévation du niveau de vie, réduction des zones d'abattement de salaire, stabilité de l'emploi.

— Pour l'industrie : modernisation lui permettant d'être compétitive.

— Pour le commerce : développement des affaires dans l'expansion économique.

— Pour l'agriculture : rénovation des structures à l'intérieur du Marché commun. Création de l'assurance maladie. — Soutien des prix. — Augmentation des prêts aux jeunes agriculteurs.

— Pour les fonctionnaires : amélioration de leurs conditions de vie.

Nous avons poursuivi le progrès dans le cadre d'une véritable justice sociale :

— Pour les jeunes : accès aux études du plus grand nombre. — Réforme de l'Education nationale. — Développement de l'orientation et de la formation professionnelle. — Organisation des loisirs et de la culture.

— Pour les femmes : promotion de la femme :

- Egalité civile et politique,
- Réforme des régimes matrimoniaux.

— Pour les personnes âgées : augmentation des retraites, des allocations de vieillesse et d'invalidité.

Au plan de notre région.

J'ai multiplié les démarches pour le développement économique de notre département :

— A la Commission de la défense nationale, comme rapporteur du budget de la marine, j'ai défendu l'arsenal de Cherbourg, obtenu des programmes de construction de sous-marins, assurant le plein emploi jusqu'en 1972.

— Avec la Chambre de commerce, vous connaissez mes efforts :

Pour le développement du port de commerce : reconstruction du quai de Normandie ; création d'un port pétrolier.

Pour l'expansion du port de pêche et la création d'une école d'apprentissage maritime.

— J'ai obtenu des crédits : pour la rénovation de Cherbourg — pour la construction de 3.000 logements sur la Z.U.P. Cherbourg-Octeville — pour la suppression des taudis tant à Cherbourg que dans les communes de l'agglomération.

— Pour les agriculteurs : je me suis efforcé d'obtenir la réduction des charges et des impôts agricoles.

— J'ai fait de multiples démarches en faveur des prisonniers, des anciens combattants et de leurs associations.

— Je me suis efforcé de réparer les injustices et d'aider les plus modestes et les plus défavorisés.

En me portant au Parlement, vous m'avez permis cette action, par votre vote, le 5 mars, vous me donnerez les moyens de la continuer, de la développer.

Pour un gouvernement stable...
Pour une France forte et prospère...
Dans la paix enfin retrouvée...
Pour une Europe indépendante et unie...

Dès le premier tour, vous voterez pour le candidat Ve République.
Vous voterez pour un homme que vous connaissez, qui a fait ses preuves.
Vous voterez pour le :

Docteur Jacques HÉBERT

Député-maire de Cherbourg
Officier de la Légion d'honneur
Compagnon de la Libération

Remplaçant éventuel :

Paul FLEURY

Maire-adjoint de Cherbourg

MARNE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Ay, Châtillon-sur-Marne, Fismes, Reims-I, Reims-III, Verzy, Ville-en-Tardenois.

M. Jean TAITTINGER

(Candidat V[e] République)

élu le 12 mars 1967

(U.D. V[e] R.)

1[re] CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Avec Roger Crespin, j'ai l'honneur de solliciter, pour la troisième fois, le renouvellement de votre confiance. Depuis 1958 j'ai travaillé pour vous, avec vous, sans relâche, pour accentuer le progrès dans notre région.

Depuis huit ans, j'apporte en votre nom mon soutien à la majorité qui, sous l'autorité du général de Gaulle et de son gouvernement, fait franchir à notre pays une étape exceptionnelle de son redressement.

Une nation moderne apparaît chaque jour davantage à nos yeux, rejetant loin derrière elle les oppositions et les divisions des partis politiques qui ont fait sa faiblesse.

La France veut :

— La paix : la V[e] République a rétabli la paix à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières. Elle fait respecter son indépendance.

— La stabilité : la V[e] République a placé à sa tête un Chef d'Etat prestigieux, le général de Gaulle, élu au suffrage universel, un gouvernement stable, une majorité sérieuse et cohérente.

— Une monnaie solide : la V[e] République a rétabli la valeur du franc devenu une des plus fortes du monde.

— Le progrès économique et social : la V[e] République y travaille sans cesse. Notre région en porte des témoignages nombreux : la nouvelle université de Reims et la démocratisation de l'enseignement, la construction d'un grand nombre de logements, la modernisation des exploitations agricoles, l'expansion du vignoble, le plein emploi des travailleurs, le relèvement des retraites, les foyers de jeunes et les logements pour personnes âgées.

Toute réforme d'envergure nécessite une majorité stable.

En 1958, en 1962, vous l'aviez compris. Vous l'avez confirmé lors de l'élection du Président de la République.

Donnez définitivement votre adhésion au régime de stabilité et d'équilibre ; refusez de le remettre en cause en rouvrant les portes aux incertitudes, contradictions et divisions d'hier.

Vous connaissez ma détermination. Je connais bien vos problèmes.

JEAN TAITTINGER

Maire de Reims
Député sortant
Président du district urbain
Membre de la Commission des finances de l'Assemblée Nationale

Remplaçant éventuel :

ROGER CRESPIN

Chevalier de la Légion d'honneur — Croix de Guerre 1939-1945
Premier adjoint au maire de Reims — Membre du bureau du district
Conseiller général de la Marne
Rapporteur général du budget du département

Dans la stabilité nous poursuivrons nos objectifs :

Pour les jeunes : priorité à l'Education nationale, à la démocratisation de l'enseignement, à la formation professionnelle, technique et scientifique. Les jeunes, mieux préparés pour l'avenir, garantiront la prospérité de demain.

Pour les femmes : l'égalité complète des droits civils, et des conditions de vie mieux équilibrées.

Pour les personnes âgées et handicapées : l'élévation du niveau des retraites et des pensions.

Pour les travailleuses et les travailleurs : la sécurité de l'emploi et le relèvement continu des salaires. La politique de plein emploi sera poursuivie par l'équipement des zones industrielles et l'implantation de nouvelles entreprises.

L'application des techniques modernes permettra la réduction progressive de la durée du travail sans diminution des salaires.

Pour les agriculteurs : revalorisation des produits agricoles et défense de nos positions dans le Marché commun. Développement de nouvelles productions adaptées à notre région. Modernisation des équipements.

Pour les vignerons : défense de l'appellation « champagne ». Aide à la plantation pour les jeunes. Progression modérée mais régulière des ventes grâce à un régime fiscal préférentiel.

Nous voulons :

Moderniser et réadapter les structures des professions industrielles, commerciales et artisanales en fonction de l'expansion et du Marché commun.

Construire plus de logements pour toutes les catégories de la population.

Equiper les villes et les campagnes, pour améliorer les conditions d'existence.

Dans tous ces domaines, des progrès incontestables ont été faits. Donnez-nous la possibilité de poursuivre notre tâche.

JEAN TAITTINGER

Maire de Reims

Electrices, électeurs,

Face aux réalités, il faut des réalisations.
Faites confiance aux hommes d'action.

Votez en masse dès le premier tour pour :

JEAN TAITTINGER
Candidat Ve République

2ᵉ *CIRCULAIRE*

Electrices, électeurs,

Les résultats du premier tour de scrutin montrent l'importance que vous attachez à notre victoire. La confiance que vous nous avez témoignée nous a portés très largement en tête de tous les candidats, à quelques voix de la majorité absolue. Nous vous en remercions chaleureusement.

Dimanche prochain, tous ceux qui veulent se placer avec nous au-dessus des partis politiques nous rejoindront. Ainsi, ils prendront part à la construction d'un pays mieux adapté aux exigences et aux besoins de tous. L'encouragement que vous nous avez donné nous renforce dans notre volonté de tout mettre en œuvre pour que notre victoire soit celle de l'avenir sur le passé.

Les premiers résultats du scrutin, tant dans la plus grande ville de la région que dans les plus petites communes, montrent à quel point nous sommes tous solidaires et unis pour marcher, d'un même élan, vers le progrès.

La France entière prend conscience de cette nécessaire union de toutes les forces, dans le respect des opinions de chacun.

Le dimanche 12 mars, la première circonscription de la Marne sera encore au premier rang des forces de l'avenir.

Vive la République !

Vive la France !

JEAN TAITTINGER

Maire de Reims
Député sortant
Président du district urbain
Membre de la Commission des finances de l'Assemblée Nationale

Candidat Vᵉ République

Remplaçant éventuel :

ROGER CRESPIN

Chevalier de la Légion d'honneur — Croix de Guerre 1939-1945
Premier adjoint au maire de Reims — Membre du bureau du district
Conseiller général de la Marne
Rapporteur général du budget du département

Pour la paix.

La stabilité.

Une monnaie solide.

Le progrès économique et social.

Pour moderniser nos structures, construire notre avenir, équiper notre région,

Confirmez la victoire du premier tour.

Pas d'abstention...
Votez en masse

JEAN TAITTINGER

Face aux réalités, il faut des réalisations.

Faites confiance aux hommes d'action.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Beine-Nauroy, Bourgogne, Reims-II, Reims-IV, Suippes.

M. Jean FALALA

(Candidat Vᵉ République et d'Union Nationale)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Conseiller général de la Marne depuis 1961, élu conseiller municipal en 1965, je sollicite vos suffrages avec une seule ambition : servir. Si vous me faites l'honneur de m'accorder dimanche votre confiance, je m'engage à défendre avec ténacité les intérêts de notre circonscription et à travailler au service de tous ses habitants, sans aucune distinction d'opinion.

— Décembre 1965, le général de Gaulle est élu Président de la République pour un mandat de 7 ans.

— Mars 1967, une nouvelle Assemblée est élue pour une durée de 5 ans. Il est souhaitable qu'elle soit composée d'hommes décidés à soutenir l'action du chef de l'Etat afin de maintenir les quatre points essentiels de la politique de la France :

La stabilité

que nous connaissons depuis près de neuf ans et que n'ont jamais su nous donner ceux qui aspirent aujourd'hui à reprendre la direction du pays.

La paix.

Sans renier ses alliances pour la sauvegarde du monde libre, la France, aujourd'hui respectée dans le monde entier, doit entretenir de bonnes relations avec toutes les nations et conserver son rôle d'arbitre que le général de Gaulle a su lui donner.

La prospérité

Compromise par les deux guerres, par l'inflation et les dettes de la IVᵉ République. C'est à la condition d'être prospère et de posséder une monnaie forte que la France pourra prétendre jouer son véritable rôle dans la construction de l'Europe, débarrassée demain de ses barrières douanières et soumise de ce fait au jeu de la concurrence.

Le progrès social.

Une véritable politique de progrès social ne pourra être poursuivie que dans une France prospère, économiquement et financièrement indépendante. Il faut parvenir :

— à la suppression accélérée des zones de salaires,

— à l'abaissement progressif de l'âge de la retraite, en priorité pour ceux qui accomplissent des travaux pénibles,

— à la revalorisation substantielle des bas salaires,

— à une aide plus importante pour les personnes âgées.

Sur le plan agricole, il faudra exiger de nos partenaires du Marché Commun l'application des clauses découlant des accords de Bruxelles pour une réelle revalorisation des prix.

Dans le cadre de la circonscription, quelle sera mon action ?

1° Donner la priorité aux problèmes économiques, sociaux, culturels, sportifs :

— Industrie. Implantation progressive d'entreprises pour assurer le plein emploi dans toutes les communes.

— Agriculture. Adductions d'eau. Habitat rural. Subventions plus importantes aux communes.

— Enseignement. Bourses. Titularisation des maîtres. Formation professionnelle. Problème du maintien des écoles rurales et du ramassage scolaire.

— Logements. Crédits plus importants pour les H.L.M., les logements sociaux, les appartements pour personnes seules et personnes âgées, l'accession à la propriété.

— Sports et maisons de jeunes. Continuation de la politique d'équipement sportif (piscines, gymnases, maisons de jeunes, foyers ruraux).

2° Coopérer et collaborer étroitement avec les conseillers généraux des quatre cantons et les maires des 62 communes afin de mieux résoudre les problèmes locaux.

3° Prévoir des contacts fréquents avec les représentants de toutes les organisations professionnelles et syndicales afin de maintenir en permanence un véritable dialogue avec les Pouvoirs publics.

Electrices, électeurs,

Malgré le redressement déjà accompli, vous le constatez autour de vous, les besoins restent immenses. Un effort important doit encore être demandé aux générations actuelles pour achever de faire de notre pays une grande nation moderne capable d'assumer ses responsabilités sur le plan européen et sur le plan mondial.

Grâce à cette volonté de réussir, chacun de nous pourra prétendre assurer à sa famille une vie heureuse et digne.

Pour garantir le succès de cette entreprise, le concours de chacun de nous est indispensable.

Dès le premier tour, votez :

JEAN FALALA

38 ans
Cadre de l'alimentation
Conseiller général de la Marne
Conseiller municipal de Reims
Candidat Vᵉ République et d'Union nationale

Remplaçant éventuel :

FRANÇOIS GUYARD

39 ans — Docteur vétérinaire

2ᵉ CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Je remercie très sincèrement toutes les électrices et tous les électeurs qui, dès le premier tour de scrutin, m'ont accordé leur appui, me plaçant ainsi en tête de tous les candidats.

Dimanche prochain, dans un esprit d'union nationale se joindront à nous tous ceux qui, au-dessus des querelles partisanes, veulent prendre leur part à la construction d'un pays mieux adapté aux exigences et aux besoins de tous.

Cette confiance ainsi manifestée renforcera encore ma volonté de travailler au service de tous les habitants de notre circonscription dans le respect des opinions de chacun.

Pas d'abstention.
Pour une politique...

— d'union,
— de paix,
— de stabilité,
— d'efficacité,
— de progrès économique,
— de justice sociale,

avec

JEAN FALALA.

38 ans
Cadre de l'alimentation
Conseiller général de la Marne
Conseiller municipal de Reims
Candidat Vᵉ République et d'Union nationale

Remplaçant éventuel :

FRANÇOIS GUYARD

39 ans — Docteur vétérinaire

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Châlons-sur-Marne, Givry-en-Argonne, Heiltz-le-Maurupt, Marson, Sainte-Menehould, Saint-Rémy-en-Bouzemont, Saint-Genest-et-Isson, Thieblemont-Farémont, Ville-sur-Tourbe, Vitry-le-François.

M. Jean DEGRAEVE
(Candidat Vᵉ République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le 30 novembre 1958, vous avez bien voulu me confier le mandat de député de la 3ᵉ circonscription électorale de la Marne, mandat que vous m'avez renouvelé le 25 novembre 1962, me permettant ainsi de poursuivre mon action au service de la nation.

Je vous en remercie sincèrement.

Mon second mandat étant arrivé à son terme, je viens une nouvelle fois solliciter vos suffrages.

Celui qui fut mon suppléant au cours de ces années passées n'est plus. Mon grand

ami, Charles Eggermann, vient de trouver la mort dans un accident de la route, et je ne puis, à mon grand regret, faire cette fois équipe avec lui.

M. Bernard, docteur-vétérinaire, à Vitry-le-François, a bien voulu m'accorder sa confiance. Très estimé et bien connu par sa profession, son honnêteté et son dynamisme dans toute la région, c'est à lui que revient la charge de me suppléer pour cette législature.

Nous avons l'honneur de nous présenter comme candidats Ve République, avec comme mission impérative « servir ».

Nous sommes parfaitement conscients des besoins de la population urbaine et rurale, notamment :

— l'avenir des jeunes et de la famille,
— la sécurité de l'emploi pour les adultes,
— l'aide sociale, la mise en valeur du patrimoine national au profit des personnes âgées,
— les besoins en équipement et l'expansion de la circonscription,
— le logement,
— l'agriculture,
— le commerce et l'artisanat.

Nous désirons donner le meilleur de nous-mêmes pour le service de tous.

En ce qui me concerne, par mon mandat de maire, de président du district, de conseiller général, je suis amené à connaître l'ensemble des problèmes intéressant le département.

Sur le plan national, il est nécessaire d'avoir au Parlement une majorité stable afin de pouvoir poursuivre l'œuvre accomplie en liaison avec le chef de l'Etat et le gouvernement.

C'est avec confiance dans l'avenir de notre pays que nous attendons votre jugement.

Pour la Ve République,
Pour de Gaulle,
Pour la France,

Vous voterez

JEAN DEGRAEVE

Maire de Châlons-sur-Marne
Conseiller général de Givry-en-Argonne
Président du district de Châlons-sur-Marne
Député sortant

Remplaçant éventuel :

JEAN-POL LUCIEN BERNARD

Docteur vétérinaire à Vitry-le-François

Candidats Ve République.

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Je remercie très sincèrement les 21.881 électeurs qui, dès le premier tour de scrutin, ont bien voulu me manifester leur confiance, ainsi qu'à mon dévoué suppléant, M. Jean Bernard.

Ce résultat indique nettement la volonté d'une grande partie du corps électoral de voir se poursuivre une politique de stabilité et d'expansion dans le cadre d'une majorité unie, pour le progrès, l'indépendance et la paix.

Je demande plus particulièrement aux électeurs qui, en raison de certaines attaches ou sentiment politique, ont pu donner leurs voix à un autre candidat, de m'accorder leurs suffrages au second tour afin de faire barrage à la collusion des partis de gauche avec le communisme.

Qu'ils soient assurés à l'avance de mon entier dévouement pour servir la circonscription, comme par le passé.

Mon action au Parlement sera toujours orientée dans le sens de la satisfaction des besoins bien connus de nos villes et de nos communes, pour leur plus grand développement, leurs équipements collectifs : sociaux, culturels, sportifs.

Mon effort portera également sur :

— les problèmes de la jeunesse,

— le plein emploi et l'accession de chacun de nos jeunes à la place qui lui revient au sein de la nation,

— l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans une toujours plus grande justice sociale.

— enfin pour le mieux être du monde agricole,

— des petites et moyennes exploitations,

— et de tous les travailleurs...

Pour la stabilité gouvernementale continue et efficace,
Pour la solidité de la monnaie,
Pour l'expansion économique,
Pour le progrès social,
Faites confiance au candidat de la majorité.
Votez et faites voter massivement le 12 mars, pour

JEAN DEGRAEVE
Maire de Châlons-sur-Marne
Président du district urbain de Châlons
Conseiller général du canton de Givry-en-Argonne
Député sortant

Remplaçant éventuel :

JEAN-POL LUCIEN BERNARD
Docteur vétérinaire à Vitry-le-François
Candidats Ve République.

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Anglure, Avize, Dormans, Ecury-sur-Coole, Epernay, Esternay, Fère-Champenoise, Montmirail, Montmort, Sézanne, Sompuis, Vertus.

M. Robert MORILLON
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

...Dès 1958, le parti communiste français vous a appelés à vous unir pour défendre vos intérêts et ceux du pays, contre les féodalités économiques et financières incarnées par le pouvoir personnel.

...En 1967, nous accusons et mettons en cause, sans réserve, l'ensemble de la politique du pouvoir gaulliste.

Voici le véritable bilan des député U.N.R.-Ve République.

Vous les jugerez non sur ce qu'ils disent, mais sur ce qu'ils font.

Ils ont voté :

Le 26 décembre 1964. — Le Ve Plan qui prévoit pour 1970, 610.000 chômeurs. Les salaires sont bloqués quand la production et la productivité ont doublé.

La semaine de travail la plus longue d'Europe. Le nombre des petits établissements commerciaux diminuera globalement de près de 50.000

Les communes seront asphyxiées et écrasées financièrement.

Le 27 mai 1966. — Non aux revendications sociales, sur l'avancement de l'âge de la retraite et les majorations de pensions vieillesse.

Le 21 octobre 1966. — Non à l'augmentation des salaires et à la suppression des abattements de zones.

Le 10 novembre 1966. — Non à la revalorisation des pensions de veuves, d'ascendants et orphelins de guerre, et des retraites de combattants.

Le 5 août 1966. — La loi d'orientation agricole qui vise à la liquidation annuelle de 52.000 exploitations.

Le 4 novembre 1966. — Le budget, gravement insuffisant par rapport aux besoins et nécessités de la vie moderne, de l'éducation nationale, donne 100 milliards d'anciens francs à l'école privée.

Le 11 décembre 1966. — Le budget 1967 : 10 % de plus pour les impôts sur la consommation et les revenus, quand l'impôt sur la fortune ne représente que 4,40 % des recettes fiscales. Pour 1968, ils prévoient la suppression des augmentations de patentes pour les établissements à succursales multiples.

Le 26 octobre 1966. — 2.350 milliards d'anciens francs pour le budget militaire, soit 25 % du budget général, soit une escalade de 61,7 % par rapport à 1958.

L'allocation vieillesse est de 17.500 AF par mois !

Les députés, aujourd'hui « centre démocrate » en approuvant ou en s'abstenant sur ces votes, portent la même responsabilité.

Voici ce que veulent les communistes.

Nos propositions...

— Abroger les dispositions constitutionnelles sur lesquelles repose le pouvoir personnel.

— L'épanouissement de la démocratie et la stabilité gouvernementale.

— Exiger la mise en œuvre d'un plan économique et de progrès social, où les progrès techniques et scientifiques qui permettraient de produire toujours plus, se traduiraient par l'expansion et le relèvement du niveau de vie de la population.

— Rétablir la justice fiscale.

— Réduire les dépenses militaires.

— Priorité des priorités à l'éducation nationale, démocratisation de l'accès à l'enseignement.

— Développer une agriculture moderne, et assurer la défense des exploitations familiales.

— Défendre le petit commerce et l'artisanat.

Nos moyens...

— Une Assembéle Nationale élue au suffrage universel.

— Un gouvernement responsable appliquant le programme voulu par le peuple, et soutenu par lui.

— Mettre fin à la domination des féodalités économiques et financières qui accaparent les richesses. La nationalisation des secteurs-clés de l'économie nationale contrôlés par le grand capital.

— Frapper les grosses sociétés.

— Suppression de la ruineuse force de frappe.

— Attribution du quart du budget de l'Etat à l'éducation nationale.

— Diminuer les prix des produits industriels. Relever le pouvoir d'achat des masses populaires. Soutien à la coopération.

— Abroger la loi portant extension de la T.V.A.

Pour l'avènement d'une démocratie véritable, le triomphe d'une politique de progrès social, d'indépendance nationale et de paix, pour l'union des forces ouvrières et démocratiques.

Votez

Robert MORILLON

Maurice MESTRE

Candidat et suppléant du parti communiste français.

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Nous remercions les 11.400 d'entre vous qui avaient fait confiance à notre parti et l'ont placé en tête des forces démocratiques. Confiance confirmée sur le plan national par un gain de plus de 1.000.000 de voix.

Les résultats enregistrés dans la 4e circonscription portent tout naturellement nos candidats à être les porte-drapeau de la gauche, dimanche prochain.

Gauche contre droite, démocratie contre pouvoir personnel, front commun de tous les républicains, de tous les laïques pour l'avènement d'une démocratie véritable, pour le triomphe d'une politique de progrès social, d'indépendance nationale et de paix, pour l'union des forces ouvrières et démocratiques.

Votez

Robert MORILLON

Maurice MESTRE

Candidat et suppléant de la gauche unie.

MARNE (HAUTE-)

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Arc-en-Barrois, Auberive, Bourbonne-les-Bains, Bourmont, Châteauvillain, Chaumont, Clefmont, Fayl-Billot, Laferté-sur-Amance, Langres, Longeau, Montigny-le-Roi, Neuilly-l'Evêque, Nogent-en-Bassigny, Prauthoy, Varennes-sur-Amance.

M. Jean FAVRE
(Candidat représentant le Comité d'Action pour la Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Le 18 novembre 1962 :

Candidat aux élections législatives, j'avais écrit : Oui à la Ve République, oui au général de Gaulle dans l'équilibre des pouvoirs... Oui à une France stable et forte... Oui à une politique européenne sociale et familiale...
« Je le répète aujourd'hui. »

Le 19 décembre 1965 :

Au deuxième tour des élections présidentielles, avec 62 % des Haut-Marnais, j'ai dit oui avec la majorité qui élit le président de Gaulle.
« Je reste aujourd'hui fidèle à ce choix. »

Le 6 février 1967 :

Je fais acte de candidature, présenté par le Comité d'action pour la Ve République, par le général Bourgund et ses amis du parti U.N.R. de la Haute-Marne.

Electeurs de 1962 ou de 1967 je demeure un homme libre ,candidat non d'un parti mais d'un mouvement afin d'assurer une majorité qui seule peut assurer la stabilité et la continuité :

— en face d'une opposition divisée,
— en face de positions mal définies,
— en face de la mauvaise humeur.

Votez stabilité. Votez majorité.

En 1965, la France a réélu le général de Gaulle Président de la République. Cette élection signifie la volonté du pays de voir se poursuivre l'œuvre de la Ve République.
Il faut maintenant être logique.

Sur le plan national :

Seule une majorité Ve République peut aider de Gaulle à poursuivre son œuvre
— parce qu'elle sera loyale et unie sur les grandes options ;

— parce qu'elle engagera le dialogue dans un esprit de confiance avec le Gouvernement pour défendre au mieux vos intérêts.

Cette majorité soutiendra une politique qui apporte au pays :

La paix que la France connaît, grâce à de Gaulle, pour la première fois depuis 1939, qui doit être consolidée dans le maintien de nos alliances, par la détente avec les pays de l'Est, la fin de l'absurde conflit vietnamien, la recherche du désarmement avec les puissances atomiques et une organisation à l'échelle mondiale de la coopération avec les pays sous-développés.

L'indépendance, qui permettra à la France d'être maîtresse de ses destinées, responsable de sa défense, libre dans la conduite de son économie et lui donnera les moyens de participer pleinement avec ses voisins à la construction de l'Europe économique et politique.

Le progrès, fondé sur une politique d'expansion dans la stabilité, impliquant une monnaie forte et un budget en équilibre, et permettant, dans le cadre du Plan, d'augmenter notre production, de rendre compétitifs nos industries, notre agriculture et notre commerce, de réaliser les grands équipements collectifs dont notre pays a besoin, d'assurer le plein emploi et le développement du pouvoir d'achat, d'assurer l'accès aux études pour le plus grand nombre y compris les enfants inadaptés, de donner à la jeunesse par la formation professionnelle, par une politique d'équipements sportifs, de développement des loisirs, d'échanges internationaux, tous les moyens de se préparer à l'avenir, d'améliorer le niveau de vie des travailleurs, des femmes et des vieux.

Sur le plan local :

Je me propose en liaison avec les élus locaux et grâce à mes rapports déjà bien établis et suivis avec les hommes responsables du gouvernement et les administrations centrales et préfectorales, de faire en sorte que la circonscription puisse bénéficier pleinement des réalisations de la politique de progrès de la Vᵉ République.

Nos villes ont besoin de profiter de l'expansion générale, logements, équipements... ce sont des problèmes qui me sont familiers.

Agriculteurs, vous trouverez en Luciot un homme de la terre jugeant sainement vos difficultés car il les vit tous les jours. Il n'ignore rien de l'œuvre à poursuivre, il reconnait les progrès et le travail en profondeur réalisés. Nous sommes l'un et l'autre à votre service.

Il n'y a pas d'alternative.

En face de la majorité cohérente de la Vᵉ République, des oppositions sont incapables de s'entendre pour gouverner, elles sont unies pour détruire ce qui existe mais elles ne peuvent pas construire. Si elles l'emportaient la France retomberait dans l'ornière dont de Gaulle l'a tirée.

Vous ne le voulez pas.

Votez pour le candidat de la majorité, ne gaspillez pas vos voix elles ne profiteraient qu'à l'opposition.

Texte du télégramme reçu par M. Jean Favre, le 17 *février* 1967.

« Vous confirme que vous êtes seul candidat autorisé à se réclamer de l'investiture du Comité d'action pour la Vᵉ République. Toute autre candidature se réclamant de la Vᵉ République doit être considérée comme de diversion. »

Signé :
Georges Pompidou,
Président du Comité d'action.
Jacques Baumel,
Secrétaire général de l'U.N.R.
Valéry Giscard-d'Estaing,
Président de la Fédération nationale
des républicains indépendants.

JEAN FAVRE

Maire de Langres — Conseiller général
Candidat représentant le Comité d'action pour la Vᵉ République

Remplaçant éventuel :

ANDRÉ LUCIOT

Maire de Dampierre
Conseiller général
Agriculteur

2ᵉ CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Avec 17.766 suffrages, vous m'avez placé en tête de tous les candidats.
Je vous remercie de votre confiance.
Ce succès rejoint le mouvement général enregistré dans tout le pays.
Vous avez su discerner le véritable représentant de la Vᵉ République, malgré les attaques dont il fut l'objet.
Votre vote indique clairement votre hostilité à une majorité communiste-fédération qui ne manquerait pas d'être dominée par les communistes.
Au deuxième tour, vos suffrages confirmeront cette avance.
Ils apporteront la victoire au camp de l'unité et du progrès.

Appel à tous les électeurs haut-marnais.

Le mouvement pour la Vᵉ République c'est le rassemblement de toutes les femmes et de tous les hommes de bonne volonté soucieux de poursuivre dans l'unité l'œuvre de redressement national avec le général de Gaulle.
Habitants des villes et des campagnes, nous sommes prêts à assurer nos responsabilités.
Garantissons une majorité pour un travail efficace.
Assurons notre avenir dans le respect des institutions.
Brisons toutes tentatives de division.

Votez en masse,
Votez stabilité,
Votez majorité

Votez

JEAN FAVRE

Maire de Langres — Conseiller général
« Seul candidat représentant le Comité d'action pour la Vᵉ République. »
***Signé :* G. Pompidou, J. Baumel, V. Giscard d'Estaing.**

Remplaçant éventuel :

ANDRÉ LUCIOT

Maire de Dampierre
Conseiller général
Agriculteur

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Andelot, Chevillon, Doulaincourt, Doulevant-le-Château, Joinville, Juzennecourt, Montier-en-Der, Poissons, Saint-Blin, Saint-Dizier, Vignory, Wassy.

M. Jacques DELONG

(Candidat Ve République)

élu le 12 mars 1967

(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

La plupart d'entre vous me connaissent désormais car au cours de ces quatre années, je n'ai pas ménagé mon temps ni mon travail et c'est avec ardeur que je me suis entièrement consacré à ma circonscription. Un certain nombre cependant de nouveaux électeurs ne me connaissent pas et je voudrais me présenter.

Haut-Marnais de naissance, habitant une petite commune de la Haute-Marne, je suis âgé de 45 ans, marié et père de trois enfants. Docteur en pharmacie de profession, l'estime de mes concitoyens m'a porté à la mairie de Doulaincourt depuis huit ans. En 1962, presque inconnu, les électeurs tant de la ville que de la campagne m'ont fait accéder à la députation. J'ai donc appris mon nouveau métier de façon à être le plus utile possible à mon pays et à vous hauts-marnais.

Depuis 4 ans :

— La stabilité financière est rétablie.

— La Sécurité sociale agricole a été instaurée.

— L'assurance maladie des artisans, des commerçants et professions libérales créée et entre en application cette année.

— Les pensions vieillesse ont été améliorées et revalorisées.

— Les zones de salaires ont été réduites des deux tiers et la différence entre les deux zones extrêmes a diminué de 50 %.

Les quatre semaines de congés payés ont été généralisées.

— Les problèmes cruciaux de l'enseignement ont été en grande partie solutionnés par la création de postes et la construction de classes, de collèges, de lycées et d'universités dont une toute neuve à Reims pour notre région.

Enfin le Marché commun agricole a été signé en mai 1966 et entre en application le 1er juillet 1967.

La paix a régné au cours de ces quatre années pour la première fois dans l'histoire de la France sans interruption et elle a été la conséquence de la sage politique internationale d'un gouvernement stable, celui de la Ve République.

Toutefois il reste encore beaucoup à faire :

— aider l'agriculture à devenir une activité prospère par une politique des structures et des prix au seuil du Marché commun,

— favoriser l'initiative privée dans le commerce et l'artisanat par des aménagements fiscaux,

— améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs et des fonctionnaires,

— orienter l'action sociale en faveur des personnes âgées ou à faible revenu,

— assurer une retraite heureuse à nos vieux,

— commencer à abaisser l'âge de la retraite pour tous ceux qui ne l'ont pas encore à 60 ans,

— augmenter encore le nombre de logements neufs et surtout favoriser l'accession à la propriété.

Ces buts ne sont pas les seuls à atteindre mais ils sont fondamentaux. La Haute-Marne a besoin d'hommes lucides, de réalisateurs dans ce département mi-citadin, mi-rural qui ne négligent pas les uns au profit des autres ou inversement. La prospérité de la Haute-Marne est dans le développement harmonieux de ses villes et de ses campagnes.

Les Hauts-Marnais sont des gens sages qui aspirent à mieux vivre et à élever dignement leurs enfants dans le respect des valeurs morales et humaines pour leur faire un bel avenir.

Cela vous ne l'aurez pas dans l'instabilité et dans l'aventure. Les différentes oppositions, de nouveaux convertis lecanuetistes ou communistes en passant par Mitterrand, se sont partagé 780 portefeuilles de ministre en 13 ans. Ils n'acceptent pas d'être réduits au chômage par le gouvernement de Georges Pompidou et la majorité. Le devoir de tout Français est de refuser catégoriquement de voir son pays retomber dans l'anarchie chère et profitable aux anciens partis. La Ve République vous a donné la paix. Pour la prospérité et l'efficacité votez comme aux élections présidentielles pour le candidat Ve République ; contre l'aventure et le chaos.

JACQUES DELONG

Docteur en pharmacie
Maire de Doulaincourt
Député sortant

Remplaçant éventuel :

LUCIEN HORNEBECK

Officier de la Légion d'honneur
Grand mutilé de guerre
Adjoint au maire de Saint-Dizier

2ᵉ CIRCULAIRE

Electrices, électeurs, Haut-Marnais,

En nous plaçant avec 18.477 voix, soit 8.200 voix de plus qu'en 1962, en tête des candidats vous avez montré nettement votre adhésion à l'œuvre accomplie par la Vᵉ République et nous vous en remercions sincèrement.

En votant centre démocrate, vous avez manifesté clairement votre hostilité à une majorité communiste-fédération qui ne manquerait pas d'être dominée par le parti communiste.

En votant fédération, vous n'avez certes pas voulu non plus donnre vos voix à cette alliance contre nature qui détruirait nos libertés.

Vous voterez au second tour pour le maintien d'une majorité stable et pour l'expansion de la France et de la Haute-Marne.

Vous voterez pour la paix, la prospérité, le progrès, l'efficacité,

en apportant vos suffrages à

JACQUES DELONG

Docteur en pharmacie
Maire de Doulaincourt
Député sortant

Remplaçant éventuel :

LUCIEN HORNEBECK

Officier de la Légion d'honneur
Grand mutilé de guerre
Adjoint au maire de Saint-Dizier

MAYENNE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Argentré, Bais, Chailland, Evron, Laval-Est, Laval-Ouest, Montsûrs, Villaines-la-Juhel.

M. Pierre BURON
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Mayennais, Mayennaises, voici l'heure du choix décisif !

Je n'appartiens à aucun parti politique, et si j'ai accepté de me présenter sous le signe de la Ve République, c'est pour une raison bien simple : le mouvement de redressement national qu'anime le général de Gaulle, est actuellement la seule solution réaliste et raisonnable. Il s'agit aussi, sur le plan local, de dire non à la colonisation politique de la Mayenne, où aujourd'hui, quatre parlementaires sur cinq, sont dans l'opposition à de Gaulle. Il s'agit encore de regrouper tous les Français, toutes les bonnes volontés pour maintenir une France unie, libre et prospère.

Pierre BURON.

Voici pourquoi vous voterez Pierre Buron et Alphonse Gouabau pour remplacer André Davoust et Robert Buron.

I. — A. Davoust se présente aujourd'hui sous l'étiquette « Centre démocrate » c'est-à-dire pour Lecanuet, alors qu'il a pour suppléant, Robert Buron. Or, l'ancien ministre est à Paris contre Lecanuet qu'il juge trop à droite.

Voici un extrait de *Témoignage Chrétien* le journal des chrétiens progressistes :

« Le conseil fédéral estime qu'il convient de se féliciter de la disparition progressive en France, du parti démocrate chrétien, et salue les efforts faits par le groupe « Objectif 72 », qu'anime M. Robert Buron, pour orienter vers les formations socialistes les éléments de gauche venus de la démocratie chrétienne ».

Peut-on honnêtement, être pour Lecanuet à Laval, et contre Lecanuet à Paris ? N'est-ce pas se moquer des électeurs que de jouer ainsi à la chauve-souris ?

Les Mayennais aiment la clarté et l'honnêteté. Ils disent non aux combinaisons électorales et au retour à la pagaille. Devant les trompeuses promesses du socialisme de Robert Buron, ils choisissent la voie du progrès dans le respect des traditions et en accord avec la doctrine sociale de l'église. Nous sommes pour la liberté et le respect de la personne humaine.

Puisque André Davoust n'a pas su dire non à son patron devenu hostile à de Gaulle, le jour où il n'a plus été ministre, il fallait bien qu'un autre Mayennais se présente pour défendre les idées et les intérêts qui nous sont chers.

II. — Par ailleurs, André Davoust élu en 1962, avec l'appui de la Ve République, a tourné sa veste, sans souci des électeurs qui lui avaient fait confiance. Il a même été jusqu'à faire voter contre le général de Gaulle et pour Mitterrand au deuxième tour des présidentielles, il y a quinze mois.

L'ancien suppléant d'André Davoust, M. Jules Coutard, maire de Sainte-Gemmes-le-Robert, a dû, par conscience, à cette époque, avec quelques amis, publier une « mise au point » pour se désolidariser de cette attitude inqualifiable et pour faire voter de Gaulle.

Quant aux électeurs Mayennais, ils ont déjà désavoué le député sortant en votant à 70 % pour demander au général de Gaulle de continuer pendant sept ans encore, sa tâche de redressement national, afin d'assurer la paix, la stabilité, le progrès économique et social.

Il faut maintenant être logique. Seule une majorité Ve République peut permettre à de Gaulle, de poursuivre son œuvre sur le plan de la nation, de l'Europe et du monde : il reste beaucoup à faire contre la misère et l'injustice, mais rien de solide n'est possible en dehors de la stabilité et de l'unité de direction.

Voici nos objectifs sur le plan local :

La Mayenne est entrée dans la voie du progrès : pour le voir, il suffit d'ouvrir les yeux avec bonne foi.

Si beaucoup a déjà été entrepris, il reste encore plus à faire.

Problème de la formation, de l'équipement sportif et de l'enseignement, je le connais fort bien, et il retiendra particulièrement mon attention car il commande tout le reste.

Problème du logement et de l'amélioration de l'habitat rural. Mon activité pendant dix ans au conseil municipal à Laval a montré l'intérêt que je porte à ces préoccupations.

Problème du développement économique et social. D'un côté, il faut encourager les industries nouvelles, mais aussi les entreprises locales pour multiplier les emplois, afin de garder, chez nous, nos jeunes.

D'un autre côté, il y a la stabilité de l'emploi et le revenu des travailleurs, pour faire de tous, des citoyens à part entière.

Mes études en sociologie et mes responsabilités syndicales, m'ont préparé à de telles tâches.

Problème de l'entreprise familiale sur le plan de l'artisanat, du commerce et de l'agriculture. Mes attaches familiales et le choix de mon suppléant sont une garantie à ce triple sujet.

De plus, les nombreux contacts que nous avons pris auprès des agriculteurs, leur ont montré quel souci nous avions de leurs difficultés.

Problème des retraités, des déshérités et des personnes âgées qui souffrent dans ce monde en constante évolution. Mon esprit de famille et mes activités sociales désintéressées, sont une garantie en ce domaine.

Pour tout ceci, je ne vous ferai pas de vaines promesses. Il n'y a pas de remèdes-miracles. La tâche est rude ; elle exige l'union de tous et la bonne volonté de chacun.

Homme de dialogue, attentif aux besoins légitimes, je sais pouvoir compter sur vous, comme vous savez pouvoir compter sur moi.

Ensemble, défendons efficacement nos idées et nos intérêts particuliers, dans le nécessaire souci de l'intérêt général.

Ensemble, avec la Ve République, consolidons le présent et préparons l'avenir.

Ne dispersez donc pas vos voix ; soyez efficaces ; ne favorisez pas les marchandages politiques des lendemains d'élections comme sous la IVe.

Dès le premier tour : votez majorité.

Pour de Gaulle : votez Ve République.

Votez Pierre BURON

Professeur de philosophie
Né à Laval le 15 décembre 1921 ; 5e enfant d'une vieille famille bien connue à Laval et dans la région
Marié et père de 5 enfants tous nés à Laval
Ancien conseiller municipal de Laval
Médaillé de la Résistance

Remplaçant éventuel :

Alphonse GOUABAU

Né à Méral le 4 septembre 1915
Agriculteur, marié, père de 6 enfants
Administrateur de la Mutualité sociale agricole
Président du Groupement de vulgarisation agricole de Laval
Conseiller municipal de Laval
Médaille des évadés — Chevalier du Mérite agricole

2e CIRCULAIRE

Merci aux électrices et aux électeurs qui ont répondu à l'appel de de Gaulle et qui nous ont porté au premier rang des candidats dans la circonscription de Laval.

Le combat continue pour la France et pour la Mayenne. Il s'agit de poursuivre nos efforts et de rallier les hésitants.

La majorité actuelle est la seule possible : elle représente cinq ans de garantie pour la paix, la stabilité et le progrès.

Si beaucoup a déjà été fait, il reste encore plus à faire, spécialement sur le plan de la justice sociale.

C'est une raison de plus pour rassembler avec nous toutes les énergies et toutes les bonnes volontés.

Nous sommes l'avenir : Avec notre respect des traditions qui nous sont chères et notre volonté de progrès.

Nous refusons le socialisme de l'horizon 72.

Nous proclamons notre attachement à la liberté et au respect de la personne humaine.

Voici l'heure du choix décisif.

Aujourd'hui la vie politique a simplifié les choix :

On est pour la majorité ou on est contre.

L'enjeu est trop grave pour hésiter et balancer comme l'a toujours fait le Centre démocrate : tantôt à droite, tantôt à gauche.

*
* *

Mayennaises, Mayennais, vous serez pour la majorité parce que vous ne voudrez pas voter « pour rien » sur le plan national et parce que sur le plan local vous voudrez avoir des représentants loyaux, sérieux et efficaces.

La Mayenne qui, au premier tour, a affirmé sa conviction en répondant à l'appel de de Gaulle, confirmera son vote au deuxième tour en soutenant sa majorité, contre l'opposition.

Votez Ve République !

Votez Pierre Buron et Alphonse Gouabau.

La majorité c'est vous. — Voter pour nous, c'est voter pour vous.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bierné, Château-Gontier, Cossé-le-Vivien, Craon, Grez-en-Bouère, Loiron, Meslay-du-Maine, Saint-Aignan-sur-Roë, Sainte-Suzanne.

M. Louis FOURMOND
(Candidat Centre démocrate)
élu le 12 mars 1967
(P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Ayant conscience d'avoir rempli honnêtement le mandat que vous m'aviez confié, j'ai accepté, sur la demande de mes amis du centre démocrate, l'honneur de solliciter vos suffrages aux élections du 5 mars prochain, avec mon ami, André Pichard, mon suppléant depuis 1958.

Avec tous les Français, je refuse le retour au passé. La stabilité politique est garantie par la Constitution. Je la maintiendrai et veillerai à ce qu'elle soit appliquée.

Ma doctrine vous la connaissez. Profondément attaché au respect de la personne humaine, à la liberté de conscience et d'expression, je suis persuadé que seule une vraie démocratie, dans un régime de continuité et de stabilité, peut contribuer à l'épanouissement de l'homme et lui laisser la libre disposition de lui-même, dans ses initiatives et ses responsabilités.

Européen de toujours, j'ai opté pour la grande Europe de Robert Schuman, qui seule peut constituer une puissance à l'échelle mondiale, avec ses 250 millions d'habitants. Elle peut créer cette force de frappe qui garantira la paix, la sécurité, ouvrira une aire de prospérité et d'avenir pour notre jeunesse, développera avec des moyens puissants la recherche scientique sans peser trop lourdement sur la feuille d'impôts. Ce sera une véritable Europe économique et politique, les deux étant indissolublement liées.

Mon action :

Lors des débats budgétaires à l'Assemblée Nationale, je suis intervenu dans les différents budgets de : l'agriculture, la santé publique, l'éducation nationale, l'industrie et le commerce, les travaux publics, la construction, etc.

Membre de la commission des affaires culturelles et sociales, j'ai plaidé à maintes reprises l'application du rapport constant pour les anciens combattants.

J'ai été rapporteur de l'enseignement au budget de l'agriculture, où j'ai demandé l'attribution d'un plus grand nombre de bourses.

Je me suis élevé contre l'impôt toujours croissant sur le revenu des personnes physiques, ainsi que sur l'application de la T.V.A. aux taux multiples sur le commerce de détail. J'ai demandé une ouverture de crédit plus importante pour les artisans et commerçants. J'ai participé directement à l'implantation de sept usines dans le Sud-Mayenne.

Personnellement j'ai obtenu par mes interventions la révision de l'application de l'indemnité viagère de départ aux petits exploitants et une augmentation de la retraite aux personnes âgées. J'ai plaidé et obtenu une meilleure adaptation de l'assurance maladie des professions indépendantes et suis intervenu sur les conventions médicales et le libre choix du praticien par les clients.

Mon programme :

C'est dans la ligne du passé que je continuerai à plaider les causes suivantes :

1° L'enseignement général et la formation professionnelle des jeunes toujours plus nombreux, à qui nous devons assurer l'avenir et procurer des bourses pour les aider.

2° La construction de logements plus nombreux à des prix accessibles à tous.

3° L'emploi qui pose des problèmes d'avenir.

4° Maintenir les droits des anciens combattants et des veuves de guerre, par l'application du rapport constant. Demander la retraite à 60 ans des anciens prisonniers de guerre.

5° Venir en aide aux personnes âgées en augmentant leur retraite et en favorisant la construction d'établissements pour les recevoir.

6° Protéger les artisans et les commerçants contre une fiscalité toujours plus dévorante.

7° Pratiquer une politique d'expansion et d'investissements par des prêts à long terme.

8° Infléchir le gouvernement sur l'abattement de zone qui avait été promis en 1962 et qui devient urgent dans notre Mayenne.

9° Garantir aux agriculteurs la parité, en leur assurant un meilleur revenu de leur production. Eviter le départ de nos jeunes en sauvegardant nos exploitations familiales par des aides plus substantielles.

10° Développer le tourisme dans notre département. Il est une source de richesse pour lui, chaque corps de métier y participant.

Sans promesse illusoire, je m'efforcerai, comme dans mes deux premiers mandats, d'être au service de chacun par mes interventions concernant les demandes de subventions, l'accélération des dossiers et autres demandes personnelles.

Electrices, électeurs, que vous apparteniez à différentes professions, que vous soyez : fonctionnaires, salariés, retraités, vous voterez pour élire votre représentant le 5 mars prochain.

Voter, c'est juger à travers l'homme que vous choisirez, sa force de caractère, ses capacités, son désintéressement, son dynamisme, sa probité, son honnêteté, vous discernerez ses préoccupations de l'intérêt qu'il porte au bien commun sur le plan départemental et national.

Voter en définitive, c'est choisir l'homme soucieux d'un mieux être à l'égard de toutes personnes, dans le respect des libertés de pensée et d'action.

Alors, si vous considérez que mon action d'hier engage l'avenir de demain, vous voterez pour le candidat qui a fait ses preuves et qui veut la stabilité dans la continuité de la V[e] République.

LOUIS FOURMOND

Député sortant
Candidat Centre démocrate

Remplaçant éventuel :

ANDRÉ PICHARD

Licencié en droit

2[e] CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Vous les 16.244 électeurs et électrices qui m'avez manifesté, au scrutin du 5 mars votre confiance et votre reconnaissance, pour le travail efficace que j'ai accompli au cours de mes précédents mandats.

Soyez toutes et tous très sincèrement remerciés,

Je puis assurer que ma profession de foi du 5 mars, qui rend compte de mon action d'hier, est bien l'engagement de mon action de demain sur tous les problèmes que j'ai eu l'occasion d'évoquer dans mon programme du scrutin de dimanche dernier.

Electrices, Electeurs,

Pour un meilleur pouvoir d'achat.
Pour une plus juste répartition des charges fiscales.
Pour une vraie stabilité.
Dans une France prospère.
Pour une Europe unie.
Dans une paix retrouvée.

Vous continuerez de faire confiance à l'homme de progrès et au défenseur de vos intérêts, en confirmant l'autorité de votre élu par des suffrages encore accrus.

Votez démocrate et social, votez

LOUIS FOURMOND
Député sortant
Candidat Centre démocrate

Remplaçant éventuel :

ANDRÉ PICHARD
Licencié en droit

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Ambrières-le-Grand, Couptrain, Ernée, Gorron, le Horps, Landivy, Lassay, Mayenne-Est, Mayenne-Ouest, Pré-en-Pail.

M. Denis BERTRAND
(Candidat Républicain Indépendant d'Action sociale - Ve République)
élu le 5 mars 1967
(R.I.)

Electrices, Electeurs,

Voilà bientôt neuf années que je suis votre député, et si vous avez gardé mes programmes de 1958 et 1962, vous verrez que j'ai agi conformément à mes engagements.

Comme promis, chaque fois que vous avez désiré me rencontrer, vous l'avez pu. J'ai été à votre service et je viens mettre à nouveau à votre disposition mon activité et mon expérience.

La stabilité financière s'est maintenue malgré des circonstances économiques défavorables qui ont été ressenties par tous les pays européens. Sans stabilité, pas d'amélioration sociale.

Fiscalité. — Des dégrèvements ont été obtenus pour les petits contribuables, les artisans ne paient plus la taxe complémentaire, il faudrait étendre cette exonération

aux agriculteurs et, d'une façon générale, diminuer l'impôt à la base, c'est-à-dire pour les revenus les plus modestes.

La taxe à la valeur ajoutée va être généralisée. Je ne suis pas d'accord avec certaines modalités de ce texte. Il faudra y remédier.

Personnes âgées. — L'effort a été poursuivi en leur faveur. Les retraites complémentaires ont été étendues, il faudrait les généraliser et modifier, en faveur des intéressés, les conditions de mise à la retraite entre l'âge de 60 et 65 ans.

Handicapés physiques — Enfance inadaptée. — L'effort à faire reste considérable. Il faut former des moniteurs, créer des maisons d'éducation, de rééducation. Assurer contre la maladie les infirmes de plus de 21 ans.

Sécurité sociale. — Un grave problème d'équilibre se posera demain, il faudrait harmoniser les charges sur le plan de l'Europe des six, et faire face par le budget aux déficits causés par les mutations professionnelles.

Problèmes agricoles. — Le monde agricole rencontre de grosses difficultés. J'ai été son défenseur : en commission, en séance, j'ai pris part à toutes les délibérations de la législature s'y rapportant.

Comme membre de la commission parlementaire du F.O.R.M.A. (fonds d'orientation et d'aménagement des marchés agricoles) et rapporteur de son budget, j'ai constamment demandé le relèvement des prix et leur soutien plus efficace, en particulier pour le lait et la viande.

Je suis et reste fidèle aux exploitations familiales, base de l'équilibre de notre Ouest.

Artisans. — Ils sont les rouages indispensables de la vie de nos communes ; malgré les améliorations apportées, les abattements fiscaux représentant leurs salaires ne sont pas suffisants.

Enseignements. — Un Français sur cinq est à l'école ou à l'université. Un effort considérable de construction, de multiplication des postes d'enseignement, de bourses, a été fait. Sans oublier les créations de nouveaux établissements, C.E.G. en particulier. Cet effort doit être poursuivi.

Sur l'ensemble de ces problèmes d'éducation, ma position n'a jamais varié.

Sports. — Pour la première fois en France, un vrai plan d'aménagement de stades, de salles de sports a été voté, mis en œuvre, les efforts de nos sportifs ont été encouragés. C'est devenu une part importante de notre vie nationale.

Il faut saluer les résultats, poursuivre cette action.

Politique familiale. — Des efforts d'adaptation ont été faits. Il faut veiller à ne pas laisser se dévaluer les allocations.

Salaires. — Malgré une augmentation générale de leur niveau réel, leur augmentation reste un objectif à poursuivre par la modernisation des moyens de production. Les zones de salaires telles qu'elles existent doivent disparaître.

Commerçants, industriels — Membre de la commission de la production et des échanges depuis huit années, j'ai constamment été présent aux débats vous concernant. C'est à mon avis le moyen le plus efficace de vous aider. Mon passé vous garantit l'avenir.

Logements. — Jamais il n'avait été tant construit : c'est une œuvre de longue haleine à poursuivre, en ville et à la campagne ; il nous faut encore d'autres logements sains, réalisés sous forme individuelle de préférence.

Vie de notre arrondissement. — Il continue à se dépeupler; quelques usines sont venues s'installer chez nous, certaines sont en construction. J'ai été heureux d'aider des implantations d'industries nouvelles et des extensions, je maintiendrai attentivement cet effort, peut-être plus difficile ces derniers temps en raison d'évolutions économiques dont les effets semblent se faire sentir au-delà des frontières même les plus fermées et lointaines.

Politique étrangère. - Le Marché commun est en bonne voie. Il est la base indispensable d'une politique européenne, que je désire pacifique et fédéraliste. Pour la paix il faut faire l'Europe ; chercher le contact et la conciliation avec tous les peuples.

Ce programme nécessite, pour sa réalisation, un gouvernement stable ; puisse la nouvelle Chambre appuyer un ministère de législature, avec le général de Gaulle, Président de la République.

C'est pour travailler dans ce sens que je sollicite le renouvellement de mon mandat.

Vive la République !

Vive la France !

BERTRAND DENIS

Député sortant
Candidat républicain indépendant d'action sociale Ve République
Chevalier de la Légion d'honneur — Croix de guerre 1939-1945
Chevalier du Mérite social — Chevalier du Mérite agricole
Ancien combattant — Ancien prisonnier de guerre 1940-1945
Conseiller général du canton de Mayenne-Ouest
Maire de Contest
Industriel à Fontaine-Daniel, près Mayenne

Remplaçant éventuel :

GUY TERTRAIS

Conseiller technique agricole
Gorron (Mayenne)

MEURTHE-ET-MOSELLE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Nancy-Nord, Nomeny, Pont-à-Mousson.

M. Christian FOUCHET
(Candidat d'Union pour la Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

De 1946 à 1958, soit douze ans, la France a eu 22 gouvernements, en fait un tous les six mois !

Le retour, voulu et approuvé par vous, du général de Gaulle, l'adoption de la nouvelle Constitution, ont permis au contraire, depuis neuf ans, une stabilité politique et donc une constance dans l'effort que les Français ne se rappelaient pas avoir connues.

Les résultats sont là :

— la paix quand nous avions la guerre ;
— l'équilibre financier et la stabilité du franc quand nous avions l'inflation source de misère ;
— la considération générale de tous les pays alors que nous n'étions même plus maîtres de notre destin.

Personne au monde ne peut contester ces résultats. Personne d'ailleurs ne les conteste.

Françaises et Français de la première circonscription de Nancy, voulez-vous le maintien de cette stabilité, ou le retour au pouvoir des oppositions disparates incapables de gouverner ?

La réponse n'est pas douteuse.

Aux heures où l'Etat s'abandonnait, vous avez appelé de vos vœux la Ve République. Vous voulez la garder !

Le contraire serait d'ailleurs un drame national.

Ce n'est que dans la poursuite de l'effort entrepris depuis neuf ans que le redressement déjà accompli sera consolidé et amélioré, et que ce qui reste à faire sera fait, dans la vie de l'Etat comme dans notre vie quotidienne à chacun et à tous.

Pour moi, aux côtés du général de Gaulle depuis 1940, j'ai toujours pensé que le servir, c'était servir l'intérêt du pays.

Je peux témoigner en particulier que, sans l'autorité qu'il a donnée à l'Etat, les grands problèmes — presque dramatiques — de l'Education nationale n'auraient pu être abordés ni à plus forte raison recevoir une première solution.

Or, la bataille des constructions scolaires a été gagnée ; la grande réforme de la démocratisation de l'enseignement est maintenant irréversible ; la loi d'aide à l'enseignement privé a mis fin à une querelle dépassé que le retour au pouvoir des oppositions ne manquerait pas de ranimer aussitôt. Nous sortons du tunnel où nous avaient plongés l'imprévision et l'impuissance.

Ce qui est vrai de l'Education nationale l'est aussi de chacun des grands domaines de l'Etat.

Avec mon ami Roger Souchal, je suis prêt à faire équipe avec vous toutes et avec vous tous, car en définitive nous sommes tous solidaires ; je suis prêt à faire équipe avec vous pour l'avenir de la Lorraine dont je me sens si près par le sang et par le cœur, et pour la solution des problèmes qui vous préoccupent, dont au premier plan le problème de l'emploi et celui du logement.

Oubliez les querelles partisanes. Cherchez ce qui unit et non ce qui divise. Et cherchez l'intérêt de la Lorraine.

Vive la Lorraine !

Vive la République !

Vive la France !

CHRISTIAN FOUCHET

Ministre de l'Education nationale
Commandeur de la Légion d'honneur
Croix de guerre — Médaille de la Résistance

Remplaçant éventuel :

ROGER SOUCHAL

Député sortant
Avocat à la Cour
Déporté-résistant
Croix de guerre, King's Medal for Courage

2e CIRCULAIRE

Une équipe dynamique au service de la Lorraine.

Chère Electrice, Chère Electeur,

Dans chacune des 67 communes de la circonscription, et que nous avons toutes visitées, nous avions perçu, sous la cordialité presque unanime de l'accueil, l'angoisse que les difficultés de la sidérurgie mettaient au cœur des masses laborieuses, à la ville comme à la campagne.

Nous ne sommes donc pas surpris de la relative augmentation des voix d'extrême-gauche. Mais nous sommes émus et fiers de la confiance de toutes celles et de tous ceux d'entre vous qui, dès le premier tour, nous ont largement portés en tête avec 45 % des suffrages.

Nous n'en sommes que plus déterminées à tout mettre en œuvre pour le renouveau économique, et par conséquent le progrès social, de notre Lorraine, et pour apporter au problème de l'emploi, à celui du logement à celui de l'équipement urbain et rural, les solutions efficaces qui s'imposent.

Nous sommes les seuls à pouvoir le faire, car seule la stabilité de la Ve République, que le premier tour des élections a déjà confirmée, le permettra.

La situation pour le deuxième tour est d'une parfaite clarté dans la première circonscription.

Entre la V[e] République et le communisme totalitaire.

Votre choix est simple :

Le 12 mars, vous voterez Christian Fouchet.

CHRISTIAN FOUCHET

Ministre de l'Education nationale
Commandeur de la Légion d'honneur
Croix de guerre — Médaille de la Résistance

Remplaçant éventuel :

ROGER SOUCHAL

Député sortant
Avocat à la Cour
Déporté-résistant
Croix de guerre, King's Medal for Courage

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Nancy-Ouest, Saint-Nicolas-du-Port.

M. William JACSON
(Candidat V[e] République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. V[e] R.)

1[re] CIRCULAIRE

Avec la majorité.
Pour la paix, la sécurité, le progrès, l'efficacité.

Vous voterez :

WILLIAM JACSON

Chevalier de la Légion d'honneur — Croix de guerre
Marié — Quatre enfants
Docteur en médecine
Député sortant — Commissaire aux Affaires étrangères
Président des groupes France—Centre-Afrique et France—Chine
Conseiller municipal de Nancy
Membre du Conseil du district urbain
Médecin commandant de réserve
Organisateur et chef de réseau résistance 1941-1944
Président des anciens coloniaux

Le passé et le présent répondent de l'avenir.

Remplaçant éventuel :

JEAN BREITENREICHER

Marié — Un enfant — V.R.P. — Conseiller général — Conseiller municipal
Secrétaire de la Commission départementale des sports — Conseiller du district
Membre de la Commission administrative de la maison de secours, de J.-B. Thierry, de la maternité
Délégué à l'Aide sociale — Diplôme d'honneur des sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle
Chevalier de l'Ordre national du mérite

Si vous voulez le progrès...

— par la poursuite de l'effort entrepris en matière scolaire, sportive, notamment dans notre région, pour les maisons de jeunes et de la culture, et les classes de neige;
— par la sécurité de l'emploi qu'offriront la reconversion industrielle, la canalisation de la Moselle et la réalisation du grand axe fluvial « mer du Nord—Méditerranée » ;
— par la suppression des zones de salaires ;
— par l'association capital-travail, facteur essentiel de réconciliation sociale ;
— par la création d'un statut spécial pour le travail de la femme, permettant à celle-ci de concilier ses devoirs professionnels et ménagers, tout en assurant la stabilité de la cellule familiale ;
— par l'élévation du pouvoir d'achat et la progression continue du niveau des retraites ;
— par une politique réaliste de regroupement des petits ensembles afin de faire profiter notre région de toutes les possibilités de la vie moderne ;
— par la construction accélérée des autoroutes, notamment celles assurant la liaison Paris—Nancy et Bénélux—Bâle ;
— par la construction d'un aéroport international à proximité de Nancy ;
— par l'expansion de notre agriculture au sein du Marché commun ;

Si vous voulez l'indépendance :

— par un pouvoir stable ;
— par une défense nationale moderne ;
— par une monnaie forte.

Avec la majorité.

Vous voterez :

WILLIAM JACSON

Remplaçant éventuel :

JEAN BREITENREICHER

2ᵉ CIRCULAIRE

Le passé et le présent répondent de l'avenir.

Docteur WILLIAM JACSON
Député sortant

Remplaçant éventuel :

JEAN BREITENREICHER

Lorraines, Lorrains,

Vous voulez une majorité efficace pour assurer votre avenir et votre sécurité.
Dimanche dernier, 23.842 électeurs vous ont désigné le Docteur Jacson, candidat de la Vᵉ République.
Dimanche prochain, vous vous joindrez à eux pour envoyer au Parlement un homme porteur de votre confiance.

Votez JACSON

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Nancy-Est, Nancy-Sud.

M. Pierre WEBER

(Candidat Républicain indépendant - Ve République)

élu le 5 mars 1967

(R.I.)

Chère électrice, cher électeur,

A la veille des élections législatives, je vous convie à faire avec moi un rapide examen de conscience, un bref, mais combien évocateur, retour sur le passé...

1958 ! Usée par les jeux malsains des politiques sans cesse en opposition, la France était à l'abandon et proche de la ruine.

1958 ! Dix-huit après « l'appel du général de Gaulle », c'est « l'appel au général de Gaulle ».

Les énergies françaises se réveillent, une nouvelle Constitution est ratifiée par l'immense majorité des citoyens ! La Ve République, avec ses institutions, est mise en place.

Depuis, nous en avons suivi et vécu les étapes ! L'honnêteté morale la plus élémentaire nous oblige à reconnaître que la France a, sous son nouveau régime, réalisé en tous domaines des progrès considérables qui ont étonné le monde entier.

La paix, la stabilité gouvernementale, une monnaie solide, l'évolution des réalisations en matière de construction de logements et d'écoles, d'installations sportives et d'infrastructures, les efforts réalisés sur le plan économique et sur le plan social, l'intérêt porté au secteur agricole, le progrès scientifique, sont des faits objectifs qu'aucun sujet de bonne foi ne peut nier.

Certes, il y a encore à faire...

Mais, faisons appel à notre mémoire... Etait-il aussi impressionnant le bilan des réalisations de ceux qui, à l'heure actuelle, font une opposition sévère et sans pitié au Gouvernement ?

Notre devoir est simple : nous avons à poursuivre dans l'union des bonnes volontés une œuvre de rénovation dont la Ve République a déjà réalisé bien des points.

Dans la fidélité à ma pensée politique de « républicain indépendant », j'ai estimé indispensable de participer par mon soutien aux efforts de la majorité. Je souhaite d'ailleurs très sincèrement que l'effectif des bons travailleurs augmente et que, pensant à l'avenir du pays, plus qu'à toute ambition personnelle, avec la seule volonté de servir et de se dévouer au bien public, de nombreux hommes politiques, actuellement égarés, rejoignent une équipe majoritaire et participent activement à l'amélioration des conditions de vie actuelles.

Au sectarisme, à l'opposition systématique et aveugle, devra faire place l'union !...

C'est d'ailleurs ce que voudront les électeurs !

J'ai l'honneur et la fierté de représenter à l'Assemblée Nationale depuis novembre 1958, la troisième circonscription de Meurthe-et-Moselle. J'en connais les difficultés et les besoins par les contacts nombreux que j'ai l'occasion de prendre avec la population ; je les connais aussi par les diverses fonctions dont la confiance de mes concitoyens m'a chargé et dont l'exercice me permet, par les informations que j'y recueille, d'être bien armé pour la défense de notre Lorraine sur le plan national.

Voici arrivé, suivant la tradition, le moment de vous exposer mon programme électoral... Mais, vous le connaissez dans les faits. Ce programme, je le suis, je le respecte, je le développe et je le mets en application depuis des années.

Ce n'est donc pas des promesses que je fais, c'est tout simplement un engagement que je prends de continuer avec vous et pour vous l'action déjà entreprise.

Ce programme demeure basé sur les mêmes notions fondamentales :

— respect de la liberté ;
— respect de la personne humaine ;
— respect de l'esprit d'initiative et de la notion de responsabilité ;
— respect de la justice sociale ;
— respect de l'intérêt général.

C'est dans mon attachement à ces préoccupations que je pousuivrai mon action d'adhésion et de soutien à toute étude, proposition ou décision qui sera susceptible d'assurer à la France, dans la paix que la Vᵉ République lui a donnée, la prospérité économique et des conditions de vie sans cesse améliorées pour les êtres humains, quels que soient leur origine, leur situation, leur âge, en dehors de toute lutte de classes.

Je continuerai mes effort en faveur de tout ce qui peut créer des liens d'amitié, d'entente entre les pays d'Europe, la création d'une « psychologie européenne » étant la base indispensable à l'évolution et à la naissance de l'« Europe ».

Conscient des problèmes posés sur le plan économique en Lorraine, je défendrai la réalisation des grands projets d'infrastructure et d'équipement, tels les liaisons autoroutières, la canalisation de la Moselle, les projets d'adduction d'eau et d'assainissement, l'habitat, les constructions scolaires, l'équipement hospitalier (je peux à ce titre signaler que la construction de l'hôpital de Brabois, 1.300 lits, va débuter d'ici quelques semaines), etc.

En contact, de par ma profession, avec les difficultés quotidiennes de la vie, je maintiendrai mon intérêt au sort des familles nombreuses, au sort des déshérités, à la situation des retraités et des personnes âgées.

Je ne saurais perdre de vue les problèmes de la formation de la jeunesse et des débouchés de travail qu'il faudra sous peu leur offrir.

Tous les Français sont conscients des tâches encore importantes à accomplir au cours des années à venir... Tous savent que la vie est un perpétuel combat, que tout se mérite par le travail et l'effort.

C'est à ce travail, c'est à ces efforts et c'est aux résultats favorables qui en découleront que je m'engage à participer. dans la vie politique d'un pays qui doit être fier d'avoir un régime stable et un chef respecté.

L'avenir de Nancy et de la Lorraine, les progrès à accomplir pour leur permettre d'enfin bien jouer leur rôle de trait d'union dans le cadre du Marché commun entre la France et ses voisins, le bonheur de leurs populations, le développement de l'université, les prévisions et réalisations donnant à Nancy, dans la métropole lorraine, la place qu'elle mérite, voilà les buts à atteindre.

Tel est le programme humain, social, économique, de prospérité dans la paix que vous ferez vôtre !

Vous voterez

Docteur P. WEBER

Député de la 3ᵉ circonscription de Meurthe-et-Moselle depuis novembre 1958
Républicain indépendant — Vᵉ République
Maire de Nancy
Président du district urbain de Nancy
Président du Syndicat intercommunal scolaire de l'enseignement du premier degré
Président de l'Office des H.L.M. de Nancy
Vice-Président du Conseil général
Membre de la Commission de développement économique régional de Lorraine
Membre du Comité des communes d'Europe

Médaille de la Résistance — Chevalier du Mérite agricole — Chevalier du Mérite sportif
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques
Officier dans l'Ordre du Mérite du sang
Commandeur dans l'Ordre du Mérite de la République fédérale allemande
Commandeur dans l'Ordre du Mérite de la République italienne

Remplaçant éventuel :

Docteur H. de MISCAULT
Militant familial
Chevalier de la Légion d'honneur — Médaille militaire
Médaille de la Résistance

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Arracourt, Baccarat, Badonviller, Bayon, Blâmont, Cirey-sur-Vezouze, Gerbéviller, Lunéville-Nord, Lunéville-Sud.

M. Jean BICHAT
(Candidat Républicain indépendant - Ve République)
élu le 5 mars 1967
(R.I.)

Chère électrice, cher électeur,

Un attachement profond me lie à l'arrondissement de Lunéville,

où je suis né,
où j'exerce ma profession,
où j'ai établi mon foyer,
où je suis intimement mêlé à la vie civique et sociale.

Au moment où va s'ouvrir un scrutin qui décidera de l'avenir de la France, je viens solliciter vos suffrages pour mettre au service de l'arrondissement, suivant une tradition familiale,

— les connaissances que j'ai acquises sur son économie,
— les amitiés que j'ai nouées avec ses élus locaux et avec les principaux responsables de son administration, dans le désir de travailler avec vous à l'expansion de notre région.

Je sais quelles responsabilités nouvelles peuvent m'incomber si vous m'accordez votre voix, mais j'ai une entière confiance dans le concours que je trouverai, pour les assumer, auprès de chacun de vous, puisque vous n'avez jamais cessé de me manifester votre amitié et de m'accorder la majorité chaque fois que je me suis présenté à votre suffrage.

J'ai choisi comme suppléant André Morel, vétérinaire, dont chacun sait dans notre arrondissement la compétence et le dévouement. Il m'a apporté sa parfaite connaissance des problèmes de l'économie agricole qu'il a si souvent l'occasion d'aborder dans l'exercice de sa profession.

Avec lui, je fais acte de candidature, me réclamant du groupe des candidats républicains indépendants animé par Valéry Giscard d'Estaing. Nous voulons travailler à la préparation de l'avenir de notre arrondissement dans le cadre de la Ve République,

C'est avec les républicains indépendants que nous disons oui au général de Gaulle, qui a sauvé notre pays de la déchéance intérieure en 1958 et lui a assuré une continuité de l'action gouvernementale, gage du rétablissement de notre économie, de la restauration de notre indépendance et de la paix.

Nous disons oui à une majorité Ve République qui confirmera le scrutin de 1965 pour l'élection présidentielle.

Nous voulons assurer la stabilité gouvernementale dès le début de la législature par la recherche d'un contrat de majorité.

Mais nous souhaitons un fonctionnement plus libéral des institutions pour établir dans leur plénitude les deux fonctions du Parlement : la fonction législative et la fonction de contrôle du Gouvernement.

Nous nous attacherons à une politique de progrès orientée vers l'expansion dans la stabilité, impliquant une monnaie forte et un budget en équilibre et permettant, dans le cadre du Plan :

— d'augmenter notre production ;
— de rendre compétitifs notre industrie, notre agriculture et notre commerce ;
— de réaliser les grands équipements collectifs dont notre pays a besoin ;
— d'assurer le plein emploi et le développement du pouvoir d'achat ;
— de permettre l'accès aux études pour le plus grand nombre, y compris les enfants inadaptés ;

— de donner à la jeunesse :

— par la formation professionnelle,
— par une politique d'équipements sportifs et culturels, de développement des loisirs, d'échanges internationaux,

tous les moyens de préparer l'avenir :

— de développer la recherche scientifique ;
— de favoriser la promotion sociale ;
— d'améliorer le niveau de vie des travailleurs, des familles, des femmes, des anciens, sans oublier les anciens combattants ;
— de participer à une création continue de l'Europe et à l'Alliance atlantique.

Etant donnée l'importance particulière de l'agriculture dans notre arrondissement, nous mènerons notre action pour obtenir un redressement des prix agricoles dans la réalisation de l'Europe verte, et en nous attachant à l'adaptation et à la rénovation des structures d'exploitation :

— en favorisant l'évolution sociale agricole ;
— en élargissant les crédits d'investissement et de foncier ;
— en développant l'action de l'Etat sur l'organisation économique agricole.

Il importe que l'arrondissement de Lunéville participe à l'expansion générale de la Nation.

Nous rechercherons la création d'emplois nouveaux, gages de la vitalité de l'arrondissement ;

La suppression définitive des zones de salaire, sources d'inégalité entre les travailleurs ;

Un perfectionnement de ses équipements scolaire et sportif, de son équipement hospitalier, de ses maisons de retraite ;

Une rénovation de ses vieux quartiers et la poursuite de ses programmes de construction ;

Un rôle actif dans la constitution de la métropole Thionville-Metz-Nancy-Lunéville.

Modérés, épris d'efficacité, nous nous efforcerons de développer notre compétence dans tous les domaines et d'établir un dialogue constant avec tous les élus locaux comme avec toutes les organisations professionnelles et sociales de l'arrondissement.

Avec Valéry Giscard d'Estaing, nous retiendrons cette formule d'effort et de dépassement : devenir plus.

Chère électrice, cher électeur, vous voulez autant que nous-mêmes :

— la stabilité gouvernementale,
— le progrès économique et social,
— la paix,
— l'édification de l'Europe,

Vous voterez donc pour

JEAN BICHAT

Maire de Lunéville
Conseiller général de Meurthe-et-Moselle
Président de l'Association familiale de Lunéville
Ancien chef de clinique à la faculté de médecine
Diplômé supérieur d'hygiène
Président du Conseil d'administration de la Caisse d'épargne de Lunéville
Président de la Société de gymnastique La Lorraine de Lunéville
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier dans l'Ordre des Palmes académiques
Chevalier du Mérite social
Titulaire de la Médaille d'or de l'éducation physique

Remplaçant éventuel :

ANDRÉ MOREL
Vétérinaire

Candidats républicains indépendants Vᵉ République

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Colombey-les-Belles, Domèvre-en-Haye, Haroué, Thiaucourt, Toul-Nord, Toul-Sud, Vézelise.

M. André PICQUOT
(Candidat Républicain indépendant - Vᵉ République)
élu le 12 mars 1967
(R.I.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

Le 18 novembre 1962, vous avez d'une manière massive, affirmé sur mon nom et celui de ma suppléante, votre volonté de voir se poursuivre le redressement spectaculaire du pays, pleinement engagé grâce aux nouvelles institutions de la Vᵉ République et à l'action énergique du chef de l'Etat, le général de Gaulle.

Il s'agit maintenant de continuer dans cette voie, et ceci en travaillant pour l'avenir. Aux côtés de Valéry Giscard d'Estaing nous devons dire oui au président de la République et oui à la stabilité politique.

Dans cet esprit les républicains indépendants, auxquels j'appartiens, travailleront au sein de la majorité en insistant sur un fonctionnement plus libéral des institutions, sur une mise en œuvre d'une politique économique et sociale moderne, et sur la construction de l'Europe.

D'autre part, depuis plus de cinq ans, je me suis toujours inspiré dans mon rôle de parlementaire de votre propre pensée et de vos aspirations profondes en cherchant ainsi à être votre interprète fidèle.

Servir le pays ! Servir le renouveau français, mais aussi et surtout servir notre Toulois et notre Xaintois !

En contact direct avec vous, j'ai partagé tous vos soucis, fait mienne votre inquiétude souvent justifiée en face des questions angoissantes posées par l'avenir économique de notre région et le devenir de ses laborieuses populations.

Ces soucis je me suis efforcé de les faire connaître chaque jour aux responsables nationaux.

Mon rôle était de sensibiliser le Gouvernement de la V[e] République aux problèmes cruciaux que posent pour notre circonscription l'évolution démographique et l'avenir de notre jeunesse ainsi que l'instabilité de l'emploi et la nécessité de prévoir de nouvelles activités économiques dans cette région.

Les conséquences de l'évacuation des bases alliées ont fait l'objet, pour votre représentant, d'innombrables démarches auprès des ministres et des administrations intéressés et plusieurs interventions officielles à l'Assemblée Nationale.

Pour le personnel licencié nous avons pu obtenir la garantie de mesures sociales importantes : mobilisation du Fonds national de l'emploi, classement de Toul en zone critique de l'emploi.

Mais notre souci primordial est de voir s'implanter de nouvelles activités économiques.

Le classement de Toul en zone II ouvre de nouvelles perspectives, grâce à l'attribution systématique d'importantes primes d'incitation et de divers avantages financiers et fiscaux au bénéfice des industries nouvelles.

Nous avons fait, ma suppléante et moi-même, de multiples démarches qui ont donné naissance à des études actuellement en cours sur l'implantation industrielle dans les espaces libérés par les dépôts alliés.

Nous avons d'autre part obtenu la certitude de recevoir à Toul deux importantes unités de l'armée de l'air qui apporteront un nouvel essor au commerce et à l'économie locale.

— Dans le domaine de l'équipement scolaire notre action a accéléré l'inscription au programme et au financement du C.E.S. de Velcourt, du futur C.E.T. et de plusieurs C.E.G. dans notre circonscription.

— Mon attachement à la cause des agriculteurs m'a amené à poursuivre deux buts : la mise en place de l'Europe agricole et la parité prévue dans la loi d'orientation et que nous voulons obtenir tant sur le plan économique que sur le plan social.

— Nous continuons à porter un intérêt vigilant et positif aux problèmes des anciens combattants et sommes désireux d'étudier avec leurs représentants la manière de les résoudre.

— Par ailleurs si nous sommes particulièrement attachés à l'intérêt de notre jeunesse nous n'oublions pas pour autant la défense de nos anciens dont nous devons assurer les vieux jours de manière honorable.

— Il faut noter que parmi nos préoccupations les plus graves se trouve le logement qui conditionne les possibilités de développement de notre région.

*
* *

A la disposition de nos électeurs nous avons voulu vous apporter le témoignage de l'intérêt que nous attachons à la défense des hommes et des collectivités de notre région.

La confiance que vous avez témoignée à notre équipe nous amène dans un esprit de continuité et avec un souci maximum d'efficacité à solliciter à nouveau vos suffrages.

Vous voterez Picquot-Leclerc

pour le Toulois et le Xaintois,
pour la Ve République,
pour l'avenir de la France.

André PICQUOT

Député sortant
Maire de Lucey — Vice-Président de l'Association des maires de Toul-Sud et Nord
Présidant des Caisses de mutualité sociale et agricole de Meurthe-et-Moselle
Président du Comice agricole de l'arrondissement de Toul
Chevalier du Mérite civil — Officier du Mérite agricole
Marié — cinq enfants

Remplaçante éventuelle :

Madame LECLERC

Ancien élève de l'Institut d'études politiques du Centre de perfectionnement de l'administration des affaires, de la Chambre de commerce de Paris
Mariée — six enfants

2e CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous adresser mes plus vifs remerciements pour la confiance dont, à nouveau, vous avez voulu m'honorer lors du scrutin du premier tour des élections législatives.

Ainsi que je vous l'ai déclaré, ma seule ambition est de servir le Toulois et le Xaintois.

Mes nombreux contacts avec vous font miens vos soucis et votre inquiétude en face des angoissantes questions que pose l'avenir économique de notre circonscription.

Mes efforts, tous mes efforts, se porteront donc sur l'implantation de nouvelles activités économiques, sans que je néglige pour autant les problèmes agricoles.

Aux côtés du général de Gaulle, président de la République, et de Valéry Giscard d'Estaing, je continuerai à travailler pour l'avenir en donnant la priorité à l'amélioration du sort de chacun.

N'attendez pas de ma part des promesses abusives. Soyez cependant persuadés que jour après jour, sans relâche, je m'efforcerai à détecter les problèmes de notre région — vos problèmes —, les poserai et sensibiliserai le Gouvernement afin que leur soit trouvée et donnée une solution efficace.

La majorité, celle dont avez fait le choix, est l'avenir, car elle représente à la fois la paix, le progrès et la stabilité, cette stabilité, garantie de la sécurité, sans laquelle il ne peut y avoir de progrès.

Républicain indépendant, œuvrant au sein de cette majorité, je fais appel à vous pour que nous nous rassemblions tous, malgré les nuances politiques, afin qu'unis nous apportions au Toulois et au Xaintois le progrès, le mieux-être et la stabilité.

La confiance que vous avez témoignée à notre équipe nous amène dans un esprit d'union, de continuité et avec un souci maximum d'efficacité à solliciter une fois encore vos suffrages.

Vous voterez Picquot-Leclerc

pour le Toulois et le Xaintois,
pour la Ve République,
pour l'avenir de la France.

ANDRÉ PICQUOT

Député sortant
Maire de Lucey — Vice-Président de l'Association des maires de Toul-Sud et Nord
Président des Caisses de mutualité sociale et agricole de Meurthe-et-Moselle
Président du Comice agricole de l'arrondissement de Toul
Chevalier du Mérite civil — Officier du Mérite agricole
Marié — cinq enfants

Remplaçante éventuelle :

MADAME LECLERC

Ancien élève de l'Institut d'études politiques du Centre de perfectionnement de l'administration des affaires, de la Chambre de commerce de Paris
Mariée — six enfants

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Audun-le-Roman, Briey, Chambley-Bussières, Conflans-en-Jarnisy.

M. Jean BERTRAND
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Un élu actif et efficace.

Jean Bertrand, maire de sa ville natale Auboué, conseiller général de Meurthe-et-Moselle depuis 1964. Membre du parti communiste français depuis 1934, il a participé à tous les combats de la classe ouvrière du peuple pour le pain, la paix, les libertés, l'indépendance nationale.

Il a contribué à la création de la jeunesse communiste qui s'est illustrée à Auboué en versant son sang généreux dans la lutte courageuse contre l'occupant nazi pour que la France retrouve son indépendance.

Courageusement, avec son conseil municipal, il a élevé une solennelle protestation contre la mise à la disposition de la nouvelle Wehrmacht de bases sur le sol de France, il a interdit son passage sur le territoire de la commune.

Maire de sa commune depuis 1953, il mène une importante activité dans les organismes où la commune est représentée.

Il sert les intérêts des couches laborieuses face à De Wendel et à Sidelor.

Electrices, électeurs, patriotes du bassin de Briey, votez, faites voter dès le premier tour le 5 mars prochain pour le candidat du parti communiste français, manifestez votre volonté de voir votre circonscription représentée par un des siens, un représentant de la classe ouvrière.

Vive une France démocratique libérée des pouvoirs des monopoles.
Vive le bassin de Briey.

Chères électrices, chers électeurs,

Le 5 mars prochain, vous allez élire vos députés.

La question qui se pose est de savoir si la politique actuelle va continuer. Mettre fin au régime du pouvoir personnel, promouvoir une authentique démocratie, tel est l'objectif à atteindre.

Le pouvoir gaulliste : bénéfique pour les grands monopoles.

Le pouvoir gaulliste est au service exclusif des grands monopoles capitalistes.

En Meurthe-et-Moselle, par exemple, les patrons pleurent misère mais ils accumulent de fabuleux profits :

— Usinor, De Wendel, Sidelor, Pont-à-Mousson ont réalisé 50 milliards de bénéfices en 1964.

L'Etat pour leur permettre de concentrer leurs entreprises, non pas afin de produire davantage d'acier, mais pour réaliser des profits encore plus grands, vient de leur faire un cadeau de 300 milliards de francs payés par les contribuables.

Désastreux pour toutes les couches laborieuses.

Depuis 1957, le pouvoir d'achat de nombreux travailleurs stagne et même diminue dans notre région, et ce malgré l'augmentation de la production et de la productivité du travail, dues, non pas au gouvernement gaulliste, mais aux progrès techniques de notre époque.

Avec la diminution des horaires de travail, les salariés perdent deux milliards par mois en Lorraine.

Avec le Vᵉ Plan gaulliste, l'ombre du chômage s'étend sur notre région.

Il prévoit la suppression de 15.000 emplois dans la sidérurgie et 5.000 dans les mines de fer.

Les ouvriers du bâtiment chôment alors que l'on manque de logements.

La moitié des jeunes gens, les trois quarts des jeunes filles quittent l'école sans formation professionnelle. Par milliers, ils sont chômeurs avant d'avoir travaillé.

Les cadres, les ingénieurs, les techniciens, voient leur avenir menacé.

Les artisans, les petits commerçants écrasés sous le poids des impôts sont menacés de ruine, alors que le pouvoir des monopoles favorise les grands magasins à succursales multiples.

Les petits cultivateurs et ceux qui ont la charge d'exploitations moyennes n'arrivent plus à vivre et sont chassés de leurs terres.

Il faut que cela change !

Notre parti vous propose un véritable programme d'expansion économique et sociale.

Notre région dispose de grandes ressources naturelles et techniques, elle est riche de ses travailleurs. Il faut arracher l'Etat à la mainmise des monopoles. C'est pourquoi nous proposons trois grandes réformes économiques et financières fondamentales :

1) La nationalisation progressive des monopoles industriels les plus puissants et des grandes banques d'affaires.

2) Le remplacement du Vᵉ Plan qui fait peser la menace du chômage, par un plan démocratique qui garantisse le plein emploi et le développement des secteurs prioritaires de l'économie et de la vie sociale, grâce à une politique cohérente d'investissements.

3) Une réforme fiscale profonde qui allège le poids des impôts et des taxes qui pèsent sur la masse des travailleurs, commerçants, artisans, agriculteurs et exige en contrepartie davantage des grandes sociétés et des privilégiés de la fortune.

Grâce à ces réformes économiques et financières, nous aurions alors les moyens de mettre en œuvre une véritable politique de progrès économique et social.

Il ferait bon vivre en Lorraine.

Cela se traduirait en Meurthe-et-Moselle par la nationalisation de toutes les mines de fer et de la sidérurgie et la création des « acieries de France » gérées démocratiquement avec les syndicats.

Les sidérurgistes bénéficieraient d'un statut comme l'a proposé Louis Dupont à l'Assemblée Nationale, au nom du groupe communiste.

Il serait possible de construire des écoles, des C.E.T., des lycées modernes, en attribuant le quart du budget de l'Etat à l'Education nationale au lieu de 16 % aujourd'hui.

Il serait possible d'accroître les crédits de la santé publique pour créer des hôpitaux modernes à l'abri des fumées d'usines.

Il convient de développer l'équipement culturel et sportif de notre arrondissement.

Nous devons moderniser notre agriculture et les conditions de la vie rurale en fonction des immenses besoins.

La véritable expansion économique ne pourra être réalisée qu'avec le relèvement du pouvoir d'achat et par là, du niveau de vie de toute notre population en appliquant les mesures ci-après.

— l'augmentation générale des salaires, traitements, retraites et pensions — pas de salaires ou traitements inférieurs à 60.000 anciens francs par mois ;

— la création de nouveaux emplois, la réduction du temps de travail sans diminution de salaires et retour aux quarante heures, l'avancement de l'âge de la retraite, la suppression des abattements de zones.

Le parti communiste c'est le parti de la paix.

La cause de la paix exige en premier lieu l'arrêt de l'agression américaine au Vietnam. L'énergie atomique doit être utilisée à des fins pacifiques. Nous devons en finir avec la force de frappe gaulliste. Elle encourage les revanchards allemands qui entendent avec toujours plus de force disposer d'armes nucléaires. Cette politique conduit à la course aux armements et à la renaissance du nazisme en Allemagne de l'Ouest.

Le parti communiste français lutte pour une politique cohérente de paix, de coopération internationale, de sécurité collective et de désarmement.

Vous direz non au chômage et aux licenciements.

Le comité des forges présente une fois encore à vos suffrages Hubert Martin qui dissimule son appartenance à l'U.N.R. Sans vergogne, il ose promettre la « relance » économique alors que le pouvoir gaulliste et le patronat, dont il est la créature, portent l'entière responsabilité de la situation présente. Il ne dit pas un seul mot des revendications des masses laborieuses. Voter pour lui, c'est approuver la politique actuelle que les monopoles et le gouvernement veulent aggraver après les élections.

Votre avenir dépend de vous.

Le parti communiste français travaille à unir tous ceux qui veulent assurer la relève démocratique du pouvoir personnel.

Ses députés ont accompli avec sérieux et en toutes circonstances les devoirs de leur charge.

Le choix est simple : d'un côté, le candidat gaulliste au service des patrons, de l'autre Jean Bertrand, candidat du peuple et de toutes les victimes du pouvoir.

Ouvriers, employés, fonctionnaires, paysans, ingénieurs, cadres, enseignants, commerçants, artisans, confirmez l'éclatante victoire du 31 mai 1964, confirmez la mise en minorité de De Gaulle dans notre arrondissement en décembre 1965, en

votant pour Jean Bertrand, maire d'Auboué, conseiller général de Meurthe-et-Moselle, René Kieffert, maire de Mancieulles, administrateur de la C.A.N., candidats du parti communiste français et de l'union de la gauche.

JEAN BERTRAND

Maire d'Auboué — Conseiller général

Remplaçant éventuel :

RENÉ KIEFFERT

Maire de Mancieulles

Candidats du parti communiste français pour l'union des forces de gauche et démocratiques.

2e CIRCULAIRE

Dimanche 12 mars, la gauche unie remportera la victoire.

Au premier tour des élections législatives le parti communiste français gagne plus d'un million de voix. C'est une grande victoire politique.

Dans notre bassin de Briey, il a recueilli 16.809 voix et comblé la moitié du retard qu'il avait sur les candidats de droite en 1962 en gagnant 3.446 suffrages.

La majorité à gauche avec 57 % des voix.

Les voix de la gauche unie au premier tour des élections législatives atteignent 57 %. Cette progression des voix de la gauche est un encouragement pour tous les républicains. Un renforcement de leur union pour mettre fin au régime de pouvoir personnel.

Martin, candidat gaulliste, est battu.

Le parti gaulliste est en net recul en Meurthe-et-Moselle. Il perd 7,9 % des voix. Martin, candidat du pouvoir, malgré une campagne démagogique et insultante conduite avec de formidables moyens, appuyé par les usines est d'ores et déjà battu, ayant fait le plein des voix.

Michel Girand, F.G.D.S. se désiste en notre faveur.

La signature des accords entre notre parti, la fédération de la gauche démocrate et socialiste, le P.S.U. a permis aux voix de la gauche de dépasser largement les suffrages des gaullistes. Au deuxième tour, dimanche 12 mars, cette union doit se renforcer.

Michel Girand et le docteur Canioni, F.G.D.S. appellent toutes les électrices et tous les électeurs à reporter loyalement leurs suffrages sur nos candidats. 16.809 + 5.477 + 830 voix cela fait 23.116 suffrages.

Le regroupement de toutes les forces attachées au progrès social et à la paix, de toutes les voix républicaines sur le candidat de la gauche le mieux placé par le suffrage universel permettra de battre largement le candidat gaulliste.

Lorraines, Lorrains,

Le 12 mars prochain vous voterez pour le candidat de la gauche unie pour le progrès social, le plein emploi, la paix, pour un programme d'expansion économique, pour une Lorraine prospère et heureuse dans une France démocratique et pacifique.

Les nouveaux succès de la gauche unie contribueront à préparer les changements démocratiques auxquels aspire la majorité des Françaises et des Français.
Vive l'union réalisée de toutes les forces ouvrières et démocratiques.

Votez et faites voter :

JEAN BERTRAND

Remplaçant éventuel :

RENÉ KIEFFERT

Candidats d'union présentés par le parti communiste français et soutenus par la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.

SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Longuyon, Longwy.

M. Jacques TRORIAL
(Candidat Vᵉ République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

A.G.I.R.

Action générale pour les intérêts régionaux Vᵉ République.

JACQUES TRORIAL

J'ai 35 ans, je suis né à Saulnes, petit-fils de mineur, fils de contremaître, toute ma famille vit ici. Je suis sous-préfet et administrateur civil, je suis donc un fonctionnaire et n'ai aucun intérêt dans aucune entreprise. Ma femme est professeur de lycée, nous avons trois enfants.

Longwy, Longuyon, Villerupt doivent prendre un nouveau départ.

Et cela est possible, sans quoi je ne me serais pas présenté. Mais pour réussir, il faut que notre région se mobilise. C'est-à-dire que toutes les forces qui comptent (pouvoirs publics, communes, industries, syndicats), travaillent ensemble en équipe. Il faut une tête à cette équipe, voilà le rôle du député et l'avenir de chacun en dépend.

ROBERT RICHOUX est mon suppléant.

Au moment où la situation dans le bassin exige l'union de tous, Robert Richoux se met comme d'habitude au service du pays-haut et de sa population. Fils de mineur, père de quatre enfants, professeur au lycée de Longwy, Robert Richoux donne l'exemple depuis vingt-ans du dévouement le plus désintéressé. Adjoint au maire, c'est lui qui obtient le plus de voix lors des élections. Il est à la tête d'importantes commissions et œuvre inlassablement au profit de l'enseignement, de nos compatriotes âgés, des sportifs, des mal logés, etc.
Demain comme suppléant, il pourra faire plus encore qu'aujourd'hui, au profit de tous nos concitoyens.

Mes chers compatriotes, dans le secret de vos consciences, et en citoyens libres, vous choisirez le député et l'équipe les plus capables de servir réellement vos intérêts et ceux de vos enfants.

Faisons le point : où en sommes-nous ? Où allons-nous ?

L'enjeu de l'élection ; la relance économique et sociale.

Nous gagnerons la partie ici même à Longwy, à Villerupt et à Longuyon si nous réussissons à implanter de nouvelles industries diversifiées qui compléteront la sidérurgie. C'est la bataille pour la seconde industrialisation que nous devons mener. Elu, je me consacrerai à ce combat, dont dépend le niveau de vie de chacun et d'abord celui des travailleurs, mais aussi et par voie de conséquence, l'activité des petites et moyennes entreprises, des commerçants, des artisans, des agriculteurs, des professions libérales.

La sidérurgie ne peut plus assurer dorénavant à elle seule la prospérité du bassin.

Ceux qui prétendent le contraire analysent mal la situation :

— produire 30 millions de tonnes d'acier ? Oui, si on trouve à les vendre en France ou à l'exportation ;

— nationaliser la sidérurgie ? Peut-être. Mais les houillères qui, elles, sont nationalisées ont les mêmes difficultés de productivité, de réduction d'emploi et de reconversion que la sidérurgie ;

— la retraite à 60 ans ? D'accord. Mais la situation économique de notre pays (et des autres d'ailleurs) ne permet pas d'abaisser d'un seul coup, pour tout le monde, l'âge de la retraite.

Commençons par obtenir rapidement (car c'est urgent) la retraite à 60 ans dans les emplois pénibles, spécialement dans les feux continus. Ce sera déjà une belle victoire.

Au total, aucune de ces formules prétendues magiques, ne peut assurer la relance de l'activité, augmenter le niveau de vie, créer l'emploi.

L'emploi :

6.000 à 7.000 emplois vont progressivement nous manquer à cause de la transformation de la sidérurgie et de la montée des jeunes.

C'est donc 6.000 ou 7.000 emplois que nous devons recréer sur place, dans les industries nouvelles, dans le commerce, les services, les transports, l'administration. Et pas seulement des emplois masculins mais aussi des emplois féminins qui nous font cruellement défaut.

Ce que nous devons faire :

1) Poursuivre l'effort d'équipement. Route à quatre voies Longwy—Thionville ; zones industrielles de Villiers-la-Montagne, Mont-Saint-Martin-Aubange ; emplacements disponibles à Longwy, Villerupt, Longuyon ; formation professionnelle des jeunes et des adultes ; maison de la culture, plan d'eau, etc.

2) Faire connaître cet effort et attirer les nouvelles industries par une politique systématiques, de démarchage, d'accueil et d'information des industriels qui ignorent nos atouts. Ces atouts sont pourtant indiscutables. Position frontalière privilégiée ; main-d'œuvre traditionnellement qualifiée ; industrie existante qui s'adapte ; équipements déjà réalisés, lycées et collèges techniques, C.E.S., C.E.T., C.E.G., adduction d'eau de Montmédy, Z U.P., hôpital, ensembles sportifs, etc.

Je suis Vᵉ République :

Je suis attaché à la République et à la démocratie. Le régime communiste, lui, n'est pas démocratique parce que, une fois que les communistes ont pris le pouvoir ils le gardent par tous les moyens. Ils suppriment en effet toute opposition et refusent des élections libres.

Au contraire, avec l'élection du Président de la République au suffrage universel tous les sept ans, avec un gouvernement stable et responsable devant l'Assemblée, la Vᵉ République nous a donné des institutions comparables à celles des grands pays démocratiques. Ni plus ni moins. C'est pourquoi je suis Vᵉ République, ce qui veut dire république adaptée au temps présent.

Je suis gaulliste de gauche : parce que la gauche se fixe pour objectif d'aider tout particulièrement le Président de la République à gagner son troisième pari. Quel est ce pari ? « Fixer les voies et les moyens par lesquels les travailleurs auront légalement leur part et du même coup leurs responsabilités aussi bien dans les progrès des entreprises que dans l'œuvre économique qu'ils contribuent à accomplir. » C'est pour aider moi-même à fixer ces voies et moyens que je suis gaulliste de gauche.

Je serai le député des travailleurs.

Ma naissance en milieu ouvrier et l'action militante que j'ai conduite en témoignent. Pourquoi serais-je venu ici mener campagne sinon par attachement aux hommes de mon pays, parmi lesquels une fois élu, je viendrai vivre avec ma famille.

Mais comment servir efficacement les intérêts des travailleurs ?

En faisant le métier véritable de député, et en étant le député de tous. Un député ne doit pas se contenter d'exprimer les revendications, si légitimes soient-elles C'est en premier lieu le rôle des syndicats. Le député doit en plus, dans sa circonscription, remplir un rôle constructif essentiel, ce qui impose qu'il soit présent et actif dans toutes les commissions et qu'il assure les liaisons avec l'ensemble des pouvoirs publics et des forces vives.

Un député compétent et efficace est un élu qui connaît les problèmes économiques et administratifs, assure la liaison permanente avec les autorités départementales, régionales, nationales et répétons-le, informe les industriels attirés par la Lorraine de ce que représente en Lorraine, Longwy, Longuyon et Villerupt.

2ᵉ CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

En conscience, mesurez vos responsabilités.

Dimanche dernier, le peuple français a confirmé la Vᵉ République.

Le Président de la République, le Gouvernement, la majorité à l'Assemblée vont continuer leur tâche pour assurer au pays le progrès économique et social dans la stabilité et la paix dans l'indépendance .

Dans l'ensemble de votre circonscription, vous avez partagé vos voix par moitié, entre le candidat de l'opposition communiste et le candidat d'action régionale Vᵉ République.

Un certain nombre d'électeurs ont fait un autre choix au premier tour. Dimanche, ce sera plus grave.

Dimanche prochain, par votre vote, vous allez décider de votre avenir :

— voter Dupont serait isoler le pays-haut et le condamner,

— voter Trorial, c'est assurer la sécurité de l'emploi et la relance économique grâce à des industries nouvelles,

— voter Trorial, c'est rétablir les liaisons indispensables avec le gouvernement, les pouvoirs publics, les administrations, les autorités locales, le district, les communes,
— voter Trorial, c'est garantir dans la nouvelle majorité la défense des travailleurs et la promotion sociale.

Quelles que soient les nuances de vos convictions personnelles, vous savez bien que votre intérêt, celui des familles et des jeunes, l'intérêt de Longwy, de Longuyon, de Villerupt, exige un député actif, compétent, efficace.

Aucune abstention !

Votez massivement JACQUES TRORIAL

MEUSE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Ancerville, Bar-le-Duc, Commercy, Gondrecourt-le-Château, Ligny-en-Barrois, Moutiers-sur-Saulx, Pierrefitte-sur-Aire, Revigny-sur-Ornain, Saint-Mihiel, Triaucourt-en-Argonne, Vaubecourt, Vaucouleurs, Vavincourt, Vigneulles-lès-Hattonchâtel, Void.

M. Louis JACQUINOT
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(Apparenté U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Meusiens, Meusiennes,

Sans emphase, sans lyrisme, mais aussi sans démagogie, nous nous adressons à votre raison autant qu'à votre amitié.

Parce que nous vous connaissons et parce que vous nous connaissez, nous n'éprouvons pas le besoin de vous dire ce que nous avons fait au cours de nos mandats précédents, ni même ce que nous ferons si, comme nous le croyons, vous nous renouvelez votre confiance.

Nos adversaires disent ou font dire que pour notre département, nous n'avons pas agi ou si peu.

Nos adversaires proclament que tout va mal.

Nous aurions mauvaise grâce à soutenir que tout va bien. Mais nous nous croyons fondés à affirmer que cela va beaucoup mieux.

Regardez autour de vous. Comptez les écoles nouvelles, les collèges et les lycées nouveaux, qui sont sortis de terre. Comptez les nouveaux logements qui par milliers ont été construits. Comptez les communes qui ont été remembrées, desservies en eau potable et en électricité.

Considérez ce qui a été fait pour l'enfance inadaptée.

Comptez le nombre de Meusiens désormais admis au bénéfice de l'aide sociale.

Voyez les usines nouvelles qui sont nées, celles qui se sont étendues.

Croyez-vous que tout cela s'est fait sans que nous ayons eu à le demander, sans que nous ayons eu à intervenir en votre nom.

Dons notre pays de Meuse, les plus consciencieux, ceux dont le travail est des plus méritoires ne sont pas ceux qui font le plus de bruit et nous pourrions sans outrecuidance, rappeler la part que nous avons prise à la mise en chantier et à la réalisation de très nombreux équipements collectifs.

Un de nos adversaires qui nous a constamment sollicité et remercié en maintes occasions, le sait parfaitement bien.

Mais il ne s'agit pas que de la Meuse.

Vous n'avez pas la mémoire courte. Souvenez-vous :

En 1936, quand de Gaulle proposait au gouvernement de l'époque, l'arme blindée qui nous eût épargné la défaite de 1940, il ne fut pas écouté.

Qui avait raison ?

En 1946, qui disait que la IVe République divisée serait condamnée à l'impuissance. Qui voyait juste ?

Qui en 1958 a écarté de notre chemin la guerre civile ?

Qui a redonné à la France une monnaie saine et son rang ?

On nous dit que de Gaulle se trompe. On le disait déjà en 1936, en 1940 et 1946 mais toujours l'événement a donné raison à sa lucidité, à sa persévérance et à son courage.

Témoins de ses efforts, associés à son action, nous entendons l'aider à les poursuivre pour maintenir nos libertés, accroître notre prospérité, assurer le bonheur de la France, des Français et de la République.

Louis JACQUINOT

Remplaçant éventuel :

René ROUSSELOT

2e CIRCULAIRE

Mes Chers Compatriotes,

Le 5 mars vous avez été nombreux dans toute la France, à voter pour la politique que nous avons défendue avec clarté au cours de cette campagne.

Le dimanche 12 mars, votre choix sera décisif pour votre avenir, pour celui de notre département et pour celui de notre pays.

Les grandes transformations de notre temps, par suite de l'ouverture de nos frontières ont des répercussions profondes dans tous les domaines de nos activités nationales et notamment dans notre agriculture, dans notre industrie et dans notre commerce.

Un certain nombre d'entre nous en subissent les conséquences parfois douloureuses.

Nous ferons tout pour les aider.

Meusiennes et Meusiens, il nous faut à tout prix maintenir nos institutions nouvelles.

Un régime totalitaire les mettrait en péril.

Tels sont depuis toujours le sens et la portée de notre combat.

Contre le communisme.

Vous nous aiderez à sauvegarder l'Etat, notre indépendance, nos libertés et la paix.

Dimanche prochain votre devoir national est de voter.

Louis JACQUINOT

Remplaçant éventuel :

René ROUSSELOT

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Charny-sur-Meuse, Clermont-en-Argonne, Damvillers, Dun-sur-Meuse, Etain, Fresnes-en-Woëvre, Montfaucon, Montmédy, Souilly, Spincourt, Stenay, Varennes-en-Argonne, Verdun.

M. André BEAUGUITTE
(Candidat Républicain Indépendant)
élu le 5 mars 1967
(R.I.)

Mes chers compatriotes,

Voici venu le moment où il m'appartient de solliciter le renouvellement de votre confiance. Je le fais en toute sérénité, conscient d'avoir exercé le mandat qui s'achève avec le maximum d'impartialité et de dévouement.

Le passé conditionne l'avenir.

Le 18 novembre 1962, vous m'avez accordé 31.112 voix sur 37.292 suffrages exprimés. La circonscription de Verdun se classait ainsi parmi les deux plus belles élections de France.

Il est vrai que je n'avais pas de concurrent si ce n'est un communiste.

Cette fois, plusieurs candidats se dressent devant moi. Je les connais peu. Je n'ai donc rien à dire d'eux.

Je suis le même homme qu'au moment où, en 1962, je recueillais votre approbation dans une proportion de 84 %. Je n'ai pas évolué dans mes convictions. Certains ont voulu voir dans l'investiture de la Ve République un changement d'attitude de ma part. Il n'en est rien. Cette investiture m'a été attribuée sans que je l'aie sollicitée

Je ne suis pas U.N.R. Je ne suis pas « inconditionnel ». Je suis républicain indépendant.

Les républicains indépendants ne constituent pas une instance politique dans le pays. Il s'agit simplement, à l'Assemblée Nationale, d'une formation administrative. Les députés qui ne sont pas rassemblées, qui demeurent isolés, ne peuvent entrer dans les commissions dont les sièges sont attribués au prorata du nombre des groupes.

Les républicains indépendants sont maîtres de leur vote. C'est ainsi que, dans un certain nombre de scrutins importants de la législature qui prend fin, je me suis séparé de la thèse du gouvernement, quand j'ai cru devoir le faire.

Je suis un homme libre.

Antérieurement, j'ai été cinq ans rapporteur spécial à la commission des finances. J'appartiens actuellement à la commission des affaires étrangères, ce que j'ai souhaité en raison des problèmes qui se posent entre la France et les grandes puissances.

La stabilité gouvernementale.

Dans les lignes essentielles de la vie publique, mon devoir consiste à suivre la tendance que m'expriment mes électeurs. Or, ceux-ci m'ont donné une directive par leur vote lors de l'appel au référendum. Le corps électoral a nettement manifesté son hostilité aux crises ministérielles qui étaient fréquentes sous la IIIe et la IVe Répu-

blique. La seule manière d'assurer la stabilité ministérielle, c'est de ne pas voter contre le cabinet, en particulier de ne pas le renverser lors du dépôt d'une motion de censure.

Telle est la raison pour laquelle je me suis abstenu lors du scrutin des deux motions de censure de cette législature. La première concernait la politique agricole. Il convient de remarquer qu'elle était déposée par des parlementaires dont les principaux n'avaient même pas voté la loi d'orientation agricole et la loi complémentaire. Ceci prouve qu'ils n'étaient pas les défenseurs de la paysannerie mais se livraient tout simplement à une manœuvre de pure politique.

La seconde accusait notre politique étrangère d'isoler la France. Pour s'assurer du contraire, il suffit de constater que, depuis lors, les représentants des nations mondiales les plus en vue sont venus officiellement à Paris s'inspirer des conceptions françaises.

Je n'ai négligé aucun des intérêts dont vous m'avez confié la charge.

Sur le plan collectif, je me préoccupe actuellement et je me préoccuperai demain, sans désemparer, d'une industrialisation que la fermeture des bases interalliées et la jeunesse qui monte rendent indispensable. La véritable politique, c'est celle de l'emploi et elle n'a pas de parti.

Une révolution profonde ébranle notre vieille civilisation. Tout évolue, la science conditionne l'avenir.

La société moderne doit s'adapter aux besoins de l'individu.

Il faut que le progrès social trouve sa justification non seulement dans l'augmentation du niveau de vie mais encore dans la correction des inégalités et dans la participation de l'être à la collectivité de son temps.

L'élévation humaine représente un tryptique dont les trois volets sont l'enfance, la famille et les personnes âgées. Je m'en soucie au premier chef.

Quant à l'emploi, il doit comporter un mécanisme de garantie sans faille.

L'économie.

Une doctrine économique appropriée à notre époque s'impose.

Pour une économie stable, il importe de pratiquer un équilibre budgétaire obtenu non par un accroissement de la pression fiscale, mais par la modération du développement excessif des dépenses et la régularité du contrôle parlementaire.

Il convient aussi d'obtenir la compétitivité de nos prix, ce qui nous permettra d'accéder à certains marchés dont nous sommes absents.

A l'heure de demain.

Je suis partisan d'apporter ma contribution à une œuvre de progression constante des différentes classes de la nation en commençant par les plus humbles.

Ce n'est pas d'une idéologie limitative dont j'entends me réclamer mais d'une famille sociale au cercle élargi dont les enfants sont répartis sur le sol du Nord-Meusien selon leurs aspirations propres.

L'agriculteur trouve en moi un défenseur qui s'applique à soutenir les thèses de l'organisation professionnelle et syndicale.

Les travailleurs de toutes catégories, les ouvriers, les artisans, les fonctionnaires, les agents des secteurs nationalisés, les commerçants, les industriels ont ma pleine audience car les événements nous prouvent de plus en plus que les intérêts des uns et des autres sont solidaires.

Je multiplie mes interventions, depuis longtemps déjà, pour faire supprimer totalement les abattements de zones de salaires et obtenir l'abaissement de l'âge de la retraite à soixante ans.

Au-dessus des innombrables problèmes posés dans ce cadre économique et social se situe pour moi le sort des anciens combattants. De 1914 à la guerre d'Algérie — en passant par les soldats de 1939-1945, les pensionnés, les prisonniers, les veuves, les orphelins, les déportés et les résistants, les évadés et les passeurs — mes prises de positions lors des débats budgétaires prouvent mon souci constant de leurs droits.

La lecture du *Journal officiel* apporte le témoignage que j'ai défendu tous les intérêts dont j'ai la charge.

Un numéro de « *La Dépêche Meusienne* » relatera mes interventions dans les divers domaines de l'action publique relevées non point dans mon propre journal mais dans la presse régionale.

Un contact précis.

Un labeur quotidien extrêmement lourd, un courrier considérable, l'exercice de mes mandats, l'administration d'une ville, ne me permettent pas, au cours de cette campagne électorale, de tenir des réunions publiques. Si j'avais abandonné ma tâche habituelle pendant plusieurs semaines de suite, les dossiers qui me sont confiés en auraient souffert.

Je visite certes les communes de notre arrondissement, dans la limite du temps dont je dispose, mais je ne fais pas de conférences.

Je suis d'ailleurs hostile aux coups de clairon, aux roulements de tambour qu'emporte le vent dès le lendemain d'une consultation populaire.

Personnellement, je n'ai jamais promis que ma bonne volonté. Elle est intégrale et permanente.

Voici, schématiquement exposé, ce que j'avais à vous dire, un peu avant que, par un geste réfléchi de votre volonté souveraine, vous déposiez un bulletin dans l'urne.

Je puis vous assurer que je chercherai sans cesse à introduire dans le jeu des lois des innovations inspirées du plus authentique esprit de solidarité, de sensibilité, de justice.

Je puis vous assurer que je m'efforcerai, demain comme hier, de pratiquer la politique du cœur en préconisant des réalisations généreuses au profit des plus défavorisés du sort, de ceux qui souffrent, de ceux qui peinent, de ceux qui édifient la grandeur française.

Aucun malentendu n'existe entre nous.

Si vous le voulez bien, la main dans la main, nous travaillerons ensemble durant les années qui viennent, comme nous l'avons déjà fait depuis si longtemps, à l'épanouissement de nos libertés et de nos destins.

Vive la circonscription de Verdun !

Vive la République !

Vive la France !

ANDRÉ BEAUGUITTE

Imprimerie de l'Assemblée Nationale.

RECUEIL
DES
TEXTES AUTHENTIQUES
DES PROGRAMMES
ET ENGAGEMENTS
ÉLECTORAUX
DES
5 & 12 MARS 1967

I

—

(AIN À MEUSE)